A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 08176787 7

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNEX

13D2

REVUE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

PUBLIÉE

PAR MM. H. CARNOT ET P. LEROUX.

Liberté, Égalité, Association.

JUILLET 1832.

PARIS.

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
rue des Saints-Pères, N° 26;

ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES

INSÉRÉS DANS LES DERNIÈRES LIVRAISONS DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

CAHIER DE JANVIER 1832.

De la tendance nouvelle des idées.
De la société saint-simonienne, par M. JEAN REYNAUD.
Les trois principes : Rome, Vienne, Paris, par M. CHARLES DIDIER.
Considérations sur les finances de la France et des Etats-Unis, par M. ÉMILE PEREIRE.
Sur les variations de la taille chez les mammifères, par M. IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.
De l'éducation publique, par M. E. SOUVESTRE.
Fragmens sur la Valachie, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.

CAHIER DE FÉVRIER.

De l'indifférence politique et de l'innovation en matière d'impôt, par M. LAURENT.
Doctrine d'association de M. Charles Fourier, par M. ABEL TRANSON.
De l'influence des saisons sur les facultés de l'homme, par M. A. QUETELET.
Projet d'un chemin de fer de Gray à Verdun, par M. HENRI FOURNEL.
Voyages des frères Lander en Afrique, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Le Feu du ciel par Louis Boulanger, par M. EDOUARD CHARTON.

CAHIER DE MARS.

Du catholicisme et du peuple à l'occasion du choléra, par M. CHARLES DIDIER.
De l'assiette de l'impôt, par M. ÉMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE, expliquant à l'Allemagne les sujets de philosophie naturelle controversés au sein de l'Académie des sciences de Paris.
Voyage des frères Lander en Afrique (2e article), par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Vision d'Hébal, de M. Ballanche, par M. ALEX. SAINT-CHÉRON.

CAHIER D'AVRIL.

De la nécessité d'une représentation pour les prolétaires, par M. J. REYNAUD.
De l'assiette de l'impôt (2e article), par M. ÉMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE (2e article).
De l'influence philosophique des études orientales, par M. P. LEROUX.
Poésie sanskrite : Anthologie d'Amarou, par M. J. REYNAUD.

CAHIER DE MAI - JUIN.

De l'unité de la *Revue Encyclopédique*.
Du cosmopolitisme et de l'association, par M. CHARLES DIDIER.
Doctrine d'association de M. Charles Fourier (2e article), par M. ABEL TRANSON.
Des rapports de la doctrine Confucius avec la doctrine chrétienne, par M. P. LEROUX.
Le Ta-Hio de Confucius, traduit du Chinois par M. G. PAUTHIER.
Poésies du moyen-âge : Romans des douze pairs de France.
Chiromancie : Episode de la vie de Claude Tarin, par M. EDOUARD CHARTON.
Du panthéisme en médecine, par M. RIBES.
Des lois de l'hérédité organique, par M. D. RICHARD.
Progrès de la géologie en 1830 et 1831, par M. J. R.
Des intentions de la révolution polonaise en faveur des paysans, par M. MORAWSKI.
Chansons populaires des Russiens.

CAHIER DE JUILLET.

Sur les prétendues doctrines de 93, par M. ACHILLE ROCHE.
De l'influence de la déclaration de la Diète Germanique sur l'Allemagne, par M. AHRENS.
De la contemporanéité de l'homme et des races d'animaux perdues, par M. MARCEL DE SERRES.
Les Samnites anciens et les Samnites modernes, par M. CHARLES DIDIER.
L'église et l'opéra, par M. ADOLPHE GUÉROULT.
De la nécessité d'institutions provinciales, par M. A. GUÉPIN.
Lettre sur l'université de Heidelberg, par M. HENRI KLIMRATH.
Sur le cours du Niger, par M. J. R.

Digitized by Google

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

Digitized by Google

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE,

PUBLIÉE

PAR MM. H. CARNOT ET P. LEROUX.

Liberté, Égalité, Association.

TOME LV.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 26.

JUILLET — SEPTEMBRE 1832.

Digitized by Google

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

Digitized by Google

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

POLITIQUE.

SUR LES PRÉTENDUES DOCTRINES DE 93.

Tandis que notre active jeunesse cherche, dans l'étude de la révolution, des moyens d'améliorer la condition du peuple, c'est un triste spectacle que de voir les représentans du passé fouiller aussi dans nos annales, mais pour en faire mentir les enseignemens au profit de doctrines éteintes, et pour raviver des passions et des haines aujourd'hui sans objet. Cette tendance n'a cependant rien qui nous étonne : c'est celle de tout parti à qui le présent échappe et qui n'a pas de place dans l'avenir. Dans une telle position on vit forcément au jour le jour, tout préjugé qui se prolonge, toute erreur qui s'accrédite, paraissent un bien, car ils peuvent marquer un tems d'arrêt dans le mouvement de l'humanité, et les rétrogrades ne désirent rien de plus.

Parmi les moyens qu'on emploie pour entraver la marche des esprits, le plus ancien et le plus productif est, sans contredit, la propagation du préjugé qui confond la démocratie avec la terreur, et qui, comme conséquence de toute tentative de progrès, fait redouter une anarchie effrénée, second tome de la crise

Digitized by Google

de 93. Préjugé honteux, adopté aujourd'hui par des hommes qui l'avaient autrefois combattu avec talent (1)! préjugé absurde, cent fois réfuté, mais dont il faut s'occuper encore, puisqu'il a encore des conséquences de despotisme et de sang! Qu'on se rappelle, en effet, l'empressement avec lequel l'intérêt réactionnaire a exploité l'apparition du bonnet rouge dans les troubles de juin!

C'est une tâche rebutante, sans doute, que la répétition d'une vérité devenue, pour tous les bons esprits, une espèce de lieu commun. Cependant cette tâche devient un devoir, lorsqu'une foule d'habiles sophistes reproduisent avec ténacité les mêmes erreurs, et ne trouvent que trop d'échos dans les ignorances timorées et dans les intérêts cupides. Examinons donc encore une fois les continuelles évocations d'un fantôme que l'aristocratie se complaît à rendre effrayant.

Et d'abord, serait-il vrai qu'il existât, aux limites extrêmes de l'opinion démocratique, un parti terroriste, voyant dans l'anarchie un but, dans les violences un plaisir, dans 93 l'état normal de la société? serait-il vrai que cette étrange école se fût perpétuée jusqu'à nous, et que la génération sur laquelle repose notre avenir, imbue de ses doctrines sanglantes, ne désirât la république que pour rendre l'échafaud permanent, et ne comprît le progrès que dans une marche rétrograde de quarante années? Voilà cependant ce qu'on affirme, avec assurance, à la tribune et dans les journaux; mais heureusement l'assertion contient en elle-même la preuve de son absurdité.

En effet, le caractère distinctif des hommes de notre génération qui professent les idées démocratiques, et parmi lesquels

---

(1) Tout le monde a lu les ouvrages de MM. Thiers et Mignet. Moins connu qu'eux, M. Bailleul, déserteur de la même cause, a exposé avec plus de bonheur peut-être le véritable caractère de la terreur. Nous renvoyons pour plus de développemens à l'ouvrage de ce publiciste du juste-milieu.

Digitized by Google

nous tenons à honneur d'être comptés, c'est une foi vive dans l'avenir et le développement de l'humanité; c'est l'étude de l'histoire sous une face nouvelle, qui fait concevoir le genre humain comme un vaste ensemble; qui montre toutes les générations liées entre elles par les progrès qu'elles ont tour à tour su tenter, et qui présente chaque crise sociale comme un seul acte du grand drame, comme un seul pas sur la route du bonheur, de l'égalité et de la justice. Certes, nous savons reconnaître ce qu'il y a de beau dans le passé; mais, quel besoin avons-nous d'accepter la solidarité de ses erreurs? Nous avons assez, pour notre part, des fautes nécessaires de notre tems, sans aller follement nous emparer de celles de nos pères. Imbus malgré nous d'esprit de parti dans le présent, parce que la vérité ne peut pas nous apparaître dans la pureté abstraite qui seule est exempte d'erreur, nous n'allons pas en outre nous affubler volontairement d'un esprit de parti rétrograde qui remonte à 93. Nous ne croyons pas que la pensée humaine ait, en aucun tems, été stéréotypée à toujours, pour ne subir plus tard aucun progrès; nous comptons au contraire apporter notre contingent de zèle et d'assiduité à en accélérer le développement: nous sommes de 1832, enfin, et nous regarderions l'homme enraciné au milieu des passions, des intérêts et des luttes de la terreur, comme à peu près au niveau des partisans de l'ancien régime. Pour qui sent l'immensité de la tâche à accomplir, quatre ou cinq années détermineraient entre eux une bien chétive différence à peine digne d'une mention.

Chose bizarre! en dépit de ces vérités incontestables, c'est principalement la génération étrangère par son âge aux partis de la révolution qu'on accuse de vouloir ressusciter des factions surannées! Toutefois le motif en est assez facile à saisir. Nous seuls, nous avons osé témoigner une profonde sympathie pour notre grande régénération politique et réhabiliter tout homme qui, avec des sentimens progressifs, concourut au mouvement révolutionnaire, quelles qu'aient été d'ailleurs ses erreurs, ses fautes, ou les haines qui l'ont poursuivi. Nos aînés, sous l'empire ou sous les Bour-

Digitized by Google

bons, semblaient craindre le reproche d'avoir pris part à une lutte glorieuse mais sanglante; ils maudissaient à l'envi et sans examen une époque tout entière; quatre années de notre histoire étaient déchirées sans pitié et sans pudeur, comme si pendant quatre années la providence avait pu dormir, le peuple errer, la société entière se plonger dans le crime; comme si les résultats acquis du combat ne prouvaient pas que la cause était juste et sainte; comme si la bonne foi des gouvernans d'alors n'avait pas été rehaussée par le sang des martyrs! mais l'esprit de parti ne comprend rien, surtout quand il obéit à l'ordre positif d'un maître et quand l'intérêt personnel lui ferme les yeux!

Plus désintéressés dans nos jugemens, nous avons su rendre justice au passé. Est-ce à dire que nous songions à le renouveler? non certes. Nous regardons son rôle comme terminé, et nous n'avons aucune envie de le voir apparaître de nouveau, ce qui d'ailleurs serait impossible. Les grandes crises qui changent la face des nations ne se produisent pas ainsi coup sur coup; et ce serait chose détestable à nos yeux que la parodie d'une grande époque dont on ne reproduirait ni les nécessités, ni les dévouemens.

D'ailleurs ce n'est pas comme gouvernement régulier que 93 a trouvé des défenseurs. La France d'alors était un camp, bien gardé, parce que l'ennemi le tenait toujours sur le qui vive; ce n'était pas une démocratie constituée. Qu'y a-t-il donc de commun entre cette époque et les véritables théories républicaines? Par quelle insigne mauvaise foi a-t-on cherché à établir une sorte de solidarité entre des choses si contraires? Si l'on veut parler de la convention, qu'on la prenne donc sous le point de vue qui lui est propre; qu'on nous accuse, si l'on veut, de comprendre comme elle l'amour de la patrie, la défense du sol, nous accepterons volontiers le reproche. Qu'on parle même de la hardiesse des novateurs révolutionnaires, qu'on les accuse d'avoir détruit le passé; ce sont encore là pour nous des objets d'éloge. Mais il y a quelque chose de grossièrement ridicule à faire d'un tems de guerre acharnée

Digitized by Google

le type de la république; il y a quelque chose de coupable à présenter sans cesse cette conflagration comme l'essai d'une forme de gouvernement. On peut à la rigueur comprendre ce genre d'attaques de la part des émigrés de Charles X contre les libéraux de la restauration. Ces prétendus libéraux, qui désavouaient la révolution et paraissaient honteux de ses gloires qu'ils admiraient en secret, méritaient d'être rendus passibles de ses excès mêmes. Mais heureusement nous sommes aujourd'hui, de notre côté, exempts au moins du reproche de manquer de franchise. Comment persévère-t-on à nous imputer ce que nous désavouons. Y a-t-il loyauté, y a-t-il probité à nous faire dire que la démocratie, objet de nos vœux, doit se formuler sur les souvenirs d'une époque qui n'avait pas même de gouvernement (1)!

Non, 93 ne représente par la démocratie! Dictature populaire formidable, improvisée pour le combat, sa convention, ses comités n'étaient propres qu'au combat. La crise fut horrible! Qui le nie? Il y eut des coupables. Sans doute, car il y eut du sang répandu; mais, comme dans toutes les guerres, les coupables étaient ceux qui défendaient une cause injuste, ceux qui luttaient contre la raison humaine : c'étaient les auxiliaires de l'étranger armé; c'étaient les hommes qui rappellent chaque jour avec maladresse ces sanglans débats dont toute la responsabilité pèsera sur eux dans l'histoire.

Ce qui indigne profondément, c'est de voir comment, avec une foule de matériaux dont ressort, pour qui veut les étudier, la vérité tout entière, on ose falsifier l'histoire d'une crise sur laquelle est fondé tout notre présent. A entendre les hommes du privilége, au 10 août le roi était depuis long-tems victime, et victime innocente de la démocratie. Son rôle constitutionnel était nul. Mais, non contens de l'avoir humilié, les jacobins ont

(1) « Le gouvernement révolutionnaire est l'absence de tout gouvernement. »

SAINT-JUST.

Digitized by Google

encore voulu se baigner dans son sang. Livré pieds et poings liés à ses ennemis, il succomba, et le 10 août, qui vit sa chute, fut la première journée d'une ère de malheurs et de crimes.

Et dans tout ce récit il n'y a qu'une erreur, une mince erreur à la vérité : on ne parle ni de l'Europe menaçante, ni des frères du roi dans le camp étranger, ni du roi trahissant la cause qu'il a juré de défendre. Il est vrai qu'avec cette omission la démocratie paraît sans cesse agressive, tandis qu'en lui restituant son véritable caractère, elle se borne à défendre les conquêtes de la révolution, mais à les défendre comme on défend les causes légitimes, en leur faisant faire un pas de plus.

Il est inutile de prouver que l'agression du 10 août était nécessaire à la défense de la révolution : on essaierait en vain de le nier; les conférences de Pilnitz, le manifeste de Brunswick, les mémoires de Bertrand-Molleville, et par-dessus tout, les révélations de tout genre que nous devons à la jactance des courtisans de Louis XVIII, ne laissent aucun doute sur ce point. En général, depuis la nuit du 4 août, qui résume tous les vœux et tous les résultats de l'ère nouvelle, la contre-révolution a toujours été assaillante; ce n'est que pour conserver ses conquêtes que la démocratie s'est portée en avant. Au 10 août, les patriotes renversèrent un trône, parce qu'ils doutaient qu'on défendît sérieusement l'ordre nouveau contre l'ennemi. Sans cette secousse, on n'en saurait douter, quinze jours auraient suffi pour amener les Prussiens à Paris : car, pour vaincre, un peuple n'a pas besoin seulement de dévouement et de courage, il lui faut encore un gouvernement qui veuille la victoire, et cherche les moyens de l'assurer; un gouvernement qui réunisse toutes ses forces pour les opposer à l'ennemi, au lieu de les disséminer par une complicité coupable, en niant les dangers que sa lâcheté officieuse ne veut pas prévoir. On trouve cependant encore des gens qui se disent Français et qui osent inscrire le 10 août au nombre des jours néfastes !....

L'anarchie en fut le résultat! qui en doute? Jamais a-t-on vu

Digitized by Google

un peuple fonder un ordre régulier, calme dans sa marche, doux dans son action, lorsqu'il vient d'être contraint de renverser son gouvernement en face de l'étranger! Pouvait-on songer alors à un autre intérêt que la guerre? La convention était-elle autre chose qu'un général? a-t-elle dû chercher dans la France autre chose que des soldats? C'est là une transformation que les gouvernemens dès long-tems établis subissent souvent quand l'invasion s'avance! Les lois du droit commun même la prévoient. Pouvait-on l'éviter dans ces circonstances dont la gravité ne se reproduira jamais, et au milieu de la dissolution générale? Honneur donc à qui a sauvé le pays! honte à qui a suscité l'anarchie par la trahison! honte à qui a refusé de défendre la France contre les coalisés! à qui n'a songé qu'à des intérêts égoïstes, qu'à des priviléges personnels quand s'agitait sur le champ de bataille la question de l'intégralité du territoire et de la conservation du nom français!

Pour qui comprend bien l'histoire, les quatorze mois, connus sous le nom de terreur, n'ont été que le développement de la journée du 10 août, c'est-à-dire la défense de la révolution contre les royalistes armés ou conspirant dans l'ombre, et contre l'aristocratie européenne. Aux assaillans, il faut le répéter sans cesse, aux assaillans appartient le tort du combat, c'est là qu'est le grand crime de lèse-humanité, que recèle toujours une crise sanglante. Mais nous sommes loin de dire que les torts secondaires n'aient pas été partagés entre tous les partis. Il ne s'agit pas ici d'examiner leur portée ni de savoir si la formidable défense de la convention a toujours été en harmonie avec les lois de l'équité. L'histoire pèsera les fautes des hommes de fer qui ont vaincu la coalition des rois, mais elle ne pourra manquer d'inscrire leur nom au nombre des sauveurs de la patrie. Quant à la question qui nous occupe, il suffit d'avoir établi que la terreur n'est point le résultat des idées démocratiques, mais qu'au contraire elle a surgi des tentatives contre-révolutionnaires et de l'invasion qui menaçait la France.

Digitized by Google

Il faut le dire, cette épithète d'école de 93, si souvent décernée aux doctrines démocratiques, n'est pas seulement erronée, elle est encore ridicule. 93 traversa d'autres circonstances, mais n'eut pas d'autres doctrines que 89. Il n'y eut pas pendant cette tourmente de nouveau symbole. L'égalité, la sympathie pour l'humanité, sans distinction de classes, appartiennent à la révolution tout entière, et non pas à l'une de ses phases; c'est à leur trouver un mode d'application que la France a consacré quarante années; et, chose remarquable, la Montagne seule, absorbée par le combat, n'a pas fourni son contingent à ce travail. Son utopie, à elle, a été ajournée à la paix, et n'a jamais reçu sa réalisation. A peine, comme curiosité historique, pouvons-nous la chercher dans quelques discours de Robespierre, empreints d'une philosophie mystique assez élevée, et dans un écrit où Saint-Just paraît trop préoccupé de l'antiquité pour songer sérieusement à constituer son pays.

Quant aux violences, alors comme de nos jours, elles n'ont été formulées en doctrine par personne. Conséquence rigoureuse d'une guerre acharnée, le fait révolutionnaire n'a été considéré par qui que ce soit comme le beau idéal d'un gouvernement régulier. Divisés sur le point de savoir quand et comment devait se terminer la crise, les conventionnels étaient du moins d'accord sur ce point qu'il fallait en sortir le plus tôt possible. Ceux même qui employaient avec le plus de vigueur les armes dont cette sanglante transition réclamait l'usage auraient frémi si on la leur eût montrée comme un état permanent, assiette hideuse du peuple français. Le supplice de Chaumette et d'Hébert en est la preuve. Il faut donc, sous tous les rapports, reléguer l'école de 93 au nombre des non-sens, car nul ne saurait montrer le corps de doctrines dont on prétend connaître un si grand nombre d'adeptes.

Mais, dans l'impossibilité de soutenir cette absurde fantôme, on essaie, à défaut de nos doctrines, d'inculper nos sympathies. On s'empare des aveux des patriotes, et parce qu'ils ne veulent

Digitized by Google

effacer aucune époque de nos annales on les transforme en admirateurs exclusifs de la terreur. Ce déplorable abus de mots n'est pas rare, et, qui plus est, il trouve encore des dupes. Un journal bien connu ose même, aux applaudissemens des badauds, diviser les républicains d'aujourd'hui en girondins et en montagnards, et déclarer que les derniers sont seuls conséquens, parce que la violence est nécessaire pour faire de la France une république.

C'est cependant chose étrange que de vouloir associer des hommes aux passions d'une époque qu'ils n'ont point vue! Autant vaudrait chercher parmi nous des Guelfes et des Gibelins; ou nous contraindre à nous prononcer entre Mazarin et la Fronde! Mais aucune absurdité ne coûte aux défenseurs des priviléges, et celle-là n'est pas plus grossière que beaucoup d'autres.

Disons-le cependant, puisqu'il est besoin de le dire, les admirateurs exclusifs de la Montagne sont encore une chimère, créée par les rétrogrades; nous sommes, quant à nous, admirateurs de la révolution tout entière; nous trouvons ce grand mouvement digne de notre enthousiasme, parce qu'il était utile dans tout son ensemble, et nous comprenons que, si la Montagne avait reculé devant sa terrible mission, la cause du progrès aurait été perdue. Mais, par cela même que l'on étudie aussi largement l'histoire, on ne saurait s'affilier par la pensée à aucune faction du passé.

Et, en effet, parmi les hommes sincères qui se sont associés à notre régénération, si beaucoup se sont trompés; s'ils se sont attaqués autrefois et détestés outre mesure; s'ils ne se sont pas compris entre eux, en sont-ils moins dignes d'estime aux yeux de notre génération qui partage leurs sentimens les plus généraux, sans entrer dans leurs passions d'un jour? Est-il, excepté la faction qui défendait les priviléges par égoïsme, est-il un groupe d'hommes, formant parti, qui n'ait été mu par le désir de servir la cause publique? Constitutionnels, girondins, montagnards, tous ont eu leur tems, tous ont eu leur part au

Digitized by Google

progrès, tous ont mis la main au grand œuvre, et tous aussi ont commis des fautes, parce que chacun d'eux ne pouvait voir et ne voyait qu'un coin du grand tableau, que l'avenir seul, de son large point de vue, pourra embrasser dans son ensemble. Nous les jugeons, nous, mais nous ne prenons pas parti entre eux.

Nous comprenons les constitutionnels s'élançant dans l'arène avec l'amour du bien public et l'enthousiasme des lumières philosophiques ; essayant, sans expérience des faits, une œuvre sociale que le tems pouvait seul achever, et s'indignant contre ceux qui doutaient de leur chef-d'œuvre et voyaient un rouage dangereux dans une royauté antipathique et mensongère. Nous comprenons leur confiance malheureuse dans les sermens de cette royauté qu'ils ont pu détruire, et qu'un vieux respect traditionnel leur a fait conserver.

Nous comprenons les girondins, philosophes plus jeunes et plus bourgeois, tirant les conclusions logiques de l'œuvre de leurs devanciers, et, quand le trône refuse de défendre la nation, renversant le trône pour assurer le salut public; nous les comprenons lorsque, tout entiers aux théories, ils se méprennent sur les événemens, et espèrent vaincre toutes les difficultés par la puissance de leurs principes, se séparant avec une imprudente légèreté d'hommes d'action dont les patriotiques colères leur paraissent peu philosophiques, et dont l'aspect annonce plutôt le combattant échauffé que le législateur drapé à l'antique.

Nous comprenons aussi les montagnards; parti énergique qui, seul, n'a jamais désespéré du pays. C'est même avec un véritable orgueil national que nous étudions, dans leur histoire, les ressources que produit le désespoir d'une grande nation. Admirable spectacle, en effet, que celui de ces hommes tour à tour vaincus ou vainqueurs, mais refusant inébranlablement de transiger avec les ennemis de la France et de la civilisation! de ces hommes, qui, sortis du peuple, n'ont jamais désavoué leur origine et qui, au contraire, en faisant passer l'égalité dans les mœurs, ont fondé le principe de notre nouveau droit social sur une base

Digitized by Google

indestructible! de ces hommes, en un mot, qui ont sauvé le pays aux dépens de leur repos, de leur vie, de leur renommée même! Admirable spectacle, surtout, que celui du petit groupe de républicains ardens et incorruptibles serrés autour de Robespierre; détestant l'anarchie et osant s'en servir; aimant l'ordre et sachant le sacrifier momentanément pour conquérir la liberté; avides seulement de réunir ces deux grands biens d'un peuple civilisé et de les asseoir sur la vertu!

C'est assez dire que pour nous la révolution n'est pas dans tel ou tel parti, dans telle ou telle période de tems, dans telle ou telle forme positive. Elle est dans un petit nombre de principes reconnus aujourd'hui de tous : dans l'amour du peuple, dans la conscience énergique du droit et des devoirs de chacun, et dans la gloire de la France, non pas conquérante, mais civilisatrice et placée, quoi qu'on en dise, à la tête de cette grande propagande des idées qui labourera le monde! Aussi notre vive sympathie pour notre régénération sociale ne peut-elle pas nous détourner de la plus rigide impartialité. L'hommage que nous rendons à la stoïque vertu de Saint-Just n'a rien d'outrageant pour Bailly, marchant au supplice; non plus que les éloges décernés par nous au sage maire de Paris ne sauraient laver à nos yeux le sang versé par la loi martiale au Champ-de-Mars! Et où se réfugierait donc l'impartialité si elle désertait jamais le domaine de l'histoire? — C'est là surtout qu'elle peut dire la vérité à tous sans nuire à des intérêts vivans, sans entraver l'élan de passions généreuses; c'est là qu'elle ne se rapproche jamais du genre de modérantisme couard, où, faute d'impulsion forte, se plongent les partis du milieu!

Et voilà ce qui rend si ridicules les accusations portées contre ceux qui cherchent la vertu et la gloire dans tous les tems, et qui savent les reconnaître même sous la toge du proconsul. Certes de ce que nous ne voyons pas dans les événemens tant controversés de la terreur une boucherie de cannibales, une orgie de démagogues ivres, un étrange engouement de crimes, la ca-

Digitized by Google

lomnie seule peut conclure que nous aimons, pour elles-mêmes, la dictature populaire qui fut alors le seul gouvernement possible; l'anarchie qui se substitua aux forces sociales régulières, mortes d'atonie; et la violence, unique moyen d'action de cette conflagration unique dans l'histoire. Nous le déclarons hautement, ce sont là choses mauvaises et très-mauvaises. Seulement nous ne croyons pas avoir le droit de flétrir nos aînés comme des criminels, pour avoir préféré ces fléaux à un fléau plus abominable encore : à l'invasion étrangère, démembrant nos provinces et refoulant la France loin en arrière des progrès accomplis! C'est là un choix qu'on peut avouer, et quand il a été suivi du triomphe de la révolution et de la délivrance du territoire, c'est là un choix, pourquoi ne le dirions-nous pas, qu'on peut admirer!

Voilà, sans doute, des explications surabondantes sur les prétendues doctrines de 93 et sur le prétendu enthousiasme exclusif que la terreur inspire aux démocrates. En pareille matière, on ne peut craindre que d'avoir raison jusqu'à la trivialité.

Il nous reste cependant à combattre un dernier mode d'accusation. La démocratie, dit-on, c'est la terreur même, et les patriotes modernes y tomberaient malgré eux comme ont fait leurs devanciers.

Il faut l'avouer, la réfutation de cette assertion présente une difficulté; c'est que nous y voyons seulement une assertion; ses auteurs, il est vrai, la répètent depuis quarante années, mais sans l'entourer de preuves, et par conséquent elle semble appeler plutôt une dénégation qu'un examen sérieux. Voulait-on, sous la dynastie déchue, améliorer la loi électorale, diminuer les impôts, libérer la presse, une nuée de courtisans de tribune ou de journaux faisaient aussitôt retentir sur tous les tons ces mots fantastiques de 93 et de terreur! La même jonglerie s'est reproduite depuis deux ans. Au reste, l'invention de toute cette prosopopée n'appartient pas plus aux carlistes qu'aux doctrinaires : un sénateur complaisant ne s'écriait-il pas, en 1807 ou 1808,

Digitized by Google

lorsque nul n'avait en France la parole sans le bon plaisir de l'empereur : « Il faut fermer sans retour la place publique aux Gracques ! » paroles dignes d'être conservées, avec leur date ; paroles dans le moule desquelles tant de froides passions, tant de bonnes volontés banales, tant de dévouemens à tous les pouvoirs sont venus se jeter, et qui sont destinées sans doute à avoir encore plus d'une contre-épreuve.

Mais c'est ici qu'à défaut d'argumens, abondent les injures : la démocratie est impossible, parce que c'est une utopie. Elle est impossible encore parce qu'elle est professée par des hommes empreints de mauvaises passions ; voilà le texte sur lequel chacun brode à sa manière. L'un soutient que les républicains sont une fraction de la société de Jésus ; d'autres qu'ils aiment par nature à verser du sang. Je ne sais quel député leur a même reproché, avec une naïveté assez singulière, d'être seuls capables de dévouement ; ce qui est un grave tort dans une société vieillie ! Puis tous s'accrochent au même cercle vicieux : 93 leur paraît un essai décisif qui constitue la démocratie chose détestable ; et quand vous leur contestez que l'essai de la véritable démocratie ait été fait, ils vous répètent avec une assurance risible : La démocratie conduit à 93.

On n'attend pas, sans doute, que nous essayions une analyse suivie de ces graves non-sens, de ces puérilités répétées avec emphase. En quelque lieu élevé que de telles absurdités soient proférées, elles n'en restent pas moins des absurdités indignes de l'attention d'un homme qui se respecte. Le talent même voudrait en vain leur donner quelque valeur. Un magistrat, dont la verve approche de l'éloquence, et un professeur, dont la science est relevée par l'éclat d'une parole justement admirée, en ont fait la triste expérience. C'est que la calomnie porte en soi quelque chose de dégradant ; c'est que des assertions accusatrices, dénuées de preuves, n'ont, dans aucune langue, d'autre nom que celui de calomnie.

Nous sommes cependant conduit, par ces étranges imputa-

Digitized by Google

tions, à revenir sur la coupable avidité avec laquelle on s'est saisi du bonnet rouge du 5 juin pour préluder, par des accusations en masse, à des proscriptions qu'on n'a pas eu la force d'effectuer.

Et d'abord, quant au fait en lui-même, nous n'avons rien à en dire, parce que nous ne le connaissons pas. Beaucoup de personnes dignes de créance semblent même portées à l'imputer à la police. Mais là n'est pas une question que nous puissions controverser.

Ce qui est vrai, et ce que nous avouons sans peine, quoique la calomnie s'en soit emparée, c'est que plusieurs jeunes gens ont pris plaisir à réveiller récemment le souvenir des grandes journées de la révolution et à se parer de ses emblèmes. Ainsi l'on a vu des costumes républicains et des publications portant au frontispice les faisceaux, les branches de chêne et le bonnet qui composaient le blason révolutionnaire. Et de là on a conclu à la terreur, tant l'esprit de parti va vite, quand il s'agit de tirer des conséquences qui puissent le servir!

L'auteur de cet article connaît quelques-uns de ces prétendus terroristes, et il déclare qu'il les compte parmi les plus estimables citoyens. Il n'a vu, chez eux, aucune propension anarchique ni aucun goût déterminé pour les échafauds. La plupart, livrés par état à des travaux sérieux, prennent sur le tems de leurs loisirs et de leur sommeil de longues heures consacrées à l'étude consciencieuse des théories politiques et de leurs applications possibles. Presque tous puisent leur mission dans un ardent amour de l'humanité qui les fait gémir sur le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, et chercher opiniâtrement dans les sciences économiques des moyens de l'améliorer. A la poésie, aux beaux-arts, qui font le charme de leur âge, beaucoup préfèrent, par devoir, les veilles laborieuses qui peuvent concourir au bien du peuple, et tous prendraient les armes si le sacrifice de leur personne devenait nécessaire au salut de la patrie. Tout individu qui connaît beaucoup de jeunes

Digitized by Google

gens a remarqué, comme nous, que tel est le caractère de ceux qui se livrent de bonne heure aux pensées politiques; jeunes gens dévoués et studieux, qu'on a en vain essayé de rendre ridicules, car le ridicule n'atteint pas les sentimens vrais, et qui certes valent bien ces fats de salons, tout occupés de plaisirs, dont l'aristocratie flatte le désœuvrement modèle mais qui ne sauraient devenir le type du jeune homme, à une époque où les dangers de toute nature qui entourent la société stimulent le zèle de tout ce qui porte un cœur de citoyen.

Oublient-ils donc qu'il furent jeunes, ou sont-ils nés avec l'égoïsme du vieillard usé, ceux qui lancent d'odieux reproches contre notre enthousiaste jeunesse? Ignorent-ils qu'à vingt ans les travaux les plus sérieux, les préoccupations les plus graves et les plus généreuses, se produisent avec une vivacité juvénile, gracieux apanage de l'adolescent? Nourrissent-ils l'odieuse prétention d'interdire à la jeunesse l'étude des intérêts généraux de l'humanité, ou espèrent-ils qu'elle accomplira cette étude avec le calme d'un autre âge, sans enthousiasme et sans passion! Ce sont cependant là les ressorts qui préparent les grands citoyens; ce sont aussi les causes de l'ardeur avec laquelle nos jeunes gens se sont emparés des symboles révolutionnaires. On avait tant calomnié la révolution, que leurs cœurs ont dû battre avec une bien vive ardeur quand il l'ont entrevue, grande et belle, digne, au lieu de honteux regrets, d'être comptée au nombre des gloires de la France et du monde! Il y a dix ans que ce travail s'est fait chez nous: hommes parvenus à la maturité de la vie, est-ce une raison pour l'avoir oublié, ou pour l'accueillir avec antipathie quand il se produit chez nos puinés. Nous étions bien un peu exaltés aussi lorsque M. Barthe, et tels autres personnages devenus comme lui bien graves, nous conduisaient au convoi du jeune Lallemant, sous les sabres des gendarmes, qui n'étaient pas, il est vrai, aussi meurtriers que les épées des sergens de ville. Nous étions honnêtes et sages cependant, car à vingt ans

Digitized by Google

sagesse et probité sont contenus dans le dévouement enthousiaste.

Certes, notre amour pour les idées démocratiques, notre conviction de leur vérité et de leur utilité sont assez sérieuses pour que nous ne les attachions pas, avec une sorte de puérilité, à un emblème ou à un mot. Aussi blâmons-nous dans ce sens cette ardeur de jeunesse qui fait prendre le symbole pour la chose, ou la forme pour le fond. C'est là un résultat fâcheux, quoique nécessaire, d'un généreux principe. Il n'est pas un des jeunes hommes qui tombent dans cette erreur, capable de n'en pas voir en peu de tems le vide et le faux. Mais ils ont prêté le flanc à la calomnie, et les blessures qu'ils ont attirées à notre cause peuvent en retarder le triomphe, à leur grand déplaisir comme au nôtre. Il sentiront bientôt comme nous que l'admiration historique d'une époque passée ne peut pas, avec raison, aller jusqu'à prendre parti au milieu des dissentions de générations qui n'existent plus. Ils sentiront que nous ne pouvons pas plus aujourd'hui être du parti de la Montagne que du parti de Brutus ou de Pompée. Ils sentiront que, pour ne prendre qu'un exemple, le bonnet rouge, autrefois emblème de liberté, n'avait de valeur que par l'idée qu'y attachaient nos pères; tandis que, si la génération actuelle, à tort sans doute, y voit un symbole de sang et de pillage, il serait insensé de l'arborer quand, comme eux, on ne veut ni pillage ni sang. Ils le sentiront, car ils deviendront homme mûrs, et la vivacité extérieure de leur enthousiasme ne s'éteindra que trop tôt. Mais, si ces fautes légères donnent beau jeu à nos ennemis, elles ne font, pour l'homme sincère, que relever la généreuse candeur de ceux qui les commettent. Il ferait beau voir un de nos terroristes, comme disent les doctrinaires, discuter les constitutions et les lois de la révolution avec un modéré de nos assemblées législatives. Le prétendu anarchiste, éclairé par l'étude des faits de quarante années, donnerait sur tous les points des leçons d'ordre et de respect des droits à l'homme gouvernemental du

Digitized by Google

passé. C'est qu'on songe aujourd'hui plus à constituer qu'à détruire ; c'est que nos jeunes gens ont tous, à côté de leur charte des droits, un livre des devoirs, qui leur paraît non moins obligatoire et non moins nécessaire.

Après avoir fait justice d'injures banales, nous ne savons, il faut l'avouer, comment aborder en elle-même la question que nous avons posée. Que répondre en effet aux écrivains qui déclarent la démocratie mauvaise en soi, sans avoir d'autre motif à donner que leur assertion même. Probablement ceux qui appellent de leurs vœux la démocratie pensent autrement! C'est là une discussion de théories devant laquelle nous ne reculons pas ; mais 93 n'y fait rien. A ceux qui crient sans cesse : l'expérience républicaine a été malheureuse, nous ne nous lasserons pas de répéter : il n'y a pas eu d'expérience républicaine parmi nous ; mais seulement une lutte révolutionnaire. Que cette expérience doive se faire un jour, c'est ce que croient fermement les démocrates, parce qu'ils n'ont jamais vu l'humanité retourner en arrière, et qu'ils ne regardent pas comme possible la résurrection des priviléges détruits. Cette confiance même les rend peu accessibles aux déclamations qui nous montrent la terreur à nos portes. Ils savent que nous n'avons pas à craindre le renouvellement de violences déplorables, parce que nous n'avons plus à combattre les ennemis dont l'opiniâtre résistance a suscité tant de malheurs. Les fermes soutiens du passé sont en très-petit nombre aujourd'hui ; nous n'en avons pas vu en juillet 1830 ; nous n'en trouverions pas demain si la révolution, dégagée des langes doctrinaires, reprenait sa marche triomphale, si admirablement commencée et si soudainement interrompue. D'ailleurs on sait mieux où l'on va après quarante ans de guerre qu'au premier coup de fusil. Beaucoup de choses nous inspirent tout au plus du mépris, qui excitaient à bon droit l'indignation de nos pères. La destruction des titres, par exemple, a été alors un grave événement ; qui de nous, en 1832, voudrait au contraire se donner la peine d'effacer l'article de la charte qui les rétablit ?

Digitized by Google

Les privilégiés de 1792 se battaient pour les débris féodaux de leur vieille monarchie ; vainqueurs il y quatre ans, à peine ont-ils su comment s'y prendre pour attaquer l'ordre nouveau, et si ce n'était la loi d'aînesse, ils n'auraient pas même fait le premier pas dans cette carrière de reconstruction où ils témoignaient tant d'ardeur à entrer. La démocratie, sauf quelques anomalies, vit dans nos codes ; elle est la base de nos mœurs ; c'est là tout ce que nous avons gagné à notre première révolution, et c'est là ce que nous saurons défendre, car sur ce point capital nous avons pour nous la possession, et nous réclamons seulement des garanties pour la conservation de nos conquêtes contre les attaques du passé.

Mais ce passé, qui n'a pas su se maintenir, quelle force voulez-vous qu'il trouve pour nous assaillir ? Ne s'est-il pas, sur presque tous les points, avoué battu? N'a-t-il pas usé de la liberté de la presse ? n'a-t-il pas, quand il était blessé, réclamé l'égalité des droits ? ne s'est-il pas fait tribun et opposant? n'est-il pas réduit, pour faire quelques dupes, à se désavouer lui-même? Qu'on lise les écrivains de l'école de *la Gazette*, ou même les fougueux aristocrates de *la Quotidienne*, et l'on verra ce que sont devenus les privilégiés ! Pauvres gens, ils ont voulu se servir de nos armes, et ils s'y sont blessés mortellement. Droit divin, puissance aristocratique, jésuites, parti prêtre, ils ont tout dénié, principes et amis. Et cette liberté qu'ils invoquent comme nous contre une police absurde, ils ne sentent pas que, par leur invocation même, ils lui rendent le plus bel hommage, puisqu'ils sont obligés de la regarder comme la protectrice de ses ennemis mêmes, quand ils sont opprimés. Ils sont loin du jour où le prince de Condé appelait hautement les gentilhommes à venir le joindre dans le camp ennemi. Contraints à balbutier le mot d'honneur national, ils désavouent en public l'invasion, qu'ils appellent tout bas ; et si beaucoup d'entre eux iraient encore avec joie saluer Henri V roi, dans le camp des cosaques, il n'en est presque plus qui osassent avouer leur haine

Digitized by Google

du pays et leur propension pour l'étranger. Qu'ils marchent encore quelque tems dans cette voie, et bientôt, excepté l'habitude de l'intrigue, on ne reconnaîtra plus leurs traits caractéristiques. Un parti, encore naguère si fier, se trouvera réduit à quelques cyniques rhéteurs et à quelques brouillons sans énergie. Avant de parler de terreur, qu'on nous montre donc qui soutiendra contre nous la lutte de 93? Carlistes et doctrinaires réunis ne sont pas assez forts seulement pour en concevoir la pensée.

Ah! sans doute, si cette faible minorité se réunissait à l'étranger pour attaquer la révolution, nous saurions nous défendre avec vigueur, et nous ne reculerions devant aucune mesure prescrite par la nécessité. Mais, serait-il besoin pour cela d'entrer dans les erremens de la terreur? Les ennemis intérieurs sont-ils comme alors cantonnés partout, et partout prêts à nous livrer? N'avons-nous pas au contraire plus d'amis chez l'étranger que l'absolutisme n'a d'amis chez nous? La guerre de destruction que l'Europe n'a pas craint de nous faire n'a pu, lors de la première invasion, être soutenue que par l'énergie du désespoir. Aujourd'hui, au contraire, en rendant coup pour coup, nous avons le moyen de faire aux assaillans de douloureuses blessures. Que les rois mettent, s'ils l'osent, les deux principes en présence. Un million de baïonnettes ne parviendront pas à faire aimer l'absolutisme aux Français, et nous verrons ce que fera sur l'Europe préparée à une régénération le cri de liberté poussé dans nos rangs, et l'aspect des couleurs qui doivent faire le tour du monde.

D'ailleurs, on comprend généralement de nos jours la différence qui sépare un gouvernement régulier des nécessités d'un tems d'orage. Que les circonstances deviennent menaçantes et nul ne reculera devant la création d'une dictature civile puissante. On ne voudra pas, comme nos pères, marier deux extrêmes, et conserver le nom de république au despotisme le plus concentré qui fut jamais. Si l'on est obligé d'avoir recours à la puissance d'une impulsion extra-légale, on n'essaiera pas de

Digitized by Google

l'assimiler au droit commun. On marchera avec franchise dans la voie du salut public, sans se réfugier sous des textes, et en sachant bien que la tâche de satisfaire aux besoins d'une telle position ne peut être acceptée que par un dévouement absolu, qui donne sa tête et son honneur pour gage d'un moment d'autorité sans frein. Supposez, en 93, l'existence d'une semblable dictature, et demandez-vous s'il eût été besoin de tant de violences pour atteindre le but : les immenses moyens, alors réunis, fussent avec moins d'efforts devenus invincibles, si une salutaire concentration eût empêché leur dissémination dans une foule de mouvemens sans objet, et de secousses anarchiques. La peur du mot a rendu la chose plus terrible : mais aujourd'hui nous n'avons pas peur des mots, et nous sommes disposés à accepter dans toute leur latitude les moyens qui conduisent à une fin juste et utile. Aussi avons-nous peine à comprendre les chicanes d'ordre légal mesquin dont on nous étourdit chaque jour en violant les lois les plus sacrées, non-seulement du pays, mais de l'humanité même. Ce n'est pas, par exemple, l'illégalité de l'état de siége qui a fait bouillonner notre sang au 7 juin. C'est ce combat prolongé quand il n'y avait plus de combattans ; c'est ce désir avide du sang de prisonniers réduits à l'impossibilité de nuire ; c'est l'escobarderie qui essayait de traduire un coup d'état en droit commun, et de glisser l'arbitraire dans la constitution qui le repousse ! C'est là ce qui constitue à nos yeux l'attentat du 7 juin. En effet, l'usurpation de la dictature pour sauver le pays peut être un acte digne d'estime, s'il est nécessaire, indispensable ; dans toute autre circonstance, c'est le crime le plus odieux, car c'est le seul crime qui bouleverse de fond en comble l'ordre social s'il n'est suivi d'un châtiment prompt et terrible !

Au reste, bien d'autres considérations pourraient démontrer que les modernes patriotes ne sauraient recommencer 93. Outre que les circonstances ne sont pas les mêmes, outre que le parti rétrograde a changé de face, l'opinion nationale s'est

Digitized by Google

puissamment modifiée elle-même. Quoique nous acceptions avec orgueil l'héritage des patriotes de 89, dont nous avons pour mission de réaliser les principes et d'achever les travaux; quoique leur cause soit devenue la nôtre; quoique nous partagions leurs sympathies populaires, nous sommes parvenus à une phase différente du développement de l'humanité, qui nous présente certains objets sous des faces nouvelles, et qui nous éloigne, quoique partis du même principe, de continuer leurs idées sous tous les rapports. Nous déplorons certaines exagérations de ces tems où la liberté s'ignorait encore, et où l'on marchait à la conquête de résultats philosophiques avec une brusquerie de mouvemens qui ferait douter si l'on ne prenait pas les hommes pour de simples abstractions. On peut être, à notre époque, plus démocrate que Saint-Just à la fois et moins anarchiste que Charles Lameth, parce que depuis eux les esprits ont marché. De nombreux désappointemens et de cruelles expériences nous ont mis forcément face à face avec les faits. Aussi probes que nos devanciers, mais vieillis par les leçons qu'il nous ont transmises, nous ne pouvons pas porter dans les affaires la même candeur. S'il en était autrement, le progrès ne serait qu'un vain mot, et le genre humain, immobile dans son ignorance première, ne tirerait aucun fruit des révolutions.

Ce qui distingue surtout notre époque de 89, c'est qu'alors, en politique comme en religion, comme en philosophie, la route du vrai était obstruée d'un foule de préjugés, de rites, d'institutions bizarres, oppressifs, caducs, qu'il fallait avant tout détruire. Mais, en déblayant ces vieux débris, on devait leur attacher involontairement trop d'importance et perdre, dans le combat, la conscience du but à atteindre. Aussi une foule d'hommes de cœur et de talent acceptaient-ils avec fougue et passion la tâche destructive qui appartenait à leur tems, sans même songer à la reconstruction future de l'édifice. Il devait en être ainsi, car si ces hommes avaient compris que leur rôle était celui de la hache du démolisseur, il ne l'eussent point rempli avec amour et dé-

Digitized by Google

vouement, et ils n'eussent pas, comme ils l'ont fait, aplani et battu en tous sens le terrain sur lequel l'avenir viendra s'asseoir.

Mais nous, qui avons le bonheur de trouver, à notre entrée dans le monde, le sol raffermi et égalisé, comment nous laisserions-nous entraîner à la fureur de détruire? comment peut-on en témoigner la crainte? Notre vœu, au contraire, n'est-il pas de constituer cette démocratie qui, en dépit de prétentions ridicules, a seule résisté à l'orage. Et que pourrions-nous convoiter qui soit digne de notre envie? Titres, dignités, majesté royale, ne sont-elles pas choses trop bien mortes pour que leur ombre doive exciter la terreur ou la colère? Sur toutes les questions révolutionnaires, il faut qu'on le sache, nous sommes au contraire sur la défensive; ce n'est que pour assurer les conquêtes du passé que nous continuons la lutte, et certes nous avons hâte d'en sortir, pour nous livrer à l'étude d'un avenir éloigné qui aura aussi ses progrès. Otez donc du moment présent la terrible question de la guerre étrangère, soutenue par un gouvernement incapable et pusillanime, et nous en serons presque à dédaigner les querelles du présent, tant leur solution nous paraît facile et inévitable, et tant les rétrogrades nous paraissent peu à redouter! Déjà, jeunes encore, nous avons perdu nos plus belles années à défendre pied à pied des intérêts conquis par nos pères : nous sommes las de cet éternel combat au milieu d'un cercle vicieux tracé par les hommes du passé. Souveraineté du peuple, fondée sur l'égalité de nature de l'homme; libertés assurées par la loi; droit commun, règle de la conduite de tous et refuge pour tous, quand ils sont lésés; concours de tous à la formation de la loi; enfin traduction politique dans le monde positif de la fraternité chrétienne, promise dans l'autre vie; ce sont là des questions désormais résolues. Sur tous ces points il y a pour ainsi dire prescription et chose jugée. Le passé essayerait en vain de les entamer encore. La restauration a dû lui prouver qu'il y est impuissant.

Digitized by Google

A nous donc la tâche de préparer l'avenir ! dussent nos efforts être vains, c'est la mission que nous devons accepter si nous voulons être utiles. Appuyés sur la loi du progrès, forts d'une sympathie sincère pour l'humanité, c'est à travailler pour l'intérêt du grand nombre que nous devons passer nos veilles. Lois, éducation, arts, mœurs, préjugés, tout est à examiner, à étudier, à reconstruire dans cet intérêt nouveau. Et c'est là la préoccupation pacifique de notre jeunesse, qu'on se plaît à représenter comme si turbulente, et si empreinte de passions qui n'existent plus ! Puisse la tourmente politique, en s'apaisant, nous laisser tout entiers à ces études d'avenir, qui ont seules du charme, jusqu'au moment où le vieux monde fera taire ses rancunes pour contempler le prolétariat, marchant à son tour à la conquête de droits méconnus et sacrés !

Nous nous sommes laissé entraîner loin des sophismes dont nous nous étions proposé la réfutation. Concluons, pour y revenir, que les prosopopées de 93 n'ont été jetées au milieu de débats sérieux que pour éviter d'aborder avec franchise des questions sur lesquelles la rhétorique du passé était impuissante. Concluons que, reconnaissans des travaux accomplis par nos pères, nous ne pouvons songer à les imiter, parce que nous n'avons ni les mêmes intérêts, ni les mêmes devoirs, ni les mêmes passions. Concluons, enfin, que les idées démocratiques ne peuvent pas de nos jours conduire à la violence, parce que notre victoire est trop complète et trop décisive pour nous laisser des ennemis bien sérieux : et quant à la question sociale qui déjà s'agite, elle n'est encore qu'à se poser et n'aura pas de longtems ses héros, ses fanatiques et ses martyrs.

ACHILLE ROCHE.

Digitized by Google

DE L'INFLUENCE DE LA DÉCLARATION DE LA DIÈTE GERMANIQUE SUR L'ALLEMAGNE.

Un des plus graves événemens que la politique ait produits de nos jours vient de se passer au sein de l'Allemagne. Le despotisme, jetant le masque, fait la déclaration solennelle de ses principes, et par l'organe de la diète germanique annonce hautement à l'Allemagne moderne quels sont ses prétentions et ses projets. Ce serait sans doute se tromper étrangement que de penser que cet événement touche uniquement à l'existence de l'Allemagne, et n'est pas dans un rapport intime avec la France; depuis que les principes de la philosophie du dix-huitième siècle sont devenus le domaine de toutes les nations européennes, toutes les nations n'ont plus fait qu'un seul corps; l'Europe est la grande nation dont les royaumes sont les provinces. Il est donc bien évident, pour tout esprit sérieux et réfléchi, qu'il s'agit aujourd'hui de la destinée du dix-neuvième siècle que deux grands partis se disputent, et que si la révolution de juillet et la réforme de l'Angleterre sont des déclarations de la puissance libérale, le décret de la diète de Francfort est le résumé de la réponse que les rois s'apprêtent à faire. La menace plane sur nous tous, et il n'est permis à personne de détourner les yeux du danger, afin de s'endormir plus tranquille.

La diète de Francfort voudrait mettre aujourd'hui l'Allemagne dans un état semblable à celui où elle fut placée par l'acte final de Vienne, en 1819, et par les résolutions des congrès de Carlsbad, de Troppau, de Laybach et de Vérone. La presse française qui, à cette époque, s'était montrée si fidèle à la cause de la liberté générale, ne l'a point abandonnée aujourd'hui que les circonstances sont plus graves encore, et, généreusement soute-

Digitized by Google

nue par la presse de l'Angleterre, elle a justement flétri, sous les coups de son indignation et de sa colère, l'acte de vandalisme de Francfort. Mais jusqu'ici sa pensée n'a point pris un caractère plus précis, et elle est demeurée en dehors de l'étude positive des événemens qui se préparent, et dont la prévision réside tout entière dans l'appréciation de l'état intérieur de l'Allemagne. Bien des voix se sont écriées que, par l'ordonnance de Francfort, l'Allemagne était mise dans la même situation que la France par les ordonnances de juillet, et qu'elle devait savoir conquérir à son tour sa position parmi les peuples, ou s'attendre à retomber sous une servitude plus pesante encore que celle qui l'accable. Sans doute cette opinion est fondée, le décret décide de l'avenir de l'Allemagne, et l'on peut même regarder son importance comme plus grande que celle du décret de Charles X; en juillet, c'était un seul prince qui se mettait arbitrairement en avant, c'était un de ces éclairs précurseurs qui éclatent à l'horizon sous un ciel serein, et dont on n'aperçoit pas les relations et l'entourage: aujourd'hui toute la ligne des princes se déploie sur la scène politique, leur bannière est levée, et il font savoir à l'Europe quel est le droit public d'après lequel ils entendent régler le sort des peuples. Les nations qui se flattaient de l'espoir que la dernière révolution de la France aurait servi d'enseignement aux rois, et leur aurait appris à sacrifier sagement à la nécessité des tems quelques-uns des dogmes du catéchisme monarchique, les nations peuvent voir aujourd'hui que la ligue des souverains n'a rien perdu ni de ses principes ni de ses antipathies, et que l'exemple de deux grandes nations constitutionelles n'a fait que les confirmer encore davantage dans leur ténacité et dans leur arrogance.

Le parallèle entre les ordonnances de Charles X et les ordonnances de la diète est donc certainement bien fondé s'il ne s'agit que de l'importance de la mesure; et sans doute aussi, nous en avons la ferme conviction, il est permis de suivre le parallèle sur une étendue plus grande, et de prédire pour les mouvemens qui doi-

Digitized by Google

vent naître les mêmes conséquences finales. Mais ce serait se méprendre étrangement sur la position matérielle et le caractère intellectuel de l'Allemagne que de penser qu'il n'y ait pour elle d'autre alternative que celle d'une insurrection vigoureuse ou d'une lâche soumission. Certes, il n'y a place aujourd'hui ni pour l'inertie ni pour la patience; mais si jamais l'emploi d'une sérieuse réflexion est chose utile et nécessaire, c'est ici, car de la moindre imprudence pourrait naître une longue détresse. Cette prévoyance est d'autant plus nécessaire à l'Allemagne que l'expérience peut lui montrer avec quelle certitude il faut compter sur la main voisine d'un ami, et combien, avant de rien entreprendre, il lui faut s'assurer de sa propre force et de ses propres moyens. C'est pour la première fois qu'elle se voit appelée à un essai dans une carrière dont l'idée ne lui est même pas encore familière, et cet essai est une révolution capitale, car il doit clore la carrière. Point d'exemple qui puisse la guider dans cette route nouvelle : la France repose sur une base trop différente par ses antécédens, ses habitudes, son caractère, pour qu'elle puisse songer à l'imiter; l'Angleterre est soutenue par une longue pratique de ses droits, et d'ailleurs sa position aristocratique et populaire la tranche par trop de tout le reste pour qu'on puisse y chercher des analogues. L'Allemagne est donc réduite à sa propre force et à sa propre intelligence; et son génie politique qui ne fait que de naître est réduit à créer pour son début une tactique intérieure toute nouvelle. Mais quels seront les élémens dont elle peut disposer pour ses combinaisons, les moyens qui sont à son ordre pour exécuter le mouvement? Voilà où est aujourd'hui la question, et l'on ne peut y répondre qu'en s'appuyant sur une sage appréciation de l'état social des peuples germaniques, tel que l'ont fait les principaux événemens de nos jours. C'est donc surtout sur la déclaration de Francfort qu'il convient d'insister; car, étant par elle-même la cause provocatrice des mouvemens qui vont suivre, c'est autour d'elle que tout le reste doit venir se grouper, et c'est en balançant avec

Digitized by Google

soin son but et son influence que l'on peut arriver à comprendre quelles sont ses chances de réussite et ses chances de défaite.

Cette déclaration est un fait trop grave pour être un anneau isolé de cette chaîne politique qui, depuis le congrès de Vienne, s'est déroulée avec une si incroyable rapidité; les principes qui lui servent de base en effet sont les mêmes que ceux qui motivèrent ce fameux acte de Vienne, que ses auteurs avaient nommé *final*, dans leur chimérique espoir d'avoir enfin consommé l'acte de despotisme paternellement préparé par eux pour le bonheur des peuples, et qu'aujourd'hui encore ils encensent avec une sollicitude pleine d'amour, se plaisant à le récompenser, par de nouveaux perfectionnemens, de n'avoir point entièrement trompé leur première attente. C'est par un large système d'interprétation des principes établis en 1819 qu'on est arrivé logiquement aux dernières conséquences proclamées aujourd'hui. Tous les pouvoirs, avait-on dit alors, devant rester réunis dans le chef de l'état, le souverain ne doit être astreint à la coopération des chambres que pour l'exercice de *certains droits*. Le principe démocratique dans toute sa pureté étant ainsi posé en première ligne, la détermination des *certains droits* lui demeurait entièrement subordonnée, et n'avait d'autre règle que l'arbitraire monarchique. C'est en vertu de ces certains droits laissés au peuple par la constitution que l'on déclare aujourd'hui que les états ne peuvent en aucun cas refuser les impôts, que l'initiative ne leur appartient pas, et que leurs discussions enfin doivent être surveillées par une commission de la diète. Rien n'empêche que demain, en suivant le cours de cette logique si dégagée dans sa marche, on ne vienne à établir que la convocation des chambres dépend entièrement de la volonté du prince; et alors, tout en demeurant fidèle à la direction suprême de l'acte final, on arriverait avant peu, l'ordre de choses ne s'y opposant pas, à mettre les états constitutionnels dans la même position que les anciens états-généraux de la France; et sans doute aussi convoqués tôt ou tard pour mettre fin aux embarras financiers, ils sauraient comme ceux de la France reprendre leur droit

Digitized by Google

et leur devoir. Nous n'entrerons donc pas dans la discussion de la légalité des mesures adoptées par la diète ; ce que nous cherchons ici n'est point un oiseux débat sur la valeur des mots, mais un examen attentif de l'effet que cette décision importante va produire sur l'Allemagne.

Dans le décret de la diète, ce qui frappe à la première vue et saisit tout d'abord, c'est l'audace. En présence de la France qui a terminé sa révolution, de l'Angleterre qui achève sa réforme, ce firman de l'absolutisme arrive sur la scène politique, et à son incroyable assurance on serait tenter de penser que Charles X a triomphé des révoltés, et pèse encore sur la France, que les torys ont vaincu, et que Wellington est président à St-James. Cette résolution des puissances germaniques est bien évidemment un refus officiel de reconnaître la légitimité des dernières conquêtes du principe populaire; c'est le geste du despotisme rejetant les lambeaux constitutionnels dont il avait jugé prudent de s'habiller un instant. Mais le peuple allemand, dans la position où il se trouve aujourd'hui, n'a point, pour juger la portée et la gravité de cet événement, le tact et l'intelligence politiques qu'une longue pratique a développé chez le peuple en Angleterre et en France ; et c'est cette circonstance qui maintiendra durant quelque tems une tranquillité, qu'assurément l'acte de la diète ne comporte nullement en lui-même. On ne peut compter avec certitude sur aucune autre action immédiate que celle qui va se produire sur la masse pensante de la nation, en rapprochant autour d'une même pensée les hommes politiques qui les premiers ont créé et soutenu l'opinion libérale en Allemagne, et les hommes plus exclusivement voués à la culture de la philosophie et des sciences qui, jusqu'ici disposés en général à croire à la bonne foi des gouvernemens, n'avaient guère soutenu de leur influence les prédictions et les avertissemens de la presse, qu'ils prenaient pour de calomnies ou des exagérations. Désormais l'intention des gouvernemens, ouvertement affichée, n'est plus matière à discussion. En prenant position et en indiquant le point

Digitized by Google

par lequel ils veulent engager le combat, ils ont eux-mêmes donné l'éveil et rallié contre eux, pour le combat qui se prépare, tous ceux dont l'ame se refuse à la servilité.

L'acte de la diète, si généreusement octroyé par les rois, porte à l'Allemagne un autre bienfait d'une valeur bien plus grande encore, et dont les fruits ne tarderont pas non plus à se répandre ; ce bienfait, c'est l'immense activité de propagation qu'il va donner aux idées de la nationalité germanique, si chaudement soutenues par tous ceux pour qui le nom de patrie est un besoin du cœur. Jusqu'ici les travaux de la presse et l'immense levier des fêtes populaires avaient été les seuls moyens : voici la confédération qui leur vient en aide, et qui, dans son essai de domination générale, donne à l'Allemagne une leçon de nationalité en appelant tous les états autour d'un même centre, celui de la résistance au danger commun dont elle les menace tous ensemble. Dans ces derniers tems nous avons vu le peuple dans chaque principauté suivre avidement les débats de la politique intérieure et soutenir de sa solide opinion la lutte ouverte entre les chambres et les gouvernemens respectifs; la lutte à laquelle on le convoque aujourd'hui est plus vaste, c'est celle qui va naître entre les chambres et la diète fédérale; l'action devient générale, et le théâtre du combat s'agrandit et s'étend : il n'est plus ni bavarois, ni badois, il est allemand. Le faisceau de licteur se prépare, et ce sont les princes eux-mêmes qui l'apprêtent et le consolident ; car sa force n'est point dans la hache qui le surmonte, mais dans les anneaux qui l'assemblent.

Mais l'on dira sans doute que la même raison qui réunit le peuple dans un même intérêt, celui de la résistance, réunit également les rois dans un intérêt opposé, et que le despotisme, s'étendant pour peser à la fois sur tous les points, saura écraser du même coup le pays tout entier. Il n'est pas sans intérêt, pour juger sûrement cette question, de se reporter à une époque analogue, celle où l'Allemagne reçut la première atteinte de

Digitized by Google

ce pouvoir despotique qui ne fait aujourd'hui que continuer sa marche.

Alors tant à l'intérieur qu'à l'extérieur se présentait un ensemble de circonstances toutes différentes. Au dehors, nul appui, ni moral, ni matériel : en Angleterre Castlereagh, en France les Bourbons. Au dedans une opposition libérale mal assise, hostile à la France, uniquement soutenue par l'ardeur de la jeunesse encore toute palpitante des émotions de la croisade contre Napoléon, indifférente au peuple qui après avoir combattu pour sa nationalité se reposait, et laissait courir loin de lui les débats de constitutions et de droits politiques. Aujourd'hui la France et l'Angleterre, intéressées pour leur propre salut à s'opposer aux empiétemens exagérés du despotisme, appartiennent à une cause nouvelle et veillent sur l'Europe; dans l'intérieur de l'Allemagne une éducation politique de dix-sept ans est descendue dans les masses, lente peut-être, mais par là même profonde; elle a ôté le premier rang aux jeunes gens des universités, pour le donner à la classe moyenne du peuple; c'est cette classe qui a déployé son activité dans les élections, son énergie dans les adresses et les assemblées populaires; ce n'est plus la mer changeante des écoles qui soutient la pensée libérale, elle habite la demeure solide du peuple, et, pour tout résumer en un mot, la fête d'étudians de *Wartburg* a fait place à la fête patriotique de *Hambach*.

Les positions sont différentes sans doute, voyons cependant quel fut dans ce tems le succès de la diète lorsqu'elle voulut sévir et se montrer fidèle à l'inspiration des congrès de Vienne et de Carlsbad. Comme le mouvement libéral était principalement concentré au sein des universités, ce fut contre elles surtout que les mesures furent entassées et les décrets foudroyés. La fédération de la *Burchenschaft* était le point d'attaque auquel s'adressaient tous les coups, le monstre naissant qu'il fallait étouffer au berceau. Tout fut mis en œuvre pour atteindre le but, et malgré tout, sous le gouvernement prussien lui-même entouré de tant de forces et de lumières, Halle, Bonn, Breslau continuèrent à

Digitized by Google

demeurer des centres et comme des métropoles de la Burschenschaft. Les professeurs suspectés de tendance dangereuse furent menacés, mais on n'osa rien au-delà ; et, lorsque l'on voulut abattre Jahn, Arndt, Goerres, on accusa leurs conspirations et non pas leurs doctrines.

La fameuse commission de Mayence, cette cour centrale de l'inquisition germanique, fut installée à grand bruit et mise en face des sociétés secrètes et des affiliations révolutionnaires de la confédération tout entière, et au cri d'indignation qui s'éleva devant elle, incapable de soutenir le poids de l'opinion publique, elle tomba sans avoir rien produit. Le coup porté en 1819 contre la presse fut mieux calculé et ses effets furent plus profonds et plus durables. La loi *exceptionnelle* provisoirement établie pour cinq ans soumettait à la censure tout écrit périodique ou non périodique, contenant moins de vingt feuilles ; la mesure était énergique, et nombre de journaux quotidiens et mensuels furent étouffés sous le bâillon et réduits au silence. Les lois sur la liberté de la presse promises par la constitution de la Bavière, du Wurtemberg et du duché de Bade, restèrent en suspens ; et par une odieuse rétroactivité, la loi sur la liberté de la presse inscrite dans la constitution du grand-duché de Saxe-Weimar, loi authentique et sanctionnée en 1817 par la diète elle-même, fut indignement violée et abolie. A ces crimes politiques dirigés contre les peuples, il ne manquait assurément ni l'énormité ni l'infâmie, et cependant, il faut en convenir, ils ne furent suivis que d'une sourde et impuissante rumeur ; le peuple n'était point de la partie alors, et il ne sentait pas la violence du coup résonner jusque dans ses entrailles.

Aujourd'hui que les circonstances sont devenues beaucoup plus graves, et que l'empereur, chef de la diète, déclare lui-même *que la révolution de l'Allemagne marche à grands pas vers sa maturité*, le despotisme en face de nécessités nouvelles déploie des ressources nouvelles. La liberté de la presse est de nouveau étouffée chez les peuples qui en jouissaient déjà ; la censure, pré-

Digitized by Google

cédemment imposée aux écrits de vingt feuilles, est étendue aux livres étrangers dont la circulation est défendue, à moins d'une autorisation préalable : c'est le système de l'Autriche étendu à l'Allemagne tout entière. La commission de Mayence est également laissée de bien loin en arrière par la commission spéciale chargée de la haute surveillance des chambres des états : les débats des assemblées constitutionnelles ne sont plus que des disputes de cabaret soumises à la surveillance des agens et des espions de la police. C'en est trop pour que la dignité d'un peuple y puisse résister, et si la commission, usant du droit dont elle est investie, osait violer l'indépendance d'un député et le traduire devant elle, nul doute que ce ne fût là une de ces occasions qui forcent l'insurrection à se lever et à faire résistance. Dira-t-on que ce cas est prévu par la diète, que c'est pour lui qu'elle tient en réserve les puissantes armées dont elle dispose, et que l'occupation militaire saura prêter main-forte au despotisme de la loi? Mais nous demanderons alors que l'on réfléchisse mûrement à ce sentiment de justice si profondément enraciné chez le peuple allemand, moteur chez lui plus puissant peut-être que l'amour sacré de la liberté ; que l'on se rappelle le consentement unanime des populations, lors des mouvemens de Brunswick et de Cassel, leur aspect si menaçant et si énergique, que la diète elle-même, renonçant au droit d'intervention, demeura dans le silence ; et que l'on cherche à savoir quel serait le maintien des masses alors que la force du canon, dernière raison des rois, viendrait décider devant elles d'une discussion de presse ou de tribune.

La liberté de la presse ne peut donc être momentanément violée que dans le pays où les journalistes indépendans n'auraient pas assez d'énergie pour oser, la constitution nationale à la main, résister ouvertement aux ordonnances de leur gouvernement. Le peuple, plein de dévouement et de reconnaissance pour les journaux qui, en lui faisant entendre la voix de la vérité, n'ont point dépassé les bornes d'une sage mesure, les soutient de son approbation et de son appui, et contre eux les menaces illégales

Digitized by Google

du gouvernement sont sans force. La diète, en venant au secours de l'impuissance des princes, ne ferait que constater mieux encore la faiblesse de ceux qui ont l'imprudence de se mettre eux-mêmes hors la loi, et donnerait elle-même le signal d'une insurrection générale.

Nous venons de jeter un coup d'œil sur le caractère des décisions de Francfort et sur les résultats probables qu'entraînerait l'essai de leur application. Nous allons maintenant, en laissant de côté l'éventualité d'une attaque directe de la part du despotisme, examiner quelles sont les ressources que le libéralisme possède en Allemagne, et quelles sont les chances certaines qui doivent amener le triomphe de sa cause.

Intéresser le peuple au succès, lui donner une volonté et une passion qui la soutienne, là est toute la question; car si la force et l'activité de la presse et de la tribune soutiennent le peuple, c'est aussi la force et l'activité du peuple qui soutiennent la tribune et la presse. Il importe donc de bien savoir si, jusqu'ici, aucun moyen capable d'amener à ce but important n'a été négligé par le parti libéral, de savoir si tous les élémens qui se rattachent à l'idée d'affranchissement ont été effectivement mis en jeu. Quant à nous, lorsque nous réfléchissons profondément sur ce qui a été fait et sur ce que l'on aurait pu faire, nous n'hésitons pas à répondre négativement; et, tout en reconnaissant le talent, la conscience et le dévouement qui ont présidé à la propagation du libéralisme en Allemagne, nous pensons que de puissans motifs de ralliement, susceptibles de descendre aisément à l'intelligence et à la sympathie du peuple, ont été trop négligés jusqu'ici. Les transformations sociales s'opèrent par des raisons puisées à la fois dans la sphère des intérêts intellectuels et dans la sphère des intérêts matériels; on peut s'adresser aux masses en leur rappelant ce que réclame la dignité humaine, ce que commandent les sentimens les plus généreux et les plus nobles, ou bien encore en leur montrant les conditions de bien-être et la nécessité d'amélioration. Le plus souvent les deux actions se

Digitized by Google

produisent ensemble, car la nature physique de l'homme étant toujours subordonnée à sa nature morale, une révolution physique est toujours la conséquence d'une révolution morale; mais dans ce mouvement politique il importe de les montrer toujours réunies et confondues, et si l'une sert de fondement, l'autre sert d'explication. Sans doute les idées de dignité, de liberté, d'égalité sont les plus importantes à mettre en avant, mais le peuple a besoin qu'on lui montre comment leurs conséquences, arrivant à la réalité sociale, sont pourvues d'utilité aussi bien que de grandeur. C'est là le point sur lequel nous pensons que la presse n'a point assez insisté jusqu'ici. Nous convenons que l'ordre important des questions matérielles n'a pas toujours été complètement délaissé; les chambres ont tenté des efforts pour réduire les impôts, abolir les charges féodales, établir la liberté de commerce dans l'intérieur : mais ces tentatives n'ont pas été soutenues par la presse comme elles auraient dû l'être, et généralement, lors de ces discussions, les journaux, demeurant en arrière, se sont laissé dépasser par les chambres. Ce sont cependant ces idées de transformation matérielle que l'état actuel de l'Allemagne appelle hautement, et avant toutes les autres peut-être; car l'Allemagne est encore dans les chaînes féodales, et, pour prendre le rang qu'elle doit occuper dans l'association européenne, elle a bien plus de progrès à faire sous le rapport matériel que sous celui des idées et des sentimens. Le champ qui s'ouvre pour la presse est immense, si elle veut descendre de ses hauteurs un peu glacées, et faire apprécier l'importance des réformes pour le bien-être physique du peuple. La critique qu'elle a à faire des inconvéniens de la féodalité, comme source de misère et d'obstacles aux progrès matériels, aurait une grande et légitime influence; les intérêts matériels, une fois éveillés sur l'importance des questions qui s'agitent, ne manqueraient pas de fournir au libéralisme un puissant support.

Mais ce n'est pas seulement aux intérêts matériels que le libéralisme doit s'adresser et prêter appui pour y trouver appui à son

Digitized by Google

tour. Il y a en Allemagne, à défaut de patrie générale, des espèces de petites patries où vivent confinées de hautes et puissantes intelligences, et où les ames les plus élevées trouvent de quoi se satisfaire. Il y a des hommes qui s'occupent uniquement et exclusivement de l'art; il y en a d'autres qui s'occupent uniquement et exclusivement d'histoire et de science; il y en a dont la religion, considérée sous le rapport le plus immatériel, absorbe l'attention et captive la vie. L'alliance du libéralisme avec tous ces partis de l'Allemagne, si on peut les appeler ainsi, est d'autant plus nécessaire que véritablement ces nuances diverses et tranchées composent, réunies, le monde intellectuel. Le silence que les organes du libéralisme gardent sur ces idées, l'indifférence de la presse et des chambres législatives pour elles, ne pourraient-il pas faire croire à beaucoup de ceux pour qui ces idées sont tout, que la liberté est hostile aux matières qui leur sont justement chères? Nous ne serions pas étonnés que, dans le peu de tems qui s'est écoulé depuis qu'on s'occupe de répandre en Allemagne les idées pratiques de liberté, beaucoup d'hommes se soient détournés de ces idées, dans la conviction qu'elles seraient plus nuisibles que favorables au développement entier d'une vie d'homme dirigée vers un grand et noble but. Si ces hommes sont dans l'erreur, comme nous en sommes fermement convaincus, la faute n'en est-elle pas en partie à la forme incomplète sous laquelle le libéralisme s'est montré jusqu'ici?

Il est donc de la plus haute nécessité pour le libéralisme de trouver le point d'union et l'ensemble des rapports qui existent entre lui et ces idées. Cette tâche ne peut pas être difficile, puisque la liberté est nécessaire à la religion, à la philosophie, aux sciences, aux arts. Nous sommes loin de prétendre toutefois que le libéralisme doive se lier avec tout ce qui porte le nom de religion, de philosophie, de sciences. Il y a des dégénérations dans la religion, comme il y a des philosophies serviles, courtisanesques, et des sciences stériles. Mais il y a dans toutes ces branches des tendances qui sont bonnes, dignes d'attention et d'appui. Par

Digitized by Google

la grande réforme qu'opéra la philosophie de Kant dans toutes les idées, la religion a reçu une base toute nouvelle, et c'est sur cette base de la raison que s'est développé le système de théologie qui porte le nom de rationalisme, et qui s'est si généralement répandu en Allemagne, malgré les obstacles que le supernaturalisme et le mysticisme ont cherché à lui opposer. Eh bien ! ce rationalisme qui demande à si haute voix des changemens dans l'organisation des autorités spirituelles, qui demande l'abolition d'un serment qui veut lui imposer d'autres convictions, et qui se révolte si justement contre le despotisme des consistoires, pourquoi ne pas l'aider dans ces justes demandes? Dans le catholicisme il s'est aussi opéré de grands changemens ; une autre organisation du clergé et une transformation du dogme sont devenus un besoin urgent dont on demande hautement la satisfaction ? pourquoi rester muets sur ce phénomène remarquable ? L'esprit nouveau qui anime aujourd'hui tous les peuples civilisés est le résultat de la philosophie ; pourquoi rester indifférens envers la philosophie, qui ne demande que quelque intérêt pour produire et développer des vérités nouvelles pour le bonheur de l'humanité ? Les arts demandent partout qu'on leur assigne la place qu'ils doivent occuper dans une société constituée sur les idées de liberté. Le libéralisme ne dépassera donc pas sa sphère, s'il prend à tâche de se mettre en rapport avec les objets dont nous venons de parler, et de leur prêter son appui. Nous croyons que le libéralisme s'est occupé trop peu de ces matières importantes, et que c'est une condition de son propre progrès de réparer cette faute et de tendre une main amicale à tous les élémens progressifs qui se trouvent dans la société. Ce n'est qu'alors que les idées de liberté deviendront générales, et acquerront une puissance irrésistible.

Il nous reste à parler des mesures que l'Allemagne doit employer, pour s'opposer avec force au despotisme de Francfort et pour faire triompher la cause de la liberté. Certes, quand on considère cette crise dans un avenir plus ou moins éloigné, il est

Digitized by Google

évident que la force populaire sera appelée à vider la querelle; c'est du peuple qu'il s'agit, et sa volonté interviendra tôt ou tard. Mais, pour le moment, ce n'est pas lui qui est appelé à jouer le principal rôle; son devoir actuel est de soutenir par la puissance de l'opinion les hommes qui se sont donné la mission de défendre sa cause. Les représentans du peuple dans les chambres, et en général les écrivains, seront donc ceux qui ouvriront les premiers le combat.

Dans les états constitutionels de l'Allemagne, les chambres ont le droit de mettre le ministère en accusation. Or, il n'y a pas de plus évidente violation des droits constitutionnels que l'acte des ministères signataires des résolutions de la diète de Francfort; car dire que les décrets de Francfort ont été imposés par les grandes puissances aux petits états de l'Allemagne par la menace de l'envahissement, c'est dire une absurdité. Un prince qui aurait vraiment eu à cœur les intérêts et les droits de son peuple, et qui se serait opposé fermement à l'usurpation de la diète, aurait assuré son trône plus que jamais. Un exemple assez récent de ce que la ferme volonté d'un prince peut faire, quand il s'appuie sur son peuple, n'est pas sans intérêt, et mérite d'être rappelé ici. A l'époque de la querelle très-grave qui s'éleva après la paix de Vienne entre la Bavière et le duché de Bade, le grand-duc, après de longues altercations et lorsque tout paraissait tourner contre lui, adressa, le 13 mars 1818, au roi de Bavière une lettre pleine de dignité, où il lui disait : « Sire, je ne me fais pas d'illusion sur la position dans laquelle je me trouve ; rien ne m'étonne, je suis préparé à tout ; mais je vous déclare que si l'on avait l'intention de m'arracher par la force ce que l'on n'obtiendra jamais de bon gré, je ferai pour ma défense un appel à l'opinion publique, et Votre Majesté trouvera difficilement un allié plus puissant. » Ces paroles énergiques, qui s'adressaient aussi bien à l'Autriche et à la Prusse qu'à la Bavière, dont ces deux puissances soutenaient la cause, ne manquèrent pas leur but; le grand-duc sortit triomphant de la querelle. Si le père du grand-duc actuel

Digitized by Google

de Bade connaissait si bien la puissance de l'opinion publique, quand il s'agissait d'une diminution de territoire et d'une atteinte à ses droits comme souverain, pourquoi le fils ne s'appuie-t-il pas sur elle dans un tems où elle est devenue beaucoup plus puissante, et lorsqu'il s'agit de transformer un roi en vil geolier de son peuple et de lui faire trahir ses sermens prononcés à la face du monde ! L'excuse n'est donc admissible de la part d'aucun gouvernement, quelque petit qu'il soit. Le crime des ministères est évident, et nous croyons que la mise en accusation aura lieu, si la diète de Francfort ne se hâte pas de faire de nouveaux pas dans la voie où elle est entrée, en décrétant la destruction ou au moins la suspension provisoire de toutes les chambres des états constitutionnels. Si elle ne le fait pas, les chambres du Wurtemberg s'assembleront encore cette année, les chambres de Bade au commencement de l'année prochaine ; la chambre de Hesse-Cassel, qui vient d'être brusquement dissoute au moment où elle se préparait à mettre en accusation les ministres de cette principauté, s'assemblera de nouveau d'ici à six mois ; les chambres de Bavière devaient être aussi convoquées dans le courant de l'année prochaine ; et certes l'action simultanée de toutes ces chambres, qui se soutiendraient mutuellement, deviendrait une force qu'il serait difficile de vaincre. La mise en accusation de tous les ministères serait peut-être la moindre chose qui en résulterait : l'intelligence politique qui se répandrait dans le peuple, par suite de ces graves débats, serait beaucoup plus importante, et pourrait conduire à des événemens auxquels les chambres ne pourraient pas rester indifférentes. Mais nous ne voulons pas même compter sur la possibilité de réunions si prochaines des chambres constitutionnelles ; ce que les députés ont à faire dans les circonstances actuelles et sans attendre de tardives convocations, voilà ce qui doit fixer toute leur attention, ce qui réclame toute leur énergie. Ajoutons à ce que nous avons déjà dit à ce sujet un conseil qui, s'il était possible de le suivre, aurait immanquablement de grands

Digitized by Google

résultats. Le tems nous paraît passé où les députés agissaient isolément dans les chambres des états particuliers. Le despotisme s'est réuni ; il a eu sa cour plénière ; tous les gouvernemens allemands ont formé une formidable coalition contre les droits de toutes les chambres. Pour opposer à cette union du despotisme une force non moins compacte, il est, ce nous semble, de la plus haute nécessité que tous les députés libéraux de tous les États s'entendent et s'unissent pour agir ensemble et pour prendre en commun toutes les principales mesures. Cette fédération des députés, opposée à la confédération de Francfort, nous paraît surtout nécessaire pour imprimer à tout le peuple allemand le cachet de l'union. Tous les yeux se dirigeraient vers les députés; et leurs actes, protestations ou résolutions exerceraient peut-être sur le peuple une plus grande influence que les résolutions prises par les chambres légalement constituées. L'autorité des députés hors les chambres serait, dans les circonstances actuelles, plus puissante que celle dont ils sont investis dans l'état normal. Cette idée d'une union des députés semble au premier aspect offrir des difficultés insurmontables; mais l'énergie des députés et l'assentiment universel du peuple les vaincraient, et cette union conduirait aux résultats les plus heureux ; elle deviendrait le point d'appui, le foyer autour duquel tout se concentrerait pour recevoir une direction commune.

Quant au peuple, je le répète, il ne s'agit pas aujourd'hui pour lui d'agir, mais de se préparer à agir. La défense de sa cause n'exige pas encore d'autres moyens que ceux que présente la loi : lorsque la diète passera de la menace à la violence, alors il sera tems, pour repousser la force, d'appeler la force à l'aide. Mais jusque-là il importe que l'éducation politique du peuple suive sa marche, qu'il s'instruise de ses droits, qu'il acquière la conscience de ses devoirs, qu'il arrive à l'intelligence de sa force. Si nulle part une indignation bien manifeste ne s'est encore soulevée contre la déclaration de la diète, c'est que nulle part n'existe encore dans les masses un sentiment bien profond de sa

Digitized by Google

portée et de son injustice. Ce ne sera donc pas, comme en France, par un mouvement instantané que le peuple se portera à l'attaque de l'illégalité, mais par un mouvement progressif et soutenu. Les protestations ont déjà commencé en plusieurs lieux, l'exemple donné ne sera pas perdu, et à mesure que la discussion individuelle, si puissante en Allemagne, agrandira le cercle de la propagation, on verra naître l'énergie en même tems que la conviction. Les systèmes de prohibition intellectuelle peuvent bien arrêter quelque tems aux frontières des royaumes le puissant commerce des idées, mais, une fois importées dans le peuple, les idées germent, fructifient et se répandent d'elles-mêmes.

Il est utile et intéressant à la fois de chercher à apprécier le rôle que chacun des peuples de la confédération germanique est appelé à remplir, en se basant sur le passé pour calculer l'avenir, et en se reportant au souvenir de la fermeté et de l'enthousiasme plus ou moins grands que chacun d'eux a montré dans ces derniers tems pour la cause de son indépendance. La statistique intellectuelle ne serait pas la moins importante à fonder.

Le Wurtemberg, demeuré si tranquille et si calme dans la période qui vient de s'écouler, mérite cependant d'occuper le premier rang parmi les peuples de l'Allemagne; l'esprit libéral s'y est depuis trop long-tems montré énergique et solide pour ne pas offrir, dans les circonstances nouvelles, une garantie assurée. Une constitution d'états en harmonie avec les idées de liberté est le patrimoine du pays, et le sentiment de ses droits est pour le peuple l'héritage de ses pères. Cet esprit, profondément enraciné dans la nation, s'est clairement manifesté durant quatre années de débats législatifs de 1816 à 1819, alors qu'il s'agissait de l'établissement de la constitution. Les prétentions du prince, qui voulait octroyer une charte de son plein gré, furent obligées de céder devant le consentement unanime des citoyens qui exigeaient que la charte fût un pacte social librement consenti par le prince et par la nation. Inébranlables à la séduction et aux menaces, et soutenues par la puissance de l'opinion publique, les

Digitized by Google

chambres persistèrent dans leur résolution. Renvoyées deux fois, et trois fois réélues, elles triomphèrent et acquirent au pays la constitution la plus populaire et la plus libérale de l'Allemagne. Cette attitude si confiante et si ferme du peuple et de ses représentans, digne de servir de modèle dans l'histoire moderne, ne démentira pas, si de nouvelles circonstances le demandent, les espérances qu'elle a fait naître. L'accueil fait à Stuttgart à la déclaration de Francfort est d'un heureux augure pour le traitement qui va suivre.

Le peuple de Hesse-Cassel n'a pas une valeur moins grande que celui de Wurtemberg ; écrasé depuis 1815 sous le plus odieux arbitraire, voici deux ans qu'il s'en est enfin affranchi. Sa constitution est une victoire qu'il a remportée sur son prince, et c'est un dépôt précieux sur lequel il veille avec sollicitude. On a vu dans ce dernier tems l'activité des chambres se soutenir avec ardeur, durant une session remarquable, et le peuple suivre les débats et continuer leur discussion, et, par cet utile concours, la nation tout entière atteindre en peu de tems un haut degré d'harmonie et de lumière. La vigueur que déploiera la Hesse dans la lutte qui va s'ouvrir ne saurait donc être douteuse, et si l'on devait avoir quelque sujet de crainte, ce ne serait pas de la voir résignée, mais bien plutôt de la voir compromise par une ardeur immodérée et une résistance irréfléchie ; du reste, la position du pays et sa nature de montagnes sont des points qui, lors d'une guerre générale, ne seraient pas sans importance.

De tous les États constitutionnels de l'Allemagne, la Bavière est le plus puissant par son étendue. Elle possède une constitution depuis 1818, mais la masse du peuple est en général beaucoup moins éclairée que dans le Wurtemberg : dans le nord, les lumières politiques sont néanmoins fort répandues, et dans ces derniers tems la Bavière rhénane, si souvent placée en avant sur la scène, semble avoir fait oublier sa petitesse par son entraînement et son activité. Que le sentiment de la liberté s'y consolide par

Digitized by Google

une maturité plus grande, et la cause libérale aura là sur le Rhin une position puissante.

Les institutions libérales que possède le duché de Bade lui ont donné une importance assez grande ; le peuple, éclairé par une éducation publique généreusement répandue, s'est montré justement fier de la condition dont il jouit ; mais dans ces derniers tems cette satisfaction de lui-même semble avoir dégénéré en un étroit et absurde sentiment de sa propre nationalité. Son gouvernement vient de se prononcer en faveur de la diète, et de se soumettre à la loi de Francfort ; l'irritation dans le peuple sera d'autant plus vive, que jusqu'ici il avait cru pouvoir donner toute confiance à son gouvernement et abandonner à sa sollicitude paternelle la garde de ses droits et de ses intérêts.

Dans le duché de Hesse-Darmstadt le peuple est énergique, mais pauvre, et excité par sa misère même ; on se rappelle ces soulèvemens de paysans, qui, peu après la révolution de juillet, naquirent de toutes parts, indiquant un mal profond, et répandant la menace et l'inquiétude. On peut juger de ce qu'enfanterait ce pays, s'il se voyait soutenu par la nécessité et encouragé par l'exemple.

Le peuple de Nassau est travaillé par un malaise intérieur, que sa faiblesse et la force des puissances voisines empêchent seules d'éclater. Jamais constitution n'a été plus fréquemment et plus impudemment violée, jamais gouvernement plus tyrannique et plus aveugle.

Les peuples du nord de l'Allemagne sont généralement moins avancés dans les idées libérales que les peuples du midi ; chez eux le sentiment de nationalité n'appartient encore qu'aux esprits les plus élevés, tandis qu'il est vulgaire dans le midi. L'instruction y est cependant commune, et les secours d'une presse indépendante y feraient faire à l'instruction politique de rapides progrès. Le Hanovre, le royaume et les duchés de Saxe, le duché de Brunswick, sont dans une situation d'esprit qui, pour tous, est à peu près la même. Le peuple de Hanovre

Digitized by Google

suit avec un intérêt assez vif les débats des chambres, actuellement assemblées pour l'établissement de la constitution, et l'opinion publique commence à s'unir en un noyau compact. Le peuple de Brunswick est ferme et éclairé; il s'est montré à l'Europe dans ces derniers tems, lorsqu'il s'est affranchi de l'insolent despotisme de son duc. Le peuple de Saxe, après avoir obtenu sa constitution de vive force, se repose aujourd'hui, attendant la prochaine convocation des chambres qui doivent s'assembler pour la première fois, et ne laissera pas la diète porter atteinte sans obstacle aux droits qu'il a conquis.

Notre intention n'est pas d'insister plus longuement sur cette revue rapide de l'opinion politique des peuples allemands; elle nous a suffi pour mettre en évidence l'opposition générale que les mesures de la diète vont soulever, et pour montrer comment cette résistance, d'abord si peu assurée et si peu vive, est destinée à marcher en grandissant chaque jour. Que les amis du peuple et de la liberté se rassurent, l'Allemagne ne retombera plus sous l'ancien joug du despotisme; elle s'est rajeunie déjà par sa réforme religieuse; il lui reste à se rajeunir de nouveau par sa réforme politique : celle-ci est la suite de la première, et le tems est venu. Il faut que le sentiment de patrie franchisse les bornes étroites des frontières et unisse tous les peuples en une seule nation; alors l'Allemagne, brisant tous ces jougs mesquins qui la blessent et la fatiguent, et sentant sa dignité et sa force, entrera dans la famille européenne avec le rang qui convient à la fille des Césars et de l'antique Germanie.

H. Ahrens, *de Gœttingue.*

Digitized by Google

SCIENCES.

Géologie.

DE LA CONTEMPORANÉITÉ DE L'HOMME ET DES ESPÈCES D'ANIMAUX PERDUES.

Le progrès dans le développement des populations successives de la terre, la continuité dans la création dont l'humanité de nos jours constitue le dernier terme, sont des problèmes dont la portée philosophique prend chaque jour plus d'évidence et de grandeur; les études géologiques sont, en quelque sorte, les racines que la théorie de la perfectibilité pousse dans le tems au-delà de l'humanité. M. Marcel de Serres, si connu par ses beaux travaux sur les cavernes à ossemens et les terrains tertiaires du midi, nous adresse un discours qui renferme le résumé des doctrines géologiques qu'il professe à la Faculté de Montpellier. Les personnes qui suivent le mouvement de la science verront avec plaisir ce résumé rapide des doctrines cosmogomiques auxquelles elle conduit aujourd'hui, et nos lecteurs appercevront sans peine leur analogie avec la tendance philosophique de ce recueil.

Le texte choisi par M. Marcel de Serres est celui-ci :

« *Des animaux terrestres ont-ils cessé d'exister depuis l'appa-* » *rition de l'homme, et l'homme a-t-il été contemporain des es-* » *pèces aujourd'hui perdues, ou du moins qui ne paraissent plus* » *avoir de représentans sur la terre?* »

Parmi les phénomènes que la géologie nous a fait connaître, il n'en est pas de plus curieux que ceux qui se rapportent aux êtres

Digitized by Google

nombreux dont les couches de la terre nous ont conservé l'étonnante généalogie. Mais ces débris de la vie des tems anciens ont-ils été dispersés par l'effet de violentes révolutions, nullement en harmonie avec les phénomènes naturels, ou ne se trouvent-ils dans le sein de la terre que par suite des divers changemens que la surface du globe a dû éprouver, comme conséquences des lois de sa formation? Telle est la question sur laquelle il convient d'insister pour avant tout s'assurer si, depuis l'apparition de l'homme, des espèces, ou pour mieux dire des animaux terrestres, ont cessé d'exister; et si l'homme lui-même a été contemporain de ces races dont on ne voit plus de représentans sur la terre.

Pour résoudre cette question, une des plus belles que la géologie puisse se proposer, il nous paraît nécessaire d'examiner si les modifications que la surface du globe a éprouvées ont été assez grandes pour anéantir certaines espèces, ou du moins pour arrêter ou diminuer la propagation de quelques autres; enfin s'il a fallu de grandes révolutions pour détruire à jamais certaines tribus qui, dans le principe, trouvaient à satisfaire aux conditions d'existence que leur imposait leur organisation.

Il est difficile de concevoir les divers changemens que la pellicule superficielle qui renferme les débris organiques a éprouvés, sans se faire une idée exacte du mode de formation de notre globe. La terre, comme probablement les divers globes planétaires, paraît avoir eu dans son origine une température tellement élevée, que les matériaux solides qui en font partie étaient dans une liquidité complète. Cette liquidité, jointe au mouvement imprimé à notre planète, lui a fait prendre la forme sphéroïdale et a déterminé l'arrangement symétrique des couches terrestres autour du noyau central, dont la densité est restée supérieure à celle des matériaux les plus rapprochés de la surface.

A l'époque où les matières aujourd'hui solides étaient liquéfiées par suite d'une température élevée, l'eau ne devait pas encore exister à la surface du globe, du moins à l'état liquide. Disséminée dans le vaste bassin de l'atmosphère, sa vapeur en

Digitized by Google

rendait le poids plus considérable et mettait par cela même obstacle à la vaporisation des corps les plus rapprochés de la surface terrestre. Le refroidissement de cette surface produit par le rayonnement du calorique à travers l'espace, rayonnement qui lui fesait perdre une quantité de chaleur bien plus considérable que celle que le soleil lui envoyait, fit enfin retomber l'eau sur la partie solidifiée de notre planète. Il paraît même que l'eau liquide fut, dans les tems qui succédèrent au dépôt des terrains primitifs, extrêmement abondante sur la surface du globe. Du moins les faits géologiques semblent annoncer que, pendant cette période, les continens n'avaient qu'une petite étendue, et paraissaient comme des îles noyées au milieu du vaste Océan. Ces faits résultent surtout de la distribution des corps organisés dans les terrains secondaires de la plus ancienne époque de la période d'immersion. Ces corps organisés rappellent, pour la plupart, des êtres qui devaient vivre dans les bassins des mers et sous l'influence d'une température élevée. Quant aux végétaux terrestres que l'on y découvre, ils n'ont quelque analogie qu'avec des plantes qui, dans les tems présens, exigent une grande chaleur et ne prospèrent que dans des lieux humides, entourés de grandes masses d'eaux. Aussi la végétation et la population de cette époque remarquable sont-elles en tout analogues à celles que l'on voit de nos jours, non dans les grands continens, mais dans les îles des pays les plus chauds et les plus humides.

Les terres découvertes prirent cependant peu à peu une grande étendue. Les mers refoulées dans des bassins plus circonscrits, probablement par les effets du soulèvement des terrains sur lesquels se déposait le sol secondaire, laissèrent dans la portion des continens qu'elles abandonnèrent, et des traces de leur séjour, et des débris de leurs premiers habitans. Les mers intérieures n'étaient point encore séparées des mers extérieures. La séparation fut déterminée par l'exhaussement du sol tertiaire, comme la diminution l'avait été par le soulèvement du sol secondaire. Ainsi successivement, l'espace occupé par les eaux des mers de-

Digitized by Google

vint de moins en moins étendu, jusqu'à l'époque où les mers prirent leurs limites actuelles, et les continens les formes qu'ils affectent aujourd'hui.

Cette époque commença une ère nouvelle, et les phénomènes qui se succédèrent devinrent de plus en plus simples, et de plus en plus analogues à ceux qui se sont passés pendant les tems historiques. Les modifications que la surface des continens éprouva pendant la période d'émersion ne furent plus dues à l'action des mers, mais bien à celle des eaux courantes, ou des eaux qui par un concours de circonstances particulières se réunirent dans les enfoncemens et dans les lieux les plus abaissés de la surface de notre planète. Aussi cherche-t-on vainement, pendant toute cette période, des êtres marins dans les couches de la terre; leurs vestiges en ont tout-à-fait disparu. Pourrait-il en être autrement, puisque, depuis la rentree des mers dans leurs bassins respectifs, des animaux terrestres ou d'eau douce ont seuls été ensevelis dans les couches quaternaires, couches qui n'ont ni la solidité, ni la régularité de celles déposées pendant la période d'immersion?

Les phénomènes qui se sont opérés pendant la période d'émersion n'ont donc plus la même généralité et ne peuvent pas être comparés à ceux qui les ont précédés. Ils n'embrassent pas non plus des espaces aussi étendus que ceux qui se rapportent à l'époque où les mers recouvraient en grande partie nos continens. Les phénomènes de cette période de plus en plus analogues à ceux qui ont lieu de nos jours n'ont plus besoin, pour être suivis et conçus, de l'observation de ce qui se passe dans le fond des mers, ni de l'étude des effets produits par les eaux courantes qui y affluent sans cesse et modifient continuellement le sol sur lequel leurs eaux exercent leur action.

Les phénomènes de la période d'émersion sont donc comparables à ceux qui s'opèrent sous nos yeux, dans la partie des continens mis à découvert; par rapport à eux l'on ne saurait admettre que le fil des opérations de la nature a été interrompu, et

Digitized by Google

que les causes qui les ont opérés ont cessé à jamais leur action. S'il est un fait démontré, c'est que les phénomènes qui se sont succédé pendant la période d'émersion peuvent très-bien avoir été produits par des causes semblables à celles dont nous pourrons calculer et apprécier l'action. S'il n'est pas aussi constant qu'il en a été de même de ceux qui se rattachent à l'époque où les mers recouvraient une plus grande étendue de la surface terrestre, l'analogie, qui équivaut presqu'à l'expérience, le fait également présumer. Comment pouvoir en douter, lorsque la nature, interrogée dans les faits que nous pouvons saisir, nous montre qu'elle n'a jamais agi que d'après des lois aussi simples qu'universelles? La vraie philosophie repousse donc avec raison ces causes occultes, à l'aide desquelles l'on voudrait expliquer les phénomènes naturels des tems passés, comme pour s'épargner la peine de les étudier et de les comparer aux phénomènes actuels. N'oublions pas que, si l'expérience et l'observation nous permettent de saisir certains points des phénomènes de la nature, il en est d'autres qui ne peuvent être appréciés que par la comparaison et l'analogie.

Ce sont là, les diverses périodes que le globe a parcourues, et qui l'ont successivement amené à l'état de stabilité et d'harmonie auquel il est arrivé, stabilité qui était aussi nécessaire à la conservation qu'à la durée des choses créées. Maintenant examinons en particulier les diverses modifications que la surface du globe a éprouvées, et voyons si elles ont suffi pour opérer la destruction des espèces dont on ne voit plus de traces sur la terre.

Les principaux changemens que le globe a subis paraissent avoir dépendu d'un certain nombre de causes, que nous allons essayer d'énumérer dans l'ordre qu'elles semblent avoir suivi, ou plutôt dans celui de leur importance. La première, la plus influente, l'abaissement de la température, a eu pour effet immédiat la solidification de la croûte terrestre et la précipitation de l'eau liquide sur cette même enveloppe. La précipitation de l'eau liquide dut être considérable, puisque, dans les premiers tems de

Digitized by Google

la formation de notre planète, l'étendue des mers, par rapport à celle des parties découvertes, était beaucoup plus grande que celle qu'elles conservent aujourd'hui. Les mers, d'abord réunies et ne formant qu'un seul océan, finirent par se séparer en mers intérieures et mers extérieures, séparation occasionée par les dislocations et les soulèvemens qui s'opérèrent dans la croûte à demi solidifiée du globe. De semblables soulèvemens continuant à s'opérer pendant la période tertiaire, les mers finirent par rentrer dans les limites qu'on ne leur voit guère dépasser depuis les tems historiques. Aussi, depuis lors, les modifications un peu générales que notre planète a éprouvées ont été bornées à l'action des eaux courantes et à celle qu'exercent les eaux des mers sur la forme et la disposition des rivages qui les bornent.

Mais, avant d'examiner les effets que l'abaissement de la température du globe a produits sur les êtres vivans, ne perdons pas de vue les lois de distribution des espèces fossiles et humatiles, lois d'autant plus belles et d'autant plus curieuses, qu'elles sont aussi simples que faciles à saisir.

Ainsi, par exemple, les premiers êtres que l'on découvre dans les plus anciens dépôts de sédiment n'ont rien de commun avec nos races actuelles. Ils en diffèrent autant par les espèces que par les genres, dont l'établissement repose sur des formes spéciales et diverses. C'est uniquement dans les terrains tertiaires que l'on commence à découvrir des espèces analogues aux nôtres, tandis que les espèces semblables à nos races vivantes ne se montrent guère que dans les terrains quaternaires, terrains les plus récemment déposés. Or ce rapport entre l'ancienneté des couches et la différence des débris organiques qu'elles renferment avec les êtres qui existent de nos jours, n'a pu avoir lieu que parce que les divers changemens opérés dans la croûte la plus superficielle de notre planète ont exercé une grande influence sur les êtres qui y étaient dispersés.

L'abaissement de la température du globe étant prouvé par les faits géologiques, il s'agit de savoir s'il a été assez grand ou

Digitized by Google

assez subit pour faire périr les espèces qui exigeaient une température élevée.

Si nous étudions les êtres dont les plus anciennes couches du globe nous ont conservé les traces, nous les voyons à peu près tous appartenir à des espèces qui, d'après leur taille et l'habitation de leurs congénères, exigeaient une grande chaleur. Les premiers végétaux de l'ancien monde se composaient d'immenses roseaux, de fougères en arbre de la taille la plus colossale, et d'arbres qui, comme les prêles, ne sont plus aujourd'hui que des plantes chétives ou des arbrisseaux rabougris. Il en était de même des animaux établis les premiers sur les terres découvertes. Les reptiles les plus bizarres et les plus monstrueux composaient presqu'à eux seuls cette antique population. Quelle surprise n'éprouverions-nous pas si, au milieu de ces singulières forêts de l'ancien monde, dont les cryptogames formaient la plus grande partie, nous apercevions ramper ces immenses mégalosaurus, sortes de lézards grands comme des baleines, ou si nous voyions tout à coup sortir du sein des eaux ces énormes et étranges ichtyosaurus et plésiosaurus, dont rien ne nous rappelle la grandeur ni les formes bizarres.

Tout a donc changé sur la scène du monde, et les variations de la température ont grandement influé sur ce changement; car à toutes les époques la chaleur a constamment été favorable au développement des forces vitales. Oui, tout a changé par l'effet de cette cause puissante; car, réfléchissez aux changemens immenses qui résulteraient pour le globe d'un abaissement de température même inférieur aux variations que le thermomètre éprouve dans nos climats pendant le cours d'une année, cet abaissement suffirait pour anéantir à jamais les espèces tropicales et pour faire refouler vers l'équateur les races des zones tempérées et y entraîner celles qui, jalouses de respirer un air pur et raréfié, se plaisent sur les hauteurs et ne descendent qu'à regret sur le sol abaissé de nos plaines.

L'abaissement de la température a tellement produit des effets

Digitized by Google

analogues, qu'à mesure qu'il a eu lieu, les espèces qui consommaient le plus et qui exigeaient le plus de chaleur ont peu à peu disparu des lieux où elles ne trouvaient plus ni la nourriture appropriée à leurs besoins, ni la température qu'exigeait leur organisation. Il y a plus encore, elles ont péri à jamais, lorsqu'elles n'ont rencontré nulle part la chaleur dont elles avaient besoin. Ainsi les mastodontes, les éléphans, les rhinocéros, les hippopotames, les lions, les hyènes, les ours grands comme le sont actuellement nos chevaux qui ont jadis foulé le sol de nos contrées, en ont tout-à-fait disparu. Leurs espèces, différentes des nôtres, paraissent même tout-à-fait éteintes; et leur destruction a probablement dépendu de ce qu'elles n'ont plus trouvé sur la surface du globe la chaleur qui leur était nécessaire.

Mais, ce qui n'est pas moins remarquable, la chaleur propre de la terre, qui, en s'ajoutant à la chaleur solaire, a porté beaucoup plus haut la température des différens climats, s'est elle-même abaissée dans des limites tellement fixes, que les climats ont conservé entre eux les mêmes rapports qu'ils avaient autrefois, rapports qui nous sont indiqués par la comparaison des hauteurs inégales où l'on découvre dans les deux hémisphères les espèces fossiles et humatiles.

L'abaissement de la température n'a donc pas été subit; mais, comme la plupart des phénomènes naturels, il a eu lieu d'une manière lente et graduée. Ainsi s'est toujours maintenue cette harmonie admirable qui existe dans la nature, et qui, émanée de la sagesse suprême, préside à tout et rend tout désordre impossible.

La distribution des espèces fossiles et humatiles nous annonce en effet que la chaleur allait en diminuant, de l'équateur aux pôles, de la même manière qu'aujourd'hui. Chacune des zones de la terre a donc passé par la température équatoriale, et celle-ci baissant graduellement, les divers parallèles terrestres ont pris leur température actuelle qui ne dépend plus que de la chaleur solaire.

Digitized by Google

La température d'un même point n'ayant varié qu'avec une assez grande lenteur, la vie n'a été troublée à la surface du globe que d'une manière graduée, comme la diminution dans la distribution du calorique qui en était la cause. Ainsi à toutes les époques, du moins depuis l'apparition des corps organisés, la différence entre les températures moyennes du pôle à l'équateur fut, comme elle l'est actuellement, d'environ 80 degrés.

La zone dans laquelle peut vivre un animal ou un végétal donné a été ainsi continuellement en s'avançant du pôle vers l'équateur, pour arriver enfin à sa position actuelle et invariable. Les espèces aujourd'hui fossiles et humatiles ont donc péri plutôt dans les contrées septentrionales que vers les régions équatoriales.

Cette progression, qui a porté constamment les espèces vivantes des pôles vers l'équateur, jusqu'au moment où elles ont pris leur position actuelle et invariable, paraît également avoir eu lieu par rapport aux hauteurs. Les premiers êtres vivans semblent du moins avoir apparu sur les montagnes et être descendus successivement dans les plaines, à mesure que la température du globe s'abaissait. Aussi voyons-nous l'échelle verticale habitée avoir été constamment plus élevée dans le nouveau continent que dans l'ancien. Ce fait est trop remarquable pour ne pas dépendre de ce que les climats actuels en s'établissant ont conservé entre eux les mêmes rapports qu'ils avaient à l'époque à laquelle ont péri toutes ces espèces dont les entrailles de la terre nous ont conservé les restes.

Ce qui est arrivé par suite de la diminution de la température de la surface terrestre s'est fait également ressentir sur les espèces aquatiques; car, dans tous les tems, la chaleur des eaux de la mer a exercé sur elles la plus notable influence. Quelques degrés de différence en température ont suffi pour que les mollusques d'une contrée ne pussent pas vivre dans une autre; à peu près comme dans les tems présens, les mollusques des côtes méridio-

Digitized by Google

nales de la France ne se trouvent guère sur les côtes septentrionales du même pays.

Cette différence dans l'habitation des espèces est encore plus sensible, si de l'équateur, dont la température moyenne se maintient à 28 degrés, l'on se transporte aux pôles, où elle tombe ou à 25 ou même, suivant certains, à environ 50 au-dessous de zéro.

La diminution de la chaleur semble donc avoir été la cause principale de la perte de tant d'animaux, dont nous n'aurions nulle idée, si les entrailles de la terre ne nous en avaient conservé les restes. En effet, parmi les nombreux phénomènes qui composent ce que l'on est convenu d'appeler le climat, la chaleur occupe le rang le plus important, et à tel point que l'on pourrait presque confondre la question des climats avec la question de la température.

Les autres causes exercent bien sur les climats une influence sensible, comme l'action de la lumière, la pression de l'atmosphère, la nature et les mélanges de l'air, la plus ou moins grande quantité de vapeur vésiculaire, et enfin l'état électrique habituel de l'atmosphère; mais toutes ces causes sont plus ou moins sous l'influence de la chaleur et de sa répartition dans l'espace. Or, lorsque la température de la terre éprouvait des modifications importantes, ces différentes causes en ressentaient également, et leur influence simultanée ne pouvait pas être sans effet sur les espèces vivantes disséminées à la surface de la terre. Que de changemens ces diverses causes réunies n'ont-elles pas dû produire? et doit-on en être étonné lorsqu'on voit la chaleur seule favoriser le développement de la vie? Sans sa douce bienfaisance, tout ce qui, au front de la terre, se meut avec une existence propre est frappé d'immobilité et de mort; et sans elle la terre ne serait plus qu'une masse de marbre inerte et aride, séjour constant des frimas et des glaces éternelles.

La diminution successive des mers et leur retraite de dessus nos continens a également contribué à la destruction d'un grand

Digitized by Google

nombre d'espèces. Les dépôts marins de tous les âges l'attestent assez; car qui pourrait nombrer les débris des êtres divers qui s'étaient propagés dans le bassin de l'ancien Océan? Sans doute nous ne sommes point aussi certains que ces êtres aquatiques aient réellement cessé d'exister, que nous le sommes pour les animaux terrestres; mais du moins il en est un grand nombre dont on ne trouve aucune trace sur les parages qui nous sont connus, comme sur ceux que l'activité de nos navigateurs nous fait chaque jour reconnaître.

La rentrée des mers dans les bassins qu'elles occupent aujourd'hui a encore concouru avec leur diminution à anéantir certaines espèces; comment ces anciennes races, qui exigeaient de grandes masses d'eau, auraient-elles pu se propager, laissées à nu sur un sol découvert et desséché? Ces causes réunies ont eu une telle influence sur les premiers habitans qu'a reçus notre terre, que la plupart de ceux qui en ont disparu se rapportent à des êtres aquatiques.

L'on se tromperait grandement, si l'on croyait que ces animaux perdus signalent des êtres qui devaient vivre dans le bassin des mers. Il en est une foule qui animaient aussi les anciens lacs ou qui peuplaient les grands cours d'eau. Car les eaux douces, comme les mers, ont occupé sur la surface terrestre un plus grand espace que celui qu'on leur voit aujourd'hui; et l'on peut juger combien la masse liquide surpasserait en étendue la portion découverte et mise à nu de nos continens.

Peut-être devons-nous trouver dans cet excès de la masse liquide les causes de ces grandes inondations dont la plupart des peuples nous ont conservé le souvenir, et qui à différentes époques semblent avoir ravagé la surface terrestre et entraîné dans leur cours rapide tant de débris d'animaux de l'ancien monde. Ces inondations, survenues depuis la retraite des mers, ont dispersé sur le sol mis à découvert d'abondans limons, de nombreux cailloux roulés, et, ce qui n'est pas moins remarquable, les restes des animaux qui avaient succédé à ceux que les mers avaient en-

Digitized by Google

gloutis dans les vieilles couches de la terre. Elle ont plus fait encore ; comme pour mieux nous témoigner la violence de leur action, elles ont entraîné les débris des divers êtres qu'elles rencontraient dans leur passage, dans les fentes les plus étroites de nos rochers, comme dans les cavernes les plus spacieuses. Ainsi placés à l'abri de l'action des agens extérieurs, les vestiges des êtres témoins de ces grandes débâcles se sont conservés jusqu'à nous presque dans toute leur fraîcheur et dans tout leur éclat. On les dirait d'hier et prêts à se réveiller entre les mains de ceux qui en saisissent les restes. Leurs dépôts ne doivent pas être en effet fort anciens, car, parfois, on les voit accompagnés des débris de notre espèce et des produits de notre industrie, sorte de contrôle de leur âge, ainsi que de l'époque de leur dispersion.

Après les différentes causes que nous venons d'énumérer, et dont l'action plus ou moins puissante s'est fait ressentir sur les espèces vivantes, devons-nous tant nous étonner que les couches de la terre fourmillent de débris d'êtres qui n'existent plus? On le doit d'autant moins que ces causes sont loin d'être les seules qui ont, pour ainsi dire, violenté les conditions d'existence des êtres.

Rien ne saurait exister qui n'ait en lui les conditions qui assurent sa durée, et qui ne trouve dans le monde extérieur celles qui doivent concourir au maintien de ces conditions. Or que de causes dans ce monde extérieur sont comme autant de chances défavorables à la propagation des espèces vivantes, lors même que l'on n'y comprendrait pas les diverses dislocations que la croûte du globe a éprouvées. Remarquez que ces dislocations ont été suivies de soulèvemens de l'écorce terrestre, ainsi que de la formation des grandes chaînes de montagnes, comme des pics sourcilleux qui les couronnent et qui les hérissent. Que l'on juge de l'influence qu'a dû exercer sur les espèces européennes le soulèvement de la chaîne entière des Alpes, ou sur celles du nouveau continent l'exhaussement des Andes qui parcourent ce continent dans presque toute son

Digitized by Google

étendue. Ici les effets ont dû être immenses, comme la cause qui les a produits, d'autant qu'à ces dislocations se sont joints de fréquens et de terribles tremblemens de terre et des explosions volcaniques aussi nombreuses que violentes.

Jusqu'à présent, nous nous sommes bornés à examiner les changemens qui se sont succédé sur la surface du globe, et dont les résultats ont été ou la destruction totale de certaines espèces, ou du moins des modifications dans leurs habitations. Mais il est d'autres influences qui, pour avoir agi plus tard, n'en ont pas moins été sensibles sur les animaux vivans. Ces influences sont celles que nous avons exercées sur leur existence comme sur leur distribution primitive.

L'apparition de l'homme, de ce roi de la nature, auquel ici-bas tout obéit, a été immense sur les animaux qu'il a trouvés prêts à lui disputer un empire qu'il ne pouvait partager sans danger, sa sûreté étant le premier et le plus impérieux de ses besoins. Cette sûreté l'a porté, dès les premiers tems de sa venue, à écarter de lui les espèces qui pouvaient lui nuire, et à user de toute sa puissance pour anéantir les animaux féroces qu'il ne pouvait espérer de dompter. D'un autre côté, portant sa sollicitude sur les races dont il pouvait tirer parti, il ne s'est point borné à les protéger après les avoir soumises. Il a plus fait pour elles; il leur a donné une nourriture plus abondante que celle qu'elles auraient pu se procurer, abandonnées à elles-mêmes. Par là il a hâté le développement et assuré la perpétuité des animaux qu'il a pliés à ses propres caprices comme soumis à son empire. L'homme s'est donc donné des auxiliaires puissans qui l'ont aidé à maintenir sa suprématie sur la nature entière, et, à l'aide des ressources qu'ils lui ont fournies, il a pu affronter tous les dangers, et s'étendre sur la totalité du globe. Heureux effet de l'intelligence! l'être en apparence le plus faible est devenu le plus fort, éclairé par le flambeau précieux qu'il possède seul et qu'il tient de la divinité dont il est une émanation.

Si l'on se bornait à ces résultats généraux, il serait peut-être

Digitized by Google

permis de penser que notre influence a été moins grande que celle dont je viens de rappeler quelques effets. Mais, comme c'est ici le nœud de la question qui nous occupe, il devient essentiel d'entrer dans quelques détails plus précis.

Il est maintenant reconnu que les espèces sauvages ne varient que dans des limites extrêmement resserrées, lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes, quels que soient les pays qu'elles habitent et la grandeur de l'espace sur lequel elles se sont étendues. Ainsi, quoique le loup et le renard habitent depuis la zone torride jusqu'à la zone glaciale, ces animaux éprouvent à peine dans cet immense intervalle d'autre variété qu'un peu plus ou un peu moins de beauté dans leur fourrure. Il en est de même des autres espèces sauvages, et surtout des carnassiers; ceux-ci, restreints à des espaces très-limités, éprouvent par cela même peu de différence dans l'ensemble de leurs caractères. Les herbivores ressentent sans doute un peu plus profondément l'influence du climat, parce qu'il s'y joint celle de la nourriture qui vient à différer relativement à son abondance et à sa qualité. Mais ces variations ne vont jamais jusqu'à produire la moindre différence dans le nombre ou les articulations de leurs os, et encore moins dans la structure et la disposition de leurs dents.

L'homme seul, en altérant et modifiant les conditions d'existence auxquelles les espèces sont soumises, altère assez profondément leur organisation pour opérer de pareilles différences et obtenir des produits que les espèces livrées à elles-mêmes n'auraient jamais donnés. Telles sont les variétés aussi nombreuses que singulières que nous donnent chaque jour les espèces que nous avons soumises à notre empire et pliées à nos caprices. Ici le degré des variations est presque infini; mais bien certainement il est proportionné à l'intensité de la cause qui les produit, l'esclavage et la domesticité.

En effet, que l'on considère ce qui est arrivé à l'animal dont l'homme a fait complètement la conquête, au chien, à cette espèce que nous avons transportée avec nous dans tout l'univers

Digitized by Google

et soumise à toutes les causes capables d'influer sur son développement. Nous l'avons fait varier au point de différer pour la taille, comme un à cinq dans les dimensions linéaires, ce qui fait plus du centuple de la masse. Nous lui avons fait prendre aussi parfois un doigt de plus au pied de derrière avec les os du tarse correspondans, et, ce qui n'est pas moins remarquable, cette particularité est souvent devenue héréditaire. Que l'on se rappelle encore les innombrables variétés des espèces domestiques de nos bœufs, de nos chevaux, de nos moutons, de nos oiseaux de basse-cour; et si l'examen de leurs races aussi nombreuses que diverses ne suffit point pour démontrer toute l'influence que nous exerçons sur les animaux que nous avons su dompter, que l'on aille avec M. Roulin fouler le sol à demi inondé des savanes de l'Amérique, et étudier les espèces que l'homme y a transportées. En vain l'on y cherchera ces races nombreuses qui, en Europe, semblent en raison de leurs différences comme autant d'espèces parmi nos bœufs et nos chevaux. Redevenus sauvages, ces animaux, inconnus au Nouveau-Monde lors de sa découverte, ont repris toute leur énergie et jusqu'à l'uniformité de leur type primitif. Établis aujourd'hui en maîtres dans les lieux où vivaient naguère en paix les cerfs et les tapirs, les bœufs et les chevaux transportés en Amérique ne semblent plus se ressentir de l'influence de l'esclavage. A peine l'allure du cheval rappelle encore sa première origine et annonce des mouvemens inspirés par les besoins de celui qui l'a rendu son auxiliaire. Les génisses elles-mêmes ont perdu, en retournant à l'état sauvage, la faculté précieuse que nous leur avons donnée de fournir en tout tems et en tous lieux ce lait précieux qui assure autant l'existence de cette espèce que la nôtre. Abandonnées à leur seul instinct, les vaches ne fournissent plus que le lait nécessaire à l'allaitement de leurs jeunes veaux; hors ce tems leurs mamelles stériles et desséchées ne donnent plus rien.

L'influence de l'homme ne s'est point bornée à modifier les espèces qu'il s'est en quelque sorte appropriées. Maître du globe

Digitized by Google

sur lequel il a été jeté, il a fait plus, il a éloigné de lui toutes les races qui pouvaient lui nuire et gêner son développement. Aussi voyons-nous ses efforts constamment dirigés vers la destruction des carnassiers, animaux les plus dangereux parmi les espèces sauvages. Il est maintenant reconnu que les plus terribles de ces animaux, à la tête desquels se placent les tigres, les lions, les panthères, les hyènes, étaient autrefois non-seulement généralement répandus, mais encore qu'ils étaient plus formidables, à raison de leur nombre et de leur force. Si, sortant tout à coup de leur long sommeil, ces animaux se présentaient à nous, quelle surprise et quelle terreur n'éprouverions-nous pas en raison de leur force et de leur haute stature? Rassurons-nous cependant; si ces terribles carnassiers ont jadis foulé le sol de nos régions tempérées, leurs races cruelles ont été aussi décimées par les premiers hommes qui furent leurs contemporains (1).

Sans doute la grande quantité de carnassiers répandue dans les cavernes à ossemens, et parmi les divers dépôts quaternaires et diluviens, annonce que leurs espèces existaient jadis dans des lieux où l'on n'en voit plus aujourd'hui la moindre trace. Mais en a-t-il été de même depuis les tems historiques, et les traditions des peuples nous ont-elles conservé quelques documens de la présence dans nos régions de ces grands carnassiers, qui ont toujours menacé notre existence?

---

(1) Un fait récemment observé dans les cavernes à ossemens de Mialet (Gard), prouve, ce me semble, que les grands ours des cavernes (*ursus pitorii*, *spelæus* et *arctoideus*) ont été contemporains de l'homme. Plusieurs têtes de ces espèces ont été trouvées au-dessous de grandes pierres placées à dessein, et quelquefois même scellées à l'aide d'une grossière maçonnerie. Or, si les hommes ont pris la peine d'ensevelir des ours, ce ne peut être que ceux dont ils avaient triomphé, et qu'ils semblaient encore redouter, même après les avoir tués.

On sait que les cavernes de Bize nous ont également offert un assez grand nombre d'ossemens d'espèces perdues travaillés par la main des hommes. Or, si l'homme a pris la peine de façonner plusieurs de ces ossemens, c'était probablement avant qu'ils eussent été transportés dans les cavernes, et qu'ils fussent réduits en éclats peu considérables, et peu propres au but auquel on les destinait.

Digitized by Google

Sans remonter aux premiers âges de l'histoire, qu'il nous suffise de rappeler que, dans les tems présens, les lions sont confinés dans les contrées les plus chaudes et les plus désertes de l'ancien continent. Pourtant, à une époque peu éloignée de nous, ces animaux habitaient encore certaines parties de la Grèce, et il en était de même du chacal et de la panthère; et Xénophon se vit contraint de les combattre dans cette retraite fameuse qui l'a placé à la fois au rang des plus habiles capitaines et des historiens les plus illustres.

Il n'est pas jusqu'aux victoires qui ont fait couler le sang humain, qui n'aient quelquefois contribué à détruire les animaux que nous avions à redouter. En effet, les efforts réunis des souverains actuels seraient tout-à-fait impuissans pour rassembler les animaux que les empereurs ou les généraux de Rome antique firent paraître dans leurs arènes, ou dont ils ornèrent leurs triomphes. Le nombre des animaux tués à Rome, soit dans le cirque, soit dans les fêtes publiques, est réellement prodigieux. Ceux qui donnèrent ces fêtes finirent par se faire un point d'honneur d'y rassembler et d'y faire tuer, devant le peuple, un nombre aussi considérable que varié d'animaux et d'espèces. On aurait peine à croire ce que nous en rapportent les écrivains anciens si l'on ne faisait attention que leur témoignage est unanime sur ce point, et qu'il s'agit d'ailleurs de faits qui se sont passés à la vue de tout un peuple, et sur lesquels tout mensonge était impossible.

Ainsi, après la conquête de la Macédoine, Metellus amena à Rome environ cent cinquante éléphans, qui furent tués à coups de flèches dans le cirque où on les avait fait combattre. Ptolomée, dans la fête qu'il donna en l'honneur de son père Ptolomée Soter, et dans laquelle il simula le triomphe de Bacchus, fit voir des éléphans, des cerfs, des bubales, des autruches, des orix, des chameaux, des brebis d'Éthiopie, des cerfs blancs de l'Inde, des léopards, des panthères, des onces, des ours blancs, et enfin un nombre extrêmement considérable de lions de la plus grande

Digitized by Google

taille. Ce genre de spectacle, qui primitivement avait un but politique, devint plus tard l'objet d'un luxe incroyable de la part des grands.

Pompée, lors de l'inauguration de son théâtre, après avoir montré aux Romains un lynx, un céphus d'Ethiopie, sorte de guenon, un rhinocéros unicorne, vingt éléphans combattant contre des hommes, leur présenta en outre quatre cent dix panthères et six cents lions, parmi lesquels il s'en trouvait trois cent quinze à crinière. Les Romains parvinrent même à captiver ces terribles animaux, et Antoine parcourut les rues de la capitale du monde, avec des lions attelés à son char. César, non moins magnifique, montra au peuple jusqu'à quatre cents lions à crinière; ayant réuni plus de quarante éléphans, il les fit combattre d'abord contre cinq cents fantassins, et ensuite contre cinq cents cavaliers. En sortant de cette fête, d'autres éléphans le ramenèrent chez lui à la clarté des torches et des flambeaux, disposés sur leurs larges flancs.

Le nombre des animaux que l'on faisait périr, dans le cirque ou dans les jeux qui accompagnaient les triomphes, était tellement considérable, qu'à la dédicace du temple de Marcellus, on mit à mort jusqu'à deux cent soixante-huit lions et trois cent dix panthères. A cette même dédicace, le premier tigre royal qui fut amené à Rome y parut dans une cage de fer; là il reçut la mort, les gladiateurs les plus intrépides n'ayant osé la lui donner face à face et corps à corps. Une inscription tracée sur un monument élevé à Ancyre, en l'honneur d'Auguste, nous apprend encore que ce prince avait fait tuer devant le peuple jusqu'à trois mille cinq cents bêtes sauvages, parmi lesquelles se trouvaient un grand nombre de lions et de panthères.

Les animaux aquatiques ne furent pas plus que les espèces terrestres à l'abri des recherches et de la fureur des Romains. Trente-six crocodiles, étalés aux regards d'un peuple curieux dans le cirque de Flaminius, furent déchirés et mis en pièces, après avoir combattu les uns contre les autres. On présenta

Digitized by Google

même dans ce cirque un serpent de cinquante coudées, probablement un python, venu d'Afrique, et contre lequel on ne fit pas cependant combattre une armée, comme on l'avait fait contre celui qui avait péri sous les murs de Carthage.

Titus, cédant au goût des Romains pour un genre de spectacle qui habitue au sang et au carnage, fit également paraître un grand nombre d'animaux différens dans le cirque. Les historiens en évaluent le nombre à plus de neuf mille. Trajan fit plus encore; dans les jeux qu'il donna dans le cirque, après la victoire qu'il remporta sur les Parthes, il fit mettre à mort jusqu'à onze mille animaux différens. Mais, de tous les empereurs romains, Probus fut celui qui parvint à présenter au peuple le rassemblement le plus nombreux d'animaux divers. Ainsi on le vit planter une forêt dans le cirque, pour la fête qu'il voulait y donner, et, le jour où elle eut lieu, il y fit courir jusqu'à mille autruches et une quantité innombrable d'animaux de tous les pays.

Des spectacles semblables diminuèrent nécessairement le nombre des animaux sauvages, et d'autant plus qu'ils se continuèrent sans interruption jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident; du moins les défenses de Constantin ne purent y mettre un terme.

Ce que les Romains n'ont cessé de faire, nous l'avons fait également. Les animaux sauvages disparaissent successivement de nos forêts, par suite des progrès toujours croissans de la civilisation et l'ardeur que les peuples modernes ont montrée pour la chasse. Les cerfs, les sangliers, les ours ont à peu près abandonné nos contrées, n'y trouvant plus les asiles nécessaires à leur existence. De même les aurochs, les élans, les rennes, si communs, à une époque qui n'est pas très éloignée, dans les bois de la Germanie, ne s'y trouvent plus; et si César foulait encore cette vaste contrée, il serait surpris d'être forcé de pénétrer jusqu'aux confins de la Lithuanie et de la Sibérie pour retrouver quelques traces d'animaux qui cependant ont jadis vécu dans ces régions, puisque leurs restes sont ensevelis

Digitized by Google

dans leurs cavités souterraines. Nos navigateurs ont également refoulé vers les mers polaires ces immenses cétacés, les géans des mers actuelles ; et que l'on dise après de tels exemples si l'influence de l'homme ne s'est point fait ressentir sur les animaux qui pouvaient lui nuire ou embarrasser sa marche. Puisque nous avons parlé des grands cétacés, n'oublions pas que l'histoire nous permet de suivre, comme pas à pas, ce qui est arrivé à la baleine, le colosse de la nature actuelle. Du tems de Pline, ces animaux venaient encore jusque dans le golfe de Gascogne. Aujourd'hui, fuyant toujours devant les attaques de l'homme, elles semblent comme confinées dans les mers les plus lointaines et les moins visitées. Elles fuiraient même encore, si les glaces des pôles n'arrêtaient leur marche et n'étaient pour elles un obstacle qu'elles ne sauraient surmonter.

Récusons, si l'on veut, tous ces faits ; il en est un qui à lui seul annonce toute la puissance de l'homme sur l'extinction de certaines races d'animaux. Nos dépôts quaternaires fournissent des débris d'un ruminant qui, à cause de la grandeur de ses bois, a reçu le nom de cerf à bois gigantesques. Ce cerf a été contemporain de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, des hyènes et de plusieurs autres animaux dont les espèces sont perdues, puisque ses débris sont mêlés aux restes de ces grands pachydermes. Mais il y a plus, cette espèce de cerf a été également contemporaine des premiers hommes, puisque, si ses ossemens sont mêlés aux os des mammifères que nous venons d'énumérer, on les voit tout aussi bien mêlés à des ouvrages d'art qu'à des produits de notre industrie.

Le plus grand des naturalistes de notre époque avait pourtant considéré ce cerf si remarquable par la grandeur démesurée de ses bois, comme fossile et comme antédiluvien. Il faut bien cependant changer de langage lorsqu'on le trouve figuré dans Johnston comme une espèce vivante, et que Munster, qui vivait vers 1550, l'a fait connaître comme un cerf assez répandu à cette époque dans les contrées désertes et marécageuses de la Prusse. Évidemment

Digitized by Google

l'existence du cerf à bois gigantesques a été bien postérieure à l'apparition de l'homme; et si cette espèce est tout-à-fait éteinte, comme il le paraît, sa destruction n'a pu être que l'ouvrage et la suite de notre influence (1).

Il est enfin une dernière cause qui a produit les mêmes effets et sur laquelle il est d'autant plus nécessaire d'arrêter l'attention qu'à peine en a-t-on tenu compte jusqu'à présent. On a pu juger que les diverses modifications que la surface du globe a éprouvées ont été aussi actives que puissantes jusqu'à l'époque où notre planète est parvenue dans son état de stabilité. Sans doute les changemens qu'elle a subis dans sa température, la nature de son atmosphère, son relief, et la quantité d'eau distribuée à sa surface, ont dû exercer une grande influence sur la vie des animaux qui y étaient disséminés, et par conséquent sur leur durée. Ainsi certaines espèces ne pouvant plus satisfaire aussi facilement à leurs conditions d'existence, leur mortalité n'a plus été en proportion avec leur naissance. Les causes qui produisaient ces effets continuant toujours leur action, un grand nombre d'animaux ont peu à peu cessé d'exister; les espèces aquatiques

---

(1) M. Hart a observé tout nouvellement sur un os de cerf à bois gigantesques (*cervus euryceros* ou *megaceros*) un calus produit par un instrument pointu et tranchant. Une pareille blessure serait à elle seule une preuve que cette espèce a dû vivre pendant les tems historiques; mais l'on ne peut plus en douter, d'après ce qu'en ont dit Oppien, Aldrovande et Munster qui assure en avoir mangé. Julius Capitolinus observe également qu'on envoyait à Rome des cerfs d'Angleterre, remarquables par la grandeur de leurs bois; c'est aussi dans ce pays que ses débris humatiles sont les plus abondans. Brocchi en a aussi recueilli dans les alluvions du Pô.

Nous ferons remarquer que, sous le nom d'*humatiles*, nous désignons tous les corps organisés ensevelis dans les couches ou les dépôts produits après la rentrée des mers dans leurs bassins respectifs ou les dépôts quaternaires. Nous réservons le nom de *fossiles* aux corps organisés qui ont été enfouis avant la rentrée des mers, et qui, par cela même, se montrent accompagnés de produits marins, toutes les fois qu'ils ont été déposés dans des lieux que les mers n'avaient point encore abandonnés.

Digitized by Google

probablement dès que le sol où elles se trouvaient a cessé d'être submergé, et les animaux terrestres dans des degrés proportionnés à la faiblesse ou à la vigueur de leur organisation. De même aussi une foule d'autres disparaîtront bientôt de la surface de la terre, car l'homme, en refoulant sans cesse les animaux nuisibles vers les lieux déserts et ceux où il ne peut s'établir à cause de leur température, rend leur propagation pour ainsi dire impossible, et accumule sur eux toutes les chances défavorables à leur existence.

Il n'a donc pas fallu des causes extraordinaires, ni même bien violentes, pour opérer la destruction de ces races dont les entrailles de la terre nous ont conservé les restes. Soyons donc moins surpris que depuis l'apparition de l'homme il en est tant qui se soient perdues, puisque dans les tems présens il en est une foule que dans peu nous ne retrouverons plus, même dans les lieux les plus déserts.

Mais il est encore un fait que jusqu'à présent nous avons passé sous silence et qui s'annonce d'une manière bien évidente, du moins aux yeux de ceux qni ne se sont point laissés aller à des préventions et à des idées préconçues. Avouons-le, s'il est des préjugés populaires, il en est aussi qui ne sont point sans influence même sur les esprits éclairés. Une fois admis, on les abandonne avec d'autant plus de peine, qu'on les a considérés plus long-tems comme l'expression de la vérité. Oui, si peu de lumières conduisent à l'erreur, la vérité n'est jamais trouvée que par une observation constante, une méditation soutenue et un esprit affranchi de toute espèce de prévention.

Il est maintenant généralement admis que les espèces sauvages ne varient pas, à moins que l'homme ne les soumette à son empire et ne les réduise à l'esclavage. Les espèces domestiques sont donc les seules qui éprouvent de nombreuses modifications dans leur type primitif. Eh bien! celles d'entre elles que l'ont voit ensevelies dans les cavernes avec une foule d'espèces perdues montrent, comme nos animaux domesti-

Digitized by Google

ques, des races aussi nombreuses que diversifiées. Or, qui les a produites ces races, si ce n'est l'homme qui en a seul le pouvoir. Si l'homme les a opérées, les races perdues, confondues dans les mêmes limons avec nos animaux domestiques, ont dû s'éteindre depuis notre apparition, et même depuis l'invention des arts, puisque leurs débris sont mêlés à des produits de notre industrie (1).

De quelque manière que l'on interroge la nature, quels que soient les faits sur lesquels on porte son attention, partout on a pour réponse que non seulement des causes semblables à celles

---

(1) Les animaux domestiques, tels que les bœufs, les chevaux, sont infiniment rares parmi les espèces fossiles, c'est-à-dire parmi celles qui ont été ensevelies avant la rentrée des mers, ou pendant la période tertiaire. Ces animaux ou leurs débris ne sont réellement abondans que dans les divers dépôts quaternaires; il en est de même des rongeurs des genres *lepus* et *castor*. Les uns et les autres se trouvent peu à l'état *fossile*, mais beaucoup au contraire à l'état humatile.

Les animaux domestiques des genres bœuf, cheval et cerf caractérisent essentiellement les terrains quaternaires, et ce, avec les grands carnassiers, tandis que les pachydermes, soit proboscidiens, soit ordinaires, signalent l'époque tertiaire, en présentant plusieurs genres perdus, circonstance qui se retrouve peu dans les dépôts à ossemens postérieurs à cette même époque.

Cet excès des animaux domestiques dans les dépôts quaternaires tiendrait-il à l'influence de l'homme? c'est ce que les faits connus semblent faire présumer. Ce qu'il y a de certain, c'est que les animaux ensevelis dans les divers dépôts quaternaires sont en rapport avec ceux qui vivent maintenant dans les continens où existent ces dépôts. Ainsi nous n'avons pas plus trouvé des *mégalonyx* dans les cavernes de l'ancien continent, que des bœufs et des chevaux dans celles de l'Amérique, ou des kanguroos dans les nôtres. Les cavités souterraines de la Nouvelle-Hollande ont seules présenté des restes de ces marsupiaux dont les espèces vivent encore en foule dans l'Australasie, d'où elles n'ont pas été transportées ailleurs.

Ce rapport remarquable prouve la nouveauté de tous ces dépôts où se trouvent ces races que l'homme a singulièrement propagées, parce qu'il en a retiré de grands avantages. Si les terrains quaternaires de l'Amérique n'ont offert aucun vestige de nos bœufs domestiques et de nos chevaux, cette circonstance paraît tenir à ce que ces animaux n'existaient point dans le Nouveau-Monde avant d'y avoir été transportés.

Digitized by Google

qui agissent maintenant ont pu opérer la destruction de nos générations éteintes, mais encore que certaines de ces générations ont cessé d'exister depuis notre advenue sur la terre.

La science se trouve heureuse, lorsqu'en étudiant ses phénomènes soumis à ses observations, elle peut les saisir et les concevoir, sans avoir recours à des causes extraordinaires hors du domaine de l'expérience ou de l'intelligence. Sans doute, nous ne comprenons point encore tous les phénomènes qui se sont succédé sur notre planète, pas plus que nous ne pouvons saisir toutes les merveilles de l'univers, mais l'observation est déjà assez avancée pour nous convaincre que tout est en harmonie dans la nature, que rien n'a été produit que par des lois simples et générales. Tout est lié dans les phénomènes de l'univers, et tout y est coordonné pour en assurer la durée comme la stabilité. Pour s'en convaincre, il suffit de porter ses regards sur les causes fortuites ou constantes qui troublent l'équilibre des mers et qui paraissent avoir produit les divers mélanges des dépôts marins tertiaires; on verra dans la pesanteur spécifique moindre de leurs eaux la raison qui les retient dans des limites qu'elles ne peuvent franchir. Ainsi la pesanteur spécifique des eaux des mers étant beaucoup moindre que celle de la terre solide, les oscillations de l'Océan restent toujours comprises entre des limites fort étroites, ce qui n'arriverait certainement point si le liquide répandu sur la surface terrestre était beaucoup plus pesant. D'ailleurs, comme, dans l'état primitif et liquide du globe, les matières les plus pesantes se sont rapprochées du centre de notre planète, cette condition a encore déterminé la stabilité des mers. Cette stabilité se trouve donc liée à des conditions tellement impérieuses qu'elle ne peut être dérangée que d'une manière passagère et purement adventive.

Oui, la nature tient comme en réserve des forces conservatrices et toujours puissantes qui agissent dès que le trouble commence, et d'autant plus que l'aberration est plus grande.

Digitized by Google

Ces forces conservatrices agissent dans toutes les parties de l'univers, et ramènent partout l'ordre accoutumé du moment qu'il est troublé. Émanées une seule fois de la sagesse suprême, elles président à tout dans la nature depuis l'origine des tems, leurs puissances préservatrices y rendent tout désordre impossible.

Nous finissons par un exemple qui se rattache encore plus immédiatement au sujet qui nous occupe. L'homme, avons-nous dit, devenu maître de la nature, a chassé des lieux qu'il habite les espèces qui pouvaient lui nuire; il a fait au contraire ses auxiliaires de celles qui pouvaient lui présenter des avantages. Qui n'aperçoit que cette action de l'homme entretient l'équilibre dans l'ensemble de la création; car, si cette terre que nous foulons n'a pas été faite pour nous, pourquoi les végétaux utiles sont-ils si généralement répandus, tandis que les plantes délétères sont restreintes à des espaces circonscrits? Les céréales qui assurent à la fois notre existence, en nous donnant les alimens les plus salutaires et nous fournissant un abri contre les intempéries les plus funestes, se trouvent sur toutes les parties du globe. On les voit aussi bien dans les pays les plus chauds de la terre que près des régions polaires où cesse cependant toute végétation. Mais en est-il de même de ces arbres vénéneux au pied desquels on n'ose s'arrêter sans craindre d'y trouver la mort. Non, ces végétaux vivent solitaires, comme les méchans, que l'homme fuit et redoute. Voyez également la nature du terrain approprié et en harmonie avec les phénomènes atmosphériques; la concordance est telle que, dans les contrées où les pluies sont les moins fréquentes, le sol retient l'humidité avec le plus de force, tandis qu'il la cède au contraire avec la plus grande facilité dans celles où les pluies sont abondantes. Supposez que le hasard eût dirigé les phénomènes naturels, et qu'il n'existât entre eux aucune sorte d'harmonie, peut-être ces belles plaines où la végétation déploie toutes ses richesses auraient été stériles, et l'homme n'aurait pu recueillir ces moissons précieuses qui ont puissamment contribué à favoriser son extension et à accroître son espèce.

Digitized by Google

Oui, si l'on veut bien y faire attention, on verra que tout se tient dans la nature, que tout s'enchaîne d'une manière si étroite, qu'il suffit pour concevoir les phénomènes particuliers d'avoir saisi les liens généraux qui les unissent aux phénomènes de l'ensemble.

Puissent ces réflexions avoir servi à faire sentir que les effets, en apparence les plus singuliers, peuvent très bien avoir été produits par les causes les plus simples. Tout ce qui s'est passé sur notre terre, que nous avons tant d'intérêt à bien connaître, n'a été qu'une suite nécessaire de son mode de formation, et en quelque sorte la conséquence de la destinée des habitans qu'elle a successivement reçus. Si l'homme a modifié cette destinée, c'est que son intérêt a contraint sa volonté, et cet intérêt même l'a porté à embellir cette terre qui fut son berceau, jaloux qu'il était d'y laisser quelques traces de son industrie, de ses peines, de ses plaisirs, en un mot de sa vie si courte et si rapide.

MARCEL DE SERRES.

Digitized by Google

VOYAGES.

LES SAMNITES ANCIENS ET LES SAMNITES MODERNES.

FRAGMENS D'UN VOYAGE INÉDIT DANS LES DEUX-SICILES.

La province de Molise est l'antique Samnium. C'est l'une des contrées les plus négligées et les moins connues du royaume de Naples. Resserrée entre la Pouille et l'Abruzze, coupée en deux par le fleuve Biferno, elle est dominée d'un côté par la formidable chaîne du Matèse, baignée de l'autre par la mer Adriatique. C'est un sol ingrat, quoique le Matèse soit de formation volcanique. Bien qu'éteint depuis des siècles sans date, son antique puissance se révèle encore par de fréquens tremblemens de terre. De là vient à cette province le nom terrible de *terra tremente*, terre tremblante, que l'épouvante lui a donné.

C'est là, dans cet étroit espace de montagnes, sur ces rochers nus, dans ces plaines labourées par tant de catastrophes naturelles, que nacquit, grandit et mourut la confédération républicaine des Samnites. Endurcis comme les Suisses modernes par une âpre nature, seuls ils tinrent tête à Rome, et, vrais guérillas de l'antiquité, soutinrent pendant cent ans, sans armée, sans alliés, sans chefs, comme ils le dirent eux-mêmes à Annibal, la lutte glorieuse de l'indépendance italienne contre la centralisation romaine. Avec eux périt tout ce qui restait de nationalité, d'individualité dans la péninsule antique ; la conquête dévorante ne trouva plus de digues ; elle déborda de toutes parts, et le grand niveau passa de la terre italique aux royaumes lointains.

Digitized by Google

La chute de la fédération samnite fut pour l'Italie ce que fut plus tard pour la Grèce la dissolution de la ligue achéenne.

Nous ne connaissons le grand drame de la résistance des Samnites que par Tite-Live, c'est-à-dire que nous le connaissons mal, car les légions romaines n'y jouent pas toujours le beau rôle, témoin les Fourches Caudines, et le complaisant, le romanesque historiographe des *victoires et conquêtes* de l'empire romain a soin de rejeter dans l'ombre ses défaites. Il faut un merveilleux instinct du vrai, un tact d'historien prodigieusement aiguisé pour démêler la vérité à travers ses riantes fables, et rendre à chacun selon ses œuvres. *Væ victis!* La postérité n'est pas plus juste pour eux que le présent; la philosophie du succès est encore la philosophie de l'histoire; la calomnie ou le silence poursuit les vaincus dans l'avenir et s'assied sur leur tombe.

Niebuhr, cet audacieux prophète du passé, a tenté un grand acte de justice en reconstruisant l'histoire des peuples italiens, non plus sur la parole des triomphateurs, mais sur les monumens du vaincu. Il a élevé aux victimes un magnifique trophée. L'antiquité est sortie tout armée de sa tête puissante; il semble, nouveau Jupiter, l'avoir tirée du néant, et le monde, étourdi, ébloui de cette création nouvelle, doute encore et n'y peut croire.

M. Michelet, savant profond et sincère, semble avoir mission chez nous de continuer l'œuvre réparatrice. Je ne sais quelles sources ignorées, quels documens inconnus l'avenir promet à la science historique; mais si jamais il était donné à quelque main forte et savante d'exhumer tous ces âges morts, de leur rendre à tous la vie de manière à tracer un tableau complet de cette longue lutte de l'ancienne Italie contre Rome, ce serait là un monument de la plus haute portée: mais les difficultés sont telles que le génie et le tems pourraient bien n'y pas suffire.

Plein donc de la gloire des vieux Samnites, et de ces mâles souvenirs qui me vont toujours au cœur et à qui je rends partout un culte, j'allai chercher la tombe des forts dans l'antique Samnium, après avoir évoqué l'ombre de Spartacus dans les forêts de

Digitized by Google

la Lucanie, celle du Sicanien Deucétius sur les montagnes de la Sicile.

Mais ici comme là mon attente fut trompée. L'empire romain a passé sur le Samnium comme sur la Lucanie, comme sur la Sicile, et y a laissé partout sa profonde empreinte. Conquérant de l'avenir, il règne encore sur les ruines, et c'est son nom seul qu'on y lit. En vain ai-je cherché, parmi les décombres de l'héroïque Sépinum, ceux d'Hérennius et de Télèse; à travers les ronces et les épines, je n'ai trouvé que ceux de Claude ou de Constantin. Partout mêmes investigations et même mécompte. Pas un regret, pas un souvenir au conquis; tout, jusqu'à leur nom, est romanisé.

Il ne reste de vraiment grand et monumental qu'une vaste ligne de murs secs dits cyclopéens, enfouis dans les caves de cette ville de Bovianum, si riche jadis et si florissante, qui a laissé son nom au chétif Boïano moderne. Ces énormes masses ténébreuses dérobées depuis des siècles à la lumière du jour sont là gisant comme autant de témoignages silencieux de l'architecture puissante des vieux Samnites. Là seulement vit leur pensée; là est écrit leur nom.

Déçu par le passé je me retournai vers le présent, et, passant de la mort à la vie, je m'efforçai de trouver dans les Samnites modernes des traces de leurs pères, puisque les ruines me les déniaient.

Le Samnite moderne, pauvre et confiné, l'hiver, en des chaumières lézardées par les tremblemens de terre, détoitées par les orages, mais plein de la religion des morts et du culte des ancêtres, parle avec orgueil de leur richesse et de leur vertu guerrière. Il se console d'un présent qui l'opprime par un passé qui l'ennoblit et le flatte, et son regard semble dire : « Nous sommes pauvres, mais nos pères furent riches; nous sommes dans les fers, mais ils furent libres; » car, hélas! il n'y a plus pour lui ni richesse, ni liberté. Parquées dans leurs montagnes, ces peuplades dégénérées semblent n'avoir hérité de leurs aïeux que l'âpreté

Digitized by Google

de la résistance, et leur vie entière n'est qu'une lutte tantôt sourde, tantôt ouverte, contre le gouvernement inepte et cruel qui les régit. Elles ne sont point résignées ; et ce courage public, débris vivant d'un peuple fort, il se retrouverait encore si les lois savaient le chercher ; mais il sommeille au fond des ames, ou se perd en vains et sanglans combats.

Les Samnites modernes sont de mœurs rudes et parfois terribles ; et s'il n'y a plus pour eux de champs de bataille, s'il n'y a *plus* de forteresses, il y a des forêts et des montagnes. Aussi ne sont-elles que trop souvent peuplées par le meurtre et la vengeance. Cette énergie farouche, qui fait une grande nation dans un siècle, dans un autre ne fait que des bandits. Le brigandage, si fréquent dans ces contrées, naît de cet état faux et violent. Il est la seule voie ouverte à l'indépendance, souvent même à la justice individuelle, car partout l'indépendance est proscrite comme factieuse et la justice fascinée par la police est à genoux aux pieds du pouvoir. Et puis la misère, cette grande conseillère du crime, est là avec ses toutes puissantes séductions ; elle est là pour achever et légitimer l'œuvre du sang.

Les traits d'audace personnelle et de violence atroce que j'ai recueillis dans cette province sont innombrables. J'en rapporterai quelques-uns. Ce sont de ces faits plus éloquens que toutes les paroles, et quelques-uns sont si étonnans qu'il me fallait à moi-même toute l'autorité du *j'ai vu* pour y croire.

A mon passage le Matèse était infesté par une *comitive*, dont le chef, en campagne et introuvable depuis vingt ans, est chargé de plus de quarante homicides. C'est cinq de moins que ne s'en attribue le fameux brigand romain Garbarone, aujourd'hui dans les prisons de Civita-Vecchia, où les voyageurs le vont voir comme objet de curiosité. Le Samnite avait la veille même arrêté par vengeance et brûlé un prêtre dans la montagne.

Cet audacieux bandit se joue de tous les piéges ; mais le secret de sa longue impunité le voici : quelques habitans de la bourgade voisine de Cusano, charmés sans doute d'avoir à leur dévo-

Digitized by Google

tion un bras toujours armé, un poignard toujours aiguisé, dans un pays où le glaive et l'œil de la justice dorment si souvent, protégeaient le sicaire et le couvraient de leur manteau.

Un de mes hôtes venait de voir fusiller à ses côtés son propre intendant; c'était une vengeance qu'ailleurs on eût remise aux tribunaux, mais là on n'y a pas foi, et on fait leur ouvrage. Mon hôte connaissait le meurtrier, mais il se taisait : sa vie était à ce prix.

Mais nulle part ces affreuses scènes ne furent plus multipliées que dans le district de Larino.

Larino est une méchante petite ville chassée des hauteurs par les tremblemens de terre et rejetée dans une espèce de puits insalubre. Elle eut horriblement à souffrir du brigandage. Récemment encore une bande fameuse poussait ses reconnaissances jusqu'à ses portes. Voici par quels moyens le juge-instructeur, à qui je dois ces détails, avait combattu et vaincu le fléau.

En entrant en fonction, il avait trouvé la bande sous les ordres d'un chef de la province voisine d'Avellino, et, quoique déjà décimée, elle terrifiait le pays. Quatre membres de cette association malfaisante étaient des colonies albanaises du district (1). Le juge instructeur se mit en rapport avec leur famille, et réussit à semer la division dans la troupe. Ils tuèrent leur chef, puis s'entretuèrent pendant leur sommeil, et tout cela à l'instigation du juge. Deux seulement survécurent à cette boucherie, et se présentèrent pour recevoir le prix de la perfidie et du sang, car l'absolution leur avait été promise. Ils furent condamnés à mort, pour la forme, disait-on, et on attendait leur grâce du roi; mais je ne serais point étonné qu'ils fussent montés sur l'échafaud, tant les plus solennelles promesses de la police sont peu sacrées.

---

(1) Les colonies albanaises dans le royaume de Naples datent de la fin du quinzième siècle. J'en ai fait l'histoire ailleurs.

Digitized by Google

Cette tragédie se passait dans un bois voisin, au mois d'août 1829. On devine l'effet de tels exemples sur la morale publique.

Le juge qui me racontait ces choses s'applaudissait, avec une naïveté rare, d'un stratagème qui lui avait mérité les félicitations du gouvernement. Il me montra sur son bureau les pistolets et le poignard du chef assassiné par ses soins. Il y avait encore du sang sur la lame, et il se servait de ses horribles trophées pour appuyer ses papiers, comme ailleurs on se sert de fruits de marbre ou d'albâtre.

Vous allez croire, sans doute, que ce magistrat est un homme à face rébarbative, de mœurs insociables ; il n'en est rien. C'est un homme doux et aimable, d'un commerce charmant, admirateur de la nature et passionné d'antiquités. Il a commencé sa carrière à Fondi, vrai nid à brigands, et c'est là qu'il a fait son éducation judiciaire, éducation pratique et violente qui, en pervertissant une moitié de son être moral, a laissé l'autre intacte.

C'est en effet un bien étrange contraste que cet homme. Il me racontait du même ton ses ruses sanglantes, les horribles carnages suscités par lui, et les merveilles du golfe de Gaëte, le soleil se levant au milieu des orangers, se couchant dans les mers pourprées ; les ruines d'Amiclæ (1), toutes peuplées de lézards verts et de ces longues couleuvres qui étalent à midi leur cuirasse changeante ; et à l'occasion de la caverne amycléenne, où Tibère dut la vie à son Séjan, il me récitait des pages entières de ce Tacite dont la langue lui était si familière et la morale si étrangère.

Encore un trait, de tous peut-être le plus étrange, le plus incroyable.

Trois frères de Larino, nommés Ruggieri, s'étaient par leur licence attiré la haine publique. Mais, braves et résolus, ils étaient

(1) Les ruines ou plutôt le site de cette cité lacédémonienne et pythagoricienne se voient encore non loin de Fondi, du côté de la mer, dans un bois plein de serpens.

Digitized by Google

plus craints encore que haïs. Ils battaient impunément les maris, enlevaient les femmes, et poussaient l'insolence jusqu'à forcer les portes et à faire des irruptions nocturnes dans la maison des citoyens.

Enfin la population perdit patience. Confier une vengeance incertaine aux tribunaux n'était point son compte ; les outrages étaient personnels, la vengeance devait l'être. On n'osa toutefois attaquer de front les Ruggieri, on conspira dans l'ombre. L'un fut entraîné dans une partie de chasse et fusillé par derrière, un autre égorgé dans une taverne.

Le troisième se réfugia dans l'échoppe d'un cordonnier au pied même du vieux château féodal ; il s'y barricada et s'y défendit seul pendant trois jours contre toute la population. Il s'y serait défendu plus long-tems encore si le cordonnier n'avait trouvé moyen de s'évader, emportant avec lui le reste de ses munitions. Trahi et sans ressource, le dernier des Ruggieri s'élança au milieu de la foule, et s'y ouvrit un passage avec une intrépidité héroïque. Il allait échapper, lorsqu'il fut abattu par un coup de fusil.

La recherche des meurtriers se fit avec mollesse; quelques-uns seulement furent légèrement punis, les autres ne furent pas même inquiétés, et cet acte inouï de vengeance individuelle, cet outrage sanglant à tout principe de société se passait en 1810 sous la dynastie napoléonienne, sous les lois françaises.

Cette habitude de rentrer dans les droits de l'homme naturel et de se faire justice de ses propres mains est tellement invétérée qu'elle se retrouve partout. Un bois en litige entre deux villages de la province, Compolieto et Ripabottoni, en tenait les habitans divisés depuis près d'un siècle ; las enfin des longueurs juridiques, ils en vinrent aux mains et se battirent tout un jour. Il y eut des blessés et des morts. Pas une ville, pas un village qui n'ait quelque page pareille dans ses annales.

Toutes ces scènes m'ont été racontées sur les lieux par des hommes qui y figurèrent ou comme acteurs ou comme témoins. Ce

Digitized by Google

mélange de force et de perfidie, de ruse et d'audace, semble indiquer dans les habitans une trempe d'ame peu commune. Tout cela tient des Sauvages et du Bas-Empire. En effet ici les extrêmes se touchent, car les modernes samnites, si près de la nature sous quelques rapports, sont gâtés sous d'autres par une civilisation manquée. Mais je persiste à croire qu'il y a là les élémens d'un peuple énergique. C'est aux institutions à utiliser, au profit de la société, toutes ces forces perdues ou nuisibles. Il ne faut pas violenter la nature, il ne faut que la diriger.

Me trouvant plein d'intérêt à leurs récits, mes hôtes, tous magistrats et hauts fonctionnaires du pays, m'adressèrent à un homme qui a joué le premier rôle dans l'extermination des Vardarelli, la plus nombreuse, la plus formidable de toutes les bandes qui ont dévasté le pays. Cet homme se nomme Nicola Campofreda; il habite Porta-Cannone, village près de Termoli. Je partis donc pour me rendre chez lui.

En sortant de Larino, je rencontrai la noce d'une vieille femme qui traînait à l'autel son sixième mari beaucoup plus jeune qu'elle. Certes, je goûte peu ces lois tracassières qui pénètrent au foyer domestique et vont fouiller jusque dans la vie intime du citoyen; mais à la vue de cette étrange union, je ne pus, je l'avoue, m'empêcher d'applaudir à un arrêt de la république de Genève du seizième siècle qui me revint alors en mémoire. Il s'agissait d'un mariage de ce genre, et le Conseil s'y opposa, *attendu*, dit l'arrêt, *qu'elle est vieille et qu'il est jeune compagnon.*

Je passai des noces aux tombeaux. Escaladant la colline du vieux Larino, je me trouvai sur les ruines de l'ancienne cité samnite. Jadis capitale des Frentani, Larinum était une des villes les plus considérables de la confédération. Les vestiges d'un amphithéâtre, de thermes et d'autres débris plus ou moins insignifians, plus ou moins informes, à demi masqués par le chèvre-feuille et les baguenaudiers sont tout ce qu'il en reste. Je ne jetai qu'un coup d'œil rapide sur ces froides reliques, car

Digitized by Google

elles ne sont empreintes ni de grâce ni de grandeur; tout cela m'a semblé provincial et d'une médiocre antiquité.

On y déterre pourtant des inscriptions, des armes, des pierres précieuses et des ouvrages d'or en filigrane d'un travail élégant. On exhuma même au siècle dernier une Vénus d'albâtre qu'on disait belle; mais les habitans, scandalisés à la vue *d'una femmina nuda*, la lapidèrent et la mirent en poussière, avec l'ardeur d'un apôtre qui abat les idoles. Beaucoup d'objets précieux ont ainsi péri.

Une tradition samnite, consignée dans quelques livres d'antiquaires, dit que chez les Frentani, semblables au feu de Vesta et à la lampe de l'autel chrétien, les lampes consacrées aux mânes ne devaient jamais s'éteindre; alimentée par une liqueur qui ne se consumait point, leur flamme brûlait éternellement dans l'ombre des sépultures. C'est par ce poétique symbole que ces peuples philosophes semblent avoir matérialisé l'antique dogme de l'immortalité de l'ame.

Non moins attachés au souvenir des actions utiles qu'au culte des morts, ils érigèrent une statue au citoyen qui avait chez eux planté le premier olivier. Il parait que les Frentani parlaient cette mystérieuse langue osque fondue plus tard dans d'autres idiomes et qu'on retrouve par lambeaux dans le latin primitif. Leurs monnaies portent pour emblêmes le crabe, l'aigle ou le centaure, avec le mot osque-latin LADINOD.

Tandis que j'étais préoccupé des mythes obscurs de l'antique Samnium, des enfans jouaient tout nus au soleil sur un pavé de marbre blanc récemment découvert sous les convolvulus et les pervenches. L'heureuse insouciance de ces petits sauvages me rappela au présent et à la nature. Paix aux morts! — Je reportai mes regards sur la nature telle que Dieu l'a faite. Les vastes champs larinates, traversés et consacrés par Annibal, s'étendent au loin, et plus loin encore les plaines de Pouille bordées comme d'un ruban bleu par la mer Adriatique, avec laquelle elles se confondent. Le mont Gargano surgit du sein des terres plates comme une île du sein des eaux, et bleuit à l'horizon.

A travers des bois de chênes et par des sentiers pierreux, je

Digitized by Google

descendis dans la plaine du Biferno, profonde solitude où plane encore la terreur des brigands. Seul dans les bruyères, j'y marchai plusieurs heures. Nul visage d'homme n'animait le désert; quelques troupeaux rares et farouches fuyaient devant moi, s'enfonçaient dans les halliers, puis le désert rentrait dans son repos.

Enfin, j'atteignis Porta-Cannone et j'abordai chez Don Nicola Campofreda, l'homme aux brigands.

C'est un athlète de six pieds, fort comme Hercule et doux comme un mouton. Instruit du motif de ma visite, il se prêta à ma curiosité et me donna sur les Vardarelli tous les détails dont j'étais avide. Je vais le laisser parler lui-même, bien que je doive renoncer à faire passer dans une traduction décolorée l'expression passionnée de sa voix et de ses traits :

« Les Vardarelli, me dit-il, n'étaient pas neufs en assassinats. » Ils ruinaient et tuaient depuis dix ans. Renforcée de royalistes » et de carbonari ligués contre les Français, maîtres alors de la » capitale, la bande faisait le brigandage en grand; elle fut bien- » tôt composée de quatre cents hommes. Le général De Trez » marcha contre eux à la tête d'un corps de vélites. Ce Français » faisait le petit Manhès, et, justicier du sabre, procédait par com- » missions militaires. *Fate* les *fucillare* était son mot d'ordre, et » il le répétait sans cesse dans son mauvais italien francisé. Serrés » de près et battus sur tous les points, les Vardarelli se refugiè- » rent en Sicile, sous la protection de notre vieux roi Ferdi- » nand, qui lui-même et sa couronne ébréchée étaient alors sous » la protection des Anglais; mais ils revinrent en 1815, sous les » ordres d'un certain Gaetano. Cette fois ils n'étaient que vingt- » quatre, mais tous bien armés et mieux montés.

» Tels ils étaient sous les Français, tels ils furent sous les rois » légitimes, brûlant et tuant comme avant. Ils incendiaient les » métairies, ils séquestraient, ils rançonnaient les propriétaires, » et le receveur-général a pu vous le dire; car, arrêté par eux » au Val di Bovino et conduit dans les bois, il lui en a coûté » cinq mille ducats (22,000 fr.).

Digitized by Google

» Le gouvernement envoya contre eux un capitaine à la tête » d'une compagnie de cent vingt hommes. La compagnie tomba » tout entière aux mains des Vardarelli, et les soldats furent ren- » voyés par eux avec les honneurs de la guerre et une piastre par » tête; quant au lâche capitaine, il fut chassé avec la dernière » ignominie.

» Ici mon rôle commence.

» Sur ces entrefaites les Vardarelli assassinèrent mon père, » continua Campofreda, et il répéta deux fois ces terribles paroles, en lançant des flammes de ses grands yeux noirs. « Ils assassinèrent » mon père, monsieur, et notre maxime à nous, c'est que le sang » lave le sang, *sangue lava sangue*. Ma cause était mienne, » je ne la remis point à la justice, c'eût été une lâcheté : un fils » doit venger son père. D'ailleurs qu'eût fait la justice, puisque » la bande prenait ses soldats et souffletait ses capitaines?

» Je montai à cheval, et je traversai la place en criant : — Ils » ont tué mon père, à moi les Albanais ! — Plusieurs me suivi- » rent, et nous nous mîmes en campagne.

» Ce n'étaient pas des lazzaroni cette fois, et la bande prit » peur. Nous battîmes long-tems en vain bois et bruyères ; les » bandits fuyaient devant nous et se cachaient. Cependant il me » fallait venger mon père, il fallait que ma main versât leur » sang comme la leur avait versé le sien. Un soir nous les aper- » çûmes ; mais ils s'enfuirent au galop dans l'épaisseur des bois » et nous échappèrent.

» Ne pouvant les atteindre, nous résolûmes de leur dresser » une embuscade. Nous nous concertâmes donc avec les habi- » tans d'Ururi, qui avaient eu beaucoup à souffrir d'eux. » Notre cause était la leur, ils s'unirent à nous pour les exter- » miner.

» C'était au mois d'avril 1818. Nous nous cachâmes dans le » village, et une nuit que le ciel était noir, les Ururais les atti- » rèrent chez eux. La bande vint à cheval et descendit sur la » place. Nous l'entourâmes et le feu commença au milieu des

Digitized by Google

» ténèbres. La fusillade se prolongea quelque tems de part et » d'autre ; mais l'impatience nous prit, et nous tombâmes sur » eux à coups de couteaux et de baïonnettes. Bientôt femmes et » enfans s'en mêlèrent, chacun voulait être de la fête. On se battit » presque toute la nuit, et dès le matin je poursuivis les débris » de la bande exterminée jusqu'au bout de la Pouille.

» Après cette expédition, je revins à Porta-Cannone. J'étais » satisfait, car j'avais vengé mon père. »

Ainsi parla Campofreda, pareil au centaure du Dante, qui chassait dans l'enfer ceux

Che fecero alle strade tanta guerra (1).

Ce qu'il y a d'inouï dans ce grand acte d'insubordination sociale, c'est qu'il resta impuni, et ne fut pas même l'objet d'une enquête. La police eut bien d'abord la velléité d'ouvrir les yeux, mais l'or et les bijoux des Vardarelli, distribués à propos, les lui fermèrent. Au fond elle n'était pas fâchée d'en être débarrassée sans qu'il lui en coûtât rien ; car elle-même n'avait pas rougi de capituler avec eux[2]. Cependant elle n'en voulut pas avoir l'air, et quelques homicides causés à Ururi par le partage du butin lui fournirent peu après l'occasion de se venger de sa propre impotence sur les destructeurs des Vardarelli (1).

Quant à Campofreda, il fut accusé de carbonarisme et mis, en 1821, sur les listes de proscription ; mais il est rentré en grâce et venait d'être nommé inspecteur des eaux et forêts. C'est moi qui lui en portai la première nouvelle.

Voilà des faits d'hier. Je les tiens, comme on a pu le voir, de première main, et si je ne les donne pas comme des modèles

(1) Enf., ch. XII.

(2) Il y aurait peut-être quelque intérêt à rapprocher cet article de la notice sur les Deux-Siciles, insérée précédemment dans la Revue. (Voir le numéro de juin 1831).

Digitized by Google

à suivre, je les livre tels quels au lecteur. Il est dur sans doute d'en être réduit à chercher en de telles scènes les vestiges de l'antique courage national. Cependant c'est là qu'il semble s'être réfugié; et puis, l'avouerai-je, je trouve jusque dans la férocité de ces mœurs instinctives et violentes je ne sais quelle grandeur sauvage qui étonne et saisit.

Quand on songe que tout ceci se passe sous nos yeux et à nos portes, car enfin l'Italie touche à la France, c'est à n'y pas croire. Mais tel est cet étonnant royaume, si merveilleux de beauté, si prodigieux de contrastes, qu'il semble destiné à dérouter toute idée de progrès, et à démentir nos plus chères espérances de civilisation européenne. Toutefois je ne puis m'empêcher de voir là des puissances dont l'emploi seul attriste, mais dont la source et le germe sont purs. Le premier coupable, d'ailleurs, quel est-il? nous l'avons vu; et il serait facile de démontrer que tout le mal d'en bas vient d'en haut? Un gouvernement corrompu est comme ce mancenilier, dont l'ombrage est mortel. Malheur à qui s'y repose !

Ainsi préoccupé de sanglans récits, je m'acheminai vers Termoli qu'une tradition, fondée je ne sais sur quoi, dit avoir servi de retraite à Platon. . . . . .

CHARLES DIDIER.

Digitized by Google

MUSIQUE.

L'ÉGLISE ET L'OPÉRA.

Il y a quelques années en France, quand on voulait désigner les grands génies qui ont illustré l'art musical, on nommait Mozart, Gluck, Rossini, Beethoven; quelques-uns, fidèles à leurs souvenirs d'enfance, se hasardaient à citer à la suite Grétry, voire même Dalayrac: mais sauf quelques artistes distingués, quelques professeurs érudits, quelques amateurs d'élite, personne ne se fût avisé de songer à Handel, à Palestrina, ni en général à aucun des compositeurs sacrés; et si le nom de Chérubini ou de Lesueur venait à être prononcé, on saluait en eux les auteurs des *Deux Journées* ou de *la Caverne;* quant à leurs messes, à leur musique de chapelle, on avait bien entendu parler de quelque chose de semblable, mais la connaissance en était réservée à un petit nombre d'initiés. Le discrédit et le précaire où la révolution française avait laissé tout ce qui tenait au culte chrétien avait interdit depuis long-tems à toutes les églises l'exécution des morceaux de ce genre, et peut-être n'y avait-il en France que la chapelle impériale, plus tard conservée par les Bourbons, qui pût réunir un nombre suffisant de talens pour rendre ces grandes compositions; cette enceinte étroite n'étant d'ailleurs ouverte qu'à un public rare et privilégié, le goût et la tradition de la musique sacrée devait promptement se perdre, quand même des raisons plus élevées et plus péremptoires n'eussent pas concouru au même résultat. Depuis la restauration, un homme pro-

Digitized by Google

fondément instruit, passionné pour l'art musical, et particulièrement épris des beautés de l'ancienne musique sacrée, M. Choron, entreprit de raviver en France des études et des admirations éteintes. Après de grandes difficultés, il parvint à fonder son institution de musique religieuse, à rassembler des élèves, à recruter des voix ; il forma, instruisit, disciplina des chœurs nombreux et puissans, et réussit, chose bien plus difficile, à pénétrer ces enfans de l'esprit essentiellement religieux de ces compositions, à faire en un mot de son institution une sorte de sanctuaire où se conservaient précieusement le parfum des anciennes traditions et le sentiment des anciennes beautés. Grâce à lui, les amateurs éclairés purent faire connaissance avec les œuvres jusque-là ignorées des vieux maîtres, rajeunies après un long oubli par une admirable exécution. Des oratorios, des motets, des psaumes, des portions de messes, furent entendus à Paris, et le nom de Handel, de Palestrina, de Marcello, fut recommandé aux Parisiens par le charme de leurs propres souvenirs. Ce fut une véritable résurrection, et bien que nous ne soyons pas de ceux qui cherchent à exhumer du passé de quoi rajeunir le présent, nous regrettons vivement que M. Choron n'ait pas pu continuer ses concerts; leur suspension a été une perte sentie de tous les amis des arts.

L'érudition passionnée de M. Choron lui avait fait retrouver dans la poussière des bibliothèques des morceaux qui, par l'élévation de la pensée et le caractère de l'inspiration, pouvaient soutenir la comparaison avec les productions brillantes et riches d'invention de l'art moderne. Aussi je m'étonne toujours qu'on en soit resté là, et que, remontant plus haut dans les fastes de l'art chrétien, on n'ait pas encore réhabilité par une belle exécution les beautés naïves et sublimes qui gisent enfouies dans le missel de nos églises, et qui, chaque jour, prostituées et défigurées par la stupidité barbare des virtuoses de lutrin, sont entièrement déconsidérées près des musiciens et ne sont généralement regardées que comme d'insipides psalmodies. Pour moi, je le déclare

Digitized by Google

ici, à mes risques et périls, dussé-je par là ruiner ma réputation auprès de tous les dilettanti, il est peu de dimanches dans l'année où nos églises ne retentissent de chants qui, sous plusieurs rapports, peuvent soutenir la comparaison avec les morceaux du style le plus élevé que le Conservatoire ou l'Opéra nous aient fait entendre. Si ces beautés sont généralement ignorées ou méconnues, si des hommes heureusement doués y demeurent insensibles, c'est qu'il ne suffit pas pour les comprendre d'une organisation musicale et d'un goût exercé, il est encore une autre condition sans laquelle pareille musique ne saurait vous toucher, il faut retrouver au fond de son ame au moins quelques vestiges de la foi chrétienne. Là est tout le secret; car il est inutile, bien entendu, de chercher dans des productions qui datent de l'enfance de l'art des combinaisons savantes, de grands effets d'harmonie; on ne peut pas même espérer, par compensation, de ces exécutions éblouissantes auxquelles bien des auteurs de nos jours ont de si grandes obligations. — Si l'on proposait à un musicien d'écrire un morceau sans accompagnement, de n'employer ni rhythme ni modulations, d'en confier l'exécution à la voix rauque et martelée d'un chantre de paroisse; si de plus on lui demandait de faire du sublime à de pareilles conditions, où est l'artiste qui accepterait la gageure? C'est là pourtant ce que sont parvenus à réaliser de pauvres moines dont le nom ne nous est pas même resté, mais chez lesquels la foi, la piété a pu faire ce que le génie n'oserait tenter. Mais aussi, pour les comprendre, s'il n'est pas besoin d'être plus savant qu'eux, il faut du moins prêter à leurs accens une oreille attentive, une ame recueillie, un cœur disposé à la prière, il faut, ne fût-ce que pour un moment, partager leurs convictions naïves.

Venez, entrez dans cette église tapissée de noir, un catafalque est au milieu, couronné de cierges enflammés; un prêtre en surplis et en étole murmure à voix basse un funèbre *De profundis*. Ceci n'est point une représentation de théâtre : songez qu'une ame chrétienne a quitté son enveloppe terrestre; songez qu'à

Digitized by Google

l'heure qu'il est, elle a déjà comparu devant le souverain juge, et que tandis que vous implorez en sa faveur l'intercession du rédempteur des hommes, le châtiment ou la récompense est déjà prononcé, prononcé pour l'éternité; songez à vous-même, à ce jour terrible où votre propre destinée s'éclipsera pour tous derrière le voile mystérieux de la mort; songez à ce jour redoutable, le dernier des jours où tous les cœurs seront dévoilés, où les mondes consumés disparaîtront, où les tems et les lieux viendront se confondre et s'abîmer dans l'éternelle immobilité de l'infini; maintenant écoutez :

Dies iræ, dies illa
Solvet seclum in favillâ
Teste David cum sybillâ.

Comprenez-vous maintenant cette lugubre complainte, solennelle et monotone comme l'éternité, et qu'on dirait chantée par le dernier des humains sur les décombres de l'univers. Tout à coup au verset suivant la voix éclate et s'élève; la fatale trompette a sonné : grand Dieu, qui osera comparaître devant ta face! qui pourra porter tes jugemens! Puis le mot de miséricorde est prononcé, et l'hymne reprend son allure de recueillement solennel et de tremblement religieux.

Je le dis en vérité, je suis encore à chercher une inspiration plus gigantesque, une lamentation plus désolée, une prophétie d'anéantissement plus attérante que celle-là. Croyez un moment et vous serez épouvanté. Ce n'est pas seulement une sensation fugitive, une surprise de l'imagination; non, c'est la première rêverie de votre enfance, le remords du premier péché, les terreurs et les joies austères du confessionnal, et puis cette longue et rêveuse échappée vers les régions mystérieuses de la peine et de la récompense; c'est tout cela, c'est votre vie tout entière, prévision et souvenir, qui s'accumule et se condense dans une seule impression. Que l'artiste est puissant quand il peut dans l'ame humaine faire vibrer de pareilles cordes? quand il est sûr d'ébran-

Digitized by Google

ler et de mettre en jeu, non pas ce superflu de sensibilité qu'on met en réserve pour la distraction, mais ce qu'il y a de plus intime, de plus sérieux, de plus imposant dans la vie; quand lui-même, au lieu de s'éprendre artificiellement d'un sujet de fantaisie, il peut, sûr d'être senti de tous, jeter toute son ame dans un cri de joie, de terreur, dans une prière ardente ou une menaçante prophétie. C'est là vraiment le secret des beautés inouïes qui se rencontrent dans les chants d'église, dont l'expression sublime déborde de toutes parts une forme nue, arriérée, mais devenue en quelque sorte imperceptible sous les flots de poésie dont elle est comme recouverte. On dirait un ange, un de ces purs esprits, suaves créations de l'imagination orientale, qui, pour se communiquer aux humains, condescendent quelquefois à se revêtir de leur forme, mais dont la nature éthérée rayonne et perce toujours à travers cette grossière enveloppe.

J'ai parlé du *Dies iræ*, je pourrais parcourir un livre d'église et citer nombre d'*hymnes*, de *proses*, comme par exemple dans l'Avent le *Rorate cœli*, dans le Carême le *Vexilla regis* et le *Stabat mater* que, pour le dire en passant, j'estime au moins à l'égal de celui de Pergolèse; les litanies de la Vierge; à la messe du Saint-Sacrement le *Cessant figuræ;* la *Passion* chantée le Vendredi-Saint, récitatif admirable de mouvement et toujours d'expression; car, dans tous ces morceaux, c'est l'expression, le sentiment qui domine; peu ou point d'art, mais un épanchement plein, abondant, souvent tendre et navré, toujours majestueux, toujours une pureté, une élévation qui porte à la prière et conduit à l'extase.

Je sais que beaucoup, qui n'ont peut-être jamais mis le pied dans une église pour prier, qui n'ont jamais ressenti dans leur cœur la pieuse ferveur de la foi, riront de mon enthousiasme et de mon admiration; mais je dois leur dire que depuis sept ans j'ai manqué peu de représentations au Théâtre-Italien, que j'ai suivi assiduement les concerts du Conservatoire, que Beethoven m'a donné la fièvre de plaisir, que Rossini m'a remué jusqu'au

Digitized by Google

fond de l'ame, que madame Malibran et mademoiselle Sontag ont été pour moi de bienfaisantes divinités, que pendant près de deux ans je n'ai eu d'autre religion, d'autre espérance, d'autre bonheur, d'autre joie que la musique, que par conséquent ils ne peuvent me regarder comme un trappiste qui ne connaît que *Ténèbres* et *Matines;* mais il faut qu'ils sachent aussi que celui qui leur parle, et qui aujourd'hui est bien loin de la foi chrétienne, a été pendant cinq ans catholique fervent, qu'il s'est nourri de l'Évangile, de l'Imitation; qu'élevé dans un séminaire, il y a entendu des chœurs de deux cents jeunes gens faire résonner sous une voûte retentissante l'*In exitu Israël* et le *Magnificat;* que tout ce qu'il y a de poésie dans le culte chrétien, l'encens, les chasubles brodées d'or, les longues processions avec des fleurs, le chant, le chant surtout aux fêtes solennelles, grave ou lugubre, tendre ou triomphant, l'a vivement exalté, qu'il a respiré cet air, vécu de cette vie, et que par conséquent il a dû pénétrer plus avant dans le sens et l'intelligence de la musique chrétienne, que beaucoup de jeunes gens qui, nourris des traditions de collége et ne voyant dans la messe qu'une corvée hebdomadaire, ne se seraient jamais avisés d'aller chercher de l'art et de la poésie dans les cris inhumains d'un chantre à la bouche de travers.

Du reste, s'il est au monde quelque chose d'impossible, c'est assurément de faire comprendre aujourd'hui cette musique à un public et surtout peut-être à des artistes; nos plus habiles chanteurs n'entendent plus rien aux opéras de Rameau et de Lulli, parce que, si les partitions subsistent, la tradition d'exécution est depuis long-tems perdue; pour la musique d'église aussi la tradition s'est perdue avec la foi, et ne peut se retrouver sans elle; la foi est vraiment la clef de toutes ces beautés qui, sans l'esprit chrétien, sont une véritable énigme. Or, je le demande, où trouver aujourd'hui un public chrétien, des artistes chrétiens; les artistes, ce sont des excommuniés! Il faudrait à l'avance réunir chanteurs et spectateurs, les moraliser, les catéchiser, les

Digitized by Google

convertir en un mot. Si ce n'était pas là une utopie irréalisable, je crois pouvoir affirmer que des inspirations bien simples produiraient de grands effets, et que bien des trésors enfouis brilleraient au grand jour, qui sont maintenant la proie des bedeaux et des sacristains.

J'ai dit tout à l'heure, en parlant du *Dies iræ*, que je ne connaissais rien de plus beau. J'ai besoin d'y revenir et de m'expliquer. Certes, je suis loin de méconnaître les progrès que l'art musical a faits depuis les couvens, j'ai admiré plus que tout autre le *Requiem* de Mozart et les messes de Chérubini, et, pour qui se tient au point de vue de l'art pur, nul doute que les vastes proportions, la richesse d'harmonie, les grands effets d'instrumentation des compositions modernes n'offusquent singulièrement la simplicité, la nudité du chant grégorien; sous ce rapport, il n'y a pas de comparaison à établir. Mais voulez-vous sentir où gît la supériorité réelle du simple chant d'église; allez quelque jour de fête entendre à la cathédrale une messe en musique de quelque compositeur en renom, avec les chœurs et l'orchestre et les premiers artistes de l'Opéra; puis ensuite retournez dans la Semaine-Sainte, écoutez le *Stabat*, le *Vexilla regis*, ou la *Passion*, ou à quelque cérémonie funèbre le *Requiem* du lutrin, ou les *litanies* chantées, non par de grands artistes, mais tout simplement par les chantres et les enfans de chœur, et puis, en sortant, demandez-vous qui vous a le plus profondément ému, qui a laissé dans votre ame une impression plus religieuse et plus mélancolique, qni vous a rappelé que vous étiez venu pour prier, des chanteurs ou des chantres, de la musique fuguée ou du plain-chant, de l'orchestre ou de l'orgue. Je me trompe fort, ou ici l'avantage ne restera pas aux plus habiles. En effet les chants grégoriens exhalent tous un parfum de christianisme, une odeur de pénitence et de componction qui d'abord vous saisit. Vous ne dites pas : c'est admirable ! mais peu à peu le retour de ces mélodies monotones vous pénètre et vous imprègne en quelque sorte, et pour peu que des souvenirs personnels un peu

Digitized by Google

tristes s'y ajoutent, vous vous sentirez pleurer, sans songer seulement à juger, à apprécier, ou à apprendre les airs que vous entendez. C'est dans toute la naïveté, dans toute la sincérité de votre ame que vous vous laissez faire et que vous cédez à l'impression du moment. Pendant la messe de Chérubini au contraire, vous écouterez en connaisseur et vous songerez à tout. Après avoir entendu le *Credo* de la messe du sacre, vous direz : voilà un puissant compositeur! comme il manie les masses vocales et instrumentales! quel bonheur dans le retour du mot *credo* qui revient incessamment après chaque période musicale comme une énergique et solennelle affirmation! quelle force! quelle entente des effets! Cependant vous avez eu le tems de remarquer que les chœurs mollissent et que les voix de femmes surtout manquent de vigueur dans l'attaque, qu'un trombonne a émis un son d'une justesse douteuse, et, la messe finie, vous sortez en vous demandant comment il se fait que les chœurs français soient si inférieurs à ceux de l'Allemagne, et en regrettant vivement qu'une musique aussi belle ne soit pas rendue avec toute la perfection désirable. Quant au symbole de Nicée, au sacrifice de la messe, et au grand événement qu'il rappelle, vous n'y songez guère plus qu'après un représentation de *Guillaume Tell* ou un concert de Paganini. Vous sortez dilettante et non pas chrétien.

Quel que soit en effet le génie d'un compositeur, il ne peut rendre avec vérité des sentimens qu'il n'a pas ressentis. Depuis long-tems une messe n'est guère pour un musicien qu'un libretto d'opéra séria. C'est un drame comme un autre où l'on peut tailler une introduction, des duos, des trios, un finale, avec des chœurs; c'est un sujet bien coupé pour la musique où l'on est convenu seulement d'employer de préférence un style plus savant que dans les compositions théâtrales; c'est une forme particulière du genre dramatique. Je ne sais si c'est ma faute, mais jamais ce genre de composition ne m'a touché; ces mouvemens rapides, cette variété, cette précision, cette élé-

Digitized by Google

gance, ce luxe a quelque chose de mondain qui va mieux à l'Opéra qu'à l'église. Je vois l'auteur, les musiciens, le chef d'orchestre, je bats la mesure, je crois entendre une ouverture et j'attends le lever du rideau ; tout cela manque de gravité et de recueillement. C'est de la musique religieuse écrite par des philosophes.

Le caractère de l'art moderne, conçu dans le moyen âge, enfanté à l'époque dite de la Renaissance, accuse généralement, par ses défauts comme par ses qualités, une origine chrétienne. L'esprit chrétien lui est en quelque sorte inhérent et consubstantiel ; mais c'est dans la musique surtout que cette empreinte est profondément gravée. La musique, art sentimental et intellectuel par essence, et qui, comme une voix invisible et mystérieuse, sans forme et sans figure, entretient l'ame sans apparaître aux sens, la musique convenait surtout à l'expression de cette poésie rêveuse, méditative, mystique, que le christianisme vint enseigner aux hommes; elle fut entre tous les arts adoptée par le christianisme et conduite sous son patronage à un degré de perfection inconnu des anciens, qui, dans les arts plastiques, sont généralement demeurés nos égaux, sinon nos maîtres. Cultivée dans les couvens et dans les cathédrales, exclusivement réservée d'abord à relever l'expression du culte, elle dut contracter dans ce long commerce des habitudes parfaitement en harmonie avec le caractère de sa mission. Ceci servira peut-être à nous expliquer ce qui nous charme dans les chants d'église, et pourquoi certains développemens de l'art moderne paraissent impuissans à produire des effets de même nature.

Chacun sait qu'il y a dans la musique deux sources principales desquelles découlent toutes les combinaisons musicales, savoir l'intonation et le rhythme ; l'intonation qui étale à l'oreille toutes les variétés du son, depuis le plus grave jusqu'au plus aigu, le rhythme qui préside à leur distribution par groupes déterminés, dont le retour périodique et successif donne aux morceaux un mouvement, une coupe, une allure plus sensible. Le

Digitized by Google

rhythme a surtout la propriété de frapper, de saisir, de remuer; c'est en quelque sorte la partie sensuelle de la musique. Ainsi le tambour avec un seul son diversement rhythmé a la puissance de régler suivant une certaine symétrie les pas et les mouvemens des troupes; les marches, les danses, sont toutes écrites dans un rhythme très-prononcé; en un mot le rhythme caractérise surtout la musique d'action. Or il est remarquable que dans tous les anciens chants d'église le rhythme manque à peu près absolument, ou du moins il est si vague, si indistinct, si confus, qu'il disparaît presqu'entièrement à l'oreille. C'est sans doute pour cette raison que ces mélodies prédisposent si puissamment à la méditation, à la prière, à l'extase. Presque toutes écrites en mode mineur et dans une tonalité indécise et flottante, elles n'apportent à l'ame que de plaintives et douloureuses inflexions, ajoutées les unes aux autres dans une succession capricieuse comme des soupirs, des sanglots, des élans de cœur; c'est quelque chose d'intérieur qui n'a pas de formes, ni de contours, et qui, loin de livrer aux sens ces assauts réitérés du rhythme qui les ébranlent à la longue, traversent les organes, pour ainsi dire, sans les toucher, les engourdissent et les éteignent au profit de l'ame, qui, dégagée de leurs liens, oublieuse des tems et des lieux, se plonge dans des contemplations infinies. C'est quelque chose de fluide, d'éthéré, vaporeux et transparent comme la fumée de l'encens qui monte vers le ciel en se dissipant.

Transportée de l'église au théâtre, descendue du ciel sur la terre, la musique, appelée à représenter, à peindre des actes, dut revêtir des formes plus charnues, plus terrestres, prendre du corps et de la couleur, se matérialiser, se consolider en quelque sorte. N'ayant plus à exciter seulement des souvenirs, des espérances, des rêves, mais se mêlant à l'agitation passionnée, ardente, imprévue de la vie réelle, elle dut elle-même chercher des effets plus précis, plus déterminés, plus saisissans. De ce moment le rhythme acquit chaque jour une plus grande importance, jusqu'à Rossini qui a fait révolution sous ce rapport, qui

Digitized by Google

a tiré du rhythme des effets d'un dramatique inouï, et qui a été accusé pour cette raison par les musiciens spiritualistes d'avoir employé des moyens mécaniques. C'est là, sans doute, une des plus grandes conquêtes dont la scène lyrique se soit enrichie; mais, d'un autre côté, du moment que le théâtre se fut élevé à côté de l'église, les artistes, écrivant souvent à la fois dans deux genres si opposés, crurent pouvoir importer dans la langue sacrée les richesses nouvellement découvertes de la langue profane. De là s'ensuivit la confusion de deux genres et de deux caractères tout-à-fait distincts. Depuis lors il est facile de suivre dans les productions religieuses une décadence progressive du caractère chrétien, et parallèlement un progrès correspondant dans l'emploi de moyens, de formes, belles en elles-mêmes, mais qui, transplantées du théâtre où elles étaient nées dans l'église, y auraient paru déplacées, si l'affaiblissement graduel de la foi dans le clergé comme dans les fidèles, en émoussant le tact et le sentiment anciens, n'eût rendu l'inconvenance moins sensible. Le dernier pas en ce genre a été fait par M. Chérubini, qui a été loué pour avoir introduit dans le style sacré des formes tout-à-fait dramatiques. Nul n'a plus d'admiration que moi pour les chefs-d'œuvre de ce grand musicien; mais, dussé-je être taxé d'impertinence, il me semble que les beautés dramatiques ne sont point à leur place à l'église. Les passions violentes, tumultueuses, les retours brusques, tout ce qui excite vivement l'attention, tout ce qui a l'air de tenir à une action, tout ce qui émeut mes sens, tout ce qui me rappelle que je suis dans tel tems ou dans tel lieu, tout ce qui semble s'attaquer de front aux grands symboles de la tradition, et vouloir représenter directement ou traduire ses insondables mystères, tout cela, suivant moi, tend à localiser, à retrécir, à contenir l'essor de la pensée religieuse; il vaut mieux souvent mettre l'esprit en voie de méditation et laisser-aller, car il est des régions *ineffables*, que le sentiment ne peut visiter que seul et où il n'aime à être ni accompagné ni suivi. Voilà sans doute pourquoi tant de combinaisons, de science, pourquoi des orchestres nombreux où tou-

Digitized by Google

tes les nuances du son sont représentées, pourquoi des chœurs puissans, pourquoi tout cela, sous la main d'un homme de génie, ne suffit pas à égaler l'effet religieux d'une simple cantilène, chantée à l'unisson par de fraîches voix d'enfant. Voilà pourquoi, suivant moi, c'est surtout dans le plain-chant qu'il faut chercher la pure inspiration musicale du christianisme, inspiration naïve et grandiose qui seule peut se plaire sous les voûtes nues des vieilles cathédrales, qui seule se marie et s'harmonise avec la marche grave et lente des prêtres, la sainte obscurité du lieu, les vitraux colorés, les saints sculptés à même la pierre, seule capable de répondre aux accens pleins et retentissans de l'orgue, de l'orgue instrument vraiment religieux, dont la voix mâle et l'allure majestueuse est loin d'être remplacée par la souplesse et la prestigieuse vivacité de nos orchestres. Il faut ces tuyaux longs comme des colonnes pour articuler dignement le cantique sacré, et le faire pleinement résonner à l'autre bout de l'édifice colossal qui s'ouvre à des populations entières. Si nous avions besoin de mettre en cause le système actuel d'instrumentation, il faudrait avouer que pour la puissance et l'éclat nos flûtes et nos hautbois font une assez triste figure à côté de ces énormes tuyaux alimentés par huit ou dix vastes soufflets. Du reste, le caractère, la dimension de nos instrumens actuels sont parfaitement en harmonie avec la nature des lieux et des solennités où ils sont employés; leur place est au théâtre, comme la place de l'orgue est dans le temple. C'est tout une autre série de passions, de sentimens, d'idées et d'intérêts qu'il s'agit de mettre en jeu; d'autres beautés doivent en jaillir, assorties au public tout différent qui les recherche : c'est donc une phase de l'art toute nouvelle qu'il faut étudier dans l'opéra. Dans un prochain article nous essaierons de jeter un coup d'œil sur le genre de musique qui appartient au génie propre de notre époque, sur l'opéra et la symphonie, et sans prétendre, bien entendu, devancer sur ce point l'initiative du génie, nous hasarderons quelques conjectures sur les développemens que des circonstances morales et ma-

Digitized by Google

térielles, que des applications encore inusitées pourraient amener un jour. Mais avant d'aborder ces questions où seront intéressées nos sensations, nos admirations de chaque jour, il nous a semblé à propos de rendre du moins un dernier hommage à ces productions anciennes où l'élévation passionnée de l'inspiration a suppléé aux ressources de l'art et qui exciteraient encore aujourd'hui l'admiration si l'indifférence religieuse, si l'agitation turbulente de notre vie laissaient encore quelque accès chez nous aux émotions recueillies et mystiques du christianisme.

ADOLPHE GUÉROULT.

Digitized by Google

MÉLANGES.

DE LA SITUATION DES DÉPARTEMENS ET DE LA NÉCESSITÉ D'INSTITUTIONS PROVINCIALES.

Quelle est la division territoriale de la France la plus propre à favoriser le développement de ses forces productrices? Quelles sont les institutions provinciales qu'il faudrait coordonner avec cette division?

La centralisation est extrêmement utile chaque fois qu'il s'agit de régler des intérêts généraux, ou de prendre des mesures promptes. On peut même dire que l'unité politique permet seule d'effectuer de grandes choses; mais ce n'est qu'en fractionnant le droit de créer des améliorations locales, que l'on pourra réellement, par le concours de toutes les intelligences et de toutes les forces individuelles, parvenir à faire de la France un pays modèle, et à introduire le bien-être jusques dans ses hameaux. Les intérêts du plus grand nombre des Français et surtout des plus pauvres sont donc fortement liés au système de division territoriale et demandent impérieusement que ceux qui s'occupent de cette question appellent la publicité sur ce terrain.

L'ancienne division par provinces, fruit de la conquête au tems de la féodaltié, ne pouvait survivre aux priviléges nobiliaires. Les provinces, telles que le hasard de la victoire les avait formées, n'avaient ni organisation régulière ni homogénéité dans leurs institutions, leur étendue territorial, la quotité de leurs revenus et leurs franchises particulières; aussi la création des départemens a-t-elle été fort avantageuse au pays. Cependant quelques bons esprits jugèrent dès le principe le vice de cette division. *Prenez garde*, disaient aux Girondins ceux des hommes de l'Ouest qui épousèrent le plus chaudement leurs opinions et qui prirent les armes contre la Convention, *prenez garde de donner à Paris une*

Digitized by Google

puissance trop grande. En tems de guerre cette ville décidera du sort de la France, en tems de paix ce sera un ulcère qui absorbera toute la substance des provinces. C'est là que des sophistes forgeront des chaînes pour en charger la nation. C'est là que des hommes aveugles ou pervers pourront rétablir un trône en faussant l'opinion publique. Si nous vous demandons que les représentans se réunissent à Bourges, c'est qu'ils pourront mieux y conserver leur indépendance, et nous donner une nouvelle division du territoire qui permette aux provinces de se faire entendre. Il y a de l'exagération dans ces paroles, mais elles sont vraies quand au fond. Il était d'ailleurs difficile qu'en 93 l'on ne sût pas apprécier les services rendus par les assemblées qui portaient le nom d'états et qui, depuis le quatorzième siècle, ont si puissamment contribué aux progrès de la civilisation. Ce sont elles en effet qui ont creusé les premiers canaux, percé le plus grand nombre de nos routes, propagé l'industrie sur notre sol, créé le mouvement commercial du siècle dernier, fondé nos universités et préparé de longue main la révolution de 89, en habituant la classe moyenne à la discussion des abus dont elle avait tant à souffrir. Si notre division départementale rend l'administration plus régulière, il faut avouer aussi qu'elle morcelle trop des intérêts intimement liés entre eux, qu'elle facilite outre mesure le despotisme de la bureaucratie; aucun des départemens ne représente une assez grande masse d'intérêts pour rivaliser avec Paris, et la province s'accoutume à recevoir de cette dernière ville les impulsions bonnes ou mauvaises, et des opinions toutes faites sur chaque événement. Admettez, ce qui n'a pas lieu, que nos institutions nous permettent dans les départemens de creuser des canaux, d'établir des chemins de fer ou de fonder des universités, sans avoir subi préalablement le visa et les éternelles lenteurs des administrations parisiennes; un obstacle plus invincible, le manque de fonds, s'y opposerait encore! L'étendue d'un département est trop exiguë, et par suite, ses ressources pécuniaires sont trop minimes, pour que des administrateurs puissent y trouver l'argent nécessaire à des entreprises de quelque importance.

D'après ce qui précède on peut poser ainsi le problème à résoudre : *Comment faire pour concilier le besoin de centralisation d'une part et de l'autre la nécessité d'une organisation provinciale?*

Digitized by Google

Que le gouvernement, pour faciliter son action, conserve la division par départemens; qu'il ne permette qu'aux chambres législatives de s'occuper des intérêts généraux; soit. Mais qu'il accorde à un certain nombre de départemens, liés entre eux par leur position géographique, leurs habitudes, leurs affections et leurs intérêts, la faculté de s'associer dans le but de faire le meilleur usage possible de leurs lumières et de leurs fonds particuliers; qu'il leur donne le privilége d'établir dans leur sein une représentation du second ordre, formée par élection, et spécialement chargée de faciliter les communications par des chemins vicinaux, des canaux, des ponts, des routes, etc.; de propager l'instruction par des universités, des athénées, des écoles d'arts et métiers, des colléges et surtout des écoles primaires; d'assurer la liberté des citoyens en remplissant envers leurs administrés les fonctions du conseil-d'état; de veiller à leur bien-être par une active surveillance des prisons, de tous les établissemens publics qui intéressent la situation du peuple : qu'il impose enfin à ces représentations locales l'obligation de rendre un compte annuel de leurs travaux et de fournir des tableaux statistiques circonstanciés sur la mortalité, la vaccine, l'état de l'enseignement, la situation du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, enfin les améliorations de toute nature qui auraient eu lieu dans la province.

Ces chambres de députés de second ordre siégeraient chaque année dans un département différent, afin de ne pas être influencées dans leurs déterminations par des considérations étrangères au bien du pays; elles nommeraient elles-mêmes leurs présidens et se composeraient de deux députés par cinq cent mille ames de population. Ces députés seraient élus tous les cinq ans par les citoyens composant la garde nationale de chaque département. Un mois avant l'élection, le préfet dresserait une liste des personnes auxquelles dix gardes nationaux auraient déclaré par une lettre rendue publique être dans l'intention de donner leurs voix. Cette liste serait celle des éligibles; le reste de l'opération se devine assez facilement pour qu'il soit inutile d'en parler.

En regard de cette institution, le gouvernement pourrait créer, dans chaque agglomération de département formant une province, une banque centrale ayant au-dessous d'elle des banques d'une importance moindre, et les charger à la fois de percevoir l'impôt et de le verser à

Digitized by Google

la banque de Paris ; de créditer l'industrie, faisant ainsi baisser le loyer de l'argent au profit du petit commerce et des petits fabricans; de faire les assurances sur la vie, et d'instituer des caisses d'épargne et de prévoyance jusque dans les hameaux. La banque centrale aurait son siége de droit dans la ville la plus commerçante et la plus considérable des départemens réunis.

Il serait facile d'établir de la même manière des sociétés s'occupant d'agriculture, d'industrie, de commerce, de statistique, de sciences, d'art et de salubrité ; ce serait un moyen commode et peu dispendieux pour les députés de se procurer tous les renseignemens dont ils pourraient avoir besoin dans le cours de leurs travaux. Des publications plus utiles encore que nos journaux actuels des départemens se lieraient à une semblable division territoriale, et acquerraient de leur spécialité un intérêt tout-à-fait nouveau, en même tems qu'ils contribueraient à rendre l'art d'exprimer les pensées plus populaire encore qu'il ne l'est aujourd'hui.

La division de la France en provinces ne présente aucune difficulté. Déjà Paris, Rouen, Mulhausen, Lyon, Nantes, Marseille et Bordeaux forment autant de grands centres, autour desquels il serait aisé de répartir les quatre-vingt-cinq départemens dont notre patrie se compose. Cependant, pour ne pas nuire à cette partie du centre qui s'étend depuis Orléans jusqu'à Perpignan, il serait plus convenable de former deux autres provinces dont Bourges et Toulouse seraient les principales villes ; on aurait ainsi neuf provinces, dont trois au nord, trois au centre et trois au midi.

Aussitôt la loi sur l'expropriation forcée admise par le pouvoir législatif, les provinces s'occuperaient, chacune dans leur sphère, des améliorations qui leur seraient directement profitables. C'est ainsi que tous les vieux quartiers de nos grandes villes, aujourd'hui si malsains, seraient successivement achetés et rebâtis ; le peuple y gagnerait d'avoir des maisons plus salubres, les riches de ne plus habiter au voisinage de réceptacles à immondices et à maladies pestilentielles. Indépendamment des routes en fer qui devront, d'ici à un tems plus ou moins éloigné, mettre en communication Nantes et Strasbourg d'une part, le Havre et Marseille de l'autre, indépendamment des rayons qui devront s'étendre plus tard de la capitale vers Calais, Lille, Sé-

Digitized by Google

dan, dans le nord, vers Bordeaux dans le midi, pour se bifurquer ensuite, et rejoindre Bayonne, au fond du golfe de Gascogne, et la Méditerranée située à l'opposite, les provinces auraient, comme je l'ai dit, leurs travaux spéciaux et d'utilité plus restreinte. C'est ainsi que dans le nord elles remettraient à l'étude tous ces projets de communications destinées à lier Avranches, Coutances, Cherbourg, Caen, Evreux, Alençon, et à leur ouvrir des débouchés vers la Loire par la Sarthe et par la Mayenne, ainsi que les canaux de Paris à Dieppe, de Rouen à ce canal, de Beauvais à Amiens, de Saint-Valery à Boulogne et à Calais, de la Mirande à la Sensée, de Reims à l'Aisne, de l'Aisne à la Marne par Vouzier et Sainte-Menehould, de l'Oise à la Meuse et de la Meuse au Rhin par la Moselle, etc., etc.

Au centre de la France et à l'ouest, on s'occuperait vivement de répandre la civilisation dans les campagnes et de détruire l'esprit de chouannerie en ajoutant aux relations commerciales par des rails établis sur le chemin de hallage des canaux de Bretagne, en mettant à l'étude les projets de communication entre Vannes et Saint-Brieux, Nantes et Niort, Nantes et Poitiers, la canalisation de l'Erdre de Nord à Candé, le canal d'Ernée, la jonction de la Sarthe, de la Mayenne et du Loir, la canalisation de la Sèvre nantaise, la jonction de la Sèvre niortaise au Clein. Plus au milieu de la France, dans cette vaste contrée si mal partagée jusqu'ici en routes et en canaux, tous les yeux seraient fixés sur la canalisation de la Sauldre et sa jonction à la Loire, sur les autres projets de faire communiquer ce beau fleuve par ses nombreux affluens avec les affluens de la Garonne et la mer Méditerranée, de manière à former une sorte de réseau à mailles serrées. Plus à l'est, on s'occuperait de joindre le canal du centre au canal de Nivernais par une nouvelle communication, et d'établir une ligne de navigation parallèle à la Saône au moyen de plusieurs petites rivières, de manière à réunir le canal Monsieur à l'Ain.

Au sud, les jonctions des affluens de la Loire aux affluens de la Garonne, le canal de Béziers à Montauban, celui de Tarascon à Fréjus parallèle à la Méditerranée, deviendraient l'objet d'une attention sérieuse. Outre ces travaux, qui auraient pour but le développement de l'industrie et pour résultat le bien-être du peuple, chaque province s'occuperait nécessairement d'acheter *des communs et des terres va-*

Digitized by Google

gues pour y former des colonies agricoles, de veiller avec une constante sollicitude à l'accroissement des moyens d'instruction, et de signaler au pouvoir toutes les améliorations dont elles sentiraient le besoin.

C'était la coutume chez les gens riches avant 89 de ne jamais oublier dans leurs testamens les écoles, les musées, les bibliothèques. Elle a disparu presque subitement, aussitôt que le pouvoir s'est emparé de tout ce qui était *chose publique;* mais nul doute qu'une fois les établissemens de ce genre rendus à leurs gérans naturels, ils s'enrichiraient encore par des legs, de manière à pouvoir se soutenir d'eux-mêmes et sans aucune subvention. N'oublions pas que par suite de cet usage il n'en coûtait autrefois que 12 francs au plus par an dans la plupart de nos grandes villes pour avoir le droit d'assister à tous les cours de langues, de littérature et de sciences qui s'y faisaient, et qu'à cette époque les prix de main-d'œuvre étaient généralement plus élevés et les denrées de première nécessité beaucoup moins chères, ce qui permettait à un artisan laborieux et économe de donner à peu de frais à son fils une instruction très-étendue. Chacun se demande, dans nos provinces, pourquoi les écoles primaires se font tant attendre? pourquoi l'on ne compte en France que trois écoles de médecine et de pharmacie, trois de médecine vétérinaire, deux d'arts et métiers, une seule d'agriculture? pourquoi Paris est la seule ville qui possède une série complète de cours instructifs et une école polytechnique? Cependant, si nous jetons les yeux au-delà du Rhin, nous sommes forcés de reconnaître la supériorité des études allemandes. Loin de croire que Paris soit la seule ville où l'on puisse étudier, beaucoup sont intimement convaincus que des universités établies à Caen, Rouen, Lille, Châlons, Metz, Strasbourg, Rennes, Angers, Poitiers, Bourges, Limoges, Troyes, Dijon, Besançon, Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bayonne et Bordeaux, jeteraient sur ces villes un nouvel éclat, et soutiendraient avantageusement la concurrence. La science vit à peu de frais; elle aime la tranquillité, le coin du feu, et n'a nul besoin de ces soirées du grand monde dans lesquelles nos savans perdent trop souvent leur honneur, en courant après les places et la fortune.

Cette opinion que je viens d'exposer doit trouver de nombreux opposans parmi ceux qui aiment à combattre tout ce qui est idée nouvelle, parmi les gens qui vivent d'abus, parmi ceux encore, et le nombre en

Digitized by Google

est grand à Paris, qui croient avoir un intérêt direct à soutenir la centralisation. Mais ce principe *que les hommes de province doivent être appelés à régler directement eux-mêmes leurs intérêts privés et spéciaux*, me paraissant inattaquable, je passe à l'examen des sources du revenu de ces diverses provinces, dont j'ai proposé la formation comme chose extrêmement utile.

Les revenus des neuf ou dix départemens qui formeraient chaque agglomération entreraient de droit dans la caisse centrale. Cette caisse jouirait en outre 1° de toute la différence qui existerait entre ses frais de perception et les frais actuels, c'est-à-dire de plus d'un million; 2° des péages perçus aujourd'hui sur toutes nos rivières; 3° de centimes additionnels accordés par le pouvoir législatif; 4° du produit des établissemens dont elle aurait fourni les fonds; 5° de ses bénéfices d'assurance sur la vie. Admettant que la somme totale soit d'environ trois à quatre millions pour chaque province, ce serait assez dans le principe pour donner naissance à d'immenses améliorations. Ne savons-nous pas en effet qu'en tems de paix trois à quatre millions représenteront au moins cent millions de capital par suite de la décroissance de l'intérêt de l'argent. Ne savons-nous pas aussi que les ressources publiques s'accroissent en raison du développement de l'industrie et de la richesse d'un peuple.

Je termine ici ces considérations fort incomplètes sur l'un des points les plus importans de notre économie politique, et je laisse à d'autres le soin de corriger cette expression d'une idée dont je n'ai fait qu'offrir les premiers développemens.

A Guépin, D.-M., *de Nantes*.

Digitized by Google

LETTRE AU DIRECTEUR DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE SUR L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG.

COURS DE DROIT DE M. THIBAUT.

Vous pensez, monsieur, qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître en France, par quelques analyses, les principaux cours des universités d'Allemagne, et particulièrement de celle de Heidelberg, où je me trouve en ce moment. On nous a beaucoup vanté les écoles et les universités de ce pays, avec raison, je crois. Le gouvernement lui-même s'est pris un moment d'un beau zèle, et vous n'avez pas oublié que par son ordre un voyage fut entrepris avec grand fracas : malheureusement cette promenade rapide n'a guère produit que ce qu'aurait pu dire, sans sortir de son cabinet, quiconque s'est un peu occupé de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, on connaît aujourd'hui assez bien chez nous ce qu'on pourrait appeler l'organisation extérieure des universités allemandes. Il semble qu'il ne resterait qu'à introduire dans notre système universitaire, en l'appropriant à nos besoins, ce qu'on a tant admiré chez les autres, prôné et recommandé pour nous-mêmes. Mais quant à l'esprit qui vit dans ces formes, quant au fond même de l'enseignement, aux méthodes et aux idées des professeurs, je ne sache pas qu'on en ait jusqu'ici parlé en France. Vous désirez, monsieur, que cette lacune soit remplie, et c'est avec plaisir que je répondrai à votre demande pendant mon séjour dans ce pays.

Vous comprendrez, sans que je le dise, qu'il ne s'agit point ici d'un sot engouement pour la science étrangère, et je me permettrai quelquefois de la traiter avec sévérité ou plutôt avec justice. Mais, enfin, on peut l'avouer sans humiliation, l'Allemagne est surtout un pays de réflexions, d'études théoriques, vastes, profondes, exactes, souvent minutieuses, tandis que nous sommes avant tout un peuple de résolution, d'action et d'application. Pourquoi dédaignerions-nous d'emprunter à nos voisins ce en quoi ils excellent et dont notre caractère saura bien corriger l'excès, tout en leur conseillant d'apprendre de nous à leur tour à mettre moins d'intervalle entre leurs conceptions spéculatives et la pratique de la vie sociale et politique?

Digitized by Google

Une circonstance en apparence peu importante contribue beaucoup, ce me semble, à l'intérêt des cours, au zèle des étudians et des professeurs : c'est que les cours ne durent qu'un semestre au lieu d'une année, et que pendant le semestre d'été le même professeur traite des sujets tout différens de ceux qui l'ont occupé pendant l'hiver. Comment voulez-vous qu'obligé de vous traîner pendant neuf ou dix mois sur les mêmes matières, la lassitude et l'ennui ne s'en mêlent quelquefois? Aussi un professeur, chez nous, croit-il faire beaucoup en donnant ses cinq à six heures par semaine : ici la plupart en donnent jusqu'à trente-cinq, c'est-à-dire cinq par jour (1). Et je vous assure qu'on suit ces cours si nombreux avec plus d'assiduité que le petit nombre de leçons où l'on va chez nous en flanant et où l'on est obligé de retenir les élèves par la crainte puérile de l'appel. Voyez aussi combien de spécialités on peut traiter alors, que nous abandonnons à la bonne volonté de chacun, au hasard qui lui fera tomber entre les mains les matériaux nécessaires et au hasard moins commun d'une bonne direction pour lui apprendre à s'en servir.

Ajoutez que les étudians, quoique obligés de suivre des cours sur certaines matières prescrites, ont le choix du professeur, et peuvent donner la préférence à un jeune docteur qui a du talent sur un professeur en titre médiocre ou vieilli. Comme tous les professeurs sont rétribués par les élèves, les docteurs enseignans (*Privat-docenten*) ne sont pas réduits au stérile honneur de faire des cours libres gratuits.

Ceci tient au mécanisme universitaire, à l'organisation extérieure, dont il n'entrait pas dans mon plan de vous parler. Aussi n'en ai-je dit que quelques mots pour faire juger de l'émulation que produisent naturellement les ambitions réunies d'avancer la science, d'acquérir de la célébrité et de faire fortune. Vous me croirez à peine, si j'affirme qu'il se fait ici cet été plus de 150 cours ; ce n'est pourtant que l'exacte vérité. Je vous en épargnerai la fastidieuse nomenclature ; ils sont loin de mériter tous une mention, et je ne veux m'arrêter qu'aux plus remarquables. Toutefois une courte énumération des cours de la faculté de droit ne sera pas inutile pour montrer, par cet exemple, comme toutes les branches sont en-

(1) Le seul cours de Pandectes du professeur THIBAUT embrasse dix-huit heures par semaine, trois heures par jour.

Digitized by Google

seignées simultanément, de manière à épuiser la science en se complétant les unes les autres. Outre les leçons destinées aux exercices pratiques, à l'interprétation des textes, aux répétitions et préparations pour les examens, etc., on remarque les cours d'encyclopédie du droit, par le professeur WALCH; de droit naturel, par le docteur HEPP; d'histoire et institutes du droit romain, par M. THIBAUT; d'histoire du droit romain au moyen âge, par M. WALCH; de pandectes, par les professeurs ROSSHIRT et GUYEL; d'histoire du droit public et privé de l'Allemagne, par le docteur DE LOEW; de droit privé germanique, par le professeur MORSTADT; du code Napoléon, par M. THIBAUT; du droit particulier de la Prusse (*Preussisches Landrecht*), par M. ROSSHIRT; de droit criminel, de procédure civile, par M. MITTERMAIER; de droit des gens, de droit public, de droit féodal, par M. ZACHARIÆ; du droit ecclésiastique des catholiques et des protestans, par le docteur UHLEIN. Je ne mentionne sur chaque matière que le cours principal; car plusieurs se font en double, ou même trois fois concurremment. — Mais il est tems de parler de parler de l'esprit de quelques uns de ces cours, et de la tendance que suivent les professeurs.

Lorsqu'on commença en France à s'intéresser aux travaux de la jurisprudence allemande, on ne fut frappé, d'abord, que de ceux d'une seule école, qui, récente encore, se montrait pleine d'ardeur et de vitalité, je veux dire de *l'école historique*. On vantait les HUGO, les SAVIGNY, les NIEBUHR : ce sont leurs ouvrages qui ont obtenu, de préférence à tous autres, les honneurs de la traduction. Plus tard, il est vrai, M. Lerminier fit connaître l'existence d'une *école philosophique* issue de HEGEL, et dont M. GANS est le représentant dans la science du droit. Mais ces deux écoles ne sont pas les seules, ni même les plus opposées entre elles. Le chef de l'école historique avait lui-même rendu attentif à l'existence de systèmes contraires au sien, mais qu'il n'a pas pris la peine de caractériser et de distinguer les uns des autres, se bornant à les combattre tous sous le nom collectif et un peu vague d'école non historique. Tâchons d'en saisir les principales nuances.

La jurisprudence moderne débuta, à l'époque de la rénovation, par l'interprétation des textes du droit romain, alors remis en lumière : l'exégèse fit la gloire des GLOSSATEURS; et, après eux encore, les ouvrages de droit ne furent long-tems que des commentaires. Du commentaire

Digitized by Google

il n'y a qu'un pas au *compendium*, qui traite les matières d'une façon un peu plus libre et plus abrégée, quoique toujours selon l'*ordre légal* des textes. Aujourd'hui même quelques professeurs, débris des vieilles écoles, enseignent le droit suivant l'ordre légal : on en voit des exemples à Goettingue. Mais la science ne vit et ne progresse que par des combinaisons toujours nouvelles. De même qu'on avait tenté de suivre dans chaque titre un ordre un peu plus logique, on s'avisa à la fin de la même hardiesse pour l'arrangement des titres eux-mêmes : l'*école dogmatique* naquit alors. Prenant le droit comme une matière donnée qu'il ne s'agissait que de mettre en œuvre, elle s'occupa moins de la déduction rationnelle des principes que de disposer les règles positives dans un enchaînement systématique. A cet effet, elle emprunta à l'école philosophique de Wolf, disciple de Leibnitz, sa méthode mathématique, avec son appareil ingénieux, mais souvent arbitraire et tout artificiel de définitions, de divisions et de corollaires. Si quelquefois on remontait aux principes naturels du droit, l'habitude faisait prendre pour autant de lois de la nature les dispositions du droit romain, qu'on vénérait comme la *raison écrite*. Peu à peu la tendance *philosophique* devint pourtant plus audacieuse et plus entreprenante. Opposant au monument vénérable de la législation antique les lumières et souvent aussi les préjugés du siècle, elle ne voulut plus reconnaître d'autre règle du droit que la nature même des rapports qu'il régit, sans songer que ces rapports et leur nature ne peuvent pas se construire *à priori*, puisqu'ils résultent du développement historique qui les a précédés et produits.

Ce fut comme réaction contre un dogmatisme aride, qui absorbait toute la science dans les subtilités d'une classification, et contre une anarchie prétendue philosophique, qui érigeait en principes de droit naturel ce qui semblait juste et obligatoire au sens de chacun sans règle commune et scientifique, que l'*école historique* s'éleva. Admirable pour initier à l'intelligence du passé, et pour confondre l'outrecuidance de ceux qui outragent ce qu'ils ne comprennent pas, cette école a pourtant deux graves défauts : c'est, d'abord, qu'elle se perd souvent dans des recherches minutieuses et attache trop de prix à de petits détails de philologie et d'archéologie, à des curiosités juridiques sans utilité et sans application actuelle; ensuite, préoccupée du passé, ne donnant aucune règle pour le présent et l'avenir, elle condamne la science et la vie à

Digitized by Google

l'immobilité. La *nouvelle école philosophique* ne tarda pas à attaquer vivement l'école historique. Mais, tout en s'appuyant sur des principes plus abstraits et plus généraux, elle n'en arrive pas moins à cette conclusion, que tout ce qui existe est raisonnable, et que tout ce qui doit raisonnablement exister, existe. Avec une pareille proposition, ainsi que M. Lerminier l'a fait voir en analysant le système de Hegel, le progrès du passé au présent, du présent à l'avenir, est rendu impossible; tout s'arrête stationnaire et immobile, comme dans l'école historique, qui ne fut, à plus d'un égard, qu'une sorte de pressentiment instinctif des principes abstraits du philosophe de Berlin appliqués à la jurisprudence.

Toute doctrine exclusive manque de vérité par cela même. S'il est utile que des tendances exclusives prévalent un tems, afin qu'elles produisent tout ce qu'elles peuvent produire, qu'elles épuisent la science dans chacune de ses directions principales, il est bon aussi qu'il vienne quelquefois des périodes d'éclectisme, de conciliation et d'impartialité. C'est ainsi que la faculté de droit de Heidelberg, assurément, avec celle de Berlin, la plus éminente de l'Allemagne, ne se rallie à aucune école déterminée. La tendance qui prédomine, c'est de réunir dans une combinaison large et équitable toutes les théories incomplètes: ce qui laisse à chaque professeur son caractère propre et son individualité, selon l'élément qui prévaut sur les autres et la règle en vertu de laquelle les divers élémens se coordonnent ou se subordonnent entre eux. Généralement, c'est l'utilité pratique qui décide, et il n'est pas rare d'entendre ici railler, du haut de la chaire, ces savans théoriciens, si nombreux en Allemagne, qui, retirés dans leur cabinet et dans leurs livres, ont oublié la vie réelle, et déraisonnent toutes les fois qu'ils veulent régenter, avec leurs visions inapplicables, un état social qu'ils ignorent.

De tous les professeurs de l'université de Heidelberg, M. Thibaut se rapproche le plus de l'école dogmatique. Son principal cours, celui de pandectes, qu'il fait en hiver, est le développement d'un grand ouvrage, où les principes du droit romain encore en vigueur en Allemagne sont exposés systématiquement suivant un mode de classification particulier à l'auteur. C'est là son titre de gloire aux yeux de l'Allemagne savante; lui-même ne regarde le cours d'histoire et d'institutes du droit romain qu'il fait l'été, que comme un accessoire, comme une introduc-

Digitized by Google

tion à ses pandectes. Ses élèves se sont accoutumés à juger de même; mais je ne saurais partager cette manière de voir. Si les pandectes annoncent une érudition immense, et un esprit tantôt juste, tantôt fin et subtil dans les solutions proposées aux controverses modernes, c'est dans les institutes, par les causeries spirituelles et instructives dont il entremêle les dictées, qu'on apprécie l'étendue, la vivacité et la sagesse des vues de M. Thibaut. Il est beau de voir ce vieillard, plein de fraîcheur et jeune malgré ses cheveux blancs, qui ne s'est pas arrêté stationnaire au dogmatisme qui a fait sa gloire, mais qui a suivi tous les travaux postérieurs et les a jugés. Pour connaître M. Thibaut, il suffit, en quelque sorte, de connaître ses antipathies. Théoricien systématique lui-même, il rit de ces théoriciens que l'étude a desséchés et rendus étrangers aux choses de la vie, au point qu'ils ne savent plus, dit-il, distinguer une féve d'un pois. Il prend en pitié leur manie de ramener toute la science à une suite de définitions, croyant ainsi l'embrasser tout entière, tandis qu'ils ne font que l'enfermer captive dans une forme stérile et morte : c'est en représentant d'un ton simple, mais clair et animé, les rapports de la vie commune auxquels chaque règle s'applique, qu'il fait toucher au doigt, pour ainsi dire, la nature de chaque droit, mieux que ne pourraient le faire les formules abstraites les plus savamment rédigées. M. Thibaut sait aussi bien que personne, et apprend à ses élèves, que sur telle question futile il y a eu grand débat entre les juristes ou les philologues. On peut faire sonner bien haut, dit-il, ces minces questions de jurisprudence élégante, leur donner un air d'importance, appeler tous les trésors de l'érudition à son secours pour les résoudre; mais je vous le demande : *cui bono?* Il traite de même les découvertes de l'école historique. S'il apprécie la restitution du Gaius, dont il fait dans son cours un continuel usage, il se moque parfois de la sotte vénération pour mainte vieille relique sans valeur aucune, si ce n'est son antiquité, comme le *Dorithée*, par exemple, ou comme le fragment *de jure fisci*, que Niebuhr dépista, et dont les vastes lacunes laissent un beau champ aux conjectures et à l'imagination des critiques. Mais il faut connaître tout cela, ainsi le veut la vogue historique de notre tems.

Est-ce à dire que M. Thibaut soit ennemi de l'histoire, ou ne la comprenne pas? bien au contraire. C'est parce qu'il la conçoit toute vivante qu'il lui répugne de l'étouffer sous une froide et pédantesque

Digitized by Google

érudition, c'est parce qu'il la veut vraie, qu'il renonce à la sotte prétention de savoir quelles furent exactement, dans tous leurs détails, l'organisation et les destinées de Rome sous les rois; on n'invente point l'histoire lorsqu'elle est muette. Passe pour l'arche de Noé, mais respectez le berceau de l'antique maîtresse du monde. C'est parce qu'il sait que toutes les institutions naissent et se développent lentement, insensiblement, en vertu des lois de la nature humaine, qu'il dédaigne de fixer des époques tranchées, lorsque des données suffisantes nous manquent, ou de construire historiquement, à force de citations ou de conjectures invraisemblables, ce que l'expérience de chaque jour explique. Qu'il me soit permis d'indiquer quelques-unes des vues de M. Thibaut sur l'histoire, en y mêlant ses vues juridiques et politiques.

M. Thibaut professe, pour le peuple romain, un singulier mélange d'admiration et de mépris, le comparant sans cesse aux tems modernes, tantôt pour faire la satire de ceux-ci, tantôt pour flétrir la barbarie de l'antiquité classique. Faut-il expliquer, par exemple, pourquoi les tribus urbaines étaient si peu estimées à Rome? il vous dira, avec une véritable joie et un air de triomphe, que l'agriculture était surtout en honneur, que le vrai Romain vivait à la campagne et méprisait ce tas d'affranchis et de prolétaires qui exerçaient les métiers à la ville. Les peuples modernes, par l'importance croissante du commerce, se rapprochent de plus en plus de Carthage; chez eux, le bourgeois, quelle que soit sa profession, est fort au-dessus du paysan, comme s'il n'y avait pas toujours quelque chose d'humble et de servile dans un cordonnier, un tailleur, un artisan quelconque. Ce sentiment, ne vous y trompez pas, n'est point une injustice envers des professions utiles. Il est d'un homme qui aime à voir dans autrui de l'indépendance et un peu de fierté, et qui les cherche souvent en vain, dans cette Allemagne où la distinction des classes subsiste dans les lois et dans les mœurs, par la bassesse des inférieurs non moins que par l'arrogance des supérieurs, avec une raideur qui blesse profondément l'esprit d'égalité d'un Français.

Si M. Thibaut envie à l'antiquité ces fiers et glorieux laboureurs qui furent les Romains, il n'aime pas également tous les traits du caractère de ce peuple. Bientôt vous apprenez que la constitution de Rome fut, surtout dans les tems les plus anciens, une infâme aristocratie d'argent

Digitized by Google

sans pudeur et sans pitié. Pourquoi? Par l'effet d'un sentiment, non pas louable, mais fort naturel, qui met toujours beaucoup de gens à la dévotion du riche. Dans Rome naissante, fondée par des colonies successives, le colon pauvre, le plébéien était réduit à se mettre, en qualité de client, sous le patronage d'un patricien riche et considéré : car les cliens n'étaient pas, comme le veut Niebuhr, une classe à part, mais bien les plébéiens primitifs et placés par cela même dans une position particulière. Lorsque de nouvelles colonies eurent renforcé les plébéiens, ces nouveau-venus se trouvèrent en dehors des corps constitués du sénat et des curies, du patriciat et de la clientèle, mais trop nombreux et en partie trop riches pour qu'on ne se vît pas obligé de leur faire des concessions. Alors on institua les comices par centuries; mais dans cette nouvelle organisation l'influence de la richesse prévalut : les millionnaires furent presque tout, les gens aisés peu de chose, et les pauvres rien.

Les plébéiens ne ressemblaient pas mal aux paysans d'aujourd'hui, habituellement soumis, mais tenaces, opiniâtres, se hâtant lentement pour arriver plus sûrement au but : ce but, c'était de combler peu à peu l'abîme qui les séparait du patriciat. Celui-ci, comme l'aristocratie moderne, semble avoir eu pour maxime de conserver surtout, ne fût-ce souvent que par des distinctions purement nominales, la tradition de sa supériorité, comptant bien, à la première occasion favorable, reprendre les avantages réels qu'il était contraint d'abandonner. Il défendait ainsi pied à pied toutes les positions. Ne voulant pas accorder l'accès du consulat aux plébéiens, il se passa quelque tems de consuls et en fit exercer les fonctions par les tribuns militaires, moins considérés et moins puissans, parce qu'ils étaient plus nombreux. Lorsque le consulat fut emporté, ils le démembrèrent en créant la préture. Mais le peuple revenait sans cesse à la charge, et quand il était réuni, il fallait bien céder au nombre : de là vient que les plébiscites finirent par avoir force de loi. Isolé, au contraire, l'homme du peuple fut long-tems à la merci du patricien, d'abord par sa pauvreté même et les charges qui l'accablaient, par l'avidité usuraire des riches qui venaient un moment à son aide pour mieux le perdre après, et par l'atrocité des lois contre les débiteurs insolvables; puis ensuite, s'il avait un procès, il lui fallait observer en justice, sous peine de perdre son droit, certaines

Digitized by Google

formules sacramentelles dont le secret était soigneusement gardé par les seuls patriciens, qui les changèrent lorsque Flavius les eut divulguées. Au reste, il faut être de bon compte, ce ne fut pas toujours et seulement par ces moyens honteux que les patriciens défendirent leur prééminence. Ils trouvaient un puissant auxiliaire dans l'esprit même du peuple, qui n'eût jamais eu la hardiesse de s'égaler tout d'un coup aux patriciens. Il fallut que l'excès des maux dont on l'accablait le poussât à l'insurrection, et que l'expérience d'un premier succès lui en fît successivement ambitionner d'autres. Les patriciens avaient pour eux la consécration du tems; et le respect pour les institutions antiques, la reconnaissance pour les familles qui, dans le sénat ou dans la magistrature, avaient servi la république avec gloire, étaient gravés profondément dans le caractère du peuple romain. L'aristocratie de Rome savait admirablement exploiter ce sentiment si naturel et si honorable; il suffit de rappeler la pompe de leurs funérailles, où l'on voyait paraître les images des ancêtres. On a pris quelquefois ces images pour des bustes de plâtre, ce qui est absurde, puisque Polybe, dans son admiration, dit n'avoir jamais rien vu d'aussi imposant que cet usage. Il est prouvé, au contraire, que c'étaient des masques de cire portés par des hommes revêtus des armes et des insignes de chacun des membres d'une illustre famille, qui semblait revivre tout entière pour accompagner à la tombe un de ses rejetons.

C'est de la lutte des deux ordres du peuple romain sous divers noms et à diverses époques, patriciens et plébéiens, riches et pauvres, nobles et hommes nouveaux, que sont nées et la loi des douzes tables et toute la constitution romaine avec ses modifications successives.

Quelques-uns ont contesté l'envoi de députés à Athènes et dans les villes de la Grèce avant la rédaction des douze tables, parce que la législation des Grecs n'a exercé sur celles-ci aucune influence sensible, comme si cela suffisait pour infirmer le témoignage formel de Tite-Live. Le cosaque qui, en 1814 et 1815, a traversé l'Allemagne et vu Paris, s'en retourna sans doute avec quelques idées nouvelles, mais revenu sur les bords du Don ou du Volga, il est redevenu ce qu'il était avant, un cosaque. Or les Romains étaient encore, au tems des décemvirs, à une époque de demi-barberie peu favorable aux importations de coutumes étrangères : c'est ce que prouvent assez les fragmens de la loi

Digitized by Google

des douze tables qui nous restent, et qu'on peut comparer, pour leur rudesse et leur simplicité, aux lois des peuples germaniques appelées par excellence *leges barbarorum*.

Il s'en faut bien que le gouvernement de Rome fût un gouvernement mesquin cherchant à comprimer le peuple; mais les Romains avaient trop de bon sens politique pour qu'ils eussent pu concevoir jamais l'idée d'une véritable ochlocratie, où il n'est question que de compter les têtes, et où tout se décide par le nombre. Les assemblées par tribus étaient, il est vrai, en possession de rendre des plébiscites qui avaient force de loi; mais les objets de pure législation n'émeuvent guère les passions politiques, comme on le voit par les discussions des chambres dans tous les états représentatifs de nos jours, où les grands débats ne s'élèvent guère que sur la question du ministère ou sur le budget. Or, à Rome, l'élection des magistrats, vrais ministres de la république, appartenait aux comices par centuries, dont l'organisation même et les formes religieusement observées garantissaient le plus souvent des choix faits avec maturité et sans esprit de parti. Quant aux finances, elles étaient administrées par les questeurs sous la direction suprême du sénat, à qui le peuple n'eut jamais l'idée de demander compte de l'emploi des fonds de la république. Au sénat appartenaient aussi la distribution des provinces, la conduite des affaires extérieures dans la paix et dans la guerre, ainsi que l'expédition des affaires courantes, auxquelles une assemblée populaire est tout-à-fait impropre et ne saurait suffire. Sans le sénat, la république eût mille fois péri dans tant de conjonctures critiques où sa prudence et sa fermeté firent face à tout. Le peuple le savait : aussi s'en remettait-il le plus souvent avec confiance à ce corps vénérable, dont la composition, d'ailleurs, rendait les abus difficiles. Rien ne semble plus digne d'admiration à M. Thibaut que la sagesse du sénat et cette discrétion du peuple.

Si nous ne pouvons nier la justesse de la plupart de ces vues, nous reprocherons à M. Thibaut d'avoir entièrement méconnu l'institution des tribuns, et leur beau rôle de protecteurs du peuple contre une oppression et des excès qu'il ne se fait pourtant pas faute de flétrir comme ils le méritent. Chacun sait que l'histoire romaine ne nous a guère été racontée que par des hommes dévoués au parti aristocratique; cette circonstance et la dégénération du tribunat (dégénération qui lui est commune

Digitized by Google

avec toutes les autres institutions dans les derniers tems de la république) expliquent le dégoût invincible que ce pouvoir populaire inspire à notre professeur. Le tribun n'est à ses yeux que le représentant et le flatteur du plus bas peuple, et quand on veut plaire à la populace, il faut bien se faire bas et commun comme elle. Aussi ne se cache-t-il pas du plaisir qu'il éprouve en voyant Sylla abattre complétement une magistrature qui était, selon lui, en aversion à toute la partie saine du peuple romain. Je voudrais que M. Thibaut expliquât comment, cela étant, le tribunat a pu subsister si long-tems, et s'est relevé si vite de l'humiliation que Sylla lui fit subir. Souvent je m'étonnais que M. Thibaut ne dît pas un mot des Gracques, qu'il ne pouvait confondre avec de vils démagogues. Enfin, il y a quelques jours, à l'occasion de ces fameuses lois agraires, dont Heeren avait déjà entrevu et dont Niebuhr démontra le véritable caractère, ma curiosité fut en partie satisfaite. Bien que ces lois n'aient pas eu à beaucoup près la portée révolutionnaire qu'on a long-tems crue, selon M. Thibaut, elles ne trouvèrent jamais faveur à Rome et ne purent être exécutées. Quant aux Gracques, dit-il, ce furent deux nobles caractères; mais sitôt qu'ils voulurent renouveler la loi agraire, ils soulevèrent contre eux une opposition furieuse, et payèrent leur entreprise de leur vie.

Entre les deux ordres principaux du peuple romain viennent se placer les chevaliers, ordre bâtard, qui n'eut jamais de véritable influence politique que dans l'imagination et la vanité de Cicéron. Ils formaient originairement la cavalerie romaine; c'était une distinction de faire le service militaire à cheval. Lorsque les conquêtes eurent étendu au loin l'empire de Rome, et que le luxe et la mollesse commencèrent à s'introduire parmi les citoyens, les chevaliers laissèrent à la cavalerie des alliés les fatigues et les dangers de la guerre, se réservant de briller une fois l'an dans une pompe militaire. Alors César put recommander à ses légions de frapper au visage les jeunes chevaliers qui avaient suivi Pompée. Les chevaliers étaient devenus des muscadins. Pour flatter leur vanité et occuper leur désœuvrement, il fallut leur concéder quelques priviléges, des places réservées dans les spectacles, une part dans l'administration de la justice et la ferme des impôts dans la province; ils y joignaient des affaires de banque et l'usure. Atticus lui-même, ce grand ami de Cicéron, à qui Cornelius

Digitized by Google

Nepos a accordé les honneurs d'une biographie, n'était qu'un usurier trop intéressé et trop lâche pour prendre parti dans les guerres civiles.

Le caractère d'un peuple et son degré de civilisation se réfléchissent fidèlement dans ses lois et ses coutumes juridiques. L'ancien droit romain avait quelque chose d'âpre, de dur, de cruel même, qui annonce l'insensibilité d'un peuple barbare. Il suffit de rappeler le droit de couper par morceaux, et de partager entre ses créanciers le débiteur insolvable, avec cette addition froidement atroce : SI PLUS MINUSVE SECANTO SE FRAUDE ESTO, etc. Non-seulement l'esclave, mais le fils de famille, tant que la république dura, furent soumis à un odieux despotisme domestique, que la liberté politique et la démocratie encourageaient loin de le restreindre. La sévérité du génie romain se manifestait encore par la conséquence prodigieuse, la rigueur logique de toutes les règles du droit, toujours concordantes entre elles, quoique éparses dans une multitude de lois, ou même fondées simplement sur l'usage. Par suite de ce même caractère, les jurisconsultes romains, lorsqu'il commença à s'en former, s'attachèrent scrupuleusement à la lettre de la loi ; mais ce n'était pas servilité ou faute d'indépendance d'esprit, c'était sagesse : l'interprétation littérale est le palladium de la liberté du citoyen, parce qu'il vaut mieux subir la lettre inflexible de la loi que le caprice et l'arbitraire du juge. C'est une maxime des peuples libres pratiquée en Angleterre, et observée davantage en France plus elle est devenue républicaine.

Toutefois les mœurs s'adoucirent, et l'équité faisant entendre sa voix, il fallut corriger la rigueur excessive de l'ancien droit, en même tems que des rapports de plus en plus multipliés rendaient nécessaires des règles nouvelles. Les lois rendues par le peuple n'avaient le plus souvent pour objet que le droit public ; et à part quelques points spéciaux qu'elles réglèrent, la plupart des innovations dans le droit privé furent introduites par les édits des préteurs et par les fictions des jurisconsultes. Ces fictions n'étaient point des finesses d'avocat, des fourberies pour éluder la loi ; c'étaient des tentatives louables d'y rapporter les cas particuliers que le législateur n'avait point prévus, mais qu'une analogie évidente devait faire décider de même. L'édit des magistrats était assurément la meilleure garantie d'impartialité que le citoyen pût trouver dans l'absence d'une loi expresse. Si cet expédient n'eût pas

Digitized by Google

été parfaitement légal, le peuple, qui élisait les magistrats et sous la surveillance inquiète duquel ils exerçaient leur charge, y aurait promptement mis bon ordre. Que penser après cela de Heineccius, qui a écrit un petit in-4° tout exprès pour prouver que les préteurs, les édiles et autres magistrats s'étaient rendus coupables d'une illégalité flagrante, et avaient usurpé par leurs édits un pouvoir exorbitant. La timidité avec laquelle les préteurs suppléaient à l'ancien droit ou le corrigeaient, le conservant pour la forme, tout en y dérogeant au fond indirectement, l'a trompé? Mais comment a-t-il pu se méprendre sur la cause de cette sage réserve? Comment n'a-t-il pas vu quel était l'effet du respect des Romains pour l'antiquité, et de leur aversion pour les innovations brusques et révolutionnaires?

M. Thibaut ne sait que trop par l'expérience de nos jours combien les préoccupations politiques troublent les études et l'emploi paisible et régulier de la vie. Il lui est facile de comprendre par là pourquoi la jurisprudence romaine ne parvint à son époque la plus brillante qu'après que la république eut succombé. Dès Auguste, le grand jurisconsulte Labéon, dont Horace, ce courtisan parasite a eu l'insolence de se moquer parce qu'il ne voulut pas être chambellan de son maître, Labéon passait trois mois à Rome, et vivait le reste de l'année retiré à la campagne, se livrant tout entier à l'étude et à la composition de ses ouvrages. Sous les successeurs d'Auguste, l'arbitraire et les infamies allèrent croissant; les assemblées du peuple ne furent plus convoquées; le sénat fut avili; le titre de citoyen romain avait perdu tout son lustre, depuis qu'il ne donnait plus le droit de voter aux comices, de s'élever aux magistratures, et depuis que l'exemption de l'impôt n'y était plus attachée. Caracalla, en étendant ce titre à tous les habitans de l'empire, ne fit que les soumettre tous à une égale obéissance, d'après la définition : *Cives sunt quibus gloria obedientiæ relinquitur.* C'est vers ce tems précisément que fleurirent les plus célèbres jurisconsultes, parce que tout ce qu'il y avait d'hommes de talent et de cœur se consolaient par l'étude du dégoût des événemens du jour, et que de toutes les institutions c'était le droit qui avait conservé le plus de son ancien caractère.

Rien n'impatiente M. Thibaut, rien n'excite sa verve caustique, comme les maladroites innovations par lesquelles les empereurs gâtèrent et

Digitized by Google

corrompirent peu à peu le système si savamment combiné du droit romain. C'est surtout Justinien qu'il maltraite, faisant un horrible tableau du délabrement de l'empire et de la corruption de la cour; puis il peint l'empereur lui-même, faible et vain, dévot et despote, jouet de sa femme Théodora, faisant bâcler avec une précipitation indigne, par quelques hommes presque aussi ineptes que lui, sa fameuse compilation et des Novelles presques illisibles tant elles sont mal rédigées; déclarant enfin que nul ne pourra écrire sur des matières de droit que des traductions littérales ou des paraphrases des ouvrages qu'il a fait composer. Aussi M. Thibaut ne peut-il s'empêcher de rire de l'engouement des juristes vulgaires pour Justinien, et de l'estimable Bach, qui, dans son *Historia juris*, commence l'époque de cet empereur par ce vers :

Jam novà progenies cœlo descendit ab alto.

Plusieurs *Romanistes* ont déploré, comme M. Thibaut, la corruption du droit romain par les constitutions des empereurs; mais ce qui les affligeait le plus, c'était de voir s'effacer l'originalité native du droit antique, et ils décriaient comme une dégénération tout adoucissement apporté à ses dispositions les plus dures et les plus inhumaines. Ce n'est point ainsi que l'entend M. Thibaut : c'est l'inconséquence et la maladresse qui présidèrent à ces changemens qu'il condamne, non le désir si légitime d'amélioration. Mais il ne fallait pas conserver quelques parties, en renverser quelques autres, et les remplacer par des dispositions qui ne s'accordaient pas avec ce qu'on avait cru devoir maintenir; il ne fallait pas ravauder par-ci par-là, mais faire quelque chose de complet et d'harmonique. Voulez-vous la preuve que telle est la pensée de M. Thibaut? écoutez son dernier mot sur le droit romain :

« On peut dire que, pendant les trois premiers siècles de la période » des empereurs, la jurisprudence atteignit son plus haut degré de » perfection par les travaux de jurisconsultes les plus distingués. Mais » leur mérite ne consiste essentiellement que dans le développement » subtil des principes du droit positif, et l'on ne saurait regarder ces » principes comme des modèles. Ajoutez la lutte continuelle entre le » droit étroit et l'équité; sans que l'on ôsat jamais réformer à fond les » vieilles institutions. Les empereurs ne firent guère que compiler, ou » bien, par les dispositions nouvelles qu'ils mirent en vigueur, ils al-

Digitized by Google

» térèrent la conséquence juridique, et s'efforcèrent de tout propor-
» tionner à l'intolérance religieuse et au despotisme. De tous les em-
» pereurs, c'est Justinien qui y a travaillé avec le plus d'activité ;
» néanmoins les Pandectes et son Code ne sont que des compilations in-
» digestes, et ses Novelles ne lui vaudront jamais les louanges d'un
» Solon. Si l'on songe d'ailleurs que ces lois sont écrites dans une langue
» étrangère souvent absurde, et qu'elles choquent à plus d'un égard les
» mœurs des peuples de l'Europe moderne, on comprendra facilement
» d'où provient la tendance générale de nos jours de réparer par de
» nouveaux codes les maux que nous a faits l'adoption irréfléchie du
» droit romain. Ce n'est que comme modèle de sa sagacité que les Pan-
» dectes, et quelques constitutions impériales méritent tous nos éloges,
» et l'on ne saurait mieux faire que de répéter avec Facciolatus
» (orat. VII) : *Expedit omnes gentes romanis legibus operam dare,*
» *suis vivere.* »

Après cette dictée, M. Thibaut prit la parole pour déclarer qu'ayant mis sa vie à l'étude du droit romain, il n'avait aucune raison de le déprécier, mais qu'il ne pouvait non plus prendre sur lui de faire l'éloge de principes qui ne le méritent pas. Les jurisconsultes romains, dit-il, analysèrent les règles positives du droit avec une finesse admirable ; mais ils étaient, pour ainsi dire, attachés à la glèbe ; ils n'ont rien pu pour adoucir la rigueur des principes. Le Romain était un soldat avare, dur, insensible : ce caractère du peuple avait passé dans le droit. Combien le droit germanique est plus humain et plus doux !.... Si j'avais le bonheur ou le malheur, ajouta-t-il, d'être membre d'une commission législative, je prendrais une cinquantaine de dispositions dans les Pandectes, et, pour tout le reste, je suivrais les principes germaniques, m'efforçant de développer avec la sagacité d'un Papinien les élémens de notre droit national. Un professeur qui a passé vingt ans à rassembler et à comparer des variantes n'entend plus rien aux choses de la vie et a perdu tout sentiment humain. Écoutez-le parler du droit romain : *Vivat justitia, pereat mundus.* Mais demandez à un juge, demandez à un bourgeois, à un paysan, s'il admire beaucoup les lois romaines qu'il lui est impossible de connaître, et si l'incertitude du droit qui en résulte n'empoisonne pas son existence ! Et à tout prendre, le monde n'est pas fait pour la plus grande gloire des érudits et des professeurs.

Digitized by Google

Il faut se représenter l'état déplorable des lois positives en Allemagne pour comprendre toute la vérité du jugement de M. Thibaut sur le droit romain. Droit romain, droit canon, droit féodal, coutumes générales, anciennes lois de l'empire, statuts locaux, ordonnances des princes, lois nouvelles dans quelques États : c'est une confusion digne de pitié, une incertitude désespérante, un conflit de dispositions qu'on ne sait comment étudier toutes, ni comment concilier entre elles. Le droit devient alors l'objet de disputes savantes, mais il cesse d'être à la portée du peuple, qui y est pourtant de beaucoup le plus intéressé. Il sied bien à un homme de la science et de l'autorité de M. Thibaut de prononcer sur cette anarchie dans la législation un jugement sévère, qui paraîtrait témérité et présomption dans la bouche d'un jeune homme; et si quelques tentatives partielles de réforme méritent des éloges et de la reconnaissance, il est à regretter que l'on n'ait pas encore travaillé plus efficacement à faire disparaître, dans tous les États de l'Allemagne, et pour toutes les branches du droit, une bigarrure dont chacun comprend facilement la funeste influence.

Toutefois, chaque tems a ses besoins et son œuvre à lui, et nous ne pensons pas que, de ce que le maintien du droit romain est aujourd'hui une entrave au libre développement et à la prospérité de l'Allemagne, il faille en conclure que son adoption, à une autre époque, ait été irréfléchie et malheureuse. Il était naturel et utile sans doute que la perfection scientifique avec laquelle il avait été traité lui assurassent pour un tems une autorité prépondérante, et que la finesse et la précision de ses règles vinssent en aide à la simplicité un peu vague du droit germanique. En un mot, c'était une nécessité de l'époque; et il faut bien le reconnaître, à moins de condamner les grands travaux des glossateurs, ce que M. Thibaut n'a garde de faire. Loin de là, il admire cet essor subit et inattendu après les siècles les plus sombres du moyen âge, cette ardeur pour l'étude, cette rigueur des esprits, et cet ingénieux commentaire de la glose, monument immense auquel ont laborieusement et patiemment contribué tant d'hommes, à peu près comme les générations venaient mettre la main l'une après l'autre à ces autres monumens du moyen âge, à ces cathédrales, dont la majesté religieuse confond notre architecture mesquine et bâtarde.

Aujourd'hui cet empire du droit romain a rendu les services

Digitized by Google

qu'il pouvait rendre, et il est tems que les peuples modernes rentrent dans leurs propres voies, qu'ils n'avaient d'ailleurs jamais entièrement abandonnées, puisque le droit romain n'avait fait que se combiner avec le droit germanique. Mais les élémens de ce dernier ne se conservaient que par l'usage ou dans des statuts locaux; et l'on a beau vanter l'excellence du droit coutumier, comme fait l'école historique, un code écrit, complet et national est un bienfait inestimable pour un peuple. Ainsi le pense M. Thibaut; c'est assez dire qu'il rend justice à notre code civil. Au tems de la puissance de Napoléon, il se prononça contre l'adoption de ce code qu'on voulait imposer à sa patrie; mais, après la délivrance de l'Allemagne, lorsque l'école historique, M. de Savigny en tête, demandait qu'on s'en remît à la science pour éclairer le labyrinthe de la jurisprudence allemande, M. Thibaut proclama la nécessité d'une législation nouvelle, et prit même la défense du code Napoléon contre les attaques dont il était devenu l'objet. Dans le cours qu'il consacre chaque été à l'enseignement de ce code, M. Thibaut reconnaît la sagacité avec laquelle y sont traitées plusieurs matières, notamment l'absence et le régime de la communauté conjugale; la clarté et la précision du style; le soin que l'on eut presque toujours d'exclure ce qui appartient à la doctrine plutôt qu'à la législation. A ces éloges viennent pourtant se joindre de nombreuses critiques : tantôt il relève quelques contradictions et de fréquentes lacunes; blâme certaines dispositions de détail, surtout relativement à l'adoption, à la succession *ab intestat*, au système hypothécaire; déplore l'absence de principes généraux; raille les méprises où l'on est tombé sur le droit romain, et la facilité avec laquelle on se tira souvent d'embarras en abandonnant à la science les points controversés, contre le vœu formel de Napoléon. Souvent aussi les critiques de M. Thibaut me semblent injustes, comme lorsqu'il nous plaint d'être privés de maintes subtilités chères à l'Allemagne savante, mais qui surchargent un système de législation plutôt qu'elles ne le complètent, ou lorsqu'il oublie qu'on a pu se méprendre sur le sens véritable d'un fragment du droit, et n'en poser pas moins des principes réclamés par les besoins de l'époque et l'esprit de la nationalité française.

Nous regrettons aussi que M. Thibaut s'obstine à méconnaître l'institution du jury. Il prétend que les *Judices* des Romains, qui étaient

Digitized by Google

bord à l'est-nord-est, durant une étendue de près de deux cent cinquante lieues en ligne droite; *Bammakou, Ségo*, *Silla*, *Tombouctou* sont les villes principales qui se rapportent à cette partie de son cours. Après Tombouctou, il commence à dévier de cette première direction, et inclinant vers le sud-est, il passe à peu de distance de *Sackatou* et arrive à *Boussa;* cette partie qui fut explorée par Mungo-Park lors de son second voyage est la moins connue, car on sait seulement d'une manière générale que cet illustre voyageur, parti de Ségo sur une embarcation, parvint jusqu'à Boussa, où il périt dans le fleuve avec ses compagnons; on peut estimer à deux cents lieues la distance de Boussa à Tombouctou. A Boussa, le fleuve coule à peu près directement vers le sud, puis après quelques contours, il s'incline à l'ouest, et vient se jeter dans la mer au cap *Formoso*, en descendant du nord-est depuis *Kacunda*. De Boussa à la mer la distance serait encore à peu près la même que de Boussa à Tombouctou, de sorte que le développement du cours entier du Niger dépasserait une longueur de sept à huit cents lieues.

L'importance de cette immense route, ouverte à la civilisation et au commerce, depuis l'Océan jusqu'au centre de l'Afrique, est encore de beaucoup augmentée par la découverte de la rivière *Tshadda* qui passe à *Bornou*, et se jette dans le Niger à peu de distance de Kacunda. Avant peu sans doute nos bateaux à vapeur seront maîtres de ces rivières, et apprendront aux sauvages habitans de ces belles contrées toute la valeur des richesses qu'elles peuvent produire. On tarde peu de nos jours à envahir les routes nouvelles; et dans l'Amérique du nord, les voyageurs qui se promènent de compagnie, entourés de toutes les ressources du luxe et de l'élégance, sur les eaux de l'Ohio ou du Missouri, peuvent entendre les vieillards leur raconter le tems où ces rivages, à peine effleurés par la civilisation européenne, étaient le domaine de la nature inculte et des peuplades barbares. D'ailleurs lorsque l'on voit la rapidité avec laquelle quelques hommes ont su achever, à travers tant de dangers et d'obstacles, la longue exploration du Niger, on peut garder bon espoir au sujet des résultats qui doivent couronner leur conquête.

Au commencement de ce siècle, la géographie moderne était à peine plus avancée que la géographie antique sur ce chapitre important de la

Digitized by Google

connaissance du globe. Hérodote rapporte dans son histoire que quelques jeunes Nasamoniens, s'étant dirigés à travers le désert, à l'ouest de l'Égypte, parvinrent à une ville considérable, située fort avant dans les terres et baignée par un grand fleuve qui coulait de l'ouest à l'est. Jusqu'à Mungo-Park, ce fut là le seul témoignage authentique qui parvint à l'Europe, relativement au fleuve central de l'Afrique; ce renseignement isolé, joint à ceux que donnaient vaguement les Arabes sur l'existence d'un autre courant, peut-être la rivière Tshadda, qu'ils nommaient *Nil des nègres* et faisaient courir à l'ouest en partant des mêmes sources que le *Nil égyptien*, était l'élément unique sur lequel s'appuyaient les nombreux systèmes établis par les géographes sur l'intérieur du continent africain.

La société fondée en Angleterre pour la découverte de l'Afrique sentit que les premiers efforts devaient être dirigés sur ce point fondamental, et ce fut sous ses auspices et sous sa protection que Mungo-Park, le premier parmi les modernes, atteignit enfin ce fleuve si long-tems inconnu et si long-tems controversé. Après avoir remonté la Gambie et les branches supérieures du Sénégal, il redescendit sur le versant opposé des montagnes qui leur donnent naissance, et pénétra jusqu'à Ségo et à Silla, en suivant les eaux de la rivière qui coulait de l'est à l'ouest; mais il ne put rien préciser au-delà, et les théories sur la marche ultérieure de cette rivière demeurèrent basées sur des discussions et des conjectures plus ou moins savantes et plus ou moins ingénieuses. Les uns pensaient que le Niger, continuant à se diriger vers l'est, allait aboutir à un grand lac ou marais, désigné sous le nom de *Wangara*, et situé à trois ou quatre cent lieues de Tombouctou; d'autres prétendaient que le Niger et le Congo ne faisaient qu'un même fleuve, qui, après avoir décrit un long circuit dans l'intérieur, finissait par revenir à la côte occidentale. Un géographe allemand fut le seul qui avança une hypothèse qui se trouvait d'accord avec la vérité; il prétendit que le Niger, après avoir coulé à l'est, revenait au sud-ouest et tombait dans le golfe de Guinée; mais son opinion, n'étant point assez solidement appuyée, demeura sans crédit et sans conséquence.

Mungo-Park, placé à la tête d'une expédition de découverte par le gouvernement britannique, repartit une seconde fois pour l'Afrique dans l'intention d'explorer le cours et l'embouchure du Niger. Il reprit sa

Digitized by Google

première route, et, après des difficultés sans nombre, il parvint avec une partie de son monde au sommet des montagnes de Bammakou qui dominent les sources du Niger; redescendant alors jusqu'à Ségo, il y construisit un bateau sur lequel il s'embarqua au mois de novembre 1805, après avoir expédié en Angleterre ses dernières dépêches : « Tous les Européens qui sont avec moi dussent-ils périr, di-» sait-il, moi-même fussé-je à moitié mort, je persévérerais toujours ; si » je ne réussis pas à atteindre le but de mon voyage, au moins je mourrai » dans le Niger. » Ce pressentiment, exprimé avec tant de résolution et d'énergie, ne fut que trop bien confirmé par la réalité, et le Niger, dont la découverte avait fait la gloire de la vie de Mungo-Park, fit aussi la gloire de sa mort et lui servit de tombeau. Le bateau sur lequel il s'était lancé au courant du fleuve, après avoir descendu jusqu'à Boussa, se brisa contre les rochers et les voyageurs furent massacrés ou noyés. On demeura dans une absence complète de nouvelles de cette expédition, et ce ne fut qu'à la paix que l'on songea de nouveau à des essais de découverte.

En 1824 le capitaine Clapperton, entré en Afrique par *Tripoli*, pénétra jusqu'à *Bornou*, et étant venu à Sackatou il y eut connaissance du Niger, qui, dans ce pays, coule du nord au sud. Dans son second voyage, Clapperton, accompagé de Richard Lander, entra en Afrique par Badagry dans le golfe de Guinée, visita Boussa, où il apprit la mort de Mungo-Park, traversa le Niger et arriva une seconde fois à Sackatou, où il mourut. Richard Lander revint seul en Angleterre, rapportant des renseignemens sur l'expédition de Mungo-Park, sur la position de Boussa et sur la direction du fleuve dans ses environs.

Ces diverses données, jointes à celles qui furent fournies par M. Caillié à son retour de Tombouctou, établissaient à peu près la direction générale du fleuve depuis son origine jusqu'à Boussa, mais au-dessous de Boussa tout était dans le vague et dans l'incertitude, et les systèmes sur la continuation et l'embouchure du Niger demeurèrent aussi variés et aussi hypothétiques, bien qu'en définitive un grand nombre fussent d'accord pour le faire aboutir dans le golfe de Guinée.

Nous venons d'exposer en peu de mots l'état dans lequel se trouvait la grande question du cours du Niger, lorsqu'en 1830 le gouvernement anglais chargea Richard Lander de rejoindre le fleuve qui passe à

Digitized by Google

Boussa et de s'y embarquer pour le suivre jusqu'à son embouchure, soit dans la mer, soit dans un lac intérieur. Après avoir remonté dans l'intérieur du continent jusqu'à Zaourie, les frères Lander s'embarquèrent intrépidement sur le fleuve, et, conduits par le courant, ils vinrent aboutir au fond du golfe de Guinée. Il est aisé de concevoir qu'un voyage aussi aventureux et aussi rapide n'a pu fournir que peu d'observations générales et de détails précis sur la constitution politique et les ressources commerciales de cette partie de l'Afrique. On ne peut cependant s'empêcher d'accorder l'intérêt le plus profond et le plus vif à tout ce que les récits de M. Lander nous apprennent sur la propagation de la religion mahométane par l'extension de la conquête et de l'influence des Fellans, par l'enseignement public du Coran et la fondation d'écoles arabes dans des villes dont l'existence n'était pas même soupçonnée des Européens. En voyant l'état déplorable de toutes ces populations, on prend bien en pitié cette apathie qui la livre presque sans résistance à la domination de la race active et conquérante des Fellans, mais on ne plaint qu'à moitié le sort des vaincus; on se console de la nécessité de batailler, en songeant que c'est par elles que ces grands troupeaux d'hommes, qui aujourd'hui encore se prosternent devant les grossières images de leurs fétiches, prendront enfin leur marche vers la civilisation et se rapprocheront de la tête de l'humanité en s'associant à la haute religion de l'intelligence souveraine sous la forme que lui ont donnée le caractère arabe et le génie de Mahomet. Les contrées qui bordent le Niger sont couvertes d'une belle végétation, et l'on distingue de vastes campagnes chargées de fruits et de moissons; de distance en distance des villes populeuses sont assises sur le rivage et entretiennent un commerce assez actif par le secours du fleuve; les produits européens, transmis par les anneaux successifs de la chaîne, pénètrent jusque dans l'intérieur et vont se mêler sur les marchés aux produits indigènes. L'industrie est presqu'entièrement agricole; cependant on aperçoit un premier commencement d'industrie manufacturière; les voyageurs mentionnent, comme appartenant aux pays qu'ils ont traversés, des couteaux et des hameçons en fer, des bracelets et des anneaux en plomb et en étain, du savon, des meubles en bois sculpté et des verroteries. La route commerciale du Niger mérite assurément d'être regardée comme une des plus belles qui ait été naturellement ouverte en aucune contrée

Digitized by Google

du globe. La barre à l'embouchure du fleuve est assez difficile à franchir; mais, depuis les bouches jusqu'à Boussa, la navigation ne présente aucune difficulté; à Boussa le courant est interrompu par des rochers, mais cet obstacle n'est peut-être pas infranchissable, et les habitans assurent qu'au-delà et jusqu'à Tombouctou le lit est entièrement libre et dégagé. Il paraît d'ailleurs que le Niger est soumis à des crues périodiques analogues à celles du Nil, et ces inondations, comme celles du Nil, doivent sans aucun doute favoriser la navigation comme elles favorisent l'agriculture. Le Delta du Niger est encore aujourd'hui, comme celui du Nil dans la haute antiquité, occupé par d'immenses marécages dans lesquels il vient se perdre en partie en se ramifiant en de nombreux canaux; la rivière *Benin*, les rivières du *Calabar* et toutes les autres rivières indiquées dans le voisinage du cap *Formoso* sont probablement des bouches du fleuve, aussi bien que la rivière *Nun*, par laquelle les voyageurs sont arrivés à la mer.

Voilà ce que l'on sait de plus général sur ce fleuve si long-tems inconnu, et, aujourd'hui que la question est résolue, on est presque tenté de s'étonner que la profonde dentelure de la côte d'Afrique au golfe de Guinée n'ait pas dès l'origine indiqué que quelque vallée principale devait y aboutir, et que les terres plates, qui au fond du golfe forment les saillies avancées du cap Formoso, à la pointe duquel un fleuve se jette dans la mer, n'aient pas fait reconnaître l'alluvion et le delta d'un de ces courans d'eau qui laissent mesurer l'étendue de leur cours à l'étendue de leur embouchure.

J. R.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS.

GRANDE-BRETAGNE.

1. THE CONSTITUTION OF MAN CONSIDERED, IN RELATION TO EXTERNAL OBJECTS. — *Essai sur la constitution de l'homme, considérée dans ses rapports avec les objets extérieurs.* Édimbourg, 1832; John Anderson. Gr. in-8° de 450 pages.

PHRÉNOLOGIE APPLIQUÉE A LA SCIENCE MORALE.

Lorsque Gall publia ses théories sur l'intelligence humaine, il lui arriva ce qui arrive d'ordinaire aux inventeurs, il fut unanimement combattu, ou, pour parler plus juste, il fut nié. Des physiologistes célèbres taxèrent tout d'abord la science nouvelle d'absurdité; et l'homme qui l'avait créé se vit pour un tems la risée des savans et des gens du monde. L'expérience et le tems devaient amener la réparation de cette injustice : grâce au docteur Spurzheim, qui a su systématiser les belles découvertes de son devancier, la valeur scientifique de la phrénologie a été reconnue, et chaque jour son étude se répand davantage dans le monde savant. Déjà les discussions ont cessé; les philosophes sensualistes, en aboutissant à l'égoïsme absolu, témoignent de leur impuissance à fonder une morale sociale; les spiritualistes, dont la science se base

Digitized by Google

sur une théorie de l'intelligence humaine donnée par Platon il y a plus de deux mille ans, essaient en vain de se rattacher au passé ; le présent les presse et les dévance. Inconséquens alors même qu'ils paraissent exclusivement plongés dans la logique, ils ne s'aperçoivent pas qu'en répudiant par un mouvement instinctif la religion et la morale fondées sur leur théorie de l'homme, notre société condamne fatalement leur métaphysique. Ils ne s'aperçoivent pas que si l'ancienne morale est sapée dans ses fondemens, comme la morale n'est autre chose que la loi sociale, conçue d'après une certaine science de l'homme, c'est nécessairement une nouvelle science de l'homme qui doit être conçue à notre époque pour établir une nouvelle morale. Ils défendent opiniâtrement le principe, bien qu'ils voient la conséquence ruinée ; ils analysent, discutent, commentent ; mais un cercle vicieux les étreint, et ils s'épuisent à le parcourir en tout sens, quand il s'agit d'en découvrir l'issue.

La phrénologie tend à remplacer aujourd'hui l'ancienne métaphysique. Voici qu'on la regarde comme un principe acceptable : les hommes avancés comprennent la portée de ses conséquences, et ils remarquent, avec une curiosité satisfaite, que ce qu'il y a de durable et de puissant dans les théories nouvellement émises sur l'avenir de l'humanité peut au besoin être vérifié par les notions phrénologiques. A cet égard on peut faire sur le mouvement intellectuel de l'Europe une observation intéressante, c'est que l'instinct du progrès semble conduire au même but par des chemins divers les deux peuples qui marchent en tête de la civilisation. Et en effet, tandis qu'en France se produisaient de nouvelles vues sur l'organisation sociale, en Angleterre, où la phrénologie est cultivée depuis long-tems avec plus d'assiduité, on a appliqué immédiatement ses principes à la science morale, et on en a tiré pour l'individu des règles de conduite qui, étendues et généralisées, mèneraient infailliblement à des résultats analogues.

L'essai *sur la constitution de l'homme* est sans contredit l'un des ouvrages les plus remarquables qui aient été écrits en Angleterre sur la phrénologie appliquée à la science morale. L'auteur, M. Georges Combe, d'Édimbourg, déjà connu parmi les phrénologistes comme l'un des plus habiles élèves de Gall, et l'émule de Spurzheim, mérite en outre d'être distingué parmi les philosophes moralistes pour la netteté de ses vues, la clarté de son style et l'exactitude de ses déductions. Mais ce qui plaît

Digitized by Google

peut-être le plus en lui, c'est un amour de l'humanité calme et méthodique en quelque sorte, et pourtant rempli de douceur. Sa manière rappelle les œuvres de Franklin, où la philantropie se témoigne plutôt dans l'ordre des idées que par la vivacité des sentimens.

La base philosophique du livre de M. Combe est celle-ci : le bonheur de l'homme dépend de l'harmonie de sa conduite avec les lois de la nature.

L'auteur reconnaît trois classes de lois naturelles, les lois physiques, organiques et morales; et il constate d'abord: 1° leur indépendance mutuelle; 2° les punitions et les récompenses attachées à leur infraction ou à leur obéissance; 3° leur universalité et la constance de leur action; 4° leur harmonie avec la constitution de l'homme. Puis, comme c'est de l'homme spécialement qu'il s'occupe, il aborde le sujet de la constitution humaine et de ses rapports avec la nature extérieure.

Dans cette vue il l'examine tour à tour sous ses trois faces, et démontre que l'homme, comme corps physique, comme être organisé, comme être moral et intelligent, est soumis à la triple action des lois naturelles, et par conséquent qu'il doit avoir reçu du Créateur une constitution en harmonie avec ses trois grandes lois divines.

Sous le rapport humain, il doit exister dans cette sorte de trinité des lois naturelles, comme dans un triangle géométrique un sommet quelconque, un point culminant. Mais ce point si important à déterminer, quel est-il? Pour le trouver, il suffit d'analyser les facultés humaines dans leur action particulière, et de démontrer l'influence de chacune sur le bonheur réel. En effet, puisque la nature semble avoir indiqué, pour première condition de l'existence, que tous les êtres animés recherchent leur bien-être, il suit que les facultés qui conduisent l'individu au bien-être par la voie la plus sûre doivent dominer toutes les autres.

Or la phrénologie constate que notre cerveau comprend trois grandes classes de facultés : 1° celles qui poussent l'homme à la satisfaction des appétits physiques; 2° les facultés morales; 3° les facultés intellectuelles. L'énumération est à peu près complète; il s'agit de déterminer comment chacune d'elles opère spécialement dans les diverses circonstances de la vie. Les facultés physiques sont toutes également communes à l'homme et aux animaux inférieurs, tandis que les facultés mo-

Digitized by Google

rales et en grande partie les facultés intellectuelles nous sont particulières, De sorte que lorsqu'on recherche la différence capitale qui existe entre ces deux grandes classes de facultés, on aperçoit que la première a pour objet la conservation de l'individu lui-même ou de sa famille, tandis que le but de la seconde est le bien-être des autres, ou l'accomplissement de nos devoirs envers le Créateur. Il y a donc d'un côté tendance à l'égoïsme, et de l'autre tendance à l'abnégation. A ne prendre l'individu humain que sous son aspect isolé, il est sans doute évident que les facultés physiques, par cela même qu'elles absorbent leur action dans la personnalité, sont les plus puissantes pour parvenir immédiatement au bien-être, et ce n'est pas sans une raison profonde que ces facultés dominent chez les animaux inférieurs condamnés par leur organisation à la vie sauvage et à l'état de solitude. Toutes leurs jouissances ne peuvent se borner qu'à la satisfaction de leurs appétits. La nature, en assignant ce but à leur activité, devait leur départir les moyens voulus pour y atteindre; et c'est ainsi qu'elle a fait. Mais l'homme est-il destiné aussi à l'état de solitude et à la vie sauvage? N'est-il pas avant tout un être social? Si, au contraire, sa constitution est telle qu'il doive trouver dans la société ce que les animaux inférieurs trouvent dans l'isolement, je veux dire son bien-être et la satisfaction de ses besoins, n'est-il pas d'une nécessité logique que chez lui les facultés sociales, et par conséquent les lois de ces facultés, soient considérées comme devant occuper le premier rang? En partant de ce principe, si on analyse la vie humaine dans ses relations, on sent qu'il n'y a de bonheur pour l'individu que par les facultés morales. On reconnaît que les jouissances qu'elles procurent sont les plus élevées, et qu'il n'y a dans les plaisirs physiques, lorsqu'ils ne sont pas fondés sur une base morale, que vide et satiété. Cela nous conduit à ce résultat important, que pour l'homme la première loi est la loi morale; que les sentimens moraux et l'intelligence doivent exercer en lui la supériorité, contenir les facultés physiques, ou du moins combiner leur action aveugle d'après l'inspiration sociale.

Ce principe posé, il importe de montrer comment les facultés de l'homme ont été mises en relation directe avec les objets extérieurs et comment le monde du dehors a été arrangé par rapport à elles. C'est par une inspiration vraiment admirable que les anciens appelaient l'intelligence humaine *petit monde* (μικρόκοσμος): la phrénologie nous ex-

Digitized by Google

plique cette belle expression. Notre intelligence est en effet le miroir du monde; elle semble un point central autour duquel se déroule la chaîne immense des choses extérieures en s'y réfléchissant. Elle est un assemblage de facultés diverses dont chacun individuellement exerce son action sur une portion de l'univers. Les unes sont les organes de nos sentimens, qu'excite tour à tour chaque partie du grand tout, comme nos doigts tirent des sons en frappant les touches d'un clavier. Les autres se plaisent à connaître, à observer, à analyser la création dans ses parties les plus intimes. D'autres enfin, considérant dans l'arrangement du monde une suite infinie d'effets, en recherchent les causes et les découvrent. C'est ainsi que l'homme se trouve lié à la *vie universelle*, et que ses facultés manifestent elle-mêmes avec une haute énergie le grand phénomène de *la vie*.

Mais la vie qu'est-elle en dernière analyse, si ce n'est une *action* non interrompue? Et pourquoi nos facultés mentales, nos membres, nos organes physiques, pourquoi tout ce qui constitue la *vie* en un mot aurait-il été donné, si ce n'est pour *l'action*? Donc l'activité, l'exercice habituel de ses organes est une loi impérieuse de tout être vivant : et si l'être est composé d'organes moraux, intellectuels et physiques, il suit que son développement sous ce triple rapport est la conséquence nécessaire de son organisation; qu'ainsi il manque à sa loi et doit souffrir quand il se développe suivant une seule direction en négligeant les deux autres. Car les lois naturelles sont par démonstration universelles, invariables et indépendantes les unes des autres.

Puisque l'homme doit rechercher son bien-être, il faut, d'après les notions que nous venons d'exposer, qu'il cherche un système d'action ou de vie dans lequel il puisse se développer suivant cette triple direction, en attribuant, ainsi que nous l'avons indiqué, la suprématie aux facultés morales. Les avantages généraux d'un pareil système seraient ceux-ci :

1° La diminution des misères affreuses qui pèsent sur la classe pauvre par suite de l'encombrement du travail. Car les hommes comprenant que le travail est une chose bonne et nécessaire en soi pour le développement des organes, ils s'y livreraient tous à courtes séances; grâce à la division des efforts, les mêmes résultats seraient d'ailleurs obtenus plus vite et moins péniblement.

Digitized by Google

2° Il a été posé en principe que l'observation et la connaissance des lois naturelles nous sont nécessaires : les travaux propres à leur étude étant organisés favoriseraient un développement général de l'intelligence utile au bonheur de l'humanité.

3° Les facultés humaines étant conjointement développées mèneraient l'association humaine à sa plus grande perfection et répandraient un charme infini dans les rapports des hommes entre eux.

Un pareil système doit être considéré comme le beau idéal de l'organisation sociale, comme un type vers lequel les hommes doivent tendre indéfiniment. C'est uniquement sous ce point de vue qu'il est offert, mais sans indication aucune d'une réalisation immédiate ou même possible.

Telle est ce que j'appellerai la première partie de l'ouvrage, bien que je ne suive pas tout-à-fait la division indiquée par l'auteur.

Les principes généraux étant posés, il reste à s'enquérir si les hommes y conforment habituellement leur conduite, ou bien s'ils ne suivent pas une ligne contraire. Et d'abord découvrons un fait grave et déplorable dont il importe de constater l'universalité. La société humaine est souffrante, elle languit dans un pénible marasme : et sa voix ne se fait entendre que pour exhaler des cris de désespoir ou bien pour exprimer ce vague ennui de toutes choses qui, chez les individus, provoque au suicide. Mais, on l'a dit, la société ne se suicide point : il s'est rencontré des époques, parmi lesquelles on peut ranger la nôtre, où elle a souffert un redoublement de douleurs : de semblables époques ont toujours amené un tems d'arrêt, qui a permis à l'humanité de respirer jusqu'au jour où le destin l'a lancée de nouveau dans la carrière des révolutions. Il devait en être ainsi, car dans le moment où la société souffre le plus, c'est-à-dire quand elle a le plus conscience de ses douleurs, son instinct la porte immédiatement à en chercher le remède. Nous aussi qui souffrons et qui avons besoin du remède, examinons si la source de nos maux n'est pas dans une infraction aux trois grandes lois de la nature, au lieu de l'imputer comme on l'a fait souvent à l'arrangement vicieux de l'univers.

Pour parler en premier lieu de nos souffrances physiques (distinction faite d'ailleurs entre elles et les maux qui se rapportent immédiatement à l'organisation), elles résultent en grande partie de la loi de la

Digitized by Google

gravitation, de la rigueur des climats, et du changement des saisons. Or il s'est trouvé des hommes qui ont puisé dans ce fait un texte d'accusation contre le créateur, et qui se sont demandé comment l'être tout-puissant et bon par excellence avait pu organiser l'homme en contradiction avec les lois de la nature; mais la contradiction n'existait que dans l'esprit de ces faux raisonneurs. Sans doute notre corps peut se briser dans une chute en subissant un fâcheux effet de la gravitation, il peut souffrir du froid et du chaud, mais il n'y a rien dans tout cela qui doive motiver un reproche à la Providence. D'abord, à juger les choses de haut, les lois de la nature ne sont-elles pas la conservation de la nature même, et par conséquent de l'homme qui en fait partie? Puis, dans les circonstances particulières où l'action générale de ces lois pourrait être nuisible à l'individu, l'homme n'a-t-il pas des facultés qui le rendent capable de se mettre spontanément en harmonie avec elle? Enfin, en voulant que l'activité de nos facultés fût pour nous un bien-être, et en nous enjoignant en même tems le travail intellectuel pour découvrir ses lois, la Providence n'a-t-elle pas été conséquente dans ses vues d'ordre et de bonheur, touchant l'ensemble de la création comme touchant l'individu lui-même? Certainement une portion nombreuse de l'humanité demeure exposée aux souffrances physiques qui résultent de l'intempérie des saisons; mais puisque le travail est une nécessité pour la conservation de notre être, nous devons reconnaître une sage prévoyance dans le besoin qui nous y incite pour combattre la souffrance physique, surtout quand nous voyons que chaque génération transmet à la génération suivante les fruits de ce qu'elle a semé et l'élément d'un éternel progrès.

Une cause plus fréquente encore des misères humaines, c'est l'infraction aux lois de l'organisation. Trois conditions principales assurent la santé d'un être organisé : la première veut que le germe dont il est né soit complétement sain; la seconde exige une nourriture abondante et de nature convenable, comme aussi un air pur et la lumière du ciel; la troisième veut que tous les organes soient convenablement exercés. Mais ces trois conditions sont-elles régulièrement observées? Et si l'homme ne satisfait pas aux besoins de son organisation, pourquoi s'étonner qu'il en souffre? La race humaine peut se diviser en deux parts: l'une manque du nécessaire, pour l'autre il y a superfluité; l'une est

Digitized by Google

accablée par un travail sans relâche, l'autre consume sa vie dans l'oisiveté. Des deux côtés on manque à la loi providentielle : des deux côtés il y a nécessairement malaise et souffrance. Mais, il faut le répéter, ce malaise, les hommes pourraient l'éviter en harmonisant leur conduite avec les institutions du Créateur. Nous avons dit que la première condition pour un être organisé était qu'il sortît d'un germe sain : or cette loi, la plus importante de toute, n'est-ce pas celle qui est le moins obéie? Nous avons prouvé que les hommes, dans leurs rapports entre eux, doivent consulter d'abord l'inspiration de la loi morale; eh bien! n'est-il pas vrai que dans l'acte le plus important de la vie, dans le mariage, ils agissent presque toujours en contradiction avec elle? L'homme s'allie à la femme pour satisfaire ses inclinations inférieures, ses appétits physiques, son ambition ou son avarice; et dans un engagement qui semble devoir être fondé sur l'amour pur et le dévouement, il n'introduit que le calcul et l'égoïsme! Aussi que d'enfans faibles, maladifs, parce qu'ils sont nés d'unions mal assorties? Voilà pour la souffrance physique. Si maintenant nous cherchons à nous rendre compte des désastres moraux produits par la même cause, ils sont innombrables. Une des plus importantes découvertes de la phrénologie est celle qui constate et qui explique la transmission héréditaire des facultés mentales. Il suffit d'indiquer un pareil aperçu pour faire comprendre la portée des conséquences qui en résultent. C'est une chose évidente qu'en ayant égard à cette loi organique, les hommes éviteraient une foule de maux, et le nombre des organisations anormales, égoïstes, anti-sociales, diminuant de jour en jour, le nombre des ames souffrantes diminuerait par contre-coup : car la souffrance morale est généralement produite par l'état anormal de la société, c'est-à-dire par l'action désordonnée des facultés égoïstes dans un ordre de choses fondé en principe sur la supériorité des facultés d'abnégation.

Nous parlons des misères humaines, et, comme on le voit, par suite de nos principes qui constatent que l'homme est un assemblage d'organes moraux, intellectuels et physiques, nous avons peine à distinguer dans leur liaison étroite les souffrances physiques des souffrances morales. Cependant nous avons remarqué qu'il existe dans les lois naturelles trois grands types auxquels se rapportent trois modes distincts de l'activité humaine; nous avons dit que l'harmonie de notre activité avec

Digitized by Google

l'action de ces lois constitue le bonheur : il faut donc rechercher dans l'infraction aux lois morales la cause immédiate de nos souffrances morales. Or, la loi morale règle sous deux rapports la conduite de l'homme : elle lui prescrit des devoirs envers son créateur et envers ses semblables. A l'égard du créateur, elle commande la vénération et la *foi* (c'est-à-dire l'espérance); à l'égard de nos semblables, l'amour et la justice. Ces quatre sentimens sont tout-à-fait en dehors de la personnalité : tout ce qui rentre dans le cercle de la personnalité est donc contraire à la loi morale, prise dans son sens le plus absolu. Maintenant si nous examinons en elles-mêmes toutes les souffrances de l'ame, nous verrons qu'elles n'offrent jamais ce caractère d'abnégation individuelle dont la loi morale nous fait un devoir; et conséquemment qu'elles dérivent toutes d'un principe opposé à nos obligations envers Dieu ou envers nos semblables. Et d'abord, si nous analysons ce genre de souffrance qui exclut par lui-même toute idée d'égoïsme et qui naît d'une sympathie extrême pour le malheur des autres, il est remarquable qu'une telle douleur, quand elle devient réellement pénible par son intensité, n'existe que par suite d'une certaine faiblesse religieuse : le fait particulier nous absorbe, parce que nous n'avons pas la force de nous élever plus haut; et nous souffririons moins, c'est-à-dire avec une résignation plus grande, en considérant les misères de la créature, si nous considérions aussi la justice et la miséricorde infinies du Créateur. — Par la même raison, on peut s'acquitter de tous les devoirs pratiques que la dévotion religieuse impose, et faillir suivant la loi morale : comme ces chrétiens qui ne manquent jamais une messe ni une confession, tout en s'abandonnant à l'égoïsme le plus déréglé. Dans ce cas la loi morale revendique encore énergiquement ses droits, et châtie les transgresseurs en leur imposant soit le mépris public, soit un remords secret et vengeur, soit enfin la privation des jouissances pures et élevées que l'on goûte dans l'exaltation des puissances de l'ame. Il résulte de ces deux exemples que la loi morale veut être obéie pleinement et harmonieusement sous ses deux faces, pour ainsi parler, et qu'une obéissance incomplète reçoit toujours son châtiment. A plus forte raison le châtiment est-il immanquablement réservé à l'infraction entière. Nous nous contenterons, sur ce sujet, de citer le fait le plus universel qui apparaisse à nos yeux dans une opposition directe avec la loi morale : nous voulons

Digitized by Google

parler de la *guerre*. La guerre, c'est-à-dire la chasse de l'homme par l'homme, est la plus énergique expression de toutes les passions mauvaises et anti-sociales : elle résume en elle l'idée de l'immoralité la plus grande dans sa plus vive action. Elle est basée sur la haine et la férocité, tandis que la loi morale nous ordonne l'amour et la douceur. Eh bien ! la guerre, c'est la misère la plus terrible parmi les misères humaines. Il est inutile de nous étendre sur ses désastreux effets : nous les connaissons tous. Seulement nous devons remarquer à cette occasion que le châtiment s'accroît toujours en raison directe de la gravité de l'infraction faite à la loi morale.

Nous venons de constater comment toutes les souffrances de l'homme sont produites par sa désobéissance aux institutions naturelles ; mais ce qui importe aussi, c'est de remarquer les rapports existans entre ces institutions dans leurs trois grandes spécialités. Par exemple, si nous supposons un vaisseau dont l'équipage entier soit adonné aux passions brutales, de telle façon que les matelots et le capitaine, au lieu de veiller à leur sûreté, se laissent tomber par excès de boisson dans une ivresse complète; que le vaisseau vienne à périr dans cette occurrence, et nous aurons une preuve de la liaison qui existe entre les trois grandes lois providentielles. Les lois morales auront été violées par la débauche ; les lois physiques par le choc du vaisseau contre les rochers ; les lois organiques par l'impuissance de ces hommes à lutter contre les flots ; et la mort se présente ici vengeresse de l'infraction faite simultanément à toutes les lois naturelles. L'enchaînement de circonstances que nous venons de supposer se reproduit fréquemment dans le cours ordinaire de la vie. Seulement, pour une raison que nous avons déjà expliquée, l'action de la loi morale sur les deux autres est plus importante que l'action de celle-ci sur la première. Ainsi il doit en résulter que les misères humaines proviennent en grande partie de l'infraction aux lois morales; et, par conséquent, qu'une obéissance entière à ces lois serait le plus sûr acheminement de l'homme vers l'entière félicité.

Tel est le cercle d'idées parcouru par M. Combe dans son *Essai sur la constitution de l'homme*. Nous l'avons retracé aussi fidèlement qu'il nous a été possible, ayant plus à cœur d'être exacts dans l'exposition que d'y mêler nos observations personnelles. On peut remarquer, dans cet écrit, une grande rigueur systématique, et des considérations

Digitized by Google

qui ne manquent pas d'importance : quant au mérite du style, nous l'avons déjà signalé. Je me bornerai à rassembler ici en forme de résumé ce qu'il y a de plus grave dans les théories précédentes : j'entends tout ce qui me paraît renfermer en soi *un germe d'avenir*.

Le principal mérite de l'auteur est, 1° d'avoir entrevu la nécessité d'une *encyclopédisation de l'humanité ;*

2° D'avoir nettement posé dans cette encyclopédisation la supériorité de la morale ;

3° De comprendre dans la loi morale la loi religieuse qui en est la sanction et le complément ;

4° De déterminer clairement la triple direction de l'activité humaine, et la nécessité d'un développement parallèle dans cette triple direction.

Maintenant, pour faire la part de la critique, nous devons ajouter qu'une partie de ces idées avait déjà été développée par le docteur Spurzheim dans ses différens ouvrages ; elles sont d'ailleurs la déduction naturelle des travaux phrénologiques accomplis par lui et le docteur Gall. Nous devons dire aussi qu'en poussant un peu plus loin sa logique, l'auteur aurait été conduit à ce résultat si important pour les destinées futures de l'humanité, que constater la nécessité d'un développement parallèle dans la triple direction de l'activité humaine, c'était proclamer la nécessité d'une *morale* nouvelle ! Car l'ancienne morale ne comprenait le développement de l'activité humaine que sous une face. Or, toute la question sociale est là. L'auteur est sous la préoccupation de la morale chrétienne, et il paraît craindre les conséquences du principe fécond qu'il annonce pourtant : c'est que toutes les facultés sont bonnes en elles-mêmes. Enfin on peut lui reprocher de n'avoir pas entrevu au moins que les principes phrénologiques devaient conduire l'encyclopédisation humaine au classement selon l'aptitude dans un ordre absolu.

Quoi qu'il en soit, M. Combe a le mérite d'avoir abordé les questions de morale les plus importantes et les plus nouvelles. Il a pressenti, s'il ne l'a pas compris en entier, que nous touchions à une époque de réorganisation sociale : bien plus, il en a déterminé quelques conditions. Ce n'est pas une petite gloire dont nous nous plaisons à lui faire hommage.

PROSPER DUMONT.

Digitized by Google

2. Observations on the Musulmans of India, etc. — *Observations sur les musulmans de l'Inde*, etc., par Mistriss Meer Hassan Ali. Londres, 1832; Parbury et comp. Deux vol. in-8°.

3. Annals and antiquities of Rajusthan. — *Annales et Antiquités du Rajusthan*, par le lieutenant-colonel Todd. Londres, 1832; Smith, Elder et comp.; Calkin et Budd. Deux vol. in-4° de 791 pages (1).

MŒURS DE L'INDE.

Nous avons choisi ces deux ouvrages comme les plus saillans parmi le déluge de productions sur l'Inde qui inonde annuellement l'Angleterre; tous deux sont pleins de faits, et par conséquent instructifs et amusans. Ce sont œuvres à extraire plutôt qu'à analyser; car presque tout est en récit: tantôt journal de voyage, tantôt recueil d'annales du pays, tantôt observations de mœurs et de coutumes, écrites en quelque sorte sous la dictée des naturels, et à mesure qu'on les voyait agir et parler. C'est la vie des Indiens dans l'Inde; et il est à remarquer que ce soient toujours des femmes, lady Montagu, mistriss Graham, enfin mistriss Meer Hassan-Ali, qui aient donné ce qu'il y a de plus intéressant et de plus complet sur les mœurs orientales et sur les pratiques des mahométans. Il semblerait que ce dernier auteur ait épousé et converti un sectateur de Mahomet, et que, femme de quelque prince de l'Inde ou de quelque rajah, elle ait entrée dans tous les sérails, dans tous les *zinanahs*. Elle a vu les cérémonies religieuses interdites à tout œil profanes; elle a fait, avec les dames et les jeunes filles indiennes, ces ouvrages de fées, amusemens de leurs loisirs; ces sacs élégans, tissés, brodés d'or, d'argent et de soie; les *buttoah* et *jhaumdami*, qui servent à quantité d'usages, et font partie du nécessaire dans un pays où tout est luxe, où fleurs, papillons, pierreries, perles et or, tout brille et scintille au soleil; où les pantoufles mêmes, qui découvrent plutôt qu'elles ne cachent les pieds délicats des Indiennes, sont étincelantes d'orne-

(1) Nous avons déjà précédemment annoncé cette magnifique publication, que son importance pour les études orientales nous donnera lieu de citer plus d'une fois, et d'examiner plus tard dans une analyse approfondie.

Digitized by Google

mens. « Jamais les femmes ne portent de bas, elles entrent seulement le bout de leurs pieds dans des souliers pour traverser la cour qui borne leur vue et leurs promenades. Il y a beaucoup d'émulation dans les zinanahs sur la forme et les ornemens de cette chaussure, dont les modèles sont très-variés. Elles sont ouvragées, brodées de paillettes d'or, d'argent, de grains de diverses couleurs, et présentent une masse éclatante de métal. Ces souliers ont de longues pointes recourbées (semblables sans doute à celles de nos anciennes poulaines) dont quelques-unes arrivent à mi-jambe; et, toujours faits en pantoufles, ils n'ont point de quartier au talon. Les moins riches, pour l'usage des jours ordinaires, sont en velours brodé d'or. Les femmes qui jouissent de peu d'opulence condescendent à porter du clinquant, et les servantes du plus bas étage se résignent à être chaussées de drap rouge ou jaune, bordé d'argent. Les hommes ont des souliers de même genre : j'ai vu quelques jeunes gens, dans la saison pluvieuse, porter des pantoufles de peau de chagrin vert, ayant de hauts talons et assez mauvaise tournure. La mode, en fait de souliers, varie avec les saisons, ici comme ailleurs. Tantôt il est gracieux d'avoir de petites pointes, tantôt de les porter longues et très-recourbées. La plus grande nouveauté que j'aie vue, était une paire de pantoufles brodées en argent et tres-délicatement travaillées. Aux pointes, qui étaient petites, ainsi que sur le coude-pied, dansaient de petites clochettes, qui accompagnaient chaque pas de leur harmonie argentine, variée selon la marche plus ou moins vive, légère, grave ou saccadée de celle qui les portait. Ce présent, en ce genre, me fut fait par une dame de distinction d'Oude. Mes pantoufles de soie noire, que j'avais laissées à sa porte, suivant l'usage, en lui faisant visite, avaient probablement excité la curiosité des esclaves de la *Begum;* car lorsque cette dame m'accompagna sur le seuil à ma sortie, je ne les retrouvai plus, et elle les remplaça par les pantoufles à clochettes. »

Le rôle important que jouent les pantoufles et babouches dans tous les contes de l'Orient m'est une suffisante excuse pour cette citation de mode indienne. J'ai souvent pensé que Cendrillon (vu sa chaussure de verre) nous venait aussi du pays des merveilles, des parfums, des épices, des pierreries, et des histoires qui ont l'air de contes. Le colonel Todd en raconte une dans les annales primitives d'Amber, qui rappelle tout-à-fait celle de ce prince des *Mille et une Nuits*, reconnu

Digitized by Google

par sa famille éplorée à sa manière de faire les tartes à la crême, singulière signature pour un monarque.

« A la mort de Sora-Sing, prince de Nurwar, son frère usurpa le trône, privant l'enfant, Dhola-Raé, de son héritage. La mère, se déguisant en femme du peuple, mit le petit prince dans un panier qu'elle portait sur sa tête, et elle voyagea, toujours à l'ouest, jusqu'à la ville de Khogong (à cinq milles de la moderne Jeipour), habitée en ce tems-là par les Minas. Épuisée de faim et de fatigue, elle posa à terre son précieux fardeau, et cueillait quelques baies sauvages, quand, se retournant pour regarder sa chère corbeille, elle vit un serpent à coiffe, tourné en rond sur le panier. Ses cris de terreur attirèrent un brahmine qui passait près de là, et qui lui dit de ne rien craindre, mais bien plutôt de se réjouir à ce présage infaillible de la future grandeur de son fils. Mais la mère du fondateur à venir de la ville d'Amber répliqua : « Qu'importe ce qui peut advenir demain si nous mourons aujourd'hui de faim et de détresse ? » Le brahmine alors lui indiqua la route de Khogong, où il l'assura qu'elle trouverait soulagement à sa misère. Reprenant son panier sur sa tête, elle marcha vers la ville, qui est entourée de collines. Une des esclaves du chef mina se trouva sur son passage, et, à sa prière, lui procura les moyens de gagner sa vie dans la maison du maître. Un jour elle se trouva chargée de préparer un dîner dont Ralunsi, le Rajamina, goûta, et qu'il trouva tellement supérieur à sa cuisine ordinaire qu'il demanda à voir l'habile personne qui l'avait apprêté. La princesse cuisinière parut, conta ses infortunes, et dès qu'il fut instruit du rang de l'illustre fugitive, le chef l'adopta pour sœur et son fils pour neveu.

Cette histoire, qui commence comme *Peau-d'Ane* ou les *Aventures de Bedreddin*, finit, comme la plupart de celles de l'Inde, par une affreuse tragédie. Quand Dhola-Raé eut atteint l'âge de virilité des Rajpoutes (quatorze ans), il fut chargé d'aller à Dehly présenter le tribut de Khogong à l'empereur mogol. Il passa cinq ans dans cette ville, et y mûrit le projet d'usurper le trône de son bienfaiteur. Ayant consulté le *D'hadi*, ou barde des Minas, sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour parvenir à son but, il prit, d'après les conseils de ce misérable, le tems de la fête des *Dewali* où les Minas font une ablution générale dans un abreuvoir; il teignit les eaux de leur

Digitized by Google

sang, les souilla de leurs cadavres, et y joignit celui du traître barde. Dhola le tua de ses propres mains, en disant que celui qui s'était montré infidèle à son premier maître trahirait indubitablement le second.

Ces catastrophes sanglantes sont très-communes dans l'Indostan. La tombe d'Humaion, père du grand Acbar, empereur de Dehly, est le réceptacle de tous les princes assassinés de la famille impériale, et, sur cette terre couverte d'immenses ruines, on ne voit surgir que des tombes.

Les cérémonies religieuses, publiques et privées sont décrites dans tous leurs détails avec une rare vérité et une simplicité parfaite par mistriss Hassan-Ali; elle a vécu complétement à la façon indienne et ne fait pas évidemment partie de l'élégante compagnie qui, l'été, habite *Simla*, village de chalets suisses, établi dans les Hymalayas par les Anglais, peuple qui se plaît à transplanter usages, plantes, et jusqu'aux maisons et aux monumens d'une partie du monde dans l'autre; n'étant jamais bien qu'où il n'est pas.

Parmi les pratiques religieuses des musulmans, l'anglo-indienne en cite de touchantes, entr'autres celle du *zuckhaut* qui ordonne de donner une part aux pauvres de tous les biens qu'on a reçus de Dieu. Cette part doit être le quarantième du revenu annuel, le zuckhaut (portion de Dieu). « D'après ce que j'ai vu dans la population musulmane de l'Indostan», dit mistriss Meer-Hassan-Ali, « je crois qu'il est peu de gens qui ne dépensent en donations charitables beaucoup au-delà du quarantième ordonné par la loi. Les Syaads, étant du sang du prophète, ne peuvent, quelque pauvres qu'ils soient, prendre leur part du zuckhaut; mais les stricts musulmans de la secte du Sheah prélèvent un dixième sur tout ce qu'ils possèdent d'argent et sur tout ce qu'ils gagnent, comme part des Syaads, et distribuent ces sommes à mesure que l'occasion s'en présente. C'est ainsi que, selon la loi de Moïse, la tribu de Lévi avait droit à un dixième sur tous les biens de leurs frères d'Israël. Les Syaads sont exclus de plusieurs genres de distributions charitables, par exemple du *sutkah*, c'est-à-dire des offrandes de paix, d'expiation, de reconnaissance. Quand une personne échappe à un danger, à un accident, ses amis lui envoient du blé, de l'huile et de l'argent; elle ne doit pas y toucher, et ces présens sont distribués aux pauvres et aux nécessiteux. Un membre d'une famille tombe-t-il

Digitized by Google

malade, une terrine pleine de blé et quelque argent sont placés sous le lit du patient pour que le contenu soit distribué aux indigens le lendemain matin. Quelquefois c'est un pain tout cuit que l'on joint à l'argent mis sous le lit du malade. Toutes ces aumônes sont appelées sutkah et ne peuvent être acceptées par les indigens de la race des Syaads. La *chèvre échappée*, animal sans tache que l'on lâche de la chambre d'un malade, et qui appartient à celui qui l'attrape, ne peut non plus être poursuivie par un Syaad. Quand un homme part pour un voyage, ses amis lui envoient des bandes de soie, des aunes de rubans dont les plis contiennent des pièces d'or ou d'argent. Ces bandes sont attachées au bras du voyageur, et ce don s'appelle *imaum zaumunie*, ou la protection de l'iman. Si quelque malheur arrive au voyageur, s'il est en détresse, il peut, sans encourir de blâme, faire usage des biens, mis ainsi à sa disposition seulement pour les cas d'urgence; si nul accident ne l'y force, il doit rapporter argent, rubans, et les présens de ses amis, considérés comme saints et sacrés, appelés *paak*, purs, sont distribués aux indigens les plus estimés. Les Syaads peuvent prendre leur part de cette dernière aumône, joyeuse offrande de reconnaissance pour un heureux retour. »

Les joies de nouvel an, *nou roze*, ceux de nouvelle lune, les petits régals, les joyeuses fêtes, dans le secret du zinanah, la procession du petit bateau lumineux les vendredis du *sahbaund*, dernier mois des pluies progressives; la recette pour boire la lune dans un bassin d'eau claire, remède souverain pour les maux nerveux et palpitations de cœur; le deuil du *mahurrum* en commémoration des malheurs de l'iman Hosein et de sa famille, et ensuite le retour à la joie; la reprise des ornemens, des massives chaînes d'or et d'argent, des lourds bracelets pour les bras et les jambes, du *nut*, anneau du nez, en fil d'or, auquel un rubis entre deux perles est suspendu, parure qui n'appartient qu'aux femmes mariées, le *Joshun*, bracelet, ouvrage d'argent ou d'or orné de pierres précieuses, les nombreuses bagues de doigts, de pouces, d'orteils, tout est décrit avec d'amusans détails, exacts, précis, et avec un grand accent de vérité. Tout ce qui concerne les femmes est surtout d'une grande nouveauté. «La société des Indiennes», dit mistriss Hassan, « n'est nullement insipide ou dépourvue d'intérêt; elles sont douées de beaucoup de bon sens et de politesse, passionnées pour la

Digitized by Google

conversation, pleines de finesse dans leurs remarques, et leur langage est à la fois correct et élégant. Ceci me paraissait d'abord incompréhensible en songeant que leur vie se passe dans la réclusion la plus complète et que leur éducation n'a rien de commun avec celle de nos Européennes. J'ai trouvé le mot de l'énigme en prenant une plus profonde connaissance des mœurs et des habitudes domestiques. Les hommes, avec lesquels les femmes distinguées ont des rapports, sont généralement bien élevés, et, grâce à la disposition inquisitive naturelle à notre sexe, pas un mot ne s'échappe des lèvres du père, du frère ou du mari sans amener une question, dont la réponse n'est jamais mise en oubli, l'attention n'étant pas distraite par la variété des occupations ou par de vains amusemens. Les femmes montrent ici pour les opinions de leurs parens ou alliés le même respect que les enfans des autres pays ont pour leurs maîtres et instituteurs. Elles méditent leur langage sur celui des hommes, et l'habitude de parler correctement est telle parmi les Indiennes de la société mahométane, que même les esclaves femelles, qui ont long-tems servi dans le zinanah se font distinguer des domestiques européens par la pureté de leur langage.

C'est peut-être trop citer, dans une si courte analyse, et pourtant l'envie de donner une idée des étranges superstitions de ces peuples nous fait revenir au journal du colonel Todd, qui, dînant joyeusement à Morwim, et sablant le frais bourgogne sous le ciel brûlant de l'Inde, est arraché à ses plaisirs gastronomiques par des cris effroyables; il court avec sa compagnie et rencontre deux *hircarras* et un jeune gars indien portant un vase de lait sur la tête. «Les deux messagers avaient fait plusieurs milles pour convoyer ce régal, et étaient sur le point d'arriver au camp lorsqu'ils furent effrayés par les vociférations du garçon qu'ils avaient laissé quelques pas en arrière, et qu'ils entendirent s'écrier : « Oh ! oncle, laissez-moi aller, laissez-moi aller ! Je suis votre enfant, oncle, laissez-moi aller ! » Ils pensèrent que le petit Indien devenait fou, et, comme la nuit s'épaississait, ils lui crièrent, en maudissant son oncle, de se hâter; mais, les mêmes exclamations désordonnées continuant, ils retournèrent sur leurs pas en courant, et trouvèrent l'enfant arrêté par un énorme tigre qui le traînait par ses vêtemens déchirés. Les hircarras attaquèrent la bête avec leurs bâtons armés de javelines, et leurs cris, mêlés à ceux du jeune garçon, attirèrent le village entier; hom-

Digitized by Google

mes, femmes, enfans, munis de tout ce qui pouvait servir d'armes. C'étaient leurs hurlemens réunis qui nous avaient fait quitter notre gai banquet pour les jungles de Morwun. Le *Seigneur du Rocher noir*, car tel est le nom du tigre, était, disait-on, un des plus anciens *bourgeois* de Morwun; son manoir est Kàlàpàhàr, entre cette ville et Mugurwar; son gouvernement n'excitait nulle réclamation, bien qu'il fît de fréquens carnages parmi ses sujets quadrupèdes. Il n'y avait que deux nuits qu'il avait dévoré un buffle appartenant à un pauvre marchand d'huile de Morwun, et, ni fusil, ni arc, ni lance, n'avaient été levés contre lui. En reconnaissance de ce respect, on assurait dans le pays que jamais il n'attaquait d'homme, et que, si par hasard il en saisissait un, on lui faisait lâcher prise en le flattant du titre caressant de *mamou*, mon oncle; cette croyance, générale dans les environs, était cause des supplications du petit indien. »

4. The Member : an autobiography, etc. — *Le Député, autobiographie*, par l'auteur des *Légataires d'Ayrshire*, etc. Londres, 1832; Fraser. In-12 de 272 pages.

5. The Radical : an autobiography. — *Le Radical, autobiographie* par l'auteur du *Député et des Légataires d'Ayrshire*, etc. Londres, 1832; Fraser. In-12 de 200 pages.

6. Stanley Buxton; or the School fellows. — *Stanley Buxton, ou les Camarades d'école*, par l'auteur des *Annales de la paroisse, Lawrie-Todd*, etc. Londres, 1832; Colburn et Bentley, 3 vol. in-12.

7. The Democrat and the Huguenot. — *Le Démocrate et le Huguenot*. Londres, 1832; Bull, Hatchard et fils. 3 vol. in-12.

8. Sir Ralph Esher; ou *Aventures d'un Gentilhomme de la cour de Charles II*. Londres, 1832; Colburn et Bentley, 3 vol. in-12.

9. Adventures, etc. — *Aventures d'un fils cadet*. Londres 1832; Colburn et Bentley. 3 vol. in-12.

10. My old Portfolio. — *Mon vieux Portefeuille*, ou *Contes et Esquisses* d'Henry Glassford Bell. Londres, 1832; Smith Elder et compagnie. In-12 de 310 pages.

Digitized by Google

11. Tales of the Alhambra.—*Contes de l'Alhambra* par Geoffrey Crayon : troisième série du *Sketch Book*. Londres, 1832 ; Colburn et Bentley. 2 vol. in-8°.

ROMANS POLITIQUES ET AUTRES.

Les gouvernemens représentatifs, arche d'alliance entre le passé et l'avenir, sont évidemment bien malades, car les médecins affluent de toutes parts. Politiques, économistes, philosophes, poètes, romanciers, en Angleterre aussi bien qu'en France, chacun apporte sa consultation, chacun disserte et fait l'histoire de la maladie : pas de bonne femme qui ne dise son mot, qui ne propose son remède ; et les allusions mordantes, les attaques ouvertes, les railleries, l'amère ironie, l'opposition et la résistance enfin passent dans le roman, miroir plus ou moins fidèle des salons. M. Galt a fourni, dans *le Député* et dans *le Radical*, des projectiles à chacun des camps ennemis. Il paraît que cette guerre l'a muse. Quant à nous, nous voyons avec amertume tomber chaque jour en ruine et en poussière des institutions, des croyances, usées il est vrai, mais que rien ne remplace. La discussion déchire tout, haillons après haillons, et, sans regretter ce que l'on perd, on s'afflige de voir à nu son indigence. Ce qui serre douloureusement le cœur de quelques uns épanouit le rire sur quelques bouches moqueuses, et l'auteur des trois premiers romans de la longue kirielle que nous annonçons à nos lecteurs est un de ceux qui se divertissent des nombreux ridicules mis à découvert, dans la chaleur du combat, par les champions des deux partis. M. Galt affiche une grande impartialité de moquerie en donnant, à peu de distance l'une de l'autre, deux caricatures qui font pendans, antithèse d'ironie qui se développe en deux ouvrages séparés. Le premier de ces types, *le Député*, Archibald Jobbry, riche nabab écossais, déd ie le journal de ses cris et de ses silences, de ses *Écoutez*, *Écoutez*, et de ses *Chut*, des applaudissemens et des murmures, etc. destinés à soutenir la constitution et à repousser l'anarchie, enfin la complète et fidèle narration de ses loyaux services, au brave chef de file des torys de la chambre des communes, Williams Holmes esq. M. P. Ainsi un soldat consacrerait le récit de ses campagnes au lieutenant qui commandait les *à droite*, *à gauche*, *en joue*, *feu!* Le héros de la seconde biographie, Nathan Butt, *le Radical*, présente au *right and honorable*

Digitized by Google

baron Brougham et Vaux, tête du parti que Nathan embrassa dès son enfance, l'esquisse de ce que le virulent radical appelle sa vie indépendante, et de la turbulente et nuisible inquiétude qu'il traite de patriotisme. «Qui méritait mieux cette marque d'estime», dit le fougueux libéral, « que celui à qui seul appartient la gloire sans seconde d'avoir établi, » en plein parlement, le droit de l'homme à déterminer l'étendue de ses » priviléges sociaux? celui qui, séparant les principes des préjugés, a en- » levé à la propriété sa stabilité surannée » ? Ces deux propositions paraissent à M. Galt tellement mal sonnantes et sentant l'hérésie, qu'il ne croit pas pouvoir en faire mieux valoir le ridicule qu'en les étalant, dans leur nudité, aux yeux de ses lecteurs.

Cependant les chefs de la constitution anglaise eux-mêmes, en entendant mugir les vagues populaires sous leur vaisseau mal lesté, ont compris qu'il n'y a maintenant qu'un garant du repos des masses, leur bonheur, et il n'y a pas de bonheur et de calme pour l'homme sans propriété.

Le nabab s'est décidé à se faire élire membre du parlement, « prin- » cipalement, » avoue-t-il avec candeur, «dans le but de pourvoir con- » venablement ses pauvres parens et alliés, sans faire brèche à la fortune » qu'il a rapportée des Indes.» M. Butt s'est enrôlé dans le radicalisme, enfant et écolier, parce que toute chaîne, toute étude révoltait son esprit vagabond : il a été tour à tour la terreur de ses frères et de ses sœurs, le réprouvé du collége, le maudit de son père et le chef de révolte dans les classes et dans les clubs; tandis que champion, né des choses établies, comme le radical en est l'ennemi (quelles qu'elles soient) le député se montre instrument aussi aveugle du besoin de repos, que l'autre l'est du besoin de mouvement. Sir Jobbry établit assez plaisamment les règles de conscience d'après lesquelles il gouverne son vote : « entre les whigs et les tories, » dit-il, « il m'est de toute im- » possibilité de distinguer et de choisir. Un tory est un whig placé, un » whig n'est qu'un tory sans place. D'après cela il ne peut jamais être » difficile pour un homme consciencieux d'appuyer le gouvernement avec » une invariable constance, quels que soient les organes qu'il se choisit.» M. Jobbry décrit aussi avec une bonhomie assez plaisante les rouages qui font marcher la machine représentative.

« Quand j'examine avec quelque attention, il me semble, » dit-il,

Digitized by Google

« que c'est surtout le désir de trouver joint à pourvoir leurs amis et » créatures qui pousse les hommes à se ranger dans l'opposition. Voilà » le secret motif qui fait voir à ce dernier parti faute dans toute insti- » tution établie : pour lui, toute place remplie est mal remplie; de là » vient que ce parti ne parle qu'améliorations, plans et théories nouvel- » les, toutes nationales, que les promoteurs assurent être *seuls* capables » de mettre en pratique, s'y engageant dès qu'ils seront ministres. Or, sous » prétexte d'établir de meilleures institutions administratives ou judiciai- » res, l'opposition, arrivée au pouvoir, en introduit de nouvelles qui lui » permettent de caser convenablement amis et créatures. Ce n'est pas tout, » il faut indemniser les propriétaires des anciens emplois : je ne prendrai » point sur moi de décider si l'on a ou non gagné au change, mais il est » évident qu'il y a redoublement de charges et de salariés. Le bon de la » chose, c'est que le changement s'effectue sans trop de dérangement et » de fatigues individuelles, ceux qui soutenaient le vieux système sont mis « de côté, pourvus, comme de juste, en anciens serviteurs, d'indemnités » convenables; et les nouveau-venus sont mis en possession de toutes les » places hautes et basses. Ensuite, avec le tems, et à mesure que les in- » demnisés meurent, le mal s'atténue. »

Ces petits romans d'ironie politique, écrits dans des sens différens, paraissent longs, bien que M. Galt y déploie du talent, de la sagacité, de la finesse. La passion manque. Je ne parle pas de celle sur laquelle roulaient tous les romans du dernier siècle, mais la passion politique. On se demande de quel droit un homme, s'il n'est partisan aveugle et chaud de ce qui existe, peut prendre pour type d'esprits généreux que dévorent le besoin d'amélioration et le désir de pousser la société vers les tems meilleurs, un misérable, rebut de toutes les classes, qui court au bruit et au désordre, comme les vautours, les corbeaux, volent sur les champs de bataille; un Nathan Butt, choisi dans cette sale tourbe que ceux qui veulent marcher à la conquête de l'avenir remorquent après eux, car cette suite funeste appartient à toutes les armées, à toutes les fanfares, elle est de tous les mouvemens dans quelque sens qu'ils se fassent. D'un autre côté, s'il n'est le séide d'un nouvel ordre de choses, enthousiaste de quelque utopie, de quelque théorie nouvelle, non encore flétrie par l'essai, comment M. Galt ne voit-il dans ceux qui repoussent avec effroi les révolutions, parce que leurs bienfaits sont

Digitized by Google

douteux, leurs maux certains; qui croient encore à ce que vénéraient leurs pères, et qui soutiennent, du peu qu'ils ont de force, un édifice qui fut beau et qui abrita leurs aïeux; comment ne voit-il dans ces hommes que d'imbéciles égoïstes, des Archibald Jobbry, dont l'incapacité égale l'avarice? On est excusable de ne montrer que le mauvais côté des gens et des choses quand la chaleur des expressions, l'entraînement du style accusent la passion, quand c'est un antagoniste qui parle. Celui qui, plein de foi et d'ardeur, veut me gagner à ses opinions, me convertir à sa croyance, remuera toujours mon ame, quand même il n'entraînerait pas ma conviction. Mais je ne puis sympathiser avec un blâme universel : cette philosophie qui fait recueil de sottises de tous les hommes pour s'en rire, qui cherche de sales motifs à toutes les opinions pour les flétrir, m'est adverse, et il me semble qu'il est bon besoin qu'il nous vienne de ces heureux génies qui forment de nouveaux liens dans la société, qui y créent une fraternité : de ces hommes qui savent voir et développer ce qu'il y a de beau dans chacun, qui instruisent enfin à aimer, à admirer, apôtres de bienveillance et d'union.

Le talent un peu minutieux de M. Galt se retrouve dans les *Camarades de collége*, ouvrage moins satirique que les précédens. Il y a toujours peu de largeur dans l'observation, mais de la finesse, de jolis détails; du commérage plutôt que du dialogue, et de l'esprit, surtout de l'esprit. Nous avons rendu compte dans cette *Revue*, il y a plus d'un an, d'un roman de la même plume féconde, Bogle Corbett, écrit dans des vues d'intérêt public, et que nous avions lu avec plus de plaisir que les derniers ouvrages de M. Galt.

On ne s'y attendrait guère sur le titre, qui a tout l'air d'annoncer un ennuyeux plaidoyer, pour ou contre la démocratie, mais *the Democrate, le* ou plutôt *la Démocrate et la Protestante*, est un roman religieux, puritain ou méthodiste (je n'entends pas trop la distinction des sectes), œuvre d'une dame qui a voyagé et profité de ses voyages, si l'on en juge par ses descriptions de la Sicile. J'étais cependant tentée de lui reprocher de charger, dans ses conversations, spirituellement dialoguées, l'ignorance des Siciliennes, qui ne paraissent pas se douter en son livre que Londres soit en Angleterre, lorsque je me suis heureusement souvenue qu'une dame française me demandait à Fontainebleau, il y a quelques années, si les Napolitains, dont la révolution faisait quelque bruit

Digitized by Google

en ce tems-là, n'étaient pas une secte religieuse. Je ne vois pas de raison pour que les Siciliennes en sachent plus sur la Grande-Bretagne que nous sur le royaume de Naples.

Sir Ralph Esher et *les Aventures d'un fils cadet* sont de deux anciens compagnons de lord Byron; le premier roman, œuvre froide, à intrigue entortillée, est de Leigh-Hunt, qui reconnut les bienfaits du noble lord par une satire écrite sur sa tombe, et cet ouvrage ne répond nullement aux espérances que les premiers essais de l'auteur, publiciste et poète, avaient fait concevoir. On attribue *les Aventures d'un fils cadet* à M. Trelawney, l'un des jeunes gens à esprit aventureux qui suivirent l'illustre poète en Grèce. Des scènes de mer, de corsaires, des peintures des mœurs orientales, jettent une amusante variété dans ce roman, où l'on assure que M. Trelawney mêle aux fictions beaucoup de vérité, donnant sous cette forme et sous des noms empruntés l'histoire réelle de ses jeunes années.

M. Glassford Bell, auteur des *Heures d'hiver et d'été*, poésies pleines de charme, rêveries gracieuses et touchantes, a déjà ouvert furtivement le *Vieux Portefeuille* qu'il nous donne aujourd'hui, et dont le contenu est d'un genre tout-à-fait différent; quelques contes s'en étaient échappés avant cette publication, et il est peu de personnes qui n'aient lu, dans la *Revue de Paris*, *Mynheer Vou-Wodenblok*, emprunté au *Star Polar*. Qui n'a frémi à l'apparition de l'effroyable squelette dont les os, dépouillés de chair, font encore le tour du monde au gré de l'impitoyable jambe de liége que, sans le savoir, Mynheer Turningwort avait pourvu du mouvement perpétuel? Cette singulière fiction, tout-à-fait dans le génie d'Hoffmann, appartient plutôt au goût fantastique allemand qu'à l'observation anglaise.

Le merveilleux de M. Bell est conté avec plus de bonne foi que celui de Geoffrey Crayon. Washington Irwing, qui, sous ce nom, a amusé l'Amérique et l'Angleterre à l'aide de nouvelles demi-superstitieuses, et de spirituelles esquisses pleines de détails minutieusement étudiés, a quelque peu aussi de la manière allemande; mais il lui manque la bonhomie de nos voisins du continent : il ne croit pas assez à ce qu'il dit. Lui-même se rit de ses légendes, et le ton semi-plaisant, semi-croyant qu'il a adopté, charmant dans la conversation, vous refroidit à la lecture.

Les légendes de l'Alhambra ont toute la richesse arabe, les pierreries

Digitized by Google

y sont prodiguées, les *Mille et une Nuits* n'ont pas plus d'orangers et de myrthe dans leurs bosquets, plus de fontaines de cristal jaillissantes, plus de jets d'eau, plus de parterres de fleurs, plus d'élégantes colonnades et de portiques dentelés à jour, et pourtant je ne puis me dissimuler qu'elles s'emparent bien autrement de mon imagination et de mes rêves. C'est que la belle Sheherazade était la première à se tromper à ses récits, elle avait foi à ces palais bâtis par les génies, elle voyait les merveilles qu'elle décrit, et sir Geoffrey Crayon les invente et les arrange, pour notre plaisir encore plus que pour le sien. Ses portraits sont de très-jolis portraits ; ses esquisses de charmantes esquisses. Mais donnez-moi un conteur, un poète qui me fasse voir avec lui, et qui jouisse avec moi et plus que moi ; qui m'ouvre avec ravissement ces magiques souterrains, ces palais d'or et de pierreries où des chevaux ailés se nourrissent de perles, et quelques folles que soient ses rêveries, j'y croirai s'il y croit.

L'habile artifice employé par Walter Scott, qui revêt les caractères qu'il a étudiés, des vêtemens des tems anciens, et fait agir les passions qu'il a observées, prononcer les mots qu'il a entendus dans de gothiques salles, reconstruites à l'aide de vieux manuscrits, a été depuis employé par beaucoup de ses imitateurs. Son secret magique, pour rendre une vie toute neuve, toute animée, à des cadavres, pour colorer, pour raviver les vieilles légendes, a été décomposé par plus d'un écrivain. Mais il ne suffit pas de connaître la recette du vieil Enchanteur, il faut savoir la mettre en œuvre. Son procédé, employé par d'autres mains, m'a toujours en l'air d'une marqueterie. Ce sont des pièces maladroitement rajustées : ce qui est d'invention, ce qui est emprunté aux vieux chroniqueurs, ce qui est observé dans la nature, se distingue par couleurs tranchées, et il est fort désagréable de voir les coutures. C'est ainsi que, dans la légende de la *Rose de l'Alhambra*, le luth d'argent qui guérit les malades s'arrange mal avec l'histoire des manies de Philippe de Bourbon, se croyant mort, et demandant à être enterré, à l'imitation de je ne sais plus quel Anglais hypocondriaque qui fit faire ses obsèques de son vivant. Sir Geoffrey guérit la folie royale qu'il a inventée avec les sons du luth enchanté de l'Alhambra. Le bourgeois de Londres qui sert de modèle à son histoire ressuscita d'une façon plus comique ; il bondit hors du cercueil qu'entouraient ses amis

Digitized by Google

et sa femme qui se prêtaient à sa manie par l'ordre de son médecin, (Abernethy, si je ne me trompe), en entendant un des assistans répondre par une virulente diatribe, au concert d'éloges et de regrets, encens sépulcral, dont on régalait le prétendu défunt. Le cadavre, enveloppé de son linceul, entreprit sa propre justification, et, en se trouvant si sensible à l'injure, il comprit, au milieu des rires de l'assistance, qu'il ne jouissait pas de l'impassibilité qui convient aux morts. Les nuages de fumée et de punch qui enivraient Hoffmann et le faisaient vivre de visions et de rêves, au milieu desquels la réalité arrivait comme un accident soudain, comme si en son somnambulisme il eût heurté de son pied chancelant contre un seuil, n'enveloppent pas, ne fondent pas le réel, le possible et l'impossible dans les récits de sir Washington Irving; et, quand il fait vibrer les cordes de son luth enchanté sur le violon de Paganini, on n'a pas suivi son rêve, parce qu'il n'a point rêvé, et l'on ne voit dans ce compliment au célèbre musicien qu'une bizarrerie qui ne se lie à rien de ce qui précède, une véritable dissonance. Le talent de l'Américain devenu Anglais se serait, je crois trouvé plus à l'aise, et aurait pris une allure plus naturelle et plus gracieuse, si M. Irving eût suivi la première route dans laquelle son *Sketch Book* a obtenu des succès réels et mérités. L'observation actuelle de détails comiques ou gracieux, une critique légère et douce, des récits faciles, un style dont l'afféterie est élégante et de bon ton, sont les qualités par lesquelles sir Geoffrey Crayon s'est fait connaître d'une façon si avantageuse; son domaine, celui de l'esprit, est assez riche pour qu'il ne cherche pas à glaner dans les champs de l'imagination qui ne lui sont pas pleinement ouverts. Il a trop d'esprit pour conter des choses surnaturelles. Ce sont les bonnes gens qui se serrent autour du foyer d'hiver, les bergers qui errent sur les crêtes des montagnes, quand le brouillard tantôt rapproche et tantôt éloigne l'horizon, se jouant des formes des objets; ce sont ceux qui aiment la solitude des bois et les bruits des orages, qui peuvent faire des récits merveilleux : c'est pour eux que les fées ne meurent pas, que les loups garous hurlent la nuit, que les princesses enchantées gardent des trésors : et non pour celui qui a préféré aux bruits mystérieux de ses forêts vierges les doux concerts d'éloges qui l'attendent dans de brillans salons, et les gracieux sourires des jeunes ladies, parées de pierreries, sortant des nuages de gaze et de dentelles, aux murmures

Digitized by Google

plaintifs des nymphes invisibles des forêts, qui gémissent sous l'écorce des arbres et quelquefois la fendent pour laisser couler des parfums, des gommes odorantes, un lait sucré; se révélant à l'homme, comme presque toutes les puissances de la nature, par des bienfaits.

ADÉLAÏDE MONTGOLFIER.

12. THE ANNUAL HISTORIAN. — *Annuaire pour* 1811, par INGRAM COBBIN. Londres, 1832; Kestley. In-8°.

13. SKETCH OF THE HISTORY OF VAN DIEMEN'S LAND. — *Esquisse de l'histoire du pays de Van Diemen*, par J. BISCHOFF. Londres, 1832; Richardson. In-8° avec carte.

14. A SKETCH OF THE HISTORY OF THE CHURCH OF ENGLAND. — *Esquisse de l'histoire de l'Église anglicane jusqu'à la révolution de* 1688, par TH. VOWLER SHORT. Oxfort, 1832; Parker. Deux vol. in-8°.

ALLEMAGNE.

15. DAS RECHT DER NATIONEN ZUR ERSTREBUNG EEITGEMÆSSER STAATSVERFASSUNGEN. —*Le Droit des peuples à acquérir des constitutions assorties au tems et à leur degré de culture;* par FRÉD. MURHARD. Francfort-sur-le-Mein, 1832.; Hermann. In-8° de XVI et 408 pages.

Fr. Murhard appartient à ce petit nombre de publicistes allemands, courageux défenseurs de la cause des peuples, qui, dans des tems difficiles pour l'Europe, ont dénoncé les rendez-vous liberticides de Troppau, de Laybach et de Vérone. Murhard était alors rédacteur en chef des *Annales politiques de l'Europe*, journal dans lequel, feignant de se tenir sur le terrain des généralités pour échapper aux efforts de la censure, d'habiles écrivains trouvaient moyen de discuter les affaires intérieures de l'Allemagne. Mais il ne faut pas oublier que, tandis que le silence était imposé par le despotisme des congrès à une grande portion du monde civilisé, il existait un lieu en Europe d'où ne cessèrent de retentir quelques paroles d'espérance en un avenir meilleur.

Digitized by Google

A la tribune française était réservé le privilége de proclamer ouvertement les sentimens que les libéraux, dans les autres états de l'Europe, étaient obligés de renfermer au fond de leur ame; les débats des chambres françaises servaient de nourriture politique à l'Allemagne; et chose singulière, ce poison jouissait du droit, non seulement de passer la frontière sous l'enveloppe de la langue française, mais encore de circuler assez librement dans les traductions allemandes. Les *Annales politiques* devinrent ainsi le dépôt des importantes discussions émanées de la tribune parisienne, mais qui touchaient les plus chers intérêts de tous les peuples. Toutefois, malgré l'habileté avec laquelle ses rédacteurs savaient éviter tout ce qui pouvait compromettre l'existence du journal ou leur propre liberté, un infâme guet-apens, organisé par la police, sut exécuter sur la personne de M. Murhard ce que la justice aurait refusé. L'électeur de Hesse-Cassel, se disant injurié par un article relatif à la fameuse affaire de ses domaines, fit saisir M. Murhard au moment où il changeait de chevaux de poste dans un lieu frontière, et bien qu'il ne fût point sujet hessois, on le jeta dans un cachot où il demeura long-tems. La rédaction des *Annales* passa aux mains de Ch. de Rotteck; elle ne pouvait appartenir à un plus chaud défenseur de la cause libérale, aussi le recueil continua-t-il à jouir de la réputation la mieux méritée et à exercer une salutaire influence sur l'Allemagne.

Fréd. Murhard est auteur de plusieurs écrits politiques fort estimés. Il y a un an, il fit paraître un ouvrage sur la monarchie absolue, où il attaqua vivement cette forme gouvernementale que la plupart des princes allemands s'efforcent de maintenir en dépit de la culture politique à laquelle leur pays est parvenu. Aujourd'hui, dans le livre que nous annonçons, ce n'est point de l'organisation intérieure des états que l'auteur s'occupe; il a voulu traiter à fond une question importante de théorie, le droit incontestable attribué à chaque nation de se donner une constitution en harmonie avec ses besoins et ses lumières. Mais ce droit n'est à proprement parler que le corollaire d'un principe supérieur, la souveraineté du peuple, source sacrée de tous les droits. C'est aussi cette base qui sert de point de départ à tout le raisonnement de M. Murhard, ou plutôt il ne la quitte pas, car c'est le principe même qu'il défend contre les doctrines qui voudraient le renverser. Son livre est ainsi devenu une exposition et une critique de toutes les théories an-

Digitized by Google

ciennes et nouvelles opposées à ce principe. Mais l'objet principal ne devait pas être de faire une histoire des théories élevées pour ou contre la souveraineté du peuple, et nous croyons pouvoir faire à l'auteur le reproche d'avoir donné trop d'étendue à ses développemens sur ce point historique, au lieu de les réserver pour une exposition complète de la vraie doctrine démocratique. Cela n'empêche pas toutefois l'ouvrage d'être excellent autant par la clarté et l'élégance du style que par le fond des idées.

Nous terminerons cet article par une observation de M. Murhard sur la manière dont les partisans de l'absolutisme considèrent le système actuellement suivi par le gouvernement français. « Ces hommes, dit-il, » sont les ennemis irréconciliables de la dernière révolution; mais ils sa- » vent qu'il n'y a pas de meilleur système pour arriver à une restaura- » tion nouvelle que celui du ministère français, et c'est par ce motif » qu'ils se montrent ses ardens amis, et crient plus haut encore que ce » gouvernement lui-même contre l'opposition qui pourrait le forcer à ren- » trer dans des voies salutaires pour la France, mais opposées à leurs » vues secrètes. » Pour qui connaît un peu à l'étranger les hommes qui jouent ce rôle hypocrite, l'observation doit paraître d'une grande vérité.

16. A. B. C. Buch der Freiheit fur Landeskinder, etc. — *Abécédaire de la liberté pour les enfans du pays*, par Guill. Lauerwein. Hanau, 1832. In-8° de 76 p.

L'auteur de ce petit livre, affligé, dit-il, de la négligence des pères et des tuteurs à inculquer à leurs enfans la doctrine de la liberté, a pris le parti de composer pour eux cet abécédaire; il y règne un ton ironique, souvent bien maintenu, quelquefois aussi tout-à-fait manqué, ce nous semble. Mais le nombre des questions traitées avec bonheur reste toujours assez considérable pour que le livre puisse atteindre son but. Ce premier essai d'ouvrages politiques, dans un genre qui s'adresse immédiatement au peuple, mérite d'être encouragé. Nous souhaitons sincèrement que les petits et les grands enfans de l'Allemagne apprennent au moins à épeler dans cet abécédaire de la liberté.

H. Ahrens.

Digitized by Google

17. Mirabeau und seine Zeit, etc. — *Mirabeau et son époque dans la révolution française*, par F.-J.-A. Schneidawind. Leipzig, 1831; Nauck. In-8°.

18. Der Umwælzungsmann Maximilian Robespierre, etc. — *L'Homme de révolution Maximilien Robespierre et son entourage*; Essai historique de F.-F.-A. Schneidawind. Leipzig, 1831; Nauck. In-8°.

Le choix de ces deux noms, Mirabeau et Robespierre, pour personnifier la révolution française, atteste une justesse de vues que la lecture des deux ouvrages vient confirmer. Quant à l'épithète ridiculement emphatique dont l'auteur a décoré le nom de Robespierre, outre qu'elle ferait prendre volontiers une fort bonne biographie pour un mauvais roman historique, cette épithète serait peut-être, à le bien prendre, plus applicable à Mirabeau qu'à Robespierre lui-même. Le titre de révolutionnaire n'appartient-il pas en effet à l'assemblée dite constituante, plus essentiellement qu'à tout autre, puisque c'est elle qui, la première, mit la hache politique dans l'arbre féodal dont la philosophie du dix-huitième siècle avait préparé le renversement? Robespierre et la Convention poursuivirent cette œuvre de démolition par des moyens terribles; et cependant elle n'est point encore accomplie tout entière; de nombreux obstacles s'opposent toujours à l'émancipation des peuples. Ces obstacles feront-ils une telle résistance qu'il faille en appeler comme autrefois contre eux au bélier révolutionnaire? Plaise à Dieu que la raison publique, armée de nouveaux principes d'organisation sociale, suffise pour faire justice de ce que la critique seule n'a pu détruire! Mais parce que notre tâche n'est plus celle de nos devanciers, irons-nous les condamner pour avoir agi autrement que nous dans d'autres circonstances? Tâchons de bien comprendre leur position, et admirons le courage avec lequel ils surent l'accepter. Voilà ce que réclame aujourd'hui l'impartialité historique et ce qu'ont déjà commencé à réaliser en France MM. Thiers et Mignet; avec plus de hardiesse qu'eux MM. Laurent (1) et Achille Roche (2), avec plus de sagacité M. Charles Nodier (3). L'Allemagne, plus désintéressée dans la ques-

(1) *Réfutation de Montgaillard.*

(2) *Mémoires de Levasseur.*

(3) *Souvenirs et Esquisses de la révolution.*

Digitized by Google

tion, placée à un point de vue qui lui a permis d'embrasser les faits en masse et douée de l'esprit philosophique, nous a devancés par la plume de quelques écrivains dans la réhabilitation de nos héros révolutionnaires; un jour peut-être nous nous plairons à rassembler ces intéressans témoignages.

Parmi ces hommes, il en est un surtout dont l'histoire contemporaine semble avoir pris à tâche de flétrir la mémoire; c'est Robespierre. Un tel homme, il faut le dire, au cœur sec, et marchant à son but sans pitié comme sans entraînement, était peu fait pour exciter la sympathie autour de lui : aussi ses contemporains, les plus engagés même dans la voie qu'il a parcourue, n'ont-ils presque tous gardé de lui qu'un souvenir de répugnance. Et pourtant la véridique histoire doit aujourd'hui le montrer comme un des principaux représentans de ce système gouvernemental, disons plutôt de cet ordre de bataille, terrible il est vrai, mais qui sauva la France, et par elle la cause de la liberté en Europe.

C'est généralement de ce point de vue que l'écrivain allemand a jugé Robespierre. Son ouvrage offrirait peu de faits nouveaux pour des lecteurs français; mais il méritait d'être signalé pour prouver que la justice historique devient partout de plus en plus populaire à l'égard des hommes de notre révolution.

19. Atlas der wichtigsten Schlachten etc. — *Atlas des combats, siéges, batailles etc.*, par M. le major Kaussler. Quatrième livraison. Fribourg, 1832; lithogr. de Herder. Gr. in-folio.

Nous avons annoncé jusqu'à présent toutes les livraisons de cet ouvrage, celle-ci n'est pas d'un moindre intérêt. Elle ne renferme à la vérité point de faits anciens, mais le moyen-âge et les tems modernes y sont d'autant plus riches. On y voit au treizième siècle les Mogols défaits par le duc de Saxe, lorsque déjà les successeurs de Gengis-Kan menaçaient l'Europe. Vingt ans plus tard, Ottocaire bat le roi de Hongrie, puis nous l'apercevons sur le champ de bataille de Stillfried, où il tombe sous les coups des soldats de Rodolphe de Habsbourg, qui lui-même court les plus grands dangers. Dans le siècle suivant nous faisons avec les Vénitiens le siége de Chiozza, nous assistons à la sanglante bataille de Nicopolis, et plus tard au siége de Scutari. Il n'est pas un fait

Digitized by Google

illustre auquel cet utile travail ne rende la vie, et le lecteur s'instruit bien mieux à voir ainsi recommencer l'histoire sous ses yeux, que par la sèche narration d'un historien ; mais arrêtons-nous quelque peu à la bataille de Nicopolis livrée le 28 septembre 1396. Bajazet, voyant la ville pressée par les chrétiens depuis six jours (les Mémoires de Boucicaut disent depuis quinze), s'avance contre eux avec une innombrable armée. On ne sait comment Sigismond, le roi de Hongrie, avait pu l'ignorer ; mais ce fut grand tumulte au camp lorsqu'on sut que l'ennemi était si près. A en croire les autorités suivies par M. Kaussler, et par beaucoup d'écrivains allemands, par exemple M. de Rotteck, dans son excellente histoire universelle, l'inconsidération et l'impétuosité des Français causèrent seules les désastres de l'armée chétienne. Ils se seraient emparés de force du poste d'honneur, ils n'auraient pas attendu l'arrivée des Hongrois; et, combattant en furieux, ils auraient culbuté les janissaires sans même écouter les conseils de Coucy ni de l'amiral de Vienne, qui voulaient qu'on attendît les autres croisés. Cependant que lès faits sont différens si l'on s'en rapporte aux Mémoires de notre Boucicaut ! Il réfute ces accusations : « sauve la grâce de ceux qui ont dit et rap- » porté que nos gens y fuirent, et allèrent comme bêtes sans ordonnance, » puis dix, puis douze, puis vingt, et que par cy furent occis par trou- » peaux ou fut que ils venaient, ce n'est onc vrai. » Ces Mémoires attribuent la principale faute aux *Hongres*, qui tournèrent le dos et prirent à fuir « si furent mis à mort et occis de cette chiennaille la plus » grande partie des chrétiens, et des barons le seigneur de Coucy, » dont moult fut grand dommage. » En général on voit que M. Kaussler a suivi ici des sources toutes différentes, et quoique l'auteur des Mémoires de Boucicaut ait écrit d'après les récits de témoins occulaires qui peut-être ont un peu exagéré leurs hauts faits, il n'eût pas été mal d'opposer autorité à autorité. Mais qu'on se garde bien d'attribuer à partialité cette narration peu favorable aux Français : outre qu'il est rare que, dans les ouvrages scientifiques de l'Allemagne, on ne nous rende pas justice, M. le major Kaussler est plus que personne à l'abri de toute prévention nationale. Plus d'une fois, au sujet des guerres modernes, nous avons eu lieu de remarquer toute l'indépendance de son caractère. L'art et l'histoire, voilà ses deux seules pensées : il sacrifie à la vérité jusqu'à l'amour-propre national. En veut-on une preuve ; qu'on lise l'admirable

Digitized by Google

description de la bataille d'Austerlitz, qu'on jette un regard aussi sur d'autres batailles où nos armes furent moins heureuses. Il est une carte dont l'aspect nous a pénétrés d'une profonde douleur, quoiqu'elle ait encore le mérite de la circonstance, et, pour cela même, c'est celle de la prise de Varsovie, cruelle fin de cette lutte héroïque d'une nation lâchement abandonnée à ses bourreaux. Notre plume se refuse à en reproduire les détails. Nous rappellerons que ce bel atlas, indispensable aux études historiques, paraît par livraisons de 15 feuilles, renfermant ordinairement près de quarante sujets, et que le prix est d'environ 20 fr. par chaque livraison. Les tacticiens et les officiers d'état-major pourront difficilement s'en passer.

DE GOLBÉRY.

20. MEIN FELDZUG NACH UND IN LITHAUEN, etc. — *Ma campagne en Lithuanie et ma retraite sur Varsovie*, par HENRI DEMBINSKI, général polonais; publiée par D. R. O. SPAZIER. Leipzig, 1832; Dik. In-8° de 206 p. avec une carte.

Le docteur Spazier, connu déjà par plusieurs ouvrages sur la Pologne (Voy. *Rev. Enc.*, t. LII, p. 461), a puisé les matériauxde celui-ci dans les relations écrites et orales du général Dembinski.

Dès le jour où l'insurrection nationale éclata dans le royaume de Pologne, les dix millions d'habitans des provinces polonaises incorporées à l'empire de Russie se montrèrent prêts à partager les efforts patriotiques de leurs frères de la Vistule, et ils n'attendirent que le mot d'ordre; ce mot d'ordre fut lent à venir. Le gouvernement national de Varsovie perdit plusieurs mois en de funestes tâtonnemens. Abandonnée à elle-même, traversée par des contingens moscovites, impatiente d'entrer en ligne, la Lithuanie se leva alors la première : sans armes, sans généraux, sans troupes organisées, elle inonda les routes de partisans, enleva des convois, tailla en pièces plusieurs détachemens ennemis, et fit ainsi une diversion puissante. Cet élan enthousiaste, il fallait le coordonner avec les efforts réguliers de l'armée polonaise. Le gouvernement national tenta enfin une jonction. Après la bataille d'Ostrolenka le corps de Gielgud fut jeté en Lithuanie. Le général Dembinski reçut l'ordre de le joindre. C'est à cette époque que commence le récit des événemens qui font le sujet de l'ouvrage annoncé.

Réuni à Gielgud, le général Dembinski prit le commandement de

Digitized by Google

son avant-garde. Une brillante victoire à Raygrod fut le résultat de la première bataille livrée par lui en Lithuanie. Après d'inutiles tentatives pour occuper Wilna, le général Gielgud reprit le plan de marcher sur Polangen, situé quelques lieues au nord de Memel sur les bords de la Baltique, et où l'on espérait trouver des secours en armes et en munitions, promis par l'étranger. Pendant cette marche, Dembinski organisait l'administration des districts, s'occupait de la formation de nouvelles troupes, et couvrait en même tems les opérations de Gielgud. Il livra avec succès des combats à Wilkomierz, à Poniewierz, à Szawle. Mais, il faut malheureusement en convenir, si l'abandon de l'Europe, la neutralité malveillante des états voisins et les intrigues diplomatiques des cabinets furent les causes principales qui entravèrent la révolution polonaise, des fautes graves de la part de ses chefs y ont aussi puissamment contribué. Ce n'était point assez de n'avoir pas appelé au secours de la patrie commune tout ce qui porte le nom de Polonais, dès qu'on eut levé l'étendard de l'indépendance; d'avoir laissé à l'ennemi le tems de s'organiser et de comprimer en Lithuanie, en Wolhynie, en Podolie, les élémens les plus puissans de l'insurrection: lorsque, malgré tous les obstacles, ces provinces eurent éclaté et commencé une lutte héroïque, et qu'on se fut enfin décidé à appuyer leurs efforts, c'est au plus incapable des généraux que fut confiée cette mission aussi difficile qu'elle était importante, cette mission dont peut-être alors dépendait uniquement le salut de la cause polonaise. Le malheureux Gielgud, qui eut la témérité de l'accepter, soupçonné de trahison, paya plus tard de sa vie sa présomptueuse incapacité. Entouré de dangers sans nombre, d'obstacles redoutables, il manqua bientôt de forces, assembla près de lui un conseil de guerre, à la suite duquel il sépara son armée en trois corps, dont l'un fut confié à Dembinski : les chefs des deux autres corps décidèrent de se réfugier en Prusse. Dembinski désapprouva hautement cette résolution : et bien qu'il désirât marcher sur Wilna ou en Courlande, après avoir sondé l'esprit de ses troupes, il conçut le projet hardi de rejoindre, à travers plusieurs corps de troupes russes, l'armée nationale. Ici commence cette fameuse retraite où Dembinski déploya tant de prudence, d'activité et de force d'ame. Son petit corps comptait deux mille cinq cent trente hommes d'infanterie, treize cents chevaux et six canons. Plusieurs fois l'ennemi put l'écraser, plusieurs

Digitized by Google

fois il l'attaqua avec des forces considérables; Dembinski le repoussa toujours avec avantage, ou du moins il poursuivit sa retraite sans grandes pertes; jusqu'à ce qu'enfin, après avoir triomphé de tant de dangers, il fit son entrée triomphale à Varsovie, peu de jours avant les événemens de la nuit du 15 août, qui livrèrent le pouvoir suprême aux mains de Krukowiecki, et appelèrent pour quelques jours notre auteur à remplacer le généralissime.

Tous les faits qui se rattachent à cette partie de l'histoire de la révolution polonaise sont racontés dans le Mémorial du général Dembinski avec une noble simplicité et une franchise vraiment admirable. S'agit-il de relever des fautes commises, ce sont ses propres actes qu'il juge le plus sévèrement. Parle-t-il de dévouement et de hauts-faits militaires, il rend justice sans aucune réserve à ses rivaux, et même à ses ennemis personnels. Ajoutons que le caractère et le nom du général donnent une authenticité complète aux faits que contient son livre, et qu'un grand nombre d'entre eux y sont révélés au public pour la première fois; on n'aura encore qu'une faible idée du vif intérêt qu'excite cette lecture. Nous aurions fait connaître plus en détail son contenu, si nous n'étions instruits que le général Dembinski va s'occuper de la publication en français de Mémoires plus étendus sur le même sujet; nous aurons donc bientôt l'occasion d'y revenir. Le docteur Spazier promet aussi un grand ouvrage pour lequel des personnages importans lui ont fourni des matériaux, et dans lequel il exposera, dit-il, les causes qui ont fait manquer la révolution de Pologne. X. B.

21. Graf Julian, etc. — *Le Comte Julien,* tragédie en cinq actes, par J.-R. Braun, Chevalier de Braunthal. Berlin, 1831; Krause, prix, 1 th.

22. Waldarich, etc. — *Waldarich*, tragédie nationale, par L. Hofaker. Tubingue, 1831; Zu-Guttenberg. In-8°; prix, 1 th. 8 gr.

23. Der ewige Jude, etc. — *Le Juif errant*, tragédie didactique par Wilhelm Jemand. Iserlohn, 1831. In-8°; prix, 16 gr.

Ces trois ouvrages dramatiques comptent parmi les meilleurs qu'ait produits en 1831 la littérature allemande, toujours féconde en compositions de ce genre, grâce à la liberté de son code poétique, au grand

Digitized by Google

nombre des théâtres secondaires et à l'usage d'imprimer les pièces sans en attendre la représentation, tandis que chez nous elles vieillissent à la porte des comités de lecture, et qu'un drame non représenté n'excite aucun intérêt.

Le Comte Julien est le sujet traité, il y a quelques années, sous le même titre par M. Guiraud. La tragédie allemande, sans avoir une grande valeur dramatique, l'emporte cependant à cet égard sur celle de l'académicien français. Elle ne se distingue pas moins par la pureté et l'harmonie de la diction. L'auteur était déjà connu par de bonnes poésies lyriques.

Waldarich est l'œuvre d'un poète dont le nom jusqu'ici nous était demeuré complétement inconnu : je dis un poète, car cette tragédie suffit pour attester la vocation de M. Hofaker. Son sujet n'était point heureux : deux guerriers germains, Bernulf et Waldarich, au service de l'empereur Constance, dont ils élèvent le trône par leurs victoires, succombent sous le poids de l'intrigue et de la calomnie, tout-puissans à la misérable cour du Bas-Empire. Rien de moins neuf qu'un pareil fonds ; et pourtant la riche imagination de l'auteur, son style concis, énergique et plein de poésie, en ont fait jaillir de belles scènes.

La fable du *Juif errant* n'est pas non plus bien neuve; mais elle se prête à une infinie variété de points de vue différens, philosophiques ou poétiques. La littérature allemande s'en est emparée bien des fois, et récemment encore le dramaturge Klingemann l'a mise en scène avec assez de bonheur. Franz Horn, écrivain distingué mais peu inventeur, en a tiré une narration supérieurement faite, qui a servi de texte à la nouvelle tragédie. M. Jemand, tout au contraire de Klingemann, qui n'avait cherché que l'effet théâtral, a presque complétement négligé ce moyen de succès; il a voulu faire une œuvre philosophique, didactique, comme il l'appelle, et représenter dans Ashaverus une personnification de la raison, mais de la raison sans amour ; nul mieux que lui ne connaît le monde, et nul ne le hait davantage; il cherche la mort, et sa destinée le condamne à vivre. Les vers dans lesquels l'auteur exprime cette situation sont beaux ; mais ils rappellent un peu trop des vers plus beaux encore du poète allemand Schubarth sur le même sujet (*Le Juif errant*, rhapsodie lyrique). On s'aperçoit aussi que son héros est un peu vieux, il bavarde beaucoup et radote quelquefois.

Digitized by Google

24. Die Volksouverainitaet im Gegensatz der sogenannten Legitimitaet. — *La souveraineté du peuple en opposition de la prétendue légitimité*, par Fr. Murhart. Cassel, 1832; Bohne. In-8°.

25. Untersuchungen uber die wichtigstein Angelegenheiten des Menschen. — *Recherches sur les intérêts les plus importans de l'homme, comme citoyen de l'État et du monde*; par Louis Hofmann. Deux-Ponts, 1830; Ritter. Deux vol. in-8°.

26. Das Leben und die Zeiten Kaiser Otto des Grossen. — *La Vie et les tems de l'empereur Othon-le-Grand*, essai historique du docteur Edouard Vehse. Dresde, 1831; Hilscher. In-8°.

27. Russische Volksmærchen. — *Contes populaires russes*, recueillis d'après des documens authentiques, et traduits par A. Dietrich, avec une préface de J. Grimm. Leipzig, 1832; Weidemann. In-8°.

ITALIE.

28. Degli statuti novaresi. — *Des statuts novarais*, commentaire de l'avocat Jacques Giovanetti. Turin. In-8°.

LÉGISLATION ET STATISTIQUE SARDES.

Ceci n'est point, comme le titre semble l'annoncer, un commentaire général des statuts de la province de Novare; ce n'est qu'un plaidoyer en faveur des femmes. L'avocat réclame pour ses clientes les droits de succession que leur dénient les statuts de Novare, et part de là pour en montrer l'injustice d'une part et l'insuffisance de l'autre. « Le vœu pu- » blic des Novarais (dit-il) invoque depuis long-tems l'abolition de nos » statuts. » Ce vœu n'est pas seulement celui des compatriotes immédiats de l'auteur, il est général dans les états sardes, et tous implorent avec instance l'abolition de la législation qui les régit. On ne saurait en effet rien imaginer de plus confus et de plus obscur. Nulle unité, nulle garantie, et partant nulle sécurité pour le commerce, nulle sûreté pour les personnes.

Mais, puisque nous voici amenés sur ce terrain, nous allons jeter un

Digitized by Google

coup d'œil historique, tant sur les codes que sur les tribunaux sardes. Nous avons pour cela sous les yeux des documens certains dus à des hommes du pays profondément versés dans la législation nationale. On a récemment parlé de grandes réformes judiciaires, on les espère, on les attend encore; ceux qui connaissent le pays en sentent la nécessité et l'urgence. Cet article pourra servir à éclairer les autres; il sera comme les pièces du procès.

D'abord, comme nous l'avons dit, la législation n'est point uniforme; car, de même que Novare a ses statuts, le duché d'Aoste, par exemple, a son code à lui. En 1814, tout l'édifice judiciaire français fut renversé dans le Piémont, la Savoie et le comté de Nice, moins les lois fiscales, que l'on conserva; l'on remit brusquement en vigueur la législation d'avant la révolution, centon composé de droit romain et canonique, des coutumes locales, des royales constitutions du Piémont, et des décisions consacrées, en cas douteux, par les magistratures suprêmes, ayant force de lois comme les *précédens* en Angleterre.

Les royales constitutions du Piémont ne sont qu'un appendice et une variante du droit romain. Cette vaste collection de lois émanées des princes du Piémont fut publiée en 1770. Outre un réglement sur les Juifs, elle contient diverses lois administratives et féodales, et quelques modifications au droit romain relatives aux fidéi-commis, aux successions ab intestat et aux dispositions testamentaires. Elle renferme aussi les procédures civile et criminelle, et les lois pénales.

Les lois pénales sont absurdes et cruelles.

Elles établissent trois catégories de blasphèmes; la première est punie de mort, la seconde des galères perpétuelles, la troisième d'une année d'emprisonnement.

Est puni de mort, non-seulement le fabricateur de fausses monnaies, mais toute personne qui en introduit de l'extérieur.

L'infanticide et le duel sont également punis de mort.

La même peine frappe tant celui qui vole et assassine sur la voie publique que celui qui ne fait que voler.

Le suicide est puni par la confiscation des biens. On fait le procès au suicide après sa mort.

Le vol, accompagné des cinq circonstances ou de quatre seulement,

Digitized by Google

si la somme volée dépasse deux cents livres, est puni de mort. Même peine pour le vol domestique de plus de deux cents livres; s'il n'atteint pas cette somme, il n'est puni que des galères. Le vol de choses saintes (*furto sacrilego*), avec circonstances aggravantes, est soumis à la peine capitale; mais on commence par couper le poing.

Les libelles sont abandonnés à l'arbitraire du magistrat qui peut infliger les galères perpétuelles.

Le port d'armes prohibées est puni de dix années de galères, et ceux qui en gardent simplement dans leur maison, de cinq ans; la plus légère blessure, faite avec une arme défendue, l'est de sept ans de galères.

Quant aux délits contre les mœurs, ils ne sont point déterminés, et un complet arbitraire règne là autant dans la peine que dans la qualification du délit.

Telles sont les principales dispositions de ce singulier droit criminel. L'absurdité de ces lois en produit l'inexécution. Les magistrats ne prononcent presque jamais la peine légale; de là naît l'arbitraire. Le sénat de Gênes incline à la douceur et inflige très-rarement la peine capitale. Les autres sénats sont plus sévères, et les sentences de mort sont prodiguées par celui de Piémont.

En matière correctionnelle, les royales constitutions sont muettes; et les tribunaux de préfecture, qui sont des tribunaux correctionnels, ont un pouvoir illimité, aussi bien dans l'application de la peine que dans la qualification des cas.

La procédure criminelle est secrète, et sujette ainsi à toutes les conséquences de ce principe vicieux.

Les témoignages sont examinés secrètement par le juge instructeur ou par le juge de mandement (arrondissement) par lui délégué.

Les informations terminées, l'avocat fiscal (ministère public) dresse l'acte d'accusation, lequel est communiqué à l'accusé avec les autres pièces du procès. L'accusé fait sa défense par le moyen de ses défenseurs. Un juge délégué en prend connaissance, ainsi que des pièces, et fait son rapport au tribunal; celui-ci, contradictoirement aux conclusions de l'avocat fiscal et de l'avocat du prévenu, prononce la sentence.

Il faut observer que l'accusé et les témoins ne sont jamais ni vus ni entendus par le tribunal qui décide; que l'accusé ne voit point d'ordi-

Digitized by Google

naire les témoins qui déposent contre lui, et que s'il veut établir une contre-épreuve aux dépositions faites à l'instance du fisc, il faut que ses témoins se constituent prisonniers. Mais le plus grave abus de cette procédure est que l'issue du procès le plus important dépend de la probité ou de la scélératesse, du savoir ou de l'ignorance, du *seul* juge qui prend les informations, c'est-à-dire du juge du mandement où le délit a été commis.

Il y a dans la procédure deux dispositions fort remarquables. La première, qu'il n'est pas besoin pour condamner que les preuves de la culpabilité soient certaines, quelques indices d'urgence suffisent pour prononcer légalement une condamnation. Si les preuves sont certaines, on inflige la peine portée par la loi; si elles sont douteuses, le magistrat a l'autorité d'en infliger une selon son bon vouloir, toujours moindre toutefois que la peine légale.

La seconde disposition se rapporte aux peines pécuniaires. Les magistrats prononcent souvent des amendes, et la prison quand elles ne sont pas payées; de manière que pour un même délit le pauvre va en prison et le riche en est quitte pour une légère somme.

La procédure civile des royales constitutions est aussi vicieuse que la criminelle. Les interminables longueurs leur sont communes; la procédure civile est de plus infiniment coûteuse, grâce aux droits énormes que le trésor prélève sur les actes.

Selon cette procédure, les parties en litige déposent au greffe du tribunal (*segreeria*) leurs demandes et réponses respectives. Elles en prennent l'une et l'autre connaissance, et discutent la question au moyen de certains mémoires, dits *comparse*, qui sont réciproquement réfutés et défendus. Quand les parties, ou plutôt leurs défenseurs, sont las de ressasser les *comparse*, le juge à ce destiné fait, en présence des intéressés, rapport du tout au tribunal, qui prononce la sentence.

Ce qu'il y a de vraiment singulier, c'est que la procédure sarde ne connaît pas la conciliation préventive, et prohibe tout compromis.

Dans l'état de Gênes, au contraire, le code français a été maintenu en matière civile, à l'exclusion des dispositions de l'état civil relatives à la naissance, à la mort et aux formalités matrimoniales, du divorce, des successions *ab intestat*, et de la communauté des biens entre époux.

Digitized by Google

Aux actes civils de naissance et de mort, on a substitué les registres des curés ; au titre du mariage et du divorce, les lois canoniques ; et toutes les causes matrimoniales de nullité, de séparation, ont été rangées sous la juridiction épiscopale. Pour ce qui est de la succession, on a remis en vigueur l'ancien statut de Gênes, qui exclut les femmes des successions ouvertes aux enfans mâles.

Le droit commercial existe. Le code de commerce et de procédure commerciale français est en pleine vigueur.

Pour la procédure civile et criminelle, l'état de Gênes est régi par le règlement de 1818, qui n'est qu'une copie des royales constitutions, avec quelques modifications.

Voilà les codes, voyons maintenant les tribunaux.

Avant le royal édit du 27 septembre 1822, il régnait une grande confusion dans les tribunaux. Outre les épices des juges, cet édit a fait disparaître plusieurs juridictions exceptionnelles, et établi des tribunaux, autant que faire se pouvait, à la manière de ceux de France.

Il y a dans toute l'étendue des états sardes des juges de mandement (arrondissement) qui répondent à nos juges de paix, avec cette différence que ceux-ci ne peuvent prononcer que jusqu'à la somme de cent livres, tandis que les autres prononcent jusqu'à six cents.

Les tribunaux de préfecture sont une copie assez exacte de nos tribunaux de première instance. Ils jugent au civil tous les différends, et on n'en appelle que si la cause outrepasse la somme de douze cents livres ; au criminel, ils jugent des délits qui entraînent la prison, mais pas au-dessus, et ils sont sans appel quand la peine prononcée ne dépasse pas quinze jours d'emprisonnement.

Il y a quatre sénats résidant à Turin, Gênes, Chambéry et Nice, et composés de cinq ou sept juges. On appelle à eux des tribunaux de préfecture et chacun juge en première et dernière instance des délits qui entraînent les galères, les fers et la mort.

Outre ces tribunaux il y a une cour royale de comptes, siégeant à Turin, où l'on appelle de toutes les causes relatives aux gabelles, au domaine (*domanio*) et à ce qui reste de droits féodaux ; de plus elle revoit les comptes de l'état, et au criminel a une juridiction exclusive sur les délits contre le trésor, de fausses monnaies, par exemple, et sur les prévarications des employés de l'administration.

Digitized by Google

Il y a de plus, à Turin, le grand conseil de Sardaigne, qui revise les sentences prononcées à Cagliari par les audiences royales (*reale udienza*).

On a établi récemment, à Gênes, le grand conseil de l'amirauté qui a une juridiction civile et criminelle sur tout ce qui tient à la navigation et aux marins. Enfin Nice, Turin et Chambéry ont chacun un tribunal du consulat (*consolato*), qui n'est autre qu'une magistrature suprême en matière de commerce.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que des tribunaux laïcs, mais il existe de plus sur tout le territoire sarde des tribunaux ecclésiastiques. Ils ne jugent *de fait* que les causes matrimoniales et les actions personnelles où le prévenu est un ecclésiastique. Dans les actions réelles ou mixtes les ecclésiastiques sont jugés en première et dernière instance par les sénats; ils ne peuvent être jugés, pour délits, que par leurs propres tribunaux; cependant quand les délits sont très-graves, les cours laïques interviennent, elles les font arrêter et les sénats respectifs prononcent.

La police dépend des gouverneurs, commandans, syndics et carabiniers royaux, mais toujours sous l'autorité centrale du ministre de l'intérieur.

Il n'y a pas besoin de dire que le jury n'existe pas.

Pour compléter ce que nous venons d'exposer relativement aux autorités judiciaires des états sardes, il faut ajouter que le roi en compose à lui seul une suprême, irresponsable et absolue. Il n'a pas seulement, comme partout, le droit de grâce, mais il intervient dans les jugemens civils et les annule par ordonnances. C'est ainsi qu'il peut remettre au débiteur les intérêts d'une dette reconnue, au détriment et malgré les droits imprescriptibles du créancier. Les édits royaux ont force de loi. Une action royale aussi étendue rendrait vaines les meilleures institutions judiciaires, et toute réforme devrait commencer par là. Les garanties politiques précèdent et créent toutes les autres.

Les villes et communes ne jouissent d'aucune garantie quant à l'administration; à l'exception de Turin, qui possède d'antiques priviléges et une organisation presque indépendante, toutes sont administrées par un syndic (maire) que le roi choisit parmi les principaux propriétaires, et qui est assisté dans ses fonctions d'un conseil communal dépendant, comme lui, de l'intendant (préfet) de la province pour la partie administrative, et pour la partie judiciaire de l'avocat fiscal.

Digitized by Google

Quelques faits de statistique rendront moins imparfait ce coup d'œil rapide sur nos voisins d'au-delà des Alpes.

Les revenus de l'état montent à plus de soixante millions. L'impôt foncier contribue pour dix-sept à lui seul. Les propriétaires, suivant les provinces, paient le sixième ou le septième de leur revenu. Les gabelles, qui comprennent tous les droits d'entrée, rendent à peu près trente-deux millions. Les autres contributions sont restées ce qu'elles étaient sous le gouvernement français, hors les droits de patente et de succession, quelques taxes personnelles et l'impôt des boissons qui ont subi des changemens.

La dette publique est de cinq millions, dont deux de rentes perpétuelles.

Les principaux objets d'exportation sont la soie; il en sort annuellement pour vingt millions; le riz, quatre millions; le chanvre, deux; le bétail, huit cent mille francs. Le pays produit beaucoup de vin, mais peu s'exporte.

Les couvens ont été rétablis en 1814, mais on ne leur a point rendu leurs biens, qui ont passé dans la petite propriété. On compte dans les états de terre ferme quatre archevêques et vingt-six évêques. L'île de Sardaigne a trois archevêchés et huit évêchés.

Il y a deux universités, l'une à Turin, l'autre à Gênes. Elles sont soumises à un conseil unique, qui porte le nom de magistrat de la réforme. La Sardaigne a aussi deux universités, l'une à Cagliari, résidence du vice-roi et capitale de l'île, l'autre à Sassari, qui en est la seconde ville.

La marine se compose de deux vaisseaux, trois frégates et sept petits bâtimens; l'armée, de soixante mille hommes dans les cadres. Les quarante provinces forment huit divisions militaires, savoir: Turin, Coni, Alexandrie, Novare, Aoste, Savoie, Nice, Gênes.

La population totale n'atteint pas quatre millions d'habitans, et l'étendue territoriale est de 18,180 milles carrés, suivans les calculs rigoureux du savant M. Balbi.

Monaco, qui est une enclave, appartient au prince de Valentinois, qui est pair de France ici et prince souverain là-bas. Il tire de ces cinq mille sujets un revenu d'environ neuf cent mille francs. Il est du reste sous la protection du roi de Sardaigne, qui garde sa principauté militairement.

Digitized by Google

Terminons cette longue nomenclature par quelques mots sur les prisons, ce grand critérium de la civilisation d'un peuple. Sous ce rapport le royaume sarde n'est ni plus ni moins favorisé que la France.

Chaque province a une prison, placée sous l'inspection immédiate du président du tribunal de préfecture et de l'avocat fiscal.

L'instruction des prisonniers est nulle ou presque; elle se borne à la simple explication de l'évangile le dimanche; loisible à eux de travailler ou non. Leurs fautes sont punies par les fers (*ceppi*) par voie économique, c'est-à-dire sans procès, sans examen de témoins, sur le seul rapport du geolier. En quelques endroits le bâton est encore de mode. De classification, il n'y en a pas l'ombre. Tous les prisonniers, quelle que soit la prévention qui pèse sur eux, sont entassés pêle-mêle. Bien plus, il est fondé en système de mettre ensemble les prévenus pour crimes graves et ceux pour délits légers, afin de rendre les évasions plus difficiles.

A Gênes pourtant et à Saluces on a établi des prisons où l'on fait apprendre des métiers aux prisonniers. Mais elles ne sont capables que de la plus faible partie des prisonniers de l'état. Partout ceux-ci sont entretenus par le gouvernement. Ils reçoivent par jour une soupe et deux livres de pain bis. On leur fournit une paillasse et une couverture de laine. Il y a dans chaque prison un geôlier assisté du nombre de subalternes que le besoin du service réclame.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de l'esprit public ni de l'importance politique du royaume sarde. Nous l'avons fait ailleurs. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLIX, janvier 1831.) Nous avons voulu montrer seulement d'un côté les ressources agricoles, l'état financier et militaire de nos voisins, de l'autre la haine que la restauration de 1814 porte aux institutions françaises; car cette haine, elle apparaît dans toute sa violence dans le dédale judiciaire où nous venons de promener le lecteur. Cette réaction brutale non-seulement compromit l'avenir du peuple sarde, mais le lésa grièvement dans ses intérêts présens, puisque le renversement subit de l'ordre judiciaire français soumit à une législation (et quelle législation!) les affaires commencées sous une autre.

L'ouvrage que nous annonçons nous est un garant du mécontentement général. Quoique écrit avec toute la retenue que commande la position de l'auteur, le regret des institutions perdues perce dans ses pages, et

Digitized by Google

nous tenons son livre pour un symptôme favorable de progrès et d'avenir. S. R.

29. Poesie italiane di diversi autori. — *Poésies italiennes de divers auteurs*. Florence, 1831; Magheri.

L'éditeur semble avoir voulu réunir en un corps tout ce qui a trait à l'Italie, et à ses vicissitudes contemporaines. On y retrouve des poésies déjà connues et célèbres de Filicaja, Pétrarque et Foscolo. Le chaste et pur Manzoni, le doux et tendre Pindemonte, le triste Léopardi l'élégant Borghi ont été mis également à contribution. Le rude Berchet a aussi payé son tribut; je dis rude, car il est de tous les poètes de l'Italie actuelle celui auquel on peut le plus justement appliquer le *facit indignatio versum* de ce Juvénal qu'il rappelle parfois, mais qu'il est pourtant loin d'égaler. La haine de l'Autriche est sa muse, mais il semble, quant à l'exécution, avoir pris à tâche d'outrer la sécheresse d'Alfieri. L'imagination lui manque, et sa poésie est souvent décharnée. Le recueil est ouvert par la *Basvilliana* de Monti et par les trois premiers chants de la *Mascheroniana* du même.

Nous ne parlerons pas ici du premier poème, qui est connu en France et dont la réputation est faite. Quant au second, qui ne le vaut pas, nous saisirons cette occasion de plaindre les écrivains livrés après leur mort à l'avidité des éditeurs qui se hâtent de tirer de la poussière des lambeaux qui y auraient dû rester. Le mauvais tour que l'on a joué à Foscolo, en publiant ses poésies posthumes, trahison que nous avons déplorée (1), un éditeur peu adroit et peu soigneux surtout de la vraie gloire de Monti vient de le lui jouer aussi à lui, en livrant à la publicité les deux derniers chants de la *Mascheroniana*, dont les trois premiers seuls avaient vu le jour et sont reproduits dans le recueil que nous annonçons. Quant aux deux derniers ils ont récemment paru à Florence annotés par M. Capolago. C'est avoir certainement méconnu les intentions de Monti, qui n'en voulait pas la publication; car, à l'exception d'un petit nombre de vers consacrés à la mémoire de Parini, ils ne les avait point revus. Ce ne sont donc que d'assez grossières ébauches que les éditeurs ont données au public, croyant pourtant lui faire

(1) Voir le numéro de février dernier, p. 387.

Digitized by Google

un beau cadeau, et ajouter à la renommée dupoète romain. N'est-ce pas le cas de répéter la prière connue : — « O mon Dieu ! délivrez-moi de mes amis, pour mes ennemis je m'en charge. »

30. Poesie di Niccola Cirino. — *Poésies de* Nicolas Cirino. Naples.

L'auteur est Sicilien, mais il est loin de ses deux compatriotes Théocrite et Méli. Ses poésies sont faciles, mais faibles. Il ne possède qu'une connaissance superficielle de la langue italienne, malheur assez commun du reste aux Siciliens, qui ne la parlent point et sont obligés de l'étudier comme une langue morte. C'est là un inconvénient capital et bien fait pour tuer toute spontanéité. On sent toujours chez eux la pensée aux prises avec l'expression ; il suit de là un style souvent torturé et plein d'idiotismes insulaires.

31. Nuove questioni sull' architettura rituale. — *Nouvelles questions sur l'architecture rituelle*, par Defendente Sacchi. Milan, 1832. In-8°.

ARCHITECTURE CHRÉTIENNE.

Cette brochure, extraite des *Annales de statistique*, a vu le jour à l'occasion d'une controverse d'académie. Un antiquaire turinois, le comte Cordero, dans un Mémoire couronné par une académie lombarde, a cherché à démontrer qu'il n'existait pas et n'avait jamais existé d'architecture chrétienne, et que les monumens sacrés des dix premiers siècles de l'ère vulgaire n'étaient que des pastiches grecs et romains, sans aucun caractère propre ; la brochure de M. Sacchi est la réponse à ce Mémoire. Il établit, et nous le croyons avec lui, que l'architecture chrétienne des premiers tems était toute symbolique, conforme aux mythes nazaréens enseignés par les pères de l'Église, et qu'ainsi les Lombards ne portèrent point en Italie l'art de bâtir, comme quelques-uns l'ont cru. Les débris de monumens sacrés qu'on leur attribue, ceux de Ravenne en particulier qui jouissent d'une assez grande célébrité, appartiennent à cette époque antérieure toute rituelle, née du christianisme lui-même. Telle est la vieille basilique de San-Miniato, près de Florence, que Michel-Ange appelait *la bella villanella*, et où Vasari, pris pour elle d'une admiration sans bornes, croyait fort mal à propos

Digitized by Google

reconnaître des traces de la renaissance. Telle est encore la vieille église de Saint-Ambroise, à Milan ; celle de Saint-Michel, à Pavie ; celles de Saint-Clément, de Saint-Laurent, hors-des-murs, à Rome, et plusieurs autres moins célèbres, tant à Naples qu'en Lombardie.

« Lorsqu'en parcourant, dit l'auteur, les contrées lointaines, nous » voyons que les pagodes indiennes ont une forme, les temples païens une » autre, une autre encore les mahométans, une autre les bouddhistes, » une autre enfin les chrétiens, lorque nous trouvons cette forme invariable » dans des siècles et des pays divers, qu'en faut-il conclure? Que cette » forme a une relation intrinsèque avec le type et les rites de la religion » pour laquelle est élevé le temple. Il faut donc reconnaître que les reli- » gions ont une architecture rituelle en rapport avec leurs types hermé- » tiques, c'est-à-dire qu'elles eurent leurs formes et leur architecture pro- » pres ; telles sont les bouddhitiques, les brahminiques et les islamiques; » telle est encore l'hébraïque, celle du moins du temple de Salomon: » *ad similitudinem illius quod Deus fecit ab initio* (Sap. IX, 8). » Pourquoi donc refuser au christianisme une architecture rituelle propre, » et la faire dériver de la profane de Rome, alors que la confrontation » des temples chrétiens vraiment rituels et d'époque certaine prouve » qu'ils n'ont rien de commun avec les temples païens encore existans » à Cumes (1), à Pompéi, en Sicile, à Rome? Pourquoi trouve-t-on » dans les temples païens toujours la même eurhythmie, le même ordre » dans la disposition des autels, du sanctuaire et de certaines *celle?* » Pourquoi dans les chrétiens des dix premiers siècles trouve-t-on une » constante et identique distribution et division de l'ensemble et des » parties? Pourquoi tous les chapiteaux des colonnes sont-ils différens » l'un de l'autre? Pourquoi dans toutes les églises la forme des absides » et des tribunes est-elle la même? Pourquoi y a-t-il dans toutes une » nef latérale plus grande que l'autre? Ce dernier caractère était si » constant que Procope remarque comme une singularité que celles de

(1) Nous relèverons en passant une erreur sur ces prétendus temples de Cumes. Nous supposons que l'auteur a voulu parler de ceux de Pestum, car à Cumes, non-seulement il n'y a point de temples, mais même le peu de débris laissés par l'antiquité, a été tellement maltraité par le tems et par les hommes, qu'ils n'ont presque plus de physionomie

Digitized by Google

» Sainte-Sophie étaient égales, et ceci n'appartient pas seulement aux » premiers tems, comme le dit Ciampini, mais à une époque beau- » coup moins ancienne, comme l'a observé Maffei, dans les temples » de Vérone. Pourquoi toutes les coupoles, pourquoi tous les baptistères » étaient-ils octogones, avec les côtés alternatifs de diverses longueurs? » Pourquoi, avant de se livrer à des hypothèses gratuites, n'avoir pas » détruit tous ces faits confirmés par un usage constant et par l'exis- » tence de tant de monumens? Pourquoi enfin ne pas annuler aupara- » vant toutes les autorités des Saints-Pères, qui ordonnèrent ces formes » rituelles, et dont les ordres étaient religieusement respectés? »

L'architecture sacrée des chrétiens ainsi établie, l'auteur en divise l'histoire en quatre époques. La première, qu'il appelle *corretta*, était purement rituelle, et la structure était alors tout-à-fait *sui generis*, dans la forme hermétique plus que dans l'eurhythmie du plan et de l'élévation architecturale; la partie ornementale était pauvre et presque lugubre, mais châtiée et correcte; rien de chargé dans les symboles, rien de pompeux. C'est à cette époque qu'appartiennent les plus antiques sanctuaires de Rome et de Ravenne dont nous avons parlé précédemment, et quelques petites églises encore existantes et dispersées sur tous les points de la Péninsule. Ce mode pur se conserva jusqu'au sixième siècle environ. Dès lors le caractère fondamental commença de s'altérer, soit à Constantinople, par l'égalité des nefs, et par d'autres modifications graves et arbitraires, soit en Occident par de nouveaux symboles moraux, et par une exécution lourde; cette seconde époque, l'auteur l'appelle pour cela *alterata*; elle dura jusqu'au douzième siècle. La troisième, qu'il taxe de barbarie, *imbarbarita*, se distingua par un mode dit germanique, par celui des frères de Pise, et atteignit le quinzième siècle. Avec le seizième commence la quatrième époque, *dissipata*, perdue, époque moderne, où l'on introduisit les formes des architectures profanes, conservant seulement les nefs, mais égales, et les absides et coupoles rondes ou à côtés égaux. Saint-Ambroise de Milan est un modèle du style correct de la première époque; Saint-Marc de Venise, bâti sur Sainte-Sophie de Constantinople, en est un de la seconde; le dôme de Milan, de la troisième; le type enfin de la dernière est la basilique du Vatican.

Une note du savant Romagnosi, imprimée à la suite de la brochure

Digitized by Google

de M. Sacchi, vient corroborer son opinion par l'autorité de son savoir et de son nom. Lui aussi croit que l'architecture des temples chrétiens élevés depuis les fondemens eut ses caractères propres et si distincts de tout autre style architectural connu, qu'il est impossible de dire qu'elle soit ou une imitation ou une dépravation du grec ou du romain, de l'arabe et de l'indien; elle est, elle, fille d'un type distinct et soumise à une rigoureuse unité. M. Romagnosi a soin de ne parler ici que des temples complets élevés, comme il dit, depuis les fondemens, afin de les distinguer des basiliques et autres monumens païens convertis par économie en temples chrétiens, et adaptés au nouveau culte avec leurs formes antiques ou changés plus tard.

Il trouve dans plusieurs passages de saint Paul (1) le fondement de cette symbolique sacrée, symbolique conservée du reste dans les liturgies actuelles et dans les rits en usage encore aujourd'hui dans la consécration des églises.

« L'autel, dit-il, l'oratorium et la confession étaient spécialement » consacrés à la résurrection, cette sainte et magnifique espérance des » chrétiens primitifs; le reste de l'édifice était destiné à symboliser » l'union de l'esprit et du cœur des fidèles dans le grand corps de l'é- » glise unie au Rédempteur par la parole de vie et par les mythes de » cette sublime union.

» Dans l'Ancien Testament, le temple et les habits pontificaux fai- » saient allusion à l'économie divine dans ses rapports avec l'univers, » de manière que le temple de Salomon (comme nous l'avons vu plus » haut) était fait à la ressemblance de celui que Dieu fit au commence- » ment, et quant à l'habit du prêtre, tout le monde y était symbolisé. — » *In veste enim poderis quam habebat* totus erat orbis *terrarum et* » *parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant scul-* » *pta, et magnificentia tua in diademata capitis illius sculpta* » *erat* (2). C'est ainsi et par le même sentiment religieux que dans le » Nouveau Testament on voulut par des formes visibles faire allusion » à la rédemption du genre humain. »

---

(1) Saint Paul aux Éphésiens, ch. I, vers. 10, et ch. II, vers. 13, 15, 16, 21 et 22.

(2) Sap., cap. XVIII, vers. 24. Voir aussi l'Exode.

Digitized by Google

Telle est l'opinion des deux écrivains lombards sur l'architecture sacrée des premiers chrétiens ; nous croyons leur procès gagné et leurs adversaires battus. A moins de croire, chose impossible, que l'architecture est fille du caprice, et que ce grand art, le plus civil, le plus vraiment populaire de tous, est livré au fantastique et à l'arbitraire, il faut admettre que, s'il est soumis à quelques lois générales, invariables, de tous les pays, de tous les tems, que j'appellerai volontiers intrinsèques, car elles sont dans son essence, comme par exemple les lois de solidité et de pesanteur, il faut admettre, dis-je, que l'intelligence nationale agit puissamment sur lui, et modifie prodigieusement ses formes tant externes qu'internes, et cela non-seulement suivant la destination et l'objet de l'édifice, mais encore suivant des lois plus délicates, mais non moins réelles, non moins rigoureuses, puisées dans les mœurs, dans les coutumes, dans les croyances, dans la civilisation et jusque dans les préjugés du siècle. C'est ainsi qu'un temple diffère d'un théâtre. C'est ainsi que Saint-Pierre de Rome n'est pas plus la cathédrale de Cologne que celle-ci n'est Saint-Laurent ou Saint-Miniato, quoique cependant la même idée-mère ait présidé à leur création.

L'architecture intellectuelle, morale, symbolique, n'est point en général écrite dans des livres ; elle vit dans les monumens, c'est là qu'il faut la lire ; mais ces magnifiques pages ouvertes à tous, combien peu les comprennent ! L'architecture civile, militaire et sacrée est l'histoire du monde et de l'esprit humain. L'Inde est dans la pagode de Bénarès comme l'Égypte dans les pyramides. Nos regards inhabiles n'ont encore vu que l'écorce de ces mystérieux arbres de science, mais la pensée nous en est fermée.

Et pour ne parler que de ce moyen âge que la mode fouille depuis tant d'années, de ces monumens sacrés où ces siècles de force ont empreint leur grandeur et leur foi, et que la peinture et la poésie s'efforcent à l'envi de reproduire à nos yeux débiles, je vous le demande, artistes et philosophes, qui de vous peut se vanter d'y lire à livre ouvert? Quelques-uns y épèlent à peine quelques lettres et ceux-là sont proclamés savans entre tous les autres. On célèbre la grâce de l'ogive, la perfection, la finesse de la rosace, mais le langage qu'elles parlent on l'ignore ; aucune de ces beautés n'est pourtant arbitraire, mais c'est là une langue perdue aussi bien que les hiéroglyphes. On s'en tient

Digitized by Google

aux formes et l'esprit échappe, comme l'idolâtre qui adore l'image de Dieu et non pas Dieu dans son image.

Étonnez-vous maintenant de n'avoir plus d'architecture, hommes sans croyances et sans passions; vous n'en aurez une forte et belle que lorsque vous aurez quelque chose de beau et de fort à traduire en marbre et en pierre. Jusque-là on se traînera dans l'ornière de l'imitation, on vous fera des maisons de cartes, des Madeleines et des Bourses. Le siècle n'a pas le droit de demander autre chose. S. R.

32. Principii di architetture civile. — *Principes d'architecture civile de* François Milizia, annotée et publiée par le professeur Jean Antolini. Avec 36 planches. Milan, 1832; imprimerie de Vincent Ferrario; prix, 12 lire. Milan.

Milizia est connu en Italie par divers ouvrages d'architecture fort répandus dans le monde savant. Celui que nous annonçons n'est qu'une réimpression. On y trouve, comme dans les autres, cette intelligence de l'art et cette sagacité dans le choix et l'indication des moyens qui caractérisent Milizia et l'ont placé haut dans l'estime de ses compatriotes. Ce qui le distingue de la plupart, je dirai même de tous ses confrères, c'est une verve que l'on ne s'attendrait pas à rencontrer en de telles matières. Cette édition se recommande par l'exactitude des planches et par une nouvelle méthode géométrico-pratique pour la construction des voûtes ajoutée à l'ouvrage original.

BELGIQUE.

33. Historia philosophiæ a mundi incunabulis usque ad salvatoris adventum, etc. — *Histoire de la philosophie depuis le commencement du monde jusqu'à l'avénement du Sauveur*, par P. F. X. de Ram. Louvain, 1832; Van Linthout et Vandenzande. In-8°.

M. de Ram est un de ces hommes laborieux qui laissent partout des traces de leur passage. Chargé, pendant quelque tems, au séminaire de Malines, de l'enseignement de la philosophie et de son histoire, il a légué à ses élèves, en passant à la chaire de droit canon et d'histoire ecclésiastique, un manuel substantiel et commode, écrit, comme il devait l'être, dans le sens le plus étroit du catholicisme. Cet abrégé est extrait en grande

Digitized by Google

partie de Brucker, qui sera toujours, quoi qu'on dise, le fondement de tout travail de semblable nature. Peut-être en Allemagne, et en Hollande particulièrement, voudra-t-on y critiquer en quelques endroits la latinité, mais on y rendra, de même qu'ici, justice à la clarté, à l'heureuse disposition du plan et au choix judicieux des détails. L'auteur ne pouvait s'écarter de la marche qui lui était tracée; son rôle était obligé et il l'a rempli convenablement. M. de Ram est un de ces ecclésiastiques éclairés qui ne dédaignent aucune des sciences mondaines et qui portent dans les affaires du monde, avec une piété sincère, une grande indépendance d'esprit. On lui doit déjà, entre autres ouvrages, les deux premiers volumes in-4° d'un *Synodicon belgicum*. Il s'occupe, assure-t-on, d'une *Belgica sacra*, sur le plan du grand ouvrage consacré à l'Église de France, et qui devait embrasser toute la Belgique.

DE REIFFENBERG.

34. DE LA PEINTURE SUR VERRE AUX PAYS-BAS, *suivi d'un Mémoire sur les tentatives faites au sein de l'Académie pour la publication des monumens inédits de l'histoire belgique*, par le baron de REIFFENBERG. Bruxelles, 1832; Hayez. In-4°.

L'auteur commence par quelques réflexions sur ce qu'on doit entendre par l'imitation de la nature dans les arts, et par établir que la représentation de la nature en elle-même est impossible, si l'on exige qu'il y ait identité parfaite entre le modèle et la copie. Il ajoute que, si cette représentation pouvait exister, ce serait tant pis pour nos plaisirs, puisqu'il n'y aurait de chaque objet qu'une copie réelle, et que toutes les autres, s'écartant de la vérité, seraient condamnées d'avance. Que nous reste-t-il donc? La représentation de la nature en tant que celle-ci agit sur nous, en d'autres termes la traduction naïve, animée, de l'impression qu'elle produit sur notre imagination, sur nos autres facultés, ou celle des modifications que notre intelligence passionnée fait subir au monde extérieur : et, dans ce cas, le degré de vérité doit être plus haut encore, car le monde que nous concevons est bien plus notre propriété que celui que nous regardons. Delà, la possibilité d'intéresser et d'être vrai en saisissant les points de vue les plus opposés; de là cette espèce de vitalité dont nous sommes frappés dans les œuvres qui s'écartent le plus de ce que tout le monde

Digitized by Google

touche et voit; de là le plaisir que cause la peinture sur verre, laquelle demande à l'esprit des concessions bien plus fortes que la peinture sur toile ou sur toute autre surface opaque. Ces figures, vivifiées par la lumière qui les pénètre et qui semble descendre du ciel dans nos églises gothiques; ces tableaux qui se rembrunissent des ombres du soir ou des nuages orageux et s'allument des rayons du soleil et des feux du matin; ces émaux étincelans, cette architecture fantastique qu'ils embellissent; ces images diaphanes et découpées par le fer, le plomb des vitraux, et les monceaux de pierre, est-ce la nature absolue, est-ce la réalité matérielle et physique? Personne assurément ne sera tenté de répondre d'une manière affirmative. Et pourtant, malgré la singularité de ses procédés, malgré la bizarrerie des conditions qui lui sont imposées, l'art peut aussi atteindre à la vérité, si l'artiste s'est transporté franchement sur son terrain, s'il est inspiré et s'il reproduit avec chaleur son inspiration. « Il y a, entre la peinture sur verre, remarque » M. de Reiffenberg, le christianisme et les temples gothiques, une » harmonie étroite et parfaite; les immenses fenêtres en ogives, les ro- » saces gigantesques, sont le cadre naturel et unique de ces tableaux » singuliers qui offrent, en quelque sorte, à travers leur poétique ré- » seau, une perspective éloignée du ciel, tel qu'on le comprenait au » moyen âge, où Dieu était comme le chef tout puissant d'un système » de féodalité universelle, au milieu de ses barons et féaux, des pom- » pes et des prestiges de la chevalerie : observation qui dépose contre » le mauvais goût de ces amateurs empressés de ravir à nos édifices » sacrés leurs derniers vitraux, pour en orner des constructions pro- » fanes qui, par leur destination et leur affectation de décrépitude an- » ticipée, manquent entièrement l'effet qu'on voudrait leur faire pro- » duire. » M. de Reiffenberg dit ensuite qu'on fut redevable à la peinture sur verre d'une révolution importante en architecture, au commencement du treizième siècle. En effet, par son moyen on peut éviter toutes les masses inutiles, tendre vers le haut en harmonisant ce plan général avec les tours des églises, faire des murailles transparentes et donner une légéreté prodigieuse aux édifices. L'auteur, abordant la question que s'est faite M. Langlois (Voy. *ci-dessous*, p. 220), pense que la Belgique a des droits fondés à l'invention de la peinture sur verre ou du moins de ses procédés les plus ingénieux. Personne, du moins, ne

Digitized by Google

conteste à Jean van Eyck la découverte des émaux, ou verres à deux couches, qu'il substitua aux verres colorés dans leur masse. A ces préliminaires succèdent des recherches sur les vitraux les plus célèbres et les peintres verriers de la Belgique. L'auteur donne, entre autres, un extrait des registres de la fameuse confrérie de Saint-Luc à Anvers, depuis l'an 1454 jusqu'à l'année 1641. Nous voyons, dans cette partie, que M. Langlois s'est trompé en attribuant à Abraham van Diepenbeck les vitraux de la chapelle de Notre-Dame *de la Délivrance* dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles; ils sont de Jean de la Baen, qui a suivi les cartons de Théodore van Thulden. M. de Reiffenberg fait exécuter en ce moment, par des artistes habiles, une copie sur format double-atlantique des magnifiques vitraux de Sainte-Gudule, qu'il publiera avec un texte enrichi de ses nouvelles découvertes sur ce sujet si intéressant pour l'histoire des arts.

Digitized by Google

LIVRES FRANÇAIS.

35. Principes métaphysiques de la morale, *traduits de l'allemand* d'Emmanuel Kant, par Cl.-J. Tissot, professeur de philosophie. Paris, 1832; Hachette, rue Pierre-Sarrazin. In-8°; prix, 4 fr.

Les premiers monumens du langage chez tous les peuples furent des préceptes de morale, comme si le langage eût dû être sanctifié, dès son origine, par la manifestation des lois divines inspirées aux hommes pour son bonheur et celui de la société au milieu de laquelle il est destiné à vivre. Les principes universels de ces lois divines ont été connus de tous les peuples; car on les retrouve dans les écrits de *Confucius*, de *Lao-tseu*, dans les fables de l'*Hitopadésa* (recueil sanskrit dont le titre signifie : *Instruction salutaire*, le plus ancien recueil de fables connu), comme dans ceux attribués à Salomon, ou dans les poètes gnomiques de la Grèce. Socrate insista surtout sur leur pratique; Aristote les rédigea en corps de science; et, malgré la grande diversité des interprétations et des applications, les principales bases de la morale restèrent toujours les mêmes, s'appuyant toujours sur cette formule qui se trouve dans l'Évangile et dans Confucius : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fît à toi-même.*

Néanmoins, ce serait un livre curieux que celui qui renfermerait l'histoire complète de la morale, depuis son origine jusqu'à nos jours, en distinguant quelle influence tel système a eu dans tel tems sur tel peuple, et tel autre sur tel autre; ce serait peut-être le meilleur moyen de connaître celui qui procure le plus de bonheur à l'homme et à la société, et surtout quel est celui qui s'accorde le mieux avec la dignité de notre nature. La morale austère du portique a produit les Marc-Aurèle,

Digitized by Google

les Caton, les Brutus, les Sénèque, en se fondant sur la règle du devoir, dénué de tout intérêt personnel. Notre époque de dissolution et de relâchement ne demande-t-elle pas aussi une morale plus austère et plus haute que celle de l'égoïsme et de l'intérêt personnel qui dégradent les institutions sociales et ne font naître aucune vertu civique? En Allemagne on a proclamé depuis long-tems la loi du devoir; Kant, avec sa haute intelligence et sa puissante critique d'analyse et de synthèse, a réduit en corps de science les principes métaphysiques du devoir que Fichte, après lui, a portés jusqu'au sublime. — M. Tissot vient de rendre un grand service à notre littérature en traduisant cet ouvrage du philosophe de Kœnigsberg. Seulement il est à craindre qu'en reproduisant littéralement l'original allemand, il n'ait trop fidèlement aussi conservé les obscurités de la terminologie scientifique et absolue de Kant, à laquelle nous ne sommes pas accoutumés par la lecture de ses ouvrages. Toutefois cet inconvénient, inévitable dans tout traité métaphysique, est préférable à une traduction pâle et décolorée qui aurait reproduit peut-être en français les idées de Kant, mais qui n'aurait pas conservé ses formules. Le cachet du génie se reconnaît mieux dans la forme que dans le fonds de son œuvre.

La traduction de M. Tissot se compose d'une introduction qui contient la partie générale de la morale, et du corps de l'ouvrage qui traite des différens devoirs de l'homme, basés sur les différens rapports qu'il soutient. La première partie, quoique moins facile à entendre, est cependant la plus intéressante à connaître. Il est imposant de voir comment un homme du génie de Kant a essayé de fonder la morale sur des principes rationnels, indépendans de toute sanction religieuse. Ces principes sont d'un rigorisme tellement impérieux, que la manière dont ils sont formulés les sauve pour ainsi dire de cet étrange isolement de Dieu qu'on leur a reproché et dans lequel la raison logique de Kant les a placés. Pour donner une idée de l'ouvrage et de la traduction de M. Tissot, nous nous bornerons à citer l'article 3 du deuxième chapitre, intitulé :

DE LA BASSE ADULATION.

« L'homme dans le système de la nature (*homo phœnomenon*, *animal rationale*) est un être de peu de valeur, et peut s'évaluer comme » le reste des animaux et les produits de la terre (*pretium vulgare.*) » Par cela même qu'il s'élève au dessus des brutes par son intelligence,

Digitized by Google

» et qu'il peut se proposer une fin, il reçoit cependant une valeur » *extrinsèque* d'utilité (*pretium usús*), c'est-à-dire un prix tel que » celui d'une marchandise, savoir, la valeur relative d'un homme en » comparaison d'un autre, tel que dans le commerce qu'on fait des » hommes mêmes, comme choses, et dans lequel il a néanmoins une va- » leur inférieure au moyen général d'échange, à l'argent, dont la valeur » est pour cette raison appelée *régulatrice* (*pretium eminens.*)

» Mais l'homme, considéré comme *personne*, c'est-à-dire comme su- » jet d'une raison moralement pratique, est au-dessus de tout prix; car, » comme tel (*homo noumenon*), il ne doit pas seulement être estimé » comme moyen pour les fins des autres, ni même pour les siennes propres, » mais comme fin lui-même, c'est-à-dire qu'il est revêtu d'une *dignité*, » (d'une valeur interne absolue), au nom de laquelle il force toutes les » autres créatures raisonnables de lui accorder leur *estime*, dignité qui » lui permet de se comparer avec tout autre individu de son espèce, et » de s'estimer son égal.

» L'humanité dans sa personne est l'objet du respect qu'il peut exi- » ger de tout autre homme, mais dont il ne peut non plus se priver. Il » peut et doit donc s'estimer suivant une unité de mesure tout à la fois » petite et grande, selon qu'il se considère comme être sensible (quant à » sa nature animale) ou comme être intelligent (quant à sa nature mo- » rale). Mais comme il ne doit pas se considérer simplement comme per- » sonne en général, mais aussi comme homme, c'est-à-dire comme une » personne qui a envers elle-même des devoirs que lui impose sa propre » raison, sa bassesse comme *homme-animal* ne peut préjudicier à la » conscience de sa dignité comme *homme raisonnable*; et il ne doit » pas répudier sa valeur morale en considération de cette animalité, » c'est-à-dire qu'il doit poursuivre sa fin, qui est dans le devoir en lui- » même, non bassement, ni servilement, comme pour s'attirer une fa- » veur, mais toujours avec le sentiment de l'excellence de ses élémens » moraux, et cette *estime de soi-même* est un devoir de l'homme envers » lui-même.

» La conscience et le sentiment de la vilité de son prix moral, en » *comparaison de la loi*, est l'*humilité* morale. La persuasion de la » grandeur de ce prix, mais seulement sans se comparer à la loi, peut » s'appeler *orgueil moral* (*arrogantia moralis*).— Renoncer à préten-

Digitized by Google

» dre à une valeur morale personnelle, dans la persuasion de se donner » par là une valeur empruntée, c'est *fausse humilité* morale (*humilitas* » *moralis spuria*), ou *hypocrisie d'esprit*.

» L'*humilité* comme mépris de soi-même *dans la comparaison avec* » *les autres hommes* (en général même, avec tout être fini, serait-ce » un séraphin) n'est pas un devoir; dans cette comparaison, le désir » actif de s'égaler aux autres ou de les surpasser, avec la persuasion de » se donner par là une plus grande valeur interne, constitue particulièrement l'*ambition* qui est directement contraire au devoir envers autrui. Mais le rabaissement de sa propre valeur morale (l'hypocrisie et » la flatterie), imaginé comme un moyen de s'attirer les bonnes grâces » de quelqu'un (de qui que ce soit), est la fausse modestie : elle est opposée au devoir envers soi-même, comme mépris de sa personnalité. » On peut rendre plus ou moins ce devoir par rapport à la dignité de » l'homme en nous, par conséquent envers nous-mêmes, par les prescrits » suivans.

— « Ne soyez point esclave des hommes; — ne souffrez pas que vos » droits soient impunément foulés; — ne contractez aucune obligation » que vous ne veuilliez pas remplir; — n'acceptez point des bienfaits dont » vous pouvez vous passer; — ne soyez ni parasites, ni flatteurs, ni » mendians (qui ne diffèrent des précédens qu'en *degré*). Soyez donc » frugals, crainte d'être un jour réduits à la misère. — Les plaintes et » les lamentations, même le cri, dans la douleur corporelle, sont indignes de vous, surtout si vous avez la conscience de l'avoir méritée. De » là, un coupable ennoblit sa mort, en efface du moins la honte, par la » fermeté qu'il montre en mourant. — L'adoration même des choses célestes par la prosternation jusqu'à terre, leur invocation dans des » images sensibles, sont contraires à la dignité de l'homme; car alors » vous le réduisez non à l'*idéal* que vous en fait votre raison, mais à » l'*idole*, qui est votre propre ouvrage.

QUESTIONS CASUISTIQUES.

» Le sentiment de la sublime destinée, c'est-à dire l'élévation d'ame » comme estime de soi-même, n'est-il pas dans l'homme trop voisin de » la *présomption*, qui est précisément l'opposé de la véritable humi-

Digitized by Google

» lité, pour qu'il soit convenable de l'exciter, même dans la compa-
» raison avec les autres hommes, et non simplement avec la loi? Ou bien
» cette espèce d'abnégation de soi-même n'augmenterait-elle pas plutôt
» la bonne opinion que nous avons des autres jusqu'au mépris de nous-
» mêmes, et ne serait-elle pas ainsi contraire au devoir (*de respect*)
» envers notre propre personne? Il semble toujours indigne de l'homme
» de s'incliner et de s'humilier en face d'un autre homme. »

» La meilleure marque de respect dans les paroles et les manières,
» même à l'égard d'un homme sans autorité dans l'État; — les révé-
» rences, les complimens, les phrases de cour, indiquant avec une pré-
» cision minutieuse les nuances des titres, des emplois, jargon qui n'a
» rien de commun avec la politesse (nécessaire même entre égaux) —
» le Toi, le Lui, le Vous et l'Elle, ou la Révérence, la Grandeur, le
» Très-noble, Très-illustre, l'Excellence, le Monseigneur (et que
» sais-je encore?) dans une harangue, un placet, — formules banales,
» — ne sont-ils pas la preuve d'un extrême penchant à la servilité parmi
» les hommes? (*Hœ nugœ in seria ducunt*). Mais celui qui se fait
» ainsi ver, a-t-il le droit de se plaindre ensuite qu'on l'écrase?»

G. Pauthier.

36. Des arts comme puissance gouvernementale et de la nouvelle constitution a donner aux théatres, par E. Souvestre. Nantes, 1832; imprimerie de Mellinet. In-8° de 38 pages.

L'auteur de cet ouvrage établit que le caractère le plus général des beaux-arts est d'être une puissance moralisante. C'est sous ce rapport qu'il faut qu'ils soient considérés et sentis par les gouvernans et par les artistes pour exercer une influence favorable à la marche progressive des sociétés. Les preuves historiques ne manquent pas pour montrer qu'ils sont destinés à hâter la mission de chaque siècle. Les hommes de génie passionnent et entraînent en avant la foule, qui, comprenant qu'elle leur doit d'être meilleure et plus heureuse, bénit et immortalise leurs noms. Mais quelle part de gloire et de reconnaissance peuvent espérer ceux dont toute la verve se répand misérablement en sarcasmes, en hostilité aux hommes et aux choses, en cynisme moral et physique. Qu'enseignent-ils au peuple, qui fait son cours de morale dans les rues et dans les théâtres? N'est-il pas douloureux de voir aujourd'hui « le

Digitized by Google

» mépris de ce qui est, le dégoût de tout, ou l'indifférence dangereuse » du bien et du mal professée par nos jeunes écrivains, espèce de fan- » farons de crimes, Diogènes fashionables, qui vont remuer la boue des » bauges en gants parfumés, qui encadrent le vice en vignettes, et pei- » gnent la vie comme une ivresse d'opium! Ah! est-ce à une pareille » école que les classes les moins éclairées apprendront l'esprit pacifique » de l'avenir? Pourquoi poursuivre cette guerre déclarée à la confiance » et au dévouement, cette chasse contre toutes les croyances de la vie? » Pourquoi tremper successivement tous les sentimens humains dans la » fange, pour faire à l'homme douter des hommes, comme s'il ne fal- » lait pas, au contraire, ranimer en lui toutes les dispositions d'union » et de sympathie. Les arts ont assez *combattu*, leur emploi désormais » est de *lier* les hommes. Entourés de ruines, employons comme Am- » phion la lyre à rebâtir un nouvel édifice social, si nous ne voulons » pas que la génération prochaine reste nue et à découvert sous le » souffle des tempêtes. »

Une éloquence de poète et d'honnête homme domine cet écrit de M. E. Souvestre; mais ce n'est pas seulement une vertueuse déclamation contre la dégradation actuelle des beaux-arts : on y trouve une critique spéciale très-avancée et très-consciencieuse, l'indication suffisamment développée de moyens transitoires qui semblent au jeune écrivain propres à conduire au but qu'il signale, un examen curieux appuyé de chiffres de la partie du budget de 1832 relatives aux allocations en faveur des beaux-arts, et des idées vraiment neuves sur le projet d'une réorganisation des théâtres dans toute la France. Il est bon de noter en passant ces travaux, afin qu'on ne les oublie pas lorsque le jour de les consulter sera venu. Au milieu du désordre et des alternatives d'inquiétudes et de faibles espérances où nous vivons, il n'y a pas lieu peut-être de s'arrêter long-tems à considérer ces douces lueurs de prévision que de généreuses ames nous envoient de loin; du moins c'est une consolation et un encouragement de savoir qu'il est des cœurs que n'abandonne pas la confiance, qui sont riches en élans, et qui adoucissent avec quelques nobles pensées les douleurs du présent. Nous remercions M. E. Souvestre pour un grand nombre de passages de son écrit, pour celui-ci, par exemple, que nous nous plaisons à répéter avec lui :

Digitized by Google

« Artistes, à l'œuvre, vous avez votre destinée à accomplir! Le » monde est ouvert devant vous. — Immense théâtre dont le rideau ne » baisse jamais! C'est là qu'il faut chercher des personnages et des » scènes. — *Vices, préjugés, douleurs....* trio fatal qui ceint le monde » d'un cercle magique! Montrez-le dans toute sa laideur. Que de ta- » bleaux à peindre! Quelle histoire à écrire! Mais plus de ridicules con- » trefaçons du moyen âge; à bas la littérature à l'armure rouillée, les » hachis historiques : ils ne nous apprennent rien d'utile pour le pré- » sent. Surtout plus d'atroces conceptions sans but; plus de cette muse » à tête d'hyène, les deux bras rouges de sang et les pieds dans la » boue! La muse de l'avenir, c'est l'humanité, grave, aimante, géné- » reuse, essuyant ses pleurs pour sourire au malheur, cachant sa poitrine » bleue de coups et de froissemens pour ouvrir ses bras à l'amitié! » Qu'elle vienne montrer au peuple le terme lointain des perfectionne- » mens; qu'elle place elle-même les écriteaux qui indiqueront la route, » et qu'on y lise partout : *sympathie, dévouement!* Il faut qu'au sortir » du théâtre, le spectateur se sente placé plus haut dans la vie, qu'il » porte plus légèrement le poids des jours, que son ame soit épa- » nouie aux nobles inspirations, et que les larmes de la pitié se trou- » vent plus près de ses paupières; il faut qu'il s'estime plus heureux, » au retour, de trouver autour du foyer l'obscur et sublime amour de sa » femme, les caresses de ses enfans. — Et qui n'a éprouvé toutes ces » émotions au moins une fois dans sa vie? Lorsqu'une œuvre de ten- » dresse et de génie avait enthousiasmé son cœur, qui n'a senti un re- » doublement d'affection, ces crises de dévouement pour ceux qu'il ai- » mait? Le moyen d'être méchant une heure après avoir pleuré d'ad- » miration devant un trait de vertu! »

37. Essai sur l'éducation populaire *rendue immédiatement utile et distribuée sans frais;* par E. N. Godefroy (*d'Orvilliers*). Paris, 1832; madame Charles Béchet, quai des Augustins, n° 59; Audot, rue du Paon Saint-André. In-8° de 95 pages, prix, 2 fr.

« Si l'on veut me comprendre, dit l'auteur, et bien apprécier mes » idées, il ne faut pas perdre de vue que je me suis surtout proposé le » problème séduisant de *rendre lucratif*, au lieu d'être onéreux, le

Digitized by Google

» cours de l'éducation populaire par le *travail utile* des écoliers, en-
» tre leurs leçons courtes et multipliées ».

Ce but en lui-même est excellent. Nous croyons en effet que jusqu'ici l'enfance ne vit point de la vie réelle et qu'elle doit acquérir une valeur sociale, en devenant utilement active dès les premiers exercices de ses forces. Malheureusement les moyens proposés par M. Godefroy ne nous paraissent guère praticables, et, à vrai dire, il n'est peut-être pas possible aujourd'hui de donner ce caractère à l'éducation : car l'éducation n'est point une de ces branches parasites qui se greffent sur tous les troncs. Sa nature dépend intimement de celle de l'organisation sociale; et aujourd'hui que nos institutions en masse ont vieilli jusqu'à pourriture, la sphère de l'éducation publique est tracée : elle ne peut sortir de l'*individualisme* et de l'*isolement*. Cependant, nous verrons bientôt que les données de l'auteur ne supposent rien moins que le *collectisme* et l'*association* comme conditions préalables.

Il faut donc à l'éducation, pour se renouveler, un renouvellement des institutions, et surtout l'intronisation d'un nouveau principe social qui lui donne vie, couleur et liberté.

C'est ainsi que l'on peut juger *à priori* tout système d'éducation qui s'offre détaché du grand ensemble d'une organisation sociale.

Toutefois c'est dans l'ouvrage même de M. Godefroy que nous voulons chercher notre fin de non-recevoir; et nous croyons qu'elle y sera suffisamment justifiée, bien qu'il n'ait donné qu'une ébauche de son système, subordonnant la publication de ses développemens au cas où les prémisses seraient goûtées.

L'auteur prélude en général avec bonheur à l'exposition de son plan. Voici extraites presque au hasard quelques-unes des vérités importantes qui se trouvent répandues dans ce petit ouvrage.

« L'instruction primaire nationale, dit-il, devrait avoir pour principe
» et pour fin les BESOINS *individuels* et *sociaux* des citoyens. . . .

» On doit certainement désirer le classement des travailleurs selon
» leurs *prédestinations naturelles*. Pour y arriver, qu'y a-t-il à faire?
» répandre *également* les lumières dans toutes les professions utiles,
» qui par là deviendront égales, et jouiront au même degré de l'estime
» et de la considération publiques.

» Point d'intelligence mort-nées, réprouvées ou oisives : toutes, *cha-*

Digitized by Google

» *cune dans sa sphère*, doivent leur tribut à la société, qui par con
» séquent leur doit des précepteurs pour qu'elles tendent à un même
» but, le bien-être général. . . . . .

» L'homme est nécessairement un double instrument de travail et
» par conséquent de *production*. La nature comme la société le veut
» ainsi. L'éducation doit donc faire naître et entretenir en lui la faculté
» de se développer et de se perfectionner *simultanément* au physique
» et au moral; chez lui, l'occupation *continue* et *régulière* de l'esprit
» coordonnée avec l'occupation *réelle* et *constante* du corps, voilà quel
» doit être le résultat de l'éducation populaire. . . . . .

» Le besoin d'exercer les membres des enfans est si impérieux
» qu'on a imaginé des jeux de gymnastique dans lesquels ces petits
» hommes courent le risque de s'estropier. En voyant de tels jeux, je
» me suis toujours demandé si on voulait faire de nous un peuple de
» polichinelles. . . . . .

» Le moyen le plus efficace d'intéresser l'enfant, de le stimuler et de
» le pousser au but qu'on se propose, c'est d'*attacher du prix* aux
» choses qu'il fait; c'est de lui laisser croire, si ce n'est la vérité, qu'il
» est en effet *utile*. Qu'il soit votre compagnon, vous verrez comme il
» remplira sa tâche; mais en ce cas il faut changer souvent d'ouvrage,
» estimer avec le petit ouvrier sa collaboration, et y allouer un prix
» dont les bases seront à l'avance convenues. . . . . .

» Voyez ce que fait une troupe d'enfans *laissés libres*. Elle joue à
» l'industrie, au commerce, aux affaires, à la guerre; elle imite vos
» travaux, vos marches, vos conventions et vos folies. Elle vous indi-
» que donc elle-même et clairement (on ne peut plus) par où vous la
» devez conduire, et, loin de l'y faire marcher, vous l'en détournez;
» elle veut produire des choses utiles, en trafiquer, et vous l'occupez de
» riens, ou de choses sans utilité actuelle ou apparente. Elle veut con-
» naître tous les objets qui l'entourent, et vous ne lui en dites pas un
» mot; enfin elle veut vivre en société, échanger des idées, des paroles
» du moins; et parquée, entassée dans un étroit espace, elle demeure
» sans action, sans spontanéité. . . . . .

» Le travail en société est moins pénible que le travail solitaire... ..
» On dirait que les astres ne vont si vite que parce qu'ils s'excitent les
» uns les autres : ainsi font les hommes; un par un, ils sont sans force;

Digitized by Google

» nombreux, rien ne leur résiste..... Gaieté franche et constante, point » d'ennui, point de lamentation.... L'avantage de travailler en société » est si évident, si considérable, que je suis étonné de ne pas voir en » tout lieu et en tout état des *associations d'ouvriers*..... Puis » quelles pensées *sociales* peut-il avoir toujours *seul*? (l'ouvrier). »

Certes, dans ces lignes, M. Godefroy est largement à la hauteur de son sujet: on n'entend pas mieux dire les hommes les plus avancés de l'époque. Notre remarque ne sera point indifférente lorsqu'on saura que l'auteur a passé les trois quarts de son âge au milieu des champs, moins occupé à lire et à s'initier aux progrès du siècle qu'à observer en travaillant. Aussi sa pensée sort brute et souvent en formes insolites : mais on a pu voir qu'elle n'en est pas moins originale.

En conséquence des réflexions précédentes, M. Godefroy voudrait faire du maître un entrepreneur, un directeur de travaux agricoles de toute espèce, un agronome, un ingénieur, etc. ; et des écoliers, des travailleurs, une troupe d'élèves agriculteurs et industriels, en même tems qu'on en fait des élèves de sciences et de beaux-arts.

L'admission n'aurait lieu qu'entre huit ou dix ans, et la sortie vers quatorze.

Le local de l'école, ce serait tout le territoire de la commune, et quelquefois les territoires circonvoisins. L'école serait *ambulante*, et ferait le plus souvent ses exercices intellectuels en plein air. Elle aurait d'ailleurs des tentes pour s'abriter au besoin.

Je charge l'écolier, dit l'auteur, d'une boîte ou d'un portefeuille qui, étant sur ses genoux, lui servira de table ou de pupître..... Il aura de plus les outils (outils proportionnés à sa force) que nécessiteront chaque jour les travaux dont il sera capable.

Le prix de tout travail pour le compte de la commune serait fixé par *le conseil municipal*, et le prix de celui pour le compte des particuliers, par une *assemblée de tous les pères du village*.

Il y aurait une comptabilité tenue par les élèves. Après le paiement de l'instituteur, une portion des bénéfices serait prélevée pour former un fonds commun destiné à l'achat d'une bibliothèque, à la publication d'un journal, etc. Une autre portion serait destinée aux élèves malheureux, et le surplus partagé entre les travailleurs, en raison de la coopération journalière de chacun.

Digitized by Google

Evidemment, comme nous l'avons fait pressentir, tout cela déjà est impraticable. Outre mille difficultés qu'il présente à la pensée, un tel ordre de choses supposerait d'abord solidarité intime entre tous les habitans d'un même village; il supposerait leur association. De quel droit, en effet, obligerait-on une quelconque de ces familles isolées, et dont les intérêts sont presque nécessairement en opposition sous notre régime de concurrence universelle comment la forcerait-on à contribuer en rien à l'éducation publique? et puis comment régulariser et faire prospérer une troupe de jeunes apprentis travailleurs, lorsque des armées entières d'ouvriers vétérans sont sans travail et sans pain? L'auteur semble n'avoir pas considéré que ce serait établir une concurrence fatale à ces malheureux, qui tirent à peine de ces mêmes travaux les nécessités de l'existence. De toutes ces considérations ressort précisément la justification d'une pensée remarquable de l'auteur lui-même : « L'édifice so-
» cial, dit-il, a été construit *pour le faîte seulement*. Aussi quand il
» s'agit de faire, en sous-œuvre, d'autres et de plus fermes fon e-
» mens à cet édifice, le comble crie et menace ruine. »

Nous doutons d'ailleurs que la jeunesse prit goût à *remplacer les voyers* et *cantonniers vicinaux*, le *garde champêtre*, et à *épandre les fumiers*, *faire l'échenillage*, etc., etc., et en général qu'elle aimât le travail tant qu'on ne l'aurait pas rendu agréable pour tous, à commencer par les adultes. Aujourd'hui c'est à qui fuira, dans toutes les classes, un travail monotone, malsain et improductif. M. Godefroy semble n'y avoir point pris garde; dans sa troupe la *punition consisterait à faire les travaux qui répugneraient le plus aux élèves répréhensibles*.

Voilà bien caractérisée une association d'ouvriers, dit ensuite l'auteur. Sans doute, mais voilà aussi l'un des problèmes les plus difficiles qui soient à résoudre de nos jours. Car il s'agit de nous apprendre comment la faire agir et manœuvrer harmoniquement, comment équilibrer les passions et les intérêts. Mais M. Godefroy ne considère que la surface de la question: « Si on était encore en doute, » dit-il, « que cette association pût être *incessamment* et *utilement* occupée, on
» n'aurait qu'à demander aux cultivateurs instruits s'il n'est pas une
» foule de travaux indispensables pour obtenir, conserver et améliorer
» les produits de la terre, qui sont négligés, quoique non pénibles,

Digitized by Google

» parce qu'on les juge *trop vétilleux* ou *trop peu payables* pour être » confiés à des hommes faits. »

Selon nous, ce n'est ni l'une ni l'autre de ces raisons : pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que tous les bras fussent occupés, qu'il n'y eût pas jusqu'à vingt-deux millions de prolétaires en France, qui, loin de faire fi du salaire exigu de cinq sous pour quinze heures de labeur, se croient fort heureux encore de pouvoir s'assurer un si vil marché. Il faut donc commencer par rendre *lucratif* le travail des *vieux*, les faire produire davantage et plus agréablement, surtout il faut trouver la loi de leur *association*, afin de pouvoir étendre ensuite ces avantages aux *jeunes*.

38. Essai sur l'éducation intellectuelle et morale de l'enfance, contenant *des observations relatives aux moyens que l'on y emploie le plus ordinairement, tels que les estampes et les écrits à l'usage de la jeunesse*, extrait des *Principes d'éducation*, par Niemeyer, et traduit de l'allemand par E.-P.-H. Durivau. Paris, 1832 ; L. Colas, libraire de la Société pour l'instruction élémentaire, rue Dauphine, n° 32. In-18 de 108 pages ; prix, 1 fr.

Les traités d'éducation à l'usage du grand nombre sont rares encore parmi nous. En voici un qui nous semble destiné à devenir populaire. Il est vrai qu'il a peu d'étendue et qu'il ne s'occupe guère que de la première période de l'éducation, mais il faut considérer en revanche que cette période est peut-être la plus délicate à traverser : celui qui aurait indiqué la bonne voie, pour ces premiers pas, aurait singulièrement abrégé et aplani le reste du chemin que les âges ont à parcourir. Niemeyer nous apparaît comme un *précepteur* de vocation. Tout nous semble judicieux dans ce petit extrait de ses ouvrages. Il ne contient peut-être pas un principe qui ne porte lumière dans l'esprit d'un maître ou d'un père, pas une observation qui ne soit en aide dans l'éducation *pratique* de l'enfance. Aussi croyons-nous qu'il ira dans toutes les mains : il convient aux institutions de nos villages et à toutes les mères, particulièrement à celles qu'une aveugle tendresse expose à dénaturer leurs enfans, par la manie de vouloir les développer en *serre chaude* comme ces végétaux prématurés qui ne vous laissent ni saveur, ni sucs nutritifs. Neimeyer ne croit pas devoir sacrifier le développement viril

Digitized by Google

à la précocité vaniteuse. Il repousse tout procédé raffiné qui méconnaît l'influence de la nature.

Dans le cercle où se meut aujourd'hui l'éducation, il n'y a rien de mieux à faire que de répandre les guides et les manuels comme on répand la Bible. Lorsque, en l'absence d'une éducation socialement organisée, chaque père éclairé ou ignorant est appelé à prononcer sur celle que devront recevoir les enfans ou à la diriger lui-même, il faut bien multiplier à cet égard les conseils et les prescriptions vulgaires mises à la portée de toutes les intelligences. Clarté et brièveté sont les premières qualités requises pour ces sortes d'écrits. Cependant, jusqu'ici les auteurs en cette matière ont presque tous travaillé comme des philosophes parlant à des philosophes. A chaque instant ils retombent dans l'abstrait et dans les détails minutieux d'une psychologie profonde ou incertaine. Il faut une pensée forte et cultivée pour les suivre dans leurs spéculations, et recueillir enfin la leçon pratique qu'on y cherche.

Ces défauts sont heureusement évités dans le petit essai dont nous parlons, fruit d'une tête allemande, tandis que ni l'*Émile* de Rousseau, dans ce qu'il a de raisonnable et de possible, ni l'*Éducation progressive* de madame Necker-Saussure, ni les ouvrages de mesdames de Rémusat et Guizot, etc., ne nous paraissent des livres populaires. Ce sont des études savantes, ou des causeries ingénieuses sur l'éducation, mêlées à des préceptes excellens sans doute; mais ce ne sont point des *rudimens pratiques*.

Nous n'avons donc pour ainsi dire que des éloges pour cette petite production. Nous regretterons pourtant que le traducteur n'ait point élagué certains passages relatifs à l'histoire ou à l'état actuel de la pédagogie en Allemagne, qui ne sont d'aucune utilité à la classe à laquelle il s'adresse. Nous aurions voulu aussi qu'il épargnât aux mères et aux instituteurs primaires, peu initiés au langage métaphysique, les mots *intuitive*, *intuition*, consacrés dans la philosophie allemande, mais qui nécessitent une définition, tandis que nous avions de bons synonymes à y substituer : les propres notes du traducteur font preuve qu'il les connaît. Enfin la partie consacrée aux estampes nous a paru avoir une place relative trop grande, et n'être pas assez précise.

Nous ignorons si Niemeyer a traité toutes de les périodes de l'éducation et s'il l'a fait avec autant de bonheur. Mais s'il en était ainsi, M. Durivau

Digitized by Google

rendrait un nouveau et important service aux parens et aux maîtres en leur donnant toutes les lumières d'un tel guide. C. P—R.

39. JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES, *indiquant à tous les hommes qui savent lire leurs devoirs, leurs droits, leurs intérêts*. Paris, 1832; on s'abonne rue des Moulins, n° 18. Il paraît une livraison du 1er au 5 de chaque mois, composée de 168,000 lettres, équivalant à 300 pages d'un volume in-8°; prix, franc de port pour toute la France, par an, 4 fr.

Il s'est formé depuis quelque tems en Angleterre une société pour la diffusion des connaissances utiles, dont le but est de faire pénétrer les lumières de la science dans les campagnes et les manufactures; elle a entrepris la rédaction de petits traités élémentaires, et publie un journal hebdomadaire, sous le titre de *Penny-Magazine*. Il existe en France un trop grand nombre d'hommes sincèrement dévoués au bien-être du peuple pour que nous restions sous ce rapport en arrière de nos voisins; une nouvelle association s'y est constituée pour l'émancipation intellectuelle; son objet est l'éducation morale, politique, agricole et industrielle des campagnes et des villes. Depuis le mois d'octobre 1831, elle publie, sous le titre de *Journal des connaissances utiles*, un recueil qui paraît tous les mois, et qui réunit à l'intérêt qu'offre sa lecture l'avantage d'être à la portée des citoyens de toutes les classes, à la fois par la modicité de son prix et par la clarté de sa rédaction. Il serait à désirer seulement que les auteurs missent plus d'ensemble dans leur travail; l'important pour un recueil de ce genre est de ne négliger aucune profession, de réunir sur chaque branche de l'économie industrielle une série de procédés bien constatés, d'une exécution facile et peu dispendieuse, et enfin de coordonner tout cela de manière à ce que les divers articles du journal puissent être ensuite classés et former de petits traités élémentaires; ou bien, lors même que ces articles demeureraient pêle-mêle, une table soignée pourrait enseigner à chacun suivant quel ordre il doit les lire pour s'instruire méthodiquement dans sa partie, en même tems qu'elle indiquerait les rapports des différentes connaissances entre elles. Le *Journal des connaissances utiles* formerait ainsi au bout de quelques années un dictionnaire consulté avec avantage par toutes les professions.

A une époque d'anarchie intellectuelle, où les théories du passé et

Digitized by Google

les premières vues d'avenir se livrent un combat opiniâtre dans les hautes régions de la science, un recueil consacré à l'instruction populaire doit demeurer par prudence, et presque par nécessité, étranger à toute espèce de doctrine religieuse et politique. Les éditeurs de celui dont nous parlons ont senti cette position, et offrent rarement à leurs lecteurs autre chose que des faits; et si de tems en tems ils hasardent quelques excursions dans le domaine de l'économie politique, c'est assez généralement avec une tendance supérieure à celle de beaucoup d'ouvrages, même savans, sur cette matière difficile. Substituer des procédés rationnels à la routine aveugle; faire pénétrer les lumières de l'expérience dans les champs et les ateliers; démontrer l'importance des améliorations agricoles, l'utilité des machines pour le perfectionnement des arts, inspirer l'esprit d'ordre et d'économie dans les ménages: voilà la tâche que se sont donnée et dans laquelle se renferment les membres de la Société nationale pour l'émancipation intellectuelle; on ne peut qu'applaudir à leurs intentions et à leur zèle. Z.

40. Coup d'œil sur la révolution de Pologne, en 1830 et 1831. Avignon, 1832; Pierre Chaillot, jeune. In-8° de 28 pages; prix, 1 fr. (Cette brochure se vend au profit de jeunes proscrits polonais élevés dans les écoles françaises.)

L'auteur cherche a prouver que si la révolution polonaise n'a pas réussi, ce n'est pas qu'il manquât à la nation les forces nécessaires pour reconquérir son indépendance, mais parce qu'elle avait à faire à plus d'un ennemi, parce que l'Europe, et la France en particulier, l'ont complétement abandonnée, et que les Polonais eux-mêmes ont commis de grandes fautes. L'auteur accuse, sans les nommer, beaucoup d'officiers polonais de n'avoir pris part à l'insurrection que contre leur gré. Il accuse le dictateur Chlopicki de s'être opposé à la guerre; le généralissime Skrzynecki d'avoir confié trop tard au général Uminski le corps destiné à balayer le palatinat de Ploçk, de n'avoir pas attaqué vivement Diebitsch après la victoire de Dembé, et de n'avoir pas empêché la jonction de l'armée du feld-maréchal avec les corps des généraux Rosen et Pahlen; il accuse ensuite le même généralissime d'avoir confié des forces trop peu considérables au général Dwernicki, chargé d'une expédition en Volhynie, où il poussa son corps un peu trop en avant; il l'accuse enfin d'avoir laissé le commandement de l'armée de Lithua-

Digitized by Google

nie au général Gielgud, qui, selon l'auteur, n'était pas un traître, mais bien complétement incapable de diriger une pareille expédition. Skrzynecki, dit à la fin l'auteur, eut grand tort de négliger souvent ses devoirs de commandant en chef, pour recevoir à Varsovie des plaintes contre le club, qui n'était, ajoute-t-il, qu'un instrument de la Russie.

Voici, selon l'auteur, le plan qu'on aurait dû suivre. La grande armée devait attendre l'ennemi dans le royaume, mais aussitôt que la révolution a éclaté, quatre corps séparés, chacun d'un millier d'hommes, auraient dû être envoyés en partisans dans les gouvernemens polonais de l'empire : ces corps y auraient déterminé un soulèvement général, et, en arrêtant le mouvement de l'armée russe, ils auraient donné le tems au royaume d'organiser une armée régulière et nombreuse.

On suppose que le général Desiré Chlapowski est l'auteur de cette brochure.

41. Relation de l'attaque de Varsovie, dans les journées des 6 et 7 septembre 1831, par le général Uminski. Paris, 1832; Treuttel et Würtz. In-8° de 28 pages avec une carte; prix, 1 fr. 50 c.

Outre la relation de la défense de Varsovie, d'autant plus intéressante que les rapports russes et prussiens en ont donné une très-fausse idée, nous trouvons dans cette brochure plusieurs détails curieux sur le conseil de guerre tenu à Varsovie avant l'attaque de la ville. Les généraux Krukowiecki et Chrzanowski avaient conseillé de livrer une bataille générale dans les plaines de Varsovie. Les généraux Dembinski et Sierawski pensaient qu'il valait mieux abandonner la capitale et continuer la guerre en Lithuanie. Le général Uminski, après avoir combattu les deux plans par des motifs qu'il explique, décida l'envoi de deux corps sur l'autre rive de la Vistule, pour en repousser l'ennemi et pour approvisionner la capitale.

La relation de l'attaque et de la défense, du côté surtout où commandait l'auteur, paraît être fidèle et impartiale. Le général Uminski n'a quitté Varsovie avec ses troupes qu'après avoir reçu du généralissime Malachowski l'assurance qu'il évacuerait la ville, mais qu'il ne capiturait pas.

Il est à desirer que les officiers polonais qui ont défendu Varsovie

Digitized by Google

sur d'autres points puissent compléter, par de pareils rapports, la relation du siége de cette capitale. X. B.

42. Fragmens géologiques tirés de divers auteurs, par M. Élie de Beaumont. Paris, 1832; Crochard, rue de l'École-de-Médecine. In-8° de 62 pages, avec planches.

Bien que la géologie positive soit une création toute moderne, et appartienne pour ainsi dire en entier au génie scientifique du dix-neuvième siècle, cependant les traces d'inondation et de bouleversement répandues à la surface du globe sont par trop évidentes pour n'avoir pas de tous tems frappé les esprits observateurs et appelé les méditations sérieuses. Habitués, en général, à ne voir les sciences naturelles que sous la forme que leur ont donnée les modernes, et à ne point rechercher les connaissances que possédaient les anciens, nous sommes trop souvent portés à décerner aux modernes une part trop grande, et à supposer aux anciens une ignorance qui ne vient que de nous. M. Élie de Beaumont, frappé en particulier de la clarté des caractères qui font reconnaître dans les couches inclinées des montagnes le soulèvement qui leur a donné naissance, a voulu imprimer un nouveau degré de certitude aux conclusions qu'en ont tirées les géologues, en montrant que ce n'est pas d'aujourd'hui que ceux qui observent attentivement les accidens du sol se sont accordés pour cette opinion si naturelle et si simple. Sans entrer dans des recherches qui sont du domaine de l'érudition plutôt que du domaine de la science, il s'est contenté de rapprocher des extraits puisés à des sources diverses, non point avec la prétentiou de présenter l'ensemble des connaissances géologiques auxquels étaient parvenus les peuples qui nous ont précédés, mais avec le désir de montrer qu'elles ne leur étaient point étrangères. Ce n'est point assurément une histoire de la géologie, c'est simplement un coup d'œil sur la possibilité de la composer, comme on a composé celle de l'astronomie et comme on le pourrait également pour tant d'autres sciences.

L'influence que les observations géologiques ont dû exercer sur les idées relatives à la création de la terre, qui forment une des bases du système religieux des différens peuples, ne saurait être douteuse. Lorsque l'on compare la genèse de Moïse et la genèse de Zoroastre, et que l'on tient compte en même tems du caractère des contrées qu'habitaient

Digitized by Google

ces deux grands hommes, on est frappé malgré soi des rapports intimes de leurs doctrines avec leurs positions géologiques.

L'Hébreu, habitant des plaines du désert ou de la vallée du Nil, conduit sans doute par l'indication des dépôts stratifiés des collines de l'Égypte, montre dans son magnifique récit les continens se formant par la tranquille séparation des eaux qui abandonnent les terres qu'elles couvraient dans l'origine pour regagner leurs bassins : « Dieu dit : Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un seul lieu et que le sec paraisse : et il fut ainsi. »

Dans le *Boun-Dehesch*, cosmogonie des anciens Parses écrite au milieu de ces contrées dont le sol redressé en tous sens a donné lieu à de si hautes et de si remarquables montagnes, on voit au contraire une part bien plus grande laissée aux mouvemens propres de la terre : Ahriman, après son combat contre les anges, est précipité dans l'enfer avec les Dews qui l'avaient accompagné ; il s'y agite et ébranle la terre.

« Tandis qu'Ahriman courait dedans, la forme des montagnes qui » devaient comme développer cette terre fut donnée. Ormusd fut d'abord » le mont Albordj et ensuite toutes les autres montagnes au milieu de la » terre. Lorsque l'Albordj se fut considérablement étendu, toutes les » montagnes en vinrent. Elles sortirent alors de la terre et parurent » dessus, comme un arbre dont la racine croît tantôt en haut tantôt en bas. » C'est ainsi que d'une même racine elles se sont répandues dans le » corps de la terre et qu'elles ont paru lors de la production des êtres. »

La préoccupation des idées inspirées par le séjour des montagnes se retrouve dans une multitude d'autres passages du *Boun-Dehesch*. On sait combien le caractère des montagnards est toujours profondément empreint de l'aspect du paysage au sein duquel ils vivent : il y a là pour eux une source de pensées et d'émotions involontaires complétement étrangères aux habitans de la plaine ; et en voyant le législateur des Parses insister si longuement sur l'histoire des montagnes, et donner en quelque sorte leur généalogie, comme Moïse donne celle des patriarches, on serait tenté de croire qu'il sentait autour de lui, dans le peuple, un intérêt aussi grand pour les questions géologiques, que le législateur des Hébreux pour les questions de races et de familles.

M. de Beaumont remarque, à ce sujet, que, si réellement le Taurus,

Digitized by Google

le Caucase, l'Himalâyâ, doivent aux convulsions qui ont signalé l'une des dernières révolutions de la surface du globe une partie considérable de leur relief actuel, et si, ce qui en serait une conséquence naturelle, les traces de ces convulsions y forment souvent les traits les plus frappans du paysage, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'idée de grands bouleversemens arrivés à la surface de la terre ait germé de bonne heure parmi les peuples de ces contrées, tandis qu'un système diamétralement contraire a pris naissance parmi les prêtres de l'Égypte, habitans d'une plaine d'alluvion, et s'est renouvelé parmi les savans du nord de l'Allemagne, où les bouleversemens récens sont tous de peu d'importance. « Si la manière, dit-il, dont j'ai essayé de classer » les principales chaînes de montagnes du globe est en rapport exact » avec leur structure, elle devra, par une conséquence naturelle, se » trouver aussi en quelque rapport avec les mythes cosmogoniques des » peuples qui s'y sont développés. »

Parmi ces extraits variés d'auteurs anciens et modernes, il en est un qui se recommande par un intérêt tout spécial aux personnes qui s'occupent de la science, c'est celui que M. de Beaumont a tiré du livre de Sténon (*de solido intra solidum contento*), publié en 1669. Si l'on ne savait que les grandes idées ne sont vraiment mûres que lorsque les esprits sont assez avancés pour elles, on s'étonnerait en voyant l'obscurité dans laquelle est si long-tems demeurée cette théorie géologique appuyée sur une observation attentive de la nature et présentée avec cette simplicité et cette profondeur particulières au génie. Les opinions de Sténon sur la formation des couches de la terre par les dépôts successifs de la mer, sur la formation des montagnes par le changement de position des couches, sont presque exactement les mêmes que celles qui sont devenues aujourd'hui les points fondamentaux de la science. La clarté de ce petit ouvrage est telle qu'il mériterait de servir de modèle à une géologie populaire et peut-être même d'étude à ceux qui ne veulent point aborder les traités plus étendus de la science moderne. Nous en citerons un passage pour montrer à la fois la grandeur des vues et la largeur de la pensée.

« Il est certain qu'à l'époque où une couche quelconque se formait, » sa surface inférieure et ses surfaces latérales correspondaient à celles des » corps inférieurs et des corps latéraux; mais que sa surface supérieure

Digitized by Google

» était d'une manière générale parallèle à l'horizon, et que par conséquent toutes les couches, excepté la plus basse, sont contenues entre deux plans parallèles à l'horizon. De là il résulte que les couches qui sont ou perpendiculaires ou inclinées à l'horizon lui ont été parallèles à une autre époque.

» La situation changée des couches et leurs tranches mises à découvert ne sont pas en opposition avec cette proposition, attendu que dans leur voisinage on observe des indices manifestes de l'action du feu et des eaux. Les couches de la terre ont pu changer de position suivant deux modes différens.

» Le premier mode est une violente secousse imprimée aux couches de bas en haut, soit qu'elle provienne de la conflagration subite de vapeurs souterraines ou d'un très-fort dégagement d'air produit par de grandes ruines arrivées dans le voisinage. Cette violente secousse des couches est suivie de la dispersion en poudre de la matière terreuse, et du brisement de la matière rocheuse en pierrailles et en blocs.

» Le second mode est la chute naturelle ou la ruine des couches supérieures, lorsque, la matière qui soutenait la couche la plus basse, qui servait d'appui à toutes les autres, ayant été enlevée, les couches supérieures commencent à se fendre. D'où résulte, suivant la diverse disposition des cavités et des fentes, une position très-variée des couches brisées, quelques-unes restant parallèles à l'horizon, d'autres lui devenant perpendiculaires, la plupart formant avec lui des angles obliques, et quelques-unes dont la matière est tenace se courbant en arc. »

» Le changement de position des couches rend ainsi facile l'explication de diverses choses assez difficiles.

» Par là on pourrait rendre raison de ces inégalités de la surface de la terre qui ont donné naissance à un grand nombre de controverses, telles que les montagnes, les vallées, les réservoirs des eaux supérieures, les plaines soit des lieux élevés, soit des contrées basses.

Il semble que la tâche de nous faire connaître les conceptions de Sténon dût être celle de M. de Beaumont plus que de tout autre géologue; c'était lui qui, par ses importans travaux sur le parallélisme des âges et des directions des chaînes de montagnes, avait fait faire les progrès les plus rapides à la propagation des idées de soulèvement, et c'était lui aussi qui, par la création de la formule la plus complète et la

Digitized by Google

plus saillante pour représenter les mouvemens de l'écorce du globe, avait emporté, près du public éloigné de la science, l'honneur de la théorie tout entière ; c'est lui qui aujourd'hui vient nous montrer l'origine et la filiation des doctrines qu'il a non pas proposées, mais agrandies. En voyant l'esprit philosophique empreint dans les courtes notes dont M. de Beaumont a accompagné le texte de ses citations, on serait tenté de se plaindre de leur peu d'étendue, si l'on ne conservait l'espérance de voir bientôt ce jeune professeur dans une position plus favorable pour nourrir l'esprit public des hautes idées qu'il a conçues sur l'histoire de la terre. J. R.

43. Essai sur l'inspiration de l'oxygène, *considérée comme moyen préservatif et curatif du choléra-morbus et de quelques autres maladies*, par le docteur Touzet. Paris, 1832; Béchet jeune. In-8° de 64 pages; prix: 4 fr. 50 c.

Tant que la vie n'est frappée que dans une de ses parties, l'action du médecin, pour la ramener à son juste équilibre, est clairement déterminée; il cherche à ranimer les forces languissantes sur ce point, à modérer leur surcroît d'énergie, à leur créer ailleurs une nouvelle fonction à laquelle elles s'usent sans danger. Mais que d'incertitude dans l'intervention qu'il peut exercer sur la marche de la nature, lorsque, ainsi qu'il arrive pour le choléra-morbus, la maladie atteint la vie dans l'ensemble de son organisation. Aussi doit-on peu s'étonner de la diversité des opinions qui ont été émises à cette occasion et du grand nombre de méthodes curatives opposées auxquelles on a eu recours.

Suivant M. Touzet, le défaut d'oxygénation du sang est la seule cause de tous les désordres, comme la viciation du gaz atmosphérique est elle-même la cause première de l'épidémie. Si l'on pouvait, dit-il, respirer un air factice pendant toute sa durée, nul doute qu'on échappât à son influence.

Des expériences tentées en Angleterre, plusieurs fois renouvelées en France, prouvent en effet que, quoique ce fluide entre dans les bronches des cholériques, ainsi qu'on s'en assure par l'auscultation, il en sort froid et sans avoir subi les altérations témoignant qu'il a servi à oxygéner le sang. M. Davy dit qu'on n'y trouve pas le tiers de la proportion ordinaire d'acide carbonique. Voici à quels résultats est parvenu

Digitized by Google

M. Rayer. Sur les vingt-et-une partie d'oxygène entrant dans la composition de l'air, on sait que quatre sont absorbées par le poumon d'un homme en santé. Chez les cholériques qui n'arrivent pas à la période algide, la proportion est la même, mais elle diminue à mesure que les symptômes de froid apparaissent. Les gradations qu'on a observées suivant que cet état se prononçait davantage ont été dans une première analyse de 3 parties 97 c., de 2 parties 90 c. à la seconde, et de 1 partie 94 c. à la troisième; enfin au summum de la période d'asphyxie, l'air revient des bronches avec tout son oxygène.

M. Touzet conclut de ses recherches que pour guérir le choléra il importe de remplacer l'air atmosphérique par un air pur que l'art peut produire. Il a donc fait construire un sac imperméable pouvant contenir vingt-cinq litres d'oxygène; un tube s'y adapte qui, au moyen de deux soupapes, permet d'aspirer le gaz sans que le produit de l'expiration puisse pénétrer dans le réservoir.

Sept malades ont été soumis à cette médication. 1° Un homme de quarante-cinq ans au plus haut degré de la période algide, après avoir aspiré trois litres d'oxygène, dit qu'il se sentait mieux, et dans l'espace d'une heure il aspira, en plusieurs fois, quinze autres litres. Deux heures après la transpiration s'est établie, et la guérison a eu lieu.

2° Une femme âgée de soixante-un ans, atteinte du choléra depuis quatre heures, a respiré vingt-un litres en quatre doses; un quart d'heure après la dernière la transpiration s'est rétablie; à dater de ce moment, les symptômes ont diminué d'intensité pour disparaître complétement.

Cinq autres malades ont éprouvé une notable amélioration.

Le docteur Beddoes, qui a fait respirer ce gaz pur ou mêlé à l'air à un grand nombre d'hommes et d'animaux, et qui en a respiré lui-même, décrit comme il suit les effets qu'il produit :

« L'air vital a constamment augmenté l'action du cœur et des artères, » et a toujours donné aux animaux qui l'ont respiré plus de force et » plus d'agilité; il a ranimé la vigueur des gens languissans; il leur a » donné de la vivacité, et une disposition remarquable à la gaieté. Son » action est si prompte et si énergique que, quand on le respire pur, on » le sent dans la poitrine comme un esprit ardent, il semble qu'il brûle. »

La puissance de l'oxygène peut être modifiée selon les indications. Si

Digitized by Google

on le fait respirer mêlé à l'azote, il est facile de produire des effets à peine sensibles. Voici le tableau des maladies dans lesquelles on en a fait usage :

MALADIES.	NOMBRE des malades traités.	NOMBRE des malades guéris.	NOMBRE des malades soulagés.	Cas où le gaz n'a point soulagé les malades.
Mauvais ulcères	4	2	2	»
Lèpres	5	5	»	»
Spasmes	5	3	2	»
Goutte sereine	5	»	2	3
Chlorose	7	5	2	»
Épilepsie	6	1	»	5
Asthme	22	10	9	3
Cancer	3	»	3	»
Hydropisie de poitrine	4	2	1	1
Hypocondrie	1	»	1	»
Dispepsie (difficulté de digérer)	4	3	1	»
Hydropisie	4	2	1	1
Hydrocéphale	1	»	1	»
Maux de tête	4	2	2	»
Empoisonnement par l'opium	1	1	»	»
Paralysie	4	2	1	1
Tumeurs scrophuleuses	3	2	1	»
Surdité	1	1	»	»
Tumeur blanche	1	1	»	»
Scorbut	1	1	»	»
Maladie vénérienne	1	1	»	»
Mélancolie	2	1	1	»
Faiblesse générale	1	1	»	»
Fièvre continue	1	1	»	»
D° intermittente	1	1	»	»
Extrémités froides	1	1	»	»
TOTAL	93	49	30	14

Fourcroy, Chaptal, Nysten vantent cet agent thérapeutique, et regrettent que la difficulté de son emploi en rende l'usage si rare. Un établissement vient d'être formé par M. Touzet, rue de Clichy, n° 32, où de vastes réservoirs d'air vital, disposés convenablement dans un salon, permettent de faire respirer à un malade de l'air oxygéné autant de tems et dans les proportions que le médecin jugera convenable. F. F.

Digitized by Google

44. Journal d'agriculture, lettres et arts, rédigé par des membres de la *Société royale d'agriculture, lettres et arts du département de l'Ain.* Bourg, 1832; Bottier, imp.-libraire. In-8° de 32 pag. chaque mois. Prix d'abonnement, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

45. Recueil agronomique, publié par les soins de la *Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne.* Montauban, 1832; Lapie-Fontanel, imprimeur. In-8° de deux feuilles par mois; prix d'abonnement, 5 fr.

46. Annales provençales d'agriculture pratique et d'économie rurale, publiées par MM. Toulouzan et Feissat aîné. Marseille, 1832; Feissat, aîné, imprimeur-libraire. Un cahier in-8° par mois, prix d'abonnement, 6 et 8 fr.

Lorsque nous jetons les yeux sur les journaux d'agriculture des départemens, nous sommes assez d'ordinaire tentés de leur faire le reproche que l'on adressait autrefois à leurs journaux politiques, mais dont ceux-ci savent bien se préserver aujourd'hui, c'est de n'être que la pâle copie des journaux de la capitale: au lieu d'emprunter à ceux-ci leurs matériaux, ils devraient leur en fournir; rien n'est moins absolu dans l'application que les principes agronomiques. Le sol, le climat, les débouchés, les dispositions géologiques, mille causes, doivent influer et sur les produits et sur leur culture. C'est donc à faire bien connaître ces différences que les hommes qui s'occupent d'agriculture dans nos départemens devraient s'attacher; loin delà, on dirait qu'à leurs yeux le plus utile des arts n'est qu'un recueil de recettes, applicables à tous les lieux comme à tous les produits. Ces journaux devraient plus souvent admettre les observations des hommes de pratique; et quand même leur rédaction serait peu soignée, qu'importerait cette négligence? En agriculture ce sont des faits avant tout dont on a besoin.

Au reste, plus nous avancerons, plus cette pénurie d'hommes capables d'observer et de dire s'effacera. L'agriculture commence à attirer à elle les jeunes gens instruits qui comprennent qu'il vaut mieux se vouer à un art qui donne la fortune, qui laisse l'indépendance, que de courir après des emplois peu lucratifs, chanceux, remplis de sujétions.

Parmi les journaux d'agriculture des départemens, il en est cependant qui savent sortir du cadre trop rétréci dans lequel la plupart se

Digitized by Google

renferment. Outre ceux dont nous donnons les titres en tête de cet article, nous citerons encore l'*Ami des champs de la Gironde*, et le *Bulletin de la Société d'agriculture du Var*.

Bien qu'il ne soit pas un produit de notre France, il serait injuste à nous de parler de recueils agronomiques sans faire mention du *Journal d'agriculture des Bays-Bas*. On s'aperçoit en le lisant qu'il tient à la terre classique de la science agronomique. La pratique et la théorie y sont développées avec autant d'intelligence que de suite et de discernement. É. B.

47. Les Mélancoliques, par le chevalier Joseph Bard (de la Côte-d'Or), avec cette épigraphe de madame de Staël : *La mélancolie est la perfection de l'homme*. — Paris, 1832; Eugène Renduel. In-8° de xx-224 p.; prix 5 fr.

48. Poésies d'Eugène Dufaitelle avec cette épigraphe :

Enivrons-nous de poésie
Nos cœurs n'en aimeront que mieux.
Béranger.

— Arras, 1831; Topino, libraire. In-8°.

49. Poésies, par Amédée Pommier, avec cette épigraphe : *Anch'io son pittore!* — Paris, 1832; Abel Ledoux. In-18 de 330 p.; prix, 5 fr.

50. Epître a M. de Lamartine, par madame Louise Dauriat. — Paris, 1832. In-8°.

Voilà bien des vers à la fois, et tous ces vers sont pour nous autant d'accusations, de remords, car nous sommes en retard avec tous, nous leur devons à tous réparation. Nous allons nous efforcer de la leur donner en masse en commençant par *les Mélancoliques*. Ce pompeux in-8 force l'attention par un luxe typographique, des blancs, des marges et des gothiques qui font honneur à la presse lyonnaise dont il sort. Mais d'abord qui est M. Bard? Écoutons-le lui-même, car c'est lui-même qui s'est chargé de nous l'apprendre... « Je dirai (c'est lui qui parle), je dirai comme Byron : « Je n'habite pas une mansarde »; » mais j'ajouterai : Je suis un propriétaire terrien qui cultive les lettres, » et non pas un homme de lettres propriétaire. Je suis né dans la vie » rustique, je la mènerai toujours. Les odes, les ballades qui compo-

Digitized by Google

» sent ce volume, je les ai écrites presque toutes à Chorey, oui, à » Chorey. »

Le lieu ne fait rien à l'affaire, pas plus que les propriétés terriennes de M. le chevalier de la Côte-d'Or, et certes il n'y aurait pas besoin d'un grand fonds de malice pour faire sourire à ses dépens; car sa préface est bien le morceau le plus étrange qu'on ait écrit, témoin ceci : « Le second (il s'agit de M. V. Hugo), le second, c'est le torrent » du coloris, la trombe des commotions.... Il volcanise la strophe, il » calcine l'attention, il la broie comme un milan broie l'oiseau-mouche » dans ses serres; il est dictateur de la rime, autocrate de dessins. On » croirait qu'il mâche tout l'art comme ces nababs de l'Inde qui mâ- » chent le bétel et l'arec sur des sophas de santal. »

Or toute la préface, ou à peu près, est écrite dans ce style-là.

Quant aux odes, ballades et sonnets à la Vierge qui composent l'essence du volume, ils sont certainement mieux qu'un tel début ne permettait de l'espérer, et quoiqu'au fond ils ne soient que les pastiches de Lamartine et de Victor Hugo, auxquels l'auteur emprunte jusqu'à des vers, on ne peut y méconnaître un sentiment poétique parfois assez remarquable pour faire déplorer sa triste préface. Sa strophe a du nombre, ses images ont souvent de la grâce et de la poésie; mais ce qui manque essentiellement à tout cela, c'est de l'originalité. Son catholicisme, comme sa phrase, est tout lamartinien, je veux dire qu'il appartient à l'auteur des *Méditations* plus qu'à lui; son moyen-âge est mot pour mot celui de Victor Hugo; car c'est dans l'époque féodale que la muse aristocratique de M. le chevalier Bard s'est plongée; mais il est venu trop tard; l'œuvre est faite, et faite admirablement par son maître. Après *Notre-Dame de Paris*, et les *Odes* qui l'ont précédée, je ne sais quelle main osera s'attaquer encore au moyen-âge. L'édifice est achevé, pourquoi y revenir? J'aimerais autant voir un maçon de la Bourse retoucher la cathédrale de Cologne.

Ce n'est pas que le poète ne descende de ses tourelles et de ses beffrois jusqu'au peuple d'aujourd'hui; mais c'est là encore de l'imitation, car son maître en a fait autant, avec la différence toutefois qui distingue le génie de l'imitation, c'est-à-dire que Victor Hugo a célébré le peuple en vers pleins de force et de magnificence, tandis que son disciple ne sait que lui souhaiter de *l'ouvrage*, à ce pauvre peuple, et cela en

Digitized by Google

vers faibles et vulgaires. De l'ouvrage, voilà selon lui son bonheur souverain, de l'ouvrage et rien de plus.

M. Eugène Dufaitelle est aussi un poète de la province. Tandis que son confrère de la Côte-d'Or faisait des vers à Chorey près Beaune, lui en faisait à Arras, oui, à Arras. Sa préface est un vestibule infiniment plus modeste; et, pour être présenté dans des dimensions moins aristocratiques, son petit volume n'en vaut pas moins. M. Dufaitelle a quelque chose du poète, et son talent mérite d'être cultivé et encouragé; il chante les désespoirs de vingt ans; il chante les jeunes Espagnoles aux yeux noirs, et sa poésie a je ne sais quelle fougue juvénile, je ne sais quelle verve, quelle *franchezza*, comme disent les Italiens, qui n'est pas sans charme; mais les incorrections y sont par trop nombreuses et les vers à peine faits. Sans être puristes, il nous est bien permis par exemple de demander au poète comment il scande cet hexamètre qui est sien :

Après le viol et le pillage promis.

C'est, ce nous semble, pousser un peu loin la haine de la césure, et nous ne voyons pas ce qu'y gagne l'harmonie.

Après les poètes de province viennent les poètes de la capitale. De plus que les premiers, ceux-ci ont pour eux, ou si l'on veut contre eux, l'appui et les prôneries de certains éditeurs, espèce de charlatans littéraires qui montent sur les tréteaux pour débiter leur marchandise. Écoutons celui de M. Pommier, c'est un échantillon curieux :

« On y remarquera, dit-il en parlant du recueil, le gigantesque des » images; la douceur tout élégiaque des sentimens et du style; une grande » élévation de pensée, une grande profondeur de méditation et de rêve- » rie; toutes les richesses de la description, de l'harmonie et de la rime; » une mélancolie pleine de charme; beaucoup de mouvement et une ori- » ginalité piquante; une facilité gracieuse, un sentiment délicat et vrai » des beautés de la nature, une exquise mélodie de versification; enfin » une laborieuse perfection de détails, la nouveauté des peintures, l'heu- » reuse propriété de l'expression et je ne sais quel fracas dithyrambique. »

Certes ici le marchand fait plus de tort à la marchandise qu'il ne la sert, et, sans vouloir faire un crime au poète de la maladresse de son éditeur, il eût été peut-être de bon goût de suppri-

Digitized by Google

mer ce ridicule panégyrique au lieu de l'étayer encore d'une épigraphe quelque peu fastueuse.

Quant aux vers, qu'en dire? Ils ne sont ni bons ni mauvais; c'est de la poésie *sage* par excellence, mais d'une sagesse qui frise la fadeur. Les vers à *Zélie* justifient leur titre; c'est du Dorat, moins maniéré pourtant; ce sont là de ces livres qu'on prend sans plaisir et qu'on pose sans colère comme sans regret. C'est du juste-milieu poétique.

Nous citerons le *Métier des armes* comme l'idéal de la poésie du *Grognard*, non que nous y trouvions ce *fracas dithyrambique* dont parle l'éditeur, mais, pour la rareté du fait; c'est la description pure et simple d'une armée qui défile depuis le sapeur jusqu'au dernier traînard, et de tout l'attirail de la caserne et du polygone depuis le caisson jusqu'à la schabraque inclusivement.

Souvent je les évoque (les grognards). — O poète! regarde;
Vois-tu ce régiment? c'est de la vieille garde.
Devant sont les sapeurs alignés sur deux rangs!
Ils se font reconnaître à leurs tabliers blancs,
A leur pesante hache, à leur menton où pousse
La longue barbe noire, ou grise, ou blonde, où rousse.
Derrière les sapeurs vient le tambour-major,
Théâtral personnage, à larges galons d'or;
Son colback est orné de plumes argentines;
Fier de son baudrier, de ses rouges bottines,
De sa pesante canne à pomme de métal,
De ce luxe scénique et presque oriental,
De son habit où l'or couvre chaque couture,
Enorgueilli surtout de sa riche stature,
Le front haut, le corps droit, le poing sur le côté,
Ce nouveau Goliath marche avec dignité, etc.

Tout est dans ce style; puis vient une tirade où sont entassés pêle-mêle tous les noms des généraux de la république et de l'empire :

Bessière, Kellermann, Joubert, Saint-Cyr, Moreau,
Lefèvre, Masséna, Bernadotte, Augereau, etc., etc.

Il y a douze vers dans ce goût-là. Cela peut être fort exact, fort savant, fort historique, mais cela n'est pas fort amusant.

Digitized by Google

Quelque peu fatigué des grognards de M. Pommier et des sylphes de M. Bard, nous nous étions réservé pour délassement *l'Épître à M. de Lamartine*, par madame Louise Dauriat. Grâce à Dieu, pensions-nous, les vers d'une femme au poète de l'élégance et de l'amour vont nous dédommager amplement de toute cette froide poésie de caserne et de castels. Plein de cette émotion douce que cause l'attente du plaisir, nous nous emparons de la jolie brochure bleue qui renferme tout notre espoir de critique las et mécontent; nous ouvrons, nous lisons.... O mécompte ! ô douleur ! ce sont des vers politiques !... S. R.

51. Épîtres et Satires d'Horace, *traduits en vers français*, par M. Ragon, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon. Paris, 1832; Paulin.

La traduction en vers que nous annonçons est d'un homme versé depuis long-tems dans la littérature des langues française et latine. Il y a, si nous ne nous trompons, deux intentions dans la publication de ce recueil : la première est toute d'utilité. Professeur de rhétorique dans un collége royal, et comme tel chargé d'expliquer à de nombreux élèves la poésie d'Horace, M. Ragon crut devoir faire passer dans la pratique, sous les yeux mêmes de ses disciples, comme la théorie de son cours. La seconde intention est toute littéraire. On a traduit Horace bien des fois, et un homme que l'administration militaire a rendu célèbre paraissait généralement avoir obtenu le prix dans cette longue escrime des versificateurs. Tout le monde connaît M. Daru et sa *Traduction d'Horace :* il la portait sous un bras et son *Histoire de Venise* sous l'autre, comme M. de Chateaubriand son *Génie du christianisme* et son *Essai sur les républiques*. M. Ragon, qui n'est pas administrateur militaire, mais tout simplement homme de science et de conscience surtout, a supposé qu'il n'était pas impossible de lutter contre l'œuvre estimée de M. Daru, et effectivement il a refait le livre avec plus de précision, d'exactitude et avec tout autant d'élégance.

En parlant de sa manière d'écrire, je dois féliciter sincèrement M. Ragon du système qu'il a adopté. Quoique professeur et conséquemment vulgarisateur obligé *des génies du grand siècle*, il a parfaitement compris que le style est comme les idées, changeant selon les époques. Tout en rendant justice au mètre de Boileau, il s'en est sagement

Digitized by Google

éloigné, surtout dans la traduction des épîtres, qui comportait, comme il le dit lui-même, plus de négligence et de laisser-aller. Sous ce rapport M. Ragon est de beaucoup supérieur à Daru.

Nous avons encore remarqué dans son livre une traduction excellente de l'*Art poétique*. Là M. Ragon a abandonné son *laisser-aller* pour revenir à une facture plus soignée. Toute cette partie est parfaitement écrite ; nous ne citerons rien, car l'espace nous manque, et d'ailleurs que signifierait une citation de vingt vers sur une œuvre qui en comporte peut-être quatre ou cinq mille ? Mais nous engageons les hommes qui aiment encore les écrits consciencieux à s'enquérir par eux-mêmes du livre que nous leur signalons. Si les feuilles publiques peuvent en laisser le tems, on trouvera sans aucun doute à cette lecture instruction et plaisir.

Mais quelle triste époque pour les traducteurs en vers que celle où tous les principes sociaux sont remis en question, où le monde ballote avec terreur sur l'océan des idées, océan sans fond et insondable ! Et celui qui trouve assez d'indifférence en lui-même pour s'isoler au milieu de la tourmente en des souvenirs anciens ; qui, dans cette agitation, trouve le moyen d'écrire et de penser sur ce qui fut pensé et écrit il y a vingt siècles : celui-là, je le demande, peut-il espérer de se faire écouter par une génération si activement occupée des choses réelles et vivantes?

P. D—T.

52. Indiana, par G. Sand. Paris, 1832 ; J.-P. Roret, rue des Grands-Augustins, n° 18, 2 vol. in-8° ; prix, 15 fr.

Encore des douleurs, des sacrifices surhumains (nous devrions dire antihumains) ; encore la vertu méconnue et le vice triomphant. Douleurs, sacrifices, passions comprimées ou corrompues, mensonge dans l'amour, mensonge dans le mariage, mensonge dans l'amitié, et toutes les servitudes s'appesantissant du fort sur le faible, de la tête sur le cœur, de l'homme sur la femme, n'est-ce pas là en effet ce que nous voyons chaque jour ? Toute poésie, tout roman n'est-il pas obligé, sous peine d'insignifiance, de prendre là-dedans ses couleurs ou ses chants?

Indiana, pauvre enfant d'une terre lointaine, aux rives éternellement rafraîchies par les mers ; où le soleil fait vivre vite et donne à

Digitized by Google

l'amour cette ardeur qui use, qui entraîne et qui perd; te voilà, faible et délicate, transportée sous le ciel nuageux et glacial, cuisant et pluvieux tour à tour, de cette France si vantée! Te voilà, innocente et jolie, aux portes de Paris, et bientôt en un salon de comtesse; te voilà, seconde Virginie, qui viens subir les épreuves d'un vieux peuple, laissant la simplicité et le calme pour des habitudes nouvelles, éblouissantes, corruptrices; et tu n'as pas, en sauve-garde à ton cœur, pour but à ta destinée, l'image chérie d'un autre Paul. Tu n'aimes point là-bas, ton cœur veut se remplir, et ton Paul, à toi, sera un jeune Parisien de bon ton et de bonne famille. Malédiction, Indiana, malédiction! Deux fois les filles de l'île Bourbon seront venues aux bords de France chercher le malheur dans l'opulence et le beau monde; et deux fois elles retourneront, par-delà les tropiques, trouver la mort dans un naufrage ou chercher par le suicide un terme à leur désespoir.

Comme on le voit, l'idée du livre de M. Sand est la civilisation en lutte avec la nature. Il abonde de choses et en fait sentir plus encore. Cependant les ressorts de l'auteur sont simples : trois hommes, chacun avec ses faiblesses, images du passé, du présent et de l'avenir. Les deux extrêmes, malheureux comme tout ce qui ne peut plus ou ne peut pas être encore; et le juste-milieu, le présent, prospère par l'intrigue: puis deux femmes qui, dans les mouvemens d'une sensibilité inépuisable, comprennent le tems dans ses modes divers et en subissent les angoisses, les joies et les espérances : voilà en peu de mots le roman de M. Sand.

Vous verrez dans *Ralph* le misantrope de nos jours, J.-J. Rousseau, que les lisières trop serrées de l'éducation n'ont pas laissé venir à maturité; — dans *Raymon*, un doctrinaire heureux, un véritable éclectique, plus la passion métaphysique des femmes, en concurrence avec la *sage raison*, laquelle finit par reprendre la légitime *suprématie* que lui accorde une *impartiale analyse;* — dans *Delmare*, une vieille moustache de la *grande armée*, vert encore, mais dur à faire peur aux petits enfans; — dans *Noun*, une de ces grisettes séduisantes, à qui l'on ne souhaite qu'un tilbury, une loge au spectacle et une toilette de la rue de Provence pour en faire sa reine, mais dont en attendant on fait aujourd'hui sa maîtresse par passe-tems pour la tuer demain par l'abandon; — dans *Indiana* enfin vous verrez tout ce qui attache et

Digitized by Google

attire, tout ce qui dit amour, pitié, bonheur : la beauté, une faiblesse extrême, une voluptueuse nature, et des maux cruels.

Nous aurions dû le dire plus tôt, car l'occasion est rare ; voici un écrivain à sa place. M. Sand est un narrateur, un peintre de vocation, et, quoi qu'il en dise, un moraliste; jeune encore, il procède comme les maîtres ; j'entends nos vieux maîtres, Fielding, Prévost, Sterne, Lesage, ceux qu'on relit aujourd'hui pour mieux se dégoûter de tant de créations monstrueuses, fruit d'imaginations valétudinaires. Il a le ton semi-sérieux, semi-caustique des romanciers anglais de l'ancienne école. Les incidens arrivent pressés, inattendus comme dans *Gil-Blas* ou *Tom-Jones*. Il sent comme s'il eût été acteur, il raconte comme s'il avait vu. Le pittoresque, le contraste abondent sous sa plume. Et pourtant, en marchant avec lui on éprouve une sorte de recueillement. On dirait qu'il a les réflexions pleines et décolorées d'une longue expérience, la concision d'une longue pratique littéraire, le souvenir de souffrances vives et intimes, et le repentir de novices erreurs, tant il sonde, bas et juste, aux entrailles de l'homme, tant son laconisme est nourri, tant il a l'air de vous redire ce qu'hier peut-être vous voyiez de réel et de palpitant dans le cercle où vous usez votre vie.

Et peut-être n'a-t-il qne cette mobile sensibilité qui s'identifie rapidement toutes les natures, tous les jeux de l'ame; cette espèce de sympathie magnétique qui scrute et devine ce que ne démêle pas encore ni la passion réelle, ni la profonde raison.

Si nous louons tant M. Sand, c'est que nous le remercions beaucoup; il nous a vivement ému et nous avons redit deux fois le dernier mot d'Indiana, et nous l'avons quittée, plus pénétrés que jamais de l'expiation cruelle qui pèse sur la femme; c'est que nous sommes avides de productions simples, qui touchent sans briser, qui marchent sans moyens de coulisses, qui n'appellent à leur aide ni l'engeance infernale, ni les fées avec leur baguette surannée, ni le fantasque, ni le hurlé, ni le boursouflé. Ce roman ne s'adresse donc véritablement qu'à ceux qui gardent leurs loisirs et leurs larmes pour le pathétique simple et naturel. Nous ne le recommandons pas à ceux qui, lisant de tout, sont blasés sur tout.

On sent que, dans la disposition où nous sommes, il ne nous prend pas envie de quereller M. Sand pour une foule d'imperfections que

Digitized by Google

nous remarquerions peut-être dans un autre ouvrage; nous aimons mieux terminer par une citation où lui-même développe une pensée que nous exprimions tout-à-l'heure.

« Je pourrais, pour peu que je fusse à la hauteur de mon siècle, ex-
» ploiter avec fruit la catastrophe qui se trouve si agréablement sous
» ma main, vous faire assister aux funérailles; vous exposer le cadavre
» d'une femme noyée, avec ses taches livides, ses lèvres bleues, et tous
» ces mêmes détails de l'horrible et du dégoûtant qui sont en possession
» de vous récréer par le tems qui court. Mais chacun sa manie, et moi
» je conçois la terreur autrement. Ce n'est pas sous la pierre des tom-
» beaux, mais autour des tombeaux que je l'ai vue habiter; ce n'est
» pas dans les vers du sépulcre que je l'ai trouvée, c'est dans le cœur
» des vivans et sous leurs habits de fête : ce n'est pas dans la mort de
» celui qui nous quitte, c'est dans l'indifférence de ceux qui lui sur-
» vivent; c'est l'oubli qui est le véritable linceul des morts; celui-là
» qui fait dresser mes cheveux, c'est celui-là qui glace mon sang et me
» serre le cœur, ce n'est pas l'église avec son deuil et ses cierges, ce
» n'est pas le fossoyeur avec sa puanteur et sa bêche, qui ont pour moi
» des émotions profondes et de pâles frayeurs : c'est le lendemain tran-
» quille, la vie qui reprend son cours sur la tombe à peine fermée, le
» repas où la famille s'assemble comme de coutume en sortant du ci-
» metière. » C. P.

53. Sous les tilleuls, par Alphonse Karr. Paris, 1832; Ch. Gosselin. Deux vol. in-12; prix, 15 fr.

Nous avons commencé à lire ce livre avec les préventions les plus favorables. Le nom de l'auteur nous était connu par des articles fort spirituels insérés dans le *Figaro*, avant la dernière et la plus honteuse apostasie de ce journal. Quelques pages citées dans le *Cabinet de Lecture*, pour donner au public un avant-goût du roman nouveau, nous avaient doucement attirés vers lui, et cette bonne disposition s'augmenta encore quand nous vîmes, dès le début, M. Karr s'éloigner des routes où courent maintenant pêle-mêle tant de jeunes écrivains. Nous sommes fatigués, et qui n'est pas comme nous fatigué de cette manie descriptive et de cette affectation de coloris boursouflé qu'un grand poète a inoculée à la jeunesse? Qui n'est pas ennuyé de tant d'imitations des vieilles

Digitized by Google

chroniques? Le roman historique roule aujourd'hui dans les ruisseaux. Qui n'est pas malade et souffrant de cette littérature galvanique, comme on l'a nommée, qui, pour produire le moindre effet, ne craint pas de mettre le cœur humain tout entier au pillage? Au commencement, rien de tout cela dans *les Tilleuls;* nous étions surpris. Un style élégant, simple et poétique à la fois, un sentiment assez vif des beautés de la nature, surtout le retour aux mouvemens éternels et vrais du cœur, et une douce peinture de l'amour, tout cela nous paraissait d'une délicieuse nouveauté, par contraste peut-être avec le goût du jour. Il faut l'avouer, à mesure que nous avancions, notre plaisir diminuait; car toutes ces heureuses qualités qui nous avaient plu ne se soutenaient pas; et, avant d'avoir lu la dernière moitié du second volume, nous avions notre opinion faite sur le naturel de l'auteur, sur la valeur dramatique de son roman, sur la vérité des sentimens et des caractères, et sur la portée et la solidité des idées philosophiques qui sont jetées çà et là dans ce livre avec un certain air de nonchalance et de fatuité. Nous aurions analysé nos impressions, expliqué ce mélange de défauts et de qualités qui nous avaient tour à tour frappés, et fait tous nos efforts pour mettre en saillie ce qu'il y a de mérite réel dans cet ouvrage, début d'un jeune écrivain qui, nous le souhaitons et nous l'espérons, tiendra toutes ses promesses.

Mais nous avons eu le malheur de jeter les yeux sur les éloges monstrueux de certains journaux. Pourquoi avoir des amis qui vous louent, d'une manière insensée, et qui vous louent précisément par les côtés qui chez vous sont le moins louables? En vérité, de tels amis sont bien maladroits, s'ils ne sont pas des traîtres : moi, je m'en défierais.

Mettre *les Tilleuls*, comme on l'a fait, à côté et au-dessus de la *Nouvelle-Héloïse* et de *Werther*, peut être une bonne *farce* de journal. Mais ajouter que « le roman de Jean-Jacques n'est pas un livre, et que le roman de M. Karr en est un; » c'est se trahir à dessein, c'est mettre le lecteur sur la voie de ce qu'on a voulu dire, c'est laisser percer, comme à travers un grand éclat de rire, son infernale malignité. Car c'est faire remarquer à tout le monde le plus grand défaut de cette œuvre tant vantée, à savoir de n'être pas un livre, de n'avoir ni plan ni suite, de manquer complétement de but, de quelque manière qu'on entende le but de l'art, dans quelque théorie qu'on se mette. On serait tenté, en effet, de croire que l'auteur n'a d'abord voulu que reproduire

Digitized by Google

quelques impressions personnelles, quelques souvenirs qui vivaient dans son cœur, prenant l'émotion qu'il en ressentait pour une inspiration suffisante et féconde, et croyant y trouver la matière d'un ouvrage, et qu'ensuite la nécessité de remplir un cadre l'a jeté au hasard dans une imitation malheureuse de plusieurs romans, aussi divers par le fonds poétique que par la forme, et l'a conduit ainsi à se bâtir une fable sans unité, et par là même sans art et sans intérêt. Voilà ce que l'ami de M. Karr, qui l'a si bien tympanisé, nous révèle : vraiment on prendrait cela pour un tour de jalousie d'un ennemi caché.

Le soupçon une fois éveillé, on comprend le sens de cette absurde comparaison avec *Werther* et la *Nouvelle Héloïse*. Parler de *Werther* à propos des *Tilleuls*, c'est comme si l'*ami* avait dit : « Je vous dénonce l'ouvrage de mon ami M. Alphonse Karr comme un plagiat de *Werther*. Son *Stéphane* voudrait bien avoir l'imagination *werthérienne;* il voudrait bien sentir la nature et l'art avec exaltation : mais assurez-vous s'il a le mérite de sa prétention. » En citant la *Nouvelle Héloïse*, c'est comme si l'*ami* avait dit : « Mon ami M. Alphonse Karr a voulu, comme Jean-Jacques, faire un roman philosophique, un roman à tiroirs, où, tout en suivant le fil de son drame, il dirait légèrement son mot sur toute chose, sur l'amour, le duel, le suicide, l'immortalité de l'ame, etc., etc. Mais ayez soin, cher lecteur, de voir si sur tout cela il est neuf, original, réfléchi, ou s'il n'a de remarquable que ce ton leste et fringant d'un jeune homme qui croit avoir tout senti et tout compris lorsqu'il est encore au début de la vie, et qui parle des idées les plus profondes sans avoir bien sondé leur profondeur. »

En vérité, M. Karr a des amis funestes. Le moyen de louer son livre quand il a été loué de cette manière; quand, à peine sorti de la presse, on l'a annoncé au public avec un fracas d'éloges qui en étouffe le mérite, et ne permet plus qu'on l'apprécie? ***

54. Le Secret du roi, roman historique, par M. Power, artiste du théâtre royal de Covent-Garden, traduit de l'anglais sur la troisième édition, par M. A.-B. Defauconpret. Paris, 1832; Eugène Renduel. 2. vol. in-8°; prix, 12 fr.

Le roman historique commence à passer de mode, et M. Power n'est qu'un traînard isolé, qui marche encore sur les derrières de cette grande

Digitized by Google

armée d'imitateurs, veuve déjà de ses chefs, dont la verve est éteinte et morte. Nous avons tant vu de chevaliers armés de toutes pièces, nous avons été les témoins d'un si grand nombre de tournois, nous avons assisté à tant de levers royaux, depuis quinze ans, qu'à peine notre curiosité est-elle excitée, lorsqu'un téméraire écrivain vient essayer encore de ressusciter toutes ces merveilles du moyen-âge. Pourtant dans le cas actuel, on aurait tort de céder à une prévention qui doit être bien générale parmi les lecteurs de romans. M. Power n'est pas un créateur; il n'y a dans sa production rien qui porte un caractère bien tranchant d'originalité : ses héros, leurs aventures, leurs costumes, leurs passions, tout cela n'est pas nouveau pour nous : nous parviendrions bien à les retrouver, épars çà et là, dans les romans de Walter-Scott et de tant d'autres; mais il y a cependant un mérite réel dans son livre, puisque nous sommes parvenus à lire sans ennui deux gros volumes in-octavo, et qu'ils nous ont même laissé une impression fort agréable. C'est que M. Power a su disposer ces matériaux avec art, c'est qu'il les a rajeunis par un style spirituel et de bon goût, c'est qu'en imitant, il l'a fait avec discernement, laissant là les défauts de son modèle pour ne lui emprunter que des beautés : sa manière est vive, animée, et se garde avec soin des longueurs soporifiques dont quelques autres allourdissent leurs récits. C'est dommage que le *Secret du roi* soit presque un anachronisme : dans le bon tems, lorsque le genre était en pleine et bruyante vogue, le nom de M. Power aurait occupé une belle place dans tous les feuilletons littéraires.

***

55. Musée de peinture et de sculpture, ou *Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs des collections publiques et particulières de l'Europe;* dessiné et gravé à l'eau-forte sur acier, par Reveil; avec des notices descriptives, critiques et historiques, par Duchesne aîné. Paris, 1832; Audot, rue du Paon, n° 8. Bruxelles, Jobard, lithographe, plaine de Sainte-Gudule.

Cet ouvrage sera prochainement terminé. Il se composera de 168 livraisons, plus les *Loges du Vatican* et les *Amours de Psyché*, d'après Raphaël, ainsi que les *Amours des Dieux*, d'après Titien et Jules Romain. Toutes les livraisons, jusqu'à la 162e, et même plusieurs

Digitized by Google

gravures des *Loges* et de *Psyché*, ont déjà paru. Nous consacrerons un article à cette importante collection.

56. Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre ancienne et moderne, *et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monumens français et étrangers;* suivi de *la Biographie des plus célèbres peintres verriers;* par E.-H. Langlois, peintre, orné de 7 planches dessinées et gravées par mademoiselle Espérance Langlois. Rouen, 1832; E. Frère. In-8° de 300 pages. (Voy. *ci-dessus*, p. 281, quelques mots relatifs à l'*Essai sur la peinture sur verre aux Pays-Bas*, par M. *de Reiffenberg*.)

Cet Essai parut d'abord en 1823, dans le procès-verbal de la séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen, l'une des compagnies littéraires de province qui méritent le plus d'éloges par la constance, les résultats et la direction de leurs travaux. Alors beaucoup moins étendu, il fut tiré à part à un très-petit nombre d'exemplaires; leur rapide épuisement et les demandes réitérées auxquelles l'éditeur actuel ne put satisfaire l'ont enfin déterminé à reproduire ce travail, dont plusieurs planches nouvelles accompagnent le texte entièrement refondu. L'auteur débute par des recherches relatives à l'origine et aux progrès de la peinture sur verre, et d'abord il s'occupe du verre lui-même, sur lequel peut-être le docte de Valois aurait pu lui fournir quelques indications dans un Mémoire inséré au premier volume du recueil de l'Académie des inscriptions. Le Vieil, et ce n'est pas à tort, a été son principal guide. Aimant à croire que la peinture sur verre naquit en France, il s'en rapporte volontiers sur ce point à son patriotisme, qui peut-être ne l'a point trompé, mais qui n'aurait rien perdu à s'appuyer de quelques preuves. Vient ensuite une description de vitraux des principales églises de Rouen, et ici M. Langlois est sur son terrain. On s'aperçoit que c'est un digne fils de cette Normandie si riche en beaux souvenirs, en monumens du passé, et qui excitait si vivement l'enthousiasme du bibliomane-archéologue Dibdin, comme elle doit échauffer celui de tout ami des arts. Après ce morceau étendu, l'auteur passe en revue les vitraux remarquables dans plusieurs autres parties de la France, ceux de la cathédrale de Chartres, de la cathédrale de Strasbourg, de Notre-dame de Brou, de la cathédrale de Reims, de l'église royale de Saint-Denis, des cathédrales de Metz, Soissons, Noyon, Bour-

Digitized by Google

ges, Paris. Voyageant de là dans les pays étrangers, il nous entretient des cathédrales de Cantorbéry, de Milan, de Cologne. Enfin, après avoir tracé le tableau de l'état actuel de la peinture sur verre, particulièrement en France, il termine par la biographie que le titre annonce. Ce livre est, en général, d'une lecture attrayante et instructive. Est-il exempt d'inexactitudes? non, et toutes les personnes qui s'occupent de ce genre de recherches minutieuses savent combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'éviter toute erreur. Les noms, les dates sont une source de méprises désespérantes. Souvent les renseignemens manquent ou devraient être pris aux lieux mêmes, dans des dépôts fermés au public ou trop éloignés de l'écrivain. Le lecteur ne sait rien des peines excessives que se donne un savant consciencieux pour restituer à un nom propre sa véritable orthographe, pour ressusciter un personnage ignoré, oublié, obscur, pour fixer une année, prendre en faute un historien ou un bibliographe, au moment d'y tomber soi-même; ou, s'il le sait, il n'en a cure, pas plus que des sueurs des malheureux qui ont été chercher dans les entrailles de la terre le métal dont est faite la pièce de monnaie avec laquelle il paie son déjeuner ou sa place à l'opéra. DE REIFFENBERG.

57. HISTOIRE DE LA MUSIQUE, par M. STAFFORD, traduite de l'anglais par madame ADÈLE FÉTIS, avec des *notes*, *corrections* et *additions*, par M. FÉTIS, Paris, 1832; Paulin, éditeur, place de la Bourse. In-12 de 367 pages; prix, 5 fr.

Avant la fondation de la *Revue musicale*, publiée par M. FÉTIS, journal hebdomadaire, maintenant européen, la littérature historique et critique de la musique en France se bornait à un très-petit nombre de traités généraux ou de dissertations particulières, faits sans discernement, sans goût, et à peine lus de quelques savans. Les gens de lettres qui passaient de la critique de la Comédie-Française à celle de l'Opéra, ignorant les principes de l'art qu'ils jugeaient sans appel, et n'en ayant souvent même pas un sentiment juste, ne firent que gêner sa marche et ralentir ses progrès. Quant aux musiciens, tels que Brossard, Delaborde et autres, qui essayèrent d'écrire sur cet objet, ils manquèrent, soit de discernement dans le choix de leurs matériaux, soit de connaissances suffisantes, soit de méthode dans l'exposition de leurs idées. Les étrangers, au contraire, possèdent depuis long-tems une

Digitized by Google

grande quantité d'ouvrages remarquables sur cette matière, parmi lesquels l'histoire générale de Forkel chez les Allemands, celle du père Martini en Italie, celles de Burney et de Hawkins en Angleterre, occupent le premier rang. C'est dans ces deux derniers ouvrages que M. Stafford a puisé les principaux matériaux de son abrégé historique, il y a ajouté quelques recherches assez étendues sur la musique des Orientaux, et sur les compositions modernes postérieures à l'époque où Burney et Hawkins écrivirent. Cette partie du travail de M. Stafford a été revue et souvent même refaite par M. Fétis, qui a rectifié par des notes et additions les diverses erreurs et omissions qu'elle présentait.

Les musiciens, qui éprouvent plus que jamais le besoin de connaître, sinon dans ses détails, au moins dans ses faits généraux, l'histoire de leur art, la trouveront donc suffisamment développée dans ce livre, traduit avec un soin remarquable par madame Fétis, et enrichi de nombreux suppléments par M. Fétis. On peut le diviser en deux parties à peu près égales : dans la première il est traité de la musique chez les anciens et chez tous les peuples de la terre qui n'en ont eu qu'une connaissance imparfaite; l'auteur n'y a omis aucun des faits qui peuvent éclaircir l'histoire générale de l'art ou même seulement intéresser la curiosité des lecteurs; la seconde contient l'histoire de la musique depuis la connaissance de l'orgue et la découverte de l'harmonie jusqu'à nos jours. Il est encore à remarquer que, dans cette seconde partie, l'auteur anglais avait jugé prudent d'intéresser la vanité de ses compatriotes au succès de son livre, en s'étendant longuement sur la musique anglaise ancienne et moderne, et sur ses progrès. Ces détails, fastidieux et inutiles pour l'histoire de l'art, ont été considérablement raccourcis par M. Fétis, qui les a remplacés par une notice sur la musique française, dont il était à peine question dans l'ouvrage anglais. Nous reprocherions ici à M. Fétis la brièveté de cette notice, si nous ne savions que ce savant professeur s'occupe actuellement d'un ouvrage considérable auquel cet écrit, et ceux qu'il a précédemment fait paraître, n'ont été jusqu'ici qu'une sorte d'introduction (1).

---

(1) Voici le titre de ces ouvrages :
La musique mise à la portée de tout le monde, 1 vol. in-8°.
Curiosités historiques de la musique; 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

En attendant la publication de ces importans travaux, nous recommandons vivement aux artistes et aux personnes qui désirent posséder quelques notions sur l'histoire de la musique, ce petit volume, que rien ne saurait remplacer en ce moment, et dont la lecture peut servir de préparation à des études plus étendues.

Ch. D.

Digitized by Google

NOUVELLES SCIENTIFIQUES,

LITTÉRAIRES ET INDUSTRIELLES.

GRANDE-BRETAGNE.

STATISTIQUE INDUSTRIELLE DE LA VILLE DE LONDRES.

Cette statistique a été établie d'après des documens officiels par M. César Moreau. La ville de Londres a 6 lieues de France de longueur sur une largeur de 4 et demie. On y compte 424 églises ou chapelles, 1650 écoles et 1100 établissemens destinés à l'éducation; et, en outre :

763 libraires.
350 relieurs.
450 imprimeurs.
360 cabinets de lecture.
140 ouvrages périodiques.
2,100 boulangers.
1,800 bouchers.
4,300 tavernes.
200 brasseries.
15 bains publics.
580 pharmacies.
300 médecins.
1,180 chirurgiens.
79 fabriques de produits chimiques.
42 fabriques de cirage de bottes.
2,880 bottiers.
3,900 tailleurs.
12 manéges.
390 chapeliers.
490 bijoutiers.
600 magasins de modes.
131 notaires.
1,150 avocats.
3,480 agens d'affaires.
4,500 copistes.
1,560 négocians.
1,600 agens de change.
60 banquiers.
125 mécaniciens.
187 facteurs d'instrumens.
24 facteurs de pianos.
170 couteliers.
20 fonderies de caractères.
59 tanneurs.
200 corroyeurs.
320 constructeurs de bâtimens.
200 architectes.
190 constructeurs de navires.
102 cordiers.
10 fabriques de câbles de fer.
30 forges d'ancres.

Digitized by Google

64 fabriques de toile à voiles.
10 fabriques de goudron.
70 fabriques de pompes pour les navires.
20 fabriques où l'on courbe le bois.
20 fabriques d'écrous.
520 commissaires-priseurs.
25 manufactures d'aiguilles.
35 fabriques de crins.
13 manufactures de moutarde.
340 ateliers de teinture.
410 établissemens de gravures.
62 fonderies de suif.
115 manufactures de tabac.
120 fabriques de machines.
260 fabriques d'étain.
26 fabriques de plomb.
13 fabriques d'instrumens d'agriculture.
380 fabriques de métaux.
460 fabriques de fil de fer.
10 fabriques d'eau forte.
24 fabriques d'indigo.
88 fabriques de blanc de plomb.
6 fabriques de térébenthine.
298 fabriques de soieries.
62 manufactures de tapis.
38 fabriques de crêpes.
25 fabriques de mousselines.
63 ateliers de dentelles.
39 fabriques de coton, etc. (non compris les filatures).
18 fabriques de couvertures.
441 tonneliers.
64 tourneurs.
822 voitures pour transporter les marchandises dans Londres.
1,940 voitures pour transporter les marchandises hors de la ville.
935 bateaux pour transporter les marchandises.
32 moyens de transport par les machines à feu.
150 maisons de jeu.
2,000 femmes entretenues.
25,000 femmes publiques.
12 maisons de police.
51 tribunaux.
13 prisons.
49 maisons de détenus pour dettes.
13 théâtres.
90 établissemens religieux ou scientifiques.
98 établissemens de bienfaisance.
73 maisons de santé.

EMPLOI DU GAZ HYDROGÈNE COMME MOTEUR.

On annonce, comme venant d'être soumise à des épreuves décisives, une invention qui promet de laisser loin derrière elle la découverte des machines à vapeur. Un habitant de Londres, nommé Brown, est parvenu, après huit ans d'expérience, à se servir de gaz hydrogène pour moteur, au lieu d'employer la vapeur d'eau. Son appareil se compose d'un cylindre dans lequel il introduit du gaz hydrogène, très-facile et surtout peu coûteux à préparer. Le gaz, poussé dans le cylindre d'une manière et en quantité convenables, y soulève un piston qui communique avec une manivelle. Quand le piston est arrivé au terme de sa course, l'hydrogène s'enflamme comme la vapeur se condense dans les machines à feu actuelles, et le vide se fait; le piston retombe immédiatement chassé par la pression atmosphérique, et il se relève poussé

Digitized by Google

par un nouveau courant de gaz, de manière à produire ce mouvement alternatif de hausse et de baisse qui caractérise les machines à vapeur. La différence consiste dans l'emploi du gaz au lieu de la vapeur, et le vide s'opère dans le premier cas par la combustion de ce gaz, ainsi qu'il a lieu par la condensation dans les machines à vapeur. Nous apprenons qu'une expérience en grand sur ce nouveau moteur a parfaitement réussi à Croydon, près Londres, où un appareil mû d'après ce système a fourni seize mille litres d'eau par minute. On comprendra sans peine toute l'importance d'une telle découverte, qui permettrait de supprimer les chaudières si lourdes et les provisions d'eau coûteuses et encombrantes, aujourd'hui indispensables aux machines à feu.

Nous ignorons encore comment M. Brown, qui avait publié son idée en Angleterre il y a environ huit ans, est parvenu depuis à vaincre les nombreuses difficultés qui semblent s'opposer à son application.

ÉCHANGE DES PRODUCTIONS LITTÉRAIRES ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

D'après une convention entre les gouvernemens français et anglais, qui vient d'être ratifiée par le parlement, à l'avenir l'Angleterre fera parvenir à la Bibliothèque du Roi, à Paris, un exemplaire de tous les ouvrages qui se publient en Angleterre, et de son côté la France enverra au Musée britannique un exemplaire de tous les ouvrages français qui paraîtront. Jusqu'à présent, la bibliothèque de Paris ne pouvait acquérir que peu de livres anglais, à cause de leur cherté; ainsi cet arrangement profitera surtout à la France. Ce qui fait honneur aux deux gouvernemens, c'est que, d'après la convention, cet échange aura lieu en tems de guerre comme en tems de paix, et le bruit des armes n'interrompra point les communications intellectuelles.

OUVERTURE D'UN CLUB DRAMATIQUE.

Le *club de Garrick* a été ouvert le 1er février 1832, sous la protection du duc de Sussex, et cette ouverture a été célébrée le 15 du même mois par un banquet solennel. Parmi les membres de ce club, on compte lord Mulgrave (auteur de plusieurs romans fashionables, sous le nom de lord Normanby), lord Lewison Gower, sir John Cam-Hobhouse, W.

Digitized by Google

Fraser (éditeur du *Magazine for town and country*), le chanteur Braham, l'Espagnol Trueba, l'acteur Kemble, et d'autres écrivains et artistes. Le but de l'association est de former un centre pour les amis de l'art dramatique. Les statuts ont été adoptés en séance générale le 1er mars. Le noyau du club se composait de trois cents membres.

POLOGNE.

DÉTAILS SUR LES MESURES EMPLOYÉES RÉCEMMENT PAR LE GOUVERNEMENT RUSSE POUR DÉTRUIRE LA NATIONALITÉ POLONAISE.

Les communications avec la Pologne sont aujourd'hui si difficiles que les journaux ne peuvent que donner de vagues tableaux sur le sort malheureux de ce pays, ou bien publier des faits détachés, qui s'effacent bien vite de la mémoire des lecteurs. La Russie, il est vrai, ne cache plus à l'Europe ses intentions à l'égard de la Pologne; en abolissant la constitution garantie par le traité de Vienne, elle avoue hautement son projet de réduire cette contrée au rang d'une simple province (1); mais ce qu'elle voudrait encore couvrir d'un voile épais, c'est l'atrocité des mesures dont elle se sert pour parvenir à ce but. Nous rassemblons sur ce sujet quelques faits et quelques documens officiels, qui sont récemment arrivés par des lettres dont nous pouvons garantir l'authenticité. Leur simple reproduction, sans réflexions ni commentaires, réduira peut-être au silence les hommes qui prônent encore la bonne foi et la générosité de l'empereur Nicolas.

L'EXPORTATION DES ENFANS est un des moyens dont on se sert pour opérer la destruction de la population polonaise.

Les ukazes impériaux qui prescrivirent cette mesure, et les ordres du vice-roi qui en déterminèrent l'exécution, jetèrent l'alarme dans tout le royaume. Des mères effrayées cessèrent d'envoyer leurs enfans aux écoles. De telle sorte que la municipalité de Varsovie

(1) Voyez sur le statut organique du 26 février, qui abolit la constitution de 1815, la brochure intitulée : *La Pologne, province russe*. (Paris, chez les libraires du Palais-Royal.)

Digitized by Google

s'est vue obligée de faire une proclamation (que le *Staats-Zeitung* de Berlin s'est hâté de communiquer à l'Europe), où elle déclarait que S. M. l'empereur ne prend sous sa *protection* que les enfans pauvres et orphelins. Mais quels enfans sont pauvres ou orphelins? La détermination de cette qualité appartient à la volonté arbitraire des commandans militaires. Le 5 mai on avait déjà secrètement expédié, de Varsovie seulement, quatre transports, chacun de cent cinquante enfans. Le cinquième transport, composé de vingt et quelques chariots remplis d'enfans de six à dix-sept ans, fut expédié en plein jour, le 17 du même mois. Quel spectacle affreux! « Depuis quelques jours (écrit un témoin oculaire) le tems était froid et humide. Ce jour-là (le 17 mai) la pluie tombait à verse, toutes les rues étaient désertes, quand tout à coup on entend le roulement des voitures et le pas des chevaux, des gémissemens et des cris perçans de femmes. C'était une caravane d'enfans, qui, partie des casernes d'Alexandre, s'avançait vers le pont de Praga, par le quartier Nowe Miasto, la rue Podwale et le faubourg de Cracovie. Chacun cherche chez lui ce qu'il a de provisions, de vêtemens ou d'argent, l'envoie ou l'apporte aux voitures, pour ces êtres innocens arrachés pour toujours à leurs familles et à la patrie. De malheureuses mères ne veulent pas les quitter, elles s'efforcent d'arrêter les voitures; tout le monde partage leur douleur, tous versent des torrens de larmes..., pleurs inutiles! Le désespoir d'une mère avait jadis désarmé la rage du lion de Florence, il n'a pu toucher les barbares envahisseurs de la Pologne. Quelle triste comparaison pour un monarque chrétien!..»

Il faut pourtant convenir qu'il y a parmi les Russes des hommes qui souffrent de l'atrocité des ordres de leur tzar; honteux instrumens de son despotisme, ils tâchent d'accréditer le bruit que tout cela se fait selon les plans arrêtés relativement à la Pologne, par les trois puissances réunies, la Prusse, l'Autriche et la Russie. Il est utile aussi de faire observer que l'ukaze de l'empereur parle à la vérité des orphelins seulement; mais selon sa définition l'*orphelin est*, 1° l'enfant qui n'a pas de père, quoiqu'il ait de la fortune; 2° celui dont le père et la mère sont vivans mais pauvres, c'est-à-dire dont le père n'a pas rang d'officier ou d'employé public. Pour trouver ces orphelins, voici les mesures prises par le gouvernement russe : on a invité, à Varsovie par l'intermédiaire des commissaires de police, et en province par celui des com-

Digitized by Google

missaires d'arrondissemens, tous ceux qui auraient besoin de secours pour leurs enfans à en faire la déclaration. Un grand nombre de parens pauvres, ou appauvris momentanément, se rendirent à cette invitation, et déclarèrent le nombre de leurs enfans. Ayant ainsi obtenu une liste d'enfans pauvres, on les saisit de suite, en disant que, conformément aux vœux de leurs familles, l'empereur, dans sa *grâce*, les prenait sous sa *protection*. Quant aux soldats et sous-officiers des vétérans, on s'est emparé de vive force de tous leurs fils. Ceux qui voulurent résister furent chargés de fers et livrés aux tribunaux militaires pour délit d'insubordination. Cependant la plupart d'entre eux, domiciliés à Varsovie depuis long-tems, sont, par leurs économies et par le travail de leurs femmes, en état d'entretenir convenablement leurs enfans et de subvenir même aux frais de leur éducation. Un d'eux, qui possédait une maison avec jardin dans un faubourg, et à qui on avait enlevé son fils, l'ayant réclamé inutilement par écrit, trouva le moyen de s'approcher du feld-maréchal, se jeta avec sa femme aux pieds du prince, et lui représenta que leur position leur permettait d'élever convenablement leur fils. « Quoi! vous avez une maison? leur dit le feld-maréchal, c'est bien; mais l'empereur en a des millions de fois autant, il donnera donc à votre fils une meilleure éducation. »

Le 17 mai on saisissait déjà publiquement dans les rues les petits garçons qui vendent de menues marchandises, du sable, des fleurs, des livres, etc; car tous ils appartiennent à la catégorie des *vagabonds*. Saisis, ils furent livrés à la police, et puis placés dans les casernes d'Alexandre; là on leur rasa la tête, on les revêtit de manteaux militaires, et enfin on les expédia au fond de la Moscovie. Jusqu'aux frontières du royaume, ils furent transportés dans des chariots; mais, arrivés là, on les a tous forcés de faire le voyage à pied. Un témoin oculaire assure que, sur environ 450 enfans appartenant aux premiers transports, à peine en a-t-on amené à Bobruysk 115; les autres sont morts en chemin, ou restés malades dans les hôpitaux russes.

Le 19 mai on saisit tous les enfans mâles des écoles élémentaires des paroisses et des arrondissemens de Varsovie. Quelques jours auparavant, toutes les institutions de bienfaisance furent privées de leurs pupilles, entre autres l'école établie dans les casernes d'Alexandre pour les enfans des soldats, l'hôpital des enfans trouvés dit de l'Enfant

Digitized by Google

Jésus, etc. Dans l'école militaire de Kalisz, on a pris tous les élèves pauvres.

Dans les campagnes, l'exécution de ces ordres a produit une terreur plus désastreuse encore. Parmi les paysans polonais on ne connaît presque point d'orphelins. Tous les enfans à peine sortis du bas âge pouvant être utiles pour des travaux légers de ménage, tous trouvent un entretien facile. Leur enlèvement ne fait donc qu'augmenter la misère générale. Déjà arrive de différens points la nouvelle du soulèvement des paysans, qui s'enfuient désespérés dans les forêts, et privés de toute arme s'y défendent avec des haches et des piques.

Mais ce n'est rien encore auprès de ce qui se passe en Lithuanie, en Samogitie, en Wolhynie, en Podolie et dans l'Ukraine. Là, on s'empare de tout enfant *des deux sexes*, au gré des commandans subalternes; puis sans s'occuper de son habillement, on le traîne tel quel à travers les steppes, au fond de la Russie. La faim et la fatigue en tuent ordinairement le plus grand nombre. A chaque transport, sont réunies quelques petites voitures russes connues sous le nom de *kibitki*, pour recevoir des provisions et les enfans incapables de marcher. Un d'entre eux tombe-t-il malade, pour s'en débarrasser, il ne reste qu'à le tuer ou à l'abandonner au milieu des steppes. Les femmes qui ont accompagné leurs enfans deviennent alors une dernière ressource pour ces malheureux; mais ordinairement, épuisées de fatigue, à peine peuvent-elles protéger leurs propres enfans. Et comme le convoi ne peut par aucune raison s'arrêter dans son voyage, les conducteurs laissent donc pour la plupart sur le bord des chemins tout enfant qui ne peut plus marcher, en mettant à son côté une portion de pain pour trois jours. Plusieurs personnes, qui sont revenues dernièrement de Sibérie, ont rencontré des cadavres de quelques-uns de ces infortunés auprès du pain dont ils n'avaient pu s'alimenter. On a vu aussi des prisonniers polonais, chargés de fers pesans ou les pieds traînant de gros morceaux de bois, porter sur leurs bras des enfans ainsi délaissés, qu'ils ont ramassés sur leur route d'exil. L'exécution de ces ordres barbares se fait avec tant d'arbitraire, que les Cosaques et les Baszkirs, à qui le soin de ces transports est confié, vendent souvent impunément les enfans aux juifs, ou bien les donnent aux paysans moscovites. — Pour passer la nuit pendant ces tristes voyages, on s'arrête dans des étapes nommées *ostrogi*. Ce sont des cabanes avec une écurie

Digitized by Google

et une cour, entourées d'un fossé et d'une palissade, situées à des intervalles de 5 à 6 milles dans les steppes, et habitées par des détachemens de Cosaques. C'est dans l'écurie et dans la cour que l'on place chaque nuit les prisonniers et les enfans polonais conduits en Sibérie. La paille qu'on leur jette pour reposer leurs corps étant rarement changée, la malpropreté qui en résulte devient une cause de maladie pour tous, et de mort pour plusieurs.

Le recrutement est un second moyen mis en usage pour anéantir jusqu'à la population de la Pologne.

La plupart des journaux ont publié, il y a quelque tems, l'ukaze de l'empereur Nicolas, qui prescrit l'enrôlement dans l'armée russe des soldats et des sous-officiers de l'ancienne armée polonaise. Par interprétation de l'amnistie accordée aux troupes revenues de l'Autriche et de la Prusse, et qui les affranchissait du service russe, cet affranchissement a été borné à ceux seulement qui possèdent quelque propriété immobilière. Et, comme en Pologne un soldat est très-rarement propriétaire, ou que, s'il avait quelques propriétés avant la dernière guerre, il les a perdues depuis, ledit ukaze est devenu applicable à tous les soldats et sous-officiers polonais; et sur trente mille hommes, il s'en trouvera à peine quelques dixaines exemptés du service moscovite. Après avoir ainsi annulé sous ce rapport les effets de l'amnistie, on a dit aux soldats que c'était une grâce qu'on leur accordait de leur payer une solde militaire dans quelque contrée lointaine de l'Asie, au lieu de les punir pour leur révolte.

L'effet inévitable de toutes ces dispositions à l'égard des anciens militaires, ainsi que du recrutement nouveau de vingt-cinq mille hommes qui vient aussi d'être ordonné, ne peut être que d'enlever à la Pologne près de la moitié de sa population adulte, et de condamner au triste sort d'un soldat moscovite toute la fleur de la jeunesse du pays. « Il est impossible (dit un de nos correspondans) de décrire l'épouvante qu'ont jetée dans les familles toutes ces dispositions; on n'entend que plaintes et paroles de vengeance; la honte et le désespoir sont empreints sur tous les visages. Aujourd'hui même (le 23 mai), j'ai entendu dans la rue une femme du peuple qui, indignée de tant d'atrocités, s'écriait : « Oh! pourquoi le tzar ne se noie-t-il donc pas enfin dans les larmes » des mères? »

Digitized by Google

Tous les prisonniers de guerre polonais, emmenés depuis long-tems au fond de la Russie, sont déjà distribués dans les régimens. Un de ces malheureux, fils de parens riches, fait prisonnier par les Russes au commencement de la campagne, annonçait dernièrement à sa famille qu'il sert comme simple soldat dans un régiment de cosaques à quatre mille verstes de Varsovie. Les officiers, qui sont retournés dans leurs foyers en vertu de l'amnistie impériale, perçoivent encore une solde modique, et ne songent point à profiter de la permission d'entrer au service russe. Au mois d'avril, le général Rautenstrauch appela chez lui tous ceux des corps du génie et de l'artillerie, et leur proposa avec beaucoup de bienveillance de prendre service dans l'armée russe, en leur promettant des grades et plusieurs conditions fort avantageuses, entre autres, celle de n'être employés qu'à la direction des travaux de fortification à Modlin et à la citadelle de Varsovie. Ils refusèrent unanimement, et déclarèrent en même tems qu'ils étaient prêts à travailler, comme ingénieurs ou employés civils, mais qu'ils ne voudraient jamais porter l'uniforme russe. Cette fierté étonne et irrite les Russes. La même proposition a été faite à 26 officiers, qui, partis en congé pour la Russie avant que la révolution de novembre eût éclaté, et retenus là par force, revinrent dernièrement en Pologne, sans être compromis par les derniers événemens. Tous l'ont également rejetée. L'empereur, ayant connu ce refus, ordonna à chacun d'eux d'exposer séparément et par écrit les motifs de leur décision.

Ce qui est encore présentement une source d'énormes abus en Pologne, c'est la procédure des cours militaires russes. Avant de porter leurs arrêts, elles sont obligées de demander au feld-maréchal la peine qu'elles doivent infliger; l'officier-auditeur présente ensuite un rapport sur l'affaire, et sans faire même comparaître devant eux l'accusé, les juges le condamnent, selon l'ordre qui leur est donné. De là il arrive, comme dit un proverbe polonais, qu'au lieu d'un maréchal-forgeron on pend fort souvent un serrurier. On a ainsi tout récemment condamné aux travaux forcés à Bobruysk un nommé Ryklewski, employé du ministère des finances du royaume, qu'on avait pris pour un étudiant du même nom. Ce malheureux subissait déjà depuis quelques semaines la peine dont il ne pouvait comprendre le motif, quand un officier de garnison le reconnut, et rendit compte de l'affaire au commandant de place. On

Digitized by Google

le renvoya alors tout épuisé et affaibli par ses souffrances, et le prince de Varsovie lui-même daigna personnellement lui en demander pardon. Après la prise de Varsovie on avait assigné un terme préclusif, dans lequel tous les habitans devaient délivrer aux autorités leurs armes. Un ancien sergent de la garde nationale (nommé Stypulkoski) avait chez lui les fusils du détachement qu'il commandait; il ordonne à son domestique de les porter à l'arsenal la veille même du terme; le domestique, empêché par quelques autres occupations, n'y va que le lendemain. On arrête l'ancien sergent; l'officier qui instruit son affaire ne sait point le polonais; Stypulkoski ne connaît pas le russe; on écrit, on lui adresse des paroles qu'il ne comprend pas, et on le fait monter dans un *kibitka*. Il n'a appris qu'à la forteresse de Zamosc qu'il était condamné à six mois de travaux de fortification. Malgré toutes les réclamations possibles, il subit encore cette peine.

Le feld-maréchal Paszkiewicz, par suite de son caractère ou d'un plan arrêté, se montre toujours avec l'arrogance, la sévérité et l'ostentation d'un vrai satrape. Allant un jour, monté à cheval et entouré de son nombreux cortége, il rencontra dans une rue un ouvrier qui s'occupait de son travail sans faire attention aux passans. Irrité de cette insouciance, et la prenant pour un manque de respect à sa personne, le prince fit saisir sur-le-champ le pauvre ouvrier, et lui fit appliquer en sa présence une cinquantaine de coups de knout. Digne successeur de Constantin Pawlowicz!

La destruction des établissemens pour les sciences, les lettres, les beaux-arts et l'éducation, est un troisième moyen employé par le gouvernement russe comme destructif de toute nationalité polonaise.

La bibliothèque nationale de Varsovie, contenant plus de deux cent mille volumes, riche surtout en manuscrits concernant l'ancienne littérature slave, n'existera bientôt plus pour la Pologne. Elle doit être transportée à Pétersbourg.

En vertu de cet ukaze, les commissaires russes *ad hoc* sont déjà arrivés; ils ont dressé des inventaires, inspecté l'emballage, et auront bientôt terminé leur mission. Le 30 avril, ils avaient pris au trésor public du royaume 60,000 florins pour les frais de transport. La perte de cette précieuse collection est d'autant plus funeste pour la Pologne, qu'après toutes les calamités et les spoliations qu'elle a éprouvées de-

Digitized by Google

puis un demi-siècle, il ne restait plus de livres rares et de manuscrits concernant l'histoire du pays que dans quelques couvens, et que c'est de ces derniers débris de richesses littéraires qu'était formée la bibliothèque de Varsovie.

Le cabinet numismatique et celui des gravures ont eu déjà le sort de la bibliothèque. On les a secrètement expédiés pour Pétersbourg, le 1er mai à deux heures du matin. Le premier, unique en Europe pour les anciennes monnaies de Pologne et d'autres pays slaves, a été formé au moyen de dons particuliers; une partie du dernier fut jadis la propriété du roi Stanislas-Auguste, et l'autre fut donnée par le comte Stanislas Potocki pour l'utilité de la *nation*. La lettre qui attestait cette destination fut présentée à l'empereur, pour obtenir la permission de laisser le cabinet en Pologne. « Transporté à Pétersbourg, répondit-on, il sera également utile à la *nation*, car le peuple polonais et le russe ne font aujourd'hui qu'une nation. »

Outre la spoliation des établissemens scientifiques et d'éducation, on a encore enlevé du château royal tous les objets précieux, tous les monumens de notre gloire passée; dans la résidence royale de Lazienki, on s'est emparé de tous les objets d'art, des statues, des plus beaux tableaux, tels que ceux de Bacciarelli et Canaletti, etc.

Les habitans de la Pologne, accablés par tant d'humiliations et de désastres, avaient encore une dernière espérance pour l'adoucissement de leur sort, dans la députation composée de notables du royaume, qu'on a récemment envoyée auprès de l'empereur Nicolas. Avant la formation de cette députation, on répandait exprès le bruit que l'empereur, cédant à ses représentations, rétablirait au moins dans le royaume l'ancien ordre de choses, qu'il calmerait sa colère et sa vengeance, et qu'il suspendrait le système destructif de la nationalité du pays. Cependant peu d'entre ceux qu'on désignait pour cette mission, partageant ces espérances, voulurent l'accepter. Le feld-maréchal se vit donc forcé de faire dresser une liste de personnes *bien intentionnées*, et c'est sur cette liste qu'il a choisi lui-même les membres de la députation. On menaçait ceux qui s'excusaient; et pour éloigner tout prétexte de refus, on donna à chaque député 500 ducats pour ses frais de voyage, et on le fit accompagner jusqu'à Pétersbourg par un officier de gendarmerie. C'est avec un soin

Digitized by Google

tout particulier qu'on tâcha de choisir les homonymes des personnages qui figuraient dans la révolution; on a donc vu, dans cette députation, des Radziwill, des Soltyk, des Niemojowski, etc. : on a voulu encore avoir un Ledochowski, le choix était déjà tombé sur le général de ce nom, ci-devant commandant de Modlin, à peine réussit-il à s'en excuser pour ses infirmités. On connaît les résultats de cette députation. On sait qu'on ne lui permit de faire aucune représentation sur l'état et les besoins de la Pologne, qu'elle ne put que remercier S. M. de sa clémence et de son statut organique, et qu'on lui répondit que le hasard seul pouvait réparer les malheurs de la nation. N'y aurait-il donc aujourd'hui que le hasard qui puisse empêcher la destruction de la Pologne!

DERNIÈRES NOUVELLES DE LITHUANIE ET DE VARSOVIE.

Depuis quelque tems on répand le bruit que quelques milliers d'habitans de la Lithuanie, pour se soustraire aux persécutions des Russes, se sont enfuis dans les forêts de Bialowies, et qu'ils livrent des combats sanglans aux troupes envoyées pour les soumettre. Il y a parmi eux beaucoup de citoyens distingués, suivis de leurs familles et des populations entières de quelques villages, qui n'ont pu que par ce moyen sauver eux et leurs enfans de la mort et de l'exil. Les Russes font monter leur nombre à quelques milliers. On dit que ces insurgés ont récemment exterminé un régiment tout entier de cosaques. Ils ont dû déjà prendre quelques canons, mais pas de munitions. Comme ils ne font point de quartier, l'épouvante et la désertion vont croissant parmi les troupes russes.

Une grande partie des troupes russes stationnées en Pologne se compose de recrues jeunes et faibles, qui remplissent journellement les nombreux lazarets des palatinats de Sandomirz, de Lublin et de Cracovie. Un grand nombre de déserteurs de ces régimens infestent les forêts de Sainte-Croix, et attaquent les voyageurs. Les régimens russes changent constamment de cantonnemens. On dit que les troupes stationnées en Pologne vont être remplacées chaque semestre par des régimens nouveaux arrivés des extrémités de la Russie. A Varsovie, il est défendu aux officiers de fréquenter les habitans; au milieu du jour de nombreuses patrouilles ne cessent de traverser les rues; pendant la nuit

Digitized by Google

on augmente encore les précautions : la patrouille principale mène toujours avec elle un canon. Pour l'entretien de ces troupes et pour les travaux des fortifications, le gouvernement russe s'est déjà emparé de 10 millions sur les revenus du royaume, et il a pris des avances considérables à la banque de Varsovie.

La destruction de la nationalité polonaise se poursuit dans les moindres détails. On ne voit plus en Pologne que les couleurs russes. On affecte de peindre avec ces couleurs les poteaux miliaires et les parapets des ponts. Les autorités ont reçu l'ordre d'attacher les feuilles de leurs actes avec du fil aux couleurs russes. La décoration de l'*Aigle blanc* a été changée. Elle consiste aujourd'hui en un aigle russe portant sur lui un aigle de Pologne. Le ruban de la décoration n'est pas bleu clair, mais bleu foncé. Le bulletin des lois et les décrets du conseil d'administration contiennent à présent le texte russe en regard du polonais. Cette mesure doit être appliquée aux actes de toutes les branches du gouvernement aussitôt que l'on pourra trouver assez de Russes capables de remplir les fonctions de l'administration organisée à l'instar de celle de France. Jusqu'à présent les places de chefs sont les seules occupées par les Russes, à qui les employés subalternes polonais, conservés après épuration, présentent leurs rapports en polonais avec l'allemand ou le français en regard. Les vétérans et les invalides, le seul corps militaire polonais, ont dû déposer les paremens et les collets cramoisis, et les remplacer par d'autres en ponceau, couleur russe. La cocarde nationale polonaise a été changée depuis long-tems contre la cocarde russe. La décoration *Virtuti militari* pare aujourd'hui la poitrine de chaque Russe. Quand on l'a envoyée au général Rudiger, il dit : « C'est une carte blanche pour avoir un soufflet à l'étranger. »

La commission, qui doit juger les personnes exclues de l'amnistie, prépare déjà secrètement ses travaux. L'ukaze qui l'institue prescrit aussi l'arrêt qu'elle doit prononcer sur chaque accusé. C'est le général Witt qui est président. Parmi ses membres, on compte quatre Polonais vendus depuis long-tems aux Russes : l'ancien censeur général Szaniawski, Wyczechowski, ci-devant procureur auprès du sénat constitué en cour suprême pour juger les membres des sociétés secrètes patriotiques, Alexandre Potocki, grand-écuyer de S. M., et Poklenkowski, qui remplira dans la commission les fonctions du procureur. Le 13 mai,

Digitized by Google

un général russe, accompagné du vice-président de la ville de Varsovie, Gierlicz, visita la prison correctionnelle des Franciscains. Les prisonniers ordinaires, qui y sont actuellement détenus, seront transportés à Zamosc; leur place doit être occupée par tous ceux qui vont comparaître devant ladite commission, et c'est là que sera instruit leur procès. — Les travaux de la citadelle de Varsovie avancent avec beaucoup de rapidité. On tâche avant tout d'achever la construction de la prison d'état. — De toute l'armée polonaise, on ne compte jusqu'à présent que 150 soldats qui soient entrés volontairement au service moscovite; les autres y sont forcés et envoyés au Caucase ou en Sibérie sous toutes sortes de prétextes. Pour la singularité du fait, ces 150 hommes ont été présentés au feld-maréchal, qui leur a fait donner à chacun deux ducats — On vient d'ordonner un nouveau recrutement de 25,000 hommes, en n'y comptant point les militaires appartenant à l'ancienne armée polonaise, faits prisonniers pendant la guerre, ou revenus de Prusse et de l'Autriche en vertu de l'amnistie, qui ont déjà été envoyés au nombre de 30,000 hommes au fond de la Russie. — Varsovie n'est plus à reconnaître à l'extérieur. On ne voit que des revues de troupes russes; on n'entend que les cris de cochers à longue barbe, conduisant au galop les voitures de seigneurs qui ont la poitrine couverte de croix et de médailles; partout une ostentation asiatique. Dans les rues principales, tous les premiers étages sont occupés par les familles russes, dont le nombre s'accroît chaque jour. Sur toutes les places publiques, sous les colonnes de Sigismond et de Copernic, des *markietans* (marchands russes ambulan), étalent leurs sales boutiques. La capitale supporte cependant tous ces malheurs avec une grande dignité. Les habitans se tiennent d'habitude à l'intérieur de leurs maisons. Dans aucune fête ou réunion publique, on ne rencontre de visages polonais. Le peuple s'obstine avec toute l'énergie de son caractère à dominer toutes les calamités qui l'accablent. Plein de foi dans le délivrement prochain de sa patrie, il attend incessamment les Français et les Hongrois, comme s'ils étaient à quelques lieues seulement de Varsovie; et, toujours prêt à combattre pour son indépendance, il se maintient fier et sent sa supériorité morale en face de ses barbares oppresseurs.

Digitized by Google

BELGIQUE.

ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Séance du 7 juillet 1832.

Choléra-morbus.

M. *Villermé*, chargé avec quatre autres personnes, par la commission de salubrité du département de la Seine, de rédiger un rapport sur les ravages du choléra, communique, par l'entremise de M. Quetelet, les résultats de ses travaux et de ceux de ses collègues. Ces savans ont reconnu que les écarts de régime ont une influence réelle sur le nombre des victimes que frappe la maladie; que les grands et brusques changemens dans la température, et même dans la pesanteur de l'atmosphère, paraissent avoir pour effet immédiat de donner une nouvelle activité à la cause du choléra; que le choléra est bien décidément la maladie des hommes faits et des vieillards; que si la maladie est contagieuse, elle l'est si peu qu'il ne faut pas craindre de toucher les malades, de les approcher, de respirer leur haleine; que les chlorures et tous les autres préservatifs prétendus de la maladie, qui ont été partout si vantés, n'en préservent point; enfin qu'une fois qu'on est atteint du choléra, la probabilité d'en mourir va toujours en augmentant après l'âge de trente ans, et qu'au-dessous de celui de douze à quinze, elle s'accroît à mesure qu'on se rapproche de la naissance.

— M. *Sauveur* présente, de la part de M. *Moreau de Jonnès*, une note sur le *traitement du choléra par le sel marin.*

— M. le baron *de Reiffenberg* lit un Mémoire *sur les comtés de Durbui, de la Roche et de Daelem*, annonce la seconde partie de son *Essai de statistique ancienne de la Belgique*, et fait de vive voix les observations suivantes sur l'*hôtel-de-ville de Louvain:*

Monumens gothiques.

« La prochaine démolition de la porte de Hal, à Bruxelles, qui a excité les vives réclamations de quelques amis des arts, m'a fait penser que l'Académie n'entendrait pas sans intérêt quelques détails sur un des plus beaux monumens qui, dans notre pays, appartiennent à l'architecture improprement appelée gothique. Cet édifice, si remarquable par l'harmonieuse simplicité de son plan, la délicatesse, la variété, la richesse de

Digitized by Google

ses ornemens, fut construit, suivant P. Divæus, vers l'an 1450, et terminé environ dix ans après. Juste-Lipse tient le même langage; mais Gramaye place le commencement de la construction de cet hôtel-de-ville à l'année 1448. Des recherches que j'ai faites dans les archives de Louvain m'ont démontré que Gramaye était ici l'écrivain le plus exact. Je trouve en effet dans le tome II d'un recueil en flamand, rédigé par le greffier G. Boon, et intitulé : *Antiquitates Lovanienses*, que la première pierre fut posée le jeudi après Pâques 1448, et que l'ouvrage fut achevé en 1463. Les différentes sommes payées, chaque année, pour cet objet sont énumérées dans le manuscrit cité, et dans un autre intitulé : *Generalen index van de chartres en de documenten* (tom. II, pag. 179); on lit, dans le n° 201, que la dépense totale monta à 32,986 florins 10 sous, monnaie du tems.

« J'ai vainement cherché à découvrir le nom de l'architecte et ceux des artistes qui lui prêtèrent leur secours. J'incline à croire cependant qu'Otton van de Putte, qui se signala en 1482 dans la guerre contre Guillaume de la Mark, et qui consacra dans l'église de Saint-Pierre la bannière de ce seigneur qu'il avait prise en combattant, fut un des sculpteurs dont le ciseau exécuta une partie des bas-reliefs qui représentent, dans les impostes des niches, des sujets de l'Écriture sainte. En effet cet artiste est le seul de Louvain dont on conserve le nom à cette époque. Divæus en parle (*Rerum Lov.*, *lib.* 1, *cap.* 14).

» Quoi qu'il en soit, ce monument a beaucoup souffert de l'injure du tems, et ses élégantes tourelles menaçaient ruine quand, il y a quatre ans, M. Everaerts, jeune architecte de Louvain, offrit de réparer le dommage. L'entreprise était difficile, il fallait ressusciter un genre de construction abandonné. M. Everaerts étudia avec un soin extrême chaque pierre en particulier, fit prendre des moules des moindres fleurons, des modèles des moindres morceaux de fer qui attachent les meneaux des minarets ou girandoles à la fois diaphanes et solides et des galeries en forme de dentelles, puis il les démolit avec des précautions extraordinaires pour les rétablir ensuite en se servant de pierres nouvelles, de quelques anciens morceaux grattés ou réparés à l'aide du mastic et de la pierre artificielle. Mais, par malheur, afin de mettre de l'harmonie entre ces pièces de rapport, et de les préserver de l'action dévorante de l'air, il a cru devoir étendre sur le tout un vernis qui, du

Digitized by Google

moins à présent, ôte à la pierre sa teinte pittoresque et vénérable, tandis que le ciseau lui avait déjà enlevé ce flou et ce fruste qui ont tant de charme pour l'œil de l'homme de goût et de l'antiquaire.

» M. Everaerts se propose d'étendre son système de réparation à toute la façade. Mais peut-être que, dans les détails infinis des bas-reliefs, il rencontrera des difficultés plus grandes. Les objets étant plus près du spectateur, l'examen en sera plus sévère. En second lieu, comment restaurer ce qui ne laisse plus ni vestige ni empreinte? comment refaire ces bizarres tableaux sans avoir deviné tout le moyen âge? Enfin, si tout redevient neuf, poli, lisse, si le vernis s'étend impitoyablement par tout, on aura sans doute un édifice plus brillant, plus dameret, mais qui, par cela même, perdra son plus précieux caractère.

» Quoi qu'il en soit, M. Everaerts fait preuve d'un rare talent et d'une haute intelligence. Entouré d'ouvriers et d'artistes, dont il a formé en quelque sorte l'*éducation gothique*, il peut rendre les plus grands services pour la réparation de nos autres édifices du même genre.

» L'hôtel-de-Ville de Louvain me conduit à dire quelques mots d'un autre monument qui se rattache à notre histoire, et qui est menacé d'une destruction imminente; c'est le tombeau des duchesses de Brabant, Marie et Mathilde, mortes en 1211 et 1226, et duquel Butkens et Van Gestel nous offrent une représentation très-inexacte. Ce tombeau, incrusté dans la muraille des bas-côtés du chœur de l'église St-Pierre, est habituellement chargé de chaises que l'on y empile sans précaution, au point qu'une des deux figures est presqu'entièrement brisée et l'autre fort mutilée.

» Je finirai donc cette note en exprimant un vœu: naguères il existait dans certaines provinces des commissions chargées d'enregistrer les monumens d'arts qui se trouvent dans chaque localité, de les décrire et de pourvoir à leur conservation. Il me semble que l'Académie, tutrice née de l'archéologie nationale, ne sortirait point de ses attributions en se mettant en communication avec le gouvernement pour provoquer des mesures à cet égard, et obtenir, pour elle ou pour d'autres, les facilités nécessaires, afin de garder à la patrie quelques-uns de ses premiers titres de gloire. »

— M. *Quetelet* lit ensuite une lettre de *M. Barlow*, qui est parvenu à construire une lunette de huit pouces d'ouverture sur huit pieds huit

Digitized by Google

pouces de distance focale, en faisant usage de ses lentilles fluides. Ce savant s'attache particulièrement à réduire la longueur de la distance focale, au moyen d'un objectif composé de deux lentilles plano-convexes.

— M. le ministre de l'intérieur demande l'avis de l'Académie sur un projet de légende pour la médaille votée au régent par le congrès national. La légende projetée ne donne lieu à aucune observation.

FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DU MOIS DE JUILLET.

Séance du 2 juillet.

On renvoie à la *commission du choléra*, 1° un Mémoire de M. *Masuyer*, professeur à l'école de médecine de Strasbourg, contenant l'exposition d'un mode de traitement pour cette maladie que l'auteur, du reste, déclare n'avoir jamais observée par lui-même; 2° un ouvrage contenant les résultats des observations sur la même maladie faites en Russie, en Prusse et en Autriche par ordre de l'Académie de médecine. Les auteurs, MM. *Gaymard* et *Gérardin*, y ont joint, avec différens documens officiels, des cartes indiquant la marche de l'épidémie depuis Moscou jusqu'à Wells; 3° un ouvrage manuscrit de M. *Guibert* sur le choléra-morbus.

— M. *Warden*, au nom de la *Société philosophique américaine*, séant à Philadelphie, présente le quatrième volume des transactions de cette société.

— M. DE HUMBOLDT adresse de Berlin le *Traité de météorologie* de M. *L.-F. Kamtz*, professeur à l'université Fréderique de Hall.

Chimie.

— M. *Pelletier* annonce de nouvelles *recherches sur l'opium* et la découverte qu'il a faite dans cette substance d'un principe immédiat,

Digitized by Google

la *narceine*, dont la connaissance avait échappé jusque là aux différens chimistes qui s'étaient occupés de l'analyser. Son procédé, qui diffère en plusieurs points de ceux qu'on avait employés avant lui, permet, dit-il, de retirer de la même quantité d'opium tous les différens principes immédiats qui existent dans ce médicament.

Botanique.

— L'Académie reçoit la sixième livraison de la *Flore de la Sénégambie*, par MM. *Richard*, *Guillemin* et *Perottet*. Cette partie, qui contient les *phaseolées*, les *dalbergiées*, les *swartziées* et une partie des *mimosées*, offre plusieurs genres nouveaux établis par les auteurs. Un assez grand nombre d'espèces sont entièrement nouvelles; d'autres, qui n'étaient qu'imparfaitement connues, sont décrites en détail. Enfin, comme dans les livraisons précédentes, les végétaux qui offrent quelque intérêt, sous les rapports des arts industriels ou de la matière médicale, sont l'objet de renseignemens très-détaillés.

Statistique morale.

— M. *Guerry* adresse un essai sur *la statistique morale de la France*, offrant pour chacun des départemens la distribution des crimes contre les personnes et contre les propriétés, les motifs de ces crimes, l'état de l'instruction, les legs et donations au clergé, les naissances illégitimes, etc.; et, dans la lettre qui accompagne l'envoi de ce Mémoire, l'auteur expose quelques-uns des résultats les plus remarquables auxquels ses recherches l'ont fait arriver.

Sur cent crimes contre les personnes commis par des femmes, on compte six empoisonnemens; il ne s'en trouve qu'un sur un pareil nombre de crimes commis par des hommes.

Plus des trois cinquièmes des empoisonnemens entre époux sont commis par la femme seule ou aidée de complices.

Sur cent attentats à la vie de l'un des époux par l'autre, on en compte environ soixante par le mari et quarante par la femme; mais, pour la femme, les quatre cinquièmes de ces attentats sont prémédités, tandis qu'il n'y a que les trois cinquièmes de prémédités par le mari.

Sur cent crimes d'empoisonnement, de meurtre et d'assassinat commis

Digitized by Google

par suite d'adultère, on en compte quatre-vingt-seize contre les époux outragés, et quatre seulement contre les époux coupables; encore cette proportion est-elle uniquement relative à la femme infidèle. Il est à remarquer que, sur trois attentats de ce genre, deux seulement sont commis par l'époux; l'autre, l'est par le complice.

La débauche, la séduction et le concubinage font commettre à peu près autant de crimes que l'adultère, mais la proportion du nombre des hommes à celui des femmes est différente. Dans le premier cas, plus des trois quarts des attentats sont dirigés contre la femme, tandis que dans l'adultère le nombre des attentats à la vie des hommes est le plus grand.

Un sixième des crimes d'empoisonnement, de meurtre ou d'assassinat par suite de séduction, de débauche et de concubinage, est commis pour se venger des concubines infidèles ou qui veulent rompre leurs habitudes : précisément un autre sixième pour se débarrasser de femmes séduites ou d'amantes délaissées qui deviennent un obstacle au mariage des accusés.

Dans le mariage, l'infidélité de la femme ne fait commettre qu'environ un trente-troisième des attentats contre ses jours, elle en détermine un sixième dans les unions illicites.

En jetant les yeux sur les cartes où les divers ordres de faits sont représentés par des teintes plus ou moins obscures, on reconnaît que jusqu'ici l'on s'était formé une idée assez inexacte de l'influence de l'instruction, car les départemens de l'ouest et du centre sont ceux où il y a le moins d'instruction et où l'on commet en même tems le moins de crimes contre les personnes. C'est dans les départemens du sud que ces crimes sont proportionnellement les plus nombreux. Quant aux crimes contre les propriétés, ils sont, non pas en raison inverse, mais plutôt en raison directe de l'instruction; du reste ces faits, qui sont bien constatés, prouvent, non pas l'inutilité de l'instruction, mais la nécessité de la joindre à l'éducation morale.

Les dispositions en faveur des établissemens religieux catholiques et protestans forment presque la moitié du nombre total des donations et des legs. Les hommes donnent plus que les femmes aux établissemens de bienfaisance; ils donnent aussi plus aux établissemens religieux, bien qu'on ait souvent dit le contraire.

Digitized by Google

On a prétendu aussi que les libéralités au clergé se faisaient surtout par testament, qu'elles étaient dues à l'influence exercée sur l'esprit des mourans; qu'il fallait par conséquent restreindre davantage la faculté de disposer de cette manière. Or ce n'est point par testament que l'on donne le plus au clergé, mais par donation entre-vifs, ce serait donc sur ces donations que devrait de préférence se porter l'attention du législateur, s'il voulait rendre plus difficiles et moins fréquentes les donations en faveur du clergé.

Les donateurs anonymes sont cinq fois moins nombreux parmi ceux qui donnent au clergé que parmi ceux qui donnent aux écoles.

C'est dans les départemens du centre, où il y a le moins de crimes contre les personnes et surtout contre les ascendans, que se trouvent en général le plus grand nombre de désertions et le moins de naissances illégitimes et de suicides.

Archéologie.

— M. *Dureau de Lamalle* présente un *fragment de papyrus égyptien* provenant d'un manuscrit de la collection de Turin, et décrit le *procédé suivi par les anciens pour la fabrication de ces feuilles.*

La plante du papyrus ne croit pas seulement en Égypte, on la trouve en différentes parties de l'Italie et de la Sicile; Bruce l'a observée en Nubie, et Eschyle en avait parlé avant lui comme provenant de ce pays. Selon Pline elle croissait aussi en Chaldée, et suivant Strabon, dans les Indes. Du reste, ce n'était guère qu'en Égypte qu'on en tirait un parti très-avantageux, et c'était même là qu'on venait la chercher de diverses parties de l'Europe pour en faire des cordages. Les renseignemens fournis par Pline, Théophraste et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, sur les usages variés auxquels on appliquait cette plante dans la vallée du Nil, sont très-nombreux; mais pendant long-tems ils ont été mal compris, et des érudits qui n'avaient aucune connaissance en botanique ont, sur ce sujet, donné cours à des erreurs qu'il convient de redresser.

On savait qu'en Égypte on employait les racines du papyrus au lieu de bois à brûler, et que ces mêmes racines servaient également à construire de petits meubles. On savait que la tige servait à la construction de nacelles et l'on en concluait assez généralement que les feuillets sur lesquels on écrivait n'étaient autre chose que

Digitized by Google

le liber de l'écorce. Cette opinion n'est plus soutenable aujourd'hui que le papyrus est reconnu pour une plante monocotylédone. Ce n'était pas en effet avec l'enveloppe extérieure que se fabriquait le papier, mais avec l'intérieur de la tige, qui se compose uniquement d'une moëlle filandreuse. Cette moëlle était divisée à l'aide d'instrumens tranchans en lames minces, qu'on rapprochait les unes des autres de manière à ce qu'elles se touchassent par leurs bords. Le suc gommeux dont elles étaient imbibées à l'état frais suffisait pour lier entre elles les pièces juxta-posées, et en former une feuille unique qui, dans cet état, portait le nom de *scheda ;* on rognait la scheda; puis, quand elle était à demi sèche, on la mettait sous presse; après quoi on l'exposait au soleil pour obtenir une dessiccation plus complète. On réunissait ensuite ces feuilles deux par deux, de manière à ce que les fibres de l'une croisassent à angle droit celles de l'autre; on les soumettait une seconde fois à la presse. La feuille, ainsi composée de deux lames superposées, était désignée sous le nom de *plagula*. Elle était battue au maillet, satinée, puis encollée, battue de nouveau, grattée et enfin lissée avec l'ivoire.

La feuille de papyrus, offerte par M. Dureau, présente des traces évidentes de quelques-unes des opérations que nous venons d'indiquer. Cette feuille appartenait à un manuscrit écrit dix-huit siècles avant l'ère chrétienne. M. Dureau suppose que l'usage de l'écriture, si commun à cette époque en Égypte, n'a pu manquer de passer en Grèce aussitôt que les relations entre les deux pays sont devenues un peu fréquentes. On ne peut, ajoute-t-il, même en faisant les suppositions les plus défavorables, s'empêcher d'admettre que, dans le neuvième siècle au moins avant notre ère, les Grecs avaient recours à l'écriture pour conserver la mémoire des événemens importans; il s'ensuivrait que, parmi les historiens dont les ouvrages nous ont été conservés, les plus anciens n'auraient pas seulement, comme on le suppose d'ordinaire, appuyé leurs récits sur des traditions orales, mais sur des chroniques écrites que leur rédaction plus ornée aura bientôt fait oublier. Si cette supposition est fondée, il est clair que les récits que nous possédons doivent être beaucoup plus près qu'on ne le croit de la version primitive.

Anatomie comparée.

— M. Duvernoy lit un second Mémoire sur l'*organisation des*

Digitized by Google

ophidiens, il y examine les particularités que présentent chez ces reptiles la rate, le pancréas et le foie.

M. Duvernoy a reconnu l'existence de la rate dans plusieurs genres, que Meckel, dans son *Anatomie comparée*, désigne comme manquant de cet organe. Tels sont les genres coluber, boa, python, vipera, crotalus, typhlops, tortrix et amphisbœna. Comme chez ces animaux la rate est presque collée au pancréas, dont elle ne diffère d'ailleurs que très-peu par la couleur et la consistance, on conçoit comment une des deux glandes, dans un examen superficiel, aura pu être confondue avec sa voisine. M. Duvernoy a aussi trouvé et décrit la rate dans les genres éryx, hétérodon, driophis, érithrolampus, trigonocéphalus, élaps, pélamis et chersidrus.

Le pancréas, dans les vrais serpens, a pour caractère de former une masse globuleuse ou pyramidale appliquée contre la fin de l'estomac et le commencement de l'intestin. Cette glande est toujours distinguée en plusieurs lobes distincts donnant tous naissance aux canaux excréteurs qui marchent quelque tems à découvert avant de se rendre à l'intestin.

Le foie, chez les serpens à langue enfermée dans un fourreau et aussi chez les typhlops, offre cette particularité remarquable qu'il est séparé par un espace plus ou moins grand de la vésicule du fiel, laquelle est invariablement placée au commencement de l'intestin, au point où doit se verser la bile. Le canal excréteur forme dans le *lachesis rhombeata* un plexus assez compliqué. Cette anomalie paraît en rapport avec la nature de la bile renfermée dans la vésicule-bile qui, chez l'espèce dont nous parlons, a la consistance d'une pommade.

— Un troisième Mémoire du même auteur, lu dans la même séance, est relatif aux *diverses parties du canal alimentaire chez les ophidiens.*

Chez ces reptiles, il est le plus souveut impossible d'assigner avec quelque précision les limites de l'œsophage et de l'estomac, ces deux portions n'étant séparées par aucun étranglement. Toutefois la face interne offre quelque différence pour ces parties dans les plis de la muqueuse; il y a aussi une différence plus ou moins sensible dans l'arrangement des faisceaux de la membrane musculeuse; enfin, dans certains cas, il y a une sorte de cul-de-sac cardiaque qui marque la terminaison de l'œsophage.

Digitized by Google

L'œsophage et l'estomac, pris ensemble, ont quelquefois une longueur égale aux deux tiers de celle qui existe entre la bouche et l'anus. Cette extension des premières parties du canal alimentaire, qui permet aux ophidiens l'ingestion d'un proie volumineuse non divisée par morceaux, était incompatible avec un arrangement des autres organes splanchniques, tel qu'on l'observe dans les animaux supérieurs; la forme allongée du corps des serpens exigeait aussi des modifications dans le même sens. Aussi des organes qui, chez les êtres plus élevés dans l'échelle animale, se trouvent placés à peu près à la même hauteur, sont dans les ophidiens placés à la suite les uns des autres. Ainsi, quoique le foie soit resté au-dessus de l'estomac, la vésicule biliaire, qui devait être près de l'intestin, se trouve séparée de la glande dont elle est une dépendance par toute la longueur du sac stomacal.

Outre le sac dilatable dans lequel s'opère la conversion en chyme, l'estomac des serpens présente une portion pylorique, longue, étroite, peu extensible, et qui ne donne passage qu'à des matières déjà digérées; à l'union de cette portion avec l'intestin, on remarque ou un rétrécissement très-sensible formé par un bourrelet circulaire intérieur, ou un pli en manchette de la muqueuse qui fait saillie dans l'intestin. Dans deux cas, M. Duvernoy a découvert une petite poche s'ouvrant dans la cavité de l'estomac plus près du cardia que du pylore. Ce vestige d'un second estomac ne paraît exister chez ces serpens que comme organe de sécrétion.

Le canal intestinal est chez les ophidiens très-court relativement à la longueur totale du corps; du reste, s'il l'est plus que chez les autres carnassiers, cela tient en grande partie à ce que le corps lui-même chez les serpens a une longueur très-grande proportionnellement aux deux autres dimensions.

La longueur proportionnelle du tube intestinal varie chez les ophidiens d'un genre à l'autre, mais les différences disparaissent en partie, si, au lieu de considérer le corps tout entier on ne prend que les parties comprises entre l'anus et la bouche. Chez quelques-uns pourtant, même en établissant ainsi les rapports, on trouve une moindre longueur proportionnelle; mais dans ces cas, il y a une compensation produite par la plus grande largeur du canal, de sorte que ce que la muqueuse perd en surface dans une de ses dimensions elle le regagne sensiblement dans l'autre.

Digitized by Google

Il y aussi certains cas où la compensation résulte d'un autre arrangement. Le tube, extérieurement, n'a pas un diamètre qui promette de compenser son peu de longueur, mais à l'intérieur, la membrane muqueuse offre de nombreux replis qui ont le double effet d'augmenter la surface absorbante et de retarder la marche des substances sur lesquelles cette absorption devra s'opérer.

Les circonvolutions des intestins affectent, chez les serpens, une disposition particulière; ce n'est plus un paquet flottant et fixé seulement par ses deux extrémités, mais une natte de petits festons très-serrés les uns contre les autres, et enveloppés dans une poche particulière du péritoine. Cette disposition paraît être en rapport avec le mode de progression des serpens.

L'intestin grêle et le gros intestin sont séparés l'un de l'autre par une valvule circulaire intérieure. Dans l'intestin grêle, les plis de la muqueuse sont en général longitudinaires; cependant chez l'*erix indicus* cette membrane, au lieu de pareils plis, offre dans une partie de son étendue de nombreuses papilles très-grosses et très-serrées, comparables à celles de la panse des ruminans. Deux pythons le *P. tigris* et le *P. bivittatus*, ont offert, au lieu de plis longitudinaires, des sortes de valvules conniventes qui occupaient la partie inférieure de l'intestin grêle, et s'étendaient dans une portion du gros intestin : cette dernière disposition était sans doute en rapport avec le peu de longueur du canal.

La présence ou l'absence d'un cœcum ne paraît pas, dit M. Duvernoy, avoir une grande importance si l'on donne cette dénomination à la première partie du gros intestin qui suit l'intestin grêle; mais si on l'étend à une première poche quand le gros intestin en a trois, soit que l'intestin grêle s'insère bout à bout avec le gros, soit qu'il ait une insertion latérale, on peut dire que les ophidiens présentent fréquemment un cœcum.

Le gros intestin chez les ophidiens offre ordinairement plusieurs poches, dont une, dans le cas où il y en a trois, ne communique avec l'autre que par un canal étroit tourné en spirale. Cette disposition, qui déjà oppose un obstacle notable à la prompte sortie des matières soumises à la digestion, est encore communément favorisée par l'existence de valvules conniventes plus ou moins complètes.

Digitized by Google

Séance du 9 juillet.

M. *Warden* adresse la *Table de la population générale des États-Unis, d'après le dernier recensement officiel;* la population y est divisée en trois classes : blancs, hommes de couleur libres et esclaves.

— Le ministre de la marine adresse toutes les cartes et plans publiés jusqu'à ce jour par le dépôt de la marine.

Météorologie.

— M. *Vallot* écrit à l'Académie, à l'occasion de la communication faite par M. Cagniard-Latour, relativement à un *aérolithe*, qui serait tombé dans la cour de sa maison, rue Blanche, à Paris. M. Vallot soutient que M. Cagniard-Latour s'est trompé en attribuant à cette pierre une origine météorique. Selon lui, tous ceux qui croient à l'existence des aérolithes sont également dans l'erreur.

Physique générale.

— M. *Despretz* communique les résultats auxquels il est arrivé en recherchant *s'il y a, pour l'eau de la mer et les dissolutions salines, un maximum de densité comme il y en a un pour l'eau pure.*

Suivant l'auteur de la lettre, le point de congélation de l'eau pure de l'eau de mer ou d'une dissolution saline à un degré déterminé de concentration, est variable. La même variation existe encore pour le soufre, le phosphore, l'étain, et peut-être pour tous les corps fondus.

L'eau de la mer et les dissolutions salines donnent un maximum de densité, mais ce maximum a lieu à une température plus basse que pour l'eau pure. Les dissolutions sur lesquelles l'auteur a opéré sont celles de sel marin, de chlorure de chaux, de sulfate de soude et de sulfate de potasse.

M. Arago fait remarquer que la question dont s'est occupé M. Despretz se lie à une très-grande question de géographie physique, celle qui se rapporte à l'état de la mer à de grandes profondeurs dans les régions polaires. Blagden autrefois avait admis pour l'eau salée un maximum, comme le fait M. Despretz; mais son opinion, combattue par M. Marcet, puis par M. Hermann, était à peu près abandonnée; si M. Despretz a trouvé moyen de réfuter les objections élevées par ces

Digitized by Google

deux physiciens, et a appuyé l'ancienne opinion par des preuves décisives, son travail sera certainement d'un très-haut intérêt.

Souscription pour le monument à élever à la mémoire de G. Cuvier.

— On distribue aux académiciens le prospectus suivant :

« Le coup imprévu qui vient de frapper notre grand naturaliste a » répandu le deuil non-seulement sur la France, mais sur toutes les » parties du globe où la science est en honneur. Georges Cuvier était un » de ces génies privilégiés qui n'apparaissent qu'à de longs intervalles.

» De tout tems la France s'est signalée par son amour et son respect » pour les grands hommes qu'elle a produits ; elle sait qu'ils sont sa pre- » mière gloire, et que cette gloire doit survivre à toutes les autres.

» La France sait aussi qu'à l'époque où nous vivons, il est plus utile » que jamais de resserrer le lien fraternel qui unit les hommes éclairés » dans toutes les parties du monde ; elle ne sera point distraite par les » agitations politiques qui la travaillent si violemment du grand devoir » que cette noble confraternité lui impose.

» Le roi a déjà confié au ciseau d'un de nos habiles statuaires le » soin de reproduire, pour l'Académie des sciences, les traits de l'im- » mortel Cuvier.

» La ville de Montbéliard veut consacrer par un monument la gloire » de l'avoir vu naître.

» Ce n'était point assez de ces hommages pour honorer la mémoire de » celui dont les travaux ont profité à l'espèce humaine tout entière. L'opi- » nion publique a demandé davantage ; elle a voulu qu'une souscription » générale appelât les amis de la science de toutes les nations à concourir » aux honneurs publics qu'elle réclame pour l'Aristote des tems modernes.

» Les souscripteurs se sont offerts de toutes parts ; les corps savans, » littéraires et politiques auxquels M. Cuvier avait appartenu ont voulu » être inscrits les premiers.

» Pour aviser aux moyens de recueillir ces souscriptions et se concerter » sur la nature du monument à élever, il a paru convenable de former » une commission composée de quelques membres de l'institut, de l'u- » niversité, du conseil d'état et de la société d'histoire naturelle (1).

(1) La *Société d'histoire naturelle*, qui avait la première conçu le projet d'un

Digitized by Google

» Cette commission réunie n'a pas dû hésiter sur l'emplacement » qu'elle avait à choisir pour ériger un pareil monument : quel autre en » effet pouvait mieux convenir que le Jardin des Plantes, théâtre de » tous les travaux de M. Cuvier ?

» Quant au monument, le produit des souscripteurs en déterminera » la nature et l'importance. Toutefois on peut dès à présent décider que » la statue du grand homme en fera nécessairement partie.

» Tandis que tous les états semblent livrés aux convulsions politi- » ques, il sera beau de voir s'élever, au milieu de l'agitation générale, » un monument pacifique qui attestera, aux âges futurs, que les rivalités » nationales, l'esprit de parti et les guerres d'opinion n'ont pu détourner » les hommes de notre époque du culte qu'en tous lieux ils rendent aux » sciences et aux lettres. »

N. B. Sur l'invitation de M. le ministre de l'instruction publique, MM. les receveurs des colléges et les agens comptables des Académies universitaires recevront les souscriptions des départemens. Les consuls de France dans l'étranger voudront bien se charger des mêmes soins. M. Cardot, agent spécial de l'Institut, tiendra la caisse centrale et recevra aussi les souscriptions de Paris.

« Ce programme sera adressé à toutes les Sociétés savantes.

» Dans le cas où le montant de la souscription serait suffisant, cha- » que souscripteur recevrait une gravure représentant le monument et » les traits de M. Cuvier. »

Signé Jouy, de l'Académie française; F. Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Geoffroy-Saint-Hilaire, vice-président de l'Académie des sciences; Dureau de Lamalle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; Degérando, conseiller d'état, membre de l'Institut, président de la commission; David, de l'Institut; Villemain; Duparquet, maître des requêtes au conseil d'état, secrétaire de la commission. A. Brongniart, président de la Société d'histoire naturelle; Percier, architecte membre de l'Institut.

---

monument à élever à la mémoire de M. Cuvier, ayant reconnu que le mode d'exécution auquel elle avait d'abord songé, présentait moins de facilité que celui de la nouvelle commission, s'est empressée de se réunir à ce dernier projet; elle a déjà déposé pour sa part de souscription 500 fr. au secrétariat de l'Institut.

Digitized by Google

Élection d'un secrétaire perpétuel.

— La commission chargée de présenter une liste de candidats à la place de secrétaire perpétuel pour la division des sciences naturelles, vacante par la mort de Cuvier, a jugé que ce travail était au moins inutile, tous les académiciens connaissant suffisamment les titres de chacun des prétendans. L'Académie, reconnaissant la justesse des réflexions qui lui ont été présentées à ce sujet par les membres de la commission, a décidé dans le comité secret, qui a clos la précédente séance, qu'il n'y aurait point de liste formée. En conséquence, après la lecture de la correspondance, le président annonce que l'élection va avoir lieu, et se contente de rappeler l'article du réglement qui exige que les deux tiers au moins des membres se soient présentés à la séance. Pendant qu'on recueille les votes, le bruit se répand dans la salle que M. Geoffroy Saint-Hilaire a renoncé à sa candidature.

Le nombre des bulletins déposés dans l'urne est de 45. Au premier tour de scrutin, M. *Dulong* obtient 20 suffrages; M. *Flourens* 12; M. *Geoffroy* 7; M. *Beudant* 5; M. *Duméril* 1. Il y a un billet blanc.

Aucun des concurrens n'ayant obtenu la majorité absolue, qui est de 23, on procède à un second scrutin, dans lequel M. *Dulong* réunit 30 suffrages. Le président proclame l'élection de M. Dulong. Sa nomination sera soumise à l'approbation du roi.

Élection d'un candidat pour la chaire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle.

— L'Académie passe ensuite à la nomination d'un candidat pour la chaire d'anatomie comparée, vacante au Muséum d'histoire naturelle par la mort de M. Cuvier. La commission chargée de présenter une liste de candidats se composait de MM. *Flourens*, *Serres*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, *Duméril* et *de Blainville*.

Ce dernier, candidat pour la place en question, n'a pas pris part au scrutin pour la formation de la liste; mais a assisté, à ce qu'on assure, à la délibération qui a précédé ce scrutin. Il est porté en première ligne sur la liste; le second nom qui s'y trouve est celui de M. *Duvernoy*.

Le nombre des bulletins déposés dans l'urne est de 45: M. *de Blain-*

Digitized by Google

ville réunit vingt-deux suffrages, M. *Duvernoy* vingt, M. *Flourens* obtient une voix, il y a deux billets blancs.

Le président déclare M. DE BLAINVILLE élu.

— M. PELLETIER commence la lecture de son Mémoire sur l'*opium*, nous en parlerons.

Séance du 16 juillet.

Anatomie des anomalies.

M. *Beltrami* demande qu'on lui remette un lézard bicéphale qu'il avait envoyé il y a quelques mois.

MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE et SERRES font observer que ce lézard, qui avait été remis par M. Beltrami, appartenait à un pharmacien, lequel en a fait don au Muséum d'histoire naturelle. L'animal a été disséqué avec soin, et des dessins fidèles ont reproduit toutes les anomalies que présentait sa structure. Un squelette bien complet a été préparé, et, quant à la dépouille, elle a été disposée de manière à représenter parfaitement l'animal vivant, les parties détachées pour compléter le squelette ayant été suppléées par des imitations en cire d'une grande vérité. Ces différentes pièces enrichissent la collection déjà très-nombreuse que possède le Musée, des cas d'organisation anomale.

Inhumations précipitées.

— M. *Brière*, homme de lettres, demande que l'Académie prenne l'initiative pour réclamer la prolongation des mesures propres à empêcher les suites funestes qui, selon lui, résultent fréquemment des *inhumations précipitées*.

Plusieurs membres font observer qu'il existe à ce sujet des dispositions légales très-sages, et qu'il faudrait seulement surveiller davantage leur exécution, s'il était vrai, comme le prétend l'auteur, que des individus réputés morts eussent été victimes de la précipitation qu'on aurait mise à les enterrer. Ces faits, il faut le dire, sont maintenant excessivement rares; ceux que les journaux reproduisent de tems en tems se trouvent presque toujours faux dès qu'on remonte aux sources.

Statistique.

— M. *Benoiston de Châteauneuf* présente un Mémoire de statistique sur les *lois de la mortalité dans les armées françaises*.

Digitized by Google

— M. *Corbeaux de Winchelsea* adresse un Mémoire sur les *lois de la population, de la vitalité et de la mortalité.* MM. Girard, Dupin et Navier sont nommés commissaires.

— M. Thénard fait un rapport très-favorable sur un Mémoire de M. *Dumas* relatif à la *composition du minium.* Si ce Mémoire n'avait été imprimé, dit le rapporteur, j'en aurais proposé l'insertion dans le *Recueil des savans étrangers.*

Chirurgie.

— M. *Ségalas* présente un *instrument à l'aide duquel il pense qu'on pourra retirer de la vessie les bougies et les sondes de gomme élastique qui y seraient tombées.* Son instrument se compose d'une pince à branches minces, étroites et inégalement recourbées, se mouvant dans une canule métallique, semblable pour la forme à une sonde ordinaire. Lorsque la pince s'est refermée sur le corps étranger, qui dès lors ne peut plus lui échapper, elle est retirée dans son étui au moyen d'une vis de pression, et l'oblige d'y pénétrer après elle en se ployant sur lui-même. Il en résulte que ce corps, quand on le retire, n'est jamais en contact avec les parois de l'urètre, et que, lors même qu'il serait hérissé de concrétions formées par le dépôt des sels de l'urine, il ne pourrait dans sa sortie produire aucune lésion.

Anatomie.

— M. Duméril fait, en son nom et celui de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, un rapport sur la première partie d'un ouvrage manuscrit de M. *Breschet*, intitulé : *Études anatomiques et pathologiques de l'œuf dans l'espèce humaine et dans quelques-unes des principales familles des vertébrés.*

Dans ce premier Mémoire, l'auteur, après avoir exposé dans une savante introduction l'histoire de la branche de l'anatomie qu'il a entrepris de traiter, s'occupe de décrire les membranes de l'œuf et les liquides qu'elles contiennent à une certaine époque ou pendant la durée entière de la vie fœtale. Les résultats de ses recherches peuvent se résumer dans les propositions suivantes :

Il se forme, au moment de la fécondation dans l'intérieur de l'utérus, une fausse membrane (la caduque primitive ou *périone primitif*,

Digitized by Google

analogue à celle qui se sécrète dans un grand nombre d'inflammations; c'est une poche membraneuse fermée de toutes parts, laquelle contient un liquide (*l'hydropérione* de l'auteur).

A l'arrivée de l'ovule dans l'utérus, cette poche l'enveloppe de toute part, et forme ce qu'on nomme la membrane caduque réfléchie (*périone réflechi*).

Ces deux membranes existent entre l'utérus et le placenta, comme sur le reste de l'œuf. Elles contiennent d'abord entre leurs lames l'*hydropérione*, lequel disparaît quand le placenta commence à se former.

Le périone sert à la nutrition de l'embryon pendant les premières phases de la vie utérine; la nutrition alors s'exerce par une sorte de mécanisme analogue à celui de l'endosmose.

La même disposition est commune à l'œuf de l'homme et de tous les mammifères.

Les membranes caduques se forment partout où se développe l'œuf, lorsque la grossesse est extra-utérine.

Ces membranes ainsi que l'*hydropérione* constituent un petit appareil de nutrition de l'œuf pendant les premières périodes de a vie utérine, appareil qui peut être comparé à l'organe que les physiologistes ont désigné sous le nom de *nidamentum*.

L'auteur annonce que la description qu'il donne de la membrane caduque a été précédée par l'examen de plus de soixante œufs humains, à différens points de développement, et que c'est d'après les pièces mêmes, fraîches ou conservées, qu'ont été faits les dessins coloriés qui accompagnent le texte :

L'Académie, conformément aux conclusions de ses commissaires, ordonne l'impression du Mémoire de M. *Breschet* dans le *Recueil des savans étrangers*.

Séance du 23 juillet.

Une lettre du docteur *Clément* annonce la mort de M. Portal.

— Le secrétaire de l'*Institution royale de la Grande-Bretagne* adresse à l'Académie une lettre de condoléance à l'occasion de la *mort de M. Cuvier*.

« Cuvier, dit cette lettre, s'était, par la puissance de son génie et la » vaste étendue de ses connaissances, placé dans la science au rang le

Digitized by Google

» plus éminent qu'il soit donné à un homme d'atteindre. Sa mort n'est » pas une perte pour la France seulement, mais pour le monde entier. » L'Institution royale, qui le comptait dans le très-petit nombre de sa- » vans étrangers qu'elle s'est adjoints comme membres honoraires, » déplore vivement un événement qui la prive de l'éclat que cet illustre » nom réfléchissait sur elle, et de l'exemple qu'il lui donnait par ses » admirables travaux. »

— Le docteur *Desgenettes* se présente comme candidat pour la place de membre honoraire, vacante par la mort de M. de Cassini.

— M. *Gaudin* adresse un tableau lithographié, destiné à montrer *l'arrangement des atomes dans les corps doués de la faculté de cristalliser.*

Botanique.

— M. Auguste Saint-Hilaire fait, en son nom et celui de M. Labillardière, un rapport très-avantageux sur un travail de M. *Alfred Moquin*, relatif aux *irrégularités de la corolle dans les plantes dicotylédones.* L'auteur, après avoir étudié les différentes irrégularités que présente cette partie de la fleur, montre que ces irrégularités ne sont jamais telles qu'elles effacent complétement les traces du type primitif.

Zoologie.

— M. Geoffroy Saint-Hilaire donne de nouvelles explications relatives au lézard bicéphale réclamé par M. Beltrami, et que le véritable propriétaire, M. Rigail, a destiné à enrichir la collection du Muséum. L'honorable académicien présente la préparation du squelette et celle de l'enveloppe du petit animal avec les dessins qui représentent la disposition de ses organes internes; il annonce que des détails très-intéressans, transmis par M. Rigail sur les mœurs du saurien monstrueux, trouveront leur place dans un Mémoire où tous les détails d'anatomie tératologiques qui ont été observés dans ce cas seront amplement exposés.

Électro-chimie.

— M. Becquerel lit un Mémoire sur le *carbonate de chaux et ses composés.*

Digitized by Google

On trouve le carbonate calcaire dans les terrains les plus anciens, où il forme souvent des montagnes entières. Il s'y rencontre disposé en couches d'une texture cristalline, tantôt saccharoïde, tantôt plus ou moins lamelleuse. Il forme presque entièrement les terrains secondaires, dans lesquels il présente une structure tout-à-fait compacte. Dans les terrains tertiaires, il est encore fort abondant; il y est jaunâtre, peu compacte et plus ou moins solide. Dans les tufs et les concrétions qui continuent à se former à la surface du globe, il n'en est pas moins prédominant; enfin il entre dans la composition d'un grand nombre de corps organisés.

Les variétés de formes que présente le carbonate de chaux sont en nombre immense; mais elles peuvent toutes se ranger en deux classes. Dans la première se trouvent celles qui ont pour forme primitive un rhomboèdre, elles appartiennent au calcaire proprement dit; dans la deuxième sont celles qui ont pour forme primitive un prisme droit rhomboïdal, elles appartiennent à l'arragonite.

On ignore encore les circonstances qui déterminent la cristallisation dans le système rhomboïdal ou dans le système prismatique. Tout ce qu'on sait à cet égard, c'est que l'arragonite se trouve dans des gîtes particuliers (dans des terrains volcaniques ou métallifères) qui ont dû influer sur sa formation.

Quand ces deux substances sont cristallisées, rien n'est plus facile que de les distinguer l'une de l'autre au moyen du clivage, de la mesure des angles et de la dureté; mais, quand elles ne le sont pas, il faut avoir recours à un procédé particulier que M. Becquerel fait connaître, et à l'aide duquel il prouve que le *flos-ferri*, les concrétions appelées *dragées de Tivoli*, le *marbre blanc lamellaire*, présentent le clivage du rhomboèdre, tandis que les *stalactites fistulaires*, l'*albâtre de Montmartre*, etc., présentent celui de l'arragonite.

M. Becquerel décrit ensuite un appareil à l'aide duquel, en mettant en jeu des forces électriques, il fait cristalliser l'arragonite. La forme qu'il a obtenue pour cette substance est celle d'un prisme quadrangulaire, terminé par deux sommets dièdres; c'est celle sous laquelle elle se présente dans la nature. Le même appareil lui a servi à former le double carbonate de chaux et de magnésie cristallisé (la dolomie), le protoxide de cuivre et les carbonates bleus et verts de cuivre. L'analyse

Digitized by Google

lui a montré que les cristaux d'arragonite qu'il a obtenus ont absolument même composition que ceux du spath calcaire, et n'en diffèrent que par la cristallisatiou.

Chimie.

— M. *Pelletier* termine la lecture de son Mémoire sur l'*opium*.

Dans la première partie de ce Mémoire l'auteur rappelle les différens travaux dont l'opium a été l'objet, et indique quel a été son but en entreprenant de nouvelles recherches sur un sujet qu'on pouvait croire épuisé. Il s'est proposé de retirer d'une seule et même quantité d'opium tous les principes immédiats qui y sont contenus. Les modifications que, pour remplir cette indication, il a été obligé de faire subir aux procédés employés avant lui, l'ont mis sur la voie d'une découverte à laquelle il n'avait pas d'abord songé, celle d'un nouveau principe immédiat, la narcéine.

Dans le procédé suivi par l'auteur, on commence par dissoudre l'opium dans l'eau froide qui se charge de l'extrait aqueux, et laisse un marc dont les proportions sont assez constantes.

L'extrait aqueux étant dissous de nouveau dans l'eau, il reste une matière grenue qui, purifiée, est de la narcotine; on chauffe alors la liqueur décantée, et on y ajoute de l'ammoniaque qui donne lieu à la formation d'un précipité grenu soluble dans l'alcool et cristallisable. Le précipité est de la morphine, mélangée, il est vrai, assez souvent de narcotine, mais qu'il est aisé de lui reprendre par l'éther.

Dans la liqueur, ainsi dépouillée de morphine, on verse du muriate de baryte qui occasione un précipité composé en grande partie de méconate de baryte : ce sel une fois recueilli et dépouillé par l'alcool bouillant de sa matière colorante, on en retire l'acide méconique en lui enlevant sa base par l'addition d'une certaine quantité d'acide sulfurique.

La solution d'où l'on a déjà retiré la narcotine, la morphine et l'acide méconique contient, après qu'on en a retiré le méconate, un excès de la baryte employée. On enlève celle-ci par le sous-carbonate d'ammoniaque, après quoi on concentre la liqueur; puis on l'abandonne à elle-même en un lieu froid; au bout de quelque tems il s'y forme un dépôt pulpeux qu'on recueille sur un linge qu'on dessèche par expression et qu'on dis-

Digitized by Google

sont ensuite dans l'alcool. On purifie la teinture par le charbon, puis on la laisse cristalliser : on obtient ainsi une substance en aiguilles blanches, substance qui, purifiée par l'éther, est le nouveau principe immédiat que l'auteur désigne sous le nom de narcéine. L'éther qui a servi à cette purification laisse souvent une substance cristallisée très-singulière, entrevue par Dublanc, puis mieux étudiée par Courbe, la Meconine. On trouve aussi de la méconine dans l'alcool où la narcéine a cristallisé; on la retire par l'éther de la matière extractiforme que laisse cet alcool en s'évaporant.

Il arrive parfois que la méconine retient une portion de narcotine qui, comme elle, est soluble dans l'éther; on opère la séparation, en dissolvant la méconine dans l'eau bouillante; elle se sépare alors de toute narcotine, et cristallise par le refroidissement.

Outre les substances que nous venons d'indiquer, il existe encore dans la solution aqueuse d'opium une matière gommeuse qu'on précipite par l'alcool, et une matière extractiforme acide qui a beaucoup d'affinité pour les oxides métalliques. On l'obtient en la précipitant par un sel de plomb; on enlève ensuite le plomb au moyen de l'hydrogène sulfuré.

La partie de l'opium qui n'a pas été dissoute par l'eau froide est alors reprise et traitée par l'alcool, qui s'empare de la résine, d'un acide gras et de la plus grande partie de la narcotine, dont une très-petite proportion a passé dans la solution aqueuse. Par la cristallisation on isole la narcotine contenue dans ce composé. Quant à la matière grasse et à la substance résineuse, on les sépare l'une de l'autre au moyen de l'éther, qui n'agit point sur la résine, tandis qu'elle dissout l'acide gras, qu'elle abandonne ensuite en s'évaporant. Lorsqu'un peu de narcotine reste encore uni à ce corps gras, l'acide hydrochlorique la lui enlève.

La partie de l'opium qui ne s'est dissoute ni dans l'eau ni dans l'alcool se compose de caoutchouc, de bassorine et de ligneux. Le caoutchouc est enlevé par l'éther, et le ligneux est séparé de la bassorine par l'acide hydrochlorique.

Les principes immédiats, successivement séparés par les procédés que nous avons indiqués, sont au nombre de douze, savoir : morphine,

Digitized by Google

narcotine, méconine, narcéine, acide méconique, acide brun, matière grasse acide, résine caoutchouc, gomme bassorine et ligneux.

La narcéine, la seule de ces douze substances qui soit entièrement nouvelle, se distingue par les caractères suivans : elle cristallise en aiguilles, qui sont des prismes à quatre pans très-déliés ; elle est soluble dans l'alcool et dans l'eau, insoluble dans l'éther; sa saveur est amère et stiptique; elle n'est point volatile ; elle se fond à 92° cent. Son caractère principal et distinctif consiste dans la belle couleur bleue qu'elle prend en se combinant avec des acides à un certain degré de concentration; ces combinaisons avec les acides sont de la nature des sels, on en peut retirer la base non altérée.

Par la distillation à feu nu la narcéine donne, entre autres produits, un acide cristallisé en aiguilles qui présente les caractères de l'acide gallique.

M. Pelletier termine l'histoire de cette substance singulière en faisant connaître sa composition élémentaire et sa formule atomistique.

Suivant la remarque de M. Pelletier, des douze substances qui entrent dans la composition de l'opium, quatre sont électro-positives, c'est-à-dire propres à faire fonctions de bases (morphine, narcotine, méconine et narcéine); quatre électro-négatives, c'est-à-dire faisant fonction d'acide (acide méconique, acide brun, acide méconique et résine), et quatre enfin sont chimiquement indifférentes (caoutchouc, gomme, bassorine et ligneux). Les propriétés actives de l'opium paraissent résider dans les substances électro positives. Toutefois l'expérience n'a pas encore confirmé ce fait relativement à la narcéine.

Séance du 30 juillet.

Le président annonce la mort de M. Chaptal, qui a succombé la veille à une hydropisie de poitrine.

Candidature.

— M. le docteur *Clément* se présente comme candidat pour une des deux chaires d'anatomie laissées vacantes par la mort de M. Portal. Il rappelle que depuis quinze ans il a suppléé sans rétribution dans l'une et dans l'autre le professeur titulaire.

— M. *Soubeiran* demande à être présenté par l'Académie comme

Digitized by Google

candidat pour la chaire d'histoire naturelle vacante à l'école de pharmacie.

— M. *Virey* adresse une semblable demande.

— M. *Bory-Saint-Vincent* écrit que son intention était de se mettre sur les rangs pour la place de membre honoraire vacante par la mort de M. de Cassini, mais, qu'ayant appris que M. le docteur Desgenettes se présentait pour la même place, il croit devoir lui céder le pas.

M. *Rafer* annonce qu'il a inventé une nouvelle forme d'aérostats et un mécanisme propre à les diriger dans l'air; il demande qu'on lui désigne des commissaires auxquels il puisse communiquer les détails de son invention.

— MM. Savard et Navier sont chargés d'en prendre connaissance.

Chimie.

— M. *Bussy* annonce un travail qu'il vient de terminer sur une *matière particulière qui viendrait se placer auprès des gommes comme type d'une nouvelle espèce chimique.* Cette matière, dit-il, est caractérisée par une saveur extrêmement âcre, par sa solubilité dans l'eau à laquelle elle donne, même quand elle y est en très-faible proportion, la propriété de mousser considérablement, comme ferait une dissolution de savon. Elle se distingue des gommes en ce qu'elle est soluble dans l'alcool bouillant, d'où elle se précipite en grande partie par le refroidissement; elle ne se convertit point en acide mucique par l'acide nitrique; elle donne au contraire une matière jaune amère, qui se décompose par la chaleur, en fusant à la manière de l'amer au minimum de M. Chevreul.

Ossemens fossiles.

— M. Latreille présente plusieurs *pièces* mutilées *d'os trouvées* récemment *dans une carrière de calcaire*, située près de Sainte-Vertu, canton de Noyers, départemens de l'Yonne. La pièce principale est un corps de vertèbre qui, examiné par M. Valenciennes, a paru à cet habile naturaliste provenir de la région lombaire d'une espèce de plésiosaurus. Cette vertèbre se distingue par plusieurs caractères de celles que possède la galerie du Muséum, et ainsi on doit attacher beau-

Digitized by Google

coup d'intérêt à la découverte de nouveaux fragmens. M. Gautherin, élève en médecine, à qui on doit la connaissance de ces os, doit suivre les travaux des carriers, afin d'obtenir, s'il est possible, d'autres parties du squelette.

Zoologie.

— M. *Quoy*, correspondant de l'Académie, adresse l'ensemble des *observations* qu'il a faites *sur les mollusques*, pendant la durée du voyage de l'*Astrolabe*. Ces observations formeront ensemble 2 volumes in-8°, avec un atlas in-folio de 95 planches coloriées.

MM. de Blainville et Latreille sont nommés commissaires.

— MM. *Audoin et Milne Edwards* présentent à l'Académie le premier volume de leurs *Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France*.

Ces deux auteurs se proposent de réunir dans cet ouvrage tous leurs travaux sur les animaux marins de nos côtes; travaux dont plusieurs parties ont été déjà, à différentes époques, soumises au jugement de l'Académie. Le premier volume qui vient de paraître se compose de trois parties assez distinctes. La première est en quelque sorte l'historique des voyages que les auteurs ont faits sur les côtes de la Manche : ils y décrivent les diverses localités dont ils ont étudié la faune, et ajoutent fréquemment des observations sur la constitution géologique de ces points.

La seconde partie se compose de deux Mémoires de M. Milne Edwards sur l'état actuel de la pêche maritime, sujet qui se rapporte en même tems à l'histoire naturelle et à la statistique. Dans le premier, l'auteur traite de la petite pêche, c'est-à-dire de celle qui se pratique près des côtes; d'après ses recherches, *cette pêche occupe annuellement de vingt-six mille à vingt-neuf mille marins*. Le second Mémoire a pour objet la grande pêche qui se pratique dans des parages lointains, et qui a pour objet la morue, la baleine, etc. *Dix mille matelots, terme moyen, y sont occupés, et les produits s'élèvent chaque année à une valeur de* 16 *ou* 17 *millions*.

La troisième partie du volume se compose de recherches statistiques faites par M. Audoin sur les naufrages qui ont lieu le long de nos côtes. L'auteur s'attache principalement à l'examen de l'influence des saisons et des diverses circonstances naturelles sur la fréquence de ces événemens.

Digitized by Google

Chimie.

—M. Chevreul lit plusieurs notes destinées à servir de complément au rapport qu'il avait fait précédemment à l'Académie sur les bouillons de la Compagnie Hollandaise. Ces notes sont relatives : 1° au cuivre contenu dans le froment; 2° à la proportion de matière soluble que l'eau extrait de la viande et des légumes dans la préparation d'un bouillon de bonne qualité; 3° aux phénomènes que présentent quelques légumes lorsqu'on les met dans l'eau distillée et dans l'eau de chlorure de sodium; 4° à l'influence des diverses eaux sur la cuisson de la viande de bœuf; 5° à une matière nouvelle contenue dans la viande de bœuf.

—Le même académicien fait, en son nom et celui de M. Gay-Lussac, un rapport très-favorable sur le Mémoire de *Pelletier*, relatif à l'opium, et conclut à l'insertion dans le *Recueil des savans étrangers*.

Ces conclusions sont adoptées.

SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE.

Le 3 juin dernier, la Société Philotechnique, présidée par M. de Pongerville, a tenu sa séance publique annuelle. C'est un usage général, parmi les sociétés savantes ou littéraires, d'ouvrir leurs séances publiques par un compte rendu de leurs travaux. Rarement cette sèche nomenclature captive l'attention de l'assemblée; et c'est, il faut en convenir, la tâche la plus difficile qu'aient à remplir MM. les secrétaires perpétuels. Cependant, par des pensées ingénieuses sur les rapports de la littérature à la civilisation, et sur les encouragemens que réclament certaines branches des sciences et des arts, M. Ladoucette a su relever l'importance de cette *table abrégée des matières*, comme il l'appela lui-même.

—M. Michaux (Clovis) a ensuite retracé en vers la mort de Chramne, fils de Clotaire Ier. L'auteur peint le vieillard tourmenté par ses remords, craignant d'avoir été trop fidèlement obéi, révoquant en père tendre l'ordre qu'il a donné en roi cruel, et venant, dans le silence des

Digitized by Google

nuits, errer autour d'une chaumière que la flamme a dévorée, demander, appeler son fils...

« Son fils ! l'affreux vieillard foulait aux pieds sa cendre ! »

— Deux jolies *fables* de M. Ladoucette ont agréablement contrasté avec les teintes sombres et tragiques du morceau précédent.

— M. Payen a présenté une sorte d'état de situation *des progrès de l'industrie*, à laquelle son cours, reproduit par la sténographie, rend de si importans services.

— *Ce que nous devons aux femmes*, fragment poétique de M. Bouilly, et un *Délire en vers* de M. Drouineau sur *la fièvre*, ont été suivis par une lecture de M. Albert Montémont, qui a exposé les *Mœurs des peuples de Saint-Georges dans la Nouvelle-Hollande.*

— M. Berville a terminé la partie littéraire de la séance par une *Dissertation sur la parure*, dans laquelle il a répandu l'esprit, la fine plaisanterie, l'amabilité qui distinguent son talent.

Un concert a suivi ces diverses lectures. On y a entendu MM. Cambon, Dorus, Massart, Henri Hertz, Romagnési et mademoiselle Dorus.

En sortant de cette charmante matinée littéraire et musicale, nous avons éprouvé un double regret : c'était qu'elle finît sitôt et qu'il nous fallût attendre si long-tems encore celle que la Société Philotechnique promet pour la fin de l'automne. D.***

MÉDAILLE POLONAISE POUR LA RÉVOLUTION LITHUANIENNE.

La *Société lithuanienne et des terres russiennes*, fondée à Paris, le 10 décembre 1831, dans le but de réunir les matériaux relatifs à la révolution des provinces lithuaniennes et russiennes, pour en rédiger une relation complète, et de conserver, comme un dépôt précieux, la nationalité commune de ces contrées, a cru devoir consacrer, par une médaille, le souvenir de la révolution de ces provinces polonaises. Un but si honorable, un hommage d'admiration si mérité, est le meilleur appel aux amis de la Pologne, qui voudront tous posséder ce souvenir de la plus belle et de la plus légitime des révolutions.

On souscrit, à raison de 5 francs, pour la médaille polonaise :

Digitized by Google

Chez le président de la Société, rue Mont-Thabor, n. 4; — Au bureau du Comité central polonais, rue Taranne, n. 12; — Au bureau de la *Revue Encyclopédique*, rue des Saints-Pères, n. 26; — Et chez les principaux libraires de France et des pays étrangers.

M. Barre est l'auteur de cette médaille.

L'un des côtés se compose de l'écusson, des drapeaux et des armes des provinces qui ont pris part à la révolution de 1830-1831, et porte pour inscription :

Polonia, Lithuania, aliæques regione Russi v imperio iniquè subditæ libertatem vi et armis quærebant, anno 1830-1831. *in rei memoriam lithuana consociatio.*

Le revers représente le peuple polonais sous la figure d'un homme qui rompt ses chaînes et dont les formes athlétiques indiquent la force et le courage.

La légende, tirée des odes d'Horace, est : *non si male nunc, et olim sic erit.*

CHEMINS DE FER ET VOITURES A VAPEUR A ROANNE.

Les journaux anglais et les récits des voyageurs nous ont fait connaître la merveilleuse vitesse avec laquelle les machines locomotives parcourent depuis un an le chemin de fer de Liverpool à Manchester, à la grande satisfaction des habitans de ces deux villes et des nombreux étrangers qui y sont attirés. Désormais, nous n'aurons plus besoin de passer le détroit pour être témoins de cette étonnante découverte. Le chemin de fer de la Loire, de Saint-Étienne à Roanne, qui est ouvert sur les neuf dixièmes de son étendue, possède maintenant deux machines locomotives construites, l'une par M. Stephenson de Newcastle, et l'autre par MM. Fenlow et Murray de Leeds. Le premier juillet, la première de ces machines a été mise en expérience, avec le concours du préfet de la Loire, des autorités du département, et d'un grand nombre de curieux et de dames.

Le convoi était composé de douze voitures renfermant quatre cents personnes; l'une de ces voitures en portait quatre-vingts à elle seule.

Digitized by Google

Comme c'était une des premières sorties de la machine, et que même le magasin à eau et à charbon n'était pas encore arrivé, la marche des convois n'a pu être aussi rapide, aussi régulière qu'elle le deviendra lorsque le service sera réglé. Cependant les résultats obtenus sont très-satisfaisans : vingt lieues ont été parcourues en deux heures et cinquante minutes de marche effective.

Le trajet de Feurs à Montroud, d'une longueur de trois lieues, a été parcouru en quinze minutes, ce qui donne une vitesse de douze lieues à l'heure; par moment elle s'est élevée à 13 treize et même à quatorze lieues à l'heure.

La machine brûle du coke et ne donne aucune fumée; la vapeur projetée dans la cheminée dispense de ventilateur ou d'autre machine soufflante. Toutes les personnes qui ont assisté à cette fête d'un genre si nouveau, et particulièrement les dames, se sont retirées très-satisfaites de la célérité et de la sûreté d'un voyage qu'elles ont pu faire sans éprouver la moindre fatigue, et elles ont senti tout le prix dont serait ce chemin de fer prolongé juqu'à Paris pour l'établissement d'une communication rapide entre le midi et le nord de la France.

REVUE DES THÉATRES.

Théatre-Français. — Depuis le *Mari de la veuve*, qu'on n'a pas applaudi, et le *Duelliste*, qu'on a sifflé, le théâtre de la rue de Richelieu s'est obstiné à vivre sur son ancien répertoire. Ce n'est pas que quelques nouveautés n'aient été promises sur l'affiche; mais divers obstacles paraissent avoir été apportés à la représentation. On cite entre autres *Bianca Capello*, de M. Léon Buquet, et *Caïus Gracchus*, drame en cinq actes, qui ont disparu sous les ciseaux de M. d'Argout. Mais, par compensation, on assure que M. Casimir Delavigne et M. Victor Hugo vont présenter chacun un nouveau drame. Celui de M. Hugo a pour titre : *le Roi s'amuse*.—Parmi les nombreux débutans qui, dans le cours des derniers mois, se sont succédé aux Français, aucun n'a donné assez d'espérances pour être engagé. Cependant, comme le besoin d'une ré-

Digitized by Google

novation, au moins partielle, du personnel théâtral se fait vivement sentir, le comité, d'accord avec le commissaire du roi, a pensé, malgré la très-vive opposition des fidèles routiniers, à déposer aux mains de Bocage et de quelques autres acteurs de la nouvelle école, le sceptre laissé jusqu'ici à celles de MM. Desmousseaux, Dumilâtre et de madame Paradol. Que la Comédie-Française y réfléchisse; si elle ne veut pas continuer à être déserte, il lui faut entrer hardiment dans la voie de la littérature nouvelle, et appeler d'autres sujets dans son sein. Il n'y a pas de milieu.

Gymnase. — *Sara, ou l'Invasion*, par M. Masson. — On sait quelles sont au théâtre les conséquences des invasions pour les jolies femmes. Ce sont précisément ces résultats que redoute mademoiselle Sara, jeune personne de vingt-cinq ans et d'une innocence niaise. Pendant que les Français entraient dans la ville de Dresde, mademoiselle Sara s'est évanouie; et, en reprenant ses esprits, elle a trouvé à côté d'elle un hussard. Mademoiselle Sara ne doute pas de ce qu'elle nomme son malheur; elle en fait confidence à un docteur, son neveu, et lui demande conseil. Celui-ci imagine de faire passer son propre fils pour celui de Sara, et, mêlant un narcotique à sa boisson, il la plonge dans un profond sommeil, au sortir duquel il lui présente un enfant qu'elle vient, dit-il, de mettre au monde. Mais voilà que le criminel hussard reparaît dans la ville; mademoiselle Sara lui offre sa main et sa fortune. On découvre alors que le prétendu séducteur n'est autre qu'une modiste déguisée, et l'on acquiert ainsi la preuve que la vertu de mademoiselle Sara est demeurée intacte, ce dont elle se désole avec une naïveté charmante.

— *Clotilde*, par M. Angelot. — C'est une pièce toute composée d'entrées et de sorties. Il y a d'abord M. Allan qui entre avec M. Paul, et puis M. Paul et M. Allan sortent. Mademoiselle Fay entre et sort sept ou huit fois. Elle finit par entrer dans la chambre de M. Ferville, qu'elle n'aime pas, mais qu'elle veut épouser, en *se compromettant*. M. Allan rentre et s'étonne de la trouver là. M. Paul entre et M. Allan sort. Mademoiselle Desprénaux entre et M. Paul sort. Mademoiselle Fay rentre, M. Ferville rentre, tout le monde rentre. Mais le public sort et jure bien de n'y plus rentrer.

— *Une Séduction*, par MM. Angelot et Auger. — M. de Savigny est un noble comte qui, poursuivi pour affaires politiques, se retire à

Digitized by Google

Châlons sous un nom supposé, chez un de ses amis. Là M. le comte de Savigny, pour charmer ses loisirs, s'amuse à séduire la femme de son ami, et puis Laurence, une jeune fille toute d'amour et de passion, et puis il épouse une marquise. Mais Laurence désespérée va se jeter à l'eau.

Les deux premières pièces sont de froides et longues intrigues où l'ennui le dispute à l'inconvenance des tableaux. Quant à la troisième, quoiqu'elle porte en elle tous les défauts de M. Ancelot, c'est une noble protestation contre le mariage et l'amour, tels qu'ils sont aujourd'hui conçus. Elle est extraite au reste d'un ouvrage de M. Auger, dont on a rendu compte dans cette *Revue*. (*Voy*. t. LIII, février 1832, p. 442.)

VARIÉTÉS. — *Les Amours de Paris*, par M. DUMERSAN. — M. Dumersan n'a fait et n'a voulu faire qu'un cadre pour les débuts de mademoiselle Jenny Colon, et quand on fait les pièces pour les acteurs, au lieu de faire les acteurs pour les pièces, il ne faut pas compter sur un succès solide. Mademoiselle Jenny Colon, qui occupe presque constamment la scène, chante des ariettes, des barcarolles, des romances. Elle a une jolie voix, un jeu naïf et qui n'est dépourvu ni d'esprit, ni de goût; tout cela ne fait pas supporter une mauvaise pièce. Mais M. Dumersan est homme à prendre sa revanche.

VAUDEVILLE. — *Un de plus*, par MM. PAUL DE KOCK et DUPEUTY. On devait penser, à voir ce titre, que c'était une centième édition de toutes les plaisanteries possibles sur les maris trompés. La pièce, qui ne manque pas d'intérêt, et qui est écrite avec chaleur, est tirée du dernier roman de M. Paul de Kock. Elle a obtenu un succès peu contesté.

PALAIS-ROYAL. — *La Tentation*, par MM. LEUVEN et DESFORGES, est la médiocre parodie d'une médiocre pièce. Paul a fait tout ce qu'il a pu pour être plaisant, et le public lui a su gré de ses efforts; mais malgré cela il a été aussi lourd que son rôle.

PORTE-SAINT-MARTIN. — *Le Barbier du roi d'Aragon*, par MM. DUPEUTY, FONTAN et ADER. — Le barbier entre dans une conspiration contre le roi d'Aragon qui veut lui enlever sa maîtresse. Il doit, en remplissant ses fonctions, couper la gorge au roi, et en avertir les conjurés en jetant une serviette par la fenêtre. Mais le roi, qui voit sa main trembler, s'oppose à ce qu'il continue, et, sur son insistance lance sa serviette par la fenêtre. C'est le signal de l'attaque. Le roi, à la tête

Digitized by Google

de ses troupes, disperse les insurgés, et averti par l'un d'eux de le trahison de son barbier, il veut lui-même lui faire la barbe, ce qui amène une scène fort plaisante entre Lockroy et Frédérick, laquelle se termine par une amnistie. Ce drame, fait avec esprit et joué de même, attire du monde à la Porte-Saint-Martin.

Les théâtres des boulevards continuent à faire passer ce pauvre Michel Raymond sur le lit de Procuste, et de le présenter tout mutilé au parterre, qui l'applaudit encore. De compte fait, voilà plus de vingt pièces qu'il fournit. Nos auteurs lui doivent bien de la reconnaissance. CH. G.

LA TENTATION, *opéra-ballet en cinq actes*, paroles de M. CORALY, musique de MM. HALEVI et GIDE; décorations de MM. BERTIN, LAMY, FEUCHÈRE, ROQUEPLAN, DELAROCHE.

Voici l'analyse des principales situations de ce ballet. Le premier acte se passe dans l'ermitage d'Antoine. Après plusieurs scènes sans intérêt, un orage terrible se prépare, et les pasteurs qui étaient venus, chargés de présens, visiter l'ermite, se retirent avec effroi. La tempête éclate; une jeune fille, à demi morte de froid et de fatigue, se présente à la porte de l'ermitage, et y demande asile. Antoine la reçoit et la secourt de son mieux : il lui fait boire un peu de vin, qui la réchauffe et lui rend la vie; et lui-même, pour mieux fêter cet heureux rétablissement, essaie d'en boire quelques gouttes. Il y prend goût, et redouble jusqu'à ce que, enivré par la liqueur et par les charmes de la jeune fille, il se laisse entraîner à de coupables désirs. Marie épouvantée se précipite aux pieds d'une statue de la Vierge, qu'elle embrasse avec ferveur; l'ermite veut l'en arracher : elle résiste. C'est au moment où, emporté par une passion aveugle, Antoine va consommer sa perte éternelle, qu'il est frappé par le feu du ciel, et tombe à terre sans vie. Les démons, avertis de cette mort, sortent de leur empire souterrain, et viennent pour s'emparer de son corps; à leur tour, les anges descendent du ciel et le réclament. Une discussion s'engage et, sans la résoudre, ils décident entre eux que l'ermite reverra le jour, et que, tenté trois fois par les enfers, s'il succombe il deviendra la proie des puissances infernales, s'il résiste il montera au

Digitized by Google

ciel. C'est l'archange Mizaël, sous les traits de madame Dabadie, qui, le glaive flamboyant à la main, guide les cohortes célestes. Le rapprochement de ces démons horribles et de ces anges aux ailes blanches, portés sur un nuage éblouissant, de ces monstres sortis des entrailles de la terre et de ces légions lumineuses qui descendent du ciel en chantant des cantiques, est de l'effet le plus poétique et le plus surprenant. C'est l'enfer et le paradis de Milton.

Le deuxième acte se passe dans le sombre séjour du roi des enfers. Le théâtre représente, d'un côté, des rochers amoncelés à une assez grande distance pour que les nombreuses armées de Satan puissent circuler à l'aise sur la scène; et de l'autre, un escalier immense, à perte de vue. C'est dans cette enceinte, à demi éclairée d'un jour funèbre, que l'on voit, seuls d'abord, deux diables dont l'un commande à l'autre, Astaroth et Bélial. La couleur vive et tranchée de leurs corps et de leurs ailes à demi consumées atteste le passage des flammes. Le plus puissant ordonne à l'autre d'assembler ses armées, et Bélial obéissant, après avoir parcouru dans tous ses sens l'espace ouvert aux yeux des spectateurs, gravit enfin l'escalier infernal. Parvenu au sommet, il agite un moment ses ailes funèbres, fait un signe, et les tambours qui doivent précéder la marche formidable des troupes d'Astaroth se font entendre. C'est alors qu'on voit descendre lentement cette prodigieuse armée: sapeurs en tête, armes de toute espèce et les plus étranges, étendards déployés, diablesses toutes noires, péchés capitaux, démons menaçans, vieux et jeunes, la hache en main, la lance au poing, plusieurs avec une énorme mâchoire en guise de faulx, rien n'y manque. Astaroth les contemple avec orgueil. Il faut perdre Antoine, il faut préparer habilement les piéges où sa vertu doit succomber, c'est pour cela qu'il les a tous rassemblés. Un premier enchantement s'opère. Plusieurs animaux immondes sont jetés dans une cuve, un feu actif hâte leur décomposition et leur mélange, les démons les plus puissans y président. L'enfer croit triompher, mais c'est un monstre affreux qui sort de la chaudière et que l'on présente aux yeux d'Astaroth, qui le repousse avec horreur. L'enchantement recommence, et cette fois, une charmante fille, mademoiselle Duvernay sort de la cuve. En voyant la belle Miranda, l'enfer exprime sa joie par un chœur ou plutôt par des hurlemens horribles. C'est Miranda que l'on choisit pour tenter l'ermite.

Digitized by Google

La décoration du troisième acte représente un château habité par de riches seigneurs, dans le fond du théâtre un parc et une pièce d'eau, sur le devant un croix. Cette décoration charmante est de M. Roqueplan. Les diables se sont pour cette fois déguisés en châtelains. Antoine, épuisé de fatigue et de besoin, se présente à la porte du château; on lui en refuse l'entrée, à moins qu'il ne consente à renverser la croix voisine. Il résiste : Miranda elle-même tente le saint inutilement. Des pélerins arrivent et se joignent à l'ermite pour demander un asile et du pain. On les refuse. Ils chantent des cantiques, et Miranda, touchée de leurs voix et de leurs prières, essaie elle-même de prier. Elle s'éloigne un moment et revient leur distribuer quelque nourriture à l'insu de ses redoutables maîtres. C'est dans ce moment que l'on voit une tache noire qu'elle avait au cœur, comme l'indice de son affreuse origine, disparaître. La charité l'a sauvée. Cependant les diables, auxquels se sont joints des chasseurs revenus des bois, se réjouissent bruyamment; et, tandis que les uns, richement habillés, font bombance dans le palais magnifiquement illuminé, les autres, dans leur accoutrement infernal avec leurs cornes sur la tête, font la cuisine à l'étage inférieur. C'est encore là un très-singulier contraste. Les démons s'aperçoivent enfin de la pieuse fraude de Miranda et la maltraitent avec furie. Dans ce moment les pélerins reprennent leur forme naturelle, et deviennent des anges consolateurs. A leur vue, l'ermite a repris courage. Mizaël, suivi de son cortége céleste, pénètre dans le château diabolique, et les seigneurs, beaux ou laids, cornus ou nobles châtelains, disparaissent devant son glaive étincelant.

Au quatrième acte, de nouveaux piéges sont tendus à l'ermite dans un harem. Il est revêtu de l'habit oriental, et se trouve sur le point d'assassiner le sultan endormi. Celui-ci se réveille assez à tems pour le sauver de ce dernier crime. Dans sa juste colère, il ordonne la mort de l'ermite et celle de Miranda, qui conduisait son bras, et tous deux, poursuivis par les gardes, traversent les diverses galeries, et se précipitent enfin dans la mer pour échapper au supplice.

Le cinquième acte n'est qu'une faible imitation de la gravure de Callot. Ce sont les diables qui, par les formes les plus hideuses, tentent d'épouvanter le saint. Antoine ne se laisse pas ébranler. Les anges descendent eux-mêmes du ciel, combattent les démons, et avec

Digitized by Google

leur secours l'ermite les fait rentrer dans leurs sombres cavernes. Le ciel s'ouvre enfin et laisse voir les nuées d'anges et d'archanges qui célèbrent la gloire de Dieu.

On voit que cette donnée n'est pas sans rapport avec celle de *Robert-le-Diable*. C'est encore la lutte du ciel et de l'enfer, c'est la situation d'un homme placé entre la puissance du bien et celle du mal, et se débattant entre elles, tour à tour cédant à l'une et rachetant son erreur par un prompt retour vers la première.

La partie dramatique de ce ballet y est traitée d'une manière peu intéressante, et la musique, il faut le dire, n'a point répondu à toutes les exigences auxquelles on nous a accoutumés, et que la haute réputation dont on avait fait précéder l'ouvrage nous avait donné lieu d'espérer.

C'est un malheureux système que celui des succès préparés ainsi à l'avance. On proclame hautement partout que la pièce nouvelle est un chef-d'œuvre incomparable, que le poème est un des plus intéressans qu'on ait jamais présentés au théâtre, que la musique en est magnifique et les décorations supérieures à tout ce qui a été vu. L'ouvrage, ainsi vanté aux dépens de tous ceux qui l'ont précédé, est offert au public, qui arrive au théâtre avec une ferme confiance dans les paroles qu'il a entendues dans toutes les bouches et qu'il a vues insérées dans tous les journaux. Il prend place, il écoute avec attention, et, au lieu d'un chef-d'œuvre incomparable, il trouve un beau sujet indignement traité, une musique parfois très-belle, il est vrai, mais qui, dans son ensemble, n'a rien d'extraordinaire. Restent donc les décorations et la mise en scène, qui sont, il faut en convenir, au-dessus de tout éloge. Si encore le succès avait été préparé d'une manière plus mystérieuse; si l'on ne vous eût pas jeté si brutalement à la tête ces éloges pompeux dont retentirent tous les journaux; si, au lieu de cela, un de vos amis était venu simplement vous dire à l'oreille : J'ai vu l'ami d'un de mes amis qui a assisté à la dernière répétition, il paraît que c'est magnifique; alors vous seriez entré au théâtre avec de moins hautes prétentions, avec quelque méfiance: votre attente eût été passée, vous eussiez sincèrement admiré le mélange heureux de la musique mimique et de la musique chantée, vous l'auriez entendue avec ravissement passer de l'orchestre sur la scène, et redescendre de la scène dans l'orchestre, vous auriez mieux goûté les beaux passages qu'elle contient, et vous

Digitized by Google

n'eussiez point désigné ceux qui sont inférieurs. Parmi les morceaux qui nous ont frappés, nous citerons le chœur des démons du deuxième acte, lorsque Miranda sort de la cuve : *Gloire aux enfers!* le chœur des buveurs au troisième acte : *O bruyante folie!* et enfin le chant de mesdemoiselles Dorus et Iawureck au quatrième acte.

Mais que dire de la beauté des décorations? Quelle magnificence! quelle variété! véritables dioramas animés, ce sont des tableaux fantastiques qui surprennent, qui éblouissent, qui s'emparent de vos yeux et de vos facultés, et ne leur laissent de repos qu'au moment où la toile se baisse; ce sont des sites admirables et merveilleusement peints, un intérieur de harem d'après nature, dit-on; mais d'un effet si surprenant que vous le croiriez produit par l'imagination la plus brillante : c'est le ciel ouvert et les anges resplendissans qui descendent. Hâtez-vous, si de belles peintures, si de vives images, si une mise en scène magnifique suffisent pour captiver votre attention, hâtez-vous, courez voir *la Tentation*, vous passerez plusieurs heures qui resteront délicieusement gravées dans votre mémoire. Mais si vous cherchez quelque chose au-delà du plaisir des yeux, si vous désirez trouver dans une œuvre dramatique une noble intention, un sentiment élevé, un enseignement moral, quel qu'il soit; si vous éprouvez de douloureux regrets en voyant de belles imaginations d'artistes se consumer sans but, sans objet, sans autre utilité que celle d'avoir offert un moment de distraction à nos puissances du jour, restez alors, restez chez vous, et fuyez le premier théâtre de la première capitale du monde, comme vous fuiriez le théâtre le plus ignoble du boulevard.

CH. DUFORT.

NÉCROLOGIE.

SIR JAMES MACKINTOSH.

La mort de sir James Mackintosh sera vivement sentie dans le monde politique, les sciences et la littérature. Sir James est mort dans la soixante-sixième année de son âge. Il était né en 1766, dans le comté d'Inverness; sa famille était fort respectable, car il était allié à la prin-

Digitized by Google

cipale branche du clan de Mackintosh. Sir James se destinait à la profession de médecin, et il étudia, dans ce but, à Edimbourg : il avait déjà pris le degré de docteur, quand, se sentant entraîné vers les études du barreau, il se jeta avec ardeur dans cette nouvelle carrière. Bientôt Mackintosh publia le livre intitulé : *Vindiciæ gallicæ*, en réponse à l'ouvrage célèbre de Burke sur la révolution française; et ce livre remarquable lui valut une solide et brillante réputation.

A cette époque, le soleil de la liberté française s'élevait radieux dans un horizon sans nuage. Il répandait la joie et le bonheur dans les cœurs de tous les amis de l'humanité, et aucun signe n'annonçait alors les tempêtes qui devaient éclater. On applaudit, aux dépens de la vérité, à la sagacité de Burke, qui avait su découvrir ces signes alors cachés à tous les yeux. Tous ceux qui ont lu les réflexions de Burke sur la révolution française ont été d'avis que les déclamations chevaleresques de celui-ci furent éloquemment et logiquement réfutées par son antagoniste.

Cette controverse sur laquelle tous les yeux se fixaient alors, mit le jeune Makintosh en grande considération parmi les whigs, à la tête desquels était l'illustre Fox. L'auteur des *Vindiciæ gallicæ* vint, à leur sollicitation, s'établir à Londres. Il fit à cette époque un cours de droit public à Lincoln's Inn, qui agrandit sa jeune réputation, et contribua à son avancement.

Durant la courte période où les whigs occupèrent le pouvoir, il fut chargé de la défense de Peltier dans le fameux procès qui fut intenté à celui-ci, sur les instances de Bonaparte, alors premier consul. Le plaidoyer qu'il prononça dans cette occasion passera à la postérité comme un des plus beaux modèles d'éloquence du barreau anglais. Mackintosh fut ensuite nommé à la place de *recorder* à Bombay, et il résida environ dix ans dans cette colonie.

La dernière partie de la vie de sir James a été consacrée à ses devoirs comme membre de la chambre des communes, et à des travaux littéraires. Depuis long-tems sa santé était chancelante, et sa constitution usée et affaiblie ne résistait aux nombreuses maladies dont il était affecté qu'à l'aide des plus grands ménagemens.

Comme homme politique, sir James Mackintosh a toujours conservé le caractère le plus distingué et le plus honorable. C'était un whig pur et consciencieux; et durant sa longue vie politique, il est toujours resté

Digitized by Google

fidèle aux principes de Fox, malgré les constantes agitations de l'opinion publique. Au parlement, sir James se fit toujours distinguer comme un brillant orateur, mais non comme un homme d'affaires. Mais aujourd'hui, comme l'a dit Burke, le tems des fleurs de rhétorique n'est plus. On fait peu de cas des tropes au parlement, et la seule éloquence consiste à présenter une puissante masse de faits qui mènent à une irrésistible persuasion. Mais au tems de la jeunesse de Mackintosh, les fleurs de rhétorique étaient une arme puissante, soit dans le parlement, soit au dehors.

Les discours étudiés et élaborés de sir James l'excluaient des luttes de tous les jours, et il ne prenait la parole que lorsqu'on débattait une de ces grandes questions qui se liaient à ses études et à ses travaux, c'est-à-dire les questions de loi générale et de droit constitutionnel. Dans ces grandes occasions, ses discours se faisaient remarquer par la profondeur des vues, l'étendue et la variété des connaissances, la force des argumens, et l'éloquence et le fini de la composition.

Il est à regretter que sir James Mackintosh n'ait pas laissé derrière lui un plus grand nombre de productions. On lui doit, outre le livre *Vindiciæ gallicæ*, dont nous avons parlé, le recueil de ses discours et des articles qu'il a publiés dans différens journaux, et surtout dans la *Revue d'Édimbourg;* une dissertation sur l'histoire de la science éthique, qui fait partie de l'*Encyclopédie britannique;* et l'*Histoire d'Angleterre*, publiée dans l'*Encyclopédie* du docteur Lardner. Le bruit a couru long-tems que sir James s'occupait d'une histoire générale de l'Angleterre, conçue sur une très-large échelle; mais nous doutons que ce bruit ait eu le moindre fondement.

Le naturel de sir James était des plus aimables; il était plein de douceur et de bienveillance; sa libéralité et son désintéressement étaient extrêmes. Dans le monde, il était impossible de résister aux charmes de ses manières et de sa conversation. Il unissait au mérite du philosophe, aux qualités de l'homme du monde et au bon ton du parfait gentleman, les connaissances variées du littérateur. Sa mort a rompu encore un lien de la chaîne qui unit notre âge au siècle précédent.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE DU MOIS DE JUILLET 1832.

Nous commencerons par réparer quelques lacunes de notre dernière liste. (Voy. cahier de *mai-juin*, p. 604.) Il faut y ajouter les noms d'ALEXANDRE NIMMO, savant mathématicien et ingénieur écossais, né à Kirkcaldy en 1783, mort le 20 janvier dernier; — le conseiller d'état KROSCHANSKI, directeur de l'Institut des aveugles à Saint-Pétersbourg, mort le 3 janvier. — CHARLES DE KUGELGEN, peintre de paysages; auteur d'une *galerie de Crimée* et d'une *galerie de Finlande*, frère jumeau du peintre d'histoire, Gérard de Kügelgen, qui périt assassiné à Dresde il y a douze ans; Charles est mort à Revel, le 10 janvier; — l'abbé CHIARINI, professeur de théologie, de langues orientales et d'antiquités hébraïques à l'université de Varsovie, auteur d'un recueil de poésies italiennes, d'une grammaire hébraïque, et d'une traduction en langue vulgaire du Talmud, que sa mort, survenue le 28 février, ne lui a point laissé le tems d'achever; — H.-F. RICHTER, professeur de philosophie à Leipzig, auteur de plusieurs ouvrages et collaborateur de la *Gazette littéraire de Hall*, mort le 24 janvier; — le comte ALBA LITTA, auteur d'un ouvrage : *le Illustri famiglie italiane*, qui donne beaucoup de lumières sur l'histoire du moyen-âge en Italie, mort à Milan, le 11 janvier, à l'âge de soixante-treize ans.

Pour juillet notre liste sera bien longue encore. Dans l'étranger la mort a frappé miss ANNA-MARIA PORTER, auteur de romans estimés; — le célèbre poète russe GABRIEL ROMANOWITCH DERJAVIN, ministre de la justice sous Catherine II; — PIERRE SÉMÉNOFF, capitaine des gardes russes, qui s'était fait connaître comme poète dramatique, mort à Saint-Pétersbourg, le 9 juillet, à l'âge de 41 ans; — la comtesse STÉPHANIE DE WITGENSTEIN, née princesse de RADZIWILL, morte le 27 juillet à Ems (grand-duché de Nassau); avec elle disparaît le dernier rejeton de la plus puissante famille de Lithuanie, puisque la cinquième partie des terres de ce pays lui appartenait; — le duc DE REICHSTADT, fils de Napoléon, mort au château de Schœnbrunn, le 22 juillet, à l'âge de 21 ans.

En *France*, les chambres ont perdu le comte FABRE DE L'AUDE, pair de France, né à Carcassonne, le 8 décembre 1755, qui a succombé le 6 juillet à une attaque de choléra; — et THOURET, député

Digitized by Google

du Calvados, fils du célèbre membre de l'assemblée constituante, mort le 5 juillet.

L'armée : le maréchal-de camp J.-B. Boivin, doyen des généraux, qui avait fait ses premières armes sous Louis XV, et qui, mis à la retraite depuis 1814, est mort le 9 juillet à l'âge de quatre-vingt-quatre ans; — le colonel Auguste de Chambure, premier officier d'ordonnance du ministre de la guerre, connu par plusieurs beaux faits d'armes, et entre autres par ceux qui le signalèrent, au siège de Dantzick, à la tête d'une compagnie franche, surnommée l'infernale. Il est mort, le 11 juillet, du choléra.

L'Institut a perdu quatre de ses membres : — Jean Saint-Martin, membre de l'Académie des inscriptions, auteur de savans *Mémoires sur l'Arménie*, d'une nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, rédacteur en chef du *Journal asiatique*, etc., mort dans les premiers jours de juillet à l'âge de quarante-deux ans; — Thurot, membre de l'Académie des inscriptions, professeur au collége de France, savant helléniste, traducteur d'Aristote, de Heeren et de Roscoe, mort le 17 juillet; — le baron Antoine Portal, membre de l'Académie des sciences et président de l'Académie de médecine, professeur d'anatomie au Muséum et au collége de France, né à Gaillac (Tarn), le 5 janvier 1742, mort le 23 juillet; — le comte Chaptal, pair de France, membre de l'Académie des sciences, ancien ministre de l'intérieur sous l'empire, connu par plusieurs ouvrages et d'importans travaux sur diverses applications de la chimie aux arts industriels, mort le 29 juillet.

Nous mentionnerons ensuite plusieurs hommes connus à divers titres : Dupaty, conseiller à la cour de cassation, fils de l'auteur des *Lettres sur l'Italie*, frère du sculpteur et de l'homme de lettres du même nom, mort en se rendant aux eaux de Plombières; — le baron Chabaud-Latour, ancien membre de plusieurs de nos assemblées législatives, pendant la révolution, sous l'empire et la restauration; — Louis-Alexandre Corancez, ancien consul général à Alep, mort à Asnières (Seine), le 3 juillet; — le marquis de Mataflorida, ancien ministre du roi d'Espagne, président de la régence d'Urgel en 1822, et général de l'armée de la foi, mort à Agen, le 3 juillet, à cinquante-un ans; — Abel Quiclet, connu par son activité dans les débats électoraux de

Digitized by Google

la restauration, mort assassiné; — Ricard-Farrat, membre de la Société des *Amis du peuple*, condamné à la prison pour une publication de cette société, mort à Sainte-Pélagie, le 28 juillet; — Amand Bazard, l'un des anciens chefs de l'association saint-simonienne et l'un des fondateurs du carbonarisme en France, mort à Courtry près Paris, à l'âge de quarante-un ans, le 29 juillet (1); — Marron, président du consistoire de l'église réformée, auteur de quelques ouvrages sur la littérature hollandaise, mort le 31 juillet, à l'âge de 78 ans, après un demi-siècle de ministère à Paris; — Dahler, professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg, mort dans cette ville, le 1er juillet, à l'âge de soixante-onze ans; — Vieilh de Boisjoslin, rédacteur en chef de la *Nouvelle biographie des contemporains;* — Moreau, auteur de beaucoup de vaudevilles et d'opéras-comiques, l'un des rédacteurs du *Courrier français*, mort le 2 juillet, du choléra; — Boichard, statuaire; — Henri Berton, fils de l'auteur d'*Aline*, et lui-même compositeur distingué.

---

(1) L'un des amis de M. Bazard, qui l'a accompagné dans les diverses phases de sa carrière, s'occupe de rédiger une notice sur cet homme remarquable. Cette notice sera insérée dans un de nos prochains cahiers.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 163e LIVRAISON DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JUILLET 1832.

Pages

1. Sur les prétendues doctrines de 93..... *Achille Roche.* 5
2. De l'influence de la déclaration de la diète sur l'Allemagne. *H. Ahrens.* 28
3. De la contemporanéité de l'homme et des espèces d'animaux perdues... *Marcel de Serres.* 48
4. Les Samnites anciens et les Samnites modernes..... *Charles Didier.* 74
5. L'église et l'opéra ..... *Adolphe Guéroult.* 87

MÉLANGES.

6. De la nécessité d'institutions provinciales..... *A. Guépin.* 100
7. Lettre sur l'université de Heidelberg..... *Henri Klimmrath.* 107
8. De la reconnaissance du cours du Niger..... *J. R.* 125

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Grande-Bretagne. — Essai sur la constitution de l'homme, 131 ; — Mœurs de l'Inde, 142 ; — Romans politiques et autres, 149 ; — Annuaire pour 1831, 156 ; — Histoire du pays de Van-Diemen, *ibid.* ; — Histoire de l'Église anglicane, *ibid.*

Allemagne. — Le droit des peuples à acquérir des constitutions, 156 ; — Abécédaire de la liberté, 158 ; — Mirabeau et Robespierre, 159 ; — Atlas des batailles, 160 ; — Campagne en Lithuanie du général Dembinski, 162 ; — Trois tragédies nouvelles, 164 ; — La souveraineté du peuple, 166 ; — Recherches sur les intérêts de l'homme, *ibid.* ; — Vie d'Othon-le-Grand, *ibid.* ; — Contes populaires russes, *ibid.*

Italie. — Législation et statistique sardes, 166 ; — Poésies italiennes de divers auteurs, 174 ; — Poésies de Cirino, 175 ; — Questions sur l'architecture rituelle, par Defendente Sacchi, *ibid.* ; — Principes d'architecture civile, 180.

Belgique. — Histoire de la philosophie, 180 ; — De la peinture sur verre aux Pays-Bas, 181.

France. — Principes métaphysiques de la morale par Kant, 184 ; — Des arts comme puissance gouvernementale, 188 ; — Essai sur l'éducation populaire, 190 ; — Essai sur l'éducation intellectuelle et morale, 195 ; — Journal des connaissances utiles, 197 ; — Coup d'œil sur la révolution de Pologne, 198 ; — Relation de l'attaque de Varsovie, par le général Uminski, 199 ; — Fragmens géologiques, par M. Élie de Beaumont, 200 ; — Sur l'inspiration

Digitized by Google

de l'oxygène, 204; — Journaux agronomiques des départemens, 207; — Poèsies de MM. Joseph Bard, Eugène Dufaitelle, Amédée Pommier, et de madame Louise Dauriat, 208; — Traduction d'Horace, par M. Ragon, 212; — Indiana, par M. Sand, 213; — Sous les tilleuls, par M. Alphonse Karr, 216; — Le Secret du roi, 218; — Musée de peinture et de sculpture, 219; — Essai historique sur la peinture sur verre, 220; — Histoire de la musique, 221.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Grande-Bretagne. — Statistique industrielle de la ville de Londres, 224; — Emploi du gaz hydrogène comme moteur, 225; — Échange des productions littéraires entre la France et l'Angleterre, 226; — Ouverture d'un club dramatique, *ibid.*

Pologne. — Détails sur les mesures employées récemment par le gouvernement russe pour détruire la nationalité polonaise, 227; — Dernières nouvelles de Lithuanie et de Varsovie, 235.

Belgique. — Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles; Séance du 7 juillet 1832: Communication de M. Villermé, de Paris, relativement au choléra, 238; — Observations de M. de Reiiffenberg sur quelques monumens gothiques, *ibid.*; — Lunette construite par M. Barlow, 240.

France. — Séances de l'*Académie des sciences* en juillet: — Recherches de M. Pelletier sur l'opium, 241; — Statistique morale de la France, par M. Guerry, 242; — Du procédé suivi par les anciens pour la fabrication des feuilles de papyrus, par M. Dureau de Lamalle, 244; — Sur l'organisation des ophidiens, par M. Duvernoy, 245; — Du maximum de densité pour l'eau de mer, par M. Despretz, 249; — Souscription pour le monument de Georges Cuvier, 250; — Élection d'un secrétaire perpétuel, 252; — Sur les inhumations précipitées, 253; — Lois de la mortalité dans les armées françaises, par M. Benoiston de Châteauneuf, 253; — Études anatomiques et pathologiques de l'œuf dans l'espèce humaine, par M. Breschet, 254; — Mémoire sur le carbonate de chaux, par M. Bequerel, 256; — Recherches sur l'opium, par M. Pelletier, 258; — Travail de M. Bussy sur une nouvelle espèce chimique, 261; — Ossemens fossiles, *ibid.*; — Recherches de MM. Audouin et Milne Edwards pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France, 262; — Notes de M. Chevreul sur les bouillons de la Compagnie hollandaise, 263.

— Séance de la société philotechnique, 263; — Médaille polonaise pour la révolution lithuanienne, 264; — Chemins de fer et voitures à vapeur à Rohanne, 265; — Revue des théâtres, 266; — la Tentation, opéra-ballet, 269.

NÉCROLOGIE.

Sir James Mackintosh, 273; — Nécrologie du mois de juillet, 278.

Digitized by Google

LIBRAIRIE GIDE,
RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N° 20.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

PAR

M.-S.-F. SCHOELL,

CONSEILLER INTIME DE SA MAJESTÉ PRUSSIENNE

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE.

48 vol. in-8°, à 7 fr. le vol.

Le but de ce grand ouvrage est de fournir aux gens du monde qui veulent s'instruire, aux hommes en place qui désirent se rappeler leurs anciennes études et aux jeunes gens qui se destinent à une carrière politique ou administrative, une lecture utile et agréable qui puisse leur tenir lieu d'une bibliothèque

Digitized by Google

historique entière ou d'un répertoire complet d'histoire moderne, politique, civile et ecclésiastique. Pour atteindre ce but, il fallait n'omettre aucun fait, aucune date de l'histoire moderne depuis 476 qui aient quelqu'importance; et il fallait, dans le stile, éviter d'un côté les longueurs, les déclamations, les réflexions oiseuses, et de l'autre une brièveté qui pouvait dégénérer en sécheresse et dégoûter le lecteur. La clarté, la précision, l'exactitude et l'impartialité sont des qualités dont l'auteur s'est efforcé de faire preuve. Le *Moniteur*, la *Gazette de France*, le *Temps* et les *Archives catholiques*, professant des principes divers en politique, ont unanimement reconnu qu'il y a réussi. Les autres journaux français, absorbés par la politique du moment, n'ont pas encore parlé d'une publication si importante [1]. Les journaux étrangers n'ont pas gardé le même silence, et s'accordent tous à signaler l'apparition d'un ouvrage si éminemment utile, et où ils puisent à leur aise pour l'instruction de leurs lecteurs.

Un des principaux buts de l'auteur a été de donner à la jeunesse des idées claires sur les premiers élémens de tous les objets qui tiennent aux lois et

[1] L'ouvrage de M. Schœll est honoré du suffrage du roi de Prusse qui a autorisé l'auteur à se transporter à Paris pour donner ses soins à l'impression, et s'est déclaré protecteur de l'entreprise par les nombreuses souscriptions que S. M. et la famille royale ont daigné lui accorder. Plusieurs autres grands souverains se sont associés à cette protection.

Digitized by Google

principalement aux droits politiques des états, et de faire connaître l'origine de toutes les institutions. Ami de la liberté qui, d'après sa conviction, ne peut exister que sous le régime de lois sages, rendues sous l'empire de la raison et de la justice, il signale, avec la plus grande franchise, tout acte arbitraire et despotique, qu'il ait été commis sous l'ombre d'un gouvernement monarchique ou par les passions de ceux qui ont été à la tête des républiques, et il fait voir que le despotisme ne tient pas plus à une forme qu'à l'autre.

Afin que cet ouvrage puisse tenir lieu du dictionnaire historique le plus complet possible, l'auteur l'a pourvu d'époque en époque, de tables alphabétiques des noms propres et des choses, bien détaillées et faites avec un soin particulier.

Le *Cours d'Histoire* est divisé en quatre grandes parties, dont chacune fait un corps d'ouvrage particulier. Ces parties sont :

PREMIÈRE PARTIE. *Histoire complète de l'Europe au moyen âge, depuis* 476 *jusqu'en* 1453 *environ;* ces siècles comprennent l'origine de tous les états grands et petits de l'Europe, ainsi que l'origine, les progrès et la décadence de la puissance pontificale.

C'est l'époque des ténèbres du moyen âge. Douze volumes in-8°, y compris un volume de tables.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE ou *Histoire de l'Europe, depuis* 1453 *jusqu'en* 1618 ; époque de l'origine et du perfectionnement des arts, de la renaissance des belles-lettres, de la découverte d'une nouvelle route aux Indes et d'un nouveau monde, qui causa une révolution dans la civilisation et le commerce ; d'une révolution religieuse qui ébranla la plus grande partie de l'Europe. C'est encore l'époque où les sciences exactes, naturelles et historiques ont commencé à devenir vraiment des sciences ; c'est celle où les états modernes et nos législations ont revêtu leurs formes. L'auteur croit avoir fait connaître l'événement désigné sous le nom de réformation religieuse, avec une impartialité dont personne avant lui n'avait fait preuve ; en l'envisageant sous le seul rapport philosophique, il a fait voir son influence sur l'état politique de tous les pays, selon les dispositions qu'il y a trouvées et les talens de ceux qui l'ont dirigé ; dans les uns l'instrument de l'esprit factieux, il a produit la fureur des révoltes et l'extravagance des sectes ; si dans quelques-uns le despotisme s'en est servi pour consolider sa domination, dans d'autres il a eu pour résultat, soit la naissance de gouvernemens républicains fondés sur des principes de modération, soit l'établissement de monarchies sagement tempérées qui, en garantissant la tranquillité publique, ont maintenu les libertés justement acquises des citoyens. Douze volumes in-8°, y compris un volume de table.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE, *Histoire du dix-septième siècle depuis* 1618 *jusqu'en* 1713, c'est-à-dire depuis la guerre de trente ans jusqu'à la paix d'Utrecht. C'est l'époque où la politique commence à jouer le principal rôle. Douze vol. in-8° avec la table des matières.

QUATRIÈME PARTIE, *Histoire du dix-huitième siècle depuis* 1713 *jusqu'en* 1790. Douze vol. in-8°, y compris une table des matières.

SOUSCRIPTION

AUX

DEUX DERNIÈRES PARTIES DU COURS D'HISTOIRE,

*Dans lesquelles se trouve fondue l'*Histoire des traités de paix.

24 vol. in-8°, à 7 fr. le vol.

L'*Histoire des traités de paix depuis* 1618 que l'auteur a publiée en 1818 étant épuisée, il en avait préparé depuis long-temps une nouvelle édition. Il s'est décidé ensuite à incorporer ce travail dans son *Cours d'Histoire*, ce qui l'a néanmoins forcé à en changer l'ordonnance pour mettre l'histoire de cha-

Digitized by Google

que traité à la place qu'elle doit occuper dans une histoire générale. Mais comme un grand nombre de personnes regrettaient de ne pouvoir se procurer cette *Histoire des traités de paix*, l'éditeur a pensé devoir ouvrir en leur faveur une souscription séparée pour 24 volumes qui contiendront les deux dernières parties du *Cours d'Histoire*. Ainsi ces amateurs pourront se satisfaire, et ceux qui possèdent déja l'*Histoire des traités de paix* trouveront dans cette portion du *Cours* un travail entièrement refondu et neuf.

Les deux premiers volumes de la troisième partie (XXVe et XXVIe de toute la collection) ont paru. Ils renferment l'histoire de la guerre de trente ans, de la paix de Westphalie et des affaires d'Allemagne jusqu'en 1714, mais ne sont livrés aux nouveaux souscripteurs que contre l'engagement de prendre successivement depuis le XXVe jusqu'au XLVIIIe volume du *Cours* complet.

Le manuscrit de la totalité de l'ouvrage étant entièrement terminé, la publication pourra être achevée en 1833.

L'éditeur, GIDE.

Digitized by Google

ON S'ADRESSE

A Paris, à la librairie Gide, rue S.-Marc, n° 20, et chez A. Pihan Delaforest, rue des Noyers, n° 37.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Lille, chez Vanakère père.
A Londres, chez Dulau et comp.
A Berlin, chez Duncker et Humblot.
A Vienne, chez Schaumbourg et comp. — Schalbacher et comp.
A Turin, chez Bocca.
A Petersbourg, chez Bellizard et comp. — Hauer. — Græff.
A Manheim, chez Artaria et Fontaine.
A Munster, chez Coppenrath.
A Hambourg, chez Perthès.
A Amsterdam, chez Dufour et comp.
A Moscou, chez Urbain et comp.
A Florence, chez Vieusseux.
A Gènes, chez Yves Gravier.

Les particuliers peuvent aussi s'adresser directement chez l'AUTEUR, *rue Cassette*, n° 16, *à Paris*.

Digitized by Google

On trouve chez les mêmes libraires

deux autres ouvrages de l'auteur qui jouissent d'une juste célébrité,

Savoir :

Histoire de la Littérature grecque profane, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, suivie d'un *Précis de l'histoire de la transplantation de la littérature grecque en Occident.* Seconde édition, entièrement refondue sur un nouveau plan, et enrichie de la partie bibliographique. 8 vol. in-8°..... 56 fr.

Histoire abrégée de la Littérature romaine, 4 vol. in-8°..... 24 fr.

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
Rue des Noyers, n° 37.

Digitized by Google

AVIS.

On peut se procurer la collection de l'année 1831 et celles des années précédentes

Au bureau de la Revue Encyclopédique, rue des Saints-Pères, n° 26.

Au prix de 46 fr. pour Paris.

53 fr. pour les départemens.

60 fr. pour l'étranger.

Chaque cahier détaché coûte 5 fr.

Aux Académies et aux Sociétés savantes de tous les pays.

Les académies et les sociétés savantes, et d'utilité publique, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, franc de port, au directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent.

Aux éditeurs d'ouvrages et aux libraires.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la Revue des publications de ce genre, et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Allemagne.

MM. Dyck, libraire à Leipzig, et Jæger, libraire à Francfort-sur-le-Mein, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir, par l'intermédiaire de MM. Heideloff et compagnie, de Paris, les ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs, désireraient faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Angleterre.

MM. Dulau et Co, libraires à Londres, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir des ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que l'on désirerait faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES

INSÉRÉS DANS LES DERNIÈRES LIVRAISONS DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

CAHIER DE JANVIER 1832.

De la tendance nouvelle des idées.
De la Société Saint-Simonienne, par M. JEAN REYNAUD.
Les trois principes : Rome, Vienne, Paris, par M. CHARLES DIDIER.
Considérations sur les finances de la France et des États-Unis, par M. ÉMILE PEREIRE.
Sur les variations de la taille chez les mammifères, par M. IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.
De l'éducation publique, par M. E. SOUVESTRE.
Fragmens sur la Valachie, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.

CAHIER DE FÉVRIER.

De l'indifférence politique et de l'innovation en matière d'impôt, par M. LAURENT.
Doctrine d'association de M. Charles Fourier, par M. ABEL TRANSON.
De l'influence des saisons sur les facultés de l'homme, par M. A. QUETELET.
Projet d'un chemin de fer de Gray à Verdun, par M. HENRI FOURNEL.
Voyages des frères Lander en Afrique, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Le Feu du ciel, de Louis Boulanger, par M. EDOUARD CHARTON.

CAHIER DE MARS.

Du catholicisme et du peuple à l'occasion du choléra, par M. CHARLES DIDIER.
De l'assiette de l'impôt, par M. EMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE, expliquant à l'Allemagne les sujets de philosophie naturelle controversés au sein de l'Académie des sciences de Paris.
Voyage des frères Lander en Afrique (2e article), par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Vision d'Hébal, de M. Ballanche, par M. ALEX. SAINT-CHÉRON.

CAHIER D'AVRIL.

De la nécessité d'une représentation pour les prolétaires, par M. J. REYNAUD.
De l'assiette de l'impôt (2e article), par M. EMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE (2e article).
De l'influence philosophique des études orientales, par M. P. LEROUX.
Poésie sanskrite : Anthologie d'Amarou, par M. J. REYNAUD.

CAHIER DE MAI – JUIN.

De l'unité de la *Revue Encyclopédique*.
Du cosmopolitisme et de l'association, par M. CHARLES DIDIER.
Doctrine d'association de M. Charles Fourier (2e article), par M. ABEL TRANSON.
Des rapports de la doctrine Confucius avec la doctrine chrétienne, par M. P. LEROUX.
Le Ta-Hio de Confucius, traduit du Chinois par M. G. PAUTHIER.
Poésies du moyen-âge : Romans des douze pairs de France.
Chiromancie : Episode de la vie de Claude Tarin, par M. EDOUARD CHARTON.
Du panthéisme en médecine, par M. RIBES.
Des lois de l'hérédité organique, par M. D. RICHARD.
Progrès de la géologie en 1830 et 1831, par M. J. R.
Des intentions de la révolution polonaise en faveur des paysans, par M. MORAWSKI.
Chansons populaires des Russiens.

CAHIER DE JUILLET.

Sur les prétendues doctrines de 93, par M. ACHILLE ROCHE.
De l'influence de la déclaration de la Diète Germanique sur l'Allemagne, par M. AHRENS.
De la contemporanéité de l'homme et des races d'animaux perdues, par M. MARCEL DE SERRES.
Les Samnites anciens et les Samnites modernes, par M. CHARLES DIDIER.
L'église et l'opéra, par M. ADOLPHE GUÉROULT.
De la nécessité d'institutions provinciales, par M. A. GUÉPIN.
Lettre sur l'université de Heidelberg, par M. HENRI KLIMRATH.
Sur le cours du Niger, par M. J. R.

Digitized by Google

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

PHILOSOPHIE.

DE LA PHILOSOPHIE ET DU CHRISTIANISME.

RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES.

A mesure que les livraisons de la Revue se succèdent, son caractère philosophique se dessine de plus en plus, et la doctrine unitaire dont elle est maintenant l'organe s'expose et se développe. Déjà, directement ou indirectement, plusieurs articles ont eu pour objet de poser les bases de cette doctrine; et nous n'avons pu le faire sans nous expliquer nettement sur les idées et les solutions générales du christianisme. Cette marche a été remarquée, et, dans un journal dont l'approbation nous est chère, un grand écrivain nous a reproché l'*hostilité au christianisme* (1).

Nous n'acceptons pas ce reproche tel qu'il nous a été fait. Si nous le méritions, ce serait, pour le but que nous voulons attein-

(1) *Le National*, numéro du 21 juillet, article de M. Sainte-Beuve.

Digitized by Google

dre, un défaut grave, une erreur importante que nous aurions commise. Nous regardons le christianisme comme la dernière forme dans laquelle notre Occident a vécu spirituellement, moralement, socialement; et véritablement avoir de l'hostilité contre le passé de l'Europe tout entière, ne pas chercher à comprendre, ne pas admirer par ses beaux côtés la vie antérieure dont nous sommes sortis, ce serait, sous tous les rapports, un indice que nous manquons de ce sentiment qui fait comprendre la vie, soit qu'il s'agisse de la nature, de l'art, ou de la société; ce serait démentir nous-mêmes cette prétention à une tendance organique que nous annonçons et qui fait notre foi. Il est vrai que suivant nous cette forme du passé est irrévocablement brisée; nous nions donc que le christianisme ait puissance de renaître; et, en ce sens, nous nions le christianisme comme nous nions les théories générales scientifiques du passé, comme nous nions la politique du passé, comme nous nions le régime des républiques d'Aristote ou de la monarchie de Louis XIV : mais nous n'avons pas pour cela d'hostilité contre lui. La philosophie du dix-huitième avait de l'hostilité contre le christianisme; elle ne se chargeait pas de l'expliquer, elle voulait lui ôter la puissance et l'empire. La philosophie du dix-neuvième siècle expliquera le christianisme, et le réhabilitera dans l'histoire. Mais le christianisme n'absorbera pas la philosophie. Suivant nous, la religion de l'avenir ne sera pas le christianisme. Ce seront deux choses différentes, quoique se succédant l'une à l'autre. Il y aura entre les deux succession, héritage, relation du père au fils, si l'on veut, mais non pas identité : le fils tient du père, il a été en partie engendré par lui, mais il n'est pas lui; le secret de la génération des grandes synthèses générales, sous le rapport de l'influence héréditaire, est un mystère presque aussi grand que celui de la génération de tous les êtres.

Si donc on entend, par *hostilité au christianisme*, que nous croyons à la nécessité d'une nouvelle synthèse de toute la connaissance humaine, nous acceptons pleinement la responsabilité

Digitized by Google

de cette opinion ; car c'est notre pensée, notre pensée fondamentale, celle qui embrasse et relie tous nos travaux.

Nous croyons à la nécessité d'une nouvelle synthèse générale de la connaissance humaine(1); nous croyons que c'est le travail que la société accomplit aujourd'hui par la politique, par la science et par l'art, sans en avoir encore clairement conscience; que c'est là le but caché de toutes les douleurs de notre époque, et que ce sera le remède à toutes ces douleurs ; et en même tems nous ne croyons pas à la restauration possible de l'ancienne synthèse, aujourd'hui ruinée, qui fut le christianisme. Nous voyons bien que des hommes d'un grand génie ont entrepris cette restauration ; mais nous nous expliquons le résultat providentiel de leurs efforts tout autrement qu'ils ne le conçoivent.

Persuadés donc que la religion de l'avenir ne sera pas la synthèse chrétienne, mais une synthèse nouvelle, nous croyons que le respect superstitieux qui s'attache encore à la religion du passé est un des plus grands obstacles aux progrès de tous genres que la société a à faire.

Nous venons de le dire, et nous en sommes profondément convaincus, tous les maux de notre époque s'apaiseront quand une direction générale aura été imprimée à toute la connaissance humaine. Mais si une direction générale ne lui est pas donnée,

---

(1) Aucun mot n'est plus prodigué aujourd'hui que ce mot de *synthèse*. Beaucoup l'emploient qui nous paraissent n'en pas comprendre clairement la valeur. On s'en sert aussi dans des acceptions fort diverses. Cela prouve que les esprits sont poussés, même à leur insu, vers le besoin de l'unité, ou vers l'idée que ce mot représente.

Nous expliquerons plus tard et en détail le sens que ce mot a pour nous. Évidemment nous ne pouvons nous y arrêter ici, puisque cet article tout entier et les suivans n'ont pour ainsi dire pas d'autre but que de fournir cette explication. Synthèse, société, religion, encyclopédisation de la connaissance humaine, sont pour nous des expressions presque identiques. A quelle condition y a-t-il une société, une religion, une synthèse, une encyclopédie ? C'est ce que nous avons entrepris d'expliquer.

Digitized by Google

ou si des directions générales divergentes lui sont laissées (à cause du besoin nécessaire à l'esprit humain d'en avoir une, bien ou mal fondée), si la négation et l'affirmation sur toute chose demeurent en présence, et si en même tems, et par une conséquence nécessaire, la connaissance humaine reste brisée en mille fragmens, comment voulez-vous qu'il n'y ait pas anarchie et douleur?

Anarchie de la société, anarchie de chaque homme dans le fond de son cœur, voilà notre époque.

Le progrès que la société a à faire aujourd'hui n'est donc pas de faire telle ou telle découverte partielle dans la science, de produire telle ou telle œuvre d'art qui nous distraye un instant, d'amener en politique tel ou tel événement d'une importance secondaire. Toutes ces choses partielles sont bonnes, en tant qu'elles s'acheminent vers le but général ; mais le but de la politique, de la science et de l'art, c'est de proclamer des vérités liées qui mettent de l'harmonie dans l'âme humaine.

Cette harmonie dans l'homme, et par conséquent dans la société, résultera d'une histoire de la nature et d'une histoire de l'humanité (voilà la science), d'une politique et d'un art, qui tous concourront et convergeront aux mêmes solutions morales.

Et qu'on ne dise pas que ce sont là des utopies et des rêves. Il ne se fait rien aujourd'hui qui ne tende directement ou indirectement à ce but. Les travaux en apparence les plus fragmentaires apportent leur tribut à cette grande synthèse, œuvre imposée et réservée au dix-neuvième siècle, aussi évidemment qu'il est évident que l'œuvre du dix-huitième siècle, dont beaucoup de travaux aussi durent paraître isolés et fragmentaires à ceux qui les considéraient ou les exécutaient, fut de détruire de fond en comble la synthèse chrétienne.

Nous nous proposons dans cet article, et dans d'autres qui en seront la suite, de montrer comment ce grand progrès s'accomplit aujourd'hui chez les politiques, chez les savans et chez les artistes, c'est-à-dire dans le domaine tout entier de l'esprit humain. Puis

Digitized by Google

après avoir montré comment la NOUVELLE SYNTHÈSE se fait aujourd'hui par la politique, la science et l'art, nous prendrons l'ANCIENNE SYNTHÈSE, c'est-à-dire le christianisme, et nous examinerons s'il est possible de supposer que la connaissance humaine formulée il y a deux mille ans puisse redevenir le centre de formation de la religion nouvelle de l'humanité, et si, au contraire, les trois siècles qui ont produit la réforme, la philosophie, la révolution, et détruit le christianisme, n'ont pas en eux dès à présent la semence de l'avenir religieux.

Avant d'entrer en matière, et pour bien préciser l'ensemble des idées que nous nous proposons d'exposer, voici les deux critiques ou les deux objections qui nous sont faites :

1° Qu'avez-vous besoin, nous dit-on, de soulever des questions religieuses? ce n'est pas là qu'est la plaie du siècle.

2° Pourquoi êtes-vous hostiles au christianisme? quand même il serait démontré que la société a un avenir religieux, que savez-vous si le christianisme, en se transformant, en s'expliquant, en se régénérant, ne sera pas le centre de formation de la religion de l'avenir?

C'est à ces deux objections que nous allons répondre.

Nous répondrons d'abord à la première; et pour cela nous examinerons successivement l'état de la politique, de la science, et de l'art à l'époque présente, et nous démontrerons qu'il est impossible de traiter un peu profondément de la politique, de la science, et de l'art, sans toucher par là même aux plus hautes questions religieuses.

SECTION PREMIÈRE. — De la Politique.

Du législateur.

I. Commençons par déclarer que nous mettons de côté, comme ne méritant pas une discussion sérieuse, cette opinion qui a surgi tout à coup dans l'école saint-simonienne,

Digitized by Google

et qui a pris quelque faveur, même en dehors d'elle, auprès d'un petit nombre d'esprits, que la société moderne attend un messie, que la *loi* nouvelle sera donnée par un homme qui, réunissant, soit pendant sa vie, soit après sa mort, quelques disciples, et se plaçant avec eux ou les incitant par la puissance de ses idées à se placer en dehors de la grande société, formera ainsi une petite société modèle, laquelle, par l'effet de sa supériorité, finira par transformer et s'assimiler la grande société. Un tel homme est un législateur tombé d'en haut, un messie, un révélateur. Dans l'antiquité, il y avait lieu à de tels phénomènes. Ainsi on conçoit que Moïse, nourri de toute la science égyptienne, ait pu donner à un petit peuple abruti par l'esclavage, la misère et l'ignorance, un code et une organisation complète. Cependant il serait infiniment plus vrai de dire que toutes les législations anciennes et toutes les religions ont toujours été l'œuvre d'un ou de plusieurs siècles et des efforts d'une infinité d'hommes, une résultante en un mot de toutes les tendances de l'esprit humain arrivé à un certain point de son développement. Cela est vrai du mosaïsme et du christianisme, comme du brahmanisme, du bouddhisme, du jupitérisme, etc. Mais l'antiquité, par l'effet de la division des peuples et des barrières qui séparaient spirituellement et matériellement les hommes, et par la difficulté d'une histoire circonstanciée et complète, arrivait toujours et devait nécessairement arriver à tout rapporter à des types. De même que la Grèce a créé les types de ses demi-dieux, et a attribué à un seul Hercule les travaux de tous ses Hercules, au seul Orphée les travaux et la tradition de tous les anciens hiérophantes, à Homère tous ses chants primitifs; ainsi, sans même parler de la part que l'Égypte a à réclamer dans la législation de Moïse, la plus simple critique démontre que les Juifs ont attribué à Moïse des ouvrages qui ne lui appartenaient pas; en sorte que rien ne prouve que Moïse, quelque grand qu'il ait été par lui-même, ne soit pas, à beaucoup d'égards, un type que la tradition et la politique ont élevé et grandi, comme les

Digitized by Google

Romains ont fait pour Romulus et Numa, dont tout, jusqu'à leurs noms, paraît aujourd'hui fabuleux et emblématique (1). Et de même le christianisme, sorti de l'Orient par l'essénianisme, le platonisme, le pythagorisme, et par bien d'autres sources encore, et élaboré par tous les efforts réunis de l'intelligence pendant trois siècles, a cependant tout attribué, tout rapporté au type de Jésus, avec d'autant plus d'ardeur et de soumission que sa tendance théologique et la nature même de ses idées constitutives le conduisaient nécessairement au dogme d'un *rédempteur*.

Mais dans les tems modernes, et surtout depuis l'époque d'émancipation de la pensée que l'on a justement caractérisée par le fait de la substitution de la parole écrite à la parole parlée (2), il n'y a plus lieu à de tels phénomènes. De même qu'aujourd'hui en Europe une invasion d'un peuple par un autre et une occupation du sol à la manière des conquêtes anciennes, est impossible, parce que le sol tout entier est aujourd'hui occupé; de même il n'y a plus lieu à cette espèce de conquête de l'espèce tout entière par un seul homme, parce que le sol de l'esprit, si l'on peut parler ainsi, est occupé par une multitude d'hommes, et est, surtout depuis la découverte de l'imprimerie, à la disposition de tous. Le législateur antique pouvait avoir, ou pa-

---

(1) Dès le dix-septième siècle, le savant médecin Hecquet faisait un ouvrage pour prouver que les livres bibliques attribués à Moïse, et qui sont la source primitive de toute l'antiquité juive et chrétienne, portent matériellement la trace de chroniques différentes et de diverses époques, réunies et compilées. Un homme qui précède de loin toute la critique du dix-huitième siècle, et qui, dès l'entrée de la carrière, la dépasse d'une prodigieuse hauteur, en même tems qu'il a ouvert une nouvelle route à l'esprit humain, Spinosa, fut conduit à traiter, avec son génie philosophique et son érudition spéciale, le même sujet, dans un chapitre de son *Tractatus theologico-politicus*. C'est sa critique que Volney a reproduite, avec des développemens qui lui sont propres, dans ses *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*.

(2) Fabre-d'Olivet, M. Ballanche.

Digitized by Google

raître avoir, sur tous et à tous égards, une supériorité marquée: aujourd'hui la chose n'est plus possible, et ce mot est très-profond qui dit que personne n'a plus d'esprit que tout le monde.

Le *législateur*, comme on l'entendait dans l'antiquité, est désormais remplacé par ce qu'on appelle abstraitement la presse, l'opinion publique, c'est-à-dire par les efforts et les travaux de tous ceux qui cultivent leur raison, et particulièrement de tous ceux qui sentent la charité dans leur cœur, et chez qui l'amour du progrès dans toutes les directions échauffe et féconde l'intelligence. Ces hommes se divisent en deux classes : ceux qui exposent les idées à l'état d'idées pures, et ceux qui les font passer dans la réalité et dans la loi. Les premiers sont les inspirateurs, les préparateurs, les devanciers ; les seconds sont les metteurs en œuvre, les exécutans. Les uns répondent à ce que dans l'antiquité religieuse on appelait les prophètes; les autres font plus particulièrement l'œuvre des législateurs et des conciles. Mais soit qu'on considère la production de l'idée ou sa réalisation, le sentiment ou l'acte, l'inspiration ou le résultat, toujours est-il que l'on arrive à la multiplicité là où l'antiquité arrivait nécessairement à l'unité. Il n'y a pas un seul Messie, il y a simultanément plusieurs hommes qui réalisent partiellement, jamais complétement, ce type ; et de plus il y a en même tems une multitude de penseurs et d'artistes qui se rapprochent de ce type par quelque côté, tout en en restant à une distance immense par le plus grand nombre de faces. De même il n'y a pas, il ne peut plus y avoir un législateur unique, un Ménou, un Bouddha, un Orphée, un Moyse, un Jésus-Christ, ni même un Solon, un Lycurgue, un Numa, ou un Dracon. Le législateur des tems modernes ne peut être que la *représentation du peuple*. Ainsi, pour ne considérer que le dix-huitième siècle et la révolution, qui en fut la pratique, on a d'un côté Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, et avec eux une grande foule d'écrivains d'un rang inférieur, de l'autre Mirabeau, Danton, Robespierre, l'Assemblée Constituante et la Convention. Napoléon lui-même, pour qui comprend et sa gran-

Digitized by Google

deur et sa faiblesse, ne fut que le continuateur au-dehors de l'œuvre de destruction commandée par le dix-huitième siècle contre la féodalité, le continuateur de la défense soutenue par la révolution française contre la ligue européenne; et, considéré comme idées et comme législation, l'empire, sorte de dictature qui ne pouvait durer qu'un moment, a vécu par égales portions d'idées philosophiques déjà passées en loi et d'idées réactionnaires empruntées à l'ancien régime.

Le gouvernement représentatif, dans notre foi profonde, n'est donc pas seulement un instrument de transition, comme l'ont prétendu des hommes qui croyaient s'être élevés à une grande hauteur de pensée, alors qu'ils étaient dans le plagiat pur et simple du mode de formation des religions de l'antiquité suivant les préjugés historiques les plus vulgaires; le gouvernement représentatif est au contraire, suivant nous, l'instrument permanent et nécessaire du progrès, et la forme perfectible mais indestructible de la société de l'avenir. Au reste, il faut être bien aveugle pour ne pas voir que cette forme a toujours existé à divers degrés dans le passé, et pour ne pas la retrouver non-seulement dans la constitution grecque ou romaine, mais dans toute la constitution du christianisme. Comment le christianisme s'est-il fondé et gouverné, si ce n'est par les conciles? et qu'était-ce que les conciles, sinon la représentation du peuple chrétien? C'est bien ici qu'il faut dire : ce qui a été sera. Tout le progrès à faire est de donner à la représentation nationale la grandeur, la science et l'autorité des conciles. Mais n'anticipons pas sur ce que nous avons à dire; nous reviendrons plus loin sur cette idée (1).

---

(1) Toutefois nous ne nions pas absolument l'utilité des tentatives qui ont pour but de constituer au milieu de la grande société de petites sociétés présentées comme un idéal et un type. D'abord ce phénomène est une nécessité de la situation actuelle de la société. Quand tout paraît désordre et dissolution, il est naturel que des ames ardentes, ou des esprits à la fois logiciens et aventureux, as-

Digitized by Google

Du perfectionnement du gouvernement représentatif.

II. Il est donc bien entendu que lorsque nous parlons de religion, d'avenir religieux pour l'humanité, ce n'est pas que nous attendions un messie, un législateur; que nous pensions,

---

pirent à créer soudainement pour eux et pour tous un ordre chimérique. C'est leur tendance, ce peut être leur destination, et c'est aussi leur droit. Ainsi à la chute de l'empire romain on vit tout à coup la vie monastique envahir la société; il apparut de tous côtés des *maîtres de vie*, comme on les nommait et comme ils appelaient les livres qui renfermaient leurs codes; le dégoût de l'existence dans le sein de la vieille société païenne expirante, et l'attrait pour la vie essénienne, prirent tant d'empire, que l'on vit des villes entières et une grande partie de la population de certaines provinces embrasser la société en communauté; l'empire se fondit en moines, et ce fut là une des causes les plus actives de sa destruction, cause que les historiens, Gibbon entre autres, n'ont pas su apprécier: mais ce fut en même tems une semence de réconstruction et d'avenir. Ainsi encore aux quinzième et seizième siècles, avant que l'Europe, ébranlée par la réforme, et sortie de l'unité catholique, se fût rassise, on vit surgir tout à coup ces grandes mais éphémères agglomérations qui passèrent sur l'Europe comme la trombe qui tonne, frappe et s'éteint. Toujours, en effet, on a vu ces flots impétueux que jette devant lui l'océan agité de la société couverts à la longue et absorbés par le mouvement général de la société elle-même. Les institutions monastiques, qui, à partir de la fin du second siècle, pullulèrent en Orient, n'empêchèrent pas les institutions chrétiennes de se former; et celles-ci non-seulement n'adoptèrent pas le monachisme, mais regardèrent le monachisme comme un étranger, le tinrent toujours en suspicion, et le soumirent à leur discipline. De même, après la réforme, les anabaptistes et les moraves ont fini par prendre leur point de repos et par perdre toute influence au sein de la grande société protestante.

Nous ne trouvons donc rien de surprenant à voir aujourd'hui tant d'hommes dans l'attente d'un messie; et il ne nous étonne pas non plus que quelques-uns se fassent révélateurs et messies, et donnent leur *règle* comme le type de l'avenir. Mais ce qui nous paraîtrait inique et absurde, ce serait de voir les gouvernemens faire de vains et impuissans efforts pour étouffer ces associations. Comprendrait-on cette violence dans une société qui, en tout, a mis, comme on l'a dit, la vérité au concours, et qui, au moment actuel, n'a pas d'autre vérité reconnue de tous ses membres que l'absence de toute vérité reconnue et de tout *criterium* de certitude?

Digitized by Google

comme certains, que ce législateur est déjà venu, et qu'il a laissé en mourant un code religieux à l'humanité; comme certains autres, que le révélateur est maintenant vivant, et accomplit son œuvre, qui n'est encore entendue que d'un très-petit nombre, mais qui se manifestera un jour à tous; comme d'autres, enfin, que le dix-neuvième siècle ne peut être qu'une préparation, et que le messie viendra plus tard. Ces idées n'ont jamais été en aucune façon les nôtres, quoique nous ayons été associés, pour la proclamation de tous les problèmes que l'état actuel de la société suscite, avec des hommes qui très-sincèrement inclinaient vers ces idées. Mais, soit que nous considérassions l'histoire du passé et la formation des religions anciennes, soit que nous contemplassions la réalité actuelle, notre raison se trouvait toujours d'accord avec les mouvemens de notre conscience pour nous faire rejeter ce que nous appelions alors, comme nous le faisons aujourd'hui, le plagiat du passé mal étudié et mal compris.

Loin donc, je le répète, que nous ayons en vue de telles rêveries, notre manière de considérer la politique ne diffère nullement, au point de départ, des opinions universellement répandues sur ce sujet. Nous voyons le progrès des choses politiques comme tous les publicistes modernes; nos yeux sont tournés dans la même direction que les leurs; c'est le même horizon que nous examinons. Si le but que nous assignons au progrès de la société est haut placé, nous n'en croyons pas moins, avec tout le monde, que c'est par la route suivie actuellement qu'on y arrivera. C'est dans le principe de la souveraineté nationale de mieux en mieux réalisé, c'est dans l'adage : « La voix du peuple est la voix de Dieu, » que nous mettons la certitude en politique. Nous ne cherchons pas, nous ne voulons pas, nous n'attendons pas un autre législateur que celui que tout le monde reconnaît aujourd'hui, la volonté du peuple exprimée par ses mandataires.

Cela posé, nous prenons la question politique au point où elle en est aujourd'hui, et nous nous demandons quel est le but

Digitized by Google

le plus voisin où aspirent les partis, et où tend toute la polémique des journaux. La réponse est facile. Évidemment tout tend à amener, dans un avenir plus ou moins éloigné, une représentation nationale, c'est-à-dire un législateur, capable de comprendre les maux qui tourmentent aujourd'hui la société, et d'y porter remède. C'est là le but vers lequel convergent et les événemens et les hommes : faits et discours, écrits et intrigues, mouvemens généraux de l'Europe et agitations intérieures, la paix, la guerre, tout va là.

En effet, pour ceux qui pensent que la situation actuelle pourra suivre son cours sans nouvelle révolution, il est bien clair que le but de l'opposition ne peut être que de créer à la longue dans la Chambre une nouvelle majorité, qui prenne en main d'autres idées politiques que celles qui y règnent aujourd'hui, et qui fasse adopter au gouvernement une autre marche, un autre système, comme on dit. En laissant ainsi de côté, comme improbable, toute chance voisine de guerre et de révolution, l'inattendu, l'inespéré serait une prompte rénovation de la Chambre, qui donnerait aux idées de 89 et de 1830 une majorité respectable, et qui ferait entrer la politique dans la voie où on pense qu'elle aurait dû marcher après juillet. Or qu'est-ce que cela, sinon perfectionner, améliorer, amender la représentation nationale?

Dans une autre supposition, tous les efforts des partis ont pour but et auraient pour résultat d'amener une nouvelle commotion dans l'état, soit une révolution en avant, comme le désireraient tous les cœurs généreux portés d'enthousiasme vers l'avenir, soit une révolution rétrograde, comme le voudraient les vieillards qui regrettent le passé. Mais, dans cette double hypothèse, le résultat serait immédiatement suivi de l'apparition d'une Chambre qui prendrait une attitude plus ou moins énergique : on aurait, suivant les circonstances, et avec les différences apportées par le tems, une Constituante, une Convention, ou une Chambre de 1815.

Digitized by Google

Donc, dans toutes les hypothèses possibles, le but le plus voisin, le plus immédiat de tous les efforts des partis et de toute la polémique des journaux est toujours une modification plus ou moins complète, plus ou moins rapide, de la représentation nationale : c'est une Chambre qui est au bout de toutes les discussions et de tous les événemens ; c'est une Chambre que l'on demande, que l'on appelle, pour réaliser les désirs que l'on conçoit et les améliorations dont on sent le besoin ; et si une Chambre ne convient pas à l'œuvre, on continuera les mêmes efforts, et on poussera les mêmes cris de douleur, pour en amener une autre ; et toujours ainsi, jusqu'à ce que la législation que les maux de la France réclament assez haut soit commencée.

En d'autres termes, tous les faits qui se passent et toutes les controverses du jour doivent être considérés comme ayant pour but de *constituer le législateur*.

Nous faisons cas, autant que personne, des idées et des efforts qui se rapportent à ce but ; et nous avons nous-mêmes proposé notre vue théorique sur ce sujet (1). Nous avons recherché le vice fondamental du gouvernement représentatif tel qu'il existe aujourd'hui en France. Nous avons démontré la justice et la nécessité de l'intervention des prolétaires dans la représentation nationale. Nous avons prouvé que sur toutes les questions intérieures et extérieures (nature du gouvernement, moralité des gouvernans, économie sociale, quotité du budget, assiette de l'impôt, éducation et travaux publics, politique étrangère), les intérêts et les sentimens des masses prolétaires, c'est-à-dire des neuf dixièmes de la nation, différaient des intérêts et des sentimens de la classe bourgeoise. Cependant ces deux classes vivent sur le même sol, et leurs intérêts, quoique différens, contradictoires même en apparence, sont pourtant unis au fond et profondément asso-

(1) Art. *De la nécessité d'une représentation spéciale pour les prolétaires*, par M. *Jean Reynaud*. (Revue Encycl., livraison d'*avril*.)

Digitized by Google

ciés. La question est donc de parvenir à les exprimer et à les concilier; et c'est à quoi le gouvernement représentatif bien entendu nous paraît admirablement propre. Le gouvernement représentatif, à sa limite, est la représentation unitaire, par une seule Chambre, de la société tout entière, quand la société sera devenue homogène, et quand le principe de l'égalité et de l'association, vers la réalisation duquel on gravite, sera mis en pratique; mais dans l'époque de transition où nous sommes, de même que dans les époques antérieures où il a été mis en œuvre, le gouvernement représentatif est la lutte organisée et harmonique des intérêts contradictoires qui existent dans la société; et c'est par cette propriété de convenir aussi bien à l'état normal de la société qu'aux états de transition, qu'il se trouve être la formule générale des gouvernemens cherchée depuis long-tems par les publicistes. Tous les intérêts et tous les vœux contradictoires qui existent dans une société non homogène se ramènent toujours à deux grandes divisions : les intérêts et les sentimens qui vont vers l'avenir, et les intérêts et les sentimens qui s'attachent au présent; voilà la dualité politique permanente. Or les hommes qui s'attachent au présent et qui refusent le progrès, pris en masse, sont les privilégiés; ceux qui ont besoin de progrès et qui appellent l'avenir, pris également en masse, sont les non-privilégiés. Privilégiés et non-privilégiés, voilà le fonds éternel de la société jusqu'ici. Lutte des privilégiés et des non-privilégiés sous toutes les formes, les plus ouvertes comme les plus déguisées, voilà le large cadre de l'histoire politique. Représentation des privilégiés et des non-privilégiés, constituée de telle sorte que les uns n'écrasent pas les autres, et que le progrès ait lieu sans bouleversement ou avec le moins de bouleversemens possible, et en marchant de plus en plus vers l'homogénéité, l'unité, l'égalité, voilà ce qu'a été jusqu'ici le gouvernement représentatif. Pour remonter jusqu'à l'antiquité, nous voyons, en opposition au sénat romain, le tribunat amené par une longue série de discordes civiles; au

Digitized by Google

moyen âge, la bourgeoisie finissant par se représenter dans les états-généraux avec le clergé et la noblesse; puis l'Angleterre, faisant un pas immense en rendant permanens les états-généraux, et en réunissant dans une seule chambre les privilégiés de la noblesse et du clergé, et dans une autre la bourgeoisie; ensuite en France, en 89, le tiers-état établissant cette permanence, dont l'Angleterre avait donné l'exemple depuis un siècle, et, par suite du progrès fait pendant ce siècle, effaçant la noblesse; en 93, les prolétaires, favorisés par les circonstances, écartant à leur tour la bourgeoisie, voulant l'effacer comme elle avait effacé la noblesse, et dominant seuls dans la Convention; enfin, sous la restauration, la lutte de 89 recommençant et se formulant dans la pairie héréditaire et la chambre bourgeoise. Et aujourd'hui, en Angleterre, nouveau progrès : tandis que la pairie, par suite du tems, n'est plus que la représentation de la grande propriété, la Chambre des communes, par la réforme, plonge déjà sa racine dans le prolétariat (1). Cependant la France, plus avancée que l'An-

(1) En Angleterre, relativement à la population, il y a aujourd hui près de quatre fois autant d'électeurs qu'en France (un électeur sur quarante-huit individus; en France un sur cent soixante). La disposition qui a pris le loyer pour base de la capacité électorale a introduit dans la loi d'élection un grand nombre de simples travailleurs qui en sont éliminés en France par le privilége donné à l'impôt direct.

Mais quelle ruse n'est pas bonne à l'aristocratie pour retarder sa ruine et conserver son influence et sa prérogative? L'aristocratie anglaise a, dit-on, trouvé le moyen d'éluder en partie la réforme. On lui a abattu ses bourgs-pourris : vite, par une spéculation qui n'a rien d'étonnant dans un pays où les droits politiques sont à l'encan comme une marchandise, elle a fait un revirement de sommes considérables sur la nouvelle denrée politique; au lieu de ses bourgs démonétisés, elle a voulu posséder des *loyers* doués du privilége électoral; elle a acheté des maisons dans les villes auxquelles passaient les priviléges électoraux, et elle impose à ses *locataires* les conditions qu'elle imposait aux tenanciers de ses bourgs. Ce fait singulier, qui n'est pas encore connu en France, retardera, dit-on, l'effet de la réforme; nous ne le croyons pas, nous ne pouvons attribuer à de telles manœuvres qu'une influence trop faible pour contrebalancer la nouvelle loi électorale. Quoi qu'il en soit, cela ne détruit en rien nos argumens sur le pas que l'Angleterre a fait de plus que la France par la réforme.

Digitized by Google

gleterre, débarrassée de la noblesse et de l'ancien régime, après avoir détruit au dix-huitième siècle toutes les bases sociales du passé, et avoir proclamé pour l'avenir de saintes et solennelles formules, voit l'immense majorité de son peuple sans représentation, et toutes les lois faites au profit d'un petit nombre par ce petit nombre lui-même !

Le malheur actuel de la France est donc d'être régie par un faux-semblant du gouvernement représentatif, puisque des deux élémens qui constituent ce gouvernement, et qui sont sa raison d'être, un seul, *les privilégiés*, le possèdent et l'exploitent à leur profit. On nous a objecté qu'appeler les *prolétaires* à une représentation spéciale, c'était créer une division dans la société. Ce n'est pas la créer, c'est la reconnaître ; et tant que cette division ne sera pas reconnue et constatée, la politique aura difficilement une direction salutaire : au lieu d'aller aux choses, de s'attacher aux maux qui ont tous leur source dans cette division trop réelle, et aux remèdes qui ne peuvent venir que de la conciliation de ces deux intérêts contraires et de leur assentiment mutuel aux réformes, on se groupera au hasard, on s'attachera à des noms d'hommes, à des questions de dynasties, à des bannières usées et flétries ; l'oligarchie bourgeoise écrasera, comme aujourd'hui, la démocratie, ou la démocratie brisera violemment l'oligarchie, sans songer au lendemain.

De la nécessité de préparer la matière de la législation.

III. Quoi qu'il en soit, et quelque opinion que l'on se forme de la théorie que nous avons commencé à exposer sur ce point, toujours est-il que tout ce qui se dit et se fait maintenant en politique, toute critique de la nature du gouvernement actuel, toute censure de ses fautes, toute commotion dans l'état, et tout effort pour amener de pareilles commotions, tendent invinciblement, et tendent uniquement, en dernière analyse, à constituer le législateur ; et, nous le répétons, cette partie de la politique,

Digitized by Google

à laquelle se bornent exclusivement aujourd'hui les journaux, sans qu'ils paraissent même pour la plupart soupçonner un but ultérieur, et que le public, à leur exemple, s'est habitué à considérer comme composant toute la politique, est à nos yeux de la plus haute importance.

Mais il y a un autre ordre d'idées non moins importantes, et qui même donnent la vie aux premières. Ce sont les idées et les travaux qui ont pour but de *préparer la matière de la législation et les solutions du législateur*; à quoi on peut ajouter : *et de fixer la nature et l'étendue des pouvoirs du législateur.*

Il y a plus : pour peu qu'on veuille y réfléchir, on ne tardera pas à voir qu'il y a entre ces deux ordres de travaux une si étroite connexion que les derniers, ceux qui ont pour objet de préparer la matière de la législation, n'étant pas cultivés, les premiers sont par-là même, sinon complétement frappés d'impuissance, du moins entravés, égarés, languissans et sans succès, faute de but et de ralliement.

Assurément, tant que le législateur ne sera pas constitué, il est bien évident que les maux de la société ne trouveront pas leur remède. Mais comment le législateur se trouverait-il, ou, en d'autres termes, comment la représentation nationale pourrait-elle avoir l'aptitude nécessaire pour guérir graduellement les maux de la société en entrant dans la route nouvelle de la politique, tant que la matière de la législation ne sera pas préparée, tant que les idées qui doivent s'incarner dans les mandataires du peuple et se réaliser dans leurs lois ne seront pas traitées par les publicistes, vulgarisées et mises dans la circulation générale.

Il y a plus; en supposant même, ce qui est impossible, qu'une représentation nationale capable pût sortir par enchantement et sans préparation du sein du peuple, comment pourrait-elle opérer le bien si le peuple n'était pas largement préparé à ses innovations? « J'ai donné aux Athéniens, disait Solon, non pas les meilleures lois, mais les meilleures qu'ils pussent supporter. »

Il est donc bien évident que l'élaboration de la matière de la

Digitized by Google

législation est nécessaire pour préparer et former et les législateurs et le peuple.

Et réciproquement, si aujourd'hui la société s'agite comme un malade, sans résolution et sans audace, c'est la lacune de la science politique qu'il faut surtout en accuser. Le peu de maturité de l'esprit public sur toutes les grandes questions est une cause d'immobilité et de *statu quo*.

Le public demande aux politiques qui lui crient *en avant* ce que Cynéas demandait à Pyrrhus : « Après tant de travaux et d'exploits guerriers, seigneur, que ferons-nous? »

Vous proposez la république et la guerre. La république et la guerre pourraient être un progrès, mais ne seraient pas une solution.

Nous avons eu la république et la guerre : la Convention remit la législation après la paix; la paix se fit, et le législateur fit défaut. Et Napoléon, maître absolu d'une société qui se manquait à elle-même, put se faire législateur sans même aborder le problème posé par le dix-huitième siècle et la révolution, abandonnant la trace profonde où les philosophes et les conventionnels avaient mis la politique, couvrant d'une sorte de badigeonnage cette société en ruine, prenant de Charlemagne et de Louis XIV pour l'administration matérielle, relevant le catholicisme et l'appelant à son aide, faisant enfin, à force d'imitation, un fantôme glacé de la société du moyen âge, tournant d'ailleurs toute l'activité de la nation à l'obéissance et à la guerre. Et, à sa suite, la restauration, campée dans le système monarchique et théologique réédifié par lui, put, pendant quinze ans, détourner du problème social l'attention occupée de se défendre contre ce fantôme du passé. Ainsi la société est restée en ruines; depuis quarante ans ses maux appellent un législateur, et ses agitations ne sont que les symptômes de ce besoin.

C'est une législation qu'il faut à la France, à l'Europe, à la société moderne; et, nous venons de le voir, pour que le législateur se forme, il faut que l'opinion publique soit formée. Cela

Digitized by Google

est aussi nécessaire pour le présent que pour l'avenir, pour le premier pas que pour le second, pour la session de la Chambre qui va se réunir cette année que pour la Constituante future que l'on peut imaginer, pour la direction de la polémique qui remplira dans six mois les colonnes de nos journaux que pour la politique de nos enfans.

De la politique sous la restauration. — De l'individualisme.

IV. Donc, quelque champ que l'on veuille embrasser, que l'on se mette à aujourd'hui, à demain, ou à dix ans, on arrive toujours et invinciblement à cette question :

« Pourquoi une représentation nationale, et dans quel but la représentation nationale actuelle doit-elle être modifiée et perfectionnée? Quelle est la mission de ce législateur que toutes les crises de la société, tous les efforts des partis, toutes les controverses du jour tendent uniquement à évoquer? Le gouvernement représentatif n'est en lui-même qu'un instrument; à quoi doit être employé cet instrument? En un mot, dans quel but fera-t-on des lois? quelle sera la tendance de ces lois? »

Et cette question conduit bien vite à celle-ci : « Où marche la société? vers quel but se dirige-t-elle? quelle est la source de tant de douleurs qui la déchirent, et après quel remède aspire-t-elle? dans quel but providentiel ont eu lieu depuis cinquante ans tant de bouleversemens et de révolutions? »

Sous la restauration, et pendant quinze ans de polémique, la réponse à cette question : « Dans quel but fera-t-on des lois? » était formulée en ces termes pour presque tout le monde :

« On fera des lois, disait-on, pour se défendre contre le pouvoir; on se munira, on se fortifiera contre lui; on protégera contre ses atteintes la liberté de chaque citoyen. »

On conçoit que tel fut alors l'unique horizon de la politique. La France avait à se défendre contre la restauration.

La restauration, c'était l'ancien régime, c'était le système féodal et catholique qui venait essayer de reprendre l'empire in-

Digitized by Google

tellectuel et matériel du peuple qui s'en était affranchi vingt-cinq ans auparavant.

La France se trouva donc comme une ville assiégée, qui tourne toute son activité à la résistance.

En présence du droit de naissance, du principe féodal, représenté par la légitimité royale, l'aristocratie de la Chambre des pairs, et le privilége des places et des honneurs donnés largement à la noblesse vieille ou nouvelle, fausse ou vraie, il fallait bien revendiquer l'égalité, et par conséquent se poster de manière à faire hardiment la guerre au droit de naissance.

En présence d'une religion décrépite et envahissante (autre élément de l'ancienne organisation de la société du moyen âge renversée en 89), il fallait bien décréter pour s'y soustraire la religion de chaque individu, et par conséquent encore se faire des positions, des retranchemens, des forteresses, pour critiquer la vieille religion et protéger le détachement de toute religion dans chaque citoyen.

De là le prix extrême que l'on attacha alors aux institutions de pure liberté et à tant de lois vivement sollicitées, qui depuis juillet ne sont même plus demandées, et sont presque sorties du souvenir. Encore une fois, c'étaient autant de forteresses pour repousser et rendre vaines les attaques de l'ennemi.

Certes nous ne voulons pas dire que les lois et les institutions comprises sous le nom général de *libertés* n'aient qu'une valeur relative. Mais il est évident que sous la restauration on dut leur attacher une valeur absolue qu'elles n'ont pas, les croire douées par elles-mêmes d'une efficacité qui n'est pas en elles, comme on ne l'a que trop senti depuis la révolution de juillet.

Organiser une complète défense contre les envahissemens du passé, et par conséquent pousser jusqu'à ses plus extrêmes limites le système de l'individualisme, afin de se soustraire au régime théologique et féodal, n'ayant pas d'autre système organique à lui opposer, telle devait être alors la formule générale de l'opposition; c'était un programme, clair, précis, déterminé, inspiré

Digitized by Google

par tous les sentimens de l'époque, et qui devait rallier des masses immenses et former contre le pouvoir une coalition compacte malgré ses nuances depuis l'abstrait doctrinaire jusqu'au républicain, parce que ce programme répondait parfaitement à la situation, et même, on peut le dire, parce que toute tendance allant au delà, toute tendance organique et religieuse aurait donné gain de cause sur un point important au système théologique et féodal, lui aurait fourni des armes redoutables, et aurait ralenti dans les masses l'ardeur de la défense.

Voilà donc ce qui fut fait, et cette lutte eut son mérite et son importance. Mais elle absorba tellement tous les esprits que rien ne fut préparé pour le cas échéant d'une révolution qui emporterait, comme un orage, cette restauration contre laquelle on s'était fortifié, et contre laquelle on songeait à se fortifier de jour en jour davantage. La science politique s'était tellement habituée, pendant quinze ans, à regarder ce combat journalier comme éternel, qu'elle avait délaissé toute autre prévision, et abandonné, comme des rêves inutiles, les hardis travaux de la fin du dix-huitième siècle, les bases de l'école de Turgot et de Condorcet, ces légataires du dix-huitième siècle, et les traces politiques de tous ces grands et chaleureux esprits de la Constituante et de la Convention qui, placés au point de solution du passé, avaient bien mieux senti la nécessité d'un nouvel ordre social, et y avaient médité, au milieu des plus graves conjonctures, les yeux sur leur poison préparé d'avance ou sur leur échafaud.

Aussi qu'arriva-t-il après juillet? Ce que nous avons vu, ce que nous voyons. Tout le prestige qui entourait l'opposition, toute la virtualité qu'on supposait à ses idées et à ses principes, s'éclipsèrent en un clin-d'œil avec la restauration elle-même. Ainsi deux lutteurs qui se font équilibre, et qui mettent toutes leurs forces à se terrasser; si l'un tombe, l'autre tombe avec lui. La France s'est trouvée prise au dépourvu par sa victoire, et dans un dénument complet d'idées politiques, dès qu'on a pu juger de l'efficacité des principes libéraux entendus comme on les en-

Digitized by Google

tendait sous la restauration, dès qu'on a pu apprécier la valeur du système de l'individualisme pur pour guérir les affreuses douleurs que la société, débarrassée de ses rois légitimes, des jésuites, et de tout ce passé qui l'obsédait, a cependant ressenties, et qui l'ont fait s'agiter dans de douloureuses convulsions.

De là la langueur, le marasme, le décousu de l'opposition parlementaire depuis deux ans.

La ville n'est plus assiégée, et vous continuez les mêmes manœuvres; vous voulez vous fortifier, vous barricader. Contre quoi? contre l'œuvre de vos propres mains? contre ce qui n'est pas un principe?

Vous défendre contre le droit de naissance, entendu comme sous la restauration, quand le droit de naissance est authentiquement violé par l'homme que vous avez assis sur le trône, et quand la direction des affaires a passé des nobles aux bourgeois?

Regarder comme un but la conquête de la liberté de conscience, quand le nom de religion a été solennellement rayé de la constitution, et que tout l'appui donné aux fauteurs et aux agens du catholicisme a cessé?

Evidemment toute cette antithèse contre l'ancien régime n'est plus possible depuis qu'un des termes a été subitement éliminé par les événemens de juillet. Pour nous remettre dans cette ornière, il faudrait que la monarchie de juillet fût dans les mêmes circonstances et appuyée de la même manière à l'intérieur et à l'étranger que la restauration de 1815. Or cela est impossible, quoi qu'on fasse.

Quoi qu'on fasse et qu'on espère, on ne fera pas que quinze ans de durée, terminés par les événemens de juillet, n'aient pas changé radicalement la situation politique. De nouveau l'Europe se coaliserait, triompherait, et restaurerait les Bourbons, que ce ne serait pas encore la restauration de la restauration. Le tombeau ne rendrait pas les générations qu'il a dévorées. Le tems ne se remonte pas; la vie coule pour les sociétés comme pour les individus.

Digitized by Google

Du but de la politique après la révolution de juillet. — De l'association.

V. L'opposition, telle qu'on la faisait contre la restauration, n'a donc plus de but. Mais au lieu de ce but mesquin, et qui n'était légitimé que par la situation d'une grande nation réduite à se défendre, un but nouveau, un but véritable, et bien autrement vaste, s'est révélé.

Deux ans de désillusionnement, de catastrophes et de misère profonde, en portant le désespoir dans bien des cœurs, ont valu un siècle de progrès. Aujourd'hui tout le monde sent combien la politique, bornée à défendre ainsi les membres du souverain contre les gouvernans leurs mandataires, est creuse et vide; tout le monde sent que c'est là, sinon un jeu d'enfant, au moins une déplorable entrave, quand il s'agit de tant de plaies saignantes du corps social. La destinée nécessaire de la société est dès aujourd'hui entrevue. On commence à comprendre le sens et la conséquence du mot *égalité*, formule générale de la philosophie du dix-huitième siècle et de la révolution.

Il s'était élevé sous la restauration une sorte de science vide et subtile qui avait osé prendre le nom de la plus belle des sciences, et qui, sans cœur, sans yeux et sans oreilles, se prétendait pourtant la rectrice de la société : on l'appelait l'*économie politique*. Infidèle à l'école française de la fin du dix-huitième siècle qui lui avait donné naissance, élaborée sous sa forme nouvelle par l'Angleterre, ce pays d'aristocratie et de mercantilisme, elle parvint bientôt en France à un degré de vogue et d'insolence que l'on a déjà peine à comprendre aujourd'hui. Son principe universel, son unique axiome était la liberté et la concurrence. Chacun pour soi, et en définitive tout pour les riches, rien pour les pauvres, la voilà résumée; libérale en apparence, meurtrière en réalité. Ainsi du beau nom de liberté elle avait fait le mot d'ordre de l'oppression matérielle des classes inférieures, des savans, et des artistes. Cette prétendue science était la négation même de toute science sociale; elle n'était autre chose que la constatation des phenomènes bien ou mal entrevus qui résultaient

Digitized by Google

fatalement d'une agglomération d'hommes fondée sur un principe directement contraire à l'idée de société, si on peut appeler un principe l'isolement, la lutte, l'individualisme. Elle se divisait en deux branches : sous le nom de finances, c'était un certain art de grouper des chiffres qui se réduisait en dernière analyse à découvrir les moyens les plus adroits de tondre le troupeau sans le trop faire crier ; voilà le service qu'elle s'efforçait de rendre aux gouvernans du jour, quels qu'ils fussent : et par rapport au peuple, toute sa valeur était précisément de n'en avoir aucune ; son rôle consistait à ne rien faire, à laisser faire. Égoïsme de chacun, guerre entre tous, privilége des riches, misère éternelle des pauvres ; voilà ce qu'elle proclamait comme l'état normal de la société. La concurrence, qu'elle célébrait comme la loi même de la justice, n'était, en effet, qu'une table de jeu où se trouvaient d'un côté certains oisifs privilégiés, de l'autre l'immense peuple des travailleurs, et où tous les dés étaient pipés au profit des premiers. En vain la science prodiguait ses enseignemens à l'industrie, en vain les forces humaines s'accroissaient par les découvertes dans une étonnante proportion, en vain le génie inventait machines sur machines ; les inventeurs d'idées, de même que les producteurs de force matérielle, se trouvaient toujours au même niveau aride et desséché : l'océan de richesse coulait du peuple des travailleurs, mais ne remontait jamais jusqu'à lui. Aveugle science que rien ne pouvait éclairer ! la population ouvrière, écrasée par la concurrence des machines, voyait en elles ses plus acharnés ennemis : mais l'économie politique se rejetait sur l'ignorance du peuple, et, comme le bourreau de don Carlos, elle disait au peuple que c'était pour son bien qu'on l'égorgeait. Un jour pourtant elle eut l'idée que les perturbations dans l'industrie, les effets de la concurrence, pouvaient être quelquefois funestes, et que le peuple des salariés était continuellement exposé à produire des enfans en trop grand nombre : elle y pensa long-tems, et ne trouva pas d'autre remède que de conseiller la continence au peuple. Encore si elle avait eu, comme le christianisme, un autre monde à lui prêcher pour compensa-

Digitized by Google

tion à ses douleurs et à ses privations; mais, par son principe même d'absolue liberté et de non-intervention de la société en aucune chose, elle laissait s'abîmer inévitablement les derniers vestiges des croyances chrétiennes, et ôtait toute espérance de voir jamais d'autres croyances les remplacer; elle ensevelissait la charité du christianisme, et érigeait en loi à la place le plus décharné des égoïsmes : restait donc aux misérables, pour toute consolation, son infernale loi du sort; au lieu d'un autre monde, elle leur prêchait la nécessité. Enfin le prestige est passé, grâce à Dieu; cette économie politique, que Byron, par un pressentiment de poète, poursuivait, il y a quinze ans déjà, de ses railleries amères (1), quand elle régnait sans contestation, n'ose plus lever la tête. Pour arriver en effet à une si révoltante inégalité et s'y tenir, l'humanité n'aurait jamais dû quitter son berceau; pour arriver à une si atroce loi de hasard, ce n'était pas la peine de renverser l'ancien régime; le dix-huitième siècle et la révolution n'ont pas eu de sens s'ils ne devaient aboutir qu'à une si absurde confusion (2).

---

(1) Don Juan, et ailleurs.

(2) Cette économie politique a cependant eu son utilité, sa raison d'être; et même aujourd'hui, quoique ruinée comme théorie et comme philosophie, elle est encore nécessaire en pratique. Pour s'affranchir de l'association théologique-féodale, et ensuite pour se préserver de la restauration de l'ancien régime, il fallait bien proclamer l'individualisme et la libre concurrence; il fallait bien réduire le gouvernement à la fonction de *gendarme*; il fallait bien, comme l'a fait M. de Tracy, écrire que les gouvernemens étaient des *ulcères*, qu'il était bon de circonscrire le plus possible, ne pouvant les extirper. Aujourd'hui encore, les gouvernans ne présentant aucune garantie de lumières et de moralité, la société, représentée par ses mandataires, ne pourrait qu'avec des précautions infinies leur confier la direction matérielle ou morale de ses intérêts. Conséquemment, en pratique, la limitation de l'action gouvernementale et l'abandon des forces sociales à l'intérêt privé, à l'égoïsme des particuliers, à la concurrence et au hasard, sont encore une nécessité. Mais c'est toujours un grand progrès que d'avoir détruit cette économie politique comme théorie. La conséquence est qu'il faut résoudre le problème du gouvernement, chercher et trouver les moyens de pouvoir lui confier avec sécurité la direction et l'administration de certaines forces sociales dans l'intérêt du plus grand nombre.

Digitized by Google

Mais, je le répète, cette économie politique est déjà morte aujourd'hui, et n'a plus de défenseurs. Depuis juillet, la critique de la société, telle qu'elle l'entendait et telle qu'elle aurait voulu la maintenir et la constituer, a été amplement faite ; et il est résulté de cette critique une foule de vérités qui sont dès à présent au-dessus de toute contestation.

Il a été démontré que ne pas reconnaître à la politique un autre but que l'individualisme, c'était livrer les classes inférieures à la plus brutale exploitation.

L'histoire a été déroulée ; toutes les phases principales de l'exploitation de l'homme par l'homme ont été marquées ; et de siècle en siècle, le progrès continuel de l'émancipation de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre s'est révélé. La loi du progrès est devenue la foi religieuse de toute les ames élevées.

La comparaison du prolétariat avec l'esclavage antique et le servage, comparaison qui n'avait pas échappé à plusieurs des écrivains du dernier siècle (1), a été mise dans tout son jour. En vain des sophistes ont prétendu que l'égalité régnait aujourd'hui, puisqu'il était loisible à tout homme de s'élever de la plus basse condition à la fortune et au rang. On a démontré aux sophistes que pour un prolétaire qui, par exception, s'émancipe et passe dans la classe bourgeoise, il en naît un autre et peut-être deux qui prennent sa place dans ce fond épais et croupissant de la société. A ce compte, d'ailleurs, il faudrait nier aussi l'esclavage; car de tout tems, partout où l'esclavage a existé, il y a eu des affranchissemens (2).

De la philosophie de l'histoire ainsi faite depuis deux ans, il

---

(1) En dehors de l'école de Turgot, c'est justice de citer Linguet, esprit décousu, mais dont les paradoxes ne sont pas tous aujourd'hui des paradoxes, dont la vue était perçante en histoire, et qui a dit beaucoup de vérités trop fortes pour son tems. Le parallèle du prolétariat et de l'esclavage était sa matière favorite, et il donnait la supériorité à l'esclavage.

(2) Est-ce avec son salaire de six sous par jour que le prolétaire qui fait partie

Digitized by Google

est résulté cette conviction, qui chaque jour gagnera davantage, que l'abolition de la noblesse n'est qu'un prélude et un acheminement à l'abolition du privilége de la bourgeoisie, à l'élévation du prolétariat, et que la tête du tiers-état, aujourd'hui heureusement émancipée, n'aurait ni droit ni bonne grâce à se constituer à la place de la noblesse, qu'elle n'a renversée qu'avec le secours des masses populaires.

---

des vingt millions de Français réduits à cette pitance, terme moyen, pourra s'émanciper?

Tout a été dit sur la situation actuelle du peuple. Dans quelques générations les hommes contempleront avec pitié cette France du dix-neuvième siècle que quelques-uns présenteraient volontiers comme le dernier terme de la civilisation; ils la considèreront, dis-je, avec la même tristesse et le même dégoût que nous considérons les siècles du moyen âge ou la pourriture de l'empire romain; et voyant nos masses de prolétaires, vingt ou trente millions d'hommes sur trente-deux millions, déshérités de tout dans une patrie qui depuis cinquante ans a écrit sur son drapeau le saint nom d'*égalité*, ils ne comprendront pas plus ce contraste que nous ne comprenons l'esclavage antique. Mais ce n'est pas seulement la situation des masses profondes et obscures de la nation qui frappera alors d'étonnement et de pitié : la triste situation de cette petite couche d'aristocratie bourgeoise, qui couvre et cache tout le reste, n'inspirera pas moins d'étonnement et de commisération. Cette routine aveugle d'hommes pleins de vices et de douleurs, et s'attachant à perpétuer dans leurs enfans les mêmes vices et les mêmes douleurs; cette lâcheté de l'esprit qui pose des principes et qui ne conclut pas; cette vie égoïste, individuelle, sans force contre tous les fléaux qui assiégent l'humanité, sans grandeur, sans variété, sans poésie, bornée au gain et toujours exposée à la ruine, courant après de sottes distinctions qui ne sont fondées sur rien, pas même sur la naissance, sur la pureté du sang, sur la transmission du courage et de la force par voie de génération, tout cela fera gémir profondément nos descendans sur leurs pères. Quand la société sera ordonnée, que dira-t-on d'une société où le hasard, comme la Folie qu'Erasme faisait reine du monde, décide de tout, préside à tout, où les inégalités naturelles et les différences de génie et d'inclinations, seuls élémens véritables, sont à peine comptées pour quelque chose, et sont tout-à-fait subalternisées par la *naissance*, que cependant toutes nos opinions proclament un préjugé? Concevra-t-on alors que l'habitude puisse nous fasciner au point de ne pas voir la contradiction de nos principes, et nous cache tous les maux qui résultent pour tous, exploitans et exploités, maîtres et esclaves, de cet étonnant désordre et de cette lutte acharnée?

Digitized by Google

Tout cela, enfin, a conduit à traiter sous toutes ses faces, et dans son essence même, la question de la propriété; et on l'a ramenée aisément à ce principe: « Le travail seul produit. Si donc il y a dans la société un homme qui reçoive sans travailler, ou qui reçoive plus que son travail n'a droit de lui rapporter, cet homme exploite d'autres hommes. En vain vous vous rejetterez sur ce que vous possédez la terre : la terre, abandonnée à elle-même, ne produit pas (1). Donc ceux qui possèdent la terre, ou en général les instrumens de travail, et qui vivent sans travailler, exploitent le travail des autres. D'un autre côté, il est bien sûr que ceux qui ne possèdent pas la terre et en général les instrumens de travail ne pourraient pas vivre s'ils ne les empruntaient pas à ceux qui les possèdent : donc ceux qui possèdent les instrumens de travail tiennent ceux qui ne les possèdent pas dans un état de dépendance et d'exploitation qui est la suite et la transformation de l'ancien esclavage. Or sur quelle loi du cœur humain, sur quelle révélation de conscience, peut-il être fondé que des hommes tiennent d'autres hommes dans leur dépendance absolue? Dans son essence, la propriété, loin d'être un droit, est donc directement contraire au droit, et elle ne peut s'accommoder avec lui qu'en vertu d'une convention, variable suivant les différentes phases de développement de l'humanité. La propriété est un fait historique, muable de sa nature; ce n'est pas un droit. Le droit, c'est la personnalité humaine, c'est la respectabilité de l'être humain, que la propriété, par cela même qu'elle ne s'exerce jamais sur des choses, mais sur des hommes, entame et blesse nécessairement, si elle n'est pas consentie par

(1) La terre est véritablement si peu propre par elle-même, et sans le travail de l'homme, à remplir les désirs infinis de notre nature perfectible, que c'est une pure illusion que de regarder la propriété de la terre comme l'essence même de la propriété. La propriété du sol n'a jamais été que l'occasion, la cause déterminante de la véritable propriété, celle que l'homme s'est arrogée sur l'homme.

Digitized by Google

la volonté sociale, qui par conséquent a le droit d'en régler et d'en changer le mode. Et c'est ce que les hommes ont de tout tems senti; voilà pourquoi, indépendamment des grandes transformations que la propriété a subies depuis l'esclavage antique jusqu'au prolétariat, tous les codes se sont toujours attribué de modifier et de supprimer dans certaines circonstances ce prétendu droit absolu. » — Et les défenseurs du droit absolu de propriété s'étant récriés, on leur a cité des autorités, on leur apporté Pascal et Bossuet, Montesquieu et la Constituante, qui tous ne donnent pas d'autre fondement au droit de propriété que la volonté sociale, éternellement changeante, variable et progressive suivant les révélations successives que le développement de l'humanité apporte dans le cours des siècles.

Alors, en méditant de plus en plus sur la nature de la société et sur ses évolutions successives, sur la relation des services que les hommes se rendent entre eux, sur la nature de la richesse, sa production et sa distribution, on a eu de la société une vue lumineuse et nouvelle, et on a jeté les bases de l'économie politique de l'avenir.

Le but de la société n'est pas que le savant invente, et que l'industriel seul récolte le fruit matériel de ses inventions.

Le but de la société n'est pas que l'artiste imagine, et que l'industriel seul récolte le fruit matériel de sa faculté d'imaginer.

Le but de la société n'est pas que l'industriel, qui travaille sur la vie extérieure dont nous n'avons pas conscience, modifie cette vie extérieure de manière à ce qu'elle puisse s'assimiler à notre propre vie; et que cependant le savant et l'artiste jouissent seuls de cette assimilation spirituelle, la seule vie véritable, la seule humaine.

Le but de la société n'est pas que les travailleurs, savans, artistes ou industriels, produisent tout pour le salaire le plus strictement nécessaire à leur existence, et que des oisifs, des maîtres, lèvent sur tous leurs travaux une prime immense.

Le but de la politique est de faire jouir tous les membres de la

Digitized by Google

société, chacun suivant sa capacité et ses œuvres, du résultat du travail commun, que ce travail soit une idée, une œuvre d'art, ou une production matérielle (1).

L'école saint-simonienne et les républicains.

VI. Après les événemens, qui sont la parole et la leçon de la Providence, ce progrès a été principalement dû aux travaux de

---

(1) Dans un sens absolu l'homme ne crée rien : le fonds de tout est de Dieu, source commune. De plus, l'homme ne peut rien créer de cette création secondaire qui lui appartient sans influer sur les autres hommes, sans *leur communiquer*. Chaque homme est un conducteur de vie; il n'y en a aucun qui ne soit propre à en produire et à en recevoir; il n'y en a aucun qui *ne communique*, en bien ou en mal, à ses semblables. Et cette communication n'est pas seulement directe; c'est-à-dire que ce n'est pas seulement l'esprit qui se communique à l'esprit, la matière à la matière : l'homme ne peut pas modifier la matière sans donner à d'autres hommes des impressions spirituelles; et il ne peut pas exercer sa pure intelligence sans agir physiquement sur ses semblables. Il n'y a pas de phénomène spirituel qui ne soit accompagné et suivi de phénomènes matériels, et réciproquement.

Comme les chrétiens disaient que le corps mystique de Jésus se changeait en pain sur l'autel, ainsi l'esprit qui anime l'artiste dans l'inspiration ne demeure pas seulement un aliment de l'ame, mais se change en un produit matériel. L'art puise au sein de Dieu la vie, et la réalisant sous des formes intelligibles, la faisant passer de l'invisible dans le visible, il la communique; et cette vie communiquée anime le savant et l'industriel, et, par des routes dont Dieu seul a le secret, produit des fruits de science et d'industrie. Et réciproquement le travail même le plus dénué d'intelligence, par cela seul qu'il modifie la nature extérieure pour en préparer l'assimilation à notre propre vie, devient une source de vie spirituelle. La vie coule en nous par le vin et les alimens même les moins généreux, et les plus intellectuels y puisent leur ardeur, de même que le savant et l'artiste, à leur tour, donnent à la société la force physique qui fait produire le vin et les autres alimens, et les spectacles des yeux, et les concerts des oreilles, par où l'esprit coule et remplit l'âme. C'est cette continuité de phénomènes matériels et spirituels, cette incarnation continuelle de l'esprit, et cette manifestation de l'esprit latent dans la nature, qui sont la vie. C'est cette faculté de *communiquer* qui est la base et l'essence de la société; l'*échange* en est la forme, et c'est cet échange, dont l'échange actuel, l'échange entendu comme il l'est encore aujourd'hui, n'est qu'une misérable figure, que la politique est destinée à réaliser de plus en plus.

Digitized by Google

l'école fondée par les ouvrages de l'illustre philosophe Saint-Simon. Pendant cinq ans, sous la restauration, cette école prépara des idées qui pussent résister à un aussi grand changement que celui que la Providence méditait, des idées qui fussent viables après la révolution qui devait ensevelir définitivement l'ancien ordre théologique et féodal ; et quand juillet l'eut fait passer de l'étude solitaire à la propagation ouverte et publique, toute une année avec une ardeur infatigable et une audacieuse espérance elle répandit ces idées dans le monde et posa tous les problèmes. Elle a pu ensuite se diviser sur les solutions, et finir par se dissoudre ; son œuvre était faite, et les erreurs de quelques-uns de ses membres n'en obscurciront pas la valeur. On peut dire que, suivant le mot de celui qu'elle avait pris pour maître, elle a rendu l'initiative à la France.

D'autres ont encore contribué avec elle à ce progrès. Ce sont les écrivains qui se sont serrés autour des idées que l'on nomme républicaines, ce sont les hommes généreux qui ont fait revivre en eux la tradition des principes de la révolution française, et qui, dans l'occasion, ont témoigné de leur foi par la prison et la mort.

Les uns et les autres ont planté sur le monde cette bannière, que rien ne renversera :

Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration morale, intellectuelle, et physique, de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ;

Formule qui n'est pas la plus générale qu'on puisse donner même de la politique considérée à part, mais qui, par son but précis, est la plus évidente et la plus entraînante. L'école saint-simonienne, qui l'a exprimée en ces termes, en connaissait toute la profondeur ; elle savait bien qu'il y avait là le programme de toute une religion.

L'erreur fondamentale de cette école, dans la direction fausse où elle a été lancée, a été de croire à la possibilité d'une transformation subite de la société tout entière, à la manière dont on

Digitized by Google

suppose que les religions et les législations anciennes se sont formées.

Son erreur secondaire, et qui dérivait de l'autre, a été de mépriser et de déprécier les institutions de pure liberté, et de ne pas voir leur immense utilité et leur absolue nécessité pour faire triompher les intérêts de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, en transformant les idées par la discussion, et en permettant au génie de l'innovation de présenter, dans la triple direction de la politique, de la science et de l'art, toutes les inspirations qui peuvent servir de véhicule et d'alimens à cette transformation.

L'erreur des publicistes républicains a été de ne voir qu'un combat là où il s'agit du problème de la législation tout entière, de croire vaguement que leurs prédécesseurs avaient produit des institutions qu'il s'agissait d'appliquer, lorsqu'évidemment, et de l'aveu même de ces illustres morts, la société n'a été conduite par eux qu'au seuil de sa nouvelle demeure, et, au lieu de continuer l'œuvre du dix-huitième siècle et de la révolution sous toutes ses faces, de se borner à vouloir réaliser quand les idées ne sont pas faites (1).

---

(1) La *déclaration des droits* décrétée par la Convention en juin 1793 est certainement, comme idées, le point culminant de la révolution. Voici le texte des premiers articles :

« La Convention nationale proclame, à la face de l'univers, et sous les yeux » du *législateur immortel*, la déclaration suivante des droits de l'homme et du » citoyen :

» Article I. Le but de toute association politique est le maintien des *droits* » *naturels et imprescriptibles de l'homme* et le *développement de toutes ses* » *facultés*.

» Art. II. Les principaux droits de l'homme sont ceux de *pourvoir à la con-* » *servation de l'existence* et *de la liberté*.

» Art. III. Ces droits appartiennent également à tous les hommes, quelle que » soit la différence de leurs forces physiques et morales....

Digitized by Google

De là aussi cette tendance trop étroite de leur politique, qui ne s'attache qu'à détruire un pouvoir éphémère, au lieu de s'attacher à transformer la société elle-même.

Certes la flétrissure de tant d'actes politiques infâmes qui de-

---

» ... ART. VI. La *propriété* est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer, à son gré, de la portion de bien *qui lui est garantie par la loi.*

» ART. VII. Le droit de propriété est borné, comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui.

» ART. VIII. Il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables.

» ART. IX. Tout trafic qui viole ce principe est essentiellement illicite et immoral.

» ART. X. La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

» ART. XI. Les secours indispensables à celui qui manque du nécessaire sont une dette de celui qui possède le superflu. Il appartient à la loi de déterminer la manière dont cette dette doit être acquittée.

» ART. XII. Les citoyens dont les revenus n'excèdent point ce qui est nécessaire à leur subsistance sont dispensés de contribuer aux dépenses publiques; les autres doivent les supporter progressivement selon l'étendue de leur fortune.

» ART. XIII. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens. » Etc.

Le sentiment d'un nouvel ordre social à fonder respire partout dans cette admirable déclaration; tout y est en germe, mais rien n'y est encore qu'en germe. La question philosophique de la propriété y est profondément entrevue, mais elle n'y est pas nettement résolue. L'idée s'y trouve, mais sous des voiles, comme si (chose singulière!) l'audace avait manqué à la Convention pour dire toute sa pensée. Cependant, je le répète, l'idée s'y trouve : la propriété y est subordonnée à la volonté sociale exprimée par la loi (article 6); le droit de propriété est borné et restreint (art. 7, 8 et 9); le droit de chacun à la subsistance est reconnu (art. 11); et subsidiairement, et comme moyen d'amélioration pour le sort du peuple, l'exemption de tout impôt pour les pauvres et l'impôt progressif pour les riches sont proclamés (art. 12); enfin le devoir pour la société de commencer la réalisation de l'*égalité* en donnant l'instruction aux jeunes générations sans distinction de naissance, et en favorisant de tout son pouvoir le progrès de la raison publique (art. 13), indique clairement l'arrière-pensée d'une nouvelle

Digitized by Google

puis deux ans se sont accomplis sous nos yeux est un devoir de conscience qui doit être cher à tous ceux dont le cœur est pur de bassesse et que l'amour du peuple enflamme ; assurément aussi l'œuvre du jour ne doit pas être négligée, l'avenir n'est qu'à ce

---

constitution de la société. En sorte qu'en y intercalant quelques idées intermédiaires, et en remplaçant quelques expressions par des synonymes qui sont en usage aujourd'hui, on pourrait traduire la *Déclaration* de la *Convention* par les formules suivantes :

1° L'homme est libre naturellement, et, sous ce rapport, l'homme est égal à l'homme.

2° Le droit de propriété est de sa nature restreint et soumis à la loi. La propriété est essentiellement fondée sur le travail ; par conséquent chacun n'a droit équitablement qu'à une rétribution proportionnée à son travail ; car tout ce qui excède cette récompense est nécessairement exploitation de l'homme, abusif et contraire aux droits de l'homme. (*Art.* 1—10.)

3° La société actuelle est composée de riches et de pauvres. La loi peut et doit, progressivement et par des moyens appropriés au progrès des lumières, ôter aux riches le superflu pour donner le nécessaire aux pauvres (*Art.* 11.)

4° Il y a des citoyens dont le salaire ou les revenus n'excèdent pas la subsistance (*les prolétaires*) ; il y en a d'autres dont les revenus excèdent la subsistance (*les oisifs*). Le privilége des oisifs, doit être dès à présent diminué par la levée de l'impôt, qu'eux seuls doivent supporter. (*Art.* 12.)

5° La société doit à tous ses enfans l'instruction, et elle doit prendre en main le progrès de la raison publique. (*Art.* 13.) En d'autres termes, le but de la société n'est pas l'individualisme, mais l'association ; le but de la révolution française n'est pas seulement la destruction de l'ancien ordre social, mais l'édification d'un ordre social nouveau.

Et cette *déclaration*, les représentans du peuple la font devant le Dieu de l'univers, le *législateur immortel*, comme ils le nomment, niant à la fois, comme ils le devaient, l'adoration idolatrique du christianisme, et affirmant Dieu, dont l'humanité d'aujourd'hui a une conception plus grande et plus pure que toutes les conceptions antérieures que les hommes s'en sont faites.

En tout, donc, cette Déclaration, si grandiose, n'est pas seulement le cri de victoire sur la destruction de l'ordre chrétien-féodal, mais le prodrome d'un ordre nouveau fondé sur l'égalité et sur la science.

Il y a plus, il est évident que les principales formules que, depuis juillet, l'école saint-simonienne, avant sa division, a répandues dans le monde, sont la traduction fidèle, sinon littérale, des principes de la révolution française exprimés dans cette Déclaration. La théorie de cette école sur la propriété, sa distinction des

Digitized by Google

prix : mais rappelons-nous que c'est pour nous être occupés pendant quinze ans de l'œuvre du jour sans autre prévision, que nous sommes arrivés, après juillet, à l'état où nous sommes.

Evidemment pour faire prévaloir les intérêts de la classe la

---

prolétaires et des oisifs (de ceux dont les revenus n'excèdent pas la subsistance et de ceux dont les revenus excèdent la subsistance, comme dit la Convention, dont la définition est parfaite, et deviendra la base de toute l'économie politique), sont, la première implicitement, la seconde très-explicitement, contenues dans la *déclaration de* 1793. L'école saint-simonienne n'a fait que féconder ces idées par les beaux travaux de son maître sur la philosophie de l'histoire, et par des études positives sur la production et la distribution des richesses. Elle a ainsi élucidé *à posteriori* les principes posés par la Convention, et qui n'étaient d'ailleurs que la conséquence des théories du dix-huitième siècle sur la liberté et l'égalité.

Mais, d'un autre côté, voyez comme ce programme de la Convention s'arrête brusquement.

Sur la propriété, la Convention borne sa pensée à donner à tous la subsistance ; et, dans l'article 3, ayant occasion de remarquer l'immense inégalité naturelle des hommes, la différence de leurs forces physiques et morales, elle n'ose rien en déduire. Elle affirme bien, avec raison, que, malgré cette inégalité naturelle, tout homme a droit à la subsistance ; mais cette inégalité naturelle ne lui fournit aucune induction sur la véritable égalité sociale. Le principe *A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres*, proclamé par l'école saint-simonienne, est un progrès sur les formules de la Convention.

Sur la question des oisifs, la Convention pose en fait que par l'impôt progressif on peut puissamment agir pour ôter aux oisifs le superflu et donner aux prolétaires le nécessaire. Mais c'est une erreur de croire que l'assiette de l'impôt ait par elle-même une telle vertu. Il est, au contraire, bien évident, quand on y réfléchit un peu, que, quelle que soit la manière de prélever l'impôt, ce seront toujours les travailleurs qui le paieront. L'école saint-simonienne a continué le progrès en montrant comment par la somme et la répartition de l'impôt, beaucoup plus que par son mode de perception, on pouvait influer sur l'inégalité des fortunes.

Enfin, sur la question du gouvernement, ou de la société collective, la Convention est encore plus vague et plus timide. Assise sur les ruines qu'elle venait de faire de l'ancien ordre chrétien-féodal, elle est comme étonnée d'elle-même en voyant le vide qui est sous ses pas et l'absolue nécessité d'un ordre nouveau. C'est au nom de la liberté qu'elle a renversé l'ancienne association, et les solutions lui manquent pour concevoir une nouvelle société qui, sans détruire la li-

Digitized by Google

plus nombreuse et la plus pauvre, les institutions de pure liberté, ces forteresses, ces positions dont on s'est si bien servi pour battre en ruines la restauration, sont aussi nécessaires qu'elles l'ont jamais été. Si elles n'étaient pas vigoureusement défendues, si le despotisme enlevait ces garanties comme on les nomme, le progrès deviendrait impossible, ou se ferait par une épouvantable secousse. Mais, d'un autre côté, faut-il s'en servir comme on s'en servait contre la restauration?

Sous la restauration, on se battait contre l'ancien régime; or l'ancien régime avait déjà été renversé en 89. On se battait contre la noblesse; mais au fond la cause de la noblesse était perdue depuis 93. On se battait contre le catholicisme; mais au fond le catholicisme était vaincu depuis le dix-huitième siècle. Bien des gens sans doute tenaient par intérêt, par vanité, par superstition, quelques-uns même par une conviction raisonnée, au régime théologique-féodal ressuscité: mais ceux même qui y te-

---

berté, réalise l'égalité. Cependant elle n'hésite pas: elle donne à la société collective, c'est-à-dire au gouvernement, la plus grande des attributions, celle d'élever les nouvelles générations, et de favoriser de tous ses efforts le progrès de la raison publique. Elle constitue donc l'idée *société*.

Combien la Convention, dont le génie fut d'instinct aussi créateur que destructeur, mais à qui la destinée ne laissa qu'un instant rapide comme l'éclair, était loin de ce misérable système de l'*individualisme* auquel la France fut forcée de consentir et de donner des applaudissemens sous l'empire et sous la restauration! Mais, quel que fût son dessein, elle n'a pu faire entendre qu'un vœu, un désir, un pressentiment.

Hommes illustres de la Convention, vous sentiez profondément l'avenir; mais vous n'avez eu qu'un moment, et c'était au milieu du carnage. Affranchisseurs à a fois et initiateurs, vous avez fait tout ce que vous pouviez faire; vous avez dit le dernier mot sur le passé et le premier sur l'avenir; vous avez nié la société du passé, la religion du passé, et vous avez affirmé un Dieu nouveau, une humanité nouvelle; vous avez ainsi reconnu l'idée qui fait l'essence de la société, et vous en avez appelé pour la réaliser au progrès de la raison publique. C'est à l'esprit humain aujourd'hui à résumer toutes ses richesses, à rassembler toutes ses forces, pour donner les élémens de cet ordre nouveau que vous avez entrevu quand vous passiez devant l'échafaud comme des ombres.

Digitized by Google

naient le plus n'y tenaient que faiblement; ils avaient des intérêts matériels plus chers; leur croyance était misérable, et leur attachement à leur croyance était bien loin d'aller jusqu'au martyre; trois siècles de critique, des mœurs nouvelles, les idées scientifiques et historiques largement répandues sur la société, la réforme, la philosophie, la révolution, avaient brisé à jamais les racines profondes de cet arbre relevé et tenu de main d'homme, mais qui n'avait plus ni fruits ni feuillage. Cela est si vrai que juillet a balayé en un seul jour toute la vieille monarchie, et n'a vu ensuite qu'une ridicule parodie de la résistance que l'ancien régime fit il y a quarante ans.

On pouvait donc hardiment et sans guerre civile traiter l'ancien régime en ennemi. Quelle différence avec la phase nouvelle où nous entrons ! Certes, nous ne ferons pas l'honneur à la monarchie intruse après juillet de la regarder comme l'ancien régime. La classe bourgeoise, la classe propriétaire, la classe qui tient par intérêts et par sentimens au système de l'individualisme pur, voilà donc l'ennemi !

Et en effet la quasi-restauration est le gouvernement des prolétaires par les bourgeois, comme la restauration était le gouvernement des prolétaires et des bourgeois par la noblesse.

Voilà l'ancien régime nouveau qu'il s'agit de combattre. Mais faut-il pour le combattre que l'esprit de progrès tourne contre lui ses armes de destruction précisément comme il les tourna contre l'ancien régime ? En prenant ainsi la politique, en vous servant ainsi des institutions de pure liberté, vous pourrez avoir de hautes inspirations, de l'énergie, de l'éloquence, des raisons puissantes et solides; comme le géant fils de la terre, la terre, que vous toucherez, vous remplira de force : mais si vous vous bornez à cette lutte, sans présenter de solutions, voyez où vous allez : vous allez à l'impuissance ou à la guerre civile.

Ce n'est plus là, en effet, cette noblesse décrépite et vaincue par trois siècles, ce ne sont plus ces émigrés rentrés à la suite des bagages de l'ennemi; ce n'est plus, pour tout dire, un fantôme du

Digitized by Google

passé : c'est une portion considérable de la nation, maîtresse des instrumens de travail, disposant du sol et de l'industrie ; c'est la portion qui lit, qui a du loisir et qui pense ; c'est ce tiers-état, en un mot, qui, depuis le seizième siècle, a tout remué et tout mis en train, qui se prit à la réforme, puis à la philosophie, puis à la révolution, et qui vient de soutenir contre la restauration un débat de quinze années. Avec quoi le combattrez-vous, avec quoi vaincrez-vous et ses intérêts et ses préjugés, si vous ne le transformez pas lui-même ? car ce n'est pas lui seul qu'il faut détacher du système de l'*individualisme* politique ; c'est le peuple des prolétaires lui-même, le peuple, qui, par l'effet inévitable de sa condition, reçoit les idées échappées au luxe des riches, quand ceux-ci les abandonnent, comme il en reçoit les modes quand elles sont surannées, et qui les retient ensuite avec acharnement contre son propre intérêt, et quand ses adversaires mêmes n'osent plus les soutenir.

Ainsi c'est la nation tout entière qu'il faut élever, transformer.

Et où est votre dix-huitième siècle, votre siècle d'idées, votre siècle préparateur ?

Donc, par toutes les voies, soit qu'on considère la lutte politique du moment et la direction à donner à cette lutte, soit qu'on entre directement dans la question de l'avenir, toujours on arrive aux mêmes conclusions :

Les théories d'avenir ne sont bonnes qu'autant qu'elles ne perdent point terre pour s'égarer dans le rêve, et qu'elles savent que les grandes synthèses sociales se font par tous, et non par quelques-uns, par progrès continu, et non par cataclysmes ;

Et réciproquement la polémique du jour n'est bonne qu'autant qu'on y joint l'idée d'association et des problèmes que ce mot suscite : autrement la tendance de cette polémique deviendrait funeste à la longue, puisqu'elle conduirait inévitablement à la violence et à la guerre civile.

Il y a plus, cette polémique, pour réussir, pour prendre les

Digitized by Google

esprits, a besoin de s'élargir, d'embrasser les questions sociales, d'en présenter des solutions ; autrement elle risque de ne paraître qu'un sentiment aveugle et destructif.

Il n'y a même de force et d'aliment pour elle que dans cette voie ; c'est ce qu'on pourrait démontrer sous une forme pour ainsi dire mathématique. Il n'y a en effet, en politique, que deux systèmes, l'association et l'individualisme. Or, en se bornant à ces termes *gouvernement* et *opposition*, la restauration présentait à la société, sortie du dix-huitième siècle et de la révolution, les débris de l'ancienne association catholique-féodale ; l'opposion devait donc lui opposer l'individualisme. La quasi-restauration, au contraire, présente pour système l'individualisme pur ; donc nécessairement l'opposition doit présenter l'association.

Des problèmes que soulève le mot d'association.

VII. Supposez donc la marche de l'avenir aussi lente que possible, prenez tous les tempéramens que vous voudrez, remettez-vous-en, pour les solutions de toutes les questions, au tems, à la sagesse de la représentation nationale, au progrès général des lumières ; toujours est-il que, dès à présent, la société entre dans une ère nouvelle, où la tendance générale des lois, au lieu d'avoir pour but l'individualisme, aura pour but l'association.

Voilà le Rubicon qu'il faut ou non passer, et au-delà duquel tout change d'aspect. De là, à l'époque où nous sommes, deux générations de l'esprit presque complétement différentes et en toutes choses opposées : ceux, en très-petit nombre encore (il faut l'avouer), qui ont franchi ce passage, et ceux qui restent en deçà.

Pour ceux qui ne veulent pas le franchir, la politique n'a pas de but religieux, ce n'est qu'une intrigue : l'art n'est pas une chose religieuse, ce n'est qu'une distraction ; le passé et l'avenir sont sans lien, l'avenir est sans couleur, et le passé n'est qu'une

Digitized by Google

énigme obscure. Mais le nombre de ceux qui atteignent l'autre rivage augmente tous les jours ; et déjà s'indigner et se révolter contre cette tendance nouvelle de la politique, c'est déclarer que l'on n'aime pas le peuple et son émancipation, que l'on ne voit dans l'histoire qu'un recueil de faits sans providence, et que l'on ne sent point l'esprit de Dieu dans l'humanité et dans la nature.

Notre intention n'est pas d'étaler ici tous les problèmes que soulève le mot d'*association*, mais seulement de montrer aux politiques qui s'obstinent à isoler la politique de toutes les autres questions qu'ils marchent en sens contraire du but de la politique.

S'il est vrai en effet que le but actuel de la politique soit l'association, comme d'un autre côté il est clair pour tous que la société actuelle touche au dernier terme de l'individualisme et de la désassociation, il en résulte nécessairement que la politique a à résoudre progressivement le problème de la législation tout entière.

Ce qui préoccupe presque exclusivement aujourd'hui les écrivains politiques, c'est le gouvernement et la chambre. Or, pour nous borner à ces objets de toute leur attention, nous demandons ce que doivent être le gouvernement et la représentation nationale pour réaliser le but de la politique, c'est-à-dire l'association.

Quant au gouvernement, l'intérêt du peuple et la nécessité même de l'ordre social exigeront dans les gouvernans autant de moralité que de capacité. Vous ne pourrez pas vous contenter pour gouverner d'hommes quelconques, comme ceux à qui le hasard remet aujourd'hui la direction, non pas de la société, chose dont tout le monde et eux-mêmes sentent bien qu'ils seraient profondément indignes, mais seulement de certaines forces sociales dont une société, même dans la plus complète désorganisation, ne peut se dispenser d'investir son gouvernement. Or n'est-il pas évident que ces garanties de moralité et de lumières ne se trouveront chez les gouvernans qu'autant que la société

Digitized by Google

elle-même aura un fondement de certitude, un système de croyances, et un but? Et n'est-il pas évident encore, quand on y réfléchit, que ce fondement de certitude, ce système de croyances, et cette intelligence d'un but social, ne peuvent résulter que de l'établissement d'un certain nombre de vérités générales embrassant le passé et l'avenir de l'humanité? Et, en définitive, qu'est-ce qu'un tel système de croyances, sinon une religion?

Quant à la représentation nationale, si vous ne lui donnez pas une sphère d'action plus étendue que celle où elle s'exerce maintenant, si vous ne lui concevez pas dans l'avenir des attributions et une essence autres que son essence et ses attributions actuelles, il vous est évidemment impossible de concevoir qu'elle puisse accomplir la réalisation progressive du but de la politique, c'est-à-dire de l'association. Mais si vous prévoyez le tems où la représentation nationale, cœur du peuple, fera circuler la vie dans tout le corps social, se montrera douée d'énergie et de sagesse, et fera de grandes choses, préparez donc l'avenir, et ouvrez la voie en établissant en théorie que la représentation nationale doit, suivant l'expression de la Convention, prendre en main le perfectionnement de la raison publique. Acheminez ainsi la société vers l'avenir; car immanquablement un jour la représentation nationale sera un concile, pour nous servir de l'expression des tems passés (1).

---

(1) N'est-ce pas une pure illusion que cette prétendue séparation des choses civiles et des choses spirituelles qui semble la base et le point de départ de toutes nos lois? Cette séparation est-elle fondée sur une vérité enseignée par la raison, sur un principe raisonnable? Non; ce n'est que le résultat de l'*impuissance*. La raison et la science modernes, après avoir renversé l'ordre chrétien-féodal, ont essayé d'organiser la société, et, les solutions organiques n'étant pas trouvées, le législateur n'a pu que faire un réglement d'ordre sur des ruines. Mais, encore une fois, l'instinct de la philosophie et de la révolution n'était pas de se borner à une si pitoyable chose : *pendent opera interrupta*. Toutefois il a été impossible

Digitized by Google

Politiques du jour, vous le voyez, il faut en revenir à cette vieille maxime, que c'est par la vertu et la religion que les nations existent et prospèrent. Une fois arrivés à reconnaître que le but de la politique est l'association, vous ne pouvez plus faire un pas sans toucher aux plus hautes questions morales, scientifiques, religieuses.

Vous demandez, par exemple, l'instruction pour les enfans du peuple. Mais il a été démontré que l'instruction sans morale est plus nuisible qu'utile au peuple, et voilà même la statistique qui vous prouve que cette chétive instruction qui se borne à apprendre à lire au peuple, loin de tarir les délits et les crimes, semble au contraire les multiplier. Ce n'est donc pas seulement d'instruction que le peuple a besoin, mais d'éducation. Or sur quoi pouvez-vous fonder une éducation, une morale, sinon sur un système de croyances embrassant le passé, le présent et l'avenir de l'humanité, les rapports des hommes entre eux, et les rapports de l'humanité et de chaque homme avec Dieu ?

Vous demandez l'instruction, vous voulez propager les lumières; mais, en propageant les lumières, vous n'aurez fait qu'accroître les besoins légitimes du peuple, et enflammer de

---

au législateur de s'abstenir, et, tout en proclamant la séparation des choses civiles et des choses religieuses, nos assemblées depuis la Constituante n'ont cessé de professer de véritables *dogmes* qui se lient à toutes les questions religieuses et qui en sont des solutions. Dans le détail des lois, même prétention de s'abstenir, et en résultat même intervention. Question des registres de l'état civil, du mariage et du divorce, question de l'éducation publique et de l'université, question des communautés religieuses, établissement des temples, fondations religieuses, nos légistes ont tout réglementé; ils ont suivi l'homme depuis la naissance jusqu'à la tombe, et leurs lois, pour être négatives la plupart, faute des solutions qui sont à trouver et que l'avenir trouvera, n'en ont pas moins eu une influence très-positive. Qu'on y songe un peu ; la Constituante fut un concile, la Convention fut un concile, Napoléon fut pape; et il n'y a pas si chétive et si misérable assemblée représentative depuis trente ans qui n'ait fait acte de pouvoir spirituel tout en croyant souvent ne s'occuper que du matériel.

Digitized by Google

plus en plus cette passion d'égalité qui est la vertu de notre âge. Donc, après avoir donné l'instruction, il faudra songer à autre chose, c'est-à-dire à des institutions tendant vers un nouveau classement social fondé sur le mérite. Poussez les conséquences, et vous êtes amenés à concevoir la nécessité d'une organisation toute nouvelle de l'industrie, et d'une hiérarchie nouvelle dans la société. Or sur quel fondement cette société nouvelle peut-elle reposer, sinon encore sur des croyances liées, enchaînées, universelles?

Autre exemple : vous voulez, dites-vous, que la société s'occupe collectivement de l'amélioration matérielle des classes pauvres. Ne voyez-vous pas que c'est changer de fond en comble l'économie politique et le principe même de la société, telle qu'elle existe aujourd'hui? car introduire dans la législation et dans la vie sociale le principe de la charité, et le transformer en *droit*, c'est, pour qui veut raisonner, porter offense à la constitution actuelle de la société fondée sur la naissance et sur la propriété individuelle, et en même tems c'est changer complétement le but que le christianisme avait donné à l'activité humaine; car, pour le christianisme, la charité visait au ciel, non à la terre. Donc, pour tout esprit logique et doué de quelque force, entrer, comme, on le dit aujourd'hui, dans l'amélioration matérielle de la condition des classes inférieures par voie gouvernementale, ce n'est pas seulement abandonner de plus en plus l'ordre chrétien-féodal, c'est entrer dans une nouvelle pensée religieuse et sociale. Par quelle série d'idées la société peut-elle arriver à vouloir des innovations et à adopter un principe qui, de conséquence en conséquence, change fondamentalement sa constitution? Ne voyez-vous pas dans ce fait, que vous proclamez juste et nécessaire, d'une amélioration matérielle du peuple par voie d'intervention sociale, le germe et le point de départ de toute une doctrine qui se développera irrésistiblement? et comment en êtes-vous arrivés à proclamer cette grande innovation juste et nécessaire, sinon en vertu d'une sorte de doctrine

Digitized by Google

générale, obscure encore pour vous et pour le public, mais déjà en possession de vous et déjà implicitement consentie par la société?

Donc, que vous preniez la question par son côté le plus matériel, la subsistance, ou que vous en considériez les faces les plus élevées, vous arrivez toujours aux mêmes conclusions. Toujours il vous faut embrasser la question entière des rapports des hommes entre eux, et vous élever par la pensée jusqu'aux rapports de l'humanité avec Dieu.

Et vous arrivez à ce résultat, soit que vous considériez seulement l'idée de la *politique* en elle-même, soit que vous preniez l'idée plus compréhensive de *société*.

Qui ne voit en effet que la certitude politique est liée à la certitude morale? et quel fondement concevez-vous aux lois civiles et à l'édifice social, si ce fondement n'est pas en même tems base de certitude et assise morale, sur laquelle l'intelligence de chaque homme trouve à s'asseoir?

Et si vous prenez l'idée *société*, comment la pouvez-vous concevoir réalisée, si tous ceux qui composeront l'association n'ont pas un même principe de certitude, une même foi à quelque chose? Archimède proposait de remuer la terre; mais il lui fallait un point solide. Deux hommes n'ont jamais fait un effort physique ou moral de concert sans coordonner cet effort d'après une base commune.

A priori l'idée de société implique donc nécessairement l'idée de religion; *à posteriori*, même conclusion. Ouvrez l'histoire; voyez ce que fut la société grecque ou romaine, ou la société chrétienne du moyen-âge, la société enfin partout où il y a eu société. Partout vous verrez une unité vivante, qui se réalise par la politique, la science et l'art, et qui, prise dans son entier, est une religion.

Vous vous plaignez d'être forcés par la logique de revenir à la religion et d'aborder de tels problèmes. Alors délaissez la politique. Car tous ceux qui se sont occupés de politique en grand

Digitized by Google

avant vous ont passé par où vous ne voulez pas passer. Robespierre et Saint-Just, sur la crête sanglante de la Montagne, fermes devant l'échafaud où ils précipitaient leurs adversaires qui les y appelaient à leur tour, furent bien forcés de réfléchir sur ces grands problèmes. Napoléon y rêvait sur son cheval de bataille, quoique son rôle providentiel fût d'être le continuateur au dehors de l'œuvre de destruction de la révolution française; aussi ne trouva-t-il que les ruines du passé à rassembler pour une halte d'un moment. La Restauration fut bien forcée d'y réfléchir, et de chercher à concilier avec les exigences du présent le christianisme de nos pères, elle qui se défendit pendant quinze ans avec le seul appui d'une doctrine foudroyée par le dix-huitième siècle, laquelle avait vu trois générations s'élever et se succéder depuis sa défaite.

Et vous, vous ne voudriez pas considérer le problème social dans toute son étendue, quand la dernière crise est près d'arriver, quand pacifiquement ou par secousses violentes la société européenne marche vers la réalisation de cette égalité si annoncée et si inévitablement nécessaire, quand tous les problèmes ont été posés, quand l'ordre social a perdu toute base et tout point d'appui, quand la législation tout entière est à refaire, et quand le point de départ de la nouvelle société, au lieu d'être *individualisme*, sera *association!*

Résumé.

VIII. Ainsi, soit qu'on considère l'idée société en elle-même, soit qu'on considère la société dans l'histoire, à quelque époque de l'histoire que l'on se place, que l'on regarde les sociétés antiques, ou la société du moyen âge, ou les choses mêmes de notre tems, et les exemples récens qui nous précèdent, la Convention, Napoléon, la Restauration, toujours on arrive pour résultat à cette grande maxime, répétée d'écho en écho dans le cours des siècles par tous les grands hommes politiques sans exception,

Digitized by Google

qu'ils soient nés aux époques de société ou aux époques révolutionnaires, qu'il n'y a pas de société sans religion.

C'est pitié d'entendre dire que la philosophie du dix-huitième siècle a voulu renverser toute religion. Les philosophes du dix-huitième siècle, pour détruire le christianisme, qui avait accaparé, aux yeux de tous, le nom et l'idée de religion, ont bien été forcés de prendre une autre bannière, et d'attaquer le christianisme sous le nom de religion. La plupart des choses irréligieuses qu'ils ont écrites en ce sens s'appliquent à la religion du passé. Mais où aurait été la source de leur génie, de leur enthousiasme, et de leur puissance sur les peuples, s'ils n'avaient pas eu dans le cœur le germe d'une religion nouvelle de l'humanité ?

Et leurs fils, leurs successeurs, les révolutionnaires, les hommes de la Constituante et de la Convention, ceux qui ont formulé les droits de l'homme au nom du *Législateur immortel*, leur ame brûlante d'avenir était-elle privée du germe religieux ? Quoi ! Bailly, Rabaud-Saint-Étienne, n'étaient pas religieux ! J'aimerais mieux dire que la révolution tout entière est une religion en germe. Voyez-en toute la suite. La Constituante s'avance au combat contre la superstition non moins que contre la féodalité ; elle porte en elle la vie des quatre siècles écoulés depuis la Renaissance et la Réforme ; un sentiment nouveau de Dieu et de l'humanité l'inspire ; la déclaration des droits est son évangile. Après elle Robespierre relève l'idée religion au-dessus de toutes les têtes dans la plus sanglante mêlée. La Convention reconnaît l'idée société, rejette l'individualisme, et décrète que le devoir de la société est de prendre en main le progrès et le perfectionnement de la raison publique, c'est-à-dire d'arriver à constituer une unité religieuse. Puis, à la fin de l'orage révolutionnaire, le dix-huitième siècle cherche à rassembler ses forces, non plus pour détruire, mais pour créer, pour organiser sur des principes certains tout l'ensemble de la connaissance humaine. Entre la Convention et l'Empire il y eut une période de travaux philosophiques ayant un but religieux quoique égarés dans la

Digitized by Google

voie du pur matérialisme, mais qui fut bientôt étouffée par le bruit de la guerre et l'éclat que jetait alors la victoire. C'est l'esprit encyclopédique de cette époque qui créa l'institut, la première école normale, l'école polytechnique, les écoles centrales, et qui voulut couvrir la France de chaires d'idéologie. Il restait encore alors quelques hommes du dix-huitième siècle, ou qui avaient vécu avec les philosophes; c'étaient Cabanis, Volney, Saint-Lambert, M. de Tracy. Esprits généraux, mais lancés dans une voie inféconde, ils essayèrent de résumer le dix-huitième siècle et son idée encyclopédique, et deux d'entr'eux tentèrent l'œuvre la plus immense, un catéchisme. Alors Bonaparte vint, qui, voyant ces travaux s'exécuter avec lenteur, et ne sentant, au fond des principes qui y présidaient, ni solidité, ni grandeur, ni poésie, effaça tout de sa main puissante, et releva le christianisme, pour donner appui à son œuvre d'un jour. La fragilité de ce que les survivans du dix-huitième siècle tentèrent d'édifier alors prouve que le dix-huitième siècle avait plutôt fait la critique de l'ordre chrétien-féodal que cherché les solutions du nouvel ordre religieux et social de l'avenir, mais ne prouve rien de plus. Les tems n'étaient pas venus. Il fallait que la politique, la science et l'art fissent de nouveaux progrès dans la voie de dissolution ; il fallait que l'individualisme fût porté à ses dernières limites, et qu'on en goûtât les fruits ; il fallait que le fondement de la société fût mis encore plus à nu, et qu'on sentît mieux le vide ; il fallait que la philosophie de l'histoire, que le dix-huitième siècle n'avait pas connue, fût commencée ; que les sciences naturelles même fussent plus avancées, et qu'après avoir épuisé les détails, elles ramenassent leur attention vers les grands problèmes ; il fallait que les derniers défenseurs du christianisme parussent, pour donner du christianisme un idéal qui fît comprendre l'unité sociale et religieuse ; il fallait une époque de poésie qui, en peignant la misère profonde de l'anarchie morale où nous vivons, ravivât dans les générations nouvelles le sentiment de Dieu et la charité pour les hommes.

Digitized by Google

Mais il n'en est pas moins vrai que la philosophie du dix-huitième siècle avait en elle un germe créateur, que le dix-neuvième siècle doit développer. Le dix-huitième siècle vit son idée encyclopédique avorter, parce qu'il voulut tout fonder plutôt sur le raisonnement que sur le sentiment, et qu'il ne vit pas que le but de l'encyclopédie était l'organisation de la vie sociale : le dix-neuvième siècle marche vers une encyclopédie pleine du sentiment de Dieu et vivifiée par la charité, c'est-à-dire vers une religion.

Nous croyons avoir démontré dans cet article que la politique, prise à part, et détachée du faisceau de la connaissance humaine, non-seulement est impuissante, mais peut aisément devenir funeste, et qu'elle est nécessairement aveugle et privée de direction. Les écrivains politiques, ceux qui aspirent à diriger l'opinion publique, ne devraient donc pas, comme ils le font en général aujourd'hui, abstraire la politique de toutes les autres connaissances, et la considérer comme quelque chose à part, croire qu'ils n'ont rien à voir dans les questions morales, scientifiques, historiques, littéraires, ni écarter avec dédain le grand mot de religion. Cette manière de considérer la politique est d'une étroitesse qui fait peine ; ou plutôt c'est un non-sens. Le but de la politique étant aujourd'hui, comme l'évidence le démontre, l'association, et l'association n'étant réalisable qu'autant que des croyances morales, scientifiques et historiques, seront définitivement établies, négliger, comme chose secondaire ou étrangère à la politique, tout ce qui s'appelle science et vertu, c'est aller directement contre le but de la politique ; c'est se condamner à l'impuissance. Les écrivains politiques devraient, au contraire, avoir constamment devant les yeux l'exemple des philosophes du dix-huitième siècle, qui, ayant à détruire l'ordre chrétien-féodal, embrassaient l'universalité de l'esprit humain, à l'instar de l'ennemi auquel ils avaient à faire, et lui opposaient leur attaque sur tous les points. Ils devraient avoir continuellement devant les yeux ce mot de la Convention, que la société, en tant que société, doit prendre en main *le progrès de la raison*

Digitized by Google

publique. Or regarder comme de peu d'importance, ou au moins laisser en dehors de la politique la vertu, la morale, la science, la littérature, est-ce prendre en main le progrès de la raison publique? Enfin, loin de rejeter avec mépris les questions religieuses comme indignes de leur attention, ils devraient savoir que religion et société sont synonymes, que le but du dix-huitième siècle et de la révolution a été de détruire l'ordre chrétien-féodal, et de lui substituer un ordre nouveau, fondé sur la liberté, l'égalité et la science. Conséquemment, à l'exemple des philosophes du dix-huitième siècle, les publicistes dont nous parlons devraient prendre à cœur de considérer et de faire considérer à leurs lecteurs les rapports qui unissent toutes les parties de la connaissance humaine ; ils devraient, comme les philosophes du dix-huitième siècle, viser à l'encyclopédie : au moins devraient-ils voir que le débat du siècle est bien autrement vaste que le petit cercle dans lequel ils se tiennent renfermés.

Nous terminerons ici ce que nous avions à dire de la *politique.* Nous croyons avoir suffisamment démontré ce que nous nous proposions uniquement de démontrer dans ce premier article, savoir, *qu'il est impossible de traiter un peu profondément de la politique sans soulever les questions religieuses.* Ce que nous allons ajouter se rapporte autant à la série d'idées que nous exposerons plus tard qu'à ce qui précède. Mais il nous paraît nécessaire de ne pas abandonner la question politique sans jeter un coup d'œil sur l'*éducation*, sur ce qu'elle est aujourd'hui, sur ce qu'elle doit être. L'éducation, c'est encore la politique prise sous un autre aspect, et de tous le plus important peut-être. Tout ce que nous avons dit sur la politique recevra donc de là une nouvelle évidence. Puis nous ajouterons quelques mots sur la *synthèse*, pour montrer le but de notre travail, et rattacher la politique, dont il vient d'être question, à la science et à l'art, dont nous traiterons dans les autres articles.

Digitized by Google

De l'éducation.

IX. Évidemment le soin de la représentation nationale se portera dès l'abord sur les générations nouvelles. Le corollaire du principe de l'*égalité* le plus direct, le plus évident, le plus urgent à mettre en pratique, c'est l'éducation pour tous. C'est aussi la base de tous les progrès futurs.

La question de l'éducation est pour ainsi dire la pierre de touche de l'état social. Si un peuple n'a pas de quoi donner la vie morale à ses jeunes générations, quelle peut être la vie morale de ce peuple ?

« Tu aimeras Dieu et ton prochain comme toi-même. L'homme » autrefois a péché, et voilà pourquoi la vie terrestre est une vallée » de larmes. Mais ce n'est qu'un passage : il y aura une autre vie; » car Jésus, par sa mort, a racheté les hommes du péché.» Avec cela tout homme avait pour ainsi dire une boussole pour tous les événemens de sa vie. Pauvre ou riche, heureux ou malheureux, il avait pour ainsi dire la raison suffisante de toute chose. Ainsi jalonné en avant et en arrière, il n'avait plus qu'à harmoniser sa vie avec ce point de départ et ce but. Sa naissance, sa condition, était un fait qu'il devait accepter tel qu'il lui était donné. Heureuse, elle ne devait lui paraître qu'une occasion plus favorable de s'avancer vers la destinée éternelle par ses mérites envers ses frères; malheureuse, il n'avait pas le droit d'en murmurer. L'inégalité des conditions, la rigueur incessante du sort pour le grand nombre, le scandale de la richesse avec tous les vices chez quelques-uns, l'iniquité, la tyrannie des gouvernans et des maîtres, tout ce chaos enfin qui pèse si atrocement sur nos ames et sur notre imagination, à nous que la philosophie du dix-huitième siècle et la révolution ont émancipés du passé en esprit, mais non pas en fait; ce chaos, dis-je, n'existait pas pour l'homme qui portait gravée dans son cœur, dès ses premiers pas dans la vie, la solution chrétienne. Avec cette solu-

Digitized by Google

tion, il n'y avait même sur la terre aucun mal absolu, puisque tout mal était amplement réparé. Tout, au contraire, était épreuve et occasion de salut pour cette autre vie qui absorbait les ames. Ajoutez que les institutions répondaient de toute part à cette éducation, et qu'à chaque instant il ne tenait qu'à vous de fortifier et d'éclaircir votre foi, de la retremper, de la regraver en vous-même, en vous adressant à l'Église, qui, incessamment, jour et nuit, et par toutes sortes de voies, appelait chacun à venir se purifier et se reposer un instant dans son sein ou s'y confier pour toujours.

Or maintenant, je le demande, où sont les principes que vous donnerez comme une boussole à vos jeunes générations?

Croyez-vous, par hasard, qu'il n'en soit pas besoin, que ce soit chose superflue et dont les hommes se passeront désormais? Croyez-vous que l'homme, après s'être toujours fait une solution du problème humain et divin, soit arrivé, de progrès en progrès, à une époque où il passera sur la terre, comme l'animal, sans conscience et sans souci de la destinée générale? et regardez-vous comme le dernier terme des lumières et de la raison de réduire trente-deux millions d'hommes à une existence purement phénoménale? Puis, concevez-vous la société sans aucune base reconnue? Jouir, diront les uns; souffrir, diront les autres; hasard, fatalité, diront-ils tous en chœur. Mais n'entendez-vous pas ceux-ci s'écrier en murmurant: Pourquoi toujours souffrir? pourquoi sommes-nous de la race de Caïn? et y a-t-il une race de Caïn?

Le stoïcisme et l'épicuréisme ont pu convenir à quelques têtes bien faites, et être, comme le dit Montaigne de l'épicuréisme du doute, un oreiller doux et suffisant à quelques-uns; car l'orgueil calme du stoïcien a aussi sa douceur. Mais ce n'est qu'une exception, un cas particulier infiniment rare. L'immense majorité des têtes humaines est incapable de reposer sur cet oreiller. Il faut pour s'y appuyer des dispositions innées toutes particulières. L'épicurien qui sait vivre calme dans des bornes vertueuses est

Digitized by Google

un prodige; le stoïcien qui sait religieusement souffrir en est un autre. Laissons donc les prodiges, les exceptions, et considérons le grand nombre, la multitude, devant laquelle les exceptions sont comme si elles n'existaient pas.

Or, sans même parler de l'immense multitude, abandonnée, comme un vil troupeau, à l'instinct de ses passions aux prises avec la nécessité et le hasard social, qu'est-ce aujourd'hui que l'éducation pour le petit nombre qui en reçoit? C'est la lutte des traditions du passé avec la science moderne, la lutte des dogmes chrétiens, auxquels la société livre l'enfance, comme si le rebut des hommes mûrs était assez bon pour l'enfance, et de la philosophie, qui n'est pas encore arrivée à la hauteur d'une religion; c'est un mélange hétérogène de toutes sortes de principes qui ne sont pas des principes, de vérités et d'erreurs mêlées à dessein. La synthèse nouvelle, n'étant pas faite, laisse de toute part un vide immense, et pour remplir le vide on met à dessein l'erreur, comme si elle pouvait tenir la place de la vérité, et comme si l'erreur et la vérité ne devaient pas se combattre et se détruire, en telle sorte que le tout devienne creux et vide, ou que, la partie solide restant, le vide finisse par reparaître. Ainsi se forment de fragiles caractères, pleins de trouble et d'incohérence, ou de stériles et ingrates natures, n'ayant d'autre règle que l'égoïsme. Et une fois la vie ainsi commencée, elle continue de faux pas en faux pas. L'enfant devient homme, époux et père; il voit s'élever autour de lui des berceaux et des tombes; et, à mesure, son cœur s'atrophie et se resserre, ou se désole et se lamente amèrement; car plus sa pensée devient grave, plus l'isolement se fait sentir, plus la misère de l'homme réduit à ses propres forces dans la solitude de cette société devient pénible et affreuse. Sur tous les grands mystères qui enserrent la vie humaine, comme sur tous les devoirs de cette vie, la société silencieuse l'abandonne à lui-même: pas une leçon, pas un conseil, pas un appui. Si son œil plonge dans la profondeur de son cœur, s'il se reporte aux souvenirs de son enfance pour chercher les principes que la société lui a don-

Digitized by Google

nés, afin de le préparer à ses lois, qu'y trouve-t-il? Des puérilités, des mensonges, que plus tard la société elle-même a effacés en s'en moquant. On s'est joué de ce qu'il y a de plus saint au monde, la naïveté de l'ame humaine arrivant à la connaissance et à la vie. Son imagination lui retrace des hommes noirs qui ont pris son enfance malléable et crédule, et lui ont gravé dans la tête des idées superstitieuses ou des débris de vérités antiques dont eux-mêmes n'avaient plus le sens. Voilà ceux qui lui ont dit quelque chose sur la destinée générale, sur le pourquoi de la vie, sur le passé, sur l'avenir; voilà ceux qui lui ont parlé de Dieu; et plus tard d'autres éducateurs, les savans, les philosophes, le monde, l'ont pris à leur tour, et ont tout effacé. O douleur de l'ame humaine, souillée d'abord des superstitions du passé, à l'âge où elle est tendre et naïve, et ensuite détrompée et abandonnée! Les Scythes, dit-on, crevaient les yeux à leurs esclaves : ainsi faisons-nous à nos enfans; nous les élevons d'abord avec les dogmes du christianisme, pour qu'ils restent ensuite toute leur vie privés de la vue. Ainsi isolé au milieu de l'humanité du dix-neuvième siècle, l'homme est plus pauvre en science, en certitude, en morale, qu'il ne le fut jamais dans des âges moins avancés de l'humanité. Déjà la vie, déjà la mort l'assiégent de leurs mystères; à qui s'adressera-t-il? Retournera-t-il vers ses éducateurs les hommes noirs? ira-t-il faire consacrer, par ces parias de la société qu'il méprise, et son union sainte avec une femme, et ses enfans nouveau-nés? et ne sentira-t-il pas un froid mortel et une profonde horreur à entendre leurs prières stipendiées retentir sur les bières de ceux qu'il a aimés? Comme Young en terre étrangère, il est obligé d'ensevelir lui-même les restes qui lui sont chers; mais il n'a pas, comme lui, en mémoire les rites de sa patrie et de sa religion; il est au milieu des hommes, il est sur sa terre natale, et il est seul en esprit sur la terre. Héritage de l'humanité, n'a-t-il donc pas droit à une part dans tes richesses? science de l'humanité, ne devrais-tu pas le soutenir et l'illuminer? art de l'humanité, ne devrais-tu pas faire couler

Digitized by Google

dans son cœur quelques gouttes d'enthousiasme? Pourquoi avez-vous vécu et souffert, ames généreuses qui dans tous les siècles avez pensé à la postérité? était-ce donc pour que l'humanité aboutît à ce que tout homme fût seul en esprit sur la terre ?

Que telle soit la misère profonde de l'homme en notre tems, c'est ce que personne n'osera nier. Et qui le nierait? Certes, ce ne sont ni les poètes, qui ont tant répété sur toutes les variations ce cri de douleur : *Mon ame est triste jusqu'a la mort;* ni les philosophes, que tant de scepticisme accable; ni les politiques, que tant de perplexité dévore; ni les moralistes, qui ne savent quelle base donner à la morale; ni les philantropes, qui voient tous leurs efforts vains comme la fumée que le vent disperse; ni enfin aucun de tous ceux qui ont réfléchi attentivement sur le caractère de notre époque. Doute, incertitude, fatalité, voilà la raison profonde de toute chose en ce tems; voilà la devise écrite à chaque page dans les livres et dans les journaux, dans les émeutes des peuples comme dans les conseils des rois et dans les discussions des chambres, dans les cours d'assises et à chaque foyer domestique.

Et cette plainte n'est pas nouvelle : le dix-huitième siècle commença à la faire entendre au milieu des cris de guerre qu'il poussait contre le passé; car les philosophes pressentaient bien que l'humanité à leur suite allait se trouver quelque tems comme déshéritée. Toutes nos plaintes à nous, et tous nos rires amers, ne sont que l'écho prolongé de cette moquerie de détresse de Voltaire, se faisant manichéen, lorsqu'il quittait un instant ses armes de destruction, et de cette lamentable voix de Jean-Jacques, disant anathème à la société, et se rejetant dans la nature, comme si la nature sans l'humanité c'était le sein de Dieu. Unanimes aujourd'hui, poètes, philosophes et peuple, ne font que répéter d'une voix immense, et comme à plein chœur, le rire sardonique et le gémissement de ces deux grands génies: inquiets comme Jean-Jacques, ironiques comme Voltaire.

Or cet état peut-il durer? Peut-on raisonnablement soutenir

Digitized by Google

que la division et l'anarchie dans la connaissance humaine soient l'état normal de la société? Chaque homme n'a-t-il pas le droit de dire à cette société, qui, prise collectivement, n'est sur toute chose qu'une négation, un néant, et dont l'anarchie est telle, au moral comme au physique, que tout homme qui y naît y puise nécessairement le germe d'une anarchie qui dévore ensuite son cœur et fait de sa vie un long supplice : « Ou reconnaissez l'antique religion, ou résumez votre science, vos lumières, votre philosophie, et donnez à chacun de vos citoyens des principes qui puissent le guider. A cette condition seulement il peut y avoir une patrie, une société. Sans cela tout homme est libre dans son cœur de nier vos lois, et, s'abandonnant à ses passions, de les violer. Faux-semblant de société, ne parle pas d'honneur, tu ne peux en décerner; ne parle pas de honte, tu ne peux en infliger; ne parle pas de justice; car, aussi aveugle, aussi dénuée de principes que le malheureux ou le coupable que tu condamnes, quand tu punis tu n'es qu'une force brutale, et ton juge n'est qu'un bourreau. »

Chose singulière, contraste bizarre! on en est arrivé à croire qu'il est utile à une nation, et même qu'il serait utile au genre humain tout entier d'employer un système uniforme de poids et de mesures, et en même tems à ne pas sentir qu'il y ait besoin pour une nation, que dis-je? pour deux hommes, d'avoir un système uniforme de croyance morale, et un *criterium* commun de vérité et de certitude. Voilà l'époque, voilà où elle est tombée; et voilà d'où elle doit sortir pour s'élever à la plus haute forme d'association et de communion qui ait encore régné parmi les hommes et mérité le nom de société.

De la synthèse.

X. C'est par la science, c'est par l'art, unis à la politique, que cette merveille se réalisera. C'est par la science, l'art et la politique, unis, qu'elle s'est toujours réalisée; car la science, l'art et la politique composent toute la connaissance humaine.

Digitized by Google

Aujourd'hui la société n'est pas, parce qu'il se fait un travail énorme dans l'humanité pour résumer toute sa science, afin d'avoir des principes de certitude qui deviendront la base de l'éducation et de la politique. Ces principes une fois établis, les hommes pourront être associés; la société sera.

Nous avons cherché à prouver dans cet article que la politique en est arrivée à apercevoir que son but est l'association; mais les solutions lui manquent pour la réaliser. Donc si la science ou les différentes sciences arrivaient à pouvoir donner ces solutions, la politique s'en emparant pourrait réaliser le problème de l'association.

Or c'est précisément ce qui a lieu. Nous démontrerons dans un prochain article que les sciences en sont arrivées au même point que la politique, c'est-à-dire que, de même que la politique en est arrivée à demander à la science certaines solutions, de même la science en est arrivée au besoin de se résumer et de donner précisément les solutions positives ou négatives dont la politique a besoin.

Nous démontrerons la même chose pour l'art. L'art de l'époque, dans ses plus grands excès, nous semble avoir pour but providentiel d'exciter les sentimens des hommes vers l'association. L'art n'a pu renaître que lorsque les artistes ont tourné leurs regards vers les grands problèmes, soit pour douter et se lamenter, soit pour se rapprocher des solutions chrétiennes. Les premiers, tout en faisant de l'irréligion à ce qu'il paraissait, ont immensément contribué au développement du germe religieux, et les derniers n'ont pu échapper à l'influence puissante de leur tems; déjà la poésie du dix-neuvième siècle, depuis Byron, Schiller et Goethe, jusqu'à Lamartine et Victor Hugo, est profondément empreinte d'une conception de Dieu et de l'humanité plus grande que celle qui a régné généralement dans le christianisme.

Il en résultera que la politique, la science et l'art convergent en ce moment tous les trois au même but. La politique arrive

Digitized by Google

à l'association, qui n'est réalisable qu'autant que l'art excitera les ames vers ce but, et que la science pourra fournir des solutions pour en faire la base de la certitude générale. La science et l'art, de leur côté, tendent à fournir à la politique des croyances, ce ciment éternel dont la société est faite et sans lequel elle n'existe pas.

Ainsi, le cœur affligé des maux de notre époque, nous concevons cependant une grande espérance, et nous pressentons le tems où l'humanité reprendra la vie en reprenant l'unité.

Il en est de la société comme de tous les êtres, et aussi comme de toutes les œuvres du génie de l'homme, de tous les ouvrages de l'art, de toutes les machines. La vie ne se manifeste que dans l'*unité;* elle disparaît quand l'unité cesse. « Dans la vie, dit Hippocrate, tout concourt et tout consent. » C'est la plus profonde définition qu'on ait encore donnée de la vie; et elle s'applique aussi bien à la vie collective ou sociale qu'à la vie organique de l'individu; elle est vraie de l'être métaphysique *société* comme de l'être physiologique qu'on appelle animal; elle est vraie de cette création secondaire qui est donnée à l'homme, et dont le chef-d'œuvre est incontestablement la société, comme de la création divine, prise soit dans son ensemble, soit dans chacun de ses détails; elle est vraie, en un mot, que vous considériez une plante, un animal, une œuvre d'art, une machine, une société, ou l'univers.

Or il y a des époques où l'unité règne dans la connaissance humaine, d'autres où c'est la discorde et l'anarchie. Dans le premier cas, il y a société; dans l'autre, une simple agglomération d'hommes, et une crise de douleur semblable à ces crises de notre corps où les principes de deux âges différens luttent confusément dans tout l'organisme, et mettent l'existence en danger.

Alors gisent séparés les différens membres de la connaissance humaine, la politique d'un côté, l'art d'un autre, la science d'un autre, et d'un autre encore l'industrie, qui n'est qu'une application de la science à la nature extérieure. Rien ne concourt, rien

Digitized by Google

ne consent, pour répéter l'admirable expression d'Hippocrate. Ce n'est donc plus un corps; ce sont les membres séparés d'un cadavre, lesquels, en tant qu'on les considère en eux-mêmes, peuvent encore vivre d'une vie propre, mais qui n'ont plus de vie commune. La relation qui les unissait étant détruite, la société est par là même détruite, puisque la vie, qui ne pouvait couler dans la société qu'à cause de cette relation, ne le peut plus.

Quelle est la vie d'un membre séparé du corps, et ayant perdu les relations où il était dans la vie générale du corps? C'est de pourrir, de se décomposer, pour passer ensuite, par ses élémens, dans de nouveaux corps; et ces phénomènes que nous appelons mort sont encore de la vie: la mort est une pure conception de notre esprit, la mort n'existe pas.

Et de même, séparés et ayant perdu leurs connexions qui constituaient le corps social, quelle est la vie de la politique, de l'art, de la science, de l'industrie?

L'industrie produit la richesse, mais la richesse mal distribuée engendre tous les vices et toutes les misères. La science amasse une immense érudition de faits, découvre d'importantes vérités; mais la science, absorbée dans les détails et privée de la vue de l'ensemble, devient la plus aveugle des cécités, et la science sans la charité produit tous les doutes et toutes les misères morales. L'art, c'est-à-dire le sentiment, ne voyant autour de lui que cette décomposition du corps social, tombe dans le spleen et dans l'athéisme, ou revient aux conceptions du passé, et produit mille monstres semblables aux rêves du malade que la fièvre dévore dans une crise terrible qui va le sauver.

Quant à la politique, elle est nulle évidemment, puisque sa fonction était de présider à cette unité qui n'existe plus, puisque c'était elle qui établissait dans la réalité vivante ces relations, ce concours qui ne sont plus. Elle se réduit donc, pour les hommes que l'on appelle encore gouvernans à de telles époques, et qui n'ont pas le sens de la restauration de la

Digitized by Google

société, à je ne sais quelle agitation égoïste qui n'a d'autre mobile que leur intérêt ou leur vanité. Et néanmoins, quoique alors la politique soit bien véritablement nulle et complétement anéantie, à tel point même que son essence est niée et que son idée est tout-à-fait obscurcie pour tous, il arrive cependant que toutes les douleurs que la société ressent dirigent presque exclusivement son attention de ce côté; et, chose singulière, mais évidemment nécessaire! jamais on ne s'occupe tant de la politique que lorsque la politique est anéantie.

Toute cette fermentation de la mort pour engendrer la vie, toute cette agitation inquiète et sombre, hagarde et comme insensée, qui a lieu à ces époques, principalement dans la sphère des idées politiques et dans l'art, peut tromper celui qui n'y regarde pas de près; il peut prendre les phénomènes qui se passent sous ses yeux pour de la vie, son époque pour une époque semblable aux périodes antérieures. Mais celui qui contemple attentivement n'en prononce pas moins que c'est la mort du corps social, et sait en même tems que ces phénomènes sont nécessaires pour former l'unité nouvelle.

On répète tous les jours que les sociétés ne meurent pas, ou ne meurent plus, par opposition aux petites sociétés de l'antiquité. Autant vaudrait dire que rien ne meurt, puisqu'en effet les élémens ne meurent pas. Certes les générations ne s'éteignent pas sans se reproduire. L'erreur vient de ce qu'on ne considère pas ce qu'il faut entendre par société. La société, ce ne sont pas les hommes, les individus qui composent un peuple; c'est la relation générale de ces hommes entre eux; c'est cet être métaphysique, harmonieuse unité formée par la science, l'art et la politique, qui est la société. Et quoique certainement la société en ce sens ait sa source en Dieu et repose en Dieu, cependant la société n'est pas pour les hommes une pure abstraction. Car aux époques où la relation générale dont nous parlons existe, il y a des hommes, il y a des intelligences en grand nombre qui comprennent cette relation, et qui sont pour ainsi dire les représen-

Digitized by Google

tans de l'idée société. Et non-seulement il y a alors des hommes qui représentent plus spécialement cette idée, mais on peut dire que par eux, et parce que la société existe, l'esprit de la société descend dans tout le peuple. Si nous voulions ouvrir l'histoire, elle nous offrirait une foule de noms à citer, une foule de ces génies sociaux, dans les tems de société, qui incarnent et résument pour ainsi dire en eux l'idée société, en ce sens qu'ils comprennent mieux que tous les autres la relation de la politique, de la science et de l'art, et les rapports réciproques de toutes les parties du corps social.

Or, pour revenir et compléter notre idée, c'est cet être *société*, formé, comme nous le disions tout à l'heure, de l'harmonie de la politique, de la science et de l'art, c'est cet être qui *meurt*. Alors tout ce qui était fonction de vie, tout ce qui concourait et consentait, devient fonction de décomposition et de mort.

Ainsi un bel animal, chef-d'œuvre de la création : il marche, il s'élance, il franchit les hautes montagnes; il respire, il sent, il a de la mémoire, il aime, il engendre. Considérez-le maintenant sous le scalpel de l'anatomiste : voilà son cœur et ses artères, mais ils ne battent plus; ses nerfs, ses muscles, ses os, mais plus de mouvement, plus de vie : au lieu de cette vie d'ensemble, de cette vie unitaire, une vie de décomposition, une vie de mort, pour ainsi dire, a commencé partout. L'unité de son être est détruite.

P. Leroux.

Digitized by Google

POLITIQUE.

LES DOCTRINAIRES ET LES IDÉES.

« On ne tire pas des coups de fusil aux idées. »

DIDEROT.

Un des traits caractéristiques, le plus saillant peut-être de l'école doctrinaire, et probablement le seul que remarquera l'histoire pour s'en rire, c'est son horreur des idées. Cette haine insensée éclate dans tous ses actes, dans toutes ses paroles; elle est au fond de toutes ses pensées. C'est là un *criterium* infaillible, et si les faits manquaient (malheureusement ils ne manquent guère), je ne voudrais pas d'autre preuve de son penchant à l'arbitraire, de son amour du privilége, car l'un et l'autre n'ont pas de plus grand ennemi que les idées; il est donc tout simple, il est logique même que tout pouvoir usurpateur ou rétrograde s'en effarouche et leur fasse une guerre d'extermination. Ainsi fit Napoléon, devenu réactionnaire à l'intérieur, pour ces idéologues qu'il redoutait bien plus que les cosaques. Mais tandis que sa main de fer rudoyait les idées au-dedans, elles firent explosion au-delà du Rhin; elles se métamorphosèrent en soldats, comme les dents fabuleuses du dragon; et pour un jour

Digitized by Google

encore, l'antique Germanie retrouva le glaive d'Arminius. Sainte-Hélène en parlera long-tems.

A Dieu ne plaise qu'il soit dans ma pensée de mettre ici en parallèle les doctrinaires et Napoléon ; l'ombre du puissant capitaine aurait trop droit de s'en plaindre sur son île déserte. Non, grand homme, nous ne ferons point cette injure à votre cendre; la méchante école politique qui nous régente ne mérite pas tant d'honneur.

Cependant il y a entre elle et lui un rapprochement à faire. Par une contradiction apparente, mais au fond par une logique rigoureuse, Napoléon, qui n'était lui-même que la réalisation d'un principe, qu'une idée incarnée, sévit d'autant plus violemment contre les principes, contre les idées, qu'il les savait forts par expérience, et qu'exemple vivant lui-même de leur irrésistible pouvoir, il avait la conscience de ses plus redoutables adversaires. Jetez les yeux sur la littérature de l'empire, et dites s'il existe rien de plus effacé, de plus humble, de plus servile? A chaque page l'empreinte du despotisme et de la force brutale; d'indépendance individuelle, pas l'ombre ; de fierté littéraire, moins encore. L'une et l'autre firent défaut quinze ans, et l'éclipse fut totale. On ne recevait alors son brevet de grand homme que sous la condition expresse de ne penser pas ; témoin l'abbé Delille, de classique mémoire, dont les hémistiches ont nourri notre enfance à tous. Et si l'on cite une exception, deux peut-être, elles ne font qu'ajouter à l'autorité de la règle, et de mémorables exemples diront à la postérité à quel prix s'achetait alors le droit d'avoir des idées et de les dire. Les ordonnances et les expéditions de la police Savary, l'exil de madame de Staël et le livre *de l'Allemagne* mis au pilon, sont, j'imagine, des faits passablement concluans. Il est en vérité bien triste et bien humiliant d'être forcé de s'avouer à soi-même à quel point la haine d'un homme pour la pensée humaine peut appauvrir l'intelligence nationale et stériliser les champs féconds de l'art. Toutefois ce qui console pour le passé et rassure sur l'avenir,

Digitized by Google

c'est que la victoire n'est pas demeurée au conquérant, et que force est restée aux idées.

Ce que Napoléon faisait en grand, la doctrine le fait en petit, parce qu'elle n'ose plus; et comme lui, plus que lui peut-être, la doctrine est fille des idées; création avortée, j'en conviens, mais enfin c'est toujours un enfant qui renie sa mère et s'évertue au parricide. Fort ou pusillanime, habile ou incapable, tout gouvernement a la conscience de ses vrais ennemis, et comme la prescience de ses dangers. Ne dirait-on pas, à voir manœuvrer l'école, qu'une voix plane éternellement sur elle, disant : « Fille des idées et transfuge des idées, tu mourras par elles ! »

Si nous n'en sommes pas encore au pilon de Savary, nous y marchons, et qui oserait aujourd'hui affirmer qu'il ne fût pas dans plus d'une pensée? Quatre ou cinq cents procès de presse en dix-huit mois, tant d'écrivains, tant de journaux écrasés de condamnations et d'amendes, c'est là, ce nous semble, un acheminement significatif et des antécédens qui promettent. Et voyez, je vous prie, la doctrine à l'œuvre. Quel acharnement contre la pensée ! quelle rancune ! quelle colère de renégats! Je dis renégats, car si je prends un à un tous ces faiseurs, je n'en trouve pas un qui ne doive aux travaux de l'esprit son illustration et sa carrière; pas un qui ne soit ou n'ait été historien, professeur, journaliste, philosophe; pas un qui ne se soit fait des idées un instrument ou un marche-pied, et jusqu'à ce magistrat suprême du pays, fiction qu'on appelle roi constitutionnel, chez eux, hors d'eux, partout je ne vois que des idées.

Suivez leurs actes à tous, lisez leurs journaux, lisez leurs discours. L'un, après avoir proclamé je ne sais combien d'années à la face de la jeunesse française, les droits imprescriptibles et sacrés de la pensée humaine, a renié tout cela à la chambre, et s'en vint l'autre jour arborer, pour ainsi dire, sur un cercueil obscur, l'étendard de la bêtise, et dans une oraison funèbre incroyable, nous proposer gravement la nullité du défunt pour type et pour modèle, attendu que, sa vie durant, fort honnête

Digitized by Google

homme sans doute, il avait eu le bonheur assez commun de n'avoir pas une idée.

Un autre, moins pompeux et plus drôle, n'eut, dans tout le cours d'une interminable session, ni assez d'éloquence, ni assez de voix pour démentir dix ans de sa vie et dix tomes de ses œuvres, anathématisant et conspuant gaiement comme orateur les idées qu'il avait naguère, comme historien, adorées et mises sur l'autel. C'est un cliquetis de sophismes à étourdir une chambre; une pluie, un déluge d'hérésies à inonder, à submerger tout un pays.

Et leurs journaux! avec quelle sollicitude ils nous prêchent quotidiennement, et nous font la leçon soir et matin! Les révérends jésuites du Paraguay ne châtiaient pas plus paternellement leurs ouailles. Quelle magnifique apothéose de la matière! quel mépris de l'intelligence! quel pitoyable mélange de morgue aristocratique et de fatuité bourgeoise! quelle indifférence surtout pour tout ce qui est art, histoire, lumière, progrès! Se vend-il à Rouen une pièce de calicot, à Lyon une aune de taffetas; une felouque ou une bombarde étrangère mouille-t-elle aux eaux de Marseille, tous à l'affût, les voilà tous qui chantent victoire en chœur; et tous, les plus lettrés même, de s'écrier que le pays fleurit, que la prospérité est au comble (comme chacun sait), que la boutique vend et qu'il n'y a pas besoin d'idées. Or, nous qui savons que l'homme ne vivra pas seulement de pain, mais aussi de vérité, comme dit l'apôtre, nous disons que cela n'est pas vrai; que la fortune d'un pays n'est pas seulement dans le taffetas et le calicot, mais dans les idées, et que la richesse intellectuelle d'un peuple engendre sa richesse morale et partant sa richesse industrielle et commerciale. C'est un matérialisme à faire peur. Ils ont destitué l'esprit comme carbonaro et conspirateur, et, roi déchu, l'ont rejeté du trône au dernier rang. C'est à ne s'y plus reconnaître, tant est grande la confusion. Si tout cela était sérieux et sincère, nul supplice ne me paraîtrait comparable à celui de gens d'esprit condamnés à faire l'éternelle déification

Digitized by Google

de la sottise et de l'ignorance, et à prononcer chaque matin leur propre anathème. Dans tous les cas c'est là une bien triste comédie.

Telle est la doctrine. Haine aux idées! est son cri de ralliement, et elle prêche bien d'exemple, car, voyez-les tous, ces habiles, qu'ils sont aujourd'hui stériles et pauvres! Cet esprit négatif qui était comme le lien de la doctrine-opposition, il se retrouve, mais exagéré, mais plus intolérant dans la doctrine-pouvoir. Le point est trouvé, dit-elle, au-delà pas de salut, au-delà ruine, bouleversement, échafauds, 93. C'est avec ce brandon banal qu'elle éblouit les simples, avec cet épouvantail niais et usé qu'elle s'efforce à fixer le char social. Nonchalamment bercée de ses vagues notions d'équilibre et de bascule, elle nie le progrès; elle s'endort et voudrait nous endormir dans le *statu quo*. Mais l'immobilité est la cessation de toute vie; c'est là une loi du monde moral autant que du monde physique, c'en est une surtout de la politique : or je ne sache pas qu'un peuple ait encore renoncé à vivre et consenti au suicide. La France ne donnera certainement pas l'exemple, car elle aussi croit au progrès.

Cette mauvaise conseillère, cette école *malesuada* que par une amère ironie le pays appelle doctrinaire, parce qu'elle n'a point de doctrine, a pour tout ce qui n'est pas elle une aversion implacable; c'est l'exclusion incarnée; elle se fait centre de tout, s'érige en tribunal irrécusable et, sans appel, et, enfermée dans son cercle inflexible de négation et d'immobilité systématique, elle met dans son éternel NON un emportement et une furie qui, d'une farce grotesque, font un drame sanglant.

Non contente de proscrire la pensée sur le sol français, voyez avec quel empressement, quelle ardeur elle s'est jetée dans la croisade étrangère! Quelles acclamations! quels battemens de mains à chacun des triomphes de l'esprit de ténèbres sur les lumières! Guerre aux idées, au-dehors comme au-dedans! Qu'elles soient égorgées à Varsovie et traînées sanglantes par les cosaques dans les glaces de la Sibérie, elle crie victoire! Qu'elles soient mitrail-

Digitized by Google

lées en Italie par l'Autriche, muselées en Allemagne par la Diète, jouées par tous en Belgique, — victoire! — que Ferdinand d'Espagne les fusille, que François de Modène les pende, — victoire encore, toujours victoire!

Mais laissons le dehors, laissons ses discours et ses journaux, et voyons ses actes intérieurs. Ah! c'est ici que le cœur saigne et que la rougeur monte au front, car les actes du dedans ont des conséquences incalculables pour l'Europe entière.

— « Il est des tems où la bêtise est une puissance. » — Ce mot, d'un grand écrivain est profondément vrai; et ce tems-là, nous y sommes. Tout ce qui a ame et intelligence est refoulé, étouffé, écrasé sous le poids de cette puissance lourde et malfaisante; armée d'un sceptre de plomb et cherchant sa force en dehors des volontés libres et intelligentes du peuple, elle est arrivée où arrivera tout pouvoir qui fera comme elle, à la force brutale. Après s'être approchée, avoir erré dix-huit mois sur les bords du Rubicon, elle l'a franchi, irrévocablement franchi le 7 juin, jour néfaste où, traquées partout, partout emprisonnées, violentées, les idées en masse furent enfin mises en état de siége et punies de mort. Ce pas fait, où s'arrêtera-t-on? Tel est le problème de l'avenir, mais d'un avenir toutefois assez prochain pour qu'on le puisse déjà prévoir.

C'est pour les jours de crise et de péril que les institutions entourent le citoyen de garanties comme d'une cuirasse contre les attaques de l'arbitraire, comme d'une égide contre les coups du pouvoir. Or les abolir quand viennent ces jours de péril et de crise, c'est-à-dire les détruire toutes quand toutes sont nécessaires, c'est substituer la violence au droit, la tyrannie à la liberté, c'est un attentat public, c'est la plus grande des énormités sociales. Tout ce que nous avons vu depuis cette violation flagrante de toute constitutionnalité, tout ce que nous verrons encore, tant au-dedans qu'au-dehors peut-être, n'a été et ne sera qu'une rigoureuse conséquence de ce coupable oubli de tout droit, de cette suspension inouïe de toute légalité. Nous ne venons pas discuter ici après coup un acte déclaré nul et arbitraire par un corps constitué du

Digitized by Google

pays ; nous ne faisons que le rappeler comme un symptôme d'une gravité alarmante, et surtout comme une révélation de la pensée intime de l'école ; elle a prouvé par là que cette légalité dont elle se targuait tant la tient peu au cœur, quoiqu'elle soit son ouvrage, et qu'elle était disposée, résolue même à pousser la haine des idées jusqu'à ses dernières limites. Violente, elle a voulu faire de la force, comme elle dit, et n'a fait que de l'arbitraire. Aveugle et téméraire, elle a joué comme un enfant avec des armes meurtrières et s'y est blessée. Mal habile en tout, elle s'est jetée au-devant d'une défaite; elle s'est préparé de ses propres mains l'humiliation d'une retraite, elle a passé sous les fourches-caudines; et ici la question pour elle et pour nous n'est pas qu'elle ait rompu, mais qu'elle se soit avancée au point de devoir rompre.

La pensée de l'école est à nu. Ces mauvais vouloirs, ces mauvaises passions une fois connues, tout prestige cesse, la dernière illusion s'évanouit ; il n'y a plus de confiance possible ni dans les doctrines ni dans les hommes. Ne les a-t-on pas vus les uns et les autres hostiles au progrès, haineux à la liberté? Or à l'hostilité, à la haine, répond la mieux fondée et la plus légitime de toutes les défiances.

Et voyez, je vous prie, le bel état social que nous a fait la doctrine. Ayant en main, comme pouvoir, tout ce qui peut ennoblir ou avilir l'homme, elle choisit ce qui le dégrade ; elle érige la corruption en principe; elle fait plus, elle la pratique et en use largement. Voilà, certes, un beau pouvoir !

Protecteur naturel de la moralité publique et de la vertu privée ; grand-prêtre né de toutes les religions du pays, de l'honneur, de la dignité humaine, de l'indépendance, de la vénération des grandes choses : vénération, honneur, moralité, il foule tout aux pieds, se rit de tout ce qui est noble et grand; et, armée de tout ce que les annales surannées de la police ont de sophismes bas et machiavéliques, sa main déshonore ce qu'elle touche; elle va chercher au cœur de l'homme tout ce qu'on peut corrompre

Digitized by Google

pour le corrompre, tout ce qu'on peut flétrir pour le flétrir, comme s'il était jaloux de faire porter des fleurs vénéneuses, des fruits immondes à l'arbre sain et vigoureux de la liberté française (1).

Mais si de trop récens exemples nous attristent profondément et nous indignent, nous avons foi dans cette génération nouvelle qui grandit dans la probité et l'étude pour la gloire future du pays. Jeune plante éclose dans les jours mauvais et battue de vents empoisonnés, elle sortira plus pure et plus forte de ces ignobles piéges ; elle sera morale avant tout, et donnera au coupable espoir des suborneurs un éclatant démenti. Il ne s'agit ici ni de système politique, ni de théories sociales ; il s'agit de moralité ; et, quelque vue particulière que l'on porte d'ailleurs dans les affaires publiques, je présume qu'il n'est personne, de ceux du moins dont l'opinion vaut quelque chose, qui ne regarde la moralité privée et publique comme la base de tout système et de toute société ; personne qui ne voie avec douleur cette conjuration ténébreuse contre l'avenir moral du pays ; personne qui n'use préliminairement de tout son crédit, de toutes ses influences pour déjouer ces honteuses pratiques ; car les chartes, les lois écrites ne sont rien, si elles n'ont pour elles la double garantie de la fidélité des dépositaires et de la confiance des citoyens : or la confiance des uns naît de la fidélité des autres. Une institution humaine, si excellente, si parfaite qu'elle soit, ne peut tout dire et tout prévoir : c'est donc aux vertus publiques à faire le reste. Ayez aux affaires des ames perverses et cupides, vos lois, fussent-elles divines, n'assureront ni la liberté ni la prospérité de la nation, encore moins sa grandeur. Je sais en Europe tel pays dont l'état moral en est à ce point, qu'un bon magistrat y est mille fois préférable à une bonne loi.

(1) Rappelons en passant que les doctrinaires étaient tous, et sont encore membres de la société de la *Morale chrétienne*. Et voilà comme ils entendent, eux, la morale du crucifix !

Digitized by Google

Voilà pourquoi toute réforme sociale ou politique doit commencer par la morale; or ce sont les convictions, c'est-à-dire en dernière analyse les idées, qui fondent la morale publique, et c'est ainsi que la doctrine, en faisant la guerre aux idées, la fait aux convictions, à la morale même, à l'essence, au principe de tout (1).

La corruption, la tribune, les journaux ne lui suffisant plus pour les combattre, nous l'avons vue appeler la violence à son aide. Entré dans cette voie, on va vite, car elle est glissante; et en effet ses pas y ont été effrayamment rapides, et jamais, que je sache, dans aucun pays libre ou soi-disant tel, la violence n'a été si savamment, si machiavéliquement formulée. L'article 14 n'est

---

(1) C'est le cas ici de parler du procès des saint-simoniens, non que nous partagions leur religion, mais parce que c'est une des questions les plus graves qui de long-tems aient été soumises aux tribunaux. Ceux-ci nous paraissent avoir outrepassé leur pouvoir; ils se sont érigés en conciles, et c'est fonder une inquisition, un véritable saint-office dans l'état que de reconnaître à un corps constitué un droit de contrôle et une juridiction sur les doctrines, car ce sont les doctrines que l'on a condamnées dans les saint-simoniens, non les actes. Cette prétention de river au présent l'esprit humain tuera, si l'on n'y prend garde, toute discussion et partant tout progrès. On ne combat pas plus les idées par les réquisitoires que par les baïonnettes C'est au nom de la morale publique que les condamnations ont été prononcées. Or cela nous semble quelque peu dérisoire après cette initiative de corruption qu'affecte le pouvoir, et nous prions les doctrinaires de vouloir bien nous dire ce qu'ils entendent, eux, par morale publique. Morale publique, dans l'état actuel de la société ne signifie autre chose que droit du plus fort. Mais ce n'est pas cela une question à traiter en note, elle est immense et touche à tout. Nous y reviendrons plus tard et au long. Quant à cet article 291 qui dénie au citoyen le plus saint de ses droits, le droit d'association, et qui vient de recevoir une application nouvelle, nous le regardons comme une monstruosité dans le code d'un peuple libre. Les anglais ne sont plus libres que nous que parce qu'ils jouissent du droit indéfini de s'associer comme bon leur semble, et nous ne craignons pas de dire que tant que cet article 291 restera en vigueur parmi nous, la liberté française sera incomplète et presque chimérique. Sous l'empire d'une pareille loi il est impossible que le peuple naisse jamais aux mœurs politiques.

Digitized by Google

plus dans la charte; mais, à côté de la charte et en dehors d'elle, on a élevé sourdement et à petit bruit un pouvoir qui n'en émane point, et qui, après avoir grandi dans l'ombre en force et en audace, est aujourd'hui formidable. Ce pouvoir est la police politique.

Police, dans son acception pure et primitive, signifiait administration générale de la cité, du pays. Il semble que la doctrine ait pris à tâche de la ramener à son étymologie, car c'est réellement en elle qu'aujourd'hui gît le gouvernement. Si on y songe, la police est une puissance sans bornes, un Protée à mille formes, insaisissable, qui voit tout, sait tout, ose tout. Le pays est vis-à-vis d'elle en état de siége permanent, puisqu'à elle appartient le droit de s'immiscer à tout, et de suspendre préventivement et avec impunité toutes les garanties du citoyen. Liberté individuelle, inviolabilité du domicile, sainteté des correspondances privées, tous ces sacremens politiques ne sont que des mots. On arrête, on emprisonne, on fouille au foyer domestique, on rompt le sceau des lettres, et aux plaignans on répond par le mot vide et creux du despotisme, la raison d'état.

Et le respect de l'homme par l'homme, ce droit sacré et inviolable qui n'est écrit dans aucun code parce qu'il l'est dans toutes les ames, le vit-on jamais plus méprisé, plus indignement foulé depuis ces assommeurs de la Bastille que les tribunaux mêmes ont livrés à l'indignation publique, jusqu'à cette épouvantable et mystérieuse nuit du pont d'Arcole dont le récit semble une page arrachée aux sanglantes annales de l'inquisition vénitienne? Les enquêtes se poursuivent, dit-on; et avant que le grand jour de la publicité et de la justice ait déchiré ces voiles sombres, la presse en doit user avec doute et circonspection. Mais si les bruits se confirmaient, si tant de témoignages étaient véridiques, n'aurait-on pas là répondu par des coups d'épée aux hymnes populaires? Ces hymnes sont des idées aussi. Le sang des citoyens n'aurait-il pas coulé dans l'ombre? n'aurait-il pas rougi furtive-

Digitized by Google

ment le pavé des rues? La Seine n'aurait-elle pas roulé des cadavres? Mais, je le répète, la presse en doit user avec mesure; et plus les faits sont graves, plus sa prudence doit être grande, et plus elle doit être lente à se faire une certitude, à asseoir une opinion. Il est de l'intérêt du citoyen et du pouvoir lui-même que ces mystères d'iniquités se dévoilent. Il faut que le citoyen sache bien, qu'il soit profondément convaincu, que ses places publiques ne recèlent pas des guet-apens, ses rues des assassins. Il faut qu'on sache que la société n'est pas un vaste champ de bataille; qu'une civilisation achetée par tant de siècles, au prix de tant de sang, n'est pas une chimère, et qu'on ne rétrograde pas à l'état sauvage. Car n'est-ce pas l'état sauvage que ce mépris de la vie de l'homme, que ces épées sanglantes, que ces brutalités contre la presse, les hommes et la pensée, que ces canons grondant dans les rues, que ces nuits de carnage et d'épouvante, que cette capitale du monde toujours en alarmes et toujours déchirée?

Ces rumeurs sourdes, ces bruits sinistres, fussent-ils sans fondement, sont des symptômes funestes. Il est des choses où c'est déjà trop du doute, beaucoup trop pour la sûreté des uns et l'honneur des autres. Il est des cas surtout où le doute a contre lui tant d'apparences qu'il se change bien vite en certitude. Or ces apparences elles existent; il est une institution qui ne semble que trop faite pour dissiper tous les doutes, pour justifier tous les soupçons, je veux parler des sergens de ville.

On se demande pourquoi cette garnison nouvelle dans une ville en paix déjà si bien gardée, et par une garnison permanente de trente mille soldats et par une garde municipale à pied et à cheval, et par quatre-vingt mille gardes nationaux. On se demande en vertu de quelle loi on fait d'une ville un camp, embrigadant et armant des hommes, espèce de janissaires ou de strélitz, sorte de garde royale qui ne fait point, comme l'autre, partie de l'armée, qui ne jure fidélité à aucun drapeau, et qui est à la dévotion d'hommes sans responsabilité comme elle. Ce sont là autant de questions que se pose le pays, et qui ne sont pas réso-

Digitized by Google

lues (1). Ce qu'il remarque aussi et ce dont il se plaint et s'indigne, c'est la violence de cette confrérie d'une nouvelle espèce, violence qu'on dirait primée, tant la partialité pour cette étrange milice, la tolérance pour ses actes, sont manifestes, tant le respect de la dignité et de la vie humaines est mis en oubli par elle et foulé aux pieds.

Et qu'est-ce qui distinguera donc la civilisation de la barbarie, la liberté du despotisme, la loi du bon plaisir, si cette sainteté de l'homme, principe de toute force, de toute beauté, de toute grandeur, si ce respect du *cives*, dont les Romains nous ont laissé un si magnifique exemple, n'est pas écrit en caractères ineffaçables en tête de tous les codes sur l'épée des sergens, comme sur la baïonnette du soldat? s'il ne se lit pas en lettres d'or sur le fronton des temples et des tribunaux, sur la porte de toutes les villes, de toutes les prisons, de tous les palais et jusqu'au seuil des dernières cabanes? Et si ce respect de l'homme ne respire pas dans les moindres actes du pouvoir, dans chacune de ses paroles, s'il ne règne pas sur ses pensées, où puisera-t-il, lui, le respect qu'il réclame du pays, et que tout citoyen lui doit? Dans la terreur apparemment.

Mais voyez comme tout se lie, comme tout s'enchaîne; toute la grandeur de l'homme est dans les idées; or du mépris des idées au mépris de l'homme il n'y a qu'un pas, ou plutôt c'est une même chose, et la doctrine nous le fait bien voir.

Avez-vous, je vous le demande, assisté jamais au spectacle d'un homme aux prises avec la force brutale, sous le vil bâton d'un alguazil ou l'épée d'un sergent? Et, songeant que cet être foulé, violenté, est une intelligence; que dans son sein bat un cœur libre et passionné, n'avez-vous pas senti le vôtre se révolter comme d'un sacrilége, d'une impiété? Toutes vos sympathies

(1) Toutes ces questions, nous les proposons ici aux légistes et aux publicistes, comme les plus graves de toutes, puisqu'elles intéressent les droits les plus chers du citoyen, et tiennent à l'essence même des institutions nationales.

Digitized by Google

d'homme ne se sont-elles pas émues, toutes vos passions fraternelles soulevées de colère et d'indignation? D'y penser seulement, le sang bout et la colère monte au front. Eh bien! ce spectacle de violence et de barbarie, chacun de nous peut le voir aujourd'hui de sa fenêtre; nul de nous qui ne l'ait vu; pas un qui puisse répondre, en sortant de sa maison, de n'y pas rentrer meurtri et sanglant, la fureur dans l'ame, et des pleurs de justice et d'impuissance dans les yeux! Heureux encore si l'innocence outragée n'est pas jetée dans quelque prison fétide par ceux-là même dont le devoir est de la protéger et de la venger (1)!

---

(1) Voici quelques faits, qui en justifiant l'amertume de nos paroles, serviront à faire connaître deux choses: d'abord comment on arrête à Paris, ensuite comment la police et ceux qui la font y entendent le respect du citoyen La lettre suivante a été écrite par Colombat :

« J'ai été arrêté chez moi, rue de la Calande, n° 4, par huit agens de » la brigade de sûreté, qui m'ont mis le pistolet sur la gorge. Ils étaient tous » déguisés en ouvriers. Je distinguai d'abord un individu à redingote verte et à » favoris rouges, et j'appris à l'instant que c'était Vidocq. En me conduisant à » la préfecture, ils m'ont abîmé pendant tout le chemin de coups de pied et de » coups de canne. Arrivé dans la cour de la préfecture, le sieur Vidocq m'a porté » sur la poitrine un coup de manche de poignard. Au moment où j'entrai dans » un corridor pour paraître devant un commissaire, un nommé Constant m'a » asséné un coup sur la nuque; le sang en a rejailli aussitôt par le nez, les yeux » et la bouche.

» Voilà, monsieur, la manière dont je suis content de monsieur Vidocq. » Si je n'ai fait aucune plainte jusqu'à présent, c'est que plusieurs autres ont été » comme moi victimes de la police, car, après mon interrogatoire chez le com- » missaire de police, on m'a jeté dans une salle remplie de malheureux couverts » de sang, et qui faisaient les mêmes plaintes que moi, etc. »

Voici maintenant quelques passages d'une lettre adressée à l'un de nos amis par son frère arrêté, tout innocent qu'il était, dans les affaires de juin :

« Arrêté dans la rue par un officier de la garde nationale, je fus conduit à la » mairie. Jusque là je ne reçus aucun mauvais traitement ni de l'officier, ni » des deux hommes qui me conduisaient. Mais, en arrivant à la mairie, je fus » traité indignement par ceux qui s'y trouvaient. Les uns me donnaient des

Digitized by Google

Et ces prisons même, aujourd'hui combles, y avez-vous jamais mis le pied, y avez-vous arrêté seulement votre pensée? Avez-vous réfléchi que sur cette paille, dans ces cabanons im-

---

» coups de pied, les autres des coups de poing à la figure, d'autres me pous-
» saient avec leurs baïonnettes, et d'autres criaient : Allons, fusillons-le là, qu'il
» n'aille pas plus loin. Cela dura assez long-tems, je croyais que cela finirait en
» arrivant devant le commissaire de police et le maire; mais quel fut mon éton-
» nement, lorsque le maire lui-même me dit que, si la loi ne l'obligeait pas à
» me protéger, il commanderait lui-même de me fusiller. Quelques instans après
» on me conduisit, toujours avec les mêmes menaces, dans une salle où je
» trouvai nombreuse compagnie. J'ai passé deux jours dans cette salle, couché
» sur la terre; nous y avons reçu douze onces de pain par jour. Le troisième
» jour, on nous choisit treize pour nous transférer à la Conciergerie; on nous
» mit dans une nouvelle salle, depuis cinq heures jusqu'à huit, pour attendre la
» voiture dans laquelle on devait nous conduire; il n'y avait pour aller à cette
» nouvelle salle que la cour à traverser; on fit former une double haie de gardes
» nationaux de chaque côté, on fit charger les armes, et un garde national de
» chaque côté nous tenant par le bras, on nous conduisit à la salle voisine; deux
» grandes croisées de la salle donnaient sur la cour. A peine fûmes-nous dans
» la salle, qu'une bande, que je ne nommerai plus gardes nationaux, mais bien
» brigands, firent le simulacre de nous fusiller; cinq à six enfans et un vieil-
» lard se mirent à pleurer, en se jetant aux genoux d'un officier qui était en-
» core à la porte, et en lui demandant grâce. Nous restâmes environ trois heures
» dans cette salle; nous étions trois à nous promener d'un bout de la salle à l'autre.
» Les croisées qui donnaient dans la cour étaient toujours encombrées de ces bri-
» gands qui croyaient peut-être nous intimider, ils étaient enragés de voir que
» nous les bravions; il y en avait un qui me menaçait en me désignant du doigt.
» La voiture dans laquelle on devait nous conduire à la Conciergerie se trouva
» trop petite; on fut obligé de prendre un fiacre, dans lequel on nous mit trois
» avec un commissaire de police qui fit la moitié du chemin avec nous. Lors-
» qu'il descendit, il monta un sergent de la garde nationale, qui venait pour
» nous donner à entendre qu'on allait nous fusiller. Nous étions escortés par plus
» de deux cents hommes. Lorsque nous fûmes au Palais-de-Justice, et que les
» voitures entrèrent dans la cour, les brigands qui étaient à côté de la nôtre di
» rent au sergent : Descends donc, il se fait tems. Ils faisaient toujours signe au
» sergent de descendre, comme s'ils avaient dû nous fusiller dans la voiture.
» Enfin nous fûmes très-contens quand nous fûmes entre les mains des gardes
» municipaux. Imaginez-vous maintenant ce que nous avons souffert pendant
» ces trois jours. La mort n'est rien en comparaison de ces atrocités. »

Digitized by Google

mondes, dans ces affreux repaires, vivent (si c'est là vivre!) des hommes que la société sans doute a le droit de retrancher de son sein, puisqu'ils la troublent, et de séquestrer du monde, mais non de brutaliser, non de dépraver; car ces retraites silencieuses, qui devraient être des écoles de régénération et de moralité, sont des réceptacles de vice et de corruption. Nous n'entendons point traiter ici la question pénale; nous y reviendrons, car elle est vaste et d'urgence; nous voulons seulement parler de ces condamnés politiques (c'est-à-dire de ces idées) jetés là pêle-mêle avec l'infamie et l'abjection, traités comme eux, flétris comme eux, à la merci d'un guichetier, et en si grand nombre qu'on n'en vit jamais tant.

Haine aux idées! mépris de l'homme! voilà ce qu'on lit partout écrit en sanglans caractères, dans les rues, dans les prisons, dans les conseils. Partout la dignité de l'homme insultée, les idées flétries, proscrites, jetées dans les cachots, dans les bagnes, à l'échafaud. Si ce n'est pas là une terreur, je ne sais pas ce que c'est.

Et quand on songe que tout cela se passe deux ans à peine après une révolution unique dans l'histoire du monde par sa grandeur et sa magnanimité, c'est à briser sa plume, à se couvrir du sac et de la cendre, à nier le progrès, à désespérer de l'humanité; c'est à prendre en pitié ses propres sentimens de justice et de fierté, ses plus saintes pensées, ses plus enivrantes espérances de civilisation, ses plus doux rêves de fraternité et d'amour. La discorde est partout; l'anarchie et la violence se disputent le monde. On rêvait l'émancipation du peuple, et le peuple est partout dans l'ignorance et dans les fers: l'égalité, l'abolition des priviléges, et l'argent seul fonde le droit, et, jusqu'à l'enseignement, tout est privilége. On rêvait les vertus publiques, et la corruption, la vénalité s'emparent de nos mœurs; on rêvait la légalité, le bâton blanc des constables, et nous voilà tombés sous le sabre des dragons, sous l'épée des sergens. Et ce qui serre l'ame surtout, ce qui épouvante dans ce tableau de ca-

Digitized by Google

lamités, c'est que le lendemain est compromis par les folies de la veille; c'est que de ces mauvaises semences naîtront des fruits mauvais, car la réaction et la violence n'engendrent que violences et réactions; c'est enfin que ces trésors de vengeances et d'implacables haines, amassés dans les ames, pourraient bien quelque jour faire une éruption sanglante et tacher l'avenir.

Le ciel détourne tous les orages dont se charge l'horizon! C'est ici que les convictions robustes sont nécessaires, et que l'espérance est un devoir. Les écoles passent, les hommes passent, le peuple reste; et ce peuple, qui a été grand, le sera encore : c'est en lui qu'est toute notre foi, tout notre espoir. Quand le présent nous attriste et nous révolte, quand l'avenir nous alarme, quand le découragement nous vient surprendre au milieu de nos travaux et de nos luttes, alors nous nous tournons vers lui; il est le foyer de chaleur qui ne s'éteint point et d'où émane toute force et toute vie. Malheur à qui s'en éloigne! Le cœur bientôt se glace, et la vie s'en va. Que d'autres se cramponnent aux dynasties et aux ministères; ce ne sont pas là nos autels; nous servons d'autres dieux, nous suivons d'autres bannières, et nous combattrons jusqu'au bout le bon combat, car la justice est avec nous. Quelques épreuves que nous prépare l'avenir, la tristesse n'énervera pas plus nos ames que ne les rebuteront les obstacles, ou que la violence ne les intimidera. Pleins de confiance dans la plus sainte des causes, nous serons fermes comme l'apôtre, car, comme lui, nous pouvons rendre compte de notre foi, et dire en qui nous croyons.

Nous croyons au peuple ignorant et souffrant qu'il faut éclairer et soulager; à ce peuple qu'on oublie et qui doit être en tout et partout présent; nous croyons à la moralité de l'homme qu'on veut dégrader; à la pensée humaine qu'on veut asservir et qui doit régner; nous croyons au progrès, et nous savons bien que la doctrine n'y peut rien : d'elle et des idées une seule chose est éternelle, et, grâce à Dieu, ce n'est pas elle. Le serpent use en vain ses dents contre l'acier.

Digitized by Google

Plus sera acharnée l'attaque des idées, et plus la défense sera vigoureuse. C'est notre palladium, à nous, et nous saurons le garder. La prétention est au moins bizarre, de venir aujourd'hui déclarer la guerre à l'esprit humain. C'est la presse surtout qu'on a prise à partie, car elle est l'organe de la pensée. Que disent-ils en effet tous les jours? Qu'il leur est impossible de gouverner avec la presse. C'est fâcheux vraiment, car il le faut ; avec elle ou pas du tout, il n'y a pas là de juste milieu. Je conçois qu'elle puisse gêner; mais il est fort bon qu'elle gêne, et pas bon du tout que le pouvoir ait ses coudées franches. La presse est entrée dans la politique comme un agent nouveau, destiné à la modifier et à lui imprimer une action toute nouvelle. Il faut la subir et la combattre par elle-même. C'est un élément qui s'impose, et qu'il n'est plus loisible de refuser ou d'admettre; c'est un hôte puissant qui s'assied à la table des rois sans y être convié, comme les rois s'asseyaient jadis à la table de leurs vassaux, quand ils avaient encore des vassaux. Tout relève désormais de ce haut suzerain, et sa fierté ne souffre pas de réplique.

Avec un tel représentant, les idées peuvent dormir en paix ; elles feront leur chemin dans le monde ; l'avenir leur appartient. Est-ce à dire que notre confiance doive aller jusqu'à l'inertie, et que nous devions nous reposer sur le chevet commode d'une sécurité fataliste? Non; et en cela nous ne partageons point l'avis d'un éloquent philosophe qui vient d'écrire, dans un journal, qu'une fois dans le monde un principe va tout seul, et qu'il n'y a qu'à s'en remettre à la Providence du soin de le pousser et de le produire. Ce philosophe est M. Jouffroy (1).

C'est un si brillant joûteur que nous tiendrions à honneur de rompre une lance avec lui, si lui-même ne prenait soin de

(1) On peut lire le passage que nous signalons, en tête d'un article sur les mœurs américaines inséré, le 1er juillet, dans la *Revue des Deux Mondes*, le meilleur *Magazine* de France sans contredit. Tout le morceau est d'ailleurs fort spirituel, quoique assez fortement imprégné de doctrinarisme.

Digitized by Google

réfuter, dans son cours public, son propre fatalisme; car son cours, qu'est-il, sinon un principe posé, puis étendu et pressé dans toutes ses conséquences, même les plus lointaines ? Donc M. Jouffroy professeur, contradictoirement à M. Jouffroy journaliste, ne s'en remet pas du tout à la Providence du soin de pousser ses idées et de les développer; ce que nous approuvons fort, car nous goûtons fort son éloquence, et nous ne comprenons pas plus que lui un principe qui va tout seul. Franchement, ces velléités de fatalisme oriental, nées de l'éclectisme de la restauration, sont-elles de notre pays et de notre âge ? M. Jouffroy a une trop haute intelligence pour n'en avoir pas fait dès longtems justice. Nous lui dénions, à lui, le droit de célébrer cette indifférence doctrinaire qui, au fond, n'est que de la morgue ou de l'impuissance; il a trop d'indépendance, trop de véritable élévation, pour n'avoir pas dès long-tems remis sur l'autel la liberté humaine, et partant, l'examen et la discussion, qui n'en sont que la pratique.

Nous aurions laissé peut-être sur ce terrain la logique du brillant professeur, aux prises avec elle-même, sortir de ses propres ambages, si nous n'étions dans un jour de récrimination, si surtout sa théorie d'indifférence, l'espèce d'anathème universel fulminé par lui contre le mouvement et l'action politique, qu'il qualifie un peu rudement de « *niaise fatuité à mourir de rire*, » (ce sont ses termes) ne nous eussent, comme malgré nous, forcés à un rapprochement pénible par leur fâcheuse coïncidence avec la catastrophe de Saint-Merry.

Certes nous ne venons pas l'accuser ici de trouver à rire dans des hommes, quels qu'ils soient, combattant et mourant pour une idée ; car il n'y a rien de plus grand sur terre, c'est le triomphe de l'héroïsme humain. Loin de nous la pensée qu'il ait trempé dans la joie d'une victoire si cruelle et si insolente ; le reproche d'une telle complicité serait trop injurieux pour l'atteindre, et nous ne voudrions pas qu'on nous soupçonnât même d'un pareil outrage, tant il est loin de nous et nous répu-

Digitized by Google

gne; mais en présence de tels faits, quand la guerre des idées est si acharnée, la réaction si ardente, n'y a-t-il pas quelque irréflexion, quelque danger, à venir jeter dans la mêlée des doctrines d'indifférence fatale, faites pour détremper, pour énerver les ames, quand elles n'ont pas trop pour la lutte de toute leur foi, de toute leur vigueur, de toute leur passion? Et fussent-elles, ces doctrines, aussi vraies en principe qu'elles le sont peu, n'y a-t-il pas quelque inopportunité, quelque dureté peut-être dans cette profession de foi publique aussi favorable aux vainqueurs qu'à charge aux vaincus.

Nous bornerons là nos récriminations. Placé pour comprendre et pour apprécier tout ce qui est désintéressé, M. Jouffroy nous pardonnera notre âpreté. Nous avions son mot sur le cœur, et nous lui devions l'aveu de nos doutes. Tout en combattant ses doctrines, nous respectons son caractère, et nous le lui avons prouvé. De l'estime naissent la discussion et la franchise; le mépris seul est silencieux.

Nous nous estimerions heureux de l'avoir pour auxiliaire, et le verrions avec joie, rompant enfin avec certaines habitudes, se ranger franchement sous cet étendard des idées, teint de sang, criblé de balles, mais flottant toujours, et venir lui aussi à la croisade. Eh quoi! cette jeunesse studieuse et morale, qui se presse à ses cours, n'a-t-elle point pour lui d'enseignemens? L'a-t-il donc trouvée indifférente aux idées, elle qui le suit avec tant de constance dans ces régions supérieures de la pensée où l'entraîne sa parole? La trouve-t-il sans sympathie pour la souffrance humaine, au spectacle des préjugés et de l'ignorance qui partout souillent le monde de sang et de vice? rebelle au progrès, devant cette vérité qui pointe à l'horizon, comme l'aube d'une ère nouvelle? Ne sont-ce pas là des protestations unanimes contre l'indifférence et la fatalité? Le monde n'en veut plus; il n'en a jamais voulu.

Et ces hommes de Saint-Merry, que des convictions profondes, qu'une foi indomptable dans l'avenir ont armés pour une idée,

Digitized by Google

ont jetés dans la mêlée et de là aux bagnes et à l'échafaud, ces jeunes hommes, pleins d'enthousiasme et de courage, sont-ils fatalistes, eux? C'est parce qu'ils ne le sont pas que le cloître Saint-Merry marquera dans l'histoire comme une manifestation terrible de cette foi aux idées et au progrès, source éternelle et sainte où le vieux monde se retrempe et se fortifie.

Dès aujourd'hui même la doctrine peut puiser là des leçons salutaires; elle y peut apprendre que, si l'horreur des idées est d'un côté, leur culte est ailleurs, et qu'il est ardent et pur. Les voilà ces dévouemens énergiques, ces convictions formidables, comme disait naguère à la tribune un parleur de l'école; formidables en effet pour elle qui n'en a point, et qui prétend faire la guerre à la pensée avec des baïonnettes. Et parce qu'elles triomphent un jour, elle se félicite, croyant son règne assuré par elles et la pensée vaincue; mais patience, la pensée est éternelle; et dévouement, enthousiasme, héroïsme, tout se retrouvera à son tems.

Protestons ici contre une fiction judiciaire digne du *Prince* de Machiavel, car elle a pour but de déshonorer l'ennemi, même après sa défaite. Nous ne sommes point des utopistes, et nous savons bien qu'ayant manqué à l'ordre établi, les hommes du 5 juin, une fois vaincus, étaient justiciables de la société. Eux-mêmes ne l'ignoraient pas; ils jouaient doublement leur tête à ce jeu terrible, et savaient fort bien aussi qu'ils avaient face à face deux ennemis, les canons et les tribunaux. Mais ce sont là des délits politiques, c'est-à-dire d'opinion, et la loi les a prévus. Pourquoi donc qualifier leur révolte d'assassinat pur et simple, déniant ainsi aux vaincus les bénéfices que la loi elle-même, que l'équité publique leur accordent, et les rejetant dans la classe des ignobles coquins qui tuent dans l'ombre pour voler. N'est-ce pas là une fiction aussi cruelle qu'elle est inique? une escobarderie sanglante? une embûche dressée à la bonne foi du jury? Est-ce donc pour rien que la loi détermine la culpabilité propre de tout prévenu, laissant pour ainsi dire à chacun le mérite de son crime, car il

Digitized by Google

est des crimes qui peuvent bien conduire à l'échafaud, mais qui ne souillent pas. Fausser cette règle, c'est non-seulement une illégalité, une iniquité flagrante, c'est un bouleversement, une confusion scandaleuse de tout droit, de toute morale, de tout principe.

Mais ce système n'est pas sans logique. Sur quelque terrain que nous poursuivions, que nous amenions la doctrine, nous la trouvons partout semblable à elle-même, et cette fiction barbare n'est qu'une manifestation nouvelle de cette aversion de l'école pour l'intelligence, de cette haine des idées qui la dévore. Non contente de les frapper partout, elle s'acharne à les flétrir. — « Mourir par conviction! (s'est-elle dit toute colère); mourir pour » une idée! voyez un peu quelle insolence! Mais ils l'expieront, et » nous ferons d'eux des assassins; ils iront aux galères, au car- » can!» — Ainsi dit, ainsi fait; et nous aurons l'effroyable spectable d'une idée aux galères, d'une idée au carcan, car les tribunaux ont prononcé. Ce sera beau à voir! A quel siècle faut-il remonter pour en voir autant?

Mieux eussent valu, pour les prisonniers, et les commissions militaires et les balles de Grenelle; ils seraient morts au moins debout. Car enfin les lois exceptionnelles étaient moins rigoureuses pour eux que le droit commun; elles fusillent, mais elles ne flétrissent point. La mort d'ailleurs n'a pas plus fait défaut aux cours d'assises qu'aux conseils de guerre; et les sentences capitales se succèdent; au carcan, aux galères, on a joint pour complément la guillotine. Ces gens si humains en 1830, si généreux, si soigneux de la vie humaine lors du procès des ministres de Charles X(1); ces membres de la *Morale chrétienne*,

(1) Nous ne voudrions pas que cette phrase nous fît soupçonner d'avoir été du petit nombre de ceux qui demandaient en décembre 1830 la mort des ministres. Loin de nous ces soupçons sanglans. Non-seulement nous avons des premiers applaudi à la clémence populaire, mais de plus, par suite des débats soulevés alors à

Digitized by Google

si éloquemment indignés contre la peine de mort pour délits politiques, il leur faut des têtes en 1832 pour les mêmes délits; car, pensent-ils, flétrir son prisonnier n'empêche pas de le tuer.

Les condamnations capitales qui viennent d'être prononcées ont blessé tout ce qu'il y a d'humanité et de justice dans le peuple; elles ont porté la consternation dans tous les cœurs qui tiennent à un principe comme à la plus sainte des choses humaines. Un échafaud politique serait aujourd'hui un spectacle si inouï qu'il ne se dressera pas, mais le principe est faussé et une tardive clémence aura peu de prix. Et pour ce qui est de la fiction légale contre laquelle nous avons si hautement protesté, le pays n'en est pas dupe, et la honte en ira à qui de droit. L'opinion publique, dans laquelle nous avons foi, est seule en possession de dispenser l'honneur ou l'infamie; elle ne se laisse pas égarer par des sophismes, et rend à chacun selon ses œuvres. L'école y perdra sa peine. La morale droite et vigilante du peuple ne consentira jamais à cette confusion déloyale, et ne mettra jamais au même rang Cartouche et Berton. Une telle confusion d'ailleurs est-elle possible, la tentative même n'en est-elle pas insensée le lendemain d'une révolution qui, vaincue, aurait envoyé à l'échafaud tous ceux que, victorieuse, elle a mis au Panthéon ou décorés d'un ruban bleu?

Ayez donc courage, vous que frappe après la victoire la colère d'une faction violente, soyez sans crainte : le mépris ni la flétrissure ne vous atteindront; la pitié et l'honneur vous suivront dans ces cachots et jusque dans l'infamie de ces bagnes où vous allez expier votre dévouement à une idée. Et vous qui, plus heureux, avez trouvé la mort dans le combat, dormez en paix dans votre tombe sanglante, hommes ardens et convaincus, moissonnés

---

la chambre des députés, nous nous attendions à voir la peine de mort rayée du code politique et *à fortiori* de tous les autres. Quant au rapprochement des deux époques il se fait de lui-même, et il est trop riche en leçons pour être omis.

Digitized by Google

avant l'âge par les tempêtes civiles; assez vous outragent, ce ne sera pas nous. Martyrs d'une cause qui est au fond la nôtre, puisqu'elle est celle du progrès et de la liberté, vous avez combattu vaillamment et vous êtes bien morts. Si, moins impatiens et moins jeunes, si, mieux instruits de la marche lente quoique irrésistible des idées, nous entendons autrement la guerre, et n'avons pas tiré l'épée, toutes nos sympathies n'en sont pas moins pour vous, et nous n'avons jamais cherché ni à les étouffer, ni à les déguiser. Dormez en paix!

Nous le répétons, le cloître Saint-Merry marquera dans l'histoire, et l'avenir sera juste. Aujourd'hui même, parmi ceux qui tuaient les combattans, parmi ceux qui jugent et condamnent les prisonniers, plus d'un les admire en secret et les plaint; car, malgré la haine des doctrines, il y a dans le cœur de l'homme des sympathies pour le courage et le malheur, quel qu'en soit l'objet. L'admiration et la pitié ont des droits inviolables; nul code, écrit ou non, ne les interdit, et quel que soit le déchaînement des passions, quelles que soient les rigueurs de la victoire, il nous sera dès aujourd'hui permis d'écrire sur la sanglante église ces paroles touchantes d'un grand homme :

— « Il n'y a rien dans les destinées humaines de si lamentable, rien de si puissant à émouvoir la pitié, que la fleur du courage tranchée par une mort précoce (1). »

CHARLES DIDIER.

---

(1) *Nil inter fata mortalium tam flebile est, tamque potens ad misericordiam commovendam, quam virtutis flos immaturo exitu precisus.*

BACON, *De Sap. veter.* XIV.

Digitized by Google

SCIENCES.

SUR LA SYMÉTRIE DES ORGANES VITAUX,

CONSIDÉRÉS DANS LA SÉRIE ANIMALE (1).

§ Ier.

1. Bichat a fait une *loi générale*, comme chacun sait, de l'*irrégularité* ou *non-symétrie* des organes vitaux; *non-symetrie* qu'il oppose, comme trait de contraste, à la *symétrie* si connue des organes de la vie animale.

2. « La plus essentielle des différences, » dit Bichat, « qui » distinguent les organes de la vie animale de ceux de la vie » organique, c'est la symétrie des uns et l'irrégularité des au- » tres. »

3. Mais, en posant cette *loi*, Bichat n'a considéré que l'homme et les genres voisins de l'homme; et il n'a tenu aucun compte de tous les autres animaux, c'est-à-dire du plus grand nombre, sans aucune comparaison.

4. On verra bientôt en effet, par les faits que je rapproche ici, qu'il n'est pas un organe de la vie organique (foie, pancréas, poumons, rate, etc.), qui, dans un animal ou dans l'autre, ne se montre parfaitement symétrique; et qu'ainsi la symétrie de ces organes, masquée dans quelques espèces par certaines circonstances particulières, reparaît dans l'ensemble de la série; en sorte que leur *non-symétrie*, qui, à ne considérer que l'homme et les animaux voisins de lui, paraît le cas général, n'est, au con-

(1) Mémoire lu à l'Académie des sciences, dans sa séance du 16 juillet 1832.

Digitized by Google

traire, à considérer l'ensemble des animaux, que le cas particulier et exceptionnel.

§ II.

1. Je commence par les *poumons* cette revue de la *symétrie* des organes vitaux, dans les différentes classes.

2. Bichat insiste beaucoup sur quelques petites différences qui se trouvent entre le poumon droit et le poumon gauche de l'homme; comme, par exemple, que l'un de ces poumons, le droit, a trois lobes, et que l'autre, le gauche, n'en a que deux; que le volume de l'un l'emporte sur le volume de l'autre, etc.

3. Mais, outre que de pareilles différences, qui ne tiennent qu'au *volume* ou à la *division* d'un organe, ne sont jamais d'un bien grand poids en anatomie comparée, c'est que, dans la classe même des mammifères à laquelle appartient l'homme, ces petites différences ne se montrent pas constantes. A la vérité, dans cette classe, le poumon droit a presque toujours un plus grand nombre de lobes que le gauche; mais, d'abord, il est plusieurs mammifères, comme l'*éléphant*, le *rhinocéros*, le *cheval*, le *lama*, le *lamantin*, le *marsouin*, etc., qui n'ont de véritables lobes ni à l'un ni à l'autre poumon; et il en est quelques autres ensuite qui en ont un nombre égal à un poumon et à l'autre, comme le *mone*, parmi les singes, le *rat de la baie d'Hudson*, parmi les rongeurs, etc.

4. Ainsi donc, dans les mammifères même, où pourtant l'inégalité entre les deux poumons forme le cas le plus général, le poumon droit y ayant presque toujours, comme je viens de le dire, un plus grand nombre de lobes que le gauche, on voit déjà quelques espèces où se montre l'égalité, ou la symétrie, entre ces deux organes, soit qu'ils aient l'un et l'autre un *nombre égal* de lobes, soit qu'ils en manquent *également* l'un et l'autre.

5. Mais c'est surtout dans les oiseaux que cette symétrie paraît avec évidence.

Digitized by Google

6. Dans tous les oiseaux, en effet, les deux poumons sont ou tout-à-fait ou à peu près tout-à-fait égaux entre eux; et ils n'ont de lobes ni l'un ni l'autre.

7. Ainsi, à l'inverse des mammifères, où la symétrie paraissait le cas exceptionnel, et l'irrégularité le cas général, on voit, dans les oiseaux, la symétrie former, au contraire, une loi commune, constante, et qui ne souffre aucune exception.

8. Dans la classe des reptiles, il est quelques ordres où règne la symétrie; et il en est quelques autres où l'irrégularité reparaît, et même d'une manière plus tranchée que dans les mammifères. D'abord, les *chéloniens*, la plupart des *sauriens*, et surtout tous les *batraciens*, ont les poumons doubles et égaux; mais quelques *sauriens*, et presque tous les *ophidiens*, ont un poumon très-petit par rapport à l'autre; et même dans quelques *ophidiens* le petit poumon disparaît tout-à-fait, et par conséséquent il n'y a plus alors qu'un seul poumon dans ces animaux.

9. Ces rapports de variation entre les deux poumons des *ophidiens* offrent l'un des faits les plus curieux de l'anatomie comparée; car ces rapports observent un certain ordre.

10. Ainsi, par exemple, parmi les vrais serpens, les *boas* ont le petit poumon de moitié plus court que l'autre; il est quatre fois plus court que l'autre dans les *thyplops*; il manque tout-à-fait dans les *amphisbènes*, dans les *rouleaux*, etc.; et dans les *ophidiens*, qui, comme les *orvets*, les *scheltopusick*, les *ophisaures*, se rapprochent des *sauriens* par les vestiges de membres qu'ils conservent encore cachés sous la peau, on voit le petit poumon être de moitié plus court que l'autre dans les *orvets*, d'un tiers dans les *ophisaures*, d'un quart dans les *scheltopusick*, et de plus encore dans les *acontias*.

11. D'un autre côté, le *bipède lépidopode* et le *bimane cannelé* sont deux *sauriens*, mais deux *sauriens* qui se rapprochent des *ophidiens*, et surtout des *orvets*, par le manque d'une paire de membres, antérieure ou postérieure; et, ce qui complète le

Digitized by Google

rapprochement, c'est que, comme les *ophidiens* et les *orvets*, ces deux *sauriens* ont aussi l'un des poumons plus petit que l'autre. Ainsi, dans le *bipède lépidopode*, le petit poumon est de moitié plus court que l'autre ; et, dans le *bimane cannelé*, le petit poumon n'est plus qu'en vestige.

12. C'est dans un ordre des reptiles, celui des *batraciens*, que s'observe pour la première fois, parmi les vertébrés, le passage de la respiration aérienne à la respiration aquatique, ou de l'appareil pulmonaire à l'appareil branchial, soit que, comme dans les *grenouilles*, les *crapauds*, les *salamandres*, etc., ces deux appareils se succèdent l'un à l'autre, soit que, comme dans les *axolots*, les *protées*, les *sirènes*, etc., ces deux appareils existent simultanément. Or, dans tous ces animaux, ces deux appareils, le pulmonaire et le branchial, sont toujours symétriques.

13. La même symétrie règne dans tous les poissons : dans tous, les branchies d'un côté sont égales, ou à peu près égales aux branchies de l'autre; et, sous ce rapport de la symétrie de leur appareil respiratoire, les poissons offrent la même constance que les oiseaux.

14. Ainsi, dans le grand embranchement des vertébrés, c'est l'inégalité des poumons qui donne le *cas général* pour les mammifères, pour plusieurs reptiles; et c'est, au contraire, l'égalité ou la symétrie qui donne ce *cas général* pour les oiseaux et pour les poissons ; mais comme, dans les mammifères même et surtout dans les reptiles, l'égalité, ou la symétrie, reparaît souvent, on voit que cette symétrie donne donc, en définitive, le cas général ou dominant de l'appareil respiratoire dans cet embranchement.

15. Il en est de même pour les invertébrés, du moins pour tous ceux qui ont un appareil respiratoire bien distinct.

16. D'abord, parmi les mollusques, ceux qui respirent par des branchies ont pour la plupart l'appareil symétrique, comme tous les *céphalopodes*, plusieurs *gastéropodes*, plusieurs *acéphales*, etc.

Digitized by Google

17. Parmi les gastéropodes, ceux qui respirent l'air en nature n'ont qu'une cavité pulmonaire; mais ce qui est à remarquer, c'est que cette cavité unique est placée sur le milieu du corps: position médiane qui est, en effet, celle que prennent ou que tendent à prendre de plus en plus les organes vitaux, à mesure que, de pairs ou doubles, ils deviennent impairs ou simples.

18. Comme on devait s'y attendre, c'est surtout dans les *articulés*, où tout le corps est si symétrique, que se voit bien aussi toute la symétrie de l'appareil respiratoire.

19. Ainsi les branchies des *crustacés* sont complétement symétriques; rien n'est plus symétrique que les branchies en éventail des *sabelles*, des *serpules*, etc., parmi les *annelides;* et, jusque dans les *insectes* où la respiration ne se fait plus par un appareil circonscrit dans un lieu déterminé, mais par des *trachées*, ou canaux aériens répandus dans tout le corps, on voit une symétrie parfaite régner et entre les principaux troncs de ces trachées, et entre leurs ouvertures extérieures ou *stignates*.

§ III.

1. Je passe au *cœur*, et je me borne toujours aux seuls faits principaux.

2. Le premier de ces faits est que, toutes les fois que les divers *cœurs* sont réunis en une seule masse, cette masse est toujours placée vers la ligne médiane du corps. Ainsi, dans l'homme, dans les mammifères, dans les oiseaux, où les deux cœurs ne sont séparés que par une cloison commune, le cœur est placé sur la ligne médiane. De plus, dans tous ces animaux, les deux cœurs sont exactement composés de même; et le *volume* même des deux ventricules, comparés entre eux, est souvent égal.

3. Dans tous les reptiles, soit que leur ventricule, toujours unique, ait deux oreillettes, ou qu'il n'en ait qu'une, comme dans les *batraciens*, cas où il n'y a plus qu'un cœur, et dans

Digitized by Google

tous les poissons, où il n'y a aussi qu'un cœur, le cœur est toujours sur la ligne médiane.

4. Mais, dans les mollusques qui ont plusieurs cœurs séparés, comme les *céphalopodes*, on voit aussitôt ceux de ces cœurs séparés qui sont doubles, prendre une position latérale. Ainsi, dans ces mollusques *céphalopodes*, il y a deux cœurs pulmonaires, et ils sont latéraux; il n'y a qu'un cœur aortique, et il est médian.

5. Ainsi, dans un autre embranchement encore, celui des *articulés*, les *crustacés décapodes* ont pareillement trois cœurs; et pareillement les deux cœurs pairs ou semblables sont latéraux, et le cœur impair est médian; et, dans les autres *articulés* qui, comme les *squilles* et les *arachnides*, n'ont plus pour cœur qu'un vaisseau, ou qui même, comme les *insectes*, n'ont plus ce vaisseau qu'en vestige, ce vaisseau, ce vestige de vaisseau sont toujours situés sur la ligne médiane.

§ IV.

1. Le foie nous offrira une suite de dispositions à peu près pareilles.

2. Dans l'homme, c'est une seule masse, divisée en trois lobes, et occupant surtout l'hypochondre droit.

3. C'est toujours ce même côté droit qu'il occupe principalement dans les mammifères; mais, en général, il s'y divise en lobes plus nombreux, plus séparés, et quelquefois même tout-à-fait séparés entre eux.

4. Le foie des oiseaux prend une figure plus uniforme: d'abord il s'y partage toujours en deux lobes; ensuite ces deux lobes sont rarement très-inégaux entre eux; et enfin ils sont exactement placés l'un du côté droit, et l'autre du côté gauche.

5. Le foie des oiseaux se compose donc de deux moitiés, et ces deux moitiés sont latérales ou symétriques.

6. Dans les reptiles et les poissons, le cas général est la *non-*

Digitized by Google

symétrie; et cependant le foie du *crocodile* offre presque autant de symétrie que celui des oiseaux.

7. Les mollusques ont toujours un foie considérable, et il est même assez symétrique dans les *céphalopodes.*

8. La plupart des articulés n'ont plus de foie proprement dit, c'est-à-dire de foie sous forme de *glande conglomérée et compacte.* Mais, comme tout est de la symétrie la plus exacte dans ces animaux, le foie, quand il s'y montre, s'y montre aussi exactement symétrique, comme, par exemple, dans les *squilles* ou *mantes de mer.*

§ V.

1. Le pancréas disparaît encore plutôt que le foie dans la série animale; car il manque dès les mollusques, et même dès les poissons osseux, du moins en tant que glande compacte et conglomérée; et quoiqu'en général il se soustraie à la symétrie, il n'y échappe pourtant pas toujours.

2. Ainsi, dans plusieurs mammifères, comme le *chien*, le *chat*, etc., il est double; il est pareillement double dans la plupart des oiseaux; et même, dans quelques oiseaux, les deux pancréas sont à peu près égaux.

§ VI.

1. La rate elle-même n'échappe pas entièrement à la symétrie: car on connaît le beau fait des rates multiples du *marsouin;* beau fait que l'on doit à M. Cuvier; et, ce qui est plus important pour la question que je traite ici, c'est que, dans les oiseaux, la rate se montre exactement placée sur la ligne médiane.

§ VII.

1. Je me borne à rappeler la symétrie connue des appareils sécréteurs de l'urine, du lait, des larmes, de l'appareil générateur, de l'appareil salivaire, etc.

Digitized by Google

2. Je me borne à rappeler encore la symétrie de plusieurs appareils de sécrétions particulières; des appareils sécréteurs de la soie, dans les *chenilles*, des appareils sécréteurs qui règnent le long de la ligne latérale, dans les poissons, etc.; et je me hâte d'arriver aux résultats généraux des faits que je viens de rapprocher.

§ VIII.

1. Le premier de ces résultats généraux est que, à considérer l'ensemble des animaux, les organes de la vie organique ne sont pas moins soumis à la *symétrie* que ceux de la vie animale.

2. Le second est que les organes de la vie organique se soumettent à la *symétrie*, d'après le même mode que les organes de la vie animale, c'est-à-dire ou en se montrant doubles, et alors chaque moitié de l'organe occupant chaque moitié du corps, ou en se montrant simples, et alors cet organe simple occupant, ou tendant, de plus en plus, à occuper la ligne médiane.

3. Le troisième est que la vie organique a donc ses deux côtés droit et gauche, tout comme la vie animale. De plus, chacun de ces côtés est complet, par rapport à l'autre, dans la vie organique, non moins que dans la vie animale; car de même, en effet, que dans la vie animale chaque côté a ses membres, ses organes des sens, etc., de même dans la vie organique, à considérer du moins l'ensemble des animaux, chaque côté a son cœur, son foie, son pancréas, son poumon, etc.

4. La vie se compose donc de deux vies; et chacune de ces vies se compose de deux côtés, de deux moitiés semblables ou symétriques.

5. Et cette *dualité* de la vie, et cette dualité des appareils de chaque vie, remontent, du moins dans les animaux les plus élevés, jusqu'au système le plus important de l'économie.

6. Dans tous les animaux vertébrés, en effet, il y a deux systèmes nerveux, l'un le cérébro-spinal pour la vie animale, l'autre le grand-sympathique pour la vie organique; et, ce qui n'est

Digitized by Google

pas moins remarquable, c'est que le système nerveux de la vie organique dans tous ces animaux est double comme le système nerveux de la vie animale.

7. Ainsi deux systèmes nerveux; deux vies; et pour chaque vie un système nerveux double; et aussi pour chaque vie une série complète d'organes ou d'appareils doubles.

8. Ainsi donc la vie organique n'est pas moins symétrique, au fond, que la vie animale; et si quelques-uns de ses organes se montrent plus souvent frappés d'irrégularité que ceux de l'autre vie, il est aisé de voir que cette irrégularité tient toujours à des circonstances purement accidentelles.

§ IX.

1. La première de ces circonstances est la forme générale du corps de l'animal; la seconde est la mobilité même des organes dont il s'agit.

2. Par la forme générale du corps, ces organes ont dû souvent être repoussés de leur vraie position; et par leur mobilité, car ils sont suspendus dans le corps plutôt qu'ils n'y tiennent essentiellement, ils ont pu se prêter à ce déplacement.

3. Et ce n'est pas seulement, au reste, dans la vie organique, que la *disposition générale* du corps change quelquefois la position des organes; car, dans les *pleuronectes*, par exemple, il a suffi d'un simple changement de cette *disposition générale* pour rejeter, comme chacun sait, les deux yeux de l'animal du même côté du corps.

4. Ainsi donc, toutes les fois que la forme générale du corps ne s'y oppose pas, les organes vitaux ou prennent une position latérale et symétrique, s'ils sont *doubles*, ou une position médiane et qui n'est pas moins symétrique, s'ils sont *simples*; et le canal digestif est la preuve la plus évidente peut-être de la règle que j'indique ici.

5. En effet, le canal digestif, en sa qualité d'organe impair

Digitized by Google

ou simple, doit se placer sur la ligne médiane. Or, dans tous les animaux où il est beaucoup plus long que le corps, il a été contraint de se replier, de se contourner sur lui-même, et il semble manquer ainsi à la position médiane; mais, dès qu'il se montre un animal où il n'est pas plus long que le corps, il prend aussitôt cette position médiane, comme dans la *lamproie*, par exemple.

§ X.

1. En résumé donc la symétrie des organes de la vie organique tient à des circonstances essentielles, profondes; et leurs irrégularités, quand il en existe, ne tiennent qu'à des circonstances secondaires et accidentelles.

2. La symétrie, même pour les organes de la vie organique, forme donc la loi générale de l'économie.

FLOURENS, *de l'Institut.*

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

POÉSIE POPULAIRE SLAVE (1).

LES TRADITIONS SUR LAZAR. — LES AVENTURES DE MARCO.

Le slave est la langue des poésies nationales. Parlés des bords de l'Adriatique aux confins de la Chine par soixante-dix peuples divers, ses nombreux idiomes, modifiés au midi par l'italien, le grec-moderne et le turc, au nord par les dialectes teutoniques, sont tous riches en chansons, dont les rhythmes, les noms, les genres, sont variés à l'infini. Dépôts de l'histoire et de la religion de cette race qui, selon Malte-Brun, habita constamment l'orient de l'Europe, ces chants se transmettent de père en fils, et passent de bouche en bouche autour du foyer d'hiver, se modifiant de génération en génération, selon les changemens et les altérations des croyances, des mœurs, des sympathies et des haines populaires. Le peuple, maintenu dans une longue enfance par la conquête, met dans ses chants son surplus de vie, ses besoins d'imagination, et toute cette force dont le développement régulier lui est interdit par les vainqueurs. Éclairer son intelligence, s'instruire, travailler, de quelque façon que ce soit, quand ce n'est pas pour satisfaire un besoin immédiat, ou sous

(1) 1° W'YBOR Z BASNICTWI CÈSKÉHO. *Cheskian anthology*. Anthologie Tcheche, formant l'histoire de la littérature poétique en Bohème, avec des *specimens*, traduits par JOHN BOWRING. Londres, 1832; Rowland Hunter, Saint-Paul's churchyard. In-12; — 2° SERVIAN POPULAR POETRY. *Poésie populaire des Serviens*, par *le même*; — 3° RUSSIAN ANTHOLOGY. *Anthologie russe*, par *le même*.

Digitized by Google

l'impérieux commandement du bâton, est chose inouïe pour la plupart de ces hommes asservis en Russie et en Pologne par l'aristocratie; en Bohème, Croatie, Dalmatie, Illyrie, par l'Autriche; en Servie et Bosnie par les Turcs: leurs chansons ou récits modulés, leurs rares banquets, leurs danses fougueuses, font leur unique joie. Dans ces pays où s'étendent de nombreuses jachères couvertes d'inutiles fleurs, où l'industrie est rare, l'exploitation nulle, la poésie, plante sauvage, croît dans tout son luxe; et presque tous ces esclaves, dont nous méprisons l'ignorance, sont musiciens et poètes.

Un Homère a manqué à cette grande nation, brisée en peuplades éparses sous divers jougs. Il fallait la main du génie pour coordonner toutes ces traditions, réunir ces types disséminés dans tant de chants divers, donner un foyer aux émotions, aux sympathies de tous, et rendre une unité à cette antique race, aujourd'hui parquée et divisée par la conquête. L'épopée proprement dite n'est pas un simple jeu de l'esprit; c'est l'histoire d'un peuple dans son enfance, à ce moment où il se crée, s'étend, grandit et se dit à lui-même : *je suis*. Elle se forme des chants qui bercèrent ses premiers sommeils; elle est empreinte des vagues superstitions qui, dans le brouillard de son premier matin, peuplaient l'air autour de lui, donnaient un corps à chaque ombre fugitive, une volonté au souffle du vent, au murmure des vagues, d'humaines paroles aux oiseaux et aux quadrupèdes, alors qu'enveloppant la nature entière dans un immense besoin de sympathie, l'humanité débordait en quelque sorte sur elle. Homère est à mes yeux le principe d'unité des peuples grecs, si remplis d'une individualité querelleuse; aujourd'hui encore, c'est chez le vieux poète que les Hellènes vont retremper leur nationalité : ils trouvent en lui des liens impossibles à rompre, l'origine une, les souvenirs communs, une gloire qui confond tant de rayons épars en une lumière unique. Il me semble que sans l'épopée d'Homère il y aurait bien des Rouméliotes et des Moréotes, des Maniotes et des Arcadiens, des montagnards du Pinde et des pêcheurs de

Digitized by Google

l'Arta, mais plus de Grecs. Si du milieu des Slaves était éclos un poète pour incarner en un seul corps les poésies de tous, ces peuples vivraient peut-être d'une vie commune; dès lors leur nationalité était fixée, les ames de tous pouvaient vibrer sous un seul accent. C'eût été en vérité une belle tâche que de recueillir toutes ces harmonies, tous ces faibles échos qui vont expirer dans les demeures souterraines que nombre de Slaves habitent encore (et qui valurent à leurs ancêtres, les Thraces, le nom de *Krovize* *, pour en former une seule voix. C'est à ces accords-là que s'élèvent les murailles des villes, que les pierres se rapprochent d'elles-mêmes, que les animaux accourent et sont domptés, que les hommes se réunissent, et que les empires naissent.

Le poète ne s'est pas trouvé, mais les matériaux étaient nombreux et riches. L'histoire grecque n'est pas plus féconde en tragiques événemens, en traits d'énergie et de grandeur, de simplicité et de grâce : depuis les malheurs les plus gigantesques jusqu'aux détails de mœurs les plus naïfs, jusqu'aux murmures d'amour les plus tendres, tout est consigné dans ces chants, dont la partie historique et grandiose peut se diviser en trois époques : la solennelle et lamentable chute de Lazar et de la Servie dans le champ des merles; les romanesques aventures du farouche et vaillant Marco, ou le tems de lutte et de soumission alternatives à la Turquie; et enfin, avec Czerni Georges, les derniers soupirs d'indépendance, et la protestation, dans les forêts et sur les montagnes, du petit nombre d'ames indépendantes qui préférèrent la révolte ouverte et la mort à la soumission; tandis que dans les plaines et les villages la ruse et la trahison étaient l'unique nationalité, l'unique souvenir de patriotisme.

Les versions poétiques sur Lazar, dernier et douteux rejeton

---

* Voyez APPENDINI; — *kritti*, dont on fait *krovizi* ou *krovzi*, signifie encore, en langue slave, *se cacher*.

Digitized by Google

de la glorieuse maison des Némagne, sont très-variées; et cependant toutes ont leur écho dans les historiens. Ces derniers, pour fixer l'époque de la grande bataille de Kossovo, entre le tzar ou kral de Servie et Amurat II, hésitent depuis 1389 jusqu'en 1448. Les chants, qui ne s'inquiètent nullement des dates, donnent toute l'impression religieuse et guerrière de l'époque, tout le retentissement de cette grande chute. Le peuple poète, calculant la perte des siens sur ses regrets, celle des Turcs sur sa vaillance, entasse les milliers de guerriers, les monceaux de cadavres : la trahison seule a pu le vaincre; la volonté de la vierge Marie seule a pu faire plier son chef.

Ce tzar, élu par les Knez, les Bans, les Jupans, toute la noblesse slave, était de la maison du grand Étienne Némagne, peut-être son fils naturel. C'est à la table d'or, en offrant en abondance le miel, l'eau-de-vie et le vin rouge au vieux Ioug Bogdan et à ses neuf fils, que Lazo (Lazar) demande en mariage Militza, fille du vieillard, sœur des braves. « Lorsque les convives furent rassasiés de vin frais, ils commencèrent à tout dire : quel héros était celui-ci et celui-là; et le vieux se mit à expliquer les anciens livres et les tems à venir. —Voyez ici, voyez, nobles frères, les derniers tems viennent, et il n'y aura plus ni troupeaux ni moissons, abeilles ni fleurs sur les champs; parrains contre parrains disputeront devant le tribunal; frères contre frères combattront dans la plaine. »

C'est alors que Lazo court chercher la coupe achetée dans la blanche forteresse de Varadin, coupe pour laquelle Étienne a payé une charge et demie d'or à la jeune fille de l'orfévre. Et il la présente, pleine de vin rouge, au vieillard, qui, « pensif, tarde à la vider, car il ne sait que donner en retour. » Le puissant tzar prend la parole, et demande pour Lazo Militza, la jeune fille, cher enfant, dernier né de Bogdan. Les Iougovitchs, sautant sur leurs pieds légers, tirent leurs épées, mais le vieillard leur père les arrête : il lit dans les livres anciens et célèbres : Sa

Digitized by Google

fille est destinée à Lazo. Ce dernier héritera de l'empire du tzar, et avec Militza doit régner à Kruschevacz sur la Morava.

Le sentiment de prévision de la chute de la Servie, qui remplit l'ame du vieux Ioug, se reproduit dans plusieurs, chants et paraît fondé sur des pressentimens populaires, prophéties trop fréquemment justifiées. On le retrouve, entre autres, dans le chant de la *Fondation de Ravanitza.* Le tzar Lazar célèbre la fête de saint Amos, il est placé au haut bout de la table; tous les nobles serviens sont assis, par rangs d'âge, après lui, « quand une femme, Militza, la maîtresse, brillante jour et nuit comme un soleil, la taille ceinte de neuf ceintures, le cou entouré de neuf colliers, paraît et rappelle au tzar, dans une énumération homérique, les fondations pieuses faites par tous ceux qui sont issus de la maison des Némague, tandis que lui, Lazar, assis sur leur siége, entasse des trésors et n'a encore rien bâti. Soudain le kral veut élever Ravanitza l'église, à Resava, sur la rivière Ravan. Il veut que les fondations soient blanches; il veut l'entourer de murailles d'argent éclatant de blancheur, il veut la recouvrir d'or bruni, l'orner au dedans de fils de perles et de rivières de diamant.

Tous les nobles se lèvent et applaudissent : Milosh-Obilish, gendre du prince, seul reste assis au bas bout de la table. Sommé de parler, par le tzar qui lui tend la coupe d'or, Milosh saute de terre sur ses pieds, ôte son kalpac fourré et son tschelenk (1), s'incline et parle : « Ouvre, ô prince, les anciens livres des tzars. Vois, toi-même, ce que les écrits disent. Les derniers tems arrivent : le Turc renversera nos monastères, foulera aux pieds nos fondations pieuses, et avec elles ta Ravanitza; le plomb des fondemens fera des boulets pour détruire nos for-

(1) La tschelenk est l'ancien panache servien, moitié crin, moitié plumes, monté sur un ornement en métal précieux, souvent enrichi de diamant, et qui se portait sur le kalpac ou bonnet fourré.

Digitized by Google

teresses, l'argent des murailles brisées ornera les harnais des chevaux du vainqueur, les toits d'or feront des colliers à ses femmes, les perles du chœur pareront le sein de ses favorites, les diamans brisés scintilleront à la poignée de son sabre, aux anneaux d'or de ses épouses. Écoute-moi donc, glorieux seigneur; construis ton église de rochers de marbre et de pierre dure, car de la pierre on ne tire que la pierre. Le Turc pourra conquérir le royaume, mais l'église subsistera pour le service divin jusqu'au jour du jugement de Dieu. »

Ces présages funestes annoncent la bataille qui décida du sort de la Servie. Pas un Servien, dans le récit populaire, ne manque sur le *champ du sort*. En vain la tzarine Militza demande qu'un seul des vaivodes, un des serviteurs demeure près d'elle, afin qu'elle puisse l'envoyer au tzar, et qu'il rapporte des nouvelles du combat. Le jour poind, elle est déjà sous la voûte de la forteresse; elle attend l'armée qui défile par groupes, et tour à tour elle arrête le cheval, elle presse les genoux de chacun de ses neuf frères pour qu'il lui en reste un, un frère pour le *serment de la sœur!* mais tous veulent verser leur sang pour la croix; elle est rapportée seule, évanouie, dans la tour blanche, par le serviteur Golouban. Les larmes de pitié roulent sur les joues du soldat; mais n'importe, il souffre à demeurer, son cœur se gonfle de tristesse, il remonte sur son bon cheval à l'encolure de cygne, et galoppe vers le champ des merles.

Ce sont deux corbeaux noirs, voltigeant autour de la tour élevée, qui racontent à Militza l'histoire de sang et de carnage. Le peu qui reste de l'armée chrétienne est mutilé et sanglant. Alors s'avance un vieux serviteur; dans sa main gauche il tient sa main droite coupée, dix-sept blessures couvrent son corps, le sang ruisselle sur son cheval; et quand le front du guerrier est lavé avec de l'eau froide, quand son corps est arrosé de vin rouge, et qu'il a repris quelque force, il répond aux questions, pressées, entrecoupées de la femme du tzar, fille de Ioug, sœur des Iougvitchs, belle-mère de Milosh et de Vouk, par d'horribles et courts

Digitized by Google

détails. La mort de chacun des proches et serviteurs de la tzarine est accompagnée de circonstances empreintes de terreur et de pitié, et qui, frappantes et terribles, proclament la valeur de celui qui est tombé. — « Pour le noble Milosh, ah ! il a tué le sultan Amurat et douze mille Turcs, et que Dieu le bénisse pour cet acte, lui et les siens ! il vivra dans les contes et les récits jusqu'à ce que le pied n'ait plus terre, jusqu'à ce que le champ des merles ait disparu ! Quant au traître Vouk, fils de Branko (Brankovitch), qu'il soit maudit, lui et sa race; car ce fut lui qui trahit le tzar. »

Les historiens turcs et la topographie du pays se trouvent ici parfaitement d'accord avec les chants serviens. Sur la plaine qui porte encore le nom turc de Kossovo (champ des Merles), à demi-lieue de la rivière Schinitza, s'élève le tombeau d'Amurat, tué par *Milosh Obilish*, *Baraictar* chrétien. Des derviches, logés dans un *Téké* voisin, entretiennent les lampes qui brûlent incessamment dans le monument funèbre; et, sur la pente d'une colline peu éloignée (1), l'on montre encore le tombeau du porte-enseigne servien, qui assassina le sultan, et fut haché en morceaux par les janissaires.

Peu avant le combat un faucon gris, venu de Jérusalem, «non ce n'était pas un faucon gris, c'était le prophète Élie, » avait apporté au tzar un écrit de la mère de Dieu. Lazar avait à choisir du royaume du ciel et du royaume de la terre : il préféra le premier; il éleva sur le champ de bataille, ainsi que le prescrivait la vierge sainte, une vaste tente d'or et d'écarlate : là communia toute l'armée se préparant à la mort. De nombreuses chansons racontent la bataille, qui fut décisive, et accumulent les tableaux touchans. Elles parent le tombeau de la patrie ; c'est une hymne non interrompue de louanges et de regrets. Dans l'une, une jeune fille, tenant en ses mains délicates deux coupes d'or pleines, la première d'eau fraîche, la seconde de vin rouge, les manches blanches retroussées jusqu'au coude, portant sur son épaule des

(1) Voyez Pouqueville, *Voyage*.

Digitized by Google

pains blancs, se rend avant le jour au champ des merles. Là elle retourne le corps des héros nageant dans le sang; et quand elle en trouve un vivant, elle le lave avec l'eau, verse le vin dans sa bouche, et lui donne à manger le pain blanc. Elle secourt ainsi un jeune guerrier mutilé, dont on voit le cœur palpitant à travers les côtes brisées; il se ranime, et demande à la jeune fille pourquoi elle fouille dans le sang des héros? Elle répond par un récit d'une ravissante simplicité : « Cher frère, guerrier inconnu, dit-elle, je ne cherche aucun de mes proches, ni frère, ni fils de frère, ni vieillard, ni père. Sais-tu bien, guerrier inconnu, sais-tu comment, il y a vingt jours, trente moines donnèrent la communion à l'armée du royal Lazar, dans la superbe église de Samodrisha? Tous les Serviens communièrent cette nuit-là; les derniers vinrent trois vaivodes, trois braves..... Moi, j'étais debout sur ma porte quand Milosh le vaivode passa. Que le héros était grand en cette vie! son sabre traînait sur la terre, des plumes ornaient son kalpack de soie, il portait un manteau rayé, et une bandelette de soie entourait son cou. Il regardait autour de lui, son regard s'arrêta sur moi; alors il délia son manteau rayé, il le délia, et, me le tendant, il me dit : Prends, jeune fille, ce manteau, prends-le en souvenir de moi, et qu'il te rappelle mon nom. Vois, je vais, enfant, pour tomber là, sur le champ de bataille des princes. Prie Dieu, chère ame, que je revienne sain et sauf, et que bonheur il t'en advienne. Si je reviens, je veux te marier à mon Milau, à Milau, à mon cher ami, à celui qui est aujourd'hui mon frère. Par le Dieu suprême et saint Jean, je serai ton parrain le jour du mariage. » La description reprend avec la même marche, pour chacun des trois vaivodes. Le second donne un anneau d'or, et promet d'être conducteur de la fiancée; le troisième, Milau Soplitza, donne son bracelet d'or; s'il revient, la jeune fille sera sa fidèle épouse. Mais tous trois vont *pour tomber là.*

« Vois-tu, chère ame, » répond le jeune guerrier mutilé, « chère sœur, fille du champ des merles; vois-tu ces lances de combat?

Digitized by Google

là ou elles sont hautes et entassées, le sang des braves coula par flots. Il bouillonnait jusqu'à l'étrier, jusqu'à l'étrier et aux sangles du cheval, et jusqu'à la ceinture de soie des héros; c'est là que sont tombés les trois braves. Vas, retourne à ta maison blanche, ne souille pas de sang tes bras et les bords de ta robe. » La jeune fille pleure et retourne : elle est couchée sous le pré vert, les feuilles y tombent et se sèchent sur son corps.

Cependant, après quarante étés, lorsque la caravane de Scoupi (Uskup en Macédoine) vint puiser à la fraîche source, la tête de Lazar brillait encore dans l'eau comme la lune en son plein. « La sainte tête du saint prince des Serviens, jetée sur le vert gazon, se meut lentement, et à la vue des trois cents vieux prêtres, des douze grands archevêques, et des quatre anciens patriarches, elle rejoint le saint corps, et demande sépulture; non dans les cloîtres étrangers, mais dans sa propre fondation sacrée, dans son beau couvent de Ravanitza, sur la verte montagne des forêts Koutshaïa, dans ce couvent que Lazar fonda lui-même, lorsqu'il florissait en sa blanche cour, couvent, pour le salut de son ame, bâti de son propre pain, de son propre argent, sans les pleurs et l'avoir du pauvre! »

La teinte religieuse et solennelle des chants de Lazar s'efface presque complétement dans les *Popjevke* (1) faites pour celébrer *Marco Kralewitch*, Marco fils de roi. Ce n'est plus la même époque ; le Servien vit avec les Turcs, bien qu'il les haïsse, et, quand il le peut, les combatte : parfois il échange son kalpak pour le turban, car il n'y a plus de barrière infranchissable entre le chrétien et l'infidèle ; des guerres civiles et étrangères ont démoralisé la nation, et le désordre de l'état ne laisse presque subsister

(1) Les chants héroïques d'une certaine longueur se nomment *pisme*, *piesne*, *pojche*, *popjevke*, *popjevkigne*, du verbe *pojti* ou *pjevati*, chanter. Les chansonnettes, petites pièces anacréontiques, se nomment *satchinka*. Les unes et les autres sont rarement rimées : le mètre des dernières varie ; mais les popjevke sont généralement décasyllabiques. (Voyez Appendini.)

Digitized by Google

d'autre vertu que la force brutale. Elle domine : aussi Marco, héros du peuple, est fort, avant et par-dessus tout. Goethe a fait remarquer les rapports de Marco Kralewitch avec l'Hercule grec et Rustan-le-Persan ; mais, si j'osais devant une autorité aussi imposante hasarder une opinion, j'avoue que je suis surtout frappé de la ressemblance du héros servien avec notre Roland. Comme le paladin, Marco a pour meilleur compagnon son fidèle cheval; comme le neveu de Charlemagne, il exerce sa valeur sur les Maures, et comme lui frappe dur. Point de femmes, d'enfans, nul sentiment tendre pour amollir son cœur de fer : sans domaine ni couronne, il est l'arbitre des rois et raille le sultan à sa barbe; type de la noblesse remuante et grossière de l'époque dans l'Orient, comme Roland dans l'Occident, il va, vient, guerroie à sa fantaisie ; seul délivre la fille du sultan, seul défait des armées, lie les princes prisonniers sur son cheval, les met à rançon, délivre les Vaivodes, ses amis, par la seule force de son bras ; et des versions diverses sur sa mort la laissent encore douteuse : comme si ce héros si brave ne pouvait mourir, et qu'une existence de trois siècles n'ait pu suffire pour épuiser ce qu'il y avait en lui de jeunesse et de vigueur. Caché dans les montagnes des forêts, selon une des chansons, il y demeure, honteux, pour les guerriers de nos tems dégénérés, de l'invention de la poudre, qui met dans la main du plus faible enfant la vie du guerrier le plus redoutable. Nos paladins allant au midi et à l'orient, dans l'Afrique, et jusque dans l'Asie, guerroyer contre le Sarrasin et le Maure ; les aventuriers normands, courant en quête de royaumes dont ils ignoraient le nom et la place, et moissonnant avec leur bonne épée les principautés qu'ils découvraient en route; les croisés, traversant et retraversant le continent entier, expliquent assez les rapports du héros servien avec le chevalier français. Dans plusieurs des villes les plus reculées de l'Allemagne, des statues colossales, armées de pied en cap, l'épée nue à la main, ont reçu du peuple le nom de Roland. Dans Raguse même, ville dalmato-slave, sur la place publique, entre quatre colonnes terminées

Digitized by Google

en chaire, s'élève un gigantesque *Orlando*, statue érigée, disent les chroniqueurs, en mémoire du fils de la sœur de Charlemagne, Roland, qui délivra la ville des pirates sarrasins, fit sombrer en mer les navires des mécréans, et ayant pris leur capitaine Spucento, le fit décapiter, et, sur la porte de l'arsenal de Raguse, plaça le buste du forban, monument de sa victoire.

C'est d'abord sur le champ des Merles qu'apparaît la grande figure de Marco. Quatre camps sont élevés devant l'église de Samodrisha; quatre vaivodes se disputent l'héritage, sanglant et morcelé, de Lazar. Ce sont trois frères : Voukachin, le roi; Ougliesh, le despote; le vaivode Goïko, et le quatrième camp est celui de l'enfant, fils du tzar. Chacun des compétiteurs envoie son messager au Proto-papas, qui communia le roi en sa dernière nuit, la veille de la bataille, et qui entendit sa dernière confession. Chaque seigneur veut s'appuyer du témoignage du prélat, et se prétend le successeur légitime, désigné par Lazar. Le prêtre saint congédie en pleurant les envoyés des princes. « Il a interrogé le tzar sur ses péchés, non sur son héritage, et il renvoie les héraults impatiens à son élève Marco, dans Prilip la forte. Le fils du roi était la main droite du tzar; il écrivait et combattait; il lit dans les livres sacrés, et sait à qui le royaume appartient. Appelez Marco sur le champ des Merles, il parlera la vérité, car le héros ne craint que Dieu seul. » Marco est dans sa blanche cour, avec sa mère : il ouvre lui-même sa porte, et frappe amicalement les messagers sur l'épaule, en leur demandant des nouvelles des rois et des tzars. Quand il apprend qu'ils se menacent l'un l'autre de leurs poignards d'or, et que dans leurs divisions ils en appellent à son témoignage, Marco se retire vers sa mère. « Si mon lait qui t'a nourri n'est pas maudit, Marco, fils unique et chéri de ta mère, tu ne porteras pas faux témoignage! » lui dit-elle. C'est le père de Marco Kralewitch, ce sont ses oncles qui prétendent au trône, et le jeune tzar est son filleul. Aussi, quand le héros paraît, avec les messagers, devant la tente de Voukachin : « Bonheur à moi! se dit celui-ci, c'est mon

Digitized by Google

fils Marco; il dira que le trône m'appartient, car le fils doit hériter de son père. » Marco entend, ne répond point, et passe. Il marche ainsi devant les tentes de ses deux oncles; chacun se repaît à sa vue d'une joie fondée sur les espérances que la parenté et les anciennes marques de leur tendresse doivent donner à leur neveu, et sur les offres qu'ils murmurent pendant qu'il marche. « Marco, disent-ils, neveu, tu seras le premier, et le tzar que tu auras nommé ne s'élèvera que jusqu'à tes genoux. » Toujours le héros se tait et passe; il s'arrête enfin à la tente d'Ouroch, et y demeure tout le jour *blanc*, le jour de repos. Le lendemain, après la messe et le banquet, Marco ouvre les livres anciens, et prononce de sévères paroles.

« Roi Voukachin, honoré père, ton royaume ne te suffit-il pas? s'il ne te suffit, qu'il demeure sans maître! Pourquoi convoites-tu un royaume étranger? » L'allocution est répétée, dans les mêmes formes, aux trois vaivodes, et le royaume adjugé au jeune Ourosh, « parce que le fils doit hériter de son père. »

La colère de Voukachin est terrible; un miracle seul l'empêche de tuer son fils qui a couru autour de l'église et s'est réfugié dans l'enceinte. « Oui, le noble Marco a fui, car il ne convient pas au fils de combattre contre celui que l'a engendré, » et c'est de l'aile d'un ange du Seigneur que le glaive du roi a tiré du sang. Ne pouvant tuer son fils, Voukachin le maudit: « Tu n'auras, » lui dit-il, « ni enfant ni pierre de tombe, et avant que ton ame ait quitté ton corps tu auras servi le sultan. » D'un autre côté le jeune tzar bénit son parrain : « Toujours ta figure brillera dans le conseil, Marco, toujours ton sabre tranchera sur le champ de bataille; aucun héros ne sera plus grand que Marco, et son nom durera tant que luiront la lune et le soleil. — Ainsi ils disaient, ainsi il est advenu! »

En effet, le nom de Marco est ce qu'il y a de plus grand. Serviteur des Turcs, il les fait trembler; abat la tête du visir, et s'en vante au sultan qui lui donne en hâte mille pièces d'or, se prend à rire à gorge déployée, et s'écrie : « Si tu n'avais fait ainsi, mon

Digitized by Google

fils Marco, je ne pourrais plus t'appeler mon fils. Le moindre Turc peut devenir visir; mais il n'y a qu'un Marco au monde! » Le fils de roi prend la bourse, se tait, et quitte le divan sur l'heure. « Car le sultan ne lui avait pas donné l'argent, » ajoute naïvement le poète, « pour que Marco s'assît, tranquille, à boire le vin doré, mais pour que le héros s'en allât de suite, car Marco était en fureur. »

Le héros servien, suivant la prophétie de son père, se bat pour les Turcs, et devient leur victime. Il les a vengés des Maures noirs, qui sont les Géants et les Enchanteurs de cette chevaleresque histoire : mais on n'entend plus parler de lui. Cependant Moussa, l'Arnaute (Albanais), s'est bâti une tour sur la rive unie, une tour garnie de crochets de fer pour y suspendre les prêtres et les pélerins. « Moussa a refléchi que depuis neuf années il sert le sultan de Stamboul (Constantinople), sans avoir gagné de quoi acheter cheval, armes, ni vêtemens neufs, pas même une veste à demi usée. Alors il barricade les ports, ferme les chemins sur le rivage, et tout l'argent qui arrive pour le sultan, c'est-à-dire trois cents charges par an, l'Arnaute prend tout pour lui. » Trois mille guerriers envoyés par le Turc contre l'Albanais sont tués, et le visir de Kiouprie, qui les conduisait, revient seul, les mains liées derrière le dos, les pieds attachés sous son cheval. De tous ceux que le sultan envoie ainsi contre Moussa aucun ne revient à Constantinople, et le Chodscha de Kiouprie s'est écrié : « Maître, tzar de Stamboul, Marco seul peut tuer Moussa! »—« Laisse moi, Chodscha de Kiouprie; que me parles-tu de Marco? ses os sont déjà pourris. Trois années se sont écoulées depuis que je n'ai fait ouvrir son cachot. » Alors le Visir saute sur ses pieds légers, ouvre la prison, et en fait sortir Marco Kralewitch. La chevelure du héros, pendant jusqu'à la noire terre, le couvre en long et en large; il pourrait labourer avec ses ongles allongés, et le limon du cachot l'a rendu noir comme l'ardoise. Aux prières du sultan, Marco répond : « Ah! seigneur, tzar de Stamboul, par le Dieu tout-puissant, la fange du cachot m'a couvert, et com-

Digitized by Google

ment pourrais-je me battre? mes yeux ne voient plus. Mais fais-moi porter dans le caravansérail neuf; fais-moi donner le vin et l'eau-de-vie sans mesure, la viande des béliers les plus gras, du pain de la plus blanche farine, pour que je me refasse un peu; et je te dirai quand je pourrai combattre. » Pendant trois lunes, Marco mange, boit et se *refait;* comme tous les héros serviens, le fils de roi, Marco, boit autant de vin sous la tente, qu'il verse de sang sur le champ de bataille. Au bout des trois mois, il se fait apporter du bois sec de cornouiller, empilé depuis neuf années, et il le presse fortement dans sa main droite; le bois se crevasse en plusieurs endroits, mais il n'en tombe pas une goutte d'eau. Il n'est pas tems; Marco s'attable encore un mois, renouvelle l'épreuve, tord le bois sous ses doigts puissans, deux gouttes de séve en sortent; alors il se prépare, fait tremper son sabre; pour essai, coupe en deux l'enclume d'un seul coup, puis il enfourche son cheval pie, son bon Sharatz, et va chercher, et demande partout Moussa; enfin il le trouve. « Assis, les jambes en croix, sur son petit cheval, l'Arnaute jette en se jouant sa massue dans les nuages, et la ratrappe dans ses mains blanches. »

Les paroles de Moussa, provoqué par Marco, sont admirables à mon gré : « Passe ton chemin, Marco, ne commence pas la guerre, mais, plutôt, descends de cheval et viens boire avec moi, car je ne te céderai jamais. Si une reine t'a enfanté sur de moelleux coussins, si, enveloppé de soie vierge et de bandelettes d'or, elle t'a nourri de miel et de sucre; moi, une sauvage Albanaise m'a mis bas sur la froide terre, près de son troupeau; elle m'a entouré de sa floccata de poil de chèvre, m'a emmailloté avec des sarmens de ronces sauvages; m'a nourri de forte bouillie d'avoine, et m'a fait jurer de ne céder à personne, de ne plier devant qui que ce soit. »

La lutte, dans laquelle interviennent les dieux, la Vila, la nymphe des forêts, qui parle avec l'écho, pleure dans le frémissement des arbres, rugit de colère dans les orages, la lutte est terrible, et Marco finit par triompher. Mais quelle sèche

Digitized by Google

analyse! et combien elle répond peu à cette poésie vigoureuse et sauvage! Ce ne sont pas ici des extraits froidement alignés qui en donneront l'idée. Ce sont des chants, et non des écrits; et il faudrait les entendre retentir, sortant sonores et vibrans de la bouche de quelque robuste vieillard qui eût aussi, lui, goûté du sang turc, et du palpitant plaisir d'attendre, d'attaquer, de fuir ou de poursuivre dans ces forêts sans routes, au bord de ces lacs verts, sous ces rochers moussus qu'habite la mystérieuse Vila, et où elle rend ses oracles.

Quelques fragmens d'une lettre, où l'on me raconte les traditions sur Marco, encore subsistantes dans le pays, et où l'on me donne une autre version du combat que je viens de conter, contiendront peut-être quelque chose des vives sensations des peuples d'Orient aux merveilleux récits, aux emphatiques traditions des héros qui ne sont plus.

« Nous avons ici un Papas, habitant de la Thrace sur les bords de la mer Noire. Il est âgé, et a passé les soixante-dix ans; il a la barbe longue et blanche, figure très-brune, taille haute, et un trou assez grand pour loger une noisette, juste au milieu du front. Aux histoires qu'il conte tous les soirs après souper, on voit qu'il était né pour être autre chose que prêtre. Il parle avec enthousiasme de chevaux, de fusils, d'épées, d'armes de toute espèce, et les connaît parfaitement. Il a été élevé parmi les sultans de Crimée, les khans tartares, réfugiés à Andrinople, et successeurs au trône du sultan, en cas d'extinction de la race impériale actuelle. Ses histoires roulent fréquemment sur ces princes; mais il parle aussi de Klephtes et de Klephtes à cheval. Le mérite de ses narrations est plus dans sa manière de conter que dans l'histoire même; il n'oublie rien en son récit : la droite, la gauche, les noms propres, la description des chevaux, des armes, des héros, tout y est. Quand il parle de sa jeunesse et de ses combats à lui, il est admirable; il oublie tout-à-fait qu'il est prêtre. Pour cela, il faut qu'il soit en train; et si l'on n'ajoute foi complète à tout ce qu'il dit, il devient furieux. L'autre soir, je lui deman-

Digitized by Google

dai s'il savait quelque chose de Marco Kralis? « Par Dieu, oui, » répond-il, « j'ai vu sa prison à Andrinople, et sa botte suspendue à la porte du cachot, toujours fermé depuis sa délivrance : la prison fut remplie de pierres énormes par Marco lui-même. La manière dont il en sortit est curieuse. Un Arabe à cheval, brave comme nul autre en son pays et de son tems, dévastait les environs de la ville ; les musulmans, quelque nombreux qu'ils fussent, ne pouvaient tenir devant lui ; malheur à quiconque avait l'audace de l'attendre. Les Turcs se rappelèrent qu'ils tenaient Marco en prison, Marco, seul capable de terrasser l'Arabe ; ils le délivrèrent à cette condition, le laissant maître du choix des armes. Il n'en voulut aucune ; alla à la rencontre de l'Arabe, désarmé et à pied, et ne tarda pas à le voir ; alors le héros s'arrêta près d'un laboureur dont la charrue était attelée de six bœufs, et saisissant cette charrue par le brancard, Marco l'enleva avec les six bœufs, et lança le tout sur son antagoniste, qui fut, comme de raison, écrasé. » — « Mon père, » dis-je, « permettez une seule petite observation : avouez que c'est quelque peu exagéré. Les six bœufs et la charrue en l'air, cela me semble un peu trop ! » — « Vous avez raison, car vous n'avez pas vu sa botte, dans laquelle un garçon de douze ans se pourrait cacher. Si cette botte, et la côte que j'ai vue clouée aux sept tours à Constantinople, et que les Turcs m'ont montrée en me disant qu'elle était de Marco, viennent réellement de lui, il ne lui a pas été difficile d'enlever charrue et bœufs à la fois, et le laboureur avec, si vous voulez ! »

Il faut aux conteurs, comme aux fondateurs de culte, de la foi avant tout. Leur éloquence grandit à l'émotion de l'auditoire. Il en était ainsi du papas slave de mon correspondant ; et mes récits paraîtront longs si l'on ne se prête aux rêveries de ces pauvres conquis, dont la vie réelle est si misérable, si dépouillée, qu'il n'est pas surprenant qu'ils se réfugient dans leurs rêves.

Parmi les versions de la mort de Marco, il y en a une qui me semble éminemment poétique. Le héros cheminait à cheval sur son bon Sharatz, avant le lever du soleil, le dimanche matin, le

Digitized by Google

long de la mer, sur la montagne Ourvina, quand, tout à coup, Sharatz bronche et pleure. Le cœur du fils de roi s'émeut; il demande a Sharatz pourquoi il bronche : c'est la première fois depuis cent soixante ans qu'ils cheminent ensemble. Le cri de la Vila de la montagne répond : « Sharatz pleure le maître dont il va être séparé. » Mais Marco reprend : « Que la gorge te cuise, blanche Vila, tu as menti ! tant que ma tête sera sur mon cou, je ne me séparerai pas de Sharatz. Il n'y a pas de meilleur cheval sur terre, comme il n'y a pas, sur terre, meilleur héros que moi. »—« Tu ne peux être tué, ami Marco » répond la Vila, « ni par le bras d'un héros, ni par le tranchant du sabre, ni par le poids de la massue, ni par la pointe de la lance; et cependant tu mourras, pauvre Marco ! » C'est en regardant son visage dans le miroir de la source au haut de la montagne, que le héros saura qu'il doit mourir. Il fait ce qu'avait dit la Vila; il va, attache son cheval au sapin paré de riches feuilles verdoyantes, se penche sur l'eau de la source, regarde son visage dans ce miroir, et connaît qu'il faut mourir.

« O ma belle vie ! suave fleur ! vous étiez beaux, court pélerinage ! courte vie, qui n'avez duré que trois cents ans ! et déjà il me faut changer de monde ! »

« Alors le héros tira son sabre affilé; il le tira, le dénouant de sa ceinture, et marcha vers son fidèle cheval. D'un coup il abattit la tête de Sharatz, pour qu'il ne tombât point aux mains des Turcs, pour qu'il ne devînt pas la bête de somme du musulman, qui va chercher l'eau et traîne le *suguron* du maître.... (1). Il rompit ensuite son sabre en quatre morceaux, pour qu'il ne tombât point aux mains des Turcs, pour qu'ils ne se vantassent point que Marco leur avait laissé son sabre, et que le héros ne fût point maudit de la chrétienté. Il brisa sa lance en sept morceaux, qu'il jeta dans les branches des sapins touffus; puis enfin il prit sa massue redoutée, il la prit dans sa puissante main droite, la lança du

(1) Sorte de tonneau, large vase, dans lequel on transporte l'eau.

Digitized by Google

haut de la montagne Ourvina, au loin, dans les flots de la mer bleue et sombre. Et il dit, lui, Marco : « Le jour où cette massue remontera sur les eaux, ce jour seulement paraîtra un guerrier égal au fils de roi Marco. »

Le héros écrit ensuite sur ses tablettes, et lègue une bourse à celui qui ensevelira son corps, une autre pour les ornemens des églises ; il laisse la troisième aux boiteux et aux aveugles, « afin que les aveugles qui parcourent le monde célèbrent dans leurs chants les exploits de Marco. Puis il attache l'écrit à l'écorce du sapin vert, jette son dolman sur l'herbe, enfonce sur ses yeux son kalpak de zibeline, se couche, et ne se relève plus. »

Pendant toute une semaine, chaque voyageur qui voyage sur la route, et qui voit Marco étendu, passe au large, et se dit : « Le héros dort. » Enfin Basile, du mont Athos, arrive avec son disciple ; il s'écarte d'abord, avec respect et crainte ; mais il lit les tablettes, pleure, emporte le cadavre du héros, le conduit, sur un vaisseau, au mont Athos, enterre le corps au milieu de l'église sainte ; mais il ne lui élève aucun monument de souvenir, de peur que les ennemis, reconnaissant la tombe de Marco, ne se réjouissent, et ne s'en rient avec une joie sauvage. »

A^de^ MONGOLFIER.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Digitized by Google

MÉLANGES.

LETTRE ENCYCLIQUE DE GRÉGOIRE XVI.

Nous imprimons ici dans son entier la lettre encyclique que le Pape Grégoire XVI vient d'adresser aux évêques. La pensée secrète qui dirige la politique de la cour de Rome au milieu des circonstances difficiles où elle se trouve aujourd'hui se témoigne par des actes si rares et si peu décidés, que chaque parole émanée du saint-siége doit être soigneusement recueillie et profondément étudiée ; les voiles qui entourent la diplomatie des papes sont plus épais encore que ceux qui entourent celle des rois. En présence des dangers qui la menacent, la puissance vivante de l'Église s'est retirée tant qu'elle a pu de la scène du monde, attaquant peu, mais aussi s'exposant peu à souffrir l'insulte ou à se réduire à la défense, passant volontiers les mauvais jours dans le silencieux asile du sanctuaire, et moderant sagement son ambition sur la nécessité des tems et la crainte de rien hasarder et de rien compromettre. Quelle est au fond la dernière pensée de la papauté au sujet des choses que l'avenir tient en réserve au genre humain? Quelles sont ses espérances ou ses craintes? C'est demander quelle est sa foi ; question imposante, sur laquelle nous n'avons rien à décider, puisqu'elle appartient à l'inviolable domaine des consciences, mais au sujet de laquelle nous nous rappelons involontairement que Pierre durant la tempête tremblait et doutait de son maître.

Au reste, quelque opinion que l'on ait sur ce point, on ne peut s'empêcher d'être profondément frappé du caractère de grandeur qui règne dans cette lettre. Du gouvernement de l'Église au gouvernement de l'état de Rome, il y a loin; et les grandes choses se témoignent grandement. A la hauteur du langage, on croirait entendre encore la voix du dépositaire suprême des destinées de la terre, ne connaissant que lui et

Digitized by Google

l'impiété dans le monde; c'est cette souveraine du moyen âge qui oublie un instant sa vieillesse et sa décrépitude, et se relève de toute sa hauteur en apprenant qu'on lui propose de pactiser avec l'esprit moderne; c'est, s'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, le vieux Caton en présence des novateurs et des philosophes; ou mieux encore, peut-être, ces sénateurs antiques, assis dans leurs siéges curules, et se drapant, à l'approche des Gaulois, dans la majesté de leurs toges consulaires, prêts à mourir s'il fallait mourir, mais à mourir sénateurs de Rome, et non point alliés des barbares. Le Pape ne cherche ni à se tromper, ni à se dissimuler le danger; il le montre au contraire dans toute son étendue : l'impiété victorieuse, le culte délaissé, l'autorité méconnue, les générations qui s'avancent, imbues déjà de sentimens hostiles, et prêtes à continuer le mouvement des idées et de la philosophie. Le tableau qu'il présente aux fidèles est douloureux et sombre, et l'orage amoncelé contre l'église du Christ s'y trouve peint avec une terrible exactitude : pas un trait qui ne soit vrai, mais aussi pas un rayon d'espoir, partant de la terre; à peine un regard qui, vers la fin, se lève incertain vers le ciel, et implore Jésus, *l'auteur et le consommateur de la foi.*

Cette lettre, comme on le voit assez en la lisant, a été principalement écrite en vue des doctrines émises par M. de Lamennais, et sur lesquelles il fallait bien que le saint-siége consentît enfin, malgré sa répugnance, à se prononcer formellement. La décision, quant au fond, ne pouvait guère être douteuse, et tout ce que l'on pouvait en attendre était de connaître le degré de précision et de fermeté avec lequel elle serait formulée. Sous ce rapport elle laisse peu à désirer, et l'on serait mal venu à se plaindre de l'obscurité du langage de la cour de Rome toutes les fois qu'il est question des droits de l'homme et de la liberté de l'esprit. C'est qu'en effet le catholicisme est tout entier compris dans la révélation absolue des prophéties et de l'évangile, et dans la représentation unitaire de Dieu par la personne de son vicaire. Quel pacte ferait-il donc avec la philosophie? Tout change autour de lui; mais lui, à moins de se suicider, ne pourra pas changer. Le gouvernement de l'Église n'est pas comme celui d'un royaume, où le roi par son action n'engage que lui, et peut, sans démentir sa propre au-

Digitized by Google

torité, penser autrement que les rois ses ancêtres. Le gouvernement de l'Église est un, et l'Esprit-Saint en est le chef suprême.

Au reste, pour bien pénétrer toute la pensée du conseil pontifical, il ne faut pas oublier que la parole des Papes comme celle des Prophètes est toujours figurée, et que c'est toujours derrière le relief que présente l'image qu'il faut chercher l'idée qui occupe l'esprit; c'est ainsi que, dès le début, nous voyons apparaître le souvenir de cette chaire antique de saint Pierre, de saint Pierre si petit dans le monde près de saint Paul, mais si grand dans l'Église, pour s'être tenu à la loi de Moïse et avoir enchaîné la tradition catholique jusqu'aux jours de la création. La chaire de saint Pierre en effet est immuable comme l'arche du tabernacle; c'est sur elle que plane l'esprit de Dieu, et pour celui qui a droit d'y siéger, les conseils qui sortent de la bouche d'un homme né peuvent être que vanité, s'ils ne sont pas impiété.

Il y aurait un long commentaire à établir sur cette lettre et sur la doctrine de M. de Lamennais; mais nous nous arrêtons, car notre intention n'est point d'entreprendre de cette manière la question de la réformation religieuse. Nous résumerons seulement tout ce qu'on pourrait en conclure en disant qu'il est chimérique de prétendre faire entrer le catholicisme dans aucun plan de *restauration* et de *régénération*. Au défaut de la foi, ce serait assez de la logique pour obliger les successeurs de saint Pierre à demeurer invariables sur la ligne de leurs devanciers (1).

GRÉGOIRE, PAPE XVIe DU NOM.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Vous vous étonnez peut-être que, depuis que la charge de toute l'Église a été imposée à notre faiblesse, nous ne vous ayons pas encore adressé de lettres, comme le demandaient et un usage qui remonte aux premiers tems, et notre

(1) Depuis que cette note a été écrite, M. de Lamennais a fait connaître sa réponse aux remontrances du Souverain Pontife, par une lettre insérée dans les feuilles publiques; il se soumet avec simplicité à la décision de l'autorité suprême. Au reste, il montre en cela une grande foi en son principe de Dieu, comme il avait montré une grande foi en son principe de liberté en osant le proposer à la cour de Rome.

Digitized by Google

bienveillance pour vous. Il était certainement dans nos vœux de vous ouvrir sur-le-champ notre cœur, et dans la communication du même esprit de vous entretenir de cette voix dont nous avons reçu l'ordre dans la personne du bien-heureux Pierre de confirmer nos frères. Mais vous savez assez par quelle tempête de désastres et de douleurs nous nous trouvâmes, dès les premiers momens de notre pontificat, jeté tout à coup dans la haute mer dans laquelle, si la droite de Dieu ne s'était signalée, vous nous eussiez vu submergé par l'effet d'une noire conspiration des méchans. Nous répugnons à renouveler nos justes douleurs par un triste retour sur tant de périls, et nous bénissons plutôt le Père de toute consolation, qui, dispersant les coupables, nous arracha à un danger imminent, et, en apaisant une effroyable tourmente, nous permit de respirer. Nous nous proposâmes sur-le-champ de vous communiquer nos vues pour guérir les maux d'Israël; mais l'immense fardeau d'affaires dont nous fûmes accablé pour ménager le rétablissement de l'ordre public apporta quelque retard à notre dessein.

Une nouvelle cause de notre silence vint de l'insolence des factieux, qui s'efforcèrent de lever une seconde fois les drapeaux de la révolte. Nous dûmes enfin, quoiqu'avec une profonde tristesse, user de l'autorité qui nous est confiée d'en haut, et réprimer sévèrement l'extrême opiniâtreté de ceux dont la fureur effrénée paraissait non pas adoucie, mais plutôt fomentée par une longue impunité, et par un excès d'indulgence et de bonté de notre part. De là, comme vous avez pu le conjecturer, notre tâche et notre sollicitude journalière sont devenues de plus en plus pénibles.

Mais comme nous avons, suivant l'ancienne coutume, pris possession du pontificat dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, ce que nous avions différé pour les mêmes causes, nous venons à vous, vénérables frères, et nous vous adressons cette lettre en signe de nos dispositions pour vous, dans ce jour heureux où nous solennisons le triomphe de l'Assomption de la très-sainte Vierge dans le ciel, afin que celle qu'au milieu des plus grandes calamités nous avons reconnue comme patrone et comme libératrice, nous soit aussi favorable au moment où nous écrivons, et que, par son souffle céleste, elle nous inspire les conseils qui peuvent être les plus salutaires au troupeau chrétien.

C'est avec le cœur percé d'une profonde tristesse que nous venons à vous, dont nous connaissons le zèle pour la religion, et que nous savons fort inquiets des dangers du tems où nous vivons. Nous pouvons dire avec vérité que c'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres pour cribler, comme le blé, les fils d'élection. Oui, « la terre est dans le deuil et périt; elle est infectée par la corruption de ses habitans, parce qu'ils ont violé les lois, changé les ordonnances du Seigneur, rompu son alliance éternelle. »

Nous vous parlons, vénérables frères, de ce que vous voyez de vos yeux, et de ce dont nous pleurons et nous gémissons ensemble. C'est le triomphe d'une méchanceté sans retenue, d'une science sans pudeur, d'une licence sans bornes. Les choses saintes sont méprisées, et la majesté du culte divin, qui est aussi puis-

Digitized by Google

sante que nécessaire, est blâmée, profanée, tournée en dérision par des hommes pervers. De là la sainte doctrine se corrompt, et les erreurs de tout genre se propagent audacieusement. Ni les lois saintes, ni la justice, ni les maximes, ni les règles plus respectables, ne sont à l'abri des atteintes des langues d'iniquité. Cette chaire du bienheureux Pierre, où nous sommes assis, et où Jésus-Christ a posé le fondement de son église, est violemment agitée, et les liens de l'unité s'affaiblissent et se rompent de jour en jour. La divine autorité de l'Église est attaquée, ses droits sont anéantis ; elle est soumise à des considérations terrestres, et réduite à une honteuse servitude; elle est livrée, par une profonde injustice, à la haine des peuples. L'obéissance due aux évêques est enfreinte et leurs droits sont foulés aux pieds. Les académies et les gymnases retentissent horriblement d'opinions nouvelles et monstrueuses, qui ne sapent plus la foi catholique en secret et par des détours, mais qui lui font ouvertement une guerre publique et criminelle : car, quand la jeunesse est corrompue par les maximes et par les exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est bien plus grand, et la perversité des mœurs devient plus profonde, Ainsi, lorsqu'on a secoué le frein de la religion par laquelle seule les royaumes subsistent et l'autorité se fortifie, nous voyons les progrès de la ruine de l'ordre public ; de la chute des princes, du renversement de toute puissance légitime. Cet amas de calamités vient surtout de la conspiration de ces sociétés dans lesquelles tout ce qu'il y a eu, dans les hérésies et dans les sectes les plus criminelles, de sacrilége, de honteux et de blasphématoire, s'est écoulé, comme dans un cloaque, avec le mélange de toutes les souillures.

Ces maux, vénérables frères, et beaucoup d'autres, et de plus fâcheux encore peut-être, qu'il serait trop long d'énumérer aujourd'hui, et que vous connaissez très-bien, nous jettent dans une douleur longue et amère, nous que le zèle de toute la maison de Dieu doit particulièrement dévorer, placé que nous sommes sur la chaire du prince des apôtres. Mais comme nous reconnaissons que dans cette situation il ne suffit pas de déplorer des maux si nombreux, mais que nous devons nous efforcer de les arracher autant qu'il est en nous, nous recourons à votre foi comme à une aide salutaire, et nous en appelons à votre sollicitude pour le salut du troupeau catholique, vénérables frères, dont la vertu et la religion aprouvées, la prudence singulière et la vigilance assidue nous donnent un nouveau courage et nous soutiennent, nous consolent et nous récréent au milieu de circonstances si dures et si affligeantes. Car il est de notre devoir d'élever la voix et de tout tenter pour que le sanglier sorti de la forêt ne ravage pas la vigne, et pour que les loups n'immolent pas le troupeau. C'est à nous à ne conduire les brebis que dans des pâturages qui leur soient salutaires et qui soient à l'abri de tout soupçon de danger. A Dieu ne plaise, nos très-chers frères, qu'accablés de tant de maux et menacés de tant de périls, les pasteurs manquent à leur charge, et que, frappés de craintes, ils abandonnent le soin des brebis ou s'endorment dans un lâche repos! Défendons donc dans l'unité du même esprit notre cause

Digitized by Google

commune, ou plutôt la cause de Dieu, et réunissons notre vigilance et nos efforts contre l'ennemi commun pour le salut de tout le peuple.

Vous remplirez ce devoir, si, comme le demande votre office, vous veillez sur vous et sur la doctrine, vous rappelant sans cesse que *l'Église universelle est ébranlée par quelque nouveauté que ce soit*, et que, suivant l'avis du pontife saint Agathon, *rien de ce qui a été défini ne doit être retranché, ou changé, ou ajouté, mais qu'il faut le conserver pur et pour le sens et l'expression.* Qu'elle soit donc ferme et inébranlable cette unité qui réside dans la chaire du bienheureux Pierre comme sur son fondement, afin que là même d'où découlent pour toutes les églises les avantages d'une communion précieuse, se trouvent *pour tous un rampart, un refuge assuré, un port à l'abri des orages et un trésor de biens sans nombre.* Ainsi, pour réprimer l'audace de ceux qui s'efforcent d'enfreindre les droits du saint-siége ou de rompre l'union des églises avec ce siége, union qui seule les soutient et leur donne la vie, inculquez un grand zèle, une confiance et une vénération sincère pour cette chaire éminente, vous écriant avec saint Cyprien, « que celui-là se flatte faussement d'être dans l'Église qui abandonne la chaire de Pierre sur laquelle l'Église est fondée. »

Vous devez donc travailler et veiller sans cesse à conserver le dépôt de la foi au milieu de cette conspiration d'impies que nous voyons avec douleur avoir pour objet de le ravager et de le perdre. Que tous se souviennent que le jugement sur la saine doctrine dont les peuples doivent être instruits, et le gouvernement de toute l'Église, appartiennent au pontife romain; à qui « la pleine puissance de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle a été donnée par Jésus-Christ, » comme l'ont expressément déclaré les pères du concile de Florence. C'est le devoir de chaque évêque de s'attacher fidèlement à la chaire de Pierre, de conserver religieusement le dépôt et de gouverner le troupeau qui lui est confié. Que les prêtres soient soumis, il le faut, aux évêques, que saint Jérôme les avertit de « considérer comme les pères de l'ame; » qu'ils n'oublient jamais que les anciens canons leur défendent de faire rien dans le ministère et de s'attribuer le pouvoir d'enseigner et de prêcher « sans la permission de l'évêque, à la foi duquel le peuple est confié et auquel on demandera compte des ames ». Qu'il soit donc constant que tous ceux qui trament quelque chose contre cet ordre établi troublent autant qu'il est en eux l'état de l'Église.

Ce serait sans doute une chose coupable et tout-à-fait contraire au respect avec lequel on doit recevoir les lois de l'Église, que d'improuver par un déréglement insensé d'opinions la discipline établie par elle, et qui renferme l'administration des choses saintes, la règle des mœurs et les droits de l'Église et de ses ministres ou bien de signaler cette discipline comme opposée aux principes certains du droit de la nature, ou de la présenter comme défectueuse, imparfaite, et soumise à l'autorité civile.

Comme il est constant, pour nous servir des paroles des pères de Trente, que l'Église « a été instruite par Jésus-Christ et ses apôtres, et qu'elle est enseignée

Digitized by Google

par l'esprit saint qui lui suggère incessamment toute vérité, » il est tout-à-fait absurde et souverainement injurieux pour elle que l'on mette en avant une certaine *restauration* et *régénération* comme nécessaire pour pourvoir à sa conservation et à son accroissement; comme si elle pouvait être censée exposée à la défaillance, à l'obscurcissement, ou à d'autres inconvéniens de cette nature. Le but des novateurs en cela est de « jeter les fondemens d'une institution humaine récente, et de faire ce que saint Cyprien avait en horreur, que l'Église, qui est divine, *devienne tout humaine.* » Que ceux qui forment de tels desseins considérent bien que c'est au seul pontife romain, suivant le témoignage de saint Léon, que « la dispensation des canons a été confiée, » et qu'il lui appartient à lui seul, et non à un particulier, « de prononcer sur les régles anciennes, » et ainsi, comme l'écrit saint Gélase, « de peser les décrets des canons et d'apprécier les réglemens de ses prédécesseurs pour tempérer, après un examen convenable, ceux où la nécessité du tems et l'intérêt des églises demandent quelques adoucissemens ».

Nous voulons ici exciter votre zèle pour la religion contre une ligue honteuse formée à l'égard du célibat ecclésiastique, ligue que vous savez s'agiter et s'étendre de plus en plus; quelques ecclésiastiques joignant pour cela leurs efforts à ceux des philosophes corrompus de notre siècle, oubliant leur caractère et leurs devoirs, et se laissant entraîner par l'appât des voluptés jusqu'à ce point de licence qu'ils ont osé en quelques lieux adresser aux princes des prières publiques réitérées pour anéantir cette sainte discipline. Mais il nous est pénible de vous entretenir long-tems de ces honteuses tentatives, et nous nous confions plutôt sur votre religion pour vous charger de conserver, de venger, de défendre de toutes vos forces, suivant les règles des canons, une loi si importante, et sur laquelle les traits des libertins sont dirigés de toutes parts.

L'union honorable des chrétiens, que saint Paul appelle un *grand sacrement en Jésus-Christ et dans l'Église*, demande nos soins communs pour empêcher qu'on ne porte atteinte, par des opinions peu exactes ou par des efforts et des actes, à la sainteté et à l'indissolubilité du lien conjugal. Pie VIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, vous l'avait déjà instamment recommandé dans ses lettres; mais les mêmes trames funestes se renouvellent. Les peuples doivent donc être instruits avec soin que le mariage une fois contracté suivant les règles ne peut plus être rompu, que Dieu oblige ceux qui sont ainsi unis à l'être toujours, et que ce lien ne peut être brisé que par la mort. Qu'ils se souviennent que le mariage faisant partie des choses saintes, est soumis par conséquent à l'Église; qu'ils aient devant les yeux les lois faites par l'Église sur cette matière, et qu'ils obéissent religieusement et exactement à celles de l'exécution desquelles dépendent la force et la vertu de l'alliance. Qu'ils prennent garde d'admettre sous aucun rapport rien de contraire aux ordonnances des canons et aux décrets des conciles, et qu'ils se persuadent bien que les mariages ont une issue malheureuse, quand ils sont formés contre la discipline de l'Église, ou sans avoir invoqué Dieu, ou par la seule ardeur des passions, sans que les époux aient songé au sacrement et aux mystères qu'il signifie.

Digitized by Google

Nous arrivons maintenant à une autre cause des maux dont nous gémissons de voir l'Église affligée en ce moment, savoir, à cet *indifférentisme* ou cette opinion perverse qui s'est répandue de tout côté par les artifices des méchans, et d'après laquelle ou pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce soit, pourvu que les mœurs soient droites et honnêtes. Il ne vous sera pas difficile, dans une matière si claire et si évidente, de repousser la plus fatale erreur du milieu des peuples confiés à vos soins. Puisque l'apôtre nous avertit qu'il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême, que ceux-là craignent qui s'imaginent que toute religion offre les moyens d'arriver au bonheur éternel, et qu'ils comprennent que, d'après le témoignage même du Sauveur, ils sont contre le Christ, puisqu'ils ne sont point avec lui, et qu'ils dissipent malheureusement, puisqu'ils ne recueillent point avec lui, et par conséquent qu'il est hors de doute qu'ils périront éternellement, s'ils ne tiennent la foi catholique et s'ils ne la gardent entière et inviolable. Qu'ils écoutent saint Jérôme, qui, dans un tems où l'Église était partagée en trois par un schisme, raconte que, fidèle à ses principes, il avait constamment répondu à ceux qui cherchaient à l'attirer à leur parti : « Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis avec lui. » Ce serait à tort que quelqu'un se rassurerait, parce qu'il a été régénéré dans les eaux du baptême, car saint Augustin lui répondrait à propos : « Un sarment coupé à la vigne conserve encore la même forme ; mais à quoi lui sert cette forme, s'il ne vit point de sa racine ? »

De cette source infecte de l'*indifférentisme* découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la *liberté de conscience*. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec une extrême impudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disait saint Augustin, « qui peut mieux donner la mort à l'ame que la liberté de l'erreur ? » En effet, tout frein étant ôté qui pût retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature inclinée au mal tombe dans un précipice, et nous pouvons dire avec vérité que *le puits de l'abîme* est ouvert, ce puits d'où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcit le soleil, et sortir des sauterelles qui ravagèrent la terre. De là le changement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des choses saintes et des lois les plus respectables répandu parmi le peuple, en un mot le fléau le plus mortel pour la société, puisque l'expérience a fait voir de toute antiquité que les états qui ont brillé par leurs richesses, par leur puissance, par leur gloire, ont péri par ce seul mal, la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l'amour des nouveautés.

Là se rapporte cette liberté funeste, et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie pour publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et d'ardeur. Nous sommes épouvantés, vénérables frères, en considérant de quelles doctrines ou plutôt de

Digitized by Google

quelles erreurs monstrueuses nous sommes accablés, et en voyant qu'elles se propagent au loin et partout par une multitude de livres et par des écrits de toute sorte, qui sont peu de chose pour le volume, mais qui sont remplis de malice, et d'où il sort une malédiction qui, nous le déplorons, se répand sur la face de la terre. Il en est cependant, ô douleur! qui se laissent entraîner à ce point d'impudence, qu'ils soutiennent opiniâtrement que le déluge d'erreurs qui sort de là est assez bien compensé par un livre qui, au milieu de ce déchaînement de perversité, paraîtrait pour défendre la religion et la vérité. Or, c'est certainement une chose illicite et contraire à toutes les notions de l'équité, de faire de dessein prémédité un mal plus grand parce qu'il y a espérance qu'il en résultera quelque bien. Quel homme en son bon sens dira qu'il faut laisser se répandre librement des poisons, les vendre et transporter publiquement, les boire même, parce qu'il y a un remède tel que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort?

La discipline de l'Église fut bien différente dès le tems même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Qu'il suffise de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le cinquième concile de Latran, et la constitution qui fut depuis donnée par Léon X, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, pour empêcher « que ce qui a été sagement inventé pour l'accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles soit dirigé dans un but contraire, et porte préjudice au salut des fidèles. » Ce fut aussi l'objet des soins des pères du concile de Trente, qui, pour apporter remède à un si grand mal, firent un décret salutaire pour ordonner de rédiger un index des livres qui contiendraient une mauvaise doctrine. « Il faut combattre avec force, » dit Clément XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux; « il faut combattre avec force, autant que la chose le demande, et tâcher d'exterminer cette peste mortelle; car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur qu'en livrant aux flammes les coupables élémens du mal. » D'après cette constante sollicitude avec laquelle le Saint-Siége s'est efforcé dans tous les tems de condamner les livres suspects et nuisibles, et de les retirer des mains des fidèles, il est assez évident combien est fausse, téméraire, injurieuse au Saint-Siége, et féconde en maux pour le peuple chrétien, la doctrine de ceux qui non-seulement rejettent la censure des livres comme un joug trop onéreux, mais en sont venus à ce point de malignité qu'ils la présentent comme opposée aux principes de la droiture et de l'équité, et qu'ils osent refuser à l'Eglise le droit de l'ordonner et de l'exercer.

Comme nous avons appris que des écrits semés parmi le peuple proclament certaines doctrines qui ébranlent la fidélité et la soumission dues aux princes, et qui allument partout les flambeaux de la révolte, il faudra empêcher avec soin que les peuples ainsi trompés ne soient entraînés hors de la ligne de leurs devoirs. Que tous considèrent que, suivant l'avis de l'apôtre, « il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Ainsi, celui qui résiste à la puissance résiste à

Digitized by Google

l'ordre de Dieu, et ceux qui résistent s'attirent la condamnation à eux-mêmes. » Ainsi, les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler, par des trames honteuses de révolte et de sédition, la fidélité aux princes et de les précipiter du trône.

C'est pour cela, et afin de ne pas se souiller d'une si grande tache, que les premiers chrétiens, au milieu de la fureur des persécutions, surent cependant bien servir les empereurs et travailler au salut de l'empire, comme il est certain qu'ils le firent. Ils le prouvèrent admirablement, non-seulement par leur fidélité à faire avec soin et promptitude ce qui leur était ordonné, et ce qui n'était point contraire à la religion, mais encore par leur courage et en répandant même leur sang dans les combats. « Les soldats chrétiens, dit saint Augustin, servaient un empereur infidèle; mais s'il était question de la cause de Jésus-Christ, ils ne reconnaissaient que ce qui est dans les cieux. Ils distinguaient le maître éternel du maître temporel, et cependant ils étaient soumis pour le maître éternel même au maître temporel. » C'est ce qu'avait devant les yeux l'invincible martyr Maurice, chef de la légion thébaine, lorsque, comme le rapporte saint Eucher, il répondit à l'empereur : « Nous sommes vos soldats, prince; mais cependant, serviteurs de Dieu, nous l'avouons librement..... Et maintenant même le danger où nous sommes de perdre la vie ne nous pousse pas à la révolte; nous avons des armes, et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux mourir que de tuer.» Cette fidélité des anciens chrétiens brille avec bien plus d'éclat, si on remarque, avec Tertullien, qu'alors les chrétiens *ne manquaient ni par le nombre, ni par la force, s'ils eussent voulu se montrer ennemis déclarés.* « Nous ne sommes que d'hier, dit-il, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos forts, vos municipes, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum..... Combien n'aurions-nous pas été disposés et prompts à faire la guerre, quoique avec des forces inégales, nous qui nous laissons égorger si volontiers, si notre religion ne nous obligeait plutôt à mourir qu'à tuer..... Si nous nous fussions séparés de vous, si une grande masse d'hommes se fût retirée dans quelque partie éloignée du monde, la perte de tant de citoyens, quels qu'ils soient, eût couvert de confusion votre puissance, l'eût punie même par ce seul abandon. Sans doute vous eussiez été épouvantés de votre solitude..... vous eussiez cherché à qui commander. Il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens; maintenant vous avez moins d'ennemis, à cause de la multitude des chrétiens. »

Ces beaux exemples de soumission inviolable aux princes, qui étaient une suite nécessaire des saints préceptes de la religion chrétienne, condamnent la détestable insolence et la méchanceté de ceux qui, tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, s'appliquent de toutes leurs forces à ébranler et renverser tous les droits des puissances, tandis qu'au fond ils n'apportent aux peuples que la servitude sous le masque de la liberté. C'est là que tendaient les coupables rêveries et les desseins des Vaudois, des Béguards, des Wicléfistes et

Digitized by Google

des autres enfans de Bélial, qui furent l'opprobre du genre humain, et qui furent pour cela si souvent et si justement frappés d'anathème par le siége apostolique. Ces fourbes, qui travaillent pour la même fin, n'aspirent aussi qu'à pouvoir se féliciter avec Luther d'*être libre de tous*, et, pour y parvenir plus facilement et plus vite, ils tentent audacieusement les entreprises les plus criminelles.

Nous n'aurions rien à présager de plus heureux pour la religion et pour les gouvernemens en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Église soit séparée de l'État, et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce soit rompue. Car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée.

Aux autres causes d'amertume et d'inquiétude qui nous tourmentent et nous affligent principalement dans le danger commun, se sont jointes certaines associations et réunions marquées où l'on fait cause commune avec des gens de toute religion, et même des fausses, et où, en feignant le respect pour la religion, mais vraiment par la soif de la nouveauté et pour exciter partout des séditions, on préconise toute espèce de liberté, on excite des troubles contre le bien de l'Église et de l'État, on détruit l'autorité la plus respectable.

C'est avec douleur, sans doute, mais aussi avec confiance pour celui qui commande aux vents et ramène le calme, que nous vous écrivons tout ceci, vénérables frères, afin que, vous couvrant du bouclier de la foi, vous vous efforciez de combattre courageusement pour le Seigneur. C'est à vous surtout qu'il appartient de vous montrer comme un rempart contre toute hauteur qui s'élève en opposition à la science de Dieu. Tirez le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu, et que ceux qui ont faim de la justice reçoivent de vous le pain de cette parole. Appelés à être des ouvriers diligens dans la vigne du Seigneur, ne songez, ne travaillez tous ensemble qu'à arracher du champ qui vous est confié toute racine amère, à y étouffer toute semence vicieuse, et à y faire croître une moisson abondante de vertus. Embrassant dans notre affection paternelle ceux qui s'appliquent aux sciences ecclésiastiques et aux questions de philosophie, exhortez-les fortement à ne pas se fier imprudemment sur leur esprit seul, qui les éloignerait de la voie de la vérité et les entraînerait dans les routes des impies. Qu'ils se souviennent que Dieu est le « guide de la sagesse et le réformateur des sages, » et qu'il ne peut se faire que nous connaissions Dieu sans Dieu, qui apprend par son Verbe aux hommes à connaître Dieu. Il est d'un orgueilleux, ou plutôt d'un insensé, de peser dans une balance humaine les mystères de la foi qui surpassent tout sentiment, et de se fier sur notre raison, qui est faible et débile par la condition de la nature humaine.

Que nos très-chers fils en Jésus-Christ les princes favorisent, par leur concours et leur autorité, ces vœux que nous formons pour le salut de la religion et de l'État. Qu'ils considèrent que leur autorité leur a été donnée, non-seulement pour le gouvernement temporel, mais surtout pour défendre l'Église, et que tout

Digitized by Google

ce qui se fait pour l'avantage de l'Église se fait aussi pour leur puissance et pour leur repos. Qu'ils se persuadent même que la cause de la religion doit leur être plus chère que celle du trône, est que le plus important pour eux, pouvons-nous dire avec le pontife saint Léon, est « que la couronne de la foi soit ajoutée de la main de Dieu à leur diadème. » Placés comme pères et tuteurs des peuples, ils leur procureront une paix et une tranquillité véritables, constantes et prospères, s'ils mettent tous leurs soins à maintenir intactes la religion et la piété envers Dieu, qui porte écrit sur le fémur : « Roi des rois, et Seigneur des seigneurs. »

Mais, afin que tout cela arrive heureusement, levons les yeux et les mains vers la très-sainte Vierge Marie, qui seule a anéanti toutes les hérésies, et qui forme notre plus grand sujet de confiance, ou plutôt qui est tout le fondement de notre espérance. Qu'au milieu des besoins pressans du troupeau du Seigneur, elle implore par sa protection une issue favorable pour nos efforts, pour nos desseins et pour nos démarches. Nous demandons instamment et par d'humbles prières, et à Pierre, prince des apôtres, et à Paul son collègue dans l'apostolat, que vous empêchiez avec une fermeté inébranlable qu'on ne pose d'autre fondement que celui qui a été établi de Dieu même. Nous avons donc cette espérance, que l'auteur et le consommateur de notre foi, Jésus-Christ, nous consolera enfin dans les tribulations qui nous sont survenues de toutes parts, et nous vous donnons affectueusement à vous, vénérables frères, et aux brebis confiées à votre soin, la bénédiction apostolique, gage du secours céleste.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le dix-huit des calendes de septembre, jour solennel de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, an de l'incarnation M DCCC XXXII, et le deuxième de notre pontificat.

Digitized by Google

NOTE SUR LE SYSTÈME DE M. FOURIER.

Nous avons, dans un de nos derniers numéros, exposé les motifs qui nous faisaient rejeter les opinions de M. Fourier, comme étant sur les points les plus généraux diamétralement opposées à celles qui forment la base de notre croyance. Nous revenons encore aujourd'hui sur cette doctrine, parce qu'il nous semble utile d'ajouter au jugement que nous en avons porté quelques développemens qui n'auraient pas trouvé leur place dans un article où il n'en était traité que d'une manière secondaire; et d'ailleurs le journal récemment fondé par l'école Fouriériste nous ayant publiquement invité à ajouter quelques explications à notre critique et à nos assertions sur cette doctrine encore naissante et peu connue, nous regardons sa demande comme tout-à-fait légitime, et nous y obtempérons volontiers.

Comme l'ont fort bien remarqué les disciples de M. Fourier, le jugement que nous avons porté est seulement une fin de non-recevoir et non point une critique complète, qui en ce moment ne se trouve nullement dans l'ordre de travaux que nous nous proposons. Pour des hommes qui ont pris foi en des principes et qui en ont déjà établi quelques conséquences, il existe deux manières de juger une doctrine étrangère, lorsqu'elle se présente devant eux. Ils peuvent se porter tout d'abord aux conséquences déduites du principe de cette doctrine, pour reconnaître si elles sont en contradition avec celles auxquelles ils sont eux-mêmes parvenus, et affirmer alors la fausseté du principe par la fausseté des conséquences. Dans la marche en avant pour la conquête des idées, cette manière est la plus décidée et la plus prompte. Il est une autre méthode plus sérieuse et plus ferme, mais aussi plus pénible et plus lente. c'est celle qui s'adresse aux positions philosophiques trop importantes pour être laissées en arrière; la critique, au lieu de demeurer aux surfaces, se porte au principe, l'attaque dans son germe, l'anéantit, et disperse alors comme des fantômes toutes ces vaines conséquences dépourvues de substance et de force. C'est là la grande guerre, où les livres répondent aux livres, les méditations aux méditations; et c'est à elle que convoquent toujours les inventeurs de systèmes, toujours sûrs d'eux-mêmes et de la postérité. C'est une critique de cette nature que demanderait la doctrine

Digitized by Google

universelle de M. Fourier, si elle venait à se propager et à s'étendre; mais un tel travail ne nous paraît réclamé, quant à présent, par aucune nécessité, et se trouve d'ailleurs complétement en dehors du but que nous voulons atteindre. Nous voulons cependant indiquer ici en peu de mots notre opinion sur l'essence de cette théorie, afin que M. Fourier demeure bien convaincu que nous ne la rejetons que parce que nous l'avons bien comprise.

« S'il existe des vérités qui nous paraissent détachées les unes des autres, a dit un grand géomètre, c'est que nous ignorons le lien qui les réunit dans un tout » Cette opinion, qui devient de plus en plus l'opinion des esprits élevés, est celle que M. Fourier a adoptée pour son point de départ; mais, franchissant d'un bond toute cette distance qui sépare encore l'esprit humain de la connaissance de l'univers, il croit avoir trouvé le sens mystérieux de cette unité dont les hommes commencent seulement à soupçonner l'existence. Tous ces champs d'étude ouverts à notre esprit, et qui pour notre intelligence semblent comme étrangers les uns aux autres, et comme appartenant à des mondes divers, mouvemens des astres, harmonies des sons, passions de l'ame, etc., toutes ces choses semblent, au contraire, à M. Fourier, liées par l'analogie et formées par une même image; ce sont comme autant de miroirs qui reflètent vers nous la majestueuse unité de l'univers, et qui, pour celui qui a la clef de l'énigme de Dieu, s'expliquent mutuellement en s'interprétant l'un par l'autre. Certes, au premier aspect l'idée est grande; mais, en pareille matière, l'idée ne saurait être grande qu'à la condition d'être vraie et certaine. Or on démontrerait qu'elle est arbitraire en faisant voir qu'aucun axiome et qu'aucune observation ne sauraient y conduire. On ne pourrait pas démontrer *à priori* qu'elle est fausse, car l'esprit humain n'est point encore assez élevé pour comprendre la nécessité de l'univers, et voir du premier coup l'impossibilité d'un plan conçu sur cette formule des analogues; mais on démontrerait *à posteriori* qu'elle est fausse, en suivant les parallèles qu'elle prétend établir, et constatant qu'ils sont faux de tous points, et ne présentent que de vagues et incertains rapprochemens. D'ailleurs l'essence de la nature humaine consistant dans le mouvement et dans la pensée, peut-elle être sérieusement comparée à l'essence des planètes? La liberté pour l'homme consiste-t-elle à donner le libre essor à ses attractions

Digitized by Google

passionnelles, et ne consiste-t-elle pas plutôt à prendre en lui-même la détermination de ses actions, au lieu de l'abandonner, comme les brutes, aux causes extérieures? Dieu, en créant les sociétés humaines, s'est-il proposé le même but qu'en créant les sociétés des insectes? Les questions et les têtes de chapitres se pressent en foule en un pareil sujet; mais notre intention nous porte à le laisser de côté pour en venir à ce que nous avons promis, savoir, la justification de nos assertions par quelques citations tirées des ouvrages de M. Charles Fourier.

Que les doctrines cosmogoniques de M. Fourier soient complétement étrangères à l'esprit scientifique actuel, c'est ce qui résulte de ce qu'elles ne sont point basées sur l'observation des faits, mais déduites d'un principe général arbitrairement posé; que cette méthode le conduise à des aberrations que la plupart jugeront singulières, c'est ce qu'il nous sera si aisé de montrer que nous devons à peine nous excuser d'avoir, dans notre précédent article, attribué aux habitans de la terre ce qui devait appartenir seulement aux habitans du soleil.

Voici d'abord la gamme des droits naturels avec quelques-unes de leurs analogies (*Traité de l'association*, tome 1er, page 126):

GAMME DES DROITS NATURELS AVEC ANALOGIES.

		DROITS.		PASSIONS.	COULEURS.	COURBES.	NOTES.
1	Cardinaux.	Cueillette.	Cardinales,	Amitié.	Violet.	Cercle.	Ut.
2		Pâture.		Amour.	Azur.	Ellipse.	Mi.
3		Pêche.		Famillisme.	Jaune	Parabole.	Sol.
4		Chasse.		Ambition.	Rouge.	Hyperbole.	Si.
5	Distributifs.	Ligue intér.	Distributives.	Cabaliste.	Indigo.	Spirale.	Ré.
6		Insouciance.		Papillonne.	Vert,	Conchoïde.	Fa.
7		Vol extér.		Composite.	Orangé.	Logarithmique.	La
	Y	MINIMUM.		UNITÉISME.	BLANC.	CYCLOÏDE.	UT H.
	A	*Liberté.*		*Favoritisme.*	*Noir.*	*Epicycl.*	*B ut.*

J'ajouterai, pour laisser entrevoir plus clairement la manière dont M. Fourier entend l'analogie universelle, un exemple qui montrera avec quelle rigueur il poursuit son principe fondamental jusque dans le

Digitized by Google

moindre détail de son organisation sociale, sans jamais rien donner à l'arbitraire. (*Traité de l'assoc.*, t. 1er, p. 503) :

« Si j'enseigne que, dans une phalange, l'enfance active, de 4 ½ à 20 ans, doit être distribuée en 5 tribus ou chœurs des deux sexes :

2e chérubins et chérubines, 4 ½ à 6 ½ ans. — 3e séraphins et séraphines, 6 ½ à 9. — 4e lycéens et lycéennes, 9 à 12. — 5e gymnasiens et gymnasiennes, 12 à 15 ½. — 6e jouvenceaux et jouvencelles, 15 ½ à 20.

Il faut rallier ce précepte à un tableau naturel : on le voit tracé dans la fleur de pensée, dont les 5 pétales, bizarrement disposés, figurent la relation des 5 tribus de l'enfance. Les trois plus âgées (n° 4, 5, 6) exercent une autorité régentale sur les deux plus jeunes (2 et 3); aussi, par analogie, les trois pétales supérieurs ont-ils la couleur jaune, *paternité*, dont sont privés les deux inférieurs. Cette leçon devra se répéter dans toutes les autres parties de la plante; dans les feuilles, semences, racines, habitudes et relations de genre ou d'espèce.

» *Chaque disposition indiquée pour l'ordonnance d'une phalange sociétaire devra s'étayer de ces preuves analogiques tirées de tous les règnes.* Par exemple, si je dis que la phalange, quel qu'en soit le degré, doit se diviser d'abord en 16 tribus d'âges, formant 32 chœurs, 16 masculins et 16 féminins, il faudra démontrer que cette distribution est écrite dans tous les règnes par le créateur; s'étayer sur ce point de preuves matérielles, depuis les 32 dents et leur pivot, l'os byoïde, jusqu'aux 32 planètes et leur pivot le soleil; y ajouter cent autres preuves irrécusables, écrites dans le grand livre de la nature, et visiblement *analogues* à cette disposition. »

Voici quelques autres exemples à l'appui de nos assertions, ils sont fournis par l'analogie des créations planétaires et des générations organiques (*Traité de l'assoc.*, t. 1er, p. 521) :

« Les planètes étant androgynes comme les plantes, copulent avec elles-mêmes et avec les autres planètes. Ainsi la terre, par copulation avec elle-même, par fusion de ses deux aromes typiques, le masculin versé de pôle nord et le féminin versé de pôle sud, engendra le cerisier, fruit sous-pivotal des fruits rouges, et accompagné de 5 fruits de gamme; savoir : la Terre copulant avec Mercure, son principal et 5e satellite engendra la *fraise*. Avec Pallas, son 4e satellite, la *groseille noire* ou *cassis*. Avec Cérès, son 3e satellite, la *groseille épineuse*. Avec Junon, son 3e satellite la *groseille en grappe*. Avec Phœbina, son premier satellite, RIEN, *lacune*, etc.

» Négligeons ce qui touche aux variétés fournies par chaque espèce, et envisageons sommairement l'œuvre des divers fonctionnaires. Observons d'abord qu'il manque un produit dans cette série : Phœbina n'a rien donné en fruits rouges; c'est pourtant une de nos lunes. (M. Fourier nomme *Phœbina* la planète *Vesta*.)

Digitized by Google

»En outre *Phœbé*, dite la *lune*, qui est aussi un de nos satellites, n'a rien donné dans ladite série.

» Trois problèmes ici se présentent et se compliquent :

»1° Le seul satellite conjugué n'a point créé, tandis que les autres, qui sont en orbite libre, ont fourni exactement leur contingent.

»2° L'un des satellites en orbite libre, *Phœbina-Vesta*, est de même en lacune de produit.

»3° Il semblerait que notre globe a six lunes, au lieu de cinq, nombre nécessaire pour compléter l'octave majeure (12 par 7 et 5).

»Les problèmes se résolvent l'un par l'autre. Phœbé n'a pu intervenir ni en modulation de fruits rouges, ni en aucune autre, et pour bonne raison ; c'est qu'elle était déjà morte à l'époque de nos deux créations, toutes deux post-diluvielles, faites après le déluge.

»Or, le déluge ayant été causé par la mort de Phœbé, qui, en agonie, se rua sur le globe, l'approcha fortement en périgée, et causa l'extravasation de ses mers (événement que je décrirai ailleurs), Phœbé n'a pas pu intervenir dans les deux créations susmentionnées dont on a remeublé notre globe. »

Veut-on savoir comment nos désordres terrestres entravent les fonctions attribuées au soleil? M. Fourier nous apprend que cette suspension dans la création tient à ce que notre globe ne verse pas son contingent en arôme fécondant (*Ibid.*, p. 532) :

»D'où vient que notre planète ne fournit plus de cet arôme? ce n'est pas un effet d'impuissance ni de vieillesse, car elle est fort jeune et infra-pubère. C'est une suspension d'exercice aromal, causée par la chute de l'astre en subversion ascendante, où il tomba environ 50 ans avant le déluge. Cette crise est inévitable sur tous les globes, excepté le soleil ; ils en souffrent tous du plus au moins, comme les enfans souffrent de la dentition.

»La terre en a si prodigieusement souffert, qu'une fièvre putride résultant de cet incident s'est communiquée au satellite Phœbé, qui en est mort. Notre planète n'est pas moins un petit astre des plus vigoureux. On ne confierait pas à un astre faible et douteux le poste important de *cardinale miniature d'un foyer d'univers*.

»Tel est le rôle de la terre pourvue des facultés nécessaires. Pendant trois siècles antérieurs au déluge (Eden, I, 25), elle versa en bon titre, et le soleil put s'approvisionner d'une petite masse d'arôme tétra-cardinal dont il a fait usage pour fixer et implaner Vesta. Mais la provision était déjà épuisée au tems de César, où le soleil fut affecté d'une forte maladie, dont il a ressenti en 1785 une nouvelle atteinte. Il est faux qu'il ait été malade en 1816, comme on l'en soupçonna : c'était la terre seule qui était affectée, et qui l'est de plus en plus, ainsi qu'il appert par la dégradation climatérique et le dérangement des saisons. Le so-

Digitized by Google

leil périclite de même ; car tout astre pivotal est en souffrance dès qu'il est faussé en arôme tétra-cardinal.

« Une autre lésion interne est celle qui frappe sur notre globe exclu de commerce aromal, hors d'état de se conjuguer ses cinq lunes vivantes, et réduit à un astre mort, à la lune Phœbé, pour son service d'absorption et résorption aromale.

« Les cardinales n'ont jamais qu'un satellite avant d'être parvenues à *l'Harmonie composée*; jusque-là, leurs autres lunes se tiennent en orbite simple, comme Junon, Cérès, Pallas, Phœbina et Mercure ; ils ne viendront pas se conjuguer tant que notre globe ne sera pas pourvu d'arôme de bon titre, qui peut seul les attirer. Mais dès que nous serons parvenus à l'harmonie, notre globe régénéré d'arôme reproduira son auréole lumineuse ou couronne boréale, qu'il portait avant le déluge, et qui est attribut de cardinale hypo-majeure (l'hyper-majeure porte la couronne en équateur); aussitôt nos cinq satellites désorbiteront de leurs entre-ciels, se mettront en marche et viendront se conjuguer sur nous, à peu près aux distances qui suivent :

Phœbina environ	20,000	lieues.
Junon	40,000	»
Cérès	60,000	»
Pallas	80,000	»
Mercure	200,000	»

« Alors s'effectuera la fusion des glaces polaires arctiques et antarctiques simultanément. »

Nous nous arrêtons là, et n'entrons point dans le détail de cet océan de limonade que doit former l'aurore boréale, en se condensant autour du pôle, et en projetant une énorme quantité d'acide citrique; nous allons seulement montrer que M. Fourier marche avec tout autant de sérieux et d'assurance dans ses créations animales que dans ses créations astronomiques (*Ibid.*, p. 528) :

« Il convient, dit M. Fourier en parlant des loups et des loutres, de réitérer fréquemment ces remarques sur les désordres de nos créations presque entièrement contre-moulées et scissionnaires avec l'homme, avec l'être pivotal d'harmonie auquel tout doit se rallier. On ne saurait trop répéter que notre globe est de tous les globes le plus mystifié en créations, et le plus intéressé à se délivrer sans délai du mobilier odieux que lui ont donné les deux créations actuelles ; mobilier dont on peut sous *cinq ans* obtenir le remplacement, tout en conservant le peu qu'il a fourni de bon : cheval, mouton, etc.

« Ce serait pour nous une connaissance bien vaine que celle du système de la nature, si elle ne nous donnait pas les moyens de corriger le mal existant, et de remplacer les produits scissionnaires, les êtres nuisibles à l'homme, par des contre-moulés ou serviteurs utiles. Que nous importerait de savoir en quel ordre

Digitized by Google

chaque astre est intervenu dans la création ; de savoir que le cheval et l'âne furent créés par Saturne en telle modulation ; le zèbre et le quagga par Protée (étoile non découverte et bien existante, puisqu'on voit ses ouvrages en tous genres) ; que dans cette modulation, Jupiter donna le bœuf et le bison ; et Mars, le chameau et le dromadaire ? Après ces notions acquises, il nous resterait la fâcheuse certitude que les astres qualifiés de promeneurs oisifs ont au contraire fait sur notre globe sept fois trop d'ouvrage, en nous donnant un mobilier dont les sept huitièmes sont malfaisans.

« Ce qui nous sera précieux, ce sera l'art de les ramener en scène de création par un travail contre-moulé, par lequel celui qui nous a donné le lion nous donnera en contre-moule un superbe et docile quadrupède, un porteur élastique, l'ANTI-LION, avec des relais duquel un cavalier, partant le matin de Calais ou Bruxelles, ira déjeûner à Paris, dîner à Lyon et souper à Marseille, moins fatigué de cette journée qu'un de nos courriers à franc étrier ; car le cheval est un porteur rude et simple (solipède), qui sera à l'anti-lion ce qu'est la voiture sans soupente à la voiture suspendue. Le cheval sera laissé pour attelages et parades, quand on possédera les familles des porteurs élastiques, anti-lion, anti-tigre, anti-léopard, etc.

« Les nouvelles créations, qu'on peut voir commencer sous *cinq ans*, donneront à profusion de telles richesses en tous règnes, dans les mers comme sur les terres ; anti-baleines traînant le vaisseau dans les calmes, anti-requins aidant à traquer le poisson, anti-crocodiles, anti-phoques, etc. »

Nous avons un peu étendu nos citations sur ce chapitre, non dans l'intention de verser du ridicule sur des questions qui, au fond, appartiennent aux régions les plus élevées de l'esprit, mais dans le but de laisser entrevoir les singulières solutions auxquelles conduit le principe fondamental de M. Fourier, et de nous justifier en même temps de l'inexactitude que nous avions commise dans notre dernier article, en voulant rapporter un exemple de création nouvelle.

Les doctrines historiques de M. Fourier, étant analogues en tous points à ses doctrines cosmogoniques, ne sont pas soutenues par une étude plus approfondie et plus sérieuse des opinions et des faits. Quant à ce que nous avons dit, que M. Fourier renonce à la tradition du passé en le réprouvant tout entier, c'est ce qui ressort avec la dernière évidence de ses emportemens contre les philosophes, dont les travaux sont à nos yeux le plus bel héritage du passé, et de ses déclamations contre cette civilisation qui, quelque imparfaite qu'elle soit, est cependant comme le résumé et le symbole du passé tout entier. Ne voulant pas allonger nos citations de ces phrases lourdes et grossières adres-

Digitized by Google

sées à tant de grands hommes, nous renvoyons au journal *le Phalanstère*, qui nous donnera pleine raison. Nous nous contentons de quelques lignes empruntées aux prolégomènes (*Traité de l'assoc.*, tome 1er, p. 96) :

« Il n'est que trop vrai : depuis vingt-cinq siècles qu'existent les sciences politiques et morales, elles n'ont rien fait pour le bonheur de l'humanité ; elles n'ont servi qu'à augmenter la malice humaine en raison du raffinement scientifique, à reproduire l'indigence, les perfidies et tous les fléaux sous diverses formes, etc. »

Il nous resterait encore à justifier par de semblables citations une dernière assertion, celle qui se rapporte à la partie morale de la théorie de M. Fourier. Si nous ne pouvons nous empêcher de réprouver sévèrement cette partie du système, c'est que, s'adressant aux passions qu'il est si facile de séduire, elle nous semble par là même bien plus dangereuse et bien plus grave que les autres, qui ne s'adressent qu'à la raison. *Ma théorie se borne*, dit l'inventeur, *à utiliser les passions telles que la nature les donne, et sans rien y changer*. Nous montrerions aisément à quels résultats conduit cette conséquence logique du principe fondamental, s'il nous était permis d'insister sur la passion *papillonne*, sur les ralliemens d'*associations amoureuses* de tous genres, *damoiseaux* et *damoiselles*, *menestrelles*, *troubadoures*, etc., ou même sur les hordes de *chenapans* et *sacripans* des deux sexes (*Traité d'assoc.*, tome 2). Mais d'abord, il nous serait difficile de trouver sur ces sujets des citations écrites avec cette plume trempée dans l'arc-en-ciel dont parle Diderot; et en outre un motif plus sérieux, dont on appréciera sans doute la convenance, nous empêche de donner aujourd'hui à cette accusation d'immoralité tous ses développemens. La sollicitude toute nouvelle du pouvoir à l'égard de la morale des associations qui tendent à se former, surtout sous le rapport de la polygamie, nous engage à modérer des paroles qui pourraient trouver écho ailleurs que devant l'opinion publique. Nous aimons mieux, au lieu de prendre la chose au sérieux, en finir par une petite anecdote choisie parmi celles que rapporte fréquemment M. Fourier pour peindre les mœurs du phalanstère; elle montrera tout au moins que dans l'*association* on fait assez bon marché de l'amour (*Assoc.*, tome 2, p. 490) :

« Lucas, âgé de vingt ans, est très-pauvre : il a par une chute déchiré et taché son plus bel habillement. Les taches seront enlevées par Eudoxie, dame très-riche, qui excelle dans les fonctions du groupe de dégraissage. Le raccommodage

Digitized by Google

sera fait par Orphise, autre dame riche et vraiment philosophe, puisqu'elle se plaît à *ressarcir les culottes*, et qu'elle excelle au groupe du racommodage en drap et des reprises masquées.

« Le pauvre Lucas a été bien servi par deux grandes dames, et ne sait comment leur en témoigner sa reconnaissance. Voilà un lien amical par domesticité, car les deux dames ont été ses domestiques dans cette affaire.

«Ces dames touchent à la cinquantaine: mais Lucas, dans un transport de gratitude, excédera peut-être les bornes de l'amitié, et pourra payer sa dette par un brin d'amour. »

On voit que le législateur nouveau ne rachète pas par l'élégance son peu de sévérité sur ce grave sujet.

Nous terminerons par deux mots d'explication sur une expression mal comprise, au sujet de laquelle les disciples de M. Fourier se sont particulièrement récriés. Lorsque nous avons parlé de l'exorbitante prétention de M. Fourier, présentant aux hommes et aux planètes son Lévitique et son Deutéronome, assurément notre intention n'a point été d'établir un parallèle véritable entre le code sérieux et puissant de Moïse et le code singulier du Nouveau-Monde; nous voulions seulement essayer de caractériser d'un seul trait cette manie de tout savoir et de tout réglementer depuis la distribution architectonique des maisons (*Nouv. Monde*, pag. 147) jusqu'aux nuances et aux façons du costume (*Traité d'assoc.*, tome II, pag. 243), et jusque, faut-il le dire, jusqu'aux programmes des concours à ouvrir entre les cuisiniers pour la confection des compotes et des omelettes soufflées (*Traité d'assoc.*, tome II, p. 459). En voilà sans doute assez pour les hommes, et, quant aux planètes, il faut avouer que si la nature obéissait aux calculs de M. Fourier, comme à la baguette de Moïse, nous verrions bientôt des spectacles tels que n'en ont jamais vu ni l'Arabie ni l'Égypte.

Cette note complète ce que nous nous étions proposé à l'égard de M. Fourier. Nous avons d'abord fait connaître son procédé d'association en travaux domestiques et agricoles; nous avons ensuite exposé les motifs qui, sur les points les plus généraux, nous tenaient en désaccord avec lui, et nous venons enfin de montrer le lien unitaire qui groupe toutes ses conceptions autour d'un même principe.

Il en résulte que l'on se tromperait étrangement en pensant qu'il est permis de faire des œuvres de M. Fourier ce que l'on fait d'un recueil de poésies, dans lequel on peut cueillir ou laisser suivant sa fantaisie.

Digitized by Google

Par conséquent aussi, il est vrai de dire que les personnes qui, à un titre ou à un autre, se croiraient fondées à se réunir autour de M. Fourier, en déclarant accepter seulement telles ou telles parties de ses doctrines et de ses théories, ne pourraient agir ainsi que par suite d'une erreur profonde sur la valeur et l'enchaînement des idées; car ou les fragmens d'opinions qu'elles adoptent sont sans base et par conséquent sans solidité, ou ils se rattachent au principe fondamental et par conséquent aussi à tout le reste. Quant à nous, nous devons déclarer que si nous encourageons l'essai d'association que veut tenter la société constituée par M. Fourier, c'est que nous voyons bien plutôt, dans l'intention des actionnaires, une application de l'attraction industrielle, qu'une application de la théorie universelle, ou même de la théorie passionnelle. Nous sommes convaincus que le phalanstère, par la nécessité de sa conservation, serait incessamment obligé de dévier de la ligne théorique pour finir par se rapprocher plus ou moins des sociétés coopératives de l'Angleterre.

Digitized by Google

STATISTIQUE COMPARÉE DE L'ÉTAT DE L'INSTRUCTION ET DU NOMBRE DES CRIMES (1).

DISTRIBUTION DE L'INSTRUCTION,

D'après les tableaux publiés par le ministre de la guerre pour les trois années 1827, 1828 et 1829.

N° D'ORDRE.	DÉPARTEMENS.	Nombre de jeunes gens sachant lire et écrire, sur 100 jeunes gens recensés.	N°. D'ORDRE.	DÉPARTEMENS.	Nombre de jeunes gens sachant lire et écrire, sur 100 jeunes gens recensés.
1	Meuse (*Maximum*)	74		.....	
2	Doubs.....	73	62	Ardèche (*Minim.*).	27
3	Jura.....	73	63	Indre-et-Loire....	27
4	Haute-Marne.....	72	64	Tarn-et-Garonne..	25
5	Haut-Rhin.....	71	65	Vienne.....	25
6	Seine.....	71	66	Ille-et-Vilaine.....	25
7	Hautes-Alpes.....	69	67	Loire-inférieure...	24
8	Meurthe.....	68	68	Lot.....	24
9	Ardennes.....	67	69	Var.....	23
10	Marne.....	63	70	Maine-et-Loire....	23
11	Vosges.....	62	71	Creuse.....	23
12	Bas-Rhin.....	62	72	Haute-Loire.....	21
13	Côte-d'Or.....	60	73	Tarn.....	20
14	Haute-Saône.....	59	74	Nièvre.....	20
15	Aube.....	59	75	Mayenne.....	19
16	Moselle.....	57	76	Puy-de-Dôme....	19
17	Seine-et-Oise.....	56	77	Ariége.....	18
18	Eure-et-Loir.....	54	78	Dordogne.....	18
19	Seine et-Marne...	54	79	Indre.....	17
20	Oise.....	54	80	Côtes-du-Nord....	16
21	Hautes-Pyrénées..	53	81	Finistère.....	15
22	Calvados.....	52	82	Morbihan.....	14
23	Eure.....	51	83	Cher.....	13
24	Aisne.....	51	84	Haute-Vienne....	13
25	Corse.....	49	85	Allier.....	13
	.....		86	Corrèze.....	12
	Moy. du royaume.	38			

(1) Ce morceau est extrait d'un *Essai sur la Statistique morale de la France*, présenté dernièrement à l'Académie des sciences.

Digitized by Google

CRIMES CONTRE LES PERSONNES,

D'après le compte général de l'administration de la justice criminelle pour les années 1825—26—27—28—29—30.

N° D'ORDRE.	DÉPARTEMENS.	1 ACCUSÉ PAR AN SUR... HABITANS.	N° D'ORDRE.	DÉPARTEMENS.	1 ACCUSÉ PAR AN SUR... HABITANS.
1	Corse (*Maximum*).	2,199		.....	
2	Lot.....	5,885	62	Meuse (*Minimum*).	24,507
3	Ariége.....	6,173	63	Charente	24,764
4	Pyrénées-Orientales	6,728	64	Nièvre	25,087
5	Haut-Rhin	7,543	65	Jura	26,221
6	Lozère	7,710	66	Aisne	26,226
7	Aveyron	8,136	67	Haute-Marne	26,231
8	Ardèche	9,474	68	Meurthe	26,574
9	Doubs	11,560	69	Nord	26,740
10	Moselle	12,153	70	Allier	26,747
11	Hautes-Pyrénées ..	12,223	71	Loire	27,491
12	Bas-Rhin	12,309	72	Oise	28,180
13	Seine-et-Oise.....	12,477	73	Orne.....	23,329
14	Hérault	12,814	74	Mayenne.....	28,331
15	Basses-Alpes	12,935	75	Côtes-du-Nord ...	28,607
16	Tarn	13,049	76	Saône-et-Loire ...	28,391
17	Gard	13,115	77	Ain	28,870
18	Var	13,145	78	Maine-et-Loire ...	29,592
19	Drôme	13,396	79	Finistère.....	29,872
20	Bouch.-du-Rhône .	13,409	80	Manche	31,078
21	Vaucluse	13,576	81	Côte-d'Or.....	32,256
22	Seine	13,945	82	Indre	32,404
23	Tarn-et-Garonne..	14,710	83	Somme.....	33,592
24	Eure	14,795	84	Sarthe	33,513
25	Vienne	15,040	85	Ardennes	35,203
	.....		86	Creuse.....	36,014
	Moy. du royaume.	17,085			

L'ignorance est, dit-on, la principale cause des crimes, et pour rendre les hommes meilleurs et plus heureux, il suffit de leur donner de l'instruction. Cette opinion a été soutenue devant les chambres et dans la société royale des prisons. Elle est généralement adoptée en France.

Digitized by Google

Depuis la publication du compte de la justice criminelle, on l'a reproduite avec tant d'assurance, et sous des formes si variées, qu'elle est devenue aujourd'hui une vérité vulgaire, un lieu commun qui ne demande plus de preuves.

Sur quoi s'est-on fondé particulièrement pour établir cette opinion ? sur cette observation, que *les départemens où l'instruction est le plus répandue sont ceux où il se commet le moins de crimes*. En est-il ainsi? voilà toute la question. Pour la résoudre, il faut déterminer exactement, pendant un certain nombre d'années, la distribution de l'instruction et celle des crimes dans les diverses parties du royaume; nous croyons y être parvenus.

La différence qui existe, sous le rapport de l'instruction, entre ce qu'on a depuis appelé *la France obscure* et la *France éclairée*, a été remarquée pour la première fois en 1823 par M. Malte-Brun comme un fait digne de l'attention la plus sérieuse (1). Le nombre des élèves du sexe masculin, admis dans les écoles, était le seul élément qu'on possédât alors et dont cet auteur ait fait usage; c'est aussi le seul qu'on ait considéré dans les recherches qui plus tard ont été publiées sur le même sujet.

Il était extrêmement probable qu'en général, dans chaque département, le nombre des écoliers devait représenter à peu près l'état de l'instruction de la masse des habitans. On pouvait craindre cependant que les relevés adressés au ministère n'eussent pas été faits partout avec la même exactitude, et l'on ignorait en outre combien d'enfans étaient instruits dans leurs familles ou par des maîtres non autorisés.

Nous avons maintenant un moyen plus sûr pour établir la distribution de l'instruction. Depuis la levée de la classe de 1827, le ministère de la guerre soumet les jeunes gens appelés à faire partie de l'armée à un examen qui fait reconnaître, au moment du tirage, le nombre de ceux qui savent lire et écrire. C'est d'après les renseignemens recueil-

(1) En rendant compte, dans le *Journal des Débats* du 21 juillet 1823, de la Statistique du royaume de Portugal et d'Algarve, par M. Adrien Balbi. Nous remarquerons que c'est dans cet ouvrage du savant géographe vénitien que se trouvent les premiers documens qui aient été publiés sur l'état de l'instruction publique en France.

Digitized by Google

lis sur ce sujet pendant trois années, que nous avons dressé, pour les divers départemens, la carte comparative de l'instruction. Elle mérite d'autant plus de confiance qu'elle embrasse, pour la même époque, des hommes de toutes les classes de la société sans distinction, et que les rapports n'y sont point calculés avec la population totale, souvent mal connue, mais avec le nombre des jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement.

Ce qui frappe d'abord, lorsqu'on jette les yeux sur la carte de l'instruction, c'est la teinte claire presque uniformément répandue sur les trente départemens du nord-est, qui se trouvent au-dessus d'une ligne droite que l'on tirerait du département de la Manche à celui de l'Ain. Les départemens de la Meuse, du Doubs, du Jura, de la Haute-Marne et du Haut-Rhin, compris dans cette série, présentent les proportions les plus favorables. Parmi cent jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement, on y en compte de soixante-onze à soixante-quatorze, ou à peu près les trois quarts, qui savent lire et écrire.

Ce n'est point dans les provinces du sud que se trouve, comme on le prétend, le plus d'ignorance, mais bien dans celles de l'Ouest et du centre, dans le Berry, le Limousin et la Bretagne. Sur cent jeunes gens, le département du Finistère n'en offre que quinze qui sachent lire et écrire; celui du Morbihan, quatorze; ceux du Cher, de la Haute-Vienne et de l'Allier, treize; et enfin celui de la Corrèze, douze seulement, ou environ un huitième.

Il faut excepter dans l'Ouest les départemens des Deux-Sèvres, de la Charente-Inférieure, de la Charente, de la Gironde et des Basses-Pyrénées, qui se trouvent au-dessus de la moyenne du royaume. Dans le département de la Corse, que l'on croit fort en arrière, sous le rapport de l'instruction, la moitié des jeunes gens (0,49) sait lire et écrire. Il y a soixante départemens qui n'ont pas atteint cette proportion.

Rapprochons maintenant cette carte de celle des crimes contre les personnes : le *maximum* de ces crimes tombe dans le département de la Corse, dans les provinces du sud-est et dans l'Alsace. Est-ce là qu'il y a plus d'ignorance? Notre carte fournit la preuve du contraire. D'un autre côté le *minimum* se rencontre dans les provinces de l'ouest et du centre. Dira-t-on que c'est là qu'il règne le plus d'instruction? Évidemment la coïncidence dont on a parlé n'existe pas . . . . . .

Digitized by Google

CRIMES CONTRE LES PERSONNES.

ANNÉE 1825.		1826	1827	1828	1829	1830	MOYENNE.
	1 accusé sur... habitans.	1 accusé sur... habit.	1 accusé sur... habit.	1 accusé sur... habit.	1 accusé. sur... habit.	1 accusé sur... habit.	1 accusé sur... habit.
RÉGIONS.	Sud. . + 9,702	+S. 9,972	+S. 11,830	+S. 11,743	+S. 11,277	+S. 13,080	+S. 11,003
	Est. . 17,972	E. 15,535	E. 16,980	E. 16,361	E. 18,661	C. 10,592	E. 17,349
	Nord.. 17,983	N. 19,995	O. 17,880	N. 18,476	N. 20,414	E. 19,151	N. 19,964
	Ouest. 20,140	C. 22,485	C. 19,475	C. 21,471	C. 22,388	N. 22,807	C. 20,984
	Centre. —22,293	—O. 24,168	—N. 20,852	—O. 22,756	—O. 23,759	—O. 26,548	—O. 22,168

Les départemens de la région du sud sont, pendant les six années, ceux où se trouvent le plus de crimes contre les personnes. Ces crimes y sont deux fois aussi nombreux que dans les départemens des régions de l'ouest et du centre, qui en offrent à peu près autant l'une que l'autre. Les différences pour les départemens pris isolément sont bien plus fortes encore.

CRIMES CONTRE LES PROPRIÉTÉS.

ANNEE 1825.		1826	1827	1828	1829	1830	MOYENNE.
	1 accusé sur... habitans.	1 accusé sur... habit.	1 accusé sur... habit.	1 accusé sur... habit.	1 accusé sur... habit.	1 accusé sur... habit.	1 accusé sur... habit.
RÉGIONS.	+Nord.. 4,826	+N, 4,181	+N. 4,238	+N 3,681	+N. 3,561	+N. 3,773	N. 3,924
	Est... 6,194	E. 7,089	E. 6,896	E. 6,637	O. 7,362	C. 7,463	E. 6,949
	Sud... 7,912	O. 7,472	O. 7,324	S. 7,313	S. 7,369	E. 7,686	O. 7,534
	Ouest . 7,992	E. 8,423	S. 8,558	O. 7,354	E. 7,403	O. 7,745	S. 7,945
	—Centre. 8,382	—C. 8,706	—C. 9,792	—C. 8,148	—C. 7,626	—S. 8,279	C. 2,285

Le maximum des crimes contre les propriétés se trouve constamment dans la région du nord, qui, pour les crimes contre les personnes, ne venait qu'en troisième ordre; et sauf une exception pour l'année 1830, dont les résultats ont pu être altérés par les causes que nous avons indi-

Digitized by Google

quées, le minimum tombe toujours dans la région du centre, où les attentats contre les propriétés sont en général une fois plus rares que dans celle du nord.

La distribution géographique des crimes contre les personnes et contre les propriétés, quelle qu'en soit la cause, est aujourd'hui parfaitement connue. Elle se reproduit chaque année d'une manière uniforme. Ce point ayant été bien établi, on ne pourrait plus, ce nous semble, contester maintenant la valeur de nos résultats qu'en prétendant que, même d'après notre travail, la distribution de l'instruction reste encore incertaine et accidentelle, qu'elle peut changer d'une année à l'autre, et d'après les élémens qu'on emploiera; que par conséquent, relativement à cette coïncidence, on ne peut encore rien affirmer. Nous ferons observer que si l'ordre dans lequel sont rangés les départemens dans le tableau précédent n'est pas rigoureusement exact, il n'en est pas moins certain que, dès que les départemens sont réunis en groupes, les erreurs partielles se compensent, que cet ordre devient presque invariable, et qu'il est même alors déterminé par des proportions numériques peu différentes entre elles. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard sur le tableau suivant dressé d'après des élémens très-divers et recueillis pendant plusieurs années :

INSTRUCTION.

	JEUNES GENS RECENSÉS. Rapport du nombre des jeunes gens sachant lire et écrire avec celui des jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement.			ACCUSÉS. Rapport du nombre des accusés sachant au moins lire avec le nombre total des accusés traduits devant les cours d'assises.			ÉLÈVES. Rapport du nombre des élèves du sexe masc. avec la pop.
	ANNÉE 1827	1828	1829	1828	1829	1830	1829
	Sur 100 jeunes gens recensés.... sachant lire.			Sur 100 accusés traduits.... sachant lire.			1 élève sur... habit.
RÉGIONS.	+ Est. . . 51	+ E. 56	+ E. 58	+ E. 52	+ E. 52	+ E. 53	+ E. 14
	Nord. . 48	N. 53	N. 55	N. 49	N. 47	N. 47	N. 16
	Sud . . 32	S. 33	S. 34	S. 31	S. 28	S. 30	S. 43
	Ouest . 26	O. 27	O. 27	C. 29	O. 25	O. 24	O. 45
	— Centre. 24	— C. 25	— C. 25	— O. 25	— C. 23	— C. 23	— C. 48

Digitized by Google

Les cinq régions classées d'après l'instruction de leurs habitans se suivent chaque année dans le même ordre vertical : *est*, *nord*, *sud*, *ouest*, *centre*. L'ouest, il est vrai, paraît, une fois sur sept, immédiatement après le centre, au lieu de venir auparavant ; mais il faut observer que le chiffre de ces deux régions étant à peu près le même, elles peuvent alterner sans que l'ordre soit réellement interverti.

Dans les trois tableaux, toujours la région de l'est présente au moins deux fois autant d'instruction que celle du centre. Elle en offre même trois fois autant dans le tableau du rapport des élèves à la population.

Les résultats généraux de la carte de l'instruction sont donc pleinement confirmés, et il est démontré que les départemens où il y a le plus d'ignorance ne sont pas, comme on l'affirme tous les jours, ceux où il se commet le plus de crimes contre les personnes. Il serait inutile de parler ici des attentats contre les propriétés, puisqu'ils ont lieu principalement dans les départemens où il y a le plus d'instruction. Il est reconnu depuis long-tems qu'on ne doit plus les attribuer à l'ignorance, ainsi qu'on le faisait d'abord.

Les changemens que le tems peut apporter dans cette distribution de l'instruction sont peu sensibles, parce que le nombre des élèves augmentant partout à la fois, les diverses parties du royaume conservent toujours entre elles à peu près le même ordre. En voici la preuve :

D'après les tableaux annexés au projet de loi sur l'instruction primaire présenté l'année dernière à la chambre des pairs, en 1817, il y a quinze ans, le maximum de l'instruction était comme aujourd'hui dans le nord-est, dans l'arrondissement des académies universitaires de Metz, Strasbourg, Besançon, Douai et Dijon, où les élèves étaient avec la population dans le rapport de 1 sur 14, 14, 15, 16 et 17. Le minimum tombait aussi dans l'ouest et le centre, dans l'arrondissement des académies de Lyon, Bourges, Clermont, Grenoble, Rennes, où l'on ne comptait qu'un élève sur 113, 126, 190, 158 et 567 habitans.

Cette proportion en 1827, dix ans plus tard, s'était augmentée sans que l'ordre eût sensiblement changé. Le maximum se rencontrait encore dans les académies de Besançon, Metz, Amiens, Strasbourg et Dijon, où le rapport des élèves aux habitans était de un sur 11, 11, 12, 12 et 15; le minimum dans celles d'Angers, Limoges, Orléans, Rennes et Clermont, où ce rapport n'était plus que de un sur 74, 92,

Digitized by Google

128, 150 et 159 habitans. Ces académies se suivent donc toujours à peu près dans le même ordre, mais avec des proportions de plus en plus favorables.

En attribuant au défaut d'instruction la plupart des crimes contre les personnes commis dans le sud, il fallait, pour être conséquent, admettre en même tems que les individus qui s'en rendent coupables sont plus ignorans que ceux qui portent seulement atteinte aux propriétés. C'est aussi ce dont on n'a pas douté. Maintenant que le compte de la justice a fait connaître, depuis trois ans, l'état d'instruction des accusés, remarque-t-on qu'il y ait en effet plus d'ignorance parmi les individus poursuivis pour des crimes contre les personnes que parmi les autres? Bien loin de là, c'est précisément le contraire.

Dans les attentats contre les propriétés, trente-huit accusés sur cent ont reçu quelque instruction; il y en a quarante-deux dans les attentats contre les personnes. Il est en outre un fait que nous ne pouvons taire: c'est que, parmi ces derniers crimes, ceux qui supposent le plus de dépravation, de perversité, paraissent en général être commis de préférence par des accusés instruits. Ainsi les coups et blessures envers des étrangers donnent la proportion de quarante-trois accusés instruits sur cent: les coups et blessures envers des ascendans 0,44; les attentats à la pudeur sur des adultes 0,45; sur des enfans, 0,47; le meurtre, 47, l'assassinat 49; enfin l'empoisonnement aussi 49, ou deux fois plus que le vol sur un chemin public.

Nous examinerons un dernier argument qui se trouve dans la plupart des écrits sur l'instruction populaire, et que l'on croit sans réplique. La preuve que l'ignorance est la principale cause des crimes, c'est, dit-on, qu'à diverses époques, en Angleterre ou chez nous, on a reconnu que *la moitié ou les deux tiers des prisonniers ne savaient pas lire.* Qu'est-ce qu'on en pouvait conclure? absolument rien, sinon que la chose était ainsi. Pour que ce fait fût devenu de quelque importance, il eût fallu prouver que la masse de la population d'où sortaient ces prisonniers était plus instruite, et c'est ce qu'on ignorait. Quand les trois quarts des prisonniers ne sauraient ni lire ni écrire, si dans la masse de la population les quatre cinquièmes des habitans du même sexe et du même âge étaient entièrement illettrés, ces prisonniers se trouvaient alors proportionnellement les plus instruits, et l'ignorance

Digitized by Google

ne pourrait plus être regardée comme la cause de leurs crimes (1).

L'on nous reprochera peut-être de renverser des théories depuis longtems consacrées par les autorités les plus respectables : nous répondrons qu'ici nous ne faisons point de doctrine; nous exposons ce qui est, sans prétendre l'expliquer. Nous sommes persuadés d'ailleurs que toute erreur en définitive ne saurait être que funeste, et que pour être utile à la science et aux hommes il faut savoir faire passer l'autorité des faits avant celle des noms, et ne jamais sacrifier à des considérations secondaires aucune vérité.

Si ces recherches ne devaient pas se borner à la France, nous pourrions ajouter que ces résultats, si peu prévus, s'accordent avec ceux qu'ont obtenus pour les pays les plus éclairés des hommes pleins de savoir et de bonne foi. En Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, où l'on célébrait, il y a peu d'années encore, l'heureuse influence des lumières et de l'industrie sur le perfectionnement moral, on reconnaît

---

(1) Depuis que ce travail a été présenté à l'Académie des sciences, on croit avoir trouvé une meilleure preuve de l'influence de l'instruction sur la diminution du nombre des crimes. — « Cette influence, assure-t-on, sera évidente si l'on parvient à démontrer que les jeunes criminels deviennent plus rares à mesure que l'instruction se répand davantage. Or, le nombre des accusés, âgés de moins de 16 ans, qui était de 143 en 1828, n'était plus, en 1830, que de 114; au lieu de 1,278 accusés, âgés de 16 à 21 ans, que l'on comptait en 1828, il n'y en avait plus que 1,161 en 1830. *Cette progression a toujours été décroissante* depuis qu'on a commencé à la noter. »

Sans examiner d'abord si le principe qu'on vient de poser ne serait pas contestable, nous nous bornerons, pour toute réponse, à donner le nombre des jeunes accusés pendant les cinq années comprises de 1826 à 1830 inclusivement. Nous ferons observer seulement que le nombre des crimes *poursuivis* ayant un peu diminué en 1830, par les causes que nous avons indiquées, il n'est pas étonnant que le nombre des accusés de tout âge se soit aussi trouvé moins élevé que pendant l'année précédente.

CRIMES CONTRE LES PERSONNES ET CONTRE LES PROPRIÉTÉS.

	Année	1826	1827	1828	1829	1830
Nombre des accusés âgés	*De moins de 16 ans...*	124	136	143	117	114
	De 16 à 21 ans.....	1,101	1,022	1,278	1,126	1,161

Maintenant il est facile de juger si le nombre des jeunes criminels offre, comme on l'a dit, une progression toujours décroissante.

Digitized by Google

déjà qu'il ne suffit pas de fonder des écoles pour arrêter les progrès de la démoralisation, et qu'il faut se hâter de chercher un autre remède au mal qui travaille la société (1).

---

(1) *The Seventh Report of the committee of the society for the prison discipline, appendix, pag.* 108.

Report of the select committee of the House of Commons, appointed to inquire into the cause of the increase in the number of criminals committements and convictions in England and Wales. (*Juin* 22, 1827).

London medical Repository, new series, tom. III, *pag.* 337.

Brougham. — Speech in the House of commons, 28*th. juin* 1820.

John Miller. — Inquiry into the present state of the statute of criminal law of England. (*London*, 1822, *pag.* 231).

Ran-Gœttingishe gelehrte Anzeigen (1828, *t.* 1er, *pag.* 58).

Julius. — Vorlesungen über die Gefangnisskunde, etc. (*Berlin*, 1831, 8°.

Zellweger. — Neue Verhandlungen der Schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft über Erziehungswesen, Gewerbfleiss, und Armenpflege. Zürich, 1827, *tom.* III, *pag.* 257.

First annual Report of the board of managers of the prison discipline society. (*Boston*, etc, *pag.* 83).

Statistical illustrations of the British empire compiled by the order of the London Statistical Society, page IX. *London*, 1827; 1 *vol. in*-8°.

Quetelet.— Recherches sur le penchant au crime, pages 44 *et* 78. (*Mémoires de l'Académie de Bruxelles, T.* VII. 1831.)

A. de Candolle. — De la statistique criminelle. (*Bibliothèque univ. de Genève, janvier* 1831.)

Deux magistrats de la cour royale de Paris, MM. G. de Beaumont et A. de Tocqueville, qui viennent de parcourir les États-Unis de l'Amérique du nord, où, pendant deux années, ils ont recueilli un nombre considérable de documens du plus haut intérêt sur les applications du système pénitentiaire et la statistique criminelle, ont bien voulu nous communiquer la note suivante, extraite de l'ouvrage très-remarquable dont ils préparent maintenant la publication :

» Quelques personnes aux États-Unis pensent que les lumières de l'instruction, si répandue dans les états du nord, tendent à la diminution des crimes.

» Dans l'état de New-York, sur une population de deux millions d'habitans, cinq cent mille enfans sont instruits dans les écoles publiques, et on dépense pour cet objet plus de six millions de francs chaque année...Il semble qu'une population éclairée, à laquelle il ne manque aucun des déboursés que peuvent présenter l'agriculture, le commerce et l'industrie manufacturière, doive commettre moins de crimes que celle qui possède ces derniers avantages, sans avoir les

Digitized by Google

On sera peut-être tenté de conclure de ce qui précède que la culture de l'intelligence, loin d'affaiblir les penchans criminels, tend plutôt à les fortifier. Ce serait sans doute une nouvelle erreur.

L'instruction est un instrument dont on peut faire bon ou mauvais usage. Celle qu'on va puiser dans nos écoles élémentaires, et qui consiste seulement à savoir, d'une manière assez imparfaite, lire, écrire et calculer, ne nous semble pas devoir exercer une grande influence sur la moralité. Nous pensons qu'elle ne rend ni plus dépravé, ni meilleur. Nous aurions peine à comprendre comment il suffirait de former un homme à certaines opérations presque matérielles pour lui donner aussitôt des mœurs régulières, et développer en lui des sentimens d'honneur et de probité.

Du reste nous sommes loin de prétendre pour cela que ces connaissances soient inutiles, et nous applaudissons sincèrement au zèle des hommes honorables qui, depuis quinze ans, s'efforcent de les répandre parmi nous. Si elles n'offrent pas autant d'avantages qu'on le supposait d'abord, elles détruisent du moins des préjugés absurdes ou nuisibles, elles donnent quelques habitudes d'ordre, elles permettent de se livrer à des travaux moins pénibles, et peuvent ainsi contribuer à rendre plus douce la condition des classes laborieuses.

GUERRY.

---

mêmes lumières pour les faire valoir. Cependant nous ne pensons pas qu'on doive attribuer à l'instruction cette diminution du nombre des crimes dans le nord. Dans le Connecticut, où elle est encore plus répandue que dans l'état de New-York, on voit les crimes augmenter dans une incroyable proportion; et si l'on ne peut reprocher aux lumières cet accroissement prodigieux, on est du moins forcé de reconnaître qu'elles n'ont pas la puissance de l'empêcher. —L'instruction fait naître une foule de besoins nouveaux qui, s'ils ne sont pas satisfaits, poussent au crime ceux qui les éprouvent. Elle multiplie les rapports sociaux. Elle est l'âme du commerce et de l'industrie; elle crée ainsi entre les individus mille occasions de fraude ou de mauvaise foi qui n'existent point au sein d'une population ignorante et grossière. Il est donc dans sa nature d'augmenter plutôt que de diminuer le nombre des crimes. Ce point paraît du reste aujourd'hui assez généralement reconnu; car en Europe il a été observé que les crimes sont en progression dans la plupart des pays où l'instruction est très-répandue. »

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS.

ÉTATS-UNIS.

58. Report on the geology of Massachussetts. — *Rapport sur la géologie du Massachussetts*, examinée sous la direction du gouvernement de cet état, pendant les années 1830 et 1831; par M. Edward Hitchcock, professeur de chimie et d'histoire naturelle au collége d'Amherst; adressé à son excellence M. Levi Lincoln, gouverneur du Massachussetts.

Les personnes qui regardent comme une perfection, dans le système anglais, l'abandon presque complet des entreprises scientifiques et industrielles à l'activité spontanée des particuliers, et qui blâment les gouvernemens du continent de leur consacrer des fonds spéciaux sur leurs budgets, seront peut-être surprises de voir un des états de la Nouvelle-Angleterre faire exécuter à ses frais un travail tel que celui dont nous venons de transcrire le titre. Cependant si on pouvait révoquer en doute l'intérêt qu'a la société tout entière à l'avancement de *toutes* les connaissances humaines, il suffirait de jeter un coup d'œil sur le rapport du professeur Hitchcock pour rester au moins convaincu de l'utilité dont sera un pareil travail pour la contrée qui en a été l'objet et qui en

Digitized by Google

a fait les frais, et pour regretter qu'il n'y ait encore que bien peu de parties de notre territoire dont la constitution géologique soit aujourd'hui aussi bien connue du public que va le devenir celle de l'état de Massachussetts. La France est d'autant plus fondée à regretter de se voir, à cet égard, devancée par l'Amérique, qu'elle possède un corps d'ingénieurs des mines qui, *si on lui en donnait les moyens*, pourrait en très-peu de tems nous donner un travail du même genre, et bien plus complet encore, sur chacun de nos départemens.

« Je me propose, dit le professeur Hitchcock, de diviser mon rap-
» port en quatre parties. La *première partie* renfermera la GÉOLOGIE
» ÉCONOMIQUE de l'état, ou un tableau de ceux de nos minéraux, de
» nos roches et de nos terres, qui peuvent être employés à des usages
» utiles, et qui peuvent ainsi devenir la source de bénéfices pécuniaires.

» La *seconde partie* renfermera la *géologie topographique*, ou un
» exposé des traits les plus intéressans de notre paysage.

» La *troisième partie* sera consacrée à notre *géologie scientifique*,
» ou à un tableau de nos roches dans leurs rapports avec la science.

» La *quatrième partie* se composera de catalogues des productions
» minéralogiques, botaniques et zoologiques de la république, aussi
» complets que possible; conformément à une résolution de la législa-
» ture, approuvée par votre excellence, le 2 février 1831. Plusieurs
» hommes distingués par leurs connaissances en histoire naturelle ont
» généreusement offert de fournir des listes de cette espèce dans les
» branches avec lesquelles ils sont le plus familiers.

» Pour l'intelligence de la première et de la troisième partie de ce
» rapport, j'ai, conformément aux instructions de votre excellence,
» recueilli des échantillons de toutes les variétés de roches que j'ai pu
» trouver dans le territoire de la république; et dans tous les cas où une
» roche est exploitée, ou bien où elle pourrait l'être en différens points,
» j'ai cherché à me procurer des échantillons de chaque localité. J'ai
» aussi recueilli tous les minerais de quelque importance, etc..... La
» collection que j'ai déjà faite, pour l'usage du gouvernement, contient
» sept cent quatre-vingts échantillons, et elle n'est pas encore complète.

» J'ai aussi, conformément à vos instructions, cherché à recueillir
» toutes les variétés importantes de roches et de minéraux pour l'usage
» de chacun des colléges de la république. »

Digitized by Google

La première partie de ce rapport, celle qui traite de la *géologie économique*, est seule imprimée. L'auteur commence par présenter un tableau succinct des différentes formations qui constituent le sol du Massachussetts. Il entre ensuite dans le détail des substances utiles qui se trouvent dans chacune d'elles, et des lieux où on les exploite et où on pourrait les exploiter. Une des plus importantes est le granit, dont il existe plusieurs grandes carrières qui donnent à assez bon marché des blocs de grande dimension, et dont l'usage, devenu de plus en plus général, donne à l'architecture de la ville de Boston un caractère particulier qui rappelle celui de l'architecture de Saint-Pétersbourg.

Ce travail est accompagné d'une carte géologique lithographiée et coloriée, dressée sur l'échelle de $^1/_{100000}$ ou environ $^1/_5$ de celle des cartes de Cassini. Des teintes conventionnelles et des signes particuliers, au nombre de vingt-neuf, y indiquent les différentes formations géologiques et les gisemens des substances utiles. On y suit avec facilité, dans la disposition relative des différentes formations, les deux directions principales qu'on savait déjà exister dans les roches de ces contrées : l'une du N.-E. au S.-O. parallèlement à la chaîne des Alleghanys, et l'autre presque exactement du N. au S., parallèlement aux vallées du Connecticut et de l'Hudson.

59. Remarks on the mineralogy and geology of Nova Scotia, etc. — *Observations sur la minéralogie et la géologie de la Nouvelle-Écosse*, par MM. T. Jackson et Francis Alger, accompagnées d'une carte indiquant la structure de la contrée et de plusieurs vues perspectives. Cambridge, 1832. In-4° de 111 pages.

M. de Humboldt parle quelque part dans ses voyages de l'agréable surprise qu'il éprouva lors de son débarquement à Cumana en trouvant dans le gouverneur espagnol un homme capable de soutenir une conversation scientifique. Le doux nom de la patrie prononcé sur une terre lointaine ne fait pas plus de plaisir, dit-il, à l'oreille de celui qui en est éloigné depuis long-tems que le nom de l'oxygène ou de l'azote proféré à l'improviste dans une pareille occasion. Il entre quelque chose de cette sensation aussi agréable qu'inattendue, lorsqu'en lisant la description, imprimée dans un autre hémisphère, d'une contrée que l'on croit presque

Digitized by Google

encore partagée entre les forêts et les frimas, on y trouve appliquées, avec autant d'exactitude que de discernement, les idées les plus récentes et les mieux établies de l'une de nos sciences les plus nouvelles. Qu'on nous pardonne cette explosion d'amour-propre européen. Pour peu que des travaux du genre de celui que nous analysons viennent à se multiplier de l'autre côté de l'Atlantique, nos frères américains ne tarderont peut-être pas beaucoup à se trouver en état de nous rendre la pareille.

La presqu'île de la Nouvelle-Écosse s'étend du N.-E. au S.-O. sur une longueur de plus de deux cent cinquante milles. Son sol présente une succession de collines arrondies et d'une médiocre élévation, formées de couches de schiste argileux, de quartz en roche, de calcaire et de grès, qui courent aussi du N.-E. au S.-O. et qui se relèvent à l'entour d'un petit nombre de protubérances granitiques soulevées à une époque postérieure à leur formation. Elles recèlent des couches de minerai de fer qui promettent de devenir un jour le centre d'une riche industrie, et elles présentent à l'observateur de nombreux restes organiques, qui, par les espèces auxquelles ils appartiennent, attestent la haute antiquité du terrain.

Cette presqu'île est réunie au Canada par un isthme étroit et peu élevé qui sépare la baie Verte de la baie de Fundy. Le sol de cet isthme n'est formé que d'un grès friable, et on est étonné qu'il ait résisté jusqu'à ce jour aux flots de la baie de Fundy, où les marées atteignent la hauteur énorme de soixante pieds, tandis que dans la baie Verte elles sont plutôt au-dessous du taux moyen qu'elles atteignent sur la plupart des côtes.

Le revers N.-O. de la Nouvelle-Écosse, celui qui borde la baie de Fundy, est de beaucoup le plus curieux pour la géologie, et forme l'objet spécial du Mémoire de MM. Jackson et Alger.

Une langue de terre élevée, plus élevée même que l'intérieur du pays, et désignée par le nom de montagnes du nord (*the North mountains*), s'étend le long de la côte, comme une digue naturelle et presque rectiligne, sur une longueur de cent trente mille; elle est séparée des collines de l'intérieur par la baie de Sainte-Marie, le bassin d'Annapolis et le bassin des Mines, liés presque entre eux par des terrains bas formés d'alluvions. Cette langue de terre est composée d'une roche

Digitized by Google

particulière, dure et sonore, d'un vert sombre, nommée trapp, qui se divise naturellement en gros prismes verticaux plus ou moins réguliers. Du côté de l'intérieur les flancs de la masse trappéenne sont arrondis; et leur pied, abrité du vent du N.-O. par la masse elle-même, présente un sol fertile, formé du mélange des matériaux provenant de la destruction du trapp et du grès sur lequel il repose; sol orné de riches cultures, qui ont fait surnommer les environs d'Annapolis le *Jardin de la Nouvelle-Écosse*.

Partout, au contraire, où le pied de la masse trappéenne est battu par les flots de la baie de Fundy et par ses marées de soixante pieds de hauteur, elle présente des faces abruptes et presque perpendiculaires. Les joints naturels qui divisent la masse de trapp en prismes verticaux sont la cause de cette disposition, qui donne à toute la côte qui en est formée un aspect à la fois si rude et si pittoresque. Les colonnades basaltiques de l'île de Staffa dans la mer d'Écosse et de la chaussée des Géans dans le N.-E. de l'Irlande semblent n'être que d'élégantes miniatures en comparaison des gigantesques escarpemens qui bordent la brêche par laquelle les eaux de la mer, traversant la digue trappéenne, pénètrent dans le tranquille bassin d'Annapolis, où une flotte entière se rirait des tempêtes, préservée par cette énorme muraille. D'épaisses forêts de sapins en couvrent la partie supérieure, et descendent sur les portions les moins abruptes de ses flancs. L'œil compare avec étonnement les dimensions des plus grands vaisseaux à celles de ces monumens de la nature, et le colosse de Rhodes paraîtrait un joujou assez ridicule si on le plaçait à l'entrée de cette passe gigantesque. La destruction continuelle qui entretient la fraîcheur de ces falaises, et les empêche de s'arrondir comme les pentes qui regardent l'intérieur du pays, donne lieu à des accidens aussi variés que pittoresque, dont un grand nombre sont représentés dans les vues qui accompagnent le Mémoire.

Une partie de ce trapp est criblée de cavités remplies de cristaux de diverses substances, et prend la structure amygdaloïde. MM. Jackson et Alger y ont recueilli, entre autres espèces minérales, diverses variétés de chaux carbonatée, la chaux phosphatée, l'analcime, la heulandite, la chabasie, la stilbite, l'apophyllite, la laumonite, l'améthyste, l'opale, etc.

Digitized by Google

Ces géologues résument dans les termes suivans leurs observations sur la masse trappéenne et leur opinion sur son origine :

« La formation trappéenne de la Nouvelle-Écosse s'étend de l'est à » l'ouest sur une longueur qui n'est pas moindre de cent trente milles, et » forme, comme dépôt de trapp, un des champs les plus étendus et les » plus fertiles de recherches minéralogiques et géologiques que pré- » sente le monde connu. Différant en cela de la plupart des formations » étendues de la même roche, sa largeur est tout-à-fait hors de pro- » portion avec sa longueur ; elle n'excède nulle part trois milles, et dans » quelques endroits, où elle a été entamée sur le rivage de la mer par » des ravins profonds, elle présente à peine une largeur égale au cen- » tième de sa longueur. En prenant une moyenne on trouverait proba- » blement que la largeur de la masse totale des montagnes du nord, en » y comprenant la presqu'île de Digby, n'excède pas le treizième de sa » longueur totale. D'après cette circonstance on doit être porté à y voir » un immense *dyke* élevé de dessous le grès à travers quelque cre- » vasse large et continue, produite par le soulèvement soudain de ses » couches, et qui ne lui a permis d'acquérir qu'une étendue très-limitée » en largeur; et si on doit admettre une théorie quelconque, nous ne » concevons pas comment l'origine d'une masse si singulièrement dis- » proportionnée peut être expliquée d'aucune autre manière. La régula- » rité de son contour, sa continuité, et particulièrement sa direction » presque en ligne droite, sont contraires à l'idée de la regarder comme » le résultat d'éruptions successives, et viennent à l'appui de l'opinion » que nous venons d'exprimer relativement à son origine. » B**.

GRANDE-BRETAGNE.

60. Ancient coins of Greek cities and kings. — *Médailles antiques de villes et de rois de la Grèce, tirées de diverses collections, la plupart en Angleterre*, illustrées et expliquées par James Millingen, membre de plusieurs accadémies étrangères. Londres, 1831.

Digitized by Google

M. Millingen offre au public, dans cet ouvrage, des recherches sur une assez grande quantité de médailles presque toutes uniques ou inédites, remarquables par la beauté du travail et par l'intérêt historique, et qui nous offrent une publication d'autant plus curieuse que beaucoup de ces monumens font partie de collections particulières, que les savans ne peuvent pas toujours consulter facilement.

La numismatique, cette science dont l'intérêt et l'utilité sont aujourd'hui si généralement appréciés, et qui est cultivée avec tant de succès en France, en Italie et en Allemagne, l'a été fort peu en Angleterre. Cette contrée n'a pas de noms à opposer à ceux de Vaillant, Bainssant, Buonarotti, Spanheim, Morel, Havercamp, Froelich, Pellerin, Eckhell, Visconti, Sestini, etc.

Les seuls ouvrages anglais qui aient pu contribuer à l'avancement de la numismatique sont le Trésor britannique de *Haym* et le Catalogue de la collection bodléienne, par *Wise*. Mais *Haym*, qui était italien, a été trompé de la manière la plus grossière par *Pinkerton;* il n'était d'ailleurs qu'un compilateur, et n'avait pas en numismatique de connaissances suffisantes.

Wise, dans son Catalogue, a déployé beaucoup de science et de critique, et il est à regretter qu'il n'ait pas fait un plus grand usage de ses talens. L'université ne s'est pas fait beaucoup d'honneur en n'allouant pas une somme annuelle pour l'entretien et l'amélioration d'une collection pour laquelle il existait de si beaux fondemens.

Les catalogues des collections de *lord Pembroke* et du docteur *Hunter* sont des ouvrages usuels et qui offrent de bons matériaux pour l'histoire, mais qui ne donnent point d'explications, et n'ont point de mérite littéraire.

Il est d'autant plus étonnant que la science numismatique soit négligée en Angleterre, que ce pays a des relations très-étendues, que ses habitans sont opulens, qu'ils ont presque tous le goût des voyages, et que l'Angleterre a plus de facilité que tous les autres pays de l'Europe pour les recherches d'antiquités.

Le nombre des collections particulières qui existent en Angleterre a été et est encore plus considérable que dans tout autre pays. Il suffit de nommer celles de lord *Pembroke*, du duc de *Devonshire*, de

Digitized by Google

M. *Tyssen*, du révérend M. *Cracherode*, de lord *Northwick*, de M. *Thomas*, de M. *Trattle*, et, par-dessus tout, celles du docteur *Hunter* et de M. *Payne Knight*. Mais ces collections particulières sont d'un accès difficile, et, ainsi que les bibliothèques des particuliers, à l'usage de leurs seuls propriétaires.

Ce sont les établissemens publics qui contribuent au progrès des connaissances, et c'est parce qu'ils sont très-rares en Angleterre que la numismatique et beaucoup d'autres sciences y sont si peu cultivées. L'Angleterre n'a pas dans ses universités de professeurs d'archéologie, comme il y en a dans la plupart des établissemens semblables du continent.

Jusqu'en 1800, aucune collection publique de ce genre n'existait dans la capitale du royaume le plus riche de l'Europe. Le musée britannique possédait, à la vérité, un petit nombre de médailles acquises accidentellement, et principalement par donations, mais avec un sentiment de propriété si exagéré qu'on ne les montrait jamais au public.

La première fondation d'une collection nationale fut enfin due à la munificence d'un particulier, le révérend *Mordaunt Crackerode*, aussi éminent par ses vertus et sa piété que distingué par sa science et par son goût pour les arts. Il légua au musée britannique une bibliothèque considérable, un grand nombre d'anciennes gravures et de dessins, et une collection choisie de médailles grecques et romaines.

On peut juger de l'état de cette collection si pauvre, comparée à celles de Paris, Vienne, Florence et Munich, par la publication qu'en firent les conservateurs en 1814.

Depuis cette époque, la collection a presque doublé en nombre et en intérêt par l'acquisition de celles de M. *Townley*, du capitaine *Cust*, du colonel *de Bosset*, et de lord *Elgin*. Mais le pays est spécialement redevable à la munificence de feu M. *Payne Knight*: ce savant distingué a légué au musée une riche collection de vases, médailles, bronzes, pierres gravées, monumens d'or et d'argent, et autres productions de l'art antique. Cette collection, fruit de quarante ans de travaux et de dépenses, était extrêmement remarquable, et avait atteint dans quelques parties le plus haut degré d'importance. D'après cette addition, la série des médailles grecques pouvait être considérée en 1824 comme

Digitized by Google

rivalisant toutes les collections, même celle de France, reconnue jusqu'à présent pour la plus remarquable de l'Europe. Mais les acquisitions faites depuis par cette dernière, tandis que l'Angleterre est restée stationnaire, ont rendu à la collection de France toute sa supériorité.

L'ouvrage de M. Millingen, dans lequel nous venons de puiser ces notions, est destiné à faire connaître au public les pièces intéressantes pour la science, qui sans lui seraient encore enfouies dans les trésors particuliers, et par conséquent inutiles au progrès des connaissances archéologiques.

Cinq planches gravées réunissent plus de cent médailles, dont la rareté est souvent surpassée par l'intérêt du type et la beauté du travail.

Nous ne pouvons analyser en détail un ouvrage dont chaque article offre un intérêt particulier et des recherches savantes qu'il faudrait développer pour en faire apprécier la valeur. Quelques-unes des opinions de l'auteur ont été combattues par M. le duc de Luynes dans les *Annales de l'Institut archéologique*, et par M. Raoul-Rochette dans le *Journal des Savans* (août, septembre et novembre 1831). Mais ces deux critiques ont rendu hommage à la science et à la sagacité de l'auteur, et ont apprécié l'ensemble de son intéressante publication. M. Millingen doit répondre à leurs observations, et défendre celles de ces opinions auxquelles il ne croit pas devoir renoncer.

Au reste son ouvrage vient d'obtenir, au jugement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le prix fondé par M. Allier de Haute-Roche pour le meilleur ouvrage de numismatique publié dans l'année. DUMERSAN.

61. THE FAMILY LIBRARY. — *Bibliothèque de famille*, n° 27 : *Vies des peintres, sculpteurs et architectes bretons les plus renommés;* par ALLAN CUNNINGHAM. Vol. 5. John Murray; Londres, 1832. In-12.

62. THE LIFE AND WRITINGS, etc. — *La vie et les écrits de* HENRY FUSELY, esq.; par JOHN KNOWLES. Londres, 1830; Colburn et Bentley. 3 vol. in-8°.

Digitized by Google

63. THE LIFE AND CORRESPONDANCE, etc. — *La vie et la correspondance de sir* THOMAS LAWRENCE, chevalier, président de l'Académie royale de Londres, etc.; par D. E. WILLAMS, esq. Londres, 1831; Colburn et Bentley. 2 vol. in-8°.

BIOGRAPHIE D'ARTISTES.

Allan Cunningham est poète et poète religieux : ce ne sont peut-être pas les meilleures conditions pour parler de la peinture et des peintres. La poésie de l'art et celle de la littérature, les sensations de l'homme, retracées par le pinceau ou décrites avec la plume, sont choses éminemment différentes; et plus l'on est entré profondément dans l'intime de la pensée, mieux on a analysé ces mouvemens qui bouleversent l'ame à l'âpre toucher des passions; mieux on a modulé en vers, décrit en paroles les impressions plus douces et en quelque sorte mélodieuses que l'admiration de la nature nous fait éprouver, moins l'on est propre en général à sympathiser avec les œuvres de l'artiste, et à juger ses sensations et ses jouissances plus extérieures, et peut-être plus primitives, plus instinctives; tenant moins aux combinaisons intellectuelles, plus au chatouillement des sens. La peinture est une musique pour les yeux qui ne se peut traduire en paroles; c'est un reflet de ce que l'artiste a vu, admirablement mêlé avec ce qu'il a senti. En regardant un tableau, le littérateur cherche éternellement le sujet, l'exactitude de costume et d'expression, la convenance et les probabilités : tout cela c'est de l'histoire et de la philosophie qui n'ont que peu à faire avec l'art. Qu'importe que le peintre ait été exact, s'il a été pittoresque? que fait le sujet à celui qui jouit de la forme et de la couleur? Tout ce que l'on pourrait souhaiter, c'est de le connaître assez bien d'avance, ce sujet quel qu'il soit, pour que l'ennui de chercher à le deviner ne vienne pas vous distraire de l'impression profonde que donne un faire grandiose, un pinceau ferme et noble; ou du suave plaisir de suivre de l'œil des contours vaporeux, de sentir presque frissonner sa main au velouté des étoffes, à la *morbidesse* des chairs, de plonger avec amour ses regards dans d'autres regards, où vous ne lisez pas, comme le dit le littérateur, une pensée, mais qui vous font pénétrer dans un

Digitized by Google

caractère, qui vous livrent une vie. Quel être un peu organisé ou élevé pour les arts n'a éprouvé quelques-unes de ces impressions? et devant les beaux portraits du Titien qui terminent notre galerie du Louvre, qui n'a songé aux hommes pleins de violence intérieure et de calme apparent, de souplesse et d'énergie, qui gouvernaient l'Italie au tems de ce peintre? Ce n'est pas une action qui est écrite dans ces belles têtes fermes et sourdement passionnées, c'est toute la force du moyen âge mêlée à l'ardeur et à la beauté des natures méridionales.

Sans m'en apercevoir, en parlant d'histoire, j'arrive au portrait, ce qui ne rentre nullement dans les opinions du biographe lettré dont je viens de lire l'ouvrage; il excuse même Raeburn, sur ce point, avec un sérieux très-plaisant :

« Ceux, dit-il, qui ne voient qu'un peintre de portraits dans Raeburn, commettent une notoire injustice à son égard. Il avait des connaissances en jardinage, était enthousiaste de la culture des fleurs, et initié aux mystères des serres chaudes ; il a fait plusieurs modèles de vaisseau d'environ trois pieds de long à la quille, et même, peu avant sa mort, il faillit se noyer dans l'étang de Variston : essayant un de ses petits modèles de marine, il étendit les mains pour rajuster les agrès, et tomba au plus profond de l'eau. — Enfin, ajoute Allan, pour donner un dernier coup à l'éloge de l'artiste, Raeburn, en pratique et en théorie, était un très-savant pêcheur à la ligne. »

Laissons, pour n'y plus revenir, et les habitudes littéraires et les préjugés aristocratiques de M. Cunningham ; ces derniers sont si communs en Angleterre qu'il ne faut pas nous étonner que pour le biographe il y ait en quelque sorte autant de gloire à partager les amusettes des grands qu'à donner à la toile cette vie qui, pendant une suite de siècles, charme les yeux, remue les pensées et les sensations de ceux qui aiment l'art : venons à ce qu'il y a de remarquable dans ces vies de peintres célèbres, c'est-à-dire aux recherches biographiques, aux anecdoctes particulières, tantôt fournies par des antiquaires, tantôt cherchées avec constance dans les manuscrits du tems, et surtout aux détails plus curieux encore, parce qu'ils ont plus de vie, qui sont écrits sous la dictée des contemporains. Et puisque nous en sommes sur Raeburn, je citerai le récit de la manière de peindre de cet artiste, tel qu'il est

Digitized by Google

donné par un de ceux qui posèrent pour lui à l'époque où sa réputation commençait à percer :

« Il me dit quelques mots de la façon affectueuse et laconique qui lui était ordinaire. C'était évidemment pour me mettre en bonne disposition ; et me faisant asseoir, dans la pose désirée, sur une chaise établie à l'extrémité de l'atelier sur une plate-forme, il plaça son chevalet et sa toile à côté de moi ; prenant alors sa palette et ses brosses, il se recula pas à pas, tenant toujours ses regards attachés sur moi, jusqu'à ce que son dos touchât le mur à l'autre bout de la chambre. Il y resta un moment, examinant ma figure, puis revint à sa toile, et, sans me regarder, travailla avec ses couleurs pendant quelque tems. Ceci fait, il se retira encore de la même manière, étudia mes yeux à cette distance pendant quelques minutes, revint en hâte au portrait, et peignit comme la première fois. Il continua toujours ainsi. J'avais posé pour d'autres artistes, dont la méthode était complètement différente. Ils faisaient d'abord un trait fort soigneusement dessiné avec de la craie, mesuraient avec des compas, plaçaient la toile près de moi ; et ensuite, me regardant presque sans interruption, ils s'occupaient à couvrir leur dessin de couleur. Ils réussissaient mieux dans les petits détails ; Raeburn les laissait loin dans l'effet et l'expression générale des traits. Les uns obtenaient, en multipliant les petites touches, ce que l'autre amenait par de plus larges masses ; ils donnaient plus de l'homme, lui plus de l'intelligence qui anime la figure, etc. » La suite prouve que le modèle de Raeburn était plus littérateur qu'amateur de peinture ; mais il est curieux de connaître, par le rapport d'un témoin oculaire, la manière de procéder d'un artiste qui avait étudié les ouvrages de ses devanciers, mais qui avait été complètement privé de leurs leçons, de leurs conseils, de l'éducation d'atelier, enfin de la science apprise. Orphelin à six ans, apprenti orfèvre à quinze, faisant alors par goût des miniatures, au lieu de s'appliquer à la profession qu'il avait lui-même choisie, et tout à coup, sans études préliminaires, sans maîtres, sans secours de connaissances, de protecteurs ou d'artistes, échangeant le minutieux travail sur l'ivoire contre les larges touches de l'huile, faisant lui-même toute son éducation pittoresque, Raeburn est devenu l'un des hommes distingués de son pays dans un art qui exige d'autant plus de travail qu'il

Digitized by Google

a en quelque sorte, comme l'homme dont il cherche à reproduire l'image, ame et corps, pensée et travail mécanique, la peinture étant tout à la fois un art et un métier.

Le vie de l'artiste écossais a été plus heureuse et mieux ordonnée qu'il n'arrive ordinairement à ceux que leur génie jette hors de la carrière où leur position les enrayait. Il s'est trouvé de caractère assez ferme, de dispositions assez sobres, assez régulières, pour marcher d'un pas égal et tranquille à la fortune et à la gloire. Très-pauvre, en sa première jeunesse, il s'est fait d'abord connaître par son talent, et successivement est devenu l'époux d'une femme distinguée, propriétaire aisé, peintre célèbre, chevalier, ami de tout ce qu'il y avait de plus illustre dans Édimbourg, ville où le mérite forme en partie l'aristocratie. Intimément lié avec Walter Scott, un des plus beaux portraits du poète historien et romancier dont la France pleure l'agonie avec une aussi vive douleur que cette Écosse elle-même dont il a illustré chaque place, chaque site, chaque clan, est l'ouvrage de Raeburn, qui le termina deux jours avant sa mort. Le biographe, en parlant de la pauvreté de l'artiste dans sa jeunesse, et de la sobriété forcée à laquelle il était condamné, ainsi que son ami d'enfance le savant et spirituel John Clerk, depuis lord Eldin, conte que celui-ci, ayant invité Raeburn à dîner et arrivant avec lui en son logis, s'indigna de voir son hôtesse poser tranquillement sur la nappe deux plats contenant trois harengs et trois pommes de terre. « Est-ce tout? » s'écria l'avocat amphytrion d'un air de désespoir. — « Tout, » répondit paisiblement la femme. — « Comment tout! » reprit-il avec emportement, « ne vous avais-je pas dit, femme, qu'un gentleman venait dîner avec moi, et qu'il fallait six harengs et six pommes de terre? »

Allan Cunningham commence ce cinquième volume (1) par la biographie de Jamesone, dans laquelle il a fait entrer un résumé court, mais plein de recherches, de l'histoire de la peinture en Écosse, avant et sous les réformateurs. Une histoire qui date de 1430 et que Cunningham emprunte à Pinkerton, prouverait qu'avant cette époque la peinture était exercée en Écosse, mais d'une façon barbare à tous égards :

(1) La *Revue Encyclopédique* a rendu compte des précédens à mesure qu'ils ont paru.

Digitized by Google

« Un montagnard ayant volé la vache d'une pauvre femme, celle-ci fit vœu hautement de ne pas porter de souliers à ses pieds, qu'elle n'eût fait sa plainte au roi. Le féroce brigand, par une sanglante ironie, saisissant la malheureuse créature, lui cloua aux pieds deux fers à cheval. Dès que la femme put marcher, elle se rendit au palais, parvint jusqu'au roi, montra ses cicatrices et conta son malheur. Le voleur fut pris, jugé, et après conviction revêtu d'une robe de toile sur laquelle on avait représenté *en peinture* un homme clouant des fers aux pieds d'une femme. Le coupable fut promené deux jours dans les rues de Perth, puis traîné à la queue d'un cheval jusqu'à l'échafaud où il fut pendu. »

Les presbytériens d'Edimbourg étaient moins terribles que les puritains anglais dans leur haine contre les arts ; au moins l'histoire de Jamesone le prouve. Peintre à la fois de David Leslie et de James Grahame marquis de Montroze, ses relations avec les cavaliers et avec les covenantains furent également amicales : il avait des séances des deux partis. Charles premier, qui posa pour un portrait en pied, sachant que l'artiste écossais avait coutume de travailler couvert, le contraignit à garder son chapeau tout le tems des séances. Il semblerait que cet honneur fut vivement senti par Jamesone, si l'on en juge par le nombre des portraits de ce peintre faits par lui-même, et tous ayant le chapeau sur la tête.

La vie de Ramsay, fils du poète, suit celle de Jamesone. Les relations du peintre anglais avec les lords les plus influens de la cour de Georges III, les Chesterfield, les Richmond, etc., son esprit, sa finesse, ses bonnes manières, ses brochures, sa correspondance avec Voltaire et Rousseau, la faveur du roi, qui, lorsqu'il avait fini de manger sa ration ordinaire de mouton bouilli et de pommes de terre, se levait, en disant : « Maintenant, Ramsay, prenez ma place, et dinez à votre tour, » tout cela a beaucoup fait pour la réputation du peintre. Cependant M. Cunningham assure que Reynolds enviait à Ramsay la pose et le dessin élégant des jambes de son portrait en pied de lord Buld, qui est un de ses premiers et de ses meilleurs ouvrages. La cour et la faveur des grands n'aident pas toujours, autant que les artistes le croient généralement, à faire germer et grandir le génie : certes il s'enflamme au souffle de la nature; mais le patronage, la protection, la faveur usent l'énergie et amollissent le talent. Ramsay l'éprouva. Il établit une sorte

Digitized by Google

de fabrique de peinture sous la raison *Ramsay, premier peintre du roi;* sept ou huit artistes qui n'étaient même pas instruits à son école, faisaient aller la manufacture. Son élève Philip Reinagle, chargé de la diriger pendant le séjour de son maître en Italie, en était dégoûté. Soixante copies du roi et de la reine, à vingt guinées la paire, avaient lassé la patience du jeune homme; et, en triplant la somme, Ramsay parvint à peine à faire endurer à son ouvrier l'ennui de cette assommante tâche de six ans, à dix couples par an, ce qui est une dose plus que raisonnable.

Romney, selon Flaxman, un des peintres les plus remarquables de l'école anglaise, arrête long-tems le biographe, qui a puisé dans trois vies pour cette histoire, et qui s'étend avec une désapprobation peu charitable sur l'oubli où Romney laissa sa femme pendant la plus belle époque de la vie de cet artiste. L'indignation de M. Cunningham m'a paru d'autant plus étrange, que la moralité louable qui en est sans doute la source ne nuit en rien à l'admiration qu'il témoigne à diverses reprises pour Emma Lyon, depuis lady Hamilton. Cette femme d'une célébrité odieuse, maîtresse de Nelson, et en qui la cruauté s'alliait à la mollesse et à de dégoûtantes voluptés, est l'objet des éloges du biographe; il ne met pas le moindre correctif aux expressions exagérées d'Hayley qu'il cite textuellement : « Ses traits (dit-il, en parlant de lady Hamilton), pouvaient, comme le langage de Shakespeare, exprimer tous les sentimens, et les gradations de chaque passion avec une vérité toute fascinante. Romney se délectait à contempler le merveilleux pouvoir qu'elle conservait sur ses traits éloquens. A travers les surprenantes vicissitudes de sa destinée, la belle Emma tira toujours un généreux orgueil d'avoir servi de modèle à ce grand peintre. » Cunningham parle ailleurs des larmes de tendresse et de touchante reconnaissance de cette divine beauté, qui prostitua les charmes les plus ravissans et dont les pleurs et les sourires étaient également menteurs.

Runciman, Écossais; Copley, que revendique l'Amérique; Mortimer, contemporain et rival de Romney; Hoppner, fils naturel d'un roi, et dont les succès balancèrent ceux de Lawrence, sont tour à tour passés en revue dans cette biographie. Puis vient Owen, qu'écrasaient le crédit de Lawrence auprès de Georges III, et celui d'Hoppner auprès du prince de Galles. Owen prenait avec peu de patience l'abandon où le

Digitized by Google

laissait ce qu'il y avait de plus beau, de plus élégant, de plus à la mode à la cour, où chacun suit l'exemple du prince, et où un autre compétiteur, Beechey, glanait encore ce qui restait de ladys et de seigneurs. « Ces gens-là écrèment la terrine et me laissent le petit-lait, » disait Owen avec fureur, et lorsqu'un ami citait, pour le consoler, les vers de Burns :

« A peine s'il est quelquefois au pouvoir d'une pauvre créature humaine de ne pas s'aigrir le cœur en voyant comment les choses sont partagées ! »

« C'est bien la vérité, » répondait le peintre; « si votre Burns, monsieur, avait vécu de nos jours, j'aurais peint son portrait, rien que pour le remercier d'avoir écrit cela. Réellement je m'aigris, je m'aigris parfois. Il y a ce Lawrence, avec sa douce voix à peine murmurée, qui parle vertu et morale au roi et à la reine, qui vite commandent d'autres portraits. Il y a Hoppner qui, pour peu qu'il ne sache que faire, aura de suite le prince, ou quelqu'un de ses riches compagnons, prêts à poser et à l'aider ensuite à vendre le portrait; enfin Beechey, monsieur, dont les plumes des princesses éventent le front. Oui, c'est ainsi que cela se passe, et j'ai leurs restes, moi! »

Bonnington arrive le dernier dans cette liste d'artistes. Il y a peu d'amateurs des arts à Paris qui ne l'aient connu, admiré, regretté; et dans les biographies françaises et les souvenirs de ses camarades d'ateliers on trouvera des détails plus intéressans que dans la courte notice qui termine ce volume de la *Bibliothèque de famille*.

Une immense vanité a grandement aidé à la réputation de Fusely; ses liaisons avec les littérateurs, beaucoup de facilité d'élocution, y ont ajouté encore; mais cette renommée, circonscrite à l'Angleterre, s'éteindra peu à peu : car, malgré le nombre des ouvrages de Fusely, il y a peu de mérite en eux pour la soutenir. Sa pensée était plus littéraire qu'artiste : dans les illustrations de Shakespeare, généralement mal dessinées, à figures mal proportionnées, le geste est mélodramatique et l'effet tout-à-fait nul. La biographie de M. Knowles n'est pas de nature à conserver le nom de Fusely. Quelques traits d'esprit ne suffisent pas pour soulever la renommée d'un homme hors de sa tombe. Parmi les réparties des peintres qui ne sont pas encore sorties de la mémoire des contemporains, et dont la plupart sont plus grossières que mordantes,

Digitized by Google

nous citerons celle-ci assez gaie : « Bonnycastle (le critique), ne voulant pas rester court en examinant les beaux cartons de Raphaël qui sont à Windsor, aventura une observation assez banale sur *la Pêche miraculeuse* ; à savoir que le bateau n'étant pas de grandeur suffisante pour porter les hommes, encore moins pouvait-il contenir les poissons. « Par Dieu, Bonnycastle, que nous dites-vous là ! répondit Fusely ; c'est une partie du miracle. »

Lawrence, favori des reines et des rois, peintre de l'aristocratie, ne trouvera jamais d'égal dans le genre qu'il s'est créé. Jamais peintre ne fournira une si ravissante galerie d'aristocratiques visages, de fraîche nature de parcs et de salons, de ravissantes beautés rayonnantes dans la soie, l'or et le velours, entourées qu'elles sont de leur atmosphère naturel. Sa correspondance forme la partie la plus remarquable des deux volumes que nous annonçons, lesquels, si on en retranchait ce qui est oiseux et sans intérêt, n'en formerait plus qu'un assez mince, mais qui serait alors vraiment riche en récits curieux, en observations vraies et neuves. L'histoire du peintre elle-même est amusante, bien que courte. Fils d'un pauvre aubergiste, prodige avant six ans, son père Boniface le vantait à chacun des voyageurs qui s'arrêtaient à l'Ours noir. En 1775, lord Kengon et sa femme étant descendus à cette auberge, en se rendant à Bath, payaient le compte à l'aubergiste, lorsque, selon sa coutume, ce dernier s'étendit sur les louanges du jeune artiste. « L'enfant n'a pas plus de cinq ans, » dit-il, « et il pourrait, à votre choix, *tirer* votre ressemblance, ou vous répéter tel discours qu'il vous plairait du *Pandemonium* de Milton. » Les voyageurs fatigués étaient très-peu disposés à se prêter à ce qu'ils regardaient comme un insupportable ennui, et déclinaient les deux propositions, quand le petit marmot, à cheval sur un bâton, gambada à travers la chambre, sans y être invité. Sa beauté, ses gentillesses, firent évanouir toute objection ; et aussitôt qu'on eût pu le déterminer à lâcher la canne qui lui servait de dada, lady Kengon lui demanda s'il pouvait faire le portrait de son mari. Le petit Lawrence y consentit sans hésiter. Une chaise, une table, des crayons, du papier, furent arrangés à l'instant, et en peu de minutes l'enfant eut tracé une étonnante ressemblance du lord. On demanda ensuite à l'artiste s'il pouvait faire la même chose pour la dame. « Oui, » répondit-il, « je le peux bien, pourvu qu'elle se tourne un peu, car

Digitized by Google

elle a le visage de travers, » ce qui était vrai. Ce dernier portrait, d'environ cinq pouces de large, existait en 1799, et ceux qui l'ont vu disent qu'il était ombré avec délicatesse, et que l'indécision et la faiblesse des contours trahissaient seuls une main novice.

Lawrence avait dix ans quand Daines Barrington parlait ainsi de lui dans ses Mélanges : « En mentionnant des exemples de génie précoce, je ne puis passer sous silence un certain maître Lawrence, fils d'un aubergiste de Devizes, dans le Witeshire. L'enfant a maintenant près de dix ans et demi ; mais n'en ayant encore que neuf, et sans avoir reçu aucune instruction de qui que ce fût, il était capable de copier des peintures historiques avec la touche d'un maître, et réussissait d'une façon surprenante dans des compositions de son propre fond. J'ai remarqué, entre autres, un *saint Pierre reniant le Christ*. En sept minutes environ, il pouvait, sans jamais y faillir, dessiner le portrait, fort ressemblant, de chacune des personnes présentes, et en y mettant autant de grâce et de liberté que le sujet pouvait prêter. Il lit les vers blancs avec un talent remarquable, et convaincra quiconque veut l'écouter un moment qu'il comprend et sent à merveille les passages les plus frappans de Milton et de Shakespeare. »

Il fallait effectivement un rare génie pour faire, avec si peu de secours, l'immense chemin qu'a fait Lawrence. Qui se serait attendu que ce petit garçon d'auberge deviendrait une des grandes célébrités de l'Angleterre ; l'ami des souverains de l'Europe et de tout ce qu'elle a de plus orgueilleux et de plus élevé, l'amant d'une reine, le chef d'une école dont l'influence se fait en ce moment fortement sentir, même en France, et qu'il mourrait enfin président de l'Académie royale, chargé d'honneurs, et plus endetté qu'un prince ?

Ses lettres, comme je l'ai déjà dit, sont remarquables. Toutes ont un ton de douceur et une élégance quelque peu recherchée et prétentieuse parfois. Il y a en elles un charme et un laisser-aller tout féminin. Celles écrites pendant le séjour que fit le peintre à Claremont, où il peignait le portrait de la princesse Charlotte et du prince Léopold, racontent toute cette vie d'intérieur avec de minutieux détails, et sont d'un vif intérêt ; elles présentent le jeune couple sous un point de vue touchant. Elles furent écrites peu de jours avant et après la mort de l'héritière du trône de la Grande-Bretagne. Des lettres de Rome donnent une

Digitized by Google

assez étrange anecdote sur la mansuétude, la sensibilité de Metternich, et son goût pour le clair de lune et le pittoresque. Enfin, celles dans lesquelles Lawrence parle de son art, de sa manière de peindre, des impressions que lui font éprouver ses travaux, sont loin d'être les moins intéressantes :

« Si celui qui est maître de son art et le domine est seul digne du nom de grand peintre, » dit-il dans une de ces dernières, « je dois me tenir en grand mépris, car c'est l'art qui constamment me maîtrise. Je suis l'esclave du portrait que je fais comme s'il était vivant et m'enchaînait à une volonté despotique. Combien de fois ne me suis-je pas dit en travaillant à un tableau : C'est fini, je n'en ferai pas plus; et après avoir posé ma palette, mes brosses, lavé mes mains, pendant que je les essuyais, j'ai vu dans ma peinture ce qui me rappelait impérieusement et me contraignait à reprendre de suite palette et pinceaux... Un vrai critique, en regardant un tableau, doit pouvoir assigner une cause, un motif à chaque forme, à chaque teinte qui le compose, puisqu'ici rien n'est affaire de hasard que chez l'ignorant et le présomptueux. Il y a une espèce d'accidentel propre et calculé, qui souvent est heureux. Je choisis une brosse, un pinceau à poils écartés dont la touche soit irrégulière, mais c'est pour cela que je l'ai choisi. Il y a intention et non chance; et l'effet produit est prévu. L'irrégularité même est dans la volonté du peintre, etc.»

Quant à la biographie de Lawrence, elle est loin de mériter les mêmes éloges que ses lettres; c'est une indigeste compilation. Pendant long-tems le libraire a fait sonner bien haut cette vie du grand peintre. Campbell s'était chargé de recueillir et de mettre en ordre les matériaux, dont le plus grand nombre était fourni par Lawrence lui-même, et le reste par les hommes les plus distingués de l'Angleterre; puis c'est M. Williams, peu connu dans la littérature, qui a fait la besogne. Il faut croire que c'est de son mieux; et le nom d'un peintre favori des lettres, et des fragmens intéressans, un peu de scandale et la polémique des journaux ont suffi et au-delà pour faire bien vendre le livre.

ADÉLAÏDE MONTGOLFIER.

64. OBSERVATIONS ON THE LAW, etc. — *Observations sur les lois, la constitution et le gouvernement actuel de l'Inde, ses finances,*

Digitized by Google

son administration, etc.; par le lieutenant-colonel GALLOWAY. Londres, 1832. In-8°.

65. THE TEA TRADE OF ENGLAND, etc. — *État actuel et passé du commerce du thé en Angleterre et sur les continens de l'Europe et de l'Amérique, avec une comparaison entre la consommation, le prix et les revenus produits par le thé, le sucre, le vin, le tabac*, etc.; par MONTGOMERY MARTIN, Londres, 1832; Parbury, Allen et comp. In-8°.

66. SCOTTISH PROVERBS, etc. — *Proverbes écossais*, recueillis par A. HENDERSON, avec une *Introduction*, par W. MOTHERWELL. Edimbourg, 1832; Oliver et Bogd. In-12.

ALLEMAGNE.

67. CHRONIK DES NEUNZEHNTEN IAHRHUNDERTS. — *Chronique du dix-neuvième siècle*. Nouvelle suite, tom. IV, contenant l'an 1829, par D. CHARLES VENTURINI. Leipzig, 1831; Hinrichs. In-8° de 696 pages.

La *Chronique du dix-neuvième siècle* fut commencée sous le règne de Napoléon, par Bredow, connu par ses importans travaux sur l'archéologie et sur l'histoire. A la mort de Bredow, il y a dix ans environ, la rédaction de la *Chronique* fut confiée à M. Venturini, qui, sans s'être jusque-là spécialement occupé d'histoire, s'était cependant fait connaître par plusieurs ouvrages assez remarquables.

Les principes constitutionnels ont toujours présidé à la rédaction de la *Chronique*, et toujours la vérité dans le récit est demeurée unie à la modération dans le jugement; aussi la *Chronique* est-elle devenue un recueil indispensable non-seulement à ceux qui veulent revoir les événemens accomplis chaque année, et résumés dans un cadre où leur enchaînement est plus sensible, mais encore aux hommes politiques qui ont besoin d'avoir à leur disposition un tableau exact de la situation générale des divers pays. La situation matérielle, sous le rapport des

Digitized by Google

finances, du commerce et de l'industrie, la situation intellectuelle sous le rapport de la littérature, de la science et de la religion, sont toujours exposées avec une grande exactitude et des développemens proportionnés à leur importance dans chaque pays.

L'enchaînement qui existe nécessairement entre les grands événemens de l'année 1830 et ceux de l'année qui l'avait précédée donne un intérêt tout particulier à la *Chronique de* 1829. Les élémens révolutionnaires qui devaient éclater à la suite du signal donné en juillet existaient sans doute déjà par eux-mêmes, et n'attendaient qu'une occasion pour mieux paraître. M. Venturini, qui écrivait en 1831 seulement sa *Chronique de* 1829, était dans une position avantageuse pour faire de la prophétie *à posteriori*, et signaler les événemens inaperçus ou négligés dans leur tems, et qui auraient dû servir cependant à faire pressentir l'avenir. Nous ne condamnons point cette étude politique faite sur le passé, qui, après tout, peut être fort instructive pour bien des gens; mais nous croyons que ce serait envisager d'une manière étroite la cause des révolutions que de la croire placée dans telle faute ou tel grief; leurs racines sont bien plus profondes, et elles tiennent non point à un fait de détail, mais à la situation d'ensemble et à la disposition générale des peuples sous le rapport intellectuel aussi bien que sous le rapport matériel.

Nous signalerons volontiers les parties qui se rapportent à la France, à l'Angleterre, à l'Espagne et aux principaux états de l'Allemagne, comme étant les meilleures de l'ouvrage. L'Italie, les Pays-Bas, la Suisse nous ont paru moins bien traités; la Russie et la Turquie ne sont pas représentées dans leur ensemble, et n'apparaissent que sur le théâtre de la guerre, qui est du reste assez bien détaillé. Ce qui se rapporte à l'histoire de l'Amérique est exposé avec beaucoup d'étendue; nous regrettons de n'être point assez sérieusement au fait de la situation réelle de ce pays pour pouvoir suivre l'auteur sur ce terrain avec toute la certitude qui serait nécessaire. On sait au surplus que la plus grande partie des connaissances que l'on possède en Europe sur l'état de l'Amérique arrivant par l'Angleterre, doit être accueillie avec quelque défiance : l'Angleterre et l'Amérique n'en sont point encore à se juger mutuellement avec impartialité. En tout cas, M. Venturini hasarde, au sujet de l'Amérique, une opinion qui nous paraît par trop er-

Digitized by Google

ronée pour que nous puissions la passer sous silence : il prétend que les États-Unis sont destinés à quitter un jour leur constitution actuelle pour une constitution monarchique. Que la constitution actuelle ne soit pas le modèle de la perfection que peuvent atteindre les constitutions fondées sur la souveraineté du peuple, c'est ce que nous accorderons bien volontiers ; mais nous croyons bien plus conforme à la vérité de penser que le progrès de la société américaine se fera par un acheminement à des principes d'association démocratique plus largement et plus sagement entendus, que de penser qu'elle sera réduite à en revenir à une charte royale. H. Ahrens.

68. Iter Italicum.—*Voyage en Italie*, par D. Frédéric Blume, professeur de droit à Halle. Berlin et Stettin, 1824, 1827 et 1830. 3 vol. in-8° de xxx-272, vi-249, et vi-230 pages.

Nous sommes frappés d'étonnement et d'admiration à la vue des immenses compilations que nous ont laissées nos ancêtres sur l'histoire, sur la diplomatique et la biographie ; et nous nous demandons comment il était possible d'exécuter de si grands ouvrages. Notre étonnement cesse lorsque nous remarquons que ces ouvrages colossaux sont presque tous l'œuvre des congrégations religieuses. Complétement délivrés des inquiétudes et des soins de la vie sociale, les membres de ces congrégations pouvaient se livrer sans réserve à leur penchant pour les travaux littéraires, méditer, entreprendre de vastes recueils, et laisser à des élèves, devenus ensuite leurs collaborateurs, le soin de les continuer et de les mettre à fin.

Ces congrégations offraient un autre avantage ; ayant en général des affiliations avec d'autres congrégations répandues dans les diverses parties du monde, les religieux qui les composaient pouvaient, ou par eux-mêmes ou par des confrères, étendre leurs recherches partout ; tandis qu'un simple particulier trouve difficilement des collaborateurs, et manque souvent de ressources pécuniaires pour se transporter dans les lieux où se conservent les documens qu'il devrait consulter.

On a essayé d'obtenir les mêmes avantages dans les tems modernes au moyen des sociétés scientifiques, des académies, etc., mais il manque à toutes ces associations la vie intérieure et une direction cons-

Digitized by Google

tante; c'est sans doute ce qui est cause que la plupart de ces institutions ont exécuté si peu de travaux importans, et qu'aucune n'a égalé les services rendus aux sciences par le seul ordre des bénédictins.

Ces considérations doivent rendre d'autant plus estimables à nos yeux ces hommes qui, doués d'une grande sagacité et d'une activité extraordinaire, ont eu le courage d'entreprendre et sont parvenus à achever des ouvrages qui semblent exiger le concours et la vie entière de plusieurs hommes. L'auteur de l'ouvrage annoncé est un de ces hommes-là. Envoyé en 1821 en Italie, pays riche en collections, pour y faire des recherches historico-juridiques, il ne se borna pas à ces recherches, il voulut acquérir en même tems une connaissance exacte, non seulement des richesses que renferment aujourd'hui les archives, les bibliothèques, les musées de ce pays, mais encore de tout ce qui a rapport à la formation et aux vicissitudes de ces établissemens.

Dans sa *préface*, il indique les livres, les manuscrits dont il s'est servi; le nombre des livres indiqués est de 52, mais il s'est encore considérablement augmenté pendant l'impression de l'ouvrage.

L'*introduction* présente ensuite des considérations générales sur les collections tant ecclésiastiques que séculières. L'auteur donne d'abord un aperçu historique de l'origine des bibliothèques ou archives dans les églises et dans les couvens; il signale le zèle des religieux qui, dès le tems des invasions des barbares, s'occupèrent de former les collections dont il s'agit. Il parle en même tems de la négligence que les gouvernemens ont mise à certaines époques pour la conservation des bibliothèques et archives, et de l'état actuel de ces précieux établissemens. Il présente ensuite des considérations du même genre sur les collections des villes et sur celles des particuliers; et de plus, à l'occasion de celles-ci, il traite de la bibliomanie, qui date du tems de Pétrarque; il parle enfin de la fabrication des manuscrits dans le quinzième siècle, du commerce des livres en Italie, etc.

Dans la première partie du texte principal, M. Blume s'occupe d'abord de la Sardaigne (p. 54-101) et des provinces autrichiennes de l'Italie (p. 102-272).

Dans la deuxième partie qui forme son deuxième volume, il parle de Parme (p. 1-8.), de Modène (p. 9-25), de Lucques et du duché de Toscane (p. 26-128), et des états de l'Église (129-249).

Digitized by Google

Enfin dans la troisième partie (troisième volume) il traite exclusivement de la ville de Rome. Chaque section des deux premiers volumes indique, par ordre alphabétique, les villes ou les endroits où se trouvent des archives, etc.; lorsqu'il s'agit des grandes villes ou en général de celles qui présentent un grand nombre d'établissemens, l'auteur décrit d'abord les archives, et ensuite les bibliothèques et les musées qui renferment des inscriptions; il traite séparément des bibliothèques qui existent aujourd'hui, de celles qui n'existent plus, en conservant toujours la division en collections des églises ou des couvens, et collections séculières tant publiques que privées. Par rapport à chacun de ces articles, l'auteur indique avec exactitude toutes les ressources qui lui ont été offertes, et facilite ainsi à d'autres le moyen de faire des recherches ultérieures. L'auteur réfute souvent les erreurs de ses prédécesseurs. Nous signalerons comme pleines d'intérêt les descriptions des bibliothèques de Gênes, de Florence, de Milan, de Turin, de Venise, de Vérone. L'exposition historique de la bibliothèque du Vatican surpasse tout ce que nous avons lu jusqu'à présent sur ce sujet.

On peut dire que c'est bien moins encore par le grand nombre de ses notices littéraires que par le discernement qu'il a déployé dans cet ouvrage que M. Blume s'est élevé au premier rang des auteurs qui ont écrit sur la bibliographie. Quiconque se proposera de faire de nouvelles recherches scientifiques en Italie, ne pourra se passer de ce livre; et, ce guide à la main, il est difficile qu'il laisse échapper aucune des sources d'instruction que le pays renferme. Espérons que l'auteur nous donnera bientôt son quatrième volume, dans lequel il doit s'occuper du royaume des Deux-Siciles, et le cinquième qu'il annonce devoir contenir plusieurs catalogues inédits de manuscrits. H. B.

69. Miniatur bibliothek. — *Petite bibliothèque des classiques allemands. — Anthologie des œuvres des deux* Schlegel. Hildburghausen et New-York, 1831. Petit in-32.

Pour quiconque connaît l'étendue des œuvres de ces deux frères célèbres, il sera fort surprenant de voir résumer en quatre-vingt-quatorze pages fort petites ce qu'ils ont écrit de mieux en poésie et en prose. Aussi n'avons-nous de Frédéric Schlegel que quelques vers, et d'Auguste-Wilhelm qu'un petit nombre de morceaux, avec un seul juge-

Digitized by Google

ment en prose sur Shakespeare. Les chef-d'œuvres du tragique anglais, si bien naturalisés sur le sol allemand par ce poète, ne fournissent rien à notre petite Anthologie. Cependant elle nous fait lire ce chant d'Arion si antique, si simple et cependant si élevé; elle nous donne la gracieuse conception de Pygmalion, la légende de saint Luc, les charmantes épîtres à Novalis. Il serait difficile de surpasser le mérite descriptif de l'ode intitulée Wartburg, qui commence le recueil des poésies de Frédéric; il règne dans ce morceau un charme indicible, une exquise sensibilité. Rien de plus original que le *Vieux pèlerin*, rien de plus patriotique que les *Vœux*. On est fâché que le volume soit si petit, et quoique l'on ne puisse raisonnablement reprocher aux éditeurs de ne nous avoir point reproduit les cours de littérature, les jugemens littéraires de ces deux frères, non plus que leurs travaux sur l'Inde, la Grèce, les fabliaux, la Niebelungen, etc., etc., on voit avec peine qu'ils aient omis la belle élégie de Rome, dans laquelle Auguste-Wilhelm célèbre son ami l'auteur de Corinne. Il ont aussi beaucoup trop maigri Frédéric, en sorte que le lecteur possède plutôt un spécimen du talent de ces deux frères illustres, qu'un choix de leurs œuvres; car un choix ne devait ni ne pouvait s'arrêter là. Au demeurant, il est toujours très-commode de mettre pour 40 centimes quelques chefs-d'œuvre dans la poche de son gilet. P. DE GOLBÉRY.

70. ALKUNA. — *Alkuna. Mythologie du Nord*, par TH. LEGIS. Leipzig, 1831; Hartmann. In 8°, avec treize planches et une table généalogique.

71. ARCHIV FUR DIE NEUESTE GESETZGEBUNG ALLER DEUTSCHEN STAATEN, etc. — *Archives pour la nouvelle législation de tous les états d'Allemagne*, par ALEX. MULLER. Mayence, 1832; Kupferberg. In-8°.

72. DIE GRUNDSOETZE DER FINANZ, etc. — *Les Elémens de la science des finances;* Dissertation critique, par J. SCHOEN, professeur à Breslau. — Breslau, 1832; W.-G. Korn. In-8° de 208 pages.

Digitized by Google

ITALIE.

73. Dizionario turco, arabo e persiano. — Dictionnaire turc, arabe et persan, etc., par Antoine Ciadyrgy, prêtre arménien de Constantinople; Milan 1832. Louis Nervetti.

L'auteur de ce vocabulaire oriental est un élève du collége *de Propagandâ Fide* de Rome. Son livre n'est, comme il le dit lui-même, qu'un abrégé du grand dictionnaire de François Meninski, dont la volumineuse richesse est effrayante pour qui commence, et n'est pas surtout à la portée de toutes les bourses. Il est donc particulièrement destiné à ceux qui n'ont ni beaucoup de courage, ni beaucoup d'argent; et c'est le plus grand nombre. Tout en conservant l'orthographe originale, il a eu soin d'ajouter à chaque mot l'explication italienne à l'usage de ceux qui désirent apprendre facilement le turc sans être obligés d'en connaître les caractères; il y a joint toutefois un tableau lithographié de l'alphabet turc et un vocabulaire italien avec les termes correspondans en langue turque. L'ouvrage se publie par livraisons de 150 pages environ. La première a paru; elle va jusqu'au mot *Chyz*. Le prix est de 5 livres d'Italie pour les souscripteurs.

74. Conghietture sopra l'antica leggenda del capo trovato nelle fondamenta del Campidoglio. — Conjectures sur l'antique légende de la tête trouvée dans les fondemens du Capitole, par François Orioli. Rome. Broch. in-8°.

SUR LA TÊTE PROPHÉTIQUE DU CAPITOLE.

Arnobe, l'Africain, est de tous les écrivains celui qui raconte le plus longuement (dans son ouvrage *Adversus gentes*), et avec les particularités les plus remarquables, la légende connue du Capitole. Il ressort de son récit que la tête humaine trouvée sur le mont Saturnien, sous le règne de Tarquin-le-Superbe, était celle d'un Tolus de Vulcia, lequel ayant été mis hors la loi, fut tué par les esclaves de son frère, et que sa tête ne pouvant, suivant la loi étrusque, être inhumée sous le ciel paternel, fut ensevelie au-delà du Tibre sur le territoire romain, et, déterrée plus tard, baptisa le Capitole (*Caput Toli*).

Digitized by Google

Tel est le fait dont parle M. Orioli. Eclairé des triples lumières de la philologie, des traditions et des monumens, et guidé par un esprit d'investigation et de synthèse fort remarquable, il trouve et s'attache à prouver que ce Tolus, en étrusque THULU ou THUL, était un des membres de cette illustre et nombreuse famille Tullius, originaire de Vulcia en Étrurie, qui donna des Lucumons à Veïes, et prit un si grand accroissement à Rome et en divers lieux de l'Italie ; qu'ayant tenté d'usurper la dignité suprême, sa tête fut mise à prix, et qu'ayant été coupée, comme nous l'avons vu, par les esclaves de son frère, chez qui il paraît qu'il s'était réfugié, elle fut exposée suivant l'usage étrusque, avec la marque ordinaire d'infamie, c'est-à-dire avec son nom imprimé sur le front : il s'ensuivit ce qui a été raconté. Or ce Tolus est, selon M. Orioli, le père de l'avant-dernier roi de Rome, Servius Tullius. Ce serait ce roi lui-même qui aurait rendu mystérieusement aux restes de son père les honneurs funèbres sur le haut du mont Saturnien, au milieu des autels des dieux romains; et ceci explique ce que disent les historiens, que cette tête paraissait fraîchement coupée, puisque Tarquin-le-Superbe succéda immédiatement à Servius Tullius.

Nous devons nous borner à l'exposé du fait nu ; il nous est impossible de suivre pas à pas l'auteur dans la série de ses argumens originaux ; il faudrait copier toute sa brochure, car elle est fort concise ; tout ce que nous pouvons faire, c'est d'y renvoyer les antiquaires, et nous le faisons avec d'autant plus de confiance, que ses raisons nous semblent d'un grand poids. Ce qui est curieux surtout et digne d'attention dans le travail de M. Orioli, ce sont les rectifications de divers textes et les rapports nouveaux qu'il établit entre Rome primitive et l'Étrurie. Séparée seulement par le Tibre du territoire toscan, il est évident que la ville naissante dut être dans l'origine étroitement liée d'intérêt et d'existence avec sa puissante voisine. M. Orioli soutient que, dès l'âge de Romulus, Rome avait cessé d'être une cité seulement latino-sabine, comme le disent les historiens, mais qu'elle fut une véritable Tripolis latino-sabine-étrusque; que, sous les deux premiers règnes, le parti étrusque fut sacrifié, mais qu'il prit ensuite le dessus et triompha dans la personne de Tullius Hostilius. Ce Tullius paraît en effet n'être qu'un membre de cette même famille Thulus de Vulcia. Son surnom d'Hostilius pourrait bien venir d'*hostis*, étran-

Digitized by Google

ger, et se rapporter à l'émigration étrusque contemporaine de Romulus. L'amour de Tullius Hostilius pour la science augurale confirme, non moins que son nom, son origine toscane; sa guerre contre les Latins et la destruction d'Albe qui s'ensuivit, vient encore à l'appui de cette opinion; et il est probable qu'il eut à combattre en eux une puissante brigue tendant à expulser le parti étrusque et à replacer la dignité suprême aux mains des Sabins et des Latins, qui seuls dans l'origine en avaient été investis.

Dès cette époque le parti toscan l'emporta tout-à-fait, et donna dès lors à Rome, jusqu'à la république, tous ses chefs, à l'exception d'Ancus Martius.

Ce sont là des questions historiques fort ardues, et nous avons appris avec plaisir que M. Orioli s'occupait d'un travail spécial sur la Rome des rois. Son ouvrage aura d'autant plus d'intérêt qu'il semble différer beaucoup sur ce point des historiens archéologues qui ont récemment traité ce sujet, de Nieburh entre autres. Sa longue pratique de l'Italie antique et de l'Étrurie en particulier doit lui avoir révélé des faits nouveaux, et ce seront là comme autant de pièces de conviction précieuses dans ce grand procès de Rome ancienne, pendant encore aujourd'hui au tribunal de l'histoire (1). Il serait à désirer surtout qu'il publiât tout ce qu'il a recueilli sur l'Étrurie. Il y a là une histoire tout entière à faire, et personne plus que le savant professeur n'est en état de combler cette lacune, autant du moins que faire se peut.

L'Étrurie, cette aristocratie quasi-théocratique, tant le rôle des augures et des aruspices y était considérable, paraît avoir fondé son existence civile et politique sur ce dogme mystique que la terre n'est que la représentation et comme le miroir du ciel. Tout donc y était emblématique : le Lucumon n'était sur terre que l'image du Dieu suprême, et ainsi de tout. L'année, les dieux, chaque chose enfin, avait un triple nom, le nom civil ou vulgaire, le nom sacerdotal et le nom mysté-

(1) M. Orioli s'occupe en ce moment, pour la *Revue Encyclopédique*, d'un travail important sur les anciennes traditions étrusques relatives à Rome primitive et aux premières dynasties aborigènes du Latium. C'est un sujet tout neuf, et nous espérons publier ce curieux article dans un de nos plus prochains numéros.

Digitized by Google

rieux, le nom occulte, arcane profond et terrible que nulle voix ne prononçait. Nous retrouvons cet usage étrusque dans le triple nom de Rome, dont parle Pline; car il paraît que le nom mystérieux de la maîtresse du monde était *Amor* (Erôs), son nom sacerdotal *Flora* ou *Anthusa*, et son nom civil *Roma*. Münster a fait là-dessus un curieux travail (*De occulto urbis Romæ nomine*), et après lui, le savant M. Michelet nous a raconté toutes ces choses.

Ce n'est du reste pas la seule que Rome ait empruntée à l'Étrurie. Elle lui doit toute cette science augurale qui joue dans ses annales un rôle si important. Et pour revenir à la tête de l'Étrusque Tolus, qui baptisa son Capitole, n'en tira-t-elle pas le fameux présage de sa future grandeur? Que de motifs pour les augures! La tête est le sommet du corps humain; elle fut trouvée sur le mont Saturnien, qui commandait la ville, qui était l'*arx* de Rome, et *arx* vient d'ἀρχή, domination; ce nom même de Tolus ou Thulus, écrit sur le front, signifiait chez les Latins, comme chez les Grecs, et aussi probablement chez les Etrusques, *faîte* de la voûte, *comble* de l'édifice; tout cela ne disait-il pas à Rome, suivant l'herméneutique du tems : « Tu seras le faîte du monde? » Et pour justifier cet usage de tirer des présages des mots, M. Orioli rappelle un fait bien plus moderne. La foudre étant tombée sur la statue de Cæsar, effaça le C de son nom, et laissa seulement *aesar*. Les devins d'Étrurie déduisirent sur-le-champ de ce dernier mot, qui dans leur langue signifie *divin*, que César serait bientôt divin, c'est-à-dire que sa mort approchait.

Enfin, ce qui complétait pour ainsi dire le présage de la tête mystérieuse de Tolus, c'est qu'elle était intacte et point encore corrompue, ce qui ne pouvait qu'indiquer l'éternelle durée de la domination romaine; et quant au sang dont, au rapport de Dion, elle était encore souillée, il fit ajouter aux augures que cette domination ne s'obtiendrait pas sans carnage; les siècles l'ont bien prouvé. Et tel fut le respect de la tête augurale et prophétique, qu'elle fut suspendue au faîte du temple de Jupiter capitolin. S. R.

Digitized by Google

75. Memorie sulla vita d'Antonio de Solario, detto il Zingaro. — Mémoire sur la vie d'Antoine de Solario, dit le Zingaro, peintre vénitien. Florence. In-8°.

LE PEINTRE PAR AMOUR.

La vie de Zingare a été écrite par Dominici, et tous ceux qui l'ont lue savent que le Zingare fut peintre par amour. Il paraît être né de 1380 à 1382, c'est-à-dire une cinquantaine d'années environ après la mort de Giotto. Son surnom de *Zingaro*, c'est-à-dire Bohémien, lui vient, ou de sa vie errante, ou, ce qui est beaucoup plus probable, de sa vraie qualité de Bohémien, puisqu'il est certain que jusqu'à vingt-sept ans il exerça le métier héréditaire de chaudronnier ambulant; c'est ce que les Italiens appellent un *magnano*, mot qui par parenthèse s'est conservé intact à Genève dans celui de *magnain* qui a la même signification.

A vingt-sept ans donc notre Zingare arriva à Naples, et là travailla dans la maison de messire Lucantonio del Fiore, peintre alors fort célèbre, et aujourd'hui encore estimé par son dessin et son coloris. J'ai vu à Naples, soit au musée public, soit dans des collections privées, des tables de lui (*tavole*) intéressantes, non-seulement pour l'histoire de l'art, mais par leur mérite propre et artistique. Il était contemporain du florentin Masacci, et mourut la même année (1444).

Or, le signor Lucantonio avait une fille fort belle, à en juger par l'empire qu'elle exerça sur le pauvre Zingare, et surtout par le portrait qu'il nous a laissé d'elle, sous la figure de la Sainte-Vierge, dans le grand tableau qui est aux *Studii* de Naples; car tel fut long-tems l'usage des peintres de mettre leurs belles dans leurs tableaux. Ainsi fit constamment Andrea del Sarto avec sa femme, qui pourtant le battait. A Naples même, à côté du tableau du Zingare, dont je parle, se trouve placée la charmante jeune fille à la belette du Parmesan, que l'on dit être aussi le portrait de sa maîtresse.

La fille donc de Lucantonio plut au Zingare et lui plut tellement, qu'il s'aventura, chétif Bohême qu'il était, à la demander en mariage à son père le peintre célèbre. La vanité de l'artiste fut blessée au vif, et raillant le pauvre *magnain*: « Deviens aussi habile peintre que moi, lui dit-il, et ma fille est à toi. » Antoine ne se tint point pour battu.

Digitized by Google

« — Dans dix ans, donc ! » répondit-il au railleur qui accepta le défi en riant de pitié; ce qui dut pourtant le rendre plus sérieux, c'est que je ne sais plus quelle haute princesse napolitaine, protectrice du Zingare, se porta garant du pacte matrimonial.

Prudemment éconduit de la maison de Lucantonio, où la présence de sa fiancée future l'aurait par trop distrait de ses nouvelles études, Antoine de Solario partit plein de courage et d'espérance. L'histoire se tait sur la demoiselle napolitaine durant cette longue décade d'attente et d'inquiétude. Quant au fiancé, il se rendit à Rome, où la peinture ne brillait pas encore, et de là à Florence, où il put étudier des ouvrages de Cimabue et de Giotto (1), et connaître encore leur successeur Masacci, à moins qu'il ne l'eût trouvé à Rome peignant à fresque l'antique église de Saint-Clément. Les dates, sur ce point, ne me sont pas bien présentes. Quoi qu'il en soit, il alla de Florence à Ferrare, qui jetait alors un grand lustre, et de là enfin à Bologne, où il se fixa, et se mit à l'école de Lippo, dit *des Madones*, à cause de son talent à les peindre, et qui, après l'amour, fut son meilleur maître.

Bref, au bout des dix ans convenus, sachant, lui aussi, faire de belles madones, notre Bohémien revient à Naples, en peint une où il se surpasse, la présente à la noble princesse, sa protectrice, qui en demeure émerveillée et *stupita*, comme disent les Italiens ; et soudain de faire appeler le signor Lucantonio qui, non moins émerveillé, non moins *stupito* que la princesse, salue du nom de gendre le peintre par amour et lui accorde sa fille; il l'avait certes bien méritée. Cette histoire ne rappelle-t-elle pas celle de Jacob amoureux de la fille de Laban? Plus heureux seulement que le patriarche, le Zingare n'en eut pas deux à épouser quand il n'en voulait qu'une, et tandis que dix ans d'étude lui suffirent à lui pour obtenir sa Rachel, Jacob n'en fut pas quitte à si bon compte, et dut, pour mériter la sienne, paître pendant quatorze

(1) Quant à Giotto, le Zingare avait déjà pu l'étudier à Naples même, car l'église de Santa-Chiara était couverte de fresques de ce grand restaurateur de la peinture. Cette église serait à ce titre un des monumens d'art les plus précieux de l'Italie, et rivaliserait avec le Campo-Santo de Pise, si l'imbécille régent Bario-Nuovo ne l'avait fait reblanchir. Une tête de madone, peinte sur un pilastre de la grande nef à gauche en entrant, a seule échappé à ce sacrilége, comme pour attester la beauté de l'œuvre anéantie, et la brutale et stupide ignorance du vandale. Voilà comme à Naples on encourageait l'art. *Crimine ab uno disce omnes.*

Digitized by Google

années les troupeaux de son beau-père autour des citernes de Caran.

Depuis son mariage le Zingare ne quitta plus Naples. Il y fonda une école célèbre, y peignit beaucoup de tableaux, moins qu'on ne lui en attribue, suivant l'usage, et se fit un nom qui est venu jusqu'à nous. Il passa dès-lors pour peintre napolitain aux yeux du plus grand nombre. D'autres le tinrent pour ce qu'il était réellement, c'est-à-dire pour Vénitien. La question pourtant resta toujours indécise, et Naples ne rompit pas d'une semelle. Aujourd'hui il n'y a plus de doute sur la patrie de Zingare, et la question est résolue par la découverte récente d'une fort belle madone sur bois, portant pour légende : *Antonius de Solario*, VENETUS *f.* Sa qualité de Vénitien est établie là sans réplique. Cette inscription concluante, tout fraîchement ressuscitée par l'abbé Celotti, amateur de ces sortes de raretés, avait été effacée par quelque amateur ou plutôt quelque brocanteur fripon, jaloux, sans doute, de faire passer sa madone sur le compte de Léonard de Vinci, ou même de la première manière de Raphaël; car les brocanteurs italiens n'en font pas d'autres, et il se trouve toujours quelqu'*entendu* d'Albion pour mordre au piège. La madone et l'inscription sont gravées par une habile main en tête de cette nouvelle vie du Zingare, dont l'auteur (M. Moschini, si nous sommes bien informés) vient d'enrichir l'histoire de la peinture vénitienne. S. R.

76. ORIGINE DELLA LINGUA ITALIANA. — Origine de la langue italienne, par OTTAVIO MAZZONI TOSELLI. Bologne, 1832.

Encore un système sur la langue italienne. Toutefois il n'est pas tellement neuf qu'on ne le retrouve en germe dans plusieurs philologues italiques. Plusieurs, et l'auteur est du nombre, ne trouvent point suffisamment justifiée la dérivation du latin, et la nient. Selon lui la langue italienne moderne est aussi ancienne que le latin, pour ne pas dire plus. Elle était parlée par les premiers habitans de l'Italie et indigène parmi eux. Elle était notamment en usage chez ces Gaulois boïens si redoutables aux maîtres du monde. C'est un travers des peuples comme des hommes de vouloir rattacher le plus haut possible leur existence, leurs usages, leur nom. Je dis que cela est un véritable travers; car, autant est profitable à la science une investigation archéologique renfermée dans les bornes d'une érudition critique et pour ainsi dire expérimentale, autant me semblent inutiles et oiseuses ces dissertations à

Digitized by Google

priori dictées par des partialités mesquines et de puériles vanités. Une fois hors du domaine de l'expérience et des faits positifs ou rationnels, l'imagination humaine n'enfante plus que paradoxes et chimères, et vaguant de rêve en rêve se perd dans le fantastique, pour ne pas dire dans l'absurde. De très-récens exemples ne nous prouvent que trop jusqu'où peut aller en ce genre le délire scientifique. L'érudition a aussi son délire; je n'en voudrais pour preuve que cet érudit basque qui a soutenu dans un gros livre que sa langue maternelle était celle que parlait Adam au jardin d'Éden. Mais, pour me borner à l'ouvrage annoncé, je demanderai à l'auteur par quelle voie mystérieuse et inconnue il est parvenu à ses conclusions, puisqu'il ne reste nulle trace de la langue antique des Gaulois, et que pour ce qui regarde les Boïens en particulier, il n'est pas même possible à l'imagination de se figurer l'idiome qu'ils parlaient. Cela posé, il me semble difficile d'établir un système de ressemblance quelconque, puisque des deux choses comparées, l'une n'existe pas, ou du moins est pour nous comme n'existant pas, puisque nous ne la connaissons point. Que l'auteur donc, s'il veut que nous partagions son avis, établisse mieux ses autorités et ses monumens. Comment accepter la conséquence d'un syllogisme dont les prémisses ne sont pas même posées? De pareils ouvrages peuvent bien faire à un homme la réputation d'érudit et lui valoir de ses collègues en *us* de classiques ovations. Quant à nous, nous n'y trouvons qu'une occasion nouvelle de déplorer cette monomanie archéologique dont sont travaillés tant de cervaux italiens, et où se consument en pure perte des facultés excellentes en soi et dont un emploi meilleur pourrait doter encore l'Italie d'une existence scientifique et littéraire propre; noble et légitime consolation des nations esclaves. Cette érudition creuse et indigeste me semble du reste un fruit de ces puériles académies plus creuses encore qui pullulent dans la Péninsule, et dont la politique machiavélique des gouvernemens italiens favorise partout l'existence.

77. L'Avventuroso Siciliano.—*L'Aventureux Sicilien*, par Busone da Gubbio, roman historique écrit en 1311, publié pour la première fois par G.-F. Nott, membre de l'Académie d'antiquités de Londres. Florence, 1832. In-8°.

Voilà un ouvrage attendu depuis long-tems en Italie, et dont l'appa-

Digitized by Google

rition ne peut manquer de soulever de nombreuses polémiques. Est-il de l'auteur dont il porte le nom ? de l'année marquée au frontispice ? Quelles preuves en peut-on tirer sur l'universalité et le caractère de la langue italienne au quatorzième siècle ? Ce sont là autant de questions sur lesquelles il ne nous convient guère de prendre l'initiative, à nous autres étrangers, et dont la solution appartient de droit aux littérateurs ultramontains. Aussi bien ne le pourrions-nous pas en ce moment, puisque nous ne connaissons encore l'ouvrage original que par les journaux italiens. Tout ce que nous en savons, c'est que le héros du roman est Jean de Procida, le héros des vêpres siciliennes, et que, composé au milieu des émotions politiques, il a pour but de raffermir les ames à qui pèse le présent et qu'effraie l'avenir. A ce compte il ne pouvait pas paraître plus à propos, et il prend tout l'intérêt de l'actualité dans nos jours de réaction et de lutte. Jusqu'à ce qu'il soit venu à notre connaissance, nous devons nous borner à cette simple annonce sans nous aventurer au-delà. Si curieux qu'il paraisse et quelque caractère d'antiquité et d'élégance littéraire dont il semble revêtu, nous n'osons rien dire de plus. On nous annonce du reste la publication prochaine d'un travail critique important sur lui.

Finissons en remerciant M. Nott, au nom de l'Italie et en notre nom propre, du présent qu'il vient de faire à la littérature. L'ouvrage original est accompagné de notes propres à en faciliter aux étrangers l'entière connaissance, et tout prouve le soin que M. Nott a donné à cette intéressante publication. Il serait grandement à désirer que son exemple fût suivi; car les bibliothèques de l'Italie, aussi bien que les nôtres, renferment des trésors incalculables enfouis dans la poussière de l'oubli, et perdus pour la science et la littérature. C'est comme ces diamans enchantés qui n'attendent que la baguette du magicien pour éblouir le monde de mille feux.

Digitized by Google

LIVRES FRANÇAIS.

78. Mélanges d'économie sociale. Rouen, 1832, imprimerie de Brière; à Paris, chez M. A. Merklein, rue des Beaux-Arts, n° 11. In-8° de 289 pages.

La première partie de ce livre se compose de deux Mémoires, lus à *la société d'émulation de Rouen*, l'un sur l'extinction de la mendicité, l'autre sur la régénération morale des prisonniers. Ces Mémoires contiennent beaucoup d'idées avancées, d'utiles renseignemens, et des mesures d'administration bien entendues.

La seconde partie est une suite de vues sur l'histoire et sur l'économie sociale, accompagnées d'une critique des théories enseignées sur ces mêmes matières par l'école saint-simonienne. L'auteur attaque quelques-unes des hypothèses sur les religions et les sociétés primitives dont les disciples de Saint-Simon ont essayé d'appuyer leurs prétentions à diriger exclusivement l'avenir; et entre autres il prétend, contrairement à leur doctrine, que la perfectibilité n'est pas indéfinie, mais qu'elle rencontre dans toute société un point de résistance qui l'arrête. Tout en admettant, comme eux, le progrès de l'association humaine et l'amélioration des relations sociales, il repousse comme un rêve rétrograde cette grande unité idéale de société disposée en une hiérarchie, soumise tout entière à la volonté souveraine d'un chef unique, et établit en principe que la *petite famille*, à la fois comme nécessité de la nature de l'homme et comme aiguillon de l'activité individuelle, est le fondement de l'ordre social.

Mais si l'auteur rejette les projets de réforme les plus téméraires des saint-simoniens, il tombe d'accord avec eux sur beaucoup d'idées d'une

Digitized by Google

application plus facile et plus immédiate, et admet complétement la direction philantropique qu'ils ont imprimée aux sciences économiques.

Il est nécessaire que la famille soit respectée dans ses conditions premières et essentielles; mais il ne faut pas qu'elle soit constituée de manière à concentrer dans son sein la richesse et à en paralyser la production. Le droit d'hériter, aussi bien que celui de tester et de contracter, doit être soumis par la législation à des restrictions. Ainsi, au quatrième ou cinquième degré, où les liens de la parenté sont presque nuls, la substitution doit être arrêtée et le gouvernement se constituer héritier.

La doctrine du *laissez-faire*, *laissez-passer*, prêchée depuis le dix-huitième, a poussé au développement des travaux industriels. Mais elle a fini de nos jours par produire la ruine de l'entrepreneur et du prolétaire salarié, par encourager les spéculations téméraires et la fraude. Les progrès simultanés de l'accumulation et de la population au sein des sociétés amènent peu à peu une époque où la valeur des produits du travail ou de la journée de l'ouvrier va sans cesse en décroissant sur le marché, parce qu'il y a concurrence croissante de travailleurs, tandis que celle des productions de la terre, dont l'homme ne peut incessamment et à volonté ouvrir de nouvelles sources, va toujours s'élevant, parce qu'il y a concurrence croissante de consommateurs. Les prix des objets manufacturés et ceux des denrées de première nécessité suivent deux progressions en sens inverse l'un de l'autre, et bientôt le salaire du travailleur ne représente plus une valeur égale à celle des choses qui lui sont nécessaires pour subsister, pour peu surtout que la législation soit combinée de manière à accroître cette dernière. De ces faits qu'il est aisé de comprendre, sortent plusieurs conséquences: en premier lieu, qu'il faut étendre autant que possible la concurrence des productions de la terre, de quelque contrée qu'elles soient tirées, afin d'en réduire le prix, par conséquent rendre libres toutes les communications, enfin diriger la population et les capitaux vers la mise en valeur des richesses naturelles qui restent à exploiter: en second lieu, qu'il faut restreindre la concurrence des travailleurs qui tend à avilir la main d'œuvre, arrêter la création des produits toutes les fois qu'ils ne doivent pas rendre au producteur le profit sur lequel il compte pour subsister, faire obstacle à ces entreprises téméraires qui ruinent les entrepreneurs et qui laissent sans pain les ouvriers; en un mot, chercher les institutions les plus

Digitized by Google

propres à limiter la concurrence sans porter atteinte à la liberté. C'est là un problème très-grave, qui n'est autre que celui presque tout entier de l'amélioration du sort matériel du peuple.

Le luxe invoqué comme ressource de consommation et comme débouché est la destruction inutile d'une richesse enlevée au travailleur, et qui pouvait fructifier entre ses mains. On dit : le luxe est nécessaire pour vider les proches du riche. « Pourquoi donc, répond l'auteur, tant verser dans ses poches, et ne pas laisser un peu plus dans celles du travailleur. On s'épargnerait les frais de perception. »

Toute question importante est entre le riche et le pauvre. Les douanes, destinées à encourager des industries naissantes, ne servent aujourd'hui qu'à maintenir les richesses acquises sous leur protection : mais elles font diminuer le salaire de l'ouvrier, parce que les droits qu'elles prélèvent sur les matières premières imposent au maître de plus grandes charges, et que l'augmentation de valeur que les produits manufacturés doivent par suite nécessairement atteindre pour rembourser les avances faites avant la production et donner en outre les profits ordinaires, rendent plus difficile la concurrence avec les entreprises étrangères qui ne sont pas soumises aux mêmes entraves.

L'impôt a pour destination de défendre contre le pauvre les jouissances du riche. Cependant la part prélevée sur le revenu de chaque contribuable est proportionnellement d'autant moindre que le revenu est plus considérable. L'impôt ne devrait pas être assis sur les objets de consommation, mais bien sur les superfluités et le revenu disponible. C'est là une notion du plus simple bon sens.

Le gouvernement, en se constituant héritier de la plus grande partie des successions collatérales, deviendrait propriétaire de grands capitaux, par lesquels il alimenterait un système de banques, et dont le loyer serait employé aux dépenses publiques. Les banques, telles qu'elles existent aujourd'hui, apportent plus d'entraves que de secours à l'industrie. Organisées tout entières dans l'intérêt des capitalistes, elles ne soutiennent leurs crédits que durant les tems prospères, et, à la moindre alarme, les suspendent, alors qu'ils seraient le plus utiles. C'est au gouvernement qu'il appartient d'établir le crédit sur des bases plus larges et plus sociales, en se mettant à sa tête.

Toutes ces idées, dont l'école saint-simonienne peut revendiquer l'ini-

Digitized by Google

tiative, sont suivies de quelques considérations sur la bourse, le leurre du remboursement et l'immoralité de l'agiotage.

En somme cette brochure est dans une direction fort louable, et contient des aperçus fort justes : mais ce n'est pas un travail complet ni suivi ; ce sont des fragmens et des vues qui manquent souvent de développement et surtout de précision. L. L. G—D.

79. La haute police, ou police d'état sous le régime constitutionnel ; *son application spéciale* aux départemens de l'ouest et du midi de la France, et à la nouvelle possession d'Alger ; appréciation par un seul fait de la véracité des mémoires publiés par M. Bourienne ; par M. d'Aubignosc, ex-directeur général de police à Hambourg, et lieutenant-général de police à Alger. Paris, 1832 ; Ferra, rue des Grands-Augustins, 23. In-8° de xvi-158 p. ; prix, 2 fr.

M. d'Aubignosc essaie de ramener le mot et l'idée de police à leur véritable acception : la *haute police* ou *police d'état,* comme il l'appelle, n'est rien moins que l'art de gouverner, c'est-à-dire la science des hommes, de leur besoins, de leurs intérêts, et des moyens de les satisfaire. Aussi se trompe-t-il ensuite lorsqu'il propose de former de la police un ministère à part : le ministère de la police ne serait pas autre chose que le ministère des ministères, le régulateur de tous les actes administratifs. Ce ministère-là existe, si ce n'est de nom, du moins en réalité ; mais à quelles mains se trouve-t-il confié ? Quelques mots, où M. d'Aubignosc expose assez nettement la position de la France, le font parfaitement comprendre. « Après la révolution de juillet, dit-il, deux systèmes de gouvernement se présentaient ; dans l'état où se trouvait le pays, agité par des factions opposées et remuantes, il y avait deux partis à prendre : tout sacrifier au maintien de la paix, ou tout faire au dedans pour n'avoir pas à craindre les suites d'une attaque du dehors ; dans le premier cas, *éviter*, au moyen de sacrifices de plus en plus humilians et coûteux, *les embarras du gouvernement* ; s'attacher, dans le second, à calmer l'intérieur, à rendre les partis impuissans à nuire, à gagner la confiance de la population, en un mot, *gouverner.* » On sait quel choix a été fait.

A part l'erreur fondamentale de M. d'Aubignosc qui attribue à un ministère séparé et subalterne la direction générale des affaires, la connaissance des hommes et des choses qu'il s'agit de régir, sa brochure

Digitized by Google

est une honnête protestation contre toutes les saletés que des gouvernans sans puissance et sans dignité persistent à recouvrir du nom déshonoré de police, et de plus c'est un curieux mémorandum d'anecdotes qui ne sont pas sans importance pour l'histoire contemporaine.

80. Cours d'histoire des États européens, *depuis le bouleversement de l'empire romain d'Occident jusqu'en* 1789, par Fréd. Schoell, auteur de l'*Histoire des Traités de paix*, et de celles *des Littératures grecque et romaine*, t. IX-XIII. Paris, 1831; Gide fils. Cinq vol. in-8°; prix du vol., 7 fr.

La *Revue Encyclopédique* a déjà fait connaître le plan de ce grand ouvrage, en annonçant la publication des huit premiers volumes (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLVIII, p. 195, Octobre 1830.) Les tomes IX à XIII complètent l'histoire du moyen âge (473 à 1453). L'auteur a rendu un véritable service aux lettres en abordant ce vaste sujet, et en réunissant dans un seul cadre les origines si diverses des états modernes: aussi nous abstiendrons-nous de toute critique de détails; il est impossible que, dans un travail de si longue haleine, il ne se glisse quelques imperfections. Nous exprimerons toutefois le regret que M. Schoell n'ait pas appuyé ses récits sur la citation des originaux, et qu'il n'ait pas surveillé avec plus de soin la correction des tables, fort bien conçues d'ailleurs, mais où se rencontrent un grand nombre de dates erronées. Quant à l'esprit général du livre et aux opinions historiques de l'auteur, que nous ne partageons pas toujours, nous nous réservons de les examiner particulièrement, en rendant compte des deux premières périodes de l'histoire moderne déjà publiée.

L. Am. S.

81. La Montagne: *Notices historiques et philosophiques*, par B. Hauréau, avec des portraits à l'eau forte, par Jeanron. Paris, 1832; Bréauté, passage Choiseul, n° 2. In-8°.

Un sincère et persévérant amour du peuple, un sentiment religieux exalté et sombre, sont les principales facultés qui distinguent l'auteur de cet ouvrage; et, hâtons-nous de le dire, car nous aurons aussi des paroles sévères à faire entendre, ces facultés, jointes à une grande puissance d'investigation et à une singulière propension à s'identifier avec les tems et les choses qu'il étudie, mettent ses esquisses hors de la ligne

Digitized by Google

des publications vulgaires. C'est avec une sorte de plaisir que nous avons suivi sa reconstruction, non-seulement des idées et des travaux de la Montagne, mais encore des passions et des partialités haineuses de ce gigantesque parti. Mais un homme de sa force ne doit pas vouloir inspirer une curiosité stérile. Il a droit de prétendre à être utile à ses concitoyens, et il ne peut manquer d'atteindre ce but de toute ame noble, quand il se sera dégagé de préoccupations singulières, d'autant plus dignes de blâme qu'il a dépensé plus de facultés honorables et brillantes.

M. Hauréau n'est pas seulement démocrate, comme nous le sommes en 1832, songeant plus au fond qu'à la forme, marchant par toutes les voies à l'affranchissement des peuples, et prêt à combattre la contre-révolution sous quelque forme qu'elle se présente : il est encore montagnard, et montagnard du parti de Robespierre, flétrissant de son mépris et poursuivant de sa haine la moindre divergence d'opinion, et ne comprenant pas qu'au milieu de la confusion anarchique, suscitée par la lutte de 93, on ait pu se tromper honorablement, et servir avec conviction l'un ou l'autre parti. Les dissidens, pour lui, sont criminels, et tout crime est digne de mort : « Va, s'écrie-t-il, en s'adressant à l'ombre de Camille Desmoulins, je te dirai encore honte quand ta tête sautera dans le panier d'osier. »

Ce sont là, il faut l'avouer, de graves égaremens. Mais, nous ne saurions en douter, M. Hauréau est jeune, et doit revenir un jour à des idées plus saines. Ou nous nous trompons fort, ou nous avons deviné la cause de ses étranges colères. Il appartient sans doute à quelqu'une de ces nouvelles sectes philosophiques qui se croient parvenues à l'état de sociétés religieuses, et il s'est habitué à reconnaître une vérité absolue, jetée à quelques privilégiés par une faveur divine et incarnée pour ainsi dire dans la personne d'un révélateur. C'est au travers de cette préoccupation que tout le passé lui apparaît. Robespierre est pour lui le chef d'un concile, et il lui accorde le droit d'extirper l'hérésie par le fer et par le feu; car l'hérésie, c'est l'erreur, c'est le mal, et la vertu n'a pas de mission plus haute que de lui imposer silence.

Nous devions signaler une si déplorable marche, mais nous n'avons pas besoin de perdre, contre ceux qui l'entreprennent, des argumens auxquels chaque lecteur suppléera. Nous en appelons à M. Hauréau

Digitized by Google

lui-même, lorsqu'il sera entré plus avant dans la vie. Dès aujourd'hui même, nous ne consentons pas à prendre au sérieux l'effervescence de ses haines et son admiration pour les violences gouvernementales. Loin de là, quelque distance qui sépare nos opinions des siennes, nous lui confierions volontiers notre sort au milieu de la crise la plus violente, sans craindre la guillotine si souvent invoquée dans ses écrits. C'est qu'aucun homme ne se laisse conduire par la théorie pure; et si l'auteur de *la Montagne* a de mauvaises théories, il a une ame noble et généreuse, qui le ferait reculer devant l'application de ce qu'il croit être ses principes. Au reste, nous sommes loin de désespérer de cet écrivain; il conservera au contraire en tout tems les sympathies élevées, source de son talent, quand disparaîtra cette exaspération de jeunesse, dont nous aimons la cause tout en blâmant les écarts qu'elle produit.

Quant aux gravures qui ornent ce recueil, nous ne croyons pas devoir entrer dans un examen approfondi. Nous aimons trop le talent de M. Jeanron, pour vouloir le juger sur de pareilles esquisses, où l'on retrouve, il est vrai, toute sa facilité et tout son abandon d'artiste, mais où l'on ne rencontre guère les qualités par lesquelles il s'est déjà acquis des droits au beau nom de peintre.

82. Cours d'histoire de la révolution, *depuis* 1789 *jusqu'en* 1830, par Laponneraye. Paris, 1832; l'auteur, rue Thévenot, n° 12. In-8°; prix de la leçon, 25 c. (Vingt-deux leçons ont paru.)

De la conviction, du talent, une candeur républicaine digne d'intérêt, distinguent surtout le livre de M. Laponneraye, qui, d'ailleurs, tombe dans quelques-uns des écarts du précédent. Nous respectons ses convictions, nous aimons son talent; mais nous ne saurions admettre toutes ses théories. Nous croyons trop à l'avenir de l'humanité, pour appeler à son secours les violences et les passions haineuses. Nous croyons trop au progrès pour ne pas voir un pas rétrograde dans un retour vers 93; nous sommes trop sérieusement démocrates, enfin, pour tenir beaucoup à d'insignifiantes formes, comme par exemple à prendre la qualification de *citoyen*, dans nos relations privées, quand l'usage consacre la dénomination banale de *monsieur*. Nous ne pouvons pas non plus voir, comme M. Laponneraye, dans le parti de la Gironde tout entier, un amas de conspirateurs royalistes. Nous reconnais-

Digitized by Google

sons dans Vergniaud, dans Louvet, dans Pétion, de bien sincères républicains; et, tout en déplorant qu'ils aient rendu puissans, en ne les comprenant pas, les traîtres cachés au milieu d'eux, nous ne saurions, au grand jour de l'impartialité, consentir à les laisser confondre avec les Wimpfen ou les Henri Larivière. Autant vaudrait écouter le bon M. Dulaure découvrant dans Robespierre un royaliste déguisé.

Chez M. Laponneraye comme chez l'auteur de *la Montagne*, nous devons faire entrer en considération, pour juger son ouvrage, la grande jeunesse, et la bouillante ardeur qu'elle produit. Toutefois, il y a déjà dans le jeune professeur une raison plus sérieuse, qui se développera avec le tems et produira les plus beaux fruits. C'est avec un véritable plaisir que nous avons lu dans sa dernière leçon cette page pleine de sens et de justesse : « On peut faire l'éloge de 93, on peut même applaudir aux moyens qui ont amené ses résultats, sans désirer que les mêmes moyens soient employés aujourd'hui. N'est-il donc qu'une voie unique pour arriver au même but? Depuis qu'il se livre des batailles, je le demande, deux batailles ont-elles eu des dispositions semblables?.... N'y a-t-il pas mille moyens d'aller à la victoire?... Aujourd'hui, l'ennemi ne disputera plus un terrain qui s'enfonce sous ses pas. Dans ce grand combat entre l'aristocratie et la démocratie, entre le privilége et le droit commun, la victoire sera facile à la démocratie et au droit commun.... Au reste, si des excès ont été commis, je ne prétends pas me faire l'apologiste de ces excès.... »

Nous le répétons, ces lignes sont pleines de raison, et il n'y a pas un seul mot qu'on en voulût retrancher: pourquoi faut-il que dans la même livraison on trouve cette inconcevable phrase : « les Girondins et tous leurs adhérens, voilà quels étaient ceux qui méritaient plus particulièrement les rigueurs du tribunal révolutionnaire; et quand le tribunal n'eût fait que frapper les Girondins, il aurait rendu à la patrie un service immense! »

Au reste, M. Laponneraye, malgré ses erreurs, est digne, à plus d'un titre, de tout l'intérêt des patriotes. Consciencieux et courageux écrivain, il a commencé devant un public nombreux des leçons qu'il continue sous les verroux, malgré les brutales et excessives sévérités du parquet. Nous sentons, en parlant de lui, le besoin de rappeler l'étrange et odieux procédé dont on l'a rendu victime. Incarcéré préventivement

Digitized by Google

et avant jugement, on ne s'est pas borné, à son égard, à cette rigueur inaccoutumée; on a encore apporté à la tribune quelques unes de ses phrases pour les faire condamner par la chambre avant de les soumettre au jury! et c'est le ministre de la justice qui s'est permis cette manœuvre inexcusable! et un député patriote a eu la faiblesse de faire à la tribune parade de sa désapprobation du jeune professeur! et le côté gauche s'est hâté d'applaudir, ainsi que le centre, à celui qui condamnait d'avance un accusé non encore traduit devant ses juges! Dans quel tems vivons-nous, et qu'est devenue la décence publique, puisqu'on peut se permettre de tels scandales, sans qu'ils soient à l'instant réprimés par l'instinct général? A. Roche.

83. Un dernier mot sur Louis XVII, et observations, en ce qui concerne ce prince, sur un ouvrage intitulé : *Le passé et l'avenir*, etc.; par M. Eckard. Paris, 1832; Ducollet, quai des Augustins n° 15. In-8° de 60 pages; prix, 1 fr. 50 c.

M. Eckard se donne réellement trop de peine à réfuter les charlatans ou les imbécilles qui veulent à toute force ressusciter un Louis XVII, pour le plus grand honneur de la légitimité et pour le plus grand bien de la France. Louis XVII est mort, l'histoire l'a dit, l'histoire le dira toujours, si toutefois elle trouve convenable d'intercaler cet infortuné dans la nomenclature des rois qui ont occupé le trône de la France.

84. L'ermite au palais, mœurs judiciaires du dix-neuvième siècle, faisant suite à la collection des mœurs françaises, anglaises, italiennes, espagnoles, etc.; par l'auteur *des Mémoires d'un page*. Paris, Verney, éditeur, rue du Four-Saint-Honoré, n° 47; Guizot, éditeur, place du Louvre, n° 18. 1832, 2 vol.

« Le Palais-de-Justice, dit l'auteur, est bien certainement le théâtre le plus curieux : comédies de caractère, esquisses de mœurs, tableaux de grève, il y en a pour tous les goûts; et là, ce n'est pas cette nature de convention telle que nous la font nos auteurs d'aujourd'hui, mais une nature vraie, un développement de passions mises à nu, sans préparation et sans fard. »

Nous croyons que cette pensée suffit pour laisser comprendre la manière dont le plan de cet ouvrage est conçu. Le Palais-de-Justice est un cadre de narrations, qu'on a trouvé aussi heureux qu'aucun autre titre

Digitized by Google

du *Livre des Cent-et-un*. Nous aurions mieux aimé une satire sérieuse des vieilles idées et des vieux costumes qui semblent avoir élu pour domicile éternel ces vieilles murailles d'où s'échappent cependant à tout instant plus de fléaux qu'il n'en faudrait pour jeter le désordre dans une société moins facile à troubler que la nôtre, savoir, par exemple, l'éloquence de mots qui égare le bon sens, la soumission aveugle aux traditions et aux paroles du maître qui inspire une haine fanatique contre toute tentative progressive, une répugnance invincible contre toute idée générale, etc.

85. Essais historiques sur les progrès de la ville de Nantes; par M. A. Guépin, D.-M. Nantes, 1832; Prosper Sebire, place du Pilori, n° 4; et à Paris, chez Pesron, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 13. In-12 de 360 pages, avec un plan historique de la ville, et cette épigraphe :

> « La science, la morale, les arts, l'industrie, sont étroitement liés. L'histoire de leurs progrès, c'est l'histoire des progrès du bien-être dans toutes les classes de la société. »

Nantes est pour moi une ville à part, un lieu empreint de doux et poétiques souvenirs. Je n'y sais rien que de beau et d'attrayant. Je ne revois ses quais que dorés du soleil, ses campagnes que vertes et fleuries, ses eaux qu'étincelantes et vives. Le secret de ce prestige, c'est qu'après un long et affreux cauchemar j'y arrivai pour me reposer près d'excellens amis, et que j'y fus heureuse, et m'y sentis revivre deux mois et quelques jours. Si je reviens sur cette disposition toute personnelle, c'est que je crains qu'elle ne me rende peu propre à juger un livre sur Nantes. Je sais qu'il me faut sacrifier beaucoup d'illusions, et que je ne puis demander à M. Guépin de continuer mes rêves sur la vieille tour ruinée de Pirmil, de me peindre les fraîches îles, les larges et limpides rivières de Loire et de Sèvre, l'Erdre au cours sombre et mystérieux, qui encadrent et enserrent sa ville natale, de me faire apparaître de nouveau ces édifices, ces ponts baignés dans les riches lueurs du soleil couchant, sous un ciel magique, comme je les vis en mai, il y a un an et plus, alors qu'une population tout émue se pressait, s'agitait pour voir arriver « les brigands », Diot et Robert, qu'on disait arrêtés. C'était un beau et curieux spectacle. L'occident, d'un rouge ar-

Digitized by Google

dent, envoyait des reflets pareils à ceux d'un incendie, et au-dessus du pont, chargé de monde, s'élevait un arc-en-ciel, qui, d'un côté, se plongeait dans les eaux de la rivière, et de l'autre disparaissait derrière un amas de maisons, formant au-dessus de la foule une arche de feu : puis toutes les passions populaires en émoi, avec un autre accent, une autre physionomie que celle que je leur connaissais. Pour moi, chaque site, chaque aspect de Nantes et de ses environs a un caractère particulier qui tient aux circonstances, et probablement aussi à la situation d'esprit dans laquelle j'étais alors. A peine sais-je le nom de telle place, de tel quai, que je pourrais dessiner de mémoire. Mes souvenirs sont autant de sensations. Avec M. Guépin, il me faut sortir de cette atmosphère vague et flottante, pour aborder ce qu'il y a de plus réel et de plus positif, et la transition m'a paru d'abord un peu brusque et un peu difficile; mais, une fois à l'unisson avec l'auteur, j'ai trouvé dans son récit de nombreux motifs d'intérêt. S'il a trop sacrifié le pittoresque et la poésie, en récompense il a des faits une connaissance profonde et pour ainsi dire expérimentale. Il n'avance rien qu'il ne prouve par des documens. Ce sont des bulletins annuaires de la vie de la cité, pleins de talent et de précision, des résumés où mouvemens, obstacles et progrès se viennent formuler en chiffres à l'œil et à la pensée. L'ouvrage, cependant, n'est pas purement statistique; les tableaux n'arrivent que de loin en loin et à propos, alors qu'il importe de constater le doit et avoir de la ville. La portion historique et politique est de beaucoup la plus remarquable. Après avoir signalé les diverses conjectures qui se rattachent au nom et à l'origine de Nantes, M. Guépin a montré la féodalité remplaçant la domination romaine, le clergé servant la cause de l'affranchissement et du progrès, enfin les diverses phases commerciales, révolutionnaires, industrielles que le peuple nantais a subies. Les crises qui se succédèrent à Nantes, depuis 1789 jusqu'au consulat, et qu'expliquaient les menées de la noblesse et le voisinage de la Vendée, sont racontées de la façon la plus impartiale, avec une sympathie complète pour les principes, et une horreur sincère du crime commis en leur nom. Je reprocherai à M. Guépin de n'avoir pas caractérisé aussi franchement l'époque de l'empire. L'histoire des quarante dernières années n'est pas tout entière dans la révolution de 89 et dans la restauration. Il y a entre ces deux grandes secousses une halte natio-

Digitized by Google

nale, non faite dans la boue, mais sur des champs de bataille ensanglantés, alors que le colossal génie de Napoléon fit de la France une vaste machine à conquêtes, et de son peuple une gent corvéable et taillable à merci par le sabre. Je tiens que cette époque fut une des plus funestes à l'esprit public, que les ames y furent annulées, appauvries, que l'individualisme s'alla perdre dans l'immense personnalité d'un seul, que la marche de la France entière fut arrêtée en commerce, en industrie, en agriculture. Pourquoi donc ne pas le dire hautement? M. Guépin convient, il est vrai, que tout était alors frappé de nullité, mais il n'insiste pas assez sur les causes et les effets de cette inertie. La première et la seconde restauration viennent ensuite, et je regrette de ne pouvoir citer tous les passages qui m'ont frappée. « Il n'est pas inutile de remar-
» quer qu'à cette époque de proscription dans l'Ouest et de massacres
» dans le Midi (1815), c'étaient les doctrinaires qui gouvernaient la
» France. MM. Talleyrand, Barbé-Marbois, Pasquier, Decazes, Bec-
» quey, Royer-Collard, Bertin-Devaux, Guizot, Louis, Laisné, Beu-
» gnot et leurs amis occupaient le conseil d'état, les ministères et toutes
» les avenues du pouvoir... Des proscriptions et des persécutions naquit
» le carbonarisme; il s'étendit rapidement sur toute la France, comme un
» vaste réseau; mais jamais institution ne fut plus divisée de but et d'in-
» tention. Le journalisme lui soufflait la vie....» L'esprit de l'opposition de la presse, tantôt brutal, étroit et sottisier, tantôt digne et fort, n'est pas moins bien caractérisé. Les sympathies de l'auteur sont évidemment libérales; mais, placé entre le mécontentement qui agite les esprits, et les faits matériels de la prospérité industrielle et commerciale qu'il s'est engagé à constater, et qui prend à cette époque un immense accroissement, il oublie de signaler le caractère moral de ce tems, si diversement jugé. Au premier coup d'œil, il semble difficile en effet de concilier des murmures toujours croissans avec le développement de richesse et de bien-être qui s'étend sur toutes les classes. Mais si on regarde plus attentivement, et par-delà la surface, on découvre sans peine les causes de l'ouragan qui, après avoir long-tems grondé, a dès son essor déraciné un trône. C'est que l'homme ne vit pas seulement de pain, c'est qu'il y a en nous une haute intelligence morale, un besoin de dignité, une faim de l'ame qui crie encore quand la faim du corps est apaisée. C'est qu'il y avait dans le prolétaire un admirable instinct de

Digitized by Google

destinées meilleures et plus complètes, et que pour être repu il ne se sentait pas heureux. Les progrès des sciences, la marche de la nation qui avançait en géant et comme un seul homme, étaient les résultats de cet instinct. Le peuple avait grandi, il lui fallait sa place; on ne la lui faisait pas, il se leva pour la prendre, et en juillet il crut l'avoir conquise. A Nantes, de même qu'à Paris, il y eut unanimité, explosion, désintéressement, et là aussi la révolution s'accomplit par le peuple. J'aurais voulu plus de détails sur les hommes qui présidèrent au mouvement, une fois engagé; sur un artisan, que son courage et sa présence d'esprit firent chef et maître de la ville pendant vingt-quatre heures et plus. Je sais qu'à mesure qu'elle s'éloigne de nous, cette grande crise sociale perd de son caractère d'héroïsme, et qu'on ne veut plus voir que le peuple des émeutes dans celui qui fit les barricades de 1830. C'est qu'il aurait fallu soutenir les masses au point d'intelligence et de moralité qu'elles avaient atteint d'un seul bond; il fallait que le peuple régénéré ne pût plus redescendre, qu'il se prît lui-même en respect, qu'il trouvât partout les voies de l'instruction et du savoir larges et faciles, qu'il jouît de l'estime qu'il avait chèrement achetée, et que chacun, classé comme citoyen et comme homme, s'enorgueillît de faire partie d'une nation qui avait conquis ses titres de noblesse à la pointe de l'épée et en horreur du parjure. Le tems de cette réhabilitation viendra sans nul doute, mais à quel prix! et de quelles catastrophes n'auront pas à répondre ceux qui n'ont pas compris cet instinct puissant, ou qui, s'en effrayant, ont voulu l'étouffer?

Un résumé de ce qui reste à faire pour l'entier accomplissement de la révolution de juillet termine l'utile et important ouvrage de M. Guépin, et nous nous joignons de cœur aux vœux qu'il forme dans l'intérêt public :

« Couvrir notre patrie d'écoles de toute espèce; remplacer les receveurs généraux par des banques d'escompte et de commandite destinées à faire baisser, au profit du petit commerce et de la petite industrie, le taux de l'escompte, c'est-à-dire le loyer des instrumens de travail, et à créditer les ouvriers laborieux, économes et éclairés; employer l'armée à des travaux d'utilité générale en faisant en sorte que chaque soldat revienne chez lui plus moral, plus robuste, sachant lire, écrire, compter, capable d'exercer une profession et possédant

Digitized by Google

» un petit pécule ; proclamer hautement qu'au lieu de punir il faut ré-
» former, et par suite supprimer la peine de mort et changer le sys-
» tème pénitentiaire ; changer la loi des céréales, qui prélève un énorme
» impôt sur la France, dans l'intérêt de soixante-quatre mille grands
» propriétaires ; réformer le système hypothécaire, etc., etc..... »

C'est demander beaucoup, il est vrai, mais ce sont autant de faits dont l'accomplissement ressort de la force des choses. Comment et par qui s'exécuteront-ils ? là gît la question. J'ai foi au tems, et voudrais en attendre et en espérer tout progrès et toute amélioration, ne fût-ce que pour recouvrer un peu des illusions sous l'influence desquelles j'ai commencé cet article.

L. Sw. B.

86. Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux, ouvrage comprenant *des recherches sur les caractères, la classification, l'influence physiologique et pathologique, les rapports généraux, les lois et les causes des* monstruosités, *des variétés et vices de conformation*, ou Traité de tératologie, par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, docteur en médecine, professeur de zoologie et d'anatomie générale à l'Athénée royal de Paris, aide-naturaliste de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, etc., etc. Tome Ier. Paris, 1832 ; Baillière, rue de l'École-de-Médecine, n° 13 bis. In-8° de xv-746 pages, avec un atlas.

I. La constance des lois naturelles est le principe et la base de toute science physique. Si les hommes n'eussent aperçu aucune régularité dans la manifestation et la succession des phénomènes naturels, jamais ils n'auraient songé à les étudier, et ils n'auraient pu faire un pas dans la carrière de leur perfectionnement. Imaginons, par exemple, que, pour notre monde, les saisons viennent à se succéder dans un ordre sans cesse interverti, et que le soleil paraisse et disparaisse capricieusement ; dès lors nulle astronomie, nulle agriculture, nulle connaissance stable. Notre expérience d'hier est aujourd'hui inutile, trompeuse ; notre vie même n'a plus d'élémens de durée ; car infailliblement il doit arriver l'une de ces deux choses : ou notre organisation est

Digitized by Google

subitement modifiée, et nous tombons sous l'empire d'instincts nouveaux, ce qui revient presque à perdre le sentiment de notre identité, à n'êtres plus nous-mêmes; ou bien notre organisation n'est en rien changée, et alors, comme elle n'est plus en harmonie avec ce qui l'environne et la subjugue, elle se détruit, et nous périssons victimes d'un désordre pour lequel nous n'avons point été faits.

Sans la régularité des lois naturelles, nous ne concevons ni transactions, ni société, ni bonheur. C'est sur elle, pour nous borner aux recherches scientifiques, que, dans l'état actuel des choses, repose la prédominance de certitude des sciences physiques sur les sciences historiques. Dans les premières, les mêmes phénomènes se reproduisent avec le même ordre, et les assertions peuvent se vérifier toujours par l'expérience. Dans les sciences historiques, les mêmes agens, les mêmes circonstances, les mêmes faits, ne se représentent jamais. Le témoignage est variable et trompeur : la nature est constante et véridique.

Tout dans la science et dans la société étant fondé sur la foi en la régularité de la nature, il est aisé de comprendre l'impression profonde qu'ont faite de tout tems sur les hommes l'irrégularité et les désordres apparens qui signalent quelquefois sa marche. Pendant de nombreux siècles, les éclipses, les comètes, les volcans, les tempêtes, la foudre, ont été en possession d'effrayer les peuples, et de leur faire croire à la colère de l'Être créateur, ou à la rage d'un principe malfaisant. Des philosophes mêmes, que la culture de leur intelligence eût dû rendre plus attentifs à l'essence de ces phénomènes, en ont conclu à une sorte d'athéisme, à une domination du hasard, par lequel ils expliquent tout, comme si le hasard pouvait rien expliquer, et comme si l'on savait ce que c'est que le hasard.

C'est dans ces questions si compliquées et si hautes, qui touchent aux principes de la destinée de l'univers et de l'homme, c'est dans ces questions que la vraie science peut et doit remplir un beau rôle. C'est à elle de soulever le voile qui couvre la nature, de trouver l'ordre sous ses désordres apparens; à elle de chasser avec les préjugés, toujours funestes à l'homme, leur hideux cortége de terreurs et de cruautés; à elle de montrer les choses sous leur vrai point de vue, et de faire jaillir, du milieu de tant de variétés, l'harmonie et l'unité. Déjà ses efforts ont écarté bien des épouvantails. L'homme civilisé a senti ce que son in-

Digitized by Google

telligence lui donne de pouvoir sur une nature qu'il arrive à comprendre et à diriger. Guéri de la peur des éclipses, des comètes et de la foudre, il n'y voit plus que des phénomènes normaux : il observe tranquillement les unes en les rapprochant de lui par ses instrumens d'optique ; il brave l'autre au moyen de ses paratonnerres. Si, comme Platon le dit, la force consiste dans une idée juste et légitime de ce qui est à craindre et de ce qui ne l'est pas, n'augmentons-nous pas réellement notre force à mesure que nous perdons des idées fausses et de vaines terreurs ?

Considérée de ce point de vue philosophique et religieux, l'Histoire des anomalies de l'organisation, dont M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire vient de publier le premier volume, est un ouvrage plein d'intérêt et de portée, destiné à rendre un grand service à la science. Il aidera puissamment à écarter les difficultés qui entravent l'étude épineuse des êtres vivans ; et il servira, ce nous semble, à rapprocher l'instant où l'anarchie des opinions scientifiques fera place à cet accord après lequel l'esprit humain soupire depuis si long-tems. En lisant ce livre, on comprendra le sens précis de l'assertion, si prodiguée et si peu comprise, que les exceptions confirment la règle. On verra les lois et les rapports généraux des anomalies n'être plus que des corollaires des lois les plus générales de l'organisation, et les premières, infirmant ou confirmant les autres, devenir un guide de plus vers la vérité dans l'ordre normal.

M. Isidore Geoffroy, digne émule de son illustre père, donne dans cet ouvrage le résultat de plusieurs années de recherches, auxquelles l'ont conduit son goût et ses premiers essais en histoire naturelle. Placé au centre des collections anatomiques les plus riches, en relation avec beaucoup de savans étrangers et nationaux, aidé par les travaux de son père, de MM. Serres et Meckel, et par ceux des anatomistes de Paris et de Montpellier, l'auteur a eu tous les moyens de faire un travail complet, et il a largement profité de tous ses avantages. Donner une analyse détaillée de son ouvrage nous semble la meilleure manière d'en prouver l'importance. C'est le moins équivoque des éloges qu'on en peut faire.

II. L'Histoire des anomalies de l'organisation, qui aura deux volumes, est divisée en cinq parties, que précède une Introduction historique. Le

Digitized by Google

premier volume contient la première partie, qui traite de questions de nomenclature et de classification, et la seconde partie, qui expose fort au long les anomalies simples. Le second volume renfermera la troisième partie, qui traitera des anomalies complexes ; la quatrième, qui sera employée à des considérations sur l'ensemble des anomalies, sur leurs lois et leurs causes ; la cinquième enfin, dans laquelle l'auteur déduira des faits et des lois établies des applications à la physiologie, à l'anatomie, à la zoologie, à la philosophie naturelle, et même à la médecine. Commençons notre analyse par les considérations historiques.

Les hommes sont d'autant plus frappés des phénomènes extraordinaires, que ceux-ci ont des rapports plus intimes avec leur existence, leur nature, leurs affections : aussi ont-ils été de tout tems émerveillés ou terrifiés par l'apparition de monstres humains. Deux têtes sur un seul corps, quatre jambes avec une seule tête, deux corps réunis ensemble par des liens indissolubles, des géans, des nains, c'était là plus qu'il ne fallait pour ébranler l'imagination mobile des peuples, et pour mettre en jeu tout ce qu'il y a en nous de penchant au merveilleux, à la superstition. Jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, il n'est pas de préjugé absurde, d'explication extravagante, qui n'ait été admis sur les monstres, parmi les savans eux-mêmes. Si l'on excepte quelques esprits supérieurs, pour eux tous comme pour le peuple, les monstres étaient ou des prodiges à la gloire de Dieu, ou des preuves de sa colère, présageant des guerres et des calamités publiques ; ou bien encore ils étaient dus à l'opération du démon, qui faisait paraître monstrueux des enfans bien conformés, ou même insinuait de véritables monstres jusque dans le ventre de leurs mères.

Ces croyances avaient passé dans la législation. Une loi des Athéniens, adoptée plus tard par les Romains, et remise en vigueur à plusieurs reprises par les empereurs, et entre autres par Constantin, ordonnait la mort de tous les monstres. Quelle que fût la barbarie d'une telle disposition, les auteurs du dix-septième siècle l'approuvaient encore presque unanimement ; quelques-uns même la justifièrent par des considérations philosophiques. Le célèbre médecin Jean Riolan fut alors regardé comme un novateur hardi, pour avoir avancé qu'on peut se dispenser de faire périr les sexdigitaires, les macrocéphales, les géans et les nains, et qu'il suffit de les reléguer loin des regards.

Digitized by Google

Pendant cette longue période de superstition, que M. Isidore Geoffroy caractérise du nom de *fabuleuse*, on trouve sans doute de nombreux faits; mais la plupart sont mal observés ou défigurés par la crédulité. La science a peu de matériaux à y puiser, peu de lumières à en tirer.

Dans la première moitié du dix-huitième siècle, qui forme ce que M. Geoffroy nomme la période *positive*, c'est encore la curiosité, plus que le sentiment d'utilité scientifique, qui inspire les recherches sur les monstres. Cependant ces recherches sont plus éclairées, l'importance de l'observation est mieux reconnue : Mery, Duverney, Winslow, Lemery, Littre, d'autres encore, attaquent vivement les préjugés reçus, et, cherchant une théorie pour grouper les faits, s'occupent avec ardeur des causes de la monstruosité. On fait même quelques timides applications à l'anatomie et à la physiologie.

Une troisième période dans l'histoire de la science des monstruosités s'étend du milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours. C'est celle des progrès les plus rapides, et elle mérite à juste titre le nom de période *scientifique*. Haller, dans son traité *de monstris*, résume les travaux antérieurs, discute les faits et les opinions, débarrasse la science d'erreurs, fait croire à son utilité, mais l'enrichit peu de ses propres recherches, et ne lui imprime pas une très-forte impulsion. Après lui, toutefois, les anatomistes observent et recueillent les faits avec plus de soin, mais la science est trop pauvre encore pour qu'ils en tirent tout le parti possible. Le chemin était déblayé; les faits étaient prouvés; il restait à les comprendre dans leur nature et dans leurs causes. Le défaut de théories et d'explications exactes retarda ce progrès jusqu'à nos jours; la lumière devait venir de recherches étrangères par leur point de départ à la tératologie.

L'anatomie qu'Harvey et le dix-septième siècle, Haller et le dix-huitième semblaient avoir achevée, est, dès les premières années du nôtre, enrichie de deux nouvelles branches. Bichat crée l'*anatomie générale*, Cuvier et d'autres naturalistes élèvent l'*anatomie comparée* au rang de science. Mais les faits connus, les rapports déduits et démontrés par ces sciences nouvelles dépendent de lois plus générales qu'on ignorait encore. Des esprits à la fois méthodiques et audacieux les cherchent. L'homme adulte est alors comparé à l'embryon; puis

Digitized by Google

les animaux le sont à l'embryon et à l'homme adulte, et de cette double comparaison naissent l'*embryogénie* et l'*anatomie philosophique*. L'une nous révèle les véritables lois des formations organiques; l'autre embrasse, dans toute leur étendue, les faits généraux de l'organisation animale, considérée dans toutes les espèces et dans tous les âges. C'est de ces deux sciences que va sortir celle des monstruosités.

En établissant *la théorie de l'unité de composition organique*, d'après laquelle tous les animaux sont composés de matériaux semblables et toujours disposés suivant les mêmes lois, mais avec des degrés divers de développement, l'anatomie philosophique fit concevoir la possibilité de ramener les monstres au type commun, puisqu'elle y avait déjà ramené des êtres en apparence si différens entre eux. L'embryogénie vint éclaircir le problème, et donner, dans la *théorie de l'arrêt et du retardement de développement*, la cause prochaine de la formation de beaucoup de monstres. Alors brilla l'unité de la nature dans ses manifestations : où l'on n'avait vu que caprice et désordre, on reconnut des lois fixes et immuables. Un monstre ne fut plus qu'un être entravé dans ses développemens, et chez lequel des organes de l'âge embryonaire, conservés jusqu'à la naissance, sont venus s'associer aux organes de l'âge fœtal. Ce ne fut, comme le dit M. Geoffroy, que le mélange d'un ordre ancien et d'un nouveau, la présence simultanée de deux états qui ordinairement se succèdent l'un à l'autre. Dès ce moment l'anatomie put retirer de nombreux enseignemens de l'étude des monstres; elle put voir dans ces êtres des expériences délicates préparées par la nature elle-même, comme pour aiguiser notre curiosité et nous mettre sur la voie de ses mystères.

Cependant beaucoup de monstres par excès échappaient encore aux explications : l'embryogénie, consultée de nouveau, donna une nouvelle solution. La formation du système vasculaire, étudiée par M. Serres, sous l'inspiration de la *théorie du développement excentrique*, d'après laquelle les organes, au lieu de se développer du centre à la circonférence, se formeraient au contraire de la circonférence au centre, révéla une loi féconde dans sa simplicité : c'est que lorsqu'un organe est double, le tronc vasculaire qui le nourrit est double aussi, et que l'absence d'une partie est liée nécessairement à celle de son artère. Cette loi, qui rattache l'existence des organes à la possibilité de leur nutri-

Digitized by Google

tion par le système artériel, pose à la monstruosité des bornes certaines et nécessaires, et démontre la fausseté d'anciennes fables débitées par nos pères.

Suivant la théorie de l'arrêt de développement, les monstres pouvaient former une série comparable et parallèle à la série des âges de l'embryon et du fœtus. Celle-ci à son tour, d'après de nouvelles et profondes recherches, était comparable à la grande série des espèces zoologiques. Il en résultait un rapprochement naturel entre les degrés divers de la monstruosité et ceux de l'échelle animale. On en pouvait déduire aussi une nouvelle preuve que cette monstruosité est soumise à des règles constantes ; enfin la possibilité d'appliquer à la classification des monstres les formes et les principes des méthodes linnéennes. Un essai de cette classification fut dès lors tenté par le célèbre auteur de *la Philosophie anatomique*. Dans ces derniers tems, on est arrivé à une autre loi générale, non moins riche en conséquences, *la loi de position similaire*. Selon cette loi, les deux sujets qui composent un monstre complétement ou partiellement double sont toujours unis par les faces homologues de leurs corps, c'est-à-dire opposés côté à côté, se regardant mutuellement, ou bien adossés l'un à l'autre. Ils sont entre eux ce que sont l'un à l'autre la moitié droite et la moitié gauche d'un individu normal. L'existence dans la monstruosité de lois constantes, réductibles peut-être à celles des êtres normaux, et la possibilité de créer pour les monstres doubles une classification et une nomenclature rationnelle, méthodique et facile, découlèrent aussi comme d'elles-mêmes de ce nouveau fait généralisé.

Enfin de l'étude des monstruosités, et comme une déduction de la loi précédente, en jaillit une autre qui, bien que récente, plane déjà sur toutesles sciences zoologiques : c'est la *loi de l'affinité de soi pour soi*. M. Geoffroy père exprime ainsi la tendance au rapprochement et à l'union qu'ont entre elles les parties similaires de l'organisation. Cette loi répand la plus vive lumière sur les grands mystères des formations organiques. Les recherches nouvelles et non encore publiées de MM. Coste et Delpech sur la zoogénie nous font espérer de voir cette sorte d'affinité rattachée à l'ensemble de la nature par des lois plus générales encore, celles des courans électriques.

On voit que la science de la monstruosité, ou la tératologie, a grandi

Digitized by Google

rapidement depuis le commencement du siècle, et que chacun de ses progrès, dû en partie aux autres sciences de l'organisation, à son tour les a puissamment servies. Ainsi s'est confirmée la solidarité des sciences entre elles; ainsi s'est resserrée leur confraternité, qui est la condition, et le seul garant de leurs succès. Nous venons de suivre pas à pas M. Geoffroy Saint-Hilaire dans son exposé historique de la tératologie : le mouvement scientifique auquel son père et lui prennent une part si distinguée est trop intéressant, trop fécond, pour que nous n'ayons pas saisi avec empressement cette occasion de le faire ressortir. Toutes les sciences religieuses, politiques, naturelles, sont dans un état de crise, d'où sortira, nous n'en doutons pas, un ordre nouveau plus large et plus approprié à la nature humaine. L'esprit de généralisation commence à prédominer sur l'esprit de détails, qui, pour bien des hommes, fait des sciences un vrai chaos. On commence à sentir plus profondément que rien dans l'univers n'est isolé, que tous les phénomènes, tous les êtres sont liés entre eux par mille attaches, mille rapports, et que la puissance du Créateur ne brille pas moins dans l'unité d'un seul plan, enrichie par une variété infinie, que dans la multiplicité des plans et des moyens d'exécution. La solution du problème social et de celui de notre existence dépend intimement, ce nous semble, de l'accord des sciences sur ce point fondamental.

III. Mais revenons à l'analyse du précieux ouvrage de M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

Dans la première partie il s'occupe, comme nous l'avons dit, de la nomenclature, des définitions et des divisions principales des anomalies. Il entend par *anomalie*, mot auquel il n'attache d'ailleurs que la signification de *chose insolite, inaccoutumée*, toute déviation du type spécifique, ou toute particularité organique que présente un individu comparé à la grande majorité des individus de son espèce, de son âge ou de son sexe. Classées d'après leur nature, leur influence fâcheuse et leur degré de gravité, les anomalies de l'organisation se divisent en quatre embranchemens : les *hémitéries*, les *hétérotaxies*, les *hermaphrodismes*, et les *monstruosités* proprement dites. Les *hémitéries*, ou demi-monstruosités, sont des déviations simples, peu graves sous le rapport anatomique, le plus souvent non apparentes à l'extérieur, et ordinairement congéniales. Lorsqu'elles n'ont rien de nuisible pour les individus

Digitized by Google

qui les présentent, elles prennent le nom de *variétés :* telle est par exemple la subdivision anomale de l'artère brachiale. Si elles produisent une difformité, ou s'opposent à l'accomplissement d'une ou de plusieurs fonctions, on les appelle *vices de conformation :* telle serait l'imperforation de la bouche, et la présence de plus de cinq doigts aux mains.

Les *hétérotaxies* sont des déviations complexes, non apparentes à l'extérieur, n'empêchant aucune fonction, et congéniales. La transposition complète des viscères en est l'exemple le plus remarquable.

Les *hermaphrodismes* sont des déviations complexes, presque toujours apparentes à l'extérieur, congéniales, et consistant dans la présence simultanée des deux sexes ou de quelques-uns de leurs caractères. Dans les cas de ce groupe, l'anomalie commence à exercer sur l'organisation une influence très-générale, mais qui ne devient manifeste qu'à l'époque de la puberté.

Les *monstruosités* enfin sont des déviations du type spécifique, complexes, très-graves, vicieuses, apparentes à l'extérieur, et congéniales. Telles sont les fœtus acéphales, ceux à deux têtes, etc.

De ces quatre groupes, le dernier seul paraît à l'auteur comporter et nécessiter une classification suivant la méthode naturelle. Les monstres sont pour lui des êtres soumis comme les autres aux agens extérieurs, aux lois générales de l'organisation, et qui présentent l'ensemble harmonieux d'animaux réguliers. Dans le cercle de leur existence, ils ont une santé parfaite; et si tous ne vivent pas après être nés, c'est que leur vie a commencé, grandi, fini dans le sein de leur mère. Mais laissons parler sur ce point l'ingénieux auteur de l'*Anatomie philosophique :* « En comparant la construction de l'être monstrueux à celle de l'être » normal, dit-il dans un *Mémoire sur un fœtus né à terme, blessé* » *dans le troisième mois de son âge,* tout ce qu'on peut admettre, » c'est que celle-ci est plus richement dotée que celle-là : l'une est éta- » blie à deux fins, pour vivre deux fois et dans deux mondes différens, » et l'autre pour une vie unique, et pour s'en tenir à une seule existence. » Cette dernière espèce aura vécu tout ce que son principe de viabilité » lui avait attribué d'existence. Parvenu dans le monde aérien, la force » et la prospérité de ses organes, qui jamais ne furent plus considéra- » bles, l'abandonnent tout à coup, ainsi qu'il arrive au poisson le

Digitized by Google

» plus vigoureux, après que le pêcheur l'a retiré des eaux pour en » enrichir ses bourses. »

C'est d'après ces considérations que les deux illustres naturalistes croient devoir établir pour les monstres une classification naturelle, analogue aux classifications zoologiques ordinaires. Les autres groupes seront classés dans leurs détails, suivant la méthode artificielle. Chaque monstruosité étant un assemblage coordonné de plusieurs déviations, celles-ci peuvent en être considérées comme les *élémens constituans*, comme les *symptômes* divers. Le bec de lièvre, l'imperforation de la bouche, l'excès ou l'absence d'un doigt, sont, pour les monstruosités, dans le même rapport que la douleur, la tuméfaction, le frisson pour les maladies. Ce rapprochement fera peut être mieux comprendre pourquoi on doit ici recourir à un autre genre de classification.

La seconde partie du traité contient l'exposition du vaste groupe des hémitéries, ou anomalies simples. Il présente cinq classes, basées sur des considérations faciles à saisir, et qui se rapportent au volume, à la forme, à la structure, à la disposition ou au nombre des organes. Plusieurs se subdivisent en ordres plus ou moins nombreux.

IV. Examinons la première classe, qui est relative aux *anomalies de volume*. Elles peuvent être *générales* ou *partielles*, consister dans une *diminution* ou une *augmentation*. Celles par diminution générale de volume constituent spécialement le *nanisme*, qu'il faut bien distinguer des déviations de la colonne épinière ou des déformations des membres. Dans ce dernier cas, il y a maladie, et non pas anomalie dans le sens qu'on y attache ici. En effet, un *nain* est en tératologie un être chez lequel toutes les parties du corps ont subi une diminution générale, et dont la taille se trouve ainsi de beaucoup inférieure à la taille moyenne de son espèce ou de sa race.

M. Geoffroy trouve des nains mentionnés dans les auteurs les plus anciens : partout il les voit exciter la curiosité des savans, et servir de jouets aux puissans de la terre. La mode en était devenue si grande dans les premiers siècles de l'empire romain, qu'on rapporte que des marchands conçurent l'idée odieuse d'en produire d'artificiels, au moyen de boîtes et de bandages. L'histoire de Jeffery Hudson, qui, à l'âge de huit ans, fut présenté dans un pâté à la reine d'Angleterre Henriette-Marie de France, femme de

Digitized by Google

Charles Ier; celle de Nicolas Ferry, célèbre sous le nom de Bébé, et nain de Stanislas, duc de Lorraine; celle du Polonais Borvilasky, et plusieurs autres encore, présentent les détails les plus curieux. Ce qu'il est ici important de noter, c'est la grande variété qui existe entre les nains, au physique comme au moral. Les uns sont presque idiots, passent de l'enfance à la vieillesse, et meurent prématurément : tel fut Bébé, qui mourut à vingt-deux ans et demi; d'autres, comme Borvilasky et Hudson ont montré beaucoup d'intelligence, et sont arrivés à un âge très-avancé. Une jeune Autrichienne, morte en Angleterre, mérita par ses talens l'épitaphe suivante : « En mémoire de Nannette Stocker, qui quitta cette vie, le 4 mai 1819, à l'âge de trente-neuf ans, la plus petite femme de ce royaume, et l'une des plus accomplies.» Elle était excellente musicienne, et n'avait pas plus de trente-trois pouces anglais de haut. Il existe cependant entre les nains des traits communs, qui les caractérisent. Comme les hommes de petite taille, ils sont en général irascibles, vifs et turbulens. En voici un exemple : Une dame de la cour de Stanislas caressait un jour son chien devant Bébé; celui-ci furieux le lui arracha des mains, et le précipita par la fenêtre, en s'écriant : Pourquoi l'aimez-vous mieux que moi ? La plupart des nains ont les jambes courtes, la tête volumineuse, la physionomie désagréable, la constitution rachitique. Ils sont impuissans, soit entre eux, soit avec les individus d'une taille ordinaire. Le plus souvent ils naissent à terme de mères bien conformées, de taille assez élevée et très-fécondes. Dans le plus grand nombre des cas observés, la même mère avait donné le jour à deux ou plusieurs nains. Ils ne paraissent pas plus rares chez les nations de grande taille, ni dans un sexe que dans l'autre. Le nanisme peut, sous le rapport du tems, présenter trois cas : dans le premier, l'individu offre en naissant, ou pendant son enfance, un volume inférieur à celui de son âge, puis s'élève plus tard avec rapidité aux dimensions ordinaires de son espèce. Dans le second, il naît et se développe d'abord normalement, puis s'arrêtant dans sa croissance, il garde tout le reste de sa vie une taille au-dessous de celle de l'adulte. Dans le troisième enfin, il naît nain, et présente à toutes les époques de sa vie une taille très-inférieure à celle de son âge. On voit par là que le nanisme est temporaire ou permanent.

Sans s'arrêter à l'hypothèse des anciens, qui attribuaient la production

Digitized by Google

des nains à un défaut de qualité ou de quantité dans la liqueur séminale, M. Geoffroy trouve beaucoup plus satisfaisante l'explication des modernes, qui y voient le résultat d'un obstacle apporté à la nutrition et au développement du fœtus, soit par une conformation vicieuse de sa mère, soit par une maladie atteignant le jeune sujet dans le cours de la vie embryonaire ou fœtale. Les arrêts de développement observés chez des enfans ou de jeunes animaux, par suite d'une alimentation défectueuse ou d'une mauvaise santé, viennent appuyer son choix, que confirme d'ailleurs la constitution rachitique de beaucoup de nains. On remarque, d'autre part, que chez les animaux qui présentent rarement le rachitisme, le nanisme est aussi très-rare.

V. Après avoir traité du nanisme et de l'accroissement tardif, M. Geoffroy s'occupe des augmentations générales de volume, du *géantisme* et de l'accroissement précoce de la taille. Quoique le nombre des ouvrages écrits sur les géans soit très-considérable, leur histoire est beaucoup moins avancée que celle des nains. C'est qu'on a plutôt discuté sur leur existence qu'on ne l'a étudiée; c'est qu'ils sont beaucoup plus rares que les nains, et qu'on les a moins recherchés que ceux-ci pour s'en faire des jouets. L'antiquité et le moyen-âge s'accordent pour admettre l'existence d'hommes d'une taille extraordinaire. Plusieurs savans même ont pensé que des nations populeuses, que le genre humain tout entier ont eu primitivement une grandeur colossale, qui a diminué graduellement jusqu'à nos jours. D'après les calculs de l'académicien Henrion, en 1718, Adam aurait eu cent vingt-trois pieds neuf pouces, Noé un peu plus de cent pieds, Abraham vingt-huit, Moïse treize, Hercule dix, Alexandre six, Jules-César moins de cinq. On sait que les mythologies de presque toutes les nations sont empreintes de cette croyance. Pour première preuve de ces assertions, on a allégué la découverte d'ossemens humains d'une grandeur considérable : tels sont ceux trouvés en Sicile, près de Trapani, dans le quatorzième siècle, et qui auraient appartenu à un cyclope de trois cents pieds, évidemment Polyphème; tels sont aussi ceux de Teutobochus, roi des Cimbres, trouvés sous Louis XIII, dans le Dauphiné; tels sont enfin une infinité d'autres qu'ont cités les anciens et les modernes. Mais les recherches de Cuvier sur la zoologie antique, et les progrès rapides de l'anatomie comparée ont mis hors de doute que ces ossemens gigantesques ne sont que des

Digitized by Google

os d'éléphans, de mastodontes, de rhinocéros ou de cétacés, des carapaces de tortues, ou des crânes d'hydrocéphales.

La Bible a été ensuite appelée en témoignage, là où elle dit que les géans naquirent du commerce des fils de Dieu avec les filles des hommes; on a rappelé plusieurs autres passages, et surtout l'histoire du géant Goliath. Mais le mot hébreu, qu'on a traduit par celui de *géans*, peut aussi l'être par celui d'*hommes violens* ou *cruels*. Quant au géant Goliath, vaincu par David, il n'aurait guère eu, tout calcul fait, que sept à huit pieds de hauteur, taille qui se rencontre quelquefois parmi les hommes. Les autres exemples, tirés de la Bible, n'offrent rien de précis. Il en est de même de ceux qui ont été fournis par les auteurs profanes. L'exagération, la sottise, la crédulité, en ont fait les frais. Tout semble prouver, d'autre part, que la stature humaine n'a jamais dépassé huit à neuf pieds. Ces cas extrêmes sont fort rares, mais les hommes de six à sept pieds ne le sont guère.

Comme les nains, les géans sont presque tous d'une intelligence bornée; quelques-uns même sont idiots. Mais ils sont sans activité, sans énergie, faibles de corps autant que d'esprit, d'un tempérament lymphatique, d'une complexion délicate et mal conformés. Ils conservent même toute leur vie une partie des caractères extérieurs et des traits de l'enfance. On raconte qu'à Vienne, où l'on avait réuni des géans et des nains pour amuser la cour impériale, les nains se moquaient sans cesse des géans, et que dans une querelle entre un géant et un nain, ce dernier demeura maître du champ de bataille. D'ailleurs les géans sont impuissans comme les nains, et d'une égale fréquence dans les deux sexes, quoique moins remarquables chez les femmes. Le géantisme est plus rare encore que le nanisme parmi les animaux. Les géans meurent ordinairement de bonne heure, comme épuisés par leur énorme et rapide croissance. On en trouve chez les nations les plus diverses, mais les plus grands appartiennent d'ordinaire aux nations d'une taille considérable : ils paraissent naître de femmes très-fécondes, ils sont rarement seuls grands dans leur famille. On ne peut qu'entrevoir les causes du géantisme : une nourriture abondante et relâchante, une organisation plus flexible, une circulation peu rapide, semblent le favoriser beaucoup. L'évêque de Cloyne, Berkeley, a fait sur un orphelin, nommé Margrath, une expérience dont on ne sait autre chose, sinon que celui-ci, parvenu à sept pieds huit pouces, mourut vieillard à vingt ans.

Digitized by Google

Dans le géantisme, il y a un accroissement absolu de la taille humaine; mais cet accroissement peut n'être que relatif à l'âge et au tems. Ici M. Geoffroy insiste avec raison sur la distinction à établir entre l'accroissement et le développement. Le premier résulte de l'augmentation graduelle de chacune des parties du corps, indépendamment de tout changement dans leur nombre, leur structure et leurs fonctions. Un développement consiste, au contraire, dans une modification, dans un changement plus ou moins manifeste. L'éruption des dents de la première dentition, celle des dents permanentes, enfin la puberté marquent chez l'homme et chez les animaux supérieurs trois époques principales de développement, à partir de chacune desquelles l'accroissement général se ralentit ordinairement d'une manière plus ou moins marquée. La relation entre l'accroissement et le développement est très-curieuse. Si le premier est précoce, le second commence aussi plus tôt. Ainsi on a vu l'éruption des dents précéder la naissance chez des fœtus volumineux; ainsi on a vu un enfant de dix-huit mois, remarquable par son extrême appétit et la rapidité de son accroissement, donner à cet âge des symptômes évidens de puberté. Si, le dernier développement commencé, celui des organes génitaux marche avec rapidité, et devient promptement complet; tout accroissement général cesse, et l'individu qui y est soumis peut rester d'une taille ordinaire, ou même demeurer très-petit, mais sans être pour cela faible et impuissant. Si, au contraire, le développement commencé se poursuit avec beaucoup de lenteur et reste incomplet, il peut arriver trois cas : ou l'accroissement général s'arrête, et l'individu reste nain et impuissant; ou cet accroissement se continue long-tems, et l'individu devient géant également impuissant; ou enfin le développement et l'accroissement s'achèvent tous deux dans un âge beaucoup plus avancé. Ce qui a été dit de la faiblesse respective des nains et des géans est parfaitement d'accord avec ces considérations. Il en est de même de ce qu'on observe chez les enfans remarquables par la précocité de leur accroissement et de leur puberté : leur extérieur mâle, leur voix grave, leurs formes trapues et robustes, montrent que le développment physique est chez eux aussi complet que chez l'adulte. Il n'en est pas de même du développement moral : ces hommes de trois, quatre, cinq et six ans ont tous les goûts et le naturel de l'enfance. Voilà donc ramenées les diminutions et les augmentations générales de la taille à

Digitized by Google

n'être que des phases plus ou moins longues de la loi d'alternative entre l'accroissement et le développement des organes.

VI. M. Geoffroy fait succéder à ces considérations sur les anomalies individuelles de la taille un aperçu des faits les plus saillans qu'offre l'étude des variations de la taille dans les races humaines et chez les animaux. La taille normale d'une race est nécessairement la taille moyenne des individus qui la composent, et la taille normale de l'espèce est la taille moyenne des races qu'elle renferme. Les races d'une hauteur ou d'une petitesse extrêmes peuvent être considérées comme des anomalies par excès ou par défaut de développement, comme des races géantes et des races naines. Mais il faut rechercher ici si les causes qui ont produit les races géantes et les naines sont de même nature que celles qui produisent les individus géans et les nains, ou bien si le type de l'espèce n'aurait pas été primitivement plus grand ou plus petit que ne le sont les nombreuses races de tailles moyennes que l'on trouve aujourd'hui. Ici l'hérédité est une donnée du problème qui ne se présentait pas dans ce que nous avons examiné jusqu'à présent, et qui complique la difficulté.

Les espèces d'animaux sauvages, soumises à l'action de causes modificatrices moins nombreuses et moins puissantes que celles qui agissent sur les animaux domestiques, ne présentent pas ordinairement dans leurs dimensions des variétés très-distinctes ni très-constantes : chaque espèce ne forme guère qu'une seule race, composée d'individus presque tous semblables entre eux. A ce sujet, M. Geoffroy résume des recherches qu'il a faites sur les variations générales de la taille dans les mammifères sauvages. Elles sont relatives au milieu dans lequel ils vivent, aux alimens dont ils se nourrissent, aux lieux qu'ils habitent. Les espèces qui vivent au sein des eaux parviennent à une plus grande taille que celles de la même famille qui sont terrestres, et surtout que celles qui vivent sur les arbres, et sont organisées pour le vol. Parmi les mammifères qui vivent sur terre et sur les arbres, les herbivores sont en général les plus volumineux; viennent ensuite les carnivores; puis les frugivores, qui sont tous de taille moyenne; enfin les plus petits sont les insectivores. On voit partout une harmonie admirable entre la taille, le volume de ces animaux, et la quantité d'alimens que la nature leur offre. De semblables rapports

Digitized by Google

se présentent pour les mammifères ailés. Pour les mammifères marins la loi ne se vérifie pas. Pour ce qui tient aux lieux habités, la nature a partout proportionné la taille des mammifères à l'étendue des localités qui doivent les recevoir, réservant les grandes espèces pour les mers, les grandes îles et les continens, et les petites pour les rivières, les lacs et les îles peu étendues. La plupart des grands mammifères habitent les contrées les plus chaudes du globe; d'autres, en moins grand nombre, peuplent les régions froides : mais aucune famille n'a ses grandes espèces dans les climats tempérés.

C'est à tort que quelques auteurs ont conclu des animaux sauvages aux animaux domestiques et à l'homme, et réciproquement. Sous le rapport de la taille, les animaux domestiques présentent de nombreuses et notables variations, qui le plus souvent appartiennent à beaucoup d'individus, se transmettent d'une manière régulière, et, continuant par voie de génération, servent à caractériser des races. Ces variations sont assez souvent d'autant plus grandes que la domesticité est plus ancienne et plus complète. Le climat, les soins plus ou moins grands, la nourriture plus ou moins abondante, ont du reste une grande influence. Le vieux compagnon de l'homme, le chien, infiniment moins indépendant que le chat, présente aussi beaucoup plus de races de grandeurs différentes. On en a distingué plus de trente parmi les chevaux, toutes très-diverses pour la taille, les formes et la nature de leur pelage. L'âne présente aussi beaucoup de variétés. En Arabie, en Égypte, en Perse, partout où il est soigné et nourri aussi bien que le cheval, il est presque son rival en grandeur, en beauté, en force : on sait combien il est petit et mal fait dans la plus grande partie de l'Europe, et surtout dans les contrées froides. Preuve frappante de la puissance des soins de l'homme pour améliorer ou dégrader les animaux qu'il réduit en servitude! Quant au mouton, quoique réduit de toute antiquité à l'état plus complet de domesticité, il conserve presque constamment la même taille dans ses nombreuses races. Les oiseaux domestiques, à l'exception du coq, diffèrent peu des espèces sauvages. Quant aux animaux inférieurs et surtout aux poissons, les variations de taille ne sont pas héréditaires; elles paraissent accidentelles et dépendre principalement de la quantité et de la qualité de leur nourriture. Les diverses recherches de M. Geoffroy

Digitized by Google

sur les variations de la taille dans les espèces domestiques l'ont amene aux trois propositions suivantes :

« Les espèces domestiques peuvent être distinguées en deux groupes, » celles dont les races ont toutes la même taille ou une taille peu diffé- » rente, et celles qui renferment à la fois de très-grandes et de très-pe- » tites races.

» Dans le premier cas, la taille des races ou variétés peut ne pas dif- » férer de la taille du type sauvage ; elle peut aussi présenter une dif- » férence de taille, soit en plus, soit en moins : mais cette différence est » toujours très-faible.

» Dans le second cas, il existe des races domestiques beaucoup plus » grandes et d'autres beaucoup plus petites que le type sauvage ; mais » la taille moyenne des races domestiques, taille qui se retrouve exac- » tement ou presque exactement dans plusieurs d'entre elles, diffère à » peine ou même ne diffère pas de la taille du type sauvage. »

Dans l'espèce humaine, il n'en est pas de la taille comme chez les animaux domestiques : les individus varient beaucoup, les races très-peu. La hauteur du corps des plus petits nains est à celle des plus grands géans comme un à quatre, tandis que la hauteur moyenne de la plus petite race et celle de la plus grande ne sont entre elles que comme un est à un et demi. En effet, les plus petits nains ont un peu plus de deux pieds, les plus grands géans ont un peu plus de huit pieds et demi. D'autre part, la taille moyenne des Eskimaux et des montagnards Boschimans est à peu près de quatre pieds, tandis que celle des Patagons est d'environ six pieds. Si les voyageurs ont tant différé sur la taille de ces derniers, les uns leur donnant jusqu'à treize pieds, tandis que d'autres n'en faisaient que des hommes de taille médiocre, c'est non-seulement un résultat de l'amour du merveilleux, mais une erreur produite par le mélange qui existe, au sud de la Plata, de plusieurs peuples nomades, les uns très-grands et d'autres de taille ordinaire.

Il est reconnu, à quelques exceptions près, que les peuples remarquables par leur petite taille habitent tous l'hémisphère boréal dans sa partie la plus septentrionale, et que ceux qui ont une grande taille habitent généralement l'hémisphère austral, les uns sur le continent de l'Amérique méridionale, les autres dans les Archipels de la mer du Sud,

Digitized by Google

du huitième au cinquantième degré de latitude S. Mais, par une étude attentive de la distribution géographique des races humaines, on arrive à ce résultat curieux, que des peuples de petite taille vivent presque partout près des nations les plus grandes du monde entier, et réciproquement des peuples de grande taille près des nations les plus remarquables par l'exiguité de leur stature. Ainsi, la Terre-de-Feu, située près de la Patagonie, est habitée par des hommes petits et mal faits; et les peuples de la Suède et de la Finlande, qui confinent à la Laponie, sont d'une taille supérieure à la moyenne. L'influence du climat est sans doute incontestable; un froid très-vif est contraire au développement de la taille, tandis que le froid modéré lui est favorable. Les exemples précédens peuvent servir à le prouver.

Mais le climat n'est pas la seule cause agissante. Il faut avoir égard à la nourriture plus ou moins abondante, au travail plus ou moins rude. La misère et les fatigues, non moins que le froid excessif, entravent le développement de la taille. Au contraire, l'aisance et une bonne alimentation lui sont propices. Il faut tenir compte aussi de la différence des races qui se lie aux conditions du type originel. Ainsi la race malaie est généralement plus grande, et la race mongole plus petite que la race caucasique et la race américaine; chacune d'elles possède une tendance à se reproduire constamment avec les mêmes caractères (1), tendance d'autant plus prononcée que la race est plus ancienne, ce qui est vrai de l'homme comme des animaux. Or, la constance et la fixité des principales races humaines mènent à conclure à la haute antiquité de leur formation première. Le savant et ingénieux physiologiste M. Edwards a montré quels secours précieux l'histoire peut tirer de ces considérations pour rétablir la généalogie des nations.

On a déjà parlé de l'idée si répandue du décroissement de la taille dans les races humaines. Cette opinion, qui n'a pour elle que l'unanimité de croyance, pourrait bien avoir été propagée par un seul et même peuple, et alors l'unanimité ne prouverait rien. D'ailleurs l'antiquité croyait aussi aux pygmées, et, sur le principe de l'autorité, l'on pourrait aussi raisonnablement soutenir que la taille de l'homme s'est éle-

(1) Voyez, sur les lois de l'hérédité organique, notre numéro de mai-juin, page 418.

Digitized by Google

vée. Ni les débris humains fossiles trouvés récemment dans plusieurs lieux, et qui, tout en paraissant remonter à une haute antiquité, n'ont appartenu qu'à des hommes d'une taille ordinaire, ni les monumens antiques, tombeaux, ustensiles, armes, peintures, ni les momies des Égyptiens, ne nous montrent de variation sensible dans la taille humaine depuis environ quatre mille ans. Au-delà de cette époque reculée, les monumens disparaissent, et l'analogie seule demeure pour nous éclairer. Or si, comme tout le prouve, les changemens produits chez l'homme par la civilisation sont entièrement analogues à ceux que la domesticité produit chez les animaux, et si on se rappelle que la moyenne de la taille de ceux-ci est égale à la taille de leurs types sauvages, on devra admettre, ce qui d'ailleurs est confirmé par ce que nous savons des tribus non civilisées, que la taille moyenne des hommes civilisés de nos jours diffère peu ou point, non-seulement de celles des hommes civilisés des tems anciens, mais aussi de celles des hommes vivant à l'état sauvage avant toute civilisation. Plus tard, M. Geoffroy se propose de démontrer, quant aux races géantes et naines, qu'il y a analogie réelle entre leur formation et celle des anomalies individuelles que présentent les géans et les nains.

Plusieurs voyageurs, et surtout Péron, ont constaté un fait qu'il est bon de signaler en passant, c'est que les peuples sauvages, loin d'être plus forts que les peuples civilisés, sont plus faibles : nouvelle preuve que la civilisation est bien dans la destinée humaine, et que l'*état de nature*, dont Rousseau, dans son dégoût d'une société corrompue, avait fait un idéal de félicité, est loin de nous rapprocher de la perfection physique. L'homme est sociable et progressif, tout le démontre; mais son progrès est souvent entravé, sa sociabilité déviée par l'égoïsme individuel, par le vice de nos institutions.

VII. Nous nous sommes étendus sur les anomalies de la taille, parce qu'elles se rattachent toutes à des questions historiques d'un haut intérêt, sur lesquelles il était utile de faire tomber quelques-uns des rayons lumineux que M. Geoffroy a su concentrer dans son ouvrage. Nous nous arrêterons peu sur ce qui concerne les anomalies de volume proprement dites, par diminution et augmentation partielles, atrophie et hypertrophie. Si elles portent sur une ou plusieurs régions du corps, elles présentent beaucoup d'analogie avec celles dont on vient de

Digitized by Google

parler. Ce sont les régions situées à la périphérie des animaux qui y sont le plus sujettes. Tels sont les membres, le crâne, quelquefois la tête tout entière. Ainsi l'on a vu un fœtus dont les bras n'avaient que la moitié de leur longueur ordinaire, et un homme qui les avait d'une grosseur énorme. Transmises par voie de génération, de semblables anomalies ont produit chez le cheval et le dromadaire des races de course; parmi les chiens, le lévrier pour un extrême et le basset pour un autre. Chez les idiots de naissance et chez les crétins, le crâne et le cerveau présentent ordinairement une diminution de volume. Il y a des exemples extrêmement curieux de l'anomalie contraire : tel est celui d'un Italien dont les facultés intellectuelles étaient très-développées, et dont la tête, à vingt-sept ans, avait trente-sept pouces de circonférence et le visage quinze pouces de hauteur. Tel est encore celui d'un Marseillais, nommé Borghini, qui était obligé, pour soutenir son énorme tête, de se placer un coussin sur chaque épaule; mais chez lui l'intelligence était très-peu développée, et c'était un cas d'hydrocéphalie. On a vu assez souvent aussi une atrophie ou une hypertrophie des mâchoires constituer de véritables vices de conformation en mettant obstacle à la préhension des alimens. Quelquefois il y a eu disproportion entre les deux moitiés du corps, ou seulement entre les deux moitiés soit de l'abdomen, soit de la poitrine, soit surtout de la tête. La moitié gauche du crâne de Voltaire était un peu plus développée que la droite. Rarement ces dernières anomalies sont portées à un haut degré.

Les anomalies de volume peuvent porter sur un ou plusieurs systèmes organiques. Les différences de développement que ceux-ci présentent et qui, dans de certaines limites, ont reçu le nom de *tempéramens*, constituent quelquefois de véritables déviations de l'ordre normal. Le système musculaire est souvent développé d'une manière anomale dans des tempéramens athlétiques. Le système adipeux était si développé chez plusieurs Anglais, qu'un d'eux pesait 583 livres, et qu'un autre pouvait renfermer sept personnes dans son habit. Un troisième, qui pesait 649 livres, dut la vie à cet embonpoint : dans une querelle avec un juif, il reçut un coup de canif dans l'abdomen, mais la lame ne put traverser l'énorme cuirasse de graisse qui le protégeait, et les viscères ne furent pas atteints. M. Geoffroy cite plusieurs autres cas d'obésité, et

Digitized by Google

entre autres celui d'une femme observée en Afrique par Barrow, et qui était si énorme, que le feu ayant pris à la maison qu'elle habitait, il fut impossible de la faire passer par les portes ; elle dut périr au milieu des flammes. — Le système pileux peut être aussi excessivement développé. La longueur des cheveux qui pour nous est une beauté, chez les Ethiopiennes serait une vraie difformité : car, ainsi que l'observe M. Geoffroy, pour chaque peuple, le type de la beauté, « c'est le type de la race ; et « toutes les fois que les hommes se sont créé le type idéal d'une perfec- « tion surhumaine, ils l'ont trouvé dans une légère exagération de « quelques uns de leurs traits caractéristiques. »

Les anomalies de volume peuvent enfin ne porter que sur un ou plusieurs organes en particulier. Elles sont extrêmement nombreuses, mais en général dénuées d'intérêt. Quelques unes cependant méritent une attention particulière : telle est par exemple l'atrophie des mamelles chez des femmes et leur développement extraordinaire chez des hommes. M. de Humboldt rapporte l'exemple d'un homme qui avait nourri son fils de son propre lait, pendant cinq mois entiers. La science a recueilli un assez grand nombre d'observations analogues. Dans ces cas, comme dans beaucoup d'autres, l'excès ou le défaut de volume correspond à un excès ou à un défaut de développement. Mais il en est où le contraire a lieu, et où l'excès de volume tient à un arrêt dans l'évolution des organes, tandis que le défaut tient à une trop grande évolution. Voici comment s'explique cette assertion, qui au premier aspect semble paradoxale.

Les recherches sur l'embryogénie ont démontré que chaque fonction est successivement exécutée par deux organismes, dont l'un peut être appelé primitif, transitoire, provisoire, et l'autre secondaire, permanent, définitif. Ces deux organismes montrent dans leur développement un antagonisme très marqué. A mesure que le permanent s'accroît, l'autre décroît. Des organes provisoires, les uns tombent : tels sont les dents de la première dentition ; d'autres sont résorbés et peu à peu disparaissent : tels sont les organes respiratoires branchiaux chez les têtards des batraciens ; d'autres enfin se réduisent à l'état de parties rudimentaires : tels sont le prolongement caudal chez les mêmes têtards, le thymus, les capsules surrénales chez l'homme. Que maintenant, par une circonstance quelconque, ces organes ne tombent ni ne s'atrophient

Digitized by Google

comme ils le devraient normalement, il y aura persistance dans une époque de la vie de ce qui appartient à une époque plus ancienne; et si au contraire ces organes disparaissent ou diminuent plus promptement que d'ordinaire, c'est que leur évolution se sera faite avec une rapidité inaccoutumée. Dans le premier cas, il y aura défaut, dans le second excès de développement.

Cette loi d'antagonisme et de rénovation des organismes, que M. Geoffroy se propose de suivre dans toutes ses applications, lui fournit une solution satisfaisante de la difficulté la plus grave que l'on puisse objecter contre la grande loi de l'unité de composition, savoir qu'il existe chez les êtres inférieurs des organes qu'on ne retrouve pas chez ceux d'un degré supérieur, chez l'homme en particulier, et réciproquement. En général, il croit pouvoir établir, pour ce qui tient aux anomalies de volume dont nous avons parlé, comme aussi pour toutes celles dont il traitera plus tard, qu'elles peuvent être considérées comme réalisant accidentellement dans un sexe, dans un âge, dans une race, dans une espèce, les conditions normales d'un autre sexe, d'un autre âge, d'une autre race, d'une autre espèce.

Dans l'analyse que nous venons de donner d'une portion de l'ouvrage de M. Geoffroy, nous avons tâché de ne rien omettre d'important, et très souvent nous nous sommes servis des expressions mêmes du savant naturaliste. Leur clarté, leur lucidité nous en faisaient un devoir, surtout lorsqu'il s'agissait de définitions.

Nous exposerons dans un deuxième article, mais plus brièvement, ce qu'il dit des anomalies de forme, de structure, de disposition et de nombre. Nous attendons d'ailleurs avec une vive impatience le second volume de son docte et philosophique traité. Comme il renfermera les lois générales et leurs applications, il ne pourra qu'augmenter l'intérêt que nous a fait éprouver la lecture du premier.

DAVID RICHARD.

87. RELATION DU CHOLÉRA-MORBUS ÉPIDÉMIQUE DE LONDRES, par M. HALMA-GRAND, avec plan indiquant la marche de l'épidémie. Paris, 1832; Mansut, rue de l'Ecole-de-Médecine. In-8°; prix, 3 fr. 50.

Quoique spécialement consacré à l'épidémie de Londres, l'ouvrage de

Digitized by Google

M. Halma-Grand traite toutes les questions que l'apparition de cette maladie a soulevées. Le mode de propagation ne pouvait y être oublié. Y a-t-il contagion ou simplement influence épidémique? L'agent morbifique s'est-il primitivement développé chez un individu malade avec la funeste propriété de se transmettre aux personnes qui l'entouraient? ou bien est-ce une altération inappréciable de ces élémens de la vie communs à tous les êtres, à laquelle les plus robustes seuls résistent? La dernière opinion, plus généralement admise en France, trouve des contradicteurs dans presque tous les médecins anglais. « Les membres du conseil de santé, dit l'auteur, étaient tellement convaincus de la contagion, qu'ils prenaient toutes les précautions possibles pour s'opposer à ce que les individus employés dans le *Cholera hospital's* ne pussent communiquer avec les personnes du dehors; au-dessus de cet établissement était écrit *no-admission*..... Pour moi j'étais intimement convaincu, m'étant plusieurs fois piqué dans les autopsies de cholériques, que la maladie ne pouvait se transmettre par l'absorption des liquides. J'avais surtout été témoin de faits concluans. Deux femmes étaient mortes du choléra. Toutes les deux nourrissaient leur enfant pendant le cours de la maladie. La sécrétion du lait ne fut ni ralentie ni modifiée, et ces deux femmes expiraient, que leurs enfans exprimaient de leur sein la source de leur existence. Ces deux enfans ne furent point atteints du choléra, et les nourrices auxquelles on les confia ne contractèrent point la maladie.» Dans l'espoir de ramener les médecins anglais à son opinion, M. Halma-Grand répéta les courageuses expériences déjà pratiquées en Pologne par M. Foy. Mais ceux-ci refusèrent d'y assister, de peur de passer pour meurtriers, et d'être punis comme tels par les lois anglaises. Le conseil de santé, prié d'en être témoin, fit répondre par l'organe de M. Barry qu'il ne voulait point autoriser de sa présence des tentatives aussi dangereuses.

A Londres où chaque secte religieuse ensevelit ses morts, où les régistres civils n'existent pas, il est difficile de savoir au juste le nombre des victimes du choléra; nul doute cependant que la population de cette ville n'ait été plus épargnée que celle de Paris. Il faut, suivant l'auteur, en chercher la raison dans la position plus avantageuse de la capitale de la Grande-Bretagne, dans la largeur de ses rues bordées de maisons peu élevées et proprement tenues.

Digitized by Google

L'usage du thé a pu aussi y contribuer; c'est une boisson qui active puissamment la digestion; les Anglais de toutes les classes en font une consommation très-grande; à l'exemple de leurs maîtres, les domestiques se réunissent après chaque repas pour en prendre : c'est une heure qu'on leur laisse; un étranger qui ignorerait cette coutume et voudrait les déranger, recevrait pour toute réponse : *I am taking tea*, je suis à prendre mon thé.

En Angleterre, comme en France, on a eu recours aux méthodes curatives les plus opposées. Il n'est guère d'agent thérapeutique qu'on n'ait employé. L'auteur de l'ouvrage les énumère, et discute leur degré de valeur. Nous ne parlerons que de ceux qui ont été peu usités à Paris.

Calomel. M. Barry le regarde comme la base du traitement. Sous son influence l'auteur a vu les évacuations se modifier, mais il ne lui reconnaît pas toute la spécificité qu'on lui accorde à Londres. Il pense que ce médicament peut être utile lorsque le malade commence à entrer en convalescence.

L'huile de cajeput, administrée à la dose de quinze à vingt-huit gouttes, amène promptement la réaction; mais on a observé qu'on pouvait difficilement se rendre maître des inflammations consécutives qu'elle déterminait.

L'huile de croton-tiglium, vantée par M. Tegart, ancien inspecteur des hôpitaux dans les Indes occidentales, a l'avantage de produire son action avant de pouvoir être rejetée. A l'intérieur on la prend à la dose d'une goutte : mieux vaut, suivant l'auteur, l'employer en frictions pour déterminer l'éruption de boutons sur la peau.

L'injection dans les veines de solutions salines a eu rarement des résultats avantageux. Il devait en être ainsi; car vouloir remplacer les élémens dont le sang des cholériques est privé, et faire un liquide vivant par procédé chimique, est une prétention exagérée que rien ne justifie.

Voici le traitement proposé par le comité de Wite-Chapel.

Après les premiers symptômes : Émétique, *blue pills*, ou calomel combiné avec petite dose d'opium pendant la nuit. Le matin, une potion composée de rhubarbe, gingembre et magnésie.

Si le mal continue, mixture de chaux, teinture de *catechu*. Change-

Digitized by Google

ment de diète : les farineux avec les aromatiques chauds. Chaleur aux extrémités, tranquillité de corps et d'esprit.

Pour le choléra prononcé :

Première période, émétiques, de préférence le sel et la moutarde, saignées, calomel en fréquentes et petites doses.

Traitement de la période bleue :

Ramener la chaleur par les différens moyens connus, stimulans comme ammoniaque et eau-de vie. Pendant quatre heures, deux grains de calomel avec un sixième et un huitième d'opium toutes les dix minutes; ensuite le calomel seul. F. F.

88. Homère et ses écrits, par le marquis de Fortia d'Urban. Paris, 1832; H. Fournier. In-8° de 285 pages.

Admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 17 décembre 1830, M. de Fortia a écouté d'abord modestement ses nouveaux collègues; ce n'est que le 24 juin de cette année qu'ayant entendu attaquer l'existence d'Homère et l'authenticité de ses ouvrages, il a cru devoir répondre. Occupé depuis un grand nombre d'années de l'étude de l'antiquité, versé dans la connaissance des langues savantes, accoutumé à cette espèce d'escrime intellectuelle que l'on appelle la critique, il lui appartenait de remplir cette tâche, dont il s'est acquitté avec un véritable succès. M. de Fortia tient, par sa naissance et par d'honorables affections, à la vieille aristocratie, et à l'époque actuelle par un amour ardent de l'humanité et une tolérance tout-à-fait philosophique. Déjà couronné de cheveux blancs, il semble redoubler de zèle en avançant dans la vie : il ne perd pas un seul jour, et, par un bonheur qui est bien rarement le partage de la vertu et du talent, son noble caractère n'est pas moins estimé de tous les partis que ses travaux littéraires. — M. de Fortia commence par des réflexions judicieuses sur les probabilités historiques et l'amour du merveilleux; il s'occupe de l'invention de l'écriture, à laquelle il consacre en ce moment un Mémoire spécial, suit cette invention chez les Grecs, et pose en fait qu'elle y était répandue avant la guerre de Troie, ce qu'il prouve à l'aide de diverses inscriptions et de traditions qui se rattachent à certains écrits antérieurs à Homère, tels que le récit des exploits du dieu de Nisa par Linus. Il aborde ensuite le fameux passage d'Homère sur Bellérophon,

Digitized by Google

passage dont on s'est servi pour démontrer que l'auteur de l'*Iliade* n'avait point de notion de l'écriture, et il l'entend dans le sens que lui a donné, non pas, comme on le pense bien, M. Dugas-Montbel, mais madame Dacier. Ainsi l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont pu, on dû être écrites. De là à l'existence de leur auteur la transition est toute naturelle. Hérodote était nécessairement l'autorité qu'il fallait d'abord soumettre à l'examen. Après avoir recueilli et discuté tout ce que les anciens ont écrit sur Homère, M. de Fortia se met en devoir de traiter des témoignages modernes. Le chapitre où il réfute le paradoxe de Vico contient des observations fort sages sur le danger de construire l'histoire *à priori*, sans s'embarrasser des démentis que des recherches approfondies pourraient donner à un système dont l'unité ne s'établit qu'aux dépens d'une analyse exacte de ce qui fut. Il a également bon marché du pyrrhonisme de Fréderic Wolf, malgré le haut savoir de ce poète-philologue; il s'adresse en même tems à toute la nouvelle école allemande, n'oublie ni M. Schubarth, ni M. Thiersch, ni M. Kreuzer (et non Kreuser), et finit par des remarques sur la mémoire, sur la composition des anciens ouvrages, et sur un article du *Journal des Savans* relatif à son Mémoire et à celui de M. Dugas-Montbel, intitulé : *Histoire des poésies homériques*. Si l'on songe qu'en même tems qu'il se livre à ces scrupuleuses et pénibles élucubrations, il achève de publier les derniers volumes des Chroniques de Jacques de Guyse, de l'*Art de vérifier les dates*, de l'*Histoire du Portugal*, etc., prend part aux *transactions* d'une foule de Sociétés savantes françaises et étrangères, s'intéresse à toutes les entreprises philantropiques, et trouve le moyen d'être partout où l'on réclame sa bienfaisance que l'on invoque sans cesse, on ne pourra s'empêcher de vénérer une vieillesse si verte, si active, si généreuse; et c'est ainsi qu'en ont jugé les Gence, les Taschereau, les Le Glay, etc., et que doivent en juger tous ceux à qui il est donné d'être en communication avec cette ame si pure, avec cet esprit si riche et si étendu.

De Reiffenberg.

89. La Farce joyeuse de Martin-Baton, *qui rabat le caquet des femmes*, et est à cinq personnages, savoir : *la première commère, Caquet; la deuxième commère, Silence, Martin-Bâton*. Chartres, 1832 : Garnier fils. In-8° de 16 pages.

Digitized by Google

90. Le Doctrinal des nouueaulx mariez. Chartres, 1832. Le même. In-12.

91. Le Doctrinal des nouuelles mariées. Chartres, 1832; Le même. In-12.

Nous avons déjà annoncé dans la *Revue Encyclopédique* (livraison de septembre 1831, pag. 541), une publication curieuse due aux soins de M. Hérissan. Nous annonçons aujourd'hui trois petites brochures qui seront goûtées par les bibliophiles; ce sont des réimpressions d'ouvrages rarissimes. Les éditions anciennes du *Doctrinal des nouueaux mariez* sont introuvables. Celle qui a servi de copie a paru dans les dernières années du seizième siècle, petit in-4° gothique de 6 feuillets, avec la marque et la devise de J. Trepperel, imprimeur à Paris. Quant au *Doctrinal des nouvelles mariées*, cette pièce a été imprimée pour la première fois en 1491 à Lantenac, en format in-4°. L'éditeur nous apprend que Lantenac était une abbaye de Bretagne, située dans le diocèse de Saint-Brieuc, et qui appartenait à l'ordre de Saint-Benoît. Il paraît que les religieux y avaient établi une imprimerie peu de tems après la découverte de l'art typographique. Cette édition est introuvable. Ajoutons que ces impressions, tirées à un petit nombre d'exemplaires, sont due aux soins de M. Duplessis, inspecteur de l'académie de Douay, et qu'elles sortent des presses de M. Garnier fils.

Doublet de Boisthibault,
de la Société royale des Antiquaires de France.

92. Mélanges politiques et littéraires, *scènes contemporaines*, par le vicomte Walsh, auteur des *Lettres vendéennes*, du *Fratricide*, des *Lettres sur l'Angleterre*, etc. Paris, 1832; Hivert, quai des Augustins, n° 55. In-8° de viii-486 pag.; prix, 6 fr.

« Je vous le répète, ce n'est pas le moment de faire paraître notre » livre; avec nos vieilles idées, quelles chances de succès aurions-nous? » nous ne sommes plus à la hauteur de nos contemporains; ils brûlent » ce que nous adorons, et nous adorons ce qu'ils brûlent. »

Voilà ce que dit l'auteur à son libraire, à propos de ses *Lettres vendéennes*, etc., que nous ne connaissons pas, et probablement aussi à propos des présens *Mélanges*. L'auteur a raison, parfaitement raison. Peu

Digitized by Google

d'écrivains ont parlé de leurs œuvres avec autant de vérité que M. le vicomte Walsh. Aussi, après avoir ratifié son jugement, nous empressons-nous de le porter à la connaissance de cette partie du public qui, si elle ne veut plus du présent, veut encore moins du passé; et comme cette partie du public n'est pas sans quelque importance, nous craignons beaucoup pour la destinée des mélanges de M. le vicomte Walsh. Mais il ne faut point oublier toutefois qu'il reste à M. Walsh cette phalange chevaleresque, et point trop imperceptible encore, qui, comme lui, a les regards tournés vers *Holy-Rood*. Son livre, soigneusement recouvert de la couleur de ralliement, n'est en effet qu'un poème en quarante chants à l'usage des légitimistes. Ils y liront l'anathème de Louis-Philippe et l'apothéose de Charles X ; ils y liront un fragment d'*Histoire d'Angleterre*, où *le fils d'un régicide devenu roi*, et qui, selon toutes les apparences, s'était chargé des remords de son père, voit sans cesse devant lui, comme en lettres de feu, ces mots foudroyans, *fils de régicide!*... Ils verront même un autre fragment, toujours de l'histoire d'Angleterre, touchant la perfidie et la lâcheté d'un homme gros et fort qui vient *voler* la couronne d'un petit garçon, etc.; mille autres allégories aussi gracieuses à l'usage de la vieille enfance : un *Barde écossais* qui vient se promener en France, et retourne *chanter à Holy-Rood* les douleurs de la légitimité en deuil, et les *souhaits de petites filles qui aiment bien les exilés*; une *entrée de Henri IV dans sa bonne ville de Rouen*, etc., etc. Ils déploreront avec M. le vicomte Walsh la désuétude où sont tombées certaines pratiques et commémorations religieuses, telles que le *jour des Morts*, *les Rois*, *le 21 janvier;* enfin ils vivront un instant avec lui, avec leur cher passé, maudissant l'exécrable présent.

Ces mélanges de M. Valsh ne sont qu'un recueil d'articles qui ont naguère orné le feuilleton d'une *Quotidienne* provinciale; nous ignorons laquelle : nous croyons toutefois que c'était assez d'un pareil honneur, et qu'il y a ambition démesurée de leur part de prétendre à celui de l'in-8°.

A présent que nous avons tâché de préserver les uns et de réjouir les autres, il nous reste à dire, pour être tout-à-fait juste envers M. le vicomte Walsh, qu'il y a dans son ouvrage parfois de l'esprit, souvent du style, et souvent aussi une certaine érudition d'antiquaire; trois

Digitized by Google

qualités que n'ont pas toujours les écrits des défenseurs d'opinions plus jeunes. C. P.

93. Charette, par Édouard Bergounioux. Paris, 1832; Eugène Renduel. In-8°.

Charette devait tôt ou tard fournir le sujet d'un roman historique. Un guerrier insouciant autant que courageux; partisan redoutable, quoique général inhabile; combattant avec une ardeur aveugle, et l'instant d'après s'abandonnant aux plaisirs les plus frivoles, en parodiant la vieille cour de France, dans ses manoirs de Légé et de Fonteclause; aujourd'hui vaincu et poursuivi comme une bête fauve à travers les taillis et les buissons, demain soulevant contre la Convention étonnée *cette hydre vendéenne* aux têtes toujours renaissantes; un pareil homme offrait de singuliers contrastes à développer; les actions les plus étranges pouvaient lui être attribuées sans invraisemblance : il faut savoir gré à M. Bergounioux de n'avoir pas trop abusé de cette faculté. Nous le louerons également d'avoir fait de Charette son principal personnage, et non pas son héros. Les vices de ce général, aussi saillans pour le moins que ses vertus, obligeaient l'auteur de détourner l'intérêt sur des personnages placés au second plan : c'est ainsi que procède Walter-Scott, ce romancier-modèle, à l'image duquel, bien ou mal, se façonnent aujourd'hui tous les nôtres. Le véritable héros du roman de Charette est Gesner : Gesner, ex-comte, ex-abbé, depuis chef d'un bataillon républicain et confident de Robespierre, devient amoureux de Marie de Saint-Ange, dont le père et le frère combattent sous les drapeaux de la Vendée; mais au lieu de lui offrir une main qu'elle consentirait à recevoir, il la fuit parce qu'un obstacle invincible, dit-il, s'oppose à leur union. Cet obstacle, qu'il ne révèle que lorsque l'auteur juge à propos de terminer son livre, n'est autre chose que le vœu de célibat qu'il a formé en se consacrant aux autels dans sa première jeunesse, vœu par lequel il se considère comme lié, alors même que les idées philosophiques et républicaines ont chassé loin de son esprit les croyances religieuses. Charette est, de son côté, le rival malheureux de Gesner; il cherche inutilement à épouser Marie de Saint-Ange; mais il s'empare de sa personne et la contraint de le suivre, sous des vêtemens d'homme, jusqu'au jour où, trahi par les siens, il est livré aux républi-

Digitized by Google

cains, conduit à Nantes et fusillé! Marie, frappée sous son déguisement d'une blessure mortelle, expire, en apprenant de Gesner le fatal secret qui les condamnait à une éternelle séparation. Parmi les personnages secondaires on remarque surtout l'ami de Gesner, Fabricius, modèle de courage et de gaieté, toujours en lutte avec Charette, qui s'attache à ses pas comme un mauvais génie et le persécute avec une obstination et une fatalité incroyables ailleurs que dans un roman. C'est à notre avis le caractère le mieux tracé de tout l'ouvrage. L'auteur a moins heureusement réussi dans celui d'Ernest de Saint-Ange. Ce jeune homme venge sur la joue de Charette un affront fait à sa sœur. Le noble champion de la légitimité dédaigne de croiser le fer avec son adversaire : il le fait arrêter et conduire dans son camp, couvert d'un masque noir enfermé dans une voiture noire; puis, sous prétexte d'exécuter *la loi militaire,* il lui fait donner la mort en secret. Ici un long chapitre fait assister le lecteur à la décapitation obligée. Au reste, l'histoire, qui nous a transmis les assassinats de Marigny et de Delaunay, a pu autoriser M. Bergounioux à grossir de ce meurtre la liste des crimes de Charette.

Le style de ce roman est coulant et animé. On pourrait désirer quelques développemens dans certaines situations qui ne sont qu'indiquées ou racontées d'une manière un peu trop *biographique* : en revanche il faudrait opérer des suppressions dans la première moitié de l'ouvrage, où plusieurs chapitres nous ont paru assez mal liés à l'action principale. Peut-être est-ce le défaut du genre. L'auteur n'a pu résister au plaisir de décrire quelques scènes de la révolution : un tableau de la vie privée de Robespierre, un dîner de montagnards, une description des mystères de Catherine Théos, tout en justifiant notre critique, prouvent que M. Bergounioux a étudié avec fruit l'histoire de notre régénération politique.

FÉLIX B. S.

94. DEBURAU, HISTOIRE DU THÉATRE A QUATRE SOUS, pour faire suite à l'*Histoire du Théâtre-Français*. Paris, 1832; Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Deux vol. Prix, 7 fr. 50 cent.

Le modèle du bon critique, c'est le vieux poète courbé dans la cour d'Ennius, le front humide de sueur, l'œil perçant et avide, la main souvent trompée, mais tressaillant de joie s'il découvre à la fin du jour,

Digitized by Google

à travers la paille humide et brisée, quelque imperceptible lueur d'un grain de diamant qu'il a vingt fois foulé aux pieds sans le savoir.

Aussi croyez qu'un rédacteur consciencieux est heureux comme le vieux poète, quand, après avoir lu un livre nouveau, être revenu sur les pages, avoir ouvert et parcouru au hasard, il trouve enfin son grain de diamant, quoiqu'il n'en sache faire aucun usage, sinon le montrer du doigt aux autres.

En beaucoup d'endroits on a dit beaucoup de mal de *Deburau* : ceux qui aiment le mal doivent être satisfaits; ici l'on ne veut indiquer que ce qui s'y trouve de bien, et sérieusement il faut être d'une sévérité extrême et préoccupé d'une prévention aveugle pour ne pas apercevoir ce bien tout d'abord, pour ne pas s'écrier dès qu'on approche du livre: « Oh ! la jolie couverture ! »

Jamais on n'avait habillé une œuvre littéraire plus galamment. Peut-être quelques lecteurs se rappelleront qu'en leur enfance il ont possédé et lacéré le gentil livre des quatre couleurs, imprimé en caractères couleur de rose, de jaune citron, de brun chocolat et de bleu de pastel, long-tems caché sous le masque à poudre aux yeux de verre de leur grand' tante. Sur l'enveloppe il y avait un bosquet au frais feuillage, où de charmans petits oiseaux au brillant plumage voltigeaient, s'entre-baisaient et chantaient d'une manière fort agréable. Mais, malgré le prestige dont l'éloignement embellit les souvenirs, il faut l'avouer, la couverture de *Deburau* est encore mieux imaginée.

Oh! la jolie couverture! c'est un papier qui ressemble de loin à un damier. Seulement les petites cases carrées sont blanches et rougeâtres comme dans le costume de Paillasse lorsqu'il n'est pas blanc et bleu, ou seulement blanc, car ces trois nuances de costume correspondent à trois versions d'un des principaux faits de la biographie de Paillasse. Il est battu dans son lit, il se sauve par la fenêtre enveloppé d'un drap, disent les uns, costume blanc; enveloppé d'une toile de sa paillasse, costume blanc et bleu; enveloppé d'une pièce de son rideau, costume blanc et rouge. La seconde version est plus généralement adoptée.

Le premier mot du livre en grosses capitales transparentes, où se reflètent, comme sous un voile, les couleurs de la couverture, est, comme on le sait : DEBURAU.

Il y a bien long-tems que cet homme joue au théâtre des Funambules,

Digitized by Google

sur le boulevard du Temple, entre le théâtre de la Gaîté et celui de madame Saqui. C'est un excellent mime, un Pierrot incomparable. Il soutient habilement le genre féerie-arlequinade, qui amusait tant nos pères. On paie 20 sous aux avant-scènes; le peuple paie 4 sous, s'entasse, se pousse, chante, jure, menace de ses bras nus les bourgeois qui lorgnent, commande aux jeunes gens dont la tête effleure les joues des jolies filles de les embrasser de gré ou de force. — *Bis*, s'écrie-t-il de la même voix qu'il dirait : *assomme!* — Et quand il est las de voir exécuter ses jugemens suprêmes, il appelle la garde et fait mettre bourgeois et jeunes gens à la porte. La toile se lève. Cassandre et son futur gendre, le beau Léandre, se culbutent ; tombent sur toutes les planches, heurtent toutes les coulisses. Colombine a un visage agréable : seulement deux dents de moins, et ressemble à une femme à s'y méprendre lorsqu'elle est déguisée en homme. Pierrot est le dieu : il fait le mal et le bien; il frappe, il marie, il tue ; tous les éclats de joie, tous les brouhahas, tous les applaudissemens sont pour lui seul.

Son portrait est encadré dans la marqueterie de cette délicieuse couverture, et il est très-ressemblant. On le voit accroupi, tremblant et bouffon au naturel, au sommet d'une échelle droite et chancelante.

Ce tableau est l'enseigne du livre, son résumé, son analyse, sa table des matières, sa miniature, le livre lui-même. La précieuse couverture en dit plus encore, ce qui n'étonne pas quiconque sait la loi du contenant et du contenu.

Sur l'étroite bande du dos, à l'extrémité inférieure, est un arlequin sur un seul pied, sa batte et son chapeau gris en l'air, sa tête penchée. On le reconnaît aussitôt : c'est l'arlequin du Roi de Bohême. Il entraîne l'esprit et le transporte au loin ; on arrive au milieu de cet inépuisable trésor de gravures, dont M. Nodier a fourni le coffre.

Le regard, en s'élevant au-dessus d'*Arlequin*, et remontant sans dévier jusqu'à l'extrémité opposée, rencontre un nom : *J. J.* ; s'il glisse à droite en faisant un angle, il retrouve *Deburau*, de telle sorte qu'on a sous un seul point de vue le triangle J. J. — Deburau. — Arlequin. L'imagination sourit de voir l'auteur appuyant une main sur l'épaule farineuse du pierrot, et jouant de l'autre avec l'arme de bois de l'inconstant enfant de Bergame. Trinité touchante ! de ce souvenir à celui des Grâces, l'abîme est facile à combler.

Digitized by Google

Oh! la jolie couverture! Oui, vainement les hommes du goût le plus renommé critiqueront le livre sans pitié, s'en iront murmurer à chaque journal que c'est une indigne chose, lorsqu'on est parvenu à se hisser à une des hauteurs de l'art, d'étaler ainsi son scepticisme insouciant, de montrer à tous, sans vergogne, son vide moral, et de se jouer de la bonne foi du public en gonflant avec effort une pauvre petite plaisanterie jusqu'à ce qu'elle emplisse trois cents pages, qu'on fait vendre à chacun 7 fr. 50 c., tandis qu'une représentation des Funambules ne coûte à voir que 4 sous.

Toutes ces colères de nos Fréron et de nos Geoffroy, eussent-elles le plus léger fondement, auraient dû tomber devant la couverture.

C'est pourquoi on croit juste de recommander ici *Deburau*, en conseillant seulement aux lecteurs, 1° s'ils le demandent dans un cabinet de lecture, de ne pas oublier d'enlever, en rentrant chez eux, l'enveloppe qu'une main économe lui aurait faite avec quelque feuilleton du Journal des Débats; 2° de se garder autant que possible de lire l'ouvrage, non-seulement de peur de froisser la couverture, d'en rider le dos, d'en rompre les cornes, mais encore de peur d'effacer l'impression poétique et vague de la marqueterie et des vignettes; 3° de n'acheter.... Mais on est fâché de ne pouvoir assurer aux lecteurs que M. Gosselin consentirait à vendre la couverture sans le livre, quoique cependant on puisse regarder comme certain qu'il ne vendrait pas le livre sans la couverture. *.

95. Poésie sur la mort du fils de Bonaparte, par M. Lassailly. Paris, 1832; Eugène Renduel.

La poésie, pour trouver des inspirations et des sujets dignes d'elle, est aujourd'hui réduite à s'enfuir à grand vol bien loin de cette triste époque peuplée de sommités si prosaïques. Notre société au surplus en est bien plutôt à penser qu'à chanter. De tems en tems cependant quelques faits isolés et sans suite, qui éclairent un instant notre nébuleux horizon, rappellent à nous les poètes du fond de l'Orient, du moyen âge, ou même du sein du ciel ou de l'enfer, où ils cherchent parfois à oublier notre ennuyeuse France. C'est un tel appel que devait assurément produire la nouvelle de la mort du fils de Napoléon; jamais la poésie n'avait eu à répandre son harmonie et ses couleurs sur un sujet plus abondant

Digitized by Google

et plus riche, et réunissant d'une façon plus merveilleuse sur une seule tête tout ce que la grandeur a de plus magnifique et les sentimens du cœur de plus touchant. M. Lassailly s'est laisser aller un des premiers aux pensées que lui ont inspiré cette grande infortune, et son œuvre enthousiaste et rapide exprime avec une vérité, qu'il est plutôt permis de critiquer que de blâmer, ce tumulte d'idées confuses que le sujet soulève.

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.

L'Association Polytechnique vient de publier le compte rendu trimestriel de ses travaux. Fondée en 1830 par les anciens élèves de l'École Polytechnique, qui sentaient le besoin de se rapprocher et de s'entendre, mais privée d'un réglement précis et bien déterminé, elle chancela pendant quelque tems. Réorganisée aujourd'hui sur un nouveau plan, elle compte près de cinq cents membres répandus, soit dans l'intérieur de la France, soit dans les pays étrangers; son but consiste, d'une part, à rapprocher les anciens élèves de l'École polytechnique, et de l'autre, à répandre parmi les classes laborieuses les premiers élémens des sciences positives, surtout dans leur partie applicable. C'est ce dernier point principalement qui commande l'attention, car si l'association continue à prendre de l'extension, son influence pourra devenir fort grande par le fait de la dissémination assez régulière des anciens élèves dans les provinces, et de la considération dont ils y sont en général entourés. Au reste, en ceci, l'association se montre parfaitement fidèle aux intentions de la Convention, qui, en fondant l'École polytechnique, lui donnait pour but de répandre dans la nation la connaissance des sciences physiques et mathématiques, but bien plus élevé que celui que le gouvernement lui assigne aujourd'hui en la réduisant simplement à fournir aux cadres des divers ministères leur contingent annuel. Les cours destinés aux ouvriers s'ouvriront au commencement de l'hiver, et il est à croire que l'exemple donné par Paris sera promptement imité dans nos grandes villes. Ces cours, répétés dans plusieurs arrondissemens, consistent en leçons élémentaires de géométrie, d'arithmétique, de chimie appliquée, de physique, d'astronomie, etc.

Il est à désirer que l'association polytechnique, sentant de mieux en mieux l'importance du rôle qu'elle peut être appelée à remplir, se voue d'une manière de plus en plus spéciale à cette carrière toute patriotique de l'instruction du peuple, tout en continuant à s'étendre et à resserrer les liens qui doivent unir tous les membres en une grande fraternité.

Digitized by Google

NOUVELLES SCIENTIFIQUES,

LITTÉRAIRES ET INDUSTRIELLES.

FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DU MOIS D'AOUT.

Séance du 6 aout.

Une lettre du ministre du commerce et des travaux publics annonce l'ampliation de l'ordonnance royale du 19 juillet approuvant l'élection de M. Dulong à la place de secrétaire perpétuel de l'Académie pour la division des sciences naturelles.

Le ministre du commerce et des travaux publics prie l'Académie de désigner son candidat à la chaire que la mort de M. Cuvier a laissée vacante au collége de France. Une commission de six membres choisis dans les trois sections de minéralogie, de botanique et de zoologie, s'occupera de cet objet.

—Le même ministre demande que la commission nommée par l'Académie pour examiner la relation qu'il peut y avoir entre l'état de l'atmosphère et l'apparition du choléra se réunisse le plus tôt possible à celle que vient d'instituer l'Académie de médecine pour le même objet.

— MM. *A. Chevallier* et *Boys de Loury* adressent un travail *sur les mélanges de féoule de pomme de terre avec la farine de froment*. Ils annoncent qu'ils ont trouvé les moyens, 1° de découvrir si la farine contient de la fécule, 2° de déterminer la proportion du mélange. Comme leurs expériences doivent se continuer pendant quelque tems encore, ils déposent un paquet propre à leur servir de titre d'antériorité en cas de besoin.

— On procède à l'élection d'un membre pour la section de chimie, en remplacement de M. Serullas. Les candidats sont MM. *Dumas*, *Robiquet*, *Pelletier*, *Bussy* et *Caventou*. M. Dumas ayant obtenu trente-six suffrages sur quarante-

Digitized by Google

quatre, le président le déclare élu par l'Académie; son élection sera soumise à l'approbation du roi.

— Une commission composée de six membres est chargée de présenter un candidat pour le remplacement de M. Henri Cassini, associé libre.

Zoologie.

— *Recherches sur les mollusques recueillis pendant les trois années de l'expédition de l'Astrolabe, sous le commandement de M. d'Urville;* par M. *Quoy*. Rapport fait par M. de Blainville en son nom et au nom de M. Latreille.

Ce n'est pas seulement dans la description d'une multitude d'espèces nouvelles que consiste le mérite du travail de M. Quoy, l'auteur y a joint une foule de notes, d'observations et de rectifications importantes, sans s'élever toutefois aux généralités de la classification. Le lecteur pourra en juger par l'aperçu que nous allons en donner.

La classe des céphalopodes a été augmentée d'une vingtaine d'espèces environ, toutes recueillies dans les mers australes; on y compte quatre poulpes, un sépiole, deux calmars, quatre sépiotenthes, sept sèches.

Mais c'est surtout la classe des gastéropodes que les recherches de M. Quoy ont enrichie. Dans la grande famille des murex et des buccins de Linnée, le genre fuseau s'est accru de trois ou quatre espèces nouvelles; en outre quelques détails anatomiques sur l'une d'elles servent à compléter le peu qu'on en savait jusqu'à présent. M. Quoy fait aussi connaître l'organisation du pleurotome, qui, de même genre que celui des fasciolaires et celui des turbinelles de Lamarck, paraît devoir être à peine séparé des fuseaux. En comparant une grande espèce de triton avec une ranelle, le naturaliste de *l'Astrolabe* a également montré que ces deux genres doivent être réunis. Au contraire le genre murex des conchiliologistes modernes se trouve confirmé par l'examen du *murex inflatus:* il est même augmenté de quatre espèces nouvelles. Le genre pourpre, auquel sont réunies les ricinules, est augmenté de neuf ou dix espèces nouvelles, et l'examen des animaux et des opercules de vingt-neuf espèces a servi à rectifier plusieurs erreurs de Lamarck dans cette partie de l'histoire des mollusques.

La famille des buccins ou céphalidiens syphobranches, à coquilles simplement échancrées, a éprouvé des améliorations et des augmentations nombreuses. Ainsi, par exemple, l'auteur établit des rapports entre les buccins proprement dits, certaines éburnes, et les strathiolaires, dont il donne une anatomie complète. Quant au genre des buccins, proprement dits, dans lequel il comprend les nasses, il l'a enrichi de dix espèces au moins, et il attire l'attention sur le buccin agate, dont l'animal entièrement aveugle jouit de la faculté d'absorber l'eau par le pied et de la lancer par jets déliés. Il rapproche avec raison les planaires des buccins, mais on peut s'étonner qu'il y joigne les littorines et les rissoaires. Il a étudié sur le vivant les

Digitized by Google

mœurs et l'organisation des tonnes et des harpes. Il a observé sur un assez grand nombre des trombes la disposition toute particulière de leurs yeux, de leurs tentacules, de leur pied et de leur opercule. Grâce à ses recherches, le genre olive sera parfaitement connu; on peut en dire autant du genre ancillaire, qu'une description extérieure et intérieure rapproche immédiatement du précédent. Seize espèces de cônes sont décrites et figurées avec leurs belles couleurs; des figures nous représentent aussi les animaux des volutes, qui sont aussi vivement colorés que leurs coquilles; mais ce genre n'a point éprouvé d'augmentation. Les mitres, qui sont à peu près dans le même cas, sont caractérisées par l'absence d'opercules, la secrétion d'une pourpre nauséabonde, une trompe énorme et de petits tentacules. De nouvelles espèces sont ajoutées au beau genre des porcelaines, et l'observation des mœurs de ces animaux renverse l'assertion de Bruguières, qui disait qu'ils pouvaient abandonner leurs coquilles.

De notables améliorations dans la division des coquilles à ouverture entière des anciens conchyliologistes découlent également des recherches de M. Quoy. Ainsi la connaissance de l'animal et de l'opercule des véritables cadrans a montré que ce genre ne diffère pas des troques; d'un autre côté, il résulte d'une comparaison entre un grand nombre d'espèces de troques, de turbo et de monodontes, que ces genres ne doivent pas être conservés, à moins qu'on ne se réduise à les distinguer presque uniquement par la forme de l'opercule et le nombre des appendices tentaculiformes des côtés du corps. Suivant M. Quoy, les roulettes ne sont non plus que des troques, et les dauphinales ne sont que des turbo. En parlant des troques et des turbo, il manifeste l'opinion qu'ils jouissent d'un hermaphrodisme suffisant, c'est-à-dire qu'ils n'ont qu'un seul sexe, le sexe féminin, et que cependant la fécondation s'opère sans rapport de l'individu avec un individu d'une autre espèce, ce qu'ils ont de commun avec les parmophores, les patelles, etc. Les phasianelles ne sont encore que des turbo pour l'auteur; au genre vermet sont rattachées quelques serpules de Linnée et de Lamarck; et le genre ainsi délimité s'est accru de sept nouvelles espèces. Les paludines sont aussi réunies aux ampullaires préalablement, séparées de l'ampullaire aveline et de l'ampullaire fragile de Lamarck, lesquelles sont réunies, sous le nom d'*ampullaire*, en un petit groupe voisin des auricules.

Dans la division des hémicyclostomes, le naturaliste de *l'Astrolabe* introduit quelques changemens: il réunit les cryptostomes de l'un des rapporteurs aux natices; il n'admet pas la distinction des néritines et des nérites; il rapproche des turbo les santhines, sur la position desquels on n'est pas d'accord.

L'ordre des pulmobranches doit à M. Quoy un accroissement du nombre de ses espèces et la solution de plusieurs questions auparavant fort obscures. Ainsi il a fait connaître en détail l'animal des pyramidelles, et il a examiné l'organisation de la grande auricule midas. Il a enrichi ce genre de cinq ou six espèces nouvelles, mais il a recueilli peu de planorbes et de limnées. L'hélice au contraire a fourni dix-huit espèces nouvelles. Parmi les coupes génériques des

Digitized by Google

hélices, les agathines ne diffèrent des véritables hélices que par l'absence des prétendues vésicules séminales. L'*helix citrina* appartient aux vitrines de Draparnaud, l'animal étant pourvu d'un grand pore muqueux à l'extrémité du pied. On remarque dans le genre des limaces l'acquisition de plusieurs espèces nouvelles, dont une paraît n'avoir que deux tentacules.

Trois espèces de pleurobranches, une pleurobranchidie (Meckel), cinq espèces d'aplysies, telles sont les nouvelles acquisitions de l'ordre des monopleurobranches. Parmi les aplysies, M. Quoy range les notarches de Cuvier, sous le titre d'*aplysies sans coquilles*. Il a particulièrement étudié les mœurs et l'accouplement de l'aplysie vulgaire, et il donne sur le genre placobranche de Van Hasselt des détails suffisans pour le faire ranger dans la famille des aplysies.

En nous faisant connaître plus intimement l'animal d'un certain nombre d'espèces anciennes du genre bulle, auquel il réunit les bullées de Lamarck, et en l'augmentant de plus de dix espèces nouvelles, il nous force de reconnaître que les tentatives des naturalistes pour faire rentrer ce genre dans une classificatfon naturelle ont été jusqu'à présent infructueuses.

Plus de douze espèces nouvelles sont ajoutées au genre siphonaire. Le genre cymbalie de Péron a également éprouvé un accroissement d'espèces. Les hyales et les cléodores, malgré leur petitesse et leur transparence, sont décrites au nombre de cinq ou six espèces, dont une nouvelle. Un nouveau genre de ptéropodes, auquel est appliqué le nom de *pélagre*, nous montre les rapports qui lient les clios de notre hémisphère aux pneumodermes des mers australes, enrichis de deux espèces nouvelles. Le genre phyllirhoé, dont on ne possédait qu'un individu méditerranéen, est confirmé par trois nouvelles espèces ; mais l'observation d'un grand nombre d'individus de glauques a conduit l'auteur à n'admettre que le glauque de Forster. D'un autre côté, il a presque doublé le nombre des doris par l'addition d'espèces brillantes. De même les anchidies marines, qui varient de couleur à peu près à la manière des caméléons, ne seront plus réduites au seul individu que M. Audouin avait trouvé sur nos côtes. A la suite des phyllidies, viennent se ranger une nouvelle espèce du genre carinaire, plusieurs espèces de patelles et un nouveau genre, celui de *patelloïdes*, qui compte déjà onze espèces, et qui semble se dérober à la loi de correspondance qui fait que la symétrie ou la non-symétrie de l'organe respiratoire se répète dans la coquille, puisque ces espèces ne sont pourvues que d'une seule grande branchie latérale, quoique la coquille ait semblé complétement symétrique. Deux espèces nouvelles sont ajoutées aux fissurelles, et sept aux émarginules, dont les rapports avec le parmophore sont constatés par une étude soignée de ce dernier genre; enfin les patelles non symétriques sont accrues d'un grand nombre d'espèces nouvelles. On y trouve huit crépidules ou calyptrées et trois hipponices.

Les découvertes de M. Quoy, dans la grande classe des acéphales, ne sont ni si nombreuses, ni si importantes. Il a vu que les térébratules, qui vivent fixées par groupes, sortent et rentrent leurs prétendus bras comme des branchies. Il a

Digitized by Google

trouvé une nouvelle espèce d'huître non adhérente. Il a été témoin de la manière dont volent certains peignes, les limes surtout. Une description complète des houlettes fait voir que ce sont des peignes, quoiqu'elles soient plus byssifères. Une étude plus approfondie des trigonies les fait ranger auprès des nucules. Les tridaires ou bénitiers, les hipposes, ces géans bivalves, étudiés vivans pour la première fois sur les rochers madréporiques où ils s'appuient, viennent se placer dans le cadre que leur avait préparé Lamarck, d'après l'inspection d'une simple coquille. Dans le genre des biphores on remarque la distinction exacte d'un grand nombre d'espèces nouvelles, objet d'un beau travail d'anatomie et de physiologie. Les ascidies simples ou complexes ont subi une notable augmentation d'espèces, de même que les oscabrions et les anatifes, qui ont éprouvé un accroissement, les unes d'une vingtaine d'espèces, les autres d'une dixaine au moins.

Toutes ces recherches de M. Quoy peuvent se résumer en quelques mots, qui en font bien sentir l'importance. Cinq cent cinq espèces, dont quatre cent onze nouvelles, ont été étudiées sur le vivant, puis dessinées et coloriées de la main même de l'auteur dans quatre-vingt-treize planches, contenant plus de mille figures. Elles ont été distinguées par des caractères tirés à la fois de l'organisation de l'animal, de ses mœurs, de sa coquille et de l'opercule de cette coquille. Recueillies sans système préconçu, elles ont déjà servi à mieux établir certains genres, et elles serviront encore à asseoir les groupes supérieurs sur des caractères plus rigoureux et plus généraux.

Médecine.

Sur l'influence que les travaux des médecins physiologistes ont exercée sur l'état de la médecine en France; par M. Broussais.

Pénétré de l'importance de la vocation à laquelle il était voué, M. Broussais, jeune encore, s'affligea de ne pouvoir remplir qu'imparfaitement ses devoirs dans les hôpitaux des armées, où son service l'appelait en 1804. Était-ce à son ignorance qu'il devait attribuer le peu de guérisons qu'il opérait, ou bien ne pouvait-il pas en accuser l'imperfection de la science? Il devait tout faire pour sortir de cet état de doute : il se mit donc avec ardeur à l'ouvrage, et en 1809 parut l'*Histoire des phlegmasies chroniques*, où il cherchait à éclairer un point de la question en s'appuyant sur l'observation et l'expérience. Ces maladies étaient alors à peu près inconnues. Pujol de Castres, depuis long-tems oublié, mais qu'on s'empressa d'exhumer alors, ne s'était occupé que des suppurations des cavités viscérales. Les inflammations insidieuses qui ont leur siége dans les membranes de ces cavités, et qui ne produisent point de pus, étaient fort obscures encore. Pinel ne les avait point encadrées dans sa Nosographie; on ne trouvait à leur place que des vices organiques ou des dépérissemens sans cause appréciable. Corvisart ne s'en était point fait une juste idée : il savait déterminer le siége d'une tumeur cachée dans la profondeur des viscères, mais il n'en indiquait pas la nature, s'il n'y avait ni phthisie pulmonaire, ni maladie du cœur, ni de ces tuméfactions intérieures

Digitized by Google

appelés *vices organiques;* il ne voyait le dépérissement que dans une cachexie, un *malus habitus*, expressions qui au défaut de l'indétermination joignaient l'inconvénient bien plus grave de fournir de fausses indications thérapeutiques. L'*Histoire des phlegmasies* éclaira ces points; elle montra que l'inflammation joue le premier rôle dans la production des masses renitentes qui se forment au milieu des viscères; que sous une autre forme elle amène l'altération de leurs membranes et le dépérissement, qui était incurable, alors qu'on l'attribuait à la faiblesse des solides et à la dépravation des liquides. Il prouva que ces faiblesses et ces dépravations sont souvent curables, et indiqua, avec les signes et les époques de leur curabilité, les moyens de parvenir à leur guérison réelle. Dès lors la face de la médecine changea. Les mots *vices organiques* eurent un sens que tout le monde put saisir; au lieu de se borner à pallier leurs effets, on chercha à les prévenir quand on en vit le siége dans les irritations opiniâtres fixées sur les instrumens de nos fonctions. Ce fut ainsi que la pratique devint rationnelle.

Mais c'était peu d'avoir opéré cette réforme : la classe des fièvres n'était pas plus satisfaisante que celle des vices organiques et des cachexies. Les fièvres continues étaient regardées ou comme résultant de l'inflammation d'un organe ou comme essentielles, c'est-à-dire indépendantes de toute affection locale. On trouvait la raison des premières dans les inflammations des viscères et des parties intérieures du corps; mais on ne connaissait pas toutes les inflammations viscérales qui pouvaient les produire, de sorte que le second genre de fièvres continues qui en dépend également n'avait point de cause locale. On ne savait à quoi es attribuer; on ne les distinguait que par les symptômes ou par des données plus vagues encore.

On n'était d'accord ni sur leur nature ni sur leur traitement; car dans la même maladie certains médecins tiraient leurs indications curatives de la sécrétion bilieuse ou de la sécrétion muqueuse par exemple, tandis que d'autres les prenaient dans la faiblesse, la putridité ou la malignité. Pinel entreprit de réformer la classification; mais il ne réussit pas. Il essaya de localiser quelques fièvres; il rattacha à l'intestin deux ordres de sa nosographie, les bilieuses sous le nom de *gastriques*, et les pituiteuses ou muqueuses sous celui d'*adénoméningées*. Mais il ne dit point de quelle nature était sa gastricité ni quelle était la cause de la surabondance de pituite dans l'adénoméningée. Il tomba en contradiction avec lui-même en attribuant ces deux fièvres tantôt à l'irritation, tantôt à l'altération primitive de la sécrétion bilieuse ou muqueuse, en même tems qu'il leur conservait le nom d'*essentielles*, qui suppose l'absence de toute affection locale primitive et déterminante. On peut en dire autant de ses fièvres *ataxiques*, que d'ailleurs il ne localise pas dans le système nerveux : comment, au reste, les y aurait-il circonscrites, lui qui les distingue des inflammations de cet appareil? Il s'éloigne encore plus de la clarté et de la vérité en ralliant toutes les fièvres où les forces se trouvent en défaut à l'ordre de ses *adynamiques*. Point de siége et fausses indications curatives, tels furent les défauts de cette dénomination, qui malheureusement

Digitized by Google

consacra le traitement de l'écossais Brown, traitement presque toujours dangereux, puisque l'adynamie ou faiblesse des fièvres est rarement autre chose que le résultat de l'inflammation des viscères. En un mot, comme les dénominations adoptées par Pinel ne précissient pas la nature du mal, elles laissaient subsister tous les vices des anciennes méthodes.

En 1816 parut la première édition de l'*Examen des doctrines médicales*. L'auteur s'élève contre leur insuffisance et leur contradiction; il prêche une autre méthode dans l'appréciation des symptômes; il ne veut pas qu'on regarde comme causes des altérations qu'on remarque après la mort, de simples groupes de symptômes qui ne sont que des signes extérieurs du mal; il propose d'attribuer la fièvre, ainsi que les inflammations, à des affections locales des viscères, qui avaient été méconnues, parce qu'on les prenait pour des effets et non pour des causes de la fièvre; enfin il recommande la circonspection pour les cas où le mobile de l'état fébrile n'est pas évident.

Cette méthode une, simple, et par conséquent philosophique, excita contre elle une violente tempête; mais elle résista à toutes les attaques, et elle alla toujours en se consolidant. Toutes les observations se font actuellement d'après le dernier point de vue qu'elle a ouvert : l'*inflammation* est partout étudiée, reconnue, spécialisée; l'*irritation* intervient là où l'inflammation n'est pas constatée; elle devient l'instrument d'une foule de vices organiques qu'on se contentait de nommer; les rapports entre les dépravations, les altérations des humeurs et les nuances de l'inflammation ou de l'irritation sont recherchés et discutés sans système préconçu, et ce mouvement est plus prononcé depuis 1821, époque de la deuxième édition de l'*Examen*.

A l'*Examen* succéda un *Traité de physiologie appliquée à la pathologie*, publié par cahiers dans l'espace de quatre ans. M. Broussais y recherche les causes des maladies, et les trouve dans des déviations qu'éprouvent les fonctions sont l'influence de modificateurs externes. Les ouvrages subséquens de l'auteur ont pour but de développer ses premières idées, et sont trop connus pour que nous en fassions ici une mention particulière.

A cet aperçu historique de la doctrine physiologique, M. Broussais joint l'exposé de sa méthode dans l'appréciation et le traitement des maladies. Auprès des malades il se laisse toujours diriger par deux guides infaillibles, le mouvement et le sentiment qui, en réfléchissant les impressions extérieures, lui permettent de distinguer la nature du dérangement et de calculer l'effet des remèdes. A ses yeux la maladie n'est jamais primitivement générale; elle débute par un seul organe ou par un tissu dans cet organe, alors même qu'elle dépend d'une cause qui a porté la perturbation dans les humeurs, telle que celle de la petite-vérole, de certains typhus, etc. Si le médecin physiologiste devine la source primitive et la nature du désordre, il peut l'arrêter. Si au contraire l'irritation s'est déjà propagée, il cherche à calmer la douleur et à chasser le mal dans ses dernières retraites, il n'emploie pas un seul genre de remèdes, il n'en rejette aucun, quelque empirique et

Digitized by Google

perturbateur qu'il soit; mais il cherche à en apprécier les effets et à découvrir les cas où il peut l'appliquer avec avantage, en ayant égard à la susceptibilité des individus. Il écarte tout ce qui peut nuire au cas présent, il étudie les effets des modificateurs externes sur le mouvement et le sentiment; il recherche les causes des maladies sans idées préconçues, sans prétendre qu'elles dépendent toutes immédiatement de l'irritation et de la subirritation, sans nier qu'elles peuvent résider dans les humeurs, dans les agens impondérables, dans des influences hors de sa portée.

On se tromperait si l'on prétendait que cette méthode si simple ne présente rien de nouveau, si l'on n'y voyait que la médecine de tous les tems. Avant l'apparition de l'*Histoire des phlegmasies*, le médecin ne cherchait pas à soulager le malade de ses souffrances; quelquefois même il les aggravait, sous prétexte qu'il en résulterait une crise salutaire. « L'art d'épargner des douleurs, des tourmens aux malades n'est pas ancien, et il n'a fait de véritables progrès que sous l'influence de la méthode que nous employons et que nous appelons *physiologique*, parce qu'elle consiste dans l'observation de la vie; non de la vie abstraite, mais de la vie qui anime les organes en rapport avec les agens modificateurs. »

L'homme ne peut rester vivant s'il n'est soumis à l'influence des agens physiques; sa santé et ses maladies sont donc des conséquences de cette influence. Ainsi le médecin, avant l'autopsie cadavérique, ne saurait induire la nature des maladies que de quatre notions tirées, la première de l'organe modifié, la seconde du modificateur qui a produit l'altération, la troisième de l'influence qu'exerce l'organe sur le reste de l'organisme, la quatrième enfin des modificateurs auxquels les désordres peuvent céder. La guérison ou l'autopsie confirment sans cesse le diagnostic fondé sur ces notions. On ne pourra jamais découvrir la nature des maladies si on la cherche au-delà de nos moyens de connaître, c'est-à-dire dans les causes premières. La chimie et la physique elle-même n'ont que des hypothèses qui leur tiennent lieu de ces causes. Eh bien! la médecine moderne ne prétend pas même trouver des hypothèses pour expliquer les phénomènes vitaux; elle se borne à noter les indices fournis par le mouvement, le sentiment, la composition des solides et des fluides, et à les comparer avec les modificateurs qui rétablissent les uns et les autres dans leur état normal. Tous les modificateurs ont droit à ses recherches. « La médecine physiologique est donc la médecine du bon sens; c'est celle du siècle, celle à laquelle sont forcés de se rattacher tous les hommes bien organisés. »

Séance du 13 août.

Le ministre du commerce et des travaux publics invite par une lettre l'Académie à nommer un candidat pour la chaire de professeur d'histoire naturelle à l'école de pharmacie.

M. de Blainville annonce qu'il se met sur les rangs, comme candidat pour la chaire qu'occupait M. Cuvier au collége de France.

Digitized by Google

— M. *Laignel* envoie un *nouvel instrument propre à mesurer la vitesse d'un bâtiment à la voile*, du vent, et plus particulièrement des eaux courantes à différentes profondeurs. Avec le secours de cet instrument il a constaté que la plus grande vitesse est non pas à la surface du liquide, comme on le croit communément, mais vers la moitié de sa hauteur.

— Dans un rapport fait à l'Académie des sciences, M. D'Arcet s'était exprimé favorablement sur l'*encre indélébile* de M. *Bosc*; cependant M. Courge, négociant à Rouen, annonce qu'il est parvenu à l'effacer par l'emploi de l'acide hydrochloronitrique.

M. Galy-Cazalas adresse à l'Académie un nouveau Mémoire sur une machine à vapeur de son invention, en sollicitant un prompt rapport dans l'intérêt de l'industrie.

M. *Raoul-Rochette* demande que l'Academie nomme commission pour examiner les causes de la détérioration des monumens égyptiens dans nos musées, et pour aviser aux moyens de la prévenir et d'y remédier. Ce soin est confié à MM. Thenard, Gay-Lussac et Girard. Par voie d'élection, M. Duméril est agrégé à la commission des prix de physiologie en remplacement de M. Cuvier, et M. Chevreul à la commission du prix de médecine, en remplacement de M. Serullas Par la même voie se forme une commission de préparation pour la nomination d'un candidat à la chaire d'histoire naturelle vacante à l'école de pharmacie.

Chimie.

M. Becquerel lit l'extrait d'un Mémoire *sur la cristallisation de quelques oxides métalliques*.

Guidé par des considérations particulières, M. Becquerel a pris pour dissolvant des oxides le péroxide de potassium qui, en raison de son degré d'oxygénation, ne possède pas la faculté de former avec eux des combinaisons aussi stables que la potasse, et qui, se trouvant à l'état naissant, favorise leur cristallisation.

Quand on met dans un creuset d'argent un demi-gramme de deutoxide de cuivre avec deux ou trois grammes de potasse à l'alcool, et qu'on porte la température jusqu'au rouge naissant pendant quelques minutes, il se forme du péroxide de potassium, et le deutoxide se dissout; si on laisse ensuite refroidir le creuset, et qu'on traite la potasse par l'eau, on observe un dégagement de gaz oxygène pur, pendant qu'il se précipite des flocons et des cristaux de deutoxide de cuivre qui ont quelquefois un à deux millimètres de côté : ces cristaux sont des tétraèdres réguliers d'un vif éclat métallique. Plusieurs faits prouvent que la cristallisation du deutoxide de cuivre ne s'opère qu'autant qu'il y a formation de péroxide de potassium. Si l'on maintient pendant quelque tems le creuset à la température rouge, tout le deutoxide se change en petits cristaux de protoxide.

Le protoxide de plomb, soumis au même traitement, donne des lames carrées et même de petits cubes de protoxide; mais si le creuset reste long-tems exposé

Digitized by Google

à l'action de la chaleur, le protoxide passe à l'état de peroxide, qui cristallise en petites lames hexagonales d'une couleur puce avec des reflets jaunâtres brillans. Le phosphate et le sulfate de plomb sont entièrement décomposés par la potasse ; suivant la durée de l'expérience, on obtient des cristaux de protoxide ou de deutoxide. L'oxide de zinc donne des aiguilles cristallines d'un jaune sale ; l'oxide de cobalt, des lames carrées qui paraissent dépendre du même système cristallographique que les cristaux de deutoxide. Les oxides de manganèse et tous ceux qui forment des sels avec la potasse n'ont pu encore être obtenus cristallisés par le procédé qui vient d'être exposé.

Occupé constamment de décompositions spontanées et des combinaisons qui en résultent, M. Becquerel présente à l'Académie un certain nombre de pièces à l'appui des idées qu'il a émises sur la décomposition d'un certain nombre de corps par cémentation, sans qu'ils changent de forme, et sur la cristallisation de quelques produits naturels par le moyen des forces électriques. Ces pièces sont :

1° Trois médailles romaines entièrement changées en protoxide de cuivre, sans que la matière première ait été dissoute par aucun agent, puisque leurs formes et une partie de leurs empreintes sont conservées : l'étain ou le métal quelconque allié au cuivre a dû être porté de dedans en dehors par l'effet de la cémentation quand l'oxidation a commencé.

2° Une lampe antique en bronze, recouverte d'une croûte de carbonate de cuivre sous laquelle se trouvaient de jolis cristaux de protoxide de cuivre, appartenant à la variété cubique et à la variété cubo-octaédrique : ces cristaux sont remarquables par leur grosseur et leur éclat.

3° Plusieurs médailles antiques décomposées presque entièrement et recouvertes de petits cristaux de carbonate de cuivre vert et de carbonate de cuivre bleu : ce sont des prismes rhomboïdaux droits terminés par des sommets dièdres, comme ceux de la même substance qu'on trouve dans certaines mines de cuivre.

Chimie et minéralogie.

Mémoire sur les craies nitrifiables du bassin de Paris, par M. *Gaultier de Claubry*.

En partant de Vetheuil (Seine-et-Oise) et descendant la Seine jusqu'à Tripleval, on rencontre des bans de craie alternant avec le silex, en couches épaisses de soixante-dix à quatre-vingt centimètres ; ils sont coupés à pic dans la plus grande partie de leur étendue et très-pauvres en pétrifications. Depuis long-tems les habitans en extraient deux fois par an du salpêtre sans y incorporer de matières animales. Les efflorescences qui tapissent les parois se déposent préférablement sur les bords des silex et sur les arêtes des entailles faites par les haches qui servent à l'enlèvement de la craie. Elles sont de deux sortes : quelques-unes ont une saveur salée assez franche, les autres présentent plus particulièrement la saveur piquante du salpêtre ; les premières renferment beaucoup de sel marin et une faible quantité de nitrates, les autres sont au contraire en grande partie com-

Digitized by Google

posées de ces sels, mais elles présentent aussi un peu de sel marin : elles sont particulièrement recherchées pour l'exploitation.

En portant son attention sur ces bans de craie, M. Gaultier en a vu qui ne se nitrifient pas du tout ou qui se nitrifient beaucoup moins que les autres : leur dureté est plus grande. Il a aussi remarqué qu'à la partie supérieure de la craie, partout où des traces de calcaire grossier la recouvrent, la nitrification s'arrête complètement; que les couches de craie qui se nitrifient sont exposées à l'action directe du soleil du midi; qu'au nord, la nitrification est très peu sensible, quoique les habitations y soient généralement plus agglomérées; enfin, que la nitrification ne s'opère jamais que jusqu'à une profondeur de quelques millimètres, à moins que la craie ne soit fendillée.

Quand on chauffe ces craies jusqu'au rouge, il s'en dégage un peu d'ammoniaque, et la matière noircit. On a attribué la formation du nitre à la présence de cette substance; mais l'auteur pense que la quantité en serait insuffisante pour rendre compte des trois mille à trois mille six cents kilog. de nitre que fournissent les craies, depuis La Roche-Guyon jusqu'à Tripleval. Il croit au contraire que l'acide nitrique se forme ici sous l'influence de la craie, par l'action de l'air, de l'humidité et du soleil.

M. Gaultier de Claubry appuie cette conclusion sur des expériences dont il a communiqué les premiers résultats à l'Académie il y a trois ans, et d'où il résulterait que le carbonate de chaux pur et humecté agirait sur l'air de manière à produire de l'acide nitrique.

Matière médicale.

M. Guibourt lit une *Note sur les caractères distinctifs des castoréum de Sibérie et du Canada.*

On regarde généralement le castoréum de Canada, le seul qui soit employé en France et en Angleterre, comme inférieur au castoréum de Sibérie, qui est beaucoup plus cher ; contre cette opinion, M. Guibourt fait voir que le vrai castoréum de Canada est pur et d'une odeur forte. Il a observé que les variations de couleur et de consistance qu'on y remarque tiennent le plus souvent à l'âge de l'animal et à la coïncidence ou à la non-coïncidence de l'époque où la récolte s'en est faite avec celle du rut. En effet, l'appareil glanduleux qui forme l'intérieur de la poche au castoréum est tantôt vide, tantôt gorgé de matière onctueuse. Dans le premier cas, la cassure ou plutôt la déchirure est fibreuse; dans le second elle est nette et résineuse. Du reste on distingue le bon castoréum de Canada aux caractères suivans: Il est en poches alongées, pyriformes, sillonnées ou aplaties par la dessiccation, longues de deux à quatre pouces, le plus souvent jointes deux à deux en forme de besace, quelquefois au nombre de quatre, quelquefois isolées, quelquefois portant encore la verge desséchée et appliquée contre l'une des poches; il est dur, cassant, non friable; sa cassure est résineuse; sa couleur est rousse ou hépatique; son odeur est forte et fétide; sa saveur est âcre, amère et nauséabonde. Quant au

Digitized by Google

castoréum de Sibérie, M. Guibourt en a obtenu un échantillon d'un marchand français qui l'avait apporté de Moscou, et qui le vendait 80 francs l'once; il pense que ce castoréum avait subi une préparation. Il le décrit ainsi : poches pleines, arrondies, plus larges que longues, comme didymes, c'est-à-dire formées de la réunion de deux confondues en une seule; odeur d'empyreume aromatique, analogue à celle du cuir de Russie, très-forte, très-expansible; consistance solide, presque sèche et friable, donnant la sensation de gravier sous la dent; couleur jaunâtre; saveur peu sensible d'abord, puis très-amère, peu aromatique. Il forme avec l'alcool une teinture à peine colorée, non seulement parce qu'il lui fournit peu de matière soluble, mais parce qu'il manque du principe colorant rouge que possède le castoréum de Canada. M. Guibourt a commencé l'analyse de ces deux substances.

Anatomie comparée.

I. Deuxième, troisième et quatrième Mémoire sur l'organe de l'ouïe des poissons, par M. *Breschet.* — *II.* Extrait d'un *Mémoire sur l'oreille interne ou labyrinthe et sur l'audition dans l'homme et les animaux vertébrés*, par *le même*.

I. Depuis long-tems M. Breschet a entrepris de faire l'histoire anatomique et physiologique des organes des sens. Il a déjà présenté à l'Académie un Mémoire sur les nerfs du tympan dans les mammifères, les oiseaux et les reptiles, et un autre Mémoire sur la structure de l'oreille des poissons. Aujourd'hui il vient dans trois nouveaux Mémoires offrir la continuation de ce travail.

Dans le premier des Mémoires qu'il présente, il fait l'histoire des dispositions les plus constantes de l'oreille dans un grand nombre de poissons, et principalement dans la baudroie, le saumon, le turbot, l'anguille, le bar ou loup, le grondin, la grande roussette et le ptéroïs. Il décrit en détail l'organe de l'ouïe dans chacun de ces poissons.

Le deuxième Mémoire est consacré à l'histoire de ce même organe de l'audition dans les poissons chondroptérigiens, et particulièrement dans les raies, les pastenagues et les chimères. Il importait de faire cesser une contestation qui divisait depuis long-tems les anatomistes. Les uns parlaient affirmativement d'ouvertures par lesquelles l'organe de l'ouïe, chez ces poissons, communique avec l'extérieur; d'autres les contestaient et en niaient formellement l'existence. M. Cuvier paraissait incertain, et ce fut lui qui engagea l'auteur à diriger ses recherches sur ce point. M. Breschet se livra donc à ce travail, et il reconnut que dans beaucoup de chondroptérigiens il existe, vers la partie postérieure et supérieure de la tête, une ouverture fermée extérieurement par une membrane et recouverte par la peau, mais communiquant intérieurement avec l'espace du labyrinthe qui contient la périlymphe, c'est-à-dire se terminant en dehors du labyrinthe membraneux. Cette ouverture, déjà bien décrite par plusieurs anatomistes, a été considérée par les uns comme une *fenêtre ovale* ou vestibulaire, et par d'autres comme une fenêtre ronde ou fenêtre du limaçon.

Mais il existe d'autres ouvertures, et M. Breschet s'est attaché à les bien faire connaître. Il s'élève du labyrinthe membraneux, et particulièrement du sac aux

Digitized by Google

pierres, un canal ascendant qui traverse les parois cartilagineuses de la tête pour arriver sous la peau où il est embrassé par un petit appareil musculaire, et vient, après avoir percé les ligamens, s'ouvrir en dehors par une ou plusieurs parties. M. Breschet a trouvé ce canal dans les raies, les torpilles, les pastenagues et les chimères.

Enfin, dans un dernier Mémoire, l'auteur décrit une petite poche que les ésoces, et particulièrement le brochet, présentent à la partie postérieure du sac aux pierres, et il cherche à démontrer que ce n'est qu'un vestige du canal de communication qui s'étend dans beaucoup d'autres poissons entre le labyrinthe membraneux et la vessie natatoire.

Indépendamment des matériaux ajoutés à l'histoire de l'oreille chez les poissons et de la rectification de plusieurs erreurs sur la structure de cet organe, il résulte de ces trois nouveaux Mémoires que l'appareil de l'ouïe dans les poissons ne présente pas des formes aussi régulières et aussi constantes que celles qu'on observe parmi les mammifères ou les oiseaux.

On peut, suivant M. Breschet, rapporter à cinq modifications principales l'organe de l'ouïe dans les poissons.

1° Le premier type est propre aux cyclostomes. C'est une simple poche contenant un liquide et une concrétion pierreuse; mais il n'y a ni division dans cette espèce de crypte, ni canaux ou tubes semi-circulaires.

2° Le deuxième type se rapporte à l'oreille des raies, des chimères, etc. Ici l'on voit une poche contenant des concrétions lithoïdes et des ouvertures qui sont les unes fermées par une simple cloison membraneuse, les autres constamment béantes et communiquant avec l'extérieur.

3° Le troisième type comprend l'oreille des squales, des lamies, des mormyres, etc. L'organe offre de simples ouvertures ou fenêtres vestibulaires fermées par des expansions membraneuses ou des rudimens de chaîne osseuse (comme par exemple dans quelques sturioniens), deux poches lapidifères, des tubes semi-circulaires membraneux. Le caractère principal est ici l'existence d'ouvertures closes par des membranes qui établissent des communications médiates entre l'extérieur et le labyrinthe.

4° Le quatrième type est le plus simple et le plus répandu; il appartient presque exclusivement aux poissons osseux. On voit deux poches vestibulaires et trois tubes semi-circulaires; mais aucun pertuis en rapport avec l'extérieur, soit fermé, soit ouvert, n'a encore été aperçu.

5° Enfin, sous le cinquième type, se rangent tous les poissons dont le labyrinthe membraneux communique plus ou moins directement avec la vessie aérienne; les clupes, les cyprins, les silures, etc., nous en fournissent des exemples incontestables.

II. De ses recherches sur l'oreille interne et sur l'audition dans l'homme et les animaux vertébrés, M. Breschet tire lui-même les conclusions suivantes qui résument clairement son Mémoire.

« Il résulte de nos études anatomiques du vestibule de l'oreille dans l'homme et

Digitized by Google

les mammifères que nous avons décrit avec plus de précision qu'on ne l'avait fait avant nous des parties déjà indiquées par les anatomistes, mais fort imparfaitement, et que nous avons signalé plusieurs dispositions jusqu'ici inconnues. Ainsi,

1° Nous avons distingué le labyrinthe osseux du labyrinthe membraneux.

2° Nous avons nommé les conduits osseux semi-circulaires *canaux semi-circulaires*, et les conduits membraneux *tubes semi-circulaires*.

3° Dans le vestibule nous avons distingué le *sinus médian* ou *sinus utriculeux* du *sac* ou *sacculus*, et nous avons vu qu'en outre de ces deux poches il en existe deux autres, le *cysticule* et l'*utricule*.

4° Nous avons reconnu que le labyrinthe contient deux espèces de liquides : l'un en dehors des tubes membraneux et des poches du vestibule ; c'est la *périlymphe* ou *lymphe de Cotugno ;* l'autre renfermée dans l'intérieur des poches membraneuses ; c'est la *vitrine auditive*, déjà nommée ainsi par M. le professeur Blainville. L'existence simultanée de ces deux liquides et leur distinction n'avaient pas encore été suffisamment établie.

5° Que dans cette vitrine auditive sont suspendues, chez tous les animaux vertébrés et chez l'homme lui-même, de petites masses pulvérulentes (les *otoconies*), ainsi qu'on en voit dans l'oreille des poissons cartilagineux.

6° Ces petites masses pulvérulentes ont été découvertes par nous, non-seulement dans l'oreille de l'homme, mais encore dans le labyrinthe auditif des mammifères des divers ordres et dans celui des oiseaux et des reptiles.

7° Ces petites masses pulvérulentes ou otoconies de l'homme, des mammifères, des oiseaux et des reptiles, sont comparables aux pierres auditives ou *otolithes* des poissons osseux et aux otoconies des poissons cartilagineux, et elles jouent un rôle important dans le mécanisme de l'audition.

8° Le labyrinthe membraneux n'est point en contact avec les parois osseuses, le sac ne pouvant toucher la face externe de la membrane de la fenêtre ovale.

9° D'après cette disposition, c'est par l'intermédiaire d'une couche de liquide (la périlymphe) que les ondes sonores sont transmises au labyrinthe membraneux, à la vitrine auditive et aux otoconies.

10° Les filets des nerfs acoustiques viennent se terminer dans des points correspondans au siége de ces masses pulvérulentes dans les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons cartilagineux, ou des pierres auditives dans les poissons osseux.

11° Les aquéducs de l'oreille interne ne sont pas des diverticules ou des canaux destinés à recevoir le reflux de la périlymphe, reflux produit par les ondes sonores trop fortes, comme on l'a dit jusqu'ici ; mais ils ont pour usage de contenir des vaisseaux sanguins, et sous ce rapport il faut les comparer aux canaux membraneux au centre desquels sont les vaisseaux ombilicaux du fœtus. Cette disposition est surtout manifeste dans les animaux où la substance du labyrinthe forme un noyau distinct, mobile et d'une substance différente du tissu osseux du temporal. Dans les cétacés, par exemple, et dans plusieurs autres mammifères, on

Digitized by Google

voit évidemment que les prétendus aquéducs ne sont que des canaux de transmission des vaisseaux sanguins.

12° Ce qui est rapporté dans les ouvrages d'anatomie sur *l'infundibulum* du sommet de la cochlée est tout-à-fait inexact. Cet infundibulum n'est pas une cavité distincte, mais il est formé par le dernier tour de la lame spirale qui s'incline vers un orifice central.

13° Il y a pour chaque labyrinthe deux cordons nerveux, un antérieur et un postérieur; l'antérieur est accompagné par le nerf facial; il donne des filets aux deux ampoules antérieures et à l'endroit du sinus médian correspondant à la concrétion calcaire (otoconie), tandis que le nerf auditif postérieur jette un filet sur l'ampoule postérieure et fournit des rameaux au sac et au limaçon.

14° Toutes ces dispositions sont propres à tous les animaux vertébrés en ce qui concerne l'existence des otoconies ou otolithes, et à presque tous pour l'existence de deux liquides.

Sous le rapport de la physiologie, M. Breschet croit pouvoir conclure :

1° Que le vestibule est la partie la plus importante de l'oreille.

2° Qu'après le vestibule les autres parties doivent être regardées comme des organes de recueillement ou de perfectionnement.

3° Que de l'existence de deux espèces de liquides, de la situation du labyrinthe membraneux et filets terminaux des nerfs acoustiques, il résulte que les ondes sonores ne peuvent parvenir à ces nerfs que par l'intermédiaire de milieux liquides.

4° Qu'on doit attribuer à la périlymphe l'usage d'arrêter les vibrations des parois mêmes du vestibule membraneux et des tubes semi-circulaires, et que les pierres contenues dans la vitrine arrêtent de la même manière les vibrations de ce liquide.

5° Enfin que de la présence de ces corps solides plongés dans la vitrine auditive, de leur disposition ainsi que de celle des deux liquides et du labyrinthe membraneux, résulte l'absence de tout retentissement ou de la prolongation des sons et de leur confusion dans l'oreille, par l'effet d'une action comparable à celle des *étouffoirs* d'un forté-piano, phénomène dont jusqu'ici la physiologie n'avait pas pu donner l'explication.

Séance du 20 août.

M. Benjamin Delessert mande à l'Académie qu'une lettre du 7 mai, qui lui a été remise par M. Jules Hollard, dissipe toutes les inquiétudes qu'on avait sur le sort de M. Bonpland.

— M. *Correa de La Cerda* annonce de Marseille qu'il va expédier pour l'Académie un remède venu du Brésil, où on le regarde comme le plus puissant de tous ceux qu'offre le règne végétal contre la syphilis. Au Para, on le nomme *lait de mureré de la terre-ferme;* on le tire d'un arbre que M. Correa appelle *Bichatea officinalis*. Il envoie aussi dans un flacon le suc d'un petit arbre qui possède les mêmes vertus et qu'on nomme *manacà* (*Martius officinalis*).

Digitized by Google

— En soumettant il y a trois semaines à l'Académie un instrument propre à pratiquer la ligature des tumeurs de la vessie qui déterminent des rétentions d'urine, M. *Leroy d'Etiolles* avait dit que, moyennant quelques modifications, cet appareil pourrait servir à lier plus facilement les polypes des fosses nasales et du pharynx; il dépose aujourd'hui l'instrument qu'il a destiné à ce nouvel usage. MM. Boyer et Larrey l'examineront.

Astronomie et Géodésie.

— M. Mathieu, au nom d'une commission dont il faisait partie avec MM. de Prony et Puissant, lit un rapport sur un Mémoire ayant pour titre : *Exposé des observations astronomiques et géodésiques, exécutées en* 1826, 1827, 1828 *et* 1829, *par le colonel Brousseaud, sur l'arc du parallèle moyen qui traverse la France, et résultats qui s'en déduisent.*

Les travaux du colonel Brousseaud forment le complément des opérations géodésiques et astronomiques, commencées en 1808, sur l'arc du parallèle moyen qui s'étend de Marennes près de Bordeaux à Fiume au bord de l'Adriatique, et qui, comprenant quatre-vingts triangles du premier ordre, fournissent les positions exactes d'un très-grand nombre de points et de nouvelles lumières sur la figure de la terre.

Comme le parallèle qui répond à 45° 43′ 12″ de latitude est celui qui coupe le plus grand nombre de triangles du réseau, c'est pour ce parallèle qu'on a calculé le développement de l'arc terrestre en s'appuyant sur les deux côtés de la méridienne de France Bort-Hermant et Bort-Maimac. La longueur de cet arc a été vérifiée au moyen de deux bases mesurées l'une en 1800, sur les bords du Tésin par M. Oriani; l'autre en 1826, dans les landes de Bordeaux par M. Brousseaud. En déduisant la première de la deuxième par une chaîne de 150 triangles, on ne trouve qu'une différence de deux décimètres, ce qui resserre entre d'étroites limites les erreurs probables de ces bases et des angles des triangles qui les unissent.

Quant à l'amplitude céleste du parallèle, en avait dans les années 1821, 22 et 23, déterminé, par des signaux de feu, six arcs partiels entre Marennes et Padoue. Depuis cette époque, les officiers autrichiens ont déterminé la différence de longitude entre Padoue et Fiume; en sorte qu'on a maintenant l'amplitude de l'arc entre Marennes et Fiume par sept arcs dont l'ensemble est de 15° 32′ 26″,36.

Les arcs partiels et l'arc total sont loin d'être exactement proportionnels à leurs amplitudes. M. Brousseaud s'est servi des formules de M. Puissant pour avoir les erreurs probables des amplitudes et la valeur la plus probable du degré du parallèle. Suivant que dans les calculs on fait abstraction de l'arc Padoue-Fiume, ou qu'on l'y fait entrer, ou qu'on se borne au parallèle qui traverse la France, on trouve des différences pour les plus grandes erreurs d'amplitude, et par suite

Digitized by Google

pour la valeur du degré moyen, et par une conséquence secondaire l'aplatissement du sphéroïde terrestre, obtenu par la combinaison successive des valeurs du degré du parallèle à 45° 43′ 12″ avec les degrés du méridien mesuré en France, en Europe, au Pérou et dans l'Inde.

	Erreur d'amplitude maximum.	Valeur du degré moyen.	Aplatissement du sphéroïde.
Arc Padoue-Fiume omis	0″, 6	77865,75	$^1/_{273}$ à $^1/_{295}$
Arc Padoue-Fiume compris	1″,26	77898,82	$^1/_{244}$ à $^1/_{281}$
Arc de la France seul	»	77885,70	$^1/_{254,6}$

Puisque l'arc Padoue-Fiume apporte un si grand changement aux résultats déduits des autres arcs, il faut admettre des irrégularités locales dont on a déjà bien des exemples.

M. Brousseaud voulant donner tous les élémens astronomiques nécessaires pour orienter l'arc du parallèle qui traverse la France, et fixer sa distance à l'équateur, s'est établi successivement dans trois différentes stations, voisines des extrémités de l'arc et du point où il rencontre le méridien de Paris. Les latitudes de ces trois observatoires ont été déterminées par un très-grand nombre de distances zénitales d'étoiles prises en nombre à peu près égal au sud et au nord du zénit avec un cercle astronomique d'un demi-mètre de diamètre de Gambey. Les observations azimutales ont été faites avec une excellente lunette méridienne de 1 m. 3 c. de foyer, construite par Gambey. On déterminait exactement la direction du méridien du centre du signal, au moyen des passages supérieurs et inférieurs des étoiles circompolaires et au moyen de la polaire dans ses plus grandes digressions; ensuite on mesurait avec soin l'angle compris entre les mires méridiennes et les deux points géodésiques voisins pour avoir les azimuts des deux côtés de triangles qui aboutissaient au centre de l'observatoire.

Dans le calcul du développement du parallèle moyen à l'aide du réseau de triangles qui s'étend de Marennes à Fiume, on avait supposé l'aplatissement de la terre de $^1/_{309}$ en partant de la latitude de Paris et de l'azimut de Bellassise sur l'horizon du Panthéon. Il était important de comparer les résultats ainsi obtenus aux mesures directes d'azimut et de latitude; or l'azimut de Bort sur l'horizon de Hermant a été trouvé de 12° 17′ 42″,76 par le calcul et de 12° 17′ 21″,38 par l'observation d'azimut à Opmes : l'azimut de départ paraît donc trop fort de 21″,38. D'un autre côté la latitude observée de Opmes est de 45° 42′ 49″,13, et celle qui est conclue de Paris n'est que de 45° 42′ 41″,13. Si l'on voulait adopter la latitude observée à Opmes, le parallèle, au lieu d'être à 45° 43′ 12″, se trouverait transporté de 8″ au nord ou à 45° 43′ 20″.

M. Brousseaud calcule les changemens que la différence azimutale de 21″38, produit sur les longitudes et latitudes de Marennes, Padoue et Fiume : ils sont très-petits en longitude et s'élèvent à 2″,5 et 3″,2 sur les latitudes de Padoue et de Fiume. Il trouve encore que la différence de 8″ sur la latitude du point de

Digitized by Google

départ produit une augmentation de 2″,15 sur l'arc de Marennes à Padoue, et de 2″,7 sur celui de Marennes à Fiume. Ces variations n'occasionent qu'une très-petite augmentation dans les aplatissemens rapportés plus haut.

M. Puissant a donné des formules pour déduire d'une ligne géodésique et des azimuts observés à ses extrémités la différence de longitude entre ces extrémités. M. Brousseaud en a fait l'application aux azimuts qu'il a mesurés en France, et il a trouvé des différences de longitude qu'il compare à celles qui résultent des signaux de feu et des opérations géodésiques. Les discordances qu'on remarque entre Marennes et le Colombier surpassent de beaucoup les erreurs possibles d'observations, et ne peuvent guère se concevoir qu'en admettant des irrégularités dans la figure de la terre ou dans la densité des couches vers sa surface.

Chimie végétale.

— M. *Couerbe* lit une *histoire chimique de la méconine.*

Découverte en 1830 par l'auteur et entrevue à peu près à la même époque, mais imparfaitement décrite, par M. Dublanc, la méconine est une substance blanche, qui à la température ordinaire est sous forme de prismes à six pans, dont deux plus larges que les autres, et terminés par un sommet dièdre. Elle est sans odeur; sa saveur, d'abord insensible, devient ensuite âcre. A la température de 90° centigr., elle entre en liquéfaction, se fond entièrement à 90°5, et peut rester fondue jusqu'à 75°. A 155°, elle se réduit en vapeur, et peut se distiller sans perdre aucune de ses propriétés; par le refroidissement elle se prend en une masse blanche. Elle est soluble dans 265,75 parties d'eau froide et 18,55 d'eau chaude; elle est plus soluble dans l'alcool et l'éther, et cristallise dans tous ces liquides. Chauffée avec de l'eau, elle s'opalise, les cristaux se déforment, viennent nager à la surface en flocons, puis prennent l'aspect de gouttes huileuses qui finissent par disparaître. Dissoute dans l'eau, elle en est précipitée par le sous-acétate de plomb, mais non par l'acétate neutre. Elle se dissout dans la plupart des alcalis d'où le carbonate ammoniacal la précipite. Avec les acides elle se comporte diversement; plusieurs la dissolvent sans l'altérer, par exemple l'acide hydrochlorique et l'acide acétique; d'autres en changent la nature, entre autres l'acide sulfurique et l'acide nitrique, dont l'action mérite d'être étudiée plus en détail.

La solution obtenue par l'acide sulfurique étendu, étant exposée à une douce chaleur, prend une couleur verte. L'eau ajoutée à cette solution en précipite une matière floconneuse brune, dont on sépare par le filtre un liquide rose, lequel laisse reparaître la couleur verte lorsqu'on le concentre à une douce chaleur: ainsi en rapprochant et étendant successivement d'eau le liquide, on reproduit le vert et le rose tant qu'il reste une matière organique dans la solution.

A la température ordinaire l'acide nitrique concentré dissout la méconine en jaune clair; si l'on soumet la solution à une douce chaleur, l'acide se dégage sans signe apparent de gaz nitreux, et la masse entière finit par se prendre en cristaux jaunâtres, mais seulement par le refroidissement. Ces cristaux con-

Digitized by Google

tiennent un peu d'acide nitrique, qu'on sépare en les dissolvant dans l'eau distillée bouillante et en dissolvant de nouveau les cristaux qui se sont déposés au moyen de l'alcool, où on les laisse aussi cristalliser. Dans cet état la substance légèrement jaunâtre et anhydre est en longs prismes déliés à quatre pans et à base carrée. A 150° elle se fond, à 190° elle se volatilise, en laissant toutefois une portion qui se dessèche; à une température plus élevée elle se décompose avec une odeur d'amandes amères; sur les charbons elle brûle avec une odeur d'aubépine. Elle forme une solution colorée avec l'eau et l'alcool, et incolore avec l'éther qui blanchit aussi la solution alcoolique, ce qui prouve que la matière jaune est fugace et indépendante de la matière principale. Les acides concentrés ne détruisent pas ce corps; ils le dissolvent à une douce chaleur; si l'on étend d'eau la dissolution, elle paraît incolore, et les longs prismes prennent une blancheur éclatante. Les alcalis dissolvent cette substance avec une extrême facilité et en exaltent la couleur jaune: un acide versé dans le sel alcalin précipite la matière avec toutes ses propriétés primitives. Ces propriétés la rapprochent des acides; comme eux, elle rougit aussi le papier de tournesol et la teinture de violette.

Elle précipite en jaune rougeâtre les sels de fer, et en vert tendre les sels de cuivre. En vertu d'une analyse à laquelle il n'ose cependant pas trop se confier, et qui lui a donné 49,76 de carbone, 9,50 d'azote, 4,78 d'hydrogène et 35,96 d'oxigène, M. Couerbe la considère comme une combinaison de trois atomes d'acide succinique et de trois atomes d'ammoniaque, dont la formule serait 3 Az. $H^3 + 3\ C^4\ H^4\ O^3$, plus une matière organique, dont la composition serait $C^6\ O$, probablement la matière jaune fugace dont il vient d'être question.

Si l'on chauffe la méconine jusqu'au point de fusion et qu'on y fasse passer un courant de chlore, on observe une coloration en rouge qui se fonce à mesure que la méconine absorbe du gaz: elle devient alors transparente, et par le refroidissement elle se prend en cristaux aiguillés très-serrés, en perdant de sa belle couleur rouge, mais en augmentant considérablement de poids. Le chlorure ainsi obtenu est presque insoluble dans l'eau bouillante, et peu soluble dans l'éther sulfurique et l'alcool à 36° bouillant; cependant une fois la solution opérée dans ce dernier liquide, elle ne cristallise plus que par l'évaporation du liquide, et non par son refroidissement. Les cristaux dépouillés par l'alcool froid d'une matière jaune qu'ils contiennent, et dissous dans l'alcool faible, puis traités par l'oxide d'argent, abandonnent leur chlore; et si, après avoir séparé l'oxide par le filtre, on soumet le liquide à la cristallisation, on obtient une matière blanche, nacrée, sous forme de paillettes qui se dissolvent dans l'éther et y cristallisent sous forme de prismes à quatre pans et à base qui a paru carrée. Ce radical du chlorure, qui se fond à 160° et se volatilise à 165, est acide au papier de tournesol; il précipite les sels solubles de plomb et de cuivre et ne trouble nullement les sels d'argent, de fer, de chaux et de mercure. L'acide sulfurique et l'acide hydrochlorique ne l'altèrent pas; l'acide nitrique le détruit, l'alcool et l'éther le dissolvent et le laissent précipiter par refroidissement ou par évapora-

Digitized by Google

tion en petits prismes très-courts ; dissous dans l'eau bouillante, il cristallise par le refroidissement en minces et longues aiguilles offrant quatre côtés. M. Couerbe appelle cet acide *méchloïque* pour rappeler les deux corps qui ont servi à le former.

La composition de la méconine, tirée de quatre analyses, est la suivante:

		Atomes.	Analyse calculée.	Poids total de l'atome.
Carbone	60,247	9	60,234	
Hydrogène	4,756	9	4,742	1142,102
Oxigène	34,997	4	35,023	

En gros, le procédé suivi et décrit en détail par M. Couerbe dans l'extraction de la méconine consiste à précipiter la solution aqueuse d'opium filtrée et évaporée par l'ammoniaque étendu, à faire dissoudre et cristalliser dans l'alcool bouillant la masse qui s'est formée après un repos de quinze à vingt jours dans le liquide ammoniacal, à purifier les cristaux obtenus par l'eau bouillante et le charbon animal, et à traiter les cristaux qui se déposent de nouveau par l'éther bouillant qui ne dissout que la méconine et la laisse ensuite cristalliser.

Séance du 27 août.

Le ministre du commerce et des travaux publics adresse l'ampliation de l'ordonnance royale du 19 courant qui approuve l'élection de M. Dumas à la place vacante dans la section de chimie par la mort de M. Serullas. Le même ministre invite l'Académie à élire un candidat pour la chaire d'anatomie de l'homme, vacante au Muséum par la mort de M. Portal.

—Sur la foi de quelques journaux, M. Brière rapporte de nouveaux cas d'inhumation précipitée. On renverra à une commission l'examen des cas qui seront vérifiés.

—M. *Duclos* fait hommage à l'Académie d'une monographie du genre colombelle, qu'il a portée à vingt-six espèces. Il annonce que l'étude du drap marin lui a fourni un moyen nouveau de déterminer les espèces.

Choléra-morbus.

On lit une lettre de M. Castera qui, admettant comme vraie l'histoire des volatiles frappés du choléra, propose de soumettre des poulets à des expériences propres à éclairer sur le principe et le développement de la maladie. Sa lettre est renvoyée à la commission chargée d'examiner les pièces relatives à cet objet.

M. Moreau de Jonnès communique de nouvelles instructions, publiées par le conseil de santé de Londres, dans le but de diminuer les effets du choléra-morbus qui paraît se propager dans l'intérieur et sur les côtes occidentales de l'Angleterre : les indications qu'elle renferment sont le résultat de la pratique des médecins les plus expérimentés. Dans la Grande-Bretagne, on n'a pas plus réussi que sur le continent à combattre la maladie régnante par un remède qui puisse

Digitized by Google

être considéré comme spécifique ; cependant on a conçu quelques espérances fondées sur des succès obtenus par l'usage d'un remède employé dans plusieurs maladies transmissibles analogues. M. Moreau de Jonnès avait déjà raconté, il y a trois ou quatre ans à l'Académie, comment l'équipage d'une barque grecque, ayant contracté la peste par ses communications avec un bâtiment turc, le capitaine ne vit rien de mieux, pour tirer ses gens de l'état désespéré où ils étaient, que de leur infliger un traitement mercuriel violent, et comment, sur les quinze hommes qui étaient à son bord, un seul chez lequel la salivation n'eut pas lieu, succomba au fléau.... A Londres, on a obtenu des effets surprenans de l'emploi du mercure contre le choléra, et l'on a également observé que les cas de non-réussite étaient ceux où le malade ne salivait pas.

Chimie industrielle.

—Rapport de M. Thénard sur un Mémoire de M. Payen, concernant *la conservation des substances au moyen des solutions alcalines.*

M. Payen étant parvenu à conserver, pendant plusieurs mois, différens objets de fer et d'acier polis dans des solutions de potasse ou de soude saturée, et étendues d'une, deux ou trois fois leur poids d'eau, avait cru d'abord que la faculté conservatrice des dissolutions alcalines provenait uniquement de ce que l'air et l'acide carbonique disparaissaient du mélange formé par l'eau et l'alcali; il a pensé ensuite que l'alcalinité joue un rôle dans le phénomène. En effet, il suffit d'une petite quantité d'alcali pour produire cet effet; ainsi $^1/_{2000}$, et même $^1/_{3000}$ de potasse caustique dans l'eau, préservera de l'oxidation les barreaux qu'on plongera dans ce liquide: l'eau de chaux étendue de son poids d'eau, et à plus forte raison l'eau de chaux pure possède la même vertu. Le carbonate alcalin et le borax en sont également doués; mais ils doivent être employés à plus fortes doses, ce qui fait que, si l'eau chargée de $^1/_{2000}$ d'alcali avait le contact de l'air, le fer ou l'acier qui y serait plongé pourrait s'oxider à mesure que l'alcali se carbonaterait. De semblables phénomènes auraient probablement lieu avec d'autres métaux, par exemple, le manganèse, le zinc et l'arsenic. Il est inutile d'ajouter que l'observation de M. Payen pourra recevoir d'utiles applications.

Statistique.

Comparaison de plusieurs années d'observations faites sur la population française à plusieurs âges sous le rapport du degré d'instruction élémentaire, par M. Jomard.

C'est en mettant en regard les tableaux de la statistique judiciaire, ceux de la statistique militaire et ceux de la statistique de l'instruction élémentaire, et en les corroborant ainsi les uns par les autres, que M. Jomard est arrivé aux résultats généraux qui font l'objet de son Mémoire.

1° *Statistique des individus traduits devant les cours d'assise, et reconnus illétrés.* En consultant la dernière publication du ministère de la justice, on voit : 1° que le nombre des individus ignorans ou instruits a sensiblement changé de-

Digitized by Google

puis 1825, première année de la statistique judiciaire, eu égard à l'accroissement de la population; 2° que le nombre absolu et le nombre relatif des délits contre les personnes ont diminué tous les deux; 3° que cette diminution a été plus grande dans la circonscription des cours royales où il y a le plus d'instruction. Ainsi la proportion des crimes contre les personnes est, suivant M. Jomard, descendue depuis 1825 à peu près dans le rapport de cinq à quatre. En 1828 on compte cent quarante-trois prévenus âgés d'environ seize ans; en 1830 il n'y en a plus que cent quatorze, ce qui fait une réduction d'un cinquième. La réduction est d'un douzième (1278 à 1161) pour les prévenus âgés de vingt-un ans. Cette proportion est toujours décroissante depuis qu'on a commencé à l'enregistrer. En 1830 plus des trois cinquièmes des accusés (61 et 62 sur 100) ne savaient ni lire ni écrire, et ce qu'il importe de remarquer, c'est que dans ce nombre on compte beaucoup plus de femmes que d'hommes, au moins un tiers en sus. Ces mêmes individus illettrés ont tous fourni la liste des parricides.

De seize à vingt-un ans le nombre des accusés illettrés est de soixante-six sur cent. Au-dessus de vingt-un ans jusqu'à quarante il est de soixante-deux, et au-dessus de quarante ans il est de soixante.

Onze départemens se distinguent parmi ceux qui comptent le plus de prévenus instruits : ce sont ceux du Doubs, du Bas-Rhin, de la Seine, du Haut-Rhin, de la Haute-Marne, du Rhône, des Vosges, des Hautes-Alpes, du Jura, de la Moselle et du Calvados; le rapport y est de soixante-sept jusqu'à cinquante-un sur cent. Dans quinze autres départemens plus des quatre cinquièmes des accusés n'avaient pas reçu le plus léger degré d'instruction.

Un tableau résumé présente le résultat général qui ressort de la comparaison faite sous ce point de vue entre les tableaux dressés pendant les années 1825 à 1830.

2° *Statistique des jeunes gens de vingt ans illettrés*, d'après les tableaux du recensement des jeunes gens appelés au service militaire.

De la comparaison de ces tableaux M. Jomard conclut: 1° que les adultes illettrés d'un âge supérieur à vingt-un ans composaient en 1828 les quatre septièmes de la population, et davantage encore si l'on y comprend les femmes; 2° que la proportion n'était plus que d'un demi en 1830.

3° *Statistique des écoles de France*. De 1829 à 1831 le nombre des écoles mutuelles s'est accru de huit cent quatre à ; celui des écoles primaires en général s'est élevé de vingt-neuf mille neuf cent cinq à trente-sept mille cent trente-deux; celui des élèves de un million trois cent soixante-douze mille deux cent six à deux millions quatre-vingt dix mille neuf cents. Ainsi il ne manque guère aux écoles que le quart des garçons en âge de les fréquenter. Déjà dans beaucoup de départemens le dixième de la population est admis dans les écoles primaires. Malheureusement tous les départemens ne ressemblent pas sous ce rapport à ceux de l'Alsace, de la Picardie et de la Lorraine, de sorte que probablement huit à neuf millions de Français, mâles, ou près de six sur dix, sont totalement privés d'instruction. YOUNG.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

NOTICE SUR SADI CARNOT.

Sadi Carnot, fils aîné de celui qui, en 94, organisa la victoire en France, vient de succomber à la maladie régnante, âgé d'environ trente-six ans.

Dire qu'il fut un des élèves les plus distingués de cette École polytechnique fondée par son père, qu'il fut successivement officier du génie et officier d'état-major, et que, depuis long-tems retiré du service, il s'est livré à l'étude des sciences exactes et de l'économie politique, ce serait résumer sa trop courte existence pour ceux qui ne l'ont connu que superficiellement.

Ponr ceux qui ont vécu dans son intimité, Sadi Carnot s'est montré sous d'autres proportions ; et c'est à eux qu'il appartient de révéler ce qu'il fut, et la position que lui réservait un avenir peut-être prochain.

Il ne tenait point de son père seulement l'héritage d'un grand nom ; il avait encore hérité de lui cette portée de vue qui généralise ses idées, cette rectitude d'esprit qui fait découvrir comme par instinct les dernières conséquences d'un principe ou d'un événement, enfin cette force de volonté qui sait vaincre les obstacles.

Ce qui lui a manqué, c'est une position qui mît en lumière ces rares qualités.

Sorti de l'École Polytechnique au moment de la première restauration, et après avoir combattu sous les murs de Paris assiégé, il choisit le service du génie militaire, qui avait été celui de son père ; mais, sous les Bourbons, une place d'officier du génie ne pouvait le conduire à rien, et, le tenant éloigné de la capitale, n'était propre qu'à enchaîner le développement de ses hautes facultés. Lors de la formation du corps d'état-major, il passa dans ce corps, qui semblait devoir présenter une carrière plus large. C'était une erreur, au moins relativement à lui ; son nom faisait ombrage, et devait le tenir dans un état perpétuel de suspicion.

Digitized by Google

Il donna sa démission pour se livrer tout entier à l'étude des sciences : l'heureuse organisation de son esprit lui permit de les embrasser toutes ; mais il s'attacha plus particulièrement aux sciences physiques et à l'économie politique. Il était arrivé à la connaissance approfondie de la constitution des divers pays d'Europe, de leurs relations de commerce et d'industrie, enfin de tous les élémens qui fixent leurs rapports politiques.

Frappé du prodigieux avantage que pouvait apporter à la France l'application du calorique considéré comme force motrice, il chercha à soumettre à des règles certaines la fabrication des machines à feu jusqu'à présent abandonnée aux tâtonnemens des ingénieurs ; et dans un ouvrage très-remarquable (1) il créa la théorie de la puissance motrice du feu. Malheureusement cet écrit, trop peu développé, et dans lequel l'auteur a supposé au lecteur des connaissances chimiques et physiques fort étendues, s'est trouvé à la portée d'un trop petit nombre de lecteurs, et a manqué par là du degré d'utilité qu'il comportait.

C'est au milieu de ces études variées, auxquelles il joignait la culture des arts et particulièrement celle de la musique, que la révolution de juillet le surprit. On devait croire qu'il serait appelé à concourir au developpement du nouvel édifice politique ; mais on comprend aujourd'hui comment, ennemi par caractère de toute intrigue, il est demeuré ignoré. De mesquines tracasseries, à l'occasion fort insignifiante de son admission dans une compagnie d'artillerie de la garde nationale, semblent indiquer que dès son origine le nouveau pouvoir n'est pas demeuré étranger aux petites défiances de la restauration.

Au surplus Sadi Carnot ne s'était point abusé sur la valeur des grandes promesses faites à la nation, non qu'il en suspectât peut-être la sincérité, mais parce qu'il voyait l'impossibilité de les réaliser avec les élémens du nouveau gouvernement.

Convaincu du reste qu'un changement politique ne doit être que le résultat de l'avancement des esprits, et ne saurait être utilement pro-

---

(1) *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance.* Paris, 1824, Bachelier, libraire ; in-8°. (Voy. *Rev. Encyclop.*, tom. XXIII, un compte rendu de cet ouvrage, par M. Girard, de l'Institut.)

Digitized by Google

voqué par des entreprises calculées, il est demeuré étranger à toute intrigue politique.

Au mois d'août dernier il s'occupait de recherches sur les propriétés physiques des gaz, et déjà il était parvenu à d'importans résultats, lorsqu'il fut atteint d'une fièvre scarlatine qui, mal soignée, dégénéra en fièvre cérébrale. Cette dernière maladie venait de céder aux efforts des médecins, et Sadi Carnot se disposait à aller rétablir à la campagne ses forces épuisées, lorsqu'il fut frappé par une attaque de choléra, qui l'a enlevé en quinze heures, malgré les secours de plusieurs médecins, malgré les soins empressés de son frère et de quelques amis.

Le deuil et les longs regrets de ceux qui l'ont connu diront assez que chez Sadi Carnot les qualités du cœur ne le cédaient point à celles de l'intelligence.

Il a laissé de nombreux manuscrits qui sont aujourd'hui la propriété de son frère; mais M. Hippolyte Carnot comprendra sûrement que le pays est en droit de revendiquer la publication de documens précieux qui se rattachent presque tous à la prospérité de la France.

ROBELIN,

ancien élève de l'École polytechnique.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 164e LIVRAISON DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AOUT 1832.

ARTICLES.

Pages

1. De la Philosophie et du Christianisme..... *P. Leroux*. 281
2. Les Doctrinaires et les Idées..... *Charles Didier*. 341
3. Sur la Symétrie des Organes Vitaux, considérés dans la série animale. ..... *Flourens*. 364
4. Poésie populaire Slave..... *Adélaïde Montgolfier*. 374

MÉLANGES.

5. Lettre Encyclique de Grégoire XVI..... 392
6. Note sur le Système de M. Fourier..... 404
7. Statistique comparée de l'état de l'Instruction et du nombre des Crimes..... *Guerry*. 414

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

États-Unis. — Rapport sur la géologie du Massachussets, 425; — Observations sur la géologie de la Nouvelle-Écosse, 427.

Grande-Bretagne. — Médailles grecques des collections anglaises, 430; — Biographie de peintres anglais, Raeburn, Fusely, Lawrence, etc., 433.

Allemagne. — Chronique du dix-neuvième siècle, année 1829, 444; — Voyage bibliographique en Italie, 446; — Bibliothèque des classiques allemands, 448.

Italie. — Dictionnaire turc, arabe et persan, 450; — Conjectures sur la tête trouvée dans les fondemens du Capitole, 450; — Vie du Zingaro, 454; — Origine de la langue italienne, 456; — L'aventureux Sicilien, 457.

Digitized by Google

FRANCE. — Mélange d'économie sociale, 459; — La Montagne, 463; — Cours d'histoire de la révolution française, 465; — Essais historiques sur les progrès de la ville de Nantes, 468; — Traité de tératologie, par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, 472; — Relation du choléra-morbus de Londres, 493; — Homère et ses écrits, 496; — La Farce joyeuse de Martin Bâton, le Doctrinal des Nouveaux Mariés, etc., 497; — Mélanges politiques et littéraires, par M. Th. Walsh, 498; — Charette, roman, 500; — Deburau, par J. Janin, 501.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séances du mois d'août.

Recherches sur les mollusques recueillis pendant l'expédition de l'Astrolabe, par M. Quoi; rapport de M. de Blainville, 507; — Sur l'influence que les travaux des médecins physiologistes ont exercée sur l'état de la médecine en France, Mémoire de M. Broussais, 510; — Sur la cristallisation de quelques oxides métalliques, Mémoire de M. Becquerel, 514; — Sur les craies vitrifiables du bassin de Paris, Mémoire de M. Gauthier de Claubry, 515; — Sur les caractères distinctifs des castoréum de Sibérie et du Canada, par M. Guibourt, 516; — Sur l'organe de l'ouïe des poissons, et sur l'audition dans l'homme et les animaux vertébrés, Mémoires de M. Breschet, 517; — Sur les observations astronomiques et géodésiques exécutées par le colonel Brousseaud sur l'arc du parallèle moyen qui traverse la France, Rapport de M. Mathieu, 521; — Histoire chimique de la méconine, Mémoire de M. Couerbe, 523; — Emploi avantageux du mercure dans le choléra, 525; — Conservation des substances par des solutions alcalines, Rapport de M. Thénard, 526; — Statistique comparée de l'état de l'instruction et du nombre des crimes, par M. Jomard, 526.

NÉCROLOGIE.

Notice sur Sadi Carnot, 528.

Digitized by Google

LIBRAIRIE GIDE,
RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N° 20.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

PAR

M.-S.-F. SCHOELL,

CONSEILLER INTIME DE SA MAJESTÉ PRUSSIENNE

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE.

48 vol. in-8°, à 7 fr. le vol.

Le but de ce grand ouvrage est de fournir aux gens du monde qui veulent s'instruire, aux hommes en place qui désirent se rappeler leurs anciennes études et aux jeunes gens qui se destinent à une carrière politique ou administrative, une lecture utile et agréable qui puisse leur tenir lieu d'une bibliothèque

Digitized by Google

historique entière ou d'un répertoire complet d'histoire moderne, politique, civile et ecclésiastique. Pour atteindre ce but, il fallait n'omettre aucun fait, aucune date de l'histoire moderne depuis 476 qui aient quelqu'importance; et il fallait, dans le stile, éviter d'un côté les longueurs, les déclamations, les réflexions oiseuses, et de l'autre une brièveté qui pouvait dégénérer en sécheresse et dégoûter le lecteur. La clarté, la précision, l'exactitude et l'impartialité sont des qualités dont l'auteur s'est efforcé de faire preuve. Le *Moniteur*, la *Gazette de France*, le *Temps* et les *Archives catholiques*, professant des principes divers en politique, ont unanimement reconnu qu'il y a réussi. Les autres journaux français, absorbés par la politique du moment, n'ont pas encore parlé d'une publication si importante [1]. Les journaux étrangers n'ont pas gardé le même silence, et s'accordent tous à signaler l'apparition d'un ouvrage si éminemment utile, et où ils puisent à leur aise pour l'instruction de leurs lecteurs.

Un des principaux buts de l'auteur a été de donner à la jeunesse des idées claires sur les premiers élémens de tous les objets qui tiennent aux lois et

[1] L'ouvrage de M. Schœll est honoré du suffrage du roi de Prusse qui a autorisé l'auteur à se transporter à Paris pour donner ses soins à l'impression, et s'est déclaré protecteur de l'entreprise par les nombreuses souscriptions que S. M. et la famille royale ont daigné lui accorder. Plusieurs autres grands souverains se sont associés à cette protection.

Digitized by Google

principalement aux droits politiques des états, et de faire connaître l'origine de toutes les institutions. Ami de la liberté qui, d'après sa conviction, ne peut exister que sous le régime de lois sages, rendues sous l'empire de la raison et de la justice, il signale, avec la plus grande franchise, tout acte arbitraire et despotique, qu'il ait été commis sous l'ombre d'un gouvernement monarchique ou par les passions de ceux qui ont été à la tête des républiques, et il fait voir que le despotisme ne tient pas plus à une forme qu'à l'autre.

Afin que cet ouvrage puisse tenir lieu du dictionnaire historique le plus complet possible, l'auteur l'a pourvu d'époque en époque, de tables alphabétiques des noms propres et des choses, bien détaillées et faites avec un soin particulier.

Le *Cours d'Histoire* est divisé en quatre grandes parties, dont chacune fait un corps d'ouvrage particulier. Ces parties sont :

PREMIÈRE PARTIE. *Histoire complète de l'Europe au moyen âge, depuis* 476 *jusqu'en* 1453 *environ;* ces siècles comprennent l'origine de tous les états grands et petits de l'Europe, ainsi que l'origine, les progrès et la décadence de la puissance pontificale.

C'est l'époque des ténèbres du moyen âge. Douze volumes in-8°, y compris un volume de tables.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE ou *Histoire de l'Europe, depuis* 1453 *jusqu'en* 1618 ; époque de l'origine et du perfectionnement des arts, de la renaissance des belles-lettres, de la découverte d'une nouvelle route aux Indes et d'un nouveau monde, qui causa une révolution dans la civilisation et le commerce ; d'une révolution religieuse qui ébranla la plus grande partie de l'Europe. C'est encore l'époque où les sciences exactes, naturelles et historiques ont commencé à devenir vraiment des sciences ; c'est celle où les états modernes et nos législations ont revêtu leurs formes. L'auteur croit avoir fait connaître l'événement désigné sous le nom de réformation religieuse, avec une impartialité dont personne avant lui n'avait fait preuve ; en l'envisageant sous le seul rapport philosophique, il a fait voir son influence sur l'état politique de tous les pays, selon les dispositions qu'il y a trouvées et les talens de ceux qui l'ont dirigé ; dans les uns l'instrument de l'esprit factieux, il a produit la fureur des révoltes et l'extravagance des sectes ; si dans quelques-uns le despotisme s'en est servi pour consolider sa domination, dans d'autres il a eu pour résultat, soit la naissance de gouvernemens républicains fondés sur des principes de modération, soit l'établissement de monarchies sagement tempérées qui, en garantissant la tranquillité publique, ont maintenu les libertés justement acquises des citoyens. Douze volumes in-8°, y compris un volume de table.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE, *Histoire du dix-septième siècle depuis* 1618 *jusqu'en* 1713, c'est-à-dire depuis la guerre de trente ans jusqu'à la paix d'Utrecht. C'est l'époque où la politique commence à jouer le principal rôle. Douze vol. in-8° avec la table des matières.

QUATRIÈME PARTIE, *Histoire du dix-huitième siècle depuis* 1713 *jusqu'en* 1790. Douze vol. in-8°, y compris une table des matières.

SOUSCRIPTION

AUX

DEUX DERNIÈRES PARTIES DU COURS D'HISTOIRE,

*Dans lesquelles se trouve fondue l'*Histoire des traités de paix.

24 vol. in-8°, à 7 fr. le vol.

L'*Histoire des traités de paix depuis* 1618 que l'auteur a publiée en 1818 étant épuisée, il en avait préparé depuis long-temps une nouvelle édition. Il s'est décidé ensuite à incorporer ce travail dans son *Cours d'Histoire*, ce qui l'a néanmoins forcé à en changer l'ordonnance pour mettre l'histoire de cha-

Digitized by Google

que traité à la place qu'elle doit occuper dans une histoire générale. Mais comme un grand nombre de personnes regrettaient de ne pouvoir se procurer cette *Histoire des traités de paix*, l'éditeur a pensé devoir ouvrir en leur faveur une souscription séparée pour 24 volumes qui contiendront les deux dernières parties du *Cours d'Histoire*. Ainsi ces amateurs pourront se satisfaire, et ceux qui possèdent déja l'*Histoire des traités de paix* trouveront dans cette portion du *Cours* un travail entièrement refondu et neuf.

Les deux premiers volumes de la troisième partie (XXVe et XXVIe de toute la collection) ont paru. Ils renferment l'histoire de la guerre de trente ans, de la paix de Westphalie et des affaires d'Allemagne jusqu'en 1714, mais ne sont livrés aux nouveaux souscripteurs que contre l'engagement de prendre successivement depuis le XXVe jusqu'au XLVIIIe volume du *Cours* complet.

Le manuscrit de la totalité de l'ouvrage étant entièrement terminé, la publication pourra être achevée en 1833.

L'éditeur, GIDE.

Digitized by Google

ON S'ADRESSE

A Paris, à la librairie Gide, rue S.-Marc, n° 20, et chez A. Pihan Delaforest, rue des Noyers, n° 37.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Lille, chez Vanakère père.
A Londres, chez Dulau et comp.
A Berlin, chez Duncker et Humblot.
A Vienne, chez Schaumbourg et comp. — Schalbacher et comp.
A Turin, chez Bocca.
A Petersbourg, chez Bellizard et comp. — Hauer. — Græff.
A Manheim, chez Artaria et Fontaine.
A Munster, chez Coppenrath.
A Hambourg, chez Perthès.
A Amsterdam, chez Dufour et comp.
A Moscou, chez Urbain et comp.
A Florence, chez Vieusseux.
A Gènes, chez Yves Gravier.

Les particuliers peuvent aussi s'adresser directement chez l'AUTEUR, *rue Cassette*, n° 16, *à Paris*.

Digitized by Google

On trouve chez les mêmes libraires

deux autres ouvrages de l'auteur qui jouissent d'une juste célébrité,

Savoir :

Histoire de la Littérature grecque profane, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, suivie d'un *Précis de l'histoire de la transplantation de la littérature grecque en Occident*. Seconde édition, entièrement refondue sur un nouveau plan, et enrichie de la partie bibliographique. 8 vol. in-8°..... 56 fr.

Histoire abrégée de la Littérature romaine, 4 vol. in-8°..... 24 fr.

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
Rue des Noyers, n° 37.

Digitized by Google

AVIS.

On peut se procurer la collection de l'année 1831 et celles des années précédentes

Au bureau de la Revue Encyclopédique, rue des Saints-Pères, n° 26.

Chaque cahier se vend aussi séparément.

Aux Académies et aux Sociétés savantes de tous les pays.

Les académies et les sociétés savantes, et d'utilité publique, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, franc de port, au directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent.

Aux éditeurs d'ouvrages et aux libraires.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la Revue des publications de ce genre, et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Allemagne.

MM. Dyck, libraire à Leipzig, et Jæger, libraire à Francfort-sur-le-Mein, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir, par l'intermédiaire de MM. Heideloff et compagnie, de Paris, les ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs, désireraient faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Angleterre.

MM. Dulau et C°, libraires à Londres, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir les ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que l'on désirerait faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Digitized by Google

Conditions de la Souscription.

La Revue Encyclopédique paraît mensuellement, depuis janvier 1819, par cahiers de plus de 200 pages d'impression. Trois cahiers forment un volume, terminé par une *Table analytique et alphabétique des matières*.

Chaque année est indépendante des années précédentes, et offre un *Annuaire scientifique et littéraire* en quatre volumes in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

A Paris.....	46 fr.	pour un an;	26 fr.	pour six mois.
Dans les Départemens.	53	»	30	»
A l'Étranger.....	60	»	34	»

Chaque cahier se vend séparément 5 fr.

Le montant de la souscription, qui doit être payé d'avance et envoyé par la poste; la correspondance, et tout ce qui concerne la rédaction; les livres de tout genre, les gravures, etc., dont on désire faire rendre compte, doivent être adressés, *franc de port*, aux directeurs de la *Revue Encyclopédique*, rue des Saints-Pères, n° 26.

On souscrit, à Paris, chez les libraires ci-après:

Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17; — Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55; — Charles Béchet, quai des Augustins, n° 55; Roret, rue Hautefeuille n° 12; — J. Renouard, rue de Tournon, n° 6; — Heideloff, rue Vivienne, n° 16; — Cordier, rue de la Vrillière, n° 2; — Paulin, place de la Bourse.

Dans les principales villes des départemens et des pays étrangers, chez:

Amsterdam, Delachaux.
Berlin, Schlesinger.
Bordeaux, Delpech.
Boston (États-Unis), Burdett et C°.
Breslau, Keygel.
Bruxelles, Demat; — librairie parisienne; — librairie moderne, Montagne de la Cour, n. 2.
Copenhague, Gyldendal.
Florence, Piatti; — Vieusseux.
Francfort-sur-Mein, Jugel; — Jaeger.
Genève, Cherbuliez.
Havre, veuve Duflo.
Kœnigsberg, Borntraeger.
Leipzig, Brockhaus; — Dyck; — Michelsen.
Liége, Desoer; — Colardin.
Londres, Dulau, et compagnie; — Treuttel et Wurtz; — Bossange, Barthez et Lowel.
Lyon, veuve Raillard; — Devers.
Madrid, Denné; — Perès.
Marseille, Camoin; — Maswert.
Manheim, Artaria et Fontaine.
Milan, Dumolard.
Mons, Leroux.
Moscou, Gautier; — Riss; — Urbin.
Nantes, Forest.
Naples, Borel; — Marotta et Vanspandock.
New-York, Foreign and classical bookstore; — Bérard et Mondon.
Nouvelle-Orléans, A. L. Boimare.
Pétersbourg, F. Belliszard et compagnie; — Graef.
Rome, de Romanis; — Scalabrini.
Rouen, Frère.
Stuttgart et *Tubingue*, Cotta.
Varsovie, Glucksberg.
Vienne (Autriche), Gérold.

On souscrit aussi chez tous les directeurs des postes, et chez les autres libraires de la France et des pays étrangers.

Imprimerie d'EVERAT, rue du Cadran, n. 16.

Digitized by Google

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

PUBLIÉE

PAR MM. H. CARNOT ET P. LEROUX.

Liberté, Égalité, Association.

SEPTEMBRE 1832.

PARIS.

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

rue des Saints-Pères, N° 26;

ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

Digitized by Google

CAHIER DE JANVIER 1832.

De la tendance nouvelle des idées.
De la Société Saint-Simonienne, par M. JEAN REYNAUD.
Les trois principes : Rome, Vienne, Paris, par M. CHARLES DIDIER.
Considérations sur les finances de la France et des Etats-Unis, par M. ÉMILE PEREIRE.
Sur les variations de la taille chez les mammifères, par M. IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.
De l'éducation publique, par M. E. SOUVESTRE.
Fragmens sur la Valachie, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.

CAHIER DE FÉVRIER.

De l'indifférence politique et de l'innovation en matière d'impôt, par M. LAURENT.
Doctrine d'association de M. Charles Fourier, par M. ABEL TRANSON.
De l'influence des saisons sur les facultés de l'homme, par M. A. QUETELET.
Projet d'un chemin de fer de Gray à Verdun, par M. HENRI FOURNEL.
Voyages des frères Lander en Afrique, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Le Feu du ciel, de Louis Boulanger, par M. EDOUARD CHARTON.

CAHIER DE MARS.

Du catholicisme et du peuple à l'occasion du choléra, par M. CHARLES DIDIER.
De l'assiette de l'impôt, par M. ÉMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE, expliquant à l'Allemagne les sujets de philosophie naturelle controversés au sein de l'Académie des sciences de Paris.
Voyage des frères Lander en Afrique (2e article), par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Vision d'Hébal, de M. Ballanche, par M. ALEX. SAINT-CHÉRON.

CAHIER D'AVRIL.

De la nécessité d'une représentation pour les prolétaires, par M. J. REYNAUD.
De l'assiette de l'impôt (2e article), par M. ÉMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE (2e article).
De l'influence philosophique des études orientales, par M. P. LEROUX.
Poésie sanskrite : Anthologie d'Amarou, par M. J. REYNAUD.

CAHIER DE MAI — JUIN.

De l'unité de la *Revue Encyclopedique.*
Du cosmopolitisme et de l'association, par M. CHARLES DIDIER.
Doctrine d'association de M. Charles Fourier (2e article), par M. ABEL TRANSON.
Des rapports de la doctrine Confucius avec la doctrine chrétienne, par M. P. LEROUX.
Le Ta-Hio de Confucius, traduit du Chinois par M. G. PAUTHIER.
Poésies du moyen-âge : Romans des douze pairs de France.
Chiromancie : Episode de la vie de Claude Tarin, par M. EDOUARD CHARTON.
Du panthéisme en médecine, par M. RIBES.
Des lois de l'hérédité organique, par M. D. RICHARD.
Progrès de la géologie en 1830 et 1831, par M. J. R.
Des intentions de la révolution polonaise en faveur des paysans, par M. MORAWSKI.
Chansons populaires des Russiens.

CAHIER DE JUILLET.

Sur les prétendues doctrines de 93, par M. ACHILLE ROCHE.
De l'influence de la déclaration de la Diète Germanique sur l'Allemagne, par M. AHRENS.
De la contemporanéité de l'homme et des races d'animaux perdues, par M. MARCEL DE SERRES.
Les Samnites anciens et les Samnites modernes, par M. CHARLES DIDIER.
L'église et l'opéra, par M. ADOLPHE GUÉROULT.
De la nécessité d'institutions provinciales, par M. A. GUÉPIN.
Lettre sur l'université de Heidelberg, par M. HENRI KLIMRATH.
Sur le cours du Niger, par M. J. R.

CAHIER D'AOUT.

De la Philosophie et du Christianisme, par M. P. LEROUX.
Les Doctrinaires et les Idées, par M. CHARLES DIDIER.
Sur la Symétrie des Organes Vitaux, considérés dans la série animale, par M. FLOURENS.
Poésie populaire Slave, par Mlle ADÉLAÏDE MONTGOLFIER.
Lettre Encyclique de Grégoire XVI.
Note sur le Système de M. Fourier.
Statistique comparée de l'état de l'Instruction et du nombre des Crimes, par M. GUERRY.

Digitized by Google

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

POLITIQUE.

DU JOURNALISME.

Les quinze années qui ont précédé la chute de la branche aînée des Bourbons se résument tout entières dans la lutte de la restauration et du journalisme, lutte mémorable qui s'est terminée enfin par la défaite d'une dynastie rétrograde; c'est pendant ces quinze années que la puissance du journalisme s'est organisée et développée, qu'elle s'est élevée à la hauteur d'un pouvoir nouveau, qui n'a pas de modèle dans le passé, et dont l'influence sur la société a été si vaste et si féconde.

Autour de ce pouvoir se sont groupés les hommes politiques les plus importans de l'époque, soit pour le défendre, soit pour l'attaquer, et toujours ils se sont rencontrés là avec aigreur, avec passion; toutes les questions de la presse, concentrées dans celle du journalisme, ont constamment soulevé les sympathies et les antipathies les plus violentes; elles ont été des questions de vie et de mort pour les différens ministères qui se sont succédé pendant quinze ans; elles ont tué une dynastie tout entière.

Digitized by Google

Il y a donc dans le journalisme une force sociale sentie de tous aujourd'hui, mais dont nous voulons rechercher l'origine et caractériser l'influence sur l'époque actuelle. La révolution de 1830, en anéantissant, par sa rapide et sublime énergie, les derniers efforts de rétrogradation des derniers représentans du passé, a créé la voie à de nouvelles destinées : voyons quel a été, dans ces circonstances, le rôle du journalisme, et quelle est sa mission.

Quand la société vint à reconnaître que les pouvoirs anciens de l'Église, de la féodalité et de la monarchie ne pouvaient plus rien pour sa direction, elle manifesta ses répugnances en réclamant son indépendance, son droit d'examiner la légitimité de ces pouvoirs ; et cette volonté fut proclamée au nom de la religion par Luther, au nom de la philosophie par Descartes, au nom de la politique par Rousseau. Une ère toute nouvelle s'ouvrait pour l'humanité : c'était l'appel à une religion moins mystérieuse, moins accablante pour la raison, plus en harmonie avec les découvertes de la science, avec les progrès de l'industrie ; c'était l'appel à une philosophie plus indépendante de l'autorité religieuse, plus inspirée de la conscience humaine, de sa nature, de ses besoins, de ses espérances ; c'était l'appel à une politique plus large, dégagée de tous les priviléges de naissance, fondée sur le principe de l'égalité et le respect de toute individualité.

Avec quelle entraînante audace l'homme sapait alors toutes les bases de la vieille société ! Les questions de l'origine du pouvoir, de l'infaillibilité de l'autorité religieuse, du droit divin, sont soulevées et niées ; sous toutes les formes, on les discute, on les critique ; jamais les hauts problèmes, jusqu'à ce jour agités dans l'humanité et insondables pour la foule, n'avaient conquis tant de popularité ! Trois siècles de polémique, de guerre civile, de guerre européenne, de massacres, sont employés à l'élaboration des principes nouveaux et à leur réalisation sociale, un siècle pour l'émancipation religieuse, un siècle pour l'émancipation philosophique, un siècle pour l'émancipation politique, ce siècle dure encore.

Digitized by Google

Le caractère particulier de cette ère nouvelle, c'est que la vérité n'est plus donnée seulement à quelques disciples, renfermée dans l'intérieur du temple ou de l'école, mais qu'elle est jetée à tous, répandue sur tous, comme la lumière du soleil. L'homme a conquis son individualité ; tous ont droit à cette pâture sacrée, le fruit des labeurs du génie, des expériences sanglantes de l'humanité ; chaque être est appelé à s'initier aux progrès de la science, de l'industrie, de la morale ; nul ne peut plus être en dehors de la marche générale de la civilisation, et tout progrès doit être une amélioration dans l'existence de chaque individu.

Cette puissance d'universalité qui caractérise en tout l'époque moderne devait se créer un organe spécial, devait enfanter une institution nouvelle ; et c'est le journalisme. En effet, le journalisme, expression de l'opinion de tous, s'adresse à tous : il est la voix du peuple ; car par lui le peuple parle, condamne ou acclame : il est le pouvoir du peuple ; car, par lui, le peuple manifeste sa souveraineté, qui, à son gré, conserve ou renverse. Le journalisme favorise la diffusion des lumières, incarnation des idées dans chacun des membres de la société.

On peut comparer l'institution du journalisme à la tribune antique.

Dans l'antiquité, la classe la plus nombreuse étant en dehors de la loi civile ne prenait aucune part à la discussion des affaires publiques ; aussi la parole ne s'adressait qu'à la classe la moins nombreuse, aux hommes libres, aux patriciens, puis aux plébéiens. Nous comprenons aujourd'hui pourquoi il était facile alors de parler à ce qui s'appelait le peuple assemblé, de soumettre les lois à son acclamation, de l'éclairer sur la situation de la république, de le faire participer au mouvement général de la société. Mais, par l'émancipation chrétienne, depuis que tous ont été initiés à la loi religieuse, depuis que la classe la plus nombreuse a été affranchie et est entrée dans la cité, depuis que tous les hommes, sans exception aucune, ont été appelés à conquérir leur personnalité, il n'a plus été si facile de grouper sur une

Digitized by Google

place publique tout ce qui portait le signe d'homme libre; l'homme libre est devenu l'humanité tout entière · il a fallu parler la même langue, prêcher la même loi à l'humanité tout entière.

Pendant quelques siècles, les prédications multipliées de l'église chrétienne ont servi à développer le sentiment moral et l'intelligence de l'espèce humaine; mais, devenues insuffisantes et arriérées, le besoin s'est fait sentir, pour propager les idées nouvelles qui surgissaient comme un monde, d'une institution plus rapide, plus pénétrante, capable de communiquer partout et à tous à la fois les pensées fécondes de la philosophie, de la science, des beaux-arts, de la politique. Par la découverte de l'imprimerie, la presse a été cette parole universelle qui infiltre dans l'humanité tout entière la pensée progressive de l'époque; et enfin le journalisme, perfectionnement de la presse, est venu donner à l'homme la puissance de prendre possession en un jour des créations du génie, de se les approprier, de les appliquer.

Non-seulement les idées ne peuvent plus se perdre, mais elles se répandent, elles se discutent du soir au matin : aussi voyez la rapidité avec laquelle aujourd'hui tout se dit et tout se fait!

Mais le plus grand bienfait du journalisme, c'est de pouvoir, par la promptitude de ses communications et sa facilité à se répandre, à se multiplier, associer entre elles les destinées des peuples, mettre une nation au courant des intérêts, des affaires et des progrès de tous les jours d'une autre nation.

Le journalisme peut être, pour l'avenir, l'instrument admirable d'une œuvre sublime d'association.

Mais ne croyez pas, si j'exalte ainsi la vertu de la parole écrite représentée par le journalisme dans sa vivacité, sa force d'improvisation et d'expansion, ne croyez pas que je dédaigne ou subalternise la parole parlée, l'éloquence.

Oh! je sais trop la puissance magnétique de cette parole qui s'adresse directement à l'homme, et lui dit de ces choses divines

Digitized by Google

dont l'expression l'élève et le rend capable d'amour et de dévouement.

Mais l'éloquence n'a d'action que sur un public peu nombreux par rapport à celui du journalisme ; de plus, elle ne peut agir que sur des masses et non sur des individus isolés ; son effet est général et non individuel; tandis que le journalisme, qui n'est que d'hier, en peu de tems répand une idée dans une nation, dans le monde entier, et de plus agit sur les individus isolément. L'éloquence et la parole écrite du journalisme complètent donc leur action réciproque.

Je disais, le journalisme n'est que d'hier ; en effet, de toutes les merveilles de l'invention de la presse, ce devait être la dernière à se manifester.

Par sa nature, la mission du journalisme est de répandre dans toute la société les idées déjà conçues, de vulgariser les principes nouveaux et de les suivre dans leur marche, de les montrer dans toute la valeur de leur application, de les soutenir, de les défendre, mais sa mission n'est pas de créer. Aussi, avant l'apparition du journalisme, devait-il se faire un travail préparatoire destiné à produire les doctrines nouvelles qui, plus tard, seraient popularisées et mises en pratique par le journalisme; avant les journaux il fallait des livres.

Admirez cette œuvre sublime d'élaboration des principes qui doivent servir de base à la réforme universelle de la société, ce long et douloureux enfantement de la parole émancipatrice, qui toujours se développe et grandit à travers les bûchers, les prisons, les exils.

La révolution commence toujours dans la sphère religieuse; après les premiers essais de lutte des infortunés protestans italiens, de Jean Hus et de Jérôme de Prague, Luther proclame avec éclat l'indépendance du sentiment religieux, de la raison en face de l'infaillibilité du pape; l'élan est donné à l'esprit humain; Galilée, Bacon, Descartes, Newton, Leibnitz, Spinosa continuent la réforme dans les sciences et la philosophie; Bodin et

Digitized by Google

Grotius jettent les fondemens d'un nouveau droit politique; une laborieuse et énergique polémique, hélas! trop souvent sanglante, remplit le seizième et le dix-septième siècle.

La guerre de trente ans, la révolution d'Angleterre, l'édit de 1682, sont les réalisations sociales les plus importantes de cet immense mouvement intellectuel.

Mais l'œuvre n'est pas finie, mais tous les vieux pouvoirs sont encore debout, mais l'émancipation doit être radicale et universelle : c'est la philosophie du dix-huitième siècle qui va, dans le monde des idées, achever la révolution, la populariser, en répandre les principes dans toutes les classes de la société, dans l'Europe tout entière. La philosophie du dix-huitième siècle a touché à tout ce qui a vie dans l'humanité; elle a tout remué, tout disséqué, tout pulvérisé, religion, sciences, beaux-arts, politique; elle a embrassé le monde entier de la pensée pour le détruire et le recréer. Voltaire, par l'universalité de son génie audacieux, ironique, et son ardent d'amour de l'humanité; Montesquieu, par la profondeur de ses vues historiques et politiques; Rousseau, par sa passion des beautés de la nature, par ses élans de religiosité, par l'énergie de son radicalisme social, représentent cette époque où l'enthousiasme de la critique était toute une croyance.

Les livres surtout de Montesquieu et de Rousseau ont exercé l'influence politique la plus directe et la plus prolongée. Ces deux admirables génies ont résumé tous les principes de réforme des institutions catholiques, féodales et monarchiques; ils ont jeté les bases de celles qui ont essayé de les remplacer; ils ont enfanté tous les différens partis de notre ère révolutionnaire; c'est dans leurs livres que ces partis ont choisi les argumens avec lesquels ils s'attaquaient. Les idées de souveraineté du peuple, d'équilibre des pouvoirs, de réforme législative, de liberté de conscience et d'individualisme; toutes les opinions modernes sur l'autorité, et la liberté, ont été puisées dans leurs écrits. Il n'a rien été créé encore de plus neuf; tout ce qui s'est dit depuis n'a été

Digitized by Google

que le commentaire varié de leur pensée; le génie de Montesquieu et de Rousseau existe donc encore tout vivant, il inspire et gouverne toujours la société.

Après l'apparition de l'*Esprit des lois* et du *Contrat social*, l'humanité avait acquis toute la conscience nécessaire de la débilité des bases de l'organisation politique du moyen âge; elle se trouvait en possession des instrumens de destruction et de réédification, elle pouvait agir et révolutionner le monde social, comme; depuis trois cents ans, elle révolutionnait le monde de l'intelligence.

La révolution de 1789, qui dure encore, a été la plus immense perturbation sociale de l'histoire de l'humanité, parce qu'elle était la crise préparatoire de la plus immense émancipation politique, puisque, par elle, ont été définitivement proclamés les principes d'égalité et d'individualité, dont la réalisation doit achever l'affranchissement universel de l'espèce humaine.

C'est au milieu des orages de la révolution de 89 que le journalisme a été enfanté; il n'existait avant que des publications périodiques littéraires, sans influence politique.

Quand la marche de la société était précipitée comme le torrent qui déborde, quand les opinions naissaient et mouraient en un jour, quand les partis s'attaquaient et se décimaient du soir au matin, il fallait, pour exprimer les pensées et les sentimens, un instrument aussi rapide que le mouvement qui emportait alors tous les hommes; la parole du club ou de la tribune ne suffisait pas, et n'allait pas assez loin : le journal fut cet instrument vif, prompt, populaire, avec lequel les partis se surveillaient, se dénonçaient, se tuaient.

Mirabeau se sentait encore trop à l'étroit à la tribune de la Constituante pour exhaler sa verve et répandre sa parole, pour lancer sur ses ennemis le trait de mort; à peine sorti de l'assemblée, tout écumant d'éloquence, il venait, dans *le Courrier de Provence*, apprendre à ses commettans, à la France, à l'Europe, quel était ce comte de Mirabeau si calomnié !

Digitized by Google

Les Girondins, ces hommes si passionnés de la parole, avaient tous un journal destiné à continuer la lutte commencée dans les clubs ou les assemblées !

On sait les fureurs grotesques et atroces des feuilles de Hébert et de Marat ?

Mais le pouvoir, en 1789, avait trop de force, les assemblées publiques jouaient un rôle trop important, on avait trop peu de tems à donner à l'exposition et à la discussion des idées, pour que le journalisme pût se développer dans la révolution, et exercer cette autorité souveraine qu'il possède aujourd'hui.

Sous le Directoire, il eut une action plus puissante, parce qu'il domine surtout en face des pouvoirs faibles; mais sous l'empire il fut annulé, parce que le pouvoir était fort, impatient des conseils, peu endurant du blâme et d'une opposition quelconque. D'ailleurs l'expansion glorieuse de la France sur l'Europe, le retentissement des victoires, tout cet enivrement de la gloire militaire, absorbaient l'attention publique; le journalisme n'avait pas autre chose à faire qu'à répéter les bulletins de Bonaparte.

On parlait bien, avec vogue, dans un certain monde, des feuilletons du *Journal de l'Empire*, de quelques articles de différens recueils périodiques; mais l'on sait quelle était la niaiserie littéraire de cette époque, à laquelle a survécu un homme d'assez d'esprit, Geoffroy, et dont M. de Jouy était alors le type et le héros.

Le règne du journalisme ne date donc que de la restauration.

Elle était rentrée par la force, au milieu d'une nation dont elle se trouvait incapable de comprendre les destinées nouvelles, cette dynastie incorrigible, étroite et entêtée, comme tous les pouvoirs usés qui n'ont plus de mission sur la terre : elles allaient se revoir en présence, ces deux sociétés qui, pendant vingt-cinq années, s'étaient ruées l'une sur l'autre avec tant d'acharnement; la lutte recommençait des deux principes de la féodalité et de

Digitized by Google

l'esprit nouveau, du passé et de l'avenir; mais, par bonheur, cette lutte ne pouvait plus être aussi sanglante! La dynastie, représentant des vieilles bases de l'organisation sociale, avait perdu beaucoup de son sang, de sa force, de son énergie; épuisée, elle ne possédait plus que l'opiniâtreté de résistance d'un vieillard; et, de son côté, l'esprit révolutionnaire n'était plus doué de cette sublime audace, de cette vigueur d'attaque, de cette foi dans sa force qui l'avaient rendu victorieux et sur la place publique et sur le champ de bataille.

Expliquez-vous, par cet affaiblissement des deux partis, la longueur de la crise de la restauration, cette impuissance de part et d'autre à en finir, à vaincre toute résistance, à rester maître du pouvoir.

Cependant, quel que fût l'état d'épuisement de la dynastie et de la révolution, ils ne pouvaient pas, ils ne devaient pas vivre en paix, en face l'un de l'autre; il fallait que l'esprit révolutionnaire l'emportât définitivement, et l'instrument le plus actif et le plus énergique de sa victoire fut le journalisme.

C'est au nom de la philosophie du dix-huitième siècle, c'est au nom des principes déposés dans les livres de Montesquieu et de Rousseau que la révolution de 89 a combattu les représentans du passé; c'est encore au nom de cette philosophie, au nom des principes de Montesquieu et de Rousseau, que le journalisme, pendant quinze ans, a battu en brèche les vieilles idées et le trône de la vieille dynastie.

Et comme, dans l'absence de principes nouveaux et plus organisateurs, ceux de ces deux philosophes étaient encore l'expression la plus avancée des besoins de la société, le journalisme, en s'en rendant le vulgarisateur, s'est placé à la tête du mouvement social.

Le Constitutionnel a dû son immense popularité et son influence long-tems salutaire à cette politique exclusivement inspirée de la philosophie du siècle dernier, politique devenue à la fin, dans ce journal, banale et étroite.

Digitized by Google

Le *Journal des Débats*, par sa nature aristocratique, par sa politique modérée et peu radicale, par une polémique plus érudite que celle des autres journaux, par son admiration pour le gouvernement anglais, pourrait être regardé comme le représentant des idées de Montesquieu, s'il avait de l'auteur de l'*Esprit des lois* la conviction et l'ardent amour de l'humanité. Tous les journaux qui, comme *le Courrier Français*, *le National*, *la Tribune*, demandent un gouvernement basé sur la souveraineté du peuple, ont évidemment Rousseau pour patron.

Les institutions et les croyances du passé étaient là toutes faites pour servir de texte aux journaux légitimistes, comme *la Gazette* et *la Quotidienne*.

Pendant quinze ans, la dynastie et la révolution se sont battues chaque jour avec la presse, quand elles ne s'attaquaient pas avec l'émeute et les charges de cavalerie; et c'est à cette puissance donnée au journalisme d'être à la fois l'expression des idées et des sentimens de tous et l'instrument de lutte des partis, qu'il a dû d'arriver à la hauteur et à la force d'un pouvoir nouveau.

Le journalisme est aujourd'hui la seule autorité légitime, la seule constituée et reconnue, la seule qui ne soit pas niée et combattue. Une société ne peut vivre sans direction, et ne consent à être dirigée que par les hommes qui la représentent. Or la dynastie des Bourbons étant étrangère aux sympathies de la France, en opposition avec ses besoins d'émancipation, le journalisme est devenu cette dynastie nouvelle, provisoirement chargée du gouvernement des peuples.

En effet, pendant les quinze années de restauration, n'est-ce pas le journalisme qui a gouverné?

Se poser en face d'une royauté rétrograde, d'une administration servile et routinière, surveiller tous leurs actes, les suivre dans les détails les plus minutieux; dénoncer énergiquement l'oppression, le jésuitisme, la lâcheté; discuter toutes les questions de paix et de guerre, tous les projets de réforme législative, embrasser tout le mouvement de la civilisation européenne: telle

Digitized by Google

a été l'œuvre du journalisme. Cette œuvre, il est vrai, a eu un caractère exclusif de critique et d'opposition, mais il était dans la nécessité de notre époque encore toute révolutionnaire.

C'est la France surtout qui a vu naître et se développer cette puissance nouvelle.

Le Français est éminemment journaliste; son esprit social, sa faculté d'embrasser les intérêts généraux et de son pays, et des autres nations, cette facilité d'improviser sur tout, cette verve dans la polémique, toute cette nature privilégiée d'un peuple appelé à exercer une influence civilisatrice sur le monde, se prêtaient merveilleusement à l'institution du journalisme.

Aussi, ni en Angleterre, ni en Allemagne, ne s'est-elle élevée encore à ce degré de perfection et d'autorité.

En France, tous les hommes politiques, tous les chefs de parti, écrivent dans les journaux; par eux ils font leur popularité, par eux ils attaquent le ministère, et par eux ils le défendent quand ils l'ont conquis; nulle part le combat n'est aussi directement engagé entre le gouvernement et le journalisme, parce que nulle part le journalisme n'est arrivé à devenir ainsi le représentant de la société tout entière.

En France, le journalisme domine la royauté, la chambre des députés, la chambre des pairs, tous les pouvoirs régulièrement constitués; tous, qu'ils le sachent ou l'ignorent, qu'ils y consentent ou le nient, sont soumis à l'action de la presse, parce qu'elle est l'organe de la souveraineté du peuple; c'est pourquoi sa voix retentissante a pu, en juillet 1830, soulever les masses prolétaires et enfanter une révolution.

Le journalisme a fait la révolution de 1830, comme la philosophie du dix-huitième siècle a fait la révolution de 1789.

Examinons quels ont a été depuis cette époque le rôle et l'action du journalisme.

Il faut bien reconnaître un fait : c'est que la dernière révolution, la plus magnifique manifestation de la puissance populaire,

Digitized by Google

a jeté un grand trouble dans les esprits, comme dans les intérêts matériels.

Depuis ce tems, l'incapacité gouvernementale des chefs de la société est devenue avouée; les partis ne se reconnaissent plus et n'ont plus d'armes pour s'attaquer, de bannières pour se classer; les questions du problème social n'ont jamais été aussi obscures, aussi indécises, aussi controversées; nul homme politique (et souvenez-vous des débats des chambres depuis deux ans!) ne connaît plus rien de la marche de la civilisation et des besoins des peuples; on ne se comprend plus, l'on s'attaque, l'on se tue, sans savoir au juste pourquoi; de tous côtés on demande la paix, le repos, le bonheur, et ceux-là croient l'avoir donné quand ils ont déployé toute la force armée, égorgé des citoyens, des frères, et l'émeute renaît du sang, la guerre civile éclate.

La cause de cette vaste perturbation, c'est que la révolution de 1830 a été, pour tous les hommes politiques de notre époque, un fait inattendu et inexplicable; c'est que nul d'entre eux ne s'est rendu compte de ses conséquences, nul n'a eu la conscience de la position nouvelle dans laquelle il plaçait la société.

Toute l'ère révolutionnaire, qui commence en 1789 et finit en 1830, est la crise sanglante de la destruction du moyen-âge, de l'abolition de tous priviléges, de l'enfantement de la liberté et de l'égalité modernes.

Certes, à contempler la France telle qu'elle est, à cette heure, ces quarante années de révolution n'ont pas été perdues; car il ne reste plus trace des pouvoirs tels qu'ils étaient constitués dans le passé.

Tout ce que l'humanité a voulu détruire est détruit. Cherchez les débris de l'aristocratie féodale dans cette pairie, qui n'a même pas eu la force de défendre son privilége vital de l'hérédité, cherchez la puissance monarchique du moyen-âge dans cette royauté moderne, réduite à n'être qu'une fiction impunément honnie, baffouée; cherchez l'autorité catholique dans ce clergé

Digitized by Google

dépossédé, oublié, arriéré; dans cette papauté fausse, lâche et cruelle, comme un bandit italien.

Il n'existe plus rien du passé, pas même des ruines.

Pourquoi, pendant quarante ans, les hommes se sont-ils révoltés, battus, égorgés? pourquoi tant de nobles victimes se sont-elles immolées? pourquoi tant de victoires sublimes, au prix de tant de sang? Pour la sainte promesse de l'égalité, de l'individualité, de l'émancipation de tous.

Qui s'est refusé toujours à la réalisation de la promesse? Les représentans du privilége, de l'inégalité, la dynastie des Bourbons.

Et qui en a fini avec ces menteurs qui juraient toujours et se parjuraient toujours? La révolution de 1830. Plus d'obstacles! Ces hommes qui essaient encore de se débattre misérablement dans la Vendée, et salissent de nobles et généreux souvenirs par leur stérile parodie, ces hommes ne valent plus la peine d'employer tous nos efforts à lutter contre eux.

Le tems est venu de réaliser la sainte promesse pour laquelle tant de héros sont morts. La révolution de 1830, dans laquelle tous les hommes, tous les rangs, toutes les classes étaient confondues et unies, a commencé l'ère de l'émancipation universelle. Tous les esprits politiques doivent donc uniquement se diriger à préparer les institutions capables d'organiser l'affranchissement du peuple, des institutions qui non-seulement le déclarent libre en *droit*, mais qui, en *fait*, améliorent son être, élèvent sa moralité, ne le livrent plus sans défense à la merci des pestes, des maladies, de la faim.

Eh bien! depuis deux ans, quel a été le langage, quel a été l'esprit du journalisme? quelle influence a-t-il exercée? comment a-t-il dirigé le mouvement de l'opinion publique?

Toujours inspiré par les principes critiques de la philosophie et de la politique du dix-huitième siècle, il a continué, comme sous la restauration, le rôle exclusif d'opposition, il a lutté contre le gouvernement, il a nié la légitimité de ses actes, il l'a suivi

Digitized by Google

pied à pied dans sa marche, il l'a harcelé, et il a combattu toutes ses mesures administratives, tous ses projets législatifs, toute son action intérieure et extérieure.

L'esprit du journalisme, pendant ces deux dernières années, se résume très-bien dans le *Compte-rendu* de l'opposition. Par cet écrit, les hommes politiques les plus avancés de l'époque ont su proclamer avec énergie toute leur critique du pouvoir actuel, mais aussi ils ont montré à nu tout leur vide d'idées, toute leur absence de système organisateur.

Suivez toutes les questions débattues aujourd'hui dans les journaux : ce sont d'insignifiantes questions de détails, de personnes, de changemens de ministères, de rognures de budget ou de liste civile; le problème social le plus élevé qui ait été posé par le journalisme, c'est celui d'un changement dans la *forme* du gouvernement; tel est le terrain sur lequel se débat un des journaux les plus remarquables, *le National*. Mais aucun n'a paru comprendre encore la nature de la position dans laquelle nous a placés la révolution de 1830; aucun n'a conscience de ce fait, c'est que le mouvement révolutionnaire est épuisé, et que l'immense valeur politique des journées de juillet, c'est d'en avoir fini à tout jamais avec les obstacles qui nous venaient des représentans du passé, c'est de nous avoir enfin ouvert la voie large et facile de la réalisation de toutes les espérances d'émancipation.

Ni les incendies de Bristol, ni la révolte des ouvriers lyonnais, déjà oubliée et dont il faudra bien se souvenir plus tard, ni toutes ces émeutes enfantées par la misère, ni surtout l'horrible carnage de ce fléau affamé de peuple, n'ont éclairé sur le péril imminent de la situation des prolétaires, situation qui ne se change pas avec des aumônes et toutes les recettes d'une vulgaire philantropie, ni par la routine d'une politique usée.

Ces deux années ont paru prodiguer à plaisir les événemens destinés à enseigner à tous la profondeur de la crise sociale qui nous agite, à montrer que la cause de cette perturbation ne peut

Digitized by Google

pas être seulement dans l'énormité d'une liste civile, dans la non-responsabilité des ministres, dans la mauvaise organisation d'institutions municipales ou départementales, dans la *forme* de tel ou tel gouvernement déjà connu, nullement enfin dans tous les griefs qui font le sujet de la polémique quotidienne; mais bien au *fond* même, dans les entrailles de la société, dans l'absence de tout pouvoir organisateur, dans la répartition mal combinée des produits, source des désordres de l'industrie et de la misère des prolétaires, dans la constitution actuelle de la propriété.

Nous n'avons vu aucun journal populaire mettre à profit la force révélatrice de tant d'événemens pour poser nettement le problème politique de l'époque et donner le plan d'institutions nouvelles capables de réaliser l'émancipation du peuple, de le faire jouir enfin des bienfaits d'une liberté positive, de l'arracher à la misère, à la peste, à l'immoralité.

Aussi voyez! malgré l'énergie de son opposition, le journalisme n'a pu encore renverser le gouvernement le plus faible, et le plus ignorant qui se soit montré pendant le cours de ces quarante années de révolution; n'ayant aucune idée neuve, aucun projet d'amélioration large et réelle, aucune théorie politique à lui opposer, il en est réduit à une polémique stérile.

Et si jamais cet état de faiblesse et d'impuissance du journalisme s'est manifesté, c'est bien aujourd'hui, en face de ce pouvoir égaré; après les sanglantes funérailles du général Lamarque, dans lesquelles des citoyens se sont égorgés, sans cause avouée, sans la foi d'un principe à défendre, dans lesquelles ils'est trouvé des hommes assez impudens pour se réjouir de ce qu'ils ont osé appeler *une victoire!*

Reconnaissons-le, le journalisme a subi la conséquence de cette absence d'idées et de but politique, il a perdu de son influence et de sa popularité; il n'a plus la clientèle immense de la bourgeoisie devenue *juste-milieu*; il ne l'a plus, comme sous la restauration, dévouée et soumise, adoptant toute sa direction.

D'un autre côté, il n'a pas d'action directe sur les prolétaires,

Digitized by Google

qui ne s'abonnent pas et lisent peu, le prolétaire est assez indifférent à la plupart des questions qui se débattent dans les journaux, et dont la solution ne peut changer sa position précaire et misérable.

Quand l'œuvre d'opposition et de dissolution a été utile et nécessaire, la philosophie du dix-huitième siècle a merveilleusement inspiré le journalisme, et lui a donné, dans ses applications politiques, cette puissance populaire qui a fait sa gloire; mais, tous le comprennent maintenant, les tems sont changés, l'heure de la rénovation a sonné, il faut que l'humanité se retourne en face de l'avenir et marche vers des destinées nouvelles; il ne s'agit plus d'une question de révolution, mais bien d'évolution, de transformation générale.

Disons-le donc, le journalisme a achevé une mission, il doit en commencer une autre.

Nous l'avons vu, sa tâche n'est pas de créer des idées, mais, une fois produites, de les répandre et de les vulgariser; il a donc aujourd'hui à chercher et à hâter l'apparition d'idées neuves applicables à notre époque, capables de l'éclairer sur la crise qui l'agite, et de la diriger dans la voie d'émancipation qu'elle pressent.

Il est bien tems en effet que la société, et surtout ceux qui la gouvernent et lui parlent tous les jours sur ses affaires, sortent de cette incertitude sur l'avenir, de cette ignorance de la situation et de la cause profonde et dévorante du malaise universel; il est bien tems de s'échapper du cercle vicieux dans lequel nous tournons fatalement depuis deux ans, de trouver une solution vraie et palpitante, à ce problème de notre destinée, si obscur, si ensanglanté!

Il est bien tems surtout d'en finir avec le superficiel en toutes choses, en religion, en politique, en littérature, en beaux-arts, avec cet esprit qui effleure seulement la surface mobile des faits et ne les comprend pas, esprit qui ne peut soulever ni conviction, ni dévouement chez l'homme, ni la puissance d'accomplir

Digitized by Google

une œuvre de régénération, esprit qui fait aujourd'hui toute la faiblesse, toute la nullité du gouvernement et des partis.

Il faut donc en revenir aux études sérieuses, à ces travaux profonds et complets qui embrassent toute la pensée, toute la destinée de l'homme, tous les problèmes de l'organisation sociale.

Assez de ces improvisations religieuses, politiques, philosophiques et littéraires qui s'enfantent en un jour, reflets éphémères de la nature humaine!

Le journalisme, pour exercer maintenant une action salutaire, pour prendre la direction de la société, a besoin de la création d'une doctrine nouvelle. Il n'a pu s'instituer qu'après le long travail d'élaboration de la philosophie du dix-huitième siècle : un travail analogue est nécessaire afin qu'il puisse se retremper et raviver toutes ses idées. Pendant quinze ans, il s'est inspiré des ouvrages de Montesquieu, de Rousseau, de Bentham, de Destutt-Tracy : de nouveaux livres, expression large et féconde des besoins de la société, révélation du but vers lequel elle dirigera toutes ses forces, doivent se produire, dans lesquels le journalisme puisera les principes d'une politique moins exclusivement hostile à tout pouvoir, plus positive et plus organique.

Cependant, au milieu de ces réflexions, il est bon de m'arrêter sur un fait qui n'est pas assez généralement senti, et qui peut faire comprendre la voie dans laquelle le journalisme doit entrer désormais : je veux parler des progrès remarquables de la presse départementale depuis deux années. Avant la révolution de 1830, les journaux de Paris seuls exerçaient une action politique, et représentaient cette centralisation dominante de la grande cité dont l'esprit rayonnait sur la France entière. Un journal de province n'était alors qu'une affiche augmentée d'extraits des journaux de Paris; il ne possédait nulle spontanéité, nulle opinion individuelle et originale. Mais depuis deux ans, la presse départementale a su conquérir une personnalité, échapper à la direction exclusive de la presse de Paris, se créer une

Digitized by Google

influence politique inspirée par les sentimens, les intérêts, les besoins de la province.

Aussi que voyons-nous? c'est que la presse des départemens, dégagée de l'esprit de coterie et d'intrigue, en dehors de toutes ces questions de personne si arides et si hostiles, a su se placer sur un terrain plus large et plus réel.

Beaucoup moins préoccupée des fictions constitutionnelles, elle est plus vivement frappée des désordres de la société, de la misère de la classe pauvre, de la nécessité pressante, la seule qui ait une valeur vraiment politique, de trouver le moyen de soulager le peuple, de fonder des institutions capables d'améliorer l'existence du prolétaire ; et regardez ! la presse des départemens a été bien plus empressée que les journaux de Paris d'accueillir les idées nouvelles qui se sont manifestées sur l'économie politique, sur l'amortissement, la réforme de l'industrie, sur la situation navrante des classes pauvres. Ce progrès de la presse départementale est même devenu pour les journaux de Paris une question d'abonnés, puisque, depuis un an, une diminution sensible s'est montrée dans le nombre des souscripteurs, au profit des journaux de province.

Néanmoins il est dans la destinée de la presse de Paris de marcher à la tête de l'opinion publique, et de prendre toujours l'initiative dans l'œuvre de réorganisation sociale.

Depuis la création du journalisme, jamais plus grande tâche ne lui a été imposée, jamais fonction plus grave et plus sainte ne lui a été confiée.

La crise européenne qui nous dévore accroît sans cesse le désordre et l'anarchie ; par l'ignorance et l'incapacité des gouvernemens, par l'impéritie et la division des partis, un gouffre effroyable se creuse à chaque heure sous nos pieds, et le moment est venu de crier : « La patrie est en danger ! »

Jamais l'instant n'a été plus solennel, pour tout homme qui sent en ses entrailles l'amour de l'humanité, de se recueillir, de sonder sa pensée, de régler sa conduite et son langage; et cet

Digitized by Google

instant est venu surtout pour les hommes de la presse, qui marchent à la tête de la civilisation et la dirigent.

Quand le tems n'est plus où une société en défaillance peut être saisie et retenue dans sa chute par la main de fer d'un homme, comme Bonaparte, le journalisme seul aujourd'hui peut la sauver, et cela à une condition, c'est qu'il sera puissant et populaire ; et comment se conquièrent la puissance et la popularité? par une sympathie profonde pour les souffrances de tous, par l'intelligence vive et rapide de la cause du malaise qui les agite, par l'expression énergique des besoins, des intérêts et des espérances de tous.

Nous dirons aux hommes qui représentent le journalisme :

Vous avez fait de grandes choses : armés des principes de la philosophie du dix-huitième siècle, vous avez renversé tout un passé inutile, des institutions dégradantes ; vous vous êtes posés au sein de la société, comme les tuteurs légitimes des pouvoirs qui la gouvernaient, afin de les surveiller et de mettre obstacle à l'exploitation du peuple ; et, pendant quinze ans, vous les avez courageusement combattus, arrêtés dans leurs efforts de rétrogradation ; enfin, vous les avez jetés à terre à tout jamais.

C'est bien! mais une autre tâche commence : il ne faut plus employer exclusivement vos forces contre un ennemi vaincu, mais vous placer au milieu des peuples pour les aider dans l'œuvre de leur émancipation, dans la réalisation de toutes les promesses de liberté. Élevez-vous maintenant à la hauteur des plus vastes questions sociales.

Assez, assez des habitudes d'une opposition tracassière, des détails mesquins d'une politique toute personnelle! assez du cercle vicieux d'une légalité banale ; assez de toutes les fictions, mensonges des partis qui n'osent s'attaquer ouvertement !

Concevez et dites que nous sommes arrivés au moment d'une réorganisation générale.

Au nom de la sympathie qui existe aujourd'hui entre tous les peuples, sympathie qui s'est manifestée d'une manière si écla-

Digitized by Google

tante depuis la révolution de 1830, combattez toutes les mesures de prohibition, provoquez l'abolition de toutes douanes.

Discutez les bases mêmes de la société, car le mal est au cœur, la constitution de la propriété, la nature de la distribution des produits, l'assiette de l'impôt; étudiez toutes les idées nouvelles d'économie politique, les causes réelles des désastres de l'industrie, la concurrence, l'absence de direction et de combinaison de travaux.

Embrassez la grande question du prolétariat, celle qui enveloppe toutes les autres, question palpitante, de la solution de laquelle dépend le sort de l'humanité tout entière, de l'humanité qui ne veut plus souffrir dans son sein un seul être condamné, en naissant, à la misère, à l'ignorance, à l'immoralité. Proposez la création de lois qui augmentent le salaire du peuple, l'entreprise de vastes travaux publics qui puissent occuper tant de bras oisifs, oisivété fatale qui tue des familles entières; faites appel à l'institution d'immenses établissemens destinés à l'éducation des enfans du prolétaire; que pas un citoyen français ne puisse naître sans avoir la faculté de recevoir les lumières qui le rendraient capable de développer sa dignité d'homme et toutes les facultés de son être!

Cherchez surtout à relever l'état moral des hommes qui vous entourent, à les rendre à l'enthousiasme, à la poésie, au dévouement!

Voilà le terrain politique sur lequel nous appelons le journalisme; qu'il y vienne, et alors il sera puissant et populaire, parce qu'il sera le représentant des intérêts de l'immense majorité de la nation; alors il en aura bientôt fini avec les gouvernemens incapables, et il ne s'usera plus à lutter des années entières sans pouvoir faire avancer d'un pas la cause de la civilisation; alors les partis pourront facilement se classer entre ceux qui voudront les institutions nouvelles destinées à réaliser l'affranchissement et l'amélioration du peuple, et ceux qui voudront maintenir son état d'exploitation; et si l'on se tue, au moins on saura

Digitized by Google

pourquoi; et la guerre sera bientôt terminée, car, ou bien tous devront se réconcilier dans le but sublime de l'émancipation universelle, ou bien l'élan populaire saura vaincre les résistances.

Nous le répétons en terminant : le tems presse, la crise est imminente; le pouvoir se livre à toutes les folies de la faiblesse et de la peur; les partis n'ont pas de chefs, parce qu'ils n'ont pas d'idées, pas de but; la société marche au hasard, sans guide, sans direction; il faut la sauver sur l'heure, et le journalisme seul en a la puissance.

ALEX. SAINT-CHERON.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE.

En insérant dans notre dernier numéro la Lettre Encyclique qui a condamné les ouvrages de M. de Lamennais, nous avons déjà exprimé notre opinion sur cette déclaration du pontife romain. La Lettre de Grégoire XVI, pour être violente dans sa forme et pour repousser tout accommodement avec l'esprit du siècle, ne nous a pas paru une déviation ni une erreur de logique, mais conforme au contraire à la pure doctrine catholique et dictée par elle; comme la doctrine de M. de Lamennais, pour être généreuse et progressive, ne nous paraît pourtant qu'une inconséquence. Cette doctrine qui, s'accommodant aux difficultés des tems, sépare la religion du gouvernement temporel de la société, proclame l'individualisme, et établit deux ordres de vérités, un ordre de science et un ordre de foi, n'a jamais été la doctrine de l'Église; et, même de la part de ceux qui l'ont élevée et qui la soutiennent, elle ne pouvait guère être présentée à l'approbation du pape que comme une théorie de transition et une tactique commandée par la situation présente des esprits et des choses, pour opérer plus tard l'unité nouvelle. Il était donc bien naturel qu'elle fût condamnée à Rome; car elle est anti-catholique : basée primitivement sur l'autorité, elle en est venue à détruire l'autorité; et elle ne se tire de la contradiction la plus grave et la plus fondamentale que par un sophisme et une subtilité. Du reste, M. de Lamennais, en se soumettant à la condamnation portée contre lui, a été tout simplement vaincu par le principe qu'il avait posé lui-même. Ayant autrefois placé uniquement la certitude dans la tradition, et conservant encore le même principe pour ce qu'il nomme l'ordre de foi, c'est-à-dire incarnant la vérité religieuse dans la personne du chef de l'Église, il est clair que du moment où il résisterait, sa doctrine

Digitized by Google

tout entière s'écroulerait, et que sa parole perdrait toute puissance.

Nous persistons donc dans l'opinion que nous avons exprimée à ce sujet dans notre précédente livraison. Cependant on ne peut trop considérer, quant à la réforme tentée par M. de Lamennais dans le christianisme, quelle est la fausse situation et l'impuissance où tombent ceux qui veulent concilier avec le catholicisme les idées modernes et les sentimens religieux rénovateurs que la réforme, la philosophie et la révolution ont engendrés dans le cours de quatre siècles, et qui fermentent aujourd'hui dans les cœurs; et quant à la papauté, il est bon aussi de contempler à quel état elle est réduite, faisant alliance avec le czar de Russie contre les Polonais, avec le protestantisme anglican contre l'Irlande, avec le roi Guillaume de Hollande contre les Belges. Ainsi les deux principes de l'ordre chrétien-féodal, le droit de la légitimité de naissance et le principe de l'autorité spirituelle par tradition, après avoir vécu et gouverné le monde ensemble, devaient venir expirer ensemble dans une coalition contre l'esprit moderne, l'esprit d'égalité, de liberté et de science, qui renferme le germe de la religion de l'avenir.

Sous ce double rapport, l'article suivant, que M. de Potter nous adresse, ne peut qu'intéresser vivement nos lecteurs; car il caractérise, avec une grande vérité et une généreuse indignation, l'influence de la diplomatie russe et autrichienne à Rome, et la situation des catholiques en Belgique, pays où la doctrine de M. de Lamennais a le plus de partisans, et où l'Encyclique de Grégoire produira le plus d'effet.

LETTRE D'UN BELGE, AMI DE LA LIBERTÉ, A M. DE LAMENNAIS.

Paris, septembre 1832.

Monsieur,

Vous venez de remplir le devoir que vous vous étiez imposé. Vous aviez déclaré votre soumission à l'autorité *quand même;* cette autorité a parlé, elle vous a condamné avec vos idées, vos

Digitized by Google

principes, et les efforts que vous faites depuis si long-tems pour la sauver elle-même des attaques que, chaque jour, renouvelle contre elle la raison de chaque individu : et vous avez accepté, sinon la condamnation, du moins le silence. A Dieu ne plaise que je blâme un acte de conscience qui est en même tems un acte de courage ! car il vous en a fallu du courage pour déposer, dans un moment aussi critique que celui-ci, la plume puissante qui aurait pu confondre vos juges, qui aurait dû même (il vous était permis de le croire) réfuter leur sentence, dans l'intérêt surtout du catholicisme pour lequel vous combattez depuis tant d'années, et dont le dernier ukase pontifical consomme, autant qu'il est en lui, le déshonneur et la ruine. Mais votre désobéissance, qui n'aurait rien ajouté à votre gloire, vous aurait ôté pour l'avenir les moyens de faire le bien que vous méditez.

Que n'avez-vous du moins pu joindre à votre acte de soumission quelques mots d'explication de votre conduite ! aux yeux des catholiques raisonnables et de bonne foi, ils auraient suffi pour calmer bien des inquiétudes, dissiper bien des doutes, empêcher bien des résolutions précipitées que la crainte et le manque de direction leur feront peut-être prendre, et qui peuvent avoir les conséquences les plus graves. Vous leur auriez fait toucher du doigt l'insignifiance radicale, comme jugement dogmatique, de l'opinion émise par le pape, de son propre et seul mouvement, rien n'y étant décidé sous le rapport de la foi, et aucune des formes voulues pour ces espèces de décision n'ayant été observée. Vous auriez démontré plus clair que le jour qu'un manifeste politique sorti du cabinet du Saint-Père n'oblige pas plus les catholiques que les protestans et les incrédules, et que, pour être daté de Rome, il ne s'adresse pas plus à leur conscience que s'il l'était de Constantinople ou de Genève. Vous leur auriez dit : « Prêtre catholique, j'obéis à un supérieur qui me ferme la » bouche ; mais, plus inébranlable que jamais, je garde mes con- » victions. La doctrine que j'ai professée, les principes que j'ai » proclamés, n'en sont pas moins immuables, qu'ils conviennent

Digitized by Google

» ou non aux intérêts et aux vues du maître du Latium, des lé-
» gations et de la Marche d'Ancône. Frères, continuez à défendre
» vos droits comme hommes et comme citoyens ; vous le pouvez,
» vous le devez. Désormais votre indépendance religieuse, celle
» de votre conscience et de votre foi, sont au prix de votre entière
» liberté politique et civile : ou renoncez à servir Dieu comme
» votre cœur vous l'ordonne, ou ne servez plus que lui ! » —
Mais vous saviez que la calomnie était là prête à empoisonner vos paroles ; vous avez cru devoir les réserver à des tems plus propices. Vous étiez le meilleur juge dans cette question, et le seul juge compétent. Vous vous taisez donc, et, sans rencontrer d'obstacles, la déclaration de principes du pontife-roi va porter ses déplorables fruits.

Comme je n'ai pas les mêmes raisons que vous pour demeurer muet devant cette immense faute, je vais essayer de développer quelques-uns de ses résultats les plus inévitables pour les catholiques engagés, comme le sont aujourd'hui tous les hommes, dans la grande lutte sociale d'où doit surgir le nouveau droit commun de l'humanité.

En vérité, en lisant l'Encyclique romaine, l'on ne sait ce qu'il faut y déplorer le plus, l'absurdité du raisonnement, ou la violence de l'expression. Il faut qu'un pouvoir qui se dit *moral* et *spirituel* soit au contraire bien matériel et bien brutal, et qu'il soit en un mot descendu bien bas, pour emprunter ses argumens à la diète de Francfort et son style au général Paskéwitsch. Ce pouvoir-là, si on ne se hâte de le spiritualiser *en effet*, comme vous en avez fait sentir le besoin et l'urgence, *s'en va* pour tout de bon, et s'en va même promptement, avec les congrès diplomatiques qui l'inspirent, les conspirations absolutistes auxquelles il s'accroche, et les bourreaux de la Pologne dont il se fait l'organe et l'appui. Il me semble en lisant ces ordonnances de juillet de la cour pontificale, il me semble voir déjà s'élever les barricades devant lesquelles elle disparaîtra à jamais.

Le pape ne veut pas, dit-il, de la discorde entre l'empire et le

Digitized by Google

sacerdoce, de la séparation de l'Eglise et de l'État; cela se conçoit. Et vous aussi, je pense, Monsieur, vous aimeriez mieux que le sacerdoce et l'empire marchassent d'accord, et que l'Eglise fût librement reconnue par tous comme l'ame de l'Etat, auquel elle imprimerait ainsi le mouvement moral nécessaire à l'unité qui est l'objet de vos vœux les plus ardens. Mais cela ne vous a pas empêché d'observer et de constater un fait positif, et de le proclamer sans réserve; savoir, que l'Eglise et l'Etat sont actuellement séparés, et qu'ils ne peuvent plus être ramenés à l'unité, comme ils l'étaient au moyen âge, par la contrainte et par la force matérielle; que par conséquent l'autorité n'est et ne saurait plus être que spirituelle exclusivement, et que, pour tout le reste, c'est la liberté qui règne sur le monde. Ni le pape, ni vous, ni personne, ne pouvez rien contre ce fait-là.

Vous en avez fort sagement conclu que la Russie schismatique, la Grande-Bretagne anglicane, l'Allemagne joséphiste, la France gallicane, l'Espagne même et le Portugal qui regimbent parfois contre les ordres du saint-siége, ne recevant plus comme des oracles du ciel les inspirations d'outre-monts, ce n'est plus de Rome que part le mot d'ordre religieux pour Saint-Pétersbourg et Londres, mais bien de Vienne et de Saint-Pétersbourg qu'est expédié à Rome le mot d'ordre du despotisme; et que l'alliance si vantée du trône et de l'autel, au lieu, comme jadis, d'être le triomphe de la foi catholique, est simplement celui du principe monarchique que l'on appelle *pur*. Alors, en véritable chrétien, vous avez pensé que l'oppression et l'abrutissement des peuples n'étaient pas plus pour le genre humain des moyens de salut dans l'autre monde, que des conditions de bonheur dans celui-ci.

Voilà, me paraît-il, à quoi fut bornée votre *détestable insolence* et votre *méchanceté*, que l'urbanité de vos ennemis compare aux *coupables rêveries des Vaudois*, *des Bégards*, *des Wicléfites*, *enfans de Bélial*, et votre *fourberie*, semblable à celle de Luther, qui voulait être *libre de tous*.

Digitized by Google

Autant que j'ai pu pénétrer votre pensée intime, vous avez voulu, Monsieur, non pas être *libre de tous* (et vous venez de prouver que vous ne l'êtes pas de l'autorité spirituelle du chef de votre église), mais seulement être *libre avec tous*, même avec les enfans de Bélial, sectateurs de Wiclef et de Luther, qui ont minuté le protocole pontifical : cela est bien différent.

A ce propos, je vous dirai ici ce que je pensais autrefois des catholiques qui ne professaient pas les principes libéraux auxquels vous avez consacré votre génie et votre éloquence. « Ces » gens, me disais-je, ne veulent de la liberté que pour eux seuls, » c'est-à-dire qu'ils veulent la domination. Parvenus à leur but, » ils ne s'en cachent pas, ils refuseraient la liberté, la tolérance » même, ou, en d'autres termes, l'honneur et la vie, à quiconque » ne penserait pas ou ne feindrait pas de penser comme eux. » Liberté donc pour tous, hors pour les catholiques qui ne veu- » lent pas de la vraie liberté, et avec lesquels elle est impossible ? » La tolérance pour les intolérans serait non-seulement le comble » de la duperie, mais encore une faute grave contre la tolérance, » qu'elle exposerait ainsi chaque jour aux attaques victorieuses » de ses plus mortels ennemis. »

Vous avez toujours trop aimé la vérité, Monsieur, pour que vous eussiez jamais pu condamner ce raisonnement ; et vous ne le condamnerez pas davantage aujourd'hui dans la bouche de ceux qui, gardons-nous d'en douter, vont le tenir de nouveau contre les catholiques tels que le pape veut qu'ils soient.

Ce raisonnement sera irréfragable partout où il ne sera pas réfuté comme vous l'aviez réfuté vous-même, c'est-à-dire non pas en soutenant que les catholiques, quand ils en ont le pouvoir, ont aussi le droit de faire plier forcément toutes les intelligences sous l'autorité à laquelle ils obéissent, mais en niant que les catholiques puissent ni avoir ce droit, ni nourrir le désir de l'exercer; en proclamant hautement la lutte libre des intelligences, qui n'emploieront plus désormais d'autres armes que la conviction,

Digitized by Google

cette contrainte morale, essentiellement incompatible avec l'action matérielle des hommes et des lois.

Sans regarder en arrière pour examiner trop scrupuleusement si l'Église romaine avait jamais pensé ainsi, et même si, dans sa position actuelle, il lui était possible de penser ainsi, je vis qu'il y avait des catholiques avec lesquels on pouvait marcher, et que même les catholiques, si à l'avenir ils se décidaient réellement à ne plus demeurer stationnaires, devaient nécessairement marcher dans la voie que vous traciez à leurs futurs progrès.

C'était important, c'était vital même, pour la Belgique, ma patrie, pays tout catholique et catholique sincèrement. Aussi l'union franche des disciples de la philosophie de l'examen avec ceux de la foi en l'autorité y fut-elle bientôt conclue; et, chacun d'ailleurs demeurant dans ses convictions ou dans ses doutes, le despotisme seul fut forcé de quitter la place.

Je ne parle ici que de la question belge, comme m'étant en quelque manière propre. C'est en outre sur la Belgique que l'Encyclique romaine aura probablement la plus puissante et la plus funeste influence. Il sera facile, après cela, d'appliquer mes réflexions aux autres peuples insurgés contre la tyrannie quoique catholiques, aux Irlandais, par exemple, et aux martyrs de la Pologne.

Vous le savez, Monsieur, lors de la fatale création diplomatique du royaume des Pays-Bas, le clergé catholique refusa d'en accepter la constitution, parce qu'elle consacrait la liberté de la presse et la liberté des cultes, c'est-à-dire parce qu'elle garantissait aux catholiques la liberté de demeurer catholiques et de défendre leur croyance contre les incrédules et les protestans. Cette conduite niaise engendra les quinze années de servitude pendant lesquelles le gouvernement hollandais, tout en paraissant défendre, avec les Belges philosophes, la cause de la liberté et de la justice, tailla en effet à merci et miséricorde ces mêmes Belges de toutes les opinions, et imposa à ceux de la vôtre,

Digitized by Google

Monsieur, un *collége philosophique* pour les instruire de sa volonté suprême, et un ministère du culte pour leur refuser les dignités ecclésiastiques dont il disposait, et leur salaire même, s'ils ne remplissaient pas ses intentions comme il l'entendait.

Le clergé belge raisonnait alors exactement comme son chef à Rome raisonne aujourd'hui : c'était la *maxime absurde et erronée, ou plutôt le délire de la liberté de conscience, source infecte de l'indifférentisme ;* c'était la *liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie;* c'était encore l'horreur de toute *association*, politique ou autre, où l'on aurait pu faire *cause commune avec des gens de toute religion pour exciter la sédition et préconiser toute espèce de liberté,* c'est-à-dire pour résister à l'arbitraire. Et l'on accusait aussi d'*impudence* ceux qui, comme vous fîtes ensuite, Monsieur, réclamèrent en faveur de la vérité.

Impudence! c'est bien dur, surtout lorsque ce mot est prononcé par l'Église romaine, et qu'il vous est adressé, à vous, Monsieur, le plus zélé de ses fils, vous dont on a l'impudence de faire un apôtre de l'indifférentisme, probablement parce que, autant que cela était humainement possible, vous avez arraché le catholicisme papal, non-seulement aux dangers auxquels l'expose l'indifférence, mais encore à ceux que lui font courir les attaques des philosophes, amis, comme vous, de la raison et de l'humanité.

Dieu et la liberté! vous êtes-vous écrié : et aussitôt le catholicisme s'est précipité dans le mouvement social, dans les voies du progrès; et la liberté a vu se grossir ses phalanges de quiconque, avec une intelligence soumise, portait un cœur d'homme et de citoyen.

C'est là votre crime, tout votre crime. Le pape n'est pas seulement le chef spirituel de votre Église; il est aussi un des frères de François IV, de Don Miguel et de Nicolas, de Nicolas le représentant par excellence en ce moment du despotisme et l'apôtre de la morale des Cosaques; il est un des princes de ce monde,

Digitized by Google

possédant sur la terre un troupeau d'hommes et une étendue de pays, imposant (de par sa volonté, la loi et les sbires), à la société qu'il fait valoir à son seul profit, les doctrines et les croyances qu'il juge les plus favorables à son intérêt de propriétaire; prélevant, sur les biens dont il octroie la jouissance à ses sujets, la part qui lui convient, sans autre motif sinon qu'elle lui convient; voulant conserver en leur entier ces avantages palpables, et d'ailleurs fermer toutes les bouches à la plainte, toutes les intelligences à la pensée, tous les cœurs à la vie de l'homme libre; et menaçant les dissidens et les rebelles de l'excommunication et du knout, de l'exil en Sibérie dans ce monde, et de l'enfer dans l'autre.

Aussi l'Encyclique est-elle nette et précise dans la condamnation des *doctrines qui ébranlent la fidélité et la soumission dues aux puissances, et qui allument partout les flambeaux de la révolte.*

L'entendez-vous, évêques d'Irlande, vous devriez maudire le grand Agitateur, qui, en vous affranchissant de l'humiliante et mortelle oppression de l'Église établie, pour vous rendre l'indépendance civile et religieuse de vos pères, *ne vous apporte au fond que la servitude sous le masque de la liberté.*

Évêques de Pologne, on vous l'ordonne pour la seconde fois, prêchez la *soumission inviolable* à votre magnanime empereur, aux Russes qui, après avoir égorgé les pères, enlèvent les enfans pour les courber à la suprématie ecclésiastique de Nicolas.

Prêtres belges, hâtez-vous de répudier ceux qui, *tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, s'appliquent de toutes leurs forces à ébranler et renverser tous les droits des puissances* : car ce sont ceux-là qui vous ont aidés à vous soustraire au droit de Guillaume de vous façonner à sa main, de faire de vous, par son enseignement monopolisé, des catholiques dociles, de serviles quasi-protestans.

Digitized by Google

Après cela, que ces puissances laissent au pape quelques croyans plus ou moins tolérés, ou même qu'il ne lui en reste plus du tout; peu importe. Il y aura toujours et partout des sujets obéissans qui paieront et ne murmureront pas : c'est là le principal; on ne veut que cela. Car le mot de ralliement désormais sera, non pas *Dieu et la liberté!* mais Dieu pour tuer la liberté, et puis l'esclavage même sans Dieu.

Elle doit en avoir exulté de joie, la Russie qui, il y a peu d'années, se serait résignée même à rendre l'Italie libre pour y substituer son influence à la domination de l'Autriche, et qui aujourd'hui trace au Vatican les manifestes du despotisme destinés à reparquer les peuples de l'Europe; la Russie, qui date de Sainte-Marie-Majeure les anathèmes qu'elle lance contre la pensée et la dignité humaine, l'arrêt de mort qu'elle espère faire exécuter sur le catholicisme libérateur des peuples, après avoir fait prononcer par le catholicisme servile des rois l'arrêt de mort contre le plus formidable des catholiques défenseurs de la liberté.

Mais, comme tant d'autres, cette entreprise contre les droits imprescriptibles de l'homme, ses droits nécessairement déterminés par sa nature et la place qu'elle lui a assignée dans la création, ses droits, conséquences directes des lois éternelles et des devoirs qu'elles lui imposent, cette entreprise sera vaine. Tout en baissant la tête sous la main qui prétend arrêter le monde, nouveau Galilée, vous vous dites à vous-mêmes : *Et pourtant il marche!...* Oui, Monsieur, il marche, et malheur à la papauté monarchique, si elle reste en arrière de ce mouvement progressif! Les peuples font des pas gigantesques : ils ont pour eux la justice et la raison. Les rois n'ont pour leur réussite que la force brutale; et encore est-ce aux peuples abusés qu'ils doivent l'emprunter pour la tourner contre eux. Mais les peuples s'éclairent; tous les jours la justice et la raison sont mieux comprises, et comprises par un plus grand nombre d'hommes. Bientôt les rois demeureront seuls. Une fois la question sociale bien posée et bien sentie par

Digitized by Google

tous, ce ne sera plus une question; et alors le catholicisme, à moins qu'il n'ait quitté les rangs de l'arbitraire, à moins que, dépouillé de ses liens terrestres, de ses intérêts temporels, de ses *états*, de son trône à *clous dorés*, il ne se soit fait peuple avec le peuple, homme avec les hommes, tombera et ne se relèvera plus.

Il lui arrivera précisément ce qu'à la naissance du christianisme il arriva au vieil empire romain : ni ses soldats, ni ses bourreaux, ni ses lois, ni ses aristocraties, ni ses trésors, ni même plusieurs millions d'hommes qui croyaient en lui comme en une religion, ne purent l'empêcher de céder devant le progrès d'un nouvel ordre social. Au nom de la liberté et de l'égalité devant Dieu, les chrétiens annoncèrent une idée juste et vraie, que bientôt bourreaux et soldats, aristocratie et peuples, embrassèrent avec enthousiasme, et qui, aujourd'hui qu'elle descend du ciel pour conquérir la terre, fera également fléchir tout genou devant elle. Vous ne le contesterez pas, Monsieur; si Néron avait pu réaliser le despotisme intellectuel tel que Nicolas de Russie et Grégoire XVI le rêvent, il n'y aurait pas en ce moment un autocrate à Saint-Pétersbourg qui conspirerait avec le pape de Rome l'asservissement des chrétiens.

Je fais des vœux, Monsieur, pour que vous croyiez bientôt pouvoir rompre le silence, et rendre à votre parti stupéfié et découragé par la sentence pontificale l'espoir et la direction dont, dans les circonstances actuelles, il a un si grand besoin. J'ai cru utile, en attendant, de relever les conséquences qu'entraînerait la défection des catholiques, surtout dans l'intérêt de ceux de mon pays, sans l'aide desquels la révolution belge ne se serait pas faite, qui ne l'ont faite qu'au moyen des vérités que vous leur aviez inculquées, dont quelques-uns ont déshonoré, il est vrai, et perdu moralement cette révolution par leur défaut de désintéressement et d'énergie, mais qui seuls peuvent la sauver encore, et dont l'abandon la jetterait sans défense en proie à la

Digitized by Google

direction et à l'exploitation de quelque familier de la grande conjuration des rois, soit Guillaume, soit Léopold, soit tout autre.

Permettez-moi, Monsieur, de m'honorer ici du titre que vous m'avez permis de prendre, de votre admirateur et de votre ami.

De Potter.

Digitized by Google

SCIENCES.

TRAVAUX MATHÉMATIQUES D'ÉVARISTE GALOIS.

La connaissance des mathématiques transcendantes étant aujourd'hui le partage d'un petit nombre d'esprits seulement, la lettre suivante n'est sans doute pas destinée à être entièrement comprise de tous nos lecteurs; elle a droit cependant à être contemplée par tous avec un sentiment de respect et de piété. Galois, appelé à l'improviste par la mort, et ne voulant point emporter avec lui dans la tombe le secret de ses travaux, consacra la dernière heure de sa vie à ce résumé de ses calculs analytiques, faisant taire ainsi par une admirable force de raison toutes les passions qui, à cette heure suprême, venaient assaillir son ame ardente, et, comme le géomètre de Syracuse, oubliant la menace et le voisinage de la mort pour méditer sur la recherche des vérités absolues. Que l'on compare cette lettre d'analyse, calme et impassible comme la correspondance mathématique de Leibnitz ou de Bernoulli, avec les deux lettres d'adieu que nous rapportons à la suite de cet article (1); que l'on songe que tout cela est écrit dans la même heure, avec la même plume, sous le même regard de la destinée; et que l'on se demande alors s'il n'y a pas, dans ces pages rapides, où les idées se hâtent et se précisent en de courtes phrases et de brèves formules, un caractère de grandeur d'ame et de grandeur de raison unique peut-être dans les annales de la science. Ces pages sont le legs sacré d'un génie qui, se sentant mourir avant d'avoir achevé sa tâche, se tourne en mou-

(1) Voyez la Notice nécrologique à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

rant vers l'humanité, comme par un instinct religieux, afin de s'acquitter envers elle, en lui payant, pour droit de passage, son tribut de vérités nouvelles; ce sont les derniers restes de la pensée d'un homme mort sans avoir atteint sa grandeur, et déposés de sa propre main dans l'urne funéraire qu'il a voulu lui-même construire. Son âge était encore sur le seuil de l'enfance, et son génie commençait à peine à se débarrasser des entraves qui arrêtaient le déploiement de sa force; et déjà cependant son nom était devenu une espérance, et laissait entrevoir un successeur aux mathématiciens de l'empire. La tourmente politique qui l'avait précipité au milieu des dissensions civiles promettait en s'apaisant de le rendre à l'étude; et, continuant dans le calme de la méditation ses recherches d'analyse, il devait unir une partie de ses travaux avec les nôtres, et se charger dans ce recueil de la philosophie des sciences. L'avenir entr'ouvrait à peine devant lui l'espoir d'une carrière moins orageuse et plus philosophique, et tout à coup, au travers de cette fantaisie de rêves et de projets, est venue la loi sévère de la mort; et maintenant plus rien que le silence des souvenirs. Nous avons recueilli avec une pieuse fidélité tout ce qui reste de lui, et la publication de ses manuscrits sera le monument que nous éléverons à sa mémoire. Que ce dernier témoignage d'affection et de respect lui suffise; nous ignorons aujourd'hui quels honneurs sont dus aux funérailles, et la piété de notre ame envers les mânes de ceux qui ne sont plus est le seul culte que nous sachions leur rendre : il y a dans la mort un mystère de Dieu devant lequel notre pensée s'incline, et si elle se sent religieuse, c'est surtout en présence de ceux qui sont frappés contre toute raison humaine; car elle se sent alors sous quelque chose de plus grand qu'elle, qui la confond et la domine.

La lettre qui suit nous a été adressée par l'intermédiaire de M. Auguste Chevalier, le plus proche ami de Galois, qui a bien voulu nous adresser en même tems une courte Notice sur la vie de son ami. Cette vie est courte, mais passionnée et pleine, et

Digitized by Google

elle montre avec une douloureuse évidence que les sciences, aussi bien que les lettres, ont leurs Gilbert et leurs Chatterton.

LETTRE DE GALOIS.

J'ai fait en analyse plusieurs choses nouvelles.

Les unes concernent la théorie des équations ; les autres, les fonctions intégrales.

Dans la théorie des équations, j'ai recherché dans quels cas les équations étaient résolubles par des radicaux ; ce qui m'a donné occasion d'approfondir cette théorie, et de décrire toutes les transformations possibles sur une équation, lors même qu'elle n'est pas soluble par radicaux.

On pourra faire avec tout cela trois Mémoires.

Le premier est écrit ; et, malgré ce qu'en a dit M. Poisson, je le soutiens, avec les corrections que j'y ai faites.

Le second contient des applications assez curieuses de la théorie des équations. Voici le résumé des choses les plus importantes.

1° D'après les propositions II et III du premier Mémoire, on voit une grande différence entre adjoindre à une équation une des racines d'une équation auxiliaire ou les adjoindre toutes.

Dans les deux cas, le groupe de l'équation se partage par l'adjonction en groupes tels que l'on passe de l'un à l'autre par une même substitution ; mais la condition que ces groupes aient les mêmes substitutions n'a lieu certainement que dans le second cas. Cela s'appelle la décomposition propre.

En d'autres termes, quand un groupe G en contient un autre H, le groupe G peut se partager en groupes, que l'on obtient chacun en opérant sur les permutations de H une même substitution ; en sorte que

$$G = H + HS + HS' + \ldots\ldots$$

Digitized by Google

Et aussi il peut se décomposer en groupes qui ont tous les mêmes substitutions, en sorte que

$$G = H + TH + T'H + \ldots\ldots$$

Ces deux genres de décompositions ne coincident pas ordinairement. Quand elles coïncident, la décomposition est dite propre.

Il est aisé de voir que quand le groupe d'une équation n'est susceptible d'aucune décomposition propre, ou aura beau transformer cette équation, les groupes des équations transformées auront toujours le même nombre de permutations.

Au contraire, quand le groupe d'une équation est susceptible d'une décomposition propre, en sorte qu'il se partage en M groupes de N permutations, on pourra résoudre l'équation donnée au moyen de deux équations : l'une aura un groupe de M permutations, l'autre un de N permutations.

Lors donc qu'on aura épuisé sur le groupe d'une équation tout ce qu'il y a de décompositions propres possibles sur ce groupe, on arrivera à des groupes qu'on pourra transformer, mais dont les permutations seront toujours en même nombre.

Si ces groupes ont chacun un nombre premier de permutations, l'équation sera soluble par radicaux; sinon, non.

Le plus petit nombre de permutations que puisse avoir un groupe indécomposable, quand ce nombre n'est pas premier, est 5, 4, 3.

2° Les décompositions les plus simples sont celles qui ont lieu par la méthode de M. Gauss.

Comme ces décompositions sont évidentes, même dans la forme actuelle du groupe de l'équation, il est inutile de s'arrêter long-temps sur cet objet.

Quelles décompositions sont praticables sur une équation qui ne se simplifie pas par la méthode de M. Gauss?

J'ai appelé primitives les équations qui ne peuvent se simpli-

Digitized by Google

fier par la méthode de M. Gauss; non que ces équations soient réellement indécomposables, puisqu'elles peuvent même se résoudre par radicaux.

Comme lemme à la théorie des équations primitives solubles par radicaux, j'ai mis en juin 1830, dans le Bulletin Férussac, une analyse sur les imaginaires de la théorie des nombres.

On trouvera ci-joint (1) la démonstration des théorèmes suivans :

1. Pour qu'une équation primitive soit soluble par radicaux, elle doit être du degré p^ν, p étant premier.

2. Toutes les permutations d'une pareille équation sont de la forme

$$^{x}k.l.m\ldots\ldots|^{x}ak+bl+cm+\ldots\ldots+a,\ k+b,\ l+c,\ m+\ldots\ldots+g\ldots\ldots$$

k, l, m .... étant ν indices, qui, prenant chacun p valeurs, indiquent toutes les racines. Les indices sont pris suivant module p; c'est-à-dire que la racine sera la même quand on ajoutera à l'un des indices un multiple de p.

Le groupe qu'on obtient en opérant toutes les substitutions de cette forme linéaire contient en tout

$$p^n\,(p^n-1)\,(p^n-p)\ldots\ldots\,(p_n-p^{n\nu})\ \text{permutations.}$$

Il s'en faut que dans cette généralité les équations qui lui répondent soient solubles par radicaux.

La condition que j'ai indiquée dans le Bulletin de Férussac pour que l'équation soit soluble par radicaux est trop restreinte; il y a peu d'exceptions, mais il y en a.

La dernière application de la théorie des équations est relative aux équations modulaires des fonctions elliptiques.

---

(1) Dans les manuscrits de Galois, que nous publierons.

Digitized by Google

On sait que le groupe de l'équation qui a pour racines les sinus de l'amplitude des p^2-1 divisions d'une période est celui-ci :

$$x_{k.l} \qquad x_{ak+bl \mid ck+dl};$$

par conséquent l'équation modulaire correspondante aura pour groupe,

$$x_{\frac{k}{l}} \qquad x_{\frac{ak+bl}{ck+dl}}$$

Dans laquelle $\frac{k}{l}$ peut avoir les $p+1$ valeurs

$$\infty \quad 0 \quad 1 \quad 2 \ldots . p-1.$$

Ainsi en convenant que k peut être infini, on peut écrire simplement

$$x_k \qquad x_{\frac{ak+b}{ck+d}}$$

En donnant à $a\ b\ c\ d$ toutes les valeurs, on obtient $(p+1)\,p\,(p-1)$ permutations.

Or ce groupe se décompose *proprement* en deux groupes, dont les substitutions sont

$$x_k \qquad x_{\frac{ak+b}{ck+d}}$$

$ad-bc$ étant un résidu quadratique de p.

Le groupe ainsi simplifié est de

$$(p+1)\,p.\,\frac{p-1}{2} \text{ permutations.}$$

Mais il est aisé de voir qu'il n'est plus décomposable proprement, à moins que $p=2$, ou $p=3$.

Ainsi, de quelque manière que l'on transforme l'équation, son groupe aura toujours le même nombre de permutations.

Mais il est curieux de savoir si le degré peut s'abaisser.

Digitized by Google

Et d'abord il ne peut s'abaisser plus bas que p, puisqu'une équation de degré moindre que p ne peut avoir p pour facteur dans le nombre des permutations de son groupe.

Voyons donc si l'équation de degré $p+1$, dont les racines x_k s'indiquent en donnant à k toutes les valeurs, y compris l'infini, et dont le groupe a pour substitutions

$$x_k \qquad x_{\frac{ak+b}{ck+d}}$$

$ad-bc$ étant un carré, peut s'abaisser au degré p

Or il faut pour cela que le groupe se décompose (impropre-ment, s'entend) en p groupes de $(p+1)\frac{p-1}{2}$ permutations chacun.

Soient o et ∞ deux lettres conjointes dans l'un de ces groupes. Les substitutions qui ne font pas changer o et ∞ de place seront de la forme :

$$x_k \quad x_{m^2k}.$$

Donc si M est la lettre conjointe de 1, la lettre conjointe de m^2 sera m^2M. Quand M est un carré, on aura donc $M^2=1$. Mais cette simplification ne peut avoir lieu que pour $p=5$.

Pour $p=7$ on trouve un groupe de $(p+1)\frac{p-1}{2}$ permutations, où ∞ 1 2 4 ont respectivement pour lettres conjointes 0 3 6 5.

Ce groupe a ses substitutions de la forme

$$x_k \qquad x_{a\frac{k-b}{k-c}}$$

b étant la lettre conjointe de c, et a une lettre qui est résidu ou non résidu en même tems que c.

Digitized by Google

Pour $p=11$ les mêmes substitutions auront lieu avec les mêmes notations,

	∞	1	3	4	5	9	ayant respectivement
pour conjointes	0	2	6	8	10	7.	

Ainsi pour les cas de $p=5, 7, 11$ l'équation modulaire s'abaisse au degré p.

En toute rigueur, cette réduction n'est pas possible dans les cas plus élevés.

Le troisième Mémoire concerne les intégrales.

On sait qu'une somme de termes d'une même fonction elliptique se réduit toujours à un seul terme, plus des quantités algébriques ou logarithmiques.

Il n'y a pas d'autres fonctions pour lesquelles cette propriété ait lieu.

Mais des propriétés absolument semblables y suppléent dans toutes les intégrales de fonctions algébriques.

On traite à la fois toutes les intégrales dont la différentielle est une fonction de la variable et d'une même fonction irrationnelle de la variable, que cette irrationnelle soit ou ne soit pas un radical, qu'elle s'exprime ou ne s'exprime pas par des radicaux.

On trouve que le nombre des périodes distinctes de l'intégrale la plus générale relative à une irrationnelle donnée est toujours un nombre pair.

Soit $2n$ ce nombre, on aura le théorème suivant :

Une somme quelconque de termes se réduit à n termes, plus des quantités algébriques et logarithmiques.

Les fonctions de première espèce sont celles pour lesquelles la partie algébrique et logarithmique est nulle.

Il y en a n distinctes.

Les fonctions de seconde espèce sont celles pour lesquelles la partie complémentaire est purement algébrique.

Digitized by Google

Il y en a n distinctes.

On peut supposer que les différentielles des autres fonctions ne soient jamais infinies qu'une fois pour $x = a$, et de plus que leur partie complémentaire se réduise à un seul logarithme, log. P, P étant une quantité algébrique. En désignant par $\Pi(x, a)$ ces fonctions, on aura le théorème

$$\Pi(x, a) - \Pi(a, x) = \Sigma \varphi a \psi x,$$

φa et ψx étant des fonctions de première et de seconde espèce.

On en déduit, en appelant $\Pi(a)$ et ψ les périodes de $\Pi(x, a)$ et ψx relatives à une même révolution de x,

$$\Pi(a) = \psi \times \varphi a.$$

Ainsi les périodes des fonctions de troisième espèce s'expriment toujours en fonctions de première et de seconde espèce.

On peut en déduire aussi des théorèmes analogues au théorème de Legendre

$$E' F'' - E'' F' = \frac{\pi}{2} \sqrt{-1}.$$

La réduction des fonctions de troisième espèce à des intégrales définies, qui est la plus belle découverte de M. Jacobi, n'est pas praticable, hors le cas des fonctions elliptiques.

La multiplication des fonctions intégrales par un nombre entier est toujours possible, comme l'addition, au moyen d'une équation de degré n dont les racines sont les valeurs à substituer dans l'intégrale pour avoir les termes réduits.

L'équation qui donne la division des périodes en p parties égales est du degré $p^{2n} - 1$. Son groupe a en tout

$$(p^{2n} - 1)(p^{2n} - p) \ldots (p^{2n} - p^{2n} - 1) \text{ permutations.}$$

L'équation qui donne la division d'une somme de n termes en

Digitized by Google

p parties égales est du degré p^{2n}. Elle est soluble par radicaux.

De la transformation. On peut d'abord, en suivant des raisonnemens analogues à ceux qu'Abel a consignés dans son dernier mémoire, démontrer que si dans une même relation entre des intégrales on a les deux fonctions, $\int \Phi(x, X)\, dx$, $\int \Psi(y, Y)\, dy$, la dernière intégrale ayant $2n$ périodes, il sera permis de supposer que y et Y s'expriment moyennant une seule équation de degré n en fonction de x et de X.

D'après cela on peut supposer que les transformations aient lieu constamment entre deux intégrales seulement, puisqu'on aura évidemment, en prenant une fonction quelconque rationnelle de y et de Y,

$$\Sigma \int f(y, Y)\, dy = \int F(x, X)\, dx + \text{une quant. alg. et log.}$$

Il y aurait sur cette équation des réductions évidentes dans le cas où les intégrales de l'un et de l'autre membre n'auraient pas toutes deux le même nombre de périodes.

Ainsi nous n'avons à comparer que des intégrales qui aient toutes deux le même nombre de périodes.

On démontrera que le plus petit degré d'irrationalité de deux pareilles intégrales ne peut être plus grand pour l'une que pour l'autre.

On fera voir ensuite qu'on peut toujours transformer une intégrale donnée en une autre dans laquelle une période de la première soit divisée par le nombre premier p, et les $2n-1$ autres restent les mêmes.

Il ne restera donc à comparer que des intégrales où les périodes seront les mêmes de part et d'autre, et telles par conséquent que n termes de l'une s'expriment sans autre équation qu'une seule du degré n, au moyen de ceux de l'autre, et réciproquement. Ici nous ne savons rien.

Digitized by Google

Tu sais, mon cher Auguste, que ces sujets ne sont pas les seuls que j'aie explorés. Mes principales méditations, depuis quelque tems, étaient dirigées sur l'application à l'analyse transcendante de la théorie de l'ambiguité. Il s'agissait de voir à *priori*, dans une relation entre des quantités ou fonctions transcendantes, quels échanges on pouvait faire, quelles quantités on pouvait substituer aux quantités données, sans que la relation pût cesser d'avoir lieu. Cela fait reconnaître de suite l'impossibilité de beaucoup d'expressions que l'on pourrait chercher. Mais je n'ai pas le tems, et mes idées ne sont pas encore bien développées sur ce terrain, qui est immense.

Tu feras imprimer cette lettre dans la Revue Encyclopédique.

Je me suis souvent hasardé dans ma vie à avancer des propositions dont je n'étais pas sûr. Mais tout ce que j'ai écrit là est depuis bientôt un an dans ma tête, et il est trop de mon intérêt de ne pas me tromper pour qu'on me soupçonne d'avoir énoncé des théorèmes dont je n'aurais pas la démonstration complète.

Tu prieras publiquement Jacobi ou Gauss de donner leur avis, non sur la vérité, mais sur l'importance des théorèmes.

Après cela, il y aura, j'espère, des gens qui trouveront leur profit à déchiffrer tout ce gâchis.

Je t'embrasse avec effusion.

E. Galois.

Le 29 mai 1832.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

MŒURS DU LÉONNAIS.

(SOUVENIRS DU FINISTÈRE.)

§ Ier.

Caractère religieux des habitans. — Costumes. — Mariages. — Nouveau-nés.

Nous étions entrés dans cette partie de la Basse-Bretagne, autrefois soumise à l'autorité des évêques de Léon, et désignée encore aujourd'hui par le doux nom de *Léonnais*. Des paysans cheminaient à côté de nous, à droite et à gauche : depuis quelques instans ils échangaient entr'eux des exclamations brèves et dures, et nous cherchions à découvrir la cause de cette interruption subite de leur silence et de nos rêveries, lorsque, dans la direction de leurs signes et de leurs regards, nous aperçûmes, au détour d'un taillis, un homme qui venait à nous. C'était, selon ce qu'il nous fut possible de comprendre, un habitant d'un petit village qu'un quart d'heure auparavant nous avions vu poindre à travers les arbres, et un ennemi de nos compagnons dont le pas avait presque doublé, tandis qu'ils laissaient échapper des paroles de haine et de colère avec une chaleur croissante : leur bâtons frappaient plus bruyamment la terre ; leurs gestes s'animaient. Persuadés qu'il se préparait une scène de vengeance, nous excitâmes nos chevaux pour intervenir, s'il en était besoin. Cependant l'homme appro-

Digitized by Google

ni les vifs *Jabadeaux* du pays de *Tréguier;* sa danse à lui, conduite par le son monotone et un peu lamentable du *biniou*, est raide et sévère. Elle a lieu le plus souvent sur les grèves, au bruit majestueux d'une mer retentissante; il mêle d'instinct une sainte et grave pensée d'éternité, même à ces joies terrestres.

Les habits du Léonnard sont larges, flottans, et de couleur noire; une ceinture rouge ou bleue en varie seule la tristesse. Les bords de son chapeau retombent sur ses traits basanés; ses cheveux ruissellent sur ses épaules. Le costume des femmes n'est pas moins lugubre: il est composé de blanc et de noir, et son ampleur, sa forme pudique et fermée, rappellent assez l'habillement des religieuses de nos hôpitaux. Leurs vêtemens de deuil sont les seuls qui soient moins sombres; ils sont bleus comme le ciel, terme de leurs espérances: ces chrétiens portent le deuil de la vie, non de la mort.

Nous avons étudié le Léonnard dans son existence morne et régulière, et nous avons toujours trouvé le développement de la même manière d'être. Pour lui point d'action importante sans que la religion y intervienne. La maison qu'il vient de faire construire, l'aire nouveau, le champ auquel il demande sa moisson, appellent également les cérémonies pieuses. Nous interrogions un jour l'un d'eux sur ces processions qui se font autour des champs cultivés à l'époque des *Rogations :* «Il faut que cela soit, nous dit-il, car le champ stérile devient fécond sous l'étole du prêtre.» Au repas, la faim attend respectueusement et laisse d'abord passer la prière. Le couteau ne se porterait pas sur le pain de chaque jour sans y avoir tracé le signe de la rédemption. Aux grandes fêtes, ni l'éloignement, ni les infirmités, ne dispensent d'assister aux offices de la paroisse; et c'est un spectacle singulier que de voir alors les routes se couvrir d'hommes, de femmes, d'enfans, dans leurs plus beaux costumes. Ils surgissent de toutes parts; des sentiers ombreux et perdus, des rivages déserts, du milieu des landes élevées. A chaque pas, derrière chaque buis-

Digitized by Google

son, vous rencontrez un groupe qui, le chapelet à la main, se dirige vers l'église ; pendant ce tems les cloches se font entendre au loin; les cloches du village, à la voix si aérienne, si doucement vibrante ! leurs sons arrivent emportés par le vent, à travers les collines, les rivières, les feuillées, parfois pleureurs et funèbres, parfois éclatans et gais; car on dirait que ces voix de l'air passent ainsi capricieusement d'une expression à une autre, selon que le soleil brille, que le vent siffle, que l'imagination de l'écouteur s'égare mélancolique ou riante.

L'église est le seul point de réunion des paysans léonnards. Jetés dans des fermes isolées, vivant de la vie de famille, ils ne se réunissent jamais qu'à la paroisse pour prier, et au cimetière pour venir prendre leur rang parmi les cercueils. L'église est leur spectacle, leur récréation. Hors de là, leur lourde existence tourne sans cesse dans un cercle abrutissant de travaux qui ne laissent aucune place à la pensée. Quelqu'un nous disait : Un paysan *bas-breton* est une charrue qui croit en Dieu. Cela est vrai si l'on veut séparer les deux moitiés distinctes qui le composent tout entier, la machine et le chrétien.

Les devoirs les plus sacrés dans notre état de civilisation sont peu compris de ces populations primitives. Elles ne s'y soumettent guère qu'autant qu'elles y sont forcées. Pour un Léonnard le mariage civil est nul, la fraude est œuvre permise, les droits politiques sont sans prix, les obligations de citoyen une énigme. L'école gratuite n'est en aucune sorte à ses yeux une faveur du gouvernement : c'est, comme il le dit, *une conscription d'enfans*, qui le prive des faibles services qu'il pourrait tirer de ceux-ci pour se soulager dans ses travaux. Mais à côté de cette indifférence pour tout ce que la société regarde aujourd'hui comme si précieux, il est une richesse de vertus chrétiennes qu'on ne retrouve plus ailleurs.

Un disciple de *Malthus* serait effrayé de l'imprévoyance avec laquelle ces pauvres gens forment leurs unions et créent de nouveaux consommateurs. Un grand nombre d'entre eux, qui sor-

Digitized by Google

tent de la domesticité pour se marier, n'ont pas même où reposer leur tête la première nuit de leurs noces. Nous en avons vu à qui l'on prêtait un lit pour ce seul jour. Mais pourquoi prendraient-ils aucun souci de cette indigence? Ne ressentent-ils pas, eux aussi, cette première chaleur de la vie, qui donne force à tout hasarder? et n'ont-ils pas, de plus, confiance dans celui qui nourrit l'oiseau dans les forêts? Si la prévoyance de l'homme veillait toujours, à quoi servirait la providence de Dieu? D'ailleurs la charité de leurs frères n'est-elle pas là, inépuisable dans ses œuvres? Les pauvres fiancés vont tous deux inviter à leur fête de noces les familles des environs. Toutes viennent, car toutes savent qu'il y a une bonne action à faire. Elles apportent aux mariés quelques produits de leurs champs; du lin, du miel, du blé, de l'argent même. Trois cents convives se réunissent ainsi quelquefois. Leurs présens forment le commencement de ménage des jeunes époux, qui retirent habituellement plusieurs centaines de francs de ces dons volontaires, sorte d'avance que la communauté chrétienne fait à un frère pauvre pour qu'il puisse se ranger à son humble place dans le monde.

Mille autres usages aussi étrangers à nos mœurs ont été conservés dans le Léonnais. Quand une femme devient mère, du pain blanc et du vin chaud sont envoyés de sa part à toutes les femmes enceintes du voisinage. C'est ensemble une annonce et un souhait d'heureuse délivrance : c'est un repas de communion entre la jeune épouse devenue mère et celles qui attendent encore ce doux nom. Du reste la naissance est un événement religieux et solennel, entouré de mille détails curieux et charmans. L'accouchée est environnée de toutes les jeunes mères du voisinage; chacune sollicite comme une grâce la faveur de présenter la première son sein au nouveau-né; car à leurs yeux l'enfant qui vient de voir le jour est une ame qui arrive du ciel; il a quelque chose de sacré; ses lèvres innocentes sanctifient le sein qu'elles pressent pour la première fois, et leur premier sourire *porte bonheur*. Cette croyance est chez elles si vive que le nouveau-né

Digitized by Google

passe de bras en bras, et ne retourne sur le sein de celle qui lui a donné le jour qu'après avoir trouvé autant de mères qu'il y a là de jeunes épouses. Si par malheur la mort lui enlève sa mère véritable, ne craignez pas qu'il reste sans appui. Le recteur de la paroisse vient près de ce berceau, que les mères entourent silencieuses; il prend l'enfant dans ses bras, et choisissant parmi les femmes qui sont là devant lui celle qui lui paraît le plus digne de ce dépôt précieux : « Tenez, lui dit-il, voilà un fils que Dieu vous donne. » — Merci, dit la pauvre femme, et elle emporte l'enfant dans ses bras, fière et heureuse d'avoir été préférée à tant d'autres. Parfois, cependant, lorsque les voisines de la morte sont trop misérables pour qu'aucune d'elles se charge seule du nouveau-né, il leur reste en commun et comme une propriété indivise. Une d'elles le loge, mais chacune a son heure pour le soigner, lui donner son lait. Nous avons vu de ces femmes qui se levaient la nuit pour aller à des distances assez grandes payer ainsi leur impôt de mère, et jamais une plainte n'est venue frapper notre oreille.

Ainsi témoins de cette touchante émulation, souvent nous pensions aux changemens qu'amèneraient les années :

« Oui, ce pays devra parcourir à son tour chacune des phases progressives de la commune destinée qu'avant lui nous aurons parcourues. Un jour nos petits-fils verront, à cette place où nous sommes, les scènes de la *philantropie* succéder aux scènes de cette humble solidarité de joies et de souffrances prescrites par la *charité chrétienne*. Un jour, tandis qu'on cherchera une interprétation nouvelle de cette parole : « Aimez-vous les uns les autres, » le peuple du Léonnais, dans son découragement, dira comme aujourd'hui le peuple du reste de la France : « Meurent donc nos en- » fans et nos pauvres, si ceux-là qu'enrichit notre travail ne veu- » lent pas nous aider à les nourrir! » Et les riches, tourmentés de compassion, sinon d'effroi, diront : « Élevons les enfans de ce » peuple, car nous ne pouvons vraiment les laisser mourir sur » le seuil de nos demeures; ouvrons des maisons de secours et

Digitized by Google

» de travail à ces pauvres qui s'abandonnent entre eux; car » leur pâleur nous fait trembler, et nos prisons sont pleines. »

» Dans une ville de Léonnais, on se souviendra qu'il existe un hospice *dépositaire* élevé à grand frais, et que sous son portail ont été suspendues une boîte et la chaîne d'une clochette. Plus d'une mère, cachant à tous les yeux, sous ses doubles vêtemens, l'espoir de son sein, passera souvent pour regarder de côté à la hâte cette boîte ouverte et cette chaîne de fer battant la muraille : elle les verra encore, rentrée dans son obscur réduit, et elle se livrera d'affreux combats. Mais, après avoir mille fois pensé, en étouffant ses cris d'angoisse, que depuis long-tems le lit de l'accouchée est devenu désert, que personne ne croit plus aux petites ames détachées du cortége de Jésus et descendant du ciel sur la terre pour revêtir la forme humaine, que les hivers sont durs, que les révolutions avortées ont encore abaissé le salaire, que chaque pauvre mère songe à soi, elle séchera ses yeux, elle s'armera d'une horrible résignation, et elle ira furtivement déposer tout informe une partie sanglante de ses entrailles dans la crèche banale, berceau ou cercueil, et, agitant convulsivement la chaîne de fer, elle fuira épouvantée de ce tintement funèbre d'appel et d'adieu, premier et dernier service de mère qu'il lui aura été donné de rendre à son enfant.

» Les sages auront en effet prouvé même à la Basse-Bretagne le danger de l'aumône qui entretient la mendicité : l'aumône sera refusée et méprisée.

» La pratique de la charité cessera d'être individuelle : on l'aura élevée provisoirement comme ailleurs au rang des opérations administratives.

» Des bureaux de bienfaisance institués *de par le roi* auront surgi, avec leurs présidens, leurs procès-verbaux de délibération, et leurs cartes imprimées. Les infirmités et la vieillesse seront enregistrées avec soin. On établira des catégories de souffrance et de douleur. Celui qui aura une infirmité ou une année de moins que

Digitized by Google

ne le porte le réglement, ne sera pas inscrit sur la liste, et sera mis à la porte. A l'indigent privilégié, on aura le droit de reprocher son chien, sa pipe cassée, et le luxe de ses propres aumônes, si, pressé par le souvenir de ses pères, il rompt son morceau de pain avec le malheureux qui passe. Heureux encore, lorsqu'au lieu de l'inquisition des *commissaires* charitables, il verra quelquefois entrer dans son taudis des dames qui du moins aimeront à se parer de leur pitié officielle presque autant que de leurs toilettes de bal.

» Bons Léonnards, vous subirez cette épreuve, et ensuite.... Oh! ensuite, vous espérerez comme nous qui vivons dans cet avenir, et qui cependant ne consentirions pas à l'échanger contre votre présent. »

§ II.

Hospitalité.— Histoire de Rose-le-Fur, racontée par un mendiant.

Vous qui traversez le Léonnais, et que le froid ou la faim ont surpris, approchez sans crainte, laissez votre bâton de voyageur à la porte de la chaumière, et allez vous asseoir au milieu de la famille léonnarde à l'heure du repas. Les pauvres sont « les hôtes de Dieu » ; jamais une voix rude ne les repousse du seuil : aussi ne s'arrêtent-ils point timidement à la porte ; ils entrent avec confiance, en laissant tomber ces mots : « Que Dieu bénisse ceux qui sont ici ! » — « Et vous même », répond le maître de la maison en montrant une place au foyer : le porte-haillons s'assied ; le feu d'ajonc et de genêt est ranimé ; on décharge le mendiant de son bissac, qu'il ne reprendra que pesant de dons nouveaux. Et il commence à payer l'hospitalité de son hôte en lui racontant ce qu'il a appris dans ses dernières courses. Il lui dira si le recteur de *Mespaul* ou celui de *Guiclan* est malade ; si les blés de *Plounéour* sont plus avancés que ceux de *Taulé*; si la

Digitized by Google

toile s'est bien vendue au dernier marché de *Landernau*. Parfois aussi il saura lui rappeler un remède utile, il lui parlera du pélerinage à *Saint-Jean-du-Doigt*, pour guérir le mal d'yeux. Il l'engagera à s'aller mettre sous la fontaine de *Saint-Laurent* pour se préserver des douleurs rhumatismales. Aux *pennerés* (1), il indiquera quelles sont les fontaines dans lesquelles on va jeter une épingle de son *justin*, et comment on se marie dans l'année lorsque l'épingle tombe la pointe en bas. Il racontera combien il y avait de jeunes filles assises sur le pont de *Pinzé*, à la *Saint-Michel;* combien de jeunes gens sont venus chercher des épouses à cette foire de femmes, et combien de mariages s'en sont suivis. Il saura de plus chanter les dernières complaintes qui ont été faites à Morlaix sur le naufrage des huit douaniers près de *Kerlaudy*, ou sur l'assassinat du meunier de *Pontou*..... car le mendiant est le barde de la *Basse-Bretagne*, c'est le porte-nouvelles, le commis-voyageur de cette civilisation toute patriarcale. Naguère encore il partageait avec les tailleurs de campagne, autre espèce de nouvellistes nomades, la fonction de porter les premières propositions de mariage. C'est aussi le mendiant qui a le plus retenu de ces récits prestigieux que le Léonnard aime à écouter pendant ses soirées d'hiver auprès de son large foyer. Nous nous sommes souvent rappelé l'impression que fit sur nous une de ces histoires miraculeuses que nous entendîmes une nuit que la chasse et le mauvais tems nous avaient amenés dans une ferme du Léonnais. Nous la rapportons ici sans addition ni retranchement; mais malheureusement, traduite, rédigée, dépouillée de la sauvage énergie du langage *breton*, de l'accentuation rauque et acérée du mendiant, et surtout de l'étrangeté saisissante que lui prêtait cette demi-lueur du foyer, ces groupes effrayés d'enfans et de femmes, et cette voix solennelle de l'homme déguenillé, tandis qu'au dehors un véritable orage rugissait,

(1) Jeunes filles à marier.

Digitized by Google

que les éclairs jaillissaient entre les fentes de la chaumière, et que le toit craquait sous le vent :

EXORDE.

In nomine patris, et filii, et spiritus sancti.

« Je prie Dieu le père, Jésus-Christ son fils, ainsi que le Saint-» Esprit, de me donner la parole qui persuade, afin que vous » puissiez, jeunes gens et jeunes filles, tirer profit de l'histoire » véritable que vous allez entendre. Puissiez-vous y songer, car » un bon souvenir suffit quelquefois pour sauver son ame.

Amen.

LE DRAP MORTUAIRE.

RÉCIT.

» Il y avait autrefois à *Plouescat* une jeune fille nommée *Rose-» le-Fur;* belle comme la naissance du jour, et aussi pleine d'es-» prit qu'une demoiselle qui sort du couvent.

» Mais les mauvais conseils l'avaient perdue. Rose était deve-» nue aussi légère qu'une paille d'avoine, volant partout où l'em-» portait le vent du plaisir; ne rêvant que *pardons*, flatteries de » jeunes gens et beaux atours pour rendre les cœurs malades. On » ne la voyait plus aux églises, ni au confessionnal; à l'heure des » vêpres, elle se promenait tenant ses amoureux par le petit doigt, » et même à la *Toussaint* ELLE N'ÉTAIT PAS VENUE PRIER SUR LA » TOMBE DE SA MÈRE.

» Dieu punit les mauvais fils; enfans, écoutez l'histoire de » *Rose-le-Fur* de *Plouescat*.

» C'était un soir....bien tard....elle était allée à la veillée loin » de chez elle, pour écouter des complaintes autour du foyer.

Digitized by Google

» Elle revenait seule, repétant tout bas une chanson que lui avait » apprise un jeune *Roscovite*. Elle arriva près du cimetière, et » monta les marches aussi gaie que l'oiseau au mois de mai.

» Comme elle passait l'escalier, MINUIT SONNA!.... Mais la » jeune fille ne pensait qu'au beau *Roscovite* qui lui avait appris » une chanson. Elle ne fit point le signe de la croix, ne mur- » mura point une prière pour ceux qui dormaient sous ses pieds; » elle traversa le lieu saint, hardie comme une mécréante!....

» Elle était déjà vis-à-vis la porte de l'église, lorsqu'en jetant » les yeux autour d'elle, elle vit que sur toutes les tombes il y » avait un drap blanc retenu aux quatre coins par quatre pierres » noires. La jeune fille s'arrêta..... Elle était dans ce moment » devant la tombe de sa mère. Mais au lieu d'éprouver une sainte » épouvante, poussée par le démon, Rose se baissa, prit le drap » mortuaire qui était sur cette fosse, et l'emporta avec elle dans sa » maison.

» Elle se coucha, et ferma bientôt les yeux; mais voilà qu'un » songe horrible vint dormir à ses côtés.

» Elle croyait se trouver étendue dans un cimetière. Une tombe » s'ouvrait devant elle, une main de squelette en sortait, s'éten- » dait de son côté, et une voix lui disait : *Rends-moi mon drap* » *mortuaire, rends-moi mon drap mortuaire!*.... Et en même » tems la jeune fille se sentait entraînée vers la tombe par une » puissance invisible.

» Elle se réveilla en jetant un grand cri. Trois fois elle s'en- » dormit, et trois fois elle fit le même rêve.

» Quand le jour vint, *Rose-le-Fur*, l'effroi dans le cœur et » dans les yeux, courut chez le *recteur*, et lui raconta ce qui lui » était arrivé.

» Elle lui fit toute sa confession, et elle pleura ses fautes, car » elle sentait alors qu'elle avait pêché.

» Le recteur était un véritable apôtre, bon pour le pauvre et » doux de parole; il lui dit : Ma fille, vous avez profané les tombes.

Digitized by Google

» Ce soir à minuit allez au cimetière, et remettez le drap mor-
» tuaire où vous l'avez pris.

» La pauvre *Rose* se mit à pleurer, car toute son audace était
» tombée; mais le *recteur* lui dit : Ayez bon courage, je serai
» dans l'église, priant pour vous; vous entendrez ma voix du
» lieu où vous serez.

» La jeune fille promit de faire ce que le prêtre ordonnait.
» Quand la nuit fut venue, vers l'heure indiquée, elle se rendit
» au cimetière. Ses jambes tremblaient sous elle, et tout tournait
» devant ses yeux. Comme elle entrait, LA LUNE SE VOILA TOUT
» A COUP, ET MINUIT SONNA !....

» Pendant quelque tems on n'entendit rien...

» Enfin le recteur dit à haute voix : — Ma fille où êtes-vous?
» prenez courage, je prie pour vous.

» — Je suis près de la tombe de ma mère, répondit une voix
» faible et lointaine.... Mon père ne m'abandonnez pas.

» Il y eut un silence.

» — Prenez courage, je prie pour vous, dit encore le prêtre à
» haute voix.

» — Mon père; je vois les tombes qui s'ouvrent et les morts
» qui se lèvent.

» Cette fois la voix était si faible qu'on eût cru qu'elle venait
» de bien loin à travers l'espace.

» — Prenez courage, répéta le bon prêtre.

» — Mon père! mon père! murmura la voix devenue encore
» plus faible, les voilà qui étendent leurs draps mortuaires sur les
» tombes.... Mon père, ne m'abandonnez pas.

» — Je prie pour vous, ma fille... que voyez-vous?

» — Je vois la tombe de ma mère qui se lève; la voilà, la
» voilà.... mon père....

» Le prêtre prêta l'oreille pendant un instant, il ne saisit qu'un
» murmure lointain et inexplicable. Tout à coup un cri se fit en-
» tendre; un grand bruit, comme celui de plus de cent pierres

Digitized by Google

» sépulcrales qui retombaient, retentit dans la nuit; puis tout se » tut.

» Le recteur se jeta à genoux, et se mit à prier de toute son » ame, car la terreur était aussi entrée dans son cœur.

» Mais le lendemain on chercha en vain *Rose-le-Fur*. *Rose-le-* » *Fur* ne reparut plus; LA TOMBE DE SA MÈRE S'ÉTAIT FERMÉE » SUR ELLE.

MORALITÉ.

» Ainsi, jeunes filles et jeunes gens, que cette histoire vous serve » d'exemple. Soyez pieux envers Dieu, et aimez vos parens, car » la punition frappe toujours les têtes légères et les mauvais » cœurs.

Nous avons entendu beaucoup d'autres récits semblables qui sont populaires dans le pays, et nous en avons écrit quelques-uns; mais il nous semble qu'ainsi transformés ils perdent presque tout leur mérite, et ne valent même plus les contes de pure invention.

§ III.

Morts et funérailles. — Sermons. — Discours fanatique de Joan de Guiclan.

Aucune des circonstances de la vie du *Léonnard* n'est empreinte d'autant de religiosité que sa mort. C'est arrivé au terme de toutes ses misères, sur le seuil du monde où ses espérances vont s'accomplir, qu'il s'entoure de toutes ses croyances et découvre toute sa nature de chrétien. La science est assez rarement appelée par lui au secours de la nature. Il y a peu d'années que l'on se sert de médecins dans les campagnes, encore la confiance en eux est-elle loin d'être générale : quelques remèdes traditionnels, des prières, des messes dites à la paroisse, des vœux aux saints les plus connus, tels sont les spécifiques ordinairement

Digitized by Google

employés. Chaque dimanche, à l'heure des offices, on voit des femmes, les yeux rouges de larmes, s'avancer vers l'autel de la *Vierge*, avec des cierges qu'elles allument et qu'elles y déposent : ce sont des sœurs, des mères, des épouses, qui viennent demander la vie d'un être chéri qui se meurt, à la femme céleste qui, comme elles, sut ce que coûtent les larmes versées sur un cercueil. On peut dire, en comptant ces cierges qui brûlent sur l'autel d'une lumière pâle, combien il y a dans la paroisse d'ames prêtes à quitter la terre, combien de maisons où l'on écoute avec terreur le râle d'un agonisant, combien d'épouses qui attendent le nom désolé de veuve. Nous n'avons jamais vu sans un mélange de terreur et de pitié cette annonce muette d'agonie, placée là comme pour nous rappeler à tous que la mort est proche, et pour nous avertir de la faiblesse et des douleurs humaines.

Dès que les souffrances du malade ont pris un caractère mortel, la famille s'agenouille autour de son lit, et le plus vieux répète à haute voix la prière des agonisans. Le prêtre vient, et lui confère les derniers sacremens. Le mourant les reçoit généralement avec calme : retiré au fond de lui-même et en présence de son Dieu, il meurt au bruit des prières, pauvre comme il a vécu, mais soutenu par la foi que son entrée dans l'autre monde sera éclatante, et qu'il trouvera à la porte de la vie éternelle l'auréole d'étoiles. La douleur de la famille est grave et sainte. Du reste le Léonnard ne fera rien pour éviter l'image de sa destruction. Dur à sa pauvre ame comme à son corps, il ne reculera pas plus devant la souffrance morale que devant la fatigue ou le danger. Tandis que l'homme des villes esquive ses regrets, fraude ses larmes au sort, et fuit tout ce qui peut meurtrir son cœur brisé, le pauvre paysan breton, lui, se placera franchement devant sa douleur, il la recevra lui-même sans chercher à la faire congédier par office de valet ; il la regardera en face et long-tems. Fermez vos portes pour ne point entendre le tumulte du convoi, faites taire la voix des prêtres : lui, il ne quittera point la chambre où dort le cadavre ; il verra allumer les cier-

Digitized by Google

ges, coudre le suaire, clouer la châsse; et quand les fossoyeurs viendront, il se lèvera pour les suivre ; il ira les cheveux épars à la suite du corps; il entendra la terre tomber lentement sur le cercueil, et ne se retirera que lorsque tout sera terminé, lorsque le prêtre aura dit : *La paix soit avec vous !* Il n'y a rien sous le ciel de plus déchirant que cette courageuse tendresse d'un pauvre abandonné, conduisant le cadavre qu'il aima jusqu'à la fosse. Ce luxe de douleur a quelque chose qui saisit le cœur et le brise. C'est devant de tels enterremens que l'on se sent encore entraîné à découvrir sa tête et à fléchir le genou ; car qui oserait afficher l'incrédulité ou la raillerie devant les yeux de cet homme qui n'a plus d'espoir que dans les croyances de rémunération et d'immortalité?

Au *jour des Morts*, le lendemain de la *Toussaint*, la population entière se lève sombre et vêtue de deuil ; c'est la véritable fête de famille ; l'heure des commémorations et la journée presque entière se passe en dévotions. Vers le milieu de la nuit, après un repas pris en commun, on se retire ; mais des mets sont laissés sur les tables ; car une superstition touchante leur fait croire qu'à cette heure, ceux qu'ils regrettent se lèveront des cimetières, et viendront prendre sous le toit qui les a vus naître leur repas annuel. Toutefois cet usage a déjà disparu dans quelques endroits.

D'après tout ce que nous venons de dire, on conçoit facilement quelle doit être l'influence des prêtres en Basse-Bretagne. Mais il faut reconnaître que ceux-ci ont généralement ce qu'il faut pour conserver sur la masse leur haute puissance ; car qui jugerait le clergé léonnard par le clergé des villes, frais courtisan, beau diseur, se tromperait étrangement. Les prêtres bretons, sortis hier de la charrue, laissant encore entrevoir sous l'aube le grossier sayon du bouvier, ont la voix rauque et les mains dures. Couverts de grossières soutanes, en souliers ferrés et le bâton à la main, ils vont par les routes fangeuses, à travers les bruyères inaccessibles, porter aux malades le viatique,

Digitized by Google

aux morts les prières de la rédemption. Ignorans comme ces pêcheurs qui quittèrent leurs filets pour devenir *des pêcheurs d'hommes*, ils ont aussi comme eux la foi qui aimante la parole et lui donne la puissance du tonnerre; rien ne peut faire comprendre, à qui n'a point assisté à un sermon breton, l'autorité de ces hommes une fois placés sur la chaire. La foule palpite, gémit sous leur parole, comme la mer au souffle de l'orage, et assurément ce ne sont pas de ces pleurs calmes qu'on essuie avec un mouchoir de batiste, tels qu'on en voit aux sermons de nos théâtres catholiques; ce n'est point une admiration ou un attendrissement littéraire, qui fait joindre les mains pour applaudir, plutôt que pour prier; non... c'est la componction et le repentir, dans leurs démonstrations les plus énergiques; ce sont des ruisseaux de larmes, des sanglots, des cris; ce sont des hommes de peine, des hommes de fer mugissant leur douleur, et frappant de leurs poings robustes leurs robustes poitrines; ce sont des femmes le visage contre terre, se repentant jusqu'à mourir, et criant merci à cette voix terrible, qui tombe d'en haut, en répétant deux mots qui font frissonner leurs chairs : *damnation*, *éternité!* Il est rare que l'on n'emporte pas, pendant le cours de ces sermons, plusieurs d'entre elles entièrement évanouies.

Nous avons vu un malheureux qui était devenu fou à la suite d'une retraite faite à Saint-Pol-de-Léon, où les sermons, l'isolement et son exaltation naturelle l'avaient jeté dans une sorte de délire fanatique effrayant, mais curieux. Jamais nous ne pourrons oublier l'étrange scène dans laquelle nous avons eu occasion d'observer cette folie, d'un genre si nouveau pour nous.

C'était un dimanche, au petit bourg de *Penzé* (commune de *Taulé*), dont c'était ce jour-là le *pardon*. La réunion était nombreuse, on dansait sur la grève.

Nous ignorons si la vue d'une danse villageoise fait sur tous la même impression; mais il nous paraît qu'autant un bal de grand monde trouble, enfièvre, autant ces fêtes au grand air rafraîchissent le sang. Comme d'autres, nous avons éprouvé le

Digitized by Google

charme prestigieux des danses de la ville, nous avons bu avec avidité cette atmosphère de parfums et d'haleines de femmes qui enivre de désirs; mais toujours ce délire passager nous a laissé un vide, un malaise du corps et de l'ame, une sorte de triste ennui. La danse de village au contraire! la danse en plein vent, avec l'air salé des grèves à respirer à pleine poitrine! oh! quelle différence! que cela est pur, gai, bienfaisant! là rien de l'air dévorant des salons; plus de robes de soie dont le frôlement brûle, de voix qui s'insinuent de l'oreille au cœur, de mains satinées qu'on n'effleure qu'en frissonnant.... Le ciel! le ciel de Dieu sur vos têtes avec son beau et clair soleil, le parler haut et rieur des paysannes, les vêtemens de bure, les mains brunies dans vos mains! — Et quel moyen que l'ame alors s'accroupisse sur des pensées de canapé et d'alcôve? tout est si vaste, si serein autour de vous; là tout sent la présence de Dieu, tout est saint de la naïve joie qui vous entoure!

Nous nous étions assis pour regarder la danse des *Taulésiens*. L'un de nous deux, depuis long-tems étranger à la Bretagne, trouvait surtout dans ce spectacle un charme particulier. Nous nous amusions à suivre des yeux des enfans qui tenaient à la main de longues branches d'ajonc, fleurs aux épines desquelles ils avaient fixé, selon l'usage du pays, de petites marguerites des champs; et, rêveurs, nous sourions, parce que nous nous étions dit : « Où donc est Claude Tarin? car voici un symbole, la fleur de l'amour entée sur les épines de la douleur » ; lorsqu'il se fit tout à coup un mouvement dans la foule, le haut-bois se tut et la danse s'arrêta. Nous entendîmes circuler un nom qui nous frappa, celui de *Joan de Guiclan*. On l'avait déjà prononcé devant nous la veille. Cet insensé allait partout prêchant la mortification, la pénitence, en se jetant au travers des joies de la vie, comme un messager de mort. Une dame du pays nous avait raconté que cet homme étrange vivait depuis plusieurs années sans maison, sans amis, sans famille. Il allait enseignant la parole de Dieu dans les bourgades, couchant aux pieds des croix de pierre,

Digitized by Google

qui s'élèvent aux carrefours des routes, ou sur le seuil des chapelles isolées; ne recevant d'aumône que ce qu'il fallait pour nourrir sa faim, et rejetant avec dédain l'argent qu'on lui offrait. Jamais, depuis sa folie, sa main ne s'était étendue pour demander ou serrer une autre main. Jamais une parole autre que celle de saints conseils ou de prophétiques menaces n'était tombée de ses lèvres. Par les nuits d'hiver les plus sombres, les plus froides, lorsque le givre ou la neige l'avaient surpris dans quelque chemin désert et l'empêchaient de dormir sur son lit de pierre, il restait debout, le chapelet à la main, et chantant à haute voix des cantiques en langue bretonne. Souvent, le paysan attardé avait entendu de loin cette voix religieuse et étrange, et avait fait rebrousser chemin à sa monture avec effroi. On ajoutait dans le pays qu'une prescience miraculeuse avait été accordée à *Joan*, par les intelligences célestes, et qu'à l'heure où la mort frappait à la porte d'une maison, le fou la précédait toujours, criant : Pénitence! pénitence! Ces détails et beaucoup d'autres nous revinrent à la mémoire, et nous éprouvâmes un intérêt de curiosité difficile à décrire, quand eut retenti dans la foule le nom du fanatique de *Guiclan*. Aussi nous nous empressâmes de pénétrer jusqu'à l'endroit où il était. Nous l'aperçûmes bientôt debout, sur les murs noircis d'une maison brûlée quelques années auparavant. C'était un homme grand, pâle et maigre; ses cheveux couvraient ses épaules, et il roulait des yeux hagards et sauvages sur la foule qui l'entourait. Ses gestes étaient fréquens et saccadés, il secouait souvent la tête à la manière des bêtes féroces, et alors sa crinière noire, qui voilait en partie son visage, lui donnait une physionomie terrible. Sa voix rauque et tonnante prenait parfois cette accentuation timbrée particulière à l'accent breton, mais c'était pour peu de tems. Son discours, qui roulait sur les dangers de la danse et sur la nécessité de fuir les plaisirs du monde, ne fut d'abord qu'une réminiscence assez plate de ce que nous avions entendu vingt fois dans les églises de campagne. Mais insensiblement l'exaltation des-

Digitized by Google

cendit en lui, et l'enthousiasme donna à sa parole une énergie qui nous subjugua nous-mêmes. Nos bras se resserrèrent l'un contre l'autre; c'étaient des images vives et poétiques, des apostrophes remuantes, une ironie aiguë, brutale, toujours portée au cœur, et marquant comme un fer chaud. Il montra à la foule des danseurs la marée qui commençait à monter, et dont les grands flots allaient effacer les traces que leurs pieds avaient imprimées sur le sable. Il compara cette mer qui autour de leur joie grondait comme une menace, à l'éternité, murmurant sans cesse, autour de leur vie, un avertissement terrible. Puis, par une transition brusque et triviale, adressant la parole à un jeune homme qui se trouvait devant lui : *Bonjour à toi, Pierre*, dit-il, *bonjour à toi; danse et ris, mon fils, te voilà à la place où l'on a trouvé il y a deux ans le corps noyé de ton frère*. Il continua sur le même ton, appelant chacun par son nom, remuant au cœur de tous les souvenirs les plus poignans, et les détaillant avec un soin féroce. Cela dura long-tems et sans que cette raillerie incisive s'adoucît un seul instant. L'indignation, l'émotion, l'horreur tordaient le cœur à entendre ces sarcasmes aiguisés comme des pointes de poignard, et qui fouillaient dans la vie de chacun pour y chercher une cicatrice à r'ouvrir. Enfin, quittant les personnalités, il parla des punitions réservées au pêcheur, et, prêtant à Dieu la pensée d'une horrible ironie, il annonça à ceux qui, sur la terre, avaient aimé les enivremens de la danse et des fêtes, une danse éternelle formée au milieu des flammes de l'enfer. Il dépeignit cette ronde des damnés, emportés pendant des millions de siècles, dans un cercle immuable de souffrances toujours renaissantes, au bruit des pleurs, des sanglots, des grincemens de dents. Nous nous regardions avec surprise; car de notre vie nous n'avions rien entendu de plus saisissant, de plus effroyablement beau, que cette description mêlée d'éclats de rire, d'imprécations, de prières, d'images flamboyantes... — La foule haletait.

Joan opposa ensuite à cette terrible description une peinture

Digitized by Google

du bonheur des élus. Mais ses expressions étaient faibles et décolorées; il ne retrouva quelque entraînement qu'en parlant de la nécessité de se mortifier et d'offrir à Dieu ses souffrances. Il fit alors l'histoire de sa vie avec une simplicité si large, si majestueuse, qu'on eût cru entendre une page des Écritures. Il conta comment il avait perdu sa fortune, ses enfans, sa femme, et à chaque perte racontée il s'écriait :

« Cela est bien, mon Dieu, que ton saint nom soit béni! »

La foule fondait en larmes.

Il ajouta des conseils à ceux qui l'écoutaient, des exhortations à la pénitence; enfin s'exaltant de plus en plus, il raconta comment les pertes qu'il avait faites lui avaient paru trop peu de chose pour expier ses fautes. Jésus-Christ lui était apparu en songe, et lui avait dit : — *Joan*, donne-moi ta main gauche, à moi qui ai donné ma vie pour te sauver. — Seigneur, elle est à vous, avait répondu *Joan*. — Et j'ai rempli ma promesse, s'écria-t-il en élevant au-dessus de sa tête son bras gauche, que jusqu'alors nous n'avions point aperçu..... On vit un moignon entouré de linges sanglans.

Un murmure d'étonnement et d'effroi s'éleva partout; les femmes cachaient leurs yeux de leurs mains.

— Qui a peur, qui a peur! s'écria le malheureux, dont la véhémence semblait toujours s'accroître... J'ai rendu à Dieu ce que Dieu m'avait donné. Damnation sur vous, si l'œuvre faite par l'ordre du Christ vous fait faillir le cœur.... Voyez, voyez, c'est le Christ qui l'a voulu; voilà ce que j'ai fait pour l'amour du Christ; et le malheureux arrachait avec un transport épileptique les linges qui entouraient sa blessure, et secouait son moignon découvert sur la foule. Il fit jaillir un demi-cercle de sang à vingt pas sur toutes les têtes.

Un long cri d'horreur retentit de toutes parts.... Une partie des spectateurs s'enfuit épouvantée. Quelques hommes se précipitèrent sur le mur près de *Joan*, et le portèrent à la chaumière voisine presque évanoui.

Digitized by Google

Nous quittâmes la grève en silence, agités et tremblans : nous venions d'apprendre ce que c'est qu'un fanatique.

Ce dernier trait de mœurs du Léonnais fit sur nous une impression d'autant plus vive que nous étions obligés de retourner sur-le-champ, l'un dans la haute Bretagne, à Nantes, l'autre à Paris. Jusque-là nous avions volontiers cédé au plaisir d'observer ce monde à part, surtout sous son aspect le plus favorable. Désormais nous étions condamnés à ne plus songer qu'avec une admiration et une répugnance égales à ces vertus et à ces vices d'un âge qui heureusement est loin de nous, à cette soumission aveugle aux lois d'une superstition que nous avions vue douce et bienfaisante au jour de notre arrivée, terrible et cruelle au jour de notre départ.

Le lendemain il fallut nous séparer : nous nous sentions encore vaguement préoccupés de ces étranges souvenirs du pays de Léon, alors que, sur le port de Morlaix, nos deux mains et nos deux voix se sont unies : adieu, Emile. — Edouard, adieu.

SOUVESTRE et CHARTON.

Digitized by Google

MÉLANGES.

DU SYSTÈME MÉDITERRANÉEN DE M. MICHEL CHEVALIER (1).

Les deux premiers chapitres de cette brochure établissent en thèse générale que la paix vaut mieux que la guerre. — D'accord. — Le troisième s'escrime à démontrer que la paix définitive doit être fondée par l'association de l'*Orient* et de l'*Occident*, c'est-à-dire de Constantinople et de Rome, sous le sceptre de Paris. — C'est une question. — Enfin, la péroraison, remplie d'images poétiques et écrite avec talent, célèbre à grand triomphe les chemins de fer. On les voit, ces bienheureux chemins : c'est un réseau tressé de capitale en capitale, brodé sur toutes les mailles, jeté sur l'Europe, comme un filet sur une tête de blonde, et qui enlacerait dans ses nœuds séducteurs tous ces longs et ondoyans fleuves, prolongés d'une part dans les montagnes en rivières chevelues, en ruisseaux déliés, ou bien confondant leurs racines dans les eaux méditerranéennes. — Va pour les *chemins de fer;* mais d'où vient que l'auteur les arrête à Bagdad, lorsque sa prétention est de happer le globe entier ?

Pour prouver que dans le triangle mystérieux du Séraï, du Vatican et des Tuileries, couve l'œuf des destinées du monde, M. Chevalier jette en avant quelques considérations sur *l'esprit et la matière;* ce sont des sentinelles avancées trop clair-semées pour s'y arrêter, d'autant

(1) *Système de la Méditerranée*, par M. *Michel Chevalier;* articles extraits du GLOBE, avec cette épigraphe : « La paix est aujourd'hui la condition de l'émancipation des peuples. »

Digitized by Google

plus qu'elles semblent là plantées par pure politesse. On voit que le corps principal des raisons roule sur les chemins de fer; tout le reste est intrus, et ne semble pas de la paroisse. Ceux qui ne connaissent pas sous quelle inspiration a écrit l'auteur trouveraient difficilement par quel lien logique il est conduit à dire que *la paix définitive naîtra comme par enchantement lorsque les peuples et les rois, ayant tourné leurs faces vers la Méditerranée*, auront établi autour d'elle un vaste système de chemins de fer. J'y suppléerai rapidement, et je dirai de quel ordre d'idées cela découle; le voici :

La dualité du bien et du mal, représentée chez l'homme par les *sens* et l'*esprit*, serait traduite dans l'humanité par l'Orient ou Mahomet, expression des sens, et par l'Occident ou Jésus, expression de l'esprit. Des sens et de l'esprit, de l'Orient et de l'Occident, découleraient deux séries de faits, deux natures d'hommes, également utiles, mais incompatibles. Ces deux natures et ces deux séries de faits ayant été jusqu'ici jetées pêle-mêle l'une avec l'autre, se heurtent à l'envi, se maculent, et se déchirent à belles dents : de là, guerre et douleur.

Voulez-vous avoir la paix et la joie? Rien de plus facile. — Prenez une troisième nature, qui surgit maintenant tout exprès, et qui, *à la fois* plus orientale que l'Orient, plus occidentale que l'Occident, mette les sens en danse avec les musulmans, fasse avec les chrétiens, au contraire, assaut d'esprit et de mortifications; qui, par cette double manœuvre, obtienne le matin d'être encensée par l'un, d'être le soir adorée par l'autre, et se carre ainsi, absolue comme le grand mogol ou bien le grand lama.

Et, lorsqu'il sera dûment divinisé, ce troisième genre janusiforme appliquera ses soins à tenir isolées l'une de l'autre les deux natures d'êtres dont il exalte séparément et seul à seul les goûts opposés; il ne les harmonisera que dans sa personne. Puis, pour donner le symbole de l'association universelle, il les réunira de tems à autre, dans son palais, où annulées par sa présence, par son éclat et sa grandeur, elles se feront une concession momentanée, absorbées dans l'adoration de leur maître commun.

Le nouveau genre est-il trouvé? Je ne le crois pas; mais en attendant (et nous voici aux chemins de fer), comme les nations les plus avancées des deux natures se sont entendues pour habiter les bords de

Digitized by Google

la Méditerranée, on voit que la Méditerranée est le centre du monde, que tout sur la terre doit converger vers elle; s'occuper d'elle est s'occuper de tous. — Et comme le prince janusiforme ne pourrait évidemment vivre sa vie que par des communications très-rapides entre Saint-Pierre de Rome et la grande mosquée, comme son pouvoir absolu demanderait que la dernière pensée de liberté surgissant à l'autre bout de son domaine fût à l'instant connue de lui, la conséquence naturelle sera d'honorer *surtout* la *vitesse* dans les relations des hommes, et de tout sacrifier à des chemins en fer de capitale en capitale, autour de la Méditerranée.

S'il est vrai que le progrès social consiste à séparer les deux natures, en les harmonisant en une troisième, j'aurais trouvé plus commode et plus logique, il me semble, de prendre conseil des Chinois : de bâtir un grand mur, bien haut et bien rugueux, qui, longeant tout un méridien de la terre, séparerait en deux l'Orient et l'Occident, de mettre une nature à droite, l'autre à gauche; après quoi le genre janusiforme eût galopé sur le mur, jambe par-ci, jambe par-là, ou bien encore eût construit ses palais sur des bateaux à vapeur; l'Océan fût devenu son domaine, et les deux parties du monde ses auberges.

Je propose cela à M. Michel Chevalier, qui n'en aurait pas moins des deux côtés du mur le champ libre pour les chemins en fer qu'il a arrêtés à Bagdad; car je ne suis pas du tout le Croquemitaine des chemins en fer. Les chemins en fer sont très-*confortables;* faites des chemins en fer, et faites-en beaucoup. Le budget dû aux lenteurs diplomatiques subira une réduction palpable quand le télégraphe n'aura d'autre mission que de faire préparer les relais de charbon; avec un pentagone de chemins en fer les cinq puissances de la conférence de Londres auraient depuis long-tems leurs ratifications dans la poche, à la grande joie des chevaux de poste et au grand mécompte des courriers de cabinet; avec un simple chemin en fer, à une seule voie, de France à Jessore, le choléra nous aurait peut-être visités plus tôt, et nous aurait déjà tourné les talons. Vivent donc les chemins en fer; mais, par Dieu, ce ne sont pas eux qui distillent la morale humaine et sociale, et c'est estimer les hommes bien peu que d'attacher, comme le fait M. Michel Chevalier, toutes leurs relations de paix et d'amour à quelques aunes de route et à quelques boisseaux de charbon. C'est là tout mon grief contre cette brochure où l'on af-

Digitized by Google

fiche la prétention de faire du grand, de faire plus que Moïse, plus que Mahomet, plus que Jésus, à l'aide de la double nature et du système méditerranéen. Tel système, excellent dans un casier des connaissances humaines, devient fort écourté quand on en fait une panacée universelle. —Quoi! vous convoquez les peuples et les rois à tourner leurs faces vers la Méditerranée; là vous leur promettez des jours de *miel et de soie* tressés sur un réseau de chemins de fer; prenez donc garde, c'est pour les *commis voyageurs* que sera ce pays de Cocagne. Par Lucifer, Monsieur Michel, vous avez fait mieux que cela autrefois; dormez un peu sur les deux oreilles, oubliez votre paradis, et, réduit à des proportions plus humaines, vous imaginerez des systèmes plus vastes et plus vrais.

Je conçois bien qu'on puisse se laisser prendre de passion pour ce beau *lit nuptial* de la Méditerranée, comme l'auteur le dit élégamment. Prenez un jeune homme, *Français et brun;* mettez-lui sous les yeux l'aspect de nos provinces méridionales, pressées entre l'Espagne et l'Italie comme la poitrine d'un grand corps, dont ces deux péninsules sont les bras; des Pyrénées et des Apennins, faites-lui deux trônes magiques, parfumés de souvenirs mauresques ou frémissant sous de gracieux accords; puis qu'évoquant ces ombres illustrées dont on a bercé ses années de première étude, vous lui contourniez un panorama dans une procession fantasmagorique: oh! je le conçois, un peu de superstition lui gagne à la tête, et couvre la date du dix-neuvième siècle par des nombres plus jeunes. On se prend à vivre au tems de Neptune et d'Amphitrite, braves dieux emperruqués; on appelle la vierge du Tasse, à la robe irisée, on s'embarque avec elle, et l'on s'en va sans boussole, mesurant de loin la crête de l'Atlas qui supporte le ciel, saluant d'un soupir les restes douteux de Carthage l'opulente, et d'un soupir aussi Rome la *ville éternelle* qui n'est plus; se hasardant à interroger les couches de siècles que le limon a déposées aux sept bouches du Nil; traversant d'un regard l'isthme qui barre la route d'Ophir; et, par dessus les côtes de la Syrie, plongeant l'œil vers Jérusalem, cette cité sainte qui, cédant à d'autres cités, saintes comme elle, l'hommage des contrées qu'elle habite, a jeté par-delà les mers, aux enfans de l'Atlantique, l'éclat de sa grandeur passée, gisant tout entière en un sépulcre vide. Je conçois la Grèce et l'Italie se donnant la main pour fêter le concert, et

Digitized by Google

répéter les chants d'Homère; j'admire Constantinople et ses races de souverains divers; je suis même tout prêt à m'attendrir aux fortunes du pieux Enée, dût-il les réciter lui-même, se dressant dans les champs de la Troade, son manuscrit au poing. — Mais tout cet enthousiasme sera court par le tems où nous vivons.

Voici quatre mille ans et plus que le *lit nuptial* de la Méditerranée jouit du privilége historique et descriptif. Prenons garde, en nous faisant les porte-drapeaux de vieux parchemins, d'exhaler l'odeur du bouquin, et n'oublions pas que depuis trois cents ans la *terre est ronde, et l'Amérique inscrite au rang des continens.* Devant les découvertes de Galilée et de Colomb, les ombres historiques de la Méditerranée retombent sous le marbre, comme les nones de sainte Cécile; les cités relevées dans le désert, Palmyre et compagnie, se démantèlent pièce à pièce comme le palais de la Fata Morgana; le Sirocco couvre de sable les ossemens des guerriers entrechoqués, pendant que flottes et flottilles, quinquirèmes et galères de Malte, corsaires allongés et vaisseaux de haut bord, tout cela sans fixer seulement un sillage, sans chiffonner un pli de l'onde, s'abîment comme la Sorcière des eaux.

Oui, depuis trois cents ans la terre est ronde, et l'Amérique inscrite au livre des continens. La Méditerranée ne compte plus que pour 0,01 dans la surface des mers; à l'autre bout du monde des myriades d'habitans échangent leurs produits et pourvoient à tous leurs désirs sans que jamais il soit besoin pour eux de se rattacher à ce petit bassin qu'à peine on aperçoit sur le globe. Que les côtes de la Libye, que celles de la Syrie, que la mer Noire reprennent un rang commercial, je le veux bien et je l'espère; mais sur la promesse de Méhémet et de Mahmoud, pourquoi déshériter les contrées du nord de l'Europe? Qu'a donc fait l'Angleterre pour être absorbée par la France, et, sous prétexte d'une fraternité gloutonne (1), perdre presque son nom? Est-ce par association ou dérision que vous lui accordez le chemin de fer du Havre à Marseille, comme un pont pour ses marchandises? Ainsi, sur la couche humide, qui selon vous est le *lit nuptial* du monde, cette reine qui ose et qui ose seule prendre le ti-

(1) Dans la brochure, on ne consacre à l'Angleterre qu'un petit chapitre de vingt lignes, partagé même avec d'autres pays.

Digitized by Google

tre de déesse des mers ne serait représentée que par les extrémités d'une route en fer! Nous autres, frères de l'Italie et de l'Espagne, influencés soit par l'ancien prestige d'une même race de rois, soit par la conformité de climat, de productions et de mœurs, nous sommes volontiers portés à doter les contrées du Midi de toute la valeur que nous méconnaissons ou que nous ignorons chez les peuples du Nord; mais la plus légère réflexion doit nous remettre en selle: nous sommes forcés de convenir que dans les affaires du monde le Nord pèse lourd, et que si les méridionaux ont le privilége de déchaîner les tempêtes pour voguer au travers, c'est toujours vers les pôles que le pilote veille; c'est de là que descendent l'anathème ou la sanction, le naufrage ou le salut.

Depuis ue la Rome des papes a dépouillé son magique empire, le Nord s'est enrichi pièce à pièce de ses pertes; depuis que les villes italiennes du moyen âge ont succombé, les villes anséatiques ont pris nom et gloire, l'héritage de Gênes et de Venise a décuplé dans leurs mains; les navigateurs ont dépassé en se jouant les caravanes aux pieds plats et poudreux. Autour du canal de la Manche, de la mer du Nord, et du golfe Baltique, cent villes populeuses se dressent à la file, celles de l'Angleterre et de la Flandre, de la Hollande et du Danemarck, de toute la Prusse et de la Russie: la Suède et la Norvège y déversent, par des milliers de ports, les produits de leurs montagnes et de leurs lacs. Sans doute en toisant, à l'aune de nos souvenirs brûlans de collége, ce pays de glaçons, nous le trouvons enfant; mais cet enfant d'hier a déjà sillonné le monde Océanique que ses pères, debout sur la dernière trace du pied d'Hercule voyageur, avaient à peine osé regarder.

La Méditerranée, il est vrai, baigne tout un côté du triangle africain. Mais, à quelques pas de cette lisière brûlée, l'Atlas ondule son arête dorsale qu'une mer de sable sépare ensuite des forêts de gomme, des sables dorés, des montagnes boisées et des lacs fécondans, de tous ces lieux enfin où les naïves populations fourmillent sur elles-mêmes. La mer Rouge, le long de ses bords, peut déterminer mille saignées au courant commercial qui descend la pente du Nil, tandis que les Indes et Madagascar entrent en échange immédiat avec les rivages opposés. Les habitans du cap de Bonne-Espérance poussent des lignes dans le nord; et dans tout le versant Atlantique, vers l'immense échancrure de la Guinée le mouvement de l'intérieur rejoint à la côte la civilisation eu-

Digitized by Google

ropéenne, qui s'achemine avec persévérance vers les têtes mystérieuses des fleuves.

Passons maintenant en Asie, et mesurons le littoral de la Perse, des Indes, de la Chine et du Japon. Nous verrons s'il est permis de le subordonner à celui de la Syrie et de l'Anatolie. Je veux bien que par des routes en fer et par les communications hydrographiques du golfe Persique, de l'Euphrate, de la Caspienne, de l'Aral, du Sihoun, du Djihoun, du Volga et du Yaïk, on ouvre à la Perse et au cœur de la Russie asiatique des canaux d'écoulemens vers le bassin de la Méditerranée; mais je défie la meilleure volonté du monde d'enrichir ce même bassin d'une vertu centralisante et souveraine à l'égard du versant méridional de l'Hymalaya, des vallées centrales du Kuen-Lun, du Mouz-Tagh, du versant oriental de la Chine. Indépendamment des montagnes abruptes qui sèment tout cet espace, voyez cette sinueuse mer de sable, rebelle pour long-tems aux rainures en fer, et que traversent à grand peine deux ou trois races d'animaux privilégiés; mer de sable qui, continuant celles de Sahara, de l'Arabie, de l'Iran, et, sous le nom de Gobi, expirant au sein du peuple chinois, barre les communications entre les deux versans principaux du vieux monde.

Ces montagnes et ces plaines de sable enseignent peut-être qu'il faut demander à d'autres routes les communications entre l'Occident et l'Orient, entre l'Europe et la Chine. Je ne voudrais pas précisément me faire l'avocat *quand même* des Chinois; mais qu'il me soit permis de demander grâce pour le ridicule dont on les habille, et l'abandon où on les laisse dans toute spéculation philosophique, politique ou géographique. Dussé-je prendre ma part dans le charivari que dans toutes les langues, sur tous les tons, on leur donne par habitude, je ferai remarquer que ce peuple, type incompris sans doute d'une civilisation plus puissante que les siècles et les révolutions, forme à l'autre bout du vieux monde comme le pendant de l'Europe. Là une mer méditerranée immense relie aussi, en les séparant, des myriades de nations diverses, et forme aussi un centre principal du grand corps *humanité :* elle baigne les pieds des hautes montagnes du monde; elle descend depuis le pôle jusqu'au-delà de l'équateur, et revient en caressant des contours d'îles sans nombre; vers elles gravitent toutes les richesses des versans orientaux de la Haute-Asie, et elle appelle à son marché général les produits de la Nou-

Digitized by Google

velle-Hollande ; par une infinité d'issues elle s'ouvre sur la grande mer Pacifique, et demande à l'isthme de Panama les vaisseaux européens qu'attendent depuis si long-tems les vents alisés de cette partie du monde. Il y aurait en vérité orgueil et folie à penser que, pour communier avec la société dont elle s'est jusqu'ici écartée, cette civilisation chinoise, dédaignant de déposer sur les longues et larges vagues de l'Océan sa vieille tunique virginale, irait faire ses ablutions et ses dévotions parmi les flots étroits et courts d'un lac européen. La Chine et les archipels japonais forment comme une deuxième tête de l'ancien massif, et constituent dans l'humanité un type net et tranché, un individu *suí generis;* ces bassins et ces rivages ont leurs chroniques aussi, leurs luttes, leurs religions, leurs faits glorieux, leurs richesses et leur antiquité : et tout cela perdrait sa personnalité pour être annulé dans la Méditerranée ! Au lieu de considérer la Méditerranée comme le centre dominant du monde, je n'y verrais guère, moi, qu'un lac méridional, qui, complété de l'autre part par la mer Blanche, la Baltique, la mer du Nord, la Manche et les golfes de Bristol et de Gascogne, facilite les écoulemens du cœur de l'Asie par le promontoire européen.

L'Europe, en effet, n'est qu'un appendice occidental du massif asiatique. En la considérant dans toute son étendue, on ne tarde pas à y reconnaître deux principaux versans qui la partagent depuis l'extrémité nord de la chaîne Ouralienne jusqu'au rocher de Gibraltar ; et des deux parts de l'arête dorsale européenne, s'étendent deux grands réservoirs, où s'entassent les richesses du vieux monde occidental. Les golfes et les lacs qui les découpent sont comme autant de ports secondaires appelés à centraliser des travaux et des produits spéciaux. Or, quelles que soient les modifications que les routes en fer pourront par la suite introduire dans les communications générales relativement à la vitesse des transports, comme les marchandises lourdes chercheront toujours les écoulemens naturels moins dispendieux, on verra les divisions hydrographiques dominer long-tems encore toutes les systématisations qui pourront se produire.

L'humanité ne se recommence pas ; or, M. Michel Chevalier, dans sa prétention à reconstruire une unité terrestre sur un des deux lacs européens, me paraît trop préoccupé par le passé et par les souvenirs d'une unité déchirée, dont les lambeaux sont accrochés sur les rives ou sont

Digitized by Google

traînés par les vagues. J'aimerais mieux écouter les leçons de l'histoire, accepter les faits qu'elle m'impose, et ne point donner tête baissée devant les défenses qu'elle m'intime.

L'humanité ne se recommence pas, je le répète; or, lorsque le monde connu gravitait autour de la Méditerranée comme centre, un homme lui prédit Rome pour capitale, jeta dans cette ville sa volonté, et Rome sans pitié, consacrant dans des flots de sang le titre dont elle avait été baptisée, devint la capitale du monde; la Méditerranée ne fut qu'un lac romain. Alors on put admirer une aigle romaine promenant sa gloire de cap en cap, de rive en rive, et partout saluant des aigles amies; mais ce fut de courte durée : les Barbares sortirent de dessous ce linceul où Rome les ensevelissait; ils vinrent prendre place au banquet, démembrant le grand corps, lui suçant la vie, et confondant les limites des empires dans une horrible mêlée. Cependant l'héritière de la tradition de Romulus, Rome, avec le nom de Jésus, s'essaie une seconde fois à relever la couronne universelle sur le monde agrandi; impuissance! un autre nom se dresse à sa face: Mahomet. — Depuis lors deux civilisations religieuses, fanatiques toutes deux, toutes deux exclusives, ont bordé la lisière du lac, et se sont lancé, d'un côté à l'autre, l'anathème et la guerre; les berceaux des chrétiens ont balancé de nouveaux enfans, et l'unité méditerranéenne fut abandonnée par l'humanité.

Si Mahomet par son sabre a creusé une large fosse entre l'Europe et l'Asie, s'il a semé par son Coran sur tout ce sillon sanglant une traînée de convictions têtues, s'il a menacé d'un éternel ajournement les passages de la mer Rouge et du sinus Persique, c'est qu'il était dans les décrets célestes d'agrandir la voie de l'humanité. Ainsi, pendant que les républiques italiennes s'efforcent de renouer avec les Indes leurs relations commerciales, une herse tombe comme une fatalité entre elles et le but de leur voyage; la mer Noire est muselée; la haine s'étend comme une flamme sur tout ce qui n'est pas mahométan; l'Europe a beau se retourner et mordre, elle sera refoulée; son destin est de suivre la marche du soleil, qui se lève en Asie, sourit à la pointe d'Europe, et rase les flots de la mer pour se reposer en Amérique.

C'est à toi, ô Péninsule hispanique, dernier cap du vieux continent, sentinelle avancée, de te venger de ton repos, de préparer le par-

Digitized by Google

don de ta future apathie. Monte sur l'Océan, et va chercher l'Asie en tournant les barrières que le Coran t'oppose. Va, et tes vaisseaux laboureront le flanc d'Adamastor, géant de ces mers inconnues; d'un élan tu doubleras l'Afrique, de l'autre tu frapperas un nouveau monde au cœur.

Oh! l'Amérique! le système méditerranéen de M. Michel Chevalier daigne à peine lui faire la faveur d'une mention, et ne l'inscrit que pour mémoire : serait-ce qu'elle exhale un trop hardi parfum de liberté, et que la liberté vous entête? c'est pour cela que je l'aime, moi, et que je lui adresse mon salut. Je la vois sortant des eaux, comme Vénus la blonde, toute nue et toute chaste, ombragée d'une chevelure de forêts, serrée à la taille par la mer caressante qui lui était une ceinture d'esclave, une ceinture de vierge, et qui depuis la fécondation du sévère vieux monde lui est une ceinture de mère, pleine d'attraits et de grâces, riche de désirs et de plaisirs. Voyez-la naissant au milieu des luttes que se livrent les religions et les civilisations usées, lorsque tout décline et se meurt, naissant toute grande et toute formée, toute prête à enfanter au prix de son sang et de ses larmes. Le vieux monde est un monde brutal et hargneux. Là se nourrit l'arbre du despotisme; chêne aux racines goulues qui dévorent la substance des roseaux; chêne au feuillage égoïste, se prélassant tout seul aux rayons du soleil, aux caresses de l'air, à la musique des cieux, dont pas un son n'échappe qu'il ne l'ait défloré. Le vieux monde est un vieux coquin, un vieux requin, un vieux rusé, un vieux patriarche de la caste, à laquelle il tient par toutes ses formes, au milieu de ses plus grands efforts pour la briser. Il est né avec la caste, et les castes y vivent encore, y sont toutes grouillantes, tout comme aux premiers jours : les Indes et la Chine en portent le stigmate à la tête; l'absolutisme aux serres de fer plane comme un aigle-vautour sur les steppes de la Russie, se gorge aux mines ouraliennes, simule le gouvernement paternel en Autriche sous l'habit de bonhomme, se hérisse de baïonnettes tout le long des tortueuses frontières d'Allemagne, élève et engraisse à la becquée des castrats de toute espèce en Italie, nourrit et sature l'Espagnol de misère et de faim, plante son pal chez les mahométans qu'il civilise à force de noyades et d'égorgeades; le despotisme enfin se débat sur le sol de France et d'Angleterre, tel qu'une hydre immense, qui, privée

Digitized by Google

de deux têtes à couronne sous la hache tombées, s'est transformée en une masse bourgeoise, où tout est têtes maintenant.

En Amérique la liberté pousse partout, et sape le despotisme, dont les racines rencontrent le roc, le volcan, ou la mer. La féodalité catholique essaya d'y restaurer sa santé délabrée par le poison de la critique; mais honte à elle, Dieu l'aveuglait, car elle ne put s'installer quelques instans qu'en rétrogradant au-delà d'elle-même jusqu'au système d'esclavage qu'elle avait aboli. Aussi ce monstrueux accouplement du chrétien et de l'esclave ne recevra-t-il pas la sanction de trois siècles; la France, toujours victorieuse quand elle combat pour l'émancipation des peuples, ira prêter secours là-bas à la solennelle proclamation des droits et de la dignité humaine. Angleterre, Portugal, Espagne, le continent américain vous rend grâces pour les lisières dont vous aviez protégé son enfance, et que la France a brisées.

Là est bien la couche nuptiale de la liberté, cette déesse, qui chez nous trop souvent, hélas! demeure inféconde, ou ne produit que du sang; là elle donne leurs ébats même aux enfans de l'Afrique. Restes méprisés de quelques tribus vaincues, tous ces nègres sans nom, sans femmes, sans enfans, sans foyer; que leur patrie reniait; dont le sang n'était plus digne de rafraîchir le sable où le lézard fétiche rampait; qu'on vendait pour un collier; ces nègres, élémens épars, sont maintenant un corps de nation; mis au banc de l'Europe depuis quarante années, ils tiennent avec honneur leur rang et leur dignité dans cette brillante couronne d'îles où les nations les plus civilisées se sont donné rendez-vous. L'Amérique, lorsque la terre l'enfanta, fit tressaillir tout l'ancien monde, et, lui jetant un baptême d'océan, imprima sur le front des montagnes une date sacrée et partout vivante, celle d'un déluge; depuis lors les traditions, comme par instinct, proclament que la terre est à jamais sauvée du déluge.

Elle paraît sur le globe comme un pont jeté d'un pôle à l'autre; peuplée d'abord sans doute par les castes de la lisière orientale, fécondée par les Européens féodaux, cultivée par des esclaves d'Afrique, c'est à elle qu'il est réservé d'unir et de faire communier sur son sein ces races jusqu'ici séparées par un ruban de sables, par des pics de montagnes, et par des préjugés saintement inflexibles. Elle dresse comme une coquette vers le ciel son diadème de montagnes élancées,

Digitized by Google

pendant qu'elle étale ses flancs charnus aux deux extrémités du vieux monde, qui se replient vers elle.

Et puis prenez-la au cœur, au golfe du Mexique, et à la mer des Antilles. Serait-ce point par-là le centre du monde? Que l'industrie donne quelques coups de sa hache sur l'isthme de Panama, et, déliant deux océans emprisonnés, qu'elle en courbe les eaux rivales sous un égal niveau. Empruntez alors à l'aigle ses fières ailes, et planez sur ce lac original, par de nouvelles eaux toujours régénéré.

Voici qu'à vos pieds se développe un imposant amphithéâtre : d'un côté, c'est un étroit et vigoureux jet de pics ardus; indissoluble et libre nœud pour les deux moitiés du nouveau monde, où le nom de Colomb, inscrit sur les deux frontispices des montagnes, flanqué de droite et de gauche des noms de Washington et de Bolivar, où le nom de Colomb est vengé de son oubli : heureux, dans son éclipse de trois siècles, de n'avoir point été accolé aux Européens séides de la féodalité et de l'esclavage; heureux d'être consacré sous l'égide des fondateurs de la liberté.

Viennent ensuite les deux Amériques, celle du Sud et celle du Nord; elles baignent avec volupté dans les mêmes eaux leurs formes arrondies, et, prêtes à s'éloigner chacune vers son pôle, se jettent, dans un dernier regret, un brillant collier à gros grains, formé d'îles précieuses. Touchant par un de ses bouts aux états de l'Union, qui reflètent tout l'esprit critique de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne; noué par l'autre bout aux colonies espagnoles et portugaises, dernières retraites de l'esprit catholique, ce collier nous présente, comme le plus beau de ses diamans, Saint-Domingue où vient se régénérer l'Afrique dominée par les mahométans, les castes et les idolâtres.

Ce lac colombien est placé sur une des rives du *Gulf-Stream*, de ce beau fleuve d'eau chaude, chemin mobile qui revient sur lui-même, et qui, plus large en sa surface que toute la Méditerranée romaine, entraîne invariablement les navires du promontoire européen. Ce lac colombien, prêt à s'ouvrir sur la mer du Sud, est aussi placé à l'origine des vents alisés, dont le souffle obéissant vient expirer aux confins de l'Asie caduque et vivace.

Ainsi le centre du *Nouveau-Monde* étend deux grandes mers comme deux bras pour enceindre l'ancien. Qu'est-ce à dire? et sur la face ter-

Digitized by Google

restre pourquoi apparaît-il ? sa position géographique est-elle un symbole sacré, ou bien un pur accident? Est-il pour les deux bouts du vieux monde un point de repos, ou une arène de guerre, une terre promise, un Eldorado, ou bien une simple ferme à sucre et à café? — Je ne demande qu'une chose à M. Chevalier : *Que faites-vous de l'Amérique dans le système méditerranéen ?*

Une nouvelle ère a sonné : c'est celle de la vraie liberté! la liberté enfant promis, dont la naissance approche, dont on ne sait que les tressaillemens, dont on ne devine l'existence que par les douleurs du sein qui le porte. A ce nouveau monde moral ne faut-il pas un nouveau monde physique ?

EURYALE C.

DEUXIÈME LETTRE SUR L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG (1).

ZACHARIAE, MITTERMAÏER, MORSTADT.

En finissant ma première lettre, Monsieur, je tachais de vous faire comprendre le caractère politique de M. Thibaut; comment, aristocrate par le parti dans lequel il se range, il professe néanmoins beaucoup d'idées vraiment libérales, et comment ces deux choses, en apparence inconciliables, s'accordent chez lui sans effort, et d'une manière si simple, qu'on ne peut s'y méprendre, pour peu qu'on l'observe sans prévention. J'ai à vous parler maintenant d'un homme qu'on ne déchiffre et ne classe pas aussi facilement, quoique, traitant spécialement des sciences politiques, l'occasion ne lui manque pas, ce semble, de dévoiler le mystère de son opinion. Mais M. ZACHARIÆ s'explique sur tout ce qui a trait aux questions du jour, tantôt avec une si merveilleuse impartialité, tantôt avec une franchise et une précision de paroles qui vous laissent, au fond, dans une si complète incertitude, qu'il faut désespérer d'assigner l'opinion à laquelle il appartient. Je serais presque

(1) V. page 107 de ce volume, cahier de juillet.

Digitized by Google

tenté de dire, à aucune. Heureusement nous n'avons à nous occuper ici que du savant, du professeur, dont les théories sont aussi positives que les opinions de l'homme paraissent incertaines et problématiques.

M. Zachariae fait, pendant le semestre d'hiver, un cours destiné à l'enseignement du code Napoléon, auquel il a aussi consacré un ouvrage étendu et fort important. Il s'y écarte de l'ordre des matières adopté par le code, pour en suivre un autre qui lui est particulier. Je vous annonce avec plaisir qu'un jeune professeur et avocat de Strasbourg, M. Aubry, prépare une traduction française de cet ouvrage. Mais c'est surtout comme publiciste que M. Zachariae se distingue. Son cours principal, dont le titre de *Droit public* ne donne qu'une idée bien imparfaite et bien étroite, embrasse tout l'ensemble des sciences politiques, depuis les principes philosophiques du droit et de la sociabilité, jusqu'aux détails de l'histoire naturelle, de la géographie, de la psychologie, de la statistique, de l'économie politique, dans leur rapport avec la science sociale. Ce cours se compose d'une série d'aphorismes résumés du grand ouvrage de M. Zachariae, ses *Quarante livres sur l'état*, et disposés dans un enchaînement méthodique. Il les développe verbalement avec beaucoup d'esprit et d'une manière souvent piquante, par des remarques et des exemples puisés dans l'histoire, dans les relations de voyages, ou dans l'expérience personnelle du professeur. Il reconnaît pour ses maîtres Tacite et la révolution française, dont il recommande l'étude à ses élèves. Il a pris pour modèle Montesquieu; et l'on ne peut lui refuser cet éloge, qu'il y a souvent dans ses maximes et dans l'art de ses développemens quelque chose de la manière de l'auteur de l'*Esprit des lois*, ainsi que de ce calme de la science tant reproché à Montesquieu, lorsqu'il recherche, par exemple, sans prendre parti, les lois du gouvernement despotique aussi bien que de la république et de la monarchie. Voici l'exposé des principes fondamentaux sur lesquels, selon M. Zachariae, les sociétés reposent :

Les phénomènes du monde physique et du monde moral sont produits par les mêmes forces, en vertu des mêmes lois fondamentales, la loi de la répulsion et la loi de l'attraction, la *liberté* et la *nécessité*. L'existence et la vie résultent de la lutte de ces deux principes : le repos serait la mort.

Mais qu'est-ce que la liberté? On la conçoit trop souvent comme un

Digitized by Google

pouvoir illimité, une indépendance absolue. La liberté *morale* est déterminée par la loi du devoir, la liberté *naturelle* par la puissance physique, la liberté *juridique* par le droit.

Il y a entre ces différentes sortes de liberté une corrélation intime. Ainsi la moralité d'un peuple est le plus solide appui d'une constitution libre; pareillement une législation libérale ennoblit le caractère moral du peuple. La France en est une preuve frappante. Avant la révolution de 1789 on ne représentait jamais un Français au théâtre que sous les traits et avec le ton d'un marquis vain, fat et léger. Combien le caractère français a changé à son avantage depuis qu'il a passé par la sévère école de la révolution, et qu'il s'est développé sous un gouvernement libre! Plus un peuple est cultivé, plus il peut espérer d'obtenir et de conserver une constitution basée sur la liberté légale. Il peut l'espérer, car il ne suffirait pas de le vouloir : c'est un art, et un art difficile, que de fonder un gouvernement républicain. Il ne faut que lire le *Fédéraliste*, ce journal des fondateurs de la liberté américaine, pour s'en convaincre.

L'objet du *droit* est de réaliser un état de choses capable de concilier la liberté naturelle de l'homme avec les exigences de la liberté morale.

Pour résoudre ce problème, la science du droit pose le triple principe de la *justice commutative*, *protectrice*, et *distributive*. Chacun doit restreindre l'usage de sa liberté naturelle de manière à la rendre compatible avec celle des autres; chacun peut réclamer, pour la défense de sa liberté naturelle, le secours de ses semblables, lorsque son isolement le livrerait, soit à la discrétion d'un autre homme, soit à l'empire de la nécessité physique. Enfin, le mérite doit être récompensé, le crime puni.

Mais il ne suffit pas de poser un principe; il s'agit surtout de fonder réellement un ordre social tel que les lois du droit soient en même tems des lois de la nature. Aussi long-tems que l'observation des principes dépend de la bonne volonté de chacun, aussi long-tems que les hommes vivent à l'état de nature, le règne de la loi juridique manque de garantie et d'efficacité. Il faut qu'elle devienne une nécessité physique, une loi de la nature, et ne reste pas seulement loi de la conscience, loi morale.

Digitized by Google

C'est dans l'*état* que la loi juridique trouve la garantie de son accomplissement. L'état considéré d'une manière idéale, l'*idée* de l'état serait donc celle d'un ordre social où la loi juridique fût accompagnée d'un pouvoir physique aussi absolu qu'elle, pouvoir auquel l'individu n'aurait ni la force ni le droit de résister. Un tel pouvoir s'appelle *souveraineté;* qui l'exerce est *souverain.*

Les états tels qu'ils existent de fait dans le monde sont ou doivent être autant d'essais de réaliser l'idée de l'état, comme elle peut l'être dans chaque cas donné suivant les tems et les circonstances particulières. Tous ces essais aboutissent inévitablement à une inconséquence; car le pouvoir souverain doit être irrésistible en fait et en droit, mais à condition seulement de ne prêter jamais force qu'au droit : or, il n'y a pas de constitution, quelle qu'elle soit, qui puisse garantir que cette condition soit toujours remplie. D'où il suit que toute constitution est nécessairement imparfaite; et les formes en seront aussi variées que les circonstances auxquelles s'appliquent ces tentatives de réaliser l'idée de l'état. Selon que le pouvoir se trouve en d'autres mains, selon que les membres de la société attachent plus de prix à la sûreté ou à l'indépendance individuelle, la constitution affectera un caractère différent. C'est se méprendre gravement sur les besoins des peuples et sur les conditions de leur civilisation que de vouloir les soumettre tous à une constitution modèle uniforme.

Les hommes sont juridiquement obligés de se soumettre à un pouvoir extérieur, à un souverain, parce que l'état de nature, où chacun est juge de son propre droit, est un état extra-légal et illégitime. Mais le souverain lui-même étant sujet à faillir, il n'est légitime qu'à condition de régner, soit en vertu de la *volonté de la majorité*, parce qu'alors son empire est comparativement et approximativement le plus juste possible, soit en vertu du *droit divin*, c'est-à-dire en vertu d'un pouvoir qu'il a reçu de Dieu par le moyen d'une révélation immédiate. Le droit divin repose lui-même en définitive sur les convictions religieuses, et partant sur la volonté de la majorité.

Locke, Russel, Sidney en Angleterre, Rousseau en France, et un grand nombre d'autres à leur exemple, ont cherché l'origine et le fondement de la souveraineté dans le *contrat social.* Cette théorie n'est pas soutenable. Il n'est pas rare, il est vrai, qu'un contrat soit la forme sous laquelle l'exercice de la souveraineté est conféré à un individu ou

Digitized by Google

Digitized by Google

mier, aux bons mots qui lui échappent. Vous croiriez surprendre à chaque instant quelque chose d'égaré dans ses paroles, et dans l'expression de toute sa personne. Plusieurs attribuent même à un léger dérangement la suspension temporaire dont il fut frappé il y a plusieurs années. N'allez surtout pas voir là un acte d'oppression contre la franchise d'un enseignement libre, et faire un martyr du libéralisme de M. Morstadt, qui n'est rien moins que libéral. Je n'aime pas les suspensions, les destitutions, et autres mesures de ce genre; mais s'il est des cas où elles honorent, il ne suffit pas d'avoir été destitué ou interdit pour y trouver un titre de gloire. Après ces réserves, je n'ai rien à opposer à une autre version suivant laquelle M. Morstadt se serait attiré ce désagrément par sa familiarité un peu brutale envers le grand-duc alors régnant, qu'il appelait publiquement son beau-frère, parce que le prince, assure-t-on, n'avait pas été insensible aux charmes d'une actrice distinguée et sœur du professeur. Mais assez de ces bouffonneries tant soit peu honteuses; elles vous montrent, Monsieur, que tout n'est pas héroïque et sublime dans une université allemande, et vous ne dédaignerez pas d'en rire un moment avec moi pour nous dérider le front, après nos graves investigations sur l'origine des sociétés, la mission du pouvoir et le droit de punir.

En parlant de MM. Thibaut, Zachariae et Mittermaïer d'un côté, de M. Morstadt de l'autre, j'ai touché les extrêmes. Vous me dispenserez de m'arrêter aux degrés intermédiaires. Qu'il suffise de nommer encore M. Rossbirt, qui jouit d'une certaine réputation comme romaniste. Comme criminaliste, il se distingue parmi les théoriciens qui réclament avec le plus d'opiniâtreté et de rigueur l'application des peines sévères et des lois tombées en désuétude. Ne vous étonnez pas, Monsieur, si je ne dis rien des cours de droit naturel des docteurs Hepp et Zœpfl. Rien n'est plus simple que de poser quelques principes abstraits de droit philosophique; c'est une étude de commençans. La grande difficulté consiste à déduire les principes rationnels de chaque matière spéciale, et à montrer leur application possible dans la réalité. Cette étude là n'est point particulière à un cours plutôt qu'à un autre; elle se poursuit ou doit du moins se poursuivre à travers tout l'enseignement, de manière à élever peu à peu, avec maturité, l'édifice complet d'une philosophie du droit conciliable avec les faits et les nécessités sociales. Mon

Digitized by Google

C'est ce que prouve, ce me semble, l'exemple de M. le professeur extraordinaire MORSTADT. M. Morstadt est un homme universel. Il enseigne le droit des gens, la diplomatie, le droit public de l'Allemagne, l'économie politique, à quoi il faut joindre encore des cours moins ambitieux sur la procédure civile, le droit commercial et le droit privé germanique. M. Morstadt, qui ménage en général assez peu ses collègues, s'est constitué, sur cette dernière branche du droit, l'antagoniste intrépide de tous les germanistes, et en particulier de M. Mittermaïer. Vous imaginez que ce doit être quelque hardi novateur, recommandable par une vaste érudition et par les progrès qu'il a fait faire à la science. Point, il trouve ses prédécesseurs trop savans; sa grande affaire est de simplifier une matière en effet fort compliquée. Je n'ai garde de méconnaître ce qu'il y a de méritoire dans ce désir de donner à l'exposition d'une doctrine toute la clarté, toute la précision dont elle est susceptible sans nuire à la vérité, à l'exactitude, et, s'il se peut, à la profondeur. Or le droit commun germanique est de sa nature quelque chose de singulièrement vague, de flottant, de presque insaisissable, qu'on ne peut présenter convenablement que dans son développement historique et dans sa variété infinie de coutumes particulières et de statuts locaux, qu'on défigure, au contraire, et qu'on fausse dès qu'on tente de lui donner la simplicité, la rigueur et la précision d'une législation écrite et uniforme. Après cela, je vous laisse à penser en quoi consiste le talent de M. Morstadt, si ce n'est à dissimuler des difficultés véritables, et à attirer les élèves par l'appât d'une étude facile, et d'une clarté trompeuse et superficielle.

Un mot encore sur le débit de ce professeur. En général, il n'y a rien, dans les cours qui se font ici, du ton solennel et oratoire qu'on rencontre assez fréquemment en France; c'est plutôt le ton de la conversation. Les dictées interrompent, à des intervalles plus ou moins longs, les explications orales, dont la gaieté et la plaisanterie ne sont pas exclues, mais qui ne sortent généralement pas des bornes de la convenance, sauf pourtant les exceptions, car il y en a. Je n'ai rien vu, par exemple, de plus grotesque, en chaire du moins, que le débit de M. Morstadt. Il parle et gesticule avec une vivacité extraordinaire, commence une longue digression qu'il interrompt brusquement, parce qu'il s'aperçoit qu'il a divagué trop loin de son sujet, ou bien éclate de rire lui-même le pre-

Digitized by Google

ces partis extrêmes, on s'ingénie à introduire tant bien que mal quelque régularité dans l'arbitraire : c'est pitié de voir perdre tant de sagacité à une tâche si ingrate.

Mais quand on ne se laisse pas rebuter par ces difficultés, rien n'est plus instructif et d'un intérêt plus élevé, plus pathétique, que le cours de M. Mittermaïer. Il présente toutes les questions dans des exemples palpitans de vérité; il les définit et les distingue avec finesse, et les résout après une discussion lumineuse où brillent l'étendue et la variété de ses connaissances, la vivacité poétique de son esprit, sa longue expérience pratique, et cette connaissance du cœur humain sans laquelle le criminaliste ne saurait faire un pas qu'il ne s'égare. M. Mittermaïer a compris combien était ridicule la prétention de ces théoriciens casuistes qui jugent à froid ce qu'il y a de plus passionné et de plus terrible dans les manifestations de la volonté humaine. Il sait qu'il faut avoir vu de près la vie avec ses besoins et ses douleurs, ses luttes et ses entraînemens, ses situations variées enfin, si délicates et si violentes. Le praticien a de toutes ces choses une idée bien plus saine et plus vraie que ne le peut donner l'érudition la plus laborieuse. Il y a dans les règles vulgaires et les adages, par lesquels le praticien se dirige, je ne sais quel instinct de justice et de bon sens dont il n'a pas toujours l'intelligence bien claire et bien raisonnée; mais c'est l'office de la science d'en rechercher la raison et d'en reconnaître le mérite.

Ainsi, nous retrouvons au plus haut degré chez M. Mittermaïer cette tendance pratique que nous avons déjà eu l'occasion de remarquer chez MM. Thibaut et Zachariae, et qui fait le caractère propre de la faculté de droit de Heidelberg. M. Mittermaïer, en particulier, s'efforce de réaliser une alliance intime et une influence réciproque entre la théorie et la pratique; mais il s'appuie partout sur une discussion approfondie des opinions contraires à la sienne, sur une exégèse consciencieuse des textes de lois, sur le témoignage de l'histoire et sur la connaissance philosophique de la nature humaine. La pratique doit servir de vérification et comme de pierre de touche à la science; mais il faut qu'à son tour la science éclaire et dirige la pratique : aucune des deux ne doit être sacrifiée à l'autre.

Cette harmonie parfaite est difficile à maintenir, et la tendance pratique, lorsqu'on l'exagère, conduit à des résultats moins heureux.

Digitized by Google

rait intéressant de comparer les opinions d'un des criminalistes les plus distingués de l'Allemagne avec nos lois, notre jurisprudence, ainsi qu'avec les honorables efforts tentés depuis quelque tems, soit par de jeunes écrivains, soit par les pouvoirs législatifs, pour améliorer l'administration de la justice criminelle, le système pénal et le régime des prisons en France. Un intérêt, de plus, que le cours de M. Mittermaïer offre à un Français, c'est que les lois françaises étant en vigueur dans les provinces rhénanes, le professeur se trouve naturellement provoqué à y prêter une continuelle attention.

Je dois pourtant exprimer sur ce cours non pas précisément un reproche, mais un regret : c'est que M. Mittermaïer n'ait pas écrit un manuel de droit criminel, comme il l'a fait pour les autres parties qu'il enseigne. Ceci le réduit à suivre le manuel de M. de Feuerbach, avec les théories duquel il est pourtant presque toujours dans une opposition complète. Il en résulte une disposition des matières souvent peu convenable, qui oblige à de fréquentes redites et jette quelquefois un peu de vague, de confusion et d'obscurité sur des détails qui se présenteraient avec tant de netteté dans l'ordre logique réclamé par les principes généraux. Peut-être aussi le cours de M. Mittermaïer semble-t-il, par la même raison, trop difficile, trop fort pour être parfaitement compris et apprécié par des jeunes gens qui s'occupent de droit criminel pour la première fois, comme c'est le cas de la plupart de ses élèves. Ajoutez l'état déplorable de la législation criminelle en Allemagne, qui n'est certainement pas la faute du professeur, mais qui l'oblige à se battre les flancs pour justifier les dérogations nombreuses, et, il faut le dire, arbitraires, qui se sont introduites dans la pratique. La *Caroline*, rendue à une époque où il n'existait point encore de prisons publiques, et qui prodiguait les peines corporelles et capitales par nécessité, est jusqu'à ce jour en vigueur dans tous les pays de droit commun, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas, comme la Prusse, la Bavière, etc., une loi pénale particulière. Il s'en faut bien néanmoins qu'on applique ces dispositions rigoureuses. On a imaginé mille prétextes plus ou moins spécieux pour éluder une loi que la conscience générale réprouve ; et une fois la peine légale abandonnée, celle qu'on y substitue dépend de l'arbitrage du juge. Quelle triste nécessité pour un homme qui a des entrailles et un esprit droit, d'avoir à choisir entre une loi de sang d'un côté et l'absence de toute règle de l'autre ! Ne pouvant se décider pour aucun de

Digitized by Google

dence défend de sévir. C'est ici la place de la *politique criminelle*, et l'utilité décide toutes les fois que la justice est satisfaite. L'utilité elle-même varie nécessairement selon la nature physique du pays, la forme du gouvernement, le caractère et les habitudes du peuple, le degré de civilisation qu'il a atteint, et mille autres circonstances encore; au point qu'en partant du même principe, on arrive dans l'application à des conséquences diverses, et qu'une législation pénale uniforme pour tous les peuples et toutes les époques serait une chimère et une absurdité.

Parmi les nombreux intérêts que le législateur doit consulter et satisfaire, l'amélioration des coupables et la sécurité de tous occupent le premier rang. Ainsi, le système pénitentiaire et les théories préventives, dans ce qu'elles ont d'admissible, trouvent leur application, mais seulement comme principes secondaires et subordonnés à celui de la justice. Par cette combinaison de la justice et de l'utilité, toutes les peines deviennent d'autant plus efficaces qu'elles sont justes; car une sévérité excessive révolte, lorsqu'on ne l'élude pas, et dans tous les cas elle ne peut qu'affaiblir le respect dû à la loi. Dans une loi bien faite, toutes les théories exclusives se complètent les unes les autres, et se prêtent un mutuel appui. Leur contradiction apparente se résout sans effort lorsqu'elles viennent, chacune à son rang et suivant son importance, concourir à un système large et harmonique, seul capable de répondre à la fois aux besoins sociaux, à l'exacte justice et à la dignité morale de l'homme.

Pour compléter l'exposition du système de M. Mittermaïer, il faudrait montrer l'application constante de ces principes à toutes les matières spéciales. Ici se présenteraient, outre la série des divers crimes particuliers, la question de l'imputabilité, à laquelle M. Mittermaïer consacre un cours séparé; puis celle de la tentative, où il faudrait distinguer, du point de vue objectif ou germanique, le point de vue subjectif adopté par le droit romain et conservé jusqu'ici dans les lois françaises. Le dernier s'attache surtout à l'intention du coupable, et considère la tentative comme le crime même, tandis que, suivant le point de vue préféré en Allemagne, on a plus égard au fait matériel, et la tentative n'entraîne qu'une peine moindre, lors même qu'elle a manqué son effet par des circonstances fortuites et indépendantes de la volonté de l'auteur. Beaucoup d'autres questions encore mériteraient un examen détaillé, s'il était possible de les aborder sans écrire tout un livre. Il se-

Digitized by Google

police est d'être préventives, en ce sens que certaines actions ou omissions, qui n'ont rien de criminel en elles-mêmes, sont interdites et punies, à cause des accidens funestes qui en résultent fréquemment. L'intérêt de la sûreté publique et la modicité de ces peines peuvent seuls justifier leur nature préventive. Les peines criminelles, au contraire, sont essentiellement répressives, et ne doivent s'appliquer qu'à des individus coupables d'actions criminelles en soi, et indépendamment des conséquences fâcheuses qu'elles peuvent entraîner après elles. Un homme dangereux n'est pas encore un homme coupable, et par cela seul qu'une action est dangereuse, elle n'est pas nécessairement criminelle.

Il est vrai que les peines criminelles, par la crainte qu'inspirent la menace ou l'exemple, ont l'avantage de prévenir souvent des crimes, comme elles doivent aussi améliorer le coupable et rendre la sécurité aux citoyens; mais ce sont là des effets de la peine, et non la raison qui rend son emploi légitime. Les théories de la prévention et de l'intimidation, malheureusement encore si répandues en France, partent par conséquent de la confusion d'un effet de la peine, effet important sans doute, avec son principe, et conduisent dans l'application aux plus fausses et aux plus funestes conséquences. Il n'y a qu'un principe véritable du droit criminel : ce principe, c'est la justice.

Principe bien vague, direz-vous, et qui a besoin lui-même d'une explication. Or, voici comment il se précise et se définit.

L'idée de la justice, comme principe du droit criminel, est limitative et proportionnelle; en d'autres termes, pour qu'une peine soit juste et légitime, il faut d'abord qu'elle ne s'applique qu'à des actions véritablement criminelles d'après ce qui précède, et ne s'étende pas à celles qui sont exclusivement du ressort de la morale, de la police ou du droit civil; il faut ensuite que les différentes peines soient, par leur genre et par leur degré, dans une exacte proportion entre elles et avec les crimes qu'elles doivent réprimer; de manière que l'échelle des peines s'élève parallèlement à la série ascendante des crimes. L'idée de la justice ne donne donc au législateur qu'une règle négative en quelque sorte; elle restreint, par ces deux conditions, le droit de punir dans des bornes précises, au-delà desquelles l'action de la justice criminelle ne saurait se justifier. Mais dans ces limites l'État peut user de son droit ou n'en user point, selon qu'il le trouve plus utile, car souvent la pru-

Digitized by Google

d'une obligation sociale, tout attentat à l'ordre public, et l'idée de ce qui est d'ordre public est définie elle-même par le but social. Ce but bien compris donne une limite plus vraie et non moins certaine entre la morale et le droit. La violation d'un droit de l'État ou d'un de ses membres appelle une répression directe et positive, et constitue un crime. Plus elle annonce de mépris pour la loi et pour l'ordre social, plus elle est criminelle et punissable. Les actions simplement immorales, au contraire, n'encourent qu'une répression indirecte et négative en quelque sorte; elles ne sont punissables que lorsqu'elles sont destructives des conditions sans lesquelles la réalisation des idées de l'humanité n'est pas possible. Voilà pourquoi les attentats aux mœurs, même commis sans violence, sont punis lorsqu'ils l'ont été publiquement, ou sur des personnes placées sous la protection spéciale de l'État, comme les mineurs. Voilà pourquoi encore ces attentats sont punis ou peuvent l'être, lorsqu'ils portent atteinte à la sainteté d'institutions qui sont regardées avec raison comme la base et la condition de la moralité publique : ici se rangent la bigamie, l'inceste, etc. Voilà pourquoi enfin les actions immorales sont punies lorsqu'elles ébranlent la confiance et la foi publique, comme tous les genres de faux, lors même qu'il n'en résulte de préjudice pour personne; lors même, par exemple, que la fausse monnaie serait de meilleur aloi que celles qui ont cours légal, ou que le faux témoignage serait à la décharge d'un innocent. Libre à chacun d'avoir sa morale et sa religion à lui : c'est une affaire à régler avec Dieu et sa conscience, et à laquelle l'État n'a rien à voir. Mais chacun a aussi l'obligation de garder sa morale pour soi; et lorsqu'elle se manifeste par des actes extérieurs, de manière à compromettre, par le scandale public ou la méfiance générale qu'elles occasionent, l'existence et l'amélioration physique, intellectuelle et morale des autres, ces actes tombent avec justice sous l'action de la loi criminelle.

M. de Feuerbach a aussi prétendu que les mêmes actions qui constituaient des crimes lorsquelles causaient un préjudice considérable à l'État ou aux particuliers, ne devaient entraîner que des peines de simple police, lorsque le dommage était minime; de telle sorte que tout le système des contraventions de police ne fût qu'une répétition du code criminel au petit pied. Cette opinion s'accorde aussi peu avec les législations positives, notamment avec le quatrième livre du Code pénal français, qu'avec les principes. Le caractère distinctif des peines de

Digitized by Google

dans la sphère de la simple police, ou du droit civil, ou de la morale et de la religion.

Le droit civil a aussi sa sanction, les nullités, les dommages et intérêts, les contraintes et exécutions de tout genre. Les intérêts privés sont pour l'ordinaire suffisamment protégés par tous ces moyens, sans recourir aux moyens extraordinaires de la justice criminelle. Tant que le défendeur peut alléguer une juste cause, un droit reconnu par la loi, c'est une affaire civile, dans laquelle il n'y a qu'à examiner si la cause dont il se prévaut existe en fait. S'il ne réussit pas à la prouver, il perd son procès, voilà tout. Mais s'il a usé de violence pour exercer le droit qu'à tort ou à raison il prétend lui appartenir, ou s'il a détruit par sa fraude les preuves et moyens de conviction de son adversaire, ou s'il s'oppose par la force à l'exécution de condamnations civiles qu'il a encourues, ou s'il ne peut enfin se prévaloir d'aucun droit, d'aucune raison plausible de sa conduite; dans tous ces cas, l'action du droit criminel commence, parce que ces faits constituent des attaques directes contre l'ordre public, indépendamment des intérêts des parties civiles.

On voit par là qu'il ne suffit pas qu'une action porte atteinte à un droit pour qu'elle puisse être qualifiée de crime; d'un autre côté il ne faut pas nécessairement, pour qu'il y ait crime, qu'un droit ait été violé. Un des jurisconsultes les plus célèbres de l'Allemagne, M. de Feuerbach, avait voulu ranger tous les crimes sous cette double rubrique : violation des droits de l'État, violation des droits des particuliers. Par là il séparait rigoureusement le droit de la morale. Mais M. Mittermaïer fait voir l'inconvénient de cette classification, beaucoup trop étroite, et qui mène à de fausses conséquences. Quel droit déterminé, soit de l'État, soit des particuliers, est violé, par exemple, par les attentats aux mœurs, lorsqu'ils sont commis sans violence? Pourquoi la bigamie serait-elle punie lorsqu'elle est le résultat d'un arrangement volontaire des époux, si ce crime n'est punissable qu'en tant qu'il viole leur droit à une fidélité réciproque? Pourquoi punirait-on plus sévèrement le vol par effraction que le simple vol, lorsque la somme volée est la même, s'il ne s'agit que d'une violation du droit de propriété? Pourquoi la peine du crime de fausse monnaie est-elle si forte, tandis que le dommage appréciable qui en résulte pour l'État ou pour les particuliers est souvent si minime? C'est qu'il n'y a pas que la violation d'un droit précis et déterminé de l'État ou des particuliers qui constitue un crime : le crime est toute violation

Digitized by Google

de la peine une expiation, et rien qu'une expiation : vous tombez dans le mysticisme. Tel n'est pas le système de M. Mittermaïer.

Un sentiment irrésistible, une voix de la conscience nous oblige d'admettre la peine comme conséquence nécessaire et méritée du crime. Le coupable lui-même échappe rarement au remords ; il sent obscurément que son châtiment est justice. En ce sens il y a, sans contredit, dans la peine un caractère profondément moral, une véritable expiation; et ce n'est pas l'un des moindres mérites du christianisme et du droit canon que d'avoir ennobli et moralisé la peine, en opposant ce caractère moral à la vengeance qui domine dans le système du talion, et au but purement matériel de conservation, de défense et de sûreté, sur lequel reposent les théories de la prévention et de la terrification. Otez à la peine son caractère moral, vous pouvez bien encore en démontrer l'utilité, la nécessité, non la justice. Mais cette idée d'expiation ne suffit pas. Il faut encore que la peine contienne un mal réel qui frappe le coupable dans son existence, soit physique, soit morale, dans sa vie, sa liberté, ses biens, son honneur, de manière à agir à la fois sur lui-même et sur la société entière. Car c'est à tort que Kant a prétendu que la peine avait sa fin en elle-même, que son but était de punir, et qu'elle n'en avait point d'autre. Il ne sied pas à l'homme de se faire l'exécuteur de la justice éternelle, et d'infliger des peines uniquement pour que justice soit faite. L'homme n'a le droit de punir que pour le maintien de l'ordre social, de telle sorte qu'il n'y ait jamais, il est vrai, de peine sans expiation, mais que l'expiation ne soit accompagnée du mal physique qui la convertit en peine que lorsque l'État est attaqué dans les conditions de son existence et de la réalisation du but social, c'est-à-dire lorsqu'il y a crime dans le sens exact du mot.

La peine n'est qu'un des moyens dont l'État dispose pour la réalisation du but social, et elle n'est qu'un moyen extrême ; d'où il suit qu'il n'y a pas lieu d'y recourir toutes les fois qu'une mesure préventive de police ou une disposition du droit civil suffisent pour assurer le respect de tous les droits, de tous les intérêts légitimes. De plus la peine a pour objet le maintien de l'ordre social ; d'où il suit encore qu'elle ne doit être infligée ni dans l'intérêt privé de la partie lésée, ni pour réprimer des actions que la conscience réprouve, mais qui sont en dehors du but en vue duquel l'État est institué. Il s'agit donc de fixer les limites du droit criminel, et de séparer les crimes et délits des actions qui rentrent

Digitized by Google

que les mœurs et la civilisation du peuple la rendent inefficace et même contraire à son but. M. Mittermaïer ne pense pas que le moment soit venu où l'on pourrait l'effacer entièrement de nos lois sans danger, parce que, à défaut de système pénitentiaire, nous n'avons point d'autre peine propre à remplacer la peine de mort, dont la suppression bouleverserait toute l'économie du système pénal et égarerait l'opinion du peuple. En y substituant la peine immédiatement inférieure (en France celle des travaux forcés à perpétuité), il serait aussi injuste de conserver en même tems cette dernière pour des crimes comparativement moins graves qu'imprudent de faire subir à toutes les peines à la fois une réduction proportionnelle. M. Mittermaïer voit dans la faculté accordée au jury, par la loi du 28 avril 1832, de déclarer qu'il y a des circonstances atténuantes, un moyen heureux de transition pour préparer l'abolition future de la peine de mort en France. En même tems cette disposition de la loi rendra au jury sa sincérité, puisqu'elle lui permet d'adoucir selon les circonstances la rigueur excessive de la loi sans recourir à son omnipotence, c'est-à-dire à un pieux parjure. En général, M. Mittermaïer rend hommage aux améliorations introduites dans notre justice criminelle par la nouvelle loi, tout en regrettant que la discussion des chambres qui l'a précédée ait été si faible, si peu digne du sujet, et que tant d'autres changemens que le Code pénal réclame, et qu'on était en droit d'attendre, aient été oubliés ou ajournés avec une négligence impardonnable. Un jugement semblable a aussi été porté sur cette loi, dans le *Journal pour la jurisprudence et les législations étrangères* que publient MM. Mittermaïer et Zachariae, par mon ami, M. Lagarmitte, dont la vive mais impartiale critique mériterait d'être reproduite en français.

La question du but de la société civile et de la mission du pouvoir est encore plus féconde en conséquences pour le droit criminel que celle de l'origine de l'État.

Si vous considérez l'État comme une institution pour l'amélioration et le progrès des hommes dans toutes les branches de leur activité, le pouvoir n'a plus seulement le droit de punir, il en a le devoir et l'obligation rigoureuse; toutes les actions immorales et irréligieuses, et non plus seulement celles qui portent atteinte à l'ordre public et aux droits des particuliers, rentrent dans le domaine de la justice criminelle; vous justifiez l'inquisition la plus illimitée et la plus arbitraire; vous faites

Digitized by Google

en fait, chacun a voulu, et combien, en droit, il a pu aliéner de ses droits naturels et primitifs. Le danger d'une pareille théorie est évident, puisque le consentement de chaque citoyen au contrat social et à ses clauses ne peut être prouvé, et que la distinction en droits aliénables et inaliénables ne peut être établie que d'une manière arbitraire. Il en est de même de la distinction des droits en acquis et en primitifs. Tout droit est à la fois l'un et l'autre dans un certain sens. Car, d'une part, il n'y a point d'état de nature, et le droit n'existe que dans la société civile, dans l'État; de l'autre, il n'est pas vrai de dire que chacun n'ait de droits que ceux que l'État lui confère. L'État ne crée aucun droit, mais il les protège tous.

L'idée fondamentale dans l'Etat est le maintien du droit et de l'ordre légal. Le but de l'État n'est donc point le perfectionnement de l'espèce, la réalisation des idées de l'humanité, mais la sécurité de la vie commune et l'éloignement des obstacles qui s'opposent au développement de ces idées. L'action du pouvoir doit être positive pour assurer le règne de l'ordre et de la justice, mais négative seulement pour rendre possible le progrès des facultés physiques, intellectuelles et morales de chacun, sans y contraindre personne.

Si je me fais un devoir d'indiquer le caractère politique de chaque professeur marquant, il était ici doublement important de ne point le négliger.

Le droit criminel, que M. Mittermaïer enseigne, est dans la liaison la plus intime avec les idées philosophiques sur l'État. Selon que la mission du pouvoir est plus ou moins étendue, selon que le droit de punir, comme tous les autres droits de l'État, comme l'État lui-même, dérive d'un principe différent, la liste des crimes, le genre et le degré des peines se modifient. Il est évident, par exemple, que si l'État ne doit pas son origine à un contrat, le droit de punir ne pourra reposer sur la fiction du consentement éventuel des citoyens à l'application de la peine en cas de transgression de la loi. L'argument de l'inaliénabilité de la vie humaine, par lequel, en France, beaucoup de publicistes et de criminalistes, entre autres M. Charles Lucas, attaquent la peine de mort, n'est donc qu'une pétition de principe, et le droit de la société d'infliger cette peine reste incontestable. Autre chose serait de constituer la justice de son application à tel crime spécial, lorsqu'il y a disproportion entre la faute et le châtiment; ou son utilité, soit qu'on la prodigue, soit

Digitized by Google

Sur ces deux questions capitales en politique comme en jurisprudence, l'opinion de M. Zachariae est partagée, avec quelques nuances qui tiennent à l'expression plus qu'au fond de la pensée, par son collègue, M. Mittermaïer, qui complète, si je puis ainsi m'exprimer, le triumvirat juridique de Heidelberg.

Connu de tous, décrié même chez plusieurs pour ses opinions libérales, M. Mittermaïer s'est fait remarquer parmi les membres les plus distingués de l'opposition constitutionnelle dans la chambre des représentans du grand-duché de Bade. En même tems il était appelé à préparer des projets de réforme sur la procédure civile, l'instruction criminelle, et le droit pénal. Le premier de ces projets a déjà été converti en loi. On se tromperait gravement en confondant M. Mittermaïer avec d'autres hommes dont il suit en général la ligne politique, sans partager leurs principes, avec M. de Rotteck, par exemple. Ce professeur de l'Université de Fribourg, dans son ouvrage du *Droit rationnel*, copie ou à peu près Rousseau et les auteurs qui ont traité chez nous du gouvernement constitutionnel; il déclame avec passion contre la féodalité, le moyen âge tout entier, le droit positif, et ce qu'on appelle en style de parti l'oppression et la tyrannie. M. Mittermaïer est plus calme, plus impartial, plus allemand pour ainsi dire; il respecte surtout beaucoup plus l'histoire, et s'il arrive à un résultat assez semblable, à un égal dévoucment au système constitutionnel, son point de départ est tout différent.

Selon M. Mittermaïer, la théorie du contrat social n'a qu'une valeur relative; elle a été utile, mais elle a produit le bien qu'elle devait produire, et il faut qu'elle disparaisse. L'État n'est point l'effet d'un contrat, mais un organisme vivant et nécessaire, un produit spontané de la nature. Rien n'est plus faux que de prendre pour point de départ un instinct ou un droit en dehors de l'État, et d'examiner ensuite combien,

---

posé et comme l'antipode de la doctrine sociale professée dans notre recueil? Non-seulement la théorie qui donne à la société, prise collectivement, la mission de procurer le bonheur de ses membres, le perfectionnement des générations nouvelles, et le progrès de la raison publique, suivant l'expression de la Convention (*Déclaration de juin* 1793), nous paraît séduisante; mais elle a encore à nos yeux le privilége d'être seule vraie; et, loin de la croire inapplicable, nous croyons que tous les progrès, toutes les découvertes, ont pour but de la réaliser.

(*N. des Éditeurs.*)

Digitized by Google

on se rappelle avec quel enthousiasme, quelle vive sympathie les Polonais ont été accueillis à leur passage en Allemagne, on comprendra que cette indifférence et ce blâme du professeur devaient causer quelque impatience. A peine le silence fut-il rétabli : « Je le répète, reprit-il, la révolution polonaise a été une révolution de l'aristocratie et pour l'aristocratie, non pour le peuple, comme le prouve la conduite de la diète de Varsovie dans l'affaire de l'affranchissement des paysans; et par cette raison, je n'ai pu en aucune manière m'intéresser au succès de cette révolution. » Nouvelle explosion de murmures. « Messieurs, dit froidement M. Zachariae, je vous plains si vous n'êtes pas encore assez hommes pour écouter avec calme une opinion différente de la vôtre. »

Quelque jugement qu'on porte sur les principes et les opinions de M. Zachariae, il faut rendre justice à la finesse et à la sagacité avec lesquelles il les conçoit et les expose, ainsi qu'à ce bon sens, à ce tact si précieux chez un savant Allemand qui traite des matières voisines de la philosophie, de ne point chercher l'originalité et la profondeur dans des propositions paradoxales ou dans une phraséologie bizarre et obscure : il aspire avant tout à être clair, positif et utile. Il faut reconnaître aussi que M. Zachariae sait écrire, tandis que le savant Allemand néglige généralement l'expression, et se ressent peu, dans l'emploi qu'il fait de sa langue, de l'immense impulsion littéraire que l'Allemagne doit au génie d'un Goethe, d'un Schiller, d'un Herder, etc.

Quand M. Zachariae combat le système qui fait dériver l'État et les pouvoirs sociaux d'un contrat, il soutient une opinion vulgaire en Allemagne. Il n'en est pas de même de cette autre qui limite l'action du pouvoir au maintien du droit, puisqu'elle est combattue par toutes les théories mystiques fort nombreuses et fort répandues, suivant lesquelles l'État a la mission beaucoup plus vaste d'opérer l'éducation et le perfectionnement de l'humanité. Dans ces systèmes le souverain est censé représenter la raison universelle, l'idée de l'harmonie, la puissance moralisante dans la société : théorie séduisante, si elle n'avait l'inconvénient un peu grave, il est vrai, d'être absolument inapplicable (1).

---

(1) Est-il nécessaire de faire remarquer que ces assertions empruntées par notre correspondant aux leçons du professeur Zachariae, et que l'on va encore retrouver plus loin dans l'analyse des leçons de M. Mittermaïer, sont tout à-fait l'op-

Digitized by Google

tiens, c'est leur exclusion même, qu'il faut se hâter de faire disparaître, si l'on ne veut pas en perpétuer les funestes effets. Un argument si simple et si péremptoire ne suffit pas pour vaincre d'étroites préventions. L'Allemagne a beau être savante, religieuse, morale; sous le rapport des idées politiques, des sentimens sociaux, des larges sympathies, de la vraie humanité enfin, la France peut s'enorgueillir d'une immense supériorité. Il est juste de reconnaître qu'il y a d'honorables exceptions parmi les penseurs allemands, mais le nombre n'en est vraiment pas considérable.

Qu'il me soit permis, pour achever de caractériser M. Zachariae, de relater deux petites scènes dont j'ai été témoin à son cours. Un jour le professeur avait pris pour thèse l'utilité de la diète germanique : c'était avant les derniers protocoles de Francfort. Il y avait là quelques grandes et fécondes idées à réveiller dans l'esprit d'une jeunesse avide de l'unité de l'Allemagne, pour qui une diète mieux constituée pourrait devenir un centre commun. Mais ce sont là questions du jour, questions brûlantes; M. Zachariae s'en tira par une plaisanterie. Il rappela d'abord que la diète avait protégé l'indépendance des divers états de la confédération, notamment celle du grand-duché de Bade contre les prétentions que la Bavière éleva à la mort du grand-duc Louis; puis les services que la diète avait rendus au commerce en réglant la navigation de plusieurs fleuves et rivières qui traversent des états différens, etc. Beaucoup de particuliers même ont eu à se réjouir des bons offices de la diète. Un exemple : l'électeur palatin avait contracté un emprunt, et le malheur voulut que l'électorat fût supprimé par suite des guerres de la révolution. Bade et la Bavière, qui, en définitive, s'en partagèrent les dépouilles, se renvoyaient poliment l'un à l'autre l'honneur de payer les créanciers, jusqu'à ce que la diète interposa son autorité et fit reconnaître les titres de ceux-ci. Moi-même, ajouta M. Zachariae, j'ai gagné de ce coup 800 florins. Ce que disant le très-honorable professeur élevait et agitait son bonnet (M. Zachariae porte un bonnet) en l'honneur de l'excellente diète de la confédération germanique.

Une autre fois M. Zachariae déclarait que, selon lui, une aristocratie était une mauvaise forme de gouvernement. Aussi, continua-t-il, n'ai-je pu prendre dès le principe aucun intérêt à la révolution polonaise..... A ces mots des murmures éclatèrent dans presque toute la salle. Quand

Digitized by Google

Tels sont les principes fondamentaux professés par M. Zachariae, et qu'il n'est pas possible de poursuivre ici dans toutes leurs conséquences. Je m'abstiens de les accompagner d'aucun commentaire. Il me suffit d'observer qu'ils me paraissent valoir la peine qu'on les médite, soit qu'il examine l'origine et le fondement du pouvoir, question que la révolution de juillet a remise parmi nous à l'ordre du jour, soit qu'il détermine le but et la mission de ce pouvoir et ses limites, autre question agitée plus vivement que jamais par le saint-simonisme ou à son occasion, sans que nous soyons arrivés sur ce point à une conclusion satisfaisante.

Dans son cours de droit public, outre la partie générale dont j'ai parlé jusqu'ici, M. Zachariae expose aussi le droit public de la confédération germanique, avec l'histoire et les sources du droit public de l'Allemagne, depuis l'origine jusqu'à nos jours.

C'est avec un vif plaisir que j'ai vu M. Zachariae, à l'occasion des droits dont les différentes communions religieuses jouissent en Allemagne, se prononcer, après une longue hésitation, comme il le dit lui-même, pour l'émancipation absolue des juifs. En Allemagne, l'État est chrétien, et l'établissement de Moïse est considéré moins comme une religion que comme législation. D'où il suit que les juifs sont un peuple étranger, vivant sous des lois particulières parmi les peuples chrétiens, et qu'ils n'ont point le droit de réclamer la qualité de citoyens dans l'État, qui les tolère, mais de la communion duquel ils sont exclus. C'est là un des côtés les plus déplorables de la civilisation d'ailleurs si avancée de l'Allemagne. Beaucoup d'hommes éclairés, et qui sur toutes les autres questions ont la prétention d'être les plus libéraux, ne peuvent vaincre leurs doutes et leurs scrupules lorsqu'il s'agit d'émanciper les juifs. On convient bien qu'il y a quelque chose à faire pour l'amélioration de leur position sociale; mais ce n'est pas un droit qu'on leur reconnaît, c'est une faveur qu'on fait dépendre d'un grand nombre de conditions préalables. Que les juifs commencent par se rendre dignes du bienfait qu'on leur réserve, et aptes à remplir les devoirs du citoyen, ce n'est qu'après qu'on pourra les admettre à l'égalité civile et politique. M. Zachariae répond avec raison que ce qui a le plus contribué à dégrader la nation judaïque, ce qui a empêché le développement d'une foule de qualités généreuses dont elle est capable, ce qui l'a retenue dans une séparation si tranchée et une hostilité sourde contre les chré-

Digitized by Google

à plusieurs; mais le pouvoir lui-même ne saurait dériver d'un contrat, parce qu'aucune convention ne peut établir d'autorité investie d'un droit de coaction absolu. Il n'existe pas un seul gouvernement à l'établissement et au maintien duquel tous les citoyens aient expressément consenti; et la fiction du consentement tacite conduit à de fâcheuses conséquences et à la dissolution de tous les liens sociaux. On présume le consentement des citoyens qui restent dans le pays, parce que les mécontens peuvent le quitter. Mais combien n'y en a-t-il pas qui sont de fait dans l'impossibilité de s'expatrier, dont le consentement est par conséquent forcé? Et s'il fallait que tous les mécontens émigrassent pour avoir le droit de se dire mécontens, ils achèteraient un peu cher ce droit; et puis combien resterait-il à la fin d'habitans dans le pays? Au reste, il faut convenir que plusieurs n'ont entendu par contrat social rien autre chose que la volonté de la majorité, et professent par conséquent, quoique sous un nom impropre, la théorie indiquée plus haut.

La cause de la naissance de l'état en démontre assez l'objet et le but, qui est de faire régner la loi juridique par l'établissement d'un pouvoir public. Les hommes doivent vivre dans l'état, afin que le droit y trouve un appui dans le pouvoir, et le pouvoir une règle, une direction dans le droit. L'on a souvent cru que l'état s'élevait et gagnait en dignité à mesure qu'on en étendait le but, sans songer que c'était restreindre d'autant la liberté légale des citoyens. L'état, il est vrai, est grandement intéressé au bien-être et à la prospérité du peuple, puisque la puissance de l'état en dépend. Est-ce à dire que l'état doive ou puisse se proposer pour but la satisfaction de tous les intérêts du peuple? L'homme, en tant que membre d'une société politique, ne peut avoir d'autre but que le règne de la justice, et, toutes les fois qu'il en dépasse les limites, il ne peut invoquer d'autre loi que celle de la nécessité. Mais cela n'empêche point que l'état ne produise une foule d'effets par l'influence qu'il exerce naturellement sur le développement de l'humanité; et ces effets sont comme autant de fins secondaires que la nature atteint au moyen de l'état, sans qu'elles rentrent pour cela dans le but véritable de celui-ci, dans la raison et la loi de son existence. Quant au but secondaire de l'état, il n'est d'ailleurs pas le bonheur des hommes, mais bien leur éducation par le développement de leurs facultés au milieu des luttes.

observation n'a rien de désobligeant pour les jeunes docteurs que je viens de nommer : ils remplissent une tâche utile en donnant une introduction raisonnée aux élèves qui se préparent à l'étude du droit positif. Mais autre chose est l'utilité de ces cours pour compléter un plan d'études, autre chose leur importance pour faire connaître l'état de la science en Allemagne.

HENRI KLIMRATH.

Heidelberg, ce 23 août 1832.

DE LA NÉCESSITÉ ET DES MOYENS DE CRÉER DES BANQUES DÉPARTEMENTALES.

Le développement de l'industrie en France rend chaque jour plus sensible l'absence des moyens d'échange, qui, en Angleterre et aux États-Unis, concourent si puissamment à la prospérité des travailleurs. L'utilité des banques commence à être généralement appréciée, et c'est surtout dans nos villes manufacturières que la fondation de ces centres de crédit est plus vivement réclamée. Aussi tandis que nos gouvernans semblent impassibles en présence de l'allanguissement du travail, des sociétés sont fondées dans nos départemens pour préparer, pour hâter la réalisation de ces puissantes associations financières, qui seules peuvent donner à l'industrie une impulsion que les relations actuelles du crédit ne peuvent lui offrir.

On nous communique, et nous nous empressons de publier ici l'extrait d'un travail sur cette matière importante, travail qui a été couronné par la *Société industrielle de Mulhouse*, et qui, par là même, acquiert un caractère de gravité. Notre opinion, quant aux principes qui en forment la base, est conforme à celle de son auteur, M. Émile Bères; il n'en est point de même quant aux moyens d'exécution, sur lesquels nous nous proposons d'exposer incessamment nos vues. Nous devons toutefois reconnaître que le système qui s'y trouve exposé serait,

Digitized by Google

s'il était réalisé, un progrès incontestable sur l'ensemble des moyens de circulation et de crédit dont le travail peut aujourd'hui disposer; à ce titre nous le recommandons à l'attention de nos lecteurs.

Pour donner quelque vie à l'agriculture, à l'industrie et au commerce si languissans de nos provinces, rien ne serait plus utile que de créer une banque par département : il n'en existe aujourd'hui que trois ou quatre hors Paris; et c'est vingt fois trop peu.

Quand on recherche attentivement les causes du malaise industriel et commercial de la France, on s'aperçoit bientôt qu'une des plus réelles d'entre elles réside dans ses moyens d'échange à la fois trop peu nombreux et pas assez économiques.

Mieux avisée que notre pays, l'Angleterre y a pensé depuis long-tems : aussi quelle masse d'affaires n'est-elle pas à même d'entreprendre, dans l'enceinte de son étroit horizon, lorsque nous, sur le plus vaste théâtre d'exécution, pouvons à peine nous remuer!

A ne considérer que le mouvement commercial de l'Angleterre, on croirait qu'elle a beaucoup d'or et d'argent, tandis qu'aucun état proportionnellement n'en a moins. Il y a à peine chez elle, en monnaie d'or et d'argent, 500 millions; mais en échange elle a près de deux milliards de papier de banque, milliards qui eux-mêmes donnent une valeur réelle à une masse incalculable d'effets de commerce : ils n'ont, il est vrai, qu'une assez courte échéance, mais pouvant se renouveler à l'aise, ils donnent ainsi une sûre et rapide impulsion aux affaires. Il est facile de voir combien par-là le producteur anglais a d'avantages sur les producteurs des autres contrées, forcés par les conditions d'un crédit restreint de fabriquer et de vendre pour ainsi dire, au jour le jour.

L'Angleterre est tellement pénétrée de l'avantage du papier de banque, qu'elle le livre à la circulation sans qu'il soit garanti par une réserve effective : il n'y a que la banque de Londres qui échange ses billets contre argent. Les banques de province n'y sont pas tenues; ce n'est sans doute pas plus sage, mais c'est ainsi établi, tant cette habile et active nation est pénétrée de l'immense puissance du crédit.

A l'exemple de l'Angleterre, les État-Unis ont porté une vive atten-

Digitized by Google

tion sur le système des banques, qui s'est développé chez eux avec une étonnante rapidité. Le nombre de ces utiles établissemens est aujourd'hui de trois cent trente, et leur capital s'élève à cinq cent soixante millions de francs.

Comment espérer de lutter avec quelque avantage contre ces peuples rivaux, si nous ne prenons au plus vite des armes égales aux leurs. L'établissement des banques a pour résultat évident de fournir un moyen d'échange plus prompt, plus commode, plus économique que l'or et l'argent.

Le transport du numéraire est fort coûteux, fort embarrassant : et lorsque la masse des affaires est grande, c'est dans la balance des profits d'une année un notable déchet. Il en coûte annuellement à l'État, pour le maniement de l'or et de l'argent qui passe dans ses caisses, la somme de trois millions. On est à même de juger par-là à quel chiffre doit s'élever cette même dépense dans le mouvement commercial de toute la France.

Une fois la nécessité de l'établissement des banques départementales bien constatée, nous devons arriver aux moyens d'exécution ; car n'émettre que des vœux serait ne vouloir qu'un bien à peu près stérile.

Le numéraire n'étant déjà que trop rare dans la plupart des départemens, le problème à résoudre est de créer des banques sans diminuer en rien celui qui déjà se trouve dans la circulation ; et comme il nous faut cependant un capital de garantie pour faire donner de la confiance aux billets à émettre, voici comment nous entendons qu'on devrait le former.

Le capital de garantie d'une banque est d'autant meilleur qu'il est réel, appréciable, encaissé, facilement négociable ; mais comme lorsqu'on lui connaît ces conditions, il est laissé presqu'en totalité dans les coffres de l'établissement, parce qu'on lui préfère les billets plus commodes à lancer dans la circulation, il n'est plus nécessaire dès lors qu'il soit en entier formé de valeurs monnayées.

C'est dire que nous voudrions que, dans chaque département, les citoyens comprissent assez bien leurs intérêts pour qu'ils fissent une masse de matières d'or et d'argent, s'élevant à 1,000 fr. par mille habitans : cette masse une fois faite, nous demanderions qu'une loi autorisât le gouvernement, au moyen d'un emprunt, à doubler le montant

Digitized by Google

du dépôt par des valeurs monnayées. Le capital de garantie ainsi établi, la banque se constituerait.

De cette manière un département de deux cent mille habitans aurait une banque avec un capital de 400,000 fr., ce qui permettrait d'émettre 800,000 fr. de billets; et plus tard, lorsque la confiance serait bien établie, il serait facile de porter cette émission à un tiers en sus, proportion que l'expérience a démontré être sans danger; car les engagemens des particuliers pris en échange du papier de banque ont une valeur positive.

Nous tenons à former la première masse du capital de réserve avec des matières d'or et d'argent, plutôt qu'avec des valeurs immobilières, parce que ces matières ont une valeur peu variable, que dans un moment pressant elles sont facilement réalisables, et enfin parce qu'en intéressant beaucoup de monde à la fondation de pareils établissemens, c'est les rendre de prime abord tout-à-fait populaires.

Ainsi, dans nos départemens aujourd'hui si languissans, en se privant pour un tems de quelques objets de luxe, ou même de quelques effets utiles, mais rarement indispensables, le négociant pourrait étendre son commerce, l'industriel accroître sa production, le propriétaire, aujourd'hui si gêné, voir monter le prix de ses denrées, et la classe ouvrière augmenter ses moyens de travail.

Quant au dépôt que nous demandons, il ne serait même pas gratuit, mais bien au contraire à tous égards fort profitable, puisque indépendamment de l'heureux résultat dont nous venons de parler, les déposans seraient les fondateurs de la banque, et qu'une fois les frais de gestion et les intérêts de la seconde partie du fonds social distraits, ils bénéficieraient de tout le reste.

Voici une évaluation approximative du revenu des banques départementales telles que nous les proposons.

Un département qui ferait un fonds social en matières d'or et d'argent de la valeur de 200,000 fr., recevrait du gouvernement un prêt de 200,000 fr. en valeurs monnayées. Avec ce capital de garantie de 400,000 fr., la banque émettrait 800,000 fr. de papier. Ce papier échangé dans l'année contre des effets, avec un escompte à 5 p. cent, rapporterait 40,000 fr. : ôtant de cette somme 10,000 fr. pour l'intérêt des 200,000 fr. empruntés, il resterait toujours 30,000 fr. à par-

Digitized by Google

tager entre les frais de gestion, quelques non-valeurs, et les déposans, fondateurs réels de la banque : ce n'est pas exagérer de penser qu'ils retireraient de leur dépôt au moins un intérêt de 10 p. cent. indépendamment de leur part des avantages généraux.

Quand bien même, dans le principe du moins, les déposans offriraient du numéraire à la place des objets d'or et d'argent, nous ne voudrions pas qu'on l'acceptât, tenant beaucoup à ce qu'on ne changeât rien aux moyens actuels de circulation, qui ne sont déjà que trop faibles; et l'on sait que le capital de garantie d'une banque est à peu près perdu sous ce rapport.

Pour ce qui est des dangers de perte, on doit peu s'en inquiéter, si l'on apporte quelque sagesse dans l'acceptation des effets présentés à l'escompte; et cela n'est point difficile: car dans les départemens on connaît fort bien, sans grandes recherches, la fortune foncière et mobilière, ainsi que les garanties morales des particuliers.

Si lors de la crise commerciale de l'Angleterre, en 1825, plusieurs de ses banques n'ont pu résister à la secousse, cela a tenu à ce qu'elles avaient escompté outre mesure et avec une légèreté impardonnable. En Angleterre, d'ailleurs, les banques de province n'ont été long-tems que des associations de six personnes au plus, et dès lors elles ne pouvaient être d'ordinaire que faibles, et souvent imprudentes dans leurs opérations.

Maintenant que le privilége de la banque de Londres n'est plus aussi étendu, il est présumable que les banques de province prendront une plus grande extension, et pourront acquérir une plus grande solidité. C'est en 1826 que, du consentement de la grande banque d'Angleterre, on leur a permis d'augmenter le nombre des sociétaires, pourvu que l'établissement fût situé à plus de soixante-cinq milles de Londres.

Les banques d'Écosse n'ont jamais été atteintes par le privilége de la grande banque; aussi reposent-elles sur des bases plus larges et plus sûres, et les donnons-nous plus particulièrement en exemple à notre pays.

Les billets de banques départementales, toujours remboursables à vue, seraient d'une valeur moindre que les billets de la banque de France; la plus grande partie serait de 100 fr.

Pour faciliter la formation de la première partie du capital de ga-

Digitized by Google

rantie, on pourrait l'établir par commune, sauf aux déposans à s'entendre sur la mise proportionnelle de chacun pour les intérêts.

Une retenue sur les bénéfices pourrait être faite, soit pour augmenter le fonds social, soit pour restituer l'une ou l'autre partie du capital de garantie.

Les banques départementales admettraient les effets à deux signatures lorsque ces signatures seraient de premier ordre; on en pourrait exiger un plus grand nombre lorsque les sûretés paraîtraient moins grandes.

Telles sont les principales conditions que nous proposons. Nous ne voyons pas qu'on puisse leur opposer de sérieux obstacles; et si nous ne nous trompons, les sacrifices que nous demandons ne sont nullement comparables aux résultats probables. La privation dans un ménage de quelques couverts d'argent, l'abandon momentané de divers bijoux, seraient largement compensés par l'aisance que procurerait dans nos départemens un capital circulant de plus de cent millions, lequel amènerait à son tour par la facilité du placement des effets une masse très-grande d'affaires.

La banque de France, avec un capital primitif de 90 millions, est arrivée à prêter plusieurs centaines de millions par trimestre, et à élever l'industrie et le commerce parisiens à la plus haute prospérité.

La banque d'Angleterre, avec un capital primitif de 30 millions successivement accru, a pu faire en moins d'un siècle une masse d'affaires presque hors de calcul, ainsi que des bénéfices énormes.

Il y aura sans doute à surmonter quelques défiances dans les provinces pour faire admettre couramment un papier en place d'argent; on s'y souvient encore avec effroi du sort des assignats: mais on comprendra bientôt, nous l'espérons, que ni le tems ni les cas ne sont plus les mêmes. L'acceptation d'ailleurs des billets de banque sera toujours libre; et ces billets eux-mêmes seront échangeables à volonté contre argent; et, puis, il faut se dire qu'une banque n'a pas la liberté d'émettre des quantités illimitées de billets comme la prenait la Convention. Quant à Law, il put aussi abuser de son système, puisqu'il opérait de connivence avec le gouvernement corrompu de son tems, et qu'alors, bien plus qu'aujourd'hui, le public était dans une complète ignorance de la science économique. Law émit de son papier pour 10 milliards,

Digitized by Google

et l'émission des assignats s'éleva jusqu'à la somme énorme de 45 milliards. On n'a certainement plus à craindre de nos jours un pareil abus du crédit public, non plus que ses déplorables résultats.

Pour ce qui est des hommes chargés de la direction des banques, il n'y a nul doute qu'il s'en trouverait de capables dans chaque département : on les prendrait dans les membres les plus notables du corps industriel et commercial. Le gouvernement pourrait d'ailleurs avoir un commissaire près de chaque banque, avec mission de veiller à l'exécution des réglemens.

Nous voudrions qu'indépendamment du fonds social, les banques départementales fussent autorisées à recevoir en compte courant tout l'argent que leur apporteraient les particuliers ; le plus petit capital ne serait pas ainsi oisif, ni exposé aux vols, aux incendies ; les ressources des banques seraient aussi plus grandes. C'est ainsi qu'opèrent les banques d'Écosse, qui, recevant chaque jour les rentrées des maisons de commerce et des simples particuliers, et acquittant leurs paiemens, les dispensent de tenir une caisse ; ce qui est une dépense et un grand embarras de moins.

La situation financière de l'Écosse est beaucoup moins embarrassée que celle de l'Angleterre, et nous sommes persuadés que cette différence tient surtout à l'habile organisation et au bon effet de ses banques. Par là on a sans cesse un état exact de sa situation sous les yeux, et c'est le plus sûr moyen de ne faire illusion ni aux autres, ni à soi-même : on n'a pas non plus à s'inquiéter de l'improbité de ses agens, et c'est un assez grand avantage.

D'après ce qui se passe ailleurs, on peut voir combien la création des banques départementales serait favorable à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, notamment sur les points éloignés de tous les grands centres de richesse et de crédit. Dans l'état actuel des choses, le plus grand propriétaire, le plus fort fabricant, l'industriel le plus laborieux et de la plus sûre moralité, peuvent, dans le plus grand nombre des localités, se trouver embarrassés par de légers besoins, tandis qu'en face d'une banque qui connaîtrait toute leur solidité, ils n'auraient nulle inquiétude à éprouver. Ce qui entrave si fort toutes nos industries, c'est que presque partout on ne sait, on ne veut faire des affaires qu'avec des écus. C'est tout-à-

Digitized by Google

fait l'industrie et le commerce à leur enfance ; il faut nécessairement que cet état de chose change.

Dans les départemens où il se trouve plusieurs villes importantes, on établirait des succursales de la banque départementale, comme on le fait en Ecosse. Ainsi il serait fort juste que Mulhouse, qu'Elbeuf, que le Havre, Saint-Étienne, et Baïonne, qui jouent un si grand rôle dans l'unité départementale, n'eussent pas à aller au chef-lieu pour faire leur profit des avantages du crédit.

La création des banques départementales devrait encore amener quelques modifications dans notre malheureux système de saisie immobilière, comme dans celui des hypothèques. Il ne serait pas mal non plus que les créances des banques fussent assimilées aux créances privilégiées de l'art. 2,101 du Code civil : et ceci, nous le demandons moins dans l'intérêt des banques que dans celui des emprunteurs ; car plus ils offriront de sûretés, plus le crédit qu'ils solliciteront leur sera facile et peu coûteux.

Nous laissons avec intention de côté les questions de détail ; ce n'est point ici le lieu de les discuter.

Quant aux points essentiels que nous aurions pu omettre, nous prions les hommes habiles et d'expérience, auxquels nous nous adressons, de les suppléer.

Émile Bères, *du Gers*.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS.

ÉTATS-UNIS.

96. The life of Gouverneur Morris. — *Vie de Gouverneur Morris*, avec un choix de sa correspondance et de ses divers écrits, relatifs à la révolution américaine, à la révolution française, et à l'histoire politique des États-Unis, par Jared Sparks. 3 vol. in-8°. Boston; publié par Gray et Bowen; 1832.

Gouverneur Morris est une de ces illustrations politiques, une de ces ames pures, énergiques, infatigables, dont les patriotiques efforts ont conquis et assuré l'indépendance de l'Amérique du Nord. Sa vie a été pleine et diverse, comme celle de tous les hommes forts qui arrivent sur la scène du monde politique dans une époque mûre pour de grandes choses; et ses écrits sont variés, décousus comme les momens de sa vie, dont ils sont pour ainsi dire la trace solide. Ce n'est point un écrivain de profession, ni même un homme qui songe à laisser en passant une œuvre littéraire : comme ses compatriotes et contemporains Washington, Franklin, etc., Morris, toujours rappelé dans le domaine d'une vie réelle et agitée, n'a pu laisser aucun ouvrage de longue haleine. C'est tout simplement un ministre d'état qui fait des lettres officielles; un

Digitized by Google

observateur qui consigne des faits et des anecdotes dans un Mémorial pour soulager son esprit, et qui correspond avec des amis sur les événemens du jour. Mais aussi il y a là pour les historiens des deux mondes, une chronique inépuisable, une foule de réflexions neuves ou prophétiques, à consulter et à méditer. L'intérêt tout particulier de ces documens ne surprendra point lorsqu'on saura que Morris, comme Lafayette, vit s'accomplir les deux révolutions qui, sur chacun des hémisphères, sont les plus pleines d'avenir dans les temps modernes; qu'après avoir été acteur influent dans celle qui délivra sa patrie, il fut spectateur demi-actif de la nôtre, en qualité de ministre des États-Unis auprès de la cour de France, et que, présent à l'ouverture des états-généraux, il entendit aussi le roulement de tambours de Santerre, et ne quitta la France qu'en 1794.

C'est donc surtout à titre de témoin oculaire et compétent de notre révolution que Morris mérite l'attention des historiens et des publicistes français. Sans doute la révolution française est suffisamment jugée dans ses grands résultats philosophiques et dans ses conséquences politiques les plus éloignées; mais sous le rapport de la morale individuelle contemporaine et des détails dramatiques, il était permis de désirer la contradiction ou la sanction éclairée et plus calme d'une voix extérieure. Il était bon et curieux qu'un étranger, un des pères de l'indépendance américaine vînt raconter les faits à sa manière, opposer le contraste de son point de vue, de ses mœurs, voire même de ses préjugés, à tant d'appréciations sorties de deux moules uniformes d'idées, de passions et d'intérêts ennemis.

Mais avant de faire connaître par des citations les écrits et les jugemens de Morris sur la France révolutionnaire, nous devons donner pour ainsi dire l'itinéraire de son existence politique, et nous attacher à montrer quelles passions dominaient en lui, dans quel milieu il vivait ou aimait à vivre, enfin les motifs qui ont dû modifier particulièrement ses opinions et inspirer ses actes.

Gouverneur Morris naquit près de New-York, en 1752, dans une terre de sa famille, nommée Morrisania. Il se livra de bonne heure à l'étude des lois, et, à peine âgé de vingt ans, il fut reçu procureur public. Actif, laborieux, ambitieux, et doué d'une élocution agréable, déjà à cet âge il avait la réputation d'homme éloquent, expérimenté et

Digitized by Google

supérieur. Sa famille jouissait depuis un siècle d'une grande influence dans ce comté, et avait produit des hommes remarquables par leur sagacité, leur talent de discussion et leur puissance de dialectique; à ces qualités héréditaires, Morris joignait plus d'esprit, plus d'éloquence, et une plus grande mobilité de caractère. Il eut toute sa vie un penchant prononcé pour les mathématiques, et ses connaissances dans leurs branches d'application lui furent grandement utiles pour ses opérations financières et commerciales; car, bien que, comme nous le verrons, Morris ait rempli une longue mission diplomatique, et ait long-tems respiré l'atmosphère des cours de la vieille Europe, il n'en fut pas moins toute sa vie un *homme d'affaires*, dans le sens le plus vulgaire. C'est au commerce et au ménagement éclairé et industrieux de sa terre qu'il dut une assez brillante fortune.

Tandis que Morris ne songeait qu'à se distinguer dans la carrière de la magistrature civile qui lui était ouverte, un grand événement se préparait. Le moment solennel de la séparation définitive de la mère-patrie approchait : Morris fut appelé, par l'élection populaire, au premier congrès provincial de New-York, en 1775, et continua d'y siéger dans les diverses transformations que ce corps dut subir sous les noms de congrès, de convention, et de comité de sûreté.

Bientôt, en janvier 1778, il fut envoyé au congrès continental, et, le jour même de la vérification de ses pouvoirs, il fut nommé membre d'un comité important. Il n'avait pas vingt-six ans lorsque le congrès l'honora de cette grande marque d'estime. Pendant la guerre de l'indépendance, Morris prit la plus grande part aux pourparlers qu'entraînaient les propositions des généraux anglais; il assista à toutes les transactions, et quand vint la paix, c'est lui qui fut chargé d'en rédiger le traité. C'est lui aussi qui élabora la forme de la constitution de l'état de New-York : c'est encore lui qui prépara les instructions de Franklin, lorsqu'il vint en France dans le but d'obtenir de notre gouvernement des secours financiers nécessaires au triomphe de l'indépendance. Enfin c'est lui qui plus tard, en 1787, rédigea la constitution américaine, qui passe pour un modèle de clarté et de précision.

Après avoir été réélu deux fois, et avoir passé deux ans au congrès, au milieu de travaux sans relâche, Morris n'obtint plus le suffrage de

Digitized by Google

ses commettans. L'un des motifs principaux de cet abandon paraît avoir été le désir qu'on lui supposait avec raison d'obtenir une mission étrangère. On lui faisait aussi un crime de passer généralement pour aimer la société et le relâchement, la gaieté et les plaisirs. Il devint alors simple citoyen de Pensylvanie, et s'établit avocat à Philadelphie, en 1780. Mais sa place n'était point là; en 1781, il fut nommé surintendant des finances : il venait précisément d'écrire, sur les finances et sur le système monétaire des États-Unis, des brochures qui avaient fait grande sensation. L'un de ses premiers actes fut alors de proposer le plan de *la banque de l'Amérique du Nord*, banque qui fut instituée par le congrès, et qui contribua beaucoup à élever le crédit public et privé : Morris remplit cet office pendant trois ans et demi, au grand avantage du pays.

En 1787, c'est-à-dire sept ans après avoir quitté le congrès, il fut délégué par l'État de Pensylvanie pour siéger à la *Convention* chargée de donner une constitution aux États-Unis.

Pendant cette première période de sa vie politique, Morris est partout et aide à tout : il est dans les traités, dans les camps, dans les débats parlementaires et dans la haute administration; ami des premiers chefs civil et militaires de ce nouveau peuple, il correspond avec tous les grands acteurs de la guerre d'indépendance. On comprendra donc combien ceux de ses écrits qui se rapportent à cette partie de sa carrière sont des sources authentiques, et peuvent faire autorité pour l'histoire.

Depuis long-tems Morris nourrissait le désir de voyager en Europe. Il partit enfin pour la France, où l'appelait d'ailleurs une affaire commerciale en litige, au succès de laquelle étaient attachés sérieusement des intérêts dont il était solidaire. Morris se proposait aussi de visiter la Hollande et l'Angleterre. Washington lui donna des lettres d'introduction pour chacun de ces pays, et Morris arriva à Paris, le 3 février 1789. On y préludait à la révolution. C'est alors qu'il commença à consigner dans un journal courant les événemens politiques dont il était témoin et les impressions qu'il en recevait. Ce journal remplit une grande partie de l'ouvrage que nous annonçons. Il ne pouvait manquer d'être intéressant : l'auteur puisait aux plus hautes, sinon aux meilleures sources; et s'il n'interprète pas aussi souvent bien les faits qu'a droit

Digitized by Google

de l'exiger une saine et haute philosophie de l'histoire, du moins les connaissait-il et les racontait-il toujours dans leurs véritables circonstances. Admis et recherché dans les cercles de la noblesse et de la cour, et souvent cité par eux comme un oracle, Morris dut, comme nous le verrons bientôt, empreindre chaque chose de la teinte aristocratique. En janvier 1790 Morris, ayant reçu des pouvoirs exprès de Washington, fit un voyage à Londres dans le dessein d'amener un traité de commerce entre les États-Unis et l'ancienne métropole. Il vint six mois après à Paris, où la révolution poussait toujours en avant. « Ses tendances aristocratiques à l'égard de la cour de France, dit son biographe, n'avaient point diminué pendant son absence. » Morris fit de nouveau deux voyages très-courts à Londres en 1791 et 1792. Jusque-là toutefois, il n'avait eu encore aucun caractère politique auprès du gouvernement français; mais tandis qu'il était encore à Londres, le sénat, à la majorité de cinq voix seulement, le nomma, le 12 janvier 1792, ministre plénipotentiaire des État-Unis auprès de la France. Au retour de Morris à Paris, le bruit courut dans les cercles politiques que le cabinet français refuserait de le reconnaître en cette qualité, à cause de ses relations et de ses antécédens aristocratiques. Brissot, dans son journal, venait d'insinuer que Morris était allé à Londres de la part de la cour pour contrarier la mission que l'évêque d'Autun (Talleyrand) y remplissait alors au nom ou dans l'esprit de l'assemblée constituante. Néanmoins, Morris fut présenté au roi le 2 juin 1792. Depuis cette époque, jusqu'au mois d'août 1794, il resta à Paris en cette qualité : il fut alors remplacé par M. Monroe, sur la demande et par représaille du gouvernement français contre celui des États-Unis, qui avait demandé le rappel du ministre de France auprès du président américain. Remarquons ici que Morris, avant et surtout après la mort de Louis XVI, ne fut jamais bien vu des ministres patriotes et des hommes nouveaux : ce qui ne l'empêcha point, seul entre tous les ambassadeurs étrangers, de rester à son poste pendant la terreur. Morris cependant fut plus d'une fois en danger, et un jour même il fut arrêté comme n'étant pas muni d'une *carte de citoyen*. Les autorités municipales, contre le droit des gens, violaient sa demeure par des visites domiciliaires et des perquisitions révolutionnaires. Cependant il traversa heureusement cette époque si difficile, et sut ménager aux deux pays les avantages de la paix.

Digitized by Google

Morris quitta définitivement Paris et la France le 12 octobre 1794, mais il ne se rendit point immédiatement en Amérique. Pendant trois ans il parcourut l'Europe. Il alla d'abord en Suisse, où il vit en passant les illustres habitans de Coppet, Necker et madame de Staël; puis en Allemagne, et de là en Angleterre, où il vit Pitt et le roi. Il revint encore sur le continent, il alla à Vienne, et là il essaya de délivrer Lafayette de sa captivité d'Olmutz. Enfin, le 14 octobre 1798, Morris fit voile de Hambourg pour New-York.

Peu de tems après, en 1800, il fut choisi par la législation de New-York pour une place vacante au sénat des États-Unis. Mais, en 1803, un changement ayant eu lieu dans le personnel de la législature, il ne fut plus réélu : ce fut là la dernière scène de sa vie politique. Rentré dans la vie privée, il passa le reste de ses jours à Morrisania, où une grande fortune, de nombreux amis, une belle campagne lui assurèrent plus de bonheur qu'il n'avait osé espérer. Il mourut le 16 novembre 1816, à l'âge de soixante-cinq ans. Morris, de sa retraite, correspondait encore assez activement, et il s'occupa dans les six dernières années de sa vie du canal Érié, et de plusieurs autres travaux semblables.

Ce serait ici le lieu de citer, et surtout de citer sur l'histoire de la révolution française. Nous allions nous proposer cette tâche, lorsque la lecture d'un article de la *Revue britannique* sur ce même ouvrage est venu nous imposer en même tems l'obligation de rétablir sur plusieurs points la vérité qui semble avoir été altérée à plaisir. Ce que cette Revue a imprimé sous le nom de Morris a été apprêté et concerté dans une intention si évidente d'hostilité contre la révolution française et les générations qui l'ont accomplie, et traduit avec tant d'infidélité et de mauvaise foi, que, notre sujet nous y conduisant, nous ne pouvons nous empêcher de relever, sinon toutes les erreurs, au moins celles qui ont le plus de saillie et de portée. Sans insister davantage sur ce qu'il y a de peu loyal dans l'esprit de dénigrement qui caractérise l'article dont nous parlons, nous allons passer tout de suite à la preuve de ce que nous avons avancé.

Ami de Francklin, de Washington, de Lafayette et de Jefferson, dit la Revue britannique, *un tel homme ne peut être soupçonné de partialité en faveur des classes aristocratiques.* — Sans doute il

Digitized by Google

fut l'ami de ces hommes populaires; mais ce qu'on ne dit pas, et ce qui serait ici décisif, c'est qu'il fut l'ennemi de leurs opinions, et ne fut nullement populaire dans son pays; au dire de son biographe, qui certes lui est assez favorable d'ailleurs, on peut le ranger parmi les *ultrà-fédéralistes*, c'est-à-dire parmi ces hommes qui sont aussi *aristocrates* qu'on peut l'être sans danger dans une république naissante.

A cet égard les preuves ne manquent point: « A la convention, dit » M. Madison, Morris fut loin d'incliner pour le côté démocratique. Il » proposa un sénat à vie, qu'il regardait comme essentiel à la stabilité » et à l'énergie d'un gouvernement capable de protéger les droits de la » propriété contre l'esprit de démocratie. Il désirait que le poids de la » richesse balançât celui du nombre..... »

Les procès-verbaux de la convention confirment ce qu'avance Madison. On y voit Morris s'avouer le partisan d'un gouvernement fort; mais il admet que la *tendance aristocratique de la richesse* doit être conservée..... Il veut un sénat à vie composé d'hommes possédant de grandes propriétés, et dont l'orgueil concoure à assurer leur *stabilité* et leur esprit de conservation; il demande que les places vacantes du sénat soient remplies par le pouvoir exécutif, et enfin il s'oppose à la proposition tendant à exclure les sénateurs des emplois publics. Et maintenant si nous disons au lecteur que Morris, en France, partageait à peu près les opinions du parti appelé *monarchien*, et dont Mounier, Lally-Tollendal, etc., furent les chefs, il trouvera cela tout naturel, et il pensera que Morris était conséquent avec lui-même.

Mais s'il fallait des preuves plus directes du faible de Morris pour les *distinctions aristocratiques*, il nous le révélerait lui-même à merveille, lorsque au terme de sa vie on le voit mettre cette clause dans son testament: «Mais, dans le cas où ma femme n'aurait rien statué à cet » égard, je donne alors mon bien à Louis Morris-Wilkins, fils de ma » sœur Isabelle, *à condition* qu'il quitte le nom de Wilkins, et porte le » *nom* et LES ARMES de Morris. »

Et puis Morris ne trahit-il pas tout d'un trait la physionomie politique qu'il revêtira parmi nous, lorsqu'il dit, dans un discours préparé pour être lu par Louis XVI à l'assemblée constituante. « La raison et » le bonheur se trouvent dans un *juste-milieu*. »

Évidemment tout ce qu'un tel homme dira en politique sentira l'a-

Digitized by Google

mour des dictinctions factices, et il suffirait de le transporter en idée parmi nous en 1832, pour en faire un franc doctrinaire et le partisan naturel des opinions que croit défendre la *Revue britannique :* mais cela ne prouve pas du tout qu'il ne puisse être *soupçonné de partialité en faveur* d'une certaine *aristocratie* renouvelée.

La *Revue* est d'autant plus aveugle de ne point le reconnaître, qu'elle a traduit elle-même ces lignes : « Je cherche à inculquer à La-
» fayette mon *opinion* sur les dangers qu'entraînera la *chute de la no-*
» *blesse* et sur la nécessité de ne pas *détruire toute aristocratie.* »

Nous allons maintenant, tout en citant ce que Morris dit de plus saillant sur la révolution, continuer à apprécier la méthode employée par la *Revue britannique.* La tendance générale des opinions de Morris nous étant connue, nous nous expliquerons facilement ses jugemens; nous comprendrons comment «dès le premier jour de son arrivée en
» France, Morris montra très-peu de cordialité et de sympathie pour les
» *révolutionnaires;* pourquoi, bien que plusieurs de ses liens d'amitié
» fussent parmi les chefs de ce parti, ses affections prirent bientôt une au-
» tre direction, et ses intimes furent principalement dans la liste de
» ceux qui voulaient seulement une réforme modérée de l'ancien régime,
» mais qui repoussaient les projets et les principes révolutionnaires;»
enfin nous avons la clé de ses opinions, de ses conseils et de ses actes.

Voici quelques exemples des jugemens de Morris sur les hommes et sur les choses, avec leur interprétation par le traducteur :

« 6 juin. — A dix heures je vais souper avec madame de Fla-
» haut . . . . . L'évêque d'Autun (Talleyrand), qui fait
» partie de notre société et qui est l'intime ami de madame de Flahaut,
» me paraît un homme rusé, fin, ambitieux, froid et malicieux. Je ne
» sais pourquoi une opinion si désavantageuse pour lui s'est formée
» dans mon esprit : mais elle est telle, et je ne puis l'empêcher. »

La *Revue* se contente de dire : « Hier, chez madame de Flahaut,
» j'ai rencontré M. de Talleyrand, évêque d'Autun. Sa physionomie
» m'a semblé celle de la finesse, de la malice et de la froideur.» L'*ambition* était de trop pour la *Revue.* A propos de ce personnage, Morris écrivait ailleurs : « J'ai lu les mémoires de Talleyrand, dans lesquels
» j'ai trouvé quelques vérités et beaucoup de faussetés. Tout y est exa-
» géré, même sa richesse et ses talens. Son caractère aussi y est mal dé-

Digitized by Google

» peint. Il n'a pas, à vrai dire, de penchant criminel, quoique certaine-
» ment il reste neutre entre le vice et la vertu. Il est plutôt juste qu'in-
» juste, et n'accomplirait pas, je pense, un grand crime. » (Page 232, IIIe vol.)

« 12 juin. — M. Jefferson a été à Versailles. Le *tiers* a requis la no-
» blesse et le clergé de se joindre à lui, et de s'occuper des affaires pu-
» bliques ; ce que la noblesse a rejeté avec emportement. Il considère les
» affaires de ce pays comme étant dans une situation très-critique. Elles le
» sont effectivement : mais l'autorité royale a encore un grand poids ; et si
» elle vient en aide aux ordres privilégiés, elle peut encore prévenir
» leur destruction. Cependant lui et moi nous différons dans notre sys-
» tème politique. Avec tous les meneurs de liberté de Paris, il désire
» l'abolition des *distinctions d'ordres*. Combien de telles opinions sont
» raisonnables, quant aux sociétés en général, c'est ce qui, je pense,
» est extrêmement problématique. Mais quant à cette nation, je suis
» sûr qu'elles sont fausses et qu'elles ne peuvent aller à bien. »

La *Revue* dit : « M. Jefferson, qui arrive de Versailles, considère
» la situation de la France comme infiniment périlleuse. Je suis de son
» avis, mais je suis loin de penser comme lui que l'abolition des *dis-*
» *tinctions sociales* puisse être utile à la France. La *nature humaine*
» *me semble répugner à cette prétendue égalité*. Quant au pays où
» je me trouve, il ne faut qu'*un peu de bon sens pour reconnaître*
» *que cette égalité lui convient moins qu'à tout autre, et pour en*
» *prévoir les dangereuses conséquences.* »

Mais c'est surtout dans la traduction d'une lettre à Washington que la *Revue* se permet des licences sans pareilles. Après avoir écrit en titre : *A Georges Washington* (29 *avril*), la *Revue* élague des passages, des paragraphes entiers de cette lettre, et vient y en ajuster d'autres qu'elle extrait de trois lettres différentes écrites à d'autres personnes, laissant croire cependant que toute cette rapsodie est adressée à Washington. Comme cette lettre est une des plus intéressantes du recueil de Morris, nous la citerons en partie :

« *A Georges Washington*, Paris 29 avril 1789. — Cher monsieur,
» J'ai eu le plaisir de vous écrire une petite lettre, le 3 de ce mois.
» Depuis lors, M. de Lafayette est de retour de sa campagne politique
» en Auvergne, où il a obtenu le plus grand succès. Il avait contre lui

Digitized by Google

» les préjugés et les intérêts de son ordre et l'influence de la reine et » des princes (excepté le duc d'Orléans); mais il était trop capable pour » ses concurrens. Il a rempli le rôle d'orateur avec autant d'éclat que » toujours il remplit celui de soldat, et il est à présent aussi envié et » haï que son cœur peut le désirer. *Il est aussi fort aimé de la na-* » *tion, qui le regarde comme un des principaux défenseurs de ses* » *droits.* »

De tout cet alinéa, la *Revue* se contente d'extraire les quatre lignes suivantes : « M. de Lafayette vient de jouer son rôle d'orateur avec au- » tant d'éclat et de succès qu'il a joué celui de soldat. Il est aussi envié » et aussi haï que son *ambition* peut le désirer. »

Comme s'il était défendu de louer M. Lafayette, la *Revue* laisse tomber quelques points à la place où Morris dit : « *Il est fort aimé de* » *la nation.* » Et puis nous ne savons par quel malheureux hasard, lorsqu'il s'agit de Lafayette, la *Revue* vient mettre l'*ambition* où le texte met seulement le *cœur*, tandis que dans le portrait de Talleyrand, comme nous l'avons fait remarquer, elle biffe l'*ambition*, laquelle néanmoins est bien écrite en toutes lettre : *ambitious.*

Cet amour de la *Revue* pour une puissance *déchue* éclate partout dans son article. Par exemple, si Morris consigne dans son journal, relativement à Lafayette : « *Je lui dis que quant à lui-même sa position* per- » sonnelle est très-délicate ; » la *Revue* traduit : « Quant à vous, votre » position est délicate : *elle est dangereuse, parce qu'elle est fausse,* » et pourtant Morris ne dit pas un seul de ces derniers mots.

En général, Morris est tout autre dans ses lettres que dans son journal : ici il est satirique, exagéré; dans sa correspondance il est sérieux, et paraît se rapprocher de la vérité. On pense bien que si la *Revue* veut peindre une notabilité révolutionnaire, elle s'adressera au journal : c'est ainsi qu'elle y prend sur Necker, sur madame de Staël, etc., des jugemens singulièrement mitigés ou démentis ailleurs. En 89, « madame » Necker est une femme virile, M. Necker a tout l'air d'un négociant, » et le velours brodé dont il est couvert jure singulièrement avec sa » tournure de comptoir. Une solennité affectée qui se répand sur toutes » ses actions a l'air de dire : *Voyez, je suis un grand homme.* Je se- » rais fort étonné si cela était; ce doit être un homme laborieux, et rien » de plus. »

Digitized by Google

J'en suis fâché pour Morris, et plus encore pour la *Revue*, mais en 90 notre diplomate écrit à Georges Washington : « C'est un *homme de* » *génie* (Necker), et sa femme une femme de sens : mais ils manquent » tous deux de talent, ou du moins des talens d'un grand ministre. »

Nous nous contenterons maintenant d'extraire du journal ou des lettres de Morris un petit nombre des passages les plus propres à montrer sous quel point de vue il envisageait cette époque à jamais mémorable, et avec quelle espèce d'instinct de divination il a pressenti et prophétisé la plupart des grands événemens.

Voici d'abord la suite des fragmens de sa lettre :

A Georges Washington, 25 avril 1789. . . . . « Les » élections sont terminées par tout le royaume, excepté dans la capi- » tale; et d'après les instructions données aux représentans (par les » *cahiers*), il paraît que certains points sont universellement demandés, » lesquels, s'ils étaient accordés et garantis, rendraient la France parfai- » tement libre quant aux principes de la constitution. Je dis quant aux » *principes*, car il faut au moins une génération pour en rendre la pra- » tique familière. Nous avons, je pense, de bonnes raisons pour dé- » sirer que les patriotes réussissent. Le besoin généreux qu'un peuple » libre doit éprouver de propager la liberté, l'émotion de gratitude » qu'on ressent au bonheur d'un bienfaiteur, et le grand intérêt que » nous avons personnellement à voir ce pays libre et puissant, tout con- » court à ne faire de nous rien moins que des spectateurs indifférens....

» Les élémens pour une révolution dans ce pays sont presque nuls. » Chacun avoue qu'il existe une dépravation complète; mais cette as- » sertion générale ne peut en faire comprendre le degré à un Améri- » cain. Nulle figure de rhétorique, nulle expression, quelque énergique » qu'elle soit, ne peut en donner l'idée. Il faudrait citer cent anecdotes, » cent mille exemples, pour faire concevoir l'extrême corruption de la » masse. Sans doute il y a des hommes et des femmes grandement, » sincèrement vertueux, et j'en connais pour ma part un grand nombre, » mais ils font exception et restent dans l'ombre. . . . . .

» Je vous avoue que je ne suis pas sans quelque crainte en voyant » certain principe funeste prévaloir dans tous les rangs. Je veux parler de » cette complète indifférence pour le mépris des sermens. L'inconstance » est tellement mêlée à leur sang, pénètre tellement jusque dans leurs

Digitized by Google

» os; elle est si essentielle à ce peuple, que quand un homme de haut » rang et d'importance rit le lendemain de ce qui la veille faisait sa » croyance, on considère cette conduite comme étant dans l'ordre na- » turel des choses. La consistance est un phénomène; jugez alors de ce » que vaudrait une république, si jamais elle était proposée et adoptée.

» La grande majorité du bas peuple n'a pour religion que ses prêtres, » pour loi que ses supérieurs, pour morale que son intérêt. Ce sont ces » créatures qui, guidées par des hommes égarés, s'en vont maintenant » sur la grande route de la liberté. Le premier usage qu'ils en font, » c'est de former des insurrections de toutes parts pour le manque de » pain. . . . . »

« *A Washington*, Paris, 23 octobre 1792. . . . . La France » a pour alliés naturels toutes les nations soumises au despotisme; » mais, par cette raison même, elle a un ennemi mortel dans tous les » rois. Si, comme il se peut très-bien, la coalition tenait ferme jusqu'au » printems prochain, elle aurait d'ici là un grand nombre d'auxiliaires, » et je serais grandement trompé si la nation française faisait encore » d'aussi grands efforts que ceux qu'elle fait maintenant. Dans toutes » les questions politiques le caractère des nations doit être considéré; » or celui de la France fut toujours une inconstance enthousiaste. On » s'y lasse vite de toute chose. Les Français adoptent sans examen et » rejettent sans motifs suffisans. Les voici maintenant avec leur répu- » blique, et demain ils adopteront peut-être avec acclamation une » autre forme de gouvernement; mais qu'ils adoptent une bonne forme, » ou que, l'ayant adoptée, ils y adhèrent, c'est ce que je ne crois » point. . . . . »

« *A Georges Washington*, 18 octobre 1793. . . . . Quelles » que puissent être les destinées de la France dans un lointain ave- » nir, et en mettant de côté les événemens militaires, il semble » évident qu'elle doit bientôt être gouvernée par un *seul despote*. Si » elle y arrivera par l'intermédiaire d'un triumvirat ou de quelque » autre *petit corps*, cela est encore incertain. Je pense cependant » qu'oui. Une grande et terrible crise semble imminente. . . . . »

Ce *despotisme d'un seul* revient sans cesse à la pensée de Morris: elle le préoccupa dès l'aurore de la révolution, et on la retrouve partout dans ses écrits. Remarquons ici que Morris ne comprit cependant point

Digitized by Google

la mission civilisatrice de Bonaparte. Il le regardait comme un fléau. Le 29 avril 1813, il écrivait à Harrison Gray Ortis : « Tout ce qui » peut contribuer à décréditer et surtout à détruire la puissance de Bo- » naparte est selon moi un bienfait, et doit être un sujet de joie » pour le monde. » Et le 22 juin 1815, lorsqu'il s'agissait de com- » battre de nouveau le géant ressuscité, il disait à Kingsbury : « Ceux » qui, comme Napoléon, méconnaissent la loi, doivent, comme Na- » poléon, être mis hors la loi. » Il paraît même que dès 1797, il voyait déjà à regret les succès militaires du grand capitaine. « Ceux qui » savent ses tendances politiques (dit son biographe, lors de son séjour » à Paris), et son parfait mépris, en théorie comme en pratique, pour » le nouveau système qui régissait la France, ne seront point surpris » qu'en Allemagne ses sentimens aient été favorables aux alliés, et » qu'il se soit *lamenté* avec eux des succès de Bonaparte en Italie, et » de Moreau sur le Danube. »

Nous terminerons ces citations par l'une des lettres les plus remarquables de Morris :

« *A Georges Washington*, 22 novembre 1790 . . . . . Un » tel état de choses ne peut durer; mais quand finira-t-il? Ici un vaste » champ est ouvert aux conjectures. On ne peut déterminer quelle » somme de misères sera nécessaire pour faire changer la volonté du » peuple; et notre courte vue ne peut découvrir quelles circonstances » la Providence peut mettre en jeu pour imprimer une autre direction » à cette volonté. Nous ignorons également quels talens surgiront qui » saisissent ces circonstances, qui influencent cette volonté, et surtout » qui modèrent la puissance dont elle dispose. Une seule chose est » presque certaine; c'est que la glorieuse opportunité est perdue, et que » (pour l'instant du moins) la révolution est manquée. Parmi ces consé- » quences, nous pouvons cependant trouver des élémens de prospérité fu- » ture. Telles sont, 1° l'abolition des différens droits et priviléges qui, » tenant les provinces isolées, occasionaient une foule de taxes diverses, » augmentaient les dépenses de perception, mettaient obstacle aux » utiles communications du commerce, et détruisaient cette unité de » système de la justice distributive qui est une des bases obligées du » bien-être social.

» 2° L'abolition de la tyrannie féodale, par où la possession de la pro-

Digitized by Google

» priété réelle est simplifiée, la valeur réduite en argent, la rente plus » exactement fixée, et l'estime qui reposait sur l'oisive vanité ou sur un » goût fantasque et dédaigneux est détruite.

» 3° L'extension du commerce à ces vastes possessions tenues en main- » morte par le clergé, qui conférait de grandes richesses comme récom- » pense de l'oisivité, tuait toute ardeur d'entreprises, et contrariait cette » active industrie qui augmente le fonds de la richesse nationale.

» 4° La destruction d'un système de jurisprudence vénale qui, s'arro- » geant une espèce de *veto* législatif, faisait reposer l'orgueil et le privi- » lége d'un petit nombre sur la misère et la dégradation des masses.

» 5° Au-dessus de tout, la promulgation et la propagation de ces » principes de liberté qui feront, j'espère, le bonheur des hommes, et » relèveront la noblesse de l'ame quand l'écume et la vapeur métaphy- » sique aura été dissipée. La crainte de voir renouveler cet esprit de » terreur inspirera sans doute aux dépositaires futurs de l'autorité » une juste modération dans son exercice, et les conduira à donner à » cette nation une constitution réelle, appropriée à son état naturel, mo- » ral, social et politique.

» Comment et quand de tels événemens seront réalisés, je ne sais : » mais je pense que, du chaos des opinions et du conflit des élémens » discordans, un nouvel ordre surgira qui, bien que l'enfant du hasard » jusqu'à un certain point, amènera le bonheur des hommes comme » auraient pu le faire les plus sages prévisions de l'intelligence. »

Certes, par ces dernières lignes, Morris condamne ou rend inutiles et déclamatoires bien des pages de ses écrits. Nulle part il ne descend de si haut : c'est du moins la seule de ses lettres qui nous semble être faite dans un véritable esprit de philosophie de l'histoire. Trop souvent il juge les événemens sous le demi-jour du présent, c'est-à-dire un à un, isolément. Il fractionne ce qui n'a de valeur que dans son ensemble, tandis qu'il fallait prendre pour horizon toute la sphère de l'histoire de l'humanité, voir la nécessité de la révolution française comme corollaire du passé, et ses bienfaits en regard de l'avenir. Mais pour cela la sagesse de Morris était un peu trop classique, trop protestante, sa vertu spéculative trop étroite et trop prude, et son jugement trop paresseux. Il n'a point assez vu la raison profonde et la légitimité de cette suite d'événemens qui paraissaient se succéder avec une rapide fatalité.

Digitized by Google

Cette effervescence, ce débordement, il ne voyait pas qu'ils étaient préparés de longue main; et, au lieu d'en imposer la responsabilité à l'asservissement séculaire des nobles et des prêtres, il semble les attribuer trop souvent à quelques novateurs qui, comme des devins, eussent magiquement soulevé des masses qui ne demandaient qu'à sommeiller. Pouvait-il croire que tant de fureur vînt gratuitement au cœur de vingt millions d'hommes? Ils savaient pourquoi, mais ils ne savaient comment : voilà tout leur tort, le crime était ailleurs. Toutefois il faut reconnaître que dans le cercle un peu trop limité, selon nous, de ses spéculations politiques, il est tout ce que l'on peut être, il voit et dit tout ce que l'on peut voir et dire de vrai et de bon. Esprit juste, sagace, et profondément observateur, toujours ou il prédit les événemens ou il en détermine les conséquences prochaines : toujours, ou presque toujours, il scrute avec bonheur au fond des caractères; et les physionomies ont pour son premier coup d'œil de sûrs indices de ce qu'elles cachent.

Mais Morris, placé trop à l'étroit pour embrasser l'ensemble de ce grand drame, critique ce qu'il ne comprend pas, et se plaint que tout ne se fasse point à l'amiable, bourgeoisement et sans effusion de sang. Il dit que le sol est couvert de *pourriture*, et il veut que l'on bâtisse sans déblayer le passé. Au lieu de s'en tenir à la réalité, au lieu de prendre les nobles, le clergé et le tiers en présence, les uns avec leurs orgueilleux préjugés, leurs richesses révoltantes, avec leur prétention à tenir tout un peuple sous une tutelle de superstition, de pauvreté et d'humiliation, les autres avec leur impatience si légitime de sortir de la servitude et de la misère, il prêche et fait des abstractions bien autrement chimériques que les prétendues spéculations métaphysiques de l'assemblée constituante.

Que nous aimons bien mieux la prévision matinale de Washington qui lui répond dès le 13 octobre 1789 : « ....La révolution qui vient de » s'opérer en France est si extraordinaire que l'esprit la conçoit à peine. » Si cela finit comme on nous l'annonce dans les dernières nouvelles, » cette nation sera la plus puissante et la plus heureuse de l'Europe; » mais, quoiqu'elle ait traversé la première crise avec bonheur, je crains » bien que d'autres paroxismes ne l'attendent encore avant son définitif » achèvement. *La révolution, en un mot, est trop importante pour* » *s'accomplir en si peu de tems et avec la perte de si peu de sang.*

Digitized by Google

» L'humiliation du roi, les intrigues de la reine, et le mécontentement » de la noblesse, fomenteront des divisions dans l'assemblée nationale; » et nul doute, ils profiteront de chaque *faux pas* dans l'établissement » de la constitution, si même ils n'apportent point une plus ouverte et » plus active opposition. Ajoutez à cela que la licence du peuple d'un » côté, les châtimens sanguinaires de l'autre, alarmeront les partisans » les mieux disposés du nouveau régime, et ne contribueront pas peu à » les éloigner du but. Ce corps doit agir avec beaucoup de modération, » de fermeté et de prévoyance. Empêcher qu'on n'aille d'un extrême à » l'autre n'est pas chose facile, et s'il en était ainsi, des rocs et des écueils » aujourd'hui invisibles pourraient faire chavirer le navire, et amener » un despotisme plus pesant que celui qui existait auparavant. »

L'ouvrage que nous annonçons contient encore de Washington un assez grand nombre de lettres jusqu'ici inédites, qui ne peuvent qu'augmenter, s'il est possible, les titres de cet homme unique à la gloire la plus pure. Les lettres sur la France sont remplies de portraits, d'anecdotes curieuses, et surtout de descriptions animées des opérations militaires de nos armées libératrices, et de considérations stratégiques originales. Ces volumes renferment aussi des documens applicables aux grandes questions maintenant pendantes aux États-Unis; entre autres un discours sur la question des banques, où Morris énumère et combat en faveur de cette institution les principales objections qui se représentent aujourd'hui presque sous la même forme.

Morris prépara pour être lue par le roi à l'assemblée constituante, une critique de la constitution de 1791; mais elle parut trop hardie à la cour, et Montmorin la retint dans son portefeuille. Dans la même année, il ébaucha aussi une *Constitution* pour la France, qui est assez curieuse. Nous ne saurions mieux la caractériser en peu de mots, qu'en disant que c'est une charte éclectique, une sorte de *compromis* doctrinaire entre la constitution anglaise, celle des États-Unis et celle de la restauration. Morris fit encore d'autres Mémoires pour éclairer la conduite du roi et de la reine, dont il eut toute la confiance. Morris leur conseillait l'*inertie* systématique. Il croyait que la révolution naissante se suiciderait elle-même dans ses premiers essais, et qu'on reviendrait au trône comme vers une ancre de salut. La probité et le désintéressement de notre auteur étaient connus de tous. Louis XVI, préoccupé de sa

Digitized by Google

fuite, avait choisi Morris pour dépositaire d'une somme de 748,000 fr., et le duc d'Orléans, aujourd'hui roi des Français, ne s'adressa point inutilement à lui dans la détresse des mauvais jours. Plusieurs lettres en font foi. — Après l'événement de Varennes, Morris intervint dans le projet d'une seconde fuite avec Monceil et Bremont. Tout était bien disposé, lorsque, le soir fixé pour son départ, Louis XVI y renonça. On trouvera dans le journal de Morris les circonstances peu ou point connues de ce projet.

En résumé, quelque opinion que l'on se fasse des tendances politiques théoriques de Morris, l'homme reste avec son cœur pur, noble, désintéressé, charitable; avec son amour idolâtre de la vérité et de la franchise; avec son esprit élevé, son style animé, riche et coloré; avec son ardente et utile dévotion pour les prospérités de la patrie et le bonheur de l'humanité. Sur ce point ses antagonistes mêmes sont unanimes. C'est donc malgré nous que nous nous sommes arrêtés aux légères ombres que l'on peut découvrir dans la plus belle vie; mais c'était moins pour défigurer cette noble physionomie que pour stygmatiser de petits et misérables moyens dont nous aurions cru délivrée la presse française. Nous aurions voulu ne considérer que les titres si rares et si nombreux de Morris à la vénération de ses concitoyens, à la confiance et à la curiosité des publicistes, et à l'estime des philantropes. Nous croyons cependant lui avoir rendu assez de justice pour que nos lecteurs restent convaincus comme nous qu'il n'a point usurpé la gloire d'être associé dans la mémoire des Américains du nord au souvenir si populaire et si durable des Washington, des Franklin et des Jefferson.

Il nous reste à dire que l'éditeur, M. Jared Sparks, outre le mérite d'une bonne classification, de la clarté et de l'élégance du style, nous a paru pénétré du devoir des biographes, et fidèle à l'une de leurs qualités les plus rares : celle de rassembler les matériaux pour et contre leur héros avec une indulgente et large impartialité.

C. P.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

97. Franz von Spaun's politisches Testament, etc. — *Testament politique de François de Spaun*, pour servir à l'histoire de la liberté de la presse en général et de la législation bavaroise en particulier; publié par le docteur Eisenmann; Erlangen, chez Palm. 1 vol. in-8° de VI et 293 pages.

Aujourd'hui que la presse libérale est devenue muette en Allemagne, et que les décrets de la diète ont formé une sorte de point d'arrêt dans le développement politique de ce pays, le moment semble venu de jeter un coup d'œil observateur sur les hommes qui ont joué un rôle dans la courte période de liberté qui vient de finir pour l'Allemagne. Aussi bien toutes discussion sont cessé sur la valeur générale de leurs tentatives de régénération politique, et c'est chose aujourd'hui reconnue qu'il n'y avait là que des tentatives, et que l'immense majorité de la nation allemande est restée en dehors du combat qui vient de se livrer entre l'absolutisme et les sentinelles avancées du parti libéral. Loin de nous la pensée d'adresser un reproche à ces derniers; ils ont combattu en hommes de cœur pour une cause qui est certainement celle du progrès social, et ils supportent aujourd'hui avec courage les conséquences de leurs doctrines. Mais la nation allemande contemplait leurs efforts plutôt qu'elle ne s'y associait; elle n'avait pas encore pris position dans l'arène politique. Aussi peut-on dire que la victoire remportée par l'absolutisme n'a pas d'importance réelle, et que l'heure des grands combats n'a été qu'ajournée.

Au reste, les événemens des dernières semaines ont de quoi rassurer sous ce rapport les libéraux les plus impatiens. Si quelque chose était capable de hâter la venue du jour où la nation allemande tout entière entrera dans la lice des débats politiques, c'est certainement la politique que la diète de Francfort a jugé à propos d'imposer aux gouvernemens du second ordre.

Toutes les vieilles traditions de prudence et de circonspection qui ont jusqu'ici dirigé la conduite des cabinets absolutistes vis-à-vis de

Digitized by Google

l'opinion libérale sont aujourd'hui reniées et foulées aux pieds; la législation des provinces rhénanes, si forte par ses garanties légales, par sa clarté française et par l'affection des peuples, est violée avec autant d'impudeur que les rescrits octroyés du plus mince principicule d'outre-Rhin; le constitutionalisme raisonné et théorique des professeurs de Fribourg, et le libéralisme large du *Volksblatt* de Würtzbourg, sont proscrits au même titre que les théories de destruction et de terrorisme dont la diète s'était étayée pour motiver ses décrets du 28 juin. Ce n'est pas tout; la pensée spéculative, ce dernier sanctuaire de la liberté allemande, est enchaînée sans pudeur et sans respect pour les traditions historiques; un grand-duc de Bade supprime une université et la réorganise arbitrairement par un rescrit ministériel, et la diète prépare un catéchisme de droit public qui, à l'exemple de certains avis du conseil d'état de Napoléon, précisera les limites dans lesquelles devra se renfermer l'enseignement universitaire.

Il y a une signification profonde dans ces innovations inouïes, exécutées au profit de l'absolutisme par deux cabinets qui, jusqu'ici, s'étaient toujours fait un devoir de ne pas heurter de front les sympathies populaires ou les faits accomplis, et d'attendre une époque plus favorable pour mettre à exécution les projets dont l'exécution immédiate rencontrait des obstacles sérieux. Un fait grave se révèle dans ce changement de tactique : l'absolutisme a abjuré la politique *expectante*, parce qu'il ne croit plus à l'avenir; il reconnaît que la tendance libérale n'est pas chez les peuples le caprice d'un jour, mais l'expression claire et irréfragable du mouvement des sociétés européennes : aussi se hâte-t-il de mettre à profit le pouvoir de fait qui est resté entre ses mains en s'attaquant à tout ce qui lui fait obstacle, et même aux traditions historiques; lui qui n'existe qu'en vertu des traditions, lui qui, pour donner à sa puissance un appui rationnel, a été obligé dans les derniers tems d'invoquer le secours de cette école qui décernait à tous les faits du passé les honneurs de la légitimité. Ne pouvant plus s'appuyer sur la philosophie, il avait fait appel à l'histoire; aujourd'hui l'histoire elle-même commençant à lui devenir contraire, il rompt avec elle, abandonnant le dernier champ de bataille qui lui restât, et étalant ainsi à la face du monde

Cet esprit de vertige et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Digitized by Google

Qu'il continue dans cette voie, et bientôt la nation allemande, masse jusqu'ici passive et indécise, aura choisi sa place dans la grande lutte européenne.

En parlant des persécutions dirigées aujourd'hui par la diète contre toutes les nuances du parti libéral, nous avons nommé le *Volksblatt* de Würtzbourg. Ce journal, le meilleur sans contredit entre tous les journaux politiques de l'Allemagne méridionale, avait pour rédacteur le docteur Eisenmann, auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Si parmi les opinions de toutes couleurs que l'Allemagne a vu éclore depuis la révolution de juillet, il en est une qu'on puisse regarder comme le germe de celle autour de laquelle le peuple allemand se ralliera un jour, c'est, à notre avis, celle dont le docteur Eisenmann s'est constitué le défenseur. Des sympathies franchement libérales, une intelligence claire et large de la tendance démocratique des tems modernes, une éducation politique très-avancée, formée à l'école des événemens politiques des quinze années de la restauration; une admiration vraie et éclairée pour les peuples de France et d'Angleterre, admiration fondée sur l'étude de leur caractère national, et non sur un cosmopolitisme vague, ou sur le mépris de sa propre patrie; les constitutions politiques de ces deux peuples appréciées du même point de vue, c'est-à-dire comme produit de leur génie national et de leur histoire, et comme offrant au libéralisme allemand des antécédens à étudier, non des modèles à copier servilement : voilà les qualités qui distinguaient entre les journaux allemands la *feuille populaire* (Volksblatt) de Würtzbourg; feuille populaire en effet; car des principes larges et dignes d'un peuple de penseurs y étaient revêtus d'une enveloppe claire et élégante. Le cabinet bavarois fit de nombreux efforts pour acheter le silence de ce puissant antagoniste : des fonctions importantes lui furent offertes. Comme garantie des bonnes intentions du gouvernement, on lui proposait la direction de la *Gazette d'état de Bavière;* Eisenmann refusa, et ce fut le conseiller de légation Lindner qui se chargea de ce scabreux emploi. Aujourd'hui que le cabinet de Munich, encouragé et excité par la diète, n'en est plus à tenter un rapprochement avec les hommes placés aux sommités de l'opinion libérale, le docteur Eisenmann a été accusé du crime de lése-majesté et jeté dans les prisons de Würtzbourg.

Digitized by Google

Ces réflexions étaient nécessaires pour faire comprendre la portée de l'ouvrage de MM. de Spaun et Eisenmann. M. de Spaun est un jeune écrivain moissonné avant l'âge, que le gouvernement bavarois fit emprisonner arbitrairement, en s'emparant de ses manuscrits, et en lui défendant de s'occuper de littérature, sous peine de se voir enlever la pension qui formait son seul moyen d'existence. En publiant le *Testament politique* de son ami, le docteur Eisenmann l'accompagne de réflexions sévères sur la législation qui règne dans son pays en matière de délits de la presse. Le système franchement despotique des législations prussienne et autrichienne lui paraît préférable au système bâtard et hypocrite qui domine dans les pays constitutionnels de l'Allemagne, et qui n'est, au reste, que le reflet de la législation introduite en France à la suite de la Charte de 1814. « Là, dit-il, où la presse est opprimée et » où les lois ne prononcent pas le mot de liberté, il n'y a ni incerti- » tude, ni piége; la législation est claire; chacun sait ce qui l'attend. » Que ceux auxquels cet état de choses ne convient pas aillent chercher » fortune ailleurs; s'ils préfèrent rester dans le pays, et attendre en si- » lence l'avénement d'un autre état de choses, état qui a déjà existé » et qui pourra bien revenir un jour, force leur est de se sou- » mettre provisoirement aux lois existantes. Cette situation est-elle » agréable? non; tout ce que nous avons dit, c'est qu'elle est sûre. » Mais comment en est-il dans les pays où la liberté de la presse est » montrée au peuple comme une amorce, dans le but d'attraper quelque » poisson crédule? Liberté entourée de gardiens et d'espions, qui, pour » peu qu'elle leur marche sur le pied, l'appréhendent au corps et la » traînent toute garrottée devant dame justice. Ces gardes-champêtres » d'une nouvelle espèce souffrent volontiers que des enfans mal élevés » se ruent sur les champs, et qu'en s'égratignant entre eux, ils foulent » çà et là quelque fleur aux pieds; mais qu'un homme sérieux vienne » dans le champ pour y semer quelque plante qui ne soit pas à leur » convenance, ils maltraiteront son présent et sa personne. » Ces paroles expriment d'une manière pittoresque la situation où se trouvent les états constitutionnels de l'Allemagne, en fait de liberté de la presse. Si la Charte des Bourbons s'était réservé un article 14, les législateurs des petits états d'Allemagne avaient bien renchéri sur ce digne modèle, et on ne trouve pas dans leurs chartes octroyées un seul principe de

Digitized by Google

liberté qui n'ait derrière lui quelque petite réserve gouvernementale, assez forte au besoin pour dévorer le principe. Aussi n'attribuons-nous qu'une valeur très-secondaire aux efforts que font les légistes pour démontrer que les nouveaux actes des cabinets allemands violent les garanties constitutionnelles. Il n'est guère possible aux princes de violer les chartes qu'ils ont données à leur sujets; partout le régime exceptionnel y est consacré à côté du régime régulier, l'esclavage à côté de la liberté, le pouvoir absolu à côté du système représentatif. Au point de vue de la morale et de la foi du serment, les constitutions allemandes ont été violées mille fois de la manière la plus impudente; au point de vue légal, il n'est pas une seule de ces violations qu'un légiste un peu habile ne sût justifier au moyen des réserves cauteleuses qui pullulent dans les actes constitutionnels. Que résulte-t-il de là? c'est que la liberté allemande aura à triompher, non-seulement de la mauvaise volonté des princes, mais encore de ce simulacre hypocrite de constitutionalisme dont l'Allemagne a été dotée par les législateurs de l'école de Louis XVIII. Suivant nous, il y aura profit; la question se posera de part et d'autre d'une manière plus nette, et il n'y aura pas de doctrinarisme possible.

H. Lagarmitte.

98. Die Staatsschulden und Staatspapiere, etc. — *Les dettes et les papiers d'état* pour l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Prusse et la Russie; par Adolphe Lex, professeur d'histoire à l'université de Goettingue. Leipzig, librairie de Kiefichs. In-8° de 64 pages.

Dans les universités allemandes les professeurs ont l'habitude de faire imprimer, pour l'usage des étudians qui fréquentent leurs cours, des abrégés, nommés guides (*leitfaden*), renfermant l'indication des questions considérées dans leur plus grande généralité. Ces abrégés sont souvent versés dans la circulation par le commerce de la librairie, et sont mis quelquefois à contribution par d'autres professeurs pour leurs propres cours. Le petit écrit de M. Lex est un abrégé destiné à servir de base à un cours sur les finances. La brièveté, la précision et la clarté, premières qualités de ces sortes d'ouvrages, sont ici heureusement réunies. L'histoire et la nature de la dette des divers états sont indiquées d'une manière sommaire, mais sans aucune vue nouvelle, et

Digitized by Google

comme cette partie importante de la situation financière des grands états de l'Europe est en général bien connue, nous n'avons pas à insister davantage sur cet ouvrage. H. A.

99. Corpus juris civilis, *ad fidem codicum mss. aliorumque subsidiorum criticorum recensuit commentarioque perpetuo instruxit.* Ed. Schrader, etc. Berlin, 1832; chez Reimer. Un vol. in-4°, de xxii et 840 pages. A Paris, chez Gustave Pépin, libraire, place du Palais-de-Justice. Prix, 27 fr.

Depuis les progrès que la science allemande a fait faire dans le dernier demi-siècle à l'étude de la législation romaine, et surtout à la restitution des monumens du droit Justinien, une nouvelle édition du *Corpus juris* est devenue tout-à-fait nécessaire.

L'instant était d'autant plus propice pour se livrer à ce travail, que la série des recherches les plus importantes peut être regardée comme close, et que cette partie du travail intellectuel de l'Allemagne semble rentrer aujourd'hui dans l'état stationnaire qui signale à la fois l'enfance d'une science et son apogée.

MM. Schrader, Clossius et Tafel, professeurs à l'université de Tübingen, ont entrepris de combler cette lacune. La patience consciencieuse qu'il ont montrée dans cette immense entreprise rappelle les solides et laborieuses compilations du moyen âge. Il ne s'agissait pour eux de rien moins que de lire et de comparer tous les manuscrits qui existent du *Corpus juris* dans les bibliothèques de tous les pays de l'Europe; toutes les éditions du *Corpus juris* qui ont paru depuis l'invention de l'imprimerie; enfin toutes les paraphrases, gloses, et autres ouvrages exégétiques qui ont été écrits jusqu'à nos jours sur la totalité ou sur l'une des parties de la collection de Justinien. Ce travail préliminaire a duré dix ans; M. Clossius est mort à l'œuvre, et a été remplacé par M. Maier, autre professeur de la même université. Les préparations ayant du s'étendre en même tems sur toutes les parties du *Corpus juris*, à cause de la concordance à établir entre les annotations et les gloses des nouveaux éditeurs, M. Schrader et ses collègues se trouvent aujourd'hui en mesure de faire paraître successivement et à très-courts intervalles les huit parties, dont la première est annoncée en tête de cet article. La partie déjà publiée comprend les Institutes; les quatre sui-

Digitized by Google

vantes embrasseront les Pandectes; la sixième et la septième, le Code; la huitième, les Novelles. Deux espèces de notes sont placées au-dessous du texte : les unes relatives à la critique philologique du texte, et les autres à son interprétation.

L'exécution typographique est admirable, et le prix de l'ouvrage modique, en raison de l'immensité des matériaux. Il sera fait un tirage à part et in-8° du texte (1), dans lequel les éditeurs ne feront entrer que les notes critiques et interprétatives les plus importantes. H. L.

100. Cleveland, natürlicher Sohn Cromwells. — *Cleveland, fils naturel de Cromwell;* écrit par lui-même et traduit librement en allemand par St. Nelly. Leipzig, 1832, chez Brockhaus. 3 vol. in-8°.

Madame Nelly nous apprend dans la préface que l'original français, qui n'est autre que le roman si connu de l'abbé Prévost, lui a été remis par une *haute main*, avec le conseil de le traduire; et comme l'ouvrage est dédié à l'*illustrissime prince Frédéric-Auguste, co-régent de Saxe*, il est probable que cette *haute main* était celle du co-régent même. Le traducteur frémissait d'avance à l'idée de traduire huit volumes de suite; mais l'illustrissime prince ajouta : « Abrégez, ornez selon votre plaisir. Tenez-vous-en à l'enfant d'un esprit peu commun, parez-le comme vous le jugerez à propos et suivant votre goût; en un mot, exercez votre imagination après celle de l'auteur » (en allemand, *überdichten sie*). Nous rendons fidèlement les conseils du prince, parce qu'il est curieux de voir un co-régent allemand donnant des avis à l'égard de la littérature française. Encouragée par ces conseils qui ressemblaient un peu à un ordre, l'auteur ne s'est donc pas gêné à l'égard du roman de l'abbé Prévost. Les vertugadins, les perruques furent jetées à bas; l'enfant, pour nous servir de la comparaison du traducteur, reçut une parure simple et moderne. Les huit volumes furent réduits en trois : l'abbé Prévost serait étonné s'il revenait au monde; cependant en lisant l'introduction du savant antiquaire M. Boettiger, qu'on ne s'attendait pas à rencontrer à la tête d'un roman, son courroux serait désarmé : car il y verrait que madame Nelly est une mère de famille qui

(1) Cette édition plus petite comprendra également huit volumes, à 2 francs chacun.

Digitized by Google

cherche une ressource dans les travaux littéraires. Cela explique aussi les conseils du prince; c'est par charité qu'il les aura donnés. Il en est résulté un ouvrage qui pourra avoir quelque succès en Allemagne. On ne lit plus les longs romans; celui de l'abbé Prévost aurait été peu goûté, tandis que la traduction abrégée et arrangée par madame Nelly entrera probablement dans tous les cabinets de lecture. La traduction est écrite facilement, comme l'original; et si l'on n'a pas tout-à-fait le roman de l'abbé Prévost, on a au moins un roman intéressant. Le procédé de madame Nelly servira au reste d'avis aux romanciers de nos jours pour qu'ils ne composent pas des romans trop longs, parce que dans un siècle un prince allemand pourrait commander de les raccourcir. D.

ITALIE.

101. Varieta letterarie. — *Variétés littéraires*, ou Essais sur les mœurs, les arts, les hommes et les femmes illustres de l'Italie du dix-neuvième siècle; par Defendente Sacchi. Milan, 1832; Stella. Deux vol. in-12.

LE MOUVEMENT EUROPÉEN EN ITALIE.

Nous rendons volontiers compte des ouvrages de M. Sacchi, parce qu'il nous semble un des Italiens les plus avancés; je veux dire de ceux qui, bien loin de regimber contre le mouvement européen qui de toutes parts presse l'Italie, s'y associent franchement et s'efforcent d'y associer leur pays. Je n'entends point parler seulement du mouvement politique, mais du mouvement intellectuel qui emporte l'humanité tout entière à ses nouvelles destinées.

De ceux qui se raidissent, et le nombre en est grand dans la Péninsule, les uns le méconnaissent, le nient par ignorance et par cécité, les autres le voient, mais le calomnient, ou par faiblesse, ou parce qu'il les dépasse et que leur intelligence n'y atteint pas. On sent que je ne veux parler ici que de ceux dont la pensée est indépendante, et qui ne raisonnent pas en vertu de telle position politique ou sociale. Des autres, je n'en ai cure.

A ceux qui nient, il suffit de leur dire : « Ouvrez les yeux et voyez. »

Digitized by Google

Avec ceux qui voient, il faut argumenter et prouver; or c'est ainsi que, pour notre part, nous en avons toujours usé.

Mais puisque nous en sommes sur ce terrain, nous ne le quitterons pas avant d'avoir relevé une hérésie contenue dans un des derniers numéros de l'*Anthologie* de Florence, le meilleur journal mensuel de l'Italie. Cette hérésie est de M. Romagnosi, jurisconsulte savant, dont nous avons parlé maintes fois, et dont s'honorent à juste titre Milan et l'Italie; et si nous la réfutons, c'est que la double autorité du philosophe qui en est l'auteur, et du journal qui en est l'organe, peut lui donner une importance que nous regardons, nous, comme funeste.

A la suite et pour conclusion d'un article plus spirituel que profond contre la philosophie de l'histoire de Hegel, dont ce n'est point ici le lieu de combattre ou de défendre les principes ni les doctrines, le jurisconsulte milanais lance une philippique virulente contre la nouvelle philosophie historique, éclose en France dans ces derniers tems, et qu'il traite de parodie grotesque et d'alchimie sibylline; expressions, pour le dire en passant, quelque peu brutales, et qui, si elles ont reçu outre-monts brevet d'introduction dans le vocabulaire philosophique, ne sont point encore chez nous admises au même honneur.

Mais laissons les mots et prenons les choses, ce qui n'est pas facile; car l'anathème si ardemment fulminé est au fond aussi vague qu'il est violent : l'excommunicateur ne cite ni livres, ni hommes, de manière qu'en y pensant on ne voit pas bien clairement sur qui cela tombe. Mais comme il parle d'école, et d'école récente, il ne peut pas plus être question des Doctrinaires que des apôtres de Ménilmontant, puisque les uns ni les autres ne font école. Reste donc la véritable, la seule qui existe réellement, c'est-à-dire celle qui a planté la première en France l'étendard de la philosophie du dix-neuvième siècle, et qui se fait gloire de relever, qui émane directement de la philosophie du dix-huitième, dont elle n'est que la continuation, la conséquence logique et rigoureuse. Résumant en elle les doctrines scientifiques, morales et politiques les plus avancées, elle mérite seule le nom d'école; sur elle donc, sur elle seule, tombe un anathème qui, à vrai dire, retombe bien plutôt sur la tête de son auteur, puisqu'il accuse sans faits et condamne sans preuves.

Or cette nouvelle philosophie du dix-neuvième siècle, nous nous y

Digitized by Google

rattachons; et certes nous ne croyons être ni alchimistes, ni grotesques, en nous appliquant dans l'étude du passé à la recherche des causes sociales et à l'histoire du progrès humanitaire. C'est là notre philosophie de l'histoire, à nous. Quand il plaira au professeur milanais nous dire quelle est la sienne, et motiver surtout ses excommunications, nous y répondrons; nous relevons le gant de bien grand cœur toutes les fois qu'on nous le jette en jouteur loyal : jusque-là nous gardons l'épée au fourreau ou faisons la guerre d'un autre côté.

Aussi bien ceci n'est qu'un épisode jeté incidemment dans la question soulevée en cet article. L'hérésie indiquée, la voici. Après avoir fulminé contre l'Allemagne et contre la France, M. Romagnosi se tourne vers la jeunesse italienne, et lui dit de rester italienne, tout italienne, et rien qu'italienne : ce sont ses termes.

Or cela nous semble à nous une hérésie sociale. Venir prêcher aujourd'hui l'isolement, préconiser l'esprit de municipe intellectuel, quand toutes les tendances européennes sont généralisatrices, quand l'humanité aspire à l'association et à l'unité, comme au but de tout, à la fin même de sa propre existence, c'est faire preuve ou d'une compréhension peu large, d'une intelligence incomplète du mouvement social, ou d'un génie fragmentaire et rétrograde peu philosophique. C'est là une vérité absolue, vraie pour un Français, comme pour un Anglais ou un Allemand. Mais qu'un Italien, ami de sa patrie et exerçant sur elle une influence intellectuelle, vienne crier lui-même à l'Italie : « Isole-toi ! » c'est ce qui nous étonne et nous afflige, c'est ce que nous avons peine à comprendre.

Dire à l'Italie de s'isoler, c'est lui dire : « Suicide-toi ! » car, plus encore pour elle que pour toute autre nation du monde, l'isolement est la mort. Il n'y a pour elle de salut que dans la grande association intellectuelle, prélude de cette association politique, qui seule peut lui donner liberté et force. Cette république sainte des esprits, qu'elle en arbore donc elle aussi la bannière, qu'elle s'y enrôle, s'y retrempe, qu'elle marche avec elle à la conquête de l'avenir. Je ne sache pas pour cette noble esclave d'autres moyens de délivrance, d'autres conditions de bonheur.

Et certes ce n'est pas sur nous que tombera jamais le reproche de lui avoir fermé nos rangs. Des premiers nous les lui avons ouverts. Nous n'avons cessé de tendre à cette sœur infortunée une main fra-

Digitized by Google

ternelle. Elle-même peut le dire : nous avons sans relâche plaidé sa cause, détaillé ses tortures, flétri ses bourreaux. Aussi n'est-ce pas sans douleur et sans colère que nous voyons ses propres enfans l'énerver par des doctrines malsaines, l'emmailloter dans ses vieux langes. Les diversités de langues, de races, de sol, n'élèvent-ils pas d'un peuple à l'autre assez de barrières, n'en maintiendront-ils pas toujours trop, sans ériger en principe ce qui est en question, sans affermir et enraciner les obstacles mêmes qu'il faut combattre et lever ? Et puis que servent ces adulations éternelles dont le passé fait tous les frais? pourquoi dire sans cesse aux Italiens, comme le fait M. Romagnosi lui-même : « Quel besoin avez-vous de l'Europe ? N'avez-vous pas Dante, Machiavel, Galilée? » N'est-ce pas là trahir l'Italie, n'est-ce pas la louer par ce qui lui manque, comme une faible femme qu'abuse un flatteur? Vantez-lui moins ce qu'elle eut et n'a plus, que ce qu'elle peut avoir encore. Moins de regrets du passé, et plus de foi dans l'avenir ; le regret énerve et détrempe, la foi vivifie et rend fort : mais, pour être agissante et salutaire, la foi doit être éclairée ; or c'est la vérité qui l'éclaire : la vérité est l'aliment des forts, et l'on sert bien mieux un peuple par la franchise, dût-elle être parfois même un peu rude, que par une flatterie doucereuse qui ne sert après tout qu'à nourrir sa morgue et à perpétuer ses partialités et son impuissance.

Mais je reviens à M. Sacchi.

Nous l'avons dit en commençant, nous entretenons volontiers de lui nos lecteurs, parce qu'il nous semble avoir une conscience nette et impartiale de l'état de son pays vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de l'Europe, et que, bien loin d'afficher l'exclusisme, et d'être rebelle, d'être hostile au mouvement européen, il y est entré sans arrière-pensée, et s'efforce à y tirer après lui ses compatriotes.

Le nouvel ouvrage que nous annonçons n'est pas un livre de doctrine ; ce n'est que le recueil de divers écrits publiés en divers tems et en divers journaux.

Il commence par un article curieux et piquant sur quelques Italiennes célèbres, dont les voyageurs aimeront à retrouver les noms hospitaliers. Artiste dans la nécrologie du fameux graveur milanais Joseph Longhi, et dans la notice du statuaire Pompée Marchési, il n'en suit pas d'un œil moins intelligent les travaux scientifiques de Melchior Gioja, de

Digitized by Google

Volta, et de l'infatigable naturaliste Brocchi. Il traite dans une série d'articles isolés, véritables miscellanées, beaucoup d'autres sujets légers ou sérieux, qui remplissent leur titre par leur variété même. Il y a jusqu'à un éloge de Condillac. Ce nom rappelle que M. Sacchi commença sa carrière littéraire par une collection des *Métaphysiciens classiques*, ouvrage qui contribua à répandre en Italie le goût des études philosophiques. C'était la première collection de ce genre ; elle parut en 1819. L'auteur avait vingt-deux ans. S. R.

102. Pitture di vasi fittili.—*Peintures de vases d'argile*, publiées par le chevalier François Inghirami, pour servir à l'étude de la mythologie et de l'histoire des anciens peuples d'Europe. Polygraphie de Frisole. 1832.

C'est le premier cahier d'une collection importante qui promet à la science de l'antiquité de nouveaux et précieux matériaux. La fidélité et l'élégance des dessins suffiraient seules à la réputation de l'éditeur, indépendamment même de toute importance historique et philosophique. Mais il ne s'en est pas tenu là, et il a joint aux figures des illustrations et des commentaires qui leur assurent un nouveau prix. M. Inghirami hasarde deux opinions que nous nous bornerons à signaler aux antiquaires sans les combattre ou les défendre. La première, c'est que les vases à figures noires sur fond rouge sont des imitations de l'antique, et qu'ils sont plus récens que des vases à figures rouges sur fond noir. La seconde est qu'en certains vases certaines figures sont placées pour la symétrie seule, sans relation avec le fait représenté. Cette dernière opinion une fois admise ruinerait de fond en comble toute la science symbolique et figurée de l'antiquité ; mais, comme pour la première, les faits manquent à l'appui : l'une et l'autre ne peuvent être que le résultat de comparaisons et de confrontations multipliées. C'est là le travail de l'antiquaire, et c'est aux antiquaires que nous renvoyons l'auteur.

Digitized by Google

SUISSE.

103. Du système théologique de la Trinité, par M. Chenevière, pasteur et professeur à Genève. In-8°; Genève et Paris, chez Cherbuliez, libraire. = *Du Péché originel*, ou de la dépravation héréditaire dans l'homme, par le même. = *De l'usage de la raison en matière de foi*, par le même. = *De l'autorité dans l'Église réformée*, ou des confessions de foi, par le même. = *De Notre Seigneur Jésus-Christ*, de ses bienfaits, et en particulier de la Rédemption, par le même.

Ces divers écrits, que M. le professeur Chenevière publie sous le modeste nom d'*essais*, ne paraissent pas, au premier coup d'œil, avoir entre eux cette liaison que l'on réclame de tout ouvrage consacré à la défense d'un système quelconque; mais il paraît que l'auteur, par de nouvelles publications, ne laissera rien à désirer sous ce rapport. En conséquence nous attendrons que tout soit publié pour faire connaître à nos lecteurs les idées nouvelles du professeur de l'Académie de Genève. Contentons-nous de dire ici que celles des brochures dont nous avons transcrit le titre nous ont paru se distinguer par une dialectique assez vigoureuse, et porter avec elles l'empreinte, non-seulement d'une conviction franche, mais encore d'une modération peu commune aux théologiens.

A. S.

104. Essai sur la prononciation de la langue française *et sur la lecture dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel*, etc.; par M. L. Pelletier. Genève, 1832; Cherbuliez. In-8°.

Voici une nouvelle philippique contre la prononciation de nos bons voisins les Français-Suisses ou les Suisses-Français, comme on voudra, et notamment des Gónevois. M. Pelletier est un Français qui paraît s'être érigé en réformateur de leur mauvais langage, et en cela son intention est digne d'éloge. Mais au lieu de se borner à leur dire : « On ne prononce pas comme cela, mais comme ceci, » il eût été plus philosophique de déduire des lois physiques et naturelles les vraies règles du langage parlé, et d'entreprendre ainsi la réforme à fond. Je sais bien qu'en

Digitized by Google

pareille matière l'autorité de l'usage fait article de foi; mais enfin, cette autorité, où la chercher? Les Suisses doivent-ils parler comme on parle à Paris? mais à Paris on grasseye. — Comme à Bordeaux? mais à Bordeaux on gasconne. — Comme à Lyon? mais c'est pis encore. Ils doivent parler, leur dit M. Pelletier, comme parlent ceux qui parlent bien. A merveille; mais ce n'est pas là une solution, et il reste toujours à savoir qui sont ceux qui parlent bien, et comment il faut parler pour parler bien.

La vraie question était de rechercher pourquoi on gasconne à Bordeaux, pourquoi on grasseye à Paris, et pourquoi, à Genève, on allonge et empâte les voyelles finales, tandis qu'à Lausanne on les laisse tomber pour traîner à loisir sur les pénultièmes. Ces causes, une fois connues (elles tiennent certainement autant à l'organisme qu'à l'habitude, ou, pour mieux dire, celle-ci n'a fait que consacrer les actes de l'instinct), ces causes connues, dis-je, il devenait plus facile de déraciner l'habitude en la combattant dans ses bases et dans ses racines.

Mais je sens que je m'aventure là dans une question hors de toute proportion avec une annonce bibliographique et avec la brochure de M. Pelletier. Il faut prendre cette brochure comme il la donne, pour une espèce de manuel pratique dont le but est bon et certainement meilleur que les moyens employés pour l'atteindre. Il eût été surtout à désirer, dans l'intérêt de ses leçons, qu'ayant à parler sur la langue, il eût prêché d'exemple, soignant davantage la sienne, et qu'il n'eût pas dit, entre autres locutions mauvaises, qu'il se proposait « *de jeter sur les trois cantons une sorte d'investigation;* » car cela n'est point français et n'a aucun sens: investigation est synonyme de recherche, et, sans être puristes, nous savions bien qu'on appliquait ses recherches à un objet quelconque, mais nous n'avions jamais ouï dire qu'on les jetât sur un canton. Nous invitons donc l'auteur à appliquer les siennes à l'étude du français écrit, afin d'appeler avec plus de succès celles des Suisses sur l'euphonie du français parlé.

Digitized by Google

LIVRES FRANÇAIS.

105. Voyage de découverte autour du monde et a la recherche de La Pérouse, par M. J. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, exécuté sur la corvette l'*Astrolabe* pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829. Histoire du voyage. Paris, 1832; à la librairie encyclopédique de Roret, rue Hautefeuille. Tome Ier, première et deuxième partie.

MOEURS DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Les circonstances qui déterminèrent l'expédition de *l'Astrolabe* sont trop bien connues, et d'une date déjà trop ancienne, pour que nous ayons à y revenir aujourd'hui. Le désir de faire explorer, sous le rapport de l'hydrographie et des sciences naturelles, quelques parties du globe qui n'étaient point suffisamment connues, joint à la circonstance de quelques nouvelles qui semblaient se rapporter à La Pérouse, firent entreprendre cette nouvelle campagne dans les mers australes; et la conduite en fut confiée à M. d'Urville, qui avait déjà pris l'expérience de ces sortes de commandemens dans un précédent voyage où il avait accompagné le capitaine Duperrey. Après avoir échappé à mille dangers et résisté à des fatigues inouïes, l'*Astrolabe* est enfin rentrée dans nos ports, richement chargée, non pas d'or et de pierreries, comme au tems de la découverte du Nouveau-Monde, mais de collections d'histoire naturelle, de relevés hydrographiques et astronomiques, de dessins, de souvenirs et d'observations de toute espèce; et tout cela destiné, non à la curiosité des palais ou aux trésors des rois, mais à l'instruction commune et aux bibliothèques de chacun.

Le Journal du voyage, que M. d'Urville nous offre aujourd'hui, est rédigé jour par jour d'après des notes prises sur les lieux, et empreintes, par conséquent, de ce caractère de naturel et de pittoresque qu'on

Digitized by Google

retrouve rarement avec des couleurs de vérité aussi pures, quand, pour peindre les événemens passés, on est obligé de s'adresser aux régions lointaines et nuageuses de la mémoire. Nous n'insisterons pas sur l'habileté nautique dont la conduite de la corvette fournit sans cesse la preuve : la science de la navigation appartient presque exclusivement aux marins; en pareille matière, eux seuls sont vraiment juges et connaisseurs; et bien que cette partie du récit soit en général la plus glorieuse pour celui qui a su diriger et accomplir le voyage, c'est elle cependant qui a le moins de retentissement dans le public, et qui semble au plus grand nombre, sinon inutile, au moins indifférente. Aussi doit-on de justes louanges à M. d'Urville pour le désintéressement et le bon goût dont il a su faire preuve en réduisant à des proportions toutes modestes la partie du journal de son voyage qui lui était, pour ainsi dire, toute personnelle, et en s'astreignant à ne jamais rapporter que les mouvemens du navire les plus importans et les plus décisifs, et d'une manière toujours simple et concise. Néanmoins, aujourd'hui que les *Parisiens*, grâce à la faveur de mode des romans maritimes, sont tous doués de connaissances maritimes fort satisfaisantes, initiés à toutes les pratiques de la mer, familiers avec les mouillages, les appareillages et les viremens de bord de toute espèce, il serait possible que M. d'Urville rencontrât des gens tout prêts à reprocher à son journal d'être trop peu marin, et disposés à le quitter pour continuer leur éducation dans les savantes et instructives leçons de MM. Eugène Sue et Corbière.

Pour nous particulièrement, nous devons dire que ce qui nous a le plus frappé dans les Mémoires de M. d'Urville, c'est le sage esprit de simplicité et de philosophie qui y règne en général, et qui, s'étendant jusqu'aux moindres observations, permet ainsi de les rattacher presque toujours à quelque idée plus générale. Quelques pages de cette *Revue* ont été consacrées dernièrement (1) à l'Essai sur la *Nouvelle-Zélande*, et l'on a pu sentir quels progrès ce travail sérieux et approfondi nous faisait faire vers la connaissance de ces peuples si long-tems confondus sous le nom absurde et insignifiant de *Sauvages*; une partie du volume que nous annonçons aujourd'hui est consacrée à

(1) Rev. Enc., tome LIV, p. 520.

Digitized by Google

l'étude de la population d'une portion de la *Nouvelle-Hollande*. Pendant long-tems les navigateurs qui parcouraient des parages inconnus ont traité les visites singulières qu'ils recevaient à leur bord bien plutôt comme chose curieuse que comme affaire grave, et l'on pourrait dire avec raison qu'ils marchaient à la découverte, non pas de peuples nouveaux, mais seulement de côtes nouvelles. Au milieu de la reconnaissance des caps et des bas-fonds, et des autres accidens de la route, on trouvait mentionnée, sur le journal du bord, l'aventure de quelques pirogues accostant le bâtiment, de quelque naturel montant à bord et divertissant l'équipage par son étrangeté, de quelque roi grotesque se parant de verroteries et de boutons; mais il était rarement question d'observations bien précises sur les opinions, les usages et la morale des nations que l'on traversait: la malheureuse universalité attribuée à ce nom de sauvage les faisait toutes confondre en un même type. La manière de M. d'Urville est tout autre; il cherche toujours à pénétrer aussi avant que possible par ses propres observations dans les importantes questions de la nature de l'homme; et, pour mieux consolider ses propres opinions, il emprunte et commente fréquemment celles des autres. Au lieu de se contenter, comme on l'avait fait jusqu'à lui, de rapporter quelques portraits isolés et sans suite, il a réuni une collection complète de dessins représentant fidèlement les traits et la conformation des diverses races d'hommes auxquels il a eu affaire, de manière à montrer, non-seulement tous les types principaux, mais encore tous les anneaux qui les relient les uns aux autres. Enfin plusieurs parties de ce voyage pourraient être justement considérées comme des Mémoires pour servir à l'étude de l'enfance de l'homme.

Renonçant à entrer dans le détail des aventures et des accidens qui animent le récit de la traversée de Toulon à Port-Jackson, nous aimons mieux, afin de laisser au moins entrevoir la richesse des connaissances nouvelles que nous promet la suite du Journal de M. d'Urville, essayer d'esquisser, d'après les nombreux détails renfermés dans le premier volume, la physionomie générale de la population de la *Nouvelle-Galles du Sud*.

Le pays qui entoure Botany-Bay renfermait fort peu d'hommes avant que les Anglais fussent venus y établir leurs colonies; la population consistait en quelques familles ou tribus occupant chacune une certaine

Digitized by Google

partie du pays, mais sans demeures fixes, et promenant au hasard leur existence aventureuse le long de la côte ou dans les bois. Le nom qu'ils donnaient à la contrée était aussi celui qu'ils donnaient à ses habitans, comme si cette idée, qui associe intimement l'homme à la terre qui le porte, était si naturelle qu'elle dût aussi trouver place chez l'homme dont la pensée n'a point encore appris à réfléchir. Ces tribus, composées de quelques centaines d'hommes, étaient souvent en repos, mais toujours prêtes aux alertes et aux combats, et, du reste, assez semblables les unes aux autres; une seule cependant, celle qui habitait près de la baie de *Kemmiraï*, se distinguait de tout le reste par une autorité toute mystérieuse, exercée par le ministère de quelques-uns de ses membres désignés sous le nom de *Kerredais*. Cette influence, qu'on regarderait volontiers comme une influence de caste, comme un droit de sacerdoce sauvage, est sombre et bizarre, comme tout ce qui se rattache aux idées humaines lorsqu'elles flottent encore dans le vague capricieux de la nature. Une sorte de terreur superstitieuse s'attache à ce nom de Kerredai: dans les maladies, c'est toujours eux qu'on implore, et cependant leur puissance ne les met à l'abri ni de la menace, ni de l'injure; c'est à eux qu'appartient de conférer à l'homme ses droits d'homme sauvage lorsqu'il quitte l'enfance; mais l'homme, une fois en possession de cette liberté, en demeure le maître absolu, et l'on dirait que ce tribut de la première dent qu'il livre à la race de Kemmiraï, le jour où il met la main sur le casse-tête et sur la lance, le rachète envers elle de toute autre redevance. Ce tribut singulier, qui se rattache à une initiation bien plutôt civile que religieuse, que la présence des Kerredais peut seule consacrer, est payé avec une soumission empressée, et recueilli avec des cérémonies solennelles. Ces devoirs d'une caste envers une autre sont-ils les dernières traces d'une civilisation dégénérée, ou le germe d'une organisation encore embryonnaire? sont-ils la conséquence d'une domination née de la force des armes, ou née de la force des idées? Ces questions sont importantes, sans doute, mais les Européens ne peuvent y répondre, et les Kerredais n'y songent guère; ils font ce qu'ils ont vu faire à leurs pères, et chez eux la tradition ne remonte pas au-delà de la courte mémoire de chaque individu.

Je crois utile, pour faire apprécier plus distinctement ces coutumes singulières, de rapporter ici, du moins en abrégé, la description d'une

Digitized by Google

de ces cérémonies solennelles, d'après le récit d'un Anglais à qui il arriva d'en être le témoin. Le rendez-vous était donné sur une saillie de la côte, et les naturels s'y rendirent en grand nombre, en costume de fête, c'est-à-dire la figure couverte de peintures blanches et noires. On attendit durant quelques jours, avec grand tumulte de repas et de danses, les Kerredais, qui arrivèrent enfin, parés des couleurs de leur tribu et revêtus de toutes leurs armes. On en vint seulement alors à l'objet principal de la réunion, la consécration des enfans. La foule, respectueuse et tranquille, se rassembla autour d'une enceinte circulaire, soigneusement déblayée au milieu des herbes et des broussailles; dans l'enceinte, les jeunes gens, les jambes croisées sous le corps, les mains jointes et la tête baissée, se tenaient assis dans une immobilité silencieuse. Alors arrivèrent les Kerredais à la file, galopant à quatre pattes, comme une troupe de chiens, avec l'épée de bois derrière la ceinture pour figurer la queue de l'animal; ils firent ainsi plusieurs tours dans l'enceinte, aspergeant chaque fois les enfans avec de la poussière, lorsqu'ils passaient devant eux. Cette cérémonie était destinée à douer les enfans de toutes les vertus utiles que possède le chien, et à leur conférer en même tems le pouvoir sur cet animal. Les récipiendaires se tenant toujours dans la même position grave et sérieuse, les Kerredais entonnèrent une sorte de rhythme cadencé, pendant que quelques-uns d'entre eux exécutaient une nouvelle procession à la suite de l'officiant, qui portait sur ses épaules un énorme paquet d'herbes, figurant l'image grossière d'un kanguroo. Cette cérémonie donnait aux enfans le droit de mettre à mort le kanguroo. Enfin les Kerredais s'éloignèrent de nouveau, et, plaçant derrière eux une queue de longues herbes, ils se déguisèrent grossièrement en kanguroos; courant alors comme une troupe de ces animaux, tantôt bondissant sur les pattes de derrière, tantôt s'arrêtant pour se gratter le museau avec leurs pattes de devant, ils arrivèrent en caracolant jusque sur les enfans; puis se dépouillant subitement de leur costume, ils s'emparèrent chacun d'un enfant et le transportèrent en un autre lieu, où, avec d'autres cérémonies, on procéda à l'initiation du casse-tête et de la lance. Enfin l'enlèvement de la première incisive acheva la consécration; les enfans furent décorés de la ceinture, de l'épée de bois et du bandeau de xanthorhæa; désormais ils n'étaient plus enfans, ils étaient hommes : ils avaient le droit de chas-

Digitized by Google

ser dans les bois, de paraître armés dans les combats, le droit d'enlever les femmes et de leur commander.

J'ai insisté avec intention sur quelques détails de cette cérémonie, parce que toutes ces pratiques, ridicules pour qui n'en voit que la superficie, sont cependant en elles-mêmes d'une haute gravité, et donnent à l'esprit de sérieuses pensées. Cette consécration de l'homme est empreinte d'une idée religieuse si grossière, d'un panthéisme si confus, qu'elle sert en quelque sorte de justification aux voyageurs qui les premiers accusèrent ces peuples d'athéisme. Certes le sentiment religieux peut souvent sommeiller et se taire; mais, lorsqu'il existe, ce n'est pas en présence des grands sacremens de la vie qu'il peut demeurer incertain et voilé. Pour nous, hommes d'occident, à ce baptême de l'homme sauvage, sous le patronage du ciel et de la terre, nous sentons notre pensée s'élever vers l'Être suprême par une impulsion si spontanée et si soudaine, que nous la regarderions volontiers comme une nécessité de la nature humaine; et cependant rien de semblable n'est encore éveillé chez ces enfans de la terre australienne, dont l'ame semble reposer encore dans l'asile des limbes. En première ligne s'étale la puissance humaine supérieure, représentée par la race des Kerredais : c'est cette puissance qui achève de dégager l'homme des dernières enveloppes de l'enfance, et qui, à l'aide des formules animées de son rit barbare, consacre, avant de l'affranchir, chacun de ses rapports avec ce monde extérieur auquel il va être livré. Par cette puissance des Kerredais, la liberté de l'homme est, pour ainsi dire, créée pièce à pièce, et ses pouvoirs lui sont tour à tour délivrés : pouvoir sur la nature, pouvoir sur les tribus étrangères, pouvoir sur la femme, et pouvoir sur les enfans; partout pouvoir et liberté, nulle part soumission à quelque chose de plus grand que l'homme.

On aurait tort cependant de s'empresser de conclure de là l'absence de toute superstition : ces hommes reconnaissent l'existence de deux esprits, l'un bon, l'autre mauvais; mais ils en font peu de cas, et ne leur reconnaissent d'influence que dans quelques circonstances peu importantes et peu nombreuses. Le mauvais esprit est le plus souvent en action, mais on ne le rencontre que durant la nuit, et il fuit devant la lumière des foyers. Au reste, chez eux, les notions du bien et du mal sont, comme tout le reste, dans l'enfance, et leur cruauté n'est point

Digitized by Google

un crime qui vienne altérer leur innocence ; ce sont des enfans, et Dieu leur pardonne, car ils ne savent encore ce qu'ils font. Cependant ce lien indissoluble qui associe dans une même idée le mal physique et le mal moral se voit déjà chez eux, et, dans leur langue tout imparfaite, déjà le même mot les représente tous deux : le lâche qui s'enfuit dans le combat est *wiri*, aussi bien que le poisson que l'on ne peut plus manger ; mais pour eux le bien et le mal demeurent toujours relatifs à la vie commune, et ne se rattachent jamais à un ordre de choses plus élevé. Quand on leur demande d'où ils sont venus, ils montrent les nuages, et quand on leur demande où vont ceux qui sont morts, ils montrent encore les nuages ; ils se représentent la forme sous laquelle on s'en va, en voyant celle sous laquelle on arrive, et les ames après la vie sont pour eux des enfans qui voltigent sur la cime des arbres et regagnent le ciel comme des oiseaux. Ils donnent la sépulture aux morts, et se rassemblent pour honorer les funérailles; on ensevelit les enfans, on brûle les adultes; près des restes du mort on dépose les ustensiles dont il se servait durant sa vie, et un tumulus protège sa cendre. Les pratiques qui accompagnent ces derniers devoirs sont diverses et peu faciles à interpréter; la douleur des hommes se témoigne par le silence, celle des femmes et des enfans par les cris et les gémissemens. Une coutume, nécessaire peut-être, mais atroce, les conduit à ensevelir les enfans à la mamelle avec leur mère : pour eux l'enfant à la mamelle n'est point encore né ; comme chez leurs kanguroos, sa vie dépend encore de la vie de sa mère.

L'amour chez eux est accompagné d'une férocité qui ne diminue en rien l'attachement réciproque qu'il produit. Les femmes sont enlevées le plus souvent à une tribu ennemie ; on les soumet et on les dompte avec le casse-tête : elles ne se reconnaissent aucun droit, pas même celui de la plainte ; elles appartiennent à leur époux, et montrent avec orgueil les cicatrices nombreuses dont le casse-tête a sillonné leurs crânes. Elles supportent les blessures avec impassibilité, et l'on dirait que la nature bienfaisante a voulu les soustraire à l'impression de la douleur pour leur rendre facile cette loi barbare du mariage. La mortalité des combats, en ne frappant que sur un sexe, augmente la proportion de l'autre, et entretient la polygamie.

Durant la nuit ils assassinent souvent leurs ennemis par surprise, mais

Digitized by Google

durant le jour ils se montrent loyaux et braves. Les meurtres sont sévèrement punis ; le coupable rachète son crime en demeurant exposé pendant plusieurs heures aux lances des amis de la victime, protégé seulement par son adresse et par son bouclier; souvent, durant plusieurs jours, sans chercher ni à se venger, ni à fuir, il tient ainsi la lice, et fait tête à la foule. Le sang des blessures met fin à l'expiation ; car on ne demande pas la mort, mais le sang. Cette même loi de sang se retrouve dans une multitude de circonstances, particulièrement sous l'influence des idées de mort ou de maladie ; ni les liens de la parenté, ni ceux de l'amitié, ne s'opposent à leur exécution : on dirait parfois que ce sont des fêtes guerrières, sortes de tournois sauvages, qui n'altèrent ni l'attachement ni la bonne foi.

Leur manière de vivre est aussi simple que celle des animaux ; sur le bord de la mer, ils vivent de poissons ou de coquillages; dans les bois, tout ce qui peut nourrir l'homme, les racines, les fleurs, les fruits, les fourmis, et les insectes, leur servent d'aliment. A chaque jour ils cherchent sa subsistance, et le lendemain ne les occupe jamais. Ils ne bâtissent point de maison ; dans les bois ils s'abritent sous une écorce d'arbre, qu'ils recourbent en arceau, en l'appuyant dans la terre par ses deux bouts; sur la côte, ils réunissent ainsi plusieurs écorces pour en couvrir une enceinte circulaire, et, bravant les intempéries de l'air sous cette sorte de hutte, ils s'y entassent l'un sur l'autre pour dormir. Leur vie est sous le ciel, non sous un toit; ceux qui ont vu nos maisons n'en comprennent pas l'usage journalier; ils les jugent utiles pour les tems de pluie, mais les leurs valent autant pour eux. Ils sont habituellement nus, et leur bouclier est leur seul manteau. Cependant cette même passion qui nous porte à l'amour des vêtemens splendides existe déjà chez eux, et les pousse à modifier eux-mêmes le corps qu'ils ont reçu de la nature. Ils se peignent de diverses couleurs, et décorent leur chevelure avec des plumes d'oiseaux ou des lambeaux de fourrures : mais leur principal ornement vient de leurs cicatrices ; et ils se font eux-mêmes des blessures avec des coquilles tranchantes, afin d'augmenter leur féroce beauté!

Entre eux la pudeur est inconnue, et ils n'éprouvent ce sentiment qu'au voisinage des Européens, qui le leur ont enseigné en même tems que le vice.

Voilà les mœurs de ces hommes, à peine sortis de l'échelle animale

Digitized by Google

pour s'élever à la dignité dont ils portent le germe. Leurs formes, aussi bien que leurs idées, les rapprochent de la brute; leurs mâchoires avancées, leur museau saillant, leur chevelure et leur barbe hérissées et confondues, leurs jambes grêles, leur peau noire et fétide, leur donnent un aspect qui se rapproche de celui des grands singes. Chez les femmes l'avilissement des traits est plus grand encore que chez leurs maîtres, et répond à l'avilissement de leur condition naturelle.

Les mœurs ne dépendent pas seulement des habitudes de l'individu, mais des habitudes de la race; lorsque le cachet des mêmes usages a pesé durant une longue suite de générations sur les pères et sur les enfans, ce n'est qu'en s'attachant de la même manière à la suite des générations, et en commençant la leçon des fils par la leçon des pères, que l'éducation nouvelle peut espérer d'en effacer l'empreinte. Ce besoin instinctif de fouler les sentiers frayés par les ancêtres et de dormir sous les ombrages où reposent leur cendre, ce besoin qui s'est manifesté avec un caractère si indomptable chez les Indiens enlevés durant leur enfance aux tribus sauvages de l'Amérique, existe chez les naturels de la Nouvelle-Galles avec une énergie toute semblable. Le gouverneur Phillip avait attaché à sa personne un naturel nommé *Benilong*, qui le suivit en Angleterre et vécut avec lui près de dix ans; il faisait partie de sa maison, mangeait à sa table, et avait quitté les habitudes de son pays pour se conformer aux manières européennes. Sur la fin de sa vie, il revint à la Nouvelle-Galles, renonça à toutes ses habitudes de civilisation, jeta ses vêtemens, et rentra dans les bois; ceux qui l'avaient connu dans les salons du gouverneur le rencontraient encore quelquefois, mais il était redevenu sauvage : avant d'aller rejoindre ses aïeux, il avait voulu rattacher sa vieillesse à son enfance. Un autre Gallois. enlevé aux bois dès son enfance, et conduit en Angleterre, revint plus tard à la colonie; quelques jours après il disparut, on ne savait ce qu'il était devenu; enfin le chapelain de la colonie le rencontra par hasard; il était assis sur un tronc d'arbre à l'entrée des bois, nu, les jambes croisées à la manière des sauvages, plongé dans ses pensées et regardant les bois; il y rentra, et y vécut avec ses frères.

Au surplus les naturels se regardent comme d'une autre nature que les Européens : ils vivent parmi eux, parcourent leurs champs, traversent leurs villes, entrent dans leurs églises; mais il ne se mêlent point avec eux, ils demeurent ce qu'ils étaient avant la colonie, enfans des

Digitized by Google

bois. On ne les tourmente pas; ils sont peu nombreux, on les laisse. Ils passent au milieu de la civilisation, sans en rien prendre; ils sont comme ces cigognes qui s'abattent dans nos rues, bâtissent leurs nids sur nos clochers, et vivent toujours dans la liberté de l'air comme elles vivaient avant qu'il y eût sous elles des rues et des clochers. « Aux Européens, disent-ils, la nature cultivée; à nous la nature sauvage : leur lot n'est pas le nôtre. » Combien d'années cette race sauvage durera-t-elle encore? pactisera-t-elle, par une éducation progressive, avec cette civilisation qui grandit à côté d'elle? n'est-elle pas plutôt destinée à se perdre dans le gouffre, comme les races de l'Amérique, pour laisser la place à ces colonies européennes qui s'avancent à grands pas sur le globe, comme pour lui donner une population nouvelle? Dans un prochain article, complément de celui-ci, nous chercherons à nous rendre compte de l'avenir réservé aux tribus de l'Australasie, en cherchant à apprécier la situation et les espérances des établissemens que l'Angleterre a fondés dans ces mêmes contrées. TESNER.

106. VOYAGE DANS LA MACÉDOINE, contenant des recherches sur l'histoire, la géographie et les antiquités de ce pays, par M. E. M. COUSINERY, ancien consul général à Salonique, chevalier de la légion-d'honneur, membre de l'Institut de France, etc. Deux volumes in-4° enrichis de 22 planches et d'une carte géographique. Paris; imprimerie royale; 1831. Prix, 40 fr.

La Macédoine nous est moins connue que des contrées beaucoup plus éloignées de nous, et les plus habiles géographes, tant anciens que modernes, ont commis de graves erreurs dans les descriptions qu'ils en ont données. M. Cousinery était plus à même que tout autre d'entreprendre un travail sur ce pays, où il a résidé pendant trente années, et où ses fonctions de consul l'ont mis en rapport avec les chefs du gouvernement et les hommes les plus distingués, et lui ont donné toutes les facilités possibles pour acquérir des connaissances locales et positives. Ce n'est pas seulement la géographie et les antiquités que M. Cousinery s'est appliqué à faire connaître : son attention s'est portée aussi sur les débris de ces nations étrangères qui, à diverses époques, ont possédé le territoire macédonien, et qui, tour à tour conquérantes et conquises, ont, malgré ces révolutions successives, conservé les traits antiques de leur nationalité.

Digitized by Google

M. Cousinery a donné dans son ouvrage une place importante à la numismatique, qu'il vient d'enrichir de plusieurs opinions nouvelles, sur lesquelles nous reviendrons dans un article plus étendu. Ses découvertes méritent d'être discutées et appréciées : elles s'appuient principalement sur la *provenance*, qui peut donner les indices les plus certains sur la patrie des médailles d'or et d'argent sans légende et par conséquent primitives. Une nouvelle classification des monnaies des rois de Macédoine doit surtout fixer l'attention des numismatistes.

M. Cousinery donne aussi des rectifications géographiques d'un grand intérêt, au moyen desquelles on pourra corriger les cartes de Cellarius et même de Danville, sur lesquelles des fleuves et des montagnes se trouvent, les uns transposés, les autres nommés d'une manière inexacte.

Le voyage de M. Cousinery est celui d'un savant et d'un philosophe qui examine non-seulement les lieux et les sites, mais les hommes, leurs mœurs, leurs croyances, leur physionomie, les caractères qu'ils ont conservés de leur origine, et les changemens qu'y ont apportés les divers gouvernemens auxquels ils ont été soumis. Des questions historiques sont aussi traitées par l'auteur, qui cherche à les éclaircir au moyen des médailles et des monumens.

C'est ainsi qu'il faut voyager aujourd'hui. Une stérile curiosité n'est plus le sentiment qu'on doit satisfaire : l'avancement de la science, l'agrandissement du cercle des connaissances, doivent être le but de l'écrivain qui nous donne le résultat de ses recherches.

Sous ce rapport l'ouvrage que nous annonçons mérite un examen approfondi.

Nous devons nous borner ici à constater l'apparition d'un livre savant où l'intérêt n'est pourtant pas étouffé sous l'érudition, et qui pourra satisfaire toutes les classes de lecteurs. DUMERSAN.

107. MÉMOIRE SUR L'ORIGINE ET LA PROPAGATION DE LA DOCTRINE DU TAO, fondée par LAO-TSEU, traduit du chinois et accompagné d'un commentaire tiré des livres sanscrits et du *Tao-te-king* de Lao-Tseu, établissant la conformité de certaines opinions philosophiques de la Chine et de l'Inde; suivi de deux Oupanichads des Védas, avec le texte sanscrit et persan; par M. G. PAUTHIER. Paris, librairie orientale de Dondey-Dupré.

A mesure que l'on pénètre dans la connaissance de l'Orient, on voit

Digitized by Google

s'agrandir et s'étendre l'espace à explorer; et l'on peut dire avec raison que le terme des études s'éloigne à mesure que l'on étudie davantage. Cette philosophie de la Grèce, considérée si long-tems comme une sorte de dépôt primitif de la sagesse humaine, perd bientôt cette immensité supposée lorsqu'on la met en présence de l'humanité, et son antiquité n'a de valeur que pour celui qui s'obstine à se renfermer dans l'Occident et à refuser à ses regards le spectacle de l'Asie. Il a fallu deux mille ans pour que l'Europe, se dépouillant de son ignorance présomptueuse, en vînt à comprendre le sens et la vérité de ces paroles adressées à Solon par un prêtre d'Égypte : « O Athéniens, vous êtes semblables à des enfans, vous ne connaissez rien de ce qui est plus ancien que vous; remplis de votre propre excellence et de celle de votre nation, vous ignorez tout ce qui vous a précédés; vous croyez que ce n'est qu'avec vous et avec votre ville que le monde a commencé d'exister. »

Lorsque l'on sonde le fond des idées, partout l'on rencontre comme une même base qui, sur toutes les régions de la terre, sert de commun appui aux opinions des hommes; et pour celui qui examine les doctrines des différens peuples d'un observatoire élevé et avec une vue impartiale, la masse des rapports paraît bien plus grande encore que celle des différences. Mais quel a été le point de départ de ces idées primitives qui se sont mystérieusement répandues sur le globe, sans laisser d'autres traces de leurs passages et de leurs migrations que de pâles lueurs demeurées dans la tradition et dans le langage? C'est là une des plus hautes questions qu'il soit donné à l'histoire de soulever; c'est la question du berceau du genre humain et de la dispersion des peuples. Les matériaux qui permettent de la poursuivre, et sans doute aussi de la résoudre un jour, sont épars dans ces religions et ces philosophies de la Chine et de l'Inde qui n'étaient pour nous, il n'y a pas cent ans encore, que des mythologies monstrueuses et des superstitions d'idolâtres; mais le travail est long et difficile : car il ne s'agit pas seulement de connaître; il faut arriver à démêler les principes simples et primitifs, et à les dégager de cette prodigieuse exubérance de développemens qui les étouffent et les encombrent, comme si, dans cette contrée féconde de l'Asie, il en était des productions de l'esprit comme de celles de la terre, où la richesse de la végétation amène la confusion en même tems que l'abondance.

Le livre que nous annonçons peut être regardé comme une introduc-

Digitized by Google

tion à l'étude de la philosophie de Lao-Tseu. Cette haute philosophie devenue une des religions principales de la Chine, et surchargée aujourd'hui de toutes les superstitions de ses prêtres, ne nous est guère connue en France que par un *Essai* de *De Guignes* et un mémoire de M. *Abel Rémusat*. Dans ce dernier travail, M. Rémusat avait indiqué les rapports remarquables qui lui avaient paru exister entre la doctrine de Lao-Tseu et celles de Pythagore et de Platon. M. *Pauthier*, continuant la ligne ouverte par ce grand maître, s'est demandé quel avait dû être entre la Chine et la Grèce l'anneau intermédiaire; il a cherché si l'Inde, placée entre l'Asie mineure et la Chine, n'était pas le terrain sur lequel étaient venues s'unir les pensées philosophiques de ces deux illustres nations; et, marchant plus loin encore, il a voulu savoir si l'Inde se trouvait enclavée en effet dans une chaîne intellectuelle, partant de la Chine pour aboutir à l'Europe, ou si l'Inde au contraire n'était pas jusqu'ici le pays autochthone, et n'avait pas droit à être regardée comme la source primitive à laquelle étaient venues puiser la Chine de Lao-Tseu et la Grèce de Pythagore. C'est dans cette vue large et sérieuse que M. Pauthier a entrepris et achevé une traduction complète du livre de Lao-Tseu, le Tao-te-King. Cet ouvrage, qui serait d'un si grand poids dans le débat des hautes questions de philosophie orientale qui s'agitent aujourd'hui, n'est point celui que nous annonçons en ce moment; n'étant point encore agréé pour l'impression aux frais de l'état, il attend silencieusement une décision qui lui permette de venir enfin se ranger au domaine des bibliothèques publiques. L'impossibilité où se trouvent la plupart des savans de soutenir les frais de pareilles publications, coûteuses, tant par la difficulté de l'impression que par la difficulté du débit, fait que le mouvement de la science, au point où elle en est arrivée aujourd'hui, menace de se ralentir, si les gouvernemens continuent à demeurer indifférens aux progrès de l'esprit humain, et à ne lui accorder que quelques secours aventureux, à titre de subvention et de faveur royale. Sans la générosité et l'opulence de la Société Asiatique de Londres, la traduction française du Théâtre chinois reposerait sans doute encore dans le portefeuille de M. Stanislas Julien. Espérons que M. Pauthier, plus heureux sous ce rapport, ne sera point obligé d'aller chercher à l'étranger les ressources qui lui sont nécessaires pour pouvoir offrir au public les fruits de son travail, et trouvera, au nom de Lao-Tseu, le crédit de quelques chiffres sur l'énorme budget de l'imprimerie royale.

Digitized by Google

Ce dont nous avons à rendre compte ici n'est donc, comme nous l'avons dit, qu'une sorte d'introduction à l'étude de Lao-Tseu; c'est la traduction d'une légende religieuse sur ce philosophe, extraite d'un livre chinois (*Seou-Chin-ki*), sur l'origine et la propagation des trois grandes religions, celle de Confucius, celle de Fo, et celle de Lao-Tseu. Nous avons déjà dans ce recueil essayé de caractériser la doctrine de Confucius, en nous plaçant au point de vue auquel conduit la tendance naturelle des idées de l'Europe moderne; dans notre ignorance des livres de Lao-Tseu, nous ne saurions porter sur ce philosophe un jugement d'une certitude suffisante, et nous nous abstenons, en attendant des connaissances plus étendues et plus sûres, de rien avancer sur la vérité ou l'erreur de ses doctrines. Nous remarquerons seulement qu'en se fondant sur la courte légende traduite par M. Pauthier, et sur quelques passages du *Tao-te-King*, rapportés dans son commentaire, il est facile de reconnaître au moins d'une manière générale la différence fondamentale des deux grands philosophes chinois. Tandis que Confucius, s'attachant à la réalité de l'humanité présente, cherche à déduire de la raison pure tous les élémens de la connaissance humaine, Lao-Tseu, au contraire, portant sa pensée vers la partie la plus subtile de l'essence des choses, domine l'humanité et la terre, s'élève dans le ciel infini, et aborde la sphère de ces grands problèmes qui entourent de toutes parts la raison humaine, comme ces étoiles de la nuit au sein desquelles notre regard plonge et se perd.

— « Le *Tao*, dit un disciple de Confucius, est constamment près des hommes; ainsi chacun peut le connaître et le pratiquer; mais si quelqu'un méprise ce qui est commun et facile à pratiquer, et le considère comme indigne de lui, pour prêter son attention à quelque chose d'élevé, d'éloigné et de difficile, alors ce qu'il poursuit n'est point le *Tao*. Le *Tao*, dit Confucius, le *Tao* de l'homme supérieur, du sage, peut être comparé au long trajet du voyageur, qui commence au point le plus près pour s'éloigner ensuite; ou au chemin de celui qui gravit un lieu élevé en commençant par sa partie inférieure. »

— « Le *Tao*, dit un philosophe de l'école de Lao-Tseu, conserve le ciel, soutient la terre; il est si élevé que l'on ne peut l'atteindre, si profond qu'on ne peut le sonder, si immense qu'il contient l'univers; et néanmoins il est tout entier dans les plus petites choses. Le *Tao*, dit Lao-Tseu, peut être exprimé, mais par des paroles qui ne sont point com-

Digitized by Google

munes. S'il pouvait être nommé, ce serait par un nom étranger au langage habituel. Le *Wou* (le Rien) se nomme l'origine du ciel et de la terre. Le *Yeou* (l'Être) se nomme la mère de toute chose. » —

Une étude fort profonde de Lao-Tseu ne montrerait-elle pas que, si Confucius s'est avancé vers la haute science en marchant dans la voie de la raison pure, Lao-Tseu, au contraire, à l'imitation des philosophes de l'Inde, a voulu s'élever à la vérité par les chemins les plus ardus du mysticisme et de la méditation religieuse? On dit que Confucius, frappé de sa grandeur et de son étrangeté, alla le visiter dans sa retraite, et qu'après s'être entretenu quelque tems avec lui, il revint à ses disciples, en disant qu'il avait rencontré non pas un homme, mais un Dragon; voulant sans doute désigner par là quelque chose de fabuleux et de divin tout à la fois comme l'animal sacré du Grand Empire. L'auteur de la légende de Lao-Tseu a renchéri encore sur le mysticisme des doctrines de son maître, en présentant son passage sur la terre comme le résultat d'une incarnation divine; prétention analogue à celle qui forme le dogme fondamental de quelques religions de l'Inde et de l'Europe. Nous nous contenterons d'extraire de cette notice deux citations qui présentent, avec plusieurs dogmes importans de la *Genèse* et de l'*Évangile*, une analogie si frappante qu'il est facile de la saisir à la première vue et sans aucun besoin de commentaire :

— « Autrefois, lorsque le ciel et la terre n'étaient point encore séparés, que le *Yn* et le *Yang* n'étaient point encore divisés, tout était brumeux et comme enseveli sous les ondes. La matière première reposait dans un état mystérieux et incompréhensible. *Ta-fan* préludait à la création dans l'immensité solitaire et ténébreuse de l'espace. » —

L'esprit de Lao-Tseu, qui, d'après la légende, était né avant la manifestation d'aucune forme corporelle, qui était présent au développement de la grande masse première et se mouvait au milieu de l'espace vide, après un certain nombre de kalpas vient se poser sur la terre, et s'incarne sous la figure humaine. Cette croyance, si chimérique au premier abord, n'est sans doute au fond qu'une traduction obscure et exagérée des enseignemens de Lao-Tseu sur l'éternité de l'ame:

— « Quoique, dans des âges successifs, *Lao-Kiun* ait transformé sa personne, il n'y a eu pour lui aucun jour de naissance. —

» Arrivé au règne du dix-huitième empereur Yang-Kia, de la dynastie Chang (1400 ans av. J. C.), son esprit se transforma, et son corps

Digitized by Google

d'élémens subtils s'incarna dans le sein d'une vierge bleue, merveilleuse et belle comme le jaspe, où il demeura en conception quatre-vingt-et-un ans, jusqu'au tems de Wou-Ting, le vingt-deuxième roi de la même dynastie. L'année du cycle *keng-chin*, le quinzième jour du deuxième mois, à l'heure *mao* (entre cinq et sept heures du matin), il naquit à l'endroit nommé *Khiou-Jin*, près du village de *Laï*, district de *Kou*, dans le royaume de *Tsou*. Il a laissé un ouvrage en deux parties intitulé *Tac-te-King*, le livre de la raison et de la vertu. » —

Nous terminons ici tout ce qu'il nous est permis de dire sur la philosophie de Lao-Tseu sans dépasser les justes limites qui nous sont imposées par l'imperfection de notre connaissance. Nous nous abstiendrons d'insister sur les nombreux rapprochemens que M. Pauthier a établis entre les points les plus remarquables de cette légende et divers passages extraits des lois de Manou, du Bhagavad-Gîtâ et des Védas; et nous nous contenterons de les indiquer à ceux de nos lecteurs qui voudront vérifier par eux-mêmes ces analogies nouvelles entre les doctrines de la Chine et celles de l'Inde, renonçant à analyser nous-mêmes une matière si difficile et qui demanderait une critique si délicate et si approfondie, et aimant bien mieux déclarer ici notre incompétence que de nous exposer à des chances d'erreur. J. R.

108. Cours de physiologie générale et comparée de M. de Blainville. (La partie imprimée se trouve chez Béchet, quai des Augustins.)

Le but principal de cette Revue étant de signaler tout ce qui, dans les diverses branches du savoir humain, peut servir d'une part à caractériser notre époque, et de l'autre à aider à l'œuvre synthétique du nouvel ordre de choses vers lequel l'humanité, dans sa marche progressive, nous semble s'acheminer, nous ne pouvons passer sous silence les travaux zoologiques et physiologiques de M. de Blainville. Depuis plus de vingt ans qu'il professe à la Sorbonne la science générale des animaux, ses cours ont offert le développement d'un plan vaste et unique, dont les diverses parties s'enchaînent les unes dans les autres, de manière à n'être que les élémens d'une immense proposition. Cette persévérance à suivre la route qu'il s'est tracée, jointe à la vivacité d'esprit du savant professeur, fait trouver à l'entendre un vif intérêt de confiance et de plaisir, et fait regretter d'autant plus que la publication de ses leçons n'ait pas été achevée. Notre intention n'est point ici de don-

Digitized by Google

ner l'analyse du cours de physiologie, ce serait là une tâche trop étendue : nous voulons seulement montrer comment ce cours se rattache au plan de l'auteur, et en indiquer quelques résultats généraux.

Après avoir exposé, avec tous les développemens nécessaires, la *zootaxie*, ou cette partie de la zoologie qui étudie, nomme et classe les animaux, d'après les rapports existans entre leur forme extérieure et leur organisation; après s'être occupé de la *zootomie*, ou de la dissection des animaux, pour reconnaître comparativement, soit dans les individus, soit dans la série des êtres, la structure, la forme, la position, et les rapports des organes et des appareils; après avoir ainsi présenté les animaux sous le rapport qu'il nomme *statique*, M. de Blainville a entrepris, il y a déjà quatre ans, de les montrer sous leur rapport *dynamique*, c'est-à-dire dans l'exercice de leurs fonctions, dans l'activité de leurs organes.

Sous ce point de vue, M. de Blainville divise la science en quatre parties : en *zoobiologie*, ou discours raisonné sur les phénomènes que présente la vie des animaux (c'est la physiologie comparée, pour se servir du mot habituel, que l'auteur trouve fautif); en *zooéthique*, ou histoire naturelle proprement dite, qui fait connaître les mœurs, les habitudes et les usages des être animés; en *zooïatrie*, ou médecine générale, qui, d'après la connaissance de l'organisation, étudie les altérations des organes et des fonctions pour en chercher la cause et le remède; enfin en *zoonomique*, qui a pour objet l'art de gouverner, d'élever et de perfectionner l'homme et les animaux, en agissant sur leur organisation.

De ces quatre divisions de la science dynamique des animaux, la première seulement a été examinée avec détail; mais il y a, entre ces coupures artificielles d'un sujet unique en soi, un tel entrelacement, une telle liaison, qu'il est impossible de la séparer complétement, et qu'on est forcé de les appeler sans cesse à l'appui les unes des autres. Si donc M. de Blainville n'a traité en particulier que de la zoobiologie, il a dû parler incidemment des trois autres parties, sur chacune desquelles il reviendra sans doute plus tard pour en faire son principal sujet. Cette dépendance réciproque nous explique comment un cours, qui d'abord ne devait durer qu'une année, s'est progressivement agrandi dans l'esprit de l'auteur, et s'est prolongé pendant quatre ans. La matière est si vaste, la vie si variée dans ses manifestions, que le savant profes-

Digitized by Google

seur, dont la louable habitude est de vérifier autant que possible toutes ses assertions, s'est trouvé comme emporté malgré lui par la grandeur du sujet et l'activité de son intelligence au-delà du terme qu'il s'était fixé. Et cependant, telle est l'utilité et la puissance d'un plan philosophique, que cette extension donnée par M. de Blainville à ses travaux de physiologie n'a pas nui à l'harmonie des détails, et que le cours, une fois terminé, chaque partie s'est trouvée convenablement élaborée suivant son importance.

M. de Blainville définit la *zoobiologie*, « la science qui analyse les » phénomènes de la vie dans leur production, dans leurs rapports soit » avec l'organisation, soit avec les circonstances extérieures, et qui cher- » che à les expliquer en les rattachant aux lois générales de la matière » toutes les fois qu'ils en sont susceptibles. » Bien pénétré de toutes les difficultés qui hérissent cette science, il en voit aussi l'immense portée, dans la médecine, la philosophie, et le gouvernement des hommes. Plus que personne, il sent l'absolue nécessité où se trouve l'art de guérir de s'appuyer sur une théorie bien faite :

« L'expérience, dit-il, ou ce qu'on nomme vulgairement la pratique, » est sans doute une partie importante de l'art de la médecine; mais la » théorie, basée sur la connaissance préalable de toutes les circonstances » du phénomène, l'est peut-être davantage; parce que chaque homme » n'est, pour ainsi dire, plus obligé de créer pour lui seul la méde- » cine, proportionnellement à ses forces intellectuelles, et qu'il peut, » si je puis m'exprimer ainsi, monter sur les épaules de ses prédéces- » seurs. Elle est importante pour que l'art soit éclairé dans toutes ses » parties, pour qu'il y ait plus de certitude dans l'application, et pour » consoler la conscience du médecin, lorsqu'il est obligé de reconnaître » les limites malheureusement trop bornées dans lesquelles son pouvoir » est restreint.

» On a fréquemment vanté l'empirisme, que l'on a décoré souvent » de l'épithète d'hippocratique; mais regardez quelles sont les per- » sonnes qui se réfugient dans cette manière de voir, asile ordinaire de » l'ignorance, ou du moins de la paresse; et demandez-leur si réelle- » ment la méthode hippocratique tant vantée est de la médecine, si ce » ne serait pas plutôt de l'histoire naturelle des maladies, ou peut-être » encore une manière de faire de la médecine un art industriel. »

La zoobiologie, dans laquelle l'auteur comprend l'idéologie, est,

Digitized by Google

suivant lui, la base de la philosophie, telle qu'elle doit être dans notre siècle, c'est-à-dire éminemment positive et ne s'occupant plus de questions inabordables. Ici nous devons dire que les opinions de M. de Blainville sur les questions qu'on est habitué à séparer du domaine des sciences naturelles, et qu'on se plaît à considérer comme appartenant uniquement au monde de l'esprit ou de l'intelligence, sont empreintes des habitudes que l'on contracte naturellement aujourd'hui quand on s'occupe plus spécialement des phénomènes matériels. En cela, M. de Blainville ressemble à presque tous les savans de notre époque. Mais il n'en est pas moins vrai que, du point de vue que nous appellerions volontiers le point de vue des naturalistes (pour ne pas employer cette dénomination de matérialisme si absurdement prodiguée à tant d'hommes véritablement religieux dans leurs investigations), jaillissent en foule des lumières que les philosophes spiritualistes ne doivent pas dédaigner, mais qui viennent au contraire fortifier les idées nouvelles les plus avancées en philosophie sociale. Ainsi, pour citer un exemple, en parlant des rapports qui existent entre les animaux et nous, voici comment s'exprime le savant professeur :

« Sans doute l'homme est seul susceptible de la sociabilité dans le » haut degré où nous la voyons; ce qui donne à ses actions une con- » nexion, une dépendance de celles des autres individus de la société, » qui conduit à la distinction des natures physique et morale, et qui » nécessairement aussi le porte à reconnaître un Être suprême, une vie » à venir, une immortalité de l'ame, croyances qui découlent nécessai- » rement de ce qu'il est sociable à des degrés extrêmement variables. » Mais il n'en est pas moins vrai que les circonstances extérieures, agis- » sant constamment sur lui, peuvent le modifier en bien ou en mal, » physiquement ou moralement; qu'il devient d'autant plus difficile de » gouverner les hommes, de manière à ce qu'ils vivent en frères sans se » nuire, ou en se nuisant dans des limites supportables et déterminées » par une proportion convenable entre l'intérêt particulier et l'intérêt » général, qu'ils sont accumulés en plus grandes masses dans des es- » paces plus circonscrits. Il n'en est pas moins vrai non plus que l'on » peut diminuer ou augmenter le nombre des maladies ou des causes » qui tendent à réduire le nombre des individus d'une société, par des » moyens appropriés à la nature même de chaque société, et aux cir- » constances dans lesquelles elle est forcée de vivre. C'est ce dont l'hy-

Digitized by Google

» giène publique nous offre la démonstration journalière. Ainsi la morale, l'histoire et ses principes, la politique ou le gouvernement particulier des nations dans leurs rapports intérieurs et extérieurs, ont pour base la connaissance approfondie de la physiologie générale et spéciale de l'espèce humaine, en y comprenant son histoire naturelle. Ce n'est pas que je prétende que les hommes d'état doivent eux-mêmes étudier cette science; mais ils doivent chercher les principes propres à les diriger, dans les écrits, dans les observations des auteurs qui ont donné à la science une base positive, prise dans la nature, et non créée ou au moins dénaturée par l'imagination, et plus évidemment encore par leurs passions et par leur intérêt. »

D'après cette manière de voir, on comprend par avance que M. de Blainville a dû traiter avec beaucoup de développement tout ce qui tient aux penchans, aux sentimens, et aux phénomènes intellectuels. Sans adopter implicitement toutes les découvertes de Gall et de Spurzheim, il a du moins adopté leur base et rendu justice à leur génie. Peut-être qu'un examen plus attentif de la classification du docteur Spurzheim lui fera reconnaître, comme n'étant que des degrés d'une même faculté, certains instincts, certains sentimens, auxquels il semble vouloir attribuer une existence distincte.

M. de Blainville a basé le plan de son cours sur l'idée d'Hippocrate, que tous les phénomènes de la vie décrivent un cercle complet. Prenant dans l'univers la matière à l'état de gaz, il en étudie les combinaisons, qui produisent des principes immédiats, des matériaux organiques, des tissus, des organes, des appareils. Il observe les actions de l'ensemble des appareils dans l'homme et les animaux adultes. Puis, après avoir considéré ceux-ci dans leur développement, leur accroissement, il les suit dans leur décroissement, leur déclin, et arrive ainsi à la mort, à la putréfaction, où la matière retourne à son état primitif. Dans cette série de phénomènes, il ne voit qu'une suite d'actions physiques et chimiques très-compliquées, mais analogues, sinon complétement semblables, à celles qui ont lieu dans le monde inorganisé. La sensibilité seule lui paraît échapper à toute explication, un phénomène spécial, qui ne peut être rapproché d'aucun autre phénomène connu, et qui n'est comparable qu'à lui-même.

La vie, suivant lui, est *une* dans l'univers; mais elle présente des

Digitized by Google

degrés différens : elle est latente, fétale, organique, animale, suivant la proportion des élémens qui la composent. Elle ne se manifeste que par le mouvement qui, de moléculaire, ou d'imperceptible sinon par ses effets, peut s'élever et s'accroître jusqu'à être en tout semblable à ce qu'on appelle le mouvement communiqué. La vie n'est donc pas une entité distincte, ce n'est que le résultat de l'ensemble des fonctions. L'absorption et l'exhalation, augmentées par l'irritabilite et la sensibilité, produisent le mouvement de composition, de décomposition et de calorification qui constitue la vie chez l'homme et les animaux. Ainsi un corps vivant est une sorte de foyer chimico-physique dans lequel ce mouvement est produit. La mort n'est que la cessation de ce phénomène, et non un phénomène en soi.

M. de Blainville avait fait espérer qu'il traiterait la question de savoir s'il est utile de faire intervenir dans la vie des forces ou des facultés non susceptibles d'être rattachées aux lois générales de la nature, et entre autres si l'on doit recourir à l'hypothèse d'une ame. Le tems ne lui a pas permis de traiter le sujet de l'ame, qui eût pris dans sa bouche un intérêt nouveau. Nous ne pensons pas qu'il ait renoncé à nous exposer sur ce point important son jugement scientifique. Sans doute, comme professeur de physiologie, il serait en droit de nous renvoyer aux cours de psychologie, et de se limiter au cadre qu'il a rempli. Mais les études ne seront complétement synthétiques que lorsque, traitant une science, on fera des excursions dans les sciences voisines pour en montrer le lien et les dépendances. D'ailleurs, la méthode suivie par les psychologistes est si diamétralement opposée à la méthode adoptée aujourd'hui par les naturalistes, qu'il sera à la fois très-utile et très-piquant de voir s'il y a, ou non, un point où ils se rencontrent et sont d'accord. Bien des personnes ont déjà tiré une conclusion affirmative; mais l'opinion de M. de Blainville, appuyée sur tant de faits, d'observations, de déductions, serait d'un haut poids dans la balance. Espérons qu'il la fera connaître dans le cours de *Philosophie zoologique*, qu'il professera l'an prochain à la Sorbonne.

Nous avons déjà exprimé nos regrets de ce que les cours de M. de Blainville n'ont pas été publiés en entier. Puisque nous parlons de physiologie, qu'il nous soit permis d'émettre aussi un vœu. Nous voudrions que cette science soit enseignée à l'École de médecine d'une ma-

Digitized by Google

nière plus complète, je dirais presque plus dogmatique. Les leçons du professeur qui occupe maintenant la chaire sont souvent un simple exposé des idées émises, plutôt qu'une discussion approfondie de ces idées et une analyse complète des phénomènes. Il n'est pas toujours facile de saisir la raison qui le porte à adopter une opinion plutôt qu'une autre. Nous croyons que la faute en est au tems, et que le professeur et les élèves ont à digérer trop de matières dans un très-petit nombre de leçons. Nous pensons que trois ans, ou au moins deux, ne seraient pas trop pour exposer et comprendre la physiologie : le cours gagnerait alors en développement, en intérêt et en utilité. C'est le charme des leçons de M. de Blainville qui nous a suggéré cette observation : elle n'a qu'un but, le progrès des sciences médicales, dont la physiologie est la base la plus ferme. DAVID RICHARD.

109. CLINIQUE DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS, par M. le professeur ALIBERT. (Ouvrage *sous presse*.)

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA MÉTHODE NATURELLE
Appliquée à l'étude des maladies de la peau.

La succession, bien ordonnée, facilite la mémoire des sensations et des idées; l'habitude les associe; leur association est d'autant plus intime que ces sensations ou ces idées ont entre elles un plus grand nombre de rapports, puisque le souvenir d'un seul rapport peut réveiller celui de tous les autres. Or, avoir l'idée des divers rapports d'une chose avec les autres choses ou avec soi, c'est connaître cette chose. Il faut donc en conclure rigoureusement que réunir les objets d'après le plus grand nombre de rapports qu'ils ont entre eux, c'est en faciliter le souvenir. Il y a plus, l'étude en est plus courte et plus aisée, puisque l'on peut comprendre dans une même description toutes les qualités qui leur sont communes.

De là est né chez les naturalistes de tous les tems le besoin de classer les divers objets qui s'offraient à leur observation, pour éviter des répétitions fastidieuses et des longueurs inutiles.

« Cette habitude, que l'on prend nécessairement en étudiant l'histoire » naturelle, de classer dans son esprit un très-grand nombre d'idées, » est, dit Cuvier, l'un des avantages de cette science, dont on a le moins

Digitized by Google

» parlé, et qui deviendra peut-être le principal, lorsqu'elle aura été » généralement introduite dans l'éducation commune (1). »

Pénétré de cette vérité, M. Alibert a depuis long-tems cherché à appliquer la méthode des naturalistes à l'étude de la pathologie. Il avait déjà divisé en familles les maladies qui peuvent affecter les divers appareils d'organes. C'est à décrire dans tous ses détails la famille des dermatoses qu'il vient de consacrer ses veilles. Tout le monde connaît l'heureux essai de notre savant maître dans ce genre d'observations. Depuis l'impression de son premier ouvrage sur les maladies de la peau, il a recueilli de nouveaux faits; il a médité ceux qui ont été publiés par les autres; et ce n'est qu'après avoir saisi l'ensemble des rapports qui lient entre elles ces diverses altérations morbides, qu'il les a groupées d'après l'ordre de leurs affinités respectives. Cette manière de procéder est, sans aucun doute, plus difficile, mais elle est aussi plus sûre que celle de Plenck, de Willan et de Bateman, qui ont *à priori* posé les bases des divisions d'après lesquelles ils ont rangé les maladies à mesure qu'elles se présentaient, sans s'inquiéter si les diverses altérations qui sont ainsi réunies ont entre elles plusieurs caractères communs, ou si elles forment des ensembles disparates.

On a voulu faire valoir ce qu'il y a de plus positif, de plus anatomique dans cette dernière manière de procéder; mais les anatomistes eux-mêmes la repoussent. Voici comment s'exprime Cuvier, dans ses Leçons d'anatomie comparée, en parlant des naturalistes qui ont établi des organes de premier, de second rang, etc. : « Ils auraient dû, dit-il, » porter plutôt leur attention sur les fonctions elles-mêmes que sur les » organes; car toutes les parties, toutes les formes, toutes les qualités » d'un organe de premier rang, ne sont pas également propres à four- » nir des caractères pour les classes *supérieures;* ce sont *seulement* » *celles de ces formes* et *de ces qualités* qui *modifient d'une ma-* » *nière importante la fonction à laquelle cet organe est affecté,* » *celles qui lui donnent, pour ainsi dire, une autre direction et d'au-* » *tres résultats.* Toutes les autres considérations auxquelles un organe, » de quelque rang qu'il soit, peut donner lieu, ne sont d'aucune im- » portance tant qu'elles *n'influent pas directement sur les fonctions*

(1) Cuvier, Règne animal.

Digitized by Google

» *qu'il exerce.* C'est ce qui a égaré quelques anatomistes qui ont cru » que tout était important dans un organe important (1). »

C'est ainsi que l'on a pu penser que quelques altérations produites par les diverses maladies cutanées devaient nécessairement donner une bonne classification; et l'on n'a pas été arrêté, en voyant la *rougeole* à côté de l'*érysipèle*, la *varicelle* éloignée de la *variole*, pour se placer près de la dartre squameuse humide et de la gale; la variole jetée dans la même classe que la *mélitagre* la *teigne* et le *varus!* Pourquoi ne pas placer séparément aussi dans chaque classe les diverses espèces de syphilides, puisqu'il est reconnu qu'elles revêtent toutes les formes dites élémentaires? C'est que cette fois la force de l'analogie a arrêté comme malgré eux les nosologistes, de même que Linnéus, tout occupé qu'il était à nombrer les étamines des plantes, ne put méconnaître cependant les familles naturelles des labiées et des crucifères.

Nous sommes loin cependant de contester la valeur des caractères anatomiques; ils sont fort utiles dans l'étude des maladies cutanées, et peuvent être employés très avantageusement pour former des genres et des espèces; s'il nous était même permis de connaître à fond toutes les altérations que subissent les solides et les liquides dans les divers états pathologiques, c'est sur ces caractères physiques seuls que nous voudrions former une classification naturelle. Mais, parmi ces caractères, il en est qui ont une grande valeur, et d'autres qui ne sont que secondaires : les uns sont constans, les autres accidentels.

Les lésions dites élémentaires que Willan a fait servir de base à la classification des maladies de la peau sont elles-mêmes des altérations consécutives, des phénomènes la plupart secondaires; ce sont des produits phlegmasiques qui annoncent divers degrés d'intensité dans la phlogose; et leur attribuer un degré d'importance tel qu'il fasse oublier la valeur des autres symptômes, c'est vouloir leur faire jouer un trop grand rôle, puisque la même altération peut, à divers degrés, produire ces phénomènes. Une phlegmasie simple donne d'abord la tuméfaction, puis l'augmentation de la sécrétion de l'organe malade. Ainsi se forment d'abord les papules, puis les squames. La sérosité accumulée entre l'épiderme et les autres élémens de la peau, sous le nom de *vésicule* ou

(1) Cuvier, Leçons d'anatomie comparée; tome I, p. 64.

Digitized by Google

de *bulle*, annonce un degré phlegmasique plus avancé. Enfin le pus, qui compose la pustule, peut-il dénoter autre chose qu'une phlegmasie plus intense et plus profonde. Quant aux tubercules, on a contesté leur origine phlegmasique; mais on ne peut nier leur coïncidence avec d'autres altérations morbides, qu'ils peuvent remplacer dans plusieurs maladies dont ils ne forment pas, par conséquent, le caractère essentiel. Pour ce qui est des ulcérations, on n'a voulu en tenir aucun compte dans la pathologie cutanée. Je ne vois pas pourquoi une altération aussi évidente et aussi importante est dite de peu de valeur, et pourquoi la pustule qui succède à la vésicule est plutôt une lésion primitive que l'ulcération qui succède à la pustule. Cependant cette classification, toute imparfaite qu'elle est, a produit de bons résultats; la difficulté même qui naissait de son emploi a forcé ceux qui ont voulu la suivre à mettre beaucoup de sévérité dans leur diagnostic. On sait avec quelle sagacité quelques disciples de Plenck et de Willan saisissent les plus légères nuances dans les altérations cutanées; mais en rendant justice à leur talent, en reconnaissant les services réels qu'ils ont rendus à la science, nous sommes forcés de dire que leur classification, fondée sur un seul caractère, est le plus souvent insuffisante.

C'est ainsi que personne ne conteste les services que le système ingénieux de Linnée a rendus à la botanique; et bien que ce grand naturaliste eût pris ses caractères dans les organes sexuels, qui représentent en petit toute la plante, son système a dû le céder à la méthode naturelle. Désormais on pourra établir des caractères botaniques nouveaux, montrant que ceux qui ont été donnés jusqu'ici sont insuffisans, faire quelques changemens dans les détails; mais à coup sûr les botanistes n'abandonneront plus la méthode naturelle qu'ils ont si long-temps cherchée.

Comme M. de Candolle l'a fait observer, les plantes de chaque famille ont des propriétés semblables, de même les maladies comprises dans chaque groupe ont des symptômes analogues, une marche semblable, et exigent le même mode de traitement.

On voit la sensibilité profondément ébranlée dans les *eczèmes*. Ces affections ont une tendance particulière à se localiser, et reparaissent plusieurs fois chez le même individu. Le sentiment d'ustion qui les accompagne est bien indiqué par leur nom. L'*érythème*, l'*érysipèle*, le

Digitized by Google

pemphix, le *zoster*, etc., qui forment ce groupe, ont entre eux les plus grands rapports. A mesure que le mal augmente, l'individu devient plus souffrant; toute l'économie s'ébranle.

Dans les *exanthèmes*, au contraire, l'éruption procure du soulagement; il semble que la nature se délivre d'un virus morbifique, en le déposant sur l'enveloppe extérieure. N'est-il pas très-remarquable que ce groupe de maladies, telles que la variole, la vaccine, la scarlatine, la rougeole, etc., ne paraissent qu'une fois dans la vie? Quelle est la raison anatomique de ce singulier phénomène? Nous l'ignorons; mais quel qu'il soit, il imprime à ces maladies un caractère assez remarquable pour les faire placer à part.

Principalement durant le jeune âge, époque de la vie dans laquelle les forces de la nature se dirigent vers la tête, le cuir chevelu est spécialement sujet à plusieurs affections connues sous le nom de *teignes;* l'une d'elles surtout, le *favus*, est remarquable par sa forme particulière, qui ne peut être comparée à aucune autre lésion anatomique. Est-ce la structure du cuir chevelu qui imprime à ces maladies une allure particulière? Nous l'ignorons; cependant il faut observer que le favus peut se montrer sur tout le corps, en conservant toujours la même forme.

Le groupe des dermatoses dartreuses a été formé avec un rare bonheur. Ici se trouvent réunis les quatre genres *herpes*, *mélitagre*, *varus* et *esthiomène*, qui ont entre eux des affinités marquées. Ces maladies, qui rampent à la surface de la peau, qui persistent avec une opiniâtreté désolante pour le médecin et pour le malade, qui disparaissent quelquefois pour se montrer de nouveau, affligent la vie entière de ceux qui en sont atteints, et souvent se transmettent de génération en génération, sans presque jamais compromettre la vie de ceux dont elles empoisonnent les jours.

Ce peu d'exemples suffira pour montrer combien sont élevées les vues de l'auteur qui s'occupe de l'histoire des dermatoses (1). Notre but n'é-

(1) Cette méthode sera particulièrement mise en pratique dans la *Clinique de l'hôpital Saint-Louis*, par M le professeur Alibert, ouvrage publié par les libraires Cormon et Blanc, et dans lequel les maladies de la peau se trouveront décrites et figurées dans leur grandeur naturelle par les artistes les plus ha-

Digitized by Google

tait pas de faire une analyse de ses leçons. Nous voulions seulement prouver que la méthode naturelle est de beaucoup supérieure aux systèmes artificiels fondés sur un seul caractère. Nous sommes loin d'avoir épuisé un si beau sujet; heureux si, en l'effleurant, nous avons fait naître le désir de l'étudier! Alors nous aurons atteint notre but; car il suffit de la connaître, pour préférer cette méthode à toutes les autres.

GIROU DE BUZAREINGUES.

110. HISTOIRE DU CHOLÉRA-MORBUS DANS LE QUARTIER DU LUXEMBOURG : par M. H. BOULAY DE LA MEURTHE, président de la commission sanitaire, et directeur du Bureau de secours de ce quartier. Paris, 1832; Paul Renouard, In-8° de 128 pag., avec un plan lithographié.

Des hommes connus dans la science se sont élevés souvent et avec raison contre l'abus des chiffres en médecine. En effet, louable par son but, cette méthode se change en un jeu puéril, nuisible au vrai progrès de l'art lorsqu'elle s'exerce sur des maladies communes, sur des affections connues depuis que l'homme souffre, c'est-à-dire depuis qu'il existe. Mais appliquée à une affection nouvelle dont les causes nous échappent, dont le traitement ne repose sur aucune base certaine, cette méthode retrouve sa justification et son utilité.

La brochure de M. Boulay de la Meurthe peut servir de modèle à ce genre d'investigation, le seul raisonnable dans l'état actuel de nos connaissances sur la nature du choléra; et s'il est permis d'entrevoir un terme à l'incertitude qui règne sur l'étiologie de cette affection, ce n'est que lorsque nous posséderons de nombreux documens statistiques et des faits s'étayant de chiffres recueillis avec sagacité et bonne foi.

La première partie de cet ouvrage est consacrée au précis des opérations de la commission sanitaire et du bureau de secours du quartier du Luxembourg. Les causes d'insalubrité inhérentes à cette partie de la capitale y sont exposées, ainsi que les moyens d'y remédier et les efforts

---

biles. L'auteur a suivi absolument la marche des botanistes, et en cela, il n'a fait que réaliser le vœu de Sydenham, de Baglivi, de Morton, de Pinel, et de tant d'autres praticiens célèbres, qui n'envisageaient la médecine que comme une des branches les plus importantes du grand système de nos connaissances naturelles.

Digitized by Google

tentés pour arriver à ce but. Par le résumé suivant on jugera de l'importance des bureaux de secours, et du dévouement qui fut nécessaire aux médecins et aux administrateurs pour se mettre au niveau de la noble mission qu'ils avaient acceptée :

« Des soins donnés à 4,500 malades et à 1,500 cas graves, 2,250 visites, et 2,250 consultations durant le service, un grand nombre d'autres encore en dehors, mais par suite du service ; 43 jours et 43 nuits pendant lesquels pas un pauvre ne resta sans accueil, ni sa maladie sans secours, voilà la somme des travaux du bureau de Saint-Sulpice.

» Plus de 200 rapports, plus de 900 bulletins de visites sanitaires, plus de 400 lettres à des propriétaires, des démarches sans nombre, près de 400 maisons et presque tous les établissemens publics réparés et assainis, plus de 800 causes d'insalubrité générales et particulières disparues, la voie publique pavée sur plusieurs points, nivelée sur plusieurs autres, etc., etc, voilà l'ensemble des travaux de la commission sanitaire du quartier du Luxembourg, et des résultats qui les ont déjà suivis. »

Dans la partie statistique se trouvent des renseignemens propres à jeter le plus grand jour sur des questions jusqu'ici non résolues. Sexes, âges, affections morbides préexistantes, régime, professions, degré d'élévation des maisons, toutes ces causes sont discutées et jugées avec des chiffres. Nous nous bornerons à citer le passage suivant :

« Le chiffre des habitans du quartier est de 20,862. Sur ce nombre les états du bureau de charité attestent que 7,532, c'est-à-dire plus du tiers, sont inscrits à l'indigence et prennent part à ses distributions ordinaires, ou sont dans un état voisin de l'indigence et participent à ses distributions extraordinaires. La classe pauvre, montant à 7,532 personnes, a eu environ 4,000 à 4,500 malades ; par conséquent plus de la moitié de son nombre. La classe qui vit dans l'aisance ou au moins dans un état au-dessus du besoin, montant à 13,330 personnes, n'en a compté que 2,000 à 2,500, c'est-à-dire environ la sixième partie. La première a donc au moins trois fois plus souffert que la seconde. »

Ces chiffres parlent haut et n'exigent aucun commentaire. La bienfaisance publique a sans doute joué un beau rôle dans ces tristes circonstances, mais il y a dans cette effrayante mortalité parmi la classe indigente un enseignement qui ne sera pas perdu pour l'avenir. La ques-

Digitized by Google

tion de la contagion restant indécise, la prudence, à défaut de l'humanité, conseillerait encore un prompt et radical remède à cette misère, funeste prédisposition à un mal qui, s'irradiant et gagnant de proche en proche, confond bientôt le riche et le pauvre en un même cercueil.

Nous le répétons, M. Boulay de la Meurthe a tracé la route; et de travaux analogues, entrepris pour le reste de Paris et de la France, jaillirait une vive lumière sur une question environnée encore d'une dangereuse obscurité. F. F.

111. INSTITUTIONS DU DROIT DE LA NATURE ET DES GENS, par GÉRARD DE RAYNEVAL; *nouvelle édition*. Paris, 1832; Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55. Deux vol. in-8°.

L'ouvrage de M. Gérard de Rayneval est une espèce de traité classique du droit *international*: c'est assez dire que c'est bien plus une œuvre de méthode et de coordination que de progrès. L'auteur, en effet, laisse la science à peu près où elle était au tems des Grotius, des Puffendorff, des Burlamaqui et des Montesquieu; et il la laisse ainsi, de propos délibéré, ne voulant ou ne pouvant tenter davantage. Si donc il n'avait fait, comme il semblait se l'être proposé, qu'exposer avec clarté et élégance, au milieu de beaucoup de commentaires judicieux, *ce qui est* dans le domaine de la diplomatie, c'est-à-dire l'état du droit des gens tel qu'on l'a adopté ou formulé de nos jours par toute l'Europe, nous aurions peu d'éloges à donner, mais aussi peu de critiques à exercer.

Nous dirions que nous le concevons comme le *vade mecum* de tout ministre d'état routinier, mais honnête et généreux, autant qu'on peut l'être en marchant avec ceux qui ne sont ni à la queue ni à la tête; surtout nous dirions à tout apprenti diplomate ou publiciste, désireux de ne donner de ses loisirs que ce qu'il faut aux études préliminaires de la science sociale, lisez le *Droit de la nature et des gens* de M. de Rayneval, votre devancier dans la carrière. Au premier livre, vous trouverez sur l'origine des sociétés et des gouvernemens, sur les principes fondamentaux de leur organisation, sur la souveraineté, sur la liberté, l'égalité et les quatre pouvoirs essentiels, sur les lois, sur la police, sur l'éducation, etc., etc., tout ce qui a été dit et redit tant de fois, mais longuement, dans mille volumes divers, depuis les premières

Digitized by Google

lueurs de l'esprit philosophique moderne, et surtout pendant la dernière moitié du dix-huitième siècle ; avec quelques variantes cependant, le plus souvent heureuses, quoique fort en deçà de l'esprit de liberté et d'audace qui a présidé au *Contrat social* de Rousseau, et tout-à-fait en dehors de l'appréciation neuve et large que la philosophie de l'histoire a portée depuis dans la plupart de ces questions. Vous trouverez en outre dans ce livre la définition nette, complète, méthodique, des termes de haute administration, et en général du langage politique.

M. de Rayneval expose, au second livre, les principes vulgaires du droit des gens proprement dit, les usages et institutions qui constituent la connaissance du diplomate; la règle des alliances, les limites des territoires, le mode de communication des peuples entre eux, etc. Sans doute ici encore les questions secondaires sont seules abordées; mais du moins, dans cette limite, M. de Rayneval est à la hauteur du sujet : les connaissances spéciales détaillées et la logique de l'expérience ne lui manquent point. Quant au *désiratum* que réclame l'avenir, il est à peine mémoré; il semble que l'auteur n'y songe point, parce qu'il n'y croit point. Passant sous silence la question vitale du droit international, il suit l'ornière, et se contente de la dégager des obstacles les plus immondes, d'en abréger les détours, d'en combler les précipices.

Au troisième livre, il traite de l'état de guerre et des réglemens internationaux aujourd'hui en vigueur. Impartial comme un homme que dirige l'amour du bien, déplorant sans espoir les vices, les querelles, l'aveuglement des maîtres de la terre, il prêche d'intention la cause de l'humanité; il impose des devoirs de générosité et de clémence aux vainqueurs, de prudence aux faibles, de patience aux peuples; en un mot il humanise la guerre autant qu'elle peut l'être, étant admis le passé et le présent avec les souvenirs d'humiliation des uns et la prospérité insolente des autres, et leurs velléités de représailles et de récriminations; étant donnés les rois et les peuples en hostilité permanente, et les rois, entre eux, abusant du *droit divin* pour venger eux-mêmes leurs peccadilles, n'ayant pour tribunaux que les champs de bataille, pour arbitres que des soldats, pour justice, pour loi, que le hasard et le droit du plus fort.

Viennent ensuite, dans un assez long appendice, des *idées sur la politique*. L'auteur s'y élève à un plus haut point de vue. Il semble même

Digitized by Google

tenté de frapper aux portes de l'avenir; mais le présent et ses propres souvenirs diplomatiques le rappellent bientôt et le préoccupent sans retour; et alors il montre très-bien, par la seule exposition des faits, les mille oscillations et l'insuffisance absolue du prétendu systeme d'équilibre européen.

Enfin, dans un chapitre sur les *agens politiques*, il expose leurs devoirs et leurs droits, tels qu'ils sont aujourd'hui respectés. Il dit le train de vie que l'ambassadeur doit mener, le caractère qu'il doit revêtir, les achoppemens qu'il doit éviter, et il vous donne l'art de faire votre chemin dans l'esprit des grands et des rois. Ce chapitre est pour ainsi dire la carte des lieux levée par l'auteur lui-même; car M. de Rayneval fut le chargé d'affaires de France dans plus d'une cour. Aussi vous apprend-il à être ambassadeur, comme certains livres vous apprennent à mettre la cravate; il ne manque que le goût et le tact.

Et chacun de ces livres est suivi de très-longues notes, la plupart historiques, envisagées tantôt philosophiquement, tantôt diplomatiquement, bien choisies d'ailleurs et propres à la leçon.

Voilà ce que nous dirions, si l'auteur n'avait prétendu qu'à la classification des matériaux donnés; mais il dit quelque part que *son objet est d'exposer ce qui doit être, non ce qui est*; et partout il en appelle aux *principes immuables, éternels* de la *raison naturelle*, de la *nature des choses*, comme à la seule lumière directrice. Nous prendrons pour accordé ce *criterium* de M. de Rayneval, et c'est du haut de son principe que nous le jugerons. Voyons maintenant si cette raison naturelle ne dit absolument sur le droit des gens que ce que lui fait dire l'auteur. Mais d'abord qu'est-ce que la loi où la raison naturelle pour M. de Rayneval? « Les rapports de nation à nation, dit-il, durent nécessairement être fondés sur le sentiment naturel de propre conservation, tel qu'il existait d'individu à individu, de famille à famille. » Des nations limitrophes ne pouvaient méconnaître que ce sentiment leur » était commun, qu'il donnait à toutes des droits égaux, que par conséquent ce n'était qu'en les respectant et en les modifiant de part et » d'autre qu'elles pouvaient consolider leur tranquillité, leur sûreté, » leur indépendance naturelle..... C'est sur ce point primordial de *propre conservation*, demeuré inviolable dans son essence, » qu'est encore fondé l'ordre social.— ..... Il y a donc

Digitized by Google

» égalité parfaite de droits; et parfaite réciprocité entre nations; c'est » pourquoi le *droit des gens, qu'on nomme original, ou primitif, ou* » *positif*, est la règle commune que la raison naturelle prescrit aux na- » tions entre elles pour leur conservation réciproque. — ..... » Malheureusement les passions, qui obsèdent l'homme, exagèrent les » besoins, multiplient ses désirs, dénaturent le principe de propre » conservation. Les *précautions* sont donc devenues nécessaires pour » prévenir ou arrêter les écarts où elles peuvent entraîner les nations et » leurs conducteurs. Les précautions constituent en partie le droit des » gens conventionnel, ou secondaire, qui a ou doit avoir pour base et » pour règle le *droit des gens primitif.* »

Voilà, suivant M. de Rayneval, toute la philosophie du droit des gens. Le reste n'est plus qu'un long corollaire, une série de détails et d'applications.

Et maintenant que la raison naturelle a parlé, maintenant que les *précautions* sont prises et énumérées par l'auteur, la première réflexion que suggère cette même raison naturelle, c'est que ces précautions sont inutiles, insuffisantes, dérisoires. En effet, à quoi aboutissent-elles? A la guerre et à toutes ses horreurs, aux alliances accomplies et rompues sans cesse, aux représailles, aux conquêtes, aux douanes, aux prohibitions, etc. Est-ce donc là le véritable droit international? Mais c'est presque aussi celui des hordes barbares.

En vérité, du petit au grand, il semble entendre quelque membre des sociétés dites à l'état de nature nous raconter les orgies sanglantes des cannibales, les rapports et usages qui constituent les mœurs de l'antropophagie, et nous les présenter comme les prescriptions invariables, nécessaires de l'*éternelle nature des choses;* ou bien encore Aristote prenant un *fait* historique contemporain de l'esclavage pour une *loi* imprescriptible de la nature, et partant de là pour sanctionner toutes les servitudes de l'espèce inférieure, voir même la chasse aux ilotes.

C'est que la *raison naturelle*, pour beaucoup de gens, n'est souvent autre chose que l'ensemble des relations sociales qu'ils trouvent établies de leurs jours, plus quelques modifications dans la forme, qu'ils proposent et qu'ils sont tentés de prendre pour de grands perfectionnemens ou pour de hardies et généreuses utopies.

Nous ne pouvons dire ici tout ce que l'expérience et les travaux du génie ont fait faire de progrès à cette *immuable raison naturelle* qu'in-

Digitized by Google

voque l'auteur et tout ce qu'ils ont dévoilé de vues nouvelles sur *la nature des choses*. Nous affirmons seulement que *ce qui doit être*, c'est d'abord que la guerre ne soit pas; nous affirmons que la nature des choses et le bon sens ne veulent ni douanes, ni prohibitions, ni étrangers, ni ennemis, et commandent *l'association des individus, l'association des familles, l'association des nations*. Tandis que jusqu'ici il n'y a partout qu'*isolement*, *insolidarité*, *agglomération*, et que ce *sentiment naturel de propre conservation*, source de tout droit, selon M. de Rayneval, est partout violé, méconnu pour les individus comme pour les peuples.

En attendant une organisation qui repose sur la seule puissance morale et donne les moyens d'équilibrer les passions, laissées libres dans leur légitime essor, il semble que le droit des gens, ce devrait être d'abord que les petites nations fussent protégées contre les grandes, ainsi que le sont les individus faibles contre les forts par la *justice publique*. En effet, si un petit état est attaqué, envahi par un colosse, que lui sert votre beau *principe primitif* du droit de conservation, d'égalité, d'indépendance, si un *tribunal coercitif international* n'est point là qui le couvre de son égide toute-puissante? Pourquoi donc, tout ce qui peut se dire des familles et même des individus, quant à leur sûreté, à leurs relations civiles, à leur organisation politique, et à leur bien-être en général, ne pourrait-il se dire des nations entre elles? Pourquoi l'intervention s'arrêterait-elle précisément là où elle devient plus importante? qu'importe à l'humanité que la guerre soit interdite entre les individus, si elle existe entre les nations? Sans doute, suivant M. de Rayneval, il *ne peut exister de lois entre nations*. Et d'où vient cela? apparemment de ce qu'il n'en voit point d'établies. Mais alors pourquoi écrire sur le *droit international?* Chez les sauvages il n'y a pas de lois civiles; est-ce à dire qu'ils n'en soient pas susceptibles? Et puis que veulent donc dire, chez M. de Rayneval, ces *modifications au droit de conservation exigées de part et d'autre pour consolider la tranquillité, la sûreté, l'indépendance des nations entre elles*, si les modifications n'ont pas force de lois ou ne sont point efficaces pour cette consolidation? Avouons donc ici, avec Montesquieu, que « ce droit des gens, tel » qu'il est aujourd'hui, est une science qui apprend aux princes jus- » qu'à quel point ils peuvent violer la justice sans choquer leurs inté- » rêts.... On dirait qu'il y a deux justices toutes différentes : l'une qui

Digitized by Google

» règle les affaires des particuliers, qui règne dans le droit civil; l'autre » qui règle les différens qui surviennent de peuple à peuple, qui tyran- » nise dans le droit public, comme si le droit public n'était pas lui- » même un droit civil, non pas à la vérité d'un pays particulier, mais » du monde. »

Nous savons bien que, pour M. de Rayneval, la *paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre n'est qu'une question oiseuse;* mais nous n'en croyons pas moins que ce livre, dont tant de personnes parlent et que si peu connaissent, tout oiseux qu'il soit, devient éminemment sérieux, repris et commenté par J.-J. Rousseau; et qu'un homme d'état, un publiciste profiterait bien autrement à la lecture de ce court écrit du philosophe de Genève, qu'à celle des deux volumes de M. Gérard de Rayneval.

Nous savons bien aussi qu'il est passé en *credo* politique que l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre *est le rêve d'un homme de bien;* mais il serait tems de faire justice de cette sentence aussi fausse qu'elle est vulgaire, de laisser le cardinal Dubois et Voltaire avec leur scepticisme de bon ton, et d'opposer à cette fatuité littéraire la verte réponse de Rousseau : « Non, ce n'est point une vaine spéculation; c'est un livre solide » et sensé, et il est très-important qu'il existe.... Jamais projet plus » grand, plus beau ni plus utile n'occupa l'esprit humain? » Voilà l'arrêt que sanctionnera l'avenir; car ce projet deviendra une vérité prête à passer en pratique dès le jour où les peuples s'appartiendront et où l'autorité des rois sera rendue à qui de droit. La seule bonhomie que l'on puisse voir dans ce livre, c'est d'avoir cru à la vertu, à la prudence, aux lumières des rois; c'est d'avoir fait dépendre la réalisation de ce projet de leur volonté et de leur harmonie. « Il n'y a rien d'impossible » dans ce projet, dit J.-J. Rousseau, sinon qu'il soit adopté par les » rois et les grands; aussi, pour s'y opposer, ils font ce qu'ils ont tou- » jours fait, ils le tournent en ridicule. » Voilà pourquoi le cardinal Fleuri répondit si ironiquement aux propositions du bon abbé : Vous » avez oublié, monsieur, pour article préliminaire, de commencer par » envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit » des princes. » Il y a sans doute dans cette observation un grand sens, et le spirituel cardinal voyait bien où était l'obstacle; mais enfin c'était une raison de plus pour qu'il prît la chose au sérieux, s'il avait été un véritable homme d'état.

Digitized by Google

Mais substituez les peuples aux rois et la possibilité prochaine est éclatante et vous remplit d'espoir. Aussi voyez comme ce rêve, ainsi modifié, s'agite dans tous les cœurs. Quel publiciste distingué, quel orateur politique généreux, quel journal d'avenir ne parle aujourd'hui de la *sainte alliance des peuples?* Et même je ne sais si c'est folle utopie, aberration inouïe, mais un homme qu'on n'accusera pas d'imagination rêveuse, un banquier, tout à l'heure premier ministre de la première nation du monde, M. Laffitte enfin, disait le 12 août 1832 aux élèves de l'*école de commerce* en assemblée solemnelle : « Je sais que » vous avez honoré l'hospitalité française en vous montrant pleins de » bienveillance envers ces jeunes étrangers ; c'est par de tels sentimens » que *vous hâterez le moment où la sainte alliance des peuples* » *remplacera l'alliance moins solide des rois.* »

Voilà ce qui manque à M. de Rayneval : c'est de concevoir de meilleurs rapports internationaux, *l'association universelle ;* c'est de l'espérer, et d'en inspirer le besoin à ses lecteurs.

C. Pr.

112. Lettres politiques, religieuses et historiques, par Cauchois-Lemaire; tome II. Paris, 1832; Pihan-Delaforet, rue des Bons-Enfans, n° 34. In-8°.

En dépit de la quasi-légitimité, on s'aperçoit encore qu'une révolution a passé sur nous, en parcourant le livre de M. Lemaire, composé de morceaux détachés, écrits pour la plupart dans les beaux jours de la restauration. Homme d'esprit et bon patriote, cet écrivain faisait alors bonne guerre aux Bourbons de la branche aînée, et invoquait même quelquefois la branche cadette comme moyen de terminer nos embarras. Son esprit était caustique, et sa verve pleine d'amertume. Nous le considérions tous comme le patriote le plus en avant et le journaliste le plus audacieux. Hélas! que cet esprit paraît froid aujourd'hui, et que cette verve semble assoupie! Ce sont cependant les mêmes pages, mais depuis lors tout est bien changé. Ainsi on a en vain essayé d'étouffer complètement chez nous le mouvement révolutionnaire. Le 29 juillet a rendu la parole libre et franche à tous les amis de la liberté. Les verrous et les réquisitions n'y peuvent rien. Le citoyen se sent puissant, même dans les cabanons de Sainte-Pélagie. C'est que le principe de la souveraineté du peuple a été posé, c'est que ses ennemis mêmes

Digitized by Google

n'osent pas l'attaquer en face, et, tant que l'arbre est debout, il faut qu'il porte ses fruits.

M. Cauchois-Lemaire ne figure pas parmi les déserteurs de la cause populaire : il a encore aujourd'hui les sentimens élevés que nous lui avons connus et que tant d'autres ont désertés. Aussi ne doutons-nous pas qu'il ne s'occupe de quelque ouvrage plus important et plus en harmonie avec la révolution de juillet. Sa collaboration au *Bon Sens* nous en donne l'espérance. Quant à nous, nous avons aimé à relire des pages écrites dans un autre tems par cet élégant écrivain, lorsqu'il combattait à notre tête dans la lice de la presse; mais nous doutons que ce plaisir soit partagé par la majorité des citoyens occupés aujourd'hui à défendre les conquêtes de juillet et à s'ouvrir une plus large voie d'avenir. Il n'y a pas, dans des esprits ainsi disposés, de place pour les tièdes souvenirs de la restauration. * * *

113. Les Consultations du Docteur Noir. — *Stello*, par le comte Alfred de Vigny. Première consultation. Paris, chez Ch. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9; Eug. Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. 1 vol. de 434 pages, prix, 8 fr.

J'arrive un peu tard pour parler de cette nouvelle publication de M. de Vigny; bien des livres ont été annoncés, ont paru et disparu depuis l'apparition de celui-ci; cependant c'est le privilége des bons ouvrages, qu'il est toujours tems d'en causer, et sans préambule je vais vous dire l'impression qu'a produite sur moi le roman de M. de Vigny, vous me direz après si vous êtes du même avis. Je connaissais déjà *Stello* de par la *Revue des Deux-Mondes*, dans laquelle il a été successivement publié; mais après avoir suivi la composition de M. de Vigny en détail, partie par partie, à mesure qu'elle s'échappait de son imagination de poète, j'ai voulu saisir dans son ensemble et son unité l'inspiration et la pensée du livre, pénétrer l'émotion secrète qui l'a produit, le but pour lequel il a été écrit, et j'ai relu *Stello* tel que le voilà aujourd'hui, complet, avec toute sa destinée dévoilée sous toutes ses misères et ses tristesses, se débattant sous l'ironie et la froide raison du Docteur Noir.

Qu'est-ce que *Stello?* ce n'est pas une réalité historique, mais un type, mais la personnification d'une idée. M. de Vigny s'est trouvé en face de cette société telle que nous la voyons, livrée, comme une proie,

Digitized by Google

au génie de l'analyse, qui la divise, la dissèque, la pulvérise; il a senti ses élans d'ame, ses émotions généreuses, ses désirs ardens de sacrifice et de dévouement, étouffés, comprimés par les calculs de l'égoïsme, par les raisonnemens arides d'une science sans entrailles, sans inspiration poétique; il a souffert, il a voulu dire ces souffrances du poète. Mais ce n'est pas assez; il a vu le poète emporté par les orages révolutionnaires, dédaigné, méprisé par tous les gouvernemens, jeté hors des sociétés comme un paria, et toujours immolé comme la victime divine et expiatoire; il a voulu raconter cette lamentable histoire des misères des poètes, et maudire les gouvernemens qui les tuent.

N'est-ce pas l'heure en effet de dire ces sublimes douleurs quand les grands poètes s'en vont, quand nous entendons le glas funèbre qui sonne leur agonie. Goethe et Walter-Scott ne sont plus : avec ces hommes et le sombre génie de Childe-Harold, elle s'éteint, la poésie de notre époque; elle meurt, la voix du siècle; plus de chants! plus de poètes! Dites-nous ce que c'est qu'un poète, dites-nous ce qu'il vient faire au milieu de nous, au milieu de ces haines et de ce sang!

Le poète, dit M. de Vigny, ne vit dans les sociétés que pour être persécuté, flétri, abandonné. Peu importent les tems! peu importent quels gouvernemens! toujours, et sous tous les pouvoirs, monarchiques, représentatifs ou républicains, toujours le poète meurt victime; et pour prouver sa thèse décourageante, l'insensible Docteur Noir choisit froidement, au milieu de tous ces glorieux morts, trois existences de poètes, de jeunes hommes venus à la vie avec le fardeau d'un génie dont ils ne sauront que faire, dont personne ne voudra, qui les précipitera fatalement sur un lit de misère, sur l'échafaud.

Ne me vantez pas toutes vos formes de gouvernement, je les maudis toutes, car toutes ont tué les poètes; trois exemples seulement entre mille : la monarchie a fait mourir Gilbert à l'hôpital, le gouvernement représentatif a empoisonné Chatterton, la république a guillotiné André Chénier.

En vérité, que me font ces sociétés qui assassinent les plus sublimes natures qui apparaissent au milieu d'elles?

Écoutez le Docteur Noir racontant à Stello, pendant toute une nuit, au moment où le jeune poète se laissait préoccuper de l'idée d'une magnifique *forme* de gouvernement, la mort misérable de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier.

Digitized by Google

Allez! si vous avez bien senti, vous discuterez un peu moins sur les *formes* de tous les gouvernemens quelconques!

Certes, le poète se venge bien de la mort de tous ses frères en poésie; car il accable de son dédain, de son mépris, de sa haine, les différens pouvoirs qui n'ont pas su leur sauver la vie. Voici la monarchie représentée par Louis XV, ce roi de la prostitution, qui, au milieu d'une scène d'amour avec mademoiselle de Coulanges, refuse l'aumône demandée par le Docteur Noir pour Gilbert mourant de faim.

Voici M. Beckford le lord-maire, c'est la personnification du gouvernement anglais. Oh! celui-là n'a pas la grandeur dédaigneuse du monarque héréditaire! Il respecte la liberté et la vie de tous, même des poètes; il ne refuse jamais protection à celui qui la réclame : Chatterton le sait bien; aussi, dans sa misère, s'empresse-t-il d'aller trouver le lord-maire, qui lui offre généreusement une place de premier valet de chambre; c'est, dit-il avec satisfaction, qu'il s'agit de quatre cents livres sterling par an! Chatterton s'empoisonne.

Voyons donc enfin si un pouvoir révolutionnaire sera aussi impitoyable. C'est alors que le Docteur Noir nous montre cette suave et gracieuse figure d'André Chénier, qu'il nous fait entendre cette voix aux accens antiques, à la mélodie si pure, si onctueuse. Mais le pauvre jeune homme! que venait-il faire dans cette société bouleversée, au milieu de ces partis qui se déchirent et s'égorgent?

Le rossignol chante-t-il dans l'ouragan qui abat l'arbre, son refuge dans le bois; chante-t-il au milieu de corbeaux qui se combattent pour dévorer un cadavre? Le pauvre chantre est broyé, sans pitié, comme tant d'autres, sous le char révolutionnaire.

Eh bien! quelle est pour le poète la conclusion de cette élégie lamentable sur Gilbert, Chatterton et André Chénier? C'est que le poète doit vivre seul, doit séparer la vie poétique de la vie publique et sociale.

La pensée du livre de M. de Vigny est donc le scepticisme politique; l'auteur de Cinq-Mars n'a foi ni dans la société ni dans les pouvoirs qui la dirigent; il prescrit au poète, pour son bonheur, de les fuir et de vivre dans la solitude. On voit que M. de Vigny a été profondément blessé de tout le mouvement politique qui nous emporte depuis quelques années, il a été blessé au cœur; aussi ne peut-il s'empêcher de gémir et d'être sévère pour la société et les gouvernemens. L'émotion qui l'a en-

Digitized by Google

traîné a dû, malgré lui, le rendre injuste, et lui faire méconnaître quelques hommes et quelques faits de notre histoire.

La révolution de 1789, par exemple, il la juge sous l'influence de sa douleur de poète, de poète qui maudit les assassins d'André Chénier; il veut punir, en les flétrissant, l'époque et les hommes coupables de cette mort. Aussi les montre-t-il sous des couleurs repoussantes. Nous n'insisterons pas sur l'erreur et la faiblesse de cette partie de l'œuvre de M. de Vigny : d'autres ont vengé les manes illustres imprudemment attaqués par lui, avec une telle rigueur de justice et une ardeur si véhémente qu'ils pourraient bien à leur tour avoir nui à la bonté de leur cause. Mais certes nous déplorons que M. de Vigny ait essayé de tourner le sang d'André Chénier contre de sublimes bienfaiteurs de l'humanité, et qu'il n'ait pas su les contempler dans toute leur grandeur et dans toute leur horreur. Il faut gémir de voir l'humanité, dans son imperfection, condamnée à ne marcher qu'à travers des crises sanglantes, mais il faut reconnaître l'immense valeur sociale de ces crises si douloureuses. Tout progrès jusqu'à ce jour a été acheté au prix du sang et du plus noble sang; les poètes n'ont pas été les seules victimes, mais ils ont presque toujours été victimes, parce que leur sublime nature leur révélant avant tous les maux de la société, ils les disent ou les chantent avant tous et ne sont pas compris; alors ils sont immolés, comme des blasphémateurs, ou délaissés comme des fous, ou ignorés, parce que leur voix ne peut avoir d'écho que dans l'avenir.

Cependant, j'en demande pardon à M. de Vigny, je ne veux pas désespérer du bonheur des poètes. Je vois bien dans le passé ce long et funèbre cortège de glorieux pauvres, d'immortels mendians, de sublimes suicides; mais je vois le génie et la poésie, depuis un siècle et de nos jours, s'élever, percer la foule, et conquérir aux acclamations de la société la place qui leur est due.

Si, par une fatalité à jamais déplorable, Gilbert, Chatterton et André Chénier sont morts victimes de l'imprévoyance sociale, autour d'eux vivaient puissantes et glorieuses toutes les célébrités du dix-huitième siècle, fêtées, recherchées avec amour.

Il ne serait plus permis aujourd'hui de voir mourir un poète, une vraie nature de poète, à l'hôpital, ou sur un grabat. Ce serait un crime de lèse-majesté humaine impossible à souffrir. Chaque jour, par le développement de la liberté, il devient plus facile à tout homme de mani-

Digitized by Google

fester ses facultés et d'en faire usage; par les progrès de l'éducation et de la presse, la société tout entière acquiert un sens moral qui lui apprend à reconnaître et à sentir le génie, à l'approcher sans le mutiler. Et voyez! les puissantes organisations poétiques de notre époque ne se sont-elles pas produites avec gloire, et la société ne s'est-elle pas empressée de leur ouvrir ses bras et de les élever au-dessus d'elle? Goethe, Byron, Walter-Scott, Chateaubriand, Béranger, Lamartine, Victor Hugo, n'ont-ils pas conquis une popularité et une position sociale qui témoignent que les gouvernemens et les sociétés n'en sont plus à regarder la poésie uniquement comme un délassement et le charme des loisirs.

Ainsi, contre la désespérante conclusion de *Stello*, je soutiens que les poètes, loin de s'éloigner du mouvement politique, doivent de plus en plus y prendre part et s'en inspirer, et toujours il seront mieux compris et mieux sentis. Si la poésie est la voix de Dieu, elle est aussi la voix du peuple : elle doit donc sonder tous ses besoins, ses misères, ses espérances.

M. de Vigny n'a pas eu pour but seulement de montrer l'opposition qui existe entre la vie poétique et la vie politique, entre les gouvernemens et les poètes; il a voulu peindre encore la lutte du sentiment et du raisonnement, de la poésie et de la science, de la synthèse et de l'analyse, de Stello et du Docteur Noir.

Je ne sais s'il vous est arrivé quelquefois de voir en présence l'un de l'autre un poète et un savant, M. Cuvier et M. de Lamartine; alors vous auriez été frappé de la différence de ces deux natures. L'une embrasse la vie dans son ensemble, dans son unité vivante, et s'élève à l'émotion religieuse, à l'adoration de Dieu; l'autre saisit un phénomène particulier, un fait de détail, divise et dissèque la vie comme un cadavre, et l'analyse : l'une est tout élan, enthousiasme, dévouement; l'autre raisonne et calcule. La lutte entre ces deux organisations opposées, vous la trouverez sous toutes les formes, partout; à l'Institut, au collége, dans les salons.

C'est ce combat, résumé de la vie de notre époque, qui a été si admirablement représenté par Méphistophelès et Faust. Le Docteur Noir de M. de Vigny n'est pas un de ces démons acharnés à pervertir la nature humaine, mais un de ces hommes qui ont peur de l'émotion, qui

Digitized by Google

en redoutent l'entraînement, qui raillent et ricanent quand la poésie s'empare de votre ame et l'exalte.

Combien de Docteurs Noirs ne vous arrive-t-il pas souvent de rencontrer sur votre route ! trop heureux s'ils avaient toujours des histoires aussi attachantes à vous conter que celles qui ont guéri *Stello* de ses méditations sur une sublime *forme* de gouvernement.

Mais le Docteur Noir n'a pas achevé ses *consultations*, il nous en a promis de nouvelles ; je les attends avec impatience, sauf à faire comme beaucoup de malades pour les ordonnances de leur médecin, à ne pas les mettre en pratique. ST.—C.

114. LES POLONAIS FUGITIFS, par J.-F. DELAVILLENIÉ. Paris, Ch. Vimont, libraire-éditeur, galerie Véro-Dodat, n° 1er. 4 vol., 1832.

Tout autre titre que celui adopté par l'auteur conviendrait également à son œuvre. Nous espérions au moins un lieu commun d'enthousiasme et d'espoir pour une belle cause; mais nous n'avons trouvé que les scènes d'amour, de prison, de générosité dont les lecteurs de romans ordinaires aiment à attendrir leurs soirées. Nous sommes habitués à de semblables déceptions.

115. NOTICE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR LE DÉPARTEMENT DE L'EURE, par AUGUSTE LE PREVOST. Évreux, 1832. In-8° de 34 pages.

Les limites des *Aulerci Eburoviques* sont déterminées dans cette petite notice avec une rare sagacité et une profonde érudition : le chef lieu, *Mediolanum Aulercorum*, est à l'endroit où est aujourd'hui situé le Vieil-Évreux. M. Le Prevost en a fait graver deux médailles; l'une porte d'un côté le relief d'un cheval libre et courant, avec la légende *Aulerco*, en chef, et une étoile en pointe. Le revers présente le sanglier gaulois, avec la légende EBUROVI, et un objet semi-circulaire au-dessous. L'autre médaille est semblable du côté du cheval, mais elle a deux bœufs au revers, avec le même objet semi-circulaire. On lit au-dessous EBUROVICES. Il existe encore d'autres médailles de ce peuple; elles sont décrites par MM. de Stabenrath et Mionnet. Il y avait beau-

Digitized by Google

coup de monumens au Vieil-Évreux. M. Le Prevost signale en passant une seule inscription, parce qu'elle contient la mention d'une divinité locale, *DEO GISACO*, au dieu Gisay; et ce qu'il a de bien bizarre, c'est que la tradition a placé le supplice de saint Taurin dans un lieu du même nom, chose que M. Le Prevost avait déjà fait remarquer dans son Mémoire sur la châsse de ce saint. De ces observations on passe à la discussion de l'Itinéraire d'Antonin, et l'on établit que la destruction de cette capitale ne peut dater que des premières années du cinquième siècle. Quand il en vient à parler des établissemens romains, l'auteur ajoute à tous ceux que nous désigne l'Itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger, une position appelée *Canetum*, dont le nom nous a été récemment révélé par la découverte d'une grande quantité de vases d'argent; c'était l'emplacement d'un temple de Mercure, qui y était adoré sous le nom de *Mercure Auguste Canet* ou *Canetonense*, dénomination qui provenait visiblement du lieu où était bâti le temple. Les monumens gaulois ne sont pas nombreux dans le département de l'Eure; toutefois on indique ici la *pierre courcoulée:* c'est un dolmen de la forêt d'Évreux, puis un menhir, appelé *Garguatan*, situé sur le territoire de Neaufles. Il a dix pieds de haut et cinq à six de tour. On constate, arrondissement par arrondissement, tout ce que l'on a découvert d'*antiquités romaines*. Nous ne pouvons transcrire cet inventaire raisonné; il nous suffira de dire qu'elles sont fort abondantes et souvent fort précieuses. M. Le Prevost, avec sa sagacité ordinaire, en tire parti pour déterminer quelques positions géographiques, entre autres celle de *Breviodurum*. Il fait ensuite l'énumération et la description des camps et enceintes antiques (cateliers), et constate la direction et les vestiges de nombreuses voies romaines. Cette notice historique est remarquable par la justesse des aperçus et l'érudition sur laquelle l'auteur appuie ses conjectures: elle fera partie nécessaire de toute collection d'écrits sur nos antiquités nationales.

DE GOLBÉRY.

116. DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE, suivi de *la Biographie et de la Bibliographie du Maine*, par M. J.-R. PESCHE, membre de plusieurs sociétés savantes. XIX, XX, XXI, XXII et XXIIIe livraisons. Le

Digitized by Google

Mans, 1831-1832. Paris, Bachelier, Lance. Cinq cahiers in-8° de 96 pages chacun; prix de la livraison, 1 fr. 50 c.

M. Pesche s'excuse auprès de ses nombreux souscripteurs du retard de ses publications, quoiqu'il ait fait paraître, en moins d'une année, cinq livraisons. Historien du pays qui fut un des théâtres de la guerre de la Vendée, il lui a fallu, comme magistrat, marcher avec les colonnes de cette garde nationale qui a dispersé les bandes insurgées. Aujourd'hui il annonce que son dictionnaire ne dépassera pas trente-deux livraisons; la biographie en composera cinq autres.

En réduisant cette partie à ce qu'elle doit être, l'auteur évitera sans doute les défauts d'une nobiliaire ou d'une légende.

Nous avons exposé précédemment les qualités de cette statistique, et en même tems ses imperfections (Voy. *Rev. Enc.*, août 1831, pag. 378). L'Académie des Inscriptions vient de lui accorder une mention honorable. Ce n'est encore qu'un simple encouragement.

Outre le précis historique du premier volume sur une province qui fut comme centrale pour le moyen-âge français, les livraisons récentes attestent des explorations pénibles, des recherches opiniâtres, et souvent des vues d'utilité.

Chaque commune a sa description, sa notice historique, l'indication de ses chemins et cours d'eau, de ses sortes de cultures, de la superficie et des divisions de son territoire, d'après le cadastre et le mouvement de sa population. On peut regretter que le recensement fait dans la Sarthe en 1827 n'ait pas donné les chiffres des produits agricoles ou industriels. Il est vrai, peu de mairies françaises recueillent ces résultats. Dans le nord de l'Amérique, les *townships* constatent aisément, par leurs *returns*, les rapports de chaque établissement. En France, des cantons n'ont jamais su ni ce qu'ils semaient ni ce qu'ils récoltaient. Un grand écrivain, quand il attaquait la centralisation, a reproché à Napoléon d'avoir prescrit à ses préfets de recenser par commune même les poules. C'était déverser un ridicule injuste sur la statistique, qui est comme née au tems de l'administration impériale.

Des souvenirs de toutes les époques sont conservés dans le Maine par des monumens, et surtout par des ruines. Quoique l'archéologie soit assez fondée à reconnaître des camps romains dans cette province, il nous semble qu'elle y conserve trop fidèlement les usages de l'ancienne

Digitized by Google

érudition qui voulut voir de ces vestiges dans toutes les contrées du territoire français.

Le Mans possède, outre une société de médecine, une société royale d'agriculture, sciences et arts : il est surprenant que cette cité n'ait pas encore un musée départemental que l'on composerait facilement avec des débris celtiques, romains et du moyen âge. Une des collections précieuses pourrait être celle que M. Daudin a formée de poteries et ustensiles romains (V. *Rev. Enc.*, décembre 1829, p. 772); les instrumens, meubles et autres produits de l'ancienne industrie ne sont pas rares non plus dans un pays qui a tant conservé des usages et coutumes des siècles passés.

L'article *Maine*, qui commence le troisième volume, ou vingtième livraison, est un bon résumé de la description topographique, statistique et morale de cette province. M. Pesche fait justice des épigrammes de Boileau et de Dufresny contre ses compatriotes. A propos du dicton « *un Manceau vaut un Normand et demi*, » l'auteur dit : « Entre le Manceau routinier, stationnaire, presque sans industrie, peu ami des sciences et des arts, ou du moins en négligeant trop la culture, et le Normand qui a couvert son pays de fabriques, dont chaque village est un atelier, qui se livre à l'étude des sciences avec une ardeur et un succès presque inouï dans le reste de la France, la comparaison ne serait point en notre faveur. » Cette observation générale, vraie pour une partie des contrées de la Normandie, pourrait faire penser, vu l'état des autres localités, que le Maine aurait de beaucoup dépassé au nord ses anciennes limites. Plusieurs expressions que M. Pesche a détachées du vocabulaire, qui ne sera pas le chapitre le moins curieux de son livre, sont communes aux paysans normands. Aucune province ne peut l'emporter sous un rapport sur le Maine. Les fidèles y vénèrent cinquante-cinq saints et saintes, trois bienheureux et deux bienheureuses, presque tous nés dans ce pays.

Autour de la célèbre école de la Flèche, des collèges furent fondés, plusieurs par des ecclésiastiques, dans de très-petites villes du Maine. On y enseigne le grec, le latin jusqu'aux humanités, et un peu de mathématiques. Le collége du Mans est de plein exercice et considérable. Celui de Mamers, depuis trois ans, a pris de l'extension : le conseil municipal lui a procuré une classe d'anglais et une d'italien. Des écoles

Digitized by Google

primaires sont établies, non dans chaque commune, mais dans un grand nombre. Il ne paraît pas qu'elles aient jusqu'ici beaucoup d'influence sur les habitudes de la population. Rusé, processif, entêté, superstitieux, le villageois manceau vit pauvrement, quoique très-laborieux. L'aube du jour l'a vu se mettre au travail, la nuit le trouve encore à son champ; et une nourriture malsaine, maigre (car ce n'est qu'à quelques époques de l'année, ou plutôt de sa vie, qu'il mange de la viande fraîche), l'attend dans sa chaumière insalubre et mal bâtie. A peine la basse-cour ou la grange donnent quelque petit produit; tout est pour la ville ou le gros bourg. Ce n'est pas seulement dans le Maine que les marchés sont encombrés de paysannes dont les apports, terme moyen, n'ont pas une valeur de 4 fr. Et pour cela il leur faut parcourir, de nuit et de jour, quatre, six lieues et plus, sans qu'aucune sache calculer le prix du tems employé à cette vente de pauvre détail. L'enseignement le moins connu encore, quoique le plus essentiel, c'est la sage distribution des travaux, le bon emploi du tems. ISIDORE LEBRUN.

117. RECHERCHES SUR PLUSIEURS COLLECTIONS INÉDITES DE DÉCRÉTALES DU MOYEN AGE, par AUGUSTIN THEINER, docteur en droit, etc. Paris, 1832; Heideloff et Campe. In-8°.

Au mot *décrétales* on croit reculer de quelques siècles; on perd de vue le juste-milieu, les bousingots, nos apostats politiques; et il semble que l'on s'enfonce dans cette docte poussière si rarement remuée jusqu'au fond, depuis les Pithou, les Sirmond, les Montfaucon, les Baluze, etc. C'étaient là de vrais érudits! S'ils ne portaient point dans leurs travaux des vues grandes et philosophiques, ils présentaient, du moins, les faits dans toute leur naïveté, ils en recueillaient consciencieusement toutes les circonstances, et se livraient avec simplicité à des recherches dont la pensée seule doit faire frémir notre génération délicate et fébrile. Je ne dis pas néanmoins que l'érudition soit bannie de notre âge, je reconnais même avec orgueil qu'on lui a donné une direction plus élevée, un but plus utile à l'humanité : mais on avouera aussi qu'en général le demi-savoir usurpe la place des études profondes; qu'on se pare, sans le dire, des dépouilles du passé; que l'ignorance des sources fait qu'on croît découvrir ce qui avait été mieux exposé autrefois, et que le talent

Digitized by Google

du style, assez commun aujourd'hui, est souvent employé à broder des notions triviales, mal ordonnées et rassemblées de la veille. M. Theiner ne mérite pas d'être rangé dans cette catégorie. Son instruction est solide, quoiqu'il ne répète souvent que ce qui se trouve ailleurs. Tout ce qu'il dit de la collection de Bruges, de Bernard de Pavie, de Gilbert, de Bernard de Compostelle, est bien loin d'être neuf. Le père Louis Thomassin de l'Oratoire, Labbe, Pithou, Sirmond, Baluze en revendiquent une bonne part. Mais ce qui est bien à lui, ce sont les réflexions qu'il a jointes à ses extraits, et quelques tableaux synoptiques destinés à la comparaison de ce que contiennent plusieurs recueils de décrétales. Voici le plan de sa brochure : Considérations générales sur l'époque des collections de décrétales; collection de la bibliothèque de Bruges; sur un extrait de la collection de Bernard de Pavie; collection de Gilbert; collection de Bernard de Compostelle; constitution d'Innocent IV dans l'affaire de Reims. Ce mémoire est dédié à l'illustre de Savigny, l'un des chefs de l'école historique de jurisprudence en Allemagne. L'auteur doit faire paraître, presque en même tems, des *Recherches historiques et critiques sur Ives de Chartres* (*mort en* 1115) *et son prétendu ouvrage du Décret*, ainsi qu'une *Histoire diplomatique de l'université d'Orléans*. DE REIFFENBERG.

118. TORTURA ET CRUX FIDEI *à Lutherianis sub Germania*. 1832. Broch. in-8° de 10 pag. Chartres, imprimerie de Garnier fils; se vend à Paris, chez Techener, libraire, place du Louvre.

Nous avons déjà indiqué, dans la *Revue Encyclopédique* (livraison de septembre 1832, pag. 541), une réimpression d'un ouvrage fort rare aujourd'hui, due aux soins de notre collègue M. Hérisson. C'est encore à ces curieuses investigations que nous devons ce précieux opuscule. Quel est le nom de l'auteur, c'est ce qu'il est impossible de découvrir; on sait seulement que l'ouvrage avait été imprimé à Paris, et se vendait chez Pierre Chepin. Lacaille n'indique pas ce libraire. « Le titre *Tortura et Crux fidei*, dit M. Hérisson, fait suffisamment connaître l'idée, l'objet et le but que l'auteur s'était proposés. Ce n'est point une parodie, mais, au contraire, c'est une imitation fidèle de la passion de Jésus-Christ, selon saint Jean. Le texte est le même dans les deux ouvrages; seule-

Digitized by Google

ment les noms des personnages sont changés, mais il est facile d'en faire l'application. Ceux qui figurent dans la *Tortura et Crux fidei* sont connus, et l'histoire nous apprend ce qu'ils ont été..... » Ce livre paraît avoir été publié pour la première fois de 1520 à 1525. — La réimpression n'a eu lieu qu'à trente-six exemplaires.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.
l'un des conservateurs de la bibl. publ. de Chartres.

119. PEINTURE A LA CIRE PURE ET AU FEU, PAR F.... Remiremont, 1832. In-8°.

L'auteur pense avoir retrouvé des procédés analogues à ceux que les anciens employaient pour peindre à l'encaustique. Il y a soixante-dix ans que M. de Caylus publia un mémoire sur ce sujet, il exposa même plusieurs tableaux peints à la cire et au feu. Depuis lors plus de vingt artistes se sont occupés de semblables essais. L'auteur de la brochure nouvelle est un jeune magistrat qui consacre ses loisirs à l'étude de l'antiquité. Il s'adresse moins aux artistes qu'aux savans, et déclare qu'il lui faut l'approbation de ceux-ci pour engager *quelques Appelles aventureux à manier la cire et le cauterium*. D'abord il expose quatre moyens proposés par le comte de Caylus, qui en a fait l'expérience, et qui a exécuté des tableaux. Toutefois il doute que ces quatre moyens répondent à ceux des Grecs, et se prévaut des expressions de Pline *urere* ou *inurere picturam*, ce qui signifie *brûler la peinture*. De plus M. de Caylus omet le *cauterium*, et Pline ignore les coffrets imaginés par M. de Caylus; enfin, de l'aveu de l'auteur, ces encaustiques sont restées au-dessous de l'éclat et de la vigueur que leur reconnaissent les anciens. M. de Montabort est le seul des successeurs de M. de Caylus qui ait altéré l'assertion du nouvel archéologue. Or, ce M. de Montabort a trop négligé Pline et Vitruve, il a pris le mot *cauterium* dans le sens de réchaud, et il peint à froid au moyen des résines élémi et de copal chop dont les anciens ne nous disent mot. M. F..... incorpore les couleurs avec la cire; il la réchauffe pour peindre; puis, comme le refroidissement subit ne promet que des résultats informes et grossiers, on s'empare du *cauterium*, qui est un fer de dix à douces pouces de long, dont l'extrémité a des formes variées selon l'usage qu'on en veut tirer, car il faudra au peintre beaucoup de ces fers. De la sorte

Digitized by Google

les couches se divisent sous l'instrument, et se laissent guider au gré de l'artiste. Dans un chapitre particulier l'auteur cherche à démontrer l'identité de son procédé avec celui des anciens, et fait un heureux usage de deux passages de Plutarque. Il en aurait tiré un parti plus grand encore pour son opinion si, au lieu de recourir à la traduction de M. de Caylus, il les eût cités en grec, parce que l'expression s'y rapporte plus encore au feu qu'à la couleur. Cette brochure sera utile aux artistes qui y trouveront le moyen de restaurer de grands tableaux à l'huile, et les éditeurs de Pline devront désormais en tirer quelques notes pour le chapitre 31 du livre VII. DE GOLBÉRY.

120. JOURNAL GÉNÉRAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION pour les deux sexes, contenant le bulletin de la Société des méthodes d'enseignement; publié par M. A.-D. LOURMAND, membre et correspondant de plusieurs sociétés savantes. Paris, chez M. Cassin, agent de la société, rue Taranne, n° 12. Abonnement annuel, franc de port, 10 fr. pour Paris, 11 fr. pour les départemens; 13 fr. pour l'étranger.

Ce recueil est la continuation du *Journal d'éducation et d'instruction* pour les deux sexes, fondé en avril 1828, par M. le comte de Lasteyrie. Il paraîtra le dernier jour de chaque mois, par cahiers de deux feuilles in-8°. On annonce que les travaux de la Société des méthodes y seront publiés, et que l'on y trouvera des résumés de ses conférences publiques, les extraits de ses procès-verbaux, et les rapports, les mémoires et communications approuvées dans ses séances. Une autre partie du journal sera consacrée aux nouvelles et aux articles de morale, de science, de littérature, d'industrie, de beaux-arts, de gymnastique et d'hygiène. M. Lourmand, qui est l'un des membres les plus actifs de nos meilleures associations pour la propagation de l'instruction publique, et dont le nom est déjà connu par des ouvrages d'éducation et des enseignemens publics, est plus fondé que qui que ce soit à promettre un recueil vraiment utile et complet dans la spécialité précieuse à laquelle il s'est surtout consacré.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GALL. — DES TRAVAUX DU DOCTEUR SPURZHEIM. — PHRÉNOLOGIE AU POINT DE VUE POLITIQUE. — NOTICES DIVERSES.

La Société phrénologique de Paris a tenu, le 23 août, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville, sa seconde séance annuelle. La réunion devait avoir lieu le 22, anniversaire de la mort du docteur Gall : mais un mal-entendu de la préfecture de la Seine au sujet du local n'a pas permis de rendre au célèbre physiologiste cet hommage de regrets et de reconnaissance avec la ponctuelle exactitude qu'on s'était imposée. Nous aimons ce culte du génie, et rien, selon nous, n'est plus propre à exciter une noble émulation. On se sent touché, agrandi, par ce rapprochement de la mort du corps et de l'immortalité de la pensée. On éprouve comme une révélation du lien intime qui unit entre elles les générations successives ; on rattache le présent au passé, et l'on y voit le germe de l'avenir : la vie s'élargit dans le tems et dans l'espace.

Cependant, comme dans les meilleures choses, il y a un écueil à éviter dans l'expression de notre reconnaissance pour ceux qui ne sont plus. Il ne faut pas que l'admiration dégénère en adoration, et que l'esprit, se rétrécissant jusqu'à l'exclusisme, oublie son indépendance, et fasse d'une gloire justement méritée un obstacle à la gloire des autres. Dans l'édifice d'une science, celui qui pose les premières pierres fait beaucoup, sans doute, mais il ne fait pas tout. La base peut n'être pas assez large, les matériaux peuvent y être mal disposés : il faut que l'expérience, que le génie d'autres hommes viennent rectifier, compléter ce qui est défectueux, et le mettre en harmonie avec le reste du

Digitized by Google

savoir humain. La base d'ailleurs n'est pas l'édifice, et nul ne peut fixer de prime-abord la hauteur qu'il atteindra. A chacun donc son tribut de gloire, et que les morts n'écrasent pas les vivans !

Ce qui nous suggère ces réflexions, c'est la répugnance étroite que manifestent certains membres de la Société phrénologique à rendre au collaborateur de Gall, au docteur Spurzheim, la justice qui lui est due. Nous sommes attristés en voyant de petites passions s'introduire dans le temple de la science, où il n'en doit régner qu'une, celle de la vérité. Personne n'est plus que nous admirateur de Gall : son talent d'observation tenait du prodige, et son interprétation des faits prouve une grande force de génie. Mais l'admiration ne nous aveugle point, et ne nous empêche pas de reconnaître que le docteur Spurzheim a le premier fait de la phrénologie une vraie science. C'est à lui qu'on doit presque toutes les découvertes anatomiques ; c'est lui qui a constaté l'existence de plusieurs organes dont l'analyse des opérations de l'esprit démontrait la nécessité; c'est lui qui a trouvé les limites des diverses facultés ; c'est lui enfin qui a systématisé tous les faits isolés, et en a formé un tout compacte où domine un esprit philosophique et religieux. La réunion de l'esprit vif et pénétrant du docteur Gall avec l'esprit méditatif et généralisateur du docteur Spurzheim est un de ces hasards si heureux pour la science, qu'on les croirait providentiels. M. Spurzheim, qui maintenant poursuit ses recherches dans l'Amérique-Septentrionale, a trop de modestie et de dignité pour demander autrement que par ses œuvres une justice que la postérité ne lui déniera pas. Mais ceux qui le connaissent, ceux qui l'ont entendu, ceux qui ont lu ses écrits, doivent s'efforcer de montrer toutes choses sous leur vrai jour, et de lui faire rendre en France l'hommage de gloire qu'en Angleterre et en Amérique on lui accorde pleinement.

Venons-en maintenant à l'exposé de la séance qui nous a amené incidemment à cette digression sur l'exclusisme scientifique. De nombreux auditeurs des deux sexes l'attendaient impatiemment, car le programme publié d'avance piquait la curiosité. M. de Las Cases fils, membre de la chambre des députés, et vice-président de la Société, en a fait l'ouverture par un discours sur la phrénologie considérée au point de vue politique. Il s'est attaché surtout à montrer son utilité pour découvrir les spécialités dans les sciences et dans les arts. C'est, suivant lui, à l'é-

Digitized by Google

tude des facultés spéciales, des dispositions innées des hommes, que deux corps célèbres à des titres bien différens, la compagnie de Jésus et l'École polytechnique, ont dû leurs immenses succès. Dans toutes deux, dit M. de Las Cases, on faisait de la phrénologie sans le savoir. Le parallèle est piquant, spécieux, mais il ne nous semble pas juste. Ni les jésuites, ni les examinateurs de l'École polytechnique, ne font de la phrénologie sans le savoir. Ils emploient une méthode aussi ancienne que le monde, l'observation des actes extérieurs. Les uns s'emparent de l'homme dès le bas-âge, et à peine voient-ils poindre ses talens qu'ils l'entourent, le choient, le flattent, et, le disciplinant ainsi, s'efforcent de tourner à leur profit ces facultés dont les résultats les frappent, mais dont ils ne saisissent point la nature intime, ni le lien avec le reste de l'organisation. On n'ignore pas d'ailleurs qu'ils ont souvent échoué. Voltaire, par exemple, qui fut leur élève, leur a témoigné dans sa vie assez peu de reconnaissance et de dévouement. Quant à l'École polytechnique, on y est admis par voie d'examens. Or rien de plus trompeur qu'un examen : une mémoire active, une patience obstinée, peuvent devancer dans cette arène les plus grands talens. Le génie, quelquefois négligent par trop de confiance, et lent par profondeur, ne se révèle souvent dans toute sa force que dans les grandes occasions. Quel rapport peut-on trouver entre la méthode des examens et celle que présente la phrénologie? Hâtons-nous de le dire cependant, la phrénologie ne tend point à faire renoncer aux autres moyens d'appréciation : elle n'est qu'un moyen de plus qui reçoit des autres sa confirmation et sa force; elle devient en quelque sorte un thermomètre toujours utile à consulter, puisque le caprice ne peut le briser, ni la dissimulation le changer.

M. de Las Cases fait ensuite un rapprochement sur lequel nous ne sommes pas non plus d'accord avec lui. De même que les économistes ont représenté les fortunes, chose essentiellement artificielle et d'institution, sous l'image d'une pyramide au sommet de laquelle est placée la plus grande richesse, tandis que les degrés inférieurs sont occupés par des fortunes successivement décroissantes, jusqu'à la couche la plus large où est la classe innombrable de ceux qui n'ont rien ou presque rien, il croit pouvoir admettre comme avéré que les intelligences, chose innée et naturelle, forment une pyramide analogue, dont le plus grand

Digitized by Google

génie occupe le sommet, et la troupe nombreuse des sots la base. Il explique ainsi, dit-il, comment l'autocratie et la démocratie pure n'ont jamais pu avoir une longue durée. Dans le premier cas, la plus haute intelligence n'occupant pas toujours le sommet de la pyramide sociale, tout manquait bientôt d'équilibre; dans le second cas, les lumières étaient si faibles, l'ignorance si grande, qu'un immense désordre devait naître. M. de Las Cases invite l'assemblée à faire soi-même l'application de ce principe. Auparavant beaucoup se seront demandé, sans doute, si l'Asie, l'Europe même, n'offrent pas depuis long-tems des autocraties durables, et si la Grèce, l'Italie et la Suisse n'ont pas vu fleurir des démocraties pures. Mais le fait militât-il en faveur de M. de Las Cases, quelle conclusion scientifique pourrait-on en tirer? La question du pouvoir a-t-elle jamais été dans l'histoire réduite à une question d'intelligence? Tous les hommes se sont-ils jamais trouvés dans des circonstances également favorables à leur développement? La richesse, les préjugés, la violence, la terreur, n'ont-elles pas combattu sans cesse contre le génie? Evidemment les conclusions de M. de Las Cases, qui mènent à une sorte de fatalisme politique, ont été tirées avec trop de précipitation, et c'est souvent fausser une science que de l'interpréter trop tôt au profit d'une opinion.

Ce qui est, est: l'homme doit s'y soumettre quand la nature l'impose. Mais ce qui est accidentel, ce qui est le fruit plus ou moins mauvais de la société, ce qui est modifiable par l'homme, la science en fera-t-elle la base de l'édifice social? Non, sans doute; elle ne doit bâtir que sur ce qui est immuable dans l'homme, sur ce qu'une longue observation a démontré exister toujours. La science, à laquelle nous croyons, avec M. de Las Cases, qu'appartiendra un jour un beau rôle dans la direction des affaires humaines, ne doit pas se hâter d'être ni monarchiste, ni républicaine, ni juste-milieu. Elle doit étudier avec calme la nature et ses lois inflexibles, et ce n'est que par ses leçons bien méditées qu'elle pourra trouver la forme de gouvernement le plus en harmonie avec la constitution humaine. Or, nous le demandons à M. de Las Cases, la phrénologie, en particulier, est-elle maintenant en état de trancher ainsi les questions. Pouvons-nous affirmer l'existence de la pyramide intellectuelle, telle qu'il l'entend? Avons-nous préalablement formé pour toutes les facultés spéciales des pyramides correspondantes?

Digitized by Google

Avons-nous surtout formé les pyramides morales, dont il ne parle point, et qui représentent cependant ce qu'il y a dans l'homme de plus noble, de plus relevé, ce qui, pour la société, vaut souvent mieux que la plus haute intelligence? Tout cela, il devra l'avouer, est encore à faire; ce sera l'œuvre de ce siècle. Un préjugé, basé sur la science et proclamé par le président d'une société nombreuse, devant un public plus nombreux encore, prend une autorité que nous ne pouvons trop nous efforcer de combattre. Si l'observation s'oppose à ce qu'on admette entre les hommes égalité ou identité d'intelligence et de moralité, elle ne nous permet pas non plus de fixer encore les lois de la distribution des facultés. Lorsqu'elles seront connues ces lois, il restera à décider leur prédominance relative, il faudra toutes les soumettre au critérium du beau et du bon moral, les rattacher au but de l'association, et voir en quoi chacune d'elles y concourt. Malheureusement, l'état de la société ne nous permet pas encore ce grand dépouillement de l'esprit, des sentimens et des instincts humains.

Un des moyens les plus puissans d'arriver à une solution satisfaisante, qui mette en harmonie l'individu avec la société et la société avec l'univers, c'est de provoquer en tout lieu et par tous les moyens possibles le développement de l'intelligence et de la moralité des masses. On les laisse trop croupir dans l'apathie et l'ignorance, véritables maladies plus dangereuses même que le choléra. Car il vaut mieux pour l'homme ne pas exister que d'exister sans le pain de l'ame, la science et la vérité. Nous savons qu'un projet de loi sur l'instruction primaire doit être discuté lors de la prochaine session de la chambre des députés. M. de Las Cases y a fait, dit-on, des amendemens, et nous voyons là un sujet d'espérance. Pénétré comme il l'est de l'importance de la phrénologie, sachant que les facultés laissées incultes sont des richesses nationales qui se perdent, il soutiendra sans doute la cause du progrès social, et montrera dans des propositions larges et lumineuses la seule ambition qui soit digne de l'homme éclairé et philantrope. Il saura surtout mettre de côté une préoccupation de fatalisme qui ne nous étonne point chez l'un des compagnons d'exil du plus grand fataliste qui ait existé, de Napoléon.

Après le discours de M. de Las Cases, M. Casimir Broussais, secrétaire de la Société, présente le compte rendu des travaux de l'année qui vient

Digitized by Google

de s'écouler. Comme l'an dernier l'esprit réglementaire, qu'on nous a si souvent reproché, a consumé bien des instans précieux. Puis est venu le choléra qui a jeté beaucoup des membres de la société, composée en grande partie de médecins, loin des spéculations tranquilles de la science. Cette dernière considération sur laquelle M. Broussais, en sa qualité de médecin, s'est peut-être trop étendu, il suffisait de l'émettre pour obtenir du public grâce pour le peu de travaux qui ont signalé cette année. Sans doute il eût été désirable qu'à propos du choléra, on eût fait sur l'influence de la circonspection et du courage des observations phrénologiques; mais quand la mort règne et décime les populations, chacun court au plus pressé : on ose à peine faire entendre un regret sur ce point. M. Broussais expose des détails très-curieux sur le corse Granier. Arrêté pour avoir tué sa femme par jalousie, on sait qu'il résolut de se laisser mourir de faim, pour échapper à un jugement, et pour que les frais d'un procès ne privassent pas ses enfans de l'héritage de ses biens. Il souffrit, avec une persévérance extraordinaire, une agonie de soixante-trois jours. Chez lui la destructivité et l'amour des enfans étaient extrêmement développés. Une notice sur les deux jeunes auteurs, Victor Escousse et Lebras, qui se suicidèrent de concert par dégoût de la vie, excite aussi toute la sympathie de l'assemblée. M. Broussais discute ensuite plusieurs objections du docteur Sarlandière sur la phrénologie, et passe à l'analyse des travaux du docteur Vimont sur l'anatomie comparée. Basés sur la comparaison d'un nombre considérable de crânes d'animaux divers, ces travaux entrepris dans le but de réfuter Gall et Spurzheim ont confirmé ensuite leurs principes, et fournissent les moyens de distinguer les oiseaux chanteurs de ceux qui ne le sont pas, les animaux voyageurs des animaux sédentaires, les carnassiers des frugivores. Ces résultats auxquels les deux physiologistes, fondateurs de la science, étaient déjà arrivés, ont cependant une grande importance en ce qu'ils sont fondés sur des observations beaucoup plus nombreuses et plus précises que les leurs. Grâces donc en soient rendues à M. Vimont, si lui-même sait rendre justice à ses devanciers.

On parle ensuite de la correspondance de la Société, et l'on cite quelques fragmens des lettres de M. Georges Combe, président de la Société phrénologique d'Édimbourg, et l'un des rédacteurs de l'intéressant journal qu'elle publie. Il semble espérer beaucoup en la France pour la

Digitized by Google

réalisation des vues phrénologiques : il sait qu'on y adopte difficilement les idées neuves et que le ridicule les y accueille, mais il sait aussi qu'une fois en marche le peuple français va vite. Il loue beaucoup la tendance du journal de la Société de Paris, en tant qu'il la trouve essentiellement morale. Que ces paroles soient un encouragement spirituel ou un éloge véritable, on ne saurait trop se pénétrer de l'importance de cette direction dans la science de l'homme (1).

C'était une excellente idée de donner au public un exposé pratique des principes de la phrénologie. M. le docteur Foissac s'en est acquitté avec grâce et esprit, et a su entremêler adroitement les récits intéressans aux détails techniques ; il a su faire aimer la science dont il entretenait l'assemblée. Encore sous l'influence du plaisir que nous avons éprouvé, c'est presque avec répugnance que nous lui adresserons quelques questions critiques. Pourquoi, après avoir commencé à lier les instincts dans une chaîne continue, l'a-t-il tout à coup rompu pour les sentimens et l'intelligence? Pourquoi a-t-il omis un certain nombre d'organes dont l'existence est maintenant démontrée? Pourquoi ces importantes omissions tombent-elles précisément sur les découvertes du docteur

---

(1) Dans un ouvrage intitulé : *Essai sur la constitution de l'homme considérée dans ses rapports avec les objets extérieurs*, ouvrage qui a déjà eu plusieurs éditions, et dont un de nos collaborateurs, M. Prosper Dumont, vient de donner une analyse très-complète (Voy. *Rev. Encycl.*, n° de juillet, page 131), et va publier la traduction française, M. Georges Combe a développé les idées émises par le docteur Spurzheim, dans son Catéchisme phrénologique, écrit en anglais. Ce Catéchisme avait été confié manuscrit à M. Combe, qui a su s'en inspirer, et travailler, suivant le même plan, dans la voie morale qui y est tracée. Mais il ne se montre point ingrat, car il avoue devoir au docteur Spurzheim tout ce qu'un homme peut recevoir de plus précieux d'un autre homme, la connaissance de la vraie philosophie humaine. M. Georges Combe a aussi publié des *Élémens de phrénologie*, et un *Système de phrénologie*. Ces deux traités, qui ont un grand succès en Angleterre, ne tarderont pas non plus, nous l'espérons, à être traduits en français. Nous formons le même vœu pour l'ouvrage remarquable que M. André Combe, frère du précédent, a donné, sous le titre de : *Observations sur l'aliénation mentale, ou application des principes de la phrénologie à la recherche des causes, des symptômes, de la nature et du traitement de la folie.*

Digitized by Google

Spurzheim, auquel nous l'avons entendu souvent, en dehors de la Société phrénologique, payer un large tribut d'admiration? Peut-être aurait-il été plus complet et plus juste dans son exposition, s'il eût sacrifié quelques citations assez éloignées de son sujet, telle que celle des vers de Byron sur la gloire. Si bien des gloires sont vaines, comme le dit le poète, il en est une qui ne l'est pas, et qu'on néglige quelque peu parmi nous : elle consiste à rendre en tout et partout justice à chacun, *cuique suum*.

On avait annoncé une notice sur Casimir Perrier. Le président a prévenu l'assemblée que la personne qui devait la lire se trouvait dans l'impossibilité de le faire par motif de santé. Que cet incident soit vrai ou seulement un prétexte né de réflexions plus mûres, on a bien fait d'éviter, dans une réunion consacrée à la science, tout ce qui eût pu réveiller les passions politiques.

Nous avons à regretter au contraire qu'un élève et ami de Gall, M. le docteur Fosati, n'ait pas lu les *Considérations sur l'organe du coloris* que le programme promettait aussi. Le sujet est si grand et si délicat qu'il ne faut pas s'étonner que l'auteur ait été en retard. Il nous dédommagera, nous l'espérons, dans le prochain numéro du journal de la Société.

Le public a écouté avec un vif intérêt un travail de M. Appert, ayant pour titre : *Application de la phrénologie à l'amélioration du sort des prisonniers*. Ce que nous en avons pu entendre ne nous paraît pas justifier le titre, mais n'en est pas moins fort curieux. Ce sont de courtes notices sur divers criminels, vrais ou supposés, qui ont montré de grandes qualités, de grandes vertus. C'est un voleur qui, dans sa prison, se prive de tout pour élever ses enfans ; c'est un autre voleur qui se laisse toucher de compassion par la femme de celui qu'il a dépouillé et lui rend spontanément son argent ; c'est une jeune fille qui prend sur elle un meurtre de son amant et périt à sa place sur l'échafaud, sans que celui-ci paraisse ému d'un dévouement si admirable. Elles sont nombreuses, ces notices, et nous n'avons qu'un regret, c'est de n'avoir pu les retenir toutes et de ce qu'elles n'ont pas été plus détaillées. M. Appert rendrait un vrai service à la philosophie et à la législation s'il les publiait en les accompagnant de tous les développemens phrénologiques et biographiques qui peuvent en augmenter la portée. Combien d'hommes, sans doute, encombrent les prisons, se pervertissent

Digitized by Google

dans les bagnes, qui fussent, avec une éducation mieux dirigée, des institutions pénales moins cruelles, devenus d'excellens citoyens. Ces bizarreries de l'esprit et des sentimens humains, il faut les prendre au sérieux et en chercher la cause et le remède.

Le docteur Lacorbière termine la séance par une notice sur Bigonet, ex-membre du conseil des cinq-cents, qui a montré dans la révolution un caractère ferme et honorable. La biographie était longue, la voix du biographe était faible; et beaucoup de bonnes choses, dites peut-être avec talent, ont été perdues pour les auditeurs déjà fatigués; ils se sont écoulés peu à peu.

La Société propose pour sujet de prix à décerner l'année prochaine, à pareille époque, l'*éloge de Gall*, dans lequel on devra exposer ses découvertes, et discuter celles qu'on a faites depuis lui. Comme nous l'avions prévu, aucun mémoire n'a été présenté au concours de cette année. Le travail était trop étendu pour le court intervalle fixé.

C'est avec plaisir que nous voyons le public tourner son attention vers la science phrénologique qui renferme en soi les germes de tant de lumières et d'améliorations, et qui, en fournissant les bases et les rapports sociaux, sera un jour pour le monde intellectuel et moral ce que l'attraction newtonienne est pour le monde physique.

Mais on ne saurait trop le répéter, il faut chercher dans cette science autre chose qu'un art de devination, qu'un art de tâter des protubérances. Ce n'est là que l'écorce, et souvent que le charlatanisme de la science; ce n'est là qu'une partie de la craniologie, qui elle-même, n'est qu'une partie de la phrénologie. Fût-il impossible, ce qui n'est point, de juger du cerveau par le crâne, le principe de la pluralité des organes cérébraux aurait encore une immense portée. C'est avec des vues philosophiques, c'est avec un sentiment religieux qu'il faut poursuivre l'étude de cette science. Plus on la creuse, plus on voit le champ du libre arbitre s'agrandir, et ce qui pouvait paraître fatalisme au premier aspect rentre bientôt dans le domaine de notre volonté intelligente.

DAVID RICHARD.

P. S. Cet article a été écrit immédiatement après la séance de la Société phrénologique, et c'est par oubli qu'il n'a pas été inséré dans le dernier numéro de la Revue. Depuis qu'il est imprimé, nous avons appris qu'il est question au ministère de l'instruction publique d'ériger une chaire de phrénologie. Rien ne

Digitized by Google

saurait être plus profitable à la philosophie, à la législation, et nous formons des vœux pour que ce projet ne demeure pas stérile. Le ministre qui, sur ce point, saura prendre l'initiative fera preuve de portée d'esprit : satisfaisant à un besoin véritable, il sera digne de reconnaissance. Ce sera là en même tems une occasion propice pour la France d'appeler et de fixer dans son sein l'un des deux fondateurs de la phrénologie, le docteur Spurzheim, qui, seul, maintenant est capable de professer cette science avec toute l'étendue, toute la critique et toute la philosophie qu'elle exige. Nous ne doutons pas que ce célèbre physiologiste ne s'empressât de répondre à un appel du gouvernement. Il est d'un esprit trop judicieux pour ne pas reconnaître que la sanction donnée en France à une découverte scientifique ne peut manquer d'avoir du retentissement dans le monde civilisé.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Seance du 3 septembre.

Arts économiques.

— M. Lhomme ayant proposé, pour la purification des laines du Levant et des matelas qui ont servi dans les hôpitaux ou les lazarets au coucher des malades atteints d'affections contagieuses, un système fondé sur la supposition que la laine est une matière poreuse et tubuleuse, le ministre du commerce demande l'avis de l'Académie sur l'utilité des moyens proposés par l'auteur, et sur l'exactitude des idées qui leur servent de base. MM. Deyeux, Thénard et Chevreul prendront connaissance du mémoire de M. Lhomme, joint à la lettre du ministre.

Arts économiques et matière médicale.

— L'extension qu'ont prise nos relations avec les diverses contrées du globe a favorisé l'introduction d'un grand nombre de productions nouvelles ou peu connues, et cependant précieuses pour la matière médicale, les arts ou l'industrie. Consulté fréquemment par l'administration des douanes sur ces productions, M. Virey a pu les étudier, reconnaître leurs qualités vénéneuses ou salutaires, découvrir les fraudes par lesquelles on les falsifie, etc.; il indique à l'Académie quelques-unes de celles qu'il a recueillies. Ce sont entre autres : plusieurs apocynées propres à servir de médicamens, de contre-poison ou même d'alimens; le *bélahé* de Madagascar, écorce d'une rubiacée fébrifuge voisine de la tribu des cinchonées (*Mussœnda Stedmanni* ou une *Danaïs*); l'*ischar* des Orientaux ou *tcholen* de Persans, racine d'une berbéridée très-mucilagineuse remplaçant le savon

Digitized by Google

pour blanchir les châles (*Leontice leontopetalon*); le *chaya-ver*, racine tinctoriale d'un rubiacée; le *bancoudou*, écorce d'une autre racine tinctoriale de rubiacée (*Morinda citrifolia*); un nouveau bois jaune, amer, febrifuge de *Menispermum*; les fruits et les écorces dites *barbatimao* et *chandra*, puissans astringens de diverses acacies du Brésil et de l'Inde orientale; diverses gommes et résines balsamiques. M. Virey prie l'Académie de nommer des commissaires auxquels il présentera ces objets nouveaux. MM. Aug. Saint-Hilaire et Adr. de Jussieu sont chargés de recevoir ses communications.

Electro-magnétisme.

— M. Hachette annonce que M. Pixii a construit un appareil électro-magnétique capable de produire des étincelles à distance. On sait que si l'on place vis-à-vis d'un aimant en fer à cheval un autre fer à cheval non aimanté, sur lequel est enroulé un fil conjonctif, enveloppé d'un fil de soie et rapproché par ses deux extrémités, il part une étincelle au moment où l'on sépare les deux fers à cheval; mais, pour que le phénomène ait lieu, il faut que leur contact soit immédiat et l'aimant très-fort. Avec le nouvel appareil il suffit d'une force de 5 à 6 kilogr. pour avoir des étincelles à une distance de plusieurs millimètres. Un aimant en fer à cheval est placé verticalement, les talons dirigés en haut; par le centre de sa partie courbe passe un axe vertical sur lequel il peut tourner horizontalement au moyen d'un pignon et d'une roue à laquelle on imprime le mouvement. Au-dessus, et dans une position fixe, est un fer à cheval non aimanté dont les talons regardent ceux de l'aimant inférieur sans les toucher : il est enveloppé d'un fil dont les extrémités viennent aboutir dans un capsule de mercure, l'une s'y enfonçant en entier, l'autre demeurant à la surface. Quand on communique un mouvement de rotation à l'aimant, chaque fois que ses pôles passent sous les talons du fer et ne forment ainsi qu'un même plan vertical avec eux, une étincelle se manifeste à la surface du mercure, et si le mouvement est rapide, la série des étincelles produit une sensation continue de lumière. Au moyen de cet appareil on pourra obtenir des étincelles aussi fortes qu'avec une machine électrique.

Médecine.

— En se présentant comme candidat pour la place d'associé libre, vacante par la mort de M. Henri Cassini, M. Desgenettes avait offert à l'Académie un exemplaire de son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*. M. Dupuytren, chargé de faire un rapport sur cet ouvrage connu et apprécié depuis long-tems, lui a donné les éloges qu'il mérite : nous ne citerons que les dernières paroles du rapporteur : « La première édition de l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient* date de 1802; celle dont il est fait hommage à l'Académie est de 1830. Entre ces deux époques, en 1821, un homme extraordinaire, après s'être élevé au plus haut degré de la puissance, tomba de ce faite glissant et dangereux, et M. Desgenettes a cru arrivé

Digitized by Google

le moment d'éclaircir un point historique jusqu'ici fort contesté, celui de l'empoisonnement des pestiférés de Jaffa. Il ne m'appartient pas de juger de la convenance du moment choisi par M. Desgenettes pour faire ses révélations; il ne m'appartient pas non plus de juger de la valeur des raisons empruntées à la politique ou même à l'humanité et qui ont pu inspirer la proposition de cet empoisonnement; mais en admettant comme parfaitement véridique le récit de cet événement donné par M. Desgenettes, et je n'ai aucune raison de le contester, l'historien ne saurait assez s'empresser de recueillir et de transmettre à la postérité la plus reculée les paroles du courageux médecin *que son devoir à lui était de conserver*. »

Chimie et Minéralogie.

— Dans les Mémoires de l'Académie des sciences (année 1732), Dufay cite une observation qui a été utilement appliquée à la joaillerie. La cornaline chauffée graduellement à nu conserve sa couleur; mais si on la couvre d'un cément d'oxide de fer, la couleur des points recouverts disparaît, de sorte qu'on peut obtenir des dessins variés en rouge et en blanc, en ménageant, au moyen de la roue du lapidaire et de la pointe sèche, certaines proportions de forme, d'étendue et de nombre entre les points, lignes ou espaces qui doivent être recouverts de cément, et ceux qu'on laisse nus. Pensant que ce phénomène tenait à la désoxidation de quelque substance contenue dans la cornaline, M. Gaultier de Claubry a chauffé au rouge dans une cornue de porcelaine et avec du deutoxide de cuivre la cornaline réduite en fragmens. Il en est résulté un dégagement sensible mais intermittent d'un gaz qui paraissait être du gaz carbonique, et les fragmens ont perdu leur couleur à la surface. Dans une autre expérience sur la cornaline pulvérisée, le développement du même gaz a été beaucoup plus sensible, savoir, de 29 centimètres cubes sur 100 grammes de cornaline. Ce fait paraît ne laisser aucun doute sur l'existence d'une matière organique dans le quartz cornaline qui lui doit sa couleur. D'autres minéraux présenteront sans doute le même phénomène.

L'observation qui vient d'être décrite a été communiquée à l'Académie dans sa précédente séance. M. Thénard, chargé d'en faire l'objet d'un rapport, ne jugeant pas la conclusion suffisamment motivée, a engagé l'auteur à calciner de la cornaline seule et en poudre. 100 grammes ont éprouvé une perte de 1 gr. 169 et ont fourni un liquide acide rougissant fortement le tournesol, du gaz carbonique et du gaz inflammable; la liqueur ne laissait d'ailleurs dégager aucun trace d'ammoniaque par la chaux; le résidu était d'un blanc gris. Il suit de là que la couleur de la cornaline est due à la présence d'une matière végétale. Il reste à déterminer quelle est la proportion de cette matière végétale et si la perte qu'éprouve la cornaline par la chaleur n'est pas due en partie à de l'eau contenue dans la pierre.

Météorologie.

— Dorthès a fait connaître, par un mémoire publié dans le tome II des an-

Digitized by Google

ciennes *Annales de chimie*, que les vapeurs qui s'exhalent dans un ballon de verre s'appliquent toujours sur la partie de ses parois exposées à la lumière; qu'au contraire, dans l'obscurité, toute leur surface interne s'humecte également, et que dans ce dernier cas, si la chaleur agit inégalement sur elles, la vapeur paraît toujours sur les plus refroidies. Ce fait, inexplicable à l'époque où il a été publié, tient, suivant M. Sellier qui le rapporte, à ce que le verre, en s'électrisant par la lumière, attire les vapeurs électro-négatives de l'eau; ca, dit-il, si l'on suspend au milieu du ballon une mèche de coton imbibée d'huile de térébenthine, il ne se dépose aucune vapeur, en supposant que la température de la pièce où se fait cette expérience ne diffère pas beaucoup de l'air du ballon. Cette expérience, que M. Sellier a variée de mille manières confirme à ses yeux l'idée émise par Franklin sur ce genre de phénomènes et doit modifier jusqu'à un certain point la théorie de la rosée admise depuis M. Wells. Elle doit aussi, suivant l'auteur de la lettre, déterminer à prescrire, comme on l'a fait en Angleterre et à Albany, la volatilisation de la poix, du soufre ou des résines pour neutraliser l'électricité négative des émanations aqueuses dans les contrées ravagées par le choléra-morbus.

Nécrologie.

— M. de Mirbel, d'après une lettre qu'il vient de recevoir de M. Robert Brown, annonce la mort de M. Everard Home, correspondant de l'Académie pour l'anatomie et la zoologie.

Elections.

— On procède à l'élection d'un associé libre en remplacement de M. Henri Cassini. Les candidats présentés par la commission sont: MM. Dathouard, Desgenettes, Eyriès, Orfila, le duc de Rivoli et Séguier. Sur quarante trois votes, M. Desgenettes en obtient vingt trois; en conséquence il est déclaré élu par l'Académie et son élection sera présentée à l'approbation du roi.

— Une seconde élection à laquelle les Académiciens sont appelés, est celle d'un candidat pour la chaire d'anatomie humaine au muséum d'histoire naturelle du Jardin des Plantes. Les personnes présentées par la section d'anatomie et de zoologie sont: MM. Serres, Flourens, Gerdy, Bourgery et Clément. Trente voix sur quarante se déclarent pour M. Flourens, qui sera en conséquence présenté au ministre.

Géographie.

— M. Mathieu fait un rapport sur la détermination des longitudes de Palerme, Constantinople, Smyrne, etc., par M. Daussy.

Le mémoire dont il est ici question fait suite à deux mémoires, que M. Daussy a déjà présentés à l'Académie, et dans lesquels il donne les positions géographiques d'un grand nombre de points de la Méditerranée. Dans ses recherches il s'attache principalement à déterminer les longitudes des endroits où l'on a observé des éclipses de soleil et des occultations d'étoiles; il en conclut ensuite

Digitized by Google

les longitudes des lieux voisins par de simples observations chronométriques. Quant aux latitudes qui présentent bien moins de difficultés, il adopte celles qui résultent des meilleures observations.

On n'était pas bien d'accord sur la longitude de l'observatoire de Palerme, que Piazzi a rendu si célèbre par ses travaux. M. Daussy, voulant dissiper tous les doutes à cet égard, cherche directement cette longitude par huit occultations d'étoiles notées à Palerme et dans différens observatoires de l'Europe. Ces observations, calculées avec les plus grands soins et combinées de la manière la plus avantageuse, lui donnent une longitude de 44′ 4″ en tems. Il adopte ensuite la latitude 38° 6′ 44″, telle qu'elle a été obtenue par Piazzi.

Le rapporteur ne suit pas M. Daussy dans la déterminat on des longitudes de Tarapia, de Pera, du dôme de Sainte-Sophie à Constantinople, des Dardanelles (château d'Asie) et de Smyrne, soit par des occultations d'étoiles, soit par le transport du tems au moyen des chronomètres. Il se contente de dire que M. Daussy a soumis à une discussion précise toutes les observations qu'il a pu se procurer.

— M. Dupin commence la lecture d'un rapport sur un mémoire de M. Emile Bères concernant le malaise industriel de la France et les moyens d'y remédier.

Séance du 17 septembre.

Astronomie.

— Dans une lettre datée de Nimes, M. Valz communiqua au secrétaire les élémens qu'il a trouvés pour la comète qui se soustrait actuellement à nos regards en passant dans l'hémisphère austral. Il en avait d'abord envoyé de bien différens à M. Arago, qui, heureusement pour la science, n'a pu en faire part à l'Académie. Cette discordance vient de ce que, pressé de connaître l'orbite de ce nouvel astre et de s'assurer si ce n'était pas *un revenant* il ne se donna pas le tems de se livrer lui-même à des observations et en employa une qui lui venait de Genève, et qui s'est trouvée en erreur d'un jour. S'en étant aperçu par ses déductions ultérieures, il rejeta toute donnée étrangère, et n'établit la nouvelle orbite que sur celles qu'il obtint lui-même et qui embrassent un intervalle de vingt-quatre jours. Il pense donc que les élémens suivans n'éprouveraient que de légères rectifications si l'on pouvait recueillir des observations plus récentes après cette lunaison; mais ce ne serait guère que dans l'hémisphère austral qu'elles pourraient avoir lieu.

Passage au périhélie	24,477 septembre, tems moyen de minuit à Nimes
Distance périhélie.....	1,1988
Longitude du périhélie.	229° 47′ 30″
Nœud ascendant.....	72° 9′
Inclinaison.....	42° 38′ 12″
Mouvement rétrograde.	

Digitized by Google

La seconde partie de la lettre de M. Valz concerne l'explication des variations des nébulosités cométaires. S'appuyant sur les expériences de Dalton et de Berthollet, d'où il résulte que les différens gaz, ceux du moins qui en ont été les objets, sont lents à se mélanger, cet astronome explique de la manière suivante comment les nébulosités peuvent éprouver des effets variables par la pression de l'éther. Dans le faible intervalle de tems (trois mois pour l'ordinaire) que les comètes emploient à passer d'une très-faible à une fort grande densité de l'éther, la pénétration ou le mélange de ce dernier n'aurait lieu qu'à travers un faible espace de la nébulosité relativement à son volume entier, qu'on a vu parfois excéder celui du soleil. La majeure partie de ce volume serait donc soustraite, faute du tems nécessaire, à cette pénétration et soumise aux variations de pression comme dans une enveloppe imperméable dont ferait office la partie pénétrée. Sans doute la pression ne serait pas non plus transmise instantanément, mais du moins elle le serait beaucoup plus rapidement que la pénétration. L'auteur reconnaît au reste qu'il faudrait, pour appuyer cette explication, étendre les expériences à un plus grand nombre de gaz et observer plus exactement la vitesse de leur mélange. Pour plus de simplicité et de précision, il propose d'y employer la vapeur d'eau.

Histoire naturelle.

— M. de Humboldt, dans une lettre écrite de Berlin le 26 août, transmet des renseignemens sur le sort de M. Bonpland. Plus d'une année s'était écoulée depuis les premières nouvelles de l'arrivée de ce naturaliste dans la *Provincia de las missiones;* aucune de ses lettres n'était parvenue en Europe. Enfin M. de Humboldt, par les soins de M. Delessert, vient d'en recevoir une qui est partie de Buenos-Ayres le 7 mai et qui contient quelques détails propres à intéresser les naturalistes. En rapport de nouveau avec la civilisation et l'Europe, M. Bonpland a repris ses anciens travaux d'histoire naturelle avec la plus grande activité. Il attend de jour en jour ses collections du Paraguay et des Missions portugaises: dès qu'elles seront arrivées, il les expédiera sous l'adresse du ministre des affaires étrangères en le priant de remettre les caisses au Muséum d'histoire naturelle. Le Jardin-des-Plantes recevra non seulement ce que M. Bonpland a recueilli récemment, mais aussi ce qu'il a sauvé de ses herbiers à Corrientes et à Buenos-Ayres, notamment son herbier général et les richesses géologiques qu'il a amassées depuis qu'il n'est plus avec M. de Humboldt. Il y joindra celles qu'il vient d'acquérir comme aussi celles que sous peu de jours il pourra se procurer dans les excursions qu'il se propose de faire à Monte-Video, à Maldonado et au Cabo Santa-Maria. La fertilité du sol et les trésors de la végétation sont tels dans les Missions portugaises qu'il se croit obligé d'y retourner. Ses collections renfermeront deux espèces nouvelles de Convolvulus dont les racines jouissent de toutes les qualités bienfaisantes du salep. Il espère aussi que l'École de médecine ordonnera quelques essais sur l'emploi de trois écorces très amères, provenant de trois espèces nouvelles d'un genre qui appartient à la famille des simaroubées. Ces écorces

Digitized by Google

ont le goût du sulfate de quinine et agissent de la manière la plus heureuse dans les dysenteries et d'autres dérangemens gastriques.

Géologie.

— Une seconde communication du savant de Berlin concerne un fait géologique connu depuis quelques jours seulement dans cette ville, et qui se lie à d'autres faits observés en Europe et jusque dans l'intérieur de l'Asie. M. de Seckendorf a trouvé dans le Hartz, vallée de Radau, au sein d'une carrière située près de la chaussée qui conduit à Hartzbourg, des fragmens de grouwacke contenant des pétrifications et empâtés dans le granit. Le traducteur de la Géologie de Lyell, M. Hartmann, vient de confirmer l'exactitude de cette observation, et promet d'envoyer sous peu à M. de Humboldt des échantillons détachés avec soin par un travail régulier à la pointrole.

Astronomie.

— Par une apostille à sa lettre, M. de Humboldt annonce que la comète d'Encke à courte période de trois ans et demi a été observée au commencement de juin 1832, à Buenos-Ayres. M. Encke est informé par M. Olbers qu'un membre du bureau topographique de cette ville, M. Massotti, a observé la comète le 2 juin à 5 h. 30′ tems civil par 56° 37′, 5 d'ascension droite et 11° 20′, 1 de déclinaison australe, ce qui ne paraît différer que d'environ deux minutes de la comète à courte période calculée d'avance par M. Encke.

Embaumemens.

— MM. Capron et Boniface Albert, livrés depuis long-tems à des recherches sur la conservation des substances animales, annoncent qu'ils ont tenté l'application de leurs moyens à la conservation des corps humains, et qu'ils sont parvenus à les garantir de la décomposition sans en retrancher aucune partie, sans altérer les traits de la figure, sans employer aucune préparation externe et par un travail qui peut s'accomplir en huit jours seulement au domicile même du défunt. Voulant faire l'application de ce procédé à la conservation du corps des hommes illustres, ils demandent à mettre sous les yeux de l'Académie un individu préparé d'après leur méthode, et désirent qu'il soit l'objet d'un rapport. Ces messieurs pourront présenter leurs pièces en se faisant inscrire.

Chimie.

En s'occupant de recherches sur les combinaisons de l'iode avec le platine, M. Lassaigne a été conduit à reconnaître que l'iode, qui a d'ailleurs par ses rapports chimiques la plus grande analogie avec le chlore, produit comme celui-ci deux composés bien caractérisés avec le platine ; savoir, un proto-iodure et un deuto-iodure. Ces composés que M. Lassaigne obtient, en s'entourant de cer-

Digitized by Google

taines précautions indispensables, par la réaction des deux chlorures de platine sur l'iodure de potassium, correspondent assez exactement aux deux chlorures et aux deux acides connus de platine. Ils sont tous les deux insolubles dans l'eau, d'une couleur noire et en poudre terne ou quelquefois cristalline. Le moins ioduré est composé de deux atomes d'iode contre un atome de platine, et le second de quatre atomes d'iode pour un atome de métal. Une propriété qui rapproche surtout le bi-iodure de platine du bi-chlorure du même métal, c'est celle de s'unir aux iodures basiques, tels que ceux de potassium, de sodium, de barium, etc., et de produire des iodures doubles à proportions définies, solubles, cristallisables et caractérisés par la couleur rouge vineuse qu'ils communiquent à l'eau dans laquelle ils sont dissous. M. Lassaigne a également observé, comme M. Boullay fils l'a reconnu pour quelques iodures métalliques, que l'acide hydriodique forme avec le bi-iodure de platine une combinaison rouge, soluble dans l'eau, cristallisable, fixe à la température ordinaire, et ne se décomposant qu'avec enteur dans le vide sec.

Géographie.

MM. Meissas et Michelot font hommage à l'Académie de divers ouvrages réunis sous le titre commun de *Méthode complète pour l'enseignement de la géographie dans les écoles primaires, les instituts et les colléges.* Ils signalent à l'attention de ce corps savant vingt-huit tableaux sur couronne destinés aux écoles primaires, ouvrage qui n'existait pas en France, et quatre cartes muettes, imprimées en minium sur calicot noir. Sur ces cartes, où les auteurs n'ont fait imprimer que les méridiens, les parallèles et les contours des côtes, les élèves tracent successivement à la craie le cours des fleuves et des rivières, la direction des chaînes de montagnes, les limites des états, telles qu'elles sont actuellement ou telles qu'elles ont été aux principales époques historiques, la position des villes importantes; en un mot ils peuvent reproduire tous les détails de géographie, de statistique et d'histoire que renferment les atlas de Las Cases et de Denaix. La conception de ces cartes n'est pas nouvelle; mais on reculait devant les difficultés de leur exécution et surtout devant l'énormité des frais qu'elles nécessitaient. Après plusieurs essais, MM. Meissas et Michelot, secondés par MM. Atramblé et Briot, ont obtenu une impression remarquable par sa netteté et qu'ils disent très-solide, en employant des planches en cuivre bien gravées, du minium et du calicot soigneusement préparés; ils sont aussi parvenus à réduire le prix de 15 fr. à 4 fr. Outre l'avantage de la durée, ces cartes ont celui de l'exactitude, parce que la toile ne subit pas comme le papier un retrait après l'impression. Elles seront examinées par M. Mathieu.

Chimie.

M. Thénard lit un fragment d'une lettre de M. Vicat, qui, au sujet des observations de M. Payen (voyez p. 526 du *cahier précédent*), rappelle que, dans

Digitized by Google

Zoologie.

le mois de janvier 1831 des *Annales des Ponts-et-Chaussées*, il avait déjà mentionné la propriété que possède la chaux de s'opposer à l'oxidation des métaux.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire dépose sur le bureau, pour être inscrit dans le recueil des Mémoires de l'Académie, une brochure accompagnée d'une planche sur les organes sexuels des marsupiaux observés sur le kangurou lethis. « C'était, dit M. Geoffroy, un spectacle curieux, mais jusqu'alors incompris, que celui du développement des marsupiaux suspendus aux tétines de leur mère et y commençant la vie sous la forme d'avortons, ou de premier âge d'embryon. Il n'y avait point d'organisation reconnue pour expliquer une aussi grande singularité : les parties sexuelles étaient dans un état fort ordinaire et leur fonction révélait quelque chose de très-extraordinaire ; or les inductions de l'analogie devaient m'encourager à de la persévérence pour chercher là un fait anatomique, sans lequel serait faussé ce principe : telle est l'organe, telle est nécessairement sa fonction. Ce fait anatomique, j'ai eu le bonheur de le découvrir en 1830 : il consiste dans l'existence de canaux s'ouvrant au fond de l'utérus pour se rendre dans l'abdomen ; ces canaux, au nombre de deux, y amènent de l'air atmosphérique, que, par une disposition particulière, par une curieuse combinaison dans leurs relations, les lèvres de l'anus et de la vulve ont d'abord introduit dans le vagin et dans l'utérus ; c'est-à-dire que tout cet ensemble d'organisation réalise chez les animaux à bourse et fort en grand l'appareil d'une rachée aérienne. Les conséquences de cet état de choses sont imminentes pour l'ovaire, dont les corpuscules entrent en travail et s'oxigènent au fur et à mesure de leur émission et de leur formation. » Plus cette découverte devait jeter de lumières sur la question confuse des faits de génération des animaux à bourse, plus il importait qu'elle ne reposât pas sur une observation unique; M. Geoffroy-Saint-Hilaire a donc retardé la remise des pièces parce qu'un autre animal de la même famille, un phalanger, vivait à la ménagerie du Muséum. Mais c'est animal a cessé d'exister, de sorte que tout l'espoir que M. Geoffroy Saint-Hilaire avait fondé sur lui s'est évanoui; en conséquence c'est son travail de 1830 qu'il dépose.

— M. Duméril fait un rapport sur un mémoire de M. Duclos, ayant pour titre : *Monographie du genre colombelle.*

Lamarck avait rapproché sous le nom particulier de *colombelles* un certain nombre de coquilles voisines des mitres et des volutes, et il les avait caractérisées par la présence d'un renflement qui se remarque au bord droit ou libre de leur bouche; il avait rapporté dix-huit espèces à ce genre. Mais M. Duclos s'est assuré que huit d'entre elles doivent être considérées soit comme des variétés, soit comme appartenant à d'autres genres, parce qu'elles réunissent les caractères assignés par le créateur du genre aux mitres, aux turbinelles et aux pourpres. M. Duclos ne reconnait donc que onze espèces parmi celles qu'admettait Lamark; mais d'un

Digitized by Google

autre côté, caractérisant mieux ce genre, y ajoutant une autre note qui y est constamment inscrite, il y réunit maintenant vingt-six espèces nouvelles qui forment, avec les précédentes, un total de trente-sept. Le caractère constant dont il vient d'être question consiste dans la présence d'un sillon ou d'un petit canal ascendant creusé dans la longueur de la columelle; c'est une sorte d'empreinte qui dépend probablement de la structure de l'animal et qui, suivant l'auteur, n'a été observée jusqu'ici dans aucune espèce de coquilles connues.

La plupart de ces espèces sont réunies dans la collection de l'auteur et y conservent une fraîcheur parfaite. Chacune est distinguée par une ou plusieurs phrases caractéristiques latines; viennent ensuite la synonymie, l'indication des figures précédemment publiées, la représentation par un dessin en couleur et enfin des détails sur son histoire. Les figures dues au pinceau de M. Prêtre sont toutes de la plus belle exécution.

M. Duclos a inséré dans son mémoire la description de l'animal qui habite la coquille de la plus grande espèce rapportée jusqu'ici à ce genre. Ce mollusque provient de la Californie. Sa coquille est munie de son opercule et de son épiderme, deux circonstances qui étaient inconnues pour les autres espèces de ce genre. Sa peau est tachetée de couleurs analogues à celles qui ornent la coquille. Par la forme de sa trompe et de son pied il paraîtrait avoir quelques rapports avec l'animal des buccins, quoique les têts de ces mollusques nous offrent des différences très-notables.

On trouve encore dans le mémoire de M. Duclos des détails curieux sur la structure de l'épiderme qu'on désigne vulgairement sous le nom de drap marin et dont la plupart des coquilles sont recouvertes lorsqu'on retire les mollusques vivans du sein des eaux. Cette enveloppe, qu'on méprise et qu'on détruit parce qu'elle salit et masque les teintes de la coquille, pourra, lorsqu'elle aura été plus soigneusement étudiée, fournir de bons caractères aux naturalistes. C'est une sorte de feutre imperméable dont le mode de sécrétion et le dépôt sont difficiles à concevoir, car il offre pour ainsi dire une texture diverse dans chaque espèce : ses filamens sont tantôt longs, tantôt courts, dans telle espèce il est velu, dans telle autre il est ras et ressemble à un velours, soit écru, soit parfaitement tondu; quelquefois il est revêtu de lamelles imbriquées, serrées ou écailleuses, égales entre elles: d'autres fois il est hérissé de tubercules réguliers, disposés par lignes, qui tantôt parallèles entr'elles, tantôt obliquement croisées et quadrillées, ne correspondent pas constamment aux saillies calcaires de la coquille.

Élections.

On passe à l'élection d'un candidat pour la chaire d'histoire naturelle vacante à l'école de pharmacie. Les candidats présentés par la commission sont MM. Guibourt, Virey, Soubeiran et Guilbert. Sur quarante-trois suffrages déclarés valables, M. Guibourt en réunit vingt-cinq; il est donc proclamé candidat de l'Académie et comme tel il sera présenté à l'approbation du ministre.

Digitized by Google

Par un autre tour de scrutin M. Élie de Beaumont est élu candidat pour la chaire d'histoire naturelle vacante au collége de France par la mort de M. Cuvier; vingt-quatre votes sur quarante-deux le désignaient comme tel. Ses compétiteurs étaient M. de Blainville et M. Constant Prévost.

Séance du 24 septembre.

Mécanique industrielle.

MM. Maximilien Casamurata et André Lombardo, domiciliés à Naples, font savoir à l'Académie qu'ils viennent de découvrir un nouveau système nautique au moyen duquel on obtiendra, à ce qu'ils prétendent, un degré de sûreté, de promptitude et d'économie encore inconnu dans la navigation, sans faire usage des voiles, sujettes à l'empire inconstant des vents, ni de la vapeur, moyen dangereux, dispendieux, et qui devient impossible par défaut de combustible dans les voyages de long cours. Ils annoncent qu'ils soumettront à l'examen de l'Académie un mémoire contenant les démonstrations et les calculs relatifs à l'objet de leur invention.

Économie domestique.

M. Payen annonce que, par les moyens qu'il emploie et dont il donne la description sommaire dans un paquet cacheté qu'il remet à l'Académie, il est parvenu à remplir les conditions de la conservation des viandes alimentaires. Ces conditions il les pose ainsi :

1° Le poids de la substance utile et des agens préservateurs doit être peu considérable.

2° Cette matière organique, si sujette aux altérations, doit en être pour longtems garantie, même sous l'influence de températures variables.

3° La saveur agréable ne doit pas être sensiblement modifiée.

4° Il faut empêcher que l'arome qui, ainsi que l'ont démontré les expériences de M. Chevreul, se développe pendant la cuisson, et ne se dégage avant le moment où l'on veut faire usage de la viande.

5° Les agens et les procédés de conservation doivent être peu coûteux et facilement applicables dans différentes localités.

6° L'emballage et l'arrimage des produits doivent être faciles et peu dispendieux.

Chimie.

Une autre lettre du même chimiste concerne l'effet conservateur des dissolution alcalines pour les substances métalliques. M. Payen déclare qu'avant lui et avant M. Vicat (voy. p. 526 de la *précédente livraison*), d'autres savans, entre autres M. Cagniard de la Tour, avaient déjà reconnu la faculté que possède la chaux de

Digitized by Google

conserver le fer, mais que ce fait isolé n'avait pas produit de sensation dans le monde savant, tandis que lui-même a découvert une propriété générale appartenant à toute une classe de corps et susceptible d'applications multipliées. Il ajoute aux observations dont il a été question dans le précédent cahier, qu'au-delà des limites où s'exerce l'action préservatrice, il a vu l'oxidation se manifester très-lentement par taches isolées, verdâtres, formées en grande partie de protoxide, et laisser partout ailleurs à la surface du fer son brillant métallique. De nouvelles recherches fondées sur cette observation ont appris à M. Payen que ces phénomènes dépendent de l'action électro-chimique entre des portions d'un même morceau de fer imperceptiblement écartées. Enfin il vient de réussir par une addition de chlorure de sodium à hâter les réactions, au point de manifester en traits prononcés d'oxide brun verdâtre, et souvent dans moins d'une minute, la contexture variable, fibreuse, grenue, etc , des différens fers.

Choléra-morbus.

M. Leymerie demande qu'on renvoie à la commission mixte chargée d'examiner les relations qui peuvent exister entre l'état de l'atmosphère et le développement du choléra-morbus un ouvrage qu'il avait transmis à l'Académie en 1827 et qui porte le titre de *Nouvelles Vues sur la fièvre jaune, la peste et le choléra.* Il fonde sa prétention sur ce que les faits rassemblés par lui prouvent que la vraie théorie du choléra, de la fièvre jaune, etc., n'est pas du ressort de la médecine proprement dite, et sur ce que les travaux des physiologistes pathologistes n'ayant point avancé la science dans l'appréciation des causes des épidémies, tout espoir de découvrir une thérapeutique appropriée est évanouie, des drogues ne réparant pas des désordres électriques un peu sérieux et la physique seule pouvant en préserver l'organisme. Les phénomènes météorologiques qui ont environné le choléra sont, suivant M. Leymerie, à peu près les mêmes qui précèdent et accompagnent la fièvre jaune. Les ecchymoses qu'on a signalées dans l'une et l'autre maladie ne peuvent être que le résultat d'un violent coup ou d'une forte et mutilante compression des organes, spécialement de la peau et de ses annexes, frappés de mort dans la plupart des cas. M. Leymerie réclame donc la priorité sur toute doctrine qui aurait pour base un désordre électrique de l'atmosphère comme cause spéciale de ces épidémies.

Géographie.

M. de Humboldt adresse au nom de M. Grimm une nouvelle carte lithographiée de l'Himalaya, dans laquelle les parties couvertes de neiges éternelles sont coloriées. Les bases en ont été discutées par M. Ritter dans le dernier volume des Mémoires de l'Académie de Berlin.

Digitized by Google

Médecine.

Pour administrer les frictions électriques on se sert habituellement de brosses de crin ou de blaireau ; mais ces brosses ne peuvent conduire que des courans extrêmement faibles d'électricité et elles ont l'inconvénient de se charger de débris d'épiderme, de matières malpropres ou délétères qui, ne pouvant être enlevées par le savon ou le chlore sans une certaine détérioration des brosses, se déposent sur la peau du patient, et risquent de lui communiquer quelque maladie. On emploie aussi, pour le même objet, des brosses en fils de laiton, terminés par de petites sphères de plomb ; mais quoique infiniment préférables aux brosses de crin, elles n'agissent sur la peau qu'à la manière des surfaces métalliques sphériques et n'ont aucun avantage sur les boules isolées dont on a long-tems fait usage. Pour atteindre plus sûrement le but qu'on se propose par l'emploi des frictions électriques, M. Fabré-Palaprat annonce qu'il a substitué aux brosses de crin et de plomb, ainsi qu'aux boules, un appareil très-simple qu'il nomme *électrothermophore*. Cet appareil se compose d'un vase métallique creux, dont la forme et la grandeur varient selon celles de la partie du corps qui doit être soumise à son action, et dans lequel, d'après les indications qu'il s'agit de remplir, on introduit un liquide plus ou moins échauffé. Il est fermé par un bouchon de métal à vis, terminé par un manche de verre, et il est mis en communication avec le sol ou avec une machine électrique au moyen d'une chaîne de métal. On le recouvre d'une chemise d'étoffe plus ou moins conductrice de l'électricité, plus ou moins épaisse, plus ou moins douce au toucher, et dont, si cela est jugé utile, une des surfaces peut être formée d'un tissu à pinceaux de crin, de blaireau, de laine, etc. D'après la nature du tissu et la forme de la chemise, on détermine avec cet appareil, ou de simples courans, ou des jets d'étincelles plus ou moins excitantes, qui produisent sur la peau une sorte d'urtication qu'on proportionne à l'état du malade. Les chemises de l'électrothermophore sont, après chaque opération, soumises au lavage et à l'action du chlore.

L'électrothermophore pouvant renfermer une substance d'un degré de température déterminé, l'on a, outre l'avantage du frottement mécanique dont on accompagne les frictions électriques, celui d'agir en même tems sur la partie affectée et par le moyen de l'électricité et par le moyen du calorique portés l'un et l'autre, selon l'indication, du degré le plus faible jusqu'à un degré très-élevé.

Chirurgie.

M. Baudelocque présente un nouvel instrument pour terminer quelques-uns des accouchemens les plus difficiles. C'est un double crochet mousse à lame cachée, propre à couper en un instant par morceaux le tronc de l'enfant mort pendant le travail de l'accouchement laborieux. Cet instrument est décrit et les deux cas dans lesquels il paraît convenir sont indiqués dans le mémoire joint à la lettre de

Digitized by Google

M. Baudelocque et formant la seconde partie du travail de ce chirurgien sur le broiement de la tête.

Anatomie comparée.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire dépose des *Observations sur la concordance des parties de l'hyoïde dans les quatre classes des animaux vertébrés*, accompagnant à titre de commentaire le tableau synoptique où cette correspondance est exprimée figurativement. Nous espérons donner dans un article spécial l'analyse de ce mémoire important par sa tendance philosophique et comme nouvelle pièce du procès qui s'était élevé il y a deux ans entre les deux premiers naturalistes de la France.

Zoologie.

— *Rapport sur les travaux de M. Quoy ayant pour objet les annélides et les zoophytes*, par MM. Duméril et de Blainville, rapporteur.

Nous avons vu par le précédent rapport de M. de Blainville quelle place M. Quoy avait accordée à l'étude des mollusques pendant le voyage de l'Astrolabe, et de combien de précieuses acquisitions cette branche de la zoologie lui était redevable; mais il a voué une attention encore plus spéciale aux derniers animaux de la série, à ces êtres qu'on ne peut réellement étudier que sur place et vivans, et qui n'avaient pas assez attiré les regards des naturalistes voyageurs, malgré l'importance de plusieurs pour la géologie. Il a ainsi découvert un grand nombre d'espèces nouvelles et fait connaître complétement celles dont nous n'avions que les parties solides; ses acquisitions serviront donc à rectifier les observations de Pallas et de Lamarck, qui n'avaient travaillé que sur ces parties solides, en même tems qu'elles contribueront à tirer la distribution des polypiers de l'état de vacillation où elle se trouve et à l'asseoir enfin sur de véritables principes. Elles forment la matière de treize grands mémoires accompagnés de 154 planches in-4°, où sont tracées plus de 800 figures faites sur le vivant par M. Quoy. Elles embrassent : 1° les vers à sang rouge de Cuvier, annélides de Lamark, ou chétopodes de l'un du rapporteur; 2° les vers proprement dits ou apodes, intestinaux et extérieurs; 3° enfin les zoophytes de toutes les classes, depuis les holothuries jusqu'aux éponges. Cette seconde partie n'est donc ni moins riche, ni moins intéressante que la première; elle remplit même une lacune bien plus vaste et qu'il était bien plus difficile de combler. Nous en extrairons quelques-uns des faits les plus marquans,

La grande classe des chétopodes a reçu de notables accroissemens. Ainsi M. Quoy a enrichi les genres serpule et spirorbe de plusieurs espèces nouvelles, notamment de celles qui appartiennent à la division caractérisée par des branchies en spirale. La description qu'il nous donne de l'animal du genre galéolaire nous apprend que c'est une véritable serpule, qui seulement est pourvue d'un opercule très-singulier. Parmi les térébelles nouvelles il en est une remarquable par

Digitized by Google

ses immenses cirrhes tentaculaires, qui ont plusieurs pieds de longueur et que l'animal peut étendre à une grande distance du lieu où son corps, long de trois à quatre pouces seulement, est en embuscade. Dans les genres amphitrite et sabellaire on trouve plusieurs espèces nouvelles. Les véritables aphrodites paraissent au contraire fort rares dans les mers explorées par l'Astrolabe, puisqu'une seule espèce a été observée par M. Quoy. Il n'en est pas de même des néréides, dont plusieurs espèces confirmeront les nouveaux genres établis par M. Savigny et pourront même en former de nouveaux.

La classe des articulés apodes n'offre pas moins de choses neuves. Un nouveau genre établi sous le nom d'*uncinaire*, à cause d'une paire de crochets dont l'animal est muni sous la partie inférieure du corps, a beaucoup d'analogie avec les échiures et les thalassèmes. Sept ou huit nouvelles espèces de sangsues observées à Manille, à Amboine et dans d'autres lieux, montrent que le système de coloration de ces animaux par bandes longitudinales est partout le même. Mais c'est surtout dans les planariés lombricoïdes que les mers australes paraissent être fort riches. En effet M. Quoy décrit et figure cinq à six espèces d'un genre qu'il nomme *ophicéphale*, et qui paraît avoir beaucoup de rapports avec les borlases de nos côtes. Les planaires elles-mêmes font le sujet de plusieurs observations intéressantes : M. Quoy en a rencontré une belle et grande espèce (*P. pelagica*), dont il a pu étudier assez complétement l'organisation et qu'il a vu disposer ses œufs en spirale circulaire.

Le genre anomal des siponcles dont aucun système de zoologie n'a encore bien défini la place dans la série, pourra être étendu et perfectionné grâce au mémoire que M. Quoy lui a consacré. Ce naturaliste s'est assuré qu'on peut subdiviser les espèces en deux petites sections suivant qu'elles sont libres ou rupicoles; en effet, dans ce dernier cas, elles sont pourvues, à la base de la trompe, d'une petite pièce solide en forme de molette, qui sert à creuser le trou qu'elles habitent.

Notre naturaliste n'a pas même négligé les vers intestinaux. Il a fait connaître une grande espèce de géroflée qui assure la caractéristique de ce genre, ainsi que l'animal parasite observé pour la première fois sur le foie du requin par Lamartinière, et dont Bosc a fait son genre tétrarhynque.

La subdivision artificielle et provisoire des faux zoophytes a déjà reçu et recevra encore de nombreuses améliorations des travaux de M. Quoy sur les trois familles qui la constituent. Ainsi il a été permis de voir que les physsophores et genres voisins sont des animaux pairs, ayant une bouche et un anus, ainsi que des appendices fort singuliers, il est vrai, mais bilatéraux. La famille des *diphydes* a pu être établie pour comprendre les genres assez nombreux que la connaissance complète de beaucoup d'espèces nouvelles a permis de caractériser. Parmi les beroës de belles espèces nouvelles ont été observées, entre autres quelques-unes des genres callianyres de Peron et de M. Rang.

Mais c'est surtout dans le type des véritables zoophytes ou des actinozoaires que la science aura le plus à profiter des travaux des naturalistes de l'Astrolabe. Le

Digitized by Google

genre des holothuries, dont les portefeuilles de MM. Lesson et Mertens nous avaient déjà fait pressentir la richesse extraordinaire au sein des mers australes, est considérablement étendu dans un mémoire que M. Quoy a consacré à cette famille d'animaux si singuliers et dans lequel il traite non seulement de la distinction des espèces qu'il a observées et dessinées, mais encore de leur organisation. C'est ainsi qu'il a été conduit à établir le genre *palmelle* pour celles qui ont les appendices buccaux en feuilles bipinnées avec quelques particularités d'organisation. Le nombre des échinides et des astérides a aussi été considérablement augmenté, et les espèces nouvelles ou non pourront être beaucoup mieux caractérisées d'après des observations faites sur le vivant. La grande famille des méduses recevra de même de nombreux accroissemens des travaux de M. Quoy. Il a déjà proposé l'établissement de quelques genres nouveaux, entre autres de celui qu'il nomme *pétaselle*, à cause de la ressemblance de l'ombrelle avec un chapeau.

Une des parties de la zoophytologie qui recevra le plus d'accroissement des travaux de M. Quoy, c'est le beau groupe des actinies. Ainsi le genre minias de Cuvier a d'abord pu être confirmé, s'il est vrai que les singulières espèces d'actinies qui le composent n'ont point de tentacules proprement dits et si elles peuvent adhérer par les pores dont sont percés les tubercules sériaux de leur peau. En outre quelques espèces nouvelles dont les tentacules peu nombreux sont ramifiés comme des branches d'arbres, pourront très-bien être groupées en un genre distinct. Les actinies coriaces des genres mamillifère et corticifère de M. Lesueur recevront aussi quelques espèces nouvelles qui établiront le passage aux zoanthes.

Mais c'est surtout des travaux de M. Quoy sur les actinies pierreuses connues sous le nom de madrépores que la science doit tirer le plus d'avantages positifs, en sorte qu'il sera possible d'introduire la méthode naturelle dans cette partie aussi belle que difficile de la zoophytologie. Pour résultat principal de ses recherches, M. Quoy a trouvé que la masse calcaire, ou le polypier, fait partie du tissu de l'animal, qu'il soit simple ou agrégé. Les fongies le démontrent évidemment, puisqu'elles sont libres et que le pied de l'animal passe au-dessous du polypier. Les véritables caryophyllées forment un genre bien naturel, l'animal étant toujours pourvu de gros tentacules comme le sont les actinies. La réunion des astrées est au contraire tout-à-fait artificielle : en effet, on trouve dans les animaux de chacun des petits groupes qui les constituent des différences extrêmement grandes pour le nombre et la disposition des tentacules. Les vrais madrépores n'ont jamais ni plus ni moins de douze tentacules simples et disposés sur un seul rang. Une espèce d'actinie libre et extrêmement charnue semble être le type de ce genre; M. Quoy en a formé une petite division sous le nom d'*hélianthe*. En général les matériaux qu'il a recueillis à ce sujet portent à penser qu'il y a dans les zoanthaires mous ou actinies des genres qui correspondent à des groupes génériques de zoanthaires calcaires.

Dans la classe des polypiaires le nombre des espèces devait nécessairement être augmenté; il l'a été effectivement dans presque tous les genres, et ce qui est plus

Digitized by Google

importans, les animaux ont été aussi étudiés. C'est ainsi que M. Quoy a été conduit à distinguer des véritables huîtres, qui sont toutes operculées, certaines espèces qui ne le sont pas et qui rentrent dans les discopores. Il a aussi découvert un nouveau genre qu'il a nommé *dédale* et qui a bien des rapports avec les alcyonelles.

Dans la classe des zoophytaires, qui ont pour caractères connus d'avoir huit tentacules pinnés, le rapporteur fait remarquer : 1° la découverte d'un nouveau tubipore musique, diffèrant de l'autre par la longueur de ses mérithalles; 2° l'établissement d'un genre nouveau sous le nom de *clavulaire*, genre qui a permis de reconnaître les rapports naturels des genres telestos et cornulaire; 3° l'absence complète des genres corail, isis, gorgone, antipathe et pennatule, qui semblent remplacés par des lobulaires, et des principales divisions qu'a introduites dans ce genre M. Savigny.

— M. Duméril fait un rapport sur les six dernières livraisons de l'ouvrage de M. de Férussac intitulé : *Histoire naturelle générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles.*

Cet ouvrage, dit le rapporteur, se distingue par son plan et sa composition. C'est un traité de l'histoire naturelle de plusieurs ordres de mollusques étudiés sous tous les aspects; c'est une suite de monographies contenant beaucoup d'espèces nouvelles et des genres nouveaux. Les vues générales y abondent; la partie philosophique de la science y est traitée avec le plus grand soin. Aussi avait-il mérité les éloges des commissaires chargés de rendre compte des précédentes livraisons. On trouve dans les plus récentes des idées générales sur l'ordre des mollusques à poumons sans opercules, l'histoire complète des limaces, des généralités sur la famille des limaçons, des tableaux de classification méthodique des mollusques groupés par familles. L'histoire naturelle de la famille des limaces a paru présentée d'une manière tout-à-fait nouvelle. Après avoir trouvé dans l'organisation de ces animaux quelques caractères qui avaient échappé à l'observation de ses devanciers, M. de Férussac s'en est servi pour établir des genres. Gmelin, dans l'édition qu'il a donnée du *Systema naturæ* de Linnée avait inscrit une dizaine d'espèces dans le genre limax. M. de Férussac l'a distingué en douze autres auxquels il rapporte plus de cinquante-deux espèces. La description de ces espèces est essentiellement comparative; leur synonymie est complète et peu d'ouvrages en présentent une si rigoureusement établie. Les grandes coupes fondées par M. Cuvier forment la première base de la classification adoptée par l'auteur; les ordres, sous-ordres et familles ont été limités par des bases nouvelles, uniformément établies d'après l'organisation. On distinguera surtout la classification des pectinibranches, l'un des ordres les plus nombreux des testacés marins univalves. En terminant son rapport M. Duméril rend hommage à l'esprit d'équité, à la saine critique et à l'érudition de l'auteur; il exprime en même tems le vœu qu'on lui continue les encouragemens qu'on lui a jusqu'à présent accordés;

Digitized by Google

car, dit-il, son ouvrage fait honneur à nos études scientifiques, aux artistes qui ont concouru à sa confection, et en général aux progrès de l'industrie française.

Chimie.

M. Dumas présente quelques observations sur la composition de l'acide benzoïque. L'analyse qu'en avait faite Berzelius l'avait conduit à une formule avec laquelle la composition de l'éther benzoïque ne s'accordait pas. En reprenant cette analyse M. Dumas a trouvé vingt-huit atomes de carbone, dix atomes d'hydrogène et trois d'oxygène, et il en a tiré pour l'atome de l'acide le nombre quatorze cent trente, au lieu de quinze cent trente adopté d'après le chimiste suédois. M. Liebig a obtenu les mêmes résultats par l'expérience, et M. Gaudin y est également arrivé par des considérations spéculatives sur les atomes et sur la cristallisation. M. Dumas prend occasion de cette coïncidence pour rendre justice aux travaux de M. Gaudin et les signaler à l'attention des savans.

YOUNG.

NÉCROLOGIE.

EVARISTE GALOIS.

Il y a trois ans bientôt que j'ai connu Galois; notre liaison commença à l'Ecole Normale, où il entra un an après moi. Je ne restai pas longtemps sans concevoir une haute idée de son mérite; et les relations fréquentes qui nous ont rapprochés m'ont empreint de respect pour la hauteur de son génie.

Je désespérerais assurément de faire partager au public les regrets et la vénération dont j'entoure la mémoire de mon ami, s'il ne me restait le précieux dépôt des travaux dont il m'a confié l'héritage.

GALOIS est connu par son ardent républicanisme, par les jugemens qu'il a subis et par de longues détentions : il le sera bien plus un jour par son génie scientifique. Sous ce rapport, il est presque complétement ignoré; et cependant il fit de nombreuses tentatives auprès de l'Académie des sciences pour répandre ses découvertes; tous ses efforts furent inutiles.

Dès l'âge de quinze ans, Galois donna des signes brillans d'une vaste intelligence en mathématiques (il était alors au collége Louis-le-Grand). Bientôt ses méditations s'élevèrent jusqu'à la plus haute analyse.

Digitized by Google

En 1829, c'est-à-dire à dix-sept ans, il avait fait sur la *théorie des équations* des découvertes de la plus haute importance. Il s'était rencontré avec ABEL *de Christiania*, cet illustre et malheureux jeune homme, mort de misère au moment où le gouvernement prussien venait de lui accorder une pension pour l'attirer à Berlin.

Le nom d'ABEL était, à cette époque, complétement inconnu à GALOIS; ce qui est d'autant plus remarquable, que les propriétés des équations qu'il trouva, et qu'ABEL venait de publier de son côté, forment un des plus beaux titres de gloire de ce savant. Et ce que j'avance ici, je puis le prouver par le témoignage de M. Cauchy, qui se chargea de présenter, en 1829, à l'Académie des sciences un extrait de la théorie conçue par GALOIS (1).

Cet extrait fut perdu pour son auteur, qui le réclama inutilement au secrétariat de l'Académie; il avait été égaré.

A l'âge de seize ans, GALOIS était tombé dans la même erreur qu'ABEL, relativement à la résolution des équations générales du cinquième degré : il crut, comme lui, l'avoir trouvée; mais, comme lui aussi, il ne tarda pas à la déclarer impossible. C'est là un rapproche-

---

(1) Voici d'ailleurs une note trouvée dans les feuilles de Galois, et qui confirme ce qui précède :

« Abel paraît être l'auteur qui s'est le plus occupé de cette théorie (la théorie des » équations). On sait qu'après avoir cru trouver la résolution des équations géné- » rales du cinquième degré, ce géomètre a démontré l'impossibilité de cette réso- » lution. Mais dans le Mémoire allemand publié à cet effet, l'impossibilité en » question n'est prouvée que par des raisonnemens relatifs au degré des équations » auxiliaires; et à l'époque de cette publication, il est certain qu'Abel ignorait » les circonstances particulières de la résolution par radicaux. Je n'ai donc parlé » de ce Mémoire que pour déclarer qu'il n'a aucun rapport avec ma théorie.

» Il a ensuite démontré la résolubilité, par radicaux, d'équations particulières » qui diffèrent peu par leurs propriétés des équations binomes; mais il n'a rien » laissé sur la discussion générale du problème qui nous a occupé : car, une fois » pour toutes, ce que notre théorie a de remarquable, c'est de pouvoir dans tous » les cas répondre oui et non.

» *D'ailleurs, il me serait aisé de prouver que j'ignorais même le nom* » *d'Abel, quand j'ai présenté à l'Institut mes premières recherches sur la théo-* » *rie des équations, et que la solution d'Abel n'aurait pu paraître avant la* » *mienne.* »

Digitized by Google

ment fort singulier entre Galois et le géomètre norwégien ; mais ce rapprochement n'est pas le seul.

Le peu d'attention donné par l'Institut au premier travail soumis à son jugement par Galois commença pour lui des douleurs qui, jusqu'à sa mort, devaient se succéder de plus en plus vives. Une telle indifférence aurait suffi pour guérir de toute ardeur scientifique, mais il n'en fut point abattu ; une puissante nature le poussait en avant.

A la fin de 1829, il se présenta, *pour la seconde fois*, à l'École polytechnique. Il ne fut pas jugé *capable* d'y entrer. Après les travaux importans qu'il avait déjà faits, il lui était permis de croire à une admission certaine ; qu'on juge de ce qu'il avait droit d'éprouver : il demeura cependant grave et patient dans sa douleur. Cet échec, dans un examen, était fait pour surprendre ses amis et ses condisciples, qui reconnaissaient son immense supériorité. En effet, au cours de mathématiques spéciales de Louis-le-Grand, il s'était signalé avec la plus haute distinction, et les concours généraux de Paris avaient été témoins de son triomphe.

Mais, en cette même année, un autre coup, bien plus terrible, vint l'accabler. M. Galois son père, homme d'une haute probité, ne put résister aux dégoûts qui l'abreuvèrent dans ses fonctions de maire à Bourg-la-Reine (près Paris) : il mit un terme à de cuisans chagrins par une mort violente. Le jeune Galois avait pour son père une affection peu ordinaire; cette mort fit à son cœur une blessure profonde qui ne s'est jamais fermée. J'aurais de la peine à peindre la douleur qui se lisait dans les yeux, enflammés tout à coup, de ce pauvre jeune homme, dans les mouvemens des muscles de son visage, dans sa voix devenue tremblante, sèche et altérée, lorsqu'au milieu de nos entretiens intimes il me racontait la perte cruelle qu'il avait faite.

Dans le mois de février 1830, Galois, alors élève à l'École normale, rédigea un long Mémoire sur la *théorie des équations*, le porta au secrétariat de l'Académie des sciences, et se fit inscrire comme concurrent pour le grand prix de mathématiques. Son dessein était principalement d'attirer l'attention des savans sur ses travaux. Il savait fort bien qu'aujourd'hui les grands prix ne sont pas décernés aux jeunes gens ; mais il ne se doutait peut-être pas alors que dix-huit ans et le titre d'élève étaient des recommandations tout au plus suffisantes pour

Digitized by Google

faire rire de ses prétentions, et faire condamner sans lecture des conceptions tout-à-fait neuves.

Galois espérait que son Mémoire, écrit avec conscience et détail, lui vaudrait, de la part de l'Académie, réparation de l'oubli affligeant où elle l'avait laissé l'année précédente. Ce Mémoire fut égaré comme le premier; et lorsque l'auteur adressa une lettre à l'Institut pour réclamer son travail, j'entendis un grand homme, que la science pleure aujourd'hui, dire en pleine séance : « Mais la perte de ce Mémoire est une » *chose très-simple!* il était chez M. Fourier qui devait le lire, et, à » la mort de ce savant, le Mémoire a été perdu.» Et l'Académie passa outre.....

Galois prit dès ce moment la résolution d'abandonner la voie que l'Académie offre au talent naissant pour se faire connaître; il comprenait avec douleur que cette voie était imaginaire. Et cependant il était destiné à en faire encore une fois la triste expérience.

Ayant été forcé de sortir de l'École normale au commencement de 1831 (1), par suite d'une mésintelligence survenue entre le directeur et lui, il eut occasion de voir M. Poisson. Ce savant invita Galois à écrire de nouveau les théories qu'il avait soumises à l'académie dans le manuscrit égaré l'année précédente. Ce conseil fut suivi, parce qu'il était donné avec bienveillance. M. Poisson se chargea de présenter le travail à l'Académie; on le nomma pour en rendre compte, et il vint déclarer, après quatre mois d'attente, qu'il *n'avait pu le comprendre.*

Il fallait que Galois sentît en lui un élan bien vigoureux, pour ne pas abandonner une carrière qui ne lui rapportait que froissemens et tribulations poignantes. Il continua ses recherches avec une persévérance admirable, jusque dans les cachots où il étonnait ses geoliers par les promenades qu'il faisait autour des murs, la tête penchée et d'un pas mesuré, en travaillant des heures entières.

Quoique très-jeune, il possédait une vaste érudition; il connaissait parfaitement les travaux des mathématiciens les plus célèbres, tels que Lagrange, Gauss, Legendre, Abel, Cauchy, Jacobi de Kœnisberg, etc.,

(1) Cette sortie de Galois de l'École normale ne fut point une exclusion : le conseil royal de l'instruction publique décida qu'il ne perdait ni le titre ni les avantages des élèves de l'école.

Digitized by Google

et s'assimilait leurs œuvres avec une facilité prodigieuse. Discuter sur l'ensemble des ouvrages les plus ardus, les simplifier, les refaire même, semblait ne pas lui coûter le moindre effort. Son habileté à exposer les questions les plus élevées était surprenante. Ne pouvant souffrir les calculs qui lui paraissaient trop longs, il était pour eux impitoyable; il les biffait promptement, et savait les remplacer par d'autres plus faciles, moins étendus, et d'un mécanisme aussi ingénieux.

L'on peut donc, sans crainte, affirmer que la science a fait en lui une grande perte, non seulement comme inventeur, mais encore comme savant didactique.

Galois sentait surtout le vice radical qui s'oppose aujourd'hui au progrès de la science. Il était vivement choqué du défaut de lien entre les savans, et appelait de tous ses vœux une hiérarchie solidement fondée, une association, qui, suivant son expression, décuplerait leurs forces (1). Il avait aussi le pressentiment d'une direction toute nouvelle à donner aux recherches scientifiques.

Dans les écrits de Galois, on remarque une critique parfois rude, mais d'une grande justesse. Il était blessé de la manière longue et diffuse dont sont faites, pour la plupart, les expositions de doctrine publiées par les savans; c'était un des abus qui le blessaient le plus : et, en effet, il est de la plus haute importance pour le progrès des sciences

---

(1) Voici quelques pensées que je trouve dans les feuilles de Galois :

« Chaque époque a, en quelque sorte, ses questions du moment; il y a des » questions vivantes qui fixent à la fois les esprits les plus éclairés, comme mal- » gré eux, et sans qu'aucun accord ait présidé à ce concours.

» Il semble souvent que les mêmes idées apparaissent à la fois à plusieurs, » comme une révélation. Si l'on en cherche la cause, il est aisé de la trouver dans » les ouvrages de ceux qui nous ont précédés, où ces idées sont présentes à l'insu » des auteurs.

» La science n'a pas tiré, jusqu'à ce jour, grand parti de cette coïncidence ob- » servée si souvent dans les recherches des savans. Une concurrence fâcheuse, une » rivalité dégradante, en ont été les principaux fruits : en cela les savans appar- » tiennent à leur époque; tôt ou tard ils décupleront leurs forces par l'associa- » tion; alors, que de tems épargné pour la science! »

Plus bas j'ai trouvé cette phrase :

« La hiérarchie est un besoin même pour l'inférieur. »

Digitized by Google

de les exposer avec une claire brièveté, et de ménager ainsi le tems de ceux qui se livrent à leur étude.

Galois sentait profondément ce vice, et voulait le combattre par son propre exemple. Voilà pourquoi, dans l'exposition de ses idées, il faisait usage d'un style concis, évitant avec soin de faire parade de ses connaissances et de chercher à surprendre le lecteur par un éclatant vernis de savoir.

La bonne foi était son fait, et, mesurant sans doute l'intelligence de ceux à qui ses œuvres étaient destinées sur la sienne propre, il passait rapidement, trop rapidement peut-être, sur les idées secondaires; ce qui le rendait difficile à lire.

Dans tout ce que je viens de dire sur Galois, j'ai fait abstraction de la partie la plus dramatique de sa vie; je n'ai point parlé des causes qui, à des époques différentes, amenèrent ses arrestations et ses emprisonnemens. Il importe cependant à l'honneur de sa mémoire que cette dernière partie de sa vie, la plus intéressante, par le malheur dont elle est pleine, reçoive une éclatante publicité; car on ne connait guère Galois que sur la foi de feuilles plus disposées à prodiguer le blâme qu'à se montrer impartiales.

En sortant de l'École normale, au commencement de 1831, il fut jeté au milieu d'un monde uniquement préoccupé de ce qu'on nommait alors les conséquences de juillet. Les questions d'amélioration sociale étaient fortement agitées, et Galois sentait au fond du cœur tout ce que l'état des choses renfermait d'imperfection et de misère. Il était blessé et comme indigné des entraves qui entourent le mérite à qui l'aveugle naissance a refusé ses avantages. Il se sentait ému à la vue de tant de génies avortés faute de secours, et de cruels souvenirs donnaient à sa réflexion une énergique amertume. Ce fut alors qu'il s'abandonna tout entier à l'entraînement des idées républicaines.

Je ne cacherai point les imprudences auxquelles une exaltation irréfléchie l'entraîna. En ne cherchant point à les excuser, je ne ferai que suivre l'exemple qu'il donnait lui-même avec tant de dignité et de franchise.

Pour cette fameuse affaire du toast porté au banquet républicain des Vendanges de Bourgogne, je citerai sans plus de commentaires le commencement de la lettre qu'il m'écrivit alors de Sainte-Pélagie : « Je

Digitized by Google

» suis sous les verroux !!!..... Tu as entendu parler des Vendanges » de Bourgogne. C'est moi qui ai fait le geste..... Mais ne m'adresse » pas de morale, car les fumées du vin m'avaient ôté la raison....(1) »

Après avoir subi une prévention assez longue à Sainte-Pélagie, il fut jugé, et condamné à y rester encore trois mois. Le séjour d'une prison où les détenus pour cause politique sont entassés les uns sur les autres était peu propre à faire revenir Galois de ses passions républicaines.

Galois sortit de prison le cœur gonflé de désespoir; il était isolé dans le monde. Ses idées scientifiques le préoccupaient toujours; elles avaient contribué à lui rendre sa détention moins insupportable. Je dois même dire que j'ai vainement cherché dans ses feuilles quelques notes sur ses idées politiques; j'ai été fort surpris de n'en rencontrer aucune. Ses papiers sont presque uniquement remplis de calculs analytiques. C'est ce que croiront difficilement sans doute les personnes qui n'ont connu Galois que d'après les publications de la police, répandues en Paris et en province après le 14 juillet 1831, où l'on raconte l'arrestation du *républicain Galois* comme on aurait raconté la prise d'un *Trestaillons*.

Persuadé que ses travaux avaient une grande importance, il se sentait toujours poussé à les faire connaître : nous avons déjà indiqué combien d'inutiles efforts il avait déjà tentés pour arriver à son but. Il n'avait plus désormais qu'une seule voie pour l'atteindre; c'était l'impression de ses œuvres. Ce moyen lui permettait de les répandre chez les savans français et étrangers; et il fondait beaucoup d'espoir sur le jugement que devaient porter deux hommes célèbres, MM. Gauss et Jacobi; et c'est ici que, remplissant les dernières volontés de Galois, je prie publiquement ces savans de vouloir bien prononcer leur opinion sur ses travaux, avec la conscience et l'indépendance qui les distinguent.

Mais cette planche de salut devait encore échapper à Galois. Les frais que nécessitait la publication de ses manuscrits s'élevèrent beaucoup au-dessus de la dépense qu'il pouvait supporter. Dès-lors un profond découragement s'empara de lui : la vie lui devint un fardeau; il chercha

(1) Ce fut Galois qui, dans ce banquet, leva un couteau, et prononça ces paroles : « A Louis-Philippe, s'il trahit. »

Digitized by Google

à s'étourdir. Il lui fallait des secousses violentes, et il se jeta dans le plus ardent tourbillon de la politique.

Sorti une première fois de prison, Galois ne devait pas jouir d'une longue liberté. Le 14 juillet, il fut arrêté dans les rues de Paris en habit d'artilleur, et muni d'une carabine chargée (1). Jeté à Sainte-Pélagie, il attendit pendant cinq mois que le tribunal voulût bien prononcer sur son sort. Une seconde condamnation le rejeta pour six mois encore sous les verroux. La mort l'attendait à la sortie.

Il a bien souffert !.. Parfois, il tombait dans un découragement affreux; et cette tête puissante, où fermentait le génie, bouillonnait de haine et de colère. C'était à lui surtout que l'on aurait pu appliquer ces paroles : « L'enfant du pauvre, martyrisé par son génie, le cœur com-
» primé, les bras liés, la tête en feu, s'avance dans la vie de chute en
» chute, ou bien de supplice en supplice, vers la morgue ou vers l'é-
» chafaud. »

C'est en citant les lettres que m'écrivit mon malheureux ami, que je pourrai faire sentir et comprendre l'énergique désespoir qui, dans ces derniers temps, l'avait envahi tout entier.

Voici une lettre datée du 25 mai :

» Mon bon ami, il y a du plaisir à être triste pour être consolé; on est vraiment heureux de souffrir quand on a des amis. Ta lettre, pleine d'onction apostolique, m'a apporté un peu de calme. Mais comment détruire la trace d'émotions aussi violentes que celles où j'ai passé?

» Comment se consoler d'avoir épuisé en un mois la plus belle source de bonheur qui soit dans l'homme, de l'avoir épuisée sans bonheur, sans espoir, sûr qu'on est de l'avoir mise à sec pour la vie?

» Oh! venez après cela prêcher la paix! venez demander aux hommes qui sentent d'avoir pitié de ce qui est! Pitié, jamais! haine,

(1) Dans les nombreuses visites que j'ai faites à Galois dans sa prison, il m'a plusieurs fois affirmé qu'il était sorti en habit d'artilleur afin de tromper la garde nationale, à laquelle on avait donné son signalement. Il voulait, par ce déguisement, éviter le sort dont on l'avait menacé. On lui avait rapporté que des gardes nationaux avaient déclaré vouloir le fusiller s'ils venaient à le découvrir. « J'ai
» pris une carabine chargée, ajoutait-il, pour défendre ma vie, si l'on essayait
» de tirer sur moi. »

Digitized by Google

voilà tout. Qui ne la ressent pas profondément, cette haine du présent, n'a pas vraiment l'amour de l'avenir.

» Quand la violence ne serait pas une nécessité dans ma conviction, elle le serait dans mon cœur. Je ne veux pas avoir souffert sans me venger.

» A part cela, je serais des vôtres.

» Mais laissons cela; il y a des êtres destinés peut-être à faire le bien, mais à l'éprouver, jamais. Je crois être du nombre.

» Tu me dis que ceux qui m'aiment doivent m'aider à applanir les difficultés que m'offre le monde. Ceux qui m'aiment sont, comme tu le sais, bien rares. Cela veut dire, de ta part, que tu te crois, quant à toi, obligé à faire de ton mieux pour me convertir. Mais il est de mon devoir de te prévenir, comme je l'ai fait cent fois, de la vanité de tes efforts.

» J'aime à douter de ta cruelle prophétie quand tu me dis que je ne travaillerai plus. Mais j'avoue qu'elle n'est pas sans vraisemblance. Il me manque, pour être un savant, de n'être que cela. Le cœur chez moi s'est révolté contre la tête; je n'ajoute pas comme toi : C'est bien dommage.

» Pardon, pauvre Auguste, si j'ai blessé ta susceptibilité filiale en te parlant lestement de l'homme à qui tu es dévoué. Mes traits contre lui ne sont pas bien acérés, et mon rire n'a rien d'amer. C'est beaucoup de ma part dans l'état d'irritation où je suis.

» J'irai te voir le 1er juin. J'espère que nous nous verrons souvent pendant la première quinzaine de juin. Je partirai vers le 15 pour le Dauphiné.

Tout à toi,

E. Galois.

» En relisant ta lettre, je remarque une phrase où tu m'accuses d'être enivré par la fange putréfiée d'un monde pourri qui me souille le cœur, la tête et les mains.

» Il n'y a pas de reproches plus énergiques dans le répertoire des hommes de violence.

» De l'ivresse! je suis désenchanté de tout, même de l'amour de la gloire. Comment un monde que je déteste pourrait-il me souiller? Réfléchis bien. »

Digitized by Google

Au lieu d'une vie qui pouvait devenir si glorieuse et si belle, une mort obscure, causée par une querelle d'amour, fut le partage de Galois. J'ignore les détails qui amenèrent cette fin déplorable : Galois m'a toujours laissé à ce sujet dans l'ignorance la plus complète; je n'ai pu recueillir quelques détails qu'à la fin du mois de juin, lorsque sa mère désolée m'a fait remettre ses manuscrits, avec la lettre qu'il m'a écrite quelques heures avant d'aller sur le terrain. Cette lettre témoigne de sa présence d'esprit au moment qui précéda sa mort, elle augmentera l'intérêt qu'il mérite à tant de titres; c'est d'ailleurs un éclatant programme de travaux offert aux hommes de la science.

Mais voici deux autres lettres écrites aussi quelques heures avant le duel fatal : la première s'adresse à tous les républicains, ses amis ; la seconde à deux républicains qu'il affectionnait particulièrement :

« Je prie les patriotes, mes amis, de ne pas me reprocher de mourir autrement que pour le pays.

» Je meurs victime d'une infâme coquette, et de deux dupes de cette coquette. C'est dans un misérable cancan que s'éteint ma vie.

» Oh ! pourquoi mourir pour si peu de chose, mourir pour quelque chose d'aussi méprisable !

» Je prends le ciel à témoin que c'est contraint et forcé que j'ai cédé à une provocation que j'ai conjurée par tous les moyens.

» Je me repens d'avoir dit une vérité funeste à des hommes si peu en état de l'entendre de sang-froid. Mais enfin j'ai dit la vérité. J'emporte au tombeau une conscience nette de mensonge, nette de sang patriote.

» Adieu ! j'avais bien de la vie pour le bien public.

» Pardon pour ceux qui m'ont tué, ils sont de bonne foi.

E. Galois.

Paris, 29 mai 1832.

LETTRE A N. L.... ET A V. D.....

Paris, 29 mai 1832.

Mes bons amis,

« J'ai été provoqué par deux patriotes..... Il m'a été impossible de refuser.

Digitized by Google

» Je vous demande pardon de n'avoir averti ni l'un ni l'autre de vous.

» Mais mes adversaires m'avaient sommé *sur l'honneur* de ne prévenir aucun patriote.

» Votre tâche est bien simple : prouver que je me suis battu malgré moi, c'est-à-dire après avoir épuisé tout moyen d'accommodement, et dire si je suis capable de mentir, de mentir même pour un si petit objet que celui dont il s'agissait.

» Gardez mon souvenir, puisque le sort ne m'a pas donné assez de vie pour que la patrie sache mon nom.

» Je meurs votre ami. »

Que de sentimens sont réveillés par ce peu de lignes! Galois s'y découvre; relisez-les ces lignes, et dites-moi s'il ne méritait pas d'être aimé comme je l'ai toujours fait, et comme j'aime encore son souvenir.

Vous qui n'avez eu que des imprécations pour ce pauvre jeune homme, écoutez la fin de ses deux lettres, et vous aurez des regrets de l'avoir maudit :

» Adieu, j'avais bien de la vie pour le bien public!

» Pardon pour ceux qui m'ont tué, ils sont de bonne foi. »

Écoutez encore :

« Gardez mon souvenir, puisque le sort ne m'a pas donné assez de vie pour que la patrie sache mon nom.

» Je meurs votre ami. »

De noirs pressentimens poursuivent sans cesse l'homme voué à un désastre prochain; c'est ainsi que, parmi les feuilles de Galois, j'ai vu jetés, au milieu de ses calculs de haute analyse, ces trois vers qui m'ont semblé tracés par des doigts de squelette :

L'éternel cyprès t'environne;
Plus pâle que le pâle automne,
Tu t'inclines vers le tombeau.

Et aussitôt je me suis rappelé ces paroles :

« L'enfant du pauvre, martyrisé par son génie, le cœur comprimé, les bras liés, la tête en feu, s'avance dans la vie, de chute en chute, ou bien de supplice en supplice, vers la morgue ou vers l'échafaud. »

AUGUSTE CHEVALIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 165e LIVRAISON DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

SEPTEMBRE 1832.

ARTICLES.

Pages

1. Du Journalisme..... ALEX. SAINT-CHÉRON 533
2. Lettre à M. de Lamennais..... DE POTTER. 554
3. Travaux mathématiques d'ÉVARISTE GALOIS..... 566
4. Mœurs du Léonnais..... SOUVESTRE ET CHARTON. 577

MÉLANGES.

5. Du Système Méditerranéen de M. Michel Chevalier..... EURYALE C. 599
6. Deuxième Lettre sur l'Université de Heidelberg..... H. KLIMRATH. 611
7. De la nécessité et des moyens de créer des Banques Départementales. ..... E. BÈRES. 631

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ÉTATS-UNIS. — Vie de Gouverneur Morris, 637.

ALLEMAGNE. — Testament politique de François de Spaun, publié par le docteur Eisenmann, 656; — Les Dettes et les Papiers d'État, par Ad. Lex., 660; — *Corpus juris civilis*, publié par E Schrader, 661; — Cleveland, roman, 662.

ITALIE. — Variétés littéraires, par Defendente Sacchi, 663; — Peintures de vases d'argile, publiées par F. Inghirami, 667.

SUISSE. — Du système théologique de la charité, par le pasteur Chenevière, 668; — Sur la prononciation de la langue française dans le canton de Genève, etc., par M. Pelletier, 668.

Digitized by Google

FRANCE. — Voyage autour du monde, par M. J. Dumont-Durville, 670; — Voyage dans la Macédoine, 679; — Mémoire sur la Doctrine du Tao, 680; — Cours de physiologie de M. de Blainville, 684; — Clinique de l'hôpital Saint-Louis, par M. Alibert, 691; — Histoire du choléra-morbus dans le quartier du Luxembourg, 696; — Institutions du droit de la nature et des gens, par M. de Rayneval, 698; — Lettres politiques, religieuses et historiques, par Cauchois-Lemaire (tome II), 704; — Stello, par M. Alfred de Vigny, 705; — Les Polonais fugitifs, 710; — Notice historique sur le département de l'Eure, 710; — Dictionnaire topographique de la Sarthe, 711; — Recherches sur plusieurs Collections inédites de Décrétales, 714; — Peinture à la cire pure et au feu, 716; — Journal général d'éducation, 747.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS, 718.
ACADÉMIE DES SCIENCES, séances du mois de septembre, 727.

NÉCROLOGIE.

NOTICE SUR ÉVARISTE GALOIS, 744.

ERRATA DU CAHIER D'AOUT.

Page 507, ligne 17 : sépiotenthes, *lises* : sépiotenthis. — *Ib.*, ligne 35 : stationaires, *lises* : strathiolaires. — Page 508, ligne 2 : des trombes, *lises* : de strombes. — *Ib.*, ligne 22 : dauphinales, *lises* : dauphinules. — *Ib.*, ligne 31 : ampullaire, *lises* : ampullacère. — *Ib.*, ligne 36 : santhines, *lises* : santhines. — Page 509, ligne 18 : cymbalie, *lises* : cymbulie. — *Ib.*, ligne 27 : anchidies, *lises* : onchidies. — Page 510, ligne 5 : tridaires, *lises* : tridaines. — *Ib.*, *ib.*, hipposes, *lises* : hippopes.

Digitized by Google

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1382.

On a réuni aux trois mots indicatifs des TROIS GRANDES DIVISIONS de ce recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
III. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des trois abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C. après les noms propres indique les collaborateurs de la *Revue*.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819) l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines : AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, DICTIONNAIRES, ENSEIGNEMENT MUTUEL, INSTRUCTION PUBLIQUE, JOURNAUX, THÉATRES, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce recueil, de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

A

Abécédaire de la liberté, par Guill. Lauerwein, 158.
ACADÉMIES. *Voy.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
Acide Benzoïque (Sur la composition de l'), par M. Dumas, 744.
Ader. *Voy.* Barbier.

Digitized by Google

Aérolithes, 249.
Afrique, 125, 242, 727.
Agriculture, 197, 207.
Ahrens (H.), *de Gœttingue*, 47, 158, 446.
Alger (*Francis*). *Remarks on the mineralogy and geology of Nova Scotia*, 427.
Alibert. *Voy*. Clinique.
Alkuna. Mythologie du Nord, par Th. Légis, 449.
Allemagne, 28, 107, 156, 241, 444, 611, 656, 733.
Amérique méridionale, 444, 728, 732.
Amérique septentrionale, 241, 249, 425, 427, 444, 516, 639.
Amours (Les) de Paris, vaudeville de M. Dumersan, 268.
Anatomie, 131, 245, 253, 254, 364, 472, 507, 517, 692, 740.
Anatomiques (Études) et pathologiques de l'œuf dans l'espèce humaine, par M. Breschet, 254.
Ancelot. *Voy*. Clotilde.
— *Voy*. Séduction.
Angleterre. *Voy*. Grande-Bretagne.
Annales du Rajasthan, par G. Todd, 142.
Annales provençales d'agriculture pratique et d'économie rurale, publ. par MMrs Toulouzan et Feissat aîné, 207.
Annélides et zoophites (Travaux de M. Quoy sur les), 740.
Annuaire pour 1831, par Ingram Cobbin, 156.
Anthropologie, 131.
Antiquités. *Voy*. Archéologie.
Antolini (J.). *Voy*. Architecture.
Archéologie, 142, 219, 220, 238, 244, 430, 450, 456, 496, 667, 679, 710, 716.
Architecture, 175, 180, 238, 433,
Architecture chrétienne, 175.
Architecture (Principes d') civile de Franc. Milizia, Annot. et publ. par J. Antolini, 180.
Archives pour la nouvelle législation de tous les états de l'Allemagne, par Alex. Muller, 449.
Arts (Des) comme puissance gouvernementale, par E. Souvestre, 188.
Arts industriels. *Voy*. Industrie.
Art militaire, 160, 162.
Art nautique. *Voy*. Marine.
Asie, 142, 443, 516, 680, 728, 738.
Association polytechnique. Compte rendu trimestriel de ses travaux, 505.
Astronomie, 521, 670, 731, 733.
Astronomie. Observations astronomiques et géodésiques exécutées par M. Brousseaud, 521.
Atlas des combats, siéges, batailles, etc., par le maj. Kaussler, 160.
Aubignosc (D'). *Voy*. Police.
Audition (Sur l') dans l'homme et les animaux vertébrés, par M. Breschet, 517.
Audouin. *Voy*. Histoire Naturelle.
Auger. *Voy*. Séduction.
Autriche, 660.
Aventures d'un fils cadet, roman, 148.
Aventures d'un gentilhomme de la cour de Charles II, roman attribué à M. Trelawney, 148.
Aventureux (L') sicilien, roman écrit en 1311, par B. da Gubbio, publ. pour la 1re fois par G. F. Nott, 457.

B

Banques départementales (De la nécessité et des moyens de créer des), par M. Emile Bères, M., 631.
Barbier (Le) du roi d'Aragon, drame de MM. Dupeuty, Fontan et Ader, 268.
Bard (Joseph). *Voy*. Mélancoliques.
Barlovv. *Voy*. Lunette,
Beaumont (Elie de). *Voy*. Fragmens.

Digitized by Google

Beaux-Arts, 87, 175, 181, 188, 219, 220, 221, 263, 433, 663.
Becquerel. *Voy.* Carbonate.
Belgique, 180, 238.
Belles-Lettres. *Voy.* Littérature.
Benoiston de Châteauneuf. *Voy.* Lois.
Bères (E.), C., 638.
— *Voy.* Malaise.
Bergounioux. *Voy.* Charette.
Bibliographie, 447, 497, 498, 711, 715.
Bibliothèque de famille, n° 27 : Vies des peintres, sculpteurs et architectes bretons, par Allan Cunningham, 433.
Bibliothèque (Petite) des classiques allemands. Anthologie des œuvres des deux Schlegel, 448.
Biographie, 159, 166, 220, 433, 434, 454, 639, 663, 711.
Bischoff (*J.*). *Sketch of the history Van Diemen's land*, 156.
Blainville (De). *Voy.* Cours.
Blainville. *Voy.* Mollusques.
Blume (F. D.). *Iter Italicum*, 446.
Botanique, 242, 244, 256, 426, 520, 694, 727, 732.
Bouillons (Note sur les) de la compagnie hollandaise, par M. Chevreul, 263.
Boulay de la Meurthe. *Voy.* Histoire.
Boys de Loury. *Voy.* Fécule.
Braun (*J. R.*). *Graf Julian*, 164.
Breschet. *Voy.* Anatomiques.
— *Voy.* Audition.
— — Ouïe.
Brésil, 728.
Broussais. *Voy.* Médecins.
Brousseaud. *Voy.* Astronomie.
Brown. *Voy.* Gaz.
Bulletin bibliographique : Allemagne, 156, 444, 656; — Belgique, 180; — Etats-Unis, 425; 637; — France, 184, 459, 670; — Grande-Bretagne, 131, 430; — Italie, 166, 450, 663; — Suisse, 668.
Bussy. *Voy.* Chimique.

C

Campagne en Lithuanie et retraite sur Varsovie, de Henri Dembinski, publié par D. R. O. Spazier, 162.
Canada, 516.
Carbonate (Sur le) de chaux et ses composés, Mémoire, par M. Becquerel, 257.
Carnot, (S.). *Voy.* Notice.
Carte géographique (Nouvelle) de l'Himalaya, par M. Grimm, 738.
Casamurata. (M.) *Voy.* Nautique.
Castoréum. Note sur les caractères distinctifs des castoréum de Sibérie et du Canada, par M. Guibourt, 516.
Cauchois-Lemaire. *Voy.* Lettres.
Cazaux (Eur.). C., 611.
Charette, roman; par Ed. Bergounioux, 500.
Charton (E.), C., 598.
Chemins de fer et voitures à vapeur à Roanne, 265.
Chenevière. *Voy.* Théologique.
Chevalier (A.). *Voy.* Fécule.
Chevallier (Aug.). C., 754.
Chevreul. *Voy.* Bouillons.
Chimie, 241, 253, 254, 256, 258, 261, 263, 506, 514, 515, 523, 525, 729, 733, 734, 737.
Chimique (Nouvelle espèce). Travail de M. Bussy à ce sujet, 261.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Chlapowski (Le général). *Voy.* Coup d'œil.
Choléra-morbus, 204, 238, 241, 493, 506, 525, 696, 738.
Choléra (Nouvelles vues sur la fièvre jaune, la peste et le), par M. Leymerie, 738.
Choléra-morbus. Rapport sur ses ravages, rédigé par M. Villermé, 238.
Chronique du 19e siècle, par D. Ch. Venturini, 444.
Ciadyrgy (*A.*). *Dizionario turco, arabo et persiano*, 450.

Digitized by Google

Cirino (*N.*). *Poesie*, 175.
Cleveland, fils naturel de Cromwel, roman traduit en allemand, par S. Nelly, 662.
Clinique de l'hôpital St-Louis, par M. Alibert, 691.
Clotilde, vaudeville de M. Ancelot, 267.
Cobbin (*Ingram.*) *The Annal historian*, 156.
Collection inédite de décrétales du moyen âge, par Aug. Theiner, 714.
Colombelle (Monographie du genre), par M. Duclos, 735.
Combe (*G.*). *The constitution of man considered in relation tho external objects*, 131.
Commerce, 444, 445, 468.
Commerce du thé en Angleterre et sur les continens de l'Europe et de l'Amérique, par Montgomery Martin, 444.
Conchyliologie, 507, 525, 735.
Conjectures sur la tête prophétique du Capitole, par Franc. Orioli, 450.
Conservation des substances au moyen de solutions alcalines. Mémoire de M. Payen sur ce sujet, 526.
Conservation des viandes alimentaires, par M. Payen, 737.
Contes de l'Alhambra, par Geoffrey Crayon, 149.
Contes russes, recueillis et traduits par Dietrich, avec une préface de Grimm, 166.
Coraly. *Voy*. Tentation.
Cornaline. Expériences de M. Gauthier de Claubry sur cette substance, 729.
Corpus juris civilis, par Ed. Schrader, 661.
Couerbe. *Voy*. Méconine.
Coup d'œil sur la révolution de Pologne en 1830 et 1831, brochure attribuée au général Chlapowski, 198.
Cours, 107, 612, 685.
Cours de droit de M. Thibaut à Heidelberg, 107.
— de droit de M. Zachariæ, 611.
— de droit de M. Mittermaier, 619.
— de droit de M. Morstadt, 629.
Cours d'histoire de la révolution, par Laponneraye, 465.
— d'histoire des états européens, par Fred. Schœll, 463.
Cours de Physiologie de M. de Blainville, 685.
Cousinery. *Voy*. Voyage.
Craies nitrifiables. Mémoire de M. Gaultier de Claubry sur ce sujet, 515.
Crayon (*Geoffrey.*) *Tales of the Alhambra*, 149.
Cristallisation de quelques oxides métalliques. Mémoire de M. Becquerel sur ce sujet, 514.
Cristallographie, 514.
Culte. *Voy*. Sciences religieuses.
Cunningham (*A.*). *The family library*, 433.
Cuvier. *Voy*. Souscription.

D

Dauriat (M^e^). *Voy*. Epitre.
Daussy. *Voy*. Longitudes.
Deburau, roman, 501.
Defauconpret. *Voy*. Secret.
Defendente Sacchi. *Nuove questioni sull' architettura rituale*, 175.
Delavillenié (J. F.). *Voy*. Polonais.
Dembinski (*H.*). *Mein Feldzug nach und in Lithauen*, 162.
Démocrate (Le) et le Huguenot, 148.
Densité (Du maximum de) pour l'eau de mer, par M. Despretz, 249.
Député (Le), roman, par M. Galt, 148.
Desforges. *Voy*. Tentation.
Despretz. *Voy*. Densité.
Dettes (Les) et les papiers d'état pour l'Angleterre, la France, etc., par Adolphe Lex, 660.
Dictionnaire topographique, historique

Digitized by Google

et statistique du département de la Sarthe, par M. J. R. Pesche, 711.
Dictionnaire turc, arabe et persan, par A. Ciadyrgy, 450.
Didier. (Ch.), C., 86, 363.
Diète germanique : Influence de sa déclaration sur l'Allemagne, par M. H. Ahrens, de Gœttingue; M. 28.
Dietrich (*A.*). *Russich Volksmærchen*, 166.
Diplomatique, 446, 629, 639, 698.
Doctrinaires (Les) et les Idées, par M. Charles Didier, M. 341.
Doctrinal (Le) des nouueaulx mariez, 498.
——— des nouvelles mariées, 498.
Doctrine (Mémoire sur l'origine de la) du Tao, fondée par Lao-Tseu, traduit du Chinois, par M. Pauthier, 680.
Doctrines (Sur les prétendues) de 93, par M. Ach. Roche, C. M., 5.
Doublet de Boisthibault, C. B., 498, 716.
Droit. *Voy.* Jurisprudence.
— *Voy.* Législation.
Droit (Le) des peuples à acquérir des constitutions, par Fred. Murhard, 156.
— (Institution du) de la nature et des gens, par G. de Rayneval, 698.
Duchesne aîné. *Voy.* Musée.
Duclos. *Voy.* Colombelle.
Dufaitelle (Eug.). *Voy.* Poésies.
Dufort (Ch.). C., 273.
Dumas. *Voy.* Acide.
Dumersan, C. B., 433, 680.
Dumersan. *Voy.* Amours.
Dumont (Prosper.) C. B., 141.
Dumont d'Urville (J.). *Voy.* Voyage.
Dupeuty. *Voy.* Barbier.
——— *Voy.* Un.
Dureau de Lamalle. *Voy.* Papyrus.
Durivau. (H.). *Voy.* Education.
Duvernoy. *Voy.* Ophidiens.

E

Echange des productions littéraires entre la France et l'Angleterre, 226.
Eckard. *Voy.* Un.
Economie domestique, 197, 207.
Economie politique, 197, 303, 404, 459, 468, 631.
Economie sociale (Mélanges d'), 459,
Ecosse. *Voy.* Grande-Bretagne.
Education, 188, 190, 195, 330, 717.
Education (Essai sur l') intellectuelle et morale de l'enfance, par Niemeyer, traduit de l'allemand par Durivau, 195.
Edwards (Milne.). *Voy.* Histoire.
Eglise (L') et l'Opéra, par M. Adolphe Guéroult, M., 87.
Eisenmann. Franz von Spaun's politisches Testament, 656.
Electricité, 256, 728, 730, 739.
Electro-magnétique (Construction d'un appareil), par M. Pixii, 728.
Electrothermophore, appareil pour l'emploi des frictions électriques, par M. Fabré-Palaprat, 739.
Epître à M. de Lamartine, par Mᵉ Louise Dauriat, 208.
Epîtres et Odes d'Horace, traduit en vers français, par M. Ragon, 212.
Ermite (L') au Palais, esquisses de mœurs, 467.
Esquisse de l'histoire de l'église anglicane, par Th. Vowler Short, 156.
Esquisses de l'histoire du pays de Van-Diemen, par J. Bischoff, 156.
Essai historique sur la peinture sur verre, par E. H. Langlois, orné de 7 planches dessinées et gravées par madem. Espérance Langlois, 220.
Essais historiques sur les progrès de la ville de Nantes, par M. A. Guépin, 468.
Essais sur la constitution de l'homme considérée dans ses rapports avec les

Digitized by Google

objets extérieurs, par Georges Combe, 131.
Essai sur l'éducation populaire, par E. N. Godefroy (d'Orvilliers), 188.
Essais sur les mœurs, les arts, etc. de l'Italie, par Defendente Sacchi, 663.
Etats-Unis, 241, 249, 425, 444, 639.

F

Farce (La) Joyeuse de Martin-Bâton, 497.
Fécule de pomme de terre mélangée avec la farine de froment. Travail sur ce sujet de MM. Chevallier et Boys de Loury, 506.
Férussac (de). *Voy.* Mollusques.
Feissat aîné. *Voy.* Annales.
Fétis. *Voy.* Histoire.
Fétis (Mᵉ Adèle). *Voy.* Histoire.
Finances, 443, 445, 449, 631, 660.
Finances. Élémens de cette science, par Schœn, 449.
Flore de la Sénégambie, par MM. Richard, Guillemin et Perrottet, 242.
Flourens, C., 373.
Fontan. *Voy.* Barbier.
Fourier. *Voy.* Note.
Fragmens géologiques tirés de divers auteurs, par M. Elie de Beaumont, 200.
France, 5, 48, 87, 100, 159, 185, 226, 241, 276, 341, 414, 459, 506, 577, 631, 639, 660, 670.
Fusely. *Voy.* Vie.

G

Gall. Anniversaire de la mort de ce savant, 718.
Galles (nouvelle) du sud, 672.
Galloway. Observations on the law, etc., 443.
Galois (E.), *Voy.* Mathématiques.
— *Voy.* Notice.
Galt. The Member: An Autobiography, 148.
Galt. The Radical: An Autobiography, 148.
Galt. Stanley Buxton; or the school fellows, 148.
Gaultier de Claubry. *Voy.* Cornaline.
Gaultier de Claubry. *Voy.* Craies.
Gaz hydrogène. Son emploi comme moteur, par M. Brown, 225.
Généalogie, 449.
Géodésie, 521.
Geoffroy St-Hilaire. *Voy.* Marsupiaux.
— *Voy.* Hyoïde.
Geoffroy Saint-Hilaire (Isid.) *Voy.* Histoire et Tératologie.
Géographie, 125, 249, 670, 679, 730, 734, 738.
Géographie. Méthode complète pour l'enseignement de cette science, par MM. Meissas et Michelot.
Géologie, 48, 200, 257, 261, 262, 425, 427, 732, 733.
Géométrie, 566.
Gide. *Voy.* Tentation.
Giovannetti (*Jacq.*). *Degli Statuti Novaresi*, 166.
Girou de Buzareingues, C. B., 696.
Glassford Bell (*H.*). *My old Portfolio*, 148.
Godefroy (E. N.). *Voy.* Essai.
Golbéry, C. B., 162, 449, 711, 717.
Grammaire, 668.
Grande-Bretagne, 131, 224, 276, 430, 660.
Gravures, 219, 220, 463.
Grèce, 430, 679.
Grégoire XVI. *Voy.* Lettre.
Grimm. *Voy.* Contes.
Grimm. *Voy.* Carte.
Gubbio (*B. D.*) *L'Awenturoso Siciliano*, 457.
Guépin (A.), D. M., de Nantes, C., 106.
— *Voy.* Essais.

Digitized by Google

Guéroult (Adolphe), C., 99.
Guerry, C., 424.
Guerry. *Voy*. Statistique.
Guibourt. *Voy*. Castoréum.
Guillemin. *Voy*. Flore.
Gymnase (Théâtre du), 267.

H

Halma-Grand. *Voy*. Relation.
Halevy. *Voy*. Tentation.
Hauréau. *Voy*. Montagne.
Henderson (*A*). *Scottish proverbs*, 444.
Histoire, 64, 74, 142, 156, 159, 160, 162, 166, 175, 180, 181, 199, 220, 221, 238, 444, 459, 463, 465, 468, 472, 500, 501, 667, 679, 704, 710, 711, 728.
Histoire de la musique, par M. Stafford, trad. de l'anglais par Mme Adèle Fétis, avec des notes de M. Fétis, 221.
Histoire de la philosophie, par P. F. X. de Ram, 180.
Histoire des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux, par M. Isid. Geoffroy-St-Hilaire, 172.
Histoire du choléra dans le quartier du Luxembourg, par M. H. Boulay de la Meurthe, 696.
Histoire naturelle (Recherches pour servir à l') du littoral de la France, par MM. Audouin et Milne Edwards, 262.
Hitchcock (*Ed*.). *Report on the geology of Massachussets*, 425.
Hofaker (*L*.). *Waldarich*, 164.
Hofman (*L*.). *Untersuchungen uber die wichtigsten Angelegenheiten des Menschen*, 166.
Homère et ses écrits, par M. de Fortia d'Urban, 496.
Homme (De l') et des espèces d'animaux perdues, par M. Marcel de Serres, M., 48.
Horace. *Voy*. Epîtres.
Hydrographie, 125, 249, 514, 670.
Hygiène. *Voy*. Sciences médicales.
Hyoïde (Concordance des parties de l') dans les quatre classes d'animaux vertébrés, par M. Geoffroy St-Hilaire, 741.

I

Indes, 142, 443, 680, 728.
Indiana, roman par G. Sand, 213.
Industrie, 197, 207, 224, 225, 242, 264, 265, 445, 468, 526, 599, 731, 737.
Inghirami (*F*.). *Pitture di vasi fittili*, 667.
Institutions provinciales (de la nécessité d'), par M. A. Guépin, 100.
Instruction, 242, 414, 526, 717.
Instrument à l'aide duquel on pourra retirer de la vessie les bougies et les sondes, par M. Ségalas, 254.
Inventions, 225, 261, 737.
Iode avec le platine (recherches sur les combinaisons de l'), par M. Lassaigne, 733.
Italie, 74, 166, 446, 450, 663, 737.

J

Jackson (*T*.). *Remarks on the mineralogy and geology of Nova Scotia*, 427.
Jemand (*W*.). *Der ewige Jude*, 164.
Jomard. *Voy*. Population.
Journal d'agriculture, lettres et arts, rédigé par des membres de la société royale d'agriculture, lettres, etc., du départ. de l'Ain, 207.
Journal d'éducation et d'instruction, par M. A. D. Lourmand, 717.
Journal des connaissances utiles, 197.
Journalisme (du), par M. Alex. Saint-Chéron, M., 533.
Journaux et recueils périodiques : — publiés en *France* : Journal des

Digitized by Google

connaissances utiles, à Paris, 197. — Journal d'agriculture, à Bourg, 207. — Recueil agronomique, à Marseille, *ibid.* — Annales provençales d'agriculture, à Marseille, *ib.* — Journal général d'éducation et d'instruction, à Paris, 717.
Juif (le) errant, tragédie par Wilhelm Jemand, 164.
Julien (le comte), tragédie, par J. R. Braun, 164.
JURISPRUDENCE, 109, 166, 611, 661.

K

Kant. *Voy.* Métaphysiques.
Karr (Alph.), 216.
Kaussler. Atlas der wichtigsten Schlachten, 160.
Klimrath, C., 125, 631.
Knowles (*J.*). *The life and writings*, 433.
Kock (Paul de). *Voy.* Un de plus.

L

Lagarmitte (H.), C. B., 660.
Lamennais. *Voy.* Lettre.
Langlois (E. H.). *Voy.* Essai.
Langlois (Melle Espérance), *Voy.* Essai.
Lao-Tseu. *Voy.* Doctrine.
Laponneraye. *Voy.* Cours.
Lassaigne. *Voy.* Iode.
Lassailly. *Voy.* Poésie.
Lauerwein (*G.*), *A. B. C. Buch der Freiheit fur Landekinder*, etc., 158.
Lawrence (Th.). *Voy.* Vie.
Lebrun (Isidore), C. B., 714.
LÉGISLATION, 166, 285, 443, 449, 611, 656, 698.
Législation et Statistique sardes, 166.
Léonnais (Mœurs du), par MM. E. Souvestre et Ed. Charton, M., 577.
Leroux, C., 340.
Lettre à M. de Lamennais, par M. de Potter, M., 554.
Lettre encyclique de Grégoire XVI, 392.
Lettres politiques, religieuses et historiques, par Cauchois-Lemaire, 704.
Leuven. *Voy.* Tentation.
Lex (*Ad.*). *Die Staatsschulden und Staatspapiere*, 660.
Leymerie. *Voy.* Cholera.
LITHOGRAPHIE, 449, 738.
LITTÉRATURE allemande, 164, 444, 448, 662.
— anglaise, 148, 149, 226, 444.
— française, 188, 207, 208, 212, 213, 216, 226, 263, 467, 497, 498, 500, 501, 504, 577, 705, 710.
— italienne, 174, 175, 454, 456, 457, 663.
— orientale, 142, 450, 680.
— russe, 166.
— sanskrite, 680.
— slavonne, 374.
— DRAMATIQUE, 164, 188, 266, 501.
Lois de la mortalité dans les armées françaises, par M. Benoiston de Châteauneuf, 253.
Lombardo (A.). *Voy.* Nautique.
Longitudes de Palerme, Constantinople, Smyrne, etc., par M. Daussy, 730.
Lourmand. *Voy.* Journal.
Lunette construite, par M. Barlow, 240.

M

Malaise (Mémoire sur le) industriel de la France et moyens d'y remédier, par M. Émile Bères, 731.
MARINE, 514, 671, 737.
Marsupiaux (Sur les organes sexuels des), par M. Geoffroy Saint-Hilaire, 735.
Masson. *Voy.* Sara.
MATHÉMATIQUES, 566.
Mathématiques (Travaux) d'Evariste Galois, M., 566.
MÉCANIQUE, 261, 737.

Digitized by Google

Méconine (Histoire chimique de la), par M. Couerbe, 523.
Médailles antiques de villes et de rois de la Grèce, par James Millingen, 430.
Médaille polonaise pour la révolution lithuanienne, 264.
MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
Médecins physiologistes (De l'influence que les travaux des) ont exercée sur l'état de la médecine en France, par M. Broussais, 510.
Meer Hassan Ali (*Mistriss*). *Observations on the Musulmans of India*, 142.
Meissas. *Voy.* Géographie.
Mélancoliques (Les), par M. Joseph Bard, 208.
MÉLANGES. *Voy.* MÉMOIRES.
Mélanges politiques et littéraires, par le vicomte Walsh, 498.
MÉMOIRES ET MÉLANGES. — Sur les prétendues doctrines de 93 (*Achille Roche*, 5; — De l'influence de la déclaration de la diète germanique sur l'Allemagne (*H. Ahrens*, de Gœttingue), 28; — De la contemporanéité de l'homme et des espèces d'animaux perdues (*Marcel de Serres*), 48; — Les Samnites anciens et les Samnites modernes, fragmens d'un voyage inédit dans les Deux-Siciles (*Ch. Didier*), 74; — L'Église et l'Opéra (*Adolphe Guéroult*), 87; — De la situation des départemens et de la nécessité d'institutions provinciales (*A Guépin*, D.-M., de Nantes), 100; — Lettre au directeur de la Revue encyclopédique sur l'université de Heidelberg (*Henri Klimrath*), 107; — De la reconnaissance du cours du Niger (J. R....), 125; — De la Philosophie et du Christianisme (*P. Leroux*), 281; — Les Doctrinaires et les Idées (*Charles Didier*), 341; — Sur la symétrie des organes vitaux, considérés dans la série animale (*Flourens*), 364; — Poésie populaire slave (*Adélaïde Montgolfier*), 374; — Lettre encyclique de Grégoire XVI, 592; — Note sur le système de M. Fourier, 404; — Statistique comparée de l'état de l'instruction et du nombre des crimes (*Guerry*), 414; — Du Journalisme (*Alex. Saint-Chéron*), 433; — Lettre à M. de Lamennais (*de Potter*), 554; — Travaux mathématiques d'Évariste Galois, 566; — Mœurs du Léonnais (*Souvestre* et *Charton*), 577; — Du système méditerranéen de M. Michel Chevalier (*Euryale C.*), 599; — Deuxième lettre sur l'Université de Heidelberg (H. Klimrat), 611; — De la nécessité et des moyens de créer des banques départementales (*Emile Bères*, du Gers), 631.
Mémoire sur la vie d'Antoine de Solario, dit le Zingaro, 454.
Mercure (Emploi avantageux du) dans le choléra, 525.
MÉTALLURGIE, 526, 737.
Métaphysiques (Principes) de la morale, d'Emmanuel Kant, traduit par Cl. J. Tissot, 184.
MÉTÉOROLOGIE, 241, 249, 729.
Méthode (Sur la) naturelle appliquée aux maladies de la peau, 691.
Michelot. *Voy.* Géographie.
Milizia (*F.*). *Principii di architetture civile*, 180.
Millingen (*J.*). *Ancient coins of Greek cities and kings*, 430.
MINÉRALOGIE, 256, 257, 426, 427, 515, 729.
Mirabeau et son époque, par F.-A. Schneidawind, 151.
Mittermaïer. *Voy.* Cours.
Mœurs de l'Inde, 142.
Mollusques (Histoire des) terrestres et fluviales, par M. de Férussac, 743.
Mollusques (recherches sur les), par

Digitized by Google

M. Quoy, et rapport de M. de Blainville sur cet ouvrage, 507.
Montagne (la). Notices historiques et philosophiques, par B. Hauréau, 463.
Montgolfier (Mademoiselle Ad.), C., 156, 391, 443.
Montgomery Martin. The Tea trade of England, 444.
Monumens gothiques, 238.
Moreau (César). Sa statistique de la ville de Londres, 224.
Morris (Vie de Gouverneur), avec un choix de ses divers écrits relatifs à la révolution américaine, à la révolution française, par *Jared Sparks*, 639.
Morstadt. *Voy*. Cours.
Motherwell. *Voy*. Proverbes.
Mouvement (Le) européen en Italie, 663.
Muller (*A.*). *Archiv fur dieneueste Gesetzgebung aller deutschen Staaten*, 449.
Murhard (*F.*). *Die Volksouverainitaet im Gegenzatz der sogennanten legimitaet*, 166.
Murhard (*Fred.*). *Das Recht der nationen zur Erstrebung Eeitgemaesser Staatsverfasungen*, 156.
Musée de peinture et de sculpture, dessiné par Reveil, avec notices par Duchesne, 219.
Musique, 87, 221, 264, 269.
Mythologie, 449, 667.

N

Nautique (Nouveau système), par MM. Max. Casamurata et And. Lombardo, 737.
Nébulosités cométaires (Lettre de M. Valz au sujet des variations des), 732.
Nécrologie. Sir James Makintosh, économiste, littérateur, membre du parlement anglais, 273; — du mois de juillet, 276; — août: Sadi Carnot, ancien élève de l'École Polytechnique et ancien officier d'état-major, 528; — Everard Home, correspondant de l'académie des sciences de Paris pour l'anatomie et la zoologie, 730; — Evariste Galois, jeune mathématicien, 744.
Nelly (*S*). *Cleveland, naturlicher Sohn Cromwels*, 662.
Niemeyer. *Voy*. Éducation.
Niger. De la reconnaissance du cours de ce fleuve par M. J. R., 125.
Nominations académiques. M. Dulong, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Paris, 252, — M. de Blainville, professeur d'anatomie au muséum d'histoire naturelle, 252; — M. Dumas, membre de l'académie des sciences de Paris, 506; — M. Desgenettes, associé libre de l'académie des sciences, 730; — M. Flourens, professeur d'anatomie humaine au muséum d'histoire naturelle, *ibid*; — M. Guibourt, professeur d'histoire naturelle à l'école de pharmacie, 736; — M. Elie de Beaumont, professeur d'histoire naturelle au collége de France, 737.
Note sur le système de M. Fourier, M., 404.
Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, par Aug. Le Prevost, 711.
Notice sur Sadi Carnot, par M. Robelin, 528.
Nott (G. F.). *Voy*. Aventureux.
Nouvelles scientifiques et littéraires: Belgique, 238; — France, 241, 506, 718; — Grande-Bretagne, 224; — Pologne, 227.
Nouvelle-Galles (Mœurs de la) du sud, 670.
Nouvelle-Hollande, 672.
Numismatique, 241, 264, 430, 680, 710.

Digitized by Google

O

Observations sur la géologie et la minéralogie de la Nouvelle-Ecosse, par MM. Jackson et Francis Alger, 427.
Observations sur les lois, la constitution, les finances et le gouvernement actuel de l'Inde, par Galloway, 443.
Observations sur les Musulmans de l'Inde, par Mistriss Meer Hassan-Ali, 142.
Océanie, 156, 672.
Opéra (Théâtre de l'), 269.
Ophidiens. Mémoire de M. Duvernoy sur l'organisation de ces reptiles, 245.
Opium (Recherches et mémoire sur l'), par M. Pelletier, 241, 253, 258.
Origine de la langue italienne, par O. M. Toselli, 456.
Orioli (*F.*). *Conghietture sopra l'antica leggenda del capo trovato nelle fondamente del Campidoglio*, 450.
Ossemens fossiles trouvés dans une carrière de calcaire près de Sainte-Vertu (Yonne), 261.
Othon-le-Grand (Vie d'), par Ed. Vehse, 166.
Ouïe (Organe de l') des poissons. Mémoire de M. Breschet sur ce sujet, 517.
Ouverture d'un club dramatique à Londres, 226.
Oxidation des fers (Expériences sur l'), par M. Payen, 737.
Oxygène (Essai sur l'inspiration de l'), considérée comme moyen curatif du choléra par le doct. Touzet, 204.

P

Palais-Royal (Théâtre du), 268.
Papyrus (Procédé suivi par les anciens pour la fabrication des feuilles de), par M. Dureau de Lamalle, 241.
Pauthier (G.), C. B., 188.
Pauthier (G.). *Voy.* Doctrine.
Payen. *Voy.* Conservation.
— *Voy.* Oxidation.
Peinture, 181, 219, 220, 433, 434, 454, 667, 716.
Peinture à la cire pure et au feu, par F...., 716.
Peinture des vases d'argile, par le cheval. Franç. Inghirami, 667.
Peinture (De la) sur verre aux Pays-Bas, par le baron de Reiffenberg, 181.
Pelletier. *Voy.* Opium.
Pelletier (L.). *Voy.* Prononciation.
Perrottet. *Voy.* Flore.
Pesche (J. R.). *Voy.* Dictionnaire.
Philologie, 175, 446, 448, 451, 456, 496, 661.
Philosophie, 131, 180, 184, 281, 404, 459, 463, 554, 612, 680, 718.
Philosophie (De la) et du christianisme, par M. Leroux, M., 281.
Phrénologie, 131, 718.
Phrénologie appliquée à la science morale, 131.
Physiologie, 131, 246, 254, 364, 472, 507, 510, 517, 685, 740.
Physiologie végétale, 256, 694.
Physique, 225, 240, 249, 265, 514.
Pixii. *Voy.* Electro-magnétique.
Poésie, 174, 175, 208, 212, 263, 374, 448, 496, 504.
Poésie populaire slave, par mademoiselle Adélaïde de Montgolfier, M., 374.
Poésies d'Eugène Dufaitelle, 208.
Poésies, par Amédée Pommier, 208.
Poésies de Nicolas Cirino, 175.
Poesie italiane di diversi autori, 174.
Poésies italiennes de divers auteurs, 174.
Poésie sur la mort du fils de Bonaparte, par M. Lassailly, 504.
Police (La haute), ou police d'état, par M. d'Aubignosc, 462.
Politique, 5, 28, 100, 149, 156, 158,

Digitized by Google

166, 198, 227, 285, 341, 462, 468, 498, 533, 656, 699, 704.
Pologne, 162, 198, 199, 227, 264.
Pologne. Mesures employées par le gouvernement russe pour détruire la nationalité polonaise, 227.
— Dernières nouvelles de Lithuanie et de Varsovie, 235.
Polonais (Les) fugitifs, roman, par J. F. Delavillenié, 710.
Pommier (Améd.). *Voy*. Poésies.
Population de la France. Du degré de son instruction élémentaire à plusieurs âges, par M. Jomard, 527.
Portefeuille (Mon vieux), ou contes et esquisses d'Henry Glasford Bell, 148, 153.
Porte-Saint-Martin (Théâtre de la), 268.
Potter (De), C., 565.
Power. *Voy*. Secret.
Prevost (Aug. le). *Voy*. Notice.
Prononciation (Essai sur la) de la langue française, par M. Pelletier, 668.
Proverbes écossais, recueillis par A. Henderson, avec une introduction par W. Motherwell, 444.
Prusse, 660, 732, 733.

Q

Questions (Nouvelles) sur l'architecture rituelle, par Defendente Sacchi, 175.
Quoy. *Voy*. Annélides.
— *Voy*. Mollusques.

R

Radical (Le), roman, par M. Galt, 148.
Ragon. *Voy*. Epitres.
Ram (*De*). *Historia philosophiæ à mundi incunabulis usque ad Salvatoris adventum*, 180.
Rapport sur la géologie du Massachussets, par M. Edward Hitchcock, 425.
Rayneval (G. D.). *Voy*. Droit.
Recherches sur les intérêts les plus importans de l'homme, par L. Hofman, 166.
Recueil agronomique, publié par la Société des sciences, agriculture, etc., du départ. de Tarn-et-Garonne, 207.
Reiffenberg (De), C., 181, 221, 497, 715.
— *Voy*. Essai.
— Son mémoire sur les comtés de Durbui, de la Roche, et de Daelem, et observations sur l'hôtel-de-ville de Louvain, 238.
Relation de l'attaque de Varsovie, par le général Uminski, 199.
Relation du choléra épidémique de Londres, par M. Halma-Grand, 493.
Reveil. *Voy*. Musée.
J. R.... C., 130.
Richard (David), C. B., 493, 691.
Richard. *Voy*. Flore.
Robelin, C., 530.
Robespierre (Max.). Essai historique par F. A. Schneidawind, 159.
Roche (Ach.), C., 27. 467.
Romans, 148, 149, 213, 216, 457, 500, 501, 662, 705, 710.
Romans politiques de l'Angleterre, 149.
Russie, 166, 374, 516, 660.

S

Sacchi (*D.*) *Varieta letterarie*, 663.
Saint-Chéron (Alex.), C., 553.
Saint-Simonisme, 310, 349.
Samnites (Les) anciens et les Samnites modernes. Fragmens d'un voyage inédit dans les Deux-Siciles, par M. Ch. Didier, M., 74.
Sand (G.) *Voy*. Indiana.
Sara, ou l'invasion, vaudeville de M. Masson, 267.
Schlegel. *Voy*. Bibliothèque.
Schneidawind (*F. A.*). *Mirabeau und seine zeit*, 159.
Schneidawind. Der Umwalzungsman Maximilian Robespierre, 159.
Schœll. *Voy*. Cours.

Digitized by Google

Schœn (*J.*) *Die Grundsoetze der Finanz*, 449.
Schrader. *Voy. Corpus.*
Sciences médicales, 131, 204, 238, 241, 242, 254, 472, 493, 510, 516, 520, 521, 525, 691, 696, 727, 728, 739.
Sciences religieuses, 87, 142, 156, 175, 281, 392, 445, 554, 668, 680, 704.
Secret (Le) du roi, roman historique, par M. Power, trad. de l'anglais, par M. Defauconpret, 218.
Séduction (Une), vaudeville de MM. Ancelot et Auger, 267.
Ségalas. *Voy.* Instrument.
Serres (Marcel de), C., 73.
Sociétés savantes et d'utilité publique.
— En *Belgique :* Académie des sciences et belles-lettres, à Bruxelles, 238.
— En *France :* Académie des sciences, à Paris, 241, 507, 527; — Société philotechnique à Paris, 263; — Société phrénologique de Paris, 718.
— Dans la *Grande-Bretagne :* Club de Garrick à Londres, 226.
Solario, detto il Zingaro (*Memorie sulla vita d'Antonio de*), 454.
Sous les tilleuls, par Alph. Karr, 216.
Souscription pour le monument à élever à la mémoire de G. Cuvier, 250.
Souveraineté (La) du peuple, par Fr. Murhard, 166.
Souvestre (E.), C., 598.
Souvestre. *Voy.* Arts.
Sparks (J.). *Voy.* Morris.
Spazier. *Voy.* Campagne.
Spurzheim. Des travaux de ce savant, 718.
Stafford *Voy.* Histoire.
Stanley Buxton, ou les Camarades d'école, roman, par M. Galt, 148.
Statistique : 166, 224, 238, 242, 249, 253, 254, 262, 414, 444, 468, 526, 696, 711.
Statistique comparée de l'état de l'instruction et du nombre des crimes, par M. Guerry, M., 414.
Statistique industrielle de la ville de Londres, par M. César Moreau, 224.
Statistique morale de la France, par M. Guerry, 242.
Statuts (Des) novarais, commentaire de l'avocat Jacques Gionavetti, 166.
Stello, roman, par M. Alfred de Vigny, 705.
Suisse, 668.
Symétrie (Sur la) des organes vitaux, considérés dans la série animale, par M. Flourens, 364.
Système (Du) méditerranéen de M. Michel Chevalier, par M. Euryale Cazeaux, 599.

T

Tao. *Voy.* Doctrine.
Technologie. *Voy* Arts industriels.
Tentation (la), opéra-ballet, de M. Coralv, musique de MM. Halevy et Gide, 269.
Tentation (la), parodie par MM. Leuven et Desforges, 268.
Tératologie (Traité de), par M. Isidore Geoffroy-St-Hilaire, 472.
Tesner, C. B., 679.
Testament politique de François de Spaun, par le docteur Eisenmann, 656.
Théâtres, 87, 188, 266, 501, Théâtre-Français, 266.
Theiner (Aug.). *Voy.* Collections.
Théologique (Du système) de la Trinité, par M. Chenevière, 668.
Thibaut, *Voy.* Cours.
Tissot (Cl. J.). *Voy.* Métaphysiques.
Todd (*J.*). *Annals and Antiquities of Rajasthan*, 142.
Topographie, 125, 160, 249, 426, 679, 711.
Tortura et crux fidei à Lutherianis sub Germania, 715.

Digitized by Google

Toselli (*O. M.*). *Origine della lingua italiana*, 456.
Toulouzan. *Voy*. Annales.
Touzet. *Voy*. Oxygène.
TRADUCTIONS :
— *en allemand*, du français, 662.
— *en allemand*, du russe, 166.
— *en français*, de l'allemand, 184, 195.
— — de l'anglais, 218, 221.
— — du chinois, 680.
— — du latin, 212.
Trelawney. *Sir Ralph Esher*, 148.
TURQUIE, 730.

U

Uminski. *Voy*. Relation.
Un de plus, vaudeville de MM. Paul de Kock et Dupeuty, 268.
Un dernier mot sur Louis XVII, par M. Eckard, 467.
Université de Heidelberg (lettre sur l'), par M. Henri Klimrat, M., 107.
Université de Heidelberg (2e lettre sur l'), par M. H. Klimrat, M., 611.

V

Valz. *Voy*. Nébulosités.
Variétés (Théâtre des), 268.
Vaudeville (Théâtre du), 268.
Vehse (*Ed.*). *Das Leben und die Zeiten Kaiser Otto des Grossen*, 166.
Venturini (*D. Ch.*). *Chronick des neunzehnten Iahrhunderts*, 444.
Vie (La) et la correspondance de sir Thomas Lawrence, par D. E. Willams, 434.
Vie (la) et les écrits de Henry Fusely, par J. Knowles, 433.
Vigny (Alf. de). *Voy*. Stello.
Villermé. *Voy*. Choléra.
VOYAGES, 74, 125, 142, 446, 507, 670, 679.
Voyage autour du monde et à la recherche de la Pérouse. par M. J. Dumont d'Urville, 670.
Voyage dans la Macédoine, par M. E. M. Cousinery, 679.
Voyage en Italie, par M. Frédéric Blume, 446.

W

Walderich, tragédie, par L. Hofaker, 164.
Walsh. *Voy*. Mélanges.
Willams (*D. E.*). *The Life and correspondance of Th. Lawrence*, 434.
Wowler Short (*Th.*). *A Sketch of the history of the churche of England*, 156.

Y

Young, C. N., 527, 744.

Z

Zachariæ. *Voy*. Cours.
ZOOLOGIE, 64, 245, 256, 261, 262, 364, 426, 472, 507, 685, 732, 735, 740, 743.

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE JULES RENOUARD, RUE DE TOURNON, N° 6, A PARIS.

ABRÉGÉ
DE GÉOGRAPHIE,

RÉDIGÉ SUR UN NOUVEAU PLAN

D'APRÈS

LES DERNIERS TRAITÉS DE PAIX

ET LES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

PRÉCÉDÉ

D'un examen raisonné de l'état actuel des connaissances géographiques et des difficultés qu'offre la description de la terre; d'un aperçu sur la géographie astronomique, physique et politique; des définitions les plus importantes, d'observations critiques sur la population actuelle du globe; de la classification de ses habitans d'après les langues, les religions et la civilisation; offrant, pour chaque partie du monde, les principaux faits de la géographie physique et politique, la description de tous les états d'Europe et d'Amerique et des principaux états de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, et de leurs villes principales; les divisions politiques de 1789 comparées aux divisions politiques actuelles; l'indication des religions et des langues differentes, des forces, des ressources de chaque état, des principaux articles de leur industrie et de leur commerce, leurs divisions administratives actuelles; et, pour leurs villes principales, l'indication des établissemens littéraires et scientifiques les plus importans, des monumens et édifices les plus remarquables, des antiquités, du nombre des habitans, etc.; suivi d'un tableau comparatif des monnaies et des poids et mesures, anciens et modernes, des principaux pays et des principales villes du globe; ouvrage destiné à la jeunesse française et à tous ceux qui s'occupent de politique, de recherches historiques,

PAR ADRIEN BALBI.

Un très fort volume in-8° de 1500 pages, imprimé avec le plus grand soin, sur papier vélin.

PRIX	broché.	15 fr.
	cartonné à l'anglaise.	17 fr.
	relié en veau.	20 fr.

PROSPECTUS.

Les traités de géographie abondent en France: à Mentelle, à Pinkerton, célèbres chacun dans leur temps, a succédé

Digitized by Google

Maltebrun; et, aujourd'hui, à la suite de Maltebrun et en grande partie à l'aide des documens si divers, réunis dans son Précis, une foule d'auteurs offrent au public, sous tous les formats et sous les titres les plus séduisans, des géographies qu'ils disent nouvelles.

Notre intention ne peut être de faire ici la critique et de relever minutieusement les imperfections de ces travaux pompeusement annoncés; mais que l'on nous permette de nous faire l'écho de la plainte universelle en disant que celui qui réunit tous ces traités dans sa bibliothèque en est encore à desirer une géographie.

Nul doute qu'en ce genre la littérature savante n'ait à déplorer, et la librairie à remplir une lacune.

Comment la remplir? voilà la question que nous nous sommes proposé de résoudre.

Bien des conditions étaient nécessaires pour y parvenir:

1° Une érudition immense, au fait de tout ce qui par le passé avait été écrit et découvert en géographie;

2° Cette lucidité mathématique qui traduit les recherches, qui ont coûté des années aux savans, en résultats nets, vrais, piquans, applicables, instructifs, et qui coordonne avec puissance des milliers de détails répartis chacun dans des groupes spéciaux heureusement imaginés;

3° Une exactitude irréprochable et telle, que chaque ligne du livre fasse foi ou du moins autorité; en un mot que le traité de géographie soit, pour l'étudiant et pour le maître, une bible de géographie;

4° L'horreur de toute phrase et de tout ornement inutiles;

5° Cet esprit actif, qui non content de radier des erreurs reproduites d'année en année et de compilateurs en compilateurs, contrôle la vérité même en lui demandant sa date; déclare vieux, passé, suranné ce qui a été et ce qui n'est

Digitized by Google

plus; n'admet, comme élémens de son tableau général, que des élémens contemporains les uns des autres, ou, du moins, dans l'impossibilité de mieux faire, qui ne présente le document d'un autre âge qu'en en donnant l'extrait baptistaire;

6° Enfin des relations nombreuses avec tout ce que les sommités du monde savant et même du monde politique possèdent de plus éclairé, de plus au fait des changemens qui s'opèrent dans les états des cinq parties du monde, de plus influent sur la marche des sciences que chaque jour, dans notre siècle, enrichit d'un fait nouveau.

Voilà ce qu'il fallait à l'auteur de l'ouvrage si vivement desiré du public.

De la part de l'éditeur aussi, il fallait beaucoup: une belle exécution typographique, un format commode, un prix peu élevé; conditions matérielles, indispensables, qui exigeaient des sacrifices considérables augmentés encore par la nécessité de mettre à la portée de l'auteur tout ce qui se publiait, même dans des contrées lointaines, d'important sur les sciences qui se rattachent à la géographie. Nous n'avons pas hésité, jaloux de ne pas rester au-dessous du zèle que M. Balbi n'a cessé de mettre dans la rédaction de l'ouvrage capital qui lui était confié.

L'auteur du *Compendio di Geografia*, de l'*Essai statistique sur les royaumes de Portugal et d'Algarve*, de la *Balance politique du Globe* et du *Monde comparé à la Grande-Bretagne*, de l'*Atlas ethnographique*, versé dans toutes les sciences annexes de la géographie et de la statistique comme dans ces deux belles sciences elles-mêmes, connu personnellement et apprécié de tout ce que le monde savant offre de plus distingué, M. Balbi dont presque tous les ouvrages ont été traduits dans les langues étrangères et sont regardés par les nationaux eux-mêmes comme ce qu'ils possèdent de

Digitized by Google

plus exact sur leur pays, était appelé par ses antécédens, par ses relations, par ses travaux de tous les jours à réunir en un tableau unique, fidèle, complet, où chaque détail n'eût que ses exactes proportions, les résultats aussi nombreux que nouveaux, de trente années d'études constantes, et à rédiger le *Traité de Géographie* dont nous avons entrepris la publication. Le zèle avec lequel M. Balbi s'est livré à cet immense travail n'a eu d'égal que les difficultés de l'entreprise. Quatre années consécutives se sont écoulées au milieu de ces veilles laborieuses qui eussent été suspendues, si l'amour de la science, la conscience d'un service rendu et l'attente d'un peu de gloire n'eussent suppléé, chemin faisant, aux forces de l'auteur. Les fréquentes communications que se sont empressés de lui faire les plus illustres savans des deux mondes, appréciateurs impartiaux et juges compétens de ses travaux, ont contribué à le soutenir dans cette longue carrière, et à lui inspirer de la confiance dans ses résultats.

M. Balbi a, dans une introduction, qui elle-même est un ouvrage, donné l'analyse complète de son traité et indiqué les sources écrites ou orales qu'il a mises largement à contribution. Voici comment il s'exprime relativement au plan qu'il a suivi :

« Tout le traité est divisé en deux parties distinctes, qu'à l'exemple d'un célèbre géographe nous nommons PARTIE DES PRINCIPES GÉNÉRAUX et PARTIE DESCRIPTIVE. Dans la première, qui est de beaucoup la moins étendue, nous exposons en douze chapitres toutes les notions les plus indispensables que la géographie emprunte à l'astronomie, aux mathématiques, à la géologie, à la physique, à l'histoire naturelle, à l'anthropologie, à la statistique et à l'économie politique. Un de ces chapitres, et le plus long, est entièrement consacré aux définitions, qui, en géographie comme

Digitized by Google

dans toutes les autres sciences, doivent toujours précéder l'exposition des théorèmes. La partie descriptive est partagée en cinq grandes sections correspondant aux cinq parties du monde. Chaque section se subdivise en géographie générale et en géographie particulière. La *géographie générale* offre dans deux chapitres distincts pour chaque partie du monde : 1° la *géographie physique;* 2° la *géographie politique*. Voici les articles qui composent la géographie physique : *position astronomique*, *dimensions*, *confins*, *mers et golfes*, *détroits*, *presqu'îles*, *fleuves*, *lacs*, *îles*, *montagnes*, *plateaux*, *volcans*, *vallées et plaines*, *déserts*, *steps et landes*, *climats*, *minéraux*, *végétaux*, *animaux*. Les articles qui forment la géographie politique sont intitulés : *superficie*, *population*, *ethnographie*, *religion*, *gouvernement*, *industrie*, *commerce*, *état social*, *divisions politiques* et *géographiques*. »

« *La géographie particulière* comprend autant de chapitres qu'il y a de grands états ou de grandes régions géographiques à décrire. La description particulière des principaux états de l'Europe se compose des articles suivans : *position astronomique*, *dimensions*, *confins*, *pays*, *montagnes*, *îles*, *lacs*, *fleuves*, *canaux* et quelquefois *chemins en fer*, *ethnographie*, *religion*, *gouvernement*, *places fortes* et *ports militaires*, *industrie*, *commerce*, *division administrative*, *topographie*, *possessions*. Nous verrons quelles sont les modifications que nous avons été obligé de faire subir à ce plan dans la description des états des autres parties du monde. Un tableau statistique complète la description de chaque partie du monde, en offrant dans ses colonnes le *titre* de chaque état, sa *superficie*, sa *population absolue* et *relative*, son *revenu*, sa *dette* et ses *forces*. »

Un mot à présent sur l'exécution typographique de l'ouvrage.

Digitized by Google

Il nous fallait un seul volume, car rien de plus incommode pour le travailleur, qui procède à des recherches, que d'aller d'un volume à l'autre. Pour les voyageurs cette nécessité devient, s'il est possible, plus grande encore. Dès-lors nous nous sommes décidés à renfermer tout l'ouvrage dans un seul volume in-8°, mais à très grande justification, à caractères variés, semblables pourtant en ceci que, hauts et serrés, ils sont très clairs pour l'œil et se placent en très grand nombre sur une surface médiocre. Il est résulté de là que, dans un volume unique de 1500 pages, nous avons condensé, sans nuire en rien à l'extrême élégance, la valeur de sept à huit forts volumes in-8°, et cependant le prix que nous fixons ne dépasse pas celui de deux volumes, desireux que nous sommes de mettre notre livre à la portée de tous. En même temps, les espaces que nous avons ménagés à propos, les titres tour-à-tour en lettres grasses, ou en lettres ordinaires, italiques ou romaines, signalent à l'œil le plus novice ou le plus inattentif les rapports d'importance des masses les unes avec les autres, et jettent du jour sur l'étude à laquelle se livre celui qui feuilletera ce manuel.

La géographie étant peut-être de toutes les sciences celle qui subit les changemens les plus brusques, les plus larges et les plus compliqués, il serait impossible d'avoir une géographie contemporaine, à moins de faire faire et d'acheter tous les ans un traité nouveau, dans lequel l'auteur tînt compte des modifications survenues. M. Balbi dont un des mérites sera d'avoir élagué de la science, et les détails imaginaires et les détails surannés, ne pouvait manquer de songer au remède de cette plaie éternelle de la géographie: ce remède est simple, c'est un *Annuaire géographique* dans lequel seront enregistrés toutes les découvertes relatives à la science, ainsi que tous les changemens politiques et physiques dont

Digitized by Google

les diverses parties du globe auront pu être le théâtre. L'Annuaire, imprimé avec les mêmes caractères que le présent traité, dans le même format, et sur le même papier, paraîtra vers le mois de juin de chaque année. Il se composera de quatre à six feuilles d'impression, selon l'importance ou la quantité des changemens à enregistrer. (*)

Paris, 15 *Septembre* 1832.

L'ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE

sera mis en vente

dans le courant d'octobre prochain,

CHEZ JULES RENOUARD,

LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,

A PARIS.

(*) M. A. Balbi prie les savans et les personnages distingués qui l'ont aidé de leurs lumières et qui ont contribué à la rédaction de son Abrégé de Géographie, de vouloir bien adresser tous les ans, dans le courant de mars au plus tard, et *franc de port*, à son éditeur, *M. Jules Renouard*, rue de Tournon, n. 6, à Paris, les renseignemens et les observations dont ils voudraient bien l'honorer. C'est au moyen de la publication de l'*Annuaire géographique*, qu'il se propose, non-seulement de remplir les lacunes qui existent dans son ouvrage, mais encore de rectifier les erreurs qui auraient pu s'y glisser, et que l'on aura l'obligeance de lui signaler.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARENCIÈRE, N. 5, F. S.-G.

Digitized by Google

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES OUVRAGES DE M. ADRIEN BALBI.

1808. PROSPETTO POLITICO GEOGRAFICO DELLO STATO ATTUALE DEL GLOBO *sopra un nuovo piano*. Venise, un volume in-4o.

C'est un traité de géographie élémentaire rédigé d'après le système des bassins.

1817. COMPENDIO DI GEOGRAFIA UNIVERSALE, *conforme alle ultime politiche transazioni e più recenti scoperte; corredato di cinque tavole sistematiche delle principali lingue e di altrettante dissertazioni sulla popolazione delle cinque parti del mondo*. Venise, un volume in-8.

ELEMENTI DI GEOGRAFIA *ad uso de' giovanetti*. Venise, un vol. in-12.

C'est l'abrégé de l'ouvrage précédent.

1818. PROSPETTO FISICO POLITICO DELLO STATO ATTUALE DEL GLOBO. Venise, un tableau in-plano.

1819. *Seconde édition* du COMPENDIO DI GEOGRAFIA UNIVERSALE, avec beaucoup d'augmentations.

Seconde édition des ELEMENTI DI GEOGRAFIA.

De nombreuses réimpressions de ces deux ouvrages ont été faites en Italie, mais sans la coopération de l'auteur.

1820. TABLEAU POLITICO - STATISTIQUE DE L'EUROPE EN 1820. Lisbonne, un tableau in-plano.

1822. VARIÉTÉS POLITICO-STATISTIQUES SUR LA MONARCHIE PORTUGAISE. Paris, 1 vol. in-8o. 4 fr. 50 c.

ESSAI STATISTIQUE SUR LE ROYAUME DE PORTUGAL ET D'ALGARVE, *comparé aux autres Etats de l'Europe, et suivi d'un coup-d'œil sur l'état actuel des sciences, des lettres, et des beaux-arts parmi les Portugais des deux hémisphères*. Paris, 2 gros vol. in-8o 16 fr.

1826. ATLAS ETHNOGRAPHIQUE DU GLOBE, ou *Classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues*. Paris, un volume in-folio et un volume in-8o. 30 fr.

Cet ouvrage doit être suivi d'un autre volume in-folio et d'un volume in-8° sous le titre de TABLEAU PHYSIQUE, MORAL ET POLITIQUE DES CINQ PARTIES DU MONDE.

1827. ESSAI HISTORIQUE ET STATISTIQUE SUR LE ROYAUME DE PERSE. Paris, un tableau in-plano, avec la carte de la Perse, par Brué. 3 fr. 50 c.

1828. BALANCE POLITIQUE DU GLOBE, *à l'usage des hommes d'état, des administrateurs, de la jeunesse et des gens du monde*. Paris; un tableau in-plano. 6 fr.

Ce tableau a été traduit en anglais à Edimbourg et reproduit presque en entier dans des ouvrages périodiques anglais et anglo américains; en espagnol à Madrid; en russe à Saint-Pétersbourg; en allemand à Stuttgard; en italien à Milan.

LA MONARCHIE FRANÇAISE COMPARÉE AUX PRINCIPAUX ÉTATS DU MONDE, etc. Paris, un tableau in-plano. 6 fr.

1829. STATISTIQUE COMPARÉE DES CRIMES ET DE L'INSTRUCTION EN FRANCE, publiée avec M. Guerry. Paris, un tableau in-plano. 3 fr.

L'EMPIRE RUSSE COMPARÉ AUX PRINCIPAUX ETATS DU MONDE. Paris, un tableau in-plano. 6 fr.

1830. THE WORLD COMPARED WITH THE BRITISH EMPIRE. Paris, un tableau in-plano. 6 fr.

LE MONDE COMPARÉ AVEC L'EMPIRE BRITANNIQUE. Paris, un tableau in-plano. 6 fr.

1831. ESSAI HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE SUR LE ROYAUME DES PAYS-BAS. Paris un tableau in-plano. 6 fr.

La partie historique est rédigée par M. De la Roquette.

1833. ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, rédigé sur un nouveau plan, d'après les derniers traités de paix et les découvertes les plus récentes, etc., etc. Paris, Jules Renouard, 1 vol. in-8o de 1500 pages, imprimé avec le plus grand soin. 15 fr.

— *Le même*, cartonné à l'anglaise. 16 fr. 50 c.

— *Le même*, relié. 18 fr.

Sous presse, pour paraître en 1833, *chez* JULES RENOUARD, *libraire à Paris*.

PREMIERS ÉLÉMENS DE GÉOGRAPHIE *extraits de l'Abrégé de Géographie*, à l'usage des enfans. Un volume in-12 d'environ 300 pages.

ANNUAIRE GÉOGRAPHIQUE, *ou Complément de l'Abrégé de Géographie*, in-8o.

Chaque année, vers le mois de juin, il paraîtra un cahier du format de l'Abrégé, imprimé avec les mêmes caractères et sur le même papier.

Digitized by Google

AVIS.

On peut se procurer la collection de l'année 1831 et celles des années précédentes

Au bureau de la Revue Encyclopédique, rue des Saints-Pères, n° 26.

Chaque cahier se vend aussi séparément.

Aux Académies et aux Sociétés savantes de tous les pays.

Les académies et les sociétés savantes, et d'utilité publique, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, franc de port, au directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent.

Aux éditeurs d'ouvrages et aux libraires.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la Revue des publications de ce genre, et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Allemagne.

MM. Dyck, libraire à Leipzig, et Jæger, libraire à Francfort-sur-le-Mein, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir, par l'intermédiaire de MM. Heideloff et compagnie, de Paris, les ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs, désireraient faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Angleterre.

MM. Dulau et C°, libraires à Londres, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir les ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que l'on désirerait faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Digitized by Google

Conditions de la Souscription.

La Revue Encyclopédique paraît mensuellement, depuis janvier 1819, par cahiers de plus de 200 pages d'impression. Trois cahiers forment un volume, terminé par une *Table analytique et alphabétique des matières.*

Chaque année est indépendante des années précédentes, et offre un *Annuaire scientifique et littéraire* en quatre volumes in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

A Paris.....	46 fr.	pour un an;	26 fr.	pour six mois.
Dans les Départemens.	53	»	30	»
A l'Étranger.....	60	»	34	»

Chaque cahier se vend séparément 5 fr.

Le montant de la souscription, qui doit être payé d'avance et envoyé par la poste; la correspondance, et tout ce qui concerne la rédaction; les livres de tout genre, les gravures, etc., dont on désire faire rendre compte, doivent être adressés, *franc de port*, aux directeurs de la *Revue Encyclopédique*, rue des Saints-Pères, n° 26.

On souscrit, à Paris, chez les libraires ci-après:

Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17; — Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55; — Charles Béchet, quai des Augustins, n° 55; Roret, rue Hautefeuille n° 12; — J. Renouard, rue de Tournon, n° 6; — Heideloff, rue Vivienne, n° 16; — Cordier, rue de la Vrillière, n° 2; — Paulin, place de la Bourse.

Dans les principales villes des départemens et des pays étrangers, chez:

Amsterdam, Delachaux.
Berlin, Schlesinger.
Bordeaux, Delpech.
Boston (États-Unis), Burdett et C°.
Breslau, Keygel.
Bruxelles, Demat; — librairie parisienne; — librairie moderne, Montagne de la Cour, n. 2.
Copenhague, Gyldendal.
Florence, Piatti; — Vieusseux.
Francfort-sur-Mein, Jugel; — Jaeger.
Genève, Cherbuliez.
Havre, veuve Duflo.
Kœnigsberg, Borntraeger.
Leipzig, Brockhaus; — Dyck; — Michelsen.
Liége, Desoer; — Colardin.
Londres, Dulau, et compagnie; — Treuttel et Wurtz; — Bossange, Barthez et Lowel.
Lyon, veuve Raillard; — Devers.
Madrid, Denné; — Perès.
Marseille, Camoin; — Maswert.
Manheim, Artaria et Fontaine.
Milan, Dumolard.
Mons, Leroux.
Moscou, Gautier; — Riss; — Urbin.
Nantes, Forest.
Naples, Borel; — Marotta et Vanspandock.
New-York, Foreign and classical bookstore; — Bérard et Mondon.
Nouvelle-Orléans, A. L. Boimare.
Pétersbourg, F. Bellizard et compagnie; — Graef.
Rome, de Romanis; — Sculabrini.
Rouen, Frère.
Stuttgart et *Tubingue*, Cotta.
Varsovie, Glucksberg.
Vienne (Autriche), Gérold.

On souscrit aussi chez tous les directeurs des postes, et chez les autres libraires de la France et des pays étrangers.

Imprimerie d'EVERAT, rue du Cadran, n. 16.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google